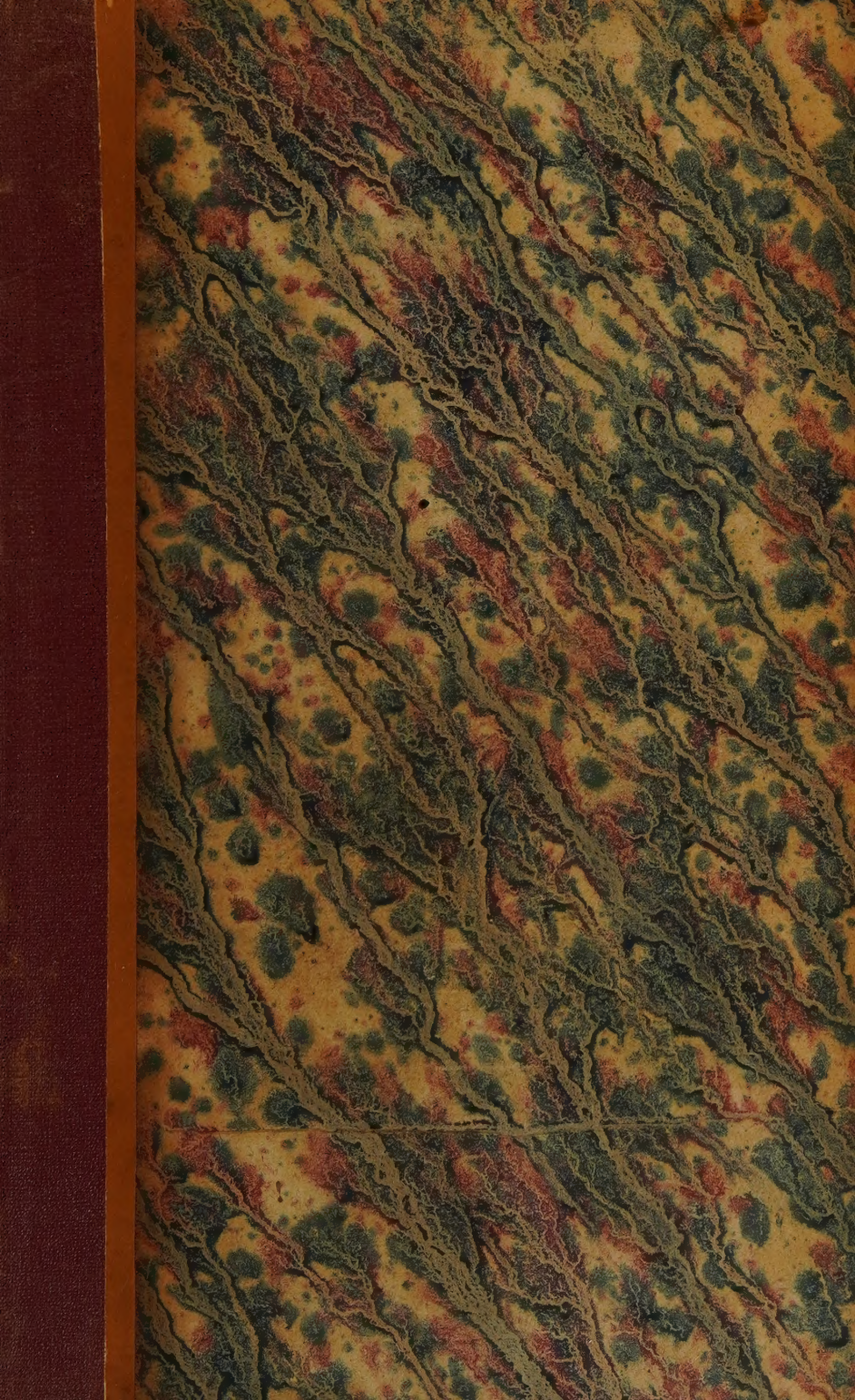




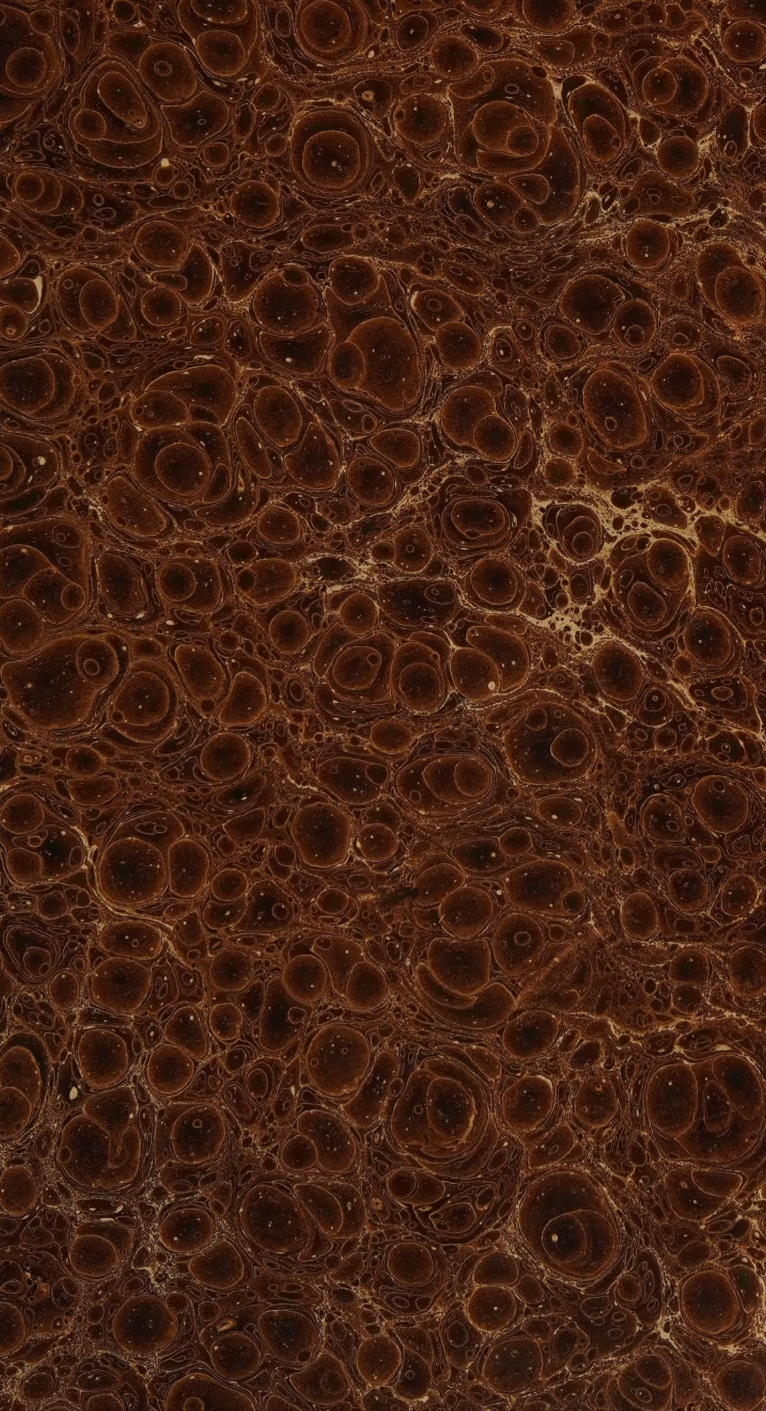
Margaret Carnegie
Library



Accession No. 30862

Class ^R_F 920.01 Book B615

v. 20



BIOGRAPHIE

UNIVERSITAET

ANGELIKA DE MOORE

DE - 1844

BIOGRAPHIE
UNIVERSELLE,
ANCIENNE ET MODERNE.

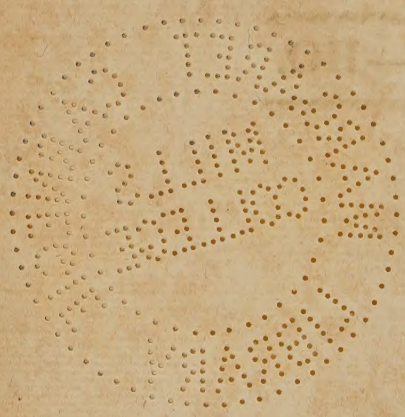
HE—HO.

Mills College Library
WITHDRAWN

BIOGRAPHIE

UNIVERSITÄT

ANCIENNE ET MODERNE



BIOGRAPHIE

UNIVERSELLE, ANCIENNE ET MODERNE,

OU

HISTOIRE, PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE, DE LA VIE PUBLIQUE ET PRIVÉE DE
TOUS LES HOMMES QUI SE SONT FAIT REMARQUER PAR LEURS ÉCRITS,
LEURS ACTIONS, LEURS TALENTS, LEURS VERTUS OU LEURS CRIMES.

OUVRAGE ENTIÈREMENT NEUF,

RÉDIGÉ PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES ET DE SAVANTS.

On doit des égards aux vivants; on ne doit, aux morts,
que la vérité. (VOLT., première Lettre sur OEdipe.)

TOME VINGTIÈME.



A PARIS,

CHEZ L. G. MICHAUD, IMPRIMEUR-LIBRAIRE,
RUE DES BONS-ENFANTS, N^o. 34.

—
1817.

DICTIONARY

OF THE

ENGLISH LANGUAGE

BY SAMUEL JOHNSON, ESQ. LL.D. F.R.S.

IN TWO VOLUMES.

LONDON: Printed by W. & A. CLAY, ST. MARTIN'S LANE, 1755.

TO BE HAD OF



BY J. JOHNSON, ST. MARTIN'S LANE.

SIGNATURES DES AUTEURS

Ref

920.01 DU VINGTIÈME VOLUME.
B615
U. 20

MM.

A. B—T. BEUCHOT.
A. D. R. AMAR DURIVIER.
A. R—T. ABEL REMUSAT.
B—G. BOURGOING.
B—H—D. BERNHARD.
B—P. BEAUCHAMP.
B—S. BOGOUS.
B—SS. BOISSONADE.
B—U. BEAULIEU.
C. CHAUMETON.
C—AU. CATTEAU-CALLEVILLE.
C—L—E. CALABRE.
C. M. P. PILLET.
C—R. CLAVIER.
C—V—R. CUVIER.
D—B—S. DUBOIS (Louis).
D. G—O. DE GERANDO.
D. L. DE L'AULNAYE.
D—L—E. DELAMBRE.
D—M—T. DE MUSSET.
D—S. DESPORTES - BOSCHERON.
D—U. DUVAU.
D—V—L. DÉVILLE.
D—Z—S. DEZOS DE LA ROQUETTE.
E—S. EYRIÈS.
F—E. FIÉVÉE.
F—R. FOURNIER.
F—S. FORTIS.
G—CE. GENCE.
G—D. GIRAUD.
G. F—R. FOURNIER fils.
G—N. GUILLON (Aimé).
J. B. E—D. J. B. ESMÉNARD.
J—D—T. JODOT.
J—N. JOURDAIN.
L. LEFEBVRE-CAUCHY.
L—IE. LASTEYRIE.

MM.

L—LE. LACRETELLE.
L—P—E. HIPPOLYTE DE LAPORTE.
L—P—R. LE PILEUR.
L—S—E. LA SALLE.
L—T—E. LETRONNE.
L—U. LEDRU.
L—Y. LÉCUY.
M. B—N. MALTE BRUN.
M—D. MIGHAUD.
M—D j. MICHAUD jeune.
M—É. MONMERQUÉ.
M—N—D. MONOD.
M—ON. MARRON.
P—C—T. PICOT.
P—E. PONCE.
P—N—T. PONCELET.
Q. Q. QUATREMÈRE DE QUINGY.
R—D—N. RENAULDIN.
R. R. RAOUL-ROCHETTE.
Si—D. SICARD, de Montpellier.
S. M—N. SAINT-MARTIN.
S—R. STAPPER.
S. S—I. SISMONDE-SISMONDI.
St. P—R. SAINT-PROSPER (DE).
St. S—N. SAINT-SURIN.
S—V—S. SEVELINGES.
S—Y. SALABERRY.
T—D. TABARAUD.
T—N. TÔCHON.
U—I. USTÉRI.
U—O. BEUGNOT.
V—G. VANDERBOURG.
V—Z. VANNOZ (Madame DE).
W—R. WALCKENÆER.
W—S. WEISS.
X—S. Revu par M. Sward.
Z. Anonyme.

BIOGRAPHIE

UNIVERSELLE.

H

HÉLALY, poète persan, originaire d'une famille turque du Djagatay, fut élevé à Esterabad, et vint dans sa jeunesse à Herat, où il se fixa. Héraly, comme savant, ne le cède à aucun de ses contemporains : comme poète, il les surpassa tous. Il a composé un recueil de Metsnéwy, dans lequel on distingue un morceau intitulé *le Roi et le derviche*, qui aurait fait honneur même à Saady. Il éprouva, à la fin de ses jours, un sort à-la-fois singulier et cruel. Il passait parmi les chytes (*Voy.* ALI, le khalife) pour être très attaché à la doctrine des sunnytes; ce qui n'empêcha pas Abid-Khan, prince Uzbek, de le faire mourir comme partisan de la secte des chytes, l'an 936 de l'hég. (1529-30 de J.-C.)

J—N.

HELD (WILLEBOLD), abbé de Roth en Souabe, ordre de Prémontré, et, en cette qualité, prélat immédiat de l'empire, était né à Erolzeim, en 1724. Théologien profond et canoniste distingué, il avait enseigné ces deux sciences avec applaudissement. Il mourut le 30 octobre 1789. Il est auteur de beaucoup d'ouvrages, dont les principaux sont : I. *Nemesis Norbertina, seu methodus corrigendi canonicos regulares præmonstratenses*, Augsbourg, 1757, in-8°. II. *Jurisprudentia universalis, ex juribus canonico, civili, romano, germanico tam publico quàm privato, feudali et criminali collecta*, lib. v, 1768-73. III. *Droits et prérogatives des prélatures immédiates du Saint-Empire*, Kempten, 1782-85, sans nom d'auteur. Ce livre obtint l'approbation générale. IV. On doit aux soins de l'abbé Held, l'impression, à ses frais, d'un ouvrage plein de recherches, et le fruit des veilles de Benoît Stadelhofer, aussi abbé de Roth et son prédécesseur, intitulé : *Historia imperialis et exempti collegii Rothensis in Sueviâ, ex monumentis domesticis et externis, potissimum partem ineditis, eruta*, Augsbourg, in-4°.

L—Y.

HELE (THOMAS D'). *Voy.* DHÈLE.

HÉLÈNE (Ste.), mère de Constantin-le-Grand, naquit, selon Procope, vers l'an 247, au bourg de Drepane (1), dans la Bithynie, de parents pauvres et qui exerçaient, dit-on, une profession peu relevée (2). Constance-Chloïre, simple officier dans les gardes prétoriennes, mais d'une naissance illustre, fut frappé de la beauté d'Hélène, et l'épousa. Quelques écrivains ne la nomment que sa con-

(1) Constantia changea le nom de Drepane en celui d'*Helenopolis*, qu'il donna également à une ville de la Palestine.

(2) Cette opinion est celle qui réunit le plus de partisans. Mais les auteurs anglais, Baronius et d'autres écrivains, font naître Ste.-Hélène à York, ou plutôt à Colchester, en Angleterre, de parents illustres, et d'autres, dans le diocèse de Trèves, Valois le neveu la fait descendre de la famille Julia. (*Voy.* les *Mém.* de l'académ. des inscript., tom. II, les *Recherches* de Pini, et les *Vies des Saints* par Godescard.)

cubine : mais ce mot, dans les anciens auteurs, n'a pas le sens qu'on lui attribue aujourd'hui ; et il prouve seulement qu'Hélène n'ayant point apporté de dot à son mari, ne jouissait pas des mêmes prérogatives que les autres dames romaines. Constance, ayant été créé César, fut obligé de la répudier, pour épouser Théodora, fille de Maximien - Hercule (Voy. CONSTANCE - CHLORE). Hélène se retira dans une province éloignée, vraisemblablement à Trèves, et elle y vécut dans la plus grande obscurité : mais dès que son fils Constantin fut parvenu à l'empire, il s'empressa de la rappeler à la cour, où elle fut reçue avec les plus grands honneurs. Elle renonça, à l'exemple de son fils, au culte des idoles, et embrassa la religion chrétienne, dont elle favorisa les progrès par tous les moyens qui étaient en son pouvoir. Son âge, sa prudence et sa douceur lui donnaient beaucoup d'empire sur l'esprit de Constantin ; mais elle n'usa jamais de cette autorité que pour réprimer l'humeur colérique du monarque, ou pour adoucir le sort de ses peuples. Elle lui reprocha amèrement la cruauté dont il avait usé à l'égard de son fils Crispus ; et Constantin chercha à lui faire perdre le souvenir de cette faute irréparable, en redoublant pour elle de soins affectueux. Il l'avait déjà décorée du titre d'*Auguste* ; il fit frapper à son honneur des médailles d'or, avec cette inscription au revers : *Providentiæ Augg.* (1) Il lui laissa la libre disposition

(1) Il nous reste plusieurs médailles avec les légendes, *FLAVIA JULIA HELENA AVG.*, *FLAVIA HELENA AVG.*, *HELENA N. P.*, pour *nobilissima femina*, qui appartiennent à des princesses de la famille de Constantin. Du cange, Galland, Banduri, Tancini, etc., ont essayé d'éclaircir auxquelles de ces princesses on doit attribuer ces monnaies ; car, outre Sainte Hélène, femme de Constance-Chlore, Constantin donna le nom d'Hélène à une fille qu'il eut de Fausta, et qui épousa Julien l'apostat. On croit

de ses trésors, dont elle employa une partie à soulager les malheureux, et à satisfaire sa piété, en procurant aux églises les objets nécessaires à la pompe du culte. Le concile de Nicée ayant rendu la paix à l'empire, Constantin voulut éterniser cette grande époque par la construction d'un temple dans le lieu même où fut accompli le mystère de la rédemption des hommes. Hélène, malgré son grand âge, se chargea avec joie d'exécuter cette pieuse résolution ; et, sans s'arrêter aux embarras ni aux difficultés d'un voyage de long cours, elle partit pour la Terre-Sainte en 325. Toute sa route, disent les historiens, ne fut qu'une suite et une effusion continuelle de charités qu'elle répandit à pleines mains. Arrivée à Jérusalem, elle fit abattre les restes des temples des idoles, et jeter les fondements d'une église dédiée au vrai Dieu sur le mont Calvaire. En creusant, on découvrit des pièces de bois qu'on reconnut comme ayant appartenu à la croix du Sauveur ; et Ste. Hélène s'empressa de les envoyer à Constantin. Elle demeura à Jérusalem pour voir achever l'église du St.-Sépulcre, et en fit construire deux autres, l'une sur la montagne des Oliviers, et l'autre à Bethléem, lieu consacré par la naissance de J.-C. Elle ne rejoignit son fils qu'en 327 ; et il paraît que ce fut à Nicomédie qu'elle mourut, peu de temps après, entre ses bras, et entourée de ses petits-enfants. Son corps fut, dit-on, transporté à Rome, et mis dans le tombeau des empereurs. Les Grecs assurent, de leur côté, qu'elle fut inhumée à Cons-

tantinople, d'après un passage du Code Théodosien, que l'épouse de Crispus portait ce nom ; mais cela est moins certain. Les antiquaires que nous venons de citer n'ont pas levé tous les doutes que fait naître la difficulté d'assigner à chaque princesse la médaille frappée en son honneur ; et les documents que nous avons ne sont pas assez précis pour établir à ce sujet une règle invariable. T.-N.

Constantinople; et les Vénitiens ajoutent qu'après la prise de cette ville par les Turcs, un chanoine, nommé Ricard, en fit transporter le corps à Venise en 1212 : mais un prêtre du diocèse de Reims, nommé Tergis, l'avait déjà rapporté de Rome dès le ix^e. siècle, et déposé dans l'abbaye d'Hautvilliers. Cependant les Romains soutiennent qu'ils le possèdent encore, enfermé dans un tombeau de porphyre, dans l'église d'*Ara-Cæli*. Il serait assez difficile d'éclaircir ce point; et ce n'est pas ici le lieu de l'essayer. L'église célèbre la fête de Ste. Hélène le 18 août. Le P. Jean Pini (ou Pinius) a publié des *Recherches critiques* sur cette sainte dans les *Acta sanctorum*. Elles y sont accompagnées de sa *Vie*, par Alman, moine de l'abbaye d'Hautvilliers; de l'*Histoire* de la translation de son corps dans cette abbaye; d'un *Recueil* des miracles qu'elle y a opérés; et enfin de son *Office*. Flodoard a écrit aussi l'*Histoire* de la translation de cette sainte à Hautvilliers.

W—s.

HELGAUD (en latin *Helgaldus* ou *Helgaudus*), moine français du xi^e. siècle, au commencement duquel il écrivait, était religieux à l'abbaye de St-Benoît-sur-Loire (ou Fleuri) dès 1004, à l'époque où Gosselin, fils naturel de Hugues Capet, succéda, comme abbé, au savant Abbon. Helgaud jouissait d'une grande considération, puisqu'il fut bien accueilli à Paris par le roi Robert, qui l'aimait tendrement. C'est à tort, suivant La Curne de Ste.-Palaye, qu'on a regardé ce moine comme le simple abrégiateur de l'histoire qu'il écrivit sous le titre suivant : *Epitome vitæ Roberti regis*. Cet abrégé n'est tel que dans le titre : il est écrit d'un style diffus, et présente une foule de détails sans intérêt; cependant il est utile à consul-

ter et curieux à lire, à cause des particularités qui y sont rapportées, et dont, pour la plupart, l'auteur avait été témoin oculaire. On a encore de lui une sorte d'histoire de la fondation de l'abbaye de St-Benoît-sur-Loire, au viii^e. siècle. L'Abbrégé de la vie du roi Robert fut imprimé, pour la première fois, en 1577, avec la Vie de Louis IX, par Guillaume de Nangis; puis, en 1596, dans la Collection de Pithou, tom. 1; et, plus correctement, dans celle de Duchêne, tome iv, en 1641. Il y a lieu de croire que Vossius s'est trompé lorsque, sur la foi de Baronius, il attribue à Helgaud une Vie de l'abbé Abbon, mort au commencement du xi^e. siècle : les compilateurs si savants et si laborieux des Actes de l'ordre de St. Benoît n'auraient pas manqué d'en faire une mention expresse. Helgaud mourut le 28 ou le 29 août, probablement de l'année 1048. D—n—s.

HELI, grand-prêtre des Juifs, descendait d'Ichamar, le second fils d'Aaron. Il succéda à Samson, dans la souveraine judicature : mais il manquait de la fermeté nécessaire pour faire respecter son autorité par un peuple naturellement indocile; les Livres saints nous apprennent que tout était alors dans la confusion, et que chacun, dans Israël, faisait ce qu'il jugeait à propos. Héli habitait Silo, ville de la tribu d'Ephraïm, où le Seigneur avait un temple. Son grand âge l'avait obligé de se reposer d'une partie de ses fonctions sur Ophni et Phinée, ses fils, tous deux honorés du sacerdoce. Il se tenait souvent près de la porte du temple, assis sur un siège élevé, d'où il rendait ses réponses à ceux qui venaient le consulter. Les fils d'Héli, abusant de sa faiblesse, détournèrent pour eux une partie de la chair des victimes destinées aux sa-

crifices, et introduisaient des femmes jusque dans l'intérieur du temple. Les chefs de famille lui portèrent des plaintes des désordres de ses enfants; mais ce père, trop tendre, les reprit doucement, et les engagea si faiblement à changer de conduite, qu'ils n'obéirent point. Dieu alors suscita un prophète qui se présenta devant Héli, et lui prédit les maux qui devaient fondre sur sa maison. Héli reçut cet avertissement avec soumission, disant : *Dieu est le Seigneur; qu'il fasse ce qui lui est agréable*. Bientôt après, ce père malheureux perdit la vue. Les Philistins, dont Dieu employait souvent le bras pour châtier son peuple, déclarèrent la guerre aux Israélites. Ceux-ci ayant été mis en fuite dans un premier combat, demandèrent que l'arche d'alliance fût amenée dans leur camp. Héli céda à leurs instances, et ordonna à ses fils d'accompagner l'arche sainte. Le lendemain une nouvelle bataille s'engagea; mais, contre leur attente, les Israélites furent encore vaincus. Ophni et Phinée furent tués, et l'arche resta au pouvoir des Philistins. Un homme échappé au massacre, les vêtements déchirés et la tête couverte de poussière, accourut à Silo annoncer cette triste nouvelle. Héli, entendant que l'arche de Dieu avait été prise, tomba de son siège à la renverse et se cassa la tête. Sa belle-fille, l'épouse de Phinée, mourut de douleur en mettant au monde un fils, qui fut nommé Ichabod. Héli était âgé de quatre-vingt-dix-huit ans, et il avait été juge d'Israël pendant quarante années. Les chronologistes placent sa mort à l'an 1159 avant J.-C. Le prophète Samuel lui succéda dans toutes ses dignités.

W—S.

HÉLINAND (DANS OU DAN), l'un de nos plus anciens poètes, né au ^{xii}^e. siècle, à Pruneroi ou Prout-le-

Roi, dans le Beauvaisis, mais d'une famille originaire de Flandre, eut de son temps une très grande réputation. Alexandre de Paris, auteur contemporain, rapporte que Philippe-Auguste le fit venir à sa cour, et qu'après le repas, Hélinand chanta devant ce prince l'entreprise des Titans et leur défaite par Jupiter. C'est ainsi qu'Homère représente Phemius et Demodocus chantant à la table d'Alcinoüs et de Pénélope, et que Virgile nous montre Copas chantant à la table de Didon. Ce rapprochement si naturel entre les mœurs des temps héroïques et celles de nos pères a été fait par tous les écrivains de notre histoire littéraire. Hélinand, lassé du monde, embrassa la vie religieuse dans l'abbaye de Froidmont. Il se livra pour lors à des études sérieuses, et se conduisit d'une manière si édifiante qu'il mérita l'estime des plus illustres personnages de son temps. Il mourut le 3 février 1223, suivant La Mounoye (1). De toutes les poésies qu'il avait composées, et qui étaient en grand nombre, on ne connaît plus que les *Vers de la mort*. Antoine Loisel les publia en 1594, in-8°, mais sur un manuscrit défectueux; il y manque dix stances, et beaucoup de vers dans les trente-neuf autres. Le manuscrit de St.-Victor est complet : chaque stance y est de dix vers de huit syllabes. L'éditeur a fait précéder ce poème d'une lettre au président Fauchet, dans laquelle il a réuni tout ce qu'il avait pu recueillir sur la personne d'Hélinand : il l'a refondue depuis dans ses *Mémoires sur Beauvais*. Le poème de la Mort est écrit d'un style très

(1) En 1227, suivant les nouv. édit. de la *Bibl. hist. de France*. Les auteurs du dernier *Dictionn. universel* la placent à 1209; mais on sait qu'Hélinand vivait encore en 1212, et probablement en 1229, où il paraît qu'il prêcha au concile de Toulouse.

obscur, auquel les amateurs de l'ancien langage prêtent de la grace et de la naïveté. On a reproché à Hélinand les traits satiriques qu'il s'est permis contre la cour de Rome; mais les contemporains n'en étaient pas scandalisés, puisqu'on lisait ses vers *avec édification* dans les assemblées publiques; et les auteurs de l'*Histoire littéraire de la France* (tom. ix, pag. 174) pensent que cette raison aurait dû engager le chapitre général de Cîteaux à restreindre la défense faite aux moines d'exercer la poésie en langue vulgaire. Le plus important des autres ouvrages d'Hélinand est sa *Chronique universelle*. Le P. Teissier en a inséré la dernière partie, contenant les livres XLV à XLIX, et qui comprennent de 634 à 1204, dans le tome VII de sa *Bibliotheca Cisterciensis*. L'abbé de Longuerue faisait un très grand cas de cette chronique, et dit que ce qu'on en a publié est entouré de pièces de si peu de valeur que c'est la perle dans le fumier. La Monnoye pensait que si elle était imprimée en entier, on en trouverait la lecture fort divertissante. M. Brial trouve si peu d'ordre et de discernement dans les livres qui nous sont parvenus, qu'il ne regrette pas beaucoup la perte des autres (1). Le manuscrit original, qui était conservé à l'abbaye de Froidmont, a disparu. Il paraît que les quarante-quatre premiers livres n'existaient déjà plus du temps d'Albéric des Trois-Fontaines; et Vincent de Beauvais en attribue la perte à la négligence de Guérin, archevêque de Senlis. Cependant, il est question d'un manuscrit de la bibliothèque Cottonienne, renfermant les seize premiers livres, depuis la

création jusqu'à Darius Nothus (1). Parmi les autres productions du même auteur, on cite encore vingt-huit *sermons*, dans lesquels il donna l'exemple d'entremêler des passages des auteurs profanes à ceux des livres saints; trois opusculs, conservés par Vincent de Beauvais, sous le nom de *Fleurs d'Hélinand*; une *Vie de St. Géréon*, et des autres martyrs de Cologne qui faisaient partie de la légion thébéenne, imprimée dans *Surius*; des *Corrections du cycle de Denisle-Petit*, où il prouvait que cet auteur a placé la naissance de J.-C. vingt ans trop tard; un *Eloge de St. Bernard* (2); et un *Commentaire sur l'Apocalypse*. Hélinand avait, dit-on (*Histoire littéraire de France*, t. ix, pag. 184), une telle aversion pour Aristote, qu'il le mettait au rang des monstres de la nature. W—s.

HELIODORE, statuaire grec, est cité par Pline, parmi les plus habiles modeleurs qui excellaient à exécuter, en terre cuite, des athlètes, des guerriers, des chasseurs et des sacrifices. On peut estimer, d'après le nombre, le genre et la renommée de ces ouvrages, qu'il a dû vivre dans les beaux jours de la sculpture grecque. Du temps de Pline, on voyait à Rome, aux portiques d'Octavie, le chef-d'œuvre d'Héliodore: c'était un *Simplegma*, c'est-à-dire un groupe représentant une lutte de Pan et d'Olympe; ce morceau n'avait d'égal dans le monde entier, s'il en faut croire le même auteur, que le fameux *simplegma* de Céphissodore. (*Voy. CÉPHISODORE*.) L—S—E.

HELIODORE, né à Emèse dans la Phénicie, florissait sous le règne de l'empereur Théodore et de ses fils. H

(1) *Notice sur la vie et les ouvrages d'Hélinand*, lue à l'Institut le 3 mars 1815. (*Exposé des travaux de la classe d'histoire*, jusqu'au 30 juin 1815, pag. 98.)

(1) Oudin, *Comm. de Script. eccles.*, t. III, col. 22.

(2) Mart. Gerbert, *Iter Italicum*, pag. 454.

était déjà chrétien lorsqu'il écrivit les *Ethiopiques* ; car on y remarque beaucoup d'expressions empruntées des écrivains ecclésiastiques. Il fut, dans la suite, évêque de Tricca, ville de la Thessalie ; et il introduisit dans cette province la coutume de déposer les ecclésiastiques qui continueraient à vivre avec leurs épouses depuis leur ordination. Nicéphore Calliste raconte qu'un synode voulut obliger Héliodore à brûler lui-même son roman, ou bien à quitter son évêché, et qu'il prit ce dernier parti ; mais ce conte a déjà été réfuté par Bayle. Il ne nous reste de lui que ce roman intitulé, *Ethiopiennes*, ou les *Amours de Théagène et de Chariclée*, que d'habiles critiques placent au premier rang parmi les ouvrages que les Grecs nous ont laissés dans ce genre. Il est plein de détails très intéressants sur l'état de l'Égypte à cette époque ; et le style en est clair et naturel. Les meilleures éditions sont celles de Commelin, gr. lat., 1596, in-8°.; de Bourdelot, Paris, 1619, in-8°., avec des notes peu importantes ; de M. Mitscherlich, Strasbourg, 1806, in-8°., deux volumes, qui forment le 2°. et le 3°. de la collection des romans grecs : mais la meilleure de toutes est celle que M. Coray a publiée, Paris, 1804, in-8°., deux volumes. Le tome premier contient le texte, avec une préface en grec moderne, adressée à M. Alexandre Basili, qui a fait les frais de l'édition. Les notes, écrites en grec ancien, forment le second volume. La traduction du roman d'Héliodore est le premier ouvrage de notre célèbre Amyot. Elle parut d'abord à Paris, 1549, in-fol. Amyot revit ensuite le texte grec sur des manuscrits ; et l'exemplaire qu'il avait corrigé se conserve à la bibliothèque de Ste.-Geneviève. Il corrigea alors sa

traduction, dont il donna une nouvelle édition à Paris, 1559, in-fol. Elle a été réimprimée deux ou trois fois depuis ; et elle a ensuite été abandonnée pour des traductions plus modernes, qui ne la valent pas à beaucoup près. Elle est assez difficile à trouver maintenant ; et il serait à souhaiter qu'on la réimprimât avec des notes.

C—R.

HÉLIOGABALE, ou *Élagabale* (VARIUS-ANTONINUS), empereur romain, l'un des princes qui ont laissé la mémoire la plus odieuse, et dont le nom rappelle l'assemblage des vices les plus monstrueux, naquit à Antioche, vers l'an 204, d'un commerce criminel de Caracalla avec sa nièce Sémiamied ou Socemias. Son aïeule maternelle, Mœsa, le fit élever secrètement, et le placa, à l'âge de cinq ans, dans le temple du soleil à Emèse, afin qu'il y fût instruit dans les lettres et les préceptes de la religion. Le mystère de sa naissance répandait un certain intérêt sur cet enfant ; et la protection de Mœsa lui fit obtenir le rang de grand-prêtre. Macrin, parvenu à l'empire par le meurtre de Caracalla, ne sut point ménager l'esprit des soldats, auxquels il devait son élévation. Sa trop grande sévérité excitait des plaintes dont le peuple attendait en silence les effets. L'ambitieuse Mœsa profita habilement de cette disposition des troupes : elle séduisit les chefs par des présents, et gagna les soldats en leur montrant, dans Héliogabale, le fils de Caracalla qu'ils regrettaient ; et il fut proclamé empereur par la légion campée autour d'Emèse. Héliogabale, on doit en convenir, parut un instant digne de ce choix : il n'hésita pas à se mettre à la tête de cette poignée d'hommes armés pour venger la mort de son père ; et il déploya un rare courage

dans le combat qu'il soutint, peu de jours après, contre Macrin, dont la fuite honteuse lui assura la victoire et le trône du monde. Il écrivit alors au sénat une lettre pleine de modération, dans laquelle il promit de prendre pour modèle le sage Antonin, dont il se flattait de descendre; et telle était la vénération que l'on conservait à Rome pour ce nom auguste, qu'il suffit pour déterminer les suffrages du sénat en faveur d'un enfant inconnu, nourri dans un temple de l'Asie. Le nouvel empereur ne tarda pas à faire évanouir les espérances qu'il avait données. Il partit, il est vrai, de Syrie, pour se rendre à Rome; mais son voyage, interrompu par des fêtes ou par des jeux frivoles, dura plusieurs mois. Il s'arrêta l'hiver à Nicomédie, sous le prétexte que la rigueur de la saison l'incommoderait, et envoya cependant son portrait au sénat avec ordre de le placer sur l'autel de la victoire. Il s'était fait peindre revêtu de ses habits pontificaux; couvert de colliers et de riches bracelets, et la tête ornée d'une espèce de tiare où brillaient les pierres les plus précieuses. A cette vue, dit Gibbon, les patriciens avouèrent, en soupirant, que Rome, asservie par le luxe efféminé du despotisme oriental, éprouvait le dernier degré d'avilissement. Arrivé à Rome, son premier soin fut de témoigner sa reconnaissance au dieu Élagabale (1), pour la protection qu'il en avait reçue; et il fit élever, en son honneur, un temple magnifique sur le mont Palatin: il fit venir d'Emèse la pierre noire qu'on y adorait comme l'image du Dieu, la plaça avec respect sur un char attelé

de six chevaux blancs, et la conduisit lui-même au temple par un chemin couvert de poussière d'or. Il institua de nouvelles fêtes pour cette divinité, en choisit les prêtres parmi les principaux personnages de l'État, et consacra des sommes immenses aux frais des sacrifices. Son zèle ardent pour ce dieu Élagabale l'aveuglait tellement, qu'il voulut le déclarer le chef et le maître de toutes les autres divinités: il songea ensuite à lui trouver une compagne; et craignant que Pallas ne l'effrayât par son air guerrier, il se décida pour la lune, fit venir de Carthage l'image de la déesse et les dons qu'elle était supposée apporter à son époux, et ordonna que la cérémonie de leur mariage serait célébrée dans tout l'empire par des réjouissances publiques. Le jeune empereur joignait à ce caractère superstitieux toutes les passions de son âge, d'autant plus vives qu'elles étaient sans cesse exaltées par tous ceux qui l'entouraient. Sa mère elle-même lui donnait le honteux exemple de tous les désordres. Il lui décerna le titre de *Très illustre*, et établit un sénat de femmes, qu'elle présidait, et où l'on discutait, dans la forme des lois, tous les moyens de varier la volupté et de ranimer les desirs éteints par l'excès des jouissances. Il eut, pendant le peu de temps qu'il souilla le trône, trois épouses, et les renvoya l'une après l'autre, sous les prétextes les plus frivoles. (*Voy. Annia FAUSTINA*, tom. XIV, pag. 205.) L'une était une prêtresse de Vesta, qu'il avait enlevée de l'autel; et il s'excusait de ce sacrilège en disant que « rien ne convenait mieux que le mariage d'un prêtre et d'une vestale. » Mais bientôt, abjurant toute espèce de retenue, il poussa l'extravagance au point de vouloir changer de sexe; et il épousa,

(1) Elagabale; de deux mots syriaques, *Ela*, Dieu, *gabal*, former; le Dieu formant ou plastique, dénomination juste et même heureuse pour le soleil. (Gibbon, *Hist. de la decad. de l'empire romain*, ch. VI, not. 52.)

dit-on , publiquement , un cocher du cirque , nommé Hiérocès , qui devint le dispensateur de toutes les grâces. Prodiges , sans aucun discernement , il mit à l'encan tous les emplois publics pour satisfaire à ses caprices , ou en revêtit des esclaves , les compagnons de ses débauches. L'habile Mœsa prévint aisément que les vices d'Héliogabale le précipiteraient du trône ; et profitant d'un moment favorable , elle le détermina à adopter son cousin Alexandre-Sévère , sur lequel il pourrait se reposer du soin des affaires , et à le créer César. Il se repentit de la complaisance qu'il avait eue , en voyant le peuple l'abandonner entièrement , et reporter toute son affection sur le prince que les Romains s'habituèrent à regarder comme leur libérateur ; mais il tenta vainement de le faire périr par le poison ou par le fer des assassins. Il se décida enfin à rendre un édit qui privait Alexandre de son rang , et des honneurs qui y étaient attachés. Le sénat garda le silence à la lecture de cet ordre ; mais les prétoriens , enflammés de colère , se rendirent au palais d'Héliogabale , qui ne les apaisa qu'en leur promettant de rétablir le jeune César dans ses dignités. Quelques jours après il crut pouvoir hasarder de faire répandre le bruit de la mort d'Alexandre. Mais aussitôt une nouvelle sédition éclata parmi les prétoriens : les mesures de rigueur qu'Héliogabale employa pour la calmer , ne fit que les irriter davantage ; ils se mirent à poursuivre l'empereur , et , l'ayant découvert caché sous un tas de fumier , ils le massacrèrent avec Socemias , sa mère. Son corps , après avoir été traîné dans les rues de Rome , fut jeté dans le Tibre. Le sénat dévoua sa mémoire à l'infamie ; et , dit l'illustre historien déjà cité , la postérité a ratifié

ce juste décret. L'époque de la mort d'Héliogabale a exercé la critique de plusieurs savants (1) ; mais on s'accorde assez généralement à la placer au 10 mars 222 : il était alors âgé de dix-huit ans , dont il en avait régné trois , neuf mois et quatre jours. Cette si grande jeunesse et ce règne si court laissent croire que les historiens ont exagéré le tableau de ses vices et de ses extravagances. Bizarre et recherché dans ses goûts , il employait , dit-on , des sommes excessives d'une manière ridicule. Il faisait servir , sur sa table , des pois mêlés à des grains d'or , des lentilles avec des petites pierres de la même couleur ; des fèves , avec de l'ambre ; du ris , avec des perles fines , et forçait à manger de ces mets , ses convives , gens de basse condition , qui payaient chèrement un pareil honneur. Un jour il remplissait la salle du festin de tant de fleurs , que ses hôtes périssaient étouffés ; une fois il y fit apporter une quantité prodigieuse de serpents ; souvent il y introduisait des lions , des ours apprivoisés , mais dont la vue subite suffisait pour glacer des spectateurs non prévenus. Il faisait asseoir ses convives sur des peaux gonflées de vent , et qui étant vidées tout-à-coup , les laissaient par terre en désordre. Il se plaisait principalement à confondre l'ordre des saisons et des jours. Il fit élever une montagne de neige dans ses jardins pendant l'été ; il affectait de ne paraître en public que le soir , recevait les compliments de ses courtisans à l'entrée de la nuit , et ne les renvoyait qu'au matin. Enfin , et cette idée est consolante pour l'humanité , il paraît qu'Héliogabale fut plutôt un fou puissant qu'un odieux scélérat. Sa Vie a été écrite par Æl. Lami-

(1) On se contentera de citer Pagi , Tillemont , Valsecchi et l'hil. de Torre.

pride. Ant. Guevara en a donné une autre avec plus de détails ; elle a été traduite ou plutôt imitée en français par Allègre. On peut consulter aussi : *Héliogabale ou Esquisse morale de la dissolution romaine sous les empereurs* (par M. P. Chaussard), Paris, Dentu, 1802, in-8°. Les médailles de ce prince sont rares (1) ; et plusieurs ont été le sujet des dissertations de l'abbé de Belley, d'Alex. George Caponi, de Philippe de Torre, évêque d'Adria, de Virg. Valsecchi, etc. W—s.

HELISENNE. (Voy. CRENNE).

HELL (MAXIMILIEN), jésuite allemand, habile astronome, né le 15 mai 1720 à Schemnitz en Hongrie, se montra de bonne heure passionné pour l'étude de l'astronomie et de la physique. Durant les années 1745 et 1746, il suppléa dans ses observations le P. Jos. François, astronome de l'observatoire des jésuites à Vienne ; et il prit aussi un grand soin du musée de physique expérimentale qui venait d'être créé dans cette capitale. Hell accepta, la même année, une place d'instituteur à l'école de Leutschau en

Hongrie ; mais il la quitta l'année suivante, et revint à Vienne, où il étudia la théologie, et donna en même temps des leçons de mathématiques à plusieurs jeunes gentilshommes. Il reçut les ordres en 1751 ; et après avoir achevé la troisième année de son noviciat, il obtint le degré de docteur, et fut nommé professeur de mathématiques à l'école de Clausenburg en Transsylvanie. Quatre années après, le P. Hell fut appelé à Vienne ; il y occupa, pendant trente-six ans, la place d'astronome et de conservateur de l'observatoire qu'on y avait construit d'après ses dispositions : il fut également chargé d'enseigner la mécanique ; mais il ne donna que pendant une année des leçons de cette science. Dès 1757 il publia tous les ans sans interruption, jusqu'en 1786, des éphémérides, qui forment un recueil estimé par les astronomes. Le comte de Bachoff, envoyé de Danemark à Vienne, pressa le P. Hell d'accepter une commission pour observer en Laponie le passage de Vénus sur le disque du soleil. Il partit effectivement le 28 avril 1768, et ne fut de retour à Vienne que le 12 août 1770. Il faudrait avoir hiverné à 70° 23' de latitude pour savoir combien de souffrances entraîne un semblable voyage. On jugera de la multitude d'observations qui furent le fruit de cette expédition, lorsqu'on verra dans le Journal des savants de 1771, pag. 499, que le P. Hell annonçait sur ce voyage trois volumes in-fol., dont le premier devait paraître à la fin de 1772, et le dernier en 1774 ; mais ils n'ont point paru. Dans ces régions boréales si peu fréquentées et si peu connues, tout est intéressant ; et le P. Hell avait tout étudié : la géographie, l'histoire, le langage, les arts, la religion, la physique, l'aimant, l'histoire naturelle, les ma-

(1). On a des médailles de ce prince en or, en argent et en bronze : les premières sont les plus rares. Il y prend le nom de Marcus-Aurelius-Antoninus ; ce qui les fait souvent confondre avec celles de Caracalla qui portent ordinairement la même légende. Eckhel (*Doct. num. vet.*) indique plusieurs signes auxquels on peut les distinguer ; mais la pratique des médailles est bien supérieure à la meilleure théorie : l'habitude de voir et de confronter ces monuments est, selon nous, le guide le plus sûr. La ressemblance des médailles d'Elagabale avec celles d'Alexandre-Sévère, son cousin et son successeur, peut servir à les faire reconnaître, d'autant plus que la confusion des premières avec celles de Caracalla vient bien plus de la similitude des légendes du côté de la tête, que de quelque ressemblance dans les traits. Elagabale est surtout remarquable par la prédominance des lèvres. Les noms de *Varius*, de *Balsianus* et d'*Avitus*, qu'on lui donne quelquefois, ne se trouvent point sur ses médailles : Soemias sa mère, était femme de Sextus-Varius-Marcellus. Quelques historiens prétendent qu'Elagabale était fils de ce dernier, mais que Mesa, son aïeule, fit, à la mort de Macrin, répandre le bruit qu'il était fils de Caracalla, pour le présenter aux soldats comme un rejeton de la famille des Antonins. T—N.

rées, les vents, les météores, la chaleur et le froid, le baromètre, la hauteur des montagnes et la pente des fleuves, tout avait exercé l'attention de cet habile observateur; et il annonçait des découvertes, ou du moins des choses toutes neuves sur chacun de ces objets. Il avait vu des rapports entre la langue des Lapons et celle de la Hongrie et de la Chine; il assurait avoir trouvé une loi dans les variations du baromètre, etc. Mais Triesnecker, habile astronome de Vienne, ne put obtenir d'en voir même les manuscrits: les héritiers lui refusèrent cette satisfaction. L'observation du P. Hell fut le résultat principal de ce voyage; elle réussit complètement: elle fut annoncée par le canon du château de Wardeohus comme un événement important, et elle s'est trouvée en effet une des cinq observations complètes faites à de grandes distances, et où l'éloignement de Vénus changeant le plus la durée du passage nous a fait connaître la véritable distance du soleil et de toutes les planètes à la terre; époque remarquable dans l'histoire de l'astronomie, à laquelle se trouvera lié à juste titre le nom du P. Hell, dont le voyage fut aussi fructueux, aussi curieux et aussi pénible que ceux de la mer du Sud, de la Californie et de la baie d'Hudson, entrepris à l'occasion de ce célèbre passage de Vénus sur le soleil. (Voyez CHAPPE, VIII, 65, et COOK, IX, 529.) Le P. Hell avait eu des relations avec Mesmer; et frappé des résultats que celui-ci annonçait avoir obtenus en se servant de pièces d'acier aimanté que ce père lui avait communiquées, il crut pouvoir attribuer à l'aimant même la propriété de guérir les maladies de nerfs, et publia cette opinion, que combattit l'auteur du *Magnétisme animal*, pré-

tendant que ce qu'il nommait ainsi par analogie était distinct des propriétés de l'aimant. Après avoir contribué pendant une longue carrière à étendre les connaissances en astronomie, le P. Hell mourut à Vienne le 14 avril 1792. Nous indiquerons ici les principaux ouvrages qu'il a publiés: I. *Elementa algebrae Joannis Crivellii magis illustrata, et novis demonstrationibus et problematibus aucta*, Vienne, 1745, in-8°. II. *Adjumentum memoriae manuale chronologico-genealogico-historicum*, Vienne, 1750, in-16; 6^e. édition, 1789, in-16. III. *Elementa arithmeticae numericae et literalis*, 3^e. édition, ibid., 1763, in-8°. IV. *Ephemerides astronomicae ad meridianum Vindobonensem*, Vienne, 1757-1786, in-8°, avec gravure. Depuis 1769, le P. Pilgram, adjoint du P. Hell, avait soin de la rédaction de ces Ephémérides, qu'il a continuée après la mort du P. Hell jusqu'en 1793. L. A. Jungnitz a extrait de ce recueil les *Mémoires* fournis par l'astronome Hell, et les a publiés en allemand, Brestau et Hirschberg, 1791-1794, 4 vol. in-8°, avec gravure. V. *De la célébration de la Pâque*, Vienne, 1761, in-8°. VI. *Tabulae solares N. L. de la Caille, cum supplemento reliquarum tabularum*, ibid., 1763, in-8°. VII. *Tabulae lunares Tob. Mayer, cum supplemento reliquarum tabularum lunarium D. Cassini, de la Lande, et suis*, ibid. eod., in-8°. VIII. *De satellite Veneris*, ibid., 1765, in-8°. IX. *Observationes astronomicae ab anno 1717 ad annum 1752 factae et ab Augustin. Hallerstein Peckini Sinarum tribunalis mathematici praeside et mandarino collectae; ad fidem authographi Msti edidit*, ibid., 1768, in-4°. X.

De transitu Veneris ante discum solis die 3 jun., 1769. *Wardœhusii in Finnmarchiâ observato*, Copenhague, 1770; Vienne, 1770, in-8°. On trouve dans cette dissertation extraite des Ephémérides de Vienne pour 1772, les observations de plusieurs amateurs de l'astronomie sur cet événement remarquable, entre autres celles faites par Messier, la Caille, Short, Zanotti, Poleni, Ximenez, le cardinal de Luynes, etc., etc. XI. *De parallaxi solis ex observationibus transitus Veneris anni 1769*, Vienne, 1773, in-8°. Le P. Hell a voulu prouver dans cet ouvrage que la parallaxe moyenne du soleil est de 8" 70. La Lande a cru cependant qu'elle était un peu moindre. XII. *Methodus astronomica, sine usu quadrantis vel sectoris aut alterius cujusvis instrumenti in gradus circuli divisi, item sine notitiâ refractionis ope solius tubi instructi micrometro filari singula secunda indicante, et in apto ad hunc usum fulcro mobili applicati, elevationem poli cujusvis loci in continente siti accuratissimam definire*, ibid., 1774, in-8°, et traduit en allemand dans les *Mémoires sur diverses sciences*, Vienne, 1775, in-8°. XIII. *De la véritable grandeur que le diamètre de la pleine lune ou du soleil semble avoir à la vue simple*, ibid., in-8°. XIV. *Appendix ad Ephemerides anni 1777: Auroræ borealis theoria nova*, Vienne, 1776, in-8°, avec cinq gravures. Il n'en a été publié que le premier volume. XV. *Monumenta ære perenniora inter astra ponenda, primum Seren. Regi Angliæ Georgio III, altera viro cel. F. W. Herschel*, ibid., 1789, in-8°; il y en a une traduction allemande par L. A. Jungnitz, ibid., 1789, in-8°. Le P. Hell

publia aussi, pour l'année 1776, plusieurs almanachs, dont un dans le genre de celui de Gotha, un pour la noblesse, un autre pour les enfants; sur la physique, sur la chronologie, etc., etc. Schlichtegroll, dans son *Nécrologe* pour l'année 1792, vol. 1, pag. 282-303, a donné une notice très détaillée sur la vie et les travaux de ce savant astronome. — Un frère du P. Hell, ingénieux mécanicien à Schemnitz, inventa, pour les mines de Hongrie, une espèce de siphon à épuiser l'eau, décrit dans les *Voyages de Jars* et dans les *Mémoires de l'académie des sciences* en 1760 (Hist. pag. 160). Cette machine est remarquable en ce qu'elle élève l'eau à 96 pieds, en ne dépensant que le double de la quantité élevée, et présente d'autres circonstances curieuses. Voy. aussi le *Journal des savants* de juillet 1771, pag. 499. B—H—D.

HELLADIUS, grammairien égyptien, natif d'Antinoë, florissait sous Constantin-le-Grand, au commencement du iv^e. siècle. Il composa, en vers iambiques, une *Chrestomathie*, dont il ne nous reste que des fragments recueillis par Photius. A. Schott traduisit ces fragments en latin: Meursius les enrichit de notes; et ils furent publiés après la mort de ce dernier, à Utrecht, 1687, in-4°, et dans le 10^e. tome des *Antiquités* de Gronovius. Fabricius nous a donné, au tome ix de sa *Bibliothèque grecque*, pag. 504, une nomenclature curieuse des écrivains de l'antiquité cités dans ces fragments. Helladius avait écrit plusieurs autres ouvrages. Photius nous a conservé les titres des suivants: *Athènes; l'Egypte; la ville d'Antinoë; la Victoire; la Renommée; l'Exhortation*. — HELLADIUS, grammairien d'Alexandrie, vivait sous Théodose-le-jeune, vers le milieu du

v^e. siècle. Il composa un *Eloge* de cet empereur ; une *Description des bains de Constantin* ; un *Traité sur l'ambition*, et un *Lexique grec* des mots et des phrases spécialement usités dans la prose, dont Suidas s'est considérablement aidé pour composer le sien. Cet auteur est également cité par Socrate le scolastique. — HELLADIUS, évêque de Tarse, fut déposé dans le premier concile d'Ephèse ; et St. Cyrille refusa de le reconnaître dans l'amnistie. Il nous reste sept lettres de lui, recueillies par Chrétien Lupus. — HELLADIUS, évêque de Césarée, fut disciple et successeur de St. Basile, dont il écrivit la vie. Tillemont a signalé l'austérité de ses mœurs. — HELLADIUS, moine, puis archévêque de Tolède, fut auteur de divers ouvrages, et mourut le 18 février 615.

D. L.

HELLADIUS (ALEXANDRE), Grec de la Thessalie, vivait en 1722. Il s'est fait connaître par un ouvrage latin, assez curieux, sur l'état de l'Eglise grecque, et sur les raisons qui engagent les Grecs de notre temps à rejeter les traductions des Evangiles et des autres Ecrits canoniques faites en grec vulgaire. Il dédia son livre au czar ; et l'on y voit même un portrait de ce prince, dessiné par l'auteur. Cet écrivain s'excuse, avec beaucoup de naïveté, des fautes de langage qui pourraient, dit-il, se rencontrer dans son traité : « Je ne suis pas né dans le Latium, ajoute-t-il ; la langue latine et » est pour moi un idiome tout-à-fait » étranger. » Helladius habitait la ville d'Altorf, dans le territoire de Nuremberg ; et ce fut là qu'il mit au jour le volume dont nous allons présenter une courte analyse. Il est composé de dix-neuf chapitres. Les deux premiers traitent des imprimeries des Grecs, et des livres qui sont sortis de leurs pres-

ses (1). Ces chapitres renferment des détails bibliographiques intéressants, et qui font concevoir une grande admiration pour ce malheureux peuple grec, qui, dans sa détresse, ne néglige rien pour acquérir une instruction qu'on lui fait payer souvent au prix de la vie. Le 3^e., le 4^e. et le 5^e. chapitres nous donnent une idée exacte de l'état des études et des progrès des sciences en Grèce à cette époque. Dans le 6^e. et le 7^e., l'auteur grec réfute un grand nombre de préjugés répandus contre sa nation dans les villes les plus éclairées de l'Europe. Le 8^e. chapitre est relatif aux poètes grecs vulgaires. L'auteur cherche à prouver, par des exemples tirés de leurs écrits, que la langue parlée dans les îles et sur les côtes de la Grèce est presque barbare en comparaison de celle dont on fait usage sur le continent du même pays. Le 9^e. chapitre est consacré à la critique du style des versions grecques vulgaires des Livres saints ; le 10^e., à l'exposition d'une théologie assez raisonnable. Dans le 11^e., l'auteur s'écarte un peu des bornes de la modération à l'égard de la nation germanique, qu'il accuse, d'une manière expressive, de *mêler dans ses banquets le meurtre et le carnage*. Les chapitres 12^e., 13^e. et 14^e. renferment des observations sur le peu d'uniformité de la langue grecque moderne. Le 15^e. est un morceau de critique très remarquable, si l'on considère la position où se trouvait l'auteur : il est relatif à la version de Maxime Calliopoliote, qui parut en 1638, et à l'excommunication de Cyrille Lucar, dont l'auteur cite une lettre fort curieuse, en ce qu'elle prouve que ce patriarche n'était pas plus de la communion grecque ou romaine que

(1) Voyez le *Journal des savants* de 1716, page 130 et suiv.

Calvin. Le 16^e. chapitre contient la biographie d'un personnage singulier, appelé *Séraphin*, de Mytilène. Enfin, les trois derniers chapitres de cet ouvrage sont employés à remplir son véritable objet. Ils méritent d'être lus par les amateurs de la philologie sacrée. Or voici le titre exact de cet ouvrage, qui contient tant de choses : *Status præsens Ecclesiæ græcæ ; in quo etiam causæ exponuntur cur Græci moderni Novi-Testamenti editiones in græco-barbarâ linguâ factas acceptare recusent : præterea additus est in fine status nonnullarum controversiarum*, Altorf, 1714, in-12. Les controverses qui terminent cet ouvrage ne sont d'aucun intérêt. Mais ce qu'il y a de remarquable dans ce livre d'un sujet des Turcs, c'est que l'auteur, qui n'avait pas craint de dédier son ouvrage à l'empereur de Russie, ne craint pas non plus de montrer, partout où l'occasion s'en présente, le plus grand mépris pour les mœurs des Russes de cette époque. Ce trait de courage honore l'écrivain ; mais il fait aussi l'éloge du prince d'une manière bien plus délicate et plus ingénieuse que la flatterie n'eût pu le faire dans la plus belle dédicace. G. F.—R.

HELLANICUS, de Mitylène, dans l'île de Lesbos, naquit la première année de la LXXI^e. olympiade, l'an 495 avant J.-C. Il y avait peu de temps que l'usage de la prose était connu ; car Phérécydes, de Samos, et Cadmus, de Milet, qui l'employèrent les premiers dans des ouvrages de longue haleine, étaient contemporains de Cyrus, qui mourut l'an 529 avant J. - C. Elle fut d'abord consacrée à écrire l'histoire, c'est-à-dire, à recueillir les traditions populaires, vraies ou fausses, et les faits qui étaient attestés par des inscriptions ou par d'autres monuments. Hellanicus suivit l'exem-

ple de ses devanciers : ignorant, comme eux, l'art de tracer un plan et de se ménager des transitions, il avait traité séparément l'histoire de chaque peuple et de chaque ville. C'est pourquoi on trouve souvent cités dans les anciens, ses *Argoliques*, ses *Persiques*, ses *Lydiaques*, etc., qui n'étaient vraisemblablement que des parties détachées d'un même ouvrage : il avait traité les événements qui s'étaient passés depuis la guerre de Perse jusqu'à celle du Péloponnèse ; et c'est pour rectifier les erreurs dans lesquelles il était tombé, que Thucydide a placé, dans son premier livre, une digression qui mérite d'être étudiée avec soin. Les fragments d'Hellanicus ont été recueillis par Ch. Sturz, et imprimés à Leipzig, 1787, in-8°. C—R.

HELLOT (JEAN), né à Paris le 20 novembre 1685, fut d'abord destiné à l'état ecclésiastique, qu'il allait embrasser, lorsque des notes sur la chimie, qu'il trouva dans les papiers du docteur Hellot, son aïeul, décidèrent sa vocation pour les sciences. Il se livra avec ardeur à l'étude de la chimie, et fit bientôt connaissance avec le savant Geoffroy, qui, en 1729, devint son parent. Un voyage qu'Hellot fit en Angleterre, pour perfectionner ses connaissances, lui fournit l'occasion de se lier avec plusieurs membres très instruits de la société royale de Londres, à laquelle il ne tarda pas à appartenir, ainsi qu'à l'académie des sciences, où, en 1735, il était entré en qualité d'adjoint-chimiste. Il ne fut pas étranger à la découverte que Duhamel et Gross firent du procédé par lequel on obtient l'éther, et que Froben, son auteur, avait soigneusement tenu secret. On lui doit plus particulièrement une belle analyse du zinc, sur lequel il donna deux Mémoires à l'académie en 1735. Il expliqua la

propriété qu'a le nitre d'exhaler une vapeur rouge, par des raisons très concluantes, qu'il communiqua à cette société savante en 1736. Après un si honorable début, Hellot ne cessa de s'occuper de divers travaux très estimables, tels que les encres sympathiques; le phosphore, connu sous le nom de Kunckel; le sel de Glauber; le sel marin; nos poids et nos mesures, dont la réforme était si importante; la pâte de la porcelaine; les teintures, les mines, etc. Le plus important de ses ouvrages est celui auquel il préluda par deux Mémoires lus à l'académie en 1740 et 1741, et qui a pour titre : *Art de la teinture des laines et des étoffes de laine au grand et au petit teint*, 1750, 1 vol. in-12. On lui doit aussi une excellente traduction du *Traité* allemand, qu'il a beaucoup perfectionné, de Ch.-André Schlutter, *de la fonte des mines et des fonderies*, Paris, 1750-53, 2 vol. in-4°. Par la nouvelle forme qu'il donna à cet ouvrage, par ses additions importantes, il en fit, à proprement parler, un traité aussi neuf que complet. Le Recueil de l'académie des sciences contient plusieurs de ses *Mémoires*. Il avait en outre rédigé la Gazette de France, de 1718 à 1732. Gai et spirituel, désintéressé et véridique, Hellot eut des amis distingués, et fut généralement recherché. Il se maria vers la fin de sa carrière, en 1750, et mourut, d'une seconde attaque d'apoplexie, le 15 février 1766.

D—B—S.

HELME (Mistriss ELISABETH), Anglaise, morte en 180..., est auteur de quelques romans intéressants, et d'ouvrages divers adaptés à l'éducation, tous écrits avec clarté et simplicité, et qui ont eu du succès. Nous ne citerons que les suivants : I. *Louise ou la chaumière dans le marais*, imprimé

pour la septième fois en 1801, 2 vol.; traduit en français, 1787, 1 vol. in-12, 2 vol. in-18. II. *Abrégé des Vies de Plutarque*, 1794, in-8°. III. *Promenades instructives dans Londres et les villages adjacents*, 1798, 2 vol. in-18; et 1800, 1 vol. in-12. IV. *Instruction maternelle, ou conversations de famille sur des sujets moraux et intéressants*, 1802, 2 vol. in-18; 3^e. édition, Londres, 1810, in-12. V. *St.-Clair des Iles, ou les exilés à l'île de Barra, tradition écossaise*, 1804, 4 vol.; traduit librement en français, par M^{me}. de Montolieu, 1809, quatre volumes in-12. Ce roman est aussi traduit, par extrait, dans la *Bibliothèque britannique*. VI. *Histoire d'Angleterre*, racontée par un père à ses enfants. VII. *Histoire d'Écosse*, 1806, 2 vol. in-12. On a publié depuis sa mort : VIII. *Madelène, ou la pénitente de Godstow, roman historique*, 3 vol. in-12. IX. *Les temps modernes, ou le siècle où nous vivons*, 1815, 3 vol. in-12. X—S.

HELMERS (JEAN-FRÉDÉRIC), poète hollandais, est mort à Amsterdam, sa ville natale, le 26 février 1813, âgé de quarante-six ans. Son principal ouvrage est un poème en six chants, intitulé : *La nation hollandaise*, Amsterdam, 1812, in-8°. Il y célèbre ses compatriotes, sous le rapport de leur caractère moral, du service militaire de terre et de mer, de la navigation et du commerce, de la culture des sciences, et de celle des arts. La partie technique de la versification, la diction et le style, méritent également des éloges. Dans le deuxième chant, le poète gémit de la décadence de sa nation, courbée alors sous un joug étranger; mais il augure que cette humiliation n'est que passagère : l'ombre de Vondel, le coryphée des poètes

hollandais , lui apparaît , et lui pré-sage un *astre réparateur*. La censure impériale exigea , dans cet endroit , une note : elle annonce que cet as-tre réparateur a lui , et que c'est *Buonaparte* ; et le lieutenant-colonel inspecteur de la librairie en Hollande , C. von Romer , a eu la bonhomie de signer , au bas de la page , que c'est par ordre de la direction générale de la librairie de Paris , que cette note a été placée , depuis la mort de l'au-teur , survenue pendant l'impression.

M—ON.

HELMFELD (SIMON GRUNDEL baron d'), sénateur feld-maréchal de Suède , célèbre dans ce pays par sa bra-voure et ses exploits , naquit à Stock-holm , en 1617 : il entreprit plusieurs voyages , et commença sa carrière mi-litaire en Allemagne , sous le fameux Torstenson ; mais il se distingua sur-tout en Pologne pendant les campagnes difficiles que Charles X fit dans ce pays. Helmsfeld fut chargé , en 1656 , de la défense de Riga , que les Russes assiégèrent peu après : il se maintint dans cette place malgré les attaques violentes de l'ennemi , malgré les bles-sures qu'il reçut , et malgré la famine et la peste qui régnèrent à-la-fois. Il eut , pendant quelques jours , vingt-un cadavres dans sa maison , parmi les-quels étaient ses trois fils. Les Russes ayant levé le siège , il les poursuivit et remporta sur eux une victoire si-gnifiée. Ce héros était avancé en âge , et vivait dans le repos ; lorsque de nouveaux dangers l'appelèrent ; il suivit Charles XI dans la guerre con-tre les Danois , et reçut le commande-ment d'une partie de l'armée suédoise à la bataille de Landscron , qui eut lieu le 14 juillet 1677. Une balle l'atteignit à la poitrine et mit fin à ses jours. Son corps , conduit à Stockholm , fut dé-posé solennellement dans la cathé-

drale de cette ville. Helmsfeld cultivait les lettres et encourageait les talents. Il fit don à l'université d'Upsal d'une somme considérable pour secourir un certain nombre d'étudiants dénués de fortune. — Son fils Gustave d'HELM-FELD , baron de Nyenhusen , né le 10 novembre 1651 , a mérité une place parmi les enfants célèbres et les sa-vants précoces. Dès l'âge de dix ans il savait le latin , le grec , l'hébreu et les neuf principales langues vivantes de l'Europe ; avait des connaissances étendues en mathématiques et même en théologie , au point d'étonner les docteurs assemblés au synode de Nar-va. A l'âge de dix-huit ans , il soutint avec la plus grande distinction , à l'u-niversité de Leyde , une thèse publi-que *De occupatione* , fut reçu l'année suivante assesseur au tribunal suprême de Wismar , où il devint ensuite sénateur , avec le titre de conseiller du roi de Suède. Il mourut à Thorn , dans sa 23^e. année , le 27 mars 1674. (Voyez le *Princeps græcè doctus* de G. H. Goetze , ou les *Nova litteraria Germ.* de 1704 , page 95.)

C—AU et C. M. P.

HELMONT (JEAN - BAPTISTE VAN) , fameux médecin brabançon , né à Bruxelles en 1577 , et mort le 30 décembre 1644 , était issu d'une famille noble et même illustre ; il pre-nait le titre de sieur de *Royenbroch* , *Mérode* , *Orischot* , *Pellines* , etc. , fiefs que lui avaient transmis ses aïeux. Renonçant aux emplois éminents aux-quels semblaient l'appeler son rang et sa fortune , il embrassa la profession de médecin , malgré la vive opposition de sa mère (Marie de Stassart) , et d'un oncle paternel qui lui tenait lieu de son père qu'il avait perdu au ber-ceau (1). Son ardeur pour l'étude fut

(1) Les lettres dans lesquelles il fait valoir , ou-près de sa mère , les motifs qui l'engageaient à

telle, qu'avant l'âge de vingt ans, il possédait une érudition des plus étendues, puisée dans les écrits des médecins grecs, latins et arabes, dont à vingt-deux ans il avait commenté la plupart des ouvrages. Un esprit inventif, une imagination active mais déréglée, un penchant irrésistible vers les idées paradoxales, devaient entraîner le jeune Van-Helmont dans une fausse direction : sa tête n'était point faite pour l'étude des sciences physiques par la voie de l'examen. Des lectures continuelles en firent un érudit ; mais le manque absolu de connaissances résultant d'observations pratiques, et la trempe même de son esprit, s'opposèrent à ce qu'il devînt jamais un vrai savant. En effet, amant du merveilleux, crédule jusqu'à la superstition, il s'infatuait d'hypothèses erronées et absurdes, qu'il défendait à l'aide d'une imagination féconde en images et d'une métaphysique vague et subtile. Ses professeurs, éblouis par ses qualités brillantes, le jugèrent bien plus favorablement que n'a fait la postérité ; car à peine avait-il achevé sa licence (1) qu'ils lui conférèrent la chaire de chirurgie dans l'université. Van-Helmont l'occupa pendant quelque temps, enseignant ce que, de son propre aveu, il ne savait point. La lecture des anciens lui avait fait remarquer l'in vraisemblance de plusieurs de leurs théories sur la nature et la cure des maladies ; le galénisme surtout lui semblait présenter de grands défauts en ce genre : il au-

nonça le projet d'opérer une réforme ; elle l'aurait couvert de gloire s'il eût été assez raisonnable pour en choisir les éléments dans l'étude fidèle de la nature : l'on verra bientôt que les moyens qu'il employa, rendirent son entreprise ridicule plutôt qu'utile. Au moment où le jeune professeur allait commencer ses travaux réformateurs, il en fut détourné pour long-temps par un événement fort simple, mais qui n'en troubla pas moins toutes ses idées. Tourmenté par une gale qu'il n'avait pu guérir en suivant des recettes vantées dans les livres, et qu'il fit disparaître lorsqu'il eut employé le soufre, Van-Helmont se dégoûta tout-à-coup de la médecine, qu'il taxa de science incertaine, tandis qu'il n'aurait dû voir dans cet événement que l'ignorance de ses prédécesseurs. Dès-lors il abjura sa profession, jusqu'à témoigner un vif repentir d'avoir dérogé pour ainsi dire à sa noblesse par le choix d'un tel état. Dans son dépit, l'ex-médecin résolut de quitter sa patrie, pour n'y plus rentrer : il fit don de ses biens à sa sœur ; et, pour mettre le comble à son mépris pour la médecine, il dissipa tout l'argent qu'il avait retiré de la vente de ses écrits. Après avoir erré pendant dix ans, Van-Helmont rencontra un empirique, sans lettres, qui lui donna quelques notions de chimie expérimentale : il prit goût pour cette science, avec son emportement ordinaire ; et à l'exemple de Paracelse qu'il choisit pour modèle, il se mit à chercher dans la chimie le remède universel. Quelques préparations médicinales, obtenues en opérant sur les fossiles, les animaux et les végétaux, lui parurent renfermer les vertus suffisantes pour composer sa panacée. Ces succès rendirent à Van-Helmont son ancienne passion pour la médecine : mais c'était une médecine nou-

suivre la médecine de préférence à toute autre carrière, sont écrites en flamand, mais avec une énergie remarquable. Elles existent encore dans la bibliothèque d'un arrière-neveu de Van-Helmont.

(1) C'est à tort que plusieurs biographes ont avancé que, dès cette époque, il avait été reçu docteur. L'assertion est controuvée : ce grade se donnait très rarement à Louvain, et long-temps après la licence, seulement à des hommes qui s'en étaient rendus dignes par leurs travaux dans l'université.

velle, et toute de sa création; il s'intitula *medicus per ignem*, faisant allusion par-là à la source d'où sortaient ses remèdes. Van-Helmont s'étant alors marié avec une demoiselle noble et riche, se retira dans la petite ville de Vilvorde, à deux lieues de Bruxelles. Là, renfermé dans son laboratoire, il s'occupa de ses travaux chimiques jusqu'à la fin de ses jours, se vantant d'avoir trouvé le moyen de prolonger la vie et la santé; écrivant des théories extravagantes sur l'organisation intellectuelle et physique du genre humain, sur les causes et le traitement de nos maladies. Van-Helmont ne connaissait point les principes élémentaires de la chimie, science alors encore au berceau: il ignorait même l'art de manipuler; en sorte que son noviciat dans ses expériences, fut long, et qu'il y courut souvent risque de perdre la vie; au milieu des explosions, des expansions gazeuses qui s'opèrent inopinément pour l'ignorant qui, procédant au hasard, ne les saurait prévoir. Ce chimiste finit cependant par devenir un habile manipulateur, et découvrit l'huile de soufre *per campanum*, le laudanum de Paracelse, l'esprit de corne de cerf, celui de sang humain, le sel volatil huileux, et beaucoup d'autres préparations chimiques, qui, selon lui, devaient remplacer les remèdes galéniques. Ce fut l'époque où il prit à tâche de renverser les doctrines admises par les écoles. Plusieurs des critiques de Van-Helmont étaient sans doute fondées; mais ce qu'il proposait à son tour, était moins raisonnable encore. Selon Van-Helmont, il existe en nous deux principes, ayant des degrés divers d'intelligence; ce sont des êtres abstraits qu'il nomme, le premier *duumvirat*, et le second *archée*. Ces deux puissances se partagent l'empire

du corps humain; mais le *duumvirat* agit avec plus de despotisme et de pouvoir: il siège dans l'estomac et dans la rate, préside à toutes les actions de l'ame, dont la demeure est aussi dans l'estomac et la rate; le *duumvirat* résulte d'un accord, d'un concours d'action entre ces deux viscères, et se compose de l'intelligence ou force sensitive, et de l'intelligence propre à l'esprit immortel. Or, le *duumvirat* est en même temps l'ame et la matière. L'on voit que les idées les plus contradictoires, les plus absurdes, déshonorent ce système. Bientôt la religion est invoquée pour expliquer ces contradictions: « Nous avons, dit Van-Helmont, une ame brute qui préside aux actes de nos organes; cette ame est devenue mortelle depuis qu'Eve pécha: c'est l'archée. Le *duumvirat*, seul, recèle l'ame immortelle, et reçoit d'elle sa suprême intelligence. » A l'époque où vivait le médecin brabançon, les médecins se perdaient en spéculations sur le siège de l'ame, et cherchaient à expliquer ce qui est incontestablement au-dessus de l'entendement humain: Van-Helmont, qui ne connaissait ni la circulation du sang ni la propriété irritable de la fibre musculaire, trompé par les phénomènes qui en résultent, raisonne souvent en matérialiste, tout en croyant à la spiritualité de l'ame. Il refuse au cerveau l'honneur de donner asile à l'ame, parce que, selon lui, ce viscère ne contient point de sang: l'ame habite l'estomac; car, dès qu'on reçoit une mauvaise nouvelle, l'on perd l'appétit. Est-on affamé? l'on ne rêve que festins, parce que l'estomac médite sur le besoin qu'il éprouve. L'ame, divisée en deux puissances dans le *duumvirat*, partage son empire en deux: l'orifice supérieur de l'estomac est le siège de l'un, et le pylore ou la

rate (que l'auteur confond) est le chef-lieu de l'autre. Le premier gouverne despotiquement la tête, et préside au sommeil, à la veille, à la folie, au délire, etc.; le second régit le ventre, la vessie, l'utérus, la génération, etc. Est-on malade, si le médicament envoyé au duumvirat, est convenable, celui-ci le savoure, et le dirige vers l'organe lésé. Venons maintenant à l'archée: ce principe intelligent commande à la matière; il la modifie; il s'en enveloppe, pénètre dans les parties les plus intimes; il préside au goût, à l'odorat, à la digestion, à la nutrition et à la réparation: cet archée se passionne, s'irrite si les choses ne se sont point passées dans l'acte de l'assimilation des aliments, selon ses volontés; de là, les maladies contre lesquelles l'archée se met en défense. Les médicaments relèvent ou diminuent ses forces, selon la situation de l'archée. Indépendamment de cet être intelligent et fort, il existe, sous sa dépendance plusieurs petits archées, agents inférieurs, chargés du soin d'un département, dans lequel ils sont tenus de résider. Ainsi le cerveau, le foie, l'utérus, etc. ont leurs petits archées. Le chef suprême leur envoie ses ordres, auxquels ils sont tenus de se conformer: dans ce cas, la santé n'éprouve aucun trouble; mais la moindre désobéissance détruit l'harmonie de nos fonctions. Ainsi l'archée, tantôt intelligent comme l'ame, gouverne la matière, et tantôt imprévoyant comme celle-ci, est exposé aux mêmes vicissitudes. Tel est, en abrégé, le système de Van-Helmont, qui eut des partisans, des sectateurs après lui, mais que les modernes rangent parmi les rêveries. Ce médecin, pendant plus de 30 ans qu'il habita Vilvorde, ne quitta point son laboratoire; il assure cependant,

dans ses ouvrages, qu'il guérissait plusieurs milliers de malades par an. Il est à croire que ceux qui venaient le consulter dans son cabinet, ne souffraient que dans leur imagination. Van-Helmont, lorsqu'il annonça les merveilles opérées par sa chimie, y croyait de bonne foi; car c'était un homme d'honneur, qu'il faut bien se garder de confondre avec les charlatans: il ne voulait ni argent ni honneurs; il refusait le salaire qui lui était offert et pour ses conseils et pour ses préparations. Il ne voulut point accepter les offres brillantes des empereurs Rodolphe II, Mathias et Ferdinand II, qui, pour l'attirer à Vienne, lui proposaient des dignités et des richesses. Il préféra l'indépendance de son laboratoire. Toutefois, malgré la science qu'il croyait avoir, et la vertu de ses remèdes chimiques, Van-Helmont eut la douleur de ne pouvoir préserver quatre de ses enfants, ainsi que sa femme, moissonnés par des maladies diverses. Lui-même, n'étant âgé que de soixante-sept ans, périt victime de sa doctrine, ayant refusé de se faire saigner dans une violente pleurésie. Lorsqu'il sentit approcher sa dernière heure, il remit tous ses manuscrits à son fils, François-Mercure, en lui recommandant de les réunir et de les faire imprimer s'il le jugeait utile. Le célèbre Elzevir fut chargé de l'impression du recueil des œuvres de Van-Helmont, sous ce titre: *Ortus medicinæ, id est initia Physicæ inaudita, progressus medicinæ novus, in morborum ultionem ad vitam longam*, Amsterdam, 1648, 1652, in-4°. Venise, 1651, in-fol. Cette même collection des œuvres de Van-Helmont a depuis été souvent réimprimée, sous le titre d'*Opera omnia*, et traduite, en hollandais, en français et en anglais. La meil-

leure édition est la seconde qui fut publiée par Elzevir, en 1652; la plupart des autres, celle de Venise surtout; sont infidèles et contiennent des additions étrangères à l'auteur. Nous ne donnons point ici la liste des ouvrages que publia Van-Helmont de son vivant, puisqu'ils sont tous compris dans le recueil de ses œuvres, et qu'ils n'ont pas été réimprimés séparément. Nous indiquerons seulement: I. *Febrium doctrina inaudita*, Anvers, 1642, in-8°. II. *De magneticâ vulnerum naturali et legitimâ curatione*, contrâ Joh. Roberti, Soc. Jesu, Paris, 1621, in-8°. Un autre médecin, R. Goclénius, avait aussi fait un traité sur les guérisons magnétiques, et répondu au P. Roberti, qui l'avait combattu. La dispute était devenue très vive de part et d'autre: Van-Helmont, en soutenant avec ce médecin la réalité des guérisons magnétiques naturelles, prit parti contre le jésuite, qui niait les unes et attribuait les autres au démon: mais il crut pouvoir les expliquer plus naturellement encore que Goclénius, auquel il reprocha d'avoir confondu la *sympathie* avec le *magnétisme*, propriété occulte, appelée ainsi, dit-il, à cause de son analogie avec l'aimant, et en vertu de laquelle le monde visible est gouverné par le monde invisible. On voit combien ce système a d'analogie avec le mesmérisme. (Voy. Jacq. HOWELL, et ROBERTI.) Depuis long-temps les érudits seuls lisent les écrits de ce médecin, qui ne figurent dans les bibliothèques que comme un monument historique, utile aux professeurs, aux auteurs et surtout aux critiques. Van-Helmont, ne sachant garder en rien aucune mesure, était insultant et dur envers ceux de ses confrères qui n'admettaient point sa théorie: il prenait auprès du public un ton d'enthousias-

me et d'inspiration; qui n'imposa que trop à ses contemporains. Il avait plus d'instruction et de talent que Paracelse, auquel on le comparait souvent. Après sa mort, il eut le sort de celui qu'il avait pris pour modèle: la postérité range l'un et l'autre dans la classe des visionnaires; et non dans celle des vrais savants. Van-Helmont a néanmoins rendu des services essentiels aux sciences physiques, comme l'a reconnu Cabanis; et l'on doit, en jugeant ses ouvrages, songer à l'époque où il les composait. F—R.

HELMONT (FRANÇOIS-MERCURE, baron VAN), fils du précédent, né dans la Belgique et probablement à Vilvorde en 1618, hérita du goût de son père pour les sciences occultes, et étudia aussi la médecine, mais d'une manière superficielle. Il s'appliqua davantage à la chimie, parce qu'elle lui donnait le moyen de passer pour le possesseur de recettes merveilleuses, et de se procurer par-là de l'argent et de la réputation, deux choses qu'il paraît avoir préférées de beaucoup à la science. Doué d'un esprit singulier et très vif, il apprit dans sa jeunesse les procédés de tous les arts libéraux et de presque tous les métiers; aussi savait-il peindre, graver, tourner, et même faire de la toile et des souliers. Il se joignit à une caravane de Bohémiens pour connaître leur langue et leurs usages, et parcourut avec eux une partie de l'Europe. Il fut arrêté en Italie, sans doute pour avoir tenu quelques propos indiscrets, et jeté dans les cachots de l'inquisition. Rendu à la liberté, il vint en Allemagne, où il publia qu'il avait retrouvé la langue que tout homme parlait naturellement, avant la corruption de l'état social et alla jusqu'à prétendre qu'un muet de naissance en articulerait les caractères à

la première vue. On ne peut trop s'étonner que le célèbre Leibnitz ait ajouté foi à cette rêverie, et qu'il ait conservé de l'estime pour ce visionnaire, malgré la bizarrerie de ses idées. F. M. Van-Helmont se donnait le titre de *Chercheur*; et l'électrice d'Hanovre disait qu'il ne s'entendait pas lui-même. Il croyait ou feignait de croire à la métempsychose, à la panacée universelle, à la pierre philosophale; et comme ses libéralités, ses profusions mêmes, semblaient peu compatibles avec la médiocrité de sa fortune, on lui a supposé le secret de faire de l'or. Il mourut, en 1699, à l'âge de quatre-vingt-un ans, non à Cologne, comme le dit Moréri, mais à Cölln sur la Sprée, l'un des faubourgs de Berlin (1). La mort de cet homme, qui avait joué un rôle assez marquant, ne fut presque pas aperçue. Leibnitz, qui lui a supposé une magnifique épitaphe, se plaint qu'on l'eût sitôt et si facilement oublié. « Ce bon M. » Van-Helmont, dit-il, est délogé » sans trompette et sans carillon; » mais j'espère que sa cousine ne laissera pas de lui faire faire des ob- » sèques dans quelque église. S'il n'y » en avait pas d'autres, on pourrait » peut-être obtenir dispense à Wol- » fenbutel pour les faire dans la cha- » pelle du jardin de Saltzdulen, où M. » le duc le voulait ensevelir vivant. » Van-Helmont publia les ouvrages que son père avait laissés en manuscrit, sous ce titre: *Opuscula medica inedita*, Amsterdam, Elzevir, 1648, in-4°; mais on lui reproche de n'avoir pas donné à cette édition tous les soins dont il était capable. (V. l'article précédent.) On a de lui : I. *Alphabete*

*verè naturalis hebraici brevissima delineatio quæ simul methodum sup-
peditat juxta quam qui surdi nati
sunt, sic informari possunt, ut non
alios saltem loquentes intelligant,
sed et ipsi ad sermonis usum perve-
niant*, Sulzbach, 1667, in-12 de 34
et 108 pages, avec 36 planches, dont
les 33 premières représentent les
mouvements de la langue dans la
bouche, pour l'articulation de chaque
consonne. C'est dans ce livre, dont il
existe des traductions en allemand et
en hollandais, qu'il cherche à prou-
ver que l'hébreu est une langue si na-
turelle aux hommes, que les caractères
en sont comme nés avec eux, puis-
que la forme de chaque lettre, dans
l'alphabet hébreu, n'est, selon lui,
que la représentation de la position
des organes vocaux, nécessaire pour
la prononcer. On a reproduit de nos
jours, l'idée bizarre de chercher dans
la langue hébraïque et dans la Genèse
l'art de faire parler les sourds-muets.
(Voy. l'article FABRE D'OLIVET dans
la *Biographie des hommes vivants*.) II. *Opuscula philosophica quibus con-
tinentur principia philosophiæ an-
tiquissimæ et recentissimæ, item
philosophia vulgaris refutata; qui-
bus subjecta sunt cc problemata de
revolutione animarum humanarum*,
Amsterdam, 1690, in-12. C'est le
recueil de la doctrine de Van-Helmont;
et on peut juger, par le titre, de toutes
les bizarreries qu'elle renferme. III. *Seder olam, sive ordo sæculorum,
historica enarratio doctrinæ*, 1695,
in-12 de 196 pages. Reimmaun (*His-
tor. atheismi*) dit qu'il n'a point paru,
depuis l'invention de l'imprimerie, de
livre aussi rempli d'absurdités, d'i-
dées singulières et contraires à la foi.
IV. *Quædam premeditata et consi-
derata cogitationes super quatuor
priora capita libri primi Moïsis, Ge-*

(1) Il y a encore d'autres variantes sur ce point.
J. G. Wachter pense que Van-Helmont mourut à
Emmerick en décembre 1698; Foppens le fait
mourir en Suisse.

nesis nominati, Amsterdam, 1697, in-8°. rare. Dans l'avertissement, l'auteur annonce un autre ouvrage qui devait contenir ses réponses aux questions que lui avait adressées un jeune sourd-muet de naissance, qui, formé par la méthode de Conrad Amman (*Voy. AMMAN*), était parvenu à lire la Bible en hébreu, à l'aide de la version interlinéaire d'Arias Montanus. C'est, comme on le pense, un tissu d'idées paradoxales, indignes d'aucun examen sérieux. V. Plusieurs opuscles en allemand et en hollandais, dont l'un traite d'un *Remède souverain contre la peste*, un autre, de l'*Enfer*, etc. Dans quelques dictionnaires on a distingué F. Van-Helmont, d'un baron de même nom, *vrai illuminé*; mais il est certain que c'est le même personnage. (*V.*, pour plus de détails; *l'Histoire de la folie humaine*, par Adelung, tom. iv, pag. 294-325. W—s.

HÉLOÏSE, ou *Louise*, était nièce de Fulbert, chanoine de Paris, aumônier du roi Henri I. Belle, mais surtout spirituelle, elle se livra avec ardeur à l'étude des sciences, et se fit un nom dans le monde, dès sa première jeunesse, par une érudition, rare chez les femmes, plus rare encore dans le temps où elle vécut. Elle possédait à-la-fois la science de la philosophie et les langues latine, grecque et hébraïque. Après avoir été maîtresse, ensuite femme d'Abailard, elle devint religieuse, puis prieure au couvent d'Argenteuil; enfin première abbesse du Paraclet, où elle mourut, le 17 mai 1164, âgée de soixante-trois ans, et vingt-deux ans après son mari. Le nom d'Héloïse réveille une foule de sentiments et de pensées; c'est un des personnages du *xii^e* siècle, que nous connaissons le plus, mais non pas le mieux. La première

partie de sa vie, livrée aux égarements d'une passion ardente, l'accuse; la deuxième l'absout et l'honore: mais c'est à ses erreurs surtout qu'elle doit sa célébrité. Les gens du monde la voient comme une espèce de figure poétique; ils l'aiment et la jugent d'après des romans où il n'y a d'elle qu'un amour déjà condamné par la société, avant d'être devenu sacrilège dans le cloître; mais rien de ce qui fait le mérite de cet esprit distingué, et de ce grand caractère que sa vie révèle à qui l'a dépouillée des fictions. Défigurée par les poètes et les romanciers, elle l'est aussi par le critique Bayle, dont la mauvaise foi poursuit dans Héloïse le catholicisme et les cloîtres. On ne rapportera point ici l'histoire de ses amours et de ses malheurs (*Voy. ABAILARD*); mais ceux qui voudront la bien connaître chercheront dans ses lettres originales ce qui peut pallier ses fautes. On est prêt à pardonner les torts d'Héloïse à l'excès; même à la constance de son amour: on ne l'excuse point, mais on conçoit qu'égarée par la lecture des anciens philosophes, elle ait pu préférer la gloire de son amant à son propre honneur en refusant de l'épouser, lorsqu'on pense qu'elle sacrifiait, avec l'honneur, les intérêts mêmes de sa passion; lorsqu'on la voit marcher à l'autel, portant dans ses mains l'ordre qu'elle en a reçu d'Abailard, prononcer ses vœux dans l'éclat de la jeunesse et de la beauté, et se séparer du monde, parce que son époux n'y pouvait plus vivre, quoiqu'éclairée sur la défiance injurieuse de cet époux (on sait qu'Abailard exigea que la profession d'Héloïse précédât la sienne); lorsqu'on l'entend dire: « Dieu le sait, si » tu t'étais précipité dans les flammes, » je n'aurais pas hésité à t'y suivre; »

Ego autem (Deus scit) ad vulcania loca te properantem præcedere vel sequi pro jussu tuo minimè dubitarem (Epist. I); « car mon ame n'était » point avec moi, mais avec toi; » *non enim mecum animus meus, sed tecum erat* (ibid.) Après la mort d'Abailard, Héloïse obtint de Pierre le vénérable, la translation du corps de son mari au Paraclet, et le reçut le 16 novembre 1142. Elle y vécut encore vingt-deux ans, mais sans aucune communication avec le monde: elle cessa d'écrire à ses amis; elle ne parla plus que pour prier et pour instruire, cessa même de prononcer le nom d'Abailard, et ne s'entretint du passé qu'avec Dieu seul. C'est alors qu'elle embrassa avec ardeur toutes les austérités de la règle de St.-Benoit: les *Constitutions* ou réglemens de vie qu'elle donna elle-même à ses religieuses, l'attestent d'une manière qui étonne l'imagination, et force d'avouer que si jamais l'amour n'a obtenu de plus grands efforts du cœur d'une femme, le repentir n'a jamais honoré la foi par une plus grande expiation. Adorée des saintes filles du Paraclet; objet de l'édification du monde, et de l'amitié de Pierre le vénérable; comblée des bienfaits des princes, bienfaits que les papes s'empressaient de confirmer, Héloïse mourut enfin après avoir rempli la tâche de la pénitence. Elle fut réunie à son mari, dans le tombeau, comme elle l'avait demandé: on crut dans le temps, et plusieurs savants assurèrent qu'Abailard ouvrit les bras pour la recevoir lorsqu'on voulut la déposer auprès de lui. (V. Bayle sur ce prétendu miracle.) Dans les translations diverses du monument qui renfermait les cendres de ces deux époux, on a respecté leur vœu, et on ne les a jamais séparés. Du Musée des monuments français, où elles

avaient été déposées lors de la spoliation des églises, ces dépouilles viennent d'être transférées au cimetière du P. la Chaise (mars 1817). Héloïse a mérité un nom parmi les femmes françaises qui ont écrit, par ses lettres latines; imprimées avec celles d'Abailard: la latinité en est élégante pour son siècle; le style en est animé, énergique: tout ce qui part du cœur y est véhément et naturel; mais un abus d'antithèses et d'oppositions trop soutenues décele l'admiratrice de Sénèque et l'élève des écoles de ce temps: elle cite tour à tour les poètes latins et les Pères de l'Eglise, qu'elle possède également bien. C'est dans les deux premières lettres que se trouvent ces tableaux des combats entre la ferveur religieuse et les souvenirs d'un sentiment qu'elle réprouve; cette opposition de la paix du cloître avec l'agitation du cœur de la cénobite, dont Pope a tiré un parti si heureux dans sa fameuse épître d'Héloïse, tant de fois paraphrasée par des imitateurs. L'épître française de Colardeau est loin du mérite de l'original anglais; il affaiblit dans les plus beaux passages l'expression énergique de Pope; et cependant cette imitation poétique a fait en France la réputation de son auteur, dont elle est le meilleur ouvrage. La troisième lettre originale d'Héloïse n'est plus adressée à l'amant, mais à l'abbé de Saint-Gildas; elle n'est remplie que de projets d'institutions pour le Paraclet, et de discussions savantes sur les règles monastiques, appuyées des passages des SS. PP. V—z.

HELISHAM (RICHARD), médecin anglais du XVIII^e. siècle, professeur de médecine et de philosophie naturelle à l'université de Dublin, est auteur d'un cours de leçons sur la philosophie naturelle, qui ont été publiées après sa mort par le docteur Bryan

Robinson, 1739, in-8°. Ces leçons sont au nombre de vingt-trois : la science y est présentée avec beaucoup de clarté. Elles ont joui long-temps d'une grande réputation, et n'ont perdu de leur prix que par l'effet des progrès qu'ont faits de nos jours les sciences physiques. Helsham fut intimement lié avec le docteur Swift. Il mourut le 1^{er}. août 1738. L.

HELTAI (GASPAR), né en Transylvanie au xvi^e. siècle, et placé d'abord comme ministre protestant à Clausenbourg, établit une imprimerie dans cette ville ; il passa ensuite du côté des anti-trinitaires. Ses principaux ouvrages sont : I. Une *Traduction de la Bible*, en hongrois, Clausenbourg, 1551 - 1561, 5 vol. in-4°. II. *Historia inclyti Mathiæ Hunyadiæ regis Hungariæ*, ibid., 1565, in-fol. III. *Decretum tripartitum juris consuetudinarii regni Hungariæ*, en langue hongroise, ibid., 1574, in-4°. IV. Une *Chronique de Hongrie*, en hongrois, traduite, en grande partie, de l'ouvrage historique de Bonfinius, ib. 1575, in-fol. C—AU.

HELVÉTIUS (JEAN-FRÉDÉRIC), en allemand *Schweitzer*, naquit vers 1625, d'une famille noble de la principauté d'Anhalt, probablement originaire de la Suisse, ainsi que l'indique le nom allemand ci-dessus. Il fut premier médecin du prince d'Orange, et écrivit d'abord contre les poudres sympathiques de Digby (*V. K. Digby*, XI, 355) ; il donna depuis dans les chimères de l'alchimie. Dans son *Vitulus aureus*, il raconte lui-même ce qui lui arriva le 27 décembre 1666. Un inconnu lui montra trois morceaux d'une métalline couleur de soufre, extrêmement pesante, assurant qu'il y avait de quoi faire vingt tonnes d'or. Helvétius pria l'inconnu d'opérer sur-le-champ. Il fut refusé ; mais il avait,

avec l'ongle, détaché d'un des trois morceaux un très petit fragment. Lorsque l'inconnu fut sorti, Helvétius se mit au travail ; mais il eut beau avoir employé son fragment, il n'obtint qu'une espèce de vitrification. A quelque temps de là, l'inconnu revint, et Helvétius en obtint un grain de sa métalline ; mais il lui fut recommandé d'envelopper ce grain dans de la cire, pour le projeter sur du plomb en fusion, sans quoi la volatilité de la matière ferait évaporer le tout. Le médecin opéra sur six dragmes de plomb, qui devinrent de l'or extrêmement pur. Plusieurs autres essais furent faits, et donnèrent le même résultat. Lenglet Dufresnoy, dans son *Histoire de la philosophie hermétique*, tom. II, pag. 47, raconte le fait si gravement, qu'on serait tenté de croire qu'il y ajoutait foi lui-même. J.-Fr. Helvétius mourut le 29 août 1709. On a frappé en son honneur une médaille, dont le type est un Apollon, entouré des signes chimiques des métaux, ayant dans l'exergue : *Cito, tuto et jucunde*. On a de lui : I. *De alchymia opuscula complura veterum philosophorum*, 1650, in-4°. II. *Mors morborum*, 1661, in-8°. III. *Microscopium physiognomiæ medicum, id est tractatus de physiognomiâ*, 1664, in-4°. Une édition allemande avait paru en 1660. IV. *Vitulus aureus quem mundus adorât et orât, in quo tractatur de rarissimo naturæ miraculo transmutandi metalla*, 1667, in-12, inséré dans le *Musæum hermeticum reformatum et amplificatum* ; et encore dans la *Bibliotheca chymica* de Manget. V. *Diribitorium medicum de omnium morborum accidentiumque in et externorum definitionibus ac curationibus*, 1670, in-12.

A. B—T.

HELVÉTIUS (ADRIEN), médecin

cin hollandais , fils du précédent , naquit vers l'an 1661 , d'une famille originaire du Palatinat , et dont le nom primitif était *Helvez* (1). Il fit ses études à Leyde , et ne les eut pas plutôt achevées , que Jean-Frédéric son père , parvenu aux places honorables de premier médecin des Etats-généraux et du prince d'Orange , l'envoya en France , sans dessein de l'y fixer , mais pour lui faire connaître les curiosités de la capitale , et lui faire débiter des poudres de sa composition , qu'il croyait capables de l'enrichir , dans un pays où tout ce qui est nouveau est souvent adopté avec empressement , et prôné avec enthousiasme. Le débit des poudres n'ayant pas eu cependant le succès que le jeune Helvétius s'en promettait , la nécessité le ramena près de son père , qui le renvoya de nouveau tenter la fortune avec d'autres poudres , selon lui plus éprouvées et plus efficaces , et qui néanmoins ne furent pas mieux accueillies. Sur ces entrefaites , livré à ses propres ressources , notre empirique fit connaissance avec un riche droguiste de Paris , alors affecté d'une maladie très grave , et que traitait Dafforty , médecin de la faculté. Délivré de sa maladie par les soins de ce dernier , le droguiste lui offrit par reconnaissance quelques livres de racine du Brésil , qu'il regardait comme quelque chose de fort précieux ; mais ce médecin , ignorant la vertu de cette racine , mit , par le peu d'estime qu'il en fit , le droguiste dans le cas de la céder au jeune Helvétius. Celui-ci , entreprenant et actif , ayant multiplié les expériences et cru reconnaître à cette substance une vertu spéciale contre la dysenterie ,

publia aussitôt sa découverte par de nombreuses affiches ; la ville et la cour retentirent bientôt du bruit de ses succès , et le ministre Colbert honora le jeune médecin de sa confiance et de sa protection. Dans ce même temps , le dauphin , fils de Louis XIV , ayant été attaqué de la dysenterie , Daquin , alors premier médecin , envoya chercher Helvétius , qui offrit de soumettre sa poudre à de nouvelles expériences dans les hôpitaux , et avoua même à Daquin que ce spécifique n'était autre que l'ipécacuanha , dont on ignorait encore l'usage. La réputation du remède gagnant de plus en plus , le P. Lachaise , confesseur de Louis XIV , engagea Helvétius à le communiquer au P. Beize , qui allait en mission , en lui promettant de lui en garder religieusement le secret. Helvétius y consentit dans des vues d'humanité auxquelles on ne peut trop applaudir ; et bientôt après , le P. Lachaise ayant parlé au roi lui-même des succès étonnants du remède , le médecin eut ordre de rendre son secret public , et reçut du roi une gratification de mille louis d'or. Dès - lors il ne fut plus parlé que du médecin hollandais : c'était à qui lui donnerait sa confiance ; et il fut successivement revêtu des titres d'écuyer , de conseiller du roi , de médecin-inspecteur-général des hôpitaux de la Flandre française , et de médecin du duc d'Orléans , régent du royaume. Au milieu de tous ces succès et de tous ces honneurs , Helvétius ne fut cependant pas exempt de quelques tribulations. La racine d'ipécacuanha avait paru en France en 1672. Un certain Legros , qui avait fait trois voyages en Amérique , en avait apporté une assez grande quantité. Craquenel , apothicaire , en avait eu de lui ; mais , n'en connaissant pas la

(1) C'est ce qu'assure Hirsching , dans son *Dict. hist. littér. des personnages du dix-huitième siècle*, art. *HELVETIUS*, p. 98.

vertu, il s'était avisé d'en donner deux gros pour une dose, et l'avait par-là décréditée. Au moment où Helvétius s'empara de l'emploi de cette poudre, un nommé Garnier, que le désordre de ses affaires avait réduit à subsister à l'aide de quelques relations qu'il avait en Espagne, fut celui que choisit notre médecin pour lui procurer tout ce qui était arrivé de racines d'ipécacuanha en France. Cet homme, ainsi employé comme simple commissionnaire, osa prétendre que c'était à lui qu'on était redevable du nouveau remède. Il fut condamné au Châtelet et au Parlement de Paris par deux jugemens extraordinaires. Helvétius enfin jouit paisiblement de sa réputation et des succès de son remède, et mourut à Paris le 20 février 1727, âgé de soixante-cinq ans. Si l'on en croit le P. Grifet dans son *Histoire des négociations qui précédèrent le traité d'Utrecht* (1), Adrien Helvétius aurait été employé dans ces négociations par M. de Chamillart, et s'en serait tiré avec toute la sagesse et la prudence d'un homme occupé toute sa vie du maniement des affaires. On a de ce médecin : I. *Remèdes contre les cours de ventre*, Paris, 1688, in-12. II. *Lettres sur la nature et la guérison du cancer*, 1691, in-4°, et 1706, in-12. L'extirpation est, selon l'auteur, le seul remède contre le cancer confirmé : dans les meilleurs topiques, il ne voit que des palliatifs. III. *Méthode pour guérir toutes sortes de fièvres sans rien prendre par la bouche*, Paris, 1694 et 1746, in-12 ; Amsterdam et Leipzig, 1694, in-8°, en latin. Il propose le kina pris en lavement. IV. *Traité des pertes de sang, avec leur re-*

mède spécifique, accompagné d'une Lettre sur la nature et la guérison du cancer, Paris, 1697 et 1706, in-12. Son spécifique n'est autre chose que la combinaison de deux parties d'alun et d'une de sang-dragon, connue dans la pharmacie sous la désignation d'alun teint de Mynsicht, ou pilules d'Helvétius. V. *Dissertation sur les bons effets de l'alun*, Paris, 1704, in-12. VI. *Mémoires instructifs de différents remèdes pour les armées du roi*, Paris, 1705, in-12. VII. *Traité des maladies les plus fréquentes, et des remèdes spécifiques pour les guérir*, Paris, 1703, 1707, in-12 ; 3^e. édit., 1724, 2 vol. in-8° ; 4^e. édit., 1739. VIII. *Remèdes contre la peste*, Paris, 1721, in-12. C—L—E.

HELVETIUS (JEAN-CLAUDE-ADRIEN), fils du précédent, naquit à Paris le 18 juillet 1685. Elevé d'abord dans la maison paternelle, il fit ensuite ses études au collège des Quatre-Nations, où il se distingua, et passa de là sur les bancs de la faculté de médecine. Il y reçut le bonnet de docteur en 1708, à l'âge de vingt-deux ans, et se livra presque aussitôt à la pratique avec tant de succès, qu'un an après sa réception il fut appelé en consultation pour Louis XIV, dans la maladie à laquelle succomba ce monarque. En 1713, son père acheta, pour lui, une charge de médecin du roi par quartier ; et dès-lors il se fit connaître si avantageusement à la cour, que Louis XV étant tombé dangereusement malade en 1719, Helvétius fut consulté ; il donna des conseils qui obtinrent la préférence, et furent justifiés par le plus entier succès. Ayant proposé la saignée du pied, il fut d'abord seul de son avis ; mais il sut l'appuyer de raisons si judicieuses, qu'il y ramena bientôt tous

(1) Liège, 1767, in-12, pag. 125.

les consultants, et que la saignée faite produisit tous les bons effets qu'on en attendait. Il ne fallait sans doute pas moins de courage que d'habileté pour oser se charger de la responsabilité de l'événement dans une circonstance aussi importante : aussi, après ce succès, le duc d'Orléans, régent, accorda-t-il tant de confiance à Helvétius, qu'il ne voulut plus lui permettre de s'éloigner du jeune monarque ; et, lorsque la cour fut à Versailles, il engagea ce médecin à venir s'y fixer, en lui offrant une pension de dix mille francs, que celui-ci n'accepta qu'avec l'aveu de son père. Helvétius fut ensuite conseiller d'état, inspecteur-général des hôpitaux militaires de Flandre, et premier médecin de la reine Marie Leczinska, dont il possédait toute la confiance. Sa réputation le fit également nommer membre des académies des sciences de Paris, Londres, Berlin, Florence, et de l'institut de Bologne ; et en général l'on peut dire que recherché, comme son père, par la cour et la ville, il hérita de toute la considération dont jouissait ce dernier. Ce médecin était d'ailleurs aussi respectable par sa probité que par son savoir. La douceur de ses mœurs et la tranquillité de son ame étaient peintes sur son visage. Il mourut le 17 juillet 1755, âgé de soixante-dix ans moins un jour. Par suite de l'affection qu'il avait toujours eue pour la faculté de médecine de Paris, il lui légua tous ceux des livres de sa bibliothèque que cette compagnie n'avait pas dans la sienne. On connaît de lui les ouvrages suivants : I. *Idée générale de l'économie animale, et observations sur la petite vérole*, Paris, 1722, in-12 ; et 1725, in-12 ; Lyon, 1727, in-12 ; en anglais, 1723, in-8°. Dans cet ouvrage, après avoir établi des principes généraux hypothétiques, et même fort peu judicieux sur la théorie

des fièvres, qu'il fait dépendre de l'épaississement ou de la vicieuse fermentation du sang, il s'appuie sur ces raisonnements pour proposer différents moyens curatifs, tels que la saignée, le vomissement, la purgation.

II. *Lettre au sujet de la critique de cet ouvrage* par M. Besse, Paris, 1725, in-8°. III. *Eclaircissements concernant la manière dont l'air agit sur le sang dans les poumons*, Paris, 1728, in-4°. Cet ouvrage est écrit contre Michlotti. L'auteur n'apporte aucun fait à l'appui de ses raisonnements ; et tout y repose, comme dans la plupart de ses ouvrages, sur des hypothèses plus ou moins hasardées. IV. *Principia physico-medica in tyronum medicinae gratiam conscripta*, Paris, 1752, 2 vol. in-8° ; Francfort, 1755, 2 vol. in-4°. C—L—E.

HELVETIUS (CLAUDE-ADRIEN), auteur du fameux livre *de l'Esprit*, né à Paris en janvier 1715, était fils du précédent. Il étudia chez les jésuites, au collège de Louis-le-Grand, où, suivant Grimm et Chastellux, de fréquents rhumes de cerveau lui donnèrent long-temps une apparence de stupidité. Saint-Lambert aime mieux imputer la lenteur de ses progrès au despotisme de ses régents. Lorsqu'il fut en rhétorique, le P. Porée découvrit en lui le germe d'un esprit observateur, dont il hâta le développement par des soins particuliers. La famille d'Helvétius, le destinant aux emplois de la finance, l'envoya chez son oncle maternel, M. d'Armancourt, directeur des fermes à Caen. A l'âge de vingt-trois ans, il obtint, par la protection de la reine (Marie Leczinska), une place de fermier-général, qui valait cent mille écus de rente. Le jeune financier, à son entrée dans le monde, cherchait partout le mérite malheureux, et le secourait avec une ingénieuse délica-

tesse. Il donna 3000 fr. de pension à Saurin ; et, dans la suite, lorsque celui-ci voulut se marier, il lui en assura le capital (60,000 fr.). Il fit accepter aussi une pension de 2000 fr. à Mairivaux, quoiqu'il eût à souffrir de son amour-propre irascible. Dans une discussion, ce dernier s'était emporté plus vivement qu'à l'ordinaire ; lorsqu'il fut parti, son généreux ami se contenta de dire : « Comme je lui » aurais répondu, si je ne lui avais » pas l'obligation d'accepter mes bien » faits ! » M. l'abbé Sabatier de Castres se met au nombre des pensionnaires d'Helvétius (Voy. *Les trois Siècles de la littérature*) ; mais d'autres hommes connus ont eu la petitesse de dissimuler la reconnaissance qu'ils lui devaient. On sait que la compagnie des fermes envoyait dans les provinces les plus jeunes de ses membres, pour y surveiller le service des employés. Helvétius, en sa nouvelle qualité, parcourut successivement, pendant plusieurs années, la Champagne, la Bourgogne et la Guienne. Au lieu d'aggraver le régime fiscal, il en tempérât la rigueur. On dit même que, désapprouvant un droit établi sur les vins, il osa exciter plusieurs habitants de Bordeaux à s'y soustraire par la rébellion. Ce conseil imprudent ne fut pas suivi ; mais on devine que cette manière de faire exécuter les ordonnances ne dut pas être goûtée de ses confrères, qui lui susciterent plus d'un désagrément. Dans ses tournées, quelques gens de lettres, entre autres Dumarsais, l'accompagnaient presque toujours. Il visitait Voltaire composant *Mahomet*, etc., etc., dans sa retraite de Cirey ; Buffon préparant, à Monibar, les matériaux de l'*Histoire naturelle* ; Montesquieu, dans sa terre de la Brede, méditant l'*Esprit des lois*.

Grimm tenait d'Helvétius lui-même les détails qu'il transmet sur sa vie privée, et que la décence nous défend de répéter. (*Correspondance*, 2^e. partie, tome II.) S'il faut l'en croire, l'épicurien financier, étranger aux jouissances du cœur, se livrait à l'inconstance de ses goûts, et, pour les satisfaire dans toutes les classes de la société, il profitait également des dons de la nature et de la fortune. Sa figure, parfaitement régulière, où se peignaient la douceur et la bienveillance, lui valut beaucoup de ces liaisons passagères que, d'après nos mœurs, on nomme bonnes fortunes. Un soir, au foyer de la Comédie-Française, un homme dont la richesse était l'unique moyen de séduction, offrit six cents louis à M^{lle}. Gaussin, en parlant assez haut pour être entendu. « Monsieur, je vous en » donnerai deux cents si vous voulez » prendre ce visage-là, répondit l'actrice en montrant Helvétius. » Dans le tourbillon du monde, Helvétius était tellement avide de tous les genres de succès, qu'il rechercha les applaudissements publics, en dansant une fois, au théâtre de l'Opéra, sous le nom et le masque de Javillier (1). Il n'excellait pas moins dans l'escrime, et aspirait encore à la gloire des sciences et des lettres. Ses premiers efforts se dirigèrent vers les mathématiques, parce qu'il avait vu, dans le jardin des Tuileries, le géomètre Maupertuis entouré d'un cercle des dames les plus brillantes, malgré sa mine grotesque et ses vêtements bizarres. Ensuite, par des épîtres philosophiques, par un poème sur le *Bonheur*, Helvétius voulut se montrer l'émule de Voltaire. On assure qu'il s'essaya, dans la tragédie, sur le sujet de la *Conjuration de Fiesque*. Enfin, le succès prodigieux de

(1) Avant Noverre, les danseurs de l'Opéra étaient masqués.

l'Esprit des lois, publié en 1748, lui fit concevoir le hardi projet d'élever un monument à côté de celui de Montesquieu. Dès-lors il résolut de vivre dans la solitude. Outre les fonds qu'il avait dû, comme fermier-général, avancer au gouvernement, il lui restait des sommes considérables : il acheta des terres. Mais il lui fallait une femme qui, dans la retraite, pût faire son bonheur et le partager. Son choix se fixa sur M^{lle}. de Ligniville, élevée sous les yeux de sa tante M^{me}. de Graffigny. Elle sortait d'une des plus anciennes maisons de Lorraine, et joignait à une beauté remarquable une ame supérieure à sa mauvaise fortune. Avant de l'épouser, Helvétius quitta sa place, qu'il avait exercée pendant treize ans : il témoigna, pour s'en démettre, l'empressement qu'un autre aurait mis à se la procurer. « Vous n'êtes donc pas insatiable comme vos confrères, » lui dit l'austère Machault, contrôleur-général des finances. Simple dans ses manières, Helvétius réservait ses hommages à l'ascendant du mérite. Il faisait une cour assidue à Fontenelle; et c'est probablement à l'époque du mariage d'Helvétius, que le doyen des gens de lettres, presque centenaire, fit une de ces réponses charmantes qui lui étaient si familières. Il venait de dire mille choses aimables à la nouvelle mariée, lorsqu'il passa devant elle, sans l'apercevoir, pour se mettre à table : « Quel cas dois-je faire de toutes vos galanteries ? lui demanda M^{me}. Helvétius ; » vous passez devant moi sans me retenir. — Madame, réparaît le vieillard, si je vous eusse regardée, je n'aurais pas passé. » Aussitôt après son mariage, en 1751, Helvétius partit pour sa terre de Voré, située dans le Perche, où régulièrement il séjournait huit mois de l'année. Il conserva,

par un sentiment d'humanité, ses deux secrétaires, qui lui était devenus inutiles. L'un d'eux, l'ayant connu dès l'enfance, conservait avec lui le ton d'un pédagogue impérieux et chagrin : « Je n'ai pas tous les torts que me trouve Baudot ; mais j'en ai quelques-uns. Qui m'en parlera, si je ne le garde pas ? » telle était la seule réflexion que se permit l'indulgent protecteur. La composition de ses ouvrages, le bonheur de sa femme, celui de ses vassaux, l'occupaient entièrement. Un habile chirurgien était fixé, par lui, dans ses domaines, où l'on distribuait aux malades et aux infirmes des remèdes et des aliments. Il inspirait le goût de l'agriculture dans toutes ses terres ; mais il encourageait principalement l'industrie à Voré, parce qu'elle pouvait seule donner aux habitants l'aisance que refuse un terrain stérile. Après bien des tentatives infructueuses, il y fit prospérer une manufacture de bas au métier, qui n'existe plus. Ses fermiers essayaient-ils des pertes, il les dédommageait : s'élevait-il un procès, il se rendait médiateur entre les parties. La chasse était le seul droit dont il fut jaloux : il en aimait trop le plaisir pour souffrir patiemment que le gibier fût tué par d'autres ; mais il finissait par faire restituer aux braconniers le montant des amendes auxquelles ils avaient été condamnés. Un gentilhomme, M. de Vasconcelle, avait un petit bien chargé de redevances, pour lesquelles on le poursuivait depuis long-temps au nom du seigneur de Voré. En prenant possession de cette terre, non seulement Helvétius n'autorisa pas de nouvelles procédures ; mais il remit au débiteur une quittance générale, et lui fit accepter une pension de cent pistoles pour l'éducation de ses enfants. M. Andrieux, en 1802, a mis sur la scène ce trait de bienfai-

sance. (*Voy. son article, Biographie des hommes vivants.*) Helvétius n'avait encore rien publié, lorsqu'au mois d'août 1758, il donna, sans y mettre son nom, le livre de *l'Esprit*, in-4°. de 643 pages, avec cette épigraphe, qui en indique l'objet mieux que ne le fait un titre plus vague que piquant,

Unde animi coastet natura videndum,
Quâ fiant ratione, et quâ vi quæque gerantur
In terris.... (Lucrét., de *Rer. Naturâ*, lib. I.)

Par déférence pour son père, il avait acheté une charge à la cour. Croyant sans doute, au moyen de certaines précautions de style, s'être mis à l'abri des attaques, il porta l'assurance jusqu'à présenter son ouvrage à la famille royale. Ce singulier hommage fut agréé d'abord avec un intérêt que l'indignation remplaça presque aussitôt. Le dauphin, fils de Louis XV, manifesta le premier sa juste surprise. On vit ce prince éclairé sortir de son appartement, un exemplaire de *l'Esprit* à la main, disant à haute voix : « Je vais chez la reine, lui montrer les belles choses que fait imprimer son maître-d'hôtel (1). » Dès le 10 août, un arrêt du conseil-d'état révoqua le privilège accordé le 12 mai, sur l'approbation du censeur Tercier, premier commis des affaires étrangères, et membre de l'académie des inscriptions et belles-lettres. Effrayé de l'outrage qui le menaçait, vaincu par les larmes de sa mère, Helvétius rédigea, sous la forme d'une *Lettre au révérend père* *** (Berthier, ou, suivant Collé, le P. Pleix), jésuite, son ancien ami, une rétractation, ou plutôt une apologie, qui fut trouvée insuffisante. Il y joignit une seconde déclaration plus courte, énoncée en termes moins ambigus, et finissant ainsi : « Je n'ai voulu attaquer aucune

» des vérités du christianisme, que je
» professe sincèrement dans toute la
» rigueur de ses dogmes et de sa mo-
» rale, et auquel je fais gloire de sou-
» mettre toutes mes pensées, toutes
» mes opinions, et toutes les facultés
» de mon être, certain que tout ce
» qui n'est pas conforme à son esprit,
» ne peut l'être à la vérité. Voilà mes
» véritables sentiments; j'ai vécu, je
» vivrai et je mourrai avec eux. »
L'archevêque de Paris, Christophe de Beaumont, exilé dans le Périgord, signala son zèle contre le nouveau livre par un mandement daté du château de Laroque, le 22 novembre. D'autres prélats réunirent leurs voix à la sienne. Helvétius remit lui-même à l'avocat-général Joly de Fleury une troisième rétractation, plus positive que les deux précédentes. A la sollicitation de l'abbé de Chauvelin, l'impression n'en fut pas ordonnée. (*Voy. la deuxième Lettre d'Helvétius à ce conseiller.*) Le magistrat reçut cette rétractation au parquet, le 22 janvier 1759, et prononça le lendemain son réquisitoire contre l'ouvrage, qu'il regardait comme *l'abrégé* des principes du *Dictionnaire encyclopédique*; mais il usa d'un ménagement particulier envers la personne de l'auteur. « Si moins livré, dit-il, à des impressions étrangères, il n'eût consulté que les sentiments intimes de son propre cœur, il n'aurait jamais donné le jour à cette production funeste..... » La lettre apostolique de Clément XIII parut le 31 janvier; et la faculté de théologie de Paris, dans sa censure du 9 avril, s'exprima de la manière suivante : « Nous avons choisi le livre de *l'Esprit*, comme réunissant toutes les sortes de poisons qui se trouvent répandus dans différents livres modernes. » En effet, dans cette censure, divisée en quatre

(1) Voyez les *Mélanges de Littérature* publiés par M. Smarâ, tom. I, pag. 20.)

parties : *De l'ame, de la morale, de la religion, du gouvernement*, on rapporte, sous chacun de ces titres, les passages de Spinoza, Collins, Hobbes, Mandeville, La Mettrie, d'Argens, etc., où Helvétius a puisé ses erreurs les plus contagieuses. Un arrêt du parlement, rendu le 6 février 1759, fit brûler, le 10 du même mois, l'ouvrage condamné de toutes parts. Neuf ou dix autres ouvrages, qui avaient été publiés par divers auteurs depuis plusieurs années, furent compris dans la même prohibition, et subirent la même flétrissure. Cette circonstance semblait avoir été préparée afin d'atténuer les torts de l'homme qui, dans ce moment, fixait l'attention publique, et qui d'ailleurs jouissait d'une grande considération. Après un tel éclat, Helvétius ne pouvait plus rester attaché au service d'une princesse renommée pour son éminente piété : il se défit donc de sa charge. Le censeur fut admis à déclarer que son approbation était l'effet de l'inadvertance, et qu'il renonçait désormais à l'exercice de la censure (1). Si l'ouvrage d'Helvétius annonce partout le matérialisme, le mot ne s'y rencontre nulle part. Voici les principaux résultats des quatre discours qui le composent : 1°. toutes nos facultés se réduisent à la *sensibilité physique* ; se souvenir, comparer et juger ne sont proprement que *sentir* ; nous ne différons des animaux que par une *certaine organisation extérieure* ;

2°. notre intérêt, fondé sur l'amour du plaisir et sur la crainte de la douleur, est l'unique mobile de nos jugements ; de nos actions, de nos affections ; nous n'avons pas la liberté de choisir entre le bien et le mal ; il n'existe point de probité absolue ; les notions du juste et de l'injuste changent selon les coutumes ; 3°. l'inégalité des esprits ne dépend pas d'une organisation plus ou moins parfaite ; elle a sa cause dans le *desir inégal de s'instruire*, et ce desir provient des passions dont tous les hommes, communément bien organisés, sont susceptibles au même degré : nous pouvons donc tous aimer la gloire avec le même enthousiasme, et nous devons tout à l'éducation ; 4°. l'auteur fixe les idées que l'on attache aux différents noms donnés à l'esprit, tels que le *génie*, l'*imagination*, le *talent*, le *goût*, le *bon-sens*, le *bel-esprit*, etc. Les définitions de ce genre sont ce qu'il offre de plus satisfaisant : il les discute avec finesse, et choisit adroitement ses exemples. D'après ce résumé fidèle, on voit combien la doctrine d'Helvétius est généralement avilissante, funeste et paradoxale : elle est d'autant plus insidieuse qu'il la cache sous le voile transparent des allusions, ou la montre avec des ménagements oratoires qui semblent en affaiblir le danger. *L'amour des hommes et de la vérité* l'*anime* ; et par ses sophismes il brise jusqu'au moindre lien social ! Le mot imposant de *vertu*, dont il dénature l'acception véritable, est à chaque instant sous sa plume ; et il conseille d'*abandonner les détails de la vie* à l'empire des passions ! Lorsqu'on établit la morale sur des principes variables au gré des lieux et des temps, on l'expose à des interprétations bien étranges. Aussi, nous le disons à regret, les ouvrages d'Helvétius sont-ils

(1) Chez un peuple qui met en couplets les événements les plus sinistres, un livre pernicieux devait être l'objet d'une chanson. Celle-ci courut dans le temps :

Admirez tous cet auteur-là,
Qui de l'*Esprit* intitula
Un livre qui n'est que matière,
Laire, lanlaire, etc.

Le censeur qui l'examina,
Par habitude imagina
Que c'était *affaire étrangère*,
Laire, lanlaire, etc.

l'un des arsenaux dans lesquels la perversité des factieux a dû choisir ses armes les plus meurtrières. C'est en consacrant la maxime, « Tout de » vient légitime, et même vertueux, » pour le salut public » (*Discours II, chap. VI de l'Esprit*), que les comités d'une assemblée trop fameuse envoyaient à l'échafaud l'élite des Français. On a pu concevoir l'idée du plus grand des attentats, en voyant l'auteur blâmer les Anglais d'avoir, « après le » crime affreux commis dans la per- » sonne de Charles I^{er}, mis au rang » des martyrs un prince qu'il était de » leur intérêt, *disent quelques-uns* » *d'entre eux*, de faire regarder » comme une victime immolée au bien » général, et dont le supplice, néces- » saire au monde, devait à jamais » épouvanter quiconque entrepren- » drait de soumettre les peuples à » une autorité arbitraire et tyranni- » que. » (*Discours II, ch. XXII*.) Ces mots soulignés, *disent quelques-uns d'entre eux*, infirment le blâme jeté sur la nation anglaise, et rendent vicieux le raisonnement de l'auteur; ou plutôt ils sont un des palliatifs employés pour faire passer les assertions les plus répréhensibles. Cette autre phrase n'était guère plus favorable au maintien de la monarchie : « Mettez » dans le fils d'un tonnelier de l'es- » prit, du courage, de la prudence, » de l'activité, chez des républicains » où le mérite militaire ouvre la porte » des grandeurs, vous en ferez un » Thémistocle, un Marius; à Paris, » vous n'en ferez qu'un Cartouche. » (*Discours IV, chap. XIV*.) Palissot a vanté la *progression lumineuse* avec laquelle Helvétius présente les moyens de concilier l'intérêt particulier et l'intérêt général, en les dirigeant sans cesse l'un vers l'autre (*Mémoires sur la littérature*). Sans doute il faut

unir ces deux intérêts par la distribution des récompenses et des peines. C'est une vérité élémentaire, reconnue par tous les législateurs : mais peut-on regarder les *plaisirs physiques* comme le ressort le plus actif d'un gouvernement sage et bien constitué ? Est-ce en dégradant l'homme qu'on forme le citoyen ? N'est-ce pas des sentiments nobles et généreux que le patriotisme tire sa plus grande énergie ? Comment le vainqueur de Mahon, le maréchal de Richelieu, rappela-t-il nos soldats à la discipline ? En menaçant ceux qui s'en écartaient, de les priver de l'honneur de monter à l'assaut. Helvétius, comme moraliste, dépouille de leur lustre *les plus hautes vertus*, et fournit des excuses *aux vices les plus honteux* : comme politique, il bannit les lois religieuses ; il méconnaît l'influence des vertus privées, fondement des vertus publiques, et rejette l'autorité des siècles, en prédisant aux novateurs, avec l'abbé de Saint-Pierre, que *tout l'imaginable existera* (*Discours II, chap. XXV*) : comme métaphysicien, loin d'ajouter aux découvertes de Locke, il en abuse en les outrant, et ne fait, pour ainsi dire, que de faux pas, lorsqu'il marche sans l'appui de son maître. M^{me}. du Deffant consultait son cœur aride, lorsqu'elle prétendait qu'Helvétius s'était attiré des ennemis, pour avoir *révélé le secret de tout le monde*. Ce mot a fait fortune, et n'en est pas plus vrai. En général, les partisans de notre auteur sont les hommes qui ont besoin de fermer l'oreille aux cris de la conscience : ses adversaires sont les esprits justes, qui repoussent des opinions insoutenables ; et les âmes honnêtes, auxquelles il s'efforce d'enlever leurs consolations. Sa composition n'est pas d'un talent vulgaire, quoique les idées principales y disparaissent au milieu

des détails et des digressions. Sa diction, travaillée et correcte, est presque toujours claire, quelquefois agréable, sans avoir une physionomie distincte; mais l'élégance y dégénère souvent en ornements puérils (1). Voici un exemple frappant de cette afféterie, que Laharpe n'a pas relevée dans sa longue et solide réfutation. Au lieu de se borner à la proposition suivante, exprimée d'une manière précise : « L'absence du malheur est la seule félicité » dont jouissent les gens froids; » Helvétius gâte sa phrase, en voulant la rendre sensible par une image : « et l'espèce de raison qui les guide » sur la mer de la vie humaine, ne » leur en fait éviter les écueils qu'en » les écartant sans cesse de l'île fortunée du plaisir. » (*Discours IV, chap. XV.*) Dépourvu d'une imagination vive, il s'étudie à colorier des tableaux, et réussit particulièrement dans ceux où il peint la volupté. Afin de séduire la multitude des lecteurs, il prodigue, dans un sujet essentiellement grave, les figures, les mouvements, surtout les anecdotes frivoles, les histoires scandaleuses. Le P. Bettinelli assure que M^{me}. de Graffigny disait : « Croiriez-vous bien qu'une » grande partie de l'*Esprit*, et presque toutes les notes, ne sont que des » balayures de mon appartement? » Un tel propos a fait croire que ce livre était un composé de conversations incohérentes. Nul doute que les principes n'en soient légèrement posés; mais, en partant de ces principes, sur lesquels l'auteur glisse avec intention,

(1) Suivant Grimm, on y reconnaît facilement « toutes les belles pages qui ne sont, qui ne peuvent être que de Diderot, » (*Correspondance*, 3e. partie, tom. IV). Rien ne ressemble moins à la diction négligée, obscure, inégale, quelquefois éloquent et rapide de ce dernier, que la diction fleurie, nette, uniforme et même un peu languissante de l'auteur de l'*Esprit*; on aperçoit à peine, dans cet ouvrage, quelques morceaux où l'on pourrait retrouver la manière de Diderot.

les conséquences qu'il en déduit forment un ensemble dont les parties s'enchaînent. Peu d'écrivains sont autant dominés par le penchant à généraliser les idées, penchant qui entraîne l'esprit à de vaines chimères, et qui conduit le génie seul à des vérités fécondes. Certes, il faut être bien esclave d'un système adopté, pour ramener le dévouement de Regulus à l'intérêt personnel. Nous ne donnerons pas ici le détail des ouvrages écrits pour et contre le livre de l'*Esprit*. (Voy. GAUCHAT, LAHARPE, C.-G. LEROY et LIGNAC.) (1) Helvétius avait fait tirer, pour ses amis, des exemplaires *sans cartons*; ce que prouve une lettre de M. l'abbé Morellet à Beccaria (*sept.* 1766). On y rencontre peu de changements. Au sujet des princes modérés, on substitue le nom de *Henri IV* à celui de *Louis XV.* (*Discours II, chap. VI.*) On met dans la bouche d'un despote des Indes cette formule : *Tel est mon bon plaisir*, au lieu de *telle est ma volonté*, etc., etc. A la première apparition de l'*Esprit*, Buffon dit de l'auteur, avec lequel il était étroitement lié : « Il aurait dû faire un livre » de moins, et un bail de plus dans » les fermes du roi. » Jean-Jacques, dont les paradoxes n'étaient pas ceux d'Helvétius, attaqua l'ouvrage de celui-ci, mais discontinua son entreprise en apprenant que l'auteur était poursuivi. Il existe un exemplaire de l'*Esprit* que Rousseau, pendant son séjour en Angleterre, vendit à Duteys, avec toute sa bibliothèque, et sur les marges duquel sont des notes écrites de sa main. A la maxime dont on a si cruellement abusé : « Tout » devient légitime, et même ver-

(1) Un anonyme vient de publier une *Nouvelle réfutation du livre de l'Esprit*, Clermont-Ferrand, 1817, in-8°.

« tueux , pour le salut public ; » il répond : « Le salut public n'est rien , » si tous les particuliers ne sont en sûreté. » Quand tout fut pacifié , il eut occasion de s'expliquer sur les sujets traités par Helvétius , et il le fit sans nommer le livre ni l'auteur. Il combattit ses subtilités contre le pouvoir de l'organisation (*Nouvelle Héloïse*, 5^e. part., lettre III) ; et ce fut à lui qu'il adressa (*Emile*, liv. IV) ce reproche honorable : « Tu veux en vain t'avilir ; » ton génie déposé contre tes principes : ton cœur bienfaisant dément ta doctrine ; et l'abus même de tes facultés prouve leur excellence , en » dépit de toi. » Si les rétractations exigées d'Helvétius l'humilièrent , il se consola par le bruit que faisait son livre. Les étrangers les plus éminents par leurs dignités ou par leurs lumières desiraient d'être introduits chez un philosophe dont le nom retentissait dans toute l'Europe. Pendant les quatre mois d'hiver qu'il passait à Paris , sa maison était , un jour de la semaine , leur rendez-vous habituel. Ce fut vraisemblablement pour mieux jouir de toute sa célébrité , qu'en 1764 il visita l'Angleterre , où le roi l'accueillit avec distinction. L'année suivante , sur les instances de Frédéric II , il partit pour la Prusse. Le monarque le logea dans son palais , et l'admit à sa table. Il aimait la personne d'Helvétius , estimait son admirable caractère ; mais son ouvrage ne le persuadait pas (1). Une réception flatteuse l'attendait également chez plusieurs princes d'Allemagne , surtout à Gotha. Telle était l'aveugle sécurité des souverains ; ils répandaient les grâces sur ceux dont les écrits préparaient le renversement des trônes. A son retour de ces deux voyages , Helvétius

reprit son genre de vie ordinaire. Il employait ses matinées à méditer et à écrire : le reste du jour , il cherchait un relâchement. Sa complexion vigoureuse semblait être le présage d'une longue carrière , lorsqu'il mourut à Paris , d'une goutte remontée , le 26 décembre 1771 , à l'âge de cinquante-six ans. Il laissa dans la douleur sa veuve , dont nous parlerons , et deux filles , qui se marièrent , l'aînée à M. le comte de Meun ; la plus jeune à M. le comte d'Andlau. Aussitôt après cette mort , le marquis de Chastellux publia l'*Eloge de Monsieur Helvétius* , sans date , sans nom d'auteur , d'imprimeur ni de lieu , in-8^o. de 28 pages , d'un style obscur et diffus , où l'on n'apprend presque rien sur celui qui en est l'objet. Le *Bonheur* , poème en six chants , Londres , 1 vol. in-8^o. , parut en 1772. Cet ouvrage posthume et non achevé n'offre que de faibles lueurs d'inspiration. La fiction en est commune ou plutôt nulle , la marche uniforme et traînante : les vers sont une prose sans couleur , péniblement assujétie à la rime ; il en est pourtant quelques-uns de gracieux , et d'autres remarquables par la pensée et par une précision didactique. Le poète , fidèle au système qu'il s'est créé , déclame contre tous les cultes , et place le bonheur dans un siècle de lumière , où l'on verra se lier l'intérêt de chacun à l'intérêt de tous. Quelques mois avant sa mort , Helvétius retoucha ce poème , qu'il avait abandonné depuis 25 ans. On l'a réimprimé long-temps après , avec des additions et de nombreuses corrections , qui l'ont rendu moins imparfait , mais non plus attachant : la versification en est moins sèche ; il y a plus de liaison : le quatrième et le cinquième chants , qui étaient deux épîtres sur les arts et sur le plaisir , en sont retranchés ; et ces épîtres repa-

(1) *Lettres à d'Alembert*, 24 mars 1765 , et 26 janvier 1772.

raissent sous leur véritable forme : il est douteux que ces corrections soient de l'auteur lui-même. En tête de ce poème du *Bonheur*, on a, *sur la vie et les ouvrages d'Helvétius*, un *Essai* de cent vingt pages, que les différents éditeurs ont inséré dans les œuvres de cet écrivain. Par un artifice employé fréquemment, on assurait l'avoir trouvé dans les papiers de Ducloux. On ne saurait lire avec trop de défiance ce morceau méthodique et très spécieux, dont le but était de rabaisser nos institutions ; et dans lequel on avance des faits évidemment supposés. Par exemple, on y affirme que lors du soulèvement général excité contre l'auteur de *l'Esprit*, un cardinal lui mandait : « On ne conçoit point à Rome la » sottise et la méchanceté des prêtres » français. » Grimm à l'inconséquence de présenter comme un modèle de sagesse ce long plaidoyer en faveur des opinions d'Helvétius, après avoir dit « qu'en écoutant raisonner ce philosophe, on pouvait être souvent » tenté de le prendre pour un homme » ivre qui parle au hasard. » Saint-Lambert s'est déclaré l'auteur de cette Vie d'Helvétius, qu'il a placée dans ses *Œuvres philosophiques*, « comme un hommage rendu à l'amitié » et au mérite. » Quoique le chantre des *Saisons* ait assisté aux désastres de la révolution, il n'a fait, dans cet *Essai*, aucun changement essentiel aux principes qu'il professait trente années auparavant. Il s'est contenté d'y supprimer quelques traits contre les grands, et de modifier les éloges donnés à la *verve* de son ami. Les ruines qui l'entouraient, obtiennent de lui néanmoins cet aveu, consigné dans une note : « Il y a des pré- » jugés, même religieux, nécessaires » à la conservation des empires. » En 1772, on vit paraître un autre ou-

vrage posthume d'Helvétius, ayant pour titre : *De l'Homme, de ses facultés intellectuelles et de son éducation*, 2 vol. in-8° ; production indigeste, partagée en dix sections, et qui est un commentaire de *l'Esprit* : mais on y trouve un style plus convenable au sujet. L'auteur s'attache particulièrement à démontrer l'égalité des esprits, et la toute-puissance de l'éducation : à cet égard, il invoque avec peu de bonne-foi l'autorité du judicieux Quintilien. Dans tout le cours du livre, il ne garde aucune mesure ; il se permet, contre la religion et contre l'état, les plus violents outrages. « Nulle crise » salutaire, dit-il en parlant de la » France, ne lui rendra la liberté ; » c'est par la consommation qu'elle périra : la conquête est le seul remède » à ses malheurs. » (*Préface.*) Frédéric s'était long-temps amusé des combats livrés à l'Eglise. La guerre que l'on déclarait aux rois ne lui parut pas aussi divertissante, et son zèle pour les nouvelles maximes s'était refroidi sensiblement, même avant la publication de l'ouvrage *De l'Homme*. Aussi, malgré les éloges réitérés qu'il y reçoit, en parle-t-il avec dédain. Il n'y voit « que des paradoxes et des folies complètes, à la tête desquelles il » faut placer la *république française*. » Et cela s'appelle des philosophes, » écrit-il à d'Alembert ? Oui, dans le » goût de ceux que Lucien a persifflés. » (*Lettre du 7 janvier 1774.*) Le livre de *l'Homme* fut dédié à l'impératrice de Russie Catherine II, par l'auteur d'une seconde édition (le prince Galitzin), Londres (la Haye) 1773. *Le vrai sens du Système de la nature, ouvrage posthume de M. Helvétius*, Londres, 1774, in-8°. de 96 pages, passe pour être un écrit pseudonyme. Nous ne disputerons point à Helvétius des qualités personnelles, attestées par

tous ceux qui l'ont connu particulièrement. Nous n'attribuons point ses bienfaits aux calculs de l'ostentation : mais les actes d'une libéralité facile au sein de l'opulence espient-ils des systèmes où l'on pervertit ses semblables ? L'homme bienfaisant passe, et l'écrivain dangereux reste. Comment concilier un cœur droit et bon avec une persévérance obstinée à propager les théories corruptrices qui ont accéléré la décadence des peuples de l'antiquité ? C'est par la soif de la célébrité qu'il nous semble possible de résoudre un tel problème. Quand les vérités sont épuisées, quand elles ont reçu tout leur éclat des mains du génie, on s'éloigne des routes battues, afin de se faire distinguer, et l'on tombe dans des écarts inconcevables. D'ailleurs Helvétius, sans être un auteur du premier ordre, traite avec tant de logique certaines questions ; il annonce tant de sagacité dans certains rapprochements, qu'il est difficile de le croire convaincu des sophismes qu'il tâche d'accréditer sur d'autres points, en se mettant à une espèce de torture. On voudrait se persuader, pour l'honneur de sa mémoire, qu'il n'a fait un si grand nombre de tours de force qu'afin de déployer à tous les yeux la souplesse de son talent, sans prévoir les déplorables conséquences de sa témérité. Marmontel, qui avait vécu dans un commerce intime avec lui, raconte qu'il arrivait dans le cercle de M^{me}. Geoffrin, *la tête encore fumante de son travail de la matinée*, qu'il jetait sur *le tapis les difficultés dont il était en peine* ; mais que, dans les moments où il n'était pas préoccupé de son ambition littéraire, il se laissait aller au courant des entretiens, et qu'alors il se montrait naïvement sincère. Marmontel ajoute que rien ne

ressemble moins au caractère ingénu d'Helvétius que *la singularité préméditée et factice de ses écrits*. (Mémoires, livre vi.) On a souvent réimprimé les œuvres d'Helvétius. Les éditions les plus complètes ont paru en 1795 ; l'une chez Servière, 5 vol. in-8° ; l'autre chez P. Didot, quatorze vol. in-18. Les passages cartonnés du livre de l'*Esprit* y sont restitués. L'édition de Servière comprend les *Progrès de la raison dans la recherche du vrai*, morceau de 130 pages, inséré pour la première fois dans une édition de Londres, 2 vol. in-4°, 1777, et qui n'appartient pas à Helvétius, puisque le légataire de ses papiers, l'abbé Lefebvre de la Roche, lui a refusé place dans celle de Didot, à laquelle il a présidé. Cette dernière édition est augmentée de cent soixante *Pensées et réflexions* détachées, *extraites des manuscrits de l'auteur*, à la réputation duquel elles n'ajoutent rien. Vraisemblablement elles faisaient partie des matériaux de l'*Esprit* et de l'*Homme* ; ouvrages où la plupart de ces pensées se retrouvent en substance. Lefebvre de la Roche a donné, de plus, deux nouvelles lettres, qu'Helvétius lui avait adressées *sur la constitution d'Angleterre*, et *sur l'instruction du peuple*. Enfin, il prétend que la première édition de l'*Homme* a été faite, on ne sait comment, en Hollande (1772), sur une copie envoyée, en 1767, à un savant de Nuremberg, qui devait traduire ce livre et le faire paraître d'abord en allemand, afin d'éviter les persécutions de l'ancien despotisme. Il affirme que, depuis l'envoy de cette copie en Allemagne, l'auteur avait corrigé et perfectionné son travail ; que beaucoup de notes en ont été retranchées ou fondues dans le texte ; que des chapitres entiers ont été refaits ou supprimés. C'est avec ces changements

qui n'ont pourtant pas toute l'importance annoncée par l'éditeur, que Didot a imprimé le livre *De l'Homme*. Comment la première édition de cet ouvrage a-t-elle pu se faire sur une copie envoyée, en 1767, à Nuremberg? L'auteur, dans sa préface, parle d'événements arrivés au commencement de 1771. Une correspondance plus ou moins étendue se trouve dans presque toutes les éditions des œuvres d'Helvétius. Elle se compose en très grande partie de lettres de Voltaire, dont plusieurs sont pleines d'excellents conseils sur l'art des vers. On doit à M. François de Neufchâteau la connaissance d'une *Épître sur l'orgueil et la paresse de l'esprit*, dont Helvétius a soumis à l'auteur de la *Henriade* jusqu'à trois leçons successives. (*Le Conservateur*, tom. II.) Cette épître fut abandonnée; mais les meilleurs vers et les détails principaux en ont depuis été placés dans le poème du *Bonheur*. Le *Magasin encyclopédique* a publié (1814) une autre *Épître sur l'amour de l'étude*, à madame Duchastelet, par un élève de Voltaire, avec des notes du maître; et l'on annonce qu'on en ignore l'auteur. Cette ébauche informe d'une muse encore novice est certainement d'Helvétius. Il en est question dans trois ou quatre lettres de Voltaire, surtout dans la première du recueil. « Plutus, écrit-il, ne doit être que le valet de » chambre d'Apollon; le tarif est bien-tôt connu; mais une épître en vers est » un terrible ouvrage : je défie vos » quarante fermiers généraux de la » faire. M^{me}. Duchastelet vous remercie; allons, qu'un ouvrage qui lui » est adressé soit digne de vous et » d'elle. » (Cirey, 4 décembre 1738.) L'original de cette pièce est déposé à la bibliothèque du Roi. Les vers sont écrits, de la main d'Helvétius, sur le

recto des pages; et le verso est couvert de remarques, où l'on reconnaît l'écriture de Voltaire, et les traits saillants qui lui échappaient, même dans ce qu'il rédigeait à la hâte. Quoique ce dernier n'ait cessé de prodiguer des témoignages d'estime et d'amitié à son disciple, il ne lui pardonnait pas d'avoir dit : « M. de Crébillon ex- » primera ses idées avec une force, » une chaleur, une énergie qui lui sont » propres; M. de Fontenelle les pré- » sentera avec un ordre, une netteté, » un tour qui lui sont particuliers; » M. de Voltaire les rendra avec une » imagination, une noblesse et une » élégance continues. » (*De l'Esprit*, disc. IV, chap. V.) L'homme qui prétendait à l'universalité des talents, ne pouvait être flatté de ce parallèle; et c'est probablement ce qui lui faisait écrire à Marmontel, un mois après la mort d'Helvétius : « Je n'avais pas » beaucoup à me louer de lui. » (Lettre du 26 janv. 1772.) On lit dans ses *Questions sur l'Encyclopédie* : art. *Quisquis*), une critique superficielle du livre de l'*Esprit*. Didot a joint à l'*Esprit des lois* (édition de 1795), les notes qu'Helvétius avait écrites sur les marges de son exemplaire. L'auteur de l'*Esprit* ne devait pas applaudir à la circonspection de Montesquieu, dont le génie, mûri par l'expérience, a voulu plutôt justifier les idées reçues qu'en établir de nouvelles. Une tête systématique, accoutumée à chercher un principe unique où il y en a plusieurs, ne pouvait guère admettre les balances compliquées des pouvoirs intermédiaires, et les combinaisons variées des divers gouvernements. En 1792, la municipalité de Paris donna le nom d'Helvétius à la rue Ste.-Anne, où il logeait, et qui a repris, en 1814, son ancien nom. — M^{me}. HELVÉTIUS, née en 1719, au château de Ligniville,

en Lorraine, avait eu vingt-un frères ou sœurs. Après avoir perdu son mari, qu'elle aimait passionnément, et dont elle partageait les inclinations bienfaisantes, elle choisit le séjour d'Auteuil, où elle a toujours vécu. Turgot et Franklin voulurent l'épouser. Sa maison était un point de réunion pour les hommes les plus célèbres. Peu après son retour d'Égypte, Buonaparte vint, pour ainsi dire, y déposer les faisceaux consulaires. Se promenant dans son jardin avec l'ambitieux conquérant, M^{me}. Helvétius lui dit : « Vous ne » savez pas combien on peut trouver » de bonheur dans trois arpents de » terre. » Elle est morte le 12 août 1800, au milieu d'amis qui demeuraient chez elle, et qu'elle n'oublia pas dans son testament. Entre autres dispositions, elle laissa la jouissance de sa maison à Lefebvre de la Roche et à Cabanis. Le médecin Roussel (*Notice sur madame Helvétius*), la représente comme douée d'un beau naturel, qui n'empruntait rien à l'étude, et d'une bonté que ne dirigeait pas la réflexion. Obéissant aux impulsions subites de son âme, elle donnait sans mesure. Ses soins journaliers s'étendaient sur une foule d'animaux, chiens, chats, poules, serins, etc., etc. Un des *Conseils à ma fille*, par M. Bouilly, est intitulé : *Les oiseaux de madame Helvétius*. (Voy. CABANIS et CHAMFORT. . . . ST.-S—N.

HELVÉTIUS (JEAN), fils d'un négociant d'Amsterdam, qu'on croit avoir appartenu à la même famille que les précédents, dut le goût des lettres à sa première éducation et à l'exemple paternel. On assure qu'à l'âge de quatorze ans il s'était déjà familiarisé avec Démosthène. Ayant achevé ses études, il voyagea en Angleterre et en France. Après la mort de son père, il fut victime d'une confiance

mal placée, et perdit la presque-totalité de son patrimoine : la principale chose qu'il avait sauvée, sa bibliothèque, fut encore menacée depuis d'un semblable malheur. Des amis lui procurèrent une place, qui, bien qu'au-dessous de son mérite, le mettait désormais à l'abri des dangers qu'il avait courus. La culture des sciences et des lettres fit toutes les délices de sa vie. Il aimait passionnément la liberté, et il se plaisait à la chanter. Il faut le compter parmi les bons poètes latins de son temps. Dans l'élegie, Properce est bien plutôt son modèle qu'Ovide ou Tibulle. Dans l'ode il ne pouvait imiter qu'Horace. Ses idées étaient grandes, ses expressions et ses images hardies : quelquefois chez lui l'élévation nuit à la clarté. Comme jadis les titres de prophète et de poète étaient synonymes, on ne fut pas très étonné de quelques prédictions remarquables sur le sort de la Hollande et sur la révolution américaine, qu'offraient les vers d'Helvétius. Doué d'une profonde sensibilité, il faillit ne pas survivre à la mort d'un de ses amis (Van Hünlophen), qu'il célébra avec l'accent de la plus vive douleur. Petit et d'une complexion assez valétudinaire, il avait une voix de Stentor, qui, réunie à une action pleine de feu, donnait à ses vers, quand il les déclamaient, une force et une expression peu communes. Les sciences mathématiques et naturelles ne lui étaient rien moins qu'étrangères. Il est mort dans un âge peu avancé. Son ami, Laurent Van Santen a publié à Leyde, en 1782, *Helvetii poemata*, in-8°.; ils sont partagés en *elegiaca* et *lyrica*. Son *Iter Britannicum*, antérieurement imprimé, en fait partie. Il a encore paru, depuis, deux cahiers d'*Anecdota Helvetiana*. Le recueil de Van Santen, intitulé *Delicie poeticae*,

présente trois pièces d'Helvétius. Les éditions de classiques, publiées par des amis d'Helvétius (tels que Pierre Burman le second, Laurent Van-Santen, Jérôme de Bosch), offrent de judicieuses corrections qu'il leur avait communiquées sur divers auteurs.

M — ON.

HELVICUS (CHRISTOPHE), célèbre philologue allemand, né à Sprindlingen près de Francfort, le 26 décembre 1581, fit ses études à Marbourg, d'une manière si brillante qu'il fut reçu bachelier à quatorze ans. Il possédait déjà le latin, le grec et l'hébreu, et parlait ces trois langues avec une égale facilité. A quinze ans il avait composé un grand nombre de vers grecs (1), et jouissait de la réputation d'un savant; aussi Kieffer lui a-t-il donné une place dans la *Biblioth. eruditor. præcocium*. Il est certain que, sans son extrême jeunesse, il aurait été retenu dès-lors pour la première chaire vacante; mais on n'était point encore dans l'usage de nommer de si jeunes professeurs. Il ne se présenta qu'à dix-neuf ans pour prendre le grade de maître ès-arts; il avait employé son temps à étudier la médecine et la théologie, et à se familiariser de plus en plus avec les beautés des auteurs anciens. En 1605, le landgrave de Hesse le chargea d'enseigner le grec et l'hébreu au collège qu'il venait de fonder à Giessen, et qui reçut, l'année suivante, le titre d'université. En 1610, il fut nommé à la chaire de théologie : ses talents étendirent sa réputation, et on lui offrit des emplois plus considérables; mais il les refusa tous par attachement pour ses élèves.

Il fut comblé des bontés du landgrave, et reçut des marques d'estime de plusieurs autres princes. Il mourut à Giessen, le 10 septembre 1617, âgé de trente-cinq ans. Son collègue Winckelman prononça son oraison funèbre, qu'il fit imprimer, avec d'autres pièces à sa louange, sous le titre de *Cypus memorialis* : ce recueil a eu une nouvelle édition en 1650. Helvicus était d'un caractère très aimable; il fut chéri de ses confrères, et n'eut jamais aucune de ces querelles littéraires, alors si fréquentes entre les savants. Il préparait plusieurs ouvrages qu'une mort prématurée l'empêcha de terminer; et il en a publié quelques autres dont Paul Freher a donné une liste exacte dans son *Theatrum*. On se contentera de citer : I. Une *Grammaire générale*. Bayle souhaitait de pouvoir la comparer avec celle de Port-Royal. II. Des *Abrégés* de grammaires latine, grecque, hébraïque, chaldaïque, syriaque, et des *Lexiques* grec et latin. Ces ouvrages, composés d'après un système particulier à l'auteur, n'eurent que peu de succès. III. *Theatrum chronologicum, sive chronologiae systema novum*, 1609, in-fol. Ces tables ont été très estimées. Jean Steuber en donna une nouvelle édition en 1618; et J. Balt. Schuppius, gendre d'Helvicus, une 3^e. en 1639. Elles avaient déjà été reproduites en Angleterre, avec des additions d'Ellis, et elles l'ont été plusieurs fois depuis. Tann. Lefevre y a relevé quelques erreurs; et Lenglet reproche à Helvicus d'avoir trop suivi les prétendus historiens publiés par Annius de Viterbe. IV. *Chronologia universalis ab origine mundi per quatuor sum. imper. ad ann. usque 1612*. Elle a été imprimée en 1618, in-4^o, par les soins de Steuber, et, en 1659, avec une continuation, par Schuppius. V. *Synopsis historiae uni-*

(1) Koenig, *Bibl. vet. et nova*, cite parmi les ouvrages en langue grecque qu'Helvicus avait composés alors, une traduction en vers des *Distiques* de Caton, à treize ans; *Tobie*, comédie en vers, à quinze ans, et un *Discours* sur la descendance du Saint-Esprit, à dix-sept ans.

versalis, Giessen, 1612; Grypswald, 1637, in-4°. VI. Différents traités : *De dialecticis græcis* ; *De ratione carmina græca conscribendi* ; *De paraphrasi biblicorum chaldaicâ* ; et enfin une *Poétique hébraïque* dont l'impression était commencée et que l'auteur supprima par des motifs que Winckelman n'a point expliqués. On peut consulter, pour plus de détails, Freher, Bayle et les autres auteurs cités dans cet article. W—s.

HELVIDIUS, hérésiarque du iv^e. siècle, disciple d'Auxence, évêque de Milan, et arien, vivait sous le pape St.-Damase. Il écrivit un traité où il prétendait prouver par l'Écriture sainte, qu'après la naissance du Sauveur, la Sainte-Vierge avait vécu en épouse avec Saint-Joseph, et qu'elle en avait eu des enfants que les saints livres appellent les *frères du Seigneur*. Helvidius soutenait en même temps, que la virginité n'avait rien de plus parfait que le mariage. La première erreur avait déjà eu cours en Orient, et y avait donné lieu à une secte d'hérétiques appelés *antidicomarianites*, laquelle tirait son origine des apollinaristes. Le livre d'Helvidius ne fit pas grande sensation, et parut d'abord à Saint-Jérôme ne mériter que du mépris ; cependant, à la prière de personnes pieuses, il se décida à l'examiner et le réfuta : il montre que rien dans l'Écriture ne favorise cette opinion ; qu'au contraire tout y prouve que Marie demeura toujours vierge, et que St.-Joseph ne fut que le gardien de sa virginité. Il fait l'éloge de cet état qu'il met fort au-dessus de celui du mariage, quoiqu'il ne blâme point ce dernier. St.-Épiphane et Gennade ont parlé d'Helvidius et de l'erreur qu'il avait cherché à accréditer ; elle n'eut guère d'autre sectateur que Bonose, évêque de Sardaigne. L—x.

HELVIG (JEAN-OTTON), né en Thuringe en 1654, étudia la médecine aux universités de Iéna, d'Erfurt, d'Altorf et de Bâle. Il se fit recevoir docteur à Erfurt en 1675, et vécut pendant quelque temps à Amsterdam, puis s'embarqua pour Batavia, où, pendant plusieurs années, il étudia la médecine, et se livra à l'étude des curiosités de la nature. De retour en Europe, il visita l'Italie, le Portugal, la France, les Pays-Bas, l'Angleterre et le Danemark : il possédait presque toutes les langues de ces pays. L'électeur palatin le fit son conseiller, son premier médecin, et professeur à Heidelberg : Charles II, roi d'Angleterre, lui donna le titre de baronnet ; et le roi de Danemark, celui de son conseiller. Helwig se fixa ensuite à Bareuth, en Franconie, où il mourut en 1698. Il s'était beaucoup occupé de chimie, et de cette espèce de physique ou de cosmogonie que l'on appelle mosaïque ou hermétique. L'ouvrage qu'il a composé sur ce sujet singulier (*l'Introitus*, etc.), est un des plus curieux que l'on connaisse. Il y développe ses idées sur la formation des mixtes, et sur la substance unique et homogène dont il les croit composés. Il prétend même y reproduire aux yeux et aux autres sens une microcosmogonie ou formation d'un petit monde. On a de Helwig : I. *Introitus in veram atque inauditam physicam*, Batavia, 1678 ; Hambourg, 1680, in-8°. ; Heidelberg, 1680, in-12, augmenté de deux lettres, dont une aux frères de la Rose-Croix. Cet ouvrage, adressé à l'académie des curieux de la nature, a été traduit en français par Massiet de la Garde, Londres, 1682, in-8°. II. *Centrum naturæ concentratum, sive tractatus de regenerato sale naturæ quod improprie vocant lapidem philosophorum*, Dantzic, 1682,

in-12. III. *Judicium de viribus hermeticis*, Amsterdam, 1683, in-12. IV. *Observatio de rebus variis Indicis*, dans les *Éphemer. natur. curios.* années 9 et 10. — Christophe HELWIG son frère, né en Thuringe en 1663, le suivit dans ses voyages; mais il revint en Europe en 1685. Il fut médecin à Tennstadt, puis se vint fixer à Erfert, où il mourut en 1721. Il s'était livré particulièrement à la botanique, et il composa un grand nombre d'ouvrages sur cette science, la plupart en allemand, sous les pseudonymes de Valentin Krautermann, Gaspar Schroeder et Constant Aléophile Herzberger: les principaux traitent des *Exotica curiosa*, Francfort, 1711, in-8°; de l'Économierurale et domestique; des animaux et de la médecine vétérinaire, de celle des pauvres, de la nielle, etc. On a encore de lui des dissertations particulières de *antimonio*, *cicutâ et siluro*, Greifswald, 1708, in-4°; de *cretâ*, 1705, in-4°; de *rubricâ*, 1711, in-4°; de *studii botanici nobilitate*, oratio, Leipzig, 1696, in-4°; de *chærophyllô*, 1711, in-4°; de *quinquâ Europæorum* (l'écorce de frêne), 1712, in-4°; de *ligno brasiliensi*, 1709, in-4°. — HELWIG (Jean), né à Nuremberg en 1609, étudia la médecine, et se fit recevoir docteur à Padoue. Revenu dans sa patrie, il entra dans le collège des médecins, et exerça son art avec succès jusqu'en 1649 qu'il alla se fixer à Ratisbonne, où il mourut en 1674. On a de lui: *Alphabetum iatricum*, Nuremberg, 1631, in-fol. II. *Observationes physico-medicæ posthumæ*, Vienne, 1680, in-4°. D. L.

HELWIG (GEORGE-ANDRÉ), minéralogiste et botaniste, naquit en 1666 à Angerburg en Prusse, étudia la théologie dans les universités

de Kœnigsberg et de Iéna, et s'appliqua dans ses loisirs avec succès à l'étude de l'histoire naturelle. Après avoir voyagé en Allemagne et en Italie, il commença de donner à Iéna des leçons publiques qui furent fort applaudies; mais il fut obligé de les interrompre, et de se rendre à Angerburg pour y aider son père dans ses fonctions de ministre du saint Evangile. Il fut, en 1705, après la mort de son père, nommé pour lui succéder; devint prévôt et archiprêtre, et termina le 3 janvier 1748 sa longue carrière. Helwig a enrichi l'histoire naturelle d'observations intéressantes et en partie nouvelles. Il avait formé plusieurs herbiers très considérables, dont l'un se voit à la bibliothèque royale de Dresde, et un autre a été vendu à Pétersbourg. Nous citerons parmi ses ouvrages: I. *Flora quasimodogenita, seu enumeratio plantarum indigenarum in Prussia, quarum in herbariis hactenus editis Borussicis, aut nulla, aut superficialia facta est mentio, additis nonnullis iconibus, descriptionibus et observat., necnon annexo florilegio ad clima Prussiae accommodato; cum Præf. J. P. Breynii*, Dantzic, 1712, in-4°, avec 3 planches. La préface de Breyn traite des auteurs qui ont écrit sur l'histoire naturelle de la Prusse et de la Pologne, et rectifie quantité d'erreurs qui s'étaient glissées dans la *Flora Prussica*. On trouve dans le corps de l'ouvrage la figure de quelques plantes nouvelles. II. *Tractatus de lapidibus et fossilibus*, Kœnigsberg, 1717, in-4°. III. *Lithographia Angerburgica*, Kœnigsberg, 1717-1720, 2 vol. in-4°, avec beaucoup de planches. Le second volume de cet ouvrage, assez curieux, traite des pétrifications des ré-

gues animal et végétal, d'autres fossiles qu'on a découverts dans le district d'Angerburg, et surtout de l'origine des pierres littéraires (qui offrent des lettres tracées naturellement) à l'occasion d'une semblable pierre qui représente les lettres latines L, V, R. On sait que l'imagination et quelquefois la supercherie aident assez souvent à ces sortes de jeux de la nature. IV. *Flora Campana, seu Pulsatilla cum suis speciebus et varietatibus*, Leipzig, 1719, in-4°, avec 12 planches. Ce petit ouvrage contient la description de quelques espèces nouvelles. V. *Supplementum Floræ Prussicæ*, Dantzig, 1726, in-4°. Outre la description d'un grand nombre de mousses, on y trouve aussi celle de quelques plantes. Helwig a laissé en manuscrit, *Tournefortius Prussicus seu enumeratio plantarum in Prussia indigenarum*.

B—H—D.

HÉLYOT (PIERRE), savant religieux picpus, connu aussi sous le nom de P. *Hippolyte*, naquit à Paris en 1660 de parents moins distingués par l'ancienneté de leur famille que par leurs vertus héréditaires. Il embrassa la vie monastique à l'âge de vingt-trois ans dans le couvent du tiers-ordre de S. François, fondé et doté par son oncle, Jérôme Hélyot, chanoine du St.-Sépulcre. Ses supérieurs l'envoyèrent deux fois à Rome; et il profita de cette circonstance pour visiter l'Italie en homme curieux de s'instruire. De retour dans sa patrie, il fut choisi pour secrétaire par plusieurs provinciaux de son ordre; ce qui lui fournit l'occasion de parcourir la France, et d'achever de recueillir les matériaux nécessaires pour le grand ouvrage dont il s'occupait: il y travailla pendant vingt-cinq ans, en fit paraître les quatre premiers vo-

lumes, et mourut pendant l'impression du cinquième, dans le couvent des Picpus, près de Paris, le 5 janvier 1716, âgé de cinquante-six ans. L'ouvrage du P. Hélyot est intitulé: *Histoire des ordres monastiques religieux et militaires, et des congrégations séculières de l'un et de l'autre sexe, qui ont été établis jusqu'à présent, contenant leur origine, fondation, progrès, événements considérables, leur décadence, suppression ou réforme, etc.*, Paris, 1714-21, 8 vol. in-4°. Les trois derniers sont du P. Maximil. Bullot, l'un de ses confrères (1). Cet ouvrage, le plus complet qu'on ait sur cette matière, est très estimé. Il a été abrégé sous le titre d'*Histoire du clergé régulier*, Amsterdam, 1716, 4 vol. in-8°, et d'*Histoire des ordres militaires*, ibid., 1721, 4 vol. in-8°; mais cet extrait, fait avec trop peu de soin, n'est recherché que pour les gravures dont il est orné. On a encore du P. Hélyot quelques ouvrages ascétiques, parmi lesquels on cite: *Le chrétien mourant*, Paris, 1705, in-12. W—s.

HÉMÉRÉ (CLAUDE), docteur en théologie, né à St.-Quentin, dans le xvi^e siècle, acheva ses études à Paris, et y fut admis, en 1611, dans la maison de Sorbonne. Nommé, l'année suivante, principal du collège de sa ville natale, il en remplit les fonctions jusqu'en 1628, avec autant de zèle que de succès. Il obtint alors sa retraite, avec un canonicat; mais il ne tarda pas à se lasser d'un genre de vie qui convenait peu à son activité naturelle: il revint à Paris, et le cardinal de Richelieu s'intéressa pour qu'il pût y demeurer en conservant son béné-

(1) Le P. Bullet, mort à Paris en 1748, est encore auteur d'un *Commentaire sur la règle de S. François*.

fiée. Il fut choisi, en 1638, pour remplir la place de bibliothécaire de Sorbonne. Il consacra le reste de sa vie à l'étude, et mourut en 1650, âgé d'environ soixante-dix ans. On a de lui : I. *Carthusianus, sive Iter ad sapientiam*, St.-Quentin, 1627, in-8°. C'est un choix des plus belles sentences des Pères grecs et latins, et des auteurs ascétiques les plus estimés. Il l'avait composé pour son frère, chartreux, et il le dédia au général de cet ordre. II. *Cerastes in semitâ*, Paris, 1632, in-8°. Quelques calvinistes étant venus s'établir à St.-Quentin, il publia ce poème dans le dessein de prévenir ses compatriotes contre leurs erreurs. III. *De scholis publicis, earumque magisteriis, Dissertatio pro regali ecclesiâ S. Quintini*, ibid., 1633, in-8°. IV. *De academiâ Parisiensi : Qualis primò fuit in insulâ; et de episcoporum scholis liber*, ibid., 1637, in-4°. Dans l'épître dédicatoire au cardinal de Richelieu, il annonce que son intention était d'écrire l'histoire de la maison de Sorbonne, mais qu'il a renoncé à ce projet, et qu'il se propose de donner celle de la faculté de théologie de Paris, pour laquelle il a déjà rassemblé de nombreux matériaux. Ses notes passèrent à Egasse du Boulay, qui s'en servit pour son *Histoire de l'université de Paris*. V. *Augusta Viromanduorum vindicata et illustrata*, Paris, 1643, in-4°. Dans la première partie, il réfute Jacques Levasseur, chanoine de Noyon, qui place l'*Augusta Viromanduorum* au bourg de Vermand, et il prouve que St.-Quentin occupe l'emplacement de cette ancienne ville. La seconde partie contient l'histoire chronologique de St.-Quentin, depuis son origine jusqu'au xvii^e siècle. Cet ouvrage, dit Hordret, bon jugé dans cette matière, est fait avec soin, très

précieux, mais trop sommaire, et écrit dans une langue trop peu connue de nos jours. (Voy. *Histoire des droits anciens de St.-Quentin*, pag. 9.)

W—s.

HEMMERLIN. Voy. KEMPIS et MALLEOLUS.

HEMMINGFORD (GAUTIER DE), historien anglais du xiv^e siècle, mort à Gisborough en 1347, était chanoine régulier de l'abbaye de ce nom, près de Cleveland, dans le comté d'York. On a de lui une Relation historique qui commence à la conquête par les Normands, et finit au règne d'Edouard II, c'est-à-dire, de 1066 à 1308. Cette chronique est écrite avec soin et exactitude, et d'un style passable pour le temps. Gale l'a publiée dans ses *Veteres scriptores*, avec une Notice sur l'auteur; et Th. Hearne en a donné une édition en 1731, Oxford, 2 vol. in-8°. X—s.

HEMERICOURT (JACQUES DE), gentilhomme liégeois, chevalier de St.-Jean de Jérusalem, n'était pas de la famille qui porte encore aujourd'hui ce nom, comme il est aisé de le voir par la manière dont il en parle en plusieurs endroits de son *Miroir*. Son nom de famille était *Tomboit*. Il descendait, par les femmes, de la maison de Dammartin. Né à Liège en 1333, il mourut le 18 décembre 1403. Il a laissé deux ouvrages écrits en vieux français, et imprimés à Bruxelles en 1673, in-folio, avec une traduction presque aussi obscure que l'est l'original. Le premier a pour titre : *Miroir des nobles de Hasbaye*. C'est un recueil de généalogie de la noblesse liégeoise. L'autre est intitulé : *Abrégé des guerres d'Awans et de Waroux*. Cet auteur a encore laissé un *Traité de la temporalité, et autres ci-*

vieux Recueils. Cet ouvrage, qui traite du domaine temporel du prince-évêque de Liège, n'a point été imprimé. Hemricourt avait été successivement bourguemestre de Liège, secrétaire de la ville et maître. On voit, par ses écrits, qu'il avait une âme franche et vertueuse. M. l'abbé de Villenfagne a publié dans l'*Esprit des Journaux* de 1786 une Notice sur cet auteur et sur ses ouvrages. T—D.

HEMSKERK. V. HEEMSKERK.

HEMSTERHUYS (TIBÈRE), l'un des plus savants hellénistes du XVIII^e. siècle, naquit à Groningue le 1^{er} février 1685. Il montra dès l'enfance les dispositions les plus remarquables. A quatorze ans il était déjà entré à l'université, et il suivait les leçons des plus habiles professeurs, quand la plupart des jeunes gens de cet âge en sont encore aux éléments. Les mathématiques eurent pour lui un attrait singulier; et il s'éleva aux plus hautes spéculations de la géométrie avec un tel essor, que Jean Bernoulli qu'il avait pour professeur le regardait comme le premier de ses élèves. Après avoir passé quelques années à l'université de Groningue, il vint à Leyde, attiré principalement par la réputation de Périzonius, qui professait les belles-lettres, et surtout l'histoire ancienne, avec un éclat et un succès dont il n'y avait point encore eu d'exemple. Le jeune Hemsterhuys fit de rapides progrès dans l'étude de la littérature et des langues savantes; et sa réputation fut bientôt si grande, que les curateurs de l'université de Leyde le chargèrent de mettre en ordre les manuscrits de la bibliothèque. Cette marque de confiance faisait croire généralement que la chaire de grec qu'occupait Jacques Gronovius serait, si elle venait à vaquer, donnée à Hemsterhuys; mais il en fut autre-

ment : Gronovius mourut; et, par l'effet de certaines intrigues, il eut Havercamp pour successeur. L'athénée d'Amsterdam offrit, en 1705, à Hemsterhuys, la chaire de philosophie et de mathématiques. Ce professeur de vingt ans ne parut point au-dessous de ces fonctions difficiles. Broekhuys, Bergler et Kuster, vivaient alors à Amsterdam. Il se lia d'une étroite amitié avec eux : ce commerce décida sa vocation, et l'attacha pour toujours aux lettres savantes. Vers cette époque il fut invité à terminer l'édition de Pollux, que Léderlin avait commencée. Encouragé par Graevius, il accepta cette tâche laborieuse, et s'en acquitta d'une manière satisfaisante; mais deux lettres qu'il reçut de Bentley, vinrent altérer la joie de ce succès, en lui ouvrant les yeux sur les imperfections de son travail. Ce grand critique y corrigeait avec son talent accoutumé plusieurs passages de poètes comiques cités par Pollux, et contre lesquels avait échoué la sagacité du jeune éditeur. Hemsterhuys fut presque découragé. Pendant deux mois il n'ouvrit pas un livre grec; et il parlait partout, même dans sa chaire, des lettres de Bentley et du déplaisir qu'elles lui causaient. Mais il ne tarda pas à sentir qu'il n'y avait point de comparaison à établir entre un novice tel que lui, et le prince des critiques; que ses fautes n'avaient rien de honteux, et ne devaient pas lui faire perdre courage. Réconcilié bientôt avec lui-même et les lettres grecques, il résolut d'acquérir, par de grands efforts, l'érudition qui lui manquait encore, et de prendre pour modèle le censeur même de ses premiers essais. Alors il se mit à lire tous les auteurs, commençant par le plus ancien, et s'avancant ainsi par degrés d'âge en âge jusqu'au plus moderne; et il les

lisait toujours la plume à la main , notant dans de vastes recueils et les choses et les mots, et les imitations et les passages corrompus, enfin tout ce qui lui semblait digne d'observation et mériter d'être retenu. C'est à cette méthode qu'il dut cette richesse de lecture, ce luxe de passages, qu'il a déployé quelquefois jusqu'à l'abus dans ses différentes productions. Hemsterhuys introduisit dans l'étude du grec une méthode fondée sur l'analogie, et par laquelle réduisant les termes à leurs éléments primitifs, il en déduisait avec autant de clarté que de simplicité, toutes les autres formes que prennent les mots innombrables de cette langue si étendue et si riche. Sa méthode fut développée par Valckenaer et Lennep, et adoptée dans toutes les écoles de la Hollande. Villoison la fit connaître en France, où elle fut froidement accueillie : elle l'a été plus froidement encore en Allemagne ; et les abus de ce système étymologique y ont été vivement critiqués. Mais Hemsterhuys a rendu aux écoles de son pays un service plus grand que celui de sa méthode. A l'époque où il entra dans la carrière littéraire, le grec était fort négligé. Grotius, les Gronove, les Heinsius, Grævius, héritant des principes de Joseph Scaliger, le restaurateur des lettres en Hollande, avaient partagé leur culte entre les Muses grecques et latines : mais ce zèle s'était ralenti ; et ce mot de Juste-Lipse, que la connaissance du grec fait honneur à un savant, mais ne lui est pas nécessaire, semblait être devenu la devise de presque tous les littérateurs de cette époque. Il fallait un autre Scaliger pour retenir les Muses grecques près de s'enfuir. L'exemple d'Hemsterhuys produisit cette heureuse révolution. Comme lui, on voulut réunir

l'étude des deux langues, et les faire marcher de front ; et la Hollande lui dut la supériorité qu'elle obtint pendant presque tout le dernier siècle en manière de critique et de philologie. Cet homme si habile a peu écrit. Il était riche ; et, s'il faut en croire Mosheim, il aimait le plaisir ; voilà plus de raisons qu'il n'en faut pour être paresseux. Ses disciples et ses amis ont dit, pour l'excuser, qu'il ne pouvait s'arracher au charme de lire et de méditer, et que, quand il se décidait à prendre la plume, il ne lui était presque jamais possible de satisfaire son propre goût, et de croire ce qu'il écrivait digne des yeux du public. On a de lui : I. *La Continuation du Pollux* de Léderlin, dont nous avons déjà parlé. Mécontent de ce travail, dont Bentley lui avait si bien montré le faible, il avait composé un nouveau Commentaire qu'il se proposait de donner à part, un commentaire immense, où il avait répandu tous les trésors de sa vaste lecture : sa mort en a empêché la publication. II. *Un Choix de Dialogues de Lucien*, avec des notes. Il y en a plusieurs éditions ; la première est de 1708. Le mérite singulier de ce petit ouvrage fut cause que les Wetstein, qui avaient le projet de donner les œuvres complètes de Lucien, désirèrent qu'Hemsterhuys en fût l'éditeur. L'édition fut commencée en 1720 ; et en 1737 on n'était encore parvenu qu'au Dialogue des *Sectes à l'encan*, c'est-à-dire, à-peu-près au tiers de l'ouvrage. Cette lenteur sans mesure força les Wetstein de chercher un successeur à Hemsterhuys ; et Reitz, aidé de Gesner, acheva médiocrement, pauvrement et séchement ce que le premier avait commencé avec une érudition admirable, bien qu'un peu surabondante. Ce luxe de doctrine, cette pro-

fusion savante, rendirent encore plus sensibles la maigreur et la nudité des nouveaux commentateurs : mais enfin ils terminèrent l'édition de Lucien ; et si elle est, pour l'interprétation, la meilleure qui ait été donnée, c'est aux notes d'Hemsterhuys qu'elle doit cet avantage. III. Le *Plutus d'Aristophane*, avec des notes (1744). Hemsterhuys en avait promis une seconde édition, avec un commentaire plus étendu ; mais elle n'a point paru. Le travail d'Hemsterhuys sur cette comédie est digne de sa réputation et de son talent. Il est juste toutefois d'observer qu'il a commis quelques erreurs légères, faute de connaître parfaitement les règles de la métrique. Sur ce point, il n'avait pas assez profité des conseils que Bentley lui avait donnés ; et cette ignorance ne porte pas sur certaines règles controversées de la versification lyrique : c'est dans la mesure facile et presque vulgaire des iambiques que l'illustre éditeur se trompe. M. Schaefer a réimprimé, il y a quelques années, ce volume d'Hemsterhuys, avec d'importantes additions. IV. Plusieurs *Harangues latines*, composées pour différentes solennités académiques. Valckenaer, le plus savant des disciples d'Hemsterhuys, en a rassemblé six dans un recueil publié en 1784. Comme il n'est pas fort aisé à rencontrer, surtout en France, l'on ne trouvera sûrement pas inutile que nous donnions les titres de ces discours : 1°. De Saint Paul ; 2°. De la supériorité de la langue grecque, prouvée par le génie et les mœurs des Grecs ; 3°. Qu'il faut faire tourner l'étude des lettres à la correction des mœurs ; 4°. Qu'il faut joindre l'étude des sciences mathématiques et de la philosophie à celle des lettres ; 5°. Eloge de Campèze Vitringa fils ; 6°. Eloge

de George d'Arnauld. V. Des *Notes* sur Xénophon d'Ephèse, imprimées d'abord dans les *Observations mêlées* d'Amsterdam, et réimprimées par extrait dans la bonne édition que le baron de Locella a donnée de ce romancier. VI. La traduction latine des *Oiseaux d'Aristophane* dans l'édition de Kuster. VII. D'excellentes *Notes*, dans le Thomas Magister de Bernard, dans le Callimaque d'Ernesti, dans l'Hésychius d'Alberti, dans le Propertius de Burmann. A la fin du commentaire de Raphaélus sur le Nouveau Testament, il y a trois pages de *Remarques* anonymes sur S. Chrysostome ; elles sont d'Hemsterhuis. Saxius, qui les indique, leur donne l'épithète de *præclaræ* : l'éloge pourra sembler un peu exagéré à ceux qui les liront. Hemsterhuys est mort le 7 avril 1766, à l'âge de 82 ans. Ses papiers et ses recueils, que l'on avait eu long-temps l'espoir de conserver, et dont la bibliothèque publique de Leyde devait s'enrichir, ont été dispersés, sans que l'on ait pu découvrir en quelles mains ils sont tombés. Son Eloge a été écrit en latin par Ruhnkenius : c'est un chef-d'œuvre de goût et de style.

B—ss.

HEMSTERHUYS (FRANÇOIS), philosophe hollandais, hérita des qualités estimables et des profondes connaissances de son père ; il passa la plus grande partie de sa vie à la Haye, où un emploi modeste, en lui assurant l'indépendance, lui laissait des loisirs pour la méditation et le travail. Il les employa à la culture des beaux-arts, de la littérature ancienne et de la philosophie ; il vécut dans l'obscurité au sein de quelques amis choisis, ne connaissant d'autres passions que celle de l'étude. Sa vie fut exempte d'orages ; ses mœurs étaient douces, sa conversation pleine de charmes dans l'intimité :

il était d'ailleurs fort réservé dans le commerce du monde. La simplicité, la modestie, la sérénité qui accompagne l'amour et la pratique de la vertu, formaient les traits principaux de son caractère. Il ne fut jamais marié; il mourut à la Haye au mois de juin 1790, remplissant les fonctions de premier commis de la secrétairerie du conseil d'état. Le premier ouvrage d'Hemsterhuys est une *Lettre sur la sculpture*, qu'il composa à la Haye en 1765, et qui fut imprimée à Amsterdam, en 1769, brochure in-4°. Il y cherche à puiser dans les facultés de l'âme le principe des beaux-arts : « l'âme veut avoir la plus grande étendue d'idées dans le moins de temps possible; son essor est maîtrisé par les organes du corps, qui la soumettent à la succession du temps et à la division des parties; les arts du dessin satisfont au besoin de l'âme en même temps qu'aux conditions des organes. » La *Lettre sur les desirs* fait la suite de la précédente, et parut un an après. « Il y a dans l'âme une sorte de force attractive, qui la porte hors d'elle vers l'idéal; une force étrangère et d'inertie combat ce noble élan: la première de ces deux forces tend à l'union, la seconde à l'isolement: la première est l'amour, principe de la vie morale et intellectuelle; la seconde est la personnalité. » La *Lettre sur l'homme et ses rapports* fut imprimée en 1773: elle indique, plutôt qu'elle ne développe, les nombreuses conséquences auxquelles les méditations d'Hemsterhuys étaient conduites par les vues renfermées dans les deux premières lettres; elle sert aussi d'introduction et de passage aux deux dialogues : *Sophyle ou la philosophie*, *Aristée ou de la Divinité*. C'est dans ces deux dialogues, imprimés en 1778 et 1779 que la doctrine du philosophe hollandais se déploie toute entière;

elle se complète dans deux autres dialogues : *Alexis*, ou *De l'âge d'or*, imprimé à Riga, en 1787; *Simon*; ou *Des facultés de l'âme*, composé en 1787, et publié seulement après la mort de l'auteur. Dans ces quatre dialogues, Hemsterhuys a employé la méthode Socratique, qu'il affectionnait particulièrement, et dont il a fait un heureux usage. L'esprit de la philosophie de Socrate l'anime aussi: il en emprunte le but, celui de faire consister la sagesse à devenir meilleur; il soumet les systèmes métaphysiques au tribunal du sens commun: mais il se montre ensuite disciple et imitateur de Platon; avec lui, il porte et dirige vers l'idéal l'activité intellectuelle et morale de l'homme; avec lui, il se complait quelquefois dans les formes poétiques, et quelquefois même dans des allégories ou des hypothèses auxquelles on ne saurait dire s'il n'accorde pas une certaine réalité. » L'univers a un grand nombre de faces réelles, dont quelques-unes seulement se montrent à nous dans notre condition présente: nous ne voyons pas les objets tels qu'ils sont en eux-mêmes; et nous apprécions avec incertitude leurs rapports, leur analogie, leurs différences. L'essence considérée sous les faces qui sont perceptibles pour nos sens, est la matière; mais un autre organe, un organe moral, l'âme, atteint une face différente. Les rapports de l'intelligence avec la matière sont inconcevables pour nous, et nous paraissent contradictoires, parce que l'univers n'est pas tourné pour nous du côté qui pourrait les faire apercevoir. Pour obtenir ces connaissances qui nous manquent, il faut être dégagé de l'enveloppe matérielle. La vie présente n'est qu'une ébauche, une préparation laborieuse à cette vie véritable que nous annoncent, à laquelle aspirent

tous les soupirs de l'ame vers l'avenir, vers la perfection, vers cet idéal, en un mot, dont la Divinité est le type, le centre. Un état primitif de pureté et d'innocence avait placé l'homme plus près de ce but, où se rencontrent à-la-fois le vrai bien et le vrai beau, la perfection et le bonheur. Toutefois, sous le régime d'épreuves imposé aujourd'hui au libre arbitre, les affections sociales sont le premier essor de ce besoin de l'union, qui tend et s'élève à Dieu. Dieu s'annonce à la raison par les déductions d'une saine logique; mais il s'annonce aussi, d'une manière en quelque sorte intime, à l'ame elle-même. » Dans la *Lettre de Dioclès à Diotime* sur l'athéisme, qui ne parut qu'après sa mort, le philosophe distingue trois sortes d'athéismes, qui se sont succédé à diverses périodes : la première, à l'origine et après la chute de l'homme, engendrée par une ignorance encore aveugle; la seconde, prenant la forme d'une incredulité raisonnée, à la suite des aberrations du polythéisme; la troisième, née, dans les temps modernes, de l'orgueil et de la fausse science. La philosophie d'Hemsterhuys, sans offrir aucune de ces vues neuves qui méritent le nom de découvertes, est toujours originale; on y reconnaît un observateur judicieux, un penseur qui avait constamment jugé d'après lui-même: elle renferme des aperçus ingénieux, et parfois subtils; elle est ornée, quelquefois même entraînée par l'imagination; mais, et c'est ici son caractère essentiel, ce qui la recommande à l'estime, nous dirions même au respect, elle respire constamment les nobles sentiments de l'homme de bien; elle est l'amie de la vertu; on y sent une chaleur secrète qui émane de l'ame de son auteur: elle associe la morale à la recherche de la vérité;

tout en elle conduit et exhorte au perfectionnement; tout en elle combat l'égoïsme, encourage les mouvements généreux: philosophie vraiment digne de ce nom, si nécessaire à notre siècle, et dont la direction est éminemment juste, alors même que les doctrines qui s'y rattachent offrent, comme dans Hemsterhuys, quelques points faibles, hasardés, quelques hypothèses arbitraires, ou quelques vues incomplètes! Nous avons encore d'Hemsterhuys une *Description historique du caractère de feu M. Fagel*, mort à trente-trois ans, 1773 (*Voy. FAGEL*, XIV, 91), et une *Lettre sur une pierre antique du cabinet de M. Smath*, écrite en 1762, publiée après sa mort: c'est au premier de ces amis qu'il a dédié sa *Lettre sur l'homme et ses rapports*; au deuxième, celles qu'il a écrites sur la sculpture et les desirs, et à la princesse Galitzin les deux derniers dialogues; cette princesse est désignée par le nom de Diotime dans la *Lettre de Dioclès*. Hemsterhuys avait des connaissances étendues en astronomie, en optique, en mathématiques. Il avait le goût des arts en même temps qu'il en étudiait les principes; il était bon dessinateur, et possédait une collection précieuse de pierres gravées, de morceaux de sculpture, etc. Il a écrit en français; il n'avait fait imprimer ses ouvrages qu'à un très petit nombre d'exemplaires, et seulement pour les distribuer à ses amis: ils ont été réunis et réimprimés, après sa mort, en deux éditions successives, l'une en 1792, l'autre en 1809, en 2 volumes in-8°. Toutes les deux ont été exécutées à Paris par les soins de M. Jansen: toutes deux sont ornées de vignettes, dont la plupart ont été dessinées par Hemsterhuys lui-même, pour les éditions originales. On y a réuni une lettre de Herder sur l'amour et l'é-

goïsme, faisant suite à celle sur les desirs, et une de M. Jacobi au philosophe hollandais avec lequel il paraît que ce savant était uni par une étroite amitié. D. G—o.

HENAO (GABRIEL DE), jésuite espagnol, né à Valladolid en 1611, mort âgé de quatre-vingt-treize ans en février 1704, commença par se livrer à son goût pour la poésie, et se fit dans cette carrière une certaine réputation : il composa une infinité de pièces, dont quelques-unes seulement ont été imprimées. Mais bientôt les idées religieuses prirent chez lui le dessus; et, cédant à leur empire, il entra dans la compagnie de Jésus, et y fut professeur de philosophie et de théologie à l'université de Salamanque, dont il devint recteur. Il y enseigna la théologie positive pendant plus de cinquante ans; et il faisait encore sa classe tous les jours à l'âge de quatre-vingt-dix ans. Ce fut là qu'il acquit une grande renommée, qui n'est pas même encore tombée aujourd'hui parmi ses compatriotes. Il est auteur d'un ouvrage tout-à-fait original, intitulé : *Empyrologia, sive philosophia christiana de empyreo coelo duabus partibus*, in-fol., Léon, 1652. Outre cette *Philosophie chrétienne du ciel empirée*, il a publié divers écrits de scolastique, estimés de son temps par les théologiens espagnols, tous écrits en latin, et dont le recueil forme onze volumes in-folio. Le seul que l'on consulte encore dans les pays étrangers, est son grand ouvrage sur les antiquités de la Biscaye : *Averiguaciones de las antigüedades de Cantabria, enderazadas principalmente a descubrir las de Guipuzcoa, Vizcaya y Alaba*, Salamanque, 1689-91, 2 vol. in-fol. G—D.

HÉNAULT (J.). Voyez HENNAULT.

HÉNAULT (CHARLES-JEAN-FRANÇOIS), président au parlement de Paris, surintendant de la maison de la reine, et ensuite de madame la dauphine; naquit à Paris le 8 février 1685, et mourut, dans la même ville, le 24 novembre 1770. Malgré une constitution délicate, il a vécu quatre-vingt-cinq ans; et il a été, dans sa longue carrière, un des hommes les plus heureux de son temps. Il fit ses études à l'Oratoire, connut le grand Racine, et reçut des leçons et des conseils de Massillon. A peine avait-il terminé ses études, que son père, riche fermier-général, lui acheta la lieutenance des chasses et le gouvernement de Corbeil. Il parut à la cour, gai, spirituel, doux, conciliant, faisant de la musique, des vers faciles et des chansons ingénieuses : il fut remarqué, loué, fêté, et devint ce qu'on appelait alors dans le grand monde un homme à la mode. « D'assez grandes dames, dit son contemporain, le marquis d'Argenson, lui ont pardonné le défaut de noblesse, de beauté, et même de vigueur. » Il s'est toujours conduit, dans l'occasion, avec modestie; il fut surtout très répandu dans la société de la duchesse du Maine; et, tant que dura cette cour brillante et légère, il en fut un des principaux ornements. Cependant il paraît que, même dès le premier essor d'une jeunesse folâtre, il respecta toujours les convenances dans sa conduite, et la religion dans ses discours. Il eut beaucoup d'amis, et pas un seul ennemi. Il s'essaya de bonne heure dans la carrière littéraire: il obtint un prix à l'académie française; et en traitant une question proposée par l'académie des jeux floraux, il l'emporta sur La Motte. Il fit deux tragédies médiocres en vers, un drame historique en prose, des comédies, des poésies diverses, quelques disserta-

tions, et fut reçu de l'académie française et de celle des inscriptions et belles-lettres, et aussi de celles de Nanci, de Berlin et de Stockholm. Il prit enfin une place distinguée dans la littérature française par la composition de son *Abrégé chronologique de l'histoire de France*. Cet ouvrage méritait du succès, et fut loué au-delà de son mérite. L'auteur eut le bon esprit de s'y tenir, d'y attacher toute sa gloire, et de le perfectionner sans cesse : il s'occupa, jusqu'à la fin de sa vie, à en soigner et à en multiplier les éditions. Il en fit paraître huit de son vivant, in-8°. et in-4°, et il le vit traduit en anglais, en italien, en allemand, et même en chinois, si l'on en croit un de ses panégyristes (1). Il avait embrassé la magistrature : il fut reçu président au parlement en 1706, avec dispense d'âge; ensuite président en la première chambre des enquêtes, en 1710. La reine le prit en affection; et donna la charge de surintendant de sa maison, après la mort de M. Bernard de Coubert, qui avait payé cette charge 300,000 fr. Le président Hénault fut assez délicat pour partager ce bienfait de sa souveraine avec la veuve de son prédécesseur; et il lui fit payer exactement, à titre de pension, la moitié des appointements de la place. Un jour, la reine entra chez une duchesse, au moment où celle-ci écrivait au président; elle mit au bas du billet : « Devinez la » main qui vous souhaite ce petit » bonjour. » Le président Hénault ajouta à la réponse le quatrain suivant :

Ces mots, tracés par une main divine,
Ne m'ont causé que trouble et qu'embarras :
C'est trop oser, si mon cœur la devine;
C'est être ingrat que ne deviner pas.

A cinquante ans, le président Hénault

renonça à toute occupation frivole; il s'adonna entièrement à la dévotion et à l'étude. « Mais sa piété, dit encore » le marquis d'Argenson, était aussi » exempte de fanatisme, de persécution, d'aigreur et d'intrigue, que ses » études, de pédanterie. » On trouve, parmi les lettres de M^{me}. du Deffant, une lettre du président Hénault, pleine d'esprit, de force et de raison, écrite à l'âge de quatre-vingts ans, et adressée à Voltaire. Il tâche d'y faire repentir ce grand homme de ses honteuses pasquinades contre la religion de son pays (1). Voltaire, de son côté, missionnaire dans un sens opposé, s'était efforcé d'attirer le président Hénault dans le parti philosophique; il tâche en vain, dans ce but, de lui faire changer plusieurs passages de son *Abrégé chronologique* (2). Voltaire contribua beaucoup, sous les rapports littéraires, à la réputation du président Hénault, par les éloges qu'il lui donna : il ménageait en lui le confident de la reine, l'ami de plusieurs personnages puissants; et il lui adressa différentes fois des vers, qui sont au nombre des plus jolis qu'il ait faits : il l'inscrivit, ainsi que Fontenelle, de son vivant, au nombre des hommes remarquables du siècle de Louis XIV. Hénault avait épousé, en 1714, la fille de M. Lebas de Montargis, garde du trésor royal. Il vécut avec elle dans la plus parfaite union, et la perdit, en 1728, sans avoir eu d'enfants; mais il traita comme les siens propres ceux de sa sœur, la comtesse de Jonsac, dont la postérité s'allia aux plus illustres maisons de France : ces brillantes alliances contribuèrent encore à l'éclat dont les

(1) Voyez, *Lettres de madame du Deffant*, la vingt-troisième de celles qui sont adressées à Voltaire t. iv, pag. 261, p. m. édit.

(2) Voyez Voltaire, *Correspondance générale*, lettre du 8 janvier 1752.

(1) *Académ. des inscript.*, t. xxxviii, p. 342.

dernières années du président Hénault furent environnées. Sa maison était tenue par M^{me}. de Jonsac; et ce que Paris offrait de plus spirituel, de plus aimable, et de plus distingué par le rang et la naissance, attiré par le double attrait des plaisirs de la conversation et de la bonne chère, se rassemblait dans cette maison. C'est à cette dernière circonstance que Voltaire faisait allusion, lorsque, dans le commencement d'une épître, adressée au président, il disait :

Hénault, fâmenx par vos soupés,
Et par votre chronologie,
Par des vers au bon coin frappés,
Pleins de douceur et d'harmonie.

Le président Hénault fut piqué de ce qu'on paraissait faire entrer ses soupers pour quelque chose dans sa réputation; et Voltaire changea sur-le-champ ces vers. Cependant Hénault n'avait point paru offensé lorsque Voltaire traçait de lui ce portrait :

Les femmes l'ont pris fort souvent
Pour un ignorant agréable,
Les gens en us pour un savant,
Et le diên joufflu de la table
Pour un connaisseur très gourmand.
Qu'un bon estomac soit le prix
De son cœur, de son caractère,
De ses chansons, de ses écrits.
Il a tout; il a l'art de plaire,
L'art de nous donner du plaisir,
L'art si peu connu de jouir;
Mais il n'a rien s'il ne digère.

Ces vers sont dans une lettre particulière, adressée au président Hénault lui-même; et il ne trouvait pas que les convenances y fussent blessées comme dans un écrit public. Les dernières années d'Hénault furent douces et tranquilles, malgré quelques infirmités. La lettre que nous avons citée prouve qu'il conserva jusqu'à la fin toutes ses facultés. Terminons en donnant une liste complète et exacte de ses ouvrages. Il les a presque toujours publiés sans nom d'auteur, ou avec des noms d'auteurs supposés; et, à cet égard, sa destinée a été singulière : nos modernes bibliographes ne lui ont

pas disputé ceux qui portaient le nom d'un autre, et qu'il n'avouait pas; et l'*Abrégé chronologique*, le seul qu'il ait avoué, ils ont voulu l'attribuer à un écrivain utile, mais obscur, l'abbé Boudot. Palissot avait dit, dans une note de ses *Mémoires de littérature*, que l'abbé Boudot avait fourni au président Hénault, le plan de l'*Abrégé chronologique*, et avait eu part à cet ouvrage. Cette assertion, qui contenait une vérité et une erreur, a été répétée dans plusieurs dictionnaires. L'auteur de l'article Boudot, dans cette *Biogr. universelle*, est allé jusqu'à prétendre que cet abbé était le principal auteur de l'*Abrégé chronologique*, et même l'exécuteur de ses projets littéraires. Le plan de l'ouvrage du président Hénault était tout entier dans celui de Marcel (*Voy. Guill. MARCEL*) : mais cependant Hénault a considérablement modifié ce plan; le sien est moins vaste et plus clair. Dans ses préfaces, il n'a cessé de répéter que son abrégé était en quelque sorte un résumé des conférences tenues chez lui ou chez le chancelier d'Ormesson, par les hommes les plus instruits dans notre histoire, tels que Fonce-magne, Secousse, d'Aguesseau, dom Bouquet. On sait aussi qu'Hénault se servait de Pierre Boudot pour l'aider dans ses recherches historiques; et il a pu l'employer pour la mise au net de son abrégé : il serait donc tout simple qu'on eût trouvé dans les papiers de famille de cet abbé une copie de l'abrégé, faite par lui, sans qu'on dût inférer de là qu'il en fût l'auteur. L'esprit de législation qui l'a dicté, l'esprit parlementaire qui y règne, annoncent un écrivain bien différent. Le choix, la disposition et la rédaction des matériaux, les pensées et le style, enfin tout ce qui constitue le mérite de l'auteur dans l'*Abrégé chronologique* est incontestable.

blement du président Hénault; et ses contemporains n'ont jamais songé à le lui contester : cependant ils n'ignoraient pas qu'il se servait de l'abbé Boudot, et lui-même ne s'en cachait nullement. Dans une de ses lettres (cccviii), Voltaire, en transmettant au président plusieurs faits, sur notre histoire, à vérifier dans les manuscrits de la bibliothèque du Roi, lui proposa d'en charger l'abbé Boudot. « L'abbé Boudot, dit Grimm (1), employé à la bibliothèque du Roi, aujourd'hui paralytique à force d'avoir gagné des indigestions chez le président, était spécialement chargé du département littéraire et historique. » Ces témoignages des contemporains suffisent pour déterminer le rang que l'abbé Boudot tenait dans le monde et dans la littérature, et la part qu'il a pu avoir dans la composition de l'*Abregé chronologique*. Il faut se garder de juger les hommes et les choses de ce temps par les seules plaisanteries de Grimm et de M^{me}. du Deffaut; cependant, quoique tous deux donnent l'essor à leur esprit caustique pour jeter quelques ridicules sur le président, alors vieux et infirme, nulle part ils n'insinuent qu'il ne fût pas l'auteur des ouvrages qui portaient son nom. Ce ridicule, le plus grand de tous, ne leur eût point échappé : ils savaient, au contraire, que le président Hénault mettait volontiers sous le nom d'autrui les ouvrages qu'il composait; mais qu'il n'avait jamais été soupçonné de s'attribuer ceux des autres. 1. *Nouvel Abregé chronologique de l'histoire de France*, in-4°, 1768. C'est la dernière édition donnée par l'auteur, la seule bonne. Les précédentes avaient paru en 1744, 1746 et 1749. Celle de

1752 porte, sur le titre, 4^e. édition; mais ce n'est, ainsi que l'auteur le déclare dans une note, que la troisième, réimprimée, et réduite en un seul volume au lieu de deux, in-8° et in-4°. On imprima, en 1756, un supplément pour la 3^e. et la 4^e. édition. *Idem*, 1756, in-4°, avec un semblable supplément. *Idem*, 1756, 2 vol. in-8°, 5^e. édition, dédiée à la reine: Hénault a signé l'épître dédicatoire de cette édition; et c'est la première fois qu'il s'est nommé comme auteur de cet ouvrage. *Idem*, 1761, 2 vol. in-8°. *Idem*, 1765, 2 vol. in-8°. Ces deux dernières éditions ne paraissent être que des réimpressions, quoiqu'elles portent sur le titre, revue et corrigée; mais l'auteur fit de grands changements dans la huitième et dernière. Nous ne parlerons pas des éditions données dans l'étranger, des réimpressions faites en France depuis la mort de l'auteur (1), ni des nombreuses imitations auxquelles son ouvrage a servi de modèle. Resserrer dans l'espace d'un ou deux volumes les sommaires de notre histoire, puisés dans les monuments originaux; présenter, en quelques mots, les résultats de longues recherches et de discussions approfondies sur les points importants du droit public; éclaircir souvent, par une seule phrase, des doutes historiques qui ont demandé un long examen; surprendre agréablement son lecteur par des réflexions courtes et justes, qui le forcent à s'arrêter et à réfléchir; faire ressortir, par un trait rapide ou par une remarque ingénieuse, les mœurs particulières de chaque siècle, et les caractères des principaux personnages; offrir, des plus illustres d'entre eux, des por-

(1) Grimm, *Correspondance littéraire*, seconde partie, tom. 1, pag. 352.

(1) Pour la continuation jusqu'à Louis XVI, Voyez l'art. FANTIN-DÉSODOARTS, dans la *Biographie des Hommes évanis*.

traits quelquefois dessinés avec vigueur, et toujours avec élégance et précision; choisir, avec un jugement exquis, parmi cette multitude de faits dont se compose notre histoire, les plus importants à connaître et à retenir; les ranger dans un ordre chronologique; disposer avec clarté, en tableaux synchroniques, les noms et les dates, de manière à les rendre plus faciles à consulter et à rappeler; tels sont les divers genres de mérite de cet abrégé. Ils suffisent sans doute pour en justifier le succès: mais on doit dire aussi que ce livre, aujourd'hui trop peu lu; trop déprécié, a été d'abord beaucoup trop loué. Indiquer un événement n'est point le raconter; un sommaire n'est point un récit, ni une table chronologique une histoire. Les véritables modèles des abrégés, ce sont, chez les modernes, le *Discours sur l'histoire universelle*, de Bossuet; et, chez les anciens, les ouvrages de Velleius Paterculus et de Florus. II. *Histoire critique de l'établissement des Français dans les Gaules*, ouvrage inédit du président Hénault, imprimé sur le manuscrit original écrit de sa main, 2 vol. in-8°, Paris, 1801. Il n'y a aucun avis ni préface d'éditeur. Nous avons été informés que le manuscrit de cet ouvrage était seulement annoté de la main du président Hénault, mais non pas écrit par lui. Il n'est peut-être pas de lui. Ni Lebeau, dans son *Eloge*, ni aucun contemporain, n'en ont fait mention. Cet ouvrage ne contient aucune recherche nouvelle, mais seulement l'analyse de celles de l'abbé Dubos sur ce sujet; on y compare le système de cet abbé à ceux de ses antagonistes, afin de lui donner tout l'avantage. Nous voyons, par un passage de ce livre (tom. 1, pag. 168), que son auteur, quel qu'il soit, l'écri-

vait en 1738. A cette époque Hénault devait, en effet, être occupé de recherches historiques, puisqu'il publia, six ans après, son *Abrégé*. Il est donc possible qu'il ait fait cette analyse pour se rendre compte de ses idées; mais il ne la destinait pas à l'impression. Il y a plus de véritable instruction, sur cette matière, dans les cinq pages in-4°, qui sont à la fin de la première race de son *Abrégé chronologique*, que dans les deux volumes de cette *Histoire critique*. Le nom du président Hénault a cependant procuré les honneurs de la traduction à cette insignifiante production. III. *Lettre du président Hénault sur la régale, adressée à l'abbé Velly*, dans le *Mercur de France*. (V. le recueil de Fontanieu, tom. CCCXLVIII, à la bibliothèque du Roi.) IV. *Lettres du président Hénault à Marmontel, au sujet d'un extrait de l'Abrégé de l'histoire de De Thou*, dans le *Mercur de France*, avril 1753. (Même recueil, tom. CCCLXV.) V. *Mémoire sur les abrégés chronologiques*, tom. XXVIII des *Mémoires de l'académie des inscriptions et belles-lettres*. C'est le seul mémoire que le président ait fourni à l'académie des inscriptions. VI. *Discours qui a remporté le prix d'éloquence de l'académie française*, 1707, par Hénault, conseiller au parlement, Paris, Coignard, 1707, in-4°. VII. *Pièces de théâtre, en vers et en prose*, 1770, in-8°. Ce Recueil a été imprimé à petit nombre, et renferme: *Cornélie vestale*, François II, la *Petite Maison*, le *Jaloux de lui-même*, le *Réveil d'Epiménide*, le *Temple des chimères*. *Cornélie* avait déjà été imprimée en Angleterre à l'imprimerie particulière d'Horace Walpole (Strawberry-Hill). Cette pièce fut jouée sans succès, au Théâtre-Français, en 1713, sous

le nom de Fuzelier. *François II*, drame historique en cinq actes et en prose, avait eu une première édition en 1747, in-8°, et une deuxième, augmentée de notes curieuses et instructives, en 1768, in-8°. Le premier titre est *Nouveau théâtre français*, titre que l'auteur cherche à justifier dans sa préface. Le *Réveil d'Épiménide* est fondé sur une idée ingénieuse, et eut beaucoup de succès. La musique du ballet intitulé le *Temple des chimères*, donné en 1760, fut composée par le duc de Nivernais; et Voltaire adressa sur ce sujet au président Hénault une épître en vers, qui se termine ainsi :

Vous célébrez les chimères :
Elles sont de tous les temps ;
Elles nous sont nécessaires ;
Nous sommes de vieux enfants ,
Nos erreurs sont nos lisières ,
Et les vanités légères
Nous bercent en cheveux blancs.

Ces vers valaient seuls tout le ballet du président Hénault. VIII. *Marius*, tragédie en cinq actes, en vers, ne se trouve point dans le Recueil que nous venons de faire connaître : elle fut jouée, avec assez de succès, en 1715, et parut imprimée, en 1716, sous le nom de De Caux. Dans l'article de ce dernier auteur (tom. VII, p. 458) il est dit que Lebeau s'est trompé, en attribuant cette pièce au président Hénault, puisque celui-ci ne l'a point comprise dans son Recueil; mais il paraît que De Caux fit à la pièce de Hénault des changements assez considérables pour que le véritable auteur jugeât à propos de l'abandonner à son prête-nom. On a retrouvé, dans les papiers du président Hénault, un manuscrit de la pièce de *Marius à Cythere*, tout entier de sa main : il diffère, en beaucoup d'endroits, de la pièce imprimée de Decaux : ceci confirme l'assertion du secrétaire perpétuel de l'académie des belles-lettres, qui d'ail-

leurs a eu tous les moyens d'être bien informé : enfin, une note du président Hénault, en tête du manuscrit, et la préface dont il l'a accompagné, ne laissent aucun doute à cet égard. Ce manuscrit a été imprimé dans les *OEuvres inédites de M. le président Hénault*, Paris, 1806, in-8°. La plupart de ces œuvres n'étaient rien moins qu'inédites. Parmi les pièces de vers que renferme ce Recueil, nous en avons distingué une, intitulée *Prière à l'amour* (pag. 211), et qui commence par ces mots :

Si tu ne veux, dieu d'Amour, que j'en meure,
Va voir Iris, et vas-y promptement, etc.

La chanson, qui porte le même titre de *Prière à l'amour* (pag. 253), et qui commence par

Amour, ne me trompes-tu pas?

Deux autres chansons du président Hénault, qui se trouvent pages 259 et 267 de ces œuvres inédites, et dont la première commence par ces mots :

Quoi! vous partez sans que rien vous arrête?

et la seconde par

Il faut, quand on s'aime une fois,
S'aimer toute la vie,

ont été réimprimées bien des fois, et dans un grand nombre de recueils. En général, les diverses poésies du président Hénault sont habituellement faibles et incorrectes; mais on y trouve presque toujours ce qui manque souvent aux compositions plus travaillées des poètes de nos jours, de la facilité, du naturel et de la grâce. L'éditeur de ce recueil d'œuvres inédites a mis en tête une Notice sur la vie et les ouvrages du président Hénault, dans laquelle il lui attribue une *Vie du connétable de Luynes*, dont personne n'a entendu parler comme étant de cet auteur. Le même éditeur cite encore du président Hénault, une *Réponse à M. de Sainte-Albine, au sujet de la régence de Catherine de Médicis*; une *Lettre*

sur les croisades, dans le *Journal de Verdun*; une dissertation sur cette question: *Pourquoi la langue française est-elle chaste, et que la langue latine ne l'est pas* (1)? Nous croyons que cet éditeur des œuvres inédites, est l'auteur du *Précis de l'abrégé chronologique de l'histoire de France, augmenté de plusieurs pièces inédites du même auteur*, Paris, an XIII, in-12. Il est certain du moins que cet écrivain a été l'éditeur de l'ouvrage de l'*Etablissement des Français dans les Gaules*, dont nous avons parlé plus haut, et aussi celui des *Nouveaux Mémoires du maréchal de Bassompierre, recueillis par le président Hénault et imprimés sur le manuscrit de cet académicien*, Paris, Leclercq fils, an X, in-8°. L'auteur de l'art. BASSOMPIERRE, dans cette *Biogr. universelle*, tom. III, pag. 508, pense que ces Mémoires, où les noms sont défigurés, et qui fourmillent d'erreurs, sont supposés. Nous sommes de son avis; il n'y a rien dans les écrits des contemporains du président Hénault qui puisse faire penser qu'il se soit occupé d'un pareil ouvrage. Tous les bibliographes et auteurs de dictionnaires historiques disent aussi que le président Hénault a travaillé à l'*Abrégé chronologique de l'histoire d'Espagne et de Portugal*, de Macquer. Nous ignorons sur quelle autorité ils s'appuient. W—R.

HENCKEL. Voy. HENKEL.

HENDERSON (JOHN), célèbre acteur anglais, né à Londres en 1746, était d'une famille originaire d'Ecosse. Il fit d'abord des progrès si rapides dans le dessin, qu'il remporta le prix de la société des arts. La lecture de

Shakespeare fit naître et décida son goût pour le théâtre. Rebuté par Garrick et par Colman à cause de sa voix trop grêle, il redoubla ses efforts, et parut avec succès, en 1772, sur le théâtre de Bath. Ce ne fut qu'en 1777 qu'il fut admis aux théâtres de la capitale. Quelques années après, il attira une grande affluence aux spectacles de Hay-market, de Drury-Lane et de Covent-Garden. Il ne cessa d'obtenir les plus grands applaudissements sur ce dernier théâtre jusqu'à sa mort, arrivée le 3 novembre 1785. Il est l'auteur d'un très-petit nombre de pièces de poésie; mais ces Essais font voir qu'il aurait pu faire davantage s'il s'était livré plus constamment à ce genre. T—D.

HENDERSON (JOHN), savant Irlandais, qui, sans avoir publié aucun ouvrage, a cependant laissé une très-grande réputation littéraire, naquit en 1757 à Belle-Garance, près de Limerick. Il reçut sa première éducation parmi des méthodistes. A huit ans, il entendait le latin de manière à pouvoir l'enseigner à l'école de Kingswood; à douze ans, il professait le grec dans le collège de Trevecka, au pays de Galles. Le docteur Tucker, frappé de son mérite précoce, l'envoya étudier à ses dépens à l'université d'Oxford. Son érudition tenait du prodige, et s'étendait à tous les genres de connaissances, quoiqu'il se fût attaché avec plus de goût à la théologie, à la morale, à la chimie et à la médecine. Il y joignait un caractère essentiellement bon et généreux, et un esprit singulier, que rendait plus piquant encore l'originalité de ses habitudes. Il passait une partie du jour à fumer, et lisait en fumant; c'étaient ses deux grandes jouissances. Ses vêtements étaient faits d'une manière qui lui

(1) Nous transcrivons ce titre tel que l'éditeur nous le donne; et nous n'avons pas vérifié si les recueils de l'Académie de Nancy contiennent en effet sur la langue française une phrase si peu française.

était toute particulière. Il ne portait point de cravate, et, à l'âge de vingt-quatre ans, il laissait flotter ses cheveux comme ceux d'un enfant de six ou sept ans. Ce qui devait surtout faire ressortir ce genre de ridicule, c'était une démarche grave et mesurée qui lui donnait l'air d'un homme affaibli par l'âge ou les maladies. Il se mettait ordinairement dans son lit au point du jour, et se levait dans l'après-midi. Souvent, avant de se coucher, après s'être déshabillé jusqu'à la ceinture, il se plaçait en face d'une pompe située près de sa chambre, et la faisait jouer sur la partie supérieure de son corps jusqu'à ce qu'elle fût complètement inondée : il lâchait ensuite la pompe sur sa chemise, mettait la chemise sur lui, et se couchait dans cet état; c'est ce qu'il appelait prendre un excellent bain froid. On verra, à l'article de J. Howard, que ce célèbre philanthrope avait à-peu-près la même habitude, que d'autres hommes n'essaieraient peut-être pas impunément de contracter. Nous allons rapporter une anecdote qui pourra donner une idée de la modération du caractère d'Henderson. Un étudiant d'un collège voisin du sien, et qui se piquait d'être un grand logicien, l'attaqua un jour sur un sujet qu'il avait choisi lui-même, mais qu'il ne connaissait probablement pas encore assez : vaincu, et ne sachant que répondre, il n'imagina rien de plus convaincant que de lancer un verre rempli de vin au visage de son antagoniste. Henderson, sans se décontenancer, s'essuya tranquillement, et dit avec plus de calme encore à ce mauvais logicien : « Ceci, Monsieur, n'est qu'une digression; examinons maintenant votre argument. » Pendant cette insulte grossière indigna tellement les assistants qu'ils mirent l'agresseur à la porte. Il avait une sorte

d'éloquence froide et sententieuse; sa mémoire égalait celle qu'on a attribuée à Crichton et à Psalmanazar, et joignait de plus à sa richesse un ordre admirable. Il avait aussi un talent singulier pour imiter les dialectes des différents peuples, et les accents des différentes personnes, et il aurait pu, dit-on, se donner avec assurance pour natif de tel pays qu'il aurait voulu. Henderson montrait beaucoup de sagacité dans les jugements qu'il portait sur le moral des hommes d'après leur physionomie; c'était le genre de science dont il était le plus vain. On peut supposer, par tout ce qu'on rapporte de lui, qu'il avait beaucoup plus d'imagination et de mémoire que de jugement, surtout quand on sait qu'il croyait aux sciences occultes, et que sa bibliothèque était en partie composée de livres de magie et d'astrologie. On lui a reproché d'aimer un peu trop le vin; ce penchant, son application continuelle, sa pipe et ses bains froids furent sans doute les causes éloignées de sa mort prématurée, arrivée à Oxford en 1788, dans la 32^e. année de son âge. Il est fâcheux qu'on n'ait pu recueillir au moins des fragments des conversations d'Henderson; on en aurait formé un livre intéressant et utile. Un de ses élèves lui exprimant un jour le regret de ce qu'il n'avait pas fait jouir le public des richesses de son esprit, Henderson répondit : « L'ignorance fait plus d'écrits vains que la science; un grand nombre de prétentions à l'originalité doivent être regardées comme nulles, à moins que les auteurs ne puissent convaincre leurs prédécesseurs de plagiat. Il faut penser lentement et écrire tard. » (*Gentleman's mag.*, avril 1789, pag. 295.) X—s.

HENEL (NICOLAS), historien silézien, naquit en 1582 à Neustadt,

dans la haute Silésie, étudia le droit à Breslau et à Iéna, voyagea ensuite en Allemagne, en Hollande, en France et en Italie, et reçut à Bâle le degré de docteur en droit. A son retour, Henel fut nommé vice-chancelier du duché de Munsterberg, conseiller impérial, et dans la suite, syndic de la ville de Brslau. Il mourut le 23 juillet 1656. Il est auteur de plusieurs ouvrages historiques sur la Silésie; quelques-uns ont été publiés: I. *Silesiographia et Breslographia*, Francfort, 1613, in-4°. Cet ouvrage fut froidement accueilli par le public. L'auteur composa dans la suite, *Silesiographia renovata et Breslographia renovata*, qui n'a pas été imprimée à part, mais qui se trouve insérée dans les *Scriptores rerum Silesiacarum*, publiés par Sommersberg. II. *Commentarius de veteribus Jctis, quorum legibus justitiæ Romanæ templum exstructum est*, Leipzig, 1641, in-8°; ibid., 1654, in-8°. Ce livre peut être regardé comme un recueil de panégyriques plutôt que comme un ouvrage utile aux recherches historiques. Le style en est trop affecté. III. *Otium Vratislaviense, h. e. variarum observationum ac commentationum liber*, Iéna, 1658, in-8°. Cet ouvrage posthume fut publié par C. F. Henel, fils de l'auteur; on trouve dans ce même volume: *Epistola de studio juris, et auctarium seu dissertatio de primatu D. Petri, ac per hunc Pontificis Romani in Ecclesiâ Christi*. Les autres ouvrages de Henel, *Silesia togata*; *Genealogie omnium penè Silesiæ ducum*; *Adversaria Silesiaca*, etc., n'ont pas été livrés à l'impression. B—H—D.

HENGIST, fondateur du royaume de Kent dans la grande Bretagne, était, ainsi que son frère Horsa, cé-

lèbre chez les Saxons par sa valeur, et par l'antiquité de sa race que l'on faisait remonter à Odin. Vers 460, les Bretons, délaissés par les Romains, ne pouvaient défendre leur patrie contre les incursions des Écossais et des Pictes. Suivant l'avis de Vortiger leur roi, ils allèrent, de l'autre côté de la mer, demander du secours aux Saxons. Ceux-ci se félicitèrent d'être appelés dans un pays que, depuis long-temps, ils brûlaient d'envahir. Hengist et Horsa se mirent à leur tête; ils débarquèrent dans l'île de Thanet, à l'embouchure de la Tamise, marchèrent contre les ennemis des Bretons, et les défirent près de Stamford. La facilité avec laquelle ils avaient obtenu ce succès, leur fit juger combien il leur serait aisé de soumettre les Bretons eux-mêmes, qui n'avaient pu repousser d'aussi faibles ennemis. Hengist et Horsa envoyèrent donc en Saxe les rapports les plus séduisants sur la fertilité et la richesse de la Bretagne, et représentèrent comme immanquable la conquête d'une nation qui avait perdu, depuis long-temps, l'usage des armes, et dont les diverses tribus n'étaient pas unies entre elles. Hengist sut, en même temps, persuader aux Bretons qu'il convenait de faire venir des renforts de Saxe; pour s'opposer plus efficacement à toute tentative de la part de leurs ennemis du Nord. Quand les deux frères eurent reçu ces renforts, qui consistaient en cinq mille hommes, ils cherchèrent querelle aux Bretons, sous prétexte qu'on ne leur payait pas leurs subsides et qu'on ne leur fournissait pas de provisions. Bientôt ils levèrent tout-à-fait le masque, firent alliance avec les Écossais et les Pictes, et en vinrent aux hostilités contre les Bretons. Ceux-ci indignés prirent les armes, et ayant déposé leur roi Vortiger, exécuté pour

ses vices et devenu odieux depuis le funeste résultat de ses conseils, ils déferèrent le commandement à son fils Vortimer. On fit la guerre avec acharnement. Les annalistes saxons et bretons ne sont pas d'accord sur le parti qui fut généralement victorieux; mais les progrès constants des Saxons prouvent que l'avantage était ordinairement de leur côté. Horsa fut tué dans un combat livré près d'Eglesford, aujourd'hui Ailsford. Hengist, resté seul chef, dévasta jusque aux coins de l'île les plus reculés: les édifices furent détruits, les prêtres égorgés sur les autels par les usurpateurs idolâtres. Les Bretons n'eurent d'autre ressource, pour échapper à la mort, que de se soumettre au joug du vainqueur: quelques-uns se réfugièrent dans l'Armorique, à laquelle ils donnèrent leur nom. Vortimer mourut; il eut pour successeur, Ambroise, né Breton, quoique d'origine romaine. Ce nouveau chef réussit à rallier les Bretons contre les Saxons, et à ranimer leur courage. Hengist conserva néanmoins le territoire qu'il avait conquis; et pour diviser les forces et l'attention des habitants du pays, il fit venir une nouvelle horde de Saxons, commandés par Octa et Ebissa, son frère et son neveu, qu'il établit dans le Northumberland. Pour lui il resta dans une partie plus méridionale, et fonda le royaume de Kent, qui comprenait le comté de ce nom et ceux de Middlesex, d'Essex, ainsi qu'une partie du Surrey. Il fixa sa résidence à Cantorbéry, et mourut vers 488, laissant à sa postérité les états qu'il avait acquis. Les succès d'Hengist encouragèrent d'autres chefs saxons à venir s'établir en Bretagne; ce qui donna lieu successivement à la fondation des différents royaumes connus sous le nom d'Hep-tarchie. — E—s.

HENISCH (GEORGE), né à Bartfelden en Hongrie, le 24 avril 1549, reçut à Bâle, en 1576, le bonnet de docteur en médecine; il s'établit, la même année à Augsbourg, en qualité de professeur de logique et de mathématiques, et y fut quatre fois doyen du collège de médecine. Il y fut nommé président du gymnase, et bibliothécaire de la ville après la mort de Jérôme Wolf, et il exerça ces fonctions jusqu'à sa mort, arrivée le 31 mai 1618. Outre une bonne édition d'*Aretée* de Cappadoce (Augsbourg, 1603, in-fol., grec-lat.); une d'*Hésiode* (Bâle, 1580, in-8°, gr.-lat.), et une traduction latine du commentaire de Tzetzes sur ce poète (ibid. 1574, in-8°), il a publié : I. *Institutionum dialecticarum libri VII*, Augsbourg, 1590, in-8°. II. *Præceptionum rhetoricarum libri V*, etc., ibid., 1593, in-8°. III. *De numeratione multiplici, vetere et recenti*, ibid., 1605, in-8°. IV. *De asse et partibus ejus, opusculum*, ibid., 1606, in-8°. V. *Commentarius in Sphæram Procli; item Computus ecclesiasticus*, etc., ibid., 1609, in-4°. VI. *Arithmetica perfecta et demonstrata*, ibid., 1605, in-4°. VII. *Thesaurus linguæ et sapientiæ germanicæ, in quo vocabula omnia germanicæ..... cum suis synonymis, derivatis, phrasibus, compositis, epithetis, proverbiis, antithetis continentur, et latinè ex optimis quibusque auctoribus redduntur; adjectæ sunt quoque dictionibus plerisque anglicæ, bohemicæ, gallicæ, græcæ, hebraicæ, hispanicæ, italicæ, polonicæ, pars prima*, ibid., 1616, in-fol., de trois cent quarante pages : ouvrage très remarquable pour l'époque où il a paru, et capital pour l'histoire de la langue allemande; c'est ce qui nous a engagés à copier en en-

tier ce titre qui est en latin, suivant l'usage du temps, quoique l'ouvrage soit en allemand. C'est dommage qu'il n'ait pas été terminé; car cette première partie, la seule qui ait paru, ne va que jusqu'à la lettre H. Il peut passer pour le premier dictionnaire raisonné et complet de la langue allemande; l'on n'avait auparavant que de courts et insignifiants vocabulaires, tels que celui de Josné Maaler, intitulé : *Die teutsche Sprach*, Zurich, 1561, in-4°. et le *Heutsche Dictionarius* de Simon Rhoté, Augsbourg, 1571, in-8°. On peut voir une notice détaillée avec quelques échantillons du *Thesaurus* d'Henisch, au tome 1^{er}, pages 571-592 des *Mémoires* (Beytrage) *pour l'histoire critique de la langue allemande*, Leipzig, 1732, 4 vol. in-8°. VIII. Enfin l'on attribue à Henisch la première édition du *Catalogue des livres de la bibliothèque d'Augsbourg*, ibid., 1600, in-fol.; ouvrage bien imparfait sans doute, mais qui est peut-être le plus ancien catalogue complet d'une bibliothèque publique, quoiqu'on eût déjà imprimé le catalogue des manuscrits grecs de la même bibliothèque : Wolf en avait donné d'abord une première édition, en seize pages in-4°, et David Hoeschel en publia une nouvelle, Augsbourg, 1595, in-4°, de cinquante-neuf pages, contenant cxxii manuscrits. Conring en cite une troisième édition, sous la date de 1605; mais Brucker assure qu'elle n'a jamais existé. Le catalogue d'Hoeschel est ainsi demeuré le plus complet jusqu'en 1675, époque où Reiser publia son catalogue de tous les manuscrits (tant grecs que latins) de la bibliothèque d'Augsbourg. Quant au catalogue donné par Henisch, il devint si rare, que la plupart des auteurs qui en parlent,

ne le citent que sur l'indication de Reiser. (*Voy.* EHINGER.) — Adolphe-Guillaume HENISCH ou HEINICH, a publié à Helmstadt, en 1724, in-4°, une dissertation académique *De itineribus religiosis quorundam principum Guelphicorum in Palæstinam*, et une autre, *De itinere armato et curioso quorundam principum Guelphicorum in Palæstinam*. 

C. M. P.

HENKE (HENRI-PHILIPPE-CONRAD), fameux théologien protestant, né, en 1752, à Hehlen dans le duché de Brunswick, perdit son père, aumônier de la garnison de Helms-tædt, à l'âge de dix ou douze ans. Élevé à Helms-tædt, il ne se fit remarquer que lorsque le professeur Schirach l'eut associé à la rédaction de son journal latin. Nommé professeur en théologie à l'université de sa ville natale, il fut élevé à la première dignité ecclésiastique de son pays en 1786 (celle d'abbé du couvent de Königs-lutter), et fait vice-président du consistoire de Helms-tædt. Il a publié un grand nombre d'ouvrages de théologie, d'exégèse sacrée et d'histoire ecclésiastique, sans renoncer à des recherches de philologie profane, pour lesquelles il eut toujours un penchant marqué. Sa franchise, son zèle exempt d'intolérance, l'originalité de ses vues et la précision énergique de son style, lui ont fait un nom parmi les théologiens allemands du XVIII^e. siècle. Il a été rédacteur principal de quelques recueils périodiques, tels que le *Musée pour la science de la religion, l'exégèse, et l'histoire ecclésiastique*, Helms-tædt, 1793 - 1801; — les *Archives de l'histoire ecclésiastique des derniers temps*, Weimar, 1794-99; — *Annales de la religion*, 1800-02; — *Eusebia*, Helms-tædt, 1796 et 1800; ouvrages qui ont avancé les progrès

de plus d'une branche des sciences théologiques. Mais ses deux principales productions sont , une *Histoire de l'Eglise* , en 5 volumes in-8° , qui a eu plusieurs éditions , et dont l'abrégé , qu'il avait laissé incomplet , a été terminé par le savant J. S. Vater ; 1810, in-8° ; et ses *Lineamenta institutionum fidei christianæ*, Helmstaedt, 1793, 1795, in-8° , ouvrage dont le but est d'éliminer de la théologie chrétienne toute doctrine étrangère aux théories de religion rationnelle accréditées dans les écoles philosophiques depuis les temps de Leibnitz et de Wolf. Dans la préface il s'élève contre ce qu'il appelle deux erreurs ou superstitions pernicieuses , la *Christolatrie* , ou l'adoration superstitieuse de J.-C. , et la *Bibliolatrie* , ou la vénération exagérée pour la lettre de l'Écriture-Sainte. Si Henke n'eût pas prêté serment sur les symboles de l'Eglise luthérienne , et joui de revenus ecclésiastiques considérables , conférés sous la condition tacite ou expresse de fidélité aux dogmes adoptés par la majorité des fidèles de la confession d'Augsbourg , ou s'il avait , comme cela se fait en Angleterre , quand un changement d'opinion engage un ecclésiastique à se séparer de la communion dominante , renoncé à ses bénéfices pour se dévouer à ce qu'il croyait être la vérité , on pourrait , dans ce langage , reconnaître quelque courage et priser sa loyauté. Ce n'est pas ainsi qu'en avait agi ce Luther qu'il s'était proposé pour modèle. Il mourut d'épuisement , le 2 mai 1809 , à la suite d'un voyage qu'il avait fait à Paris , comme député des états de Brunswick. Il a laissé des cours d'exégèse de la Bible , dont la publication mettrait dans un plus grand jour la profonde connaissance qu'il avait des langues anciennes , et

l'esprit de critique qu'il le distinguait. Il a lui-même écrit sa vie : on la trouve , ainsi que son portrait , dans le *Magasin pour les ministres de l'Évangile* , par J. R. G. Beyer , tome x , page 106-112. S—R,

HENKEL (JEAN-FRÉDÉRIC) , habile chimiste et minéralogiste saxon , naquit à Freiberg , en 1679. Il étudia d'abord la médecine et l'exerça pendant quelque temps ; mais il abandonna cette science , dans la suite , pour se livrer exclusivement à la chimie et à la minéralogie. Le roi Auguste II le nomma conseiller des mines ; et Henkel , dans cette fonction , se rendit utile à sa patrie de différentes manières. La manufacture de porcelaine , à Meissen , doit surtout à ses procédés chimiques la réputation dont elle a joui depuis plus d'un demi-siècle. Ce laborieux chimiste mourut le 26 janvier 1744. Il laissa une riche collection de fossiles et de minéraux , qui a été transportée à Petersbourg. Comme botaniste , Henkel a eu quelque réputation pour son talent dans l'analyse chimique des végétaux. Les principaux ouvrages qu'il a publiés , et qui tous se sont fait remarquer par l'esprit d'observation qu'on y trouve , sont : I. *Flora saturnizans* , ou *l'affinité du règne végétal et du règne minéral* , avec un appendix sur le *Kali geniculatum* , et une couleur qu'on en prépare , et qui ressemble à l'outremer , Leipzig , 1722 , in-8° . avec 9 planches ; ibid. , 1755 , in-8° . avec fig. L'auteur cherche à y établir que la fermentation et la cristallisation sont les seules causes de la végétation , à-peu-près comme Tournefort croyait voir une végétation dans les stalactites de la grotte d'Antiparos. II. *Pyritologia* , ou *Histoire naturelle de la pyrite* , avec une préface sur l'utilité de l'exploitation des mines , surtout dans la Saxe élec-

torale, Leipzig, 1725, in-8°. avec 3 planches; *ibid.*, 1754, in-8°. Cet ouvrage a été traduit en français par le baron d'Holbach: on y a joint la *Flora saturizans* et les opuscules minéralogiques, Paris, 1760, deux parties in-4°. III. *Bethesda portuosa*, ou *Les eaux salutaires à la conservation d'une longue vie; surtout les eaux minérales de Lauchstaedt et celles de Freiberg, avec de nouvelles découvertes d'après l'histoire, la chimie et la médecine*, Freiberg, 1726, in-8°. Cet ouvrage est fort estimé. IV. *Opuscules minéralogiques et chimiques, avec une préface sur les sciences des mines, au profit de l'État, et avec des notes*; publiés par C. F. Zimmermann, du consentement de l'auteur. V. *Henkelius in mineralogiâ rediivus*, ou *Introduction à la minéralogie*; publié par J. E. Stephani, après la mort de l'auteur, Dresde, 1747, in-8°; *ibid.*, 1759, in-8°. Cet ouvrage a également été traduit en français par le baron d'Holbach, Paris, 1756, 2 vol. in-12. Il traite principalement de la connaissance des eaux, des sucs terrestres, des sels, des terres, des pierres, des minéraux et des métaux, etc. Wallerius cite cet ouvrage pour sa nouvelle division des minéraux, et le nomme le précurseur d'un meilleur ordre systématique du règne minéral.

B—H—D.

HENKEL (JOACHIM-FRÉDÉRIC), habile chirurgien; né à Preussisch-Holland, le 4 mars 1712, reçut de son père les premières leçons de son art. A l'âge de dix-neuf ans, il continua ses études à Berlin, accepta, pour trois ans, la place de chirurgien de compagnie dans un régiment prussien, et s'y distingua tellement que le roi Frédéric Guillaume I l'envoya à Paris, comme pensionnaire, pour s'y per-

fectionner. Henkel y profita des leçons des plus célèbres médecins français, et s'appliqua surtout à l'étude de l'art des accouchements. Revenu à Berlin, après deux ans d'absence, il fut nommé par le roi, qui l'examina lui-même, chirurgien en chef d'un régiment de ses gardes. Après la première campagne de Frédéric II en Silésie, à laquelle il assista avec son régiment, Henkel donna des leçons publiques de chirurgie à Berlin: mais il n'avait pas fréquenté d'université allemande; il n'avait pas reçu le degré de docteur, et le préjugé regardant lui suscita beaucoup de contrariétés. Il soutint alors, en 1744, à Francfort-sur-l'Oder, sa thèse, *De cataractâ crystallinâ verâ*, et fut reçu docteur. Au retour de la seconde campagne de Silésie, il renonça entièrement à sa place de chirurgien en chef à l'armée, pour ôter à ses adversaires tous les moyens de le chicaner; et se dévouant uniquement à la pratique et à l'enseignement, il forma, par ses leçons, beaucoup d'excellents chirurgiens. Henkel mourut à Berlin, le 1^{er} juillet 1779. Il acquit une grande réputation, car il était très heureux dans ses cures: l'art d'accoucher a été perfectionné par lui en Prusse; et on peut le regarder comme un des meilleurs observateurs en médecine et en chirurgie. Du reste sa manière d'écrire est des plus incorrectes, et annonce qu'il avait entièrement négligé les connaissances préliminaires les plus indispensables: mais tous ses ouvrages renferment des choses neuves et utiles. Il a publié tant en latin qu'en allemand: I. *De cataractâ crystallinâ verâ*, Francfort-sur-l'Oder, 1744, in-4°. II. *Recueil d'observations médicales et chirurgicales*, Berlin, 1747, 1763, huit numéros in-4°. III. *Observa-*

tions sur les accouchements difficiles, Berlin, 1751, in-4°. IV. *Instruction pour perfectionner la science des bandages*, ibid., 1756, in-8°; avec 14 planches; ibid., 1767, in-8°. V. *Dissertation sur les fractures et les entorses*, ibid., 1759, in-8°. avec fig. VI. *Dissertation sur l'art des accouchements*, ibid., 1761, in-8°, avec fig.; 3^e édition, ibid., 1774, in-8°. avec fig. Cet ouvrage est une traduction libre de celui de Roeder. VII. *De l'effet des médicaments extérieurs sur le corps humain; avec un appendix*, Berlin, 1765, in-8°. VIII. *Nouvelles observations médicales et chirurgicales*, Berlin et Stralsund, 1769-1772, 2 numéros in-8°. avec fig. IX. *Dissertations sur des opérations chirurgicales*, Berlin, 1770-1775, huit parties in-8°. avec fig. X. *Des accouchements dans lesquels l'enfant se présente par les pieds, et qui exigent beaucoup d'adresse de la part de l'accoucheur*, ibid., 1775, in-8°. B—H—D.

HENLEY (JOHN), plus connu sous le nom de l'orateur *Henley*, naquit en 1691, à Melton-Moubray, au comté de Leicester. Il acheva ses études à l'université de Cambridge, où il montra un esprit porté à la chicane, et la prétention de réformer entièrement le système de l'éducation académique. Appelé à diriger l'école de son pays natal, il la mit en réputation par sa méthode d'enseignement. Il entra ensuite dans les ordres; mais jaloux de déployer ses talents sur un grand théâtre, il abandonna sa cure et son école, et vint à Londres, déjà connu par un poème sur *Esther* et par une *Grammaire universelle*, où il donnait les éléments de dix langues différentes. Il publia successivement la traduction des Lettres de Plin., de

quelques ouvrages de Vertot, etc.: mais sa principale occupation était de prêcher; il se vantait d'avoir considérablement perfectionné l'élocution et l'action oratoire. La foule, qui se pressait à ses sermons, était immense; ce qui fait dire à Pope :

Still break the benches, Henley! with thy strain
While Kennet, Hare and Gibson preach in vain.

(Continue, ô Henley! d'attirer la foule par ton éloquence, tandis que Kennet, Hare et Gibson prêchent dans le désert.)

Mais son auditoire n'était guère composé d'abord que de gens des dernières classes du peuple: il ne se bornait pas à leur prêcher l'Evangile et la morale; ses sermons étaient en même temps des leçons bonnes ou mauvaises sur les arts et métiers. Les dimanches, il parlait sur des matières théologiques, et les mercredi sur toutes les sciences. Il avait, dit-on, réussi à attirer un nombreux concours de cordonniers, en annonçant qu'il leur enseignerait à faire une paire de souliers en quelques minutes: sa méthode se réduisait à couper les tiges des bottes pour en faire des souliers. La mode amena cependant par la suite à son oratoire les meilleures sociétés de la capitale: il distribuait à ses souscripteurs, au lieu de billets d'entrée, des médailles représentant une étoile qui se lève au midi, avec cette devise, *Ad summa*, et de l'autre côté, *Inveniam viam aut faciam*. « Chaque auditeur paye un sou. » Il mourut en 1756. Henley était l'auteur anonyme d'un journal hebdomadaire, intitulé *Le docteur Hyp*; ce n'est qu'un tissu de galimathias, pour lequel il recevait de sir Robert Walpole cent livres sterling par an. On a aussi de lui des Mémoires sur lui-même, où son amour-propre s'est mis à l'aise d'une manière assez originale. Il avait fait circuler à ce sujet, en octobre 1726, le billet

suivant : « Ayant été menacé, par différentes lettres anonymes, de la publication d'une histoire détaillée de ma vie et de mon caractère, si je ne fermes pas mon oratoire, j'avertis ici ceux qui ont formé ce projet d'écrire ma vie, de se hâter, sans quoi ils auront perdu leur temps, car je l'écris moi-même. » Il promettait, dans un de ses avertissements, de donner « une vue générale du *beau monde*, dès le temps qui précéda le déluge de Noé jusqu'à l'an 1729. » Henley, avec toutes ces belles promesses, ne fut qu'un fou ou un charlatan. Il avait une voix forte, un langage abondant, un air magistral, et surtout une imperturbable impudence. Ayant été appelé à comparaître devant le conseil privé, comme on lui rappelait nombre d'expressions injurieuses qu'il avait appliquées à des personnes en place, il répondit hardiment : « Milord, il faut que je vive. » Le lord Chesterfield lui dit : « Je ne vois aucune espèce de raison pour cela, et j'en vois plusieurs contre. » Cela fit rire : Henley, irrité, observa que le mot était bon, mais qu'il avait été dit auparavant. Hogarth, dans deux de ses caricatures, et Pope, dans sa *Dunciade*, ont donné à ce burlesque orateur une célébrité digne de lui. X—s.

HENLEY (ANTOINE), écrivain anglais, d'une bonne famille du Hampshire, étudia à Oxford, et vint ensuite à Londres, où, riche de tous les avantages que donnent l'esprit, l'éducation et la fortune, il se fit bientôt remarquer à la cour de Guillaume III, où il acquit une influence secrète sur les affaires de l'état; mais son indolence, son penchant à la galanterie, et son goût pour la littérature, l'éloignèrent des grandes places auxquelles il aurait pu s'élever facilement s'il avait eu plus d'ambition. Il se montra constamment le protecteur des lettres; et il

y a peu d'auteurs contemporains qui n'aient éprouvé sa générosité. Aussi était-il l'objet d'une foule de dédicaces, qu'il savait toutefois, en les payant, apprécier à leur juste valeur. Après avoir mené d'abord une vie assez dissipée, il se maria dans un âge mûr, et, avec un caractère plus grave, siégea dans le parlement d'Angleterre comme représentant d'Andover, de Weymouth et de Melcombe-Régis au comté de Dorset : il mourut en 1711. Ant. Henley joignait à un esprit orné un goût délicat, non seulement en littérature, mais en musique, où son opinion donnait en quelque sorte le ton. Il connaissait parfaitement la théorie de cet art, chantait bien, et jouait de divers instruments. On a de lui quelques ouvrages publiés sous le voile de l'anonyme, des poèmes lyriques, et nombre de morceaux insérés dans le *Tatler* et dans le *Meddley*. Un de ses fils, Robert Henley, fut créé, en 1760, baron et garde du grand-sceau, grand-chancelier en 1761, et comte de Northington en 1764. X—s.

HENNEPIN (LOUIS), missionnaire récollet, était né en Flandre vers 1640. Son inclination pour les voyages le conduisit en Italie : il fut ensuite prédicateur à Hall en Hainaut, et passa dans un couvent de l'Artois, d'où on l'envoyait faire la quête en divers lieux, entre autres à Calais et à Dunkerque. Les récits des marins, qu'il eut occasion d'entendre, fortifièrent son goût pour les courses lointaines; aussi ce fut avec joie qu'il accepta la mission d'Hollande. Il revint par Maëstricht, accepta les fonctions d'aumônier de régiment, et les exerça même à la bataille de Senef. Après avoir affronté plus d'une fois les hasards de la guerre, il fut envoyé à la Rochelle, où il s'embarqua pour le Canada. Il arriva, en 1675, à Québec, et ne resta

point oisif : il prétend que ce fut durant le séjour qu'il fit au fort Frontenac ou Cataracoui, dont il avait fondé le couvent, qu'il conçut, par la lecture des voyages, le dessein de pénétrer par l'Ohio jusqu'à la mer, vers le cap des Florides. Il eut occasion de satisfaire ce desir, en recevant une invitation du provincial d'Artois d'accompagner Lasalle dans les découvertes que celui-ci allait entreprendre, avec l'autorisation du Roi. (*Voy. LASALLE.*) Ils partirent le 18 novembre 1678, et passèrent l'hiver près de Niagara. Hennepin retourna au fort Frontenac, y prendre deux autres religieux pour l'aider dans ses travaux : ils voyagèrent par les grands lacs du Canada jusqu'à Michillimakinac, où ils arrivèrent le 26 août 1679. Ce lieu était alors bien peu fréquenté; ils entrèrent dans le lac Michigan, et gagnèrent la rivière des Illinois, sur les bords de laquelle ils bâtirent un fort. Divers contre-temps forcèrent Lasalle à retourner à Frontenac. Avant son départ, il détacha Hennepin, avec une autre personne, pour continuer la découverte du grand fleuve Meschasiipi, dont les sauvages leur avaient parlé. Hennepin partit le 28 février 1680 : il raconte qu'il descendit de la rivière des Illinois dans le Meschasiipi, et suivit le cours de celui-ci jusqu'à la mer; qu'il le remonta ensuite jusqu'à un saut qu'il a décrit le premier, et qu'il nomma saut de Saint-Antoine; qu'il fut pris par des sauvages, qui le promenèrent de côté et d'autre jusqu'au quarante-sixième degré de latitude. Après huit mois de séjour chez des peuples auxquels ses connaissances en chirurgie l'avaient rendu très précieux, il fut délivré par des Français arrivés du Canada. Il passa l'hiver à Michillimakinac, et fut de retour à Québec, le 5 avril 1682. Ramené en Europe, il y publia

la relation de ses courses. Il fut ensuite nommé gardien du couvent de Renty en Artois, refusa de retourner en Amérique, et, par suite de plusieurs désagréments, se retira en Hollande en 1697, avec la permission de ses supérieurs. Il s'était fait des protecteurs à la cour de Guillaume III. Ils parlèrent à ce prince du manuscrit d'Hennepin, qui apprit que son travail était agréé, et que l'on serait bien aise qu'il le publiât. Malgré cet accueil, il trouva des obstacles pour l'impression d'une nouvelle édition de son livre. Quoiqu'Hennepin eût pris l'habit séculier afin de parcourir la Hollande, il ne paraît pas qu'il ait renoncé à sa religion, ni à ses vœux; car il joint toujours à sa signature la qualité de missionnaire récollet et notaire apostolique. On a de lui : I. *Description de la Louisiane nouvellement découverte au sud-ouest de la nouvelle France, avec la carte du pays, les mœurs et la manière de vivre des sauvages*, Paris, 1683, un volume in-12; *ibid.*, 1688; traduit en italien, Bologne, 1606, in-12; et en allemand, Nuremberg, 1689, in-12. Cette relation est dédiée à Louis XIV. Hennepin s'y montre adulateur, et se qualifie sujet du roi de France : elle contient les diverses courses de l'auteur, et devrait être intitulée voyage plutôt que description. Elle ne renferme rien sur la découverte du Meschasiipi; de sorte qu'elle offre de l'obscurité dans la partie qui traite des aventures de l'auteur avant de remonter le fleuve. Etant en Hollande, il fit paraître une relation intitulée : II. *Nouvelle découverte d'un très grand pays situé dans l'Amérique, entre le nouveau Mexique et la mer Glaciale*, etc. Utrecht, 1697, un vol. in-12, fig.; Amsterdam, 1698; *ibid.*, 1704, 1711, 1720, avec les Voyages

du sieur Laborde aux îles Caraïbes. Dans cet ouvrage, l'auteur donne le récit entier de ses courses, et explique les motifs qui l'ont empêché d'en parler avec un aussi grand détail dans le premier. Il ne voulait pas désobliger Lasalle, ni lui ravir de son vivant la gloire de la découverte du Meschasipi. Il publia la suite de ce livre sous ce titre : III. *Nouveau voyage dans un pays plus grand que l'Europe, entre la mer Glaciale et le nouveau Mexique, depuis 1679 jusqu'en 1682, avec les réflexions sur les entreprises du sieur Lasalle*, Utrecht, 1698, un volume in-12, fig.; traduction allemande, Brème, 1697, in-12, fig. Cet ouvrage et le précédent sont dédiés à Guillaume III, que le bon récollet flatte comme il avait flatté Louis XIV; il l'invite de même à faire prêcher la foi dans les nouveaux pays. C'est comme sujet du roi d'Espagne, et avec sa permission, qu'il se présente au roi d'Angleterre. Dans sa préface, il répond à ceux qui lui avaient fait des reproches de ce que, religieux de Saint François, il souhaitait qu'un roi protestant lui facilitât la promulgation de l'Evangile; à ceux qui avaient trouvé extraordinaire qu'il eût mis si peu de temps à descendre et à remonter le Mississipi, enfin à ceux qui avaient mis obstacle à l'impression de ce dernier ouvrage en disant aux libraires hollandais que ce n'était qu'une réimpression du premier, dont ils avaient vu une traduction flamande. Sa justification sur tous ces points, notamment sur le dernier, est très plausible: en effet, ce troisième ouvrage ne contient que la relation de l'entreprise de Lasalle, et la description des mœurs des sauvages. Ces trois productions d'Hennepin font suite l'une à l'autre; elles présentent peu d'intérêt sous le rapport de la géographie, quoi-

que ce religieux soit le premier voyageur qui ait remonté si haut le Mississipi. Dans son second ouvrage, il parle d'une rivière venant de l'Occident, qui lui parut presque aussigrosse que le Meschasipi où elle tombe. Le tableau qu'il fait de la source, d'après les récits des sauvages, s'accorde parfaitement avec ce que l'on a su récemment sur les sources du Missouri. Hennepin est parfois crédule; mais il ne mérite pas tous les reproches que lui adresse Charlevoix. Ce dernier était sans doute choqué de la liberté avec laquelle le récollet parlait du peu de fruit qu'on pouvait espérer de la prédication de la foi aux sauvages; des accusations de cupidité, que l'auteur fait tomber sur les jésuites, et de son assertion que les Iroquois aimaient tendrement les religieux de Saint François, parce qu'ils les voyaient vivre en commun, et ne rien posséder en particulier. Le second ouvrage d'Hennepin se trouve dans le tome ix, et le troisième dans le tome v du *Recueil de voyages au nord*. On en a retranché les préfaces et les épîtres dédicatoires. Ce que les livres de ce missionnaire offrent de plus curieux, c'est le tableau de la vie des Sauvages: il les connaissait bien, ayant vécu plusieurs mois parmi eux. Quelques écrivains ont profité de son travail sans le citer. E—s.

HENNEQUIN (AYMAR), était originaire de Troyes, et issu d'une famille que Henri III appelait la race ingrate. Devenu évêque de Rennes par la protection des Guises, il se prêta docilement à toutes leurs vues, et ne négligea rien pour seconder leur ambition criminelle. Actif et factieux à une époque où le clergé oublia trop ses devoirs, et méconnut l'esprit de l'Evangile, Hennequin se trouva en 1589 à ces barricades qui soumi rent la ville de Rennes au duc de Mer-

cœur. Il contribua puissamment, par son *Panégryrique des deux Martyrs*, prononcé à Notre-Dame de Paris, à exalter l'esprit des fanatiques en faveur de la Ligue, et à les aigrir contre l'autorité du Roi. Peu de temps après, et pour prix de son dévouement à un parti qui priva si long-temps la France de cet Henri IV dont le nom a quelque chose de si doux et de si touchant pour les véritables Français, Hennequin fut nommé président du conseil des quarante, formé par le duc de Maïenne. Il fut aussi désigné pour l'archevêché de Reims. Il mourut en 1596. Ses ouvrages, peu nombreux, sont devenus très rares : I. *Confessions de S. Augustin*, trad. en français, Paris, 1577; Lyon, 1618, 1 vol. in-8°, contenant seulement les dix premiers livres. II. *Brevis descriptio et interpretatio caeremoniarum in sacrificio Missæ*, 1579, in-12, un volume, etc. On trouve dans trois Discours, écrits aussi en latin, et qui suivent ce Traité, les principes séditeux que ne tarda pas à adopter la Ligue : il y applique à Charles IX, qu'il préconise comme auteur du massacre de la St.-Barthélemi, ces paroles de S. Ambroise au sujet de Théodose, auteur du massacre de Thessalonique : *Vir quem vix possumus invenire*. III. *Jean de Gerson, de l'Imitation de N. S. J. C., nouvellement reveu, corrigé et augmenté*, Paris, 1582, in-16. Cette traduction représente plus ou moins le texte de l'ancienne version de Toulouse sous le nom de Gerson; et elle a préparé les voies à celle de Michel Marillac, dont une sœur épousa un frère d'Aymar, René HENNEQUIN, maître des requêtes. — HENNEQUIN (Jérôme), autre frère d'Aymar, et, comme lui, zélé ligueur, fut conseiller au parlement de Paris; il avait publié

un recueil de Sonnets, intitulé : *Les Regrets sur les misères advenues par les guerres civiles de France*, Paris, Dupré, 1569, 1 vol. in-4°. Il occupa quelque temps le siège épiscopal de Soissons. D—B—s.

HENNEQUIN (JACQUES), chanoine de Troyes, sa patrie, docteur et professeur de Sorbonne, était un des hommes les plus habiles de la faculté, bien supérieur aux Duval et aux Ysambert ses collègues. Le célèbre François Pithou disait qu'il tenait lieu de la Sorbonne entière. Il était lié avec le fameux Launoï, dont il partageait les sentiments sur les opinions théologiques. Le cardinal de Richelieu l'ayant appelé, avec plusieurs autres théologiens, pour avoir leur avis sur le mariage de Gaston d'Orléans, que l'Éminence voulait faire déclarer invalide; Hennequin, avant d'opiner, regarda derrière la tapisserie. Le cardinal étonné lui en demanda la raison : « C'est pour voir, dit le docteur, si nous sommes en sûreté. » Après cette précaution, il répondit, conformément à son sentiment sur le droit des souverains de mettre des empêchements dirimants, que le mariage était valide : « mais, que le roi, ajouta-t-il, fasse du défaut de son consentement un empêchement dirimant pour la suite, et alors ces mariages seront nuls. » Hennequin avait formé une bibliothèque de dix à douze mille volumes bien choisis, qu'il légua à sa patrie, pour être rendue publique, en assurant une pension pour le bibliothécaire et pour l'achat de nouveaux livres (1). Il fonda des lits à l'hôpital de Troyes pour des incurables, et mourut dans cette ville en 1660, âgé de quatre-vingt-cinq ans. Il fut enterré auprès de MM. Pithou. — Claude HEN-

(1) Voyez les détails de cette généreuse fondation dans le *Moréri* de 1759, tom. v, pag. 38a.

NEQUIN, vicaire-général d'Albi, ensuite chanoine de l'église de Paris, était de la même famille que le précédent. Il a donné au public une édition de la *Vulgate*, avec des notes, des tables historiques, géographiques et chronologiques, 1731, 2 vol. in-fol.; un *Mémoire sur les libertés de l'Eglise gallicane*, in-12, 1714; des *Lettres* au cardinal de Rohan sur les affaires de la bulle *Unigenitus*, etc.

T—D.

HENNERT (CHARLES - GUILLAUME), écrivain allemand sur l'économie forestière, naquit à Berlin le 3 janvier 1739, et servit pendant la guerre de sept ans sous les ordres du prince Henri de Prusse, qui, à la paix, le fit son ingénieur au château de Reinsberg. En 1785 le roi de Prusse nomma Hennert inspecteur en chef des constructions du département de l'administration forestière, et, quelques années après, conseiller-privé de l'administration des forêts. Il mourut le 21 avril 1800, après avoir beaucoup contribué en Prusse à l'amélioration de cette partie de l'économie publique. Il a publié un assez grand nombre d'ouvrages sur cette matière et sur l'art militaire. Voici les plus estimés : I. *Dissertation sur la cavalerie dans les temps les plus anciens, d'après les récits d'Homère*, Berlin, 1774, in-8°. II. *Description du château de plaisance et du jardin du prince Henri de Prusse*, à Reinsberg, ibid., 1778, in-8°. III. *Mémoires sur la science forestière déduits de la géométrie appliquée*, Leipzig, 1783, in-8°, avec 11 planches. IV. *Indication succincte de quelques inventions géométriques dont l'application peut servir en différentes occasions aux forestiers chargés de l'administration des forêts mises en coupes réglées*,

Berlin, 1789, in-8°, avec gravures. V. *Mémoires pour servir à l'Histoire des guerres de la maison de Brandebourg sous l'électeur Frédéric III*, tirés principalement des archives royales et d'autres manuscrits inédits, avec une carte du siège de Bonn, Berlin et Stettin, 1790, in-4°. VI. *Instruction sur la taxation des forêts d'après les ordonnances du roi de Prusse*, Berlin, 1791-1795, 2 vol. in-8°. VII. *Du dégât occasionné dans les forêts prussiennes depuis 1791 jusqu'en 1794 par les chenilles et les coups de vent*, Leipzig, 1798, in-4°, avec 8 planches; ibid., 1798, in-4°. Hennert est aussi l'éditeur de l'*Instruction succincte sur la manière d'attaquer les places fortifiées*, Leipzig, 1783, in-8°; et il a placé, à la tête de ce manuel, des *Réflexions sur l'utilité des redoutes*. Il a enrichi la traduction française de l'*Histoire des dernières campagnes de Gustave-Adolphe en Allemagne*, par l'abbé Francheville, Berlin, 1774, in-4°, de plusieurs Dissertations savantes; savoir : *Tableau militaire des Impériaux et des Suédois*; *Remarques sur les principaux événements de cette histoire*; *Discours sur les batailles de Breitenfeld et de Lützen, avec les plans levés sur le terrain*. Différents ouvrages périodiques, tels que le *Journal de Berlin* et le *Journal militaire*, renferment de cet auteur un grand nombre de Mémoires sur l'histoire militaire et sur des objets relatifs à l'économie forestière. B—H—D.

HENNIGES (HENRI DE), homme d'état et publiciste célèbre, né le 5 septembre 1645, à Weissenburg, ville impériale en Franconie, s'appliqua, dans les universités de Iéna et d'Altorf, à l'étude du droit, et se dis-

tingua bientôt, non seulement par une profonde connaissance du droit public et des traités existants alors, mais aussi par sa facilité à employer son érudition dans les affaires politiques. N'étant pas d'origine noble, sa naissance opposa d'abord bien des obstacles à son désir d'être placé dans la carrière diplomatique; mais il ne se laissa pas décourager. Henniges publia un ouvrage *sur le pouvoir de l'empereur en matières ecclésiastiques*, dans l'espérance d'être occupé par le cabinet impérial de Vienne; mais il n'en recueillit pas le fruit qu'il en avait attendu. Il avait publié, en 1673, ses *Observations sur Grotius*. Frédéric de Léna, ministre de l'électeur de Brandebourg, frappé du mérite de cet ouvrage, voulut en connaître l'auteur; et, depuis ce moment, il devint le protecteur de Henniges, lui fit épouser une de ses parentes, et le fit entrer, en 1678, au service de l'électeur Frédéric Guillaume, en qualité de secrétaire intime. L'année suivante, Henniges remplaça le secrétaire de la légation prussienne à Ratisbonne. Le ministre de la cour de Brandebourg auprès de la diète, le comte de Metternich, le recommanda à Frédéric, dans la suite premier roi de Prusse: celui-ci l'éleva, en très peu de temps, à la dignité de son second envoyé auprès de la diète, et lui conféra des lettres de noblesse. Ce ministre assista, en 1711, comme second ambassadeur de la Prusse, au congrès de Francfort, où Charles VI fut élu empereur d'Allemagne; mais il ne fut présent qu'à une seule séance, étant mort le 26 août 1711. Quelques hommes d'état ne furent pas fâchés de cet événement; car ils avaient cru entrevoir que, par son adresse, Henniges aurait infailliblement réussi à brouiller les affaires. Il s'opposa, lors

de l'ouverture du congrès, au nonce Albani; celui-ci, non seulement exigeait pour lui la préséance sur les électeurs ecclésiastiques et cherchait à placer sur le trône impérial un prince vivant alors caché à Francfort, mais il voulut aussi plaider pour les électeurs de Cologne et de Bavière, qui avaient été mis au ban de l'empire. Ce ministre se faisait remarquer, malgré sa petite stature, par un air imposant, par une éloquence irrésistible, une grande perspicacité dans les conseils, et une application infatigable au travail. Il flatta, dans ses premiers ouvrages, la puissance de la cour de Vienne; mais, dès l'instant où il fut reçu au service de l'électeur de Brandebourg, il se déclara l'adversaire le plus impétueux des prétentions de l'empereur d'Allemagne. Henniges excita la haine du cabinet de Vienne, au point qu'en 1703 cette cour adressa une note à celle de Berlin, pour demander la punition de cet écrivain, pour avoir parlé d'une manière trop peu mesurée de la personne de l'empereur. La franchise de ce grand publiciste se montre surtout dans ses écrits sur le droit public d'Allemagne; on voit qu'il est là sur son terrain. Ses principaux ouvrages sont : I. *Observationes politicae et morales in Hug. Grotii de jure belli et pacis libros III*, Sulzbach, 1673, in-8°. Henniges composa ces observations étant encore à l'université d'Altorf. A une époque où le droit naturel, plus justement nommé de nos jours, *droit de la raison*, occupait très peu les universités d'Allemagne, l'apparition d'un ouvrage sur cette matière devait nécessairement agiter les esprits. On vanta les connaissances, l'application et le jugement de son auteur; mais on l'attaqua, et sur le fond de ses principes, et sur la vivacité de son style. II. *Liber de summa*

imperatoris romani potestate circa sacra, Nüremberg, 1676, in-8°. III. *De summâ imperatoris romani potestate circa profana liber unus*, ibid., 1677, in-8°. Dans la préface, l'auteur fait en quelque sorte amende honorable d'avoir publié ses observations sur Grotius, à cause, dit-il, de sa *contentiosa et arrogans quædam iudicii immoderataque libertas*. IV. *Discursus de suprematu adversus Cæsarinum Furstenerium; Hyetopoli ad Istrum* (Ratisbonne), 1687, in-8°. Leibnitz (opp., tome VI, p. 334) attribue cet ouvrage anonyme à Henniges; il dit qu'il est écrit d'une manière fort élégante, et en bon latin. Quant au nom d'Hyetopolis, on trouve dans des chartes anciennes, que Ratisbonne est souvent nommée *Imbriopolis*, au lieu de Regensburg (ville de pluie), qui est la même chose qu'Hyetopolis. V. *Discursus de jure legationis statuum imperii*; Eleutheropoli (probablement aussi Ratisbonne), 1701, in-8°. Cet ouvrage fut publié sous le nom de *Justinus Presbenta*. Henniges avait choisi sans doute ce pseudonyme, afin de pouvoir dire librement sa façon de penser sur les deux premiers plénipotentiaires envoyés par Louis XIV à la diète de l'empire, et surtout sur le comte de Cressy. L'auteur n'a pas manqué son but; l'ouvrage fit quelque sensation: les Mémoires de Trévoux de 1702, juin, 446, renferment sur ce discours une critique très bien faite. VI. *Meditationum ad instrum. pacis Cæsareo-Suecicum specimina* X (sans nom d'auteur ni de lieu d'impression), 1706-1712, in-4°. Cet ouvrage, plus utile à la jurisprudence qu'à l'histoire, est d'un grand intérêt, et fournit des notices très remarquables. Le caractère diplomatique dont Henniges était revêtu, pouvait seul servir d'éguide à

une critique aussi hardie que celle qu'on y trouve; et cependant peu s'en fallut que ce livre ne fût supprimé, et même brûlé par la main du bourreau. C'est surtout dans la préface que l'auteur juge avec une extrême franchise les différents commentateurs du traité de paix qui est l'objet de ses réflexions. Ces *Meditationes* sont une copie exacte du traité de Westphalie, avec des notes remplies d'érudition. Il y traite avec une impartialité parfaite et les catholiques et les protestants (son jugement penche cependant toujours plus en faveur des états qu'en faveur de l'empereur d'Allemagne). Comme le traité de Munster donna lieu d'agiter presque toutes les questions du droit public, le savant ouvrage de Henniges sur cette matière a placé son auteur parmi les publicistes du premier ordre. Dans les *Observ. select. Halens.*, on trouve du même auteur *Observationes tres* 1) *de jure belli et pacis, statibus imperii competente*; 2) *de jure belli et pacis, statibus imperii, vi superioritatis, competente*; 3) *de jure belli et fœderum statuum Imperii germanici*. Ce même recueil renferme: *Considerationes ad clausulam art. IV pacis Rysvicensis*. Les archives royales de Berlin conservent encore de ce ministre un manuscrit en dix-sept volumes, dans lequel il a traité l'histoire de la diète de l'empire: il y a joint un index de 1662 jusqu'en 1675, et beaucoup de pièces justificatives. Cette histoire s'étend ensuite sans index jusqu'en 1711. La vie de ce célèbre homme d'état a été écrite en latin par J. S. Strebel, et publiée à Anspach, 1757-1758, in-4°. B—H—D.

HENNIN (HENRI-CHRISTIAN), docteur en médecine, mais moins connu sous ce rapport que comme érudit, naquit en Hollande dans le

xvii^e. siècle. Il joignit l'enseignement de son art à la pratique, s'établit à Daysbourg, et ensuite à Utrecht, où il mourut en 1703. On a de lui : I. *Græcam linguam non esse pronuntiandam secundum accentus dissertatio paradoxa*, Utrecht, 1684, in-8°. Il cherche à y prouver que les accents n'étant d'aucune utilité dans les langues parlées, on n'a dû les inventer pour la langue grecque, que lorsqu'elle a cessé d'être vulgaire ; et que l'usage des accents ayant été arbitraire, la prononciation qu'ils déterminent ne peut qu'être fautive. Vossius a soutenu cette opinion ; mais Job. Rod. Wetstein, dans une lettre à Magliabecchi, en a démontré la fausseté par différents passages des anciens auteurs, et entre autres du traité de Denis de Thrace, *De accentibus*. II. La traduct. latine de l'*histoire des grands chemins de l'empire romain*, avec les remarques critiques et des notes extraites des manuscrits de Bergier, dans le x^e. volume du *Thesaur. antiquit. Romanarum* de Grævius. III. Une édition très estimée des *satires* de Juvénal avec des notes, Utrecht, 1685, in-4°. Elle a été réunie à celle des *satires* de Perse, donnée par Casaubon, et reproduite avec un nouveau frontispice, Leyde, 1695. IV. Une bonne édition des *Epistolæ itinerariæ* de Jacq. Tollius, Amsterdam, 1700, in-4°, enrichie d'une préface et de notes suivantes (*Voy. TOLLIIUS*). On lui attribue encore : *Historia augusta imperator. romanor. à Cæsare ad Josephum imp. ex J.-P. Lotichii et J.-J. Hottmanni Tetrastichis*, Amsterdam, 1710, in-fol., fig. W—s.

HENNIN (PIERRE-MICHEL), diplomate, né à Paris vers 1730, obtint fort jeune un emploi dans le département des affaires étrangères. Il ac-

compagna M. le comte de Broglie dans son ambassade de Pologne, et se fit bientôt connaître par sa prudence et sa capacité. Il mérita la confiance entière de l'ambassadeur, et obtint même celle du roi Louis XV, qui lui adressa plusieurs fois des instructions écrites de sa main. Il fut désigné, en 1761, pour tenir la plume au congrès qui devait s'assembler à Augsbourg, et fut nommé, en 1764, ministre résident en Pologne. Il passa, deux ans après, à Genève, avec le même titre, réussit, par un esprit conciliant, à pacifier les troubles qui désolaient cette ville, et obtint l'estime des deux partis. Il profita de son séjour dans le voisinage de Ferney, pour voir Voltaire, et resta en correspondance avec cet homme célèbre dont il admirait le génie, sans partager toutes ses opinions. Appelé au poste important de premier commis des affaires étrangères et de secrétaire du conseil d'état et du cabinet du roi, il le remplit avec distinction jusqu'à l'entrée de Dumouriez au ministère (13 avril 1792). Ses talents et sa probité lui avaient mérité la bienveillance de l'infortuné Louis XVI, qui l'honora de sa confiance. Il fut nommé, en 1794, membre de la commission administrative : mais M. de Lavilleheurnois ayant été arrêté (*Voy. BROTIER*, VI, 39), on trouva, dans ses papiers, une note portant qu'en cas de rétablissement de la monarchie, Hennin serait proposé pour la place de ministre des affaires étrangères ; il n'en fallut pas davantage pour le faire éloigner de tous les emplois. Il mourut à Paris, le 5 juillet 1807. C'était un homme très aimable, et qui réunissait des connaissances fort étendues en histoire, en géographie et en antiquités. Il savait presque toutes les langues de l'Europe, était, depuis 1785, membre de l'aca-

démie royale des inscriptions et belles-lettres, et fut aussi des sociétés des antiquaires de Cortoue et de Cassel, et de l'académie celtique, pour laquelle il a composé, avec M. Fortia d'Urban, deux rapports qui ont été imprimés plusieurs fois, et dont il a été le principal rédacteur. Il a laissé en manuscrit plusieurs ouvrages importants, parmi lesquels on cite, une *Bibliographie des voyages* en onze volumes in-4°, une *Grammaire* et un *Dictionnaire polyglottes*, et un poème intitulé, *l'Illusion*, dont il avait déjà composé soixante chants, et qu'il se proposait d'étendre jusqu'à cent : c'est, dit-on, une suite de tableaux et d'épisodes applicables en partie aux événements de la révolution, quoique subordonnés à une action principale entièrement imaginaire. — Un autre HENNIN, frère du précédent, né à Paris le 28 août 1728, remplissait, en 1790, les fonctions de procureur du Roi à Versailles, et jouissait de l'estime générale : il n'en fut pas moins destitué de ses fonctions, et mourut à Paris le 5 juillet 1801. W—s.

HENNINGES (JÉRÔME), savant généalogiste saxon, né à Lunebourg, dans le xvi^e siècle, eut pour professeur le célèbre Mélanchthon, et, après avoir terminé ses études, revint dans sa patrie, où il fut promu au saint ministère. Il s'appliqua avec beaucoup de zèle à la recherche des antiquités historiques, et mit au jour le résultat de ses travaux dans un ouvrage intitulé : *Theatrum genealogicum ostentans omnes omnium ætatum familias: monarcharum, regum, ducum, marchionum, principum, comitum atque illustrium heroum et heroïnarum; item philosophorum, oratorum, historicorum, quotquot à condito mundo usque ad hæc nostra tempora vixerunt*, etc., Magdebourg,

1598, 4 vol. in-fol., fig. Il avait déjà publié séparément les différentes parties qui composent cet immense recueil; mais l'édition qu'on vient d'annoncer est la plus belle et la plus complète (1). Deburne et Dav. Clément en ont donné chacun une description très-détaillée. Pour avoir la collection entière des généalogies d'Henninges, il faut joindre à cet ouvrage : *Genealogiæ aliquot familiarum nobilium in Saxonâ, quæ vel à comitibus vel à baronibus ortæ, quosdam pontificiam, quosdam episcopalem dignitatem adeptos produxerunt*, Hambourg, 1590, in-fol. Cette rare édition est ornée de gravures en cuivre, de Goltzius et d'autres habiles artistes; et elle est, en outre, augmentée de pièces intéressantes : c'est donc avec raison qu'on la préfère à celle qui avait déjà paru à Uetzen en 1587. Les critiques ne sont pas d'accord sur le mérite des ouvrages d'Henninges : quelques-uns l'ont loué avec excès, tandis que d'autres l'ont beaucoup trop rabaisé. On doit convenir, pour être juste, que son érudition était immense, et que ses erreurs sont excusables à une époque où la critique historique était encore dans l'enfance. Il mourut le 28 février 1597. — HENNINGES DE JESSEN, a composé un Dictionnaire de la langue des Vénèdes, peuple slave du duché de Lunebourg. Eccard souhaitait vivement la publication de cet ouvrage, resté inédit, mais dont le manuscrit doit se trouver dans la bibliothèque de Wolfenbüttel. W—s.

(1) Deburne indique, dans la *Bibliogr. instruct.* n^o. 5671, comme supplément nécessaire au *Theatrum genealogicum*, un autre ouvrage intitulé : *Genealogiæ imperatorum, etc., dynastarum, qui circo Saxonico tam superiori quàm inferiori Westphalico et Burgundico comprehenduntur* (Uetzenbourg), 1587, in-fol. Mais ces généalogies font une partie du quatrième volume du *Theatrum*. L'erreur de Deburne est d'autant plus étonnante, qu'il avait sous les yeux le recueil d'Henninges : il est moins surprenant qu'elle ait été copiée par la plupart des bibliographes postérieurs.

HENNINGS (JEAN-CHRISTOPHE), savant professeur et bibliographe, naquit en 1708, à Ploen, dans le Holstein. Il voyagea dans la France et dans la Hollande, après avoir terminé ses études à Iéna et à Strasbourg. En 1738, Hennings fut nommé professeur de physique et de métaphysique à l'université de Kiel, et bibliothécaire dans la même année. Il obtint, en 1763, la démission de ses emplois académiques, et fit ensuite un voyage en Angleterre; mais il revint à Kiel, et mourut vers l'an 1764. On ne sait pas l'époque précise de sa mort; mais on prétend que ses recherches de la pierre philosophale l'ont occasionnée. On le trouva un matin mort dans son lit, après avoir touché sa pension la veille : un soldat, qui lui avait servi d'aide dans ses travaux chimiques, fut soupçonné d'être son assassin. Ce professeur a publié : I. *Specimen planetographiæ physiciæ, inquirens præcipuè, an planetæ sint habitabiles ?* Kiel, 1738, in-4°. II. *De existentiâ Dei ex pudoris affectu demonstratâ*, ibid., 1742, in-4°. III. *Oratio de artium mechanicarum constitutione et dignitate*, ibid., 1751, in-4°. IV. *Inusitata eodemque optima honestioris juventutis erudiendæ methodus, tum in reliquis studiis scholasticis, tum præcipuè in linguâ latinâ*, ibid., 1752, in-4°. V. *De logicæ scientiæ ad exemplar arithmetices instituendæ ratione*, ibid., 1752, in-4°. VI. *Bibliotheca seu notitia librorum rariorum, Latinâ et linguis cognatis, Italicâ, Hispanicâ, Gallicâ, etc. Item Græcâ, nec non Hebræâ, Arabicâ, Persicâ, Æthiopicâ, Armenicâ, etc. scriptorum, in primis in usum eorum qui peregrinas adeunt bibliothecas, ordine alphabetico instructa, in quâ aliorum labores partim emen-*

dantur, partim non contemnendo numero augmentur, Kiel, 1766, in-8°. Il n'a été publié que le premier volume de cet ouvrage intéressant, après la mort de l'auteur, par J.-H. Schulze. Ce volume finit avec l'article *Contardi*. Hennings avait fourni des notes nombreuses à P.-F. Arpe, pour son *Histoire de la cour du duc de Schleswig-Holstein Gottorp*, etc., Francfort et Leipzig, 1774, in-4°. Ce professeur a laissé, en outre, en manuscrit : *Athenæ Cimbricæ, sive professorum, quotquot hucusque in academiâ Kiloniensi vixerunt, vitæ ac scripta, præmissâ succinctâ fatorum hujus academiciæ historiâ, juxta publicorum monumentorum fidem delineatæ*. B—H—D.

HENNUYER (JEAN LE), fameux évêque de Lisieux, né en 1497 à St.-Quentin, suivant les uns, et, suivant d'autres, dans le diocèse de Laon. C'est à tort qu'on a prétendu qu'il avait été religieux de l'ordre de St. Dominique, aux Jacobins du grand couvent de Paris (1). Le Hennuyer fit ses études au collège de Navarre, où il reçut, en 1539, le grade de docteur. Il fut répétiteur du dauphin qui depuis devint Henri II : il fut précepteur d'Antoine de Bourbon, père de Henri IV; et des princes Charles de Bourbon et Charles de Lorraine, promus depuis au cardinalat. En 1540, il obtint, au collège de Navarre, la chaire de théologie, qu'il conserva jusqu'en 1556. Il se faisait depuis long-temps remarquer à la cour comme directeur de la conscience de Diane de Poitiers, maîtresse de Henri II, et ensuite de la fameuse Catherine de Médicis. Le 1^{er} juillet 1552, Henri II l'avait

(1) Voyez les détails de cette discussion et l'indication des pièces auxquelles elle a donné lieu, dans le long article consacré à Hennuyer, dans le *Mozéri* de 1759.

nommé son premier aumônier, charge qu'il conserva sous François II, sous Charles IX et sous Henri III, jusqu'en 1575. Au mois de février 1557, le roi donna l'évêché de Lodève à Le Hennuyer, qui n'y était pas encore installé, lorsque, par une bulle du 29 janvier 1560, il fut transféré à celui de Lisieux, où il avait été nommé par François II en 1559, et dont il prit possession le 11 janvier 1561. Adversaire violent des calvinistes, il fit très vivement un acte d'opposition au célèbre édit du 17 janvier 1562, qui leur était favorable. C'est cette opposition que l'on a confondue mal à propos avec les événements de 1572, pour attribuer à Le Hennuyer l'honneur d'avoir sauvé les protestants de son diocèse, du massacre de la St.-Barthélemi, ordonné par Charles IX. Claude Héméré, dans son Histoire latine de St.-Quentin, en 1643, et, deux ans après, le P. Antoine Mallet, dans son Histoire des hommes illustres du couvent de St.-Jacques, sont les premiers qui aient parlé de la prétendue opposition de l'évêque de Lisieux aux ordres de la cour, transmis par Livarot, lieutenant pour le roi à Lisieux, lequel le pressait de s'unir à lui pour le massacre des huguenots. Telle est la fable qui a été depuis si fréquemment répétée, et qui a fourni à L. Séb. Mercier le sujet d'un drame. On a répété, sans examen, ce qu'en confondant MDLXXII avec MDLXII, avait avancé Héméré, historien sans critique et sans réputation, éloigné du temps et des lieux où a dû se passer l'action héroïque dont il parle. Les historiens contemporains, qui seuls mériteraient confiance, n'en ont rien dit; l'épithaphe très détaillée de Le Hennuyer n'en parle point; nul monument, aucun écrit, ne l'attestent à Lisieux. Le caractère connu du prélat; sa violence contre les protestants,

en 1562; ses titres d'aumônier de Charles IX et de confesseur favori de Cathérine de Médicis, qu'il conserva plusieurs années encore après la St.-Barthélemi; les reproches de *méchancelé jusqu'au bout* qui lui furent adressés, deux ans après la St.-Barthélemi, par le calviniste Villemadon; la presque-certitude de sa présence à la cour, où sa place d'aumônier devait l'appeler et le retenir à cette époque, puisqu'Amyot, son collègue, se trouvait, en 1572, à Auxerre, où il faisait reconstruire sa cathédrale; le silence des registres de l'hôtel de ville de Lisieux, qui, depuis le 9 mai 1570, ne parlent pas de la présence de l'évêque dans son diocèse, et qui attestent que ce n'était pas Livarot, mais Gou du Longchamp de Fumichon, qui était gouverneur pour le roi, et que ce fut à ses soins, ainsi qu'aux mesures de précaution de Tannegui Le Veneur de Garrouges et des officiers municipaux, que les protestants de Lisieux durent leur salut: tous ces motifs prouvent jusqu'à l'évidence qu'il n'est pas vrai que Jean Le Hennuyer se soit opposé au massacre des huguenots à l'époque de la St.-Barthélemi. Aussi les savants bénédictins qui ont rédigé l'article des évêques de Lisieux, dans la *Gallia christiana*, en 1759 (tom. XII), sur des matériaux et des renseignements qu'ils reçurent de l'évêché et de quelques chanoines instruits, n'ajoutent aucune foi aux récits de Héméré ni de Mallet. Dès 1746, l'abbé Prévost avait, dans le *Mercur de France*, démenti « l'action héroïque de charité » attribuée à Jean Le Hennuyer, en « faveur des huguenots de son diocèse. » Ainsi il faut reléguer cette action héroïque parmi les mensonges qui sont, sans examen, répétés de siècle en siècle, et qui font de l'histoire, comme disait Fontenelle, un recueil

de fables convenues. Le Hennuyer mourut à Lisieux en 1578, le 12 mars, et non le 12 août, comme le disent quelques biographes. D—B—s.

HENOCH. Voy. ENOCH.

HENRI I^{er}., dit l'*Oiseleur* à cause de sa passion pour la chasse, roi de la Germanie ou de l'Allemagne, est généralement compté au nombre des empereurs, quoiqu'il n'en ait jamais eu le titre (1). Il naquit en 876, et était fils d'Othon l'*illustre*, duc de Saxe, qui refusa, dit-on, le trône à raison de son âge, et fit élire Conrad, son ennemi, mais dont il appréciait la valeur. Ce trait de magnanimité, si étonnant dans un pareil siècle, n'empêcha pas Conrad de faire la guerre au jeune Henri, et de le dépouiller d'une partie de ses états : mais il reconnut ses torts à son égard, et le désigna, en mourant, pour son successeur, au préjudice de son propre frère. Rien n'est moins certain, et, on ose le dire, moins vraisemblable que toutes ces circonstances, quoique rapportées par des auteurs presque contemporains. Henri fut nommé roi d'Allemagne en 919; et l'on doit remarquer que les députés des principales villes eurent part à son élection. Ces députés ne donnèrent point leurs suffrages, comme les évêques et les seigneurs; mais ils approuvèrent, par leurs acclamations, le choix fait en leur présence. Eberhard, frère de Conrad, envoya à Henri la lance, le manteau, le diadème et l'épée des anciens rois; et ces ornements, dont l'histoire d'Allemagne fait ici mention pour la première fois, ont été, dit-on, toujours conservés depuis à Nuremberg. Henri prouva sa reconnaissance à Eberhard, en lui ac-

cordant l'investiture du duché de Franconie et du palatinat du Rhin. Les premières années du règne de Henri n'offrent presque aucun événement important. Il soutint une courte guerre contre Arnoul le *Mauvais*, duc de Bavière, et la termina en lui faisant de légères concessions. Le sort de la Lorraine était encore indécis; et cette belle province n'appartenait ni à l'Allemagne ni à la France. Henri s'en empara, en 925, sur le duc Gislebert, à qui les rois de France l'avaient donnée, et la lui rendit en le mariant à sa fille Gerberge, sous la condition que son gendre relèverait de l'Empire. Henri tenta ensuite de policer ses états; il obligea ses grands vassaux à entretenir des corps de milices, destinés à maintenir la tranquillité publique, et à protéger les voyageurs, que les plus petits seigneurs se croyaient en droit de rançonner. Avant lui, les villes n'étaient que des bourgades défendues par quelques fossés : il les fit environner de murs garnis de tours et de boulevards; et comme les grands en redoutaient le séjour, il sut les y attirer, en attachant aux charges municipales des privilèges capables d'exciter leur ambition. On y établit des magasins, où les cultivateurs devaient apporter le tiers de leurs récoltes, pour faire subsister les armées en temps de guerre. C'est ainsi qu'il bâtit Brandebourg, Sleswig, Meissen, Gotha, Erfurt, Goslar, etc.; et enfin il établit, sous le nom de margraves ou marquis, des gouverneurs chargés spécialement de s'opposer aux nouvelles invasions des barbares. Les Slaves et les Vandales recommencèrent bientôt leurs agressions; mais ils furent repoussés partout. Ce succès déterminait Henri à s'affranchir du tribut que son prédécesseur s'était soumis de payer aux Huns. On dit que leurs envoyés étant venus réclamer

(1) Dans ses diplômes, il prend quelquefois le titre d'*advocatus Romanorum*, et dans d'autres il se qualifie *Francie Orientalis Rex*. Mais on n'en connaît pas où il ait pris même le titre de roi de Germanie.

l'exécution du traité, il leur fit présenter un chien galeux, auquel on avait coupé la queue et les oreilles. Cette insulte sanglante amena une nouvelle guerre; mais Henri, qui y était préparé, défit les Huns près de Mersbourg, en 933, et les chassa de toute l'Autriche. Pour les tenir en respect, il fit alors fortifier quelques villes, et les peupla en levant le neuvième des hommes de la province. Il tourna ensuite ses armes contre les Danois, les vainquit, et leur fit embrasser le christianisme. Après avoir assuré la tranquillité de l'Allemagne, il se disposait à passer en Italie, pour se faire couronner empereur, lorsqu'il mourut à Himmeln, en Saxe, le 2 juillet 936, âgé de 60 ans. Son corps fut transporté dans l'abbaye de Quedlinbourg. C'est du règne de ce prince que date la civilisation de l'Allemagne, dont, avant lui, les habitants n'étaient guère moins barbares que leurs voisins. Il disciplina le premier ses armées; favorisa les arts et le commerce, en accordant des privilèges aux villes; régla la tenue des assemblées publiques; fonda des maisons religieuses, et les chargea d'élever les enfants des militaires morts sans fortune. On croit qu'il fut le premier qui forma des chapitres de chanoinesses, pour y réunir les filles nobles dont les familles avaient été détruites ou ruinées par la guerre. Quelques auteurs lui attribuent aussi l'institution des tournois, qu'il établit, dit-on, à Göttingue, en 934, après avoir défait les Hongrois à Mersbourg (1). Redouté de ses voisins, il fut chéri de ses peuples pour sa douceur et son amour de la justice. Enfin l'histoire ne lui reproche que son goût

excessif pour les plaisirs, et sa trop grande vivacité; mais, malgré ces défauts, il mérite d'être mis au rang des grands rois. Il avait épousé Hatburge, fille d'un comte de Mersbourg, qu'il enleva du couvent où elle s'était retirée après la mort de son premier mari: il s'en sépara ensuite, pressé par l'évêque d'Halberstadt, qui le menaçait de l'excommunier, et il se remaria à Mechtilde, fille d'un comte de Ringelheim. Il eut de sa première femme un fils, nommé Tancard, tué à Mersbourg en 959; et, de la seconde, Gerberge, mariée à Giselbert, duc de Lorraine, et ensuite à Louis IV, d'Outremer, roi de France; Othon-le-Grand, qui lui succéda; Henri, duc de Bavière; Brunon, archevêque de Cologne, puis duc de Lorraine; et Admde ou Hatwine, mariée à Hugues-le-Grand, comte de Paris, et mère de Hugues Capet, tige de la maison de France. Les événements du règne de Henri 1^{er}, ont été recueillis par Dithmar, Witkind et Jean-Conrad Dietric. On a aussi sa *Fie*, par un anonyme, dans le *Thesaurus* de Canisius, tom. III; *De Henrico auctore liber singularis*, par Nicolas-Henri Gundling, Halle, 1711, in-4^o; et *Henricus auctops, historia anceps*, ibid., 1713, in-4^o. Ces différents ouvrages sont estimés. W—s.

HENRI II, dit le *Boiteux* ou le *Saint*, arrière-petit-fils du précédent, né en 972, se distingua parmi les prétendants à l'empire, après la mort d'Othon III, son cousin. Il était duc de Bavière. Eckard, marquis de Thuringe, le plus opiniâtre de ses rivaux, ayant été assassiné, Henri se rendit à la tête d'une armée à Maïence, et s'y fit sacrer le 19 juillet 1003: il déclara aussitôt ennemi de l'empire Hermann, duc de Souabe, l'un de ses compétiteurs; et les autres princes effrayés,

(1) Pfaffel attribue l'institution des tournois à Geoffroi de Preuilli, qui vivait en France au onzième siècle, mais qui ne fit probablement que réédifier les règles qu'on y observa depuis.

se hâtèrent de lui prêter serment d'obéissance. Il renouvela la cérémonie de son sacre à Aix-la-Chapelle; épousa Cunégonde, fille de Sigefroi, premier comte de Luxembourg, et la fit couronner à Paderborn, où il reçut de nouveau les hommages de ses vassaux. Pendant ce temps-là, Arduin, marquis d'Ivrée, se révolte, se fait élire roi d'Italie, et prend le titre de César. Henri envoya contre lui des troupes : mais elles sont battues dans le Tyrol; et, retenu en Allemagne par la crainte que lui donnent les succès des Polonais, il est forcé d'ajourner sa vengeance. Boleslas, roi de Pologne, s'était emparé de la Bohême, de la Misnie et de la Lusace. Trop faible pour les lui reprendre, Henri consent à lui laisser ces provinces, à la seule condition d'en rendre hommage; et, ne pouvant l'y amener, il se borne à gagner ses partisans pour l'empêcher de tenter de nouvelles conquêtes. Étienne, roi de Hongrie, était occupé à faire la guerre à quelques-uns de ses sujets qui avaient pris les armes pour s'opposer aux progrès du christianisme. Henri, se voyant tranquille de ce côté, passa dans l'Italie en 1005, et Arduin s'enfuit à son approche. Il se fait couronner roi des Lombards, dans la cathédrale de Pavie. Quelques seigneurs veulent profiter du tumulte des fêtes pour l'assassiner : le complot est découvert; il en fait punir les auteurs, et se hâte de revenir en Allemagne. Il vole au secours des Bohémiens qui tentaient de secouer le joug des Polonais, et les aide à expulser leurs ennemis. Othon, dernier duc de Lorraine de la race de Charlemagne, étant mort en 1008, Henri donne l'investiture de ce duché à Godefroi, comte des Ardennes : le duc de Bavière veut s'y opposer; mais il est dépouillé lui-même de ses états. Cependant les Polonais con-

tinuent à inquiéter Henri; et en 1011, ils remportent sur ses troupes de grands avantages. (V. BOLESLAS-LE-GRAND, V, 46.) Fatigué de cet état d'agitations, il fait vœu d'embrasser l'état ecclésiastique, et, pour s'en relever, fonde à Strasbourg un canonikat dont le titulaire est appelé le *Roi des chanoines*. Il termine enfin la guerre avec les Polonais et rend le calme à la Bohême; mais des chagrins cuisants troublent sa paix intérieure : son épouse, accusée publiquement d'adultère, est obligée de se justifier par l'épreuve du feu. (Voy. CUNÉGONDE, tom. X, pag 353.) Arduin, après le départ de Henri, s'était ressaisi du pouvoir en Italie. Henri y rentre, en 1013, avec une armée, et Arduin prend une seconde fois la fuite. (Voyez ARDUIN, III, 393.) Henri se transporte à Rome, et y est couronné avec l'impératrice Cunégonde, le 24 février 1014. On rapporte que le pape Benoît VIII, étant allé recevoir l'empereur à l'entrée de la Basilique de St.-Pierre, lui dit : « Voulez-vous garder à moi et à mes » successeurs, la fidélité en toutes » choses ? » et qu'Henri lui fit cette promesse. Il confirma en effet les donations de ses prédécesseurs au Saint-Siège. Après avoir achevé de soumettre la Lombardie, il retourna en Allemagne, en passant par la France, se fit agréger à la communauté de Cluni, et voulut ensuite se faire moine à l'abbaye de St.-Vannes de Verdun. Mais l'abbé l'en empêcha, en lui disant : « Les moines doivent obéissance à leur abbé; eh bien je vous ordonne de rester empereur. » Des guerres en Bohême, où sur les frontières de Pologne, occupent Henri pendant plusieurs années. Il était maître de toute la haute Italie; mais les Sarrasins continuaient de ravager la Calabre et la

Pouille : en 1021, ils poussèrent leurs incursions jusque dans la Toscane. L'empereur y reentra l'année suivante, à la prière du pape, obtint quelques avantages dans la Pouille, et se hâta de repasser les Alpes, sans avoir rien terminé. Il eut, en 1023, une entrevue avec Robert, roi de France, entre Sedan et Mouzon. Henri vint trouver Robert dans son camp, sans escorte. C'était, dit Voltaire, plutôt une visite d'amis qu'une conférence de rois ; exemple peu imité. L'objet de cette entrevue était de cimenter la paix entre l'Etat et l'Eglise. Il parcourut ensuite ses états d'Allemagne, qui étaient en paix. Sentant sa fin approcher, il s'y prépara en chrétien, et mourut au château de Grône, près d'Halberstad, le 14 juillet 1024, âgé de cinquante-deux ans. Son corps fut inhumé dans la cathédrale de Bamberg, qu'il avait fondée et richement dotée. En lui finit la branche des empereurs de la maison de Saxe. C'était un prince faible, défaut qu'excuse la douceur de son caractère ; mais il chercha constamment à améliorer le sort des peuples : il établit des monastères et des abbayes qui devinrent autant de pépinières de savants hommes et de vertueux prélats. Enfin on ne peut guère lui reprocher que son excessive déférence aux volontés des papes, qui affaiblit l'autorité impériale et amena de grands désordres. L'Eglise a mis Henri au rang des saints ; et elle célèbre sa fête le 14 juillet. On peut consulter sur le règne de ce prince, les historiens cités dans l'article précédent. Sa Vie, attribuée à Adebold, évêque d'Utrecht, a été insérée dans le *Thesaurus monument.* de Canisius, avec des notes de Basnage ; et elle a été réimprimée dans les *Acta sanctorum*, volume de juillet, avec une introduction et un appendix accom-

pagné de gravures représentant le chef du St. empereur, son manteau, et différentes reliques précieuses, dont il avait enrichi l'église de Bamberg. Conrad II, dit le *Salique*, fut son successeur.

W—s.

HENRI III, dit le *Noir*, empereur d'Allemagne, succéda, en 1039, à Conrad II, son frère, qui l'avait fait élire et sacrer roi des Romains. Il fut sacré une seconde fois par l'archevêque de Cologne, et reconnu sans opposition. Les premières années de son règne furent troublées par la révolte des Bohémiens : il les vainquit en 1042, et fit prisonnier leur roi Vladislav. L'année suivante, il rétablit sur le trône de Hongrie, Pierre, qui en avait été chassé par ses sujets. Ayant pacifié l'Allemagne et pris des mesures pour en assurer la tranquillité, il passa en Italie où tout était en confusion. Il assembla dans Sutri, un concile qui déposa Grégoire VI, comme simoniaque, et fit élire à sa place Suidger, évêque de Bamberg, son chancelier. Le nouveau pape, qui prit le nom de Clément II, couronna Henri, et Agnès, sa femme, le jour de Noël 1046. Henri donna l'investiture de la Calabre, de la Pouille et d'une partie du Beneventin aux princes normands, et il revint ensuite en Allemagne. Clément meurt en 1048 ; et Henri désigne pour son successeur Damase II : à Damase succède, l'année suivante, Léon IX ; et c'est encore Henri qui le met en possession de son siège. Jamais empereur n'avait joui d'une semblable autorité dans Rome. Les Hongrois se révoltent de nouveau contre leur roi Pierre ; ils lui crevent les yeux, et refusent de se reconnaître vassaux de l'empire. Henri leur fait la guerre ; mais ce n'est pas avec le même succès que la première fois : il ne peut la terminer qu'en donnant

sa fille en mariage à André, qu'ils avaient élu roi à la place de Pierre. (*Voy. ANDRÉ, roi de Hongrie.*) Henri prend, en 1053, la défense de l'évêque de Ratisbonne contre le duc de Bavière, dépouille ce prince de ses états, et les donne à son fils Henri, âgé de trois ans, qu'il fait reconnaître roi des Romains : il cherche à assurer le pouvoir dans les mains de cet enfant ; passe en Saxe pour repousser les agressions des Slaves, et meurt dans le château de Botfeld (sur les confins de la Saxe et de la Thuringe), le 5 octobre 1056, âgé de trente-neuf ans. Il avait été marié à Marguerite, fille de Canut, roi d'Angleterre, puis à Agnès, fille de Guillaume, duc d'Aquitaine et de Poitou, laquelle épousa ensuite Geofroi Martel, comte d'Anjou. W—s.

HENRI IV, empereur d'Allemagne, n'avait que six ans lorsqu'il succéda, en 1056, à son père *Henri-le-Noir*. La diète donne à Agnès d'Aquitaine, l'administration des affaires publiques, pendant la minorité de son fils : mais une partie de l'Allemagne est bientôt agitée par des troubles. Des hommes ennemis de toute dépendance se trouvaient humiliés d'obéir à une femme étrangère. Othon, margrave de Saxe, lève le premier l'étendard de la révolte ; mais il est tué dans un combat. Les Polonais, devenus si redoutables à leurs voisins ; ravagent la Bohême, et obligent André, roi de Hongrie, à chercher un asile à Ratisbonne. Au milieu de ces désordres, l'impératrice Agnès, maintenait avec peine son autorité : elle fut accusée de se laisser gouverner par l'évêque d'Augsbourg, son ministre ; et, sous ce prétexte, les oncles de Henri lui enlèvent son fils en 1061. Le pape Nicolas II meurt, et Henri désigne, pour son successeur, l'évêque de Par-

me : mais l'archidiacre Hildebrand, appuyé par les Normands, fait élire Alexandre II, sans la participation de l'empereur, et le maintient malgré lui. A peine échappé à la tutelle de ses oncles les ducs de Saxe et de Bavière, Henri est obligé de leur faire la guerre ; et, aidé du reste de l'Allemagne, il obtient des succès contre eux. Il met Othon de Bavière au ban de l'empire ; et donne ses états à Guelphe, fils d'Azon, marquis d'Italie : il fait construire des forts dans la Saxe, pour en maintenir les habitants ; mais il a l'imprudence d'en confier la garde à ce même Othon, qu'il avait dépouillé, et qui ne se servit de son pouvoir que pour favoriser les mécontents. La corruption des mœurs de l'empereur Henri excita les murmures de ses sujets ; et la fameuse querelle touchant les investitures des bénéfices ne tarda pas à le brouiller avec le Saint-Siège. Les Saxons se révoltent en 1073, reprochant à l'empereur ses débauches et la licence de ses troupes, l'accusant de vendre les bénéfices à son profit : ils choisissent le pape pour juge. Henri, loin de repousser de pareilles prétentions, écrit, de son côté, à Grégoire VII, pour le prier d'excommunier les Saxons comme sacrilèges. Il se décide enfin à reprendre les armes contre eux, les défait à Hohenbourg en Thuringe, et les oblige d'accepter les conditions qu'il voudra leur imposer. Le pape cite l'empereur victorieux à son tribunal, et lui enjoint de se justifier. Henri assemble une diète à Worms (1076), et la consulte sur la conduite qu'il doit tenir avec le chef de l'Eglise. Un cardinal, nommé Hugues, fait un long discours pour démontrer que le pape s'est rendu coupable en se constituant le juge de son souverain ; et la déposition du pontife est prononcée à la majorité des voix.

(*Voy. GRÉGOIRE VII*, tom. XVIII, pag. 393 et suiv.) Mais Grégoire, loin de se laisser intimider, excommunie l'empereur, dont il délie les sujets du serment de fidélité; la plupart même de ceux qui l'avaient déposé, le supplient de se rendre à Augsbourg pour y juger ce prince définitivement. Le malheureux Henri, voulant prévenir cette humiliation, passe en Italie, suivi d'un petit nombre de serviteurs fidèles, et arrive, dans le mois de janvier 1077, au château de Canossa sur l'Apennin, où le pape était alors avec la comtesse Mathilde. (*Voy. MATHILDE.*) Il demeura trois jours dans la cour du château, exposé aux injures de l'air et sans prendre de nourriture jusqu'au soir. Le quatrième jour il fut admis devant le pape, lui baisa les pieds, et jura de se soumettre à sa décision. A ce prix, le pape lui donna l'absolution. Mais les seigneurs lombards, indignés de l'outrage fait à la majesté royale dans la personne de Henri, le menacent de se choisir un autre maître, s'il ne rompt ce honteux traité. Il accepte donc leurs secours; mais, pendant qu'on arme pour lui en Italie, les seigneurs allemands élisent empereur Rodolphe, duc de Souabe. Henri repasse en Allemagne en 1078, lève une armée, et marche contre son rival qui se défend avec vigueur. La plupart des provinces de l'empire sont ravagées tour à tour par les deux partis. Tandis qu'on se bat en Allemagne avec une fureur égale de part et d'autre, Grégoire VII, échappé aux Lombards qui le bloquaient dans Canossa, envoie à Rodolphe une couronne d'or et une bulle qui appelait la malédiction du ciel sur les armes de son ennemi. Henri lui répond, en faisant déposer une seconde fois le pontife par les évêques allemands assemblés à Brixen.

C'était une cérémonie aussi déplacée qu'inutile. Mais enfin, malgré l'arrêt du pape, Rodolphe fut tué à la bataille de Wolsheim près de Gera; et Henri, vainqueur, rentra en Italie; en 1081, conduisant avec lui l'évêque Guibert, qu'il avait fait élire pape. A son approche, Grégoire VII s'enferme dans Rome, d'où il lui propose de le couronner s'il se soumet à demander l'absolution. Henri assiège Rome, s'en empare, et bloque le château St.-Ange où le pape s'était retiré. Il continuait cependant de traiter avec Grégoire; il se lasse bientôt de la lenteur des négociations, installe son anti-pape Guibert, et reçoit de sa main la couronne impériale. L'arrivée de Robert Guiscard au secours de Grégoire, força Henri de s'éloigner de Rome: mais il y revint en 1085; et après y avoir fait reconnaître son autorité, il se hâta, comme tous ses prédécesseurs, de retourner en Allemagne. Les Saxons venaient d'élire empereur Hermann, comte de Luxembourg. Henri bat les Saxons, soumet la Thuringe; mais la Bavière et une partie de la Souabe lui résistent avec succès: ses armées n'étaient pas assez nombreuses; et on le voit toujours obligé de recourir à la voie des négociations. A force de promesses, il parvint à gagner les principaux partisans de Hermann, auquel il pardonna dès qu'il fut malheureux, et qui mourut ignoré dans ses terres. Les Saxons, lassés enfin d'une guerre dont ils soutenaient tout le poids depuis vingt ans, s'abandonnent à la générosité de Henri; et il rentre aussitôt en Italie, où la comtesse Mathilde, sa cousine, lui suscitait des ennemis par zèle pour les intérêts du St.-Siège. Mais ensuite, dès qu'il en est reparti, son fils Conrad, qu'il avait fait élire roi des Romains, se révolte, et, avec les sommes qu'il reçoit de Mathilde, lève

des troupes pour assurer l'indépendance de l'Italie. Le pape Urbain II appuie les projets de ce fils criminel, et excommunie l'empereur. Sa nouvelle épouse, Adelaïde de Russie, s'enfuit secrètement, et demande justice contre lui au concile de Plaisance. Le malheureux Henri assemble, en 1097, une diète à Aix-la-Chapelle; et après y avoir exposé la juste douleur qu'il ressent de la trahison de Conrad, demande que Henri, son second fils, soit élu, à sa place, roi des Romains. Il ne conservait plus d'autorité en Italie; mais l'Allemagne était tranquille. Il fait plusieurs réglemens pour le maintien du bon ordre; et, dans le dessein de se réconcilier avec le pape, il annonce le projet d'aller rejoindre les croisés dans la Terre-Sainte. Mais comme il ne pressait pas les préparatifs de son départ, les légats du pape gagnent le jeune Henri, le relèvent de l'excommunication qu'il avait encourue pour avoir promis d'être fidèle à son père, et indiquent un concile pour régler les affaires de l'Allemagne. L'empereur écrit à son fils, espérant le ramener à son devoir par la douceur: mais ce jeune ambitieux lève une armée, fortifie son parti du marquis d'Autriche, du duc de Bohême et des mécontents toujours nombreux. Cependant une nouvelle diète est convoquée à Maïence. L'empereur s'y rend le premier et presque sans escorte. Son fils vient l'y trouver, lui demande pardon, les larmes aux yeux, et l'ayant attiré hors de la ville, le fait arrêter et enfermer dans le château de Bingenheim. La diète se déclare pour le fils perfide, contre le père malheureux. On arrache à celui-ci les ornemens impériaux, et l'usurpateur en est solennellement revêtu. Henri s'évade de la prison, se retire à Cologne et ensuite à Liège, d'où il écrit à son

filz pour le supplier de lui laisser ce dernier asile. « Laissez-moi, lui dit-il, rester à Liège, sinon en empereur, du moins en réfugié ! Qu'il ne soit pas dit à ma honte, ou plutôt à la nôtre, que je sois obligé d'errer dans le temps de Pâques. » Le jeune Henri, insensible à cette humble prière, tente d'enlever son père, et, irrité d'avoir échoué dans ce dessein, n'en poursuit qu'avec plus de rigueur ceux qu'on soupçonnait de lui demeurer attachés. Henri IV, accablé de douleurs, mourut à Liège, le 7 août 1106, appelant les vengeances du ciel sur la tête de son fils coupable. Son corps fut exhumé par ordre de ce fils dénaturé, et porté à Spire, où il resta encore près de deux ans dans une cave, privé de sépulture, comme excommunié. Henri, prince d'un caractère faible, accorda trop de confiance à d'indignes ministres, qui, afin d'accroître leur pouvoir, favorisèrent son goût pour la dissipation et les plaisirs. Il était brave, commandait ses armées en personne; et l'on a dit qu'il s'était trouvé à soixante-six combats, dont il sortit toujours victorieux lorsqu'il ne fut pas trahi. Mais les circonstances dans lesquelles il a vécu, ne lui permirent pas d'exécuter les projets qu'il avait conçus pour améliorer le sort de l'Allemagne. Les recueils de Renber, d'Urstius, de Goldast et de Freher, contiennent un grand nombre de pièces intéressantes sur son règne. Sa vie a été écrite par plusieurs auteurs, entre autres, Jean Aventinus (Augsbourg, 1518, in-4°), qui publia, à la suite, un choix de ses lettres. W—s.

HENRI V, empereur d'Allemagne, se fit couronner à Maïence en 1106, en protestant qu'il rendrait l'empire à son père, si celui-ci prouvait son obéissance au pape; c'était joindre l'hypo-

crisie à l'ambition : mais à peine fut-il affermi sur le trône, qu'il cessa de montrer la même déférence à la cour de Rome. Un synode, composé d'évêques, ses partisans, annula les décisions des conciles de Guastalla et de Châlons, touchant les investitures, et le maintint dans le droit de nommer aux bénéfices, principal sujet des querelles des papes et des empereurs. Il fit ensuite la guerre aux Hongrois et aux Polonais, sans but comme sans beaucoup de succès. En 1111, il épousa Mathilde, fille de Henri 1^{er}, roi d'Angleterre, qui lui apporta une riche dot; et à l'exemple de ses prédécesseurs, il passa en Italie pour être couronné des mains du pape (Pascal II). Il se fait précéder par des ambassadeurs, soutenus d'une armée, et promet au souverain pontife de renoncer aux investitures et à tout droit sur les domaines de l'Eglise. Le pape, de son côté, s'oblige à lui faire restituer tous les fiefs de l'empire, possédés par des ecclésiastiques. Les évêques protestent contre cet accord; et Henri, lassé de tant de contestations, déclare qu'il veut être couronné sans condition. Il fait arrêter Pascal II à l'issue de la messe, et le garde à vue dans son palais. Cet attentat excite un soulèvement général; on se bat, on s'égorge dans les rues de Rome : mais les Allemands, supérieurs en nombre, obtiennent un triomphe facile sur une populace indisciplinée; et le pape, resté prisonnier, consent à tout ce qu'exige l'empereur. Au bout de deux mois, Henri reconduit en triomphe ce pontife qui le couronne le 13 avril 1112, dans la basilique de Saint-Pierre, et l'admet à la communion. (*Voy. PASCAL II.*) Après la cérémonie, l'empereur se jette aux pieds du pape, lui demande la permission de donner la sépulture à son père, et retourne en

Allemagne, sans avoir assuré son autorité en Italie. Avec un pouvoir presque sans bornes, les empereurs manquaient des forces nécessaires pour se faire respecter; et les seigneurs profitaient toujours de leur éloignement pour se révolter. Lothaire, duc de Saxe, avait pris les armes pour s'affranchir des droits qu'il payait au fisc impérial; et tandis que Henri, aidé du duc de Souabe, porte la guerre en Saxe, le pape casse l'accord qu'il avait fait avec lui, et l'excommunie : toute l'Allemagne est soulevée. L'évêque de Wurzburg et l'archevêque de Maïence appuient les révoltés; Henri, battu sur quelques points, victorieux sur d'autres, emploie deux ans à pacifier ses états. Il repasse les Alpes en 1116, pour se mettre en possession des biens que la comtesse Mathilde avait légués au Saint-Siège. Il entre dans Rome en vainqueur, force le pape à fuir dans la Pouille; et, concevant des doutes sur la validité de son couronnement, il se fait sacrer une seconde fois, par Bourdin, archevêque de Braga. Il veut ensuite soumettre les villes de Toscane qui refusaient de le reconnaître; mais dès qu'il est sorti de Rome, le pape y revient, et meurt au milieu de ces dissensions. Les cardinaux élisent pour son successeur Gélase II; et Henri lui oppose l'archevêque Bourdin, qui prend le nom de Grégoire VIII. Gélase assemble à Vienne un concile qui renouvelle les anathèmes lancés contre l'empereur; et Calixte II, qui lui succède, fait confirmer l'excommunication par le concile de Reims. Henri signe la paix, en 1122, avec les princes allemands, en leur rendant les biens dont il les avait dépouillés, et avec l'Eglise, en renonçant à nommer aux bénéfices. Il ne se réserva que le droit d'accorder l'investiture aux sujets pré-

sentés par les chapitres. Ce fut une brèche irréparable à l'autorité impériale. De nouveaux troubles éclatèrent bientôt en Bohême, en Hongrie, en Alsace et en Hollande. Pour occuper les vassaux au dehors, Henri déclare la guerre à la France, sous le prétexte qu'elle avait accordé un asile aux papes pendant ses querelles avec la cour de Rome. Il se rend à Utrecht ; mais il y est attaqué de la maladie contagieuse qui désolait l'Europe : il mourut, le 22 mai 1125, avec la réputation, dit Voltaire, d'un fils dénaturé, d'un hypocrite sans religion, d'un voisin inquiet et d'un mauvais maître. C'est du règne de ce prince que date l'affermissement des seigneurs des grands fiefs dans le droit de souveraineté. Il fut le dernier empereur de la maison de Franconie ; et la couronne d'Allemagne, portée quelques instants par Lothaire II, passa ensuite dans la maison de Souabe. Gerhard, abbé de Reichersberg, a écrit la *Vie* de Henri V. Elle a été publiée avec celle de son père, par Gretser, Ingolstadt, 1615, in-4°. Les recueils cités dans les précédents articles, contiennent plusieurs pièces sur son règne.

W—s.

HENRI VI, empereur d'Allemagne, fils et successeur de Frédéric *Barbe-rousse*, naquit en 1165, fut élu roi des Romains à l'âge de quatre ans, et succéda, l'an 1190, à son père, dont il apprit la mort en même temps que celle de Guillaume II, roi de Sicile, neveu de Constance sa femme (*Voy. GUILLAUME, XIX, 136*). Après quelques expéditions en Allemagne, il passa en Italie à la tête d'une armée, se fit couronner empereur, avec sa femme, le 15 avril 1191, par le pape Célestin III, auquel, suivant ses conventions, il céda ses droits sur la ville de Tusculum (*V. CÉLESTIN III, tom. VII,*

pag. 498). Henri conduisit ensuite son armée dans les Deux-Siciles, pour faire valoir ses droits sur ce royaume dont Tancred, fils naturel de Guillaume, s'était emparé. Il eut d'abord quelque succès, et se rendit maître de plusieurs places ; mais il échoua devant Naples, et retourna en Allemagne. A cette époque, Richard Cœur-de-lion, qui revenait de la croisade, était tombé entre les mains de Léopold, duc d'Autriche. Henri contraignit Léopold à lui remettre son illustre prisonnier, et retint celui-ci dans les fers malgré les réclamations du pape Célestin : il brava, pendant plus d'un an, les plaintes de plusieurs princes chrétiens, et les menaces du pape, qui lança contre lui les foudres de l'église. Henri VI se décida enfin à rendre la liberté à Richard, après qu'on lui eut payé une rançon considérable. La somme qu'il reçut, fut employée aux frais d'une nouvelle expédition qu'il fit dans le royaume de Naples et de Sicile. Il fut couronné à Palerme, le 13 octobre 1194 (*Voy. GUILLAUME III, XIX, 136*), et reçut, dans cette ville, un ambassadeur de l'empereur de Constantinople, qui, dans la crainte de voir les Allemands envahir la Grèce, consentit à lui payer des tributs considérables. Revenu en Allemagne, Henri prit la croix dans une diète rassemblée à Worms, et prêcha lui-même la croisade : à son exemple, un grand nombre d'Allemands firent le serment d'aller combattre les Infidèles. Il partit à la tête de quarante mille croisés ; mais il s'arrêta en Sicile pour achever la conquête de ce malheureux pays. Dans cette guerre, l'empereur répandit partout la terreur par ses cruautés encore plus que par ses victoires. On frémit en lisant dans les vieilles chroniques, et surtout dans Nicéas, le récit des supplices que Henri VI

avait lui-même inventés. Tant de barbaries révoltèrent la noblesse de Sicile et l'impératrice Constance, qui fut accusée d'avoir conspiré contre son époux et de l'avoir empoisonné. Henri mourut à Messine, le 28 septembre 1197, à l'âge de trente-deux ans. Les histoires contemporaines le représentent comme un prince cruel, ambitieux et perfide. Il était d'un caractère grave et austère, ne connaissant d'autre plaisir que celui de la chasse : il avait le projet de rendre la couronne impériale héréditaire, de régner sur l'Italie, et d'affaiblir l'autorité des papes ; mais il ne vécut point assez long-temps pour accomplir de si grands desseins. A sa mort, l'Allemagne et l'Italie furent remplies de troubles ; il eut pour successeur son fils Frédéric II. M—D.

HENRI VII, fils aîné du duc de Luxembourg, fut élu empereur d'Allemagne le 29 novembre 1308, après un interrègne de sept mois. On doit observer qu'il fut le premier empereur nommé par les seuls électeurs grands-officiers de la couronne. Ce fut l'électeur palatin, qui, en vertu du pouvoir que lui avaient conféré les autres électeurs, proclama *Henri Roi des Romains, futur Empereur, protecteur de l'Eglise romaine et universelle, et défenseur des veuves et des orphelins*. Il avait pour concurrent Charles de Valois : le pape Clément V, Français de nation, avait promis à ce dernier d'appuyer ses projets ; mais il pressa au contraire l'élection de son rival. Henri fit d'abord rechercher et punir les assassins d'Albert 1^{er}, son prédécesseur. L'instigateur du crime, Jean, duc de Souabe, fut mis au ban de l'empire ; et Rodolphe de Warth, l'un de ses complices, périt par le supplice de la roue, nouvellement inventé. Henri fait élire ensuite Jean, son fils aîné, roi de

Bohême, et l'établit son vicaire en Allemagne, pour le temps que devait durer l'expédition qu'il méditait contre l'Italie. Il passe les Alpes en 1311, à la tête d'une armée, et entre en vainqueur à Milan pour y être couronné roi de Lombardie. Ses ennemis avaient caché l'ancienne couronne de fer qui servait à cette cérémonie : il en fit faire une nouvelle en acier, et obligea l'archevêque à le couronner dans la cathédrale. Une révolte générale éclate bientôt après dans la Lombardie : l'empereur fait brûler vif son chancelier Turriani, qui en était le chef ; soumet par la force Crème, Crémone, Lodi, Brescia ; traite avec la dernière rigueur les autres villes qui résistaient encore, et marche à Rome, dont Robert, roi de Naples, lui fait fermer les portes. Florence et les villes de l'état de l'Eglise favorisaient secrètement Robert. Le pape, le roi de Naples, et les députés des villes, protestent de leur fidélité ; Henri cependant est obligé d'assiéger Rome : repoussé d'un côté, il négocie avec les chefs d'un autre quartier ; et ce n'est qu'au milieu du tumulte, qu'il est couronné à St.-Jean de Latran, par deux cardinaux. Il s'éloigne aussitôt de Rome, assiège inutilement Florence, met au ban de l'empire le roi Robert, qui reste tranquille dans ses états ; et il permet, par un arrêt aussi barbare qu'inutile, d'assassiner ceux des habitants de Florence et de Lucques qui persistent dans leur rébellion. Il obtient cependant cinquante galères des Génois et des Pisans, se ménage des intelligences dans la Pouille, et fait lever de nouvelles troupes en Allemagne : mais, tandis qu'il se prépare à la conquête de Naples, la mort le surprend à Bonconvento, près de Sienne, le 24 août 1313, à l'âge de cinquante-un ans. Un moine, nommé

Politien de Montepulciano, fut accusé de l'avoir empoisonné dans du vin consacré. Trente ans après, les dominicains obtinrent de Jean, roi de Bohême, des lettres qui les déclaraient innocents de ce crime, très difficile d'ailleurs à prouver. Le pape Clément V condamna la mémoire de Henri VII, et annula sa sentence contre le roi Robert. Après un interrègne de quatorze mois, la majorité des électeurs nomma empereur Louis V, chef de la branche de Bavière. L'*Histoire* de Henri VII a été écrite par Albertin Mursati, Venise, 1636, in-fol., rare, et dans le tome x des *Scriptor. italic. hist.* par Muratori; sa *Vie*, par Conrad Vicerius, fait partie des *Recueils* publiés par Rubeus et Ursitius. On peut encore consulter : *Nicolai episcopi Relatio de itinere Henrici VII, imper. ab anno 1310 ad 1313*, dans les *Script.* de Muratori, tome ix, et *Mart. Diffenbach de vero mortis genere ex quo Henric. VII obiit*, Francfort, 1685, in-4°, et dans le tome 1^{er}. des *Script.* de Freher. W—s.

HENRI, surnommé *Raspon*, laud-grave de Thuringe, était fils de Hermann 1^{er}, et de Sophie, fille d'Othon de Wittelsbach, duc de Bavière. Il réunit à ses états, par la mort de son oncle, la seigneurie de Hesse et le palatinat du Rhin, et se trouva ainsi l'un des princes les plus puissants de l'Allemagne. Plein de valeur et d'ambition, il parut à Innocent IV être propre à servir ses projets; et le pape, après avoir déposé l'empereur Frédéric II au concile de Lyon, ordonna à la diète d'élire Henri à sa place. Les seigneurs refusèrent d'assister à cette assemblée, qui se tint, en 1246, à Hochheim, près de Wurtzbourg. Les évêques y parurent, et déclarèrent le titre de roi des Romains

à Henri, que ses adversaires nommèrent par dérision le *roi des prêtres*. Henri s'occupa cependant de soutenir sa nouvelle dignité; il marcha contre Conrad, fils et successeur légitime de Frédéric, le battit près de Francfort, et se rendit maître d'une partie de l'Allemagne. Enflé de ce premier succès, il poursuivit son ennemi dans la Souabe, et commença le siège d'Ulm, que la rigueur de l'hiver l'obligea de lever. Henri mourut au commencement de 1247, d'un coup de flèche qu'il avait reçu devant cette ville, ou bien, suivant d'autres historiens, d'une maladie causée par le froid et les fatigues. Il avait eu trois femmes, dont il ne laissa point d'enfants. Ses états furent divisés entre les différentes branches de sa maison, dont l'aînée prit le titre de *Hesse*. W—s.

HENRI DE HAINAULT, frère de Baudouin de Flandres, empereur de Constantinople, né à Valenciennes l'an 1174, suivit les croisés à l'expédition de Constantinople dans l'année 1202. Après la défaite d'Andrinople (*Voyez* BAUDOUIN, tome III, page 545), il fut élu régent de l'empire latin, fondé par les croisés, et monta sur le trône impérial, lorsqu'on se fut assuré de la mort de Baudouin. Pendant tout le cours de son règne, il s'occupa de repousser les attaques des Bulgares, et celles de Lascaris, empereur de Nicée. Les historiens contemporains ont loué sa bravoure et sa prudence: il fit de sages réglemens pour l'empire, et rendit à ses sujets quelques jours de calme et de prospérité. Il régna dix ans, et mourut empoisonné en 1216. Il n'eut point d'enfants, et laissa la couronne impériale à la famille de Courtenai. (V. PIERRE de Courtenai.) M—D.

HENRI 1^{er}, roi de France, fils de Robert et de la reine Constance,

monta sur le trône au mois de juillet 1031 : ce ne fut pas sans éprouver beaucoup de difficultés. Sa mère, femme impérieuse, avare, incapable de faire céder ses préventions à la sûreté de sa famille, s'était opposée pendant le règne de Robert à ce qu'il associât Henri à la couronne ; elle voulait obtenir cette faveur pour un autre de ses fils, qui portait aussi le nom de Robert. L'intérêt de l'Etat l'emporta sur sa volonté ; mais les événements prouvèrent qu'elle n'avait pas renoncé à ses projets. A peine le roi fut-il mort, qu'un parti puissant, soutenu par Constance, prit les armes contre Henri, qui se vit réduit à chercher son salut dans la fuite. Il se réfugia près de ce duc de Normandie connu dans l'histoire sous le nom de Robert-le-Diable, prince rempli de vertus, mais prompt à apaiser une révolte, ayant pour principe de ne jamais traiter avec des rebelles armés. C'est sans doute à cette sévérité qu'il doit le singulier surnom que les Normands lui donnèrent : aussi vit-on plusieurs nobles de sa cour, contraints à s'éloigner de leur patrie, se rendre célèbres dans la Pouille et dans la Calabre, et finir par attirer en Italie ces aventuriers normands, dont les chefs se sont acquis une gloire qui égale celle des plus grands rois. Robert-le-Diable, protecteur du roi Henri, fit une guerre si vive au parti de la reine Constance, que cette princesse fut bientôt réduite à demander la paix : elle l'obtint, à condition de se tenir éloignée de la cour, et se retira à Melun, où elle mourut l'année suivante, trop tard pour le repos de la France ; car Eudes, autre frère du roi, profita de la chaleur qui régnait encore dans les esprits pour se révolter à son tour : il fut vaincu, fait prisonnier, envoyé à Orléans, et Henri se

trouva enfin paisible possesseur du trône. Pour s'attacher son frère Robert, en faveur duquel la reine Constance avait pris les armes, il lui céda le duché de Bourgogne : de ce prince est issue la première race royale des ducs de Bourgogne. Eudes ne fut pas si heureux ; il obtint sa liberté, mais resta sans apanage. Henri était alors veuf de Mathilde, nièce de l'empereur Conrad ; il n'en avait pas d'enfant : on doute même si ce mariage avait été accompli. Ses conseillers lui ayant représenté que les troubles se multiplieraient tant que la succession au trône ne serait pas assurée, à l'âge de trente-neuf ans il consentit à contracter de nouveaux engagements ; et, pour éviter toute discussion avec l'Eglise sur les degrés de parenté, il épousa Anné, fille de Jarodislas ou Jaroslaw, duc de Russie : la neuvième année de ce mariage, il eut un fils nommé Philippe, qui lui succéda. La puissance des ducs de Normandie était alors plus considérable que celle des rois de France, moins par l'étendue des pays qu'ils gouvernaient, que parce que les liaisons qu'ils conservaient avec les princes du Nord, dont ils étaient issus, les rappelaient sans cesse à cette unité de pouvoir totalement oubliée en France depuis le triomphe du gouvernement féodal. Robert-le-Diable, après avoir aidé Henri à soumettre les partis élevés contre l'autorité de ce monarque, forma le double projet d'aller en pèlerinage à Jérusalem, et de se donner pour successeur un enfant de neuf ans, qu'il avait eu d'une bourgeoise de Falaise : il assembla les grands de ses états, écouta leurs remontrances ; peysista dans ses volontés ; et tous les seigneurs jurèrent en sa présence de reconnaître, servir et défendre cet enfant, connu d'abord sous

le nom de Guillaume-le-Bâtard, et par la suite sous celui de Guillaume-le-Conquérant. Robert mourut à Nicée, comme il revenait de son pèlerinage : cette nouvelle ne fut pas plutôt parvenue en Normandie, que les révoltes éclatèrent de toutes parts. Henri, qui avait promis de protéger le jeune Guillaume, crut pouvoir faire céder la reconnaissance aux intérêts de sa couronne, et profiter de ces divisions pour reconquérir une des plus belles provinces de son royaume : mais il rencontra des obstacles qui ralentirent ses démarches ; et les ministres du jeune duc ayant su intéresser la gloire du roi à la défense de leur prince, il le soutint d'abord avec courage. Jalous ensuite de la grande réputation de Guillaume, il devint son ennemi, lui déclara la guerre, et perdit les droits d'un bienfaiteur sans en être dédommagé par la victoire. Henri eut presque toujours les armes à la main : ce n'était qu'en combattant qu'un monarque se faisait respecter à cette époque ; il devait assistance à ses vassaux, et, lorsqu'il négligeait de les secourir, il s'exposait à s'en voir abandonné à son tour : c'est ainsi que les fils du comte de Champagne refusèrent l'hommage au roi, qui n'avait point secondé leur père dans une guerre qu'il faisait pour son propre compte à l'empereur. Henri fut obligé de les combattre pour les ramener à l'obéissance. Ce prince, voyant sa santé s'affaiblir, crut devoir associer au trône son fils aîné Philippe, qui n'avait alors que sept ans ; il le fit sacrer à Reims en 1059 ; ses pressentiments ne le trompèrent pas ; car il mourut le 4 août 1060, dans la 55^e. année de son âge, et la 30^e. de son règne. Il laissa la régence du royaume, et la tutelle de ses trois fils, Philippe, Hugues, et Robert, qui mourut fort jeune, à Bau-

douin, comte de Flandre, époux de sa sœur ; sentant bien que la reine Anne, sans domaine et sans alliance en France, y serait sans autorité. Anne se retira à Senlis avec le projet de vivre dans un monastère ; mais elle accorda sa main à Raoul de Péronne, comte de Crépi : étant devenue veuve une seconde fois, elle retourna dans son pays. Henri a laissé la réputation d'un roi juste, brave et pieux : fils d'un père excommunié, il évita soigneusement toute contestation avec la cour de Rome, et ne lui céda qu'autant que l'exigeait l'esprit de son siècle. Son successeur (Philippe I^{er}.) ne fut ni aussi prudent ni aussi heureux. F—E.

HENRI II, roi de France, fils de François I^{er}. et de Claude de France, né à St-Germain-en-Laye le 31 mars 1518, parvint à la couronne le 31 mars 1547, à l'âge de vingt-neuf ans, et fut sacré à Reims le 25 juillet suivant. La duchesse d'Etampes, dont le crédit s'était soutenu jusqu'à la mort de François I^{er}., n'avait pas dissimulé la haine que lui inspirait Diane de Poitiers, maîtresse de Henri II. Celle-ci s'en vengea lorsque son amant devint roi. Il se fit un grand changement à la cour ; les ministres qui étaient en place furent renvoyés ; on rappela ceux qui étaient tombés en disgrâce sous le règne précédent. La précipitation qu'on mit dans ces mutations, a été remarquée par tous les historiens, parce qu'elle offre une occasion d'accuser le monarque de s'être montré trop soumis aux desirs de la duchesse de Valentinois. Il est incontestable cependant qu'en général les affaires furent conduites avec plus d'ordre, de suite et de vigueur. Henri II, après son couronnement, alla visiter la plupart des provinces de son royaume, afin de connaître par lui-

même les abus auxquels il fallait remédier, et les ressources qu'il pourrait avoir pour lutter contre l'ascendant de Charles-Quint, alors dans tout l'éclat de la prospérité. Brave, aimé de la noblesse, Henri récompensait généreusement, ne se permettait aucune raillerie lorsqu'il était en gaîté, aucune parole offensante lorsqu'il était mécontent. Aussi fut-il toujours servi avec zèle ; et, quoiqu'on lui ait reproché d'accorder sa confiance avec trop de facilité, il resta toujours le maître entre les Guise et les Montmorenci, qu'il sut employer avec un égal succès. François I^{er}. avait introduit les femmes à la cour : Henri suivit l'exemple de son père ; et cet usage s'établit dans toutes les cours de l'Europe. C'est aussi de cette époque que datent les mémoires particuliers, les anecdotes politiques, et l'habitude prise par les plus graves historiens d'attribuer les plus hautes résolutions à de petites intrigues ; sans réfléchir que les femmes, naturellement portées à exagérer leur influence dans les affaires d'état, se donnent volontiers pour les uniques moteurs des entreprises dans lesquelles elles croient avoir eu quelque part. En l'année 1548, il y eut en Guienne des révoltes, qui furent apaisées avec beaucoup de fermeté. L'année suivante, Henri déclara la guerre aux Anglais, qui refusaient de rendre Boulogne, ainsi qu'ils en étaient convenus par le dernier traité fait avec François I^{er}. La paix fut bientôt rétablie entre les deux royaumes, et Boulogne revint à la France. En 1551, il s'élève entre le pape et le roi des discussions sur les duchés de Parme et de Plaisance : les hostilités commencent en Italie ; le pape réclame l'assistance de l'empereur Charles-Quint. Le roi défend, par un édit, d'envoyer de l'argent à Rome pour les bulles, et

porte en même temps une loi sévère contre les luthériens. Brissac soutient l'honneur des armes françaises dans le Piémont ; le maréchal de Thermes se conduit avec habileté dans le Parmesan : mais, comme il n'y avait point de guerre solennellement déclarée entre l'empereur et le roi, il se fait en Italie une suspension d'armes. Toutes les pensées se tournent vers l'Allemagne, où les princes protestants venaient de former une ligue pour défendre leurs libertés. Henri s'en étant hautement déclaré le protecteur, marche à leur secours, et prend Toul, Metz et Verdun en 1552 ; mais, ayant appris que les impériaux étaient entrés en Champagne, où ils causaient de grands ravages, il revient sur ses pas, les attaque, les chasse, et les poursuit jusque dans le duché de Luxembourg. Les princes protestants, profitant de l'humiliation qu'éprouve Charles-Quint par la prise de trois villes impériales, et du désir ardent qu'il montre d'en tirer vengeance, font la paix avec lui sans le consentement du roi, qui reste seul chargé du poids de la guerre. Charles, à la tête d'une armée nombreuse, entre en Lorraine, et assiège Metz, dont les fortifications étaient en mauvais état ; mais François de Lorraine, duc de Guise, qui venait d'être nommé commandant de l'armée française, s'était jeté dans la ville, accompagné de l'élite de la noblesse : par son courage, son activité, sa prudence, il ruine l'armée de l'empereur, le force à lever le siège, et, pour qu'il ne manque rien à sa gloire, devient le protecteur, le père des soldats allemands que Charles avait été obligé d'abandonner en se retirant. L'empereur, croyant réparer la honte de sa défaite, pille la Picardie, et prend la ville de Têrouane, qu'il détruit de manière à n'en pas laisser

de traces : faible dédommagement , qui ne satisfait la colère des princes beliqueux qu'en souillant leur gloire. Cette conduite barbare de Charles-Quint alluma la vengeance des Français , qui ravagèrent le Brabant , le Hainaut , le Cambrésis , et formèrent , en 1554 , le siège de Renti. Les impériaux livrèrent , près des murs de cette ville , un combat sanglant , dans lequel ils furent battus : cependant le siège fut levé. Dans cette bataille , Henri chercha l'occasion de combattre personnellement Charles-Quint , qui l'évita , étant trop affaibli par l'âge et les infirmités pour risquer de se mesurer avec un prince jeune et rempli de vigueur. Les armes françaises n'étaient pas aussi heureuses en Italie , quoique Montluc y fit admirer son courage dans la défense de Sienne ; mais ce courage même était sans utilité depuis la perte de la Toscane , d'autant plus qu'il était impossible d'attendre des secours de France. L'épuisement des puissances belligérantes aurait amené la paix , s'il eût été possible de concilier des intérêts qui embrassaient une partie de l'Europe. Dans l'impossibilité réciproque de continuer la guerre avec quelque vigueur , on conclut , pour cinq ans , une trêve , qui fut signée à Vaucelles le 5 février 1556 , et qui ne surprit que le pape , qui l'avait proposée dans l'espérance qu'elle serait refusée par Henri II. La même année , Charles-Quint abdiqua l'empire en faveur de son frère Ferdinand , déjà roi des Romains ; il remit la souveraineté de ses royaumes à Philippe II , son fils , et se retira dans un couvent de la province d'Estramadure , où il mourut le 21 septembre 1558. Les historiens , en essayant d'expliquer les motifs de cette abdication , ont trop oublié le mauvais état de la santé de ce prince , qui , n'ayant plus la force nécessaire

pour gouverner tant d'états séparés , sentait fort bien qu'il ne lui restait pas assez de temps à vivre pour rendre la paix à l'Europe. Quoique la trêve eût été signée pour cinq ans , le 5 février 1556 , la guerre recommença dès l'année 1557 , Philippe II étant secondé en Italie par les Farnèse et par le duc de Toscane , et en Picardie par Marie , reine d'Angleterre , son épouse. Le duc de Guise , le héros de la France , avait le commandement de l'armée d'Italie , qu'il n'était guère qu'un titre ; mais on comptait sur les ressources qu'il saurait s'y procurer. L'armée destinée à protéger la Picardie fut confiée au vieux connétable de Montmorenci , spécialement chargé de dégager la ville de St.-Quentin , assiégée par Emmanuel-Philibert , duc de Savoie , l'un des plus grands capitaines de son siècle , et défendue par l'amiral de Coligni. Montmorenci fit tant de fautes que sa défaite fut prévue par son armée , même avant qu'il sût lui-même s'il accepterait le combat. Aussi la bataille de St.-Quentin , livrée le 10 août 1557 , fut-elle si fatale à la France , que Charles-Quint , en l'apprenant , demanda si les Espagnols étaient à Paris. L'infanterie française fut entièrement écrasée ; l'élite de la noblesse , détruite ; le duc d'Enghien , blessé à mort ; le connétable , l'amiral de Coligni , le comte de Montpensier et le maréchal de St.-André , furent au nombre des prisonniers : les vainqueurs ne perdirent pas cent hommes. La consternation fut si grande en France , que les maux qu'on appréhendait rendirent insensible à la grandeur des pertes qu'on venait de faire. Le roi ordonna au duc de Guise de quitter l'Italie , de revenir sans aucun délai : le duc arrive , et l'espérance renaît avec lui , nommé lieutenant-général du royaume ; sa réputation lui crée une armée ; la

noblesse se dispute l'honneur de marcher sous ses ordres; les notables, assemblés par Henri II, accordent l'argent nécessaire; en un mot, la nation entière se ranime au nom du général chargé de la venger. Le duc de Guise marche en Picardie, trompe les ennemis par des marches savantes, fait le siège de Calais avec tant d'activité qu'il s'en rend maître en huit jours, et réunit à la France, le 8 janvier 1558, une ville qui en était séparée depuis deux cent-dix ans qu'Édouard III l'avait prise sur Philippe de Valois. On ne peut exprimer la joie que cette nouvelle répandit dans le royaume, et l'étonnement qu'elle causa en Europe. Le duc de Guise ne se ralentit pas; il assiége Guines, qu'il prend, et se dirige sur la forteresse de Ham, dont la garnison s'enfuit à son approche. Ainsi, en moins d'un mois, et dans la saison la plus rigoureuse, il chasse entièrement les Anglais. Depuis cette époque, l'Angleterre, renonçant aux conquêtes sur le continent, chercha sa prospérité dans le commerce; et sa marine s'accrut sans cesse, tandis que la marine française déclina, parce que sa principale destination était alors de s'opposer au débarquement des Anglais. Le duc de Guise, devenu l'idole des Français, ajoutait à sa gloire par la prise de Thionville : Brissac se soutenait en Piémont; le duc de Nevers prenait Charlemont; et le maréchal de Thermes Dunkerque, mais celui-ci perdit peu après la bataille de Gravelines, le 13 juillet 1558. Le roi de France et le roi d'Espagne étaient également fatigués d'une guerre dans laquelle les avantages et les pertes se balançaient trop pour qu'aucun des deux pût dicter la loi. Ils convinrent d'abord d'une suspension d'armes; et, après de longues négociations, souvent interrompues, la paix fut signée à Cateau-

Cambresis, le 3 avril 1559 : la veille; l'Angleterre avait conclu son traité particulier. La France gagna Calais, Toul, Metz et Verdun. L'opinion énoncée par les Guise, qui avaient besoin que les hostilités continuassent pour abattre les Montmorenci, a prévalu chez la plupart des historiens qui appellent la paix de Cateau-Cambresis la *malheureuse paix*, parce qu'entre l'Espagne et la France on se rendit réciproquement les places que l'on s'était prises, et que le duc de Savoie obtint la restitution de ses états : mais, outre que les victoires des Français n'étaient pas assez décisives pour contraindre l'Espagne à des sacrifices, il ne faut pas oublier que les rois ont d'autres intérêts que celui d'acquérir, et que Henri II ne voulait pas risquer de tomber dans la dépendance du duc de Guise. Après l'avoir élevé pour le salut de l'État, il avait besoin de la paix pour lui faire sentir sa sujétion; ce qu'il prouva en lui refusant une grâce que le duc sollicitait comme s'il eût été injuste de la lui refuser. La paix était aussi nécessaire au roi pour rétablir ses finances, et surveiller les protestants, qui prêtaient l'autorité d'une religion nouvelle à ceux qui voulaient exciter des troubles dans l'État. Malheureusement pour la France, ce monarque, auquel on n'a pas rendu assez de justice, fut blessé à mort par le comte de Montgomeri, capitaine de la garde écossaise, dans un tournoi donné rue St. Antoine (1), pour célébrer les mariages arrêtés à Cateau-Cambresis, entre Philippe II et Elisa-

(1) Ce tournoi, où il reçut le coup de la mort, ne fut pas le dernier, comme le disent nos historiens, puisqu'il s'en donna un en 1571, à Nogent-le-Roi, à l'occasion des couches de madame de Clermont-la-Marche, où Charles IX fut blessé par le duc de Guise. Maienne en donna un autre en Dauphiné, lorsqu'il y alla commander, par ordre d'Henri III, contre Lesdiguières et contre les huguenots.

beth, fille du roi, entre Marguerite, sa sœur, et le duc de Savoie. Montgomeri, ayant rompu sa lance, oubliant d'en jeter le tronçon; il en frappa si rudement Henri, contre lequel il courait, qu'il lui creva l'œil droit. Ce prince mourut de sa blessure, le 10 juillet 1559, dans la 41^e. année de son âge, et la 13^e. de son règne. Comme il était le second fils de François I^{er}. qui désirait s'acquérir des alliés en Italie, on lui avait fait épouser Catherine de Médicis, parente du pape Clément VI; après être restée dix ans sans avoir d'enfants, elle en eut dix dans le même nombre d'années; il en restait quatre fils et trois filles à la mort de Henri II : trois fils régnèrent successivement (*Voyez* FRANÇOIS II, CHARLES IX et HENRI III); tous moururent sans laisser d'enfants : ainsi s'éteignit la branche des Valois, et la couronne passa dans la maison de Bourbon.

F—E.

HENRI III, roi de France, troisième fils de Henri II et de Catherine de Médicis, né à Fontainebleau le 19 septembre 1551, parvint à la couronne par la mort de son frère Charles IX, arrivée le 31 mai 1574, et fut sacré à Reims le 12 février 1575. On peut douter que l'ambitieuse et intrigante Catherine de Médicis ait jamais aimé ses enfants : aussi attribue-t-on la préférence qu'elle accordait à Henri III, lorsqu'il n'était que duc d'Anjou, au dessein qu'elle méditait de l'opposer à Charles IX, si ce monarque tentait de secouer le joug qu'elle lui avait imposé. Le duc d'Anjou n'avait que dix-huit ans, lorsque sa mère lui fit donner le commandement de l'armée destinée à soumettre les huguenots : la réputation qu'il acquit par les victoires de Jarnac et de Montcontour, fut assez grande pour fixer les regards des Polonais, qui l'éluèrent roi en 1573. Charles IX étant mort

peu de temps après, la régence fut confiée à Catherine de Médicis jusqu'à l'arrivée du nouveau roi de France. Les Polonais, avertis par le prince de Condé, chef du parti des huguenots, firent tous leurs efforts pour retenir le roi. Henri III fut obligé de dissimuler l'impatience qu'il avait de les quitter; et, la nuit du 18 au 19 juin 1574, il s'enfuit, faiblement accompagné. Peu s'en fallut qu'il ne fût arrêté en chemin. Rien n'est plus singulier que l'empressement d'un souverain à quitter des sujets qui veulent le retenir malgré lui, pour venir gouverner un peuple divisé en deux factions dont aucune n'était sincèrement dévouée à l'autorité royale : car la guerre civile continuait dans toutes les provinces de France; et comme la régente était généralement méprisée, chaque seigneur semblait vouloir profiter des désordres publics pour assurer son indépendance. Après avoir couru plusieurs dangers, Henri III arriva à Vienne, où il fut reçu avec amitié : à Venise on lui rendit les plus grands honneurs. Partout on lui conseilla d'employer la douceur pour pacifier les troubles de son royaume; et l'on croit que telle était son intention lorsqu'il entra en France. Il trouva son conseil divisé en deux partis; l'un désirait la paix avec les calvinistes; l'autre voulait les réduire par les armes. Catherine de Médicis, plus propre à l'intrigue qu'à gouverner, et ne pouvant dominer qu'au milieu des divisions, appuya le parti qui voulait recourir à la force : la guerre fut décidée. Cette résolution n'était pas mauvaise, si elle eût été soutenue avec courage et persévérance, et si le roi s'était mis lui-même à la tête de ses armées; mais, par une inconséquence qu'on ne peut excuser, le même prince qui avait cherché la gloire, n'étant que duc

d'Anjou, s'enferme dans son palais, lorsque la sûreté de sa couronne exigeait impérieusement qu'il prît le commandement de ses troupes : dès-lors la guerre contre les Huguenots ne fut qu'un nouveau moyen de fortune pour les favoris ; et l'on vit se former à la cour plus d'intrigues et de cabales, plus de projets désastreux pour l'autorité royale, qu'on n'aurait pu en compter dans le parti des rebelles. Ce règne a été appelé avec raison le règne des favoris. Catherine de Médicis les appuya d'abord, dans l'espérance qu'ils se contenteraient de partager les plaisirs du roi, et qu'ils la laisseraient exercer l'autorité ; mais aussitôt qu'elle s'aperçut que son fils s'éloignait d'elle, elle recommença ses intrigues avec les huguenots afin de se rendre nécessaire ; ainsi, après avoir contribué à décider la guerre contre eux, elle les servit avant même que les armées qu'on devait leur opposer fussent levées. Aucune démarche ne reste longtemps secrète dans les jours de factions. La conduite de la reine-mère répandit la terreur parmi les catholiques. Les Guise profitèrent de cette disposition des esprits pour préparer la réunion des différentes ligue, qui, depuis long-temps, s'étaient formées dans les provinces ; et tandis que tout s'apprêtait pour renverser la monarchie, quel que fût le parti qui triomphât, le roi ne pensait qu'à épouser la princesse de Condé, dont il était devenu amoureux, prétendant faire rompre le mariage qu'elle avait contracté avec un prince du sang, sous prétexte que ce prince était hérétique. La mort de la princesse de Condé n'empêcha ce nouveau scandale que pour livrer Henri à une douleur si fastueuse et si peu soutenue, que le peuple commença à perdre l'espérance qu'il avait conçue du nouveau règne. Le 15 février 1575,

il épousa Louise, fille du comte de Vaudemont de la maison de Lorraine ; alliance condamnable en politique, puisqu'elle rapprochait de nouveau les Guise de la maison royale. Le duc d'Alençon, frère du roi, mécontent du crédit dont jouissaient les favoris Quéhus, Maugiron, Saint-Maigrin, Saint-Luc, Joyeuse et d'Épernon, de plus naturellement ennemi du repos, sans avoir une tête assez forte pour diriger sûrement son activité, se retira de la cour. Il avait désiré, en vain, qu'on lui confiât le commandement d'une armée ; et c'est pour cela qu'il détestait particulièrement le duc de Guise, qui, à la tête d'un petit corps de troupes, s'opposait à la jonction des Allemands, que les princes protestants envoyaient au prince de Condé. (*Voy. Henri de Guise.*) Le duc, victorieux, fut blessé au visage dans un combat près de Château-Thierry : il en acquit le surnom de *Balafré*, qui était loin de lui être désagréable, puisque cette blessure rappelait celle que son père avait reçue à Vassi, et ne servait qu'à le rendre plus cher aux catholiques. Le roi de Navarre, si célèbre sous le nom de Henri IV, était retenu à la cour depuis le massacre de la St.-Barthélemi : la surveillance, à son égard, était d'autant moins rigoureuse, qu'on le voyait engagé dans des intrigues d'amour. Mais la gloire se fit entendre : il s'échappa en l'année 1576 ; et les mécontents se trouvèrent fort affaiblis par sa présence, car ils eurent dès-lors trois chefs, qui prétendaient également à les diriger, le prince de Condé, le duc d'Alençon, et le roi de Navarre. Henri III, qui n'avait pas su profiter de son avènement au trône pour ramener les rebelles, loin de tirer parti de leurs divisions pour les soumettre, se laissa entraîner dans des négociations, qui se terminèrent, au

mois de mai 1576, par un nouvel édit de pacification, si favorable aux huguenots, qu'ils en conçurent eux-mêmes des alarmes, et que les catholiques prirent enfin la terrible résolution de sauver la religion de l'Etat, indépendamment des projets ultérieurs de la cour. Toutes les ligues des catholiques se confondirent dans une ligue générale dont Paris fut le centre et régla tous les mouvements : le pape la soutint dans la crainte de voir la France rompre l'unité de l'Eglise; et l'Espagne, pour empêcher les nouveaux religionnaires français de s'unir au parti que dans les Pays-Bas on appelait les *gueux*. Les princes et les grands se servirent des opinions religieuses comme d'un moyen politique : les peuples seuls combattirent de bonne foi pour défendre leur croyance; et ce qui mérite d'être remarqué dans ces sanglants débats, c'est que la force aveugle, mais persévérante des peuples, atteignit le but marqué, tandis que les vastes projets des grands politiques furent trompés par l'événement : l'Espagne perdit les Pays-Bas; et ne put dominer la France; les Guise sauvèrent la religion catholique, et ruinèrent leur maison; et Henri IV ne parvint à la couronne qui lui était due, qu'en embrassant la religion au nom de laquelle on voulait le détrôner. Les huguenots, forts du traité de pacification qu'ils venaient de dicter, avaient insisté sur la convocation des états-généraux dans l'espérance de s'y montrer triomphants. L'assemblée fut réunie à Blois, et s'ouvrit à la fin de 1576; mais les catholiques avaient repris un tel ascendant, depuis la *Sainte-Union*, que le roi, prévoyant qu'ils lui demanderaient hautement d'approuver la ligue qu'ils avaient formée, prit la résolution de s'en déclarer lui-même le chef :

politique excellente, s'il s'était montré lui-même à la tête des armées, et s'il avait su profiter de l'exaltation naturelle aux partis pour tout entraîner. C'est ce que fit Henri IV, lorsque les huguenots quittèrent l'assemblée de Blois, où l'on adoptait contre eux des mesures sévères : la chaleur qui régnait dans ce parti, fut le moyen qu'il employa pour s'en faire déclarer le chef; et l'on ne voit pas qu'il en soit devenu l'esclave. Mais Henri III voulait à-la-fois être le chef des catholiques, proscrire les calvinistes, et jouir en repos dans son palais de tous les plaisirs qui flattaient son imagination déréglée : ce n'était pas le moyen de déconcerter la politique du duc de Guise; c'était au contraire prendre les livrées de sa faction, et se mettre dans sa dépendance. La cour leva deux armées : l'une fut confiée au duc d'Alençon, devenu duc d'Anjou; l'autre au duc de Maienne, frère du *balafre*. Il ne se fit rien de considérable, quoique la division se mit dans le parti des huguenots : mais elle régnait aussi dans le parti du roi, qui, de même que son frère, ne pouvait cacher la jalousie que lui inspirait le duc de Guise, jalousie que les favoris entretenaient avec d'autant plus de soin qu'ils la partageaient; et dès l'année 1577, on signa à Bergerac un nouveau traité, qu'on ne se mit guère en peine de faire exécuter. C'est alors que les huguenots formèrent le plan d'une république fédérative, dans l'intention de ne plus dépendre des caprices de leurs chefs, comme les catholiques avaient formé la ligue pour se soustraire aux irrésolutions de la cour. Le duc d'Anjou, malgré les ordres du roi, partit pour les Pays-Bas, où il était appelé par les habitants qui, voulant secouer la domination espagnole, lui promettaient de le reconnaître pour

souverain ; promesse qu'ils n'avaient pas l'intention de tenir. Cette déobéissance qu'osa se permettre le duc d'Anjou fit tort à Henri III dans l'esprit des Français ; et les prodigalités, l'amour du roi pour ses favoris, sa dévotion minutieuse, et toute en pratiques extérieures, son libertinage qui allait souvent jusqu'au scandale, ses amusements frivoles, le ridicule de ses ajustements effeminés, achevèrent de le rendre, pour ses sujets, un objet de mépris : car le peuple, qui ne juge les rois que par leurs actions publiques, ignorait tout ce qu'il y avait d'ailleurs de grand et de généreux dans l'âme de ce prince : « caractère d'esprit incompréhensible, dit M. de Thou ; » en certaines choses au-dessus de sa dignité, en d'autres au-dessous même de l'enfance. » Sur la fin de l'année 1578, Henri créa l'ordre du Saint-Esprit, en mémoire de ce qu'il avait été élu roi de Pologne et était parvenu au trône de France le jour de la Pentecôte : mais cette institution cachait le projet sage de réunir les grands de tous les partis par le serment auquel s'engageaient les chevaliers de l'ordre. Les bonnes intentions manquaient moins à ce monarque que la persévérance nécessaire pour en obtenir un résultat. Le roi de Navarre ayant repris les armes, sous prétexte qu'on n'observait pas les conditions accordées à son parti, le duc d'Anjou fit signer un nouveau traité en 1580, dans l'espérance qu'on lui laisserait lever des troupes pour aller défendre le parti qu'il servait, ou plutôt qui se servait de lui dans les Pays-Bas ; en effet, cette paix dura près de cinq ans, soit que le nombre des guerriers emmenés par le duc d'Anjou eût diminué les moyens et affaibli la manie de recourir sans cesse aux armes, soit que les maladies pestilen-

tielles qui ravageaient la France eussent frappé les esprits de terreur. Le duc d'Anjou, trahi dans les Pays-Bas, obligé de fuir d'un pays qu'il croyait gouverner, revint dans le sien cacher sa honte et son dépit, et mourut sans s'être marié, le 10 juin 1584. Sa mort fixa l'attention des partis sur la succession au trône. Henri III n'ayant pas d'enfants, les huguenots voyaient dans le roi de Navarre l'héritier présomptif de la couronne : les catholiques ne purent voir en lui qu'un hérétique armé pour renverser la religion de l'Etat. Le duc de Guise saisit l'occasion pour se déclarer chef de la ligue, et pour traiter avec l'Espagne : dans le fonds de sa pensée, il conçut dès-lors l'espérance de monter sur le trône, quoiqu'il parût appuyer les projets de Catherine de Médicis en faveur de la branche aînée de Lorraine. On a peine à concevoir comment, au milieu de tant d'intrigues et de troubles, la France jouissait au-dehors de la plus haute considération ; mais le fait est digne d'être remarqué. Les jalousies réciproques des partis et les divisions dans chacun d'eux avaient beaucoup affaibli les hostilités : la cour paraissait elle-même ne pas attendre de grands avantages de ces dispositions, et n'en appréhender aucune suite fâcheuse, puisqu'elle continuait à dépenser en fêtes scandaleuses un argent si nécessaire à l'entretien des armées. Ce ne fut qu'en 1587 que la guerre civile prit un caractère sérieux. Henri IV gagna, le 20 octobre, la bataille de Coutras, dans laquelle le duc de Joyeuse fut tué ; mais loin de profiter de sa victoire, il retourna en Béarn, attiré par l'amour : aussi le succès qu'il obtint tourna-t-il contre lui, en révélant aux chefs de la ligue ce qu'ils devaient appréhender de ses talents militaires. Paris appela le

duc de Guise, qui, de son côté, reçut de Henri III l'ordre formel de ne pas entrer dans la capitale. Le duc ne tint aucun compte de cette défense, et fut accueilli par les Parisiens avec une joie impossible à décrire : suivi d'une foule qui augmentait sans cesse, il alla au Louvre présenter ses respects au roi. On se contraignit également des deux côtés, dans la crainte de faire éclater la guerre civile : mais Henri III ayant fait venir des troupes le lendemain 12 mai 1588, avec l'intention de se saisir des principales places de la ville, le peuple tendit des chaînes, et chassa les soldats de tous les postes ; c'est ce qu'on appelle la *journée des barricades*. Le duc de Guise pouvait en ce moment s'emparer de la personne du roi : il se laissa séduire par Catherine de Médicis, toujours prête à négocier ; et tandis qu'elle l'arrêtait par des propositions qui n'ont jamais été connues, Henri III quittait Paris à la hâte ; il fuyait vers Chartres, d'où il se rendit à Rouen. C'est dans cette ville que sa mère lui fit signer l'édit de réunion, qui avait pour but d'éloigner de la couronne tout prince protestant, et qui semblait remettre en faveur le duc de Guise, comme s'il était possible qu'une pareille offense fût oubliée par celui qui l'avait faite, et par celui qui l'avait reçue. Le roi connut alors dans quelle affreuse situation l'avait conduit la politique de Catherine de Médicis ; et l'on croit qu'il ne consentit à signer l'édit de réunion que pour mieux assurer le dessein formé de se défaire des ennemis de sa maison. Il se rendit à Blois, où il convoqua les états-généraux, dont l'ouverture eut lieu le 10 octobre 1588 ; le duc de Guise s'y présenta malgré les avertissements secrets qu'il avait reçus : le roi et lui communiquèrent au même autel, prenant ainsi la religion à témoin de la sincé-

rité de leur réconciliation ; mais le parjure était égal des deux côtés. Le duc fut assassiné le 23 décembre, et le cardinal son frère le lendemain, par ordre de Henri III, qui n'était plus assez puissant pour faire condamner juridiquement un sujet, lorsque ce sujet aspirait à le priver de la couronne. Cette action violente ne fut pas même justifiée par le succès : car la plupart des seigneurs de la maison de Lorraine échappèrent à l'ordre qui avait été donné de les arrêter ; et la ville de Paris, en apprenant la mort du duc de Guise, leva l'étendard de la révolte, et proscrivit son roi auquel elle ne donna plus que le nom de Henri de Valois : exemple qui fut imité par les principales villes du royaume. Catherine de Médicis, depuis long-temps odieuse à tous les partis, mourut à l'âge de soixante-douze ans, le 5 janvier 1589 : dans l'effervescence où étaient les esprits, la perte de cette princesse fut à peine remarquée. On savait que Henri III venait enfin de se rapprocher du roi de Navarre : en voyant la couronne défendue par les huguenots, les catholiques ne se firent point illusion sur le sort qui leur était réservé. Paris surtout, redoutant la réunion des deux armées royales qui s'avançaient victorieuses, rappela le duc de Maïenne, généralement reconnu pour chef de la ligue, depuis l'assassinat du duc de Guise son frère, et auquel on donna le titre de lieutenant-général de l'état royal et couronne de France. Maïenne était trop honnête homme pour former une faction ; mais il avait toute la prudence nécessaire pour conduire une faction formée. Les événements, bien plus que son caractère, l'ayant décidé à prendre les armes contre la maison royale, il mit dès-lors sa probité à ne point manquer à son parti : mais s'il

n'avait point l'ambition du duc de Guise, il n'avait pas non plus son activité; aussi ne put-il empêcher que le siège de Paris ne fût entrepris par l'armée des deux rois. Henri III était redevenu un héros depuis qu'il se laissait diriger par le roi de Navarre : en même temps qu'il se disposait à soumettre les factieux, il ne négligeait point d'employer les moyens avoués par la politique, pour diviser ses ennemis ou pour les regagner. Les gens sensés de la capitale, depuis long-temps désignés sous le nom de *politiques*, désiraient un accommodement, et obtenaient du crédit en prouvant qu'il était ridicule de se battre pour disposer de la succession d'un roi qui n'avait pas quarante ans. La ligue touchait à sa ruine, lorsqu'un dominicain, nommé Jacques Clément, alla trouver Henri III, dont le camp était à St. Cloud, sous prétexte d'avoir un secret important à lui communiquer : il fut admis en sa présence, et profita du moment où ce prince lisait avec attention une lettre qu'il lui avait apportée, pour lui plonger son couteau dans le ventre. Henri retira lui-même le couteau de sa blessure, et en frappa au front le meurtrier, que les courtisans massacrèrent avec une promptitude qui ne permit pas de connaître par quels ordres il avait agi (V. Jacques CLÉMENT). Henri III mourut le lendemain 2 août 1589, dans la 39^e. année de son âge, et la 16^e. de son règne. Comme il n'avait pas d'enfants, l'ordre de succession appelait au trône les Bourbons dans la personne de Henri IV; mais ce prince ayant toujours repoussé les sollicitations qui lui avaient été faites d'embrasser la religion catholique, ses droits lui furent contestés. La crainte présente d'un roi calviniste ranima la fureur de la ligue : l'espoir de se faire acheter, et le plai-

sir de se faire craindre, rendirent à l'ambition toute son activité; et la mort de Henri III fut le signal de nouvelles divisions. En lui finit la branche des Valois, qui avait régné deux cent soixante-un ans, et donné treize rois à la France: il ne resta de cette maison que Charles, bâtard de Charles IX (Voy. ANGOULÊME). L'influence de Catherine de Médicis sur ses trois fils, François II, Charles IX et Henri III, avait introduit à la cour un luxe jusqu'alors inconnu, une immoralité dont on n'avait point encore eu d'exemple, et substitué à l'ancienne loyauté française cette politique italienne, qui peut convenir à de petits usurpateurs se disputant momentanément la possession de quelques villes, mais qui, dans un grand état, sera toujours le plus terrible des fléaux. Le pouvoir se compose de force et de confiance: perdre le droit d'être cru, c'est renoncer à la plus belle partie de l'autorité. Henri IV, qui avait vu jusqu'à quel point la puissance se dégrade par l'intrigue et le mensonge, rendit sa parole plus sûre que les traités faits sous ses prédécesseurs : sa loyauté contribua autant que sa valeur à apaiser les troubles qui, depuis si long-temps, désolaient la France. F—E.

HENRI IV, roi de France, est un des princes dont la vie est le mieux connue; et pourtant on ne se lasse point de l'entendre raconter. Malheureusement nous n'avons à présenter ici qu'un abrégé; et sur un tel sujet, il est difficile d'être précis sans encourir un reproche de sécheresse. Ferdinand-le-Catholique avait, par la fraude et la violence, envahi la plus grande partie du royaume de Navarre, sur le faible Jean d'Albret, qui devait la possession de cet état à sa femme Catherine, héritière de la maison de Foix. Henri d'Albret, petit-fils de ce

malheureux prince, avait consumé sa vie dans d'inutiles soins pour rentrer dans son héritage. En épousant la sœur chérie de François I^{er}, Marguerite, veuve du duc d'Alençon, il s'était ménagé un allié puissant ; mais François I^{er} avait déjà trop éprouvé les rigueurs de la fortune, pour prendre ardemment la cause d'un prince qui, sans le secours d'une armée, réclamait les droits les plus légitimes. Le roi de Navarre n'eut de ce mariage qu'une fille, Jeanne d'Albret, qui, dans sa jeunesse, retraçait les grâces, l'esprit vif et enjoué de sa mère, et qui, depuis, montra la vigueur du plus grand caractère. Elle fut mariée au duc de Vendôme, Antoine de Bourbon, issu en ligne masculine et directe du comte de Clermont, cinquième fils de St. Louis. Deux fils, fruit de cette union, avaient péri dans leur bas-âge. Le troisième, qui fut Henri IV, naquit à Pau le 13 décembre 1553. Henri d'Albret vivait encore : la naissance de cet enfant le transporta de joie. On dit qu'il avait recommandé à sa fille de chanter en accouchant, *pour ne pas faire un enfant pleureux et rechigné* ; que Jeanne eut le courage d'accomplir le vœu de son père ; qu'il emporta l'enfant, le frotta d'ail, et lui fit boire du vin, afin de lui former un tempérament robuste. Henri d'Albret mourut dix-sept mois après la naissance de son petit-fils. Sa fille fut fidèle à toutes les instructions qu'il lui avait données pour l'éducation du prince de Béarn. Ses goûts n'étaient plus les mêmes ; elle devint appliquée, sérieuse, ne compta plus sur son mari, qu'elle voyait emporté par des penchants volages, et plaça toutes ses espérances dans son fils. Elle s'applaudissait de le voir rivaliser d'adresse et d'audace avec les jeunes Basques : elle le con-

duisait dans les chaumières, et assistait aux leçons qu'il recevait de son précepteur Florent Chrétien, l'un des hommes les plus instruits et les plus judicieux de ce temps. Mais, au milieu de tels soins, elle se livrait à tout ce que l'esprit de secte peut avoir de plus ardent. Passionnée pour la réforme de Calvin, elle se plaçait, par son rare savoir, au rang des docteurs de cette école. Elle fit partager ses opinions à son mari ; et ce fut le seul sacrifice qu'elle en obtint jamais. Ce prince changeait de religion et de parti, presque avec la même facilité qu'il passait d'une maîtresse à une autre. Après avoir conspiré contre le roi François II, pour perdre les Guise, il aida les Guises à s'emparer de la personne du roi Charles IX, et ne cessa plus ni de les envier ni de leur obéir. En 1562, il fut tué au siège de Rouen : la reine de Navarre, sa veuve, crut ne pouvoir trop réparer les rigueurs dont il avait usé envers un parti excité et fortifié par lui-même. Cette princesse, objet de la haine commune de Philippe II et de la régente Catherine de Médicis, avait sans cesse à craindre d'être enlevée par les émissaires de l'un ou de l'autre. Elle ne fut jamais moins tranquille que lorsque Catherine de Médicis, accompagnée du roi son fils, vint la visiter dans le Béarn ; c'était dans l'intervalle de la première guerre civile à la seconde (1565). Catherine, en partant, emmena le jeune Henri, prince de Béarn, et, paraissant charmée de l'esprit et des grâces de cet enfant, elle voulut qu'il fût élevé à la cour de France. La reine de Navarre ne respira que lorsqu'elle eut ramené son fils dans le Béarn. L'esprit du prince se développait, et s'enrichissait de connaissances utiles et agréables. Il lisait avec avidité les Vies de Plutarque, traduites

par Amyot ; et ce beau livre , inutilement entrepris pour élever l'ame des fils de Henri II , développa les grandes qualités d'un autre prince que la Providence appelait à régner sur les Français. Les protestants , fatigués d'une paix dans laquelle ils étaient décimés , avaient renouvelé leurs agressions. La seconde guerre civile n'eut que de faibles résultats. Au commencement de la troisième , les protestants avaient été surpris : le prince de Condé , heureux d'avoir pu gagner la Rochelle , y languissait sans secours , et ne savait comment soudoyer un parti dont la valeur et la fureur même étaient enchaînées par le dénuement. La reine de Navarre descendit des Pyrénées avec son fils , protégée par une escorte de deux cents gentilshommes , et portant avec elle un trésor , prix de ses domaines engagés et de ses bijoux vendus. Le prince de Condé reconnut son chef dans le fils de son frère aîné. Cet acte de déférence de la part de ce prince ambitieux , n'était point un sacrifice réel , puisque le jeune Henri , âgé de quatorze ans , ne pouvait rien régler par lui-même. On reprit l'espérance , on marcha ; et l'on ne rencontra que trop tôt , dans les plaines de Jarnac , l'armée royale commandée par le duc d'Anjou , frère du roi. Cette armée était remplie d'une noblesse ardente , d'officiers éprouvés , et surpassait , presque de moitié , celle des protestants. Le prince de Béarn ne put obtenir de son oncle la permission de combattre. Il vit le prince de Condé , le bras en écharpe et la jambe fracassée , donner le signal d'une troisième charge : il eut la douleur de ne pouvoir s'élançer avec lui , et bientôt celle d'apprendre la mort ou plutôt le meurtre d'un prince dont la valeur avait été aussi brillante que fatale à sa patrie. Le duc d'Anjou pro-

fit mal de sa victoire. Coligni et la reine de Navarre réunirent leurs efforts pour lui en ravir les fruits. L'armée protestante , qui n'avait perdu que le champ de bataille , s'anima d'une nouvelle ardeur , quand la reine de Navarre entra dans le camp , suivie du prince de Béarn et du jeune prince de Condé , et prononçant ces mots : « Voi- » là , mes amis , deux nouveaux chefs » que Dieu vous donne , et deux or- » phelins que je vous confie. » Coligni devint , pour le jeune Henri , un nouvel instituteur et un nouveau père. Le brave Lanoue lui enseignait , par son exemple , toutes les vertus du chevalier. Tout paraissait désespéré pour les protestants après la bataille de Montcontour : ils avaient à rougir de ce combat mal engagé et si mal soutenu ; et la perte énorme qu'ils avaient essuyée , semblait avoir dissous leur parti. En quelques mois , Coligni parvint à les rendre maîtres du tiers du royaume. Il marchait sur Paris ; une maladie grave le força de quitter le commandement. Henri , auquel il le confia , prouva en toute occasion combien il avait profité à l'école de ce grand capitaine. Coligni , rendu à l'armée , permit au jeune prince de se livrer à toute son ardeur dans le combat d'Arnay-le-Duc , et Bourbon contribua beaucoup à la victoire. On parla de paix. Les protestants obtinrent d'immenses avantages. La cour ne semblait plus occupée qu'à leur complaire : il s'agissait d'attirer tous leurs chefs à Paris. Charles IX , qui avait si long-temps tremblé devant Philippe II , se montrait résolu à lui ravir les Pays-Bas , armés depuis plusieurs années contre son oppression. On faisait des préparatifs par terre et par mer ; les généraux étaient nommés ; Coligni ne sortait point encore de la Rochelle. La cour proposait ma-

riage du prince de Béarn avec Marguerite , sœur du roi. La reine de Navarre se rendit à la cour ; et Charles IX la reçut avec une déférence filiale. Coligni suivit l'exemple de la reine, et fut accueilli avec la plus tendre vénération : on lui promettait toute la puissance d'un premier ministre. Les protestants affluaient dans la capitale, où leurs têtes avaient été si souvent mises à prix. La reine de Navarre gémissait pourtant du sacrifice que commandait la paix générale. Les mœurs de la cour révoltaient son austérité. Comme elle revenait de faire des emplettes pour les noces prochaines de son fils , elle fut atteinte subitement d'une maladie violente, et succomba au bout de cinq jours , aux douleurs les plus aiguës (1572). Des bruits d'empoisonnement se répandirent : Coligni refusa d'y croire. Le nouveau roi de Navarre , navré de la plus profonde douleur , n'obtint que peu de temps pour s'y livrer. On continuait les préparatifs de son mariage. La magnificence en fut peu commune ; les jeux en furent sinistres. On avait arrangé un bizarre tournoi , dans lequel Henri se présentait pour disputer l'entrée du Paradis , et était repoussé dans l'Enfer : Mercure et l'Amour venaient l'en délivrer. De quelle horreur ce prince ne fut-il pas pénétré lorsqu'il apprit, trois jours après, que l'amiral de Coligni , revenant à pied du conseil , avait été blessé dangereusement d'un coup d'arquebuse ! Le soir, les protestants s'assemblèrent chez le roi de Navarre. Plusieurs d'entre eux parlaient de quitter en armes une ville où tout leur annonçait un massacre prochain. Les plus magnanimes furent les plus confiants : ils avaient été témoins de l'alarme du roi, lorsqu'il connut cet attentat ; on commençait des poursuites rigoureuses

contre les meurtriers. Toutefois le calme des Guises paraissait suspect. Le lendemain , les seigneurs protestants étaient réunis au Louvre auprès de Bourbon, et proposaient des avis divers. Un coup de pistolet, et, bientôt après, le son du tocsin, frappent leurs oreilles. Des gardes viennent saisir le roi de Navarre et le prince de Condé. On les enferme : leurs compagnons sont massacrés dans le palais du roi. Henri entendait les gémissements, les cris d'horreur de ses amis mourants , et s'attendait à partager leur sort , lorsqu'au point du jour il est conduit , avec son cousin, devant Charles IX. L'aspect de ce monarque était terrible : agité de toutes les convulsions du crime , il leur raconta , d'un air de triomphe , tous les massacres exécutés par ses ordres, leur apprit, avec un rire féroce, la mort de Coligni, que la veille ils l'avaient vu tous deux presser dans ses bras. « Je veux, » ajouta le roi , qu'il ne reste plus en » France aucun rebelle, aucun hérétique : ma bonté , un reste de pitié » pour votre âge , me force à vous » épargner ; mais il faut rentrer, sur- » le-champ , dans le sein de l'Église, » ou mourir. » Les deux princes cédèrent à la force , mais ne songèrent qu'au moyen d'échapper aux bourreaux de leurs amis. Charles IX, après la Saint-Barthélemi , était effrayé de sa cour , de ses complices et de lui-même. La vue du roi de Navarre semblait lui rendre quelque calme ; il en était réduit à se féliciter de n'avoir pas commis un fratricide. Quelquefois il entraînait ce prince dans des débauches et des courses nocturnes , par lesquelles il cherchait à s'étourdir. D'un autre côté , Catherine de Médicis tendait au jeune Bourbon tous les pièges de la corruption dont elle tenait école. Elle voulait avi-

lir celui dont elle n'avait pu résoudre ou obtenir la mort. Henri ménageait ses tyrans ; mais il méditait sa fuite, et il était venu à bout d'engager dans ses projets le duc d'Alençon, troisième frère du roi. La cour était à St.-Germain. Un officier, nommé Guitri, dévoué au roi de Navarre, se tenait prêt, avec cinquante hommes, à recevoir dans la forêt les deux princes fugitifs ; mais le duc d'Alençon, effrayé de cette entreprise hardie, vint lui-même, auprès de sa mère, se rendre le dénonciateur de tous ses compagnons. Les deux princes sont arrêtés, ramenés à Paris, et gardés à vue dans leur appartement, dont on fait une prison. La cruauté de Charles IX était assouvie : atteint d'une langueur mortelle, en proie à la défiance, et surtout aux remords, il gémit de ce qu'on ne le laissait pas mourir en paix. Deux compagnons du duc d'Alençon, Lamalle et Coconas, eurent la tête tranchée. Le procès du roi de Navarre s'instruisit : un parlement que la terreur avait forcé de remercier le roi à la suite des massacres de la St.-Barthélemi, était chargé de juger un prince qu'on s'étonnait d'avoir épargné. Le chancelier Birague se présenta pour l'interroger, accompagné de plusieurs commissaires. « Je suis » roi, leur répondit Henri, je n'ai » rien à vous répondre : je ne souil- » lerai point le nom de roi en su- » bissant un interrogatoire ; mes amis » ont été égorgés sous mes yeux. » J'ai voulu fuir, je n'ai point de » complices ; je donne des ordres à » mes serviteurs ; je ne séduis, je » ne trahis personne ; continuez vos » procédures, je n'y prends aucune » part. Le parlement de Paris doit ré- » fléchir avant d'instruire le procès » d'un roi. » Birague, Italien pervers, qui avait conseillé la Saint-Barthé-

lemi, fut ébranlé par cette fermeté inattendue. Catherine de Médicis parut incertaine. Cependant Charles IX mourait en rendant le sang par tous les pores ; il ne donnait plus aucun ordre. On fut surpris de le voir demander, à ses derniers instants, le prince qu'il tenait dans les fers. Henri, qui s'attendait à de nouvelles fureurs du monarque, fut confondu de s'entendre adresser par lui des paroles pleines d'amitié. Charles IX lui confiait ses derniers vœux, ses intérêts les plus chers, et pourtant le laissait livré à ce qu'il plairait à la reine d'ordonner de son sort. Il mourut le 30 mai 1575. Le duc d'Anjou, fameux par les deux victoires de Jarnac et de Montcontour, héritier du trône de France, occupait alors le trône électif de la Pologne. Catherine de Médicis, une troisième fois régente, épargna le roi de Navarre. Son autorité n'était point assez affermie pour qu'elle osât se permettre de la signaler par le meurtre juridique d'un roi. Les protestants avaient repris les armes : l'indignation leur redonnait plus de force qu'un effroyable massacre ne leur en avait fait perdre. Une quatrième paix que Charles IX lui-même avait été forcé de signer avec eux, était déjà étreinte. Henri III s'échappa, comme un déserteur, de la Pologne, qui l'avait élu sur la foi de sa renommée, et il marqua son long voyage par les prodigalités et les caprices extravagants qui allaient remplir tout son règne. La reine-mère vint le trouver au Pont de Beauvoisin, frontière du royaume en Dauphiné ; elle était accompagnée du roi de Navarre, et du duc d'Alençon, qui, malgré son repentir, restait encore prisonnier. Catherine intercédait pour eux : le roi, qui leur avait fait d'abord un accueil sévère, finit par les embrasser, et voulut le lendemain

communier avec eux. Le roi de Navarre, libre, mais surveillé avec soin, parut avoir renoncé à tous projets politiques. Henri III, qui semblait l'aimer, lui fit pourtant, un jour, la proposition la plus insidieuse et la plus atroce. Il s'était persuadé que le duc d'Alençon avait voulu l'empoisonner : après s'en être plaint au roi de Navarre, il le conjura de tuer ce prince dans le Louvre même, et lui offrit ses propres gardes pour l'aider dans cet attentat. Henri de Bourbon rejeta une telle proposition avec horreur, et justifia vivement le duc dont il était envié et haï. Les protestants croyaient Henri perdu pour eux ; ses amis les plus fidèles gémissaient de la mollesse à laquelle il paraissait s'abandonner. Une nuit, D'Aubigné, l'un de ses gentilshommes, l'entendit soupirer, en récitant quelques versets d'un psaume dans lequel David déplore la dispersion de ses amis. D'Aubigné, reconnaissant à ces paroles, qu'Henri sentait toute l'amertume de sa position, tira les rideaux de son lit, et lui tint le discours le plus véhément pour l'engager à la fuite. Henri se plaignit d'avoir été mal jugé par ses amis, et apprit à D'Aubigné, qu'il touchait au moment de tenter encore une fois sa délivrance. En effet plusieurs seigneurs catholiques, jaloux des préférences scandaleuses que Henri III accordait à ses mignons, avaient promis au roi de Navarre de l'aider, et même de l'accompagner dans sa fuite. Fervantes, l'un d'eux, ayant commis une indiscretion, fut trahi par sa maîtresse. Henri de Bourbon était sorti de Paris sous prétexte d'une partie de chasse, et attendait à St.-Germain les gentilshommes qui devaient venir le rejoindre. Le même soir, le roi, averti du complot, interrogea sévèrement Fervantes, dont il tira beaucoup d'aveux.

Cependant, ce seigneur, que le roi laissait libre, donna l'alarme à ses compagnons ; et dans cette même nuit, ils partirent pour St.-Germain. Le roi de Navarre avait auprès de lui deux gentilshommes, dont la reine-mère avait fait ses surveillants : on proposait de les tuer ; Henri s'opposa fortement à ce meurtre, et les chargea d'aller annoncer au roi qu'il se mettait en route pour se justifier. Débarrassé de ses deux surveillants, il s'échappa ; sa troupe le suit. Comme il était arrivé à Poissi, un bateau, qui avait été commandé, se fit long-temps attendre. L'irrésolution et bientôt le repentir se manifestèrent dans la troupe : Henri déclara qu'il mourrait plutôt que de revenir sur ses pas. Le bateau se présenta : après avoir traversé la Seine, on s'enfonça dans une forêt épaisse ; le surlendemain on gagne Alençon, ville de l'apanage du frère du roi, et l'on s'y crut en sûreté. Le duc d'Alençon ne tarda pas à s'évader lui-même : une partie de la noblesse se prononça pour lui. A la faveur de ces nouveaux troubles, Henri passa d'Alençon à la Rochelle, et il rentra parmi ses frères les protestants. Il lui tardait de reconquérir le Béarn ; à peine y parut-il, suivi de quelques gentilshommes, que ses anciens sujets volèrent au-devant de leur prince chéri, et lui aidèrent à conquérir par les armes une partie de la Guienne. Cependant la reine-mère négociait avec son fils rebelle. Henri III et son frère signèrent une paix honteuse. Le duc d'Alençon, tout occupé de ses avantages personnels, avait peu stipulé ceux du roi de Navarre. Cette paix avait rendu Henri III méprisable à ses sujets. Henri de Guise se mit à la tête des catholiques mécontents. Les états de Blois, qui s'assemblèrent, devinrent les organes de ses plaintes et les instruments

de son ambition. On prêta de nouveaux serments de haine et d'extermination contre les protestants : la ligue se forma. Henri III crut avoir fait tout ce que la politique a de plus habile, en se déclarant chef de cette ligue, afin d'en ravir l'empire au duc de Guise : mais il obéit à une partie de ses sujets armée contre l'autre ; et lorsqu'il essaya de briser le joug qu'il s'était imposé ; ses sujets le traitèrent comme un rebelle. Le roi de Navarre n'avait plus à compter que sur ses propres forces ; elles consistaient dans le secours de quatre à cinq cents gentilshommes ou soldats, les uns catholiques, les autres protestants. Il maintint leur union, excita leur zèle ; et par la rapidité de ses courses, par l'audace de ses attaques, il prévint les grands préparatifs qui se formaient contre lui. Jamais il ne consultait le nombre de ses ennemis. Il chargeait le premier, à la tête d'un escadron, qui faisait presque toute son armée, épargnait les villes soumises, et celles même qui lui avaient opposé une longue résistance. Il y eut un jour un soulèvement général contre lui dans une ville où il entra en vainqueur ; on criait de tous côtés : *Tirez au panache blanc*. Bourbon, qui avait tenu tête à cette multitude, fut secouru par un renfort. Comme il s'agissait de punir les séditeux, il crut exercer une vengeance assez sévère en faisant pendre un seul homme. La corde cassa : « Grâce, » dit-il, à ceux que le gibet épargne ! » A la fin de la campagne il occupait beaucoup plus de villes qu'au commencement. Henri III d'ailleurs ménageait pour la première fois son beau-frère, parce qu'il craignait de donner trop d'avantages au duc de Guise. Il paraissait s'être enfin convaincu de la nécessité d'accorder à ses sujets la liberté de conscience. Une paix, qui fut suivie

de l'édit de Poitiers, aurait peut-être terminé le long cours des guerres de religion, si l'Espagne et le duc de Guise eussent pu consentir, l'une à laisser du repos à la France, et l'autre à laisser du repos à son roi. Bourbon, qui voyait combien Henri III était peu obéi, crut devoir rester sous les armées. Catherine de Médicis, pour les lui faire poser, vint le chercher dans son camp auprès de Nérac : elle amenait avec elle un essaim de jeunes et belles personnes, dont elle employait la coquetterie, les faiblesses, les prostitutions au gré de sa politique. Elles réussirent à détacher du roi de Navarre plusieurs des seigneurs catholiques qui s'étaient voués à sa fortune, tels que Fervaques, Lavardin et Duras. L'une de ces dames obtint un plus grand succès, en séduisant un vieux gouverneur de la Réole, qui eut la lâcheté de livrer ce fort à Catherine de Médicis. Bourbon en apprit la nouvelle au milieu d'un bal que lui donnait la reine-mère. Il se garda bien de témoigner aucune émotion ; mais, en sortant du bal, il appela ses plus vaillants gentilshommes, et vint à leur tête s'emparer, dans cette même nuit, de la ville de Flamarens. La guerre se ralluma : Henri conçut une entreprise audacieuse, celle de surprendre la ville de Cahors, défendue par une forte garnison, et par Vezins, gouverneur aussi vigilant qu'intrépide. Après avoir fait faire à sa troupe une marche de dix lieues par un soleil brûlant, il se tient en embuscade sous des noyers, et attend que la nuit favorise son entreprise. Il fait sauter une des portes par le moyen d'un pétard ; il entre dans la ville lui septième : un détachement de sept cents hommes le suit ; un autre de même force garde la campagne, pour empêcher les secours que doit recevoir la place. Le bruit de

L'explosion a donné l'alarme au gouverneur; sa troupe est sous les armes : les habitants de Cahors font pleuvoir les pierres et les tuiles sur les assaillants. Vezins est tué, après avoir donné la mort à plusieurs compagnons du roi. La défense continue; le jour paraît : Bourbon n'a emporté qu'une faible partie de la ville. On le conjure de se retirer : « Point de retraite, s'écrie-t-il. » Les pieds écorchés, couvert de contusions, il combat, adossé à des boutiques. On lui apprend qu'un renfort arrive à la garnison; on le conjure encore une fois de se retirer : « Non, dit-il, ma retraite » hors de cette ville, sera celle de mon » ame hors de mon corps. » La troupe qui venait au secours de Cahors, est battue et dispersée; mais il faut faire le siège, non plus de chaque rue, mais de chaque maison. Enfin, ce n'est qu'à la cinquième nuit que Cahors est soumise. Cette conquête avait de l'importance; mais c'était sur-tout la manière dont elle avait été opérée qui fondait la puissance de Henri. On n'avait jamais entendu parler d'une telle obstination de courage, même en France, même au milieu des guerres civiles. Le maréchal de Biron, le militaire alors le plus renommé, fut chargé de combattre le roi de Navarre. Henri montra, dans une guerre savante, toute l'étendue de ses talents militaires. Guise n'attribuait les revers de l'armée royale qu'à la faiblesse ou à la trahison du roi. Il avait quitté Paris, mais en méditant un éclat terrible : un manifeste, où la rébellion se couvrait du voile du fanatisme, déclarait le plan de la ligue. La Champagne et la Picardie étaient déjà soulevées. Henri III tremblait dans Paris, et n'osait appeler le roi de Navarre à son secours. Habitué à céder, il plia encore une fois sous le

duc de Guise, et se fit l'allié de son plus mortel ennemi. Quand Bourbon connut le traité de Nemours, qui renfermait les conditions de cette alliance; il désespéra pour la première fois de sa fortune. A la suite d'une rêverie où il était resté immobile, la tête appuyée sur les mains, la moitié de sa barbe avait blanchi. Un rayon d'espoir se présente à lui : le maréchal de Montmorenci, gouverneur du Languedoc, a la générosité d'appuyer un prince qui va être assailli par une armée de quatre-vingt-mille combattants. Henri vient le trouver par des sentiers détournés, concerta avec lui ses mesures; et tous deux, sans rien écrire, se donnent la foi de chevalier. Le pape Sixte-Quint s'est décidé à lancer contre le roi de Navarre une bulle d'excommunication. Désormais il n'y aura plus de frein à la fureur dont les catholiques sont animés contre lui. Bourbon ne néglige rien pour faire tête à l'orage : il veut dessiller les yeux d'un monarque faible et d'un peuple frénétique. Ses manifestes, ses lettres au roi, à la noblesse, au tiers-état, sont animés de cette éloquence du cœur, dont l'art ne peut égaler ni remplacer l'effet. Afin d'éviter l'effusion du sang qui doit suivre ce grand choc, il envoie un cartel au duc de Guise, qui refuse de répondre à cette sommation de l'honneur. Quelques gentilshommes sont restés autour de lui; mais il n'a rien pour les solder. La belle Corisande, qu'il aimait alors de la passion la plus tendre, engage ses domaines pour le secourir. (*Voy. GUICHE, XIX, 74.*) Rosni entreprend le voyage le plus périlleux, pour vendre ses bois de haute-futaie, et en apporter le prix à son maître, déjà son ami. Quarante mille hommes sous le commandement du duc de Maïenne, frère du duc de Guise, vien-

nent investir le roi de Navarre, qui n'en a pas plus de quatre mille sous les armes ; une autre partie de l'armée catholique presse le prince de Condé dans le Maine ; une troisième partie attaque Montmorenci dans le Languedoc. Henri voyait le duc de Maïenne procéder lentement dans ses attaques : il crut pouvoir se rendre dans le Béarn auprès de la comtesse de Guiche. Maïenne en fut instruit, fit une diligence inaccoutumée, et peu s'en fallut qu'il ne cernât le roi de Navarre dans le château de la comtesse, aux environs de Pau. Henri, un peu confus de sa faute, n'est point étourdi de son danger ; il s'évade lui troisième : D'Aubeterre, jeune officier, qui aperçut ce prince passant une rivière à gué, feignit de ne pas le reconnaître, et dirigea sa troupe d'un autre côté ; enfin Henri a pu gagner Nérac, sa ville principale. On l'y assiège ; il sent l'impossibilité de s'y défendre long-temps : il redouble d'audace, tente des sorties, tient les assiégeants en haleine, se montre une nuit sur le rempart, à la lueur des flambeaux, et paraît disposé à faire une sortie nouvelle. Les assiégeants portent leurs forces sur le point menacé ; mais, pendant ce temps, Henri sort par une autre porte, enfonce avec ses troupes les lignes peu épaisses des ennemis, bat plusieurs détachements dans la campagne, et arrive à Ste.-Foi, où il a donné rendez-vous à tous les siens. Son armée s'élève à trois mille hommes et se croit invincible. Il reprend en une nuit des villes qui ont coûté trois mois de siège à Maïenne ; puis, changeant de marche, il se dirige vers le Poitou, pour s'appuyer sur la Rochelle : il assiège Fontenai. Les magistrats de cette ville, après avoir soutenu un terrible assaut, demandent à parler au roi de Navarre. Henri dicte les articles de la

capitulation. « Pourquoi écrire, d'sent » les magistrats ? La parole du roi de » Navarre suffit. » Les princes protestants d'Allemagne s'étaient fait un devoir de secourir ce prince belliqueux. Henri III, réveillé un moment de sa léthargie, part pour s'opposer à l'invasion de ses frontières. Joyeuse, l'un de ses favoris, est chargé d'aller combattre le roi de Navarre. Bourbon marche à sa rencontre : deux armées catholiques le suivaient par derrière. Il prend position dans la plaine de Coutras, auprès du confluent de l'Isle et de la Dronne. Joyeuse est transporté de joie en apprenant que Henri accepte le combat ; il rassemblait autour de lui l'élite des maisons les plus illustres et les plus opulentes. L'or brillait dans son camp : on ne voyait que fer dans le camp de Bourbon. Deux princes du sang étaient à ses côtés ; l'un le prince de Condé, l'autre le comte de Soissons, tous deux fils du héros tué à Jarnac. Avant la bataille, Henri s'adressant à ses deux cousins : « Il n'est pas besoin » ici de longues paroles, leur dit-il ; » souvenez-vous que vous êtes Bour- » bons, et vive Dieu ! je vous montrerai » que je suis votre aîné. — Et nous, » répartit Condé, nous vous mon- » trerons que vous avez de bons ca- » dets. » A huit heures du matin le canon tire ; Joyeuse avait disposé son artillerie sur un terrain peu favorable : celle du roi de Navarre, qui consistait en trois canons, fit de grands ravages dans les rangs ennemis. Joyeuse ordonne la charge ; ses jeunes compagnons déploient une valeur héroïque : l'avant-garde des protestants plie, mais parvient à se rallier. Le roi de Navarre s'élance avec ses deux cousins ; il aperçoit Joyeuse, et court au grand galop à sa rencontre : « Écartez vous, » crie-t-il à ses compagnons, ne m'of- » fusquez pas ; je veux paraître. » Il

arrache de sa main un drapeau. Joyeuse accablé de cette charge, ne peut se décider à la retraite. L'un de ses frères meurt à ses côtés. Emporté dans la mêlée, et séparé des siens, il reçoit le coup mortel. La victoire est certaine : « Plus de sang, s'écrie Henri ; ils sont » braves, ils sont Français : recevez » les tous à merci. » La fureur des soldats s'arrête. Artillerie, drapeaux, bagages, tout restait au pouvoir des vainqueurs. Henri vint le soir souper au château de Coutras : les cadavres des deux Joyeuse étaient exposés nus ; quelqu'un osa plaisanter sur leur malheur : « Silence, Messieurs, » leur dit Henri avec sévérité ; ce moment est celui des larmes, même » pour les vainqueurs. » Il ordonna que leurs restes fussent portés au roi ; et, avant de se coucher, il lui écrivit une lettre dont voici le début : « Sire, » mon seigneur et frère, remerciez » Dieu ; j'ai battu vos ennemis et votre » armée » (1587). L'indiscipline se manifesta pour la première fois dans l'armée de Henri, après la victoire de Coutras. Des gentilshommes, harassés de fatigues, reprirent le chemin de leurs châteaux. Henri ne put venir au-devant de l'armée protestante, qui s'avavançait vers lui à travers la Champagne et la Bourgogne. Le duc de Guise battit en deux rencontres cette armée étrangère, qui, consumée par la faim, se rendit à discrétion. Mais la victoire de Coutras établit solidement Henri dans plusieurs provinces de l'Ouest et du Midi. Tout l'effort de la ligue était maintenant dirigé contre Henri III. Guise, aidé d'une populace furieuse, l'assiégea dans le Louvre : le monarque s'échappa, en abandonnant aux chefs de la ligue la capitale et ses provinces. Pour préparer sa vengeance il feignit une réconciliation avec le duc de Guise, entretenit sa présomption et

sa sécurité, et le fit assassiner, en 1588, au château de Blois, pendant la tenue des états. (V. GUISE, XIX, 195.) Ce meurtre, suivi de celui du cardinal de Guise, souleva tout le royaume. A peine sept villes restaient-elles fidèles au roi de France. La nécessité le força de recourir au roi de Navarre, qui, par la mort du duc d'Alençon, était l'héritier présomptif de la couronne. L'entrevue des deux monarques eut lieu au château du Plessis-lès-Tours : la cordialité, l'enjouement et la confiance héroïque de Bourbon relevèrent l'âme abattue de Henri III. Bientôt on n'entendit plus parler que des exploits et des conquêtes de l'armée des deux rois. Crillon, Lanoue, d'Aumont, le maréchal de Biron, Châtillon fils de Coligni, réunis maintenant sous les mêmes étendards, combattirent avec une valeur digne de celle de Bourbon. Les deux rois marchèrent sur Paris ; et déjà ils menaçaient cette ville, des hauteurs de St.-Cloud, lorsqu'un moine fanatique enfonça, dans le cœur de Henri III, un couteau dont on croit que l'avait armé la duchesse de Montpensier, sœur du duc de Guise (1^{er}. août 1589). Les feux de joie allumés par les Parisiens à la nouvelle de cet attentat, firent connaître à Bourbon, devenu roi de France par la mort de Henri III, qu'il lui faudrait livrer autant de combats pour conquérir sa couronne, qu'il en avait soutenu pour défendre sa liberté. Les catholiques royalistes qui formaient la moitié de son armée, hésitaient à le reconnaître. Givry donna le signal de l'obéissance. « Ah ! Sire, s'écria-t-il en tombant aux » genoux du roi, vous êtes le roi des » braves, et il n'y a que les poltrons » qui vous quitteront. » Ces mots décidèrent plusieurs de ces nobles ; mais d'autres se retirèrent. Il n'était plus temps de penser au siège de Paris.

Cette ville, livrée au plus sombre délire, semblait toute peuplée de Jacques Cléments. Aidée de l'or de l'Espagne, elle fournit bientôt au duc de Maïenne une armée puissante, qui se mit en campagne. Henri s'était dirigé vers Dieppe, pour y attendre un secours qui lui était envoyé par Elisabeth, reine d'Angleterre. L'armée de Maïenne était de trente-deux mille hommes : Henri n'en avait que trois mille ; il fit halte, et accepta le combat. Sa petite armée occupait des retranchements autour du château d'Arques, qu'il avait fait fortifier avec soin, et que défendait le maréchal de Biron, devenu l'un de ses plus zélés partisans. Maïenne, qui pouvait se confier au nombre, avait encore appelé la ruse à son secours. Des soldats allemands soldés par la ligue, quoiqu'ils fussent protestants, avaient pénétré dans le camp de Henri comme déserteurs. Bientôt ils tombèrent sur ceux qui les recevaient en amis. On eut le temps de les exterminer avant que Maïenne se présentât pour seconder leur attaque. Un brouillard épais avait gêné les mouvements des deux armées ; dès qu'il fut dissipé, Henri se retira un peu sur le flanc, pour attirer l'armée de Maïenne sous le feu des batteries du château. Pendant que Biron foudroyait l'armée de la ligue, Henri en rompait les lignes par des attaques furieuses. La victoire fut complète. Le soir de cette journée il écrivit ces mots à Crillon : « Pends-
» toi, brave Crillon, nous avons com-
» battu à Arques, et tu n'y étais pas,
» Adieu, brave Crillon, je vous aime à
» tort et à travers. » Le roi se rendit à Dieppe, et entra dans ce port au moment où l'on y signalait les voiles de la flotte anglaise. Sa petite armée fut ainsi accrue de cinq mille hommes. Reprenant bientôt l'offensive, il reconquît le duc de Maïenne jusque sous

les murs de Paris, observa cette ville, et désespéra de l'emporter avec huit mille hommes ; mais pour y laisser la terreur de son nom, il permit à ses troupes légères de faire une incursion qui les mena jusqu'au Pont-Neuf. Différents sièges occupèrent Henri. Nous ne pouvons le suivre dans ces entreprises secondaires, où il déployait la même bravoure et la même activité que dans les actions importantes. Une armée espagnole, commandée par le comte d'Egmont, avait ranimé les espérances de la ligue. Maïenne voulait encore une fois défier Henri IV. Les armées se rencontrèrent dans la plaine d'Ivry, sur les bords de l'Eure. Henri, prêt à faire sonner la charge, dit à ses soldats : « Mes compagnons, vous
» êtes Français, voici l'ennemi. Si vous
» perdez vos enseignes, ne perdez pas
» de vue mon panache ; vous leverrez
» toujours dans le chemin de l'hon-
» neur. » Il avait, la veille, blessé, par un mot dur, un de ses meilleurs officiers, le colonel Schomberg ; il vint à lui, en présence de toute l'armée : « Colonel, lui dit-il, nous voici
» dans l'occasion ; il peut se faire que
» j'y meure ; il ne serait pas juste que
» j'emportasse l'honneur d'un brave
» gentilhomme comme vous ; je déclara donc que je vous reconnais comme
» un homme de bien, et incapable de
» faire une lâcheté ; embrassez-moi.
» — Ah ! Sire, répondit Schomberg,
» Votre Majesté m'avait blessé hier ;
» mais elle me tue aujourd'hui ; car elle
» m'impose l'obligation de mourir pour
» son service. » Ce brave officier tint parole ; il commença le choc, et mourut couvert de blessures. Le combat s'engagea corps à corps. Henri tua de sa main l'écuyer du comte d'Egmont ; et, presque au même moment, le général flamand tomba sous d'autres coups. Un accident compromit la vic-

toire. Un cornette revenait blessé ; à son panache on le prit pour le roi : l'armée saisie de douleur ne retrouvait plus son courage. Henri, instruit de la méprise qui faisait plier les siens, s'écria d'une voix forte : « Tournez » vos visages, je suis plein de vie ; » soyez pleins d'honneur. » Une réserve amenée par Biron rétablit le combat, et rendit la victoire décisive. Le roi criait dans les rangs : « Épargnez les » Français (1590). » Mais les prédicateurs de Paris réparaient bientôt l'effet des défaites de Maienne, et fournissaient des aliments toujours nouveaux au fanatisme. L'ambassadeur d'Espagne, le légat du pape, les princes lorrains, les *Seize*, magistrats sanguinaires formés par l'anarchie, une foule de délateurs, opprimaient la ville rebelle, et défendaient le repentir sous peine de mort. Henri IV, après sa victoire d'Ivry, avait cru devoir s'assurer de toutes les villes qui servaient à l'approvisionnement de la capitale. Mais, pendant qu'il exécutait cette entreprise, le duc de Nemours, gouverneur de Paris, avait donné à la défense de cette ville l'aspect le plus formidable : soixante-quinze canons en bordaient les remparts ; la rivière était fermée par d'énormes chaînes. Les moines étaient devenus des combattants ; ils paraissaient en armes aux processions ; on courait du sermon au rempart. La famine commençait à se faire sentir à ces furieux, lorsque Henri se présenta sur les hauteurs de Montmartre. Le duc de Nemours se hâta de faire sortir les bouches inutiles. Henri avait d'abord résolu de ne point recevoir cette foule de malheureux, que la ville rejetait ; mais, à l'aspect de leur misère : « Qu'on les laisse passer, dit-il ; il y a » pour eux des vivres dans mon camp. » Les jardins des faubourgs fournissaient encore quelques aliments à

la ville : Henri a résolu d'emporter les faubourgs dans une seule nuit. Son armée, presque toute composée de protestants, reçoit cet ordre avec joie ; elle croit qu'il lui sera permis de pénétrer dans le centre de Paris, et s'apprête à venger les massacres de la St.-Barthélemi. Dix corps d'armée ont commencé l'attaque à la fois. Les bombes pleuvent de tous côtés : les Parisiens furieux, mais interdits, ne savent où porter la défense. Les dix faubourgs sont enlevés. On venait annoncer successivement au roi la nouvelle de ces succès. Il contemplait, du haut de l'abbaye de Montmartre, un spectacle qui navrait son cœur. D'épais tourbillons de flamme lui faisaient craindre la destruction de Paris ; il tremblait pour la ville assiégée. En vain on le conjura de profiter de la terreur des habitants pour emporter Paris dans un assaut général ; il préféra un succès incomplet à un succès qui l'eût vengé trop cruellement. Après la prise des faubourgs, il n'y eut plus de terme à la misère et aux souffrances des Parisiens. On fut obligé de chercher un aliment dans les ossements des morts. Cette exécrable pâture coûta la vie à quinze mille personnes. Les hôpitaux ne servaient qu'à donner une mort plus prompte. Le seuil des églises était jonché de cadavres. Henri IV versait des larmes en apprenant les progrès de la famine : *Faudra-t-il donc, disait-il, que ce soit moi qui les nourrisse ! Il ne faut point que Paris soit une cimetièrre ; je ne veux point régner sur des morts.* Il sollicitait pour son peuple auprès du duc de Nemours, et ce gouverneur restait insensible. La pitié se fit sentir au cœur de Gondi, archevêque de Paris. Il vint se présenter dans le camp du roi : il le trouva entouré d'une noblesse nombreuse. Comme il

avait peine à percer la foule : *Cette noblesse*, dit Henri, *me presse bien autrement, un jour de bataille*. Malheureusement l'archevêque arrivait sans aucun pouvoir de traiter avec un prince hérétique. Cette conférence n'eut d'autre résultat que de montrer la belle ame du roi : *Je ressemble*, dit-il, *à la vraie mère de Salomon ; j'aimerais mieux n'avoir point de Paris, que de l'avoir, déchiré en lambeaux*. Il relâcha la rigueur de ses ordres, et laissa entrer dans Paris, d'abord quelques charrettes de vivres, ensuite des convois. Ce genre de magnanimité, sans exemple dans l'histoire, fit une profonde impression sur le cœur des Parisiens : mais ce n'était point encore l'instant où ils pouvaient s'abandonner à leurs sentiments. Farnèse, prince de Parme, le plus heureux et le plus habile des généraux de Philippe II, s'avança de la Flandre avec une forte armée, pour secourir Paris. Henri leva le siège pour marcher à sa rencontre. Le prince de Parme sut éviter le combat ; il surprit la vigilance d'un des lieutenants du roi, se jeta sur Lagni, protégea l'arrivée d'un long train de bateaux qui venait sur la Marne, et entra en libérateur dans la ville affamée (1590). Après ce revers, que Henri ne pouvait imputer qu'à sa clémence, il fut forcé de revenir à des entreprises partielles, qui exerçaient son armée sans augmenter beaucoup sa puissance. Il négociait au-dedans et au-dehors, grossissait son parti des gens de bien qui avaient tardé à le rejoindre, montrait aux catholiques le plus grand respect pour leur culte, trouvait dans sa pauvreté les moyens de récompenser ses plus fidèles serviteurs, ne perdait rien de sa gaieté, n'oubliait la prudence que pour la gloire ou pour l'amour, s'informait du ca-

ractère de chacun de ses ennemis, balançaït par l'amitié d'Elisabeth d'Angleterre, la haine aussi persévérante qu'atroce de Philippe II, et gagnait à sa cause quelques prélats et quelques curés, qui ne concevaient pas que les scandales, l'anarchie et les crimes de la ligue fussent prescrits par la religion. Jamais il n'avait réuni plus de forces que pour le siège de Rouen. Son armée cette fois s'élevait à quarante mille hommes, parmi lesquels étaient cinq mille Anglais, sous le commandement du valeureux comte d'Essex. Villars, gouverneur de la place, opposa la plus habile résistance aux efforts de cette armée. La prise de quelques forts importants annonçait la soumission prochaine de la capitale de la Normandie ; mais le roi apprit que le prince de Parme arrivait en grande diligence pour délivrer Rouen, comme il avait déjà délivré Paris. Henri laisse la conduite du siège au maréchal de Biron, et va chercher le prince de Parme, qui marchait à la tête de trente mille hommes. Le roi n'en avait avec lui que sept mille. Comme il débouchait d'Aumale, il apprit que l'armée espagnole n'était pas loin : il ne voulut pas abandonner à d'autres le soin d'aller la reconnaître. Il place cinq cents hommes dans une embuscade, en laisse trois cents dans le fort d'Aumale, et vient, avec cent cavaliers, braver trente mille combattants, dont la marche était embarrassée par de nombreux équipages. Il ose charger l'avant-garde ; il est bientôt poursuivi, et s'en félicite pour le succès de son stratagème militaire : mais les cinq cents hommes qu'il avait placés en embuscade s'étaient repliés trop près d'Aumale. Henri bat en retraite en combattant toujours, repasse le dernier de sa troupe sur le pont d'Aumale, reçoit une blessure, ne se re-

tire point de la mêlée, et il est enfin dégagé par les siens. Henri, pour la première fois, se reprocha son excessive bravoure. Il avait l'habitude d'appeler ce combat *l'erreur d'Aumale*. Pendant ce temps, Biron, chargé du siège de Rouen, éprouvait une défaite. Villars, dans une sortie, avait détruit les travaux des assiégeants, et encloué leurs canons. Henri voit entrer le prince de Parme dans la ville, et se contente de dire : *Nous verrons comment il en sortira*. Il se retire vers la mer, et prend des villes en passant. Le prince de Parme, qui ne peut endurer cet affront, se met en marche pour reprendre Caudebec. Henri manœuvre avec tant d'habileté, qu'il parvient en peu de jours à couper aux Espagnols toute communication avec Rouen. Il tombe sur leur avant-garde, commandée par le duc de Guise, et lui fait éprouver une sanglante défaite. Il engage une autre action auprès d'Yvetot, contre le prince de Parme. Celui-ci, vivement attaqué dans un bois qui couvrait toute sa position, s'y défend avec autant d'habileté que de valeur ; néanmoins il est obligé de céder à l'impétuosité des royalistes. En se retirant, Farnèse reçoit une blessure dangereuse ; mais, dans la nuit même qui suivit sa défaite, il parvint à faire passer toute son armée sur deux ponts de bateaux formés à la hâte, et il regagna la Flandre. On ne sut qui l'on devait le plus admirer de Henri IV, qui avait réduit à une telle extrémité une armée si puissante, ou du prince de Parme, qui avait pu sortir d'un tel danger (1592). Cependant un nouveau cours de choses se préparait. Philippe II avait trahi l'orgueil de ses prétentions ; il osait réclamer le trône de France pour l'infante née de son mariage avec l'infortunée Isabelle, sœur des trois derniers rois de France.

Plusieurs des seigneurs de la ligue se souvinrent alors qu'ils étaient Français. Maïenne secondait secrètement leur opposition. Il avait perdu de son crédit sur le peuple en réprimant les Seize au milieu de leurs attentats. La ligue renfermait dans son sein d'autres éléments de discorde, qui se développèrent au milieu d'une assemblée des états généraux formés par les rebelles. Ce fut alors que le roi manifesta le projet de rentrer dans le sein de l'église catholique ; il avait réussi à convaincre les protestants qu'en quittant leur religion, il userait toujours de son pouvoir pour leur assurer la liberté de conscience. Cette résolution jeta un nouveau trouble dans l'assemblée des états. Les Espagnols ne purent empêcher que des conférences ne s'ouvrirent à Surène, entre les commissaires du roi et des prélats jusqu'à dévoués à la ligue. Henri annonça que son abjuration solennelle serait reçue à St.-Denis. Plusieurs curés de Paris eurent le courage de s'y trouver, malgré les menaces de la ligue. La plus grande partie des habitants suivirent cet exemple. La plaine de St.-Denis offrit un tableau de paix et de cordialité, dont on n'avait pas joui depuis plus de quarante ans. Les Parisiens oubliaient leurs malheurs, et désavouaient les crimes de leur ville. Tous ceux qui voyaient, qui entendaient Henri IV, l'aimaient et croyaient l'avoir toujours aimé. Cependant quelques chefs de la ligue étaient encore assez aveugles et assez barbares pour vouloir faire supporter aux Parisiens les horreurs d'un nouveau siège. Henri bloquait cette capitale, mais en montrant plus que jamais les ménagements d'un père : il avait déjà su engager dans ses intérêts Brissac, gouverneur de Paris, la plupart des échevins, et tout

ce qui restait du parlement. Ces nouveaux royalistes dissimulaient leur zèle pour le rendre plus utile au roi : mais les Espagnols étaient vivement alarmés. Le 22 mars avait été choisi pour l'entrée du roi à Paris. Le prévôt des marchands L'Huillier, et les échevins Langlois, Nérét et Beaurepaire, rassemblant autour d'eux leurs parents et leurs amis, parvinrent, pendant la nuit, à chasser les Espagnols de leurs corps-de-garde, et à s'emparer des portes St.-Denis et Saint-Honoré. Le roi leur avait donné, par quelques fusées, le signal de son arrivée. Il entre dans le moment où la ville était encore livrée au plus profond sommeil ; son armée s'avance dans le plus bel ordre ; les Parisiens, à leur réveil, sont frappés de stupeur. L'habitude de la crainte fait que les plus fidèles n'osent encore s'abandonner à toute leur joie ; mais bientôt on apprend que le roi et tous ceux qui le suivent, répètent ces mots : *Pardon général* ; la foule devient immense autour de lui ; l'air retentit des cris de *Vive le roi !* on le suit à l'église Notre-Dame. Il a peine à s'ouvrir un passage au milieu de son peuple qui le bénit : « Laissez-les tous s'avancer, dit-il ; ils sont affamés de voir un roi. » Les Espagnols n'avaient osé opposer de la résistance que dans un seul poste : une de leurs compagnies avait été taillée en pièces. Le roi fit signifier au duc de Feria, leur chef, qu'il était libre de se retirer à Laon, auprès du duc de Maïenne. Ils sortirent : les ligueurs les plus forcenés se cachèrent dans leurs rangs ; d'autres suivirent le cardinal légat (1594). Henri, maître de sa capitale, ne l'était point encore de tout son royaume. Des négociations que Rosni suivit avec Villars, gouverneur de Rouen, lui soumièrent cette ville et

toute la Normandie. La Picardie offrait de grands obstacles ; Maïenne y dominait, soutenu par l'armée espagnole des Pays-Bas. Le roi vint l'assiéger à Laon ; Maïenne se hâta d'en sortir ; mais pendant que le roi pressait le siège de cette ville, Maïenne revint sur ses pas avec une armée espagnole, et eut recours à mille stratagèmes pour porter du secours dans la place. Henri, aussi actif que s'il avait eu à commencer sa renommée, battit trois fois les Espagnols, s'empara de Laon, puis d'Amiens, et de presque toute la Picardie. La Champagne restait à soumettre. Cette province était devenue comme un apanage de la maison de Guise. Henri IV avait eu la magnanimité, le jour même de son entrée à Paris, de faire rassurer la duchesse de Montpensier. Il avait traité, avec les plus grands égards, la veuve du duc de Guise, tué à Blois : celle-ci engagea son fils à se soumettre au roi, qui lui offrait les conditions les plus favorables. La Champagne rentra d'elle-même dans le devoir ; mais le roi n'en tint pas moins toutes les conditions du traité qu'il avait conclu avec la maison de Guise. Plusieurs traités de ce genre, faits avec divers gouverneurs de provinces ou de citadelles, accroissaient beaucoup la détresse du trésor. Les malheurs du peuple n'en furent pas moins allégés. Henri s'imposait gaiement les privations les plus dures. Son équipage était celui d'un pauvre gentilhomme : toutes ses paroles et ses actions étaient celles d'un grand roi. Quelque temps après son entrée dans Paris, plusieurs ordres de religieux refusaient de réciter pour lui les prières nominales et publiques. Quand on lui parlait de les punir : « Il faut attendre, dit Henri ; ils sont encore fâchés. » Le crime d'un jeune et atroce fanatique faillit d'enlever

aux Français le prince qui les rendait à la paix, à la raison, à l'honneur. Le 27 septembre 1594, vers sept heures du soir, le roi, au milieu de sa cour, recevait deux gentilshommes qui venaient, à ses pieds, abjurer leurs erreurs. Comme il se baissait pour les embrasser, il se sentit frapper à la bouche, d'un coup de couteau qui lui cassa une dent. On découvrit bientôt que l'assassin était un jeune homme de dix-huit ans. Celui-ci avoua son crime, et déclara qu'il se nommait Jean Chatel, qu'il était fils d'un marchand de draps de Paris, et qu'il avait fait ses études chez les Jésuites. Deux de ces pères furent gravement compromis dans l'instruction du procès. Le parlement de Paris prononça l'expulsion de cette société hors du royaume. Jean Chatel fut condamné au supplice des régicides. (*Voy. CHATEL.*) Deux ans auparavant, un autre scélérat, nommé Jean Barrière, avait tenté le même crime; mais il fut arrêté et jugé d'après la déposition d'un dominicain, son confesseur. Philippe II, encore secondé par plusieurs milliers de Français rebelles, continuait la guerre, comme entraîné par l'habitude du mal. Au commencement de l'année 1595, une armée espagnole descendait des Alpes, entrait dans la Franche-Comté, et se préparait à pénétrer dans la Bourgogne. Cette province était encore sous le joug des ligueurs. Maïenne, qui en était gouverneur, y commandait en roi. Henri se mit en marche pour aller combattre l'armée espagnole. Avant son arrivée, trois villes importantes, Beaune, Autun et Dijon, venaient de secourir le joug de la ligue par une conspiration généreuse. Ces rapides succès animèrent Henri. Il ne voulut pas laisser aux troupes

de Maïenne le temps de se replier sur l'armée espagnole; il les poursuivit à la tête de cent cinquante chevaux et d'un même nombre d'arquebusiers: mais le connétable de Castille, général des Espagnols, avait marché au secours de Maïenne. Le roi, arrivé au village de Fontaine-Française, découvrit des troupes qui se formaient sur les hauteurs. La retraite lui paraissait dangereuse; une compagnie qu'il avait envoyée à la découverte, revenait en désordre, vivement chargée par les cavaliers espagnols. Le roi avait à ses côtés le second maréchal de Biron, qui avait succédé au titre, à la renommée et au courage de son père. Il lui donne la moitié de sa cavalerie, s'élance avec le reste: tous deux étaient sans casque; les officiers et les soldats n'étaient qu'imparfaitement armés. Henri, avec quatre-vingts chevaux, attaque trois gros escadrons, rompt le premier, et passe à travers le second pour aller culbuter le troisième. Biron, quoique blessé, obtient les mêmes succès. Henri poursuit les Espagnols; mais, arrivé au pied d'une colline, il voit se déployer quinze mille hommes d'infanterie: il se retire sans souffrir que l'ennemi l'approche de trop près, regagne, au petit pas, le village de Fontaine-Française, et a le bonheur d'y rencontrer deux mille Français qui étaient accourus au bruit de son danger. Le connétable de Castille, étourdi du merveilleux exploit qui venait de s'accomplir sous ses yeux, n'osa engager une action générale. La soumission de la Bourgogne, et la conquête d'une partie de la Franche-Comté, furent le fruit du combat de Fontaine-Française (1595): mais les lieutenants de Henri n'avaient point été heureux dans la Picardie. Le comte de Fuentes les avait complètement battus auprès de Dour-

lens. Henri vint promptement réparer leurs revers et leurs fautes, et termina cette campagne avec honneur, par la prise de La Fère. Dans cette même année, Lyon avait reconnu son autorité. Marseille, dernier rempart de la ligue, avait été délivrée de ses oppresseurs par le courage et l'habileté de ce jeune duc de Guise envers qui le roi venait de signaler sa clémence. Le duc de Maïenne s'était soumis lui-même; Rome enfin avait reçu l'abjuration de Henri. L'empressement que le pape Clément VIII mit à seconder les projets pacifiques du roi, dédommagea ce monarque de quelques conditions pénibles auxquelles sa réconciliation avait été attachée. Philippe II, livré à des infirmités cruelles, commençait à se lasser de faire le malheur du monde; mais un de ses officiers, par son ambition et par son audace, retarda la paix générale, et mit de nouveau en péril la fortune du roi de France. Il se nommait Hernando Tello, gouverneur de la citadelle de Doullens: il parvint à surprendre la ville d'Amiens, qui se tenait mal sur ses gardes. Cette ville avait réclamé le privilège de ne point avoir de garnison. Des Espagnols, déguisés en paysans, amusèrent un corps de garnison; en ouvrant un sac de noix: Hernando, pendant ce temps, entra dans Amiens avec sa troupe embusquée, et, par d'impitoyables rigueurs, fit presque un désert de cette cité. Une bataille perdue n'aurait pas été plus fatale pour Henri, que l'inconcevable succès du stratagème des Espagnols. Le roi sentit la nécessité d'enflammer vivement le patriotisme des Français: ils répondirent à son appel. Les villes, les provinces, les seigneurs, et Maïenne à leur tête, offrirent à leur roi des dons volontaires. Henri, avec cinq mille hommes, assiégea, dans Amiens,

une garnison qui comptait le même nombre de combattants. Son armée s'étant ensuite accrue, il attendit de pied ferme une armée espagnole qui se mettait en route pour secourir Hernando Tello. Il en battit l'avant-garde, de manière à décider la retraite de cette armée, et recouvra, bientôt après, la capitale de la Picardie. De là, il vint fondre sur la Bretagne, où tenait encore le duc de Mercœur, l'un des princes de la maison de Lorraine. Toutes les villes ouvraient leurs portes à l'approche de Henri. Le duc de Mercœur n'en réussit pas moins, comme tous ses parents, à rendre sa soumission lucrative. Des conférences pour la paix générale se tenaient à Vervins, entre les envoyés de France et d'Espagne. Philippe II rendit Calais, qui restait encore en son pouvoir, et reconnut l'intégrité d'un royaume que, cinq ans auparavant, il regardait comme sa conquête et comme le salaire de tous les crimes de sa politique (1598). Dans cette année si heureuse, Henri accorda à ses sujets la liberté de conscience par l'édit de Nantes, et obtint de ses parlements l'enregistrement de cet édit, tant par l'énergie de son caractère que par la mâle et naïve éloquence de ses discours. Déjà Rosni était à la tête de ses finances; l'ordre commençait à naître: voici un nouveau genre de prodiges. Les concussions des grands sont réprimées; les taxes militaires, supprimées; des administrateurs pleins de vigilance et d'activité succèdent à des usuriers italiens, auxquels toutes les branches de revenu du trésor royal avaient été déléguées: d'année en année, les bons des fermes de l'Etat s'améliorent; les arriérés se soldent. Le roi abolit plusieurs impôts, adoucit celui de la gabelle, et remet à son peuple plusieurs millions sur les tailles. Les

soins principaux de Henri IV et de Sully sont dirigés vers l'agriculture. Des récoltes favorables permettent l'exportation des blés du royaume. La France, par son industrie agricole, lève sur l'Espagne des tributs plus abondants qu'elle n'en avait auparavant obtenu de Philippe II, pour prix de ses discordes, de ses fureurs et de ses crimes. « Je veux », disait Henri, « que chaque laboureur de mon royaume puisse mettre la poule au pot le dimanche. » Et ce vœu est bientôt réalisé. Olivier de Serres, par les plus sages leçons que l'agriculture ait encore reçues, seconde les travaux d'un roi agriculteur. Les rontes, dévastées par quarante ans de guerres civiles, sont réparées ; on en construit de nouvelles : elles sont plantées d'ormes et d'arbres fruitiers. Henri conçoit, et bientôt exécute la magnifique entreprise du canal de Briare. Il introduit dans le royaume la culture du mûrier, et prépare ainsi l'établissement de nos grandes soieries. Il crée la manufacture des Gobelins, encourage toute espèce d'industrie, et se montre pourtant ennemi du luxe. Deux colonies françaises s'établissent avec plus de sagesse que d'éclat : l'une, dans le Canada ; l'autre, dans la Guiane. Henri achève les travaux du Pont-Neuf, commencés par Catherine de Médicis ; bâtit le château de St.-Germain ; embellit celui de Fontainebleau ; continue le Louvre, et commence la galerie qui joint ce palais aux Tuileries. Il fonde le collège de la Flèche, l'hôpital de Saint-Louis, rétablit le collège de France, augmente de moitié les honoraires des professeurs, et fonde une chaire de mathématiques en faveur du flamand Bertius. Il fait transporter dans la capitale, la bibliothèque des rois, confinée auparavant à Fontainebleau ;

l'enrichit de la précieuse collection des manuscrits grecs de Médicis, et la rend publique. Il attire en France le fameux Casaubon, et veut y retenir le jeune Grotius. Juste-Lipse fut étonné de recevoir en Hollande une lettre d'invitation de ce prince, qui lui proposait une place honorable et 600 écus d'or d'appointements. Henri IV alla jusqu'à offrir, pour les fixer dans ses états, le chapeau de cardinal à St. François-de-Sales, et une charge de premier président à Antoine Favre, nés sujets du duc de Savoie. Il y fit venir, et y retint, en l'élevant à l'épiscopat, leur compatriote Pierre Fenolllet, le premier des orateurs français qui firent entendre dans la chaire une éloquence douce et insinuante. Au milieu de tant de soins bienfaisants, Henri IV garnit son arsenal, fortifie toutes ses places, et les couvre de la plus puissante artillerie qui fût alors. Quel usage fait-il d'une si vaste puissance ? Il se rend médiateur entre tous les états de l'Europe, et recommence, à cet égard, le noble rôle de St. Louis. C'est lui qui termine la longue guerre entre l'Espagne et les Provinces-Unies ; et il a le bonheur d'assurer l'indépendance d'une république qui, dans ses malheurs, lui avait procuré de généreux secours. Il réconcilie le pape avec une autre république (celle de Venise), et prévient une guerre qui eût pu être aussi fatale au St.-Siège que le schisme de Luther. La paix du royaume ne fut un moment troublée que par une imprudente attaque du duc de Savoie. Ce prince comptait sur des trahisons que lui-même avait ourdies à la cour de France, et dans lesquelles il avait engagé des seigneurs jusque-là distingués par leur amour pour le roi. Henri, par la vivacité de ses attaques, déconcerta les traîtres. Il s'empara de

Montmélian, qu'on avait crue imprévisible; et bientôt la Savoie presque toute entière devint sa conquête. Fidèle à sa magnanimité, il parla de paix, lorsqu'il pouvait porter sa vengeance jusque sur le Piémont : mais il se fit céder par le duc de Savoie, la Bresse, le Bugey, et le pays de Gex. Peu de temps après, sa conduite fut encore plus généreuse envers le duc de Bouillon, qui lui devait tout : il entra dans Sedan, plutôt pour humilier ce prince que pour le punir, et lui rendit sa principauté. Il faut mettre, au rang des titres de gloire de Henri IV, les harangues aussi familières qu'éloquentes qu'il prononça dans diverses occasions, et qui produisirent autant d'effet que ses plus brillants exploits. Tout bon Français doit savoir par cœur celle qu'il prononça dans l'assemblée des notables de Rouen. Plusieurs de ses réponses au parlement de Paris, au clergé, à différents seigneurs, ont le même caractère de franchise et d'énergie. Ses lettres brillent d'esprit, de sentiment, et de cette fleur de chevalerie, le seul genre de grâce dont les anciens ne nous aient laissé aucun modèle. Il aimait les savants, conversait avec eux, moins comme un protecteur que comme un ami. Le peuple français répète et répètera toujours avec idolâtrie la chanson que ce roi si sensible composa pour Gabrielle. Nul des héros les plus vantés n'eut autant d'occasions d'exercer sa clémence; nul ne rendit plus aimable une si haute vertu. Il avait coutume de dire : « La satisfaction qu'on tire » de la vengeance ne dure qu'un moment; mais celle qu'on tire de la clémence est éternelle. » Il dit un jour au maréchal d'Estrées, en lui montrant un de ses gardes-du-corps : « Voila le soldat qui me blessa, à la journée d'Aumale. Un bon roi, ajouta-

» tel, est comme un habile pharmacien » qui compose d'excellents antidotes » avec des poisons. » Dès sa jeunesse Henri avait visité les chaumières; et il ne s'abstint de ce plaisir, ni dans ses plus rudes traverses, ni dans ses prospérités. A une époque où Philippe II et la ligue l'environnaient d'assassins, on lui représentait le danger d'entrer sans escorte chez les paysans : « Je n'ai jamais entendu » dire, reprit-il, qu'aucun roi ait été » assassiné dans une chaumière. » Mais, à mesure que nous rapportons des anecdotes et des paroles si connues, nous sentons que la richesse des matériaux vient accabler le biographe; nous devons d'ailleurs éviter des répétitions qui seraient importunes dans ce dictionnaire, et respecter la tâche de nos collaborateurs qui ont eu ou qui auront le bonheur de parler de Henri IV, en traçant le portrait de ses plus illustres contemporains, de ses amis, de ses ennemis, des femmes qu'il aimait. Nous devons nous partager l'intérêt qui est attaché à ce grand nom, comme un patrimoine commun. L'on a vu, ou l'on verra, dans plusieurs articles, l'amitié affectueuse que montra et cultiva Henri; sa reconnaissance pour Duplessis-Mornai, qui se dévoua noblement à lui dans toutes ses traverses, l'aide de la sage sévérité de ses conseils, du puissant secours de sa plume, de la vigueur de son bras; sa tendresse pour Givri, pour Saint-Luc; la rançon qu'il payait, pendant sa plus grande détresse, pour délivrer Lanoue; sa déférence pour le premier des Biron; tous ses efforts pour arracher le fils de ce héros à de coupables intrigues; les mots tendres et magnanimes, par lesquels il tâcha d'exciter en lui un repentir sincère; les grâces dont il le combla, même

après un premier crime; les nouvelles et inutiles instances qu'il lui fit à Fontainebleau, avant de le livrer à la trop juste rigueur des magistrats (*V. BIRON*); mille scènes touchantes avec Rosni; leurs paisibles entretiens à l'Arsenal; la force de caractère avec laquelle le roi défendit Rosni du ressentiment et des caprices d'une femme qu'il aimait éperdument; les courtes froideurs de ces deux amis, suivies de réconciliations si cordiales, et ce mot sublime: « Relevez-vous, » Rosni; on croirait que je vous pardonne. » (*Voy. SULLY*.) Les amours de Henri IV sont exposés, ou le seront, dans d'autres articles de cette biographie. (*Voy. ESSARTS; ESTRÉES*, tome XIII, pag. 406; *GUERCHEVILLE, GUICHE, VERNEUIL*.) Cette partie de son histoire, quoiqu'elle inspire quelquefois beaucoup d'intérêt, n'est pas celle que l'on verrait répétée avec le plus de plaisir. Henri ne connut point l'amour pour sa première épouse, pour la belle et méprisable Marguerite de Valois; mais il la vengea noblement d'un affront cruel que lui fit éprouver le roi son frère: il lui procura, dans la petite cour de Nérac, mille plaisirs dont elle abusa; et lorsqu'elle eut l'imprudencede s'armer contre lui, il usa envers elle de clémence, mais sans pouvoir s'abstenir d'un trop juste dédain. Depuis, il parut toujours ressentir pour elle une pitié mêlée de quelque tendresse. Sa passion pour la comtesse de Guiche eut long-temps le caractère le plus chevaleresque: amant infidèle, lorsqu'elle eut perdu ses charmes, il essaya de la dédommager par tous les soins de l'amitié; mais elle ne voulut pas les accepter. Il aimait, dix ans, Gabrielle d'Estrées, tenta beaucoup d'aventures périlleuses pour la voir, lorsqu'elle était sous la surveillance

d'un père; en fit la confidente de toutes ses pensées, goûta toujours auprès d'elle l'oubli de ses plus rudes traverses, eut le bonheur de la trouver bonne et simple, lorsqu'elle partagea sa prospérité; il honora en elle la mère de ses enfants, et se résolut à braver les conseils de la politique, les murmures de sa cour, et la censure de ses amis, pour l'élever au rang de son épouse et de reine. La mort vint frapper Gabrielle, duchesse de Beaufort, lorsque son amant allait combler tous ses vœux. Les regrets de Henri IV furent déchirants: mais il connut trop tôt l'artificieuse Henriette d'Entragues. Cette femme, qui était à-la-fois coquette, hypocrite, infidèle, jalouse et vindicative, fit connaître à Henri toutes les tortures d'un amour suranné et d'un lien adultère. Il épousa, en 1600, Marie de Médicis, nièce du grand-duc de Toscane. Cette princesse ne sut point lui faire oublier ses penchants infidèles, et ne les lui pardonna jamais. Henri IV, après avoir pardonné à Henriette d'Entragues, qui fut deux fois coupable du crime de haute-trahison, eut le malheur de connaître encore l'amour. Après avoir uni la fille du connétable de Montmorency au prince de Condé, il troubla la tranquillité de son parent par les soins d'une galanterie trop empressée. L'éclat que fit le prince de Condé, en quittant la cour et en se retirant avec sa femme à Bruxelles, fournit des prétextes aux ennemis de la France et du roi, pour décrier une guerre que des griefs légitimes allaient faire entreprendre à Henri IV: il avait ménagé, pour cette grande entreprise, un trésor considérable, une belle armée; il en avait préparé le succès par les plus grands ressorts que la politique ait jamais mis en jeu; enfin elle devait être suivie des plus heureux ré-

sultats que la philosophie ait jamais explorés : mais les ennemis de ce grand roi employèrent bientôt contre lui d'autres armes que la calomnie. Henri IV était près de partir pour son armée ; il avait résolu de déclarer la reine Marie de Médicis, régente pendant son absence, et avait formé un conseil formé d'hommes d'une foi et d'un talent éprouvés. La reine obtint de lui, par les plus fâcheuses importunités, qu'avant de partir il la fit sacrer et couronner à St.-Denis. Le roi, pendant cette cérémonie, avait montré une tristesse que le peuple semblait partager. Il était revenu à Paris pour y préparer l'entrée de la reine, qui devait avoir lieu le lendemain 15 mai 1610. De noirs pressentiments le poursuivaient depuis plusieurs jours. On lui avait souvent entendu dire : « Mes ennemis n'ont plus qu'une » ressource contre moi ; ils me tue-
 » ront. » En s'entretenant avec Bassompierre et le duc de Guise, qui tâchaient de dissiper sa tristesse et lui faisaient l'énumération de tous les genres de bonheur qu'il était parvenu à réunir : « Mes amis, leur dit-il, » il faudra bientôt quitter tout cela : » *Linquenda tellus et domus.* » Après avoir passé la matinée dans un profond accablement, il annonça, vers quatre heures, la résolution d'aller voir à l'Arsenal le duc de Sully. Il monta en voiture, accompagné des ducs d'Épernon et de Monbazon, du maréchal de Lavardin, de Roquelaure, de la Fare, de Mirebeau et de Liancourt. Le duc d'Épernon était auprès de la portière ; le roi, au milieu du carrosse dont les mantelets étaient levés. Comme on était arrivé à la rue de la Ferronnerie, le carrosse fut arrêté par deux voitures, l'une de vin et l'autre de foin ; les valets de pied travaillent à débarrasser le pas-

sage. Un assassin monte sur une roue de derrière, et frappe le roi d'un coup de couteau entre les côtes. Le roi s'écrie : *Je suis blessé.* L'assassin redouble, porte un second coup dans la poitrine, et perce le cœur. Henri rend le dernier soupir. On cache sa mort au peuple ; on annonce seulement que le roi est blessé ; on le ramène au Louvre. La reine s'occupe de se faire décerner la régence. Le duc d'Épernon assemble le parlement, et environne de troupes le lieu de ses séances. Le corps inanimé du roi n'est gardé au Louvre que par un petit nombre de serviteurs fidèles. Cependant le peuple, encore trompé, croit que Henri existe toujours, se fait ouvrir les églises, et ne cesse, pendant toute la nuit, d'intercéder le ciel pour la conservation des jours du bon roi. Au point du jour, les alarmes redoublent. On voit se former au parlement l'appareil d'un lit de justice. Des officiers du roi paraissent couverts de deuil : à cet aspect, les sanglots éclatent ; les femmes courent échevelées ; la douleur s'exprime tantôt par des hurlements, et tantôt par un affreux silence. On accuse les Espagnols ; on soupçonne la cour. Ravallac, avant de subir le supplice dû au régicide, dicte, au greffier Voisin, des déclarations qu'on ne put ou qu'on ne voulut pas déchiffrer. Paris, d'un autre côté, maudissait la ligue. Un grand nombre de personnes, en apprenant la mort du roi, éprouvèrent un saisissement qui mit leur vie en danger ; d'autres moururent subitement. Le brave De Vic, passant quelques jours après dans la rue de la Ferronnerie, tomba en défaillance, en regardant la place où son roi avait été frappé, et expira le lendemain. Henri IV mourut, le 14 mai 1610, âgé de cinquante-sept ans,

dans la vingt-unième année de son règne. L'armée l'appela le *Roi des braves* ; l'Europe lui donna le surnom de *Grand* ; le peuple a coutume de le nommer le *bon Henri*. Le plus grand orgueil qu'il y ait pour des Français, c'est d'être du pays d'Henri IV. Son nom dit tout ce qu'un Français, tout ce qu'un guerrier, tout ce qu'un administrateur, tout ce qu'un roi doit être ; il semble qu'on lui sache gré d'avoir eu quelques faiblesses qui le rapprochent de nous ; avec une perfection plus entière, on l'eût peut-être moins aimé (1). L—LE.

HENRI 1^{er}., roi d'Angleterre, 3^e. fils de Guillaume-le-Conquérant, né en 1068, n'avait reçu pour tout partage que la dot de sa mère et une pension de ses frères. Après la mort de Guillaume-le-Roux, il sut habilement profiter de l'absence de Robert-Courte-Cuisse son aîné, occupé dans une croisade, pour se faire couronner roi d'Angleterre l'an 1109. Robert à son retour, l'année suivante, passa la mer avec une armée pour défendre ses droits, qu'il abandonna sans en venir aux mains, moyennant une pension de 300 marcs, dont Henri ne tarda pas à le frustrer sous divers prétextes. Robert, prince faible et dissolu, ne sut pas mieux gouverner son

duché qu'il n'avait su faire valoir ses droits sur le royaume d'Angleterre. Henri entretenait le mécontentement que l'administration imprudente de son frère excitait parmi les Normands ; mais une armée venue à son secours, et la victoire de Tinchebrai (27 sept. 1106), firent tomber entre ses mains le duc Robert ainsi que le prince Guillaume son fils, et le rendirent maître de toute la province, qu'il réunit à la couronne. Cette acquisition l'entraîna dans des guerres longues sur le continent avec le roi de France et les comtes d'Anjou et de Flandre ; mais il les termina toutes par des accommodements, après des succès divers de part et d'autre. Henri chercha, au commencement de son règne, à couvrir le crime de son usurpation, et à se concilier l'amour de ses sujets, par l'emprisonnement de l'évêque de Dorlaus, principal instrument des vexations de Guillaume-le-Roux, et par une charte fameuse, qui remédiait à tous les abus d'administration dont on s'était plaint sous les deux règnes précédents. Il promettait par cette charte, qui est la première origine des libertés anglaises, de ne point toucher aux revenus ecclésiastiques pendant la vacance des bénéfices ; de mettre les héritiers des comtes, barons ou tenanciers militaires, en possession de leurs biens, au moyen d'une redevance modérée envers la couronne ; de se dépouiller de la garde-noble des mineurs ; de ne jamais vendre son consentement pour le mariage des filles ou parentes des barons ; de faire jouir les arrière-vassaux des mêmes droits dont jouissaient les grands seigneurs ; enfin de maintenir les lois de S. Edouard, si chères à la nation. Cet adroit politique comptait de quelle importance il était pour lui d'attacher à ses intérêts

(1) On a vu plus haut que l'éducation de Henri IV avait été très soignée ; Jeanne d'Albret ne voulut pas que son fils fût un illustre ignorant. Dans sa première jeunesse, il avait traduit les *Commentaires de César* ; et Casaubon assure en avoir vu avec admiration le manuscrit en entier de la main de ce prince. Il nous reste quelques chansons faites par lui et remplies de délicatesse, ainsi que d'autres poésies qu'on trouve réunies à la suite des *Amours du grand Alexandre*. On peut voir dans la *Biblioth. historique de la France*, la liste des nombreux écrivains qui nous ont retracé l'histoire de ce prince. Parmi les contemporains, nous indiquerons seulement le *Journal de l'Etoile* et les *Mémoires de Sully*. Legouvé a mis sur la scène *La mort de Henri IV* : mais Collé avait encore mieux peint et fait parler le bon roi dans sa *Partie de Charité*. Depuis quelques années, on n'a peut-être que trop composé de pièces dont il forme le sujet ; auteurs dramatiques ou acteurs, il ne devrait pas être permis à tout le monde d'oser représenter Henri IV. Z.

un homme aussi accrédité dans l'esprit du peuple que l'était S. Anselme, archevêque de Cantorbéry. Il ne négligea rien d'abord pour gagner son affection, et il y réussit; mais, dès qu'il se vit affermi sur le trône, il renouvela la grande affaire des investitures, qui fut conduite avec beaucoup d'adresse du côté du roi, et avec beaucoup de fermeté du côté du primat. Enfin la crainte d'exciter de trop grands troubles obligea Henri de terminer la querelle par un accommodement, d'après lequel il se désistait du droit de conférer les bénéfices par l'anneau et par la crosse, et conservait celui d'exiger des prélats l'hommage prescrit par les lois féodales pour tous les vassaux. Ce prince mourut d'une indigestion de lamproies à St.-Denis-le-Forment en Normandie, comme il se disposait à repasser la mer pour châtier les Gallois rebelles, le 1^{er}. décembre 1135, dans la 67^e. année de son âge. Sa figure était mâle, son air gracieux, ses yeux sercins et pénétrants. L'affabilité de ses manières tempérait ce que sa dignité pouvait avoir de trop imposant. Quoiqu'il se permit souvent des saillies de gaieté, jamais elles ne passaient les bornes de la prudence. Il s'était acquis le surnom de *Beau-Clerc*; c'est-à-dire, de savant, par ses progrès dans la littérature, et par la protection qu'il accordait aux sciences. Il aima passionnément les femmes, et eut treize enfants naturels. La chasse était son amusement favori; et il usa d'une grande rigueur contre ceux qui empiétaient sur les forêts royales. L'action de tuer un cerf était punie comme le meurtre d'un homme. Le plus grand mérite du gouvernement de ce monarque fut la profonde tranquillité qu'il établit et qu'il maintint dans tous ses états, ayant

su contenir les barons mutins et factieux, et rendre inutiles, par ses bonnes dispositions, toutes les tentatives de ses voisins inquiets. Son administration fût sévère; il réforma de grands abus: les voleurs et les faux-monnayeurs furent poursuivis avec rigueur: il réprima les désordres du droit de pourvoyance, qui consistait à obliger les fermiers des domaines de fournir à la cour des provisions et des voitures quand le roi voyageait; droit qui entraînait des vexations sans nombre. Il ordonna aussi l'uniformité des poids et mesures en Angleterre. On a, sous le nom de Henri 1^{er}., un code qui n'est pas de lui, mais qui est très propre à faire connaître les mœurs de ce temps-là. A son avènement à la couronne, il avait accordé à Londres une charte, qui semble avoir été un premier pas vers la corporation de cette ville. Hume fait de ce prince un despote. Lord Lyttelton, dans sa *Vie de Henri II*, l'a parfaitement justifié de cette imputation. Henri n'eut de la reine Mathilde son épouse, fille de Malcolm, roi d'Ecosse, qu'un fils (Guillaume Adeling), qui périt dans un naufrage en 1120, et une fille (Mathilde), veuve sans enfants de l'empereur Henri V, remariée à Geoffroi Plantagenet, comte d'Anjou, à laquelle Henri 1^{er}. tenta vainement de transmettre sa couronne. Il eut pour successeur son neveu, Etienne de Blois. (*Voy. ETIENNE*, XIII, 434.) T—D.

HENRI II, roi d'Angleterre, petit-fils de Henri 1^{er}., né au Mans en 1133, possédait, du chef de son père Geoffroi Plantagenet, le comté d'Anjou, la Touraine, le Maine et une partie du Berri; des droits de sa mère Mathilde, le duché de Normandie; enfin de ceux de sa femme Eléonore d'Aquitaine, la Guienne, le Poi-

ton, la Saintonge, l'Auvergne, le Périgord, l'Angoumois et le Limousin, provinces qui par leur étendue, leur population et leur fertilité, formaient le tiers de la monarchie française, lorsqu'il monta sur le trône d'Angleterre le 19 décembre 1154; après la mort d'Etienne de Blois, qui avait dépouillé de ce trône la mère de Henri. L'avènement de celui-ci fut un grand sujet de joie pour tous les Anglais. Le commencement de son règne fut signalé par des réformes utiles. Il renversa presque entièrement le pouvoir aristocratique des barons et du clergé; il révoqua les immenses privilèges qu'ils avaient arrachés à la faiblesse de ses prédécesseurs. Il fit démolir les châteaux fortifiés qu'ils avaient élevés de tous côtés, et qui servaient d'asile aux assassins, aux traîtres et à tous les criminels. Il renvoya les troupes étrangères appelées par Etienne, et qui commettaient d'affreux désordres: il reprit tout ce qui faisait partie des domaines de la couronne; publia des lois fortes pour rendre le peuple indépendant des barons; donna aux villes des chartes par lesquelles leurs privilèges et la liberté des citoyens étaient assurés. Enfin le peuple sortit de l'esclavage, et commença à tenir un rang dans l'Etat. Aussitôt que Henri fut paisible possesseur de sa couronne, il réprima à main armée les prétentions de son frère Geoffroi sur l'Anjou et le Maine, et annexa la Bretagne à ses vastes états, sous prétexte de servir de tuteur à son 3^e fils, encore enfant, qu'il avait marié avec l'héritière de ce duché, fille de Conan IV, mort sans postérité masculine. En 1159 il porta la guerre dans le comté de Toulouse, sur lequel il se croyait des droits du côté de sa femme, petite-fille de Guillaume IV, et

héritière de la maison de Poitiers: mais pendant qu'il assiégeait la capitale, le roi de France, Louis VII, força un quartier du camp anglais, entra dans la ville avec un corps d'élite; de sorte que Henri, déconcerté par ce secours imprévu, fit dire au monarque français que le respect qu'il avait pour son seigneur l'empêchait de continuer l'attaque d'une ville défendue par lui en personne, politesse forcée dont on ne sut aucun gré à celui qui la faisait. Depuis cette époque, ce ne fut qu'une alternative de paix et de guerre entre les deux princes; et leurs Etats, victimes de leur folle ambition, devinrent tour-à-tour des théâtres d'horreur et de désolation. Henri voulut étendre ses réformes sur les privilèges du clergé. Un homicide commis par un clerc sur le père d'une fille qu'il avait séduite, lui en fournit une belle occasion. Thomas Becket, qui, de chancelier du royaume, venait d'être fait archevêque de Cantorbéry, se contenta d'infliger au coupable les peines canoniques, et de le priver de son bénéfice, refusant de le remettre entre les mains des magistrats, et soutenant qu'un prêtre ne pouvait être puni de mort. Le roi furieux convoqua, au mois de janvier 1164, à Clarendon, une assemblée générale des prélats et des premiers personnages du royaume. On y arrêta une convention en seize articles, qui parmi d'autres dispositions, confirmait, sous le nom de coutumes du royaume, des abus notoires, et des injustices contre lesquelles S. Anselme et les archevêques de Cantorbéry ses successeurs s'étaient souvent élevés. Becket fut celui qui fit le plus de difficultés pour y souscrire; cependant il se laissa enfin gagner par les sollicitations des barons et des prélats: mais il se ra-

peut bientôt de sa complaisance, qu'il regarda comme une faiblesse; et le pape Alexandre III ayant refusé de ratifier ces articles, le primat revint contre sa signature, et rétracta son serment. Alors Henri ne consulta plus que sa passion. Il convoque une nouvelle assemblée à Northampton. Becket, accusé d'avoir malversé pendant qu'il était chancelier, y est cité. Le prélat n'y paraît que pour déclarer aux pairs qu'il ne les reconnaît point comme étant ses juges, et pour les menacer d'une excommunication. Il ne laissa pas néanmoins d'être condamné par le tribunal, qui était entièrement dévoué aux intérêts du prince. Becket se sauva en France, où il est protégé spécialement par Louis-le-Jeune, et il fait casser par le pape la sentence de Northampton. Henri de son côté, craignant un interdit général pour son royaume, défend, sous les peines les plus sévères, de recevoir aucun rescrit venant de Rome, suspend le paiement du denier de S. Pierre, menace de se réunir avec l'empereur Barberousse, alors en guerre avec le St.-Siège, et de reconnaître l'antipape Pascal III. Le prélat, revêtu du titre de légat en Angleterre, abroge, du fond de sa retraite, les constitutions de Clarendon, excommunie les ministres de son propre mouvement, et menace le roi lui-même des foudres ecclésiastiques. Mais enfin, après neuf ans de guerre, la crainte, non de l'anathème en lui-même, mais de ses suites, contraignit Henri à solliciter un accommodement dont tout l'avantage paraissait être du côté de Becket. Ce n'était qu'une paix plâtrée. A peine l'inflexible prélat eut-il mis le pied en Angleterre, qu'il fit notifier une sentence d'excommunication à l'archevêque d'York, qui, pendant son exil et au préjudice des

droits de son siège, avait sacré le jeune Henri, puis aux évêques de Londres et de Salisbury qui l'avaient assisté; enfin aux officiers du roi qui avaient pillé les biens de l'église de Cantorbéry. Le roi, à cette nouvelle, ne se contenta plus. « Quoi donc! » s'écria-t-il dans un mouvement de colère, aucun de mes serviteurs ne me vengera-t-il d'un prêtre ingrat et rebelle qui trouble tout mon royaume? » Aussitôt quatre gentilshommes passent la mer, et vont assassiner le pontife dans son église de Cantorbéry avant que le courier dépêché par le roi aussitôt qu'il avait été instruit de leur dessein, pût les atteindre et retenir leurs mains. On ne voit pas qu'on ait fait justice des meurtriers; mais le monarque anglais, chargé seul, aux yeux du monde, de la honte et de l'horreur de cet assassinat, s'humilia auprès du souverain pontife pour détourner l'interdit général qui était sur le point d'être lancé sur son royaume. Il fut obligé de jurer, sur les saints Évangiles, qu'il n'avait nullement trempé dans ce meurtre; il promit d'entretenir, pendant un an, deux cents chevaliers du Temple dans la Palestine, et de se croiser lui-même pour trois ans. Il abrogea la convention de Clarendon, permit les appellations au Saint-Siège, s'engagea à restituer les usurpations dont se plaignait l'église de Cantorbéry, et ne reçut l'absolution qu'après avoir subi une partie des formes de la pénitence publique. Enfin on le vit, quelques années après, entrer nu-pieds dans l'église de Cantorbéry, se prosterner devant la chaise de celui dont il avait fait un martyr, et recevoir la discipline de la main des moines. Pour prix de sa soumission, Alexandre confirma en sa faveur la

bulle d'Adrien IV, en vertu de laquelle Henri s'était rendu maître de l'Irlande. Pendant le cours de cette longue querelle, il s'était vu forcé à la paix de Montmirail (dans le Maine), dont une des conséquences était, quoiqu'il eût pris souvent par serment l'engagement contraire, de rendre hommage à Louis VII pour les domaines qu'il possédait au-delà de la mer. Henri, jusque-là toujours heureux, tomba inopinément dans l'infortune. Tout conspira contre lui, sa femme, ses enfants, ses vassaux, les rois ses voisins : trois de ses fils cherchèrent, à la sollicitation d'Éléonore, à se rendre indépendants dans les états qui leur étaient assignés pour héritage, après la mort de son père. Ils étaient soutenus par les rois de France et d'Ecosse, et surtout par les barons, qui, irrités du frein mis à leur licence sous le gouvernement ferme et vigilant de Henri, préféraient d'avoir pour maîtres de jeunes princes sans expérience, indolents et prodigues. Le monarque fit face à tout : il passa en France, soumit la Bretagne, remporta plusieurs avantages sur ses ennemis, contraignit Louis VII à une retraite honteuse, reprit les villes et les châteaux qu'on lui avait enlevés. Pendant ce temps-là, Richard de Lucy, qui commandait pour lui en Angleterre, battait le comte de Leicester, et le faisait prisonnier. Le roi d'Ecosse, vaincu et pris aussi, fut obligé de se reconnaître son vassal ; tous les enfants de Henri, repoussés dans leurs tentatives, et trop faibles pour lui résister, vinrent se jeter à ses genoux : enfin le roi de France, forcé de quitter le siège de Rouen, et d'évacuer la Normandie, accéda à une paix dont tous les partis parurent contents. Dans toute cette guerre, Henri par une rare prudence, soutenue de

toutes les grandes qualités qui font les héros, se montra véritablement digne du trône qu'on lui disputait. Il profita du loisir que lui procurait la paix, pour s'occuper de la police de ses états. Il ordonna l'amputation de la main droite et du pied droit pour les meurtriers, les voleurs et les incendiaires. Il établit des assises, c'est-à-dire, confia l'exercice de la justice à des jurés ; institution qui avait existé en France dès la première race. Les causes importantes, et surtout les causes criminelles, y étaient décidées par l'avis et le serment de douze personnes. L'objet principal du roi était de faire tomber, autant qu'il était en lui, les épreuves superstitieuses par l'eau, par le feu et par les duels. Six siècles et plus n'ont pas détruit l'institution de Henri II, c'est-à-dire, les assises ambulantes, consacrées par un assentiment général, non moins que par le temps. Il divisa l'Angleterre en quatre départements, dans chacun desquels il établit de ces juges ambulants, dont les fonctions tendaient à diminuer la tyrannie des seigneurs. De nouvelles conspirations, formées au sein de sa famille, vinrent le troubler au milieu de ces nobles occupations. Ses enfants, appuyés par Philippe-Auguste, roi de France, furent plus heureux que dans leur première révolte ; et ce prince, accoutumé jusqu'alors à faire la loi dans presque tous les traités, se vit contraint, par l'ascendant que prit son jeune et redoutable concurrent, d'accepter toutes les conditions rigoureuses qu'on voulut lui imposer. Il consentit au mariage de son fils aîné Richard, avec Alix, fille du monarque français, et permit à ce fils de recevoir le serment de fidélité de tous ses sujets des provinces françaises. Enfin il paya vingt mille marcs d'argent à son adversaire,

pour les frais de la guerre. Le chagrin que lui causa ce revers, et surtout la douleur qu'il conçut en voyant sur la liste des seigneurs qui avaient conspiré contre lui, le nom du prince Jean Sans-Terre, son fils bien-aimé, lui causèrent une fièvre violente qui le conduisit au tombeau, à Chinon, dans la 61^e. année de son âge, et la 54^e. de son règne, le 6 juillet 1189. La reine Éléonore de Guienne, qu'il avait épousée le 18 mai 1152 (*V. ÉLÉONORE*), lui avait donné cinq fils et trois filles; son deuxième fils, Richard Cœur-de-lion, lui succéda. On rapporte que Richard, s'étant rendu à Fontevrault, où le roi avait ordonné sa sépulture, à l'approche du fils, le corps du malheureux père jeta du sang par la bouche et par le nez, et que ce sang rejaillit sur le nouveau souverain. A ce spectacle, Richard fondit en larmes, et maudit sa rébellion. Telle fut la fin déplorable du premier roi d'Angleterre de la race des Plantagenets, du plus illustre des rois français qui aient régné sur nos voisins, du plus puissant et aussi d'un des plus célèbres monarques de l'histoire britannique toute entière, enfin du prince le plus distingué de son temps par ses talents guerriers et politiques. Plusieurs écrivains nous ont conservé le testament de Henri II : il est en français; et peut-être n'avons-nous dans notre langue aucun monument de ce genre, qui soit plus ancien. La physiognomie de ce prince était vive et ouverte, sa conversation douce et amusante, son élocution aisée et persuasive. Il cultiva ses talents naturels par l'étude, plus qu'aucun prince de son temps. Sa cour était l'asile des savants; il les chérissait, s'entretenait souvent avec eux, et savait apprécier leur mérite. Il faisait lui-même des vers avec succès, surtout en langue provençale.

Ses affections, ainsi que ses inimitiés, étaient ardentes et durables. Sa longue expérience de l'ingratitude et de l'infidélité des hommes ne détruisit jamais la sensibilité de son cœur. L'amour et l'ambition furent la source de tous ses malheurs. Il souilla sa maison d'adultères, et peut-être d'incestes; et pour n'avoir pas su régner sur lui-même, il perdit, à la fin de ses jours, l'empire que lui assurait la supériorité de ses forces et de ses talents. Ce prince introduisit l'usage de faire contribuer les tenanciers militaires, de leur argent, à la place de leurs personnes. Il leva le premier des impôts sur les biens mobiliers de ses sujets nobles ou roturiers, et entretenit une force militaire permanente, soldée, et indépendante du service militaire de ses vassaux. Il adoucit les rigueurs des lois forestières, abolit l'usage barbare de confisquer les vaisseaux naufragés sur la côte, et confirma la charte des franchises accordées par Henri I^{er}. La Vie de ce prince a été écrite en anglais par lord Lyttelton. M. Pastoret, dans l'*Histoire littéraire* de France (tom. xiv), a donné sur Henri II une excellente notice. T—D.

HENRI III, roi d'Angleterre, né en 1207, succéda, le 18 octobre 1216, à son père Jean Sans-Terre. Le royaume était en proie à toutes les horreurs d'une guerre civile, excitée par la tyrannie du feu roi, dont les vexations avaient forcé les Anglais de déferer la couronne au prince Louis, fils de Philippe-Auguste, roi de France. (*Voyez* Louis VIII.) Henri, âgé seulement de dix ans, se maintint sur le trône contre la faction ennemie, par le crédit, la sagesse et la valeur du comte de Pembroke, constamment resté fidèle à son père, et qui fut déclaré régent du royaume pendant la minorité du nouveau roi. Le commencement de

ce règne fut signalé par la confirmation des fameuses chartes que les Anglais regardent comme le *palladium* de leur liberté, et qui furent alors réduites à-peu-près dans la forme où elles se sont conservées jusqu'aujourd'hui, malgré les atteintes qu'elles ont éprouvées en divers temps. La mort du régent, arrivée en 1219, fut suivie d'une guerre contre Louis VIII, roi de France; mais cette guerre n'amena aucun événement remarquable. Le faible monarque anglais ayant fait d'inutiles tentatives pour appuyer son beau-père Hugues X, comte de la Marche, qui refusait l'hommage au comte de Poitiers, frère de S. Louis, et pour recouvrer la Normandie, perdit, en 1242, la bataille de Taillebourg (*Voy. Louis IX*); ce qui l'obligea de borner ses domaines en France, à la partie de la Guienne, située au-delà de la Garonne. Il ne fut pas plus heureux dans la conquête de la Sicile, dont le pape lui avait donné la souveraineté: il ne recueillit de cette entreprise, qui lui coûta de grandes dépenses, que du déshonneur et de nouveaux embarras. Tant de revers joints à son incapacité pour le gouvernement, le firent tomber dans le mépris de ses sujets. Il semblait s'être ligué avec la cour de Rome pour accabler son peuple (1). Chaque jour voyait naître des vexations nouvelles. Tandis qu'un légat venait, sous ses auspices, exercer en Angleterre une juridiction odieuse, Henri extorquait à son tour de ses sujets des sommes immenses pour les prodiguer à ses flatteurs, aux suppôts étrangers de son despotisme, qui occupaient toutes les places de l'admi-

nistration au préjudice des naturels du pays. L'indignation enflamma les esprits: l'on vit bientôt se former une association composée des barons les plus factieux, et dans laquelle entra la cité de Londres. Le chef en était Simon de Montfort, comte de Leicester, fils cadet de ce fameux Simon de Montfort, le fléau des Albigeois. Les deux partis prirent les armes. Après avoir accepté les articles connus sous le nom de *Statuts* ou *Expédients d'Oxford*, qui avaient été dressés en 1258, et en avoir juré l'exécution, Henri déclare, en 1261, à son parlement, qu'il ne les observera plus: les barons se soulèvent de nouveau; et le comte de Leicester entre dans Londres en vainqueur. Saint Louis, choisi pour arbitre, rend (21 janvier 1264) la sentence la plus impartiale, confirme la grande charte et celle des forêts, les regardant comme le droit commun des Anglais et le rempart de leur liberté; mais il annule les statuts d'Oxford, comme extorqués par la violence, et anéantissant la prérogative royale. Cet arrêt fut rejeté par les barons. Le roi fut vaincu à la bataille de Lewes, et fait prisonnier avec son frère et son fils. L'audacieux Leicester, maître de la famille royale, renversa la constitution de l'état, et, concentrant en lui seul toute la puissance civile et militaire, donna une autre forme au gouvernement. Il réclama la sanction du peuple, pour confirmer sa nouvelle constitution. Ce triomvirat de pouvoirs des barons, du clergé et du peuple, contrebalança l'autorité du roi et celle du pape. On créa un parlement, dans lequel devaient entrer quatre chevaliers de chaque province, qui représenteraient le peuple; et l'on fit signer le tout au monarque prisonnier. Telle fut néanmoins l'origine de la chambre des

(1) Le roi exigeait le vingtième de tous les revenus ecclésiastiques, les fruits de tous les bénéfices vacants, et le tiers de ceux dont les titulaires ne résidaient pas. Une grande partie des bénéfices de l'Angleterre étaient alors possédés par des Italiens venus à la suite des légats.

communes: formée au sein des orages, et par une cabale de factieux, elle est devenue, sous un gouvernement plus régulier, une des parties les plus puissantes de la constitution nationale, après avoir renversé l'aristocratie féodale, incompatible avec la liberté civile. Cependant l'autorité dont jouissait Leicester, excita la jalousie des grands; et l'abus qu'il faisait de son pouvoir mécontenta le peuple. Le comte de Gloucester abandonna son parti, et favorisa l'évasion d'Edouard, fils du roi. Ce jeune prince ramasse promptement une petite armée, fond sur le fils de Leicester, qui accourait, avec les siens, au secours de son père, les taille en pièces, et revient rapidement sur ce dernier, qu'il enveloppe par un stratagème. Le chef des factieux, forcé d'en venir aux mains, perd la bataille d'Evesham (4 août 1265), et périt dans le combat. Henri, délivré de la main de ses ennemis, usa modérément de la victoire. Il n'y eut pas une seule goutte de sang versée sur l'échafaud, pas un seul acte de proscription, excepté contre la maison de Montfort. Les barons factieux et rebelles rentrèrent dans le devoir sans perdre leurs biens: la douceur du monarque et la prudence de son fils rétablirent ainsi peu à peu l'ordre dans l'état. Ce prince mourut paisiblement à Londres en 1272, dans la 64^e. année de son âge, et la 56^e. de son règne, le plus long de tous ceux dont il est parlé dans les annales d'Angleterre. C'était un prince modéré, humain, indulgent, pieux, assidu au culte public. On rapporte, à ce sujet, que discutant un jour avec Saint Louis, lequel était préférable, d'assister au sermon ou à la messe: *J'aime mieux, dit-il, m'entretenir une heure avec un ami, que d'entendre vingt discours bien soignés à sa*

louange. Mais il était sans vigueur, sans activité, sans politique, aussi incapable de conduire une guerre que de maintenir la paix. Esclave de ses favoris, il recevait toutes les impressions qu'ils avaient intérêt de lui donner. On estimait peu son amitié, parce qu'elle n'était ni fondée sur un choix réfléchi, ni cultivée avec constance. Les malheurs de son règne vinrent surtout de ses profusions envers ses courtisans, de son attachement pour les étrangers, de l'inconséquence de sa conduite, de l'impétuosité de son ressentiment, du prompt oubli de ses griefs, et de son retour soudain de la colère à l'amitié. Sous ce prince, l'autorité excessive des shérifs fut restreinte; on fit une loi pour défendre de saisir les bestiaux et les instruments de labourage. L'usure, portée jusqu'à cinquante pour cent, servit de prétexte à de violentes persécutions contre les Juifs, seuls propriétaires de tout l'argent du royaume. On leur fit payer, en 1241, vingt mille marcs d'argent, dont le juif Aaron, d'York, payait à lui seul quatre mille. En 1250, Henri les opprima de nouveau; et le même Aaron lui donna, pour sa part, trente mille marcs. Londres et la cour même regorgeaient de voleurs, qui étaient d'intelligence avec les officiers de justice. Deux marchands étrangers se plaignirent au roi d'avoir été dépouillés par des brigands qu'ils voyaient journellement auprès de lui. Le roi, furieux, fit arrêter les coupables, qui alléguèrent que, ne recevant aucun gage de sa Majesté, il fallait bien qu'ils volassent pour se soutenir. Hume observe que, sous ce règne, la noblesse dédaignant sa langue maternelle, ne se servait familièrement que de la langue française. Henri III avait épousé, en 1226, Eléonore de Provence, qui amena à

sa cour un grand nombre de Provençaux et d'autres étrangers, et qui mourut en 1291. Il eut pour successeur son fils aîné Edouard, dit *aux longues jambes* (Voy. **EDOUARD I^{er}**, tome XII, page 487.) T—D.

HENRI IV, roi d'Angleterre, le 13^e. depuis la conquête, et le premier Plantagenet de la branche de Lancastre, naquit en 1367. Il eut pour père Jean de Gand, duc de Lancastre, troisième fils d'Edouard III. Il porta, dans sa jeunesse, le nom de comte de Derby. On le vit, dès l'âge de vingt ans, prendre une part très active à la rebellion qui troubla les commencements du règne de Richard II. Le calme étant rétabli en Angleterre, Henri alla servir en Lithuanie contre les idolâtres, et s'y distingua par des actions brillantes : à son retour, il fut créé duc d'Hereford. Loin d'avoir conservé l'esprit de sédition qui régnait alors jusque dans la famille royale, Henri se montra sujet si dévoué, qu'il courut lui-même révéler à Richard un entretien secret où le duc de Norfolk s'était exprimé librement sur la personne de ce prince. L'accusé donna un démenti à son dénonciateur ; et le roi ordonna le jugement par combat singulier : mais au moment où les deux champions parurent dans la lice, le monarque leur signifia de sortir sur l'heure du royaume ; le duc de Norfolk pour la vie ; le prince seulement pour dix ans. Henri témoigna une soumission si profonde, que Richard lui promit de le rappeler beaucoup plutôt. Il lui fit même délivrer des lettres-patentes, qui lui assuraient la jouissance immédiate de toute succession qui pourrait lui échoir pendant son absence. Henri se retira en France à la cour de Charles VI (1398) ; il y rechercha la main de la fille du duc de

Berri, oncle du roi. Ce projet d'alliance alarma Richard : il s'y opposa fortement, et saisit bientôt l'occasion de punir son cousin de l'avoir conçu, dans l'espoir de se rendre indépendant. Le duc de Lancastre meurt ; son titre et ses biens étaient solennellement garantis à son fils. Le duc d'Hereford fait revendiquer ses droits : son procureur est saisi et condamné comme traître, l'héritage entier confisqué au profit du roi, et le bannissement du prince déclaré perpétuel. Cette sentence inique ne fit que hâter son retour. Richard II venait de passer en Irlande pour y combattre les rebelles. Les mécontents résolurent de profiter de son absence : ils font agir l'archevêque de Cantorbéry, qui était aussi exilé en France. A son instigation Henri s'embarque à Nantes (ou, selon quelques auteurs, à Vannes) avec une suite de soixante personnes seulement (4 juillet 1399). Il descend à Ravenspur, dans l'Yorkshire ; il jure solennellement qu'il ne vient que pour réclamer le duché de Lancastre. En peu de jours, il se voit à la tête d'une armée de 60,000 hommes, et il ne change point de langage. Le duc d'York, auquel Richard avait laissé la régence en s'éloignant, lève des troupes comme s'il eût voulu s'opposer à l'invasion de son neveu : mais ces troupes passent sous les drapeaux du duc de Lancastre ; et, de ce moment, Henri est maître du royaume. Il se porte rapidement sur Bristol ; trois des principaux ministres de Richard s'y étaient renfermés : il les force de se rendre ; et les sacrifiant à la fureur populaire, il leur fait trancher la tête sans aucune forme de procès. Le roi repassa promptement en Angleterre ; mais une partie de son armée l'abandonna. Le duc de Lancastre n'osa cependant

point encore employer la force contre son souverain ; il eut recours aux protestations les plus perfides pour l'engager à se livrer à sa foi. Richard eut l'imprudence d'y croire : Henri le conduisit en triomphe à Londres, et l'enferma dans la Tour. C'est au nom de ce roi captif, qu'il convoqua un nouveau parlement. Il ne s'agissait plus de savoir si Henri s'emparerait de la couronne, mais comment il colorerait cet attentat. Forcé d'abdiquer, Richard remit à son ambitieux cousin les attributs de la royauté avec un écrit signé de sa main, par lequel il se reconnaissait indigne de régner. Enhardi par cette avilissante faiblesse, le duc de Lancastre fit dresser par son parlement un acte d'accusation formelle contre le monarque légitime. Bientôt, dans une séance des deux chambres réunies, la déposition de Richard II est prononcée, et le trône déclaré vacant. A ces mots, le duc se lève, trace le signe de la croix sur son front et sur sa poitrine ; puis invoquant audacieusement le nom du Rédempteur à l'instant où il se souillait du plus noir forfait, il prononce un discours que les chroniques ont conservé dans le vieux style du temps. Il y réclamaît la couronne d'Angleterre, comme descendant en droite ligne du bon roi Henri III (1). Pour comprendre le sens de ces paroles, il faut savoir que, d'après une tradition populaire, Edmond, comte de Lancastre, dit le *Bossu*, était fils aîné de Henri III, mais que sa difformité avait fait préférer à lui son frère cadet, qui régna sous le nom d'Edouard I^{er}. Or, Henri descendant directement de cet Edmond par sa mère, Blanche de Lancastre, cette fable le rendait l'héritier légi-

time de la monarchie. Le parlement sentait l'invalidité et même le ridicule d'un tel titre. En admettant même comme légale la déposition de Richard II, sa couronne était dévolue, de droit, à Edmond Mortimer, comte de la Marche, qui descendait du second fils d'Edouard III, tandis que le duc de Lancastre ne descendait que du troisième. Déjà même, le comte de la Marche avait été déclaré solennellement héritier présomptif du trône, dans le cas où Richard mourrait sans enfants. Mais l'usurpation était consommée par le fait ; et, cédant à la violence, les infidèles représentants de la nation anglaise, proclamèrent roi Henri de Lancastre sous le nom de Henri IV (30 septembre 1399) ; lâche trahison qui devait être expiée par ces longues et cruelles guerres, où les deux roses firent couler le sang de quatre-vingts princes de la maison royale, et couvrirent l'Angleterre de dévastation et de carnage. Tous les germes de dissension fermentaient autour du nouveau monarque. Placé entre deux rivaux dont les noms seuls l'épouvantaient, il résolut de se délivrer de l'un et de l'autre. L'enfance du jeune comte de Mortimer, qui n'avait que sept ans, ne put le préserver d'une captivité rigoureuse. Richard II, en tombant du trône, n'avait demandé que la vie : il ne put l'obtenir. Le fer des assassins selon quelques versions, un bourreau plus cruel, selon d'autres, la faim, termina les jours de ce malheureux prince. Henri se flatta vainement de régner désormais sans obstacle : usurpateur et régicide, il n'était vu qu'avec horreur par ceux-mêmes qui avaient abandonné le souverain légitime. Les seigneurs les plus distingués du royaume l'accablèrent, en plein parlement, des noms trop

(1) *As I that am descended by right line of the blood coming fro the good king Henry the third,*

bien mérités de parjures et de traîtres, et bientôt ils conspirèrent. Henri fut sur le point d'être enlevé à Windsor, par un corps de cinq cents gentilshommes à cheval. Il s'enfuit à Londres, rassembla la milice de cette ville, saisit quelques uns des chefs de la conjuration, et leur fit trancher la tête sans jugement; leurs corps, coupés par quartiers, servirent de trophées à son horrible triomphe. Il devait craindre que les mécontents ne trouvassent un puissant appui au-dehors. La reine Isabelle, veuve de Richard II, était fille de Charles VI, roi de France. Henri s'empressa de désarmer le mécontentement de ce monarque. Il lui fit demander la main d'Isabelle pour son fils, à peine sorti de l'enfance. Charles refusa d'unir sa fille au fils du meurtrier de son époux. Henri dissimula son humiliation, et renvoya la reine en France avec les plus grands honneurs; il obtint le renouvellement de la trêve conclue entre les deux couronnes : ses forces suffisaient à peine à repousser les périls sans cesse renaissants dans l'intérieur. Les Gallois et les Ecossais franchissent leurs frontières : Henri envoie le comte de Northumberland pour s'opposer à leurs progrès; mais le comte se révolte lui-même et marche sur Londres. Il est attaqué d'un mal soudain : son fils Percy, connu dans l'histoire sous le nom de *Chaud éperon*, (*Hotspur*), prend le commandement de l'armée, et publie un manifeste sanglant contre Henri IV, qu'il n'appelle plus que Henri de Lancastre, et auquel il reproche tous ses parjures et ses nombreux attentats. Henri se porte à sa rencontre : la plaine de Shrewsbury devient le théâtre d'une des plus sanglantes batailles dont les annales britanniques aient conservé la mémoire. L'acharnement y fut si ter-

rible, que plus de 2000 gentilshommes demeurèrent sur la place. L'usurpateur, pressentant que les coups des royalistes se dirigeraient sur sa personne, avait fait prendre à plusieurs de ses gardes une armure absolument semblable à la sienne : la plupart de ces hommes furent tués. La mort du jeune Percy, assassiné pendant l'action, par une main inconnue, livra la victoire à Henri (21 juillet 1403). Il en usa lâchement; il fit déterrer le corps de son vaillant adversaire, et ordonna que ses membres fussent exposés sur les grands chemins : des prisonniers de guerre furent décapités, et leurs têtes plantées sur les ponts de Londres. A peine cette insurrection était-elle étouffée, qu'une autre éclata avec une nouvelle force. Brûlant de venger la mort de son fils, le comte de Northumberland rallia à sa cause l'archevêque d'York et plusieurs seigneurs qui avaient aussi des injures personnelles à punir. Ils rassemblèrent en peu de jours, une puissante armée : l'infâme perfidie du comte de Westmoreland, qui commandait les troupes de Henri, fit tomber les principaux conjurés en son pouvoir. Le grand-juge refusa de procéder contre l'archevêque : l'usurpateur fit exécuter ce prélat sur-le-champ; ce fut le premier exemple en Angleterre du supplice capital infligé à un évêque. Le hasard, à la même époque, mit entre les mains de Henri, le jeune prince Jacques, héritier de la couronne d'Ecosse : il le garda en otage pour prévenir toute attaque de ce côté. Le calme sembla renaître après ces violentes secousses. Henri en profita pour porter son attention au-dehors. Il n'ignorait pas quelles étaient les dispositions de la cour de France à son égard. Le duc d'Orléans, frère

de Charles VI, lui avait envoyé un défi, dans lequel il le flétrissait des noms de traître, d'usurpateur et d'assassin de son roi légitime. Henri résolut de conjurer l'orage, en fomentant la division entre les ducs d'Orléans et de Bourgogne, qui se disputaient le suprême pouvoir pendant la maladie du roi: il sentait d'ailleurs de quelle importance il était pour lui de fournir un aliment à l'esprit inquiet de ses peuples. Il envoya quelques troupes au duc de Bourgogne (1411): mais recevant bientôt après des propositions plus avantageuses de la part du duc d'Orléans, il fit passer sous les drapeaux de celui-ci un corps plus considérable. La réconciliation momentanée des deux princes français ne permit pas à Henri de recueillir le fruit de sa politique. Quoiqu'il fût encore dans toute la force de l'âge, une maladie incurable le menaçait déjà d'une fin prochaine: c'était la lèpre selon quelques auteurs, ou, selon d'autres, une espèce d'épilepsie, dont les violentes attaques lui faisaient perdre quelquefois l'usage des sens. Réduit à l'inactivité, il cherchait à se rendre populaire en laissant au parlement une liberté et un pouvoir dont ce corps avait rarement joui sous ses prédécesseurs. Sa condescendance avait d'ailleurs un but caché. Il voulait amener les représentants de la nation à fixer la couronne sur sa tête et sur celle de ses héritiers mâles. Cette exclusion tacite des femmes devait introduire la loi salique dans la monarchie anglaise. Henri croyait avoir trouvé par-là le moyen le plus efficace d'annuler les prétentions de la branche de Mortimer, qui tirait son origine d'une petite-fille d'Edouard III. Il eut la douleur d'échouer dans cette tentative; et il n'osa pas même proposer de résolution particulière contre les héri-

tiers légitimes du trône, dans la crainte de rappeler leurs droits à ceux-mêmes qui pouvaient les avoir mis en oubli. Cependant les jours de l'usurpateur s'éteignaient dans les souffrances et l'amertume: les peuples voyaient en lui l'objet des vengeances célestes; et lui-même paraît n'avoir pu se soustraire aux terreurs de sa propre conscience. Combattu à-la-fois par les remords et par l'ambition, il passait une partie de ses journées à faire des prières, et l'autre à ourdir de nouvelles intrigues. Comme s'il eût appréhendé à tout instant qu'un rival ne vînt lui enlever cette couronne qui lui avait coûté tant de crimes, il l'avait fait placer au chevet de son lit. Une des syncopes auxquelles il était sujet, s'étant prolongée au-delà du terme ordinaire, le prince de Galles son fils s'empara de sa couronne, et l'emporta. Henri, en revenant à lui, s'en aperçut, et tomba dans un accès de désespoir que le prince ne put calmer qu'en remettant entre les mains de son père le signe extérieur d'un pouvoir qui allait lui échapper. Frappé de la prédiction qui lui avait été faite dans sa jeunesse qu'il mourrait à Jérusalem, il fit vœu de prendre la croix, et d'aller combattre les Musulmans, si Dieu lui rendait la santé. Peu de temps après, pendant qu'il priait devant la chaise de S. Edouard, il fut frappé si subitement d'apoplexie qu'on n'eut que le temps de le porter dans l'appartement de l'abbé de Westminster. On raconte qu'il demanda où il était, et qu'un religieux lui ayant répondu que la chambre où on l'avait déposé s'appelait Jérusalem, il déclara que la prédiction était accomplie (1). Il fit appeler le prince de Galles, lui adressa un dis-

(1) Shakespeare a consacré ces deux anecdotes dans la tragédie qui porte le nom de ce prince. Voyez *King Henry the fourth*, part. II, act. IV, sc. 4.

cours, où il ne dissimula point les scrupules qu'il emportait au tombeau, et expira dans la 46^e. année de son âge, et la 13^e. de son règne (20 mars 1413). Henri IV est souvent appelé dans l'histoire d'Angleterre Henri de Bolingbroke, du lieu de sa naissance. Il avait été marié deux fois ; la première, à Marie de Bohun, fille du comte de Hereford ; la seconde, à Jeanne, fille du roi de Navarre, et veuve du duc de Bretagne. Il eut six enfants du premier mariage : l'aîné lui succéda sous le nom de Henri V.

S—v—s.

HENRI V, quatorzième roi d'Angleterre depuis la conquête, fils aîné de Henri IV et de Marie de Bohun, naquit en 1388, onze ans avant l'usurpation de son père, qui n'était encore que duc de Hereford. Selon l'usage du temps, on le nommait Henri de Monmouth, parce qu'il était né dans cette ville. Il reçut à l'université d'Oxford la meilleure éducation que l'on pût donner alors. Ses qualités brillantes se développèrent de bonne heure. Dès l'âge de quinze ans, il s'était couvert de gloire dans la journée de Shrewsbury, où il avait reçu une blessure au visage. Deux ans plus tard, il avait commandé en chef contre les Gallois révoltés, et remporté deux victoires sur Owen Glendor. Henri IV, son père, dévoré de cette sombre inquiétude qui est le premier supplice des usurpateurs, ne put voir sans jalousie le jeune prince jouir de la faveur populaire que lui-même n'avait jamais obtenue. Il l'éloigna brusquement des armées et des conseils. Réduit à l'oisiveté, le prince de Galles chercha des distractions. Son caractère ardent lui fit préférer celles que lui offrait la société d'une jeunesse turbulente et livrée à tous les excès de ces temps grossiers. Passant les jours à s'enivrer dans les tavernes, les nuits

à courir les rues, à battre les passants et à casser les vitres, l'héritier de la couronne se dégradait jusqu'à se faire un jeu de dévaliser les voyageurs sur les grands chemins, et quelquefois de voler les voleurs mêmes (1). Il trouvait surtout plaisant de dresser des embuscades aux receveurs des revenus du roi son père, et de leur enlever l'argent qu'ils lui apportaient. Ce fut au plus fort de cette vie de désordres que lui arriva une aventure (2) que les Anglais aiment encore à se rappeler. (V. GASCOIGNE.) Les déréglés du jeune prince ne lui avaient point fait perdre l'amour des peuples. Son avènement au trône (20 mars 1413) excita une joie d'autant plus vive, que son père était généralement haï et méprisé. Il sembla qu'un seul jour eût suffi pour opérer dans le nouveau monarque un changement total. Il ne s'attacha pas seulement à effacer le souvenir de ses erreurs : il se fit un devoir de réparer les nombreuses injustices que la politique ombrageuse de son père lui avait fait commettre. Il rassembla les compagnons de ses folles débauches, les exhorta à renoncer à la vie dissolue dont il avait eu le malheur de leur donner l'exemple ; et, après leur avoir laissé des marques de sa générosité, il leur défendit de paraître en sa présence jusqu'à ce qu'ils eussent recouvré l'estime de la nation (3). Le grand-juge Gascoigne fut mandé à la cour ; il craignait la vengeance du nouveau roi : il reçut des félicitations publiques sur sa fermeté, et l'assurance d'une bienveillance spéciale. Henri V, sans

(1) Shakespeare a retracé tous ces détails de la jeunesse de Henri V. Voyez particulièrement, *King Henry the fourth*, part. I, act. II, sc. 2. M. Alexandre Duval a aussi mis sur le Théâtre français *La jeunesse d'Henri V*.

(2) Cette aventure a fourni encore à Shakespeare une très belle scène de son *Henri IV*, part. II, act. V, sc. 12.

(3) Voyez pareillement Shakespeare, *Henry the fourth*, part. II, ac. V, sc. 5.

croire offenser la mémoire de son père, voulut, du moins, rendre à celle de Richard II les tardifs hommages qui lui étaient dus. Il lui fit faire des obsèques magnifiques, et honora, par des récompenses, les sujets qui étaient demeurés fidèles à ce prince infortuné. Au lieu de poursuivre le système de rigueur adopté par son père, il traita le comte de la Marche avec tant d'égards et de générosité, que ce jeune prince, oubliant, en quelque sorte, qu'il était l'héritier légitime du trône, n'éleva jamais une seule prétention qui pût troubler la tranquillité de ce règne. Enfin, les personnages qui avaient le plus contribué à l'usurpation de Henri IV, et qui en avaient arraché de scandaleuses récompenses, furent chassés par son propre fils, pour faire place à des hommes d'une conduite irréprochable. Ces heureux débuts concilièrent à Henri V les diverses opinions politiques : il eut besoin de toute sa vigueur pour détourner le péril dont le menaçaient les opinions religieuses. Les partisans de l'hérésarque Wickleff, que l'on nommait les *Lollards*, menaçaient de renouveler les troubles qui avaient éclaté avec tant de violence dans les premières années du règne de Richard II. Henri manda lord Cobham, leur chef, et tâcha, par le raisonnement et la douceur, de le ramener à la foi catholique. Tous ses efforts furent vains : le lord fut envoyé à la Tour, et condamné comme hérétique. Mais la veille du jour fixé pour son exécution, il brisa ses fers, rassemble son parti, et forme le projet d'enlever le roi. Henri attend que les conjurés soient réunis : il fond sur eux à la tête de ses gardes, saisit les plus coupables, et les fait pendre à l'instant même. La tranquillité se rétablit aussitôt ; et la secte des *Lollards*, déconcertée par cet événement, perdit toute

son influence. Cette conspiration donna lieu au jeune roi de se rappeler le conseil que lui avait donné son père au lit de la mort, de chercher dans des expéditions guerrières un aliment à l'agitation générale des esprits. L'occasion ne pouvait être plus favorable à ce plan : la démence de Charles VI livrait la France aux déchirements de deux factions rivales. Résolu d'en profiter, Henri commença par envoyer à Paris des ambassadeurs chargés de prendre une connaissance exacte de l'état des choses : leur mission ostensible était de proposer une alliance, qui devait avoir pour base le mariage du roi d'Angleterre avec la princesse Catherine, fille du roi de France. Mais cette offre était accompagnée de demandes exorbitantes d'argent et de territoire, tant pour la dot de la princesse que pour le reste de la rançon du roi Jean. La cour de France rejeta ces propositions, et en fit d'autres que Henri rejeta également (1). Il rassembla aussitôt des troupes et des vaisseaux à Southampton, en invitant la noblesse anglaise à venir se ranger sous l'étendard royal. Il était sur le point de s'embarquer, lorsqu'il découvrit une conspiration de la nature la plus alarmante. Le comte de Cambridge, frère du duc d'York, ayant épousé Anne Mortimer, sœur du comte de la Marche, entreprit de faire valoir les droits de la branche légitime. Il fut arrêté et jugé, presque sans forme de procès, avec les principaux chefs de son parti. Henri V reprit aussitôt son projet, passa la mer avec quinze cents bâtiments, et débarqua (21 août 1415) sur la plage où,

(1) Quelques historiens rapportent que le dauphin de France (Louis, mort en 1415) envoya par dérision, à Henri V, un tonneau de balles de paume, et que Henri lui répondit qu'il lui destinait d'autres balles si fortes, que les portes de Paris seraient d'insuffisantes raquettes pour les renvoyer. Hume démontre l'absurdité de ce conte populaire.

dans le siècle suivant, fut bâti le Havre-de-Grâce. Son armée consistait en six mille hommes d'armes et vingt-quatre mille fantassins, dont la plupart étaient archers; ce qui composait une force d'environ cinquante mille combattants. Il se porta sur Harfleur : irrité de la résistance de cette petite place, où s'était jetée la noblesse de Normandie, il en chassa les habitants pour la repeupler d'Anglais. Les fatigues de ce siège, et la chaleur extraordinaire de la saison, avaient tellement affaibli l'armée anglaise, que Henri, incapable de tenter aucune entreprise ultérieure, prit la résolution de repasser la mer. Mais ses transports n'avaient pu mouiller sur une côte ouverte; et il fallait aller s'embarquer à Calais. Cependant une armée française de quatorze mille hommes d'armes et de quarante mille fantassins s'avancait, sous les ordres du connétable d'Albret. Hors d'état de tenir tête à des forces aussi redoutables, le roi d'Angleterre offrait de rendre Harfleur, si l'on voulait lui laisser gagner Calais : sa proposition fut rejetée. Il résolut alors de se porter sur la Somme, à marches forcées, dans le dessein de passer cette rivière près Abbeville, au gué de Blanquetaque, dont avait si heureusement profité Edouard III, pour échapper à Philippe de Valois. Mais, voyant ce gué défendu par la noblesse de Picardie, postée sur l'autre rive, il remonta la Somme, dans l'espérance de trouver un pont : ils étaient tous rompus. Henri réussit enfin à effectuer son passage entre Péronne et St.-Quentin. Mais, à peine eut-il traversé la petite rivière de Ternois, à Blangy, qu'il aperçut, des hauteurs, toute l'armée française rangée en bataille dans la plaine d'Azincourt, et attentive à lui fermer tous les chemins. Il fallait donc se faire jour l'épée à la main, ou mettre bas les armes.

Dans cette cruelle extrémité, Henri hasarda de nouvelles propositions : il essaya un nouveau refus. Sa position était absolument la même que celle d'Edouard III à Crécy, et du Prince Noir à Poitiers : il ne déploya pas moins de constance et d'intrépidité. Il devait craindre d'être enveloppé par les forces supérieures qu'il avait en tête : le connétable d'Albret le sauva de ce péril, en choisissant pour champ de bataille un espace resserré entre un bois et une rivière. Henri, profitant de l'avantage du terrain, fit, en outre, couvrir son front de hautes palissades⁽¹⁾. Protégés par cet abri, ses archers attendirent la gendarmerie française, et l'accueillirent d'une grêle de flèches : le désordre ne tarda point à se mettre dans cette cavalerie ; elle se rejeta sur la seconde ligne, et la confusion devint générale dans l'armée française. Ses chefs firent des prodiges de valeur pour rétablir le combat. Dix-huit chevaliers, qui s'étaient engagés par serment à tout braver pour s'emparer de la personne du roi d'Angleterre, pénétrèrent, en effet, jusqu'à lui ; et l'un d'eux lui déchargea sa hache d'armes sur la tête, avec tant de violence, qu'il le fit tomber à la renverse. A peine Henri était-il remis à cheval, que le duc d'Alençon, prince du sang de France, s'élança sur lui, et, en se nommant, abattit de son premier coup la couronne d'or qui surmontait le casque du roi. Henri blessa le duc d'un revers, et ses gardes l'achevèrent sans peine. Six princes du sang, le connétable, l'archevêque de Sens, qui étaient même temps chancelier, enfin l'élite de la noblesse française, vinrent ainsi chercher une mort glorieuse, mais inutile. Le reste, en-

(1) Ces palissades se formaient à l'instant des longs pieux ferrés que portaient toujours les archers anglais, comme les soldats romains portaient le pieu du camp.

veloppé de toutes parts, fut contraint de se rendre. Henri vit au nombre de ses prisonniers les ducs d'Orléans et de Bourbon, et les comtes d'Eu, de Vendôme et de Richemont. C'est ainsi que la fortune le tira de la situation désespérée où l'avait conduit son imprudence. Sans prétendre méconnaître la valeur qu'il déploya dans cette journée mémorable (25 octobre 1415), l'on ne peut s'empêcher d'observer que les Français, ayant tous les éléments de la victoire entre les mains, perdirent la bataille d'Azincourt par les mêmes causes qui leur avaient fait perdre celles de Crécy et de Poitiers, et qui devaient, un siècle plus tard, produire des résultats non moins désastreux à la journée de Pavie : un courage fougueux et l'absence de toute discipline (1). Aux fautes que commirent les Français à Azincourt, on doit en ajouter une autre, qui porte également l'empreinte du caractère national, mais dont la source est trop noble pour être passée sous silence : ils avaient une artillerie formidable ; et ils refusèrent de s'en servir, parce que leurs ennemis n'en avaient pas (2). Henri V ternit l'éclat de son triomphe par une barbarie qui contraste horriblement avec la délicatesse chevaleresque dont se piquaient ses adversaires. Le combat cessait déjà sur tous les points, lorsque quelques gentilshommes de Picardie, qui accouraient à la tête de leurs vassaux, tombèrent sur les bagages de

l'armée anglaise. A cette nouvelle, le roi donna l'ordre de massacrer tous les prisonniers de guerre qui étaient sous la garde du corps de réserve. On a observé que les trois mémorables batailles de Crécy, de Poitiers et d'Azincourt offrent, dans leurs dispositions et leurs détails, une ressemblance singulière : on doit remarquer aussi que les suites en furent à-peu-près les mêmes. Au lieu de poursuivre les avantages qui pouvaient les mener jusque dans la capitale de leur ennemi, les vainqueurs ne cherchèrent qu'à profiter de leur délivrance pour s'échapper promptement. C'est ce que fit Henri V : il se hâta de gagner Calais et l'Angleterre même, où il se fit suivre par les prisonniers de distinction qui avaient survécu au massacre. Bientôt après il conclut une trêve de deux ans avec le roi de France. La pénurie presque continuelle du trésor des princes, dans ces temps où aucun état ne jouissait encore d'un système de finances régulier, explique suffisamment leur conduite politique et militaire. Croirait-on, par exemple, que Henri V, lui-même, se voyait réduit, chaque année, à mettre en gage ses pierreries, et jusqu'à sa couronne, pour se procurer les moyens d'entrer en campagne ? Les revenus fixes du domaine ne montaient qu'à 55,000 liv. st. ; et les charges de l'état s'élevaient à 52,000 : que restait-il pour l'extraordinaire ? Henri, du moins, ne resta pas oisif pendant cette suspension d'armes. L'empereur Sigismond, qui fit un voyage en Angleterre, à cette époque, l'excita à profiter des dissensions intestines auxquelles la France était en proie. Non content de négocier sourdement avec le duc de Bourgogne, il lui donna un rendez-vous à Calais. Oubliant son origine, et aveuglé par la haine, le prince français s'avilit au

(1) On pourrait ajouter ici la bataille de Dettin-gen, perdue en 1743 contre les Anglais, commandés de même par leur roi, et pareillement menacés d'une ruine inévitable. L'impétuosité et l'insubordination firent avorter les mesures les mieux combinées.

(2) Loin de convenir de ce fait, quelques écrivains anglais, pour augmenter la surprise de leurs lecteurs, ne se sont pas contentés d'affirmer que l'armée de France était douze ou quinze fois plus nombreuse que celle d'Angleterre, ils prétendent qu'attaqués d'une violente dysenterie, les soldats de Henri V furent obligés de combattre nus de la ceinture en bas.

point de reconnaître pour légitime roi de France, Henri de Lancastre, qui n'était pas même roi légitime d'Angleterre. Il s'engage, par un traité secret, à lui rendre hommage-lige lorsqu'il aura terminé la conquête qu'il médite *avec l'aide de Dieu et de monsieur Saint-George*. Tous ses préparatifs achevés, Henri passa la mer, et débarqua sur la côte de Normandie, à Touques, près Pont-l'Évêque (1^{er}. août 1418). La plupart des places de cette province, prises au dépourvu, ou commandées par des traîtres, se rendirent sans résistance. Cherbourg et Rouen furent à-peu-près les seules qui tinrent jusqu'à l'extrémité. Le dauphin tenta la voie des négociations. Le cardinal Orsini s'efforça d'amener Henri à des sentiments plus modérés : « Ne » voyez-vous pas, répondit Henri, que » Dieu m'a conduit ici, comme par la » main ? La France est sans roi ; j'ai de » justes prétentions sur ce royaume : » tout est ici dans la dernière confusion ; personne ne songe à me résister. Puis-je avoir une preuve plus sensible que l'Être qui dispose des empires a résolu de placer la couronne de France sur ma tête ? » L'ambitieux monarque feignit néanmoins de vouloir se prêter à un accommodement. Il crut montrer beaucoup de modération, en se bornant à réclamer les provinces cédées à Edouard III par le traité de Bretigny, et y ajoutant la Normandie. La main de la princesse Catherine, fille de Charles VI, devait être le gage de la paix. Le dauphin, de son côté, travaillait à sa réconciliation avec le duc de Bourgogne. Mais, au moment où Henri pouvait craindre de voir les diverses factions qui divisaient la France se réunir contre l'ennemi commun, l'assassinat du duc sur le pont de Montreuil, ralluma la guerre civile avec une nouvelle furie. Dès cet

instant, Henri sentit tous ses avantages, et revint à ses anciennes prétentions. La trop fameuse Isabeau de Bavière, et le nouveau duc de Bourgogne, recherchaient également son appui. Il ne dissimula plus que le prix qu'il y mettait n'était rien moins que la couronne de France. L'infame traité de Troyes, qui la lui livrait, fut conclu avec autant de facilité que s'il se fût agi seulement de la cession d'une ville frontière. On le fit signer, pour la forme, à l'infortuné Charles VI ; comme si le nom d'un prince frappé de démence pouvait consacrer la plus horrible violation des droits de la nature et des lois fondamentales de l'état ! (21 mai 1420.) Quelques jours après, Henri accomplit la première condition de ce traité : il épousa la princesse Catherine. A ses titres, il ajouta celui de *fi ls très aimé du roi de France*, tandis que l'héritier légitime n'était plus nommé que le *soi-disant dauphin* (1). Ce jeune prince appela aussitôt à Dieu et à son épée de cet acte inique ; et l'élite de la noblesse française jura de s'ensevelir avec lui sous les ruines de la monarchie, plutôt que de se soumettre au joug de l'Anglais. De toutes parts on courut aux armes. Dès le lendemain de son mariage, Henri se mit en campagne, traînant à sa suite son malheureux beau-père, dans l'espoir de légitimer sa cause aux yeux des peuples. Sens et Montreuil se rendirent presque sans résistance ; mais Melun soutint un siège de quatre mois.

(1) Il existe encore des monnaies portant un H d'un côté, avec la légende *Sit nomen Domini benedictum*, et de l'autre, *Henricus Francorum rex*. Ce qui n'est pas moins remarquable, c'est que ces monnaies furent frappées en Normandie, en vertu d'une ordonnance datée du 18 avril 1420, un mois par conséquent avant la signature du traité de Troyes. D'autres pièces représentaient un ange saluant la Vierge, et étaient, pour cela, appelées *saluts*. Les écussons de France et d'Angleterre y étaient accolés ; et elles avaient pour légende celle qui, dans ces derniers temps, se lisait sur les louis d'or : *Christus vincit, Christus regnat, Christus imperat*.

Henri se fit voir enfin dans la capitale du royaume. L'arrogance et la dureté de ses manières le rendirent bientôt odieux à une nation accoutumée à un traitement plus doux de la part de ses souverains français. Les Parisiens n'entendirent pas sans indignation un prince étranger reprocher à un maréchal de France (Lisle-Adam), de se vêtir trop simplement, et donner ordre de le conduire à la Bastille, parce qu'en lui parlant il avait osé le *regarder au visage*. Le faste révoltant que l'usurpateur étalait au Louvre, pendant que le roi légitime manquait du nécessaire, acheva d'aliéner tous les cœurs. Henri et Catherine paraissaient dans de somptueux festins, la couronne en tête; mais le peuple, privé des distributions qui avaient lieu en pareilles circonstances, s'éloignait avec douleur, en regrettant ses anciens maîtres. Pour consommer, par la sanction apparente des lois, ce qu'avaient opéré la trahison et la violence, un lit de justice, composé d'hommes vendus, ratifia le traité de Troyes (25 décembre 1420). On ne sait sur quels fondements, des historiens, parmi lesquels on est étonné de trouver Rapin-Thoiras et Hume, se sont permis de qualifier d'états-généraux cette assemblée de factieux. La nation française ne devait pas être accusée aussi légèrement d'avoir participé à l'exécrable trahison qui livrait le trône de St.-Louis à une race étrangère. Mais Henri, amené au cœur de la France par ses alliés, sentit qu'il n'en était pas encore maître. Il laissa le duc d'Exeter, son oncle, à Paris, et repassa en Angleterre pour rassembler de nouvelles forces. Elles lui devenaient nécessaires : les Écossais, guidés par une saine politique, avaient volé au secours d'une puissance dont la constante amitié les avait tant de fois protégés contre l'ambition de l'Angleterre.

Le duc de Clarence, frère de Henri V, s'était porté sur l'Anjou, pour soumettre cette province : il rencontra un corps écossais à Baugé, l'attaqua, fut battu et tué. Henri accourut à temps pour prévenir les suites de cette défaite. Plusieurs places tenaient encore pour le dauphin : Meaux se défendit huit mois entiers; mais d'autres villes, dont les gouverneurs étaient gagnés, ouvrirent leurs portes, et le dauphin se vit enfin réduit à se retirer derrière la Loire. La naissance d'un fils, dont la reine Catherine accoucha à Windsor, vint mettre le comble aux prospérités de Henri V : il voulut que cet événement fût célébré avec la même pompe à Paris qu'à Londres. Mais, au moment où il semblait devoir atteindre le comble des félicités humaines, une main irrésistible vint l'arrêter au milieu de sa course. Frappé d'une maladie (la fistule) pour laquelle la chirurgie de ce siècle n'avait point de remède, il se fit porter au château de Vincennes. Il vit approcher la mort avec calme : il laissa au duc de Bedford, l'aîné de ses frères, la régence de France; au duc de Gloucester, le second, celle d'Angleterre, et au comte de Warwick la garde de son fils. Il recommanda particulièrement que l'on ne rendit la liberté aux princes français pris à Azincourt, qu'après la majorité du jeune roi, et que l'on ne consentît jamais à aucune paix avec la France, à moins que la cession perpétuelle de la Normandie n'en fût la condition principale. Après avoir déclaré ses dernières volontés, il ne s'occupa plus que de ses devoirs spirituels. Un chapelain récitait au pied de son lit les psaumes de la pénitence. A ces paroles du *Miserere* : *Ut ædificentur muri Jerusalem*, Henri s'écria que son intention avait toujours été d'aller délivrer la cité sainte, dès qu'il aurait achevé la

conquête de la France. Il expira dans la 34^e. année de son âge, et la 10^e. de son règne, (31 août 1422). Le peuple disait en France, qu'il avait été frappé du mal dont il mourut, pour avoir osé s'asseoir sur le trône de St.-Louis. Son corps, avant d'être transporté en Angleterre, fut exposé à St.-Denis. La reine lui fit ériger un superbe monument à Westminster; mais peu de temps après sa mort, cette princesse, fille d'un roi de France, et veuve d'un roi d'Angleterre, épousa un noble gallois, nommé Owen Tudor (1). Dans toutes les oraisons funèbres qui furent prononcées en l'honneur de Henri V, on le mit au-dessus d'Alexandre et de César. Cet éloge est d'une exagération ridicule: les dissensions des Français, et l'assistance même que lui prêtèrent des princes et des grands de cette nation, avaient préparé les triomphes du monarque anglais. De toutes les places qu'il assiégea, aucune ne fut secourue par une armée, et plusieurs l'arrêtèrent pendant des campagnes entières. Ce n'est pas, au reste, que l'on puisse méconnaître la valeur et l'habileté qu'il déploya en diverses occasions. La franchise de son caractère, les avantages extérieurs dont la nature l'avait doué, et l'éclat de ses conquêtes, le rendirent l'idole de la nation anglaise. Son fils, âgé de neuf mois, lui succéda sous le nom de Henri VI.

S—v—s.

HENRI VI, quinzième roi d'Angleterre, depuis la conquête, était fils du précédent. Lorsque, proscrit et rebelle, le duc de Lancastre avait osé

prendre les armes contre Richard II son souverain légitime, quel délire d'ambition ou quel calcul politique eût jamais pu lui faire espérer que, vingt-trois ans après, son petit-fils occuperait à - la - fois les trônes de France et d'Angleterre? Henri V était mort, le 31 août 1422; et, quelques semaines plus tard, Charles VI, son beau-père, avait terminé sa malheureuse existence. Henri laissait un fils unique, né à Windsor, le 6 décembre 1421, de son mariage avec Catherine de France. La nature et la loi appelaient le dauphin Charles à succéder au roi son père; mais sa capitale et ses plus belles provinces étaient au pouvoir des Anglais. Le duc de Bedford, institué régent de France par Henri V, son frère, s'arme de l'infame traité de Troyes, et fait proclamer Henri VI à Paris, comme à Londres. Les Parisiens sont forcés d'envoyer des députés jusque sur les bords de la Tamise, pour déposer leur hommage aux pieds de l'enfant-roi. Le grand sceau de France est rompu: le nouveau porte les armes des deux royaumes, et Henri VI tenant un sceptre de chaque main. Pendant que l'éducation de ce faible héritier de deux monarchies était abandonnée au cardinal de Winchester, son grand oncle, le duc de Bedford mettait tous ses soins à lui conserver les conquêtes dont l'administration lui était confiée. L'entrevue qu'il eut à Amiens avec les ducs de Bourgogne et de Bretagne, resserra les liens qui attachaient ces princes à la cause de l'Angleterre. Mais celle du dauphin, qui avait pris le titre de Charles VII, n'était pas encore perdue, tant qu'il lui restait des places et des troupes fidèles. Aussi le duc de Bedford ne tarda-t-il pas à sentir la nécessité de reprendre avec vigueur les opérations militaires qu'a-

(1) Quelque disproportionné que fût assurément ce mariage, on ne sait sur quel fondement le président Hénault s'est permis de dire qu'Owen-Tudor était « un homme inconnu, qui n'avait d'autre noblesse ni d'autre titre que d'être un homme bien fait, etc. » (Voyez *Abrégé chron.*, année 1485.) Hume dit, au contraire, que Tudor passait pour descendre des anciens souverains du pays de Galles: *Said to be descended from the ancient Princes of that country.*

vait suspendues la mort de Henri V. La victoire remportée par le comte de Salisbury, à Crevant, près Auxerre (1423), fut suivie d'avantages qui conduisirent l'armée anglaise jusque sur la Loire. Le duc de Bedford s'était chargé de soumettre les villes de Picardie et de Normandie qui tenaient encore pour Charles VII. Il venait de réduire Ivry, lorsqu'un corps de Français et d'Écossais se présenta pour délivrer la place. Le connétable de France se vengea de cette perte par la prise de Verneuil. Le duc de Bedford vint lui présenter la bataille sous les murs de cette ville : elle fut terrible ; les Français et les Écossais la perdirent avec l'élite de leurs guerriers (27 août 1424). Les suites de cette journée désastreuse semblaient devoir entraîner la ruine totale de Charles VII : un incident étrange le tira tout-à-coup de cette situation désespérée. Jacqueline, duchesse de Brabant, cédant à la haine qu'elle portait à son époux, s'enfuit en Angleterre, et se met sous la protection du duc de Gloucester, l'un des oncles de Henri VI. Séduit par les charmes de la princesse et par l'offre des comtés de Hainaut et de Hollande, qui lui appartenaient en propre, le duc de Gloucester accepte sa main, et se dispose à prendre possession de ses nouveaux états. Le duc de Bourgogne, cousin du duc de Brabant, regarde comme personnel l'outrage fait à ce prince. On arme de part et d'autre avec une égale animosité : les renforts destinés pour la France sont dirigés sur les Pays-Bas. Le duc de Bedford essaie en vain d'intervenir comme médiateur dans cette querelle. Au lieu de poursuivre les avantages que lui promettait sa victoire de Verneuil, il est obligé de passer en Angleterre. Le duc de Bourgogne,

profondément blessé, commence à prendre en dégoût l'alliance des Anglais, et à se souvenir qu'il est issu du sang royal de France. Dans le même temps, Charles VII fait offrir l'épée de connétable au comte de Richemont, frère du duc de Bretagne. Le comte, flatté de ce choix, détache son frère du parti anglais. En revenant à Paris, le duc de Bedford trouva qu'il avait perdu ses deux principaux alliés. Sa présence rétablit cependant ses affaires : il fondit à l'improviste sur le duc de Bretagne, et le contraignit à reprendre ses premiers liens. Encouragé par ce succès, il résolut de terminer la guerre par un coup d'éclat. La prise d'Orléans lui parut devoir décider, en sa faveur, du sort de la monarchie française. D'après les mêmes motifs, Charles VII attachait une égale importance à la conservation de cette place : mais malgré tous ses efforts pour la délivrer, malgré la résistance héroïque de la garnison, elle allait succomber ; lorsque survint une des révolutions les plus extraordinaires dont les annales du monde aient conservé la mémoire. Une jeune fille paraît, l'étendard des lys à la main. A son aspect tout change de face (*Voyez JEANNE d'Arc*). L'Anglais fuit partout devant elle. Guidé par l'héroïne, le fils de St. Louis marche en triomphe jusqu'à Reims ; il y reçoit, selon l'antique usage, l'huile sainte qui avait consacré tous ses aïeux. Pour contrebalancer l'effet de cette imposante cérémonie sur l'esprit des peuples, le duc de Bedford se hâta de faire amener le jeune Henri, son neveu, à Paris. Les Français virent avec indignation un prince étranger sacré comme Roi de France, dans l'église de Notre-Dame (17 décembre 1430). Un autre événement releva les espérances

des Anglais : Jeanne d'Arc fut livrée entre leurs mains. Mais la prise de cette fille héroïque leur causa moins de joie, que leur exécration barbare envers elle n'excita d'horreur contre eux. L'fantôme de roi qu'ils voulaient donner à la France, fut reconduit en Angleterre ; et le duc de Bedford, malgré des talents peu communs, se vit bientôt réduit à disputer quelques lambeaux du territoire de cette vaste monarchie, dont il avait médité la conquête. Une révolution politique, plus alarmante pour lui que des défaites, lui fit enfin entrevoir le terme où allaient aboutir tant d'efforts. C'était au duc de Bourgogne que l'Angleterre avait dû ses principaux succès ; et ce prince, tout-à-coup, abjurant une alliance aussi contraire à son honneur qu'à ses intérêts, scella sa réconciliation sincère avec Charles VII par le traité d'Arras (1435). Après avoir désarmé cet ennemi redoutable, Charles en avait encore deux à combattre : le duc de Bedford, et sa propre mère, l'implacable Isabeau de Bavière. Le traité d'Arras parut être le signal de leur mort : ils cessèrent tous deux d'exister, à peu de jours de distance. Le duc de Gloucester et le cardinal de Winchester, occupés à se disputer le pouvoir, au nom du roi mineur, jetaient à peine un regard sur ce qui se passait en France. Le duc d'York y fut enfin envoyé. Il trouva la capitale volontairement rentrée sous l'autorité du roi légitime : il s'assura par ses yeux de l'inutilité de plus longs efforts. Le comte de Suffolk fut autorisé à signer une trêve de vingt-deux mois. Il était secrètement chargé d'une négociation plus délicate : au projet de détrôner la maison de France, avait succédé celui de s'allier avec elle ; tant les circonstances étaient changées ! L'ambassadeur d'Angle-

terre demanda pour son maître la main de Marguerite d'Anjou, nièce de la Reine de France, et issue comme elle d'un frère de Charles V. Cette princesse, parée de tous les charmes de son sexe, annonçait déjà cette élévation et cette énergie de caractère qui l'ont placée au rang des grands hommes de ce siècle. Le mariage se fit à Tours, par procureur : Marguerite passa en Angleterre quelques mois après ; et elle fut couronnée en arrivant (mai 1444). Un instant lui suffit pour pénétrer la profonde nullité de son époux, et quelques jours pour s'emparer entièrement de son esprit. Assuré de la protection de la reine, le parti qui l'avait élevée au trône jura la perte du duc de Gloucester. Les premiers coups furent portés à sa femme : on l'accusa de sorcellerie ; on prétendit qu'elle attentait aux jours du roi par des conjurations magiques. Condamnée à faire amende honorable et à terminer sa vie dans une prison, elle parut encore recevoir une grâce. Les complices qu'on lui avait donnés, périrent par la main du bourreau. Le duc ne devait plus s'attendre à aucun ménagement : en effet, sa qualité d'oncle du roi n'empêcha point qu'il ne fût cité devant le parlement, comme traître et conspirateur. Il fut traîné dans un cachot ; et le lendemain on l'y trouva mort. Son corps fut exposé : il ne portait aucune marque de violence ; mais plusieurs exemples, notamment celui d'Edouard II, ouvraient un champ libre à toutes les conjectures. On n'osa point charger la reine de ce crime ; mais la cession du Maine à la France, qui était une des conditions secrètes du mariage, lui aliéna presque tous les esprits. Le mécontentement devint plus général et plus vif, lorsque l'on vit Charles

VII, à l'expiration de la trêve, reconquérir non seulement toute la Normandie, mais encore la Guienne que l'Angleterre possédait depuis trois siècles. A ces sujets d'affliction se joignirent bientôt des maux plus réels : le moment était arrivé où les Anglais allaient porter la peine, trop juste quoique trop tardive, de la légèreté coupable avec laquelle ils avaient laissé violer, sous Richard II, l'ordre de la succession légitime de leurs souverains. Un prétendant à la couronne se leva : c'était Richard, duc d'York. Il descendait du second fils d'Édouard III ; Henri VI ne descendait que du troisième. C'est à ce point, assurément très simple et très clair, que se réduisent les manifestes et les écrits innombrables publiés, de part et d'autre, dans le cours des sanglants démêlés de ces deux branches rivales. Le duc d'York portait sur son écu une rose blanche, Henri VI une rose rouge : de là, les noms que l'on donna aux deux partis, dont les querelles allaient inonder l'Angleterre du sang de ses princes et de ses peuples. A ses titres personnels, à l'ascendant de ses hautes qualités et de son caractère, le duc d'York joignait le poids des alliances qu'il avait contractées par son mariage avec les plus puissantes familles du royaume. Il avait épousé une fille de Ralph Nevil, comte de Westmoreland : elle avait pour neveu ce célèbre comte de Warwick, auquel les événements firent donner le surnom de *Faiseur de rois* (*King-Maker*). Le duc de Suffolk, premier ministre, s'était rendu odieux à toute la haute noblesse par son arrogance, son despotisme, et surtout par le meurtre du duc de Gloucester. Il crut conjurer l'orage qui se formait contre lui, en affectant de le braver ; et il demanda d'être jugé par la chambre des

pairs. Le roi, craignant que son favori ne succombât, imagina, pour le sauver, de l'exiler du royaume. Mais les ennemis du ministre, persuadés qu'il reparaîtrait bientôt plus puissant que jamais, le firent arrêter et décapiter, sur mer, comme il cherchait à passer en France. Aucune poursuite ne fut dirigée contre les auteurs de cet attentat : l'audace des mécontents s'en accrût. Un Irlandais de basse extraction, appelé Jean Cade, osa prendre le nom de Jean Mortimer, issu de la branche aînée de la famille royale. Vingt mille hommes du comté de Kent se joignent à lui. Il bat les premières troupes qu'on lui oppose, et marche sur Londres. Le roi se retire à son approche : la capitale ouvre ses portes au vainqueur. Mais le gouverneur de la Tour saisit une occasion favorable pour fondre sur les rebelles. Cade, dont la tête avait été mise à prix, est tué ; et tout rentre dans l'ordre (1450). La cour se persuada que le duc d'York, qui se trouvait alors en Irlande, n'était pas étranger à cette insurrection : elle voulut, mais en vain, s'opposer à son retour en Angleterre. Le prince, voyant ses titres devenus dangereux pour le roi, sentit qu'ils étaient devenus dangereux pour lui-même, et que le soin de sa propre sûreté lui faisait une loi de tout hasarder. Sa présence suffit pour rallier tous ses partisans. Le parlement demanda au roi l'éloignement et même l'exil de ses ministres. Bientôt le duc d'York lui-même, à la tête de dix mille hommes, s'avança pour appuyer cette demande. Trouvant les portes de Londres fermées, il se replia sur le comté de Kent, Henri VI l'y suivit avec une armée supérieure en nombre, et dans laquelle on voyait avec surprise plusieurs amis du duc d'York, particulièrement les comtes

de Salisbury et de Warwick : mais la suite fit voir qu'ils n'étaient là que pour servir de médiateurs, ou pour appuyer, au besoin, les prétentions du prince. On convint d'une entrevue : le duc fut au moment de se repentir de sa confiance. Il vivait retiré dans ses domaines du pays de Galles, lorsque la faiblesse naturelle de Henri VI dégénéra dans une imbecillité totale. La reine, abandonnée à elle-même, regarda, comme un coup de haute politique, d'investir le duc d'York d'un pouvoir légal, au lieu du pouvoir arbitraire qu'il travaillait à obtenir de son épée. Elle le fit déclarer protecteur du royaume (1454); et, le même jour, elle envoya à la Tour le duc de Sommerset, son premier ministre, qui était odieux au prince. Mais quelques semaines s'étaient à peine écoulées, que Sommerset reparut dans tout l'éclat de la faveur. Le duc d'York, furieux, se réfugia encore dans le pays de Galles, et y leva des troupes. Le roi, ou plutôt la reine, rassembla aussi ses forces. Les deux armées se rencontrent à Saint-Albans, dans l'Hertfordshire : c'est là que fut versé le premier sang dans cette longue et cruelle guerre. La défaite de Henri VI fut entière : lui-même, blessé d'un coup de flèche, tomba entre les mains de son rival (31 mai 1455). Le duc d'York le traita non seulement avec égards; il consentit même à lui laisser tous les dehors de la royauté, et se contenta de son premier titre de protecteur. Mais la fière Marguerite d'Anjou ne se sentait pas disposée à ployer sous un maître; elle profita de la première absence du protecteur, et d'un moment lucide de son époux, pour le faire paraître au parlement. Il y déclara, de sa propre bouche, qu'il se sentait en état de reprendre les rênes du gouvernement. Le duc d'York, à

son retour, ne manifesta aucun ressentiment de ce coup d'état; mais les choses étaient trop avancées pour que la confiance pût se rétablir entre les deux partis. La cour se retira à Coventry : le duc d'York et le comte de Warwick furent invités à s'y rendre. Ils reçurent, en route, l'avis secret que cette invitation couvrait un piège. Le prince regagna aussitôt le pays de Galles; et Warwick partit pour Calais, dont il était gouverneur. L'archevêque de Cantorbéry et d'autres grands s'interposèrent pour prévenir une rupture ouverte. On convint, de part et d'autre, de se réunir à Londres. Les chefs des deux roses y parurent avec des suites si nombreuses, qu'elles formaient de véritables armées. On se prodigua toutes les marques d'une réconciliation sincère; mais il ne fallait qu'une étincelle pour produire une nouvelle explosion. Une rixe entre deux valets, l'un de la maison du roi, l'autre de celle du comte de Warwick, amena un combat général. Le comte, personnellement menacé dans cette émeute, passa de nouveau à Calais; et, des deux côtés, on courut aux armes. Le comte de Salisbury ouvrit la campagne par la bataille de Blore-Heath (1), qu'il gagna sur lord Audley, dont les forces étaient très supérieures (23 septembre 1459). Il marcha sur Ludlow, où il avait donné rendez-vous au comte de Warwick, son fils. Au moment de faire sa jonction, le comte fut abandonné par sir André Trollop, qui commandait les vétérans tirés de la garnison de Calais. Cette défection répandit une telle alarme parmi les Yorkistes, qu'ils se débandèrent sans coup férir. Le prince passa en Irlande; et Warwick regagna encore son gouvernement de

(1) Près Drayton, dans le Shropshire.

Calais. Après quelques succès sur mer, il débarqua sur la côte de Kent avec le comte de la Marche, fils aîné du duc d'York, et se porta rapidement sur Londres, où il fut reçu avec enthousiasme. A cette nouvelle, la reine, traînant son époux à sa suite, accourt de Coventry pour attaquer Warwick, et le rencontre à Northampton. Lord Grey, qui commandait l'avant-garde de l'armée royale, passe à l'ennemi au milieu de l'action, et lui assure une victoire complète (10 juillet 1460). Henri VI tombe de nouveau entre les mains de ses ennemis. L'innocence de ses mœurs, et la simplicité de son esprit, lui donnaient, aux yeux des peuples, un air de sainteté qui força ses adversaires à conserver les dehors du respect envers leur captif. Le parlement qui devait le détrôner, fut convoqué en son nom. Le duc d'York y parut : tous les regards l'observaient; on crut qu'il allait se placer sur le trône; il s'arrêta sur la première marche, et harangua l'assemblée. Ses partisans, voyant qu'il discutait ses droits au lieu de les exercer, s'intimidèrent; et le parlement, qui allait lui décerner la couronne, se contenta de déclarer qu'il la méritait, mais qu'elle resterait sur la tête de Henri VI. Le duc rendait trop de justice au génie entreprenant de la reine pour se flatter de gouverner paisiblement, tant qu'elle ne serait pas en sa puissance. Il lui envoya, au nom du roi, l'ordre de venir immédiatement le rejoindre à Londres. Marguerite brûlait déjà d'y reparaitre, mais à la tête d'une nouvelle armée. Elle parcourait le nord de l'Angleterre, son fils dans ses bras : l'admiration pour son courage, la compassion pour ses infortunes, lui gagnaient de nombreux partisans. Le duc d'York s'imagina néanmoins qu'un corps de cinq mille hom-

mes suffisait pour étouffer cette insurrection; mais, arrivé à Wakefield, dans l'Yorkshire, il se vit tellement hors d'état de tenir la campagne, qu'il se jeta dans le château de Sandal. La prudence lui conseillait d'y attendre l'arrivée du comte de la Marche, son fils : provoqué par Marguerite, son courage l'emporta. Il descendit dans la plaine, accepta la bataille, et la perdit avec la vie (24 décembre 1460). Sa tête, surmontée, par dérision, d'une couronne de papier, fut clouée sur les portes de la ville d'York. Le comte de Salisbury, père de Warwick, fut pris et décapité sur-le-champ. La reine, après cette importante victoire, partagea son armée. Elle en confia une division à Gaspard Tudor, frère utérin du roi, et marcha sur Londres avec l'autre. Tudor fut totalement défait par le nouveau duc d'York à Mortimer-Cross, dans l'Herefordshire : mais la reine fut plus heureuse. Elle se trouva en présence de Warwick, dans cette même plaine de Saint-Albans, qui, six ans auparavant, avait été fatale à ses armes. Henri VI, dans la première bataille, avait été pris par son rival : dans la seconde, il fut repris par sa femme, se montrant indifférent, au même degré, dans l'une et l'autre fortune. Marguerite d'Anjou ne retira point d'autre avantage de sa victoire. Victorieux de son côté, le jeune Edouard d'York revint promptement sur la capitale, et la scène changea entièrement. Brillant de tous les dons de la nature, son seul aspect lui captivait l'affection du peuple. Assez éclairé pour sentir combien les ménagements de son père avaient été funestes à sa cause, il bannit toute réserve; mais, plein d'un mépris profond pour ces parlements dont l'opinion servile flottait au gré du vainqueur, il ne voulut devoir sa

couronne qu'à ceux qui la lui avaient conquise. Il assembla son armée dans la plaine dite *St.-John's-Fields* : toute la population de Londres y était accourue. Edouard demanda à cette multitude si elle voulait encore de Henri de Lancastre pour roi. La réponse à cette question fut le cri unanime de *Vive Edouard IV* ! Le jour suivant, un grand nombre d'évêques, de lords et de magistrats, se réunirent au château de Baynard (5 mars 1461), et ratifièrent le choix de l'armée et du peuple. (Voy. EDOUARD IV, t. XII, pag. 518.) Henri VI était tombé du trône ; mais les revers semblaient accroître l'indomptable courage de Marguerite d'Anjou. Pendant qu'Edouard se faisait couronner à Londres, elle marchait à la tête d'une armée formidable de soixante mille hommes. Le jeune roi et le comte de Warwick rassemblèrent toutes leurs forces, et se portèrent au-devant d'elle jusqu'à Towton, dans l'Yorkshire. Le carnage fut effroyable (29 mars 1461). Marguerite, encore réduite à fuir, conduisit son époux en Ecosse, et passa en France pour y implorer l'assistance de Louis XI. Elle n'en obtint qu'un faible secours ; mais elle voulut tenter de nouveau la fortune. La bataille d'Hexham, dans le Northumberland, dispersa entièrement son parti (15 mai 1464). C'est alors que lui arriva cette rencontre célèbre avec un voleur, qu'elle sut intéresser à la défense de son fils. (Voy. MARGUERITE D'ANJOU.) Elle trouva le moyen de repasser en France. Henri fut moins heureux : quelques serviteurs dévoués réussirent, pendant un certain temps, à le dérober à toutes les recherches ; mais il fut enfin découvert et arrêté à Wadington-Hall, dans le duché de Lancastre, pendant qu'il était à table. On le conduisit à Edouard,

qui l'envoya à la Tour. Ce simulacre de roi ne dut la vie qu'au profond dédain qu'inspirait sa nullité totale. Là, depuis six ans, il languissait dans l'oubli, lorsque l'événement le plus extraordinaire le fit reparaitre sur la scène. Cédant au ressentiment d'un outrage, Warwick, qui avait placé Edouard sur le trône, projette de l'en renverser. (Voy. EDOUARD IV.) Il avait causé tous les malheurs de Marguerite d'Anjou : elle l'avait privé de son père ; et tout-à-coup il lui offre son épée. Il était alors en France comme négociateur : il repasse en Angleterre. Son nom seul rappelle sous ses drapeaux tous ses anciens compagnons d'armes. Edouard, dont la valeur s'était signalée dans vingt combats, est frappé d'une terreur panique : il se jette dans un vaisseau, et gagne la Hollande en fugitif. Warwick court à Londres, tire de la Tour le malheureux Henri, à-la-fois jouet et prétexte de toutes les révolutions, et le fait solennellement proclamer. Le peuple, toujours ami du changement, applaudit : le parlement, toujours docile à la voix du vainqueur, déclare qu'attendu l'imbécillité du monarque, la régence appartiendra au comte de Warwick jusqu'à la majorité du prince de Galles (6 octobre 1470). Marguerite s'apprêtait à venir partager le triomphe de la rose rouge ; mais déjà Edouard, de son côté, se disposait à relever la rose blanche. Il débarque, surprend ses ennemis et Warwick lui-même par la rapidité de sa marche ; on lui ouvre les portes de Londres (11 avril 1471), et Henri VI retombe, pour la troisième fois, au pouvoir de ses ennemis. Warwick cependant se rapprochait de la capitale. Edouard alla au-devant de lui, traînant à sa suite l'infortuné Henri, dont il n'avait osé confier la garde à per-

soune. La plaine de Barnet, à dix milles de Londres, devint le tombeau du *faiseur de rois* et de la fleur de son armée (14 avril 1471). Par une fatalité remarquable, Marguerite d'Anjou débarquait, le même jour, à Weymouth, avec le prince de Galles son fils, qui avait alors dix-huit ans. A la nouvelle accablante de la défaite et de la mort de Warwick, son intrépidité accoutumée parut l'abandonner un instant. Elle se réfugia dans le monastère de Beaulieu : mais bientôt les chefs de la rose rouge vinrent l'y presser de rendre le courage à leurs troupes par sa présence. Elle les conduisit encore une fois à l'ennemi : ce devait être la dernière. La bataille de Tewksbury (au confluent de la Saverne et de l'Avon) décida, sans retour, entre Henri et Edouard. Marguerite d'Anjou et son fils tombèrent au pouvoir du vainqueur (4 mai 1471). Le jeune prince fut inhumainement massacré, et Marguerite envoyée à la Tour, auprès de son époux. Henri VI ne survécut que peu de jours à la bataille de Tewksbury. On n'a pu s'assurer si la mort de ce prince fut naturelle ou violente ; mais personne n'hésita, dans le temps, à charger de ce crime le duc de Gloucester (depuis Richard III). On exposa en public le corps du malheureux monarque. Mais divers exemples avaient appris à regarder cette précaution comme plus propre à justifier qu'à détruire les soupçons. Telle fut la fin d'un prince dont le berceau avait été ombragé des couronnes de France et d'Angleterre. Il fut enterré d'abord dans l'abbaye de Chertsey, au comté de Surrey. Edouard IV le fit ensuite transporter à Windsor, où il lui érigea un mausolée. Henri était âgé de cinquante ans, qu'il avait passés, tantôt sur le trône, tantôt dans les fers, toujours sous la tutelle de ses ministres ou de sa fem-

me. Au milieu des scènes de désolation et de carnage, qui font de ce long règne une époque désastreuse pour la nation anglaise, les historiens n'ont retracé qu'un seul acte de législation digne de fixer l'attention d'un observateur éclairé. L'usurpateur Henri IV, croyant se rendre populaire, avait tellement multiplié le nombre des votants aux élections du parlement, qu'il en résultait chaque fois des troubles alarmants pour la tranquillité publique et pour l'autorité royale elle-même. Henri VI, ou plutôt le duc de Gloucester, qui régnait alors sous son nom, restreignit le droit d'élection aux individus jouissant, dans leur comté, d'une rente foncière de 40 shellings, exempte de toute charge, somme qui équivaldrait aujourd'hui à plus de 20 liv. sterl. Le préambule de cette loi est singulièrement remarquable pour un temps où la science du gouvernement était encore dans l'enfance. L'on y trouve peints, avec autant de vérité que de force, les dangers de tout genre qui résultent infailliblement de l'intervention des basses classes de la société dans les opérations politiques. C'est sous le règne de Henri VI que l'on trouve le premier exemple de ces emprunts autorisés par le parlement, dont l'Angleterre a tant abusé depuis près de quatre siècles. S—v—s.

HENRI VII, dix-neuvième roi d'Angleterre, depuis la conquête, est le premier de la maison de Tudor. A ce dernier titre, il importe de faire connaître sa généalogie. Jean de Gand, duc de Lancastre, troisième fils d'Edouard III, avait eu trois femmes. Du vivant de la seconde, Catherine Roet, qui fut depuis la troisième, lui avait donné plusieurs enfants. Il les fit légitimer, quand il fut libre d'épouser leur mère. L'aîné fut créé duc de Somerset : sa petite-fille épou-

sa Edmond Tudor, issu du second mariage de Catherine de France, veuve de Henri V (1). De cette union naquit, en 1458, Henri Tudor, comte de Richemont. Le comte de Pembroke, son oncle, lui fit faire ses premières armes sous les drapeaux de Henri VI, dans les sanglants démêlés de ce prince avec Édouard IV. Après la bataille de Tewksbury, qui porta les derniers coups à la branche de Lancastre, le jeune Richemont se retira, avec son oncle, dans le pays de Galles, berceau de sa famille. Édouard, ne regardant pas son triomphe comme complet, tant qu'il n'aurait pas en son pouvoir le dernier héritier des prétentions de la Rose rouge, essaya de le faire enlever. Le comte de Pembroke, pour dérober son neveu aux poursuites du vainqueur, résolut de le conduire en France à la cour de Louis XI. Ils comptaient traverser la Bretagne : le duc, qui négociait alors avec Édouard IV, sentit l'importance de tels otages. Il les retint, et leur donna la ville de Vannes pour prison (1471). En effet, le roi d'Angleterre ne tarda point à demander qu'on lui livrât le comte de Richemont. Le duc de Bretagne s'y refusa, mais promit, moyennant une forte pension, de le surveiller rigoureusement. Cinq ans plus tard, Édouard renouvela sa demande, en assurant que son intention était de marier le jeune comte avec une de ses filles, afin de réconcilier, par cette union, les deux branches d'York et de Lancastre. Le duc n'eut pas plutôt consenti à remettre son prisonnier entre les mains des ambassadeurs anglais, que, craignant de l'envoyer à la mort, il le fit délivrer au moment où le comte allait être embarqué à St.-Malo. Les

révolutions rapides qui se succédèrent en Angleterre, avaient placé la couronne sur la tête de Richard III. Un des seigneurs qui avaient favorisé son usurpation, le duc de Buckingham, irrité de ne pas recevoir le prix qu'il avait mis à ses services, résolut de lui arracher le sceptre, et de le faire passer à l'héritier des Lancastres. La comtesse de Richemont, mère du jeune prince, détermina facilement la reine, veuve d'Édouard IV, à promettre la main de sa fille à celui qui devait la venger de son plus cruel ennemi. Il était impossible de rien entreprendre sans le duc de Buckingham : un traité secret l'associa au succès de l'entreprise. Mais le soupçonneux Richard découvrit la conjuration : le duc fut aussitôt immolé à sa vengeance. Cependant le comte de Richemont avait mis à la voile, de St.-Malo, avec quarante bâtiments portant cinq mille hommes, que le duc de Bretagne lui avait fournis (8 octobre 1483). La tempête dispersa sa flotte ; le vaisseau qu'il montait, fut poussé sur la côte de Cornouailles. La voyant couverte de gens armés, il reprit le large, et gagna un port de Normandie. Il y apprit le supplice du duc de Buckingham, et retourna aussitôt en Bretagne. Une foule d'Anglais de distinction vinrent l'y joindre. Il jura solennellement dans la cathédrale de Rennes d'épouser une des filles d'Édouard IV ; et tous les assistants le reconnurent pour roi d'Angleterre. Richard, vivement alarmé, ne négligea rien pour corrompre le favori du duc de Bretagne. Il était sur le point de recueillir le fruit de cette intrigue, lorsque le comte de Richemont fut secrètement averti de songer à sa sûreté. Il demanda un sauf-conduit au roi de France Charles VIII, et se réfugia précipi-

(1) Voyez la note sur ce mariage, à la fin de l'article HENRI V, pag. 133.

tamment à la cour de ce prince , qui était alors à Langeais en Touraine. Charles , à peine sorti de l'enfance , lui fit un très bon accueil. Mais Anne de Beaujeu , sa sœur , régente du royaume , ne jugea pas à propos d'accorder immédiatement au comte de Richemont les secours qu'il implorait. Il obtint cependant la permission de suivre le roi à Paris. La mort du jeune prince de Galles , fils de Richard III , vint encore accroître ses espérances. Elles furent portées au comble , quand il vit la cour de France se décider enfin à soutenir sa cause. Mais ce fut dans ce moment qu'il faillit la trahir lui-même , en travaillant à former une autre union que celle qui avait été projetée par la plus saine politique. De mauvais conseils l'avaient induit à demander la fille d'un de ses compatriotes du pays de Galles : heureusement , son messenger trouva les passages trop bien gardés , et ne put parvenir à s'acquitter de sa commission. Tout étant prêt pour le départ , Richemont mit à la voile ; et , après une navigation de six jours (depuis Harfleur) , il prit terre à Milford-Haven , dans la principauté de Galles (6 août 1485). Quoique ses forces ne consistassent qu'en deux mille Français , dès le lendemain , il marcha sur Shrewsbury pour y passer la Saverne , avant que Richard eût rassemblé ses forces. Partout les habitants le recevaient avec joie : les grands propriétaires ; les commandants des milices , se rangeaient sous ses drapeaux. Richard III s'était posté à Nottingham pour observer ses mouvements. Il y attendait un corps considérable , dont il avait imprudemment confié le commandement à l'un des hommes qu'il devait le plus redouter , lord Stanley , qui avait épousé la comtesse de Richemont , mère

du prétendant. Les deux rivaux ne tardèrent point à se trouver en présence dans la plaine de Bosworth , entre Leicester et Coventry (1). L'armée de Richemont n'était que de six mille hommes : celle de Richard s'élevait à plus du double ; mais au moment où l'action s'engagea , lord Stanley , qui avait calculé ses mouvements , se déclara ouvertement pour son beau-fils. Richard , furieux et désespéré , chercha son rival dans la mêlée. Richemont ne montrait pas le même empressement à le joindre : cependant ils allaient se rencontrer et vider leur querelle corps à corps , lorsque Richard fut enveloppé et percé de coups. Son armée fut mise dans une déroute complète. Stanley détacha la couronne qui surmontait son casque , et la posa sur la tête de Richemont , en criant : *Vive le roi Henri !* Ce cri fut répété par toute l'armée ; et c'est de ce jour que date le règne de Henri VII (22 août 1485). C'est de ce jour aussi que date le terme de cette longue et cruelle guerre des deux Roses , qui , pendant plus de trente ans , inonda l'Angleterre du sang de ses princes et de sa première noblesse. Le nouveau roi marcha sur Londres , mais sans précipitation. Il affecta même d'écarter de son entrée dans la capitale , toute apparence de triomphe guerrier. On remarqua qu'il traversa la ville dans un chariot couvert , s'étudiant en tout à conserver les dehors d'un prince qui vient ressaisir son héritage légitime. Il est cependant vrai que les droits du comte de Richemont , sous quelque point de vue qu'on les envisageât , ne pouvaient soutenir un

(1) Quelques historiens , et même Rapin-Thoiras , rapportent gravement que , la veille de la bataille , le comte de Richemont s'était si complètement égaré , en rêvant à ses affaires , qu'il se vit forcé de passer la nuit dans un village , n'osant pas même demander où il était ; qu'heureusement , le lendemain , il retrouva son armée.

instant d'examen. Son union avec une princesse de la maison d'York, avait semblé à ses partisans mêmes un complément nécessaire aux titres personnels qu'il cherchait à faire valoir. Mais, une fois sur le trône, il ne voulut le devoir qu'à lui-même; et c'est par ce motif, qu'il refusa de remplir, avant son couronnement, les engagements solennels qu'il avait contractés avec la princesse Élisabeth, fille d'Édouard IV. La même politique le décida à ne convoquer le parlement que lorsqu'il ne pouvait plus être soupçonné de rechercher l'appui de ce corps. Il se fit couronner, le 30 octobre 1485, par l'archevêque de Cantorbéry; et le parlement s'assembla le 7 novembre. On s'y abstint d'une discussion très scabreuse sur les droits du nouveau monarque; un acte rédigé en termes assez vagues, sous le titre de *Substitution de la couronne* (*Entail of the crown*), déclara qu'elle était dévolue au roi Henri VII et à sa postérité. Richard III, sous son premier nom de duc de Gloucester, et tous ses principaux adhérents, furent déclarés traîtres; la confiscation de leurs biens offrit une riche proie à Henri, dont l'avarice était la passion dominante. Sur les sollicitations du parlement, le roi se déterminant enfin à épouser la princesse Élisabeth d'York (18 janvier 1486). La joie publique donna aux fêtes du mariage beaucoup plus d'éclat que n'en avaient eu celles du couronnement. Henri crut apercevoir dans ces démonstrations une preuve de l'amour que les Anglais conservaient encore pour la maison d'York: il en conçut un secret dépit, qui ne s'effaça jamais de son cœur. La reine, quoique douée des qualités les plus aimables, l'éprouva la première: il ne la traita plus qu'avec une extrême froideur.

Affectant de ne lui savoir aucun gré des avantages politiques qu'il devait retirer de son alliance, il recourut à tous les moyens de se créer des droits personnels. Telle fut la bulle extraordinaire qu'il sollicita et obtint du pape Innocent VIII. Intervenant dans le temporel, avec une autorité que les pontifes romains s'étaient à peine arrogée dans les siècles de leur toute-puissance, le pape confirmait l'acte du parlement qui avait décerné la couronne à Henri VII; il fulminait l'excommunication contre quiconque oserait s'élever contre ce prince ou sa postérité. Cette bulle (1), publiée avec la plus grande solennité, n'empêcha point qu'à cette époque même il n'éclatât une violente insurrection dans les provinces de l'Ouest. Henri opposa aux rebelles le duc de Bedford, son oncle, et les désarma en leur offrant une amnistie, dont les chefs furent seuls exceptés. Un d'eux fut pris et exécuté; les autres s'enfuirent sur le continent. La joie que le roi ressentit de ce succès, fut augmentée par la naissance d'un fils, qu'il nomma Arthur, en mémoire du fameux monarque breton, dont il prétendait que la maison de Tudor tirait son origine. Un événement extraordinaire renouvela bientôt ses alarmes: un prêtre d'Oxford, appelé Richard Simon, conçut le hardi projet de susciter un compétiteur au nouveau souverain. Lambert Simnel, âgé de quinze ans, et simple fils d'un boulangier, lui parut propre à ressusciter le duc d'York, frère d'Édouard V, et immolé avec ce jeune prince dans la Tour de Londres. Le bruit se répandit, au même instant, que le comte de Warwick, fils du duc de Clarence, et seul héritier de la maison d'York,

(1) Datée du mois d'avril 1486.

s'était échappé de la Tour, où Henri l'avait fait enfermer dès le lendemain de la bataille de Bosworth. Simon changea aussitôt de plan : il fit passer Lambert Simnel en Irlande, sous le nom du comte de Warwick. Soit conviction, soit haine pour Henri VII, la ville de Dublin toute entière, le gouverneur et le chancelier eux-mêmes, s'empressèrent de proclamer le jeune aventurier sous le nom d'Édouard VI. Dans sa première fureur, Henri fit arrêter la reine-douairière, sa belle-mère : il la regardait comme l'auteur de ce complot. Pour le déjouer, il eut recours à un moyen plus judicieux : il ordonna que le véritable comte de Warwick fût tiré de la Tour, et conduit en procession dans les rues de Londres jusqu'à St.-Paul, pour être exposé à la vue du peuple. Cet expédient produisit son effet en Angleterre ; mais les Irlandais soutinrent que Henri n'avait fait paraître qu'un Warwick supposé. Bientôt Simnel trouva d'autres protections au-dehors : Marguerite, duchesse de Bourgogne, sœur d'Édouard IV, ne fit nulle difficulté de reconnaître son prétendu neveu. Elle lui envoya un corps de troupes en Irlande ; et l'invasion de l'Angleterre fut aussitôt résolue. Henri, de son côté, prépara ses moyens de défense. Pour se rendre les peuples favorables, il entreprit un pèlerinage solennel à Notre-Dame de Walsingham, célèbre par ses miracles ; et il marcha au-devant de l'ennemi, qui avait débarqué dans le comté de Lancastre. Il le rencontra à Stoke : la victoire fut long-temps disputée ; elle se décida enfin pour Henri VII (6 juin 1487). Simnel et son tuteur tombèrent en son pouvoir. Simon, comme prêtre, ne fut puni que de la perte de sa liberté. Quant au prétendu comte de Warwick, dédaigné par

son vainqueur, il fut envoyé dans ses cuisines. Des recherches rigoureuses firent découvrir un grand nombre de partisans des rebelles. Le roi tira d'eux la vengeance qui était le plus selon son goût : les amendes énormes auxquelles il les condamna, remplirent son trésor. Maître chez lui, ou du moins croyant l'être, Henri VII jeta ses regards au-dehors. Il négocia une alliance avec l'Écosse ; et il s'immisça dans les démêlés du roi de France et du duc de Bretagne. Il se montra surtout habile à employer le prétexte de guerres imminentes, pour obtenir du parlement des subsides, qu'il trouvait toujours moyen d'appliquer à son usage particulier. Le mariage inattendu d'Anne de Bretagne avec Charles VIII, et l'importante acquisition qui en résultait pour ce prince, excitèrent tellement la jalousie de Henri, qu'il menaça de porter en France une guerre plus terrible que celles qu'y avaient faites Édouard III et Henri V. Le parlement l'autorisa à lever ces taxes arbitraires connues sous le nom dérisoire de *bénévolences*, taxes si odieuses que Richard III y avait renoncé volontairement. C'était une mine féconde entre les mains d'un prince aussi avide que Henri. Son chancelier, Morton, s'armait, envers les contribuables, d'un dilemme que l'on nommait sa *fourche* ou sa *béquille*. Aux gens qui avaient un grand train de maison, il disait : « Votre dépense » prouve votre richesse ; » et à ceux qui vivaient modestement : « Votre » économie doit vous avoir procuré de » grosses épargnes ; » et les uns et les autres étaient impitoyablement rançonnés. Henri VII, à la tête d'une armée nombreuse, débarqua, le 6 octobre 1492, à Calais : il investit aussitôt Boulogne. Mais il y avait déjà des négociations entamées : on vit arriver

au camp, des ambassadeurs, revenant des cours étrangères, et annonçant à grand bruit que le roi comptait vainement sur la coopération de ses alliés. Enfin, Henri lui-même se fit publiquement demander par tous les grands qu'il avait autour de lui, une paix qui était l'objet de ses vœux secrets. On traita à Etaples : il fut promptement convenu que Charles VIII acquitterait les dettes contractées par la reine envers la couronne d'Angleterre, lorsqu'elle n'était encore que duchesse de Bretagne; et Henri se rembarqua sur-le-champ, plus satisfait de ce traité que de la plus brillante campagne. C'est ainsi, comme l'observe Bacon, que ce prince avare vendait la guerre à ses sujets et la paix à ses ennemis. L'indignation fut générale en Angleterre. C'est à cette époque même que parut un nouveau prétendant à la couronne. Un jeune juif de Tournai, nommé Perkin Warbeck, dont les traits offraient une singulière ressemblance avec ceux d'Edouard IV, frappe les regards de la duchesse de Bourgogne : elle entrevoit la possibilité de renouveler, avec plus de succès, l'aventure de Lambert Simnel. Perkin est dressé à jouer le rôle du jeune duc d'York, que l'on suppose, deréchef, avoir échappé au triste sort de son frère Edouard V. Il est envoyé à Cork, en Irlande : il profite du moment où Henri VII porte ses armes en France; il se rend à la cour de Charles VIII, et reçoit, de ce prince, un accueil digne du nom qu'il a pris. Le traité d'Etaples ne permettant pas au soi-disant duc d'York de prolonger son séjour à Paris, il passe dans les Pays-Bas. Sa tante, la duchesse de Bourgogne, lui fait subir l'examen le plus rigoureux. Elle feint de ne pouvoir se refuser à le reconnaître, et elle le proclame héritier légitime de la couronne d'Angleterre. Plusieurs lords se

rendent en Flandre pour en convaincre leurs yeux : leur rapport est conforme à celui de la duchesse. Henri, de son côté, envoie des espions, et parvient à découvrir la vérité. Plusieurs personnages de marque qui s'étaient prononcés pour Perkin, sont jetés dans les fers, et traînés au supplice. William Stanley, frère du beau-père du roi, n'est pas même épargné. On pensa généralement que son véritable crime était une immense fortune, et la possession du plus beau mobilier du royaume, que Henri confisqua à son profit. Perkin, ou plutôt la duchesse de Bourgogne, qui le faisait agir, jugea qu'il était temps d'éclater. Après une tentative infructueuse sur la côte de Kent, il passa en Irlande, et de là en Ecosse (1495). Il réussit, dans ce dernier pays, au-delà de ses espérances. Le roi Jacques IV lui fit épouser Catherine Gordon, jeune personne alliée à la famille royale, et douée d'autant de vertus que de charmes; et bientôt il mit un corps de troupes sous ses ordres, pour reconquérir le trône d'Angleterre. Ses efforts furent vains; et Henri s'avança lui-même pour tirer vengeance du roi d'Ecosse. Des mécontents du comté de Cornouailles profitèrent de son éloignement pour se porter sur Londres. Henri fit rétrograder une partie de son armée : les rebelles furent défaits, à la bataille de Blackheath (22 juin 1497). Leurs chefs, qui étaient un maréchal-terrant et un avocat, furent exécutés sur-le-champ. Après quelques hostilités insignifiantes sur les frontières d'Ecosse, Henri fit proposer la paix à Jacques IV : il n'exigeait de lui d'autre gage de réconciliation, que de lui livrer Perkin. Jacques parut révolté de l'idée de trahir un infortuné, qui s'était jeté dans ses bras. Henri se réduisit alors à lui demander d'engager le prétendu prince

à se retirer volontairement. Perkin pria le roi Jacques de le faire transporter en Irlande, avec sa femme; ce qui lui fut accordé. Quelques-uns des aventuriers qui l'accompagnaient, lui persuadèrent que les habitants du comté de Cornouailles étaient disposés à s'insurger de nouveau à son approche. Il les crut, passa en Angleterre, rassembla quelques milliers de paysans, et, pour la première fois, prit le titre de Richard IV. Il avait déjà investi Exeter, lorsque les troupes royales marchèrent contre lui. Ses bandes se dispersèrent. Resté presque seul, il se réfugia dans le monastère de Beaulieu, où il espérait jouir du droit d'asile. Sa femme, qui ne put l'y suivre, fut prise et conduite au roi. Henri respecta sa naissance; il parut même touché de sa rare beauté et de ses malheurs. Il l'envoya auprès de la reine, et lui assigna une pension. Par allusion à son innocence et aux charmes de sa figure, on lui donna à la cour le nom de *Rose blanche*, que son mari avait reçu autrefois de la duchesse de Bourgogne. Empressé d'avoir Perkin en son pouvoir, mais craignant de heurter l'opinion en violant les privilèges de l'Eglise, Henri lui fit offrir la vie s'il voulait se livrer entre ses mains. Perkin accepta, et fut conduit à Londres. On le promena sur un cheval, dans les principaux quartiers, pour le faire voir au peuple. Le roi ne voulut point qu'on l'aménât en sa présence; et se contenta de le regarder d'une fenêtre. Au bout de quelques mois, Perkin parvint à s'évader de la Tour; mais ayant vainement cherché à passer sur le continent, il se réfugia dans le couvent de Shene (1). Le prieur de ce

monastère obtint encore, pour lui, grâce de la vie; mais il fut mis au carcan, et forcé de lire à haute voix la confession de ses impostures. Reconduit à la Tour, il fut bientôt accusé d'y avoir tramé l'assassinat du gouverneur. L'infortuné comte de Warwick, qui, depuis long-temps, languissait dans les fers, fut enveloppé dans cette accusation. La voix publique, avec trop de vraisemblance, chargea Henri VII d'avoir, lui-même, inventé toute l'histoire de ce complot. Il y trouvait l'avantage de se défaire, d'un seul coup, de deux concurrents, dont l'un lui semblait plus redoutable qu'il ne voulait en convenir, et dont l'autre, de son propre aveu, était le légitime et l'unique héritier d'une maison rivale. Un nouvel indice vint déposer contre Henri. A peine cette affaire eut-elle éclaté, qu'un moine fit paraître un second comte de Warwick: c'était le fils d'un cordonnier. Il parut que le but de cette jonglerie était de prouver que l'existence seule de l'héritier de la maison d'York suffirait pour exciter des troubles. Perkin fut pendu; et le malheureux prince eut la tête tranchée (1499). En lui périt le dernier rejeton mâle de la dynastie des Plantagenets. Sa mort excita une indignation générale: elle redoubla, lorsque Henri, pour excuser cette barbarie, prétendit qu'il y avait été contraint par son allié, Ferdinand-le-Catholique, qui refusait, disait-il, de donner sa fille Catherine au prince de Galles, tant qu'il existerait un descendant de la maison d'York. Cette union s'accomplit l'année suivante: le prince Arthur n'y survécut que peu de mois. Ne pouvant se résoudre à rendre la dot, le roi conçut aussitôt l'idée de faire épouser à la jeune veuve, son second fils Henri. (Voy. CATHERINE D'ARAGON, tome VII, page 371,

(1) C'est à Shene, près Londres, résidence favorite de Henri VII, que ce prince fit construire le palais et le parc auxquels il donna le nom de Richemont, en mémoire du titre qu'il avait porté dans sa jeunesse.

et HENRI VIII.) A ce mariage, destiné à devenir la source des plus grands événements, en succéda un autre, qui eut aussi d'importants résultats : ce fut celui de Marguerite, fille aînée de Henri VII, avec Jacques IV, roi d'Écosse. Les Anglais témoignèrent la crainte que cette alliance ne les fît passer un jour sous la domination des Écossais : Henri annonça que le contraire arriverait, et l'événement a justifié sa politique. Il était parvenu, à cette époque, au plus haut degré de sa puissance. Tous ses ennemis domestiques étaient abattus ; et il était en paix avec les états voisins. Son avarice, augmentée par l'âge, et enhardie par la soumission complète de ses peuples, franchit toutes les bornes de la justice et même de la honte. Deux avocats, Empson et Dudley, qu'il avait élevés au rang de ministres, furent les dignes instruments de ses exactions et de ses rapines. Tout homme qui avait du bien, était exposé à se voir jeter en prison, sans nulle forme judiciaire, et condamner arbitrairement à d'énormes amendes. Il faut remonter jusqu'au règne des empereurs romains les plus diffamés par l'histoire, pour trouver l'exemple d'aussi effroyables extorsions. Le roi tenait lui-même un registre secret du produit des confiscations, et de la vente des grâces de tout genre. Ses serviteurs les plus dévoués n'étaient pas à l'abri de la rigueur de ses lois fiscales ou somptuaires. On en cite un trait remarquable : Le comte d'Oxford était l'homme qu'il paraissait estimer et affectionner le plus. Henri accepta, un jour, une fête que lui donna ce seigneur dans son château de Henningham. Le comte, pour étaler plus de magnificence, avait fait prendre des habits de livrée à tous ses vassaux. C'est ce que défendait une loi expresse, afin de diminuer la trop grande influence des seigneurs

sur les habitants de leurs terres. Le roi demanda au comte si cette foule de gens composaient sa suite ordinaire : le favori ne vit aucun danger à répondre qu'il ne les avait réunis et habillés que pour se faire honneur dans une circonstance aussi flatteuse pour lui. « Mi- » lord, s'écria brusquement le roi, » je suis sans doute très sensible à la » réception que vous m'avez faite ; mais » je ne puis souffrir que, sous mes » yeux, on viole ainsi mes propres » lois ; mon procureur-général vous » dira deux mots. » Le comte fut poursuivi, et bientôt amené à payer 15,000 marcs, par accommodement. Attentif à profiter de toutes les occasions, Henri sut tirer parti d'un événement inattendu, pour satisfaire à-la-fois sa cupidité et sa vengeance. La tempête jeta sur les côtes d'Angleterre l'archiduc Philippe, qui se rendait des Pays-Bas en Espagne, pour succéder à sa mère, Isabelle de Castille (janvier 1506). Henri lui fit un brillant accueil, mais ne lui laissa reprendre sa route qu'après l'avoir forcé de signer un traité de commerce, qui était entièrement à son avantage. Le duc de Suffolk, mécontent de quelques procédés du roi, s'était réfugié en Flandre : Henri contraignit Philippe à lui écrire, pour l'engager à repasser en Angleterre, avec l'assurance qu'il n'avait rien à redouter. Dès qu'il parut, il fut conduit à la Tour de Londres, par ordre du roi : son crime était de descendre de la maison d'York par sa mère. Le déclin rapide de la santé de Henri, l'avait rendu plus ombrageux que jamais. Il lui échappa, un jour, de manifester la crainte que le prince de Galles, son fils, ne voulût pas attendre sa mort pour monter sur le trône, et ne le réclamât comme l'héritage de sa mère. La goutte, dont le roi était attaqué, dégénéra en phthisie : il sentit que sa fin s'approchait ;

et le cri de sa conscience commençait à se faire entendre. Effrayé lui-même du tableau de ses rapines, il ordonna, par son testament, de tardives restitutions. Il se flatta de désarmer le ciel, en fondant des messes et des prières. Il expira, enfin, dans le château de Richemont, le 22 avril 1509, dans la cinquante-deuxième année de son âge, et la vingt-quatrième de son règne. Son trésor, déposé dans des caves dont lui seul avait les clés, se trouva monter à plus de 1,800,000 l. sterl., en espèces, somme prodigieuse pour le temps. En récapitulant la vie de ce prince, on a peine à concevoir ce qui a pu lui mériter, de la part de quelques historiens, le titre de *Salomon de l'Angleterre*. S—v—s.

HENRI VIII, roi d'Angleterre, le vingtième depuis la conquête, est, de tous ceux qui ont gouverné ce pays, celui dont le règne forme l'époque la plus remarquable. C'est ce prince qui a transmis à ses successeurs le titre de *défenseur de la foi*, qu'il avait reçu du pape ; et c'est lui qui a changé la foi en Angleterre. Il combattit les réformateurs ; et c'est lui qui a introduit la réformation dans ses états. Jaloux à l'excès des droits et des honneurs de la couronne, c'est lui qui, le premier, viola le respect dû aux têtes couronnées, en faisant périr deux reines sur l'échafaud. Enfin, il fit voir sur le trône ce qui, peut-être, ne s'est jamais vu dans les conditions privées : il fut le mari de six femmes. Henri VIII naquit le 28 juin 1491 ; il était le second des trois fils de Henri VII et d'Elisabeth d'York, fille d'Edouard IV. Il succéda à son père le 22 avril 1509. Son avènement au trône excita des transports de joie dans toutes les classes de la nation, rebutée par l'avarice et la sévérité du feu roi. Un prince de dix-huit ans, de la fi-

gure et de la taille les plus avantageuses, d'une grâce et d'une adresse peu communes dans tous les exercices du corps, n'eut qu'à se montrer pour devenir l'idole du peuple. Tout semblait sourire au jeune monarque : réunissant sur sa tête les droits des deux roses si long-temps rivales, il n'avait plus de mouvements intérieurs à redouter. Les trésors entassés par son père lui offraient d'immenses ressources, et l'avantage inappréciable de se voir dans l'indépendance à l'égard du parlement. Au-dehors, le royaume jouissait d'une paix profonde. Un seul objet menaçait de la troubler : il fixa toute l'attention du roi et de son conseil. Henri, n'ayant encore que douze ans, avait été fiancé à Catherine d'Aragon, veuve de son frère aîné, Arthur, prince de Galles, mort en 1502, après quelques mois de mariage. Le pape Jules II avait accordé aux sollicitations de Henri VII les dispenses nécessaires pour cette alliance inusitée. Ce monarque, naturellement avare, répugnait doublement à rendre les 100,000 ducats qu'il avait reçus pour la moitié de la dot de sa belle-fille, et à perdre ses droits sur l'autre moitié : il craignait encore que la princesse, en se remarquant, ne portât à un nouvel époux la jouissance du tiers des revenus de la principauté de Galles et du duché de Cornouailles, qui lui avait été assigné pour son douaire. Mais, le jour même que le jeune prince eut atteint sa majorité (27 juin 1505), le roi son père lui fit signer une protestation contre un engagement dont un enfant, disait-il, n'avait pu connaître la nature. Cet acte, quoi qu'on ait allégué depuis, ne fut dicté par aucun scrupule de conscience : l'intérêt pécuniaire seul dirigea encore Henri VII. Il voulait forcer Ferdinand-le-Catholique, père

de Catherine, à renoncer au douaire de sa fille, dans le cas où le prince de Galles mourrait sans enfants. Au reste, cette fameuse protestation, qui fit tant de bruit dans la suite, fut alors tenue profondément secrète. Henri VIII lui-même parut ne s'en inquiéter nullement, lorsque des raisons politiques d'une haute importance, et les rares vertus de Catherine d'Aragon, l'eurent déterminé en sa faveur. Il l'épousa le 7 juin 1509, et la fit couronner quelques jours après avec une pompe extraordinaire. Rien ne manquait plus à son bonheur. Il voyait les principales puissances du continent rechercher son alliance : il renouvela tous les traités conclus par le feu roi, et jura particulièrement à Louis XII, roi de France, paix et amitié pour tout le temps de sa vie. C'est alors que commence à paraître sur la scène un homme qui joua un rôle si important pendant la majeure partie de ce règne, le fameux cardinal Wolsey. Fils d'un boucher d'Ipswich, introduit d'abord comme simple aumônier auprès du roi, il ne lui fallut que peu de mois pour acquérir un si grand crédit sur l'esprit de ce prince, qu'il devint le membre le plus influent du conseil-privé, et fut, avec raison, considéré comme premier ministre. Quoique plus âgé que Henri, il se faisait une étude particulière de flatter et de servir les penchans naturels de ce prince pour le luxe et les plaisirs de tout genre. Les tournois, les danses, les festins qui se succédaient tous les jours, eurent bientôt dissipé les richesses amassées par Henri VII. Retiré dans son intérieur, le jeune monarque se livrait au goût passionné qu'il avait pour la musique; mais plus souvent il était entraîné au jeu par les compagnons de ses plaisirs, qui ne rougissaient pas d'employer la fraude pour s'enrichir

aux dépens de leur maître : il s'en aperçut trop tard, et les bannit de sa présence. Les intrigues de la politique et le bruit des armes l'arrachèrent bientôt à cette vie peu honorable. Le pape Jules II avait amené les Français en Italie par la ligue de Cambrai : il voulut presque aussitôt en former une autre pour les en chasser. Il ne négligea rien pour captiver l'amitié de Henri; il lui envoya une rose d'or, ointe de saint-crème et parfumée de musc. Enfin, il lui fit insinuer par Ferdinand, son beau-père, que son dévouement aux intérêts du Saint-Siège serait récompensé du titre de *roi très chrétien*, dont Louis XII allait être dépoñillé. Henri, comme on l'a vu, avait juré une amitié éternelle à ce prince : il crut concilier ses devoirs envers lui avec les vœux secrets de son ambition, en dépêchant un héraut à Paris pour le conjurer de ne point persévérer dans la guerre impie qu'il faisait au pape. Cette démarche n'ayant eu aucun succès, un second message révéla que des motifs très temporels n'étaient point étrangers à cette exhortation religieuse : Henri demandait la restitution de la Normandie, de la Guienne, de l'Ajou et du Maine, comme faisant partie du domaine de la couronne d'Angleterre. C'était déclarer la guerre : aussi éclata-t-elle. Mais, au lieu de porter ses forces en France, où la possession de Calais lui rendait une invasion facile, Henri se laissa persuader d'envoyer une armée en Espagne, pour agir de concert avec le roi Ferdinand : ce dernier flattait son gendre de la prompte conquête de Baïonne, qui devait le conduire à celle de la Guienne. Mais le marquis de Dorset, général des troupes anglaises, ne tarda pas à s'apercevoir que Ferdinand ne l'avait attiré que pour l'aider à conquérir la Navarre : il refusa de prendre part à

cette entreprise, et rembarqua son armée. Un combat naval qui eut lieu cette même année (1512), peut donner une juste idée de la marine militaire de ce siècle. La flotte de France et celle d'Angleterre étaient à-peu-près de quarante vaisseaux chacune : le plus gros était l'amiral anglais, bâtiment de 100 tonneaux ; il accrocha l'amiral français, qui prit feu : tous deux périrent. De part et d'autre, on resta en suspens, comme frappé d'épouvante. Bientôt après, les Français demeurèrent maîtres de la mer, et firent une descente dans le comté de Surrey. La campagne suivante fut plus active. Henri VIII passa lui-même sur le continent, après avoir établi la reine Catherine régente pour le temps de son absence. Il assiégea Téroouanne ; gagna, sans peine comme sans gloire, la bataille de Guinegate, ou des *Éperons*, sur les Français qui étaient accourus pour faire lever le siège, prit la ville, et la mit au pouvoir de l'empereur Maximilien, qui la fit raser. Ce monarque servait dans l'armée anglaise en qualité de volontaire, et recevait une solde de cent écus par jour. De Téroouanne, Henri marcha sur Tournai, qui appartenait alors à la France. Il est remarquable que, dans la sommation, il prit son prétendu titre de *roi très chrétien* ; et il l'est plus encore, que c'est à ce même titre que la place se rendit à lui. Wolsey, qui suivait son maître, se fit donner le riche évêché de Tournai. Les armes de Henri n'avaient pas été moins heureuses dans son propre pays. Jacques IV, roi d'Ecosse, pour opérer une diversion en faveur de la France, dont il était le fidèle allié, était entré en Angleterre à la tête d'une puissante armée. Ayant rencontré les Anglais à Flowdenfield, il engagea la bataille, et la perdit avec la vie. Henri VIII en reçut l'im-

portante nouvelle le jour même de la reddition de Tournai. Il tint une cour splendide dans cette ville. L'archiduchesse Marguerite, gouvernante des Pays-Bas, vint lui rendre visite : elle était accompagnée de son neveu l'archiduc Charles, depuis si fameux sous le nom de Charles-Quint. Le roi d'Angleterre ne reprit le chemin de ses états qu'après avoir signé divers traités, dont le but était de donner une nouvelle activité à la coalition contre la France. Dans celui qui fut conclu avec l'empereur, Henri promettait à l'archiduc Charles la main de sa sœur Marie. Il ne tarda pas à s'apercevoir qu'il était joué par ses astucieux alliés. Le pape Léon X, qui avait succédé à Jules II, décerna au roi d'Angleterre le titre de *champion de l'Eglise*, et lui envoya une épée et une toque bénites. Mais déjà le Saint-Père avait secrètement fait sa paix avec Louis XII. Le roi d'Espagne avait imité cet exemple ; et l'empereur, rompant tout-à-coup ses engagements personnels avec Henri, fit demander au roi de France la princesse Renée, sa fille, pour le jeune archiduc Charles. En apprenant cette dernière nouvelle, Henri laissa éclater sa fureur. Le duc de Longueville, qui avait été fait prisonnier à la journée des *éperons*, profita habilement de la conjoncture pour lui rappeler l'amitié qu'il avait vouée jadis à son souverain. La négociation fut conduite si rapidement, qu'en cinq jours la paix avec la France, et le mariage de Louis XII avec la princesse Marie furent irrévocablement arrêtés (7 août 1514). Peu de temps après, Marie, fut conduite en France ; mais Louis ne survécut que trois mois à cette union. François I^{er}. lui succéda : Henri renouvela les traités conclus avec son prédécesseur. Wolsey, qui de jour en jour devenait plus puis-

saut, saisit cette occasion de se rendre agréable au nouveau monarque français : il avait besoin de son crédit à la cour de Rome pour obtenir le chapeau de cardinal, qui manquait à son ambition ; et il le dut, en effet, à ses bons offices. Mais le monarque faisait en même temps, auprès du St.-Siège, une autre démarche, qui, de la reconnaissance, fit passer le ministre anglais à des sentiments tout opposés. François, dans la persuasion que le rétablissement d'un évêque français à Tournai pourrait amener plus promptement la restitution de cette ville, demanda des bulles pour le prélat qui venait d'être élu, au moment où Wolsey s'était emparé de ce siège. Le cardinal, furieux de perdre une si riche proie, jura de se venger. La victoire éclatante de François I^{er}. à Marignan (sept. 1515) lui fournit le prétexte d'alarmer son maître sur les desseins ultérieurs d'un prince jeune et belliqueux. Naturellement porté, par une jalousie secrète, à servir l'animosité de son favori, Henri se décida à faire une guerre sourde à François. Il offrit des subsides considérables à l'empereur Maximilien, qui, selon son usage, prit l'argent et ne fit rien. Quelques lettres flatteuses, des présents d'un grand prix, ramenèrent Wolsey à des sentiments plus pacifiques envers la France ; et Henri revint aussitôt à ses premiers projets d'alliance avec François I^{er}. Il signa un traité, dont les principales dispositions réglaient l'union future de la princesse Marie, sa fille, avec le dauphin, la restitution de Tournai, et une prochaine entrevue des deux rois. Enchanté du succès de cette négociation, Henri accumula tant de pouvoirs réunis sur la tête de Wolsey que ce prince, né si impérieux, ne conserva guère que les dehors de la royauté. La mort de l'empereur Maximilien

étant devenue le signal de la longue et sanglante rivalité qui éclata entre François I^{er}. et Charles-Quint, le premier de ces monarques redoubla d'efforts pour s'assurer l'alliance de l'Angleterre. Henri répondit à ses avances par une égale courtoisie : il voulut être le parrain du second fils de François (qui fut depuis Henri II). Enfin, dans leur impatience extrême de lier une amitié personnelle, les deux rois jurèrent de ne point faire leur barbe jusqu'à ce que l'entrevue promise eût été effectuée. Charles, jaloux de cet empressement mutuel, imagina de prévenir son rival. Il débarqua presque à l'improviste à Douvres. Henri alla au-devant de l'empereur, et le ramena à Cantorbéry pour le présenter à la reine Catherine d'Aragon, sa tante. En offrant en perspective la tiare au cardinal Wolsey, Charles l'attira secrètement dans ses intérêts ; mais il eut le chagrin d'observer que sa visite ne servirait qu'à hâter celle de Henri VIII à François I^{er}. En effet, le roi d'Angleterre passa sur le continent en même temps que lui, et descendit à Calais, avec la reine et toute la cour. Ce fut entre Ardres et Guines (7 juin 1520) qu'eut lieu sa première entrevue avec le roi de France. Les seigneurs des deux nations y déployèrent à l'envi une si grande magnificence, que les peuples étonnés donnèrent à cette brillante réunion le nom de *Camp du drap d'or*. Pendant dix-sept jours, les fêtes se succédèrent sans interruption. Les deux rois joutèrent ensemble : plus adroit et plus agile, François fit faire un *merveilleux saut* à son adversaire, qui, dans le moment, ne put dissimuler un secret dépit. La grâce et la délicatesse présidèrent d'ailleurs à tous leurs discours, à tous leurs procédés. Henri, lisant au monarque

français le dernier traité qu'ils venaient de conclure, s'arrêta tout-à-coup dans l'énumération de ses titres, et eut l'attention d'omettre celui de *roi de France*, usité dans le protocole ordinaire. François I^{er}. témoigna, par un sourire, que cette politesse ne lui avait point échappé. Se mettant au-dessus des formalités prescrites par le cérémonial ou la méfiance, les deux princes allèrent plusieurs fois, sans gardes, se livrer à la bonne foi l'un de l'autre, et ne se séparèrent qu'après avoir reçu réciproquement des présents d'une haute valeur, gages de l'amitié qu'ils s'étaient jurée : elle survécut peu à ces protestations mutuelles. Charles Quint, au lieu de prendre part à la réunion des deux rois, était resté dans le voisinage à les observer. Henri ne voulut point repasser dans son île, sans rendre à l'empereur la visite qu'il en avait reçue le mois précédent. Il alla le trouver à Gravelines, et le ramena à Calais, où il ne négligea rien pour donner à cette nouvelle entrevue autant d'éclat qu'à la précédente. Mais peu sensible au plaisir, Charles ne s'occupa que du soin de supplanter son rival dans l'esprit de Wolsey, dont il savait apprécier tout le pouvoir : il y réussit. La guerre ayant bientôt éclaté entre le roi de France et l'empereur, Henri intervint dans cette querelle, bien moins comme médiateur que comme allié de Charles Quint. Mais des discussions d'une nature bien différente virent absorber toute son attention. Luther avait levé l'étendard de la révolte contre le Saint-Siège : sa doctrine commençait à se répandre. Henri VIII, qui avait la prétention d'être un des premiers théologiens de la chrétienté, fut indigné du mépris avec lequel le sectaire allemand parlait de saint Thomas-d'Aquin, son auteur favori. Il se

fit gloire de descendre dans la lice, et composa un ouvrage intitulé : *De septem sacramentis, contra Martinum Lutherum, heresiarchon, per illustrissimum principem Henricum VIII.* Le livre fut présenté au pape en plein consistoire : Léon X le compara aux écrits de saint Jérôme et de saint Augustin. Un bref, souscrit par vingt-sept cardinaux, déclara au royal auteur le titre de *défenseur de la foi* (1521). Henri, pénétré de reconnaissance, n'osa refuser à Léon X d'entrer dans la ligue secrète que ce pape venait de tramer avec l'empereur contre le roi de France. Charles-Quint fit un second voyage en Angleterre pour hâter le moment des hostilités. Henri, qui, précédemment, lui avait promis sa sœur, et l'avait donnée, quelques mois après, à Louis XII, lui promit, cette fois, sa fille, déjà engagée au dauphin de France. Une des clauses de ce traité est remarquable, en ce qu'elle donne à-la-fois la mesure de l'esprit du siècle et de l'influence excessive du cardinal Wolsey. Les deux monarques le prenant également pour juge de leur loyauté, se soumirent d'avance à l'excommunication qu'il lui plairait de lancer en qualité de légat. Henri fit attaquer aussitôt la France et l'Ecosse. La magnificence extraordinaire des fêtes qu'il avait données successivement à François I^{er}. et à Charles-Quint, avait épuisé son trésor : mais ne pouvant justifier cette nouvelle guerre, il n'osa demander de subsides au parlement. Il eut recours à ces taxes arbitraires, si improprement nommées *bénévolences*, puisqu'elles n'étaient réellement que des emprunts forcés. Pour que personne ne pût échapper à cette contribution, le roi ordonna un dénombrement général et l'estimation rigoureuse des propriétés de chaque individu. Les su-

jets laïcs furent taxés au dixième de leurs revenus, et les ecclésiastiques au quart. Quelque considérables que fussent les sommes extorquées par cette odieuse voie, une flotte et deux armées de terre à entretenir les eurent promptement absorbées. Henri se vit réduit à convoquer un parlement. Wolsey y vint, en personne, demander 800,000 livres sterling : un morne silence lui fit assez connaître quelle était la disposition des esprits. Furieux de cette résistance inattendue, le roi manda un des chefs les plus influents de l'opposition : « Oh ! oh ! l'ami, lui dit-il, » dès qu'il l'aperçut ; vos gens ne veulent donc pas laisser passer mon » bill ? » Puis, mettant la main sur la tête du député, qui, selon l'étiquette, était à genoux devant lui : « Que ma » volonté se fasse demain, ajouta-t-il, » ou demain cette tête est à bas ! » Dès le jour suivant, les subsides furent votés. Les troupes anglaises, renforcées d'Espagnols et d'Allemands, envahirent la Picardie, et s'avancèrent sur l'Oise, jusqu'à onze lieues de Paris. Mais, à l'approche de l'armée du duc de Vendôme, les alliés battirent en retraite. Mécontent de l'empereur qui l'avait joué deux fois successivement, en faisant donner à Adrien VI et à Clément VII la thière qu'il lui avait promise, le cardinal Wolsey changea de nouveau d'affections, et en fit changer à son maître. Il méditait sa réconciliation avec François I^{er}, lorsque la fatale journée de Pavie (1525) mit ce monarque au pouvoir de Charles-Quint. Henri fut vivement affecté d'un événement qui laissait l'empereur sans rival, et l'Europe sans équilibre ; mais, dans le premier moment, on le vit s'abaisser à feindre : il ordonna des réjouissances publiques à Londres. Une politique plus noble et mieux entendue le porta

bientôt à reprendre le rôle qui convenait à sa gloire et à ses intérêts. Il entra en négociation avec la régente de France : il exigea d'elle la promesse de ne consentir à aucun démembrement de la monarchie, pour la rançon du roi son fils. Il écrivit, de sa main, une longue lettre à l'empereur, pour lui demander la délivrance de son auguste prisonnier à des conditions équitables. Cette démarche ne produisit aucun effet sur l'âme hypocrite et froide de Charles-Quint : mais François I^{er}. en fut sensiblement touché. A peine eut-il recouvré sa liberté, que, de Baïonne, il adressa au roi d'Angleterre des protestations de reconnaissance et d'amitié. Dans ces dispositions réciproques, une convention fut conclue sans peine (8 août 1526). Henri s'obligea à n'entrer dans aucune relation avec l'empereur, avant que celui-ci n'eût rendu les deux fils de France qui étaient en otage entre ses mains. Le cardinal Wolsey passa lui-même en France, pour se concerter avec le roi, qui daigna aller au-devant de lui jusqu'à Amiens. Il fut stipulé que le duc d'Orléans, second fils de François, épouserait la princesse Marie, qui avait été promise au dauphin son frère. Par une seconde convention qui suivit de près la première, Henri VIII se désista de toutes les prétentions que, depuis Edouard III, les rois d'Angleterre s'attribuaient sur la couronne de France. Un prétexte plausible s'offrit aux deux monarques pour éclater ouvertement contre l'empereur. Charles tenait en captivité, à Rome même, le pape Clément VII. Après avoir rempli une partie des conditions rigoureuses qui lui avaient été imposées, le pontife trouva le moyen de s'évader. Il implora l'assistance des rois de France et d'Angleterre. Henri sentit combien

la circonstance était favorable pour l'accomplissement d'un projet de la nature la plus délicate : la dissolution de son mariage avec Catherine d'Aragon. Il serait difficile d'assigner d'une manière certaine le temps auquel germa dans son esprit la première idée de ce divorce, devenu, par ses immenses résultats, une des plus grandes époques de l'histoire moderne : les historiens sont aussi peu d'accord sur sa date précise que sur ses causes réelles. Les uns prétendent que Henri ne conçut le dessein de répudier Catherine qu'après avoir vu la célèbre Anne Boleyn (1) en 1527 ; les autres soutiennent que, plusieurs années auparavant, le cardinal Wolsey, pour se venger de Charles-Quint, avait suggéré à son maître de renvoyer la reine Catherine, tante de ce monarque, pour épouser la duchesse douairière d'Alençon, sœur de François 1^{er}. Mais la date même où Anne Boleyn revint, de la cour de France à celle d'Angleterre, n'est point parfaitement avérée. Les seuls faits qui le soient, c'est que, dans une lettre adressée, en 1524, à Simon Grynaeus, Henri lui confesse que des doutes sur la légalité de son mariage l'ont déterminé à s'abstenir de toute cohabitation avec la reine ; c'est que la réponse du doyen de Saint-Paul à une consultation du roi sur la possibilité du divorce, est datée de 1526 ; c'est enfin que la mission du secrétaire Knight à Rome, pour l'obtenir du pape, eut lieu en 1527. Si l'on suppose, avec quelques auteurs, que cette démarche précéda de plusieurs mois l'apparition d'Anne Boleyn à la cour de Catherine d'Aragon, du moins est-on obligé d'accorder

aux autres que la résolution de Henri n'éclata, avec toute la violence de son caractère, que lorsque la passion dont il s'enflamma pour Anne Boleyn fut irritée par la résistance insidieuse que cette jeune personne lui opposa. Déterminé à se servir de tous les moyens pour rompre des chaînes qu'il lui étaient devenues odieuses, il eut recours d'abord à l'arme la plus puissante : il fit parler la religion. Mais, tant que la reine avait conservé sa beauté et le don de lui plaire, sa conscience était demeurée fort tranquille, puisque dix-huit ans d'union n'avaient été troublés par aucune plainte. Tout-à-coup les scrupules arrivent en foule : tout-à-coup il se souvient que le savant archevêque de Cantorbéry, Warham, parlant à Henri VII en plein conseil, avait déclaré incestueux le mariage du beau-frère et de la belle-sœur ; il se rappelle la protestation qu'on lui avait fait signer dans son enfance ; il lui revient à la mémoire que lorsqu'il proposa sa fille Marie à un fils du roi de France, l'évêque de Tarbe, ambassadeur de ce monarque, avait élevé des doutes sur la légitimité de la jeune princesse. Il n'hésite plus à attribuer la mort prématurée de ses deux fils à la malédiction du ciel ; il s'alarme enfin de voir le trône sans héritier mâle. L'évêque de Lincoln, son confesseur, excité par Wolsey, achève de semer l'inquiétude dans son âme. Henri lui-même consulte son caustique de prédilection ; et il trouve dans saint Thomas d'Aquin, que le pape ne peut point donner de dispenses contre le droit divin : or, le lévitique défendant les mariages tels que celui qu'il a contracté avec Catherine, il en conclut que les dispenses de Jules II sont nulles. Il compose un mémoire théologique, et l'expédie promptement à Clément VII. Il eût été sin-

(1) Les auteurs français la nomment communément *Anne de Boulon* ; mais il existe encore des lettres de sa main, signées *Boleyn*, comme on l'écrit ici.

guérir que Henri VIII, s'armant contre le pape des lois de Moïse, et citant sans cesse le lévitique, qui interdit le mariage du beau-frère et de la belle-sœur (1), on ne lui eût pas objecté le deutéronome (2) qui ordonne d'épouser la veuve de son frère, lorsqu'il est mort sans enfants, ce qui était précisément le cas de Henri lui-même, à l'égard de Catherine d'Aragon. Les partisans de la reine ne négligèrent pas un argument qui leur fournissait l'avantage de combattre, à armes égales, le théologien couronné. Clément VII, pressé en deux sens opposés, par le roi d'Angleterre qu'il aimait, et par l'empereur qu'il craignait, promettait, se rétractait, temporisait, dans l'espoir que la passion du roi pour Anne Boleyn serait éteinte avant la fin de cette longue et fatigante controverse. Un de ses artifices avait été de nommer les cardinaux Wolsey et Campeggio, ses légats à latere, juges de ce grand procès, avec l'insinuation secrète au dernier de traîner l'affaire en longueur; mais ce furent ces longueurs mêmes qui irritèrent l'impatience naturelle de Henri. Il fixa le jour auquel il voulait que la reine et lui comparussent en personne devant les légats (21 juin 1529). Cette scène indécente était préparée pour perdre Catherine : elle tourna entièrement à sa gloire. Sa noble fermeté triompha de la malice de ses ennemis, et réduisit son injuste époux lui-même au silence. (Voyez CATHERINE D'ARAGON.) Il n'avait plus que la force à employer; il y eut recours : la malheureuse reine fut reléguée dans un château près de Dunstable. Henri fit, de nouveau, solliciter le pape; mais Clément VII venait de se réconcilier avec Charles-Quint; et, sur

ses instances, il évoqua l'affaire à Rome. Le roi, furieux, et encore aggravié par Anne Boleyn, rendit son favori responsable de la fatale issue d'une affaire dont il avait dû prendre la principale direction. Frappé d'une disgrâce soudaine et complète, Wolsey fut dépouillé de ses immenses richesses, et mourut, peu de temps après, dans les remords et le désespoir. Un théologien, dont le hasard avait procuré la connaissance au roi, et qui depuis joua un grand rôle dans l'histoire de la réformation, Cranmer, commence à cette époque à paraître sur la scène. Par son conseil, Henri consulte, sur son mariage, les principales universités de l'Europe. La plupart, et notamment toutes celles de France, sont favorables à ses vœux. Il transmet l'ensemble de leurs décisions au parlement; et le charge d'instruire l'affaire de son divorce, que l'on appelait à juste titre *l'affaire importante du roi*. Craignant la résistance du clergé, il cherche à l'affaiblir, ou plutôt à l'humilier. Il avait solennellement reconnu dans le cardinal Wolsey, et même sollicité pour lui, les pouvoirs de légat; et il déclara coupable tout ecclésiastique qui s'y était soumis : c'était condamner le clergé en masse. Il ne laissa désarmer sa colère que par le don d'une somme considérable. C'est de ce moment que Henri VIII, toujours de plus en plus aigri par les réponses évasives de la cour de Rome, commença réellement à porter la main à l'encensoir. Sans annoncer hautement le projet trop manifeste d'un schisme, il se fit décerner le titre de *protecteur et chef suprême de l'Eglise d'Angleterre*. Ce ne fut qu'avec beaucoup de peine que l'on parvint à insérer dans l'acte cette restriction : *autant que la loi du Christ le per-*

(1) Lévitiq., XVIII, 16.

(2) Deutér., XXV, 5.

met. Le roi ne voulait pas cependant qu'on le soupçonnât de chercher à toucher au dogme. La preuve de son orthodoxie coûta la vie à trois luthériens, qui furent brûlés cette même année (1531). Il ne faisait pas une tentative pour hâter la répudiation de Catherine, qu'il ne sentit la nécessité de prévenir le ressentiment de Charles-Quint, et de se rapprocher de François I^{er}. Les deux rois eurent à Calais et à Boulogne (1532) plusieurs entrevues presque aussi brillantes que celles qui avaient eu lieu douze ans auparavant. Henri, à la demande de son royal ami, avait amené l'objet de sa passion sous le nouveau titre de marquise de Pembroke. Le galant François I^{er}. fit présent à la belle Anglaise d'un superbe diamant, et lui promit d'accélérer, par ses instances à la cour de Rome, le moment où il pourrait la saluer comme reine. Henri ne négligea rien pour exciter son allié à suivre son exemple, et à se déclarer chef suprême de l'Église gallicane. Il remit entre ses mains le jeune comte de Richemont, son fils naturel, en témoignant le désir qu'il fût élevé à la cour de France. Henri, à son retour, épousa secrètement sa maîtresse; mais, quelques mois après, sa grossesse ne permit plus de tenir cette union cachée. Le roi se trouvait donc avoir deux femmes; et Rome faisait encore attendre sa décision. Cranmer, nouvellement élevé à l'archevêché de Cantorbéry, s'offrit à trancher la difficulté. Le 23 mai 1533, il prononce, en qualité de primat d'Angleterre, la sentence qui déclarait nul et non avenue le mariage de Henri VIII avec Catherine d'Aragon. Cinq jours après, une autre sentence reconnaît Anne Boleyn pour épouse et reine légitime. Henri la fait aussitôt couronner avec une pompe extraordinaire. Indigné

de l'audace avec laquelle l'archevêque de Cantorbéry avait empiété sur ses droits, le pape casse ses deux sentences, et menace Henri de l'excommunication, si, avant un terme fixé, il n'a point tout remis sur l'ancien pied. Pour toute réponse, Henri déclare princesse de Galles Elisabeth, qu'Anne Boleyn venait de mettre au monde. Marie, fille de Catherine d'Aragon, était enveloppée dans la condamnation de sa mère. François I^{er}., dans l'intervalle, s'était rendu à Marseille, auprès de Clément VII, qui y avait accompagné sa nièce, Catherine de Médicis. À la prière du roi de France, le souverain pontife se borna à demander que Henri VIII comparût à Rome par procureur, et s'engageât, par écrit, à se soumettre aux décisions du S. Siège. De son côté, le pape promettait de faire juger ce grand procès, à Cambrai, par une commission qui ne serait point suspecte au roi d'Angleterre. François expédie promptement à Londres Jean du Bellay, évêque de Paris, pour presser Henri d'accepter cette proposition. Jean du Bellay, avec la même célérité, passe de Londres à Rome; mais il n'est chargé que d'une promesse verbale. Clément insiste pour que le roi produise une promesse écrite; et il fixe le terme auquel cet acte authentique doit lui être remis. Ce terme expire, et rien ne paraît. Le bruit circule à Rome qu'on vient de publier à Londres un libelle infame contre le Siège apostolique, et qu'on y a joué, en présence du roi lui-même, une farce indécente dirigée contre le pape et les cardinaux. L'évêque de Paris demande un délai de six jours, et il ne peut l'obtenir : la sentence est prononcée (23 mars 1534); l'union de Henri VIII avec Catherine d'Aragon est déclarée valide; il est sommé de la re-

prendre sous peine d'excommunication : et, deux jours après, arrivent en bonne forme toutes les pièces que l'on attendait ; le courier avait été retardé par un accident. Combien de fois, à ce sujet, s'est-on récrié sur la fatalité qui donne souvent aux causes les plus légères les résultats les plus graves ! Mais l'exemple est-il bien choisi ? D'après le caractère impétueux et obstiné de Henri VIII, pense-t-on que la permission tardive du pape de contenter des desirs déjà satisfaits, l'eût touché au point de renoncer tout-à-coup à l'accroissement de puissance et de richesse, dont il est impossible de méconnaître le plan dans toute sa conduite antérieure ? Déjà dans les sessions précédentes du parlement, non content du titre de chef suprême de l'Eglise anglicane, n'avait-il pas réellement établi sa suprématie et détruit celle du pape, en abolissant les annates et toute redevance quelconque payée jusqu'alors à la chambre apostolique ; en soumettant les monastères à la seule inspection de ses commissaires ; en déclarant enfin que l'on pouvait, sans hérésie, combattre et nier l'autorité du S. Siège ? Tandis même qu'il expédiait à Rome ce courier tant attendu, le parlement, à son instigation, n'avait-il point passé plusieurs actes directement contraires à l'accommodement que le roi semblait désirer ? Les faits et les dates suffisent pleinement pour révéler sa pensée. Le 30 mars, et conséquemment avant qu'il fût possible de savoir à Londres ce qui s'était passé à Rome le 23 du même mois, la session du parlement était déjà close ; les sentences du primat Cranmer contre Catherine d'Aragon et en faveur d'Anne Boleyn solennellement confirmées, et les enfants nés ou à naître de ce second mariage reconnus seuls héritiers légitimes du

trône. Il restait donc peu de chose à faire pour consommer le schisme, lorsque Henri reçut la nouvelle de sa condamnation. La mort de Clément VII, qui la suivit d'assez près, l'élection du cardinal Farnèse (Paul III) qui lui avait toujours été favorable, lui offraient de nouvelles chances de succès : il les dédaigna toutes, et convoqua au-sitôt le parlement, qui, se piquant d'aller au-devant de ses vœux, s'empressa d'annexer à la couronne la plénitude des droits tant spirituels que temporels, jusqu'alors inhérents à la papauté. Une proclamation du roi défendit de donner désormais à l'évêque de Rome le nom de Pape, et ordonna de l'effacer de tous les livres. Devenu souverain pontife d'une nouvelle Eglise, Henri VIII ne voulait cependant pas être considéré comme fondateur d'une religion nouvelle. C'est de ce principe que dérivèrent les nombreuses contradictions que présente sa conduite depuis l'époque du schisme. Se croyant maître absolu des esprits comme il l'était des personnes, il changea la discipline et ne permit pas que l'on changeât le dogme. A ses yeux, ce fut un crime capital de croire au pape ; c'en fut un de croire à Luther. Que l'on se figure l'incertitude cruelle où flottaient continuellement ses sujets et ses ministres eux-mêmes ! Le vénérable évêque Fisher, le célèbre chancelier Thomas More, tous deux invinciblement attachés à la religion de leurs pères, payent de leur tête le refus de prêter le serment de suprématie. Dans le même temps, des protestants sont traînés au supplice pour s'être élevés contre les sacrements de l'Eglise romaine. Plein de la plus haute estime pour ses propres connaissances théologiques, aveuglé par les perpétuelles adulations de ses favoris, enhardi

par la lâche souplesse du parlement, Henri prétendit être et fut en effet l'unique arbitre de la foi, le régulateur suprême des consciences. L'histoire n'offre pas un autre exemple d'un despotisme aussi absolu. Personne, sans le braver, n'y résista avec plus de courage et de dignité que l'infortunée Catherine d'Aragon ; elle mourut sans avoir voulu reconnaître aucun des actes qui la dépouillaient de ses titres de reine et d'épouse légitime (1536). Les adieux touchants et la mort de cette vertueuse princesse parurent produire quelque impression sur le cœur de Henri ; mais Anne Boleyn ne prit pas même la peine de dissimuler sa joie d'un événement qui lui laissait le trône sans partage. Pour mieux s'y affermir, et se ménager un appui au-dehors, elle avait conçu le projet de marier sa fille Elisabeth, à peine sortie du berceau, avec le duc d'Angoulême, troisième fils du roi de France, Henri avait consenti à en faire la proposition à François I^{er}, dans l'espoir de l'attacher plus fortement à sa cause. Il recevait, à la même époque, des avances de Charles Quint. Ce monarque s'était persuadé que la mort de la reine Catherine, sa tante, devait écarter désormais tout obstacle à un rapprochement sincère entre lui et son ancien allié, le roi d'Angleterre : il porta sa pensée plus loin ; il lui offrit de le réconcilier avec le pape. Le moment n'était point favorable ; Henri négociait alors avec les princes protestants de la ligue de Smalkalde ; et il méditait l'accomplissement d'un projet qui, loin de le ramener, sous les lois du S. Siège, devait consommer à jamais la rupture. Aux honneurs de chef suprême de l'Eglise d'Angleterre, il voulut joindre les profits que ce titre lui offrait. Les richesses du clergé ten-

taient sa cupidité : mais, par un reste de ménagement pour les esprits, il résolut de procéder avec mesure. Il n'attaqua d'abord que les monastères d'une classe inférieure ; et, avant même de prononcer leur spoliation, il essaya de la faire approuver par l'opinion publique. Thomas Cromwell, secrétaire d'état, avait été nommé vice-régent ou vicaire général du roi-pontife : il envoya des commissaires dans les couvents des deux sexes, et donna la plus grande publicité à leurs rapports. Les écrivains protestants eux-mêmes, et notamment Hume, ne dissimulèrent pas que ce fut l'envie de plaire au roi, et non la vérité, qui dicta la plupart de ces relations monstrueuses. Il n'y a point d'infamies, point de forfaits sous le ciel, dont ne furent accusés les moines et les religieuses : on prétendit que tous demandaient leur liberté ; mais on employa la violence pour les arracher de leurs retraites. Docile aux instructions qui lui furent remises, le parlement se borna d'abord à supprimer les monastères dont le revenu était au-dessous de 200 livres sterling, et confisqua leurs biens au profit de la couronne. Il s'en trouva trois cent soixante-seize : la totalité de leurs rentes annuelles montait à 32,000 liv. sterl., et leur mobilier à 100,000. L'établissement d'une nouvelle commission, nommée, sans déguisement, *cour de l'augmentation du revenu du roi*, fit assez pressentir les desseins ultérieurs du monarque. Après avoir obtenu des deux chambres tout ce qu'il avait désiré d'elles, il prononça (14 avril 1536) la dissolution de ce parlement, non moins mémorable à cause des grandes innovations dont il fut l'instrument, qu'à raison de sa longue durée : il était formé depuis six ans ; ce qui n'avait point d'exemple encore dans les anna-

les de la monarchie. Quelques jours de plus, ce corps dégradé aurait trouvé une occasion éclatante de donner au roi un nouveau témoignage de son entier asservissement à toutes ses volontés. Anne Boleyn, fille d'honneur de la reine Catherine, lui avait enlevé son époux et sa couronne : par un retour que les peuples regardèrent comme une vengeance céleste, Jeanne Seymour, fille d'honneur de la nouvelle reine, occupa tout-à-coup sa place dans la couche royale et sur le trône. Anne avait favorisé de toute son influence l'élévation d'une puissance ecclésiastique inconnue jusqu'alors ; et c'est cette même puissance qui rompt tous ses nœuds avec le monarque, qui poursuit sa mémoire jusque dans l'enfant né de cette union. Au milieu d'un tournoi où Henri présidait avec elle, il se lève et s'éloigne furieux. Dès le lendemain, la reine est arrêtée, conduite à la Tour, accusée d'adultère, d'inceste, de complot contre la vie de son époux. Une commission, présidée par son oncle, le duc de Norfolk, la condamne à être brûlée vive ou décapitée ; *selon le bon plaisir du roi*. Dix-sept jours la virent passer du trône à l'échafaud, où Henri VIII donna le premier exemple de cet attentat sacrilège contre la majesté royale. Rien ne put fléchir le despote impitoyable : on montre encore, dans le parc de Richemont, l'endroit où il attendit et reçut l'affreux signal qui lui annonçait que la tête qu'il avait couronnée de ses mains roulait aux pieds du bourreau (19 mai 1536). Anne sans doute avait été coupable d'ambition, d'artifices, de légèreté ; mais son meurtrier se chargea lui-même de sa justification. Le lendemain de sa mort, encore tout couvert, pour ainsi dire, de son sang, il épousa la jeune et belle Seymour.

(Voy. Anne de BOULEN.) Comme s'il eût été dans son plan d'ajouter la dérision à la cruauté, il voulut revêtir des formes légales les actes les plus violents de sa tyrannie. Un nouveau parlement fut convoqué : Henri, dans le discours qu'il y prononça, se fit un mérite auprès de ses peuples de ce qu'après deux mariages aussi malheureux, il avait daigné consentir à un troisième. L'orateur de la chambre des communes le compara, pour la justice et la prudence, à Salomon ; pour la force et le courage, à Samson ; pour la beauté et la grâce, à Absalon. L'archevêque Cranmer avait prononcé le divorce d'Anne Boleyn, lorsque déjà elle n'existait plus ; il avait déclaré bâtarde sa fille Elisabeth : le parlement donna à ces actes force de loi. La couronne fut dévolue aux enfants à naître de Jeanne Seymour, ou de toute autre femme que le roi pourrait épouser dans la suite. A défaut d'enfants, on lui conféra le pouvoir inoui de désigner son successeur par testament ou par lettres-patentes. En apprenant la mort tragique d'Anne Boleyn, le pape Paul III conçut l'espoir de ramener Henri VIII dans le giron de l'Église. Henri ne répondit à ses avances qu'en faisant mettre au rang des crimes de haute trahison tout écrit, tout discours, tendant à rétablir en Angleterre l'autorité de l'évêque de Rome. Ce fait vient encore à l'appui des conjectures qui portent à penser que, séduit par tous les avantages attachés à sa suprématie religieuse, Henri VIII avait médité à loisir sa rupture avec le pape : il dissimula jusqu'à ce qu'il en eût trouvé le prétexte, le saisit avidement dès qu'il s'offrit, et dès qu'il eut atteint le but, refusa sans détour de revenir sur ses pas. En effet, comme pour mieux braver le souverain pontife, à l'instant

même où celui-ci lui ouvrait les bras , Henri manifesta ouvertement l'intention d'élever autel contre autel. Il semblait faire gloire, jusque-là, de sa vénération pour les dogmes fondamentaux, et tout-à-coup il convoque le clergé ; il lui impose une nouvelle profession de foi : il révolte les catholiques en réduisant les sept sacrements à trois ; il irrite les protestants en leur ordonnant de croire à la présence réelle. Le mécontentement des premiers ne tarda pas à éclater. Le spectacle d'une multitude de religieux chassés de leurs cloîtres et errants dans les campagnes pénétra les peuples de pitié et d'indignation : de nombreux rassemblements, ou plutôt des armées d'insurgés, marchèrent sur Londres pour demander vengeance des outrages faits à l'antique religion du pays. Henri sut employer à propos la fermeté pour réprimer la révolte, et l'adresse pour calmer les esprits. Un événement long-temps attendu vint combler ses vœux : la reine lui donna un fils. Cet enfant fut reçu par la nation comme le gage de la tranquillité publique, sans cesse compromise par l'incertitude de la succession au trône, depuis la loi qui en excluait comme illégitimes les princesses nées des deux premiers mariages. Mais un revers cruel troubla bientôt la joie de Henri : Jeanne Seymour ne survécut que douze jours à la naissance de son fils (24 octobre 1537). Devenu plus puissant que jamais par la soumission des catholiques, Henri VIII prit une résolution qui satisfaisait à - la - fois sa vengeance, sa politique et sa cupidité. L'entière destruction des monastères lui parut le moyen le plus sûr et le plus prompt d'enlever aux mécontents leurs dernières ressources, et d'augmenter les siennes. Ici, comme dans la première opération, la rapacité se

couvrit encore d'un zèle spécieux pour l'intérêt des mœurs et de la religion même : on prit grand soin de diffamer d'abord ceux que l'on voulait ruiner ; on répandit avec profusion de nouveaux tableaux des débordements et des turpitudes que l'on prétendait avoir découverts dans les cloîtres. Par la séduction, on amena quelques riches prélats à renoncer à leurs abbayes ; par la menace, on en força d'autres à faire l'abandon volontaire de leurs revenus. En vain des voix courageuses s'élevèrent pour obtenir , au nom de l'humanité et de la morale, la conservation de quelques couvents de femmes : Henri fut inflexible, et la spoliation totale. Pour prévenir les murmures du peuple, on imagina de lui faire un divertissement de ce qui aurait pu exciter sa compassion ou blesser sa piété. On exposa, sur la place publique, des images de saints, des crucifix à ressort qui avaient servi, disait-on, à opérer des miracles. Par une dérision barbare, une grande statue de la Vierge fut employée à brûler le père Forest, ancien confesseur de la reine Catherine d'Aragon, que l'on accusait d'avoir nié la suprématie du roi. Les reliques des saints, après avoir été dépouillées de leurs richesses, furent jetées au feu. La plus célèbre de toutes, la châsse de Saint - Thomas de Cantorbéry, qui était depuis près de quatre siècles l'objet de la vénération de l'Angleterre, fut mise en pièces. Le roi en fit arracher un diamant d'une grande valeur, qui était une offrande de Louis VII, roi de France, et il ne rougit pas de le porter au doigt : le saint lui-même fut cité devant le roi en son conseil, jugé et condamné comme traître ; son nom fut effacé du calendrier, ses os brûlés, ses cendres jetées au vent. Les habitants des cam-

pagnes, dont un grand nombre tenait à bail, et aux conditions les plus avantageuses, les terres appartenant aux abbayes et aux monastères, firent éclater leurs plaintes. Pour les apaiser, on leur disait qu'au moyen de cet accroissement de revenus, le roi se verrait en état, à l'avenir, de les exempter de toute espèce de taxe ou d'impôt. Mais Henri ne tarda point à s'apercevoir qu'on lui avait singulièrement exagéré la valeur de ces biens. On les avait estimés au quart du revenu territorial du royaume entier, qui était, à cette époque, de quatre millions sterling : il fut prouvé qu'ils ne s'élevaient pas au vingtième de cette somme. Henri crut que le meilleur moyen de se faire pardonner ses rapines, était d'intéresser au partage ceux-mêmes dont il redoutait la censure. Il concéda en pur don des terres considérables ; il vendit à vil prix des églises et des bâtiments, dont la démolition seule rendait à l'acquéreur le double et le triple de la somme payée. Il poussa si loin la prodigalité en ce genre, qu'il donna le revenu entier d'une abbaye à une femme, pour la récompenser d'avoir fait un pudding à son goût. Charles-Quint, politique bien plus profond, en apprenant cet acte de violence et d'iniquité, s'écria : « Mon frère Henri a tué la poule » aux œufs d'or. » L'événement prouva bientôt la justesse de cette comparaison : l'état ne profita en rien des dépouilles du clergé. Tombées dans d'indignes mains, elles n'aboutirent qu'au renversement de l'ordre et à la corruption des mœurs. Enflés de leurs fortunes soudaines, les individus les plus abjects sortirent de la fange, et voulurent être révéérés, sinon comme de grands seigneurs, du moins comme des seigneurs opulents. Séduit

par l'appât du gain, l'homme faible étouffa le cri de sa conscience : il devint d'abord le complice, et, bientôt après, l'apologiste du crime. Henri avait déployé la force pour bouleverser le temporel de l'Eglise, dont il s'était déclaré le chef et le protecteur : il crut que le moment était arrivé où le spirituel devait être également réglé par sa toute-puissance. Cent fois il avait appelé du souverain pontife à un concile général ; ce concile est indiqué à Mantoue : le roi décline son autorité, parce que la convocation en est faite par le pape. Malheur cependant à quiconque eût paru douter de son orthodoxie ! Un pauvre maître-d'école de Londres, nommé Lambert, en fit la cruelle expérience. Cet homme, imbu des opinions de la réforme, était accusé d'avoir nié la présence réelle, dogme auquel Henri VIII resta toujours invinciblement attaché. Cité devant l'archevêque Cranmer, Lambert en appelle au roi. Henri saisit avidement l'occasion de déployer les profondes connaissances théologiques dont il était aussi vain que des attributs mêmes de la royauté. Il assemble, dans le plus grand appareil, les prélats et les pairs du royaume à Westminster. Il monte sur son trône ; Lambert est introduit seul et sans défenseur : le roi entre en lice avec ce malheureux. La controverse durait depuis cinq heures : Henri la termine brusquement, en demandant à son antagoniste s'il veut vivre ou mourir. Lambert a le courage de choisir la mort : il est envoyé au bûcher. Quelques jours après, cinq anabaptistes hollandais sont exposés sur la place publique avec des fagots attachés sur le dos : on y met le feu, et ces malheureux périssent dans ce nouveau supplice (28 juin 1539). Le parlement, de plus en plus servile,

consacre cette effroyable intolérance par le bill des *six articles*, que l'horreur générale flétrit aussitôt du nom de *Statut de sang* (*Bloody bill*), sous lequel on le distingue encore. Les écrivains protestants avouent que jamais l'inquisition elle-même ne pousa si loin l'injustice et la barbarie. La loi condamnait au feu quiconque nierait la transsubstantiation ou la nécessité de la messe; elle ne l'admettait pas même à se rétracter. Le même supplice attendait ceux qui proposeraient le mariage des prêtres. La confession auriculaire, l'approche des sacrements à certaines époques de l'année, étaient ordonnées, sous peine de fortes amendes et d'emprisonnement illimité. La puissance temporelle du roi fut augmentée dans la même proportion que sa puissance spirituelle. Ses simples proclamations furent assimilées aux actes du parlement; et, par-là, le parlement lui-même se reconnaissait désormais tout-à-fait inutile. N'ayant plus de vœux politiques à former, Henri s'occupa de son bonheur personnel. Depuis deux ans il était veuf; quelques regrets qu'il eût accordés à Jeanne Seymour, peu de jours après sa mort il avait songé à la remplacer. Il avait jeté les yeux, d'abord, sur la duchesse douairière de Milan, nièce de Charles-Quint. Cette union éprouvait des difficultés: son amitié pour François I^{er}. lui fit désirer une princesse française. Il demanda la duchesse douairière de Longueville, fille du duc de Guise, que le rapport de ses émissaires lui avait dépeinte sous les couleurs les plus séduisantes. François lui fit dire qu'elle était promise au roi d'Écosse, et lui offrit Marie de Bourbon, fille du duc de Vendôme, que ce même monarque avait déjà refusée. Ce fut, pour Henri, un prétexte de la refuser aussi. Il pria enfin son *bon frère*

de lui amener à Calais les deux jeunes princesses de Guise, avec l'élite des beautés de la cour de France, afin qu'il pût faire un choix parmi elles. La galanterie de François I^{er}. fut blessée de cette proposition: il répondit qu'il portait trop de respect aux dames pour les conduire au marché, à l'égal de *palefrois et haquenées*. Thomas Cromwell profita de ces lenteurs pour tourner les pensées de son maître vers Anne de Clèves, dont la sœur avait épousé l'électeur de Saxe, chef de la ligue protestante. Henri se déterminait sans peine à ce mariage, sur la vue d'un portrait extrêmement flatté, peint par le célèbre Holbein. Impatient d'en contempler le modèle, il alla *incognito*, au-devant de la princesse jusqu'à Rochester. Il la trouva grande et forte, telle qu'il le désirait, mais totalement dépourvue de beauté et de grâces. Furieux de voir ses espérances déçues, il s'écria que c'était une *grosse cavale flamande*. Son dégoût pour elle augmenta; lorsqu'il s'aperçut qu'elle ne parlait que le bas-allemand (1), et qu'elle ne savait pas la musique. Il fit discuter dans le conseil, s'il ne renverrait pas la princesse à sa famille. La crainte d'irriter les princes protestants le décida à conclure le mariage (6 janvier 1540). Cromwell s'étant hasardé, le lendemain des noces, à lui demander s'il était plus content de sa nouvelle épouse, il lui répondit avec un regard sinistre qu'elle lui déplaisait mortellement. Il ne dissimula même pas qu'il se croyait trompé sur un point auquel il attachait une importance extrême. Henri fit néanmoins effort sur lui-même, pendant les premiers mois, pour ne pas laisser éclater son mécontente-

(1) *Plattdeutsche*: ce dialecte est encore, dans toute la Basse-Allemagne, le langage usuel du peuple et même de la petite bourgeoisie.

ment : son attention était d'ailleurs absorbée par les affaires publiques. Au milieu de l'envahissement général des biens ecclésiastiques , un ordre religieux et militaire était resté intact. L'ordre de St.-Jean de Jérusalem , que l'on commençait à nommer l'ordre de Malte , était souverain : il avait rendu et rendait chaque jour d'éminents services à la chrétienté ; mais il était riche : la spoliation des biens qu'il possédait en Angleterre fut résolue. Le parlement se prêta , sans résistance , à cette nouvelle iniquité. Mais il se montra beaucoup moins complaisant , lorsque le roi , dans la même session , vint lui faire la demande d'un subside considérable. Prodiges des plus basses adulations , prodiges même du sang des citoyens , les communes étaient fort avares d'argent. Elles osèrent manifester leur surprise d'entendre le roi se plaindre de la pénurie de son trésor , après de si riches pillages : mais , chez ce prince , extrême en tout , l'esprit de profusion égalait l'esprit de rapine. Son aversion pour la reine augmentait de jour en jour : secouant enfin toute retenue , il résolut de se défaire à-la-fois de cette épouse importune ; et du ministre qui la lui avait donnée. Une cause secrète le poussait à ce parti violent. Il était devenu amoureux de Catherine Howard , nièce du duc de Norfolk , comme l'était la malheureuse Anne Boleyn. Le duc haïssait Cromwell : il sut se faire donner l'ordre de l'arrêter. Peu de jours auparavant , la chambre des pairs avait déclaré ce ministre digne d'être le *vicairé-général de l'univers* : tout-à-coup elle le déclara , sans même l'avoir admis à se défendre , coupable d'hérésie et de haute-trahison. Le roi fut humblement supplié de permettre au parlement de discuter la validité de son

mariage. On rappela , comme une découverte importante , que la reine , dans son enfance , avait été promise au duc de Lorraine , encore enfant lui-même ; et , à cet argument , Henri en ajouta deux autres plus bizarres encore : il prétendit qu'en épousant Anne de Clèves , il n'y avait point consenti dans son for intérieur , et que , d'ailleurs , il n'avait pas jugé à propos de consommer le mariage. Consultée par son chef suprême , la nouvelle Eglise n'hésita pas à prononcer le divorce ; et le parlement s'empressa de ratifier cette décision (12 juillet 1540). La reine , fort heureusement pour elle , était du caractère le plus apathique : elle eût payé de sa vie la moindre résistance. Elle n'en fit aucune , et parut très satisfaite du titre de sœur adoptive du roi , et d'une pension de trois mille livres sterling. Loin de vouloir retourner dans son pays , où elle aurait eu trop à rougir de son affront , elle demanda qu'il lui fût permis de terminer ses jours en Angleterre. Elle survécut dix ans à Henri VIII. Trois semaines après la sentence de divorce , Catherine Howard fut déclarée reine : le roi l'avait déjà épousée en secret. Dirigée par les conseils du duc de Norfolk , son oncle , qui penchait intérieurement pour l'ancienne religion de l'État , elle anima son époux contre les réformateurs. Les six articles du *Statut de sang* leur furent appliqués dans toute leur rigueur. Cette cruelle persécution des protestants fit dire avec justice que la potence attendait ceux qui étaient pour le pape , et le bûcher ceux qui étaient contre lui. Henri faisait parade de cette impartialité tyrannique. Six malheureux furent traînés au supplice sur la claie , pour leurs opinions religieuses : sur chaque claie , on avait eu soin d'ac-

coupler un catholique et un luthérien. La vieille comtesse de Salisbury, issue du sang royal et la dernière des Plantagenets, fut exécutée, ou plutôt massacrée sur l'échafaud, où elle refusa opiniâtrément de présenter sa tête au coup mortel. Son crime était d'être la mère du célèbre cardinal Pole, qui s'était expatrié pour combattre sans relâche la doctrine de la réforme et du schisme. Les affaires politiques détournèrent, un instant, l'attention que, par goût, Henri eût voulu donner exclusivement aux affaires ecclésiastiques. Le voyage de Charles - Quint en France lui avait inspiré beaucoup de jalousie. Des confidences indiscretes de François I^{er}. à l'empereur, et dont ce prince abusait lâchement, aigrirent si vivement Henri, qu'il songea dès-lors à faire la guerre à son ancien allié. Il était dans des dispositions non moins hostiles envers Jacques V, roi d'Écosse, son neveu. Il lui avait proposé une entrevue à York, et s'était déjà transporté dans cette ville, lorsqu'il apprit que Jacques refusait de s'y rendre. Cet outrage fut suivi d'un second, qui l'irrita plus violemment encore. Henri avait envoyé en présent, à son neveu, des livres magnifiquement reliés. Le roi d'Écosse reconnut que c'étaient des ouvrages hétérodoxes, et les jeta aussitôt au feu, en disant : « Il vaut mieux » que ces livres soient perdus que de » me perdre moi-même. » Au moment où Henri VIII s'apprêtait à tirer vengeance de ces insultes, il en reçut une, en particulier, qui alluma dans son ame une rage d'autant plus terrible qu'il était loin de s'y attendre. Il était si enchanté de sa nouvelle compagne, qu'il avait demandé à son aumônier une formule de prière expresse, pour rendre grâces au ciel de la félicité conjugale dont il

jouissait. A son retour d'York, le primat Cranmer lui remet un mémoire contenant d'importantes révélations que lui avait faites un nommé Lascelles. Cet homme accusait la reine d'avoir mené une vie dissolue avant d'être devenue l'épouse du roi. Il s'appuyait du témoignage de sa sœur, qui avait servi la vieille duchesse de Norfolk, à l'époque même où celle-ci s'était chargée de l'éducation de Catherine Howard. Il nommait deux des gens de la maison (Derham et Mannoc), que la jeune Catherine avait honorés de ses faveurs particulières. Confondu de surprise, le roi traita d'abord ce récit de fable absurde. Il ordonna toutefois au chancelier de faire d'exactes informations : non seulement elles confirmèrent les dépositions de Lascelles, mais autorisèrent même à croire que Catherine n'avait pas été plus réservée depuis son élévation au trône. Elle nia fortement ce dernier grief; mais elle confessa franchement les fautes de sa jeunesse. Derham et Mannoc avouèrent, de leur côté, tout ce qui les concernait, et entrèrent dans des détails qui établirent la complicité de lady Rochefort, femme devenue exécration à toute la nation, depuis qu'elle s'était portée elle-même pour accusatrice de son mari et de l'infortunée Anne Boleyn, sa belle-sœur. Henri VIII, transporté de fureur, assemble le parlement, instrument ordinaire de ses vengeances. Un bill d'*attainder* est lancé contre la reine, contre toute sa famille, toutes ses connaissances. Le crime de ces personnes était de n'avoir point averti le roi de la conduite antérieure de Catherine, comme si c'était à des parents à révéler de telles turpitudes! Mais les bornes de la justice et de la pudeur étaient franchies depuis long-temps. Le par-

lement rendit une loi, dont l'infamie, la cruauté et le ridicule étaient sans exemple dans la législation d'aucun peuple civilisé. Cette loi déclarait coupable de haute-trahison tout homme qui, ayant connaissance d'une galanterie de la reine, n'en avertirait pas immédiatement le roi, et toute fille qui épousant un roi d'Angleterre, et n'étant plus vierge, n'en ferait pas une déclaration sincère. Le lendemain même, la reine et lady Rochefort eurent la tête tranchée à la Tour de Londres (12 février 1542). Le roi voulut bien faire grâce de la vie à la duchesse de Norfolk, dont le forfait se réduisait à être la grand'-mère de Catherine; et il se fit solennellement remercier de cet acte de clémence. Le parlement venait d'ajouter aux titres de Henri en érigeant l'Irlande en royaume; mais il s'était montré peu disposé à accueillir une demande de subsides. Henri, qui avait besoin d'argent pour faire la guerre au roi d'Écosse, dont il lui tardait de se venger, reprit le cours de ses extorsions. Les biens des évêchés, des chapitres, des collèges, des hôpitaux même, en un mot toutes les fondations pieuses qu'un reste de pudeur avait sauvées de ses premiers pillages, devinrent sa proie, ou plutôt celle de spéculateurs avides qui profitèrent de l'embarras des finances pour se les faire adjuger à vil prix. D'ailleurs, la partie saine de la nation vit cette sorte d'acquisitions avec horreur, et se fit un devoir de conscience de n'y prendre aucune part. Souillé de tant de rapines et du sang de deux reines, Henri VIII fit offrir à François I^{er}. de resserrer les nœuds de leur ancienne amitié. Ses avances furent reçues avec une extrême froideur : François pénétra sans peine qu'elles étaient suggérées par la crainte qu'il ne secourût l'Écosse. Henri me-

naçait cette antique alliée de la France d'une invasion qui se réduisit à l'incendie de quelques villages. La mort de Jacques V ramena bientôt la paix : il laissait ses états à une fille unique encore au berceau, qui fut depuis si célèbre sous le nom de Marie Stuart. Henri crut voir l'occasion de réunir les deux couronnes; et il se bâta de conclure un traité, dont la première clause était l'union future du prince de Galles avec la jeune reine. Cette courte guerre terminée, Henri revint à ses occupations favorites : la théologie et la controverse. Il avait fait traduire la Bible, en langue vulgaire : chaque église en possédait un exemplaire enchaîné sur un pupitre, afin que tout individu eût la faculté d'en prendre lecture. Une nouvelle loi révoqua cette permission, et défendit de plus, à tout sujet non noble, d'avoir chez lui une Bible anglaise. Le roi se chargea lui-même de fournir aux fidèles de son culte les lectures qui devaient guider leur croyance. Il publia un livre intitulé : *L'Instruction du chrétien* (*Institution of a christian man*). Les points de doctrine les plus délicats, tels que le libre-arbitre, les bonnes-œuvres, la grâce, étaient réglés dans cet ouvrage. Les sacrements qui, peu d'années auparavant, avaient été réduits à trois, y étaient rétablis au nombre de sept. Henri, alors même qu'il faisait de ses opinions personnelles autant d'articles de foi pour sa nation, ne voulait pas se laisser lier les mains par ses propres décisions. Bientôt, en effet, mécontent de ce livre, qui devait être la pierre angulaire de l'Église anglicane, il traça un nouveau modèle d'orthodoxie, sous le titre de *Science du chrétien* (*Erudition of a christian man*). Ces deux traités s'accordaient, du moins, sur un

article : celui de l'obéissance passive ; et l'auteur prenait, lui-même, des mesures pour que la pratique en fût rigoureusement observée. Le roi se chargea aussi de revoir le Missel : mais il n'y fit guère d'autre changement que d'en effacer le nom du pape, toutes les fois qu'il l'y rencontra. La haine qu'il portait au Saint-Siège s'était tellement accrue, qu'il fit un crime au roi de France de ne pas s'en être encore séparé, conformément à la promesse qu'il prétendait avoir reçue de ce monarque, dans leur dernière entrevue. Pour un prince du caractère de Henri VIII, ce motif avait peut-être plus de poids encore que les avantages politiques dont le flattaient les astucieuses insinuations de Charles-Quint. Il entra donc, avec chaleur, dans tous les projets de l'implacable rival de François I^{er}. Leur traité d'alliance, conclu à Londres, le 11 février 1543, ne tendait à rien moins qu'à détrôner ce prince, et à démembrer la France. Au moment où l'on supposait que Henri allait passer la mer, pour se mettre à la tête de l'armée qui devait, disait-il, le conduire à Paris, on fut fort étonné de lui voir prendre une sixième femme (12 juillet 1543). Son choix était tombé sur Catherine Parr, veuve de lord Latimer. Ainsi se vérifia la prédiction qui avait été faite, par raillerie, que le roi serait réduit à épouser une veuve, depuis que ses propres lois l'avaient rendu un galant trop dangereux pour les jeunes filles. Ce nouveau mariage lui parut exiger un nouvel acte du parlement pour régler l'ordre d'hérédité. Les dispositions en étaient peu favorables à Catherine Parr : il lui aisé de voir qu'elle n'était point portée à trôner par une de ces passions violentes qui avaient causé l'élévation et la chute de quelques-unes des reines qui l'y avaient

précédée. Les princesses Marie et Elisabeth, plusieurs fois déjà déclarées illégitimes, furent rappelées dans la ligne de succession. Mais cet acte de justice était encore empreint des caprices despotiques de Henri. Les princesses ses filles n'étaient réintégrées qu'autant qu'elles se soumettraient sans réserve aux conditions qu'il lui plairait de leur imposer. Il n'exerçait pas un empire moins absolu sur la nation que sur sa propre famille. Tandis qu'il faisait déclarer nulles toutes les dettes résultant de ses divers emprunts, il exigeait de nouveaux prêts. Un vieil alderman de Londres ayant osé s'y refuser, le roi le fit enrôler comme fantassin, et l'envoya rejoindre l'armée en Écosse. Un autre fut jeté en prison, et n'obtint sa liberté qu'en payant une double taxe. Sous prétexte d'empêcher l'exportation du numéraire, Henri éleva le prix de l'or, de 45 schellings l'once à 48, et l'argent, de 3 schellings 9 pence, à 4 schellings. Il fit battre une monnaie de bas-aloi, et lui donna un cours forcé. Toutes ces exactions étaient colorées par la nécessité de faire face aux frais d'une double guerre. Une flotte de deux cents voiles débarqua dix mille hommes à Leith, en Écosse, sous le commandement du comte d'Hertford. Il brûla Edimbourg, saccagea le plat-pays, et se rembarqua presque aussitôt. Cette expédition exaspéra la nation écossaise, et rompit l'union projetée entre la reine Marie Stuart et le prince de Galles. Aussi disait-on que le roi d'Angleterre en avait trop fait, si c'était pour conclure une alliance, et trop peu si c'était pour opérer la conquête. Le motif véritable du rappel subit de cette armée, était la résolution de diriger la totalité de ses forces contre la France, afin de mettre à exécution, contre cette puissante mo-

narchie, le plan de démembrement arrêté entre Henri et Charles-Quint. Le premier, selon ce plan, devait se mettre en marche de Calais ; le second, des frontières de la Belgique ; et, tous deux réunis, se porter droit sur Paris, avec cent mille hommes, laissant toutes les places-fortes derrière eux. En conséquence, après avoir déferé la régence à la reine, Henri traversa la Manche dans un vaisseau dont les voiles étaient de drap d'or, et prit terre à Calais, avec l'élite de la noblesse anglaise (1544). La plus grande partie des forces de François I^{er}. était occupée contre les Impériaux, qui avaient envahi la Champagne. Rien ne semblait devoir s'opposer aux progrès de Henri : mais, au lieu de marcher en avant, il divisa son armée en deux corps, et investit à-la-fois Montreuil et Boulogne. Il commandait en personne ce dernier siège. On doit lui supposer une politique assez étendue pour avoir réfléchi, à temps, que la ruine de la France allait mettre la monarchie universelle entre les mains de l'ambitieux Charles-Quint. Ce prince, en effet, fit presser son allié de marcher sur Paris : Henri répondit qu'il ne pouvait abandonner avec honneur les sièges commencés. Irrité de se voir dupe, Charles signe brusquement la paix à Crépy, et rappelle le corps de troupes dont il avait renforcé l'armée anglaise. Henri renonce à prendre Montreuil, et réunit tous ses efforts contre Boulogne. Les habitants, qui formaient presque seuls la garnison de cette place, opposaient, depuis deux mois, une résistance héroïque. Mais ils aperçoivent, un matin, sur les hauteurs qui dominent la ville, une batterie formidable, qui les menaçait d'une entière destruction : ils acceptent une capitulation honorable. Cette artillerie n'était composée que de canons de

bois : on les conserve encore à la Tour de Londres, en mémoire du stratagème de Henri VIII. Tel fut, au reste, tout le fruit qu'il recueillit de cette expédition gigantesque. François I^{er}., dans la campagne suivante, fit menacer, à son tour, les côtes d'Angleterre. Une flotte française de deux cents vaisseaux débarqua des troupes dans l'île de Wight, et même dans le comté de Sussex. Henri VIII témoigna, le premier, le désir de terminer cette guerre. Sa corpulence, qui devenait énorme, ses forces qui déclinaient chaque jour, lui faisaient éprouver le besoin du repos. Il conclut, le même jour (7 juin 1546), la paix avec la France et l'Écosse. Il ordonna une procession solennelle, en actions de grâces. Toutes les églises furent invitées à se parer de ce qu'elles possédaient de plus précieux, en ornements et en argenterie. Le lendemain même, le roi fit saisir toutes ces richesses, et ordonna qu'elles fussent déposées dans son trésor, sans en donner d'autre raison que sa volonté. Il n'en alléguait pas non plus d'autre, pour les innovations qu'il continuait à introduire dans la liturgie, sans daigner même consulter le clergé. Il décida que la messe serait toujours célébrée en latin, mais que les litanies seraient récitées en langue vulgaire. Violant ses propres lois, qui défendaient de rappeler le pontife romain à la mémoire des peuples, sous quelque prétexte que ce fût, il ajouta un verset à ces litanies anglaises, pour prier le ciel de préserver l'Angleterre de la tyrannie de l'évêque de Rome : et tyrannisant lui-même les consciences avec plus de violence que jamais, il osa prétendre que ses ordonnances religieuses eussent non seulement la force des lois, mais l'autorité même de la révélation. Le primat Cranmer

l'excitait sourdement à ces actes despotiques : il se hâtait de profiter de l'absence de son rival, Gardiner, évêque de Winchester, qui était alors en mission auprès de l'empereur. Gardiner conservait un penchant secret pour le catholicisme; et, souvent aussi, ses avis influèrent sur les décisions théologiques de Henri. Il est donc peu étonnant de voir le roi-pontife si fréquemment en contradiction avec lui-même. Dans le moment où il travaillait à consolider les fondements de sa nouvelle église, il vengeait encore cruellement l'ancienne, des outrages faits au premier de ses mystères. Il livra aux flammes des individus de diverses conditions, qui avaient nié la présence réelle dans l'eucharistie. De ce nombre était une jeune femme, nommée Anne Askew, que sa beauté et ses qualités aimables ne purent sauver de la plus barbare torture (*V. ASKEW*). Elle avait vécu dans l'intimité de la reine Catherine Parr; et elle pouvait la perdre par une seule déposition. Cette infortunée garda un silence héroïque; mais Catherine ne tarda pas à courir un nouveau danger. Dans les conversations que le roi se plaisait à avoir journellement avec elle, et toujours sur des matières de controverse, elle s'était hasardée à manifester des sentiments favorables à la doctrine de Luther. Henri se courrouça d'autant plus vivement de cette hardiesse, que, depuis quelque temps, les douleurs de l'hydropisie, et d'un ulcère qui s'était ouvert à l'une de ses jambes, rendaient son humeur plus irritable que jamais. Aigri encore par les conseils du chancelier Wriothesley, auquel il avait fait part de son mécontentement, il lui enjoignit de dresser un acte d'accusation contre la reine. Le roi n'en donna aucune connaissance à la princesse; mais elle eut le

bonheur d'être avertie secrètement. Elle se rendit sur-le-champ auprès de son redoutable époux, qui dissimula au point de reprendre paisiblement l'entretien de la veille. Dès les premiers mots, elle se déclara incapable de soutenir une discussion contre un prince reconnu pour le plus grand théologien du siècle, ajoutant avec adresse que, si elle osait quelquefois le provoquer, c'était pour faire naître les occasions de s'instruire elle-même. Enchanté de cet aven, Henri l'embrasse tendrement, et lui promet de la défendre contre tous ses ennemis. En effet, le chancelier se présente avec des gardes, pour exécuter le *warrant*, et conduire la reine à la Tour. Le roi va au-devant de lui; et, dès qu'il l'aperçoit, prodigue au premier magistrat du royaume les noms de *fripon*, d'*imbécille* et de *bête* (*knave, fool, beast*). Ce dénouement imprévu confondit tout le parti opposé à la reine. Le duc de Norfolk passait pour en être le chef. Il n'y avait point de seigneur plus puissant à la cour : Henri avait successivement épousé deux de ses nièces; et le duc de Richemont, fils naturel du roi, était nouvellement marié avec l'une de ses filles. Tout-à-coup Norfolk est arrêté avec son fils, le comte de Surrey. Ce jeune homme, d'un mérite accompli, après un simulacre de jugement, est déclaré coupable d'avoir à son service des gens *suspectés* d'entretenir une correspondance *suspecte*. On lui tranche aussitôt la tête. Celle du duc, son père, allait également tomber : déjà Henri avait fixé le jour de sa mort. Mais Norfolk devait lui survivre : la veille du jour marqué, ce fut le roi qui mourut (28 janvier 1547). Depuis quelque temps, toute sa cour observait le dépérissement rapide de sa santé; mais personne, pas même ses médecins, n'a-

sait l'en avertir, de peur d'encourir la peine capitale portée contre ceux qui prédiraient la mort du roi. Un seul membre du conseil eut ce courage. Henri montra de la résignation, et demanda qu'on lui envoyât l'archevêque Cranmer. Il avait perdu la parole avant l'arrivée de ce prélat. Cranmer l'exhorta à témoigner, par un signe, qu'il mourait dans la foi chrétienne : le roi lui serra la main, et il expira dans le même instant. Il était dans la 56^e. année de son âge, et la 38^e. de son règne. Il fut enterré à Windsor, dans le tombeau qu'il s'était fait préparer. Conformément à sa volonté, on y déposa près de lui le corps de Jeanne Seymour, celle de toutes ses femmes qu'il avait le plus aimée. Il avait fait son testament, un mois avant sa mort. Quelques articles de cet acte sont remarquables par ce caractère de contradiction et de bizarrerie, qui s'était toujours manifesté dans la conduite de ce prince. Par exemple, il fondait des messes perpétuelles pour racheter son âme du purgatoire, lui qui avait aboli toutes les fondations de ce genre faites par ses propres ancêtres. François I^{er}. (ce qui est assez digne de remarque) ordonna qu'il fût célébré, à Notre-Dame de Paris, un service solennel pour Henri VIII, tandis que Marie, la propre fille de Henri, lorsqu'elle parvint au trône, défendit que l'on priât Dieu pour son père, parce qu'il était mort excommunié. Henri VIII, dans le cours de son règne, se montre sous tant d'aspects divers, que le seul moyen de se former une idée de ce caractère indéfinissable est de récapituler ses principales actions, et de les opposer les unes aux autres. Quelquefois on le trouvera sincère, généreux, désintéressé, magnanime; plus souvent injuste, opiniâtre, cruel, avide, implacable. Né avec de l'esprit naturel, il avait cherché à le cultiver :

il était aussi versé qu'on pouvait l'être à cette époque dans la littérature ancienne; il savait assez bien la musique pour composer des morceaux qui furent exécutés dans sa chapelle. Il aurait pu être aimable, et on ne l'approchait qu'en tremblant. Dans la bizarrerie de ses caprices, un de ses grands plaisirs était d'inquiéter les personnes mêmes qui jouissaient de ses bonnes grâces. Sous le prétexte le plus frivole, il les menaçait de toute sa colère, et les mandait en sa présence pour les accabler de reproches et de sarcasmes. Tout-à-coup, éclatant de rire, il leur remettait le brevet d'une place éminente ou un présent d'une grande valeur. Par une manie semblable, il écrivait des lettres foudroyantes à des hommes qui se croyaient inconnus de leur souverain; et, après les avoir tenus quelques jours dans de mortelles angoisses, il leur dépêchait un second courrier avec la nouvelle d'une faveur qu'ils n'avaient point sollicitée. Cette récréation fantasque mériterait à peine d'être rappelée, si elle n'expliquait jusqu'à un certain point le cruel plaisir que goûta Henri VIII à se jouer de la crédulité des esprits dans les matières les plus graves. Après douze ans d'essais pour réformer et régler la croyance de ses sujets, dans quel dédale de lois contradictoires ne laissait-il pas flotter les opinions! A sa mort les Anglais ignoraient encore à quel culte ils devaient se vouer. L'antique religion de l'état, d'une part; de l'autre, toutes les sectes nées de la réformation, partageaient et troublaient les consciences. Chacun examinait, chacun raisonnait; tous les partis n'étaient d'accord que sur un point : l'intolérance envers les autres. Qui croirait, néanmoins, que l'auteur de tant de dissensions, de spoliations et de vio-

lences, ne fut jamais pour ses peuples un objet de haine ou d'horreur ? Dans sa jeunesse, les dehors brillants de Henri VIII avaient captivé la multitude : lorsqu'elle cessa de l'aimer, la crainte la retint dans le respect. On pourrait même supposer, si l'on s'en rapportait aux actes publics de cette époque, que jamais la mort du meilleur roi ne causa plus de larmes et de regrets. La vénération servile des peuples de l'Asie n'emploie pas des expressions plus emphatiques et des formes plus basses. A l'exemple de la malheureuse Anne Boleyn montant à l'échafaud, les premiers corps de l'état, les plus humbles sujets, prodiguaient sans cesse les titres de *doux et de clément* (*gentle and merciful*) à un tyran fanatique, qui avait fait périr soixante-douze mille hommes dans les supplices, pour les forcer à croire ou à ne point croire. Et il ne faut pas s'imaginer que son despotisme ne se déployât qu'en fait de matières religieuses : aucun homme, aucune profession, aucune opinion, ne pouvait s'y soustraire. Il s'était élevé, dans l'université d'Oxford, deux partis divisés de sentiment sur la prononciation du grec. Henri se fait soumettre la question, et se décide en faveur de l'un de ces partis. Les peines du fouet, de la dégradation et du bannissement furent portées contre les étudiants et les professeurs mêmes, qui auraient l'audace de prononcer le grec autrement que le roi. Lorsqu'il rendait une ordonnance de police, il ne s'en rapportait pas, pour l'exécution, aux agents de son autorité. Au moyen d'un déguisement, il pénétrait lui-même dans les tavernes et les réduits les plus obscurs. On voit encore, à la Tour de Londres, la canne à dard qu'il portait, pour sa sûreté, dans ces courses nocturnes : la hauteur et la

grosseur de cette arme donnent une grande idée de sa taille et de sa force. Henri VIII eut pour successeur le fils que lui avait donné Jeanne Seymour (*Voy.* ÉDOUARD VI). S—v—s.

HENRI II, roi de Castille (1), généralement connu sous le nom de comte de Transtamare, naquit à Séville en janvier 1333. Il était fils naturel d'Alphonse XI et de dona Eléonore de Guzman. Don Roderic Alvarez des Asturies, seigneur puissant, et partisan de dona Eléonore, l'adopta, et lui communiqua une haine implacable contre son frère l'infant don Pedro, le lui faisant envisager comme le seul obstacle qu'il eût à vaincre pour arriver jusqu'au trône. Par la mort d'Alphonse XI (1350), don Pedro, fils et successeur de ce monarque, ayant été proclamé roi de Castille (*Voy.* PIERRE, dit le *Cruel*), don Henri ne songea qu'à se soustraire au ressentiment de son frère qu'il savait être très irrité contre dona Eléonore de Guzman. Mais, contre son attente, don Pedro l'appela à la cour, le reçut avec bienveillance, et lui permit de voir sa mère dona Eléonore, retenue dans l'Alcazar de Séville. La bonne intelligence qui régnait entre les deux frères ne fut interrompue que par le mariage de don Henri avec dona Jeanne Emannelle, qu'il conclut à l'insu et contre l'aveu du roi. S'étant retiré en Aragon, il fut encore rappelé par don Pedro, qui lui rendit sa bienveillance, et le nomma comte de Transtamare. Ce prince, dont la sévérité extrême lui mérita le surnom de *cruel*, ne montra de clémence qu'en faveur de

(1) On n'a pas cru devoir donner d'article à Henri I, fils d'Alphonse III de Castille (ou IX de Léon), dit le *Noble* (*Voy.* ALPHONSE, I, 615), et prédécesseur du saint roi Ferdinand III. Ce jeune prince, né en 1204, mourut le 9 juin 1217, d'une tumeur qui lui tomba sur la tête; et les trois années de son règne ne furent signalées que par les intrigues de la régence. (*Voy.* BERNARD, IV, 239.)

son frère don Henri. En effet il ne voulut jamais saisir aucune des nombreuses occasions où il aurait pu se débarrasser d'un rival aussi dangereux, et dont la haine contre lui ne faisait qu'augmenter. La mort violente de dona Eléonore, mère de don Henri, servait à ce dernier de raison ou de prétexte; mais son principal but était de se frayer un chemin au trône. Il excita pour cet effet plusieurs mécontents, répandit ses largesses, se joignit au duc d'Albuquerque, ennemi du roi, et entra avec lui à main armée dans les terres de Castille. Habile à profiter de tous les avantages, il persuada qu'il ne commettait ces hostilités que pour défendre la reine dona Marie, mère de don Pedro, que ce prince avait éloignée de la cour lorsqu'il avait pris les rênes de l'Etat. Don Henri remporta une victoire signalée sur les royalistes; mais, contraint ensuite de se retirer, il se réfugia en Portugal. Allié tantôt avec le monarque portugais, tantôt avec le roi d'Aragon, les flattant tour-à-tour de l'espoir d'obtenir la couronne de Castille, il fit avec leur secours de fréquentes incursions dans ce pays, en gagnant toujours de nouveaux partisans, en même temps qu'il feignait à plusieurs reprises de se raccommoder avec le roi don Pedro. L'Aragon ayant déclaré formellement la guerre à la Castille, don Henri se rangea sous les drapeaux du monarque aragonais. Il fut alors proclamé traître à l'Etat et à la patrie. Ses deux frères (fils d'Alphonse XI et de dona Eléonore de Guzman) et plusieurs seigneurs castillans quittèrent son parti. Les troupes d'Aragon furent battues; et don Henri se sauva en France, où il prit à sa solde plusieurs de ces grandes compagnies qui désolaient ce royaume. Ayant ré-

clamé le secours de Charles V dit le Sage, ce roi lui donna pour généraux le fameux Du Guesclin et Jean I^{er}, comte de la Marche, cousin de la reine dona Blanche, que le roi de Castille avait répudiée. Portant partout le fer et la flamme, don Henri parvint jusqu'à Burgos, où il se fit proclamer roi (1366). Pendant ce temps, le prince de Galles (surnommé le prince Noir), venu au secours de don Pedro, lui livre bataille, et le met en déroute. De retour en France, Henri sollicite de nouveaux secours. Le pape Urbain V lui accorde également des troupes et des subsides. Il rentre en Espagne à la tête d'une puissante armée, avec le connétable Du Guesclin et le comte de la Marche. Plusieurs villes se rangent sous son obéissance. Il prend Tolède, entre triomphant dans Madrid, et défait l'armée de son frère don Pedro (1369), qu'il va assiéger dans la ville de Montiel. De crainte qu'il ne lui échappe, il fait élever une haute muraille autour de la place assiégée. Dans ce conflit, le roi don Pedro fait offrir à Du Guesclin une forte somme d'argent et cinq grandes villes s'il veut favoriser son évasion. Fidèle à don Henri, le connétable lui communique ces propositions. Ce prince lui promet une double récompense, à condition qu'il attirerait don Pedro dans sa propre tente, sous prétexte de le sauver, et qu'il l'en avertirait aussitôt. Du Guesclin voulait se refuser à un procédé si indigne de lui; mais plusieurs seigneurs français lui persuadant que c'était-là le seul moyen de terminer la guerre, Du Guesclin céda enfin à leurs sollicitations. A peine don Pedro fut dans la tente du connétable, que don Henri y courut pour assouvir sa vengeance. Les deux frères s'élancèrent l'un contre l'autre comme

deux lions furieux. Tous deux tombèrent par terre. Don Pedro, plus adroit et plus vigoureux, allait enfoncer sa dague dans le cœur de don Henri, lorsque (si l'on en croit le témoignage de plusieurs historiens) un illustre partisan de ce dernier fit changer don Pedro de position, en disant : « Quoi que je fasse il restera toujours un roi » (*Ni quito ni pongo rei*). Don Henri alors, aidé de ses gens, porta plusieurs coups à son frère, qui expira sur-le-champ (23 mars 1368). Henri récompensa libéralement Du Guesclin, les seigneurs et l'armée française qui l'avaient placé sur le trône, où il devint l'idole de ses sujets. Il rendit à ses Etats le calme et l'abondance, réforma les abus, établit de sages lois, ôta aux Juifs l'administration des finances dont ils s'étaient en quelque sorte emparés depuis long-temps, et se distingua surtout par sa clémence. Il remporta plusieurs victoires sur les rois de Portugal, d'Aragon et de Navarre, et fit sur eux d'importantes conquêtes. Toujours reconnaissant envers la France, il punit, par la voie des armes, Charles-le-Mauvais, roi de Navarre, de s'être détaché des intérêts de la première : il donna au duc d'Anjou de puissants secours, avec lesquels ce prince se trouva en état de vaincre les Anglais qui l'avaient attaqué, et il envoya une flotte au roi Charles-le-Sage pour l'aider à se rendre maître de la Rochelle. Après un règne de onze ans, il mourut le 29 mai 1379. Henri ne fut jamais si grand qu'au lit de la mort. Il reconnut alors ses torts envers son frère et son roi. Parmi plusieurs conseils qu'il donna à son fils et successeur don Jean I^{er}, on cite ces paroles remarquables : « Mon » fils, soyez toujours fidèle à la » France ; nous lui devons tout. Ré-

» compensez généreusement ceux des » Castellans qui nous ont placés sur le » trône ; mais attirez auprès de vous » par des présents et des emplois les » amis de mon frère don Pedro. Ce » sont là les sujets les plus fidèles ; » ils ont suivi le parti le plus juste. »

B—s.

HENRI III, roi de Castille, surnommé l'*Infirm*e, naquit à Burgos en 1379, et n'avait que onze ans lorsqu'il succéda à son père Jean I^{er}, le 10 octobre 1390. Sa minorité et les premières années de son règne furent très-orageuses. Il eut surtout beaucoup à souffrir de la part de l'archevêque de Tolède (son premier ministre), du duc de Benavente et du comte de Gijon ses deux grands oncles, et de sa tante l'infante dona Leonor. Cette princesse avait quitté son époux (Charles III, roi de Navarre) pour venir en Espagne, où elle possédait plusieurs villes et un revenu considérable. Tandis que l'archevêque de Tolède et les autres seigneurs s'enrichissaient des trésors de l'état, le roi manquait du nécessaire, au point qu'arrivant un soir de la chasse, et demandant qu'on lui servît son souper, on lui répondit qu'on n'avait rien à lui présenter. Un gentilhomme, qui lui était attaché, reprit alors : « Il » est bien cruel, Sire, lorsque l'ar- » chevêque de Tolède, vos oncles et » votre tante, vivent dans l'abondance » et le luxe, que vous n'ayez même » pas ce qui ne manque point au » dernier de vos sujets ; et que, de- » puis plusieurs mois, pour vous pro- » curer des vivres, on se soit vu con- » traint de mettre en gage vos meubles » les plus précieux ! » Soit que le fait fût véritable, soit que par-là on eût voulu donner une leçon au monarque, il sut en profiter, et, tirant de son doigt un anneau précieux, il ordonna

qu'on le vendît, et que de l'argent qui en proviendrait on apprêtât le lendemain un somptueux banquet, auquel seraient invités l'archevêque, ses deux oncles et les grands de sa cour. Il fut ponctuellement obéi. Le lendemain, aussitôt que le ministre et les autres conviés se furent mis à table, ils se virent entourés par les gardes du monarque, qui leur dit, d'un ton sévère, qu'ils allaient subir la prison et la mort, s'ils ne le déclaraient pas majeur et en état de régner, et s'ils ne rendaient compte à l'instant des trésors du royaume qui étaient dans leurs mains. Ne pouvant échapper au juste courroux du roi, l'archevêque et les princes du sang proclamèrent sa majorité, et lui remirent des sommes considérables : mais ils devinrent ses plus dangereux ennemis. Cependant l'archevêque de Tolède fut le premier avec lequel le roi se réconcilia. Le duc de Benavente, et le comte de Gijon, ayant armé leurs nombreux vassaux, déployèrent pendant long-temps l'étendard de la révolte. La reine de Navarre était aussi dans leur parti. C'est en vain que le roi, son neveu, à sa pension de 300 mille maravedis (près de 2200 livres, somme considérable dans ces temps-là), avait ajouté 10,000 maravedis de plus. Le comte de Gijon ravageait la Castille, tandis que le duc la parcourait d'un autre côté, forçant les administrateurs à lui livrer les revenus de l'état. Henri les vainquit, et leur pardonna deux fois ; mais, voyant que sa clémence ne faisait que les rendre plus insolents, il les attaqua de nouveau, les fit prisonniers, et fit enfermer le duc de Benavente dans la tour de Ségovie : voulant néanmoins avoir égard, envers le comte Gijon, à sa qualité de premier prince du sang, il eut l'équité de

choisir (en 1395) Charles VI, roi de France, comme arbitre, pour décider entre lui et le comte. Charles VI, d'après l'avis de son conseil, condamna ce dernier à perdre ses états, comme rebelle à son souverain. Henri cependant lui laissa un vaste domaine, où le comte se retira. La reine de Navarre, cernée dans une de ses places-fortes par les troupes de Castille, implora la clémence de son neveu : elle l'obtint aisément, à condition qu'elle retournerait auprès du roi son mari. Pendant que Henri III s'occupait à faire rentrer dans le devoir des parents et des sujets rebelles, d'autres chagrins vinrent encore le tourmenter. L'église était divisée par un schisme scandaleux : Benoît XIII et Boniface III prétendaient également au siège de St.-Pierre. En vain le roi de Castille avait envoyé plusieurs fois des ambassadeurs pour engager Benoît à faire une cession que désiraient la plupart des princes chrétiens. Il crut, en attendant, pouvoir régler dans ses états la forme à suivre dans le gouvernement ecclésiastique. Boniface, fort irrité de cette mesure, déclara Henri schismatique, déchu du trône, etc., etc. Une telle condamnation affecta beaucoup le roi, qui était très religieux : mais il en fut dédommagé par l'amour de ses sujets, qui n'eurent aucun égard à cet injuste anathème ; et le légat qui l'avait apportée, fut contraint de partir aussitôt. Pour terminer le schisme, Henri, d'accord avec les autres souverains, reconnut Benoît XIII en 1403. Malgré tous les troubles qui avaient agité son royaume, il avait su conserver la paix avec ses voisins. La trêve que son père avait conclue avec les Portugais, durait encore, lorsque ces derniers, sans aucune déclaration de guerre, attaquèrent et prirent Badajoz. Mais le roi de Castille tira ven-

geance de cette perfide agression ; il battit les Portugais par terre et par mer, et porta la terreur au-delà de leurs frontières ; ses galères détruisirent leur escadre, et il les força à demander la paix. A peine fut-elle signée, qu'un fléau non moins terrible que la guerre vint (en 1401) affliger l'Espagne. La peste désolait la plupart de ses provinces ; et la Castille resta presque dépeuplée. Ce fut à cette occasion que, contre les anciennes lois du royaume, il permit aux veuves de se remarier dans l'année même de la mort de leurs maris. Quelques années après, voyant ses états en paix avec toute l'Europe, et jouissant de la plus parfaite tranquillité, Henri III ne pensa plus qu'à réprimer les corsaires africains qui faisaient de fréquentes incursions sur les côtes de l'Andalousie. Sa flotte prit terre à Tetouan : les Castillans emportèrent la ville d'assaut, la démolirent presque entièrement, et s'en retournèrent chargés de butin. Pendant ce temps, Henri III se distingua surtout par le soin qu'il mit à faire exécuter la plus exacte justice ; ses historiens en rapportent plusieurs exemples : nous n'en citerons qu'un seul. Un puissant seigneur castillan (*rico-hombre*), après avoir fait enlever une fille noble, l'avait outragée et retenue dans son château. Les plaintes des parents parvinrent aux oreilles du roi de Castille. Il part aussitôt de Madrid, arrive dans le château du gentilhomme, interroge les parties, acquiert toutes les preuves du crime de ce dernier, qui, déjà marié, ne pouvait être l'époux de la demoiselle qu'il avait déshonorée. Le roi, après l'avoir obligé d'assigner à celle-ci une riche dot, le condamna à perdre la tête par la main des bourreaux. Les Juifs, devenus insolents en proportion de leurs richesses, étaient accu-

sés de troubler la tranquillité publique. Henri leur défendit l'usure, sous les peines les plus sévères, et les contraignit de porter sur leur habit un signe qui les distinguât des chrétiens. Il en agit de même à l'égard des concubines des ecclésiastiques : elles devaient avoir sur leur tête un morceau de drap de couleur d'écarlate, pour qu'on ne les confondît pas avec les femmes honnêtes. L'activité, le zèle de cet excellent monarque, ne lui laissaient rien oublier, et il pourvoyait à tout. Il fit rebâtir le palais de Madrid, que ses successeurs ont habité jusqu'à Ferdinand VI. Il fit construire celui du Pardo, qui existe encore de nos jours, et embellit sa capitale par de nouvelles rues, de somptueux édifices et de belles fontaines. Son attachement à la religion lui fit concevoir l'espérance de parvenir à chasser les Mahométans des Espagnes ; et, à cet effet, il déclara la guerre au roi de Grenade : mais, sa faible santé déperissant de plus en plus chaque jour, il tomba dans un épuisement total, et mourut le 25 décembre 1406, à l'âge de vingt-sept ans, après en avoir régné dix, depuis sa majorité. Il laissa, pour tuteurs de son fils don Jean, la reine son épouse, et son frère l'infant don Ferdinand (depuis Ferdinand IV, dit le *Juste*, et l'un des plus grands rois qu'ait eus l'Aragon). On crut assez généralement que Henri III était mort d'un poison lent, qui lui avait été donné, dit-on, par un médecin juif. « La mélancolie que lui causaient ses » indispositions, dit Ferreras, alté- » rait un peu son humeur et son ca- » ractère ; mais il montra toujours » beaucoup de piété : extrêmement » ami de la justice, tendre père de ses » sujets, il ne laissa jamais échapper » l'occasion de récompenser ceux qui

» le méritaient. Il affermit la tranquillité dans son royaume ; et sans accabler ses sujets d'impôts, il amassa un trésor considérable, uniquement dans la vue de déraciner, dans ses états, la secte de Mahomet. Sa mort causa un deuil général dans toute l'Espagne. » Lopes de Ayala, contemporain de Henri III, écrivit la *Chronique* de ce roi ; mais elle ne s'étend que jusqu'à l'an 1396. Barrantes Maldonado la continua ; et Gilles Gonzales en donna une complète vers 1525. B—s.

HENRI IV, roi de Castille, né à Valladolid en 1423, eut une jeunesse très dissipée, et se signala par ses mauvais procédés envers son père Jean II. C'est en vain que ce bon roi chercha plusieurs fois à détacher son fils de ses vices, et à lui inspirer le goût des sciences et des lettres, dont il fut en quelque sorte le restaurateur en Espagne. (V. JEAN II.) Ennemi de toute instruction, entouré de favoris et de maîtresses, le prince Henri, toujours uni avec les mécontents et les rebelles, ne soupirait qu'après le moment où il pourrait monter sur un trône qu'il était indigne d'occuper, et où il n'apporta, à la mort de son père, arrivée en 1454, qu'une incapacité presque absolue, une indolence insurmontable, ses habitudes vicieuses, et une prodigalité inconsidérée qui ruinait l'état en accablant ses sujets. Quelques brillantes qualités, un courage chevaleresque, des talents militaires, ne pouvaient racheter de tels défauts. Tant que vécut quelques anciens amis de son père, que son incapacité même le forçait de garder auprès de lui, il put se faire respecter, et conserver la paix dans l'intérieur de son royaume. C'est par leurs conseils qu'aussitôt après son couronnement, il s'empressa de renouveler le traité d'alliance avec la

France ; qu'il prolongea avec le roi de Navarre la trêve signée du vivant de son père, et qu'il se procura aussi l'alliance du roi d'Aragon. Mais, dans cette même occasion, il eut l'imprudence d'indisposer contre lui un des plus puissants seigneurs, le célèbre marquis de Villena, en conférant à l'un de ses favoris, Michel Luc, homme de basse naissance, la grande-maîtrise de St. Jacques, qui, de droit, revenait au marquis. Ce furent ces extravagances qui, dans la suite, donnèrent lieu à ses altercations avec les grands, et furent cause de tous les troubles qui désolèrent son règne. La trêve avec la Navarre allait expirer : le même souverain, Jean II, régnait alors dans ce royaume et dans l'Aragon. Henri IV lui déclara la guerre, sous prétexte de faire rendre la liberté au prince don Carlos, fiancé avec l'infante dona Isabelle, sa sœur, et qui était retenu prisonnier par son père, le roi d'Aragon, contre lequel il s'était révolté. Le roi de Castille entra avec une forte armée dans la Navarre, s'empare de plusieurs places, et envoie en même temps des troupes aux Catalans qui s'étaient aussi soulevés en faveur de don Carlos. La mort de ce malheureux prince, en 1461, aurait dû mettre un terme à la guerre ; mais elle ne continua qu'avec plus de fureur. Les Catalans ayant perdu le prince qu'ils avaient tant aimé, et voulant se soustraire à la domination des Aragonais, proclamèrent Henri souverain de la Catalogne. Il n'osa cependant pas prendre le titre de roi d'Aragon et de Valence, que les mécontents de ces deux royaumes le pressaient d'accepter, parce qu'en même temps la France, tout en désapprouvant ce projet, offrait sa médiation pour terminer les différends qui régnaient entre les deux rois. Henri

accepta la médiation de la France, et fit sa paix avec le roi d'Aragon. Mais une guerre bien plus cruelle lui était réservée dans ses propres états. Ses mauvais procédés, la faveur dont il honorait ses favoris, avaient éloigné de sa cour presque tous les grands de son royaume. Ils n'attendaient qu'une occasion pour éclater : elle se présenta. Le roi de Castille, après avoir répudié Blanche de Navarre (en 1454) sous des prétextes spécieux, avait épousé, en secondes noces, Jeanne de Portugal, sœur du souverain de ce royaume, princesse dont la galanterie scandaleuse ne cédait en rien aux mœurs dépravées de son époux. Quelque temps après son mariage, elle accoucha d'une fille, l'infante dona Jeanne, qu'il déclara son héritière : mais les principaux seigneurs refusèrent toujours de la reconnaître pour telle, persuadés, comme ils le disaient, que le roi était impuissant ; et ils répandaient, au sujet de la naissance de l'infante, des bruits dénués peut-être de fondement. On disait, entre autres choses, que le roi, desirant avoir un successeur à quelque prix que ce fût, avait lui-même introduit, dans le lit de sa femme, Bertrand de la Cueva, jeune seigneur, qui était à-la-fois son favori et l'amant de la reine, et que, de ce commerce, était née l'infante dona Jeanne. Henri insista pour que cette princesse fût reconnue comme héritière immédiate de sa couronne, en même temps qu'il la fiança au duc de Guienne, frère de Louis XI. Pour dissiper les bruits injurieux ou ridicules répandus contre lui, il se soumit à l'examen des médecins : mais leur rapport, bien que conforme à ses desirs, ne satisfait point les grands, tous disposés à la révolte. Bientôt, ayant à leur tête l'archevêque de Tolède (depuis long-temps ennemi

du roi), ces mêmes seigneurs se liguerent contre leur monarque, mirent la Castille en insurrection, et procédèrent aussitôt à la déposition de Henri IV, qui eut lieu en 1465. On dressa, à cet effet, un vaste théâtre dans les plaines d'Avila : une statue colossale, assise sur un trône couvert de longs voiles de deuil et avec tous les attributs de la royauté, fut élevée sur ce théâtre. La sentence de déposition fut prononcée à la statue. L'archevêque de Tolède lui ôta la couronne, un autre prélat l'épée, un autre le sceptre ; et un jeune frère de Henri, nommé Alphonse, fut proclamé roi. L'archevêque et ceux de son parti déclarèrent Henri impuissant, dans le temps qu'il était environné de maîtresses, et prononcèrent que la princesse Jeanne était bâtarde et née d'adultère. Le roi n'eut pas plutôt appris, à Salamanque, la nouvelle de sa déchéance, qu'il rassembla à la hâte une armée, et marcha contre les conjurés. C'est alors que la guerre civile devint plus acharnée. Pendant trois ans, les conjurés eurent l'avantage. Ce fut en vain que le roi chercha, par tous les moyens possibles, à les ramener à leur devoir. Outre leur répugnance à reconnaître l'infante dona Jeanne, ils protestaient qu'ils n'étaient armés que pour le bien du royaume, où les lois étaient sans vigueur, le mérite sans récompense, et les malfaiteurs impunis. L'infant don Alphonse, qu'ils avaient voulu élever au trône, étant mort dans ces entrefaites, les conjurés jetèrent les yeux sur l'infante dona Isabelle, sœur du roi, qui, à l'âge de dix-sept ans, faisait paraître les grandes qualités qui devaient la mettre, un jour, au rang des plus grandes princesses. Ils la déclarèrent héritière du royaume de Castille : mais, quelques instances qu'on lui fît, elle ne voulut pas accepter la couronne du vivant de

son frère. Celui-ci, harcelé de toutes parts, se vit enfin contraint d'en venir à un accommodement avec les rebelles. Les principaux articles furent, qu'il reconnaîtrait Isabelle pour son héritière, se réservant le pouvoir de lui choisir un époux, et qu'il éloignerait de la cour, la reine et sa fille dona Jeanne : les seigneurs jurèrent, de leur côté, de rentrer dans l'obéissance. Le roi promit tout ce qu'on voulut, mais ne sanctionna rien par aucune formalité publique. Le calme paraissant rétabli, Henri se décida à marier sa sœur, dona Isabelle, avec le duc de Berri; mais cette princesse le refusa. Les seigneurs, d'après son consentement, avaient déjà négocié en secret son mariage avec l'infant d'Aragon, don Ferdinand (V. FERDINAND le Catholique) : ils leur avaient même procuré une entrevue où les parties étaient demeurées entièrement d'accord sur toutes les conditions. Ce mariage eut enfin lieu en 1463. Le roi Henri en fut extrêmement irrité : il voulait en punir sa sœur; mais elle était déjà dans les états de son époux. Quelque temps après il se réconcilia avec elle et son beau-frère; mais il ne consentit jamais à reconnaître, publiquement, dona Isabelle, pour héritière de sa couronne. Henri IV aimait naturellement la guerre, où il allait toujours accompagné de ses favoris et de ses maîtresses. Il avait demandé à Calixte III (en 1455), contre les Maures de Grenade, une croisade, que ce pape lui avait accordée. Cette guerre, qui dura près de dix ans, n'avait produit aucun avantage remarquable pour les armées castillanes. Cependant, résolu de la continuer, il avait réuni une puissante armée, lorsque, se trouvant à Ségovie, il fut saisi d'une violente maladie, qui, au bout de quelques mois, le conduisit au tombeau, le 20 décembre 1474,

après un règne orageux de vingt ans. Avant de mourir, il déclara qu'il laissait, pour son héritière, l'infante dona Jeanne; mais, par le vœu de la nation, ce fut Isabelle qui monta sur le trône. (V. ISABELLE de Castille.) Malgré les vices auxquels il était livré, Henri IV donna, parfois, des exemples de piété : il fonda des églises, et dota des établissements religieux. On louerait en lui quelques actes de justice, s'il n'eût plus souvent encore exercé des actes de vengeance et de rigueur. Parmi les premiers, on raconte que se trouvant à Léon, un gentilhomme galicien vint se plaindre d'un seigneur qui s'était emparé, par violence, de son château. Le monarque, ayant constaté le fait, fit arrêter l'usurpateur, et lui fit trancher la tête. On cite, en même temps, le fait suivant, comme un de ses actes de vengeance. Dona Catherine de Sandoval, sa maîtresse, s'étant abandonnée à un jeune homme, le roi fit, publiquement, couper la tête à ce dernier, dans la ville de Medinadel-Campo. Ne voulant pas répandre le sang de la comtesse, il résolut de l'enfermer pour toujours, en la nommant abbesse du monastère de Ste.-Marie de las Dueñas. A cet effet, il fit enlever de force l'ancienne abbesse de ce monastère, femme d'une vertu exemplaire, et mit à sa place la comtesse de Sandoval. L'archevêque de Tolède tenta vainement de s'opposer à cet acte de violence : le roi fut sourd à toutes ses remontrances; aussi le prélat, comme on l'a vu, figura le premier à la tête des rebelles. Henriquez del Castillo, le P. de la Croix, et Alphonse de Palerme, ont écrit la *Chronique* de Henri IV; mais leurs ouvrages n'ont jamais été imprimés. Les flatteries des deux premiers auteurs, et les invectives du troisième, semblent également éloignées de la sévère impartialité qui con-

vient à l'histoire. On doit à Ferreras ce que l'on sait de plus exact sur la vie de ce monarque. B—s.

HENRI de Bourgogne, tige de la première branche des rois de Portugal, était petit-fils de Robert I^{er}, duc de Bourgogne (1), et neveu de Henri I^{er}, roi de France. Il naquit vers 1035, et passa, vers 1060, en Espagne, attiré, dit-on, par la renommée du Cid, le plus grand capitaine de son siècle. Il signala sa valeur dans plusieurs combats, et, après la mort de Ferdinand, roi de Castille, resta attaché à son fils Alphonse VI, qui le récompensa de ses services, en lui accordant, en 1072, la main de D. Thérèse, sa fille naturelle. Il obtint, par ce mariage, le gouvernement de Porto, et du pays entre Douro et Minho, qu'il avait conquis sur les Maures, et dont il fut fait comte souverain, en 1098. Henri mit tous ses soins à faire reflourir la religion dans ses états; il remplaça les évêques dans les sièges dont ils avaient été chassés par les Musulmans, reconstruisit plusieurs églises, et les pourvut de tous les objets nécessaires à la majesté du culte. Après avoir pris des mesures contre les nouvelles tentatives des Maures, il s'embarqua, vers 1103, pour aller rejoindre, dans la Palestine, son cousin Renaud, comte de Bourgogne; et il rapporta, des lieux saints, de précieuses

reliques, dont il enrichit la cathédrale de Braga. Il eut constamment les armes à la main pour attaquer les infidèles, ou pour repousser leurs agressions; et il mourut au siège d'Astorga, en 1112, vivement regretté de ses sujets. Henri était brave, religieux et humain. Il récompensa magnifiquement tous les services qui lui furent rendus, et s'attacha, par-là, un grand nombre de chevaliers, qui l'aiderent dans ses entreprises. Il avait gagné dix-sept batailles rangées sur les Maures; avait envahi plusieurs de leurs provinces importantes, et contribua ainsi à leur expulsion de toute l'Espagne. On dit qu'il avait la taille haute et le corps bien fait; qu'il avait des manières agréables, et savait concilier avec la bravoure les droits de la justice et de l'humanité. Les exploits de ce prince forment le sujet de l'*Henriqueida*, du comte d'Ericeira. Son portrait a été gravé par Corn. Galle, d'après une ancienne peinture sur verre. Son fils Alphonse a été le premier roi de Portugal. W—s.

HENRI (Le cardinal), troisième fils d'Emanuel, roi de Portugal, naquit à Lisbonne le 31 janvier 1512. Destiné à l'état ecclésiastique, il s'appliqua avec ardeur à l'étude de la théologie et des langues, dans lesquelles il fit de grands progrès. Nommé, avant l'âge de quatorze ans, prieur-commandataire du couvent de Sainte-Croix à Coimbra, il fut pourvu, en 1532, de l'archevêché de Braga, et succéda, en 1540, au cardinal Alphonse, son frère, dans le siège d'Evora; érigé pour lui en archevêché. Plein de zèle pour le maintien des mœurs et de la discipline, il crut devoir consentir à l'établissement de l'inquisition dans son diocèse; et ce redoutable tribunal étendit bientôt son pouvoir sur tout le royaume. Le

(1) Un manuscrit de l'abbaye de Fleury-sur-Loire, publié pour la première fois dans les *Hist. francorum* de P. Pithou, établit d'une manière incontestable l'origine du comte Henri, et prouve qu'il descendait, par son père, des ducs, et par sa mère des comtes de Bourgogne. Gollut (*Mém. hist. de la rép. séquan.*, p. 305) s'appuyant de l'autorité de plusieurs historiens espagnols, lui donne pour père Guillaume II, comte de Bourgogne; et le P. Dunand a cherché à faire prévaloir cette opinion dans une lettre insérée au *Mercur* d'avril 1758. (Voy. DUNAND.) L'examen impartial des différentes raisons alléguées par le P. Dunand, ne nous a nullement convaincus de la solidité de ses assertions; mais comme l'anonyme de Fleury donne pour mère à Henri, Sibille, fille de Guillaume II, comte de Bourgogne, il est possible qu'il soit né à Besançon, et que dans sa jeunesse il ait porté le titre de comte de cette ville.

roi Jean, son frère, tenta de le faire élire pape; mais il ne put y réussir, et Henri n'obtint en dédommagement de la thière que quelques bénéfices et le titre de légat pour le Portugal. Les Etats lui décernèrent la régence pendant la minorité de dom Sébastien, son neveu: il parut n'accepter le pouvoir qu'avec une extrême répugnance, en usa prudemment, et s'empressa de le remettre entre les mains du jeune roi; mais il regretta la cour, dès qu'il l'eut quittée, et chercha par ses intrigues à y conserver son crédit. Cependant il refusa la régence que lui offrit Sébastien avant son départ pour la fatale expédition d'Afrique (*Voy. SÉBASTIEN*, roi de Portugal); mais, à la nouvelle de sa mort, il se hâta de retourner à Lisbonne, et s'y fit proclamer roi le 28 août 1578. Son âge avancé donnait lieu de présumer qu'il ne garderait pas long-temps le trône, tous les princes qui y prétendaient, s'empressèrent de faire valoir leurs droits. Henri, indifférent sur les troubles qui menaçaient le royaume, sembla n'avoir ressaisi le pouvoir que pour exercer des vengeances. Il écarta des emplois, et bannit de Lisbonne les conseillers de Sébastien, sous le prétexte qu'ils auraient dû s'opposer à ses projets, et ne leur permit pas d'alléguer un seul mot pour leur défense. Cependant les Etats le supplièrent de désigner son successeur; il leur répondit qu'auparavant il voulait examiner les droits des prétendants: mais il resta dans la même indécision, penchant tantôt pour la duchesse de Bragançe, tantôt pour Philippe II, et cherchant ensuite à les écarter l'un et l'autre, en sollicitant de la cour de Rome la permission de se marier. Sur ces entreprises il tomba malade, et mourut dans son palais d'Almeyren le 31 jan-

vier 1580, jour anniversaire de sa naissance, à l'âge de soixante-huit ans. Philippe II lui succéda, contre le vœu des Portugais, qui auraient préféré dom Antoine, prieur de Crato, neveu de Henri. (*Voy. ANTOINE de Crato*, tom. II, pag. 279.) Henri, qui a laissé l'idée d'un prince faible et capricieux, avait montré les vertus et les qualités d'un grand prélat. Il réforma les mœurs trop relâchées des ecclésiastiques, établit des écoles et des hospices pour les pauvres, protégea les lettres, fonda l'université d'Evora, et des collèges à Coimbre et à Lisbonne. Il engagea le jésuite Maffei à écrire l'histoire des conquêtes des Portugais dans les Indes, et encouragea les utiles travaux de plusieurs savants. Il composa lui-même plusieurs ouvrages, la plupart ascétiques, parmi lesquels on se contentera de citer des *Méditations* (en portugais) *sur les mystères de la Vie du Sauveur*, Evora, s. d., in-8°. Cette première édition est très rare. Le célèbre P. Louis de Grenade en a donné une nouvelle, précédée de l'éloge du royal auteur, Lisbonne, 1574, in-8°; et ces *Méditations* ont été traduites en latin par le P. Ant. de Serra, dominicain, Louvain, 1575, in-12, et plus élégamment par les jésuites du collège d'Evora, Lisbonne, 1576, in-8°. On trouvera les titres des autres productions du cardinal Henri dans la *Bibliothèque curieuse* de David Clément, tom. IX, pag. 401 et suiv.

W—s.

HENRI DE PORTUGAL, duc de Viseo, né en 1394, était le 4^e. fils de Jean 1^{er}., roi de Portugal, qui l'avait eu de Philippine de Lancastre, sœur de Henri IV, roi d'Angleterre. A l'esprit guerrier ce prince joignait la culture des arts et des sciences, alors mépri-

sés des personnes de son rang ; il s'appliqua, avec un goût particulier, à l'étude de la géographie. Les leçons des plus habiles maîtres et les relations des voyageurs lui procurèrent bientôt assez de connaissance du globe pour apercevoir la probabilité de découvrir de nouvelles contrées en naviguant le long de la côte d'Afrique. Au retour de l'expédition de Tanger, où il s'était signalé sous les yeux de son père, il se retira de la cour, fixa sa résidence à Sagres, près du cap St.-Vincent, où la vue de l'Océan portait continuellement ses pensées vers son projet favori. Quelques-uns des plus savants hommes de son pays l'avaient accompagné dans sa retraite, et l'aidaient dans ses recherches. Il consulta les Maures de Barbarie et les Juifs de Portugal ; il attira à son service d'habiles navigateurs : sa probité, son affabilité, son respect pour la religion et son zèle pour la gloire de son pays, donnaient un nouvel éclat à ses talents. Gonsalez Zarco et Tristan Vas s'élevèrent, par ses instructions, au large du cap Bojador, qui était regardé comme une barrière impossible à franchir, et découvrirent l'île appelée aujourd'hui Porto-Santo. L'année suivante, 1419, les mêmes officiers découvrirent Madère, où le prince, outre les semences, les plantes et les animaux domestiques communs en Europe, fit transporter des plants de vigne de Cypre, et des cannes de sucre de Sicile. Ces deux objets y prospérèrent rapidement, et devinrent bientôt des articles considérables de commerce. Le cap Bojador fut doublé en 1434 (V. GILIANEZ), et de nouvelles tentatives conduisirent les navigateurs du prince Henri dans la rivière du Sénégal et dans plusieurs autres contrées, les Açores, les îles du cap Verd : mais la mort de dom Henri, ar-

rivée en 1463, fit éprouver un revers funeste à la passion pour les grandes découvertes. On conjecture que son vaste génie lui avait fait concevoir l'idée de pénétrer jusqu'aux Indes orientales. On attribue à ce prince l'invention des cartes plates, qui est le premier pas qu'on ait fait vers la construction des cartes marines. T—D.

HENRI DE CHAMPAGNE, roi de Jérusalem, naquit en 1180 ou 1181. Après avoir institué son frère Thibaut son héritier universel au comté de Champagne, il se rendit dans la Palestine pendant la troisième croisade, et se distingua au siège de Ptolémaïs ou de St.-Jean d'Acre. Richard Cœur-de-lion, qui était son oncle, lui fit épouser Isabelle, veuve de Conrad, marquis de Tyr : son mariage et le consentement des seigneurs et des barons l'élevèrent au trône de Jérusalem. Il mourut dans la quatrième croisade (l'an 1197) ; il s'était placé à une fenêtre de son palais pour voir défiler les troupes qui marchaient au secours de Jaffa : la fenêtre s'écroula tout-à-coup, et l'entraîna dans sa chute. Isabelle sa veuve épousa Amaury, roi de Chypre, qui fut après lui roi de Jérusalem. M—D.

HENRI V. RAVIÈRE, BRABANT, CONDÉ, GUISE, HARCOURT, LORRAINE, et NEMOURS.

HENRI DE BOURGOGNE, surnommé le *Grand*, fut le premier duc propriétaire de cette province. L'entrée des Bourguignons dans la Gaule remonte à l'an 413 ; ces peuples, d'origine germanique, formèrent alors, entre le Rhin et la Saône, le premier royaume de Bourgogne (Voy. GONDIKAIRE) : Clovis le rendit tributaire. Les fils de ce conquérant, après s'être partagé ses états, s'étendirent dans la Gaule par l'entière réduction du royaume des Bourguignons, qui fut de-

puis divisé en duché de Bourgogne proprement dit, et en comté de Bourgogne, ou Bourgogne supérieure : l'un et l'autre furent réunis à l'empire de Charlemagne. La Bourgogne eut des ducs, d'abord bénéficiaires ou amovibles, ensuite propriétaires. Henri-le-Grand, fils de Hugues-le-Blanc dit le *Grand*, et frère de Hugues Capet, après avoir été 22 ans duc de Bourgogne révocable à volonté, comme l'avaient été son père et Othon son propre frère, eut enfin en propriété ce qu'il n'avait eu que par commission. Son frère, Hugues Capet, devenu roi de France en 987, lui donna le duché de Bourgogne en propre héritage, le jugeant digne des plus grands honneurs, ainsi qu'il s'exprime dans une charte qui nous a été conservée. Plusieurs anciens monuments nous apprennent que le duché de Bourgogne avait alors à-peu-près la même étendue qu'à la chute de la monarchie. Les auteurs contemporains, qui parlent de Henri-le-Grand, ne rapportent de ce prince aucune de ces actions éclatantes, ni de ces exploits qui justifient le titre de *Grand* qu'ils lui donnent, et qu'on explique par le titre de grand-duc que lui conféra Hugues Capet. Du reste, on représente ce Henri-le-Grand, ou grand-duc, comme un prince occupé à maintenir le bon ordre, à corriger les abus, à faire le bonheur de ses sujets. La Chronique de Saint Benigne fait l'éloge de ses mœurs, de son caractère et de sa piété. Il mourut, en 1002, dans son château de Pouillé-sur-Saône, ne laissant qu'un fils naturel, et un fils adoptif, né du premier mariage de sa femme Gerbergè, veuve d'Adalbert, roi des Lombards, nommé Otto-Guillaume, et auquel le roi Robert disputa et enleva la Bourgogne, après une guerre de dix-huit

ans. Otto-Guillaume ayant fait depuis son accommodement avec Robert, eut le comté de Dijon pour sa vie, et fut le premier comte propriétaire de la Bourgogne supérieure. B—P.

HENRI, ou plutôt FRÉDÉRIC-HENRI-LOUIS, prince de Prusse, né à Berlin, le 18 janvier 1726, était le troisième fils de Frédéric-Guillaume 1^{er}, et fut élevé, jusqu'à la mort de son père qu'il perdit à l'âge de quinze ans, selon les goûts et le caractère de ce prince grossier et bizarre, dont il était tendrement aimé. Toute l'affection de Frédéric-Guillaume 1^{er}, en s'éloignant de l'aîné de ses fils, s'était portée sur les deux autres; et l'on sait qu'il voulut plusieurs fois le priver, en leur faveur, de ses droits à la couronne. (*Voy. FRÉDÉRIC*, XV, 568.) Cette préférence sema dans la famille de funestes germes de division; et, lorsque Frédéric fut monté sur le trône, il parut se souvenir quelquefois d'une injustice dont il aurait eu tort d'accuser ses frères. Le prince Henri se livra dès sa plus tendre jeunesse à l'étude de la guerre; et il était déjà très versé dans la théorie de cet art difficile, à l'âge où son frère aîné n'avait encore montré que de l'éloignement pour tout ce qui tient aux armes. Il fit sa première campagne, comme colonel, en 1742, et se trouva à la bataille de Czaslau. La paix qui fut conclue bientôt après, ne lui permit pas d'acquérir beaucoup d'expérience; mais elle le rendit à ses études théoriques. La guerre s'étant rallumée en 1744, il s'efforça de se montrer digne de marcher sur les traces de son frère, et servit à ses côtés comme l'un de ses aides-de-camp. Chargé de la défense de Tabor, il y repoussa les attaques de Nadasty, et se distingua d'une manière encore plus remarquable à la bataille de Hohen-

Friedberg, où Frédéric sut déployer ses grands principes de tactique avec tant de supériorité. Cette guerre ne fut encore, pour le prince Henri, qu'une occasion d'appliquer à la pratique les résultats de ses études ; et la paix de Dresde lui ayant bientôt permis de les reprendre, il se préparait à devenir un des plus profonds tacticiens de son siècle. Frédéric II, ayant exigé, à cette époque, qu'il vint demeurer à Potzdam, ce fut dans la société des savants et des gens de lettres réunis par le roi dans ce séjour, que le jeune prince forma son goût, et acquit toutes les connaissances qui l'ont distingué. La sévérité dont Frédéric usait alors envers lui, contribua même à son instruction, en l'éloignant de toutes les occasions de dissipation, et en le forçant à ne s'occuper que de choses utiles. Le prince Henri resta pendant six ans dans cette situation ; et il ne jouit de quelque indépendance qu'après l'union qu'il contracta, en 1752, avec une princesse de Hesse-Cassel : il obtint alors le château de Reinsberg, déjà illustré par la résidence de Frédéric ; et ce monarque lui fit bâtir un palais à Berlin. Comme son frère, et peut-être par les mêmes motifs, le prince Henri avait peu de penchant pour le mariage ; mais il saisit avec empressement cette occasion de se soustraire au joug du roi. Son existence prit une nouvelle face ; libre de suivre ses goûts, il se livra sans relâche à l'étude de l'art militaire : uni de la plus tendre amitié avec son frère le prince royal, il faisait la guerre avec lui par correspondance. Supposant deux armées en présence, chacun des deux princes se chargeait de régler les mouvements de l'une d'elles, et les indiquait par des plans qu'il envoyait à son adversaire, le-

quel lui adressait à son tour son plan de défense. On ne peut douter que de telles occupations n'aient fortement contribué à donner au prince Henri cette connaissance profonde de la stratégie qu'il déploya ensuite avec tant d'éclat. Dès la première année de la guerre de sept ans (1756), il commanda une brigade sous les ordres du roi son frère. Placé à l'aile droite de l'armée prussienne, à la bataille de Prague, il y détermina la victoire, en chargeant à la tête de ses troupes avec la plus grande valeur. Après la perte de la bataille de Kollin, il dirigea la retraite d'un corps d'armée, et fut plus heureux ou peut-être plus habile que son frère le prince royal. La disgrâce de celui-ci l'affligea vivement ; et il n'est que trop vrai qu'il n'a jamais pu pardonner au roi la cruelle sévérité montrée par lui dans cette circonstance. (V. FRÉDÉRIC II, tom. XV, page 577.) Trop franc et trop fier pour dissimuler, le prince Henri donna un libre essor à son mécontentement ; et de là vinrent la mésintelligence et l'aigreur qui se mêlèrent si souvent aux relations des deux frères. Cependant le roi, qui avait perdu ses meilleurs généraux, et dont les affaires devenaient de jour en jour plus embarrassées, continua d'employer le prince Henri, et lui confia même les postes les plus importants. A Rosbach, celui-ci commandait un corps d'infanterie, qui eut une grande part à la victoire ; et il y reçut une blessure grave. Les égards qu'il eut dans cette occasion pour les officiers français tombés au pouvoir des Prussiens, touchèrent vivement cette nation ; et la renommée, en s'empressant de lui en faire honneur, prépara l'accueil que le prince Henri reçut dans la suite à Paris. Après la bataille de Rosbach, ce prince commanda à Leip-

zig le peu de troupes que son frère y laissa en partant pour la Silésie. Cette petite armée, que l'on porta l'année suivante (1758) à vingt-cinq mille hommes, fut chargée de couvrir toute la partie méridionale des états prussiens; et c'est de cette époque difficile que date véritablement la gloire de son général. Employant tour à tour l'attaque et la défense, il n'essuya pas un seul échec, et remporta plusieurs avantages; il tint pendant quatre mois les efforts de trois armées, et, par l'ensemble de ses marches et de ses campements, parvint à garantir de toute invasion un pays ouvert, et d'où les armées prussiennes tiraient toutes leurs ressources. Après la défaite de Hochkirchen, le prince Henri se trouva même en état de porter des secours au roi, et lui amena fort à propos un corps de sept mille hommes: il commanda ensuite son arrière-garde dans l'une de ses plus belles retraites, et fut presque aussitôt obligé de revenir en Saxe pour délivrer Dresde que menaçait le maréchal Daun. Mais la campagne de l'année suivante (1759) devait être encore plus glorieuse pour le prince Henri. Après avoir enlevé dans une expédition rapide tous les magasins que l'ennemi avait en Bohême, il poursuivit jusqu'en Franconie l'armée d'empire que commandait le duc de Deux-Ponts, et revint en Lusace pour contenir les Autrichiens, et se trouver à portée de secourir le roi, qui, au moment de livrer la bataille de Kunnersdorf, se voyait dans une situation si désespérée, qu'il avait fait un testament et nommé le prince Henri régent du royaume. La perte de cette bataille devait achever sa ruine: néanmoins elle n'eut pas des suites aussi funestes; et l'habileté avec laquelle le prince Henri sut contenir les armées qu'il avait en tête,

n'y contribua pas moins que la méintelligence des alliés: cependant il ne put empêcher que la place de Dresde ne tombât en leur pouvoir. Séparé alors de toute communication avec le roi, et forcé de combattre plus de quatre-vingt mille hommes avec un corps de vingt-cinq mille, il réussit à porter le théâtre de la guerre en Saxe. Déjà, par les marches les plus habiles, il avait forcé le maréchal Daun à se retirer en Bohême, lorsque la capitulation du général Finck changea la face des affaires, et vint réveiller dans l'esprit du prince Henri un mécontentement excité dès longtemps par plusieurs circonstances, et surtout par les malheurs du prince de Prusse. Ce mécontentement éclata alors avec trop de violence sans doute; et l'on ne doit pas dissimuler que, depuis cette époque, le frère de Frédéric laissa trop souvent apercevoir un esprit d'improbation et d'humeur, que la gloire et les succès du grand roi ont rendu encore plus injuste. Cependant la campagne de 1760, où les armées prussiennes se virent pressées par de si nombreux ennemis, où le génie de Frédéric se montra avec tant d'éclat, fit aussi le plus grand honneur au prince Henri. Chargé, cette fois, de couvrir le nord de la Prusse avec une armée de moitié moins nombreuse que celle des ennemis, il vint à bout, par des marches habiles, de contenir les Russes, d'empêcher leur jonction avec les Autrichiens, et il délivra Breslau, que ceux-ci tenaient assiégé; puis il porta au roi des secours, que l'état fâcheux de ses affaires rendit bien précieux. Il éprouva cependant encore, à cette époque, de la part de son frère, des sujets de mécontentement si vifs, qu'il se retira à Glogau, sous prétexte de maladie, et qu'il y vécut, pendant plusieurs mois, dans un éloignement

absolu. Ce ne fut qu'au commencement de la campagne suivante (1761), que le besoin de sauver la monarchie, rapprocha les deux frères. Ils eurent alors de longues conférences à Leipzig; et ce fut là qu'ils convinrent de partager l'armée en deux corps, dont l'un, sous les ordres du roi, dut occuper la rive droite de l'Elbe, et couvrir la Silésie; et l'autre, sous les ordres du prince Henri, contenir le maréchal Daun sur la rive gauche du même fleuve. Ce fut dans cette position, que ce prince mit le sceau à sa gloire militaire. Avec quarante mille hommes de nouvelles levées, non seulement il empêcha Daun, qui en avait soixante mille, de pénétrer en Saxe, mais il le mit encore dans l'impossibilité de se réunir à Laudon; il éloigna, en même temps, les Français du cœur de la Prusse, et fit de telles dispositions, que nulle part ses ennemis ne purent le prendre au dépourvu. Les affaires de Frédéric II s'étant améliorées, au commencement de 1762, l'armée du prince Henri fut portée à trente-cinq mille hommes, et il put reprendre l'offensive. Ce fut alors qu'il acheva d'éloigner les Autrichiens de la Saxe, et qu'il poussa des partis en Bohême et jusqu'en Franconie. Cependant, pressé ensuite lui-même par leurs différents corps, qui s'étaient réunis, il éprouva quelques échecs, et fut obligé d'évacuer le camp de Freyberg. Mais, ainsi que Frédéric, tirant de ses revers une nouvelle énergie, il prit une revanche éclatante à Freyberg, le 29 octobre 1762. Ses dispositions furent si bien prises, que le prince de Stolberg, qui lui était opposé, n'eut connaissance de ses projets qu'en les voyant exécuter. Les Impériaux, attaqués à l'improviste, dans une forte position, avec un ordre et une précision admirables, perdirent huit mille hommes

et trente pièces de canon; et ils ne se rallièrent que le lendemain, lorsque le prince Albert de Saxe leur eut amené un renfort considérable, dans le moment où le prince Henri recevait aussi un secours que le roi venait de lui envoyer. Cette circonstance a été, pour quelques personnes, une occasion de blâmer l'empressement avec lequel il avait attaqué, avant d'avoir reçu ce renfort; et on lui a reproché de n'avoir pas voulu partager la gloire de cette entreprise avec le prince d'Anhalt, aide-de-camp du roi, que celui-ci lui envoyait pour le diriger. Après tant de preuves de valeur et de prudence, le prince Henri ne devait sans doute pas s'attendre à un pareil affront; mais s'il fut animé, dans cette circonstance, par un sentiment d'amour-propre et de mécontentement fort excusable, il est bien sûr aussi qu'il ne fit rien qu'avec la conviction la plus entière de vaincre, et de terminer la guerre par un coup d'éclat. La paix fut en effet signée, quatre mois après, à Hubertshourg. Frédéric traita, dès lors, le prince Henri avec beaucoup d'égards, et lui donna une garde de vingt-quatre hussards, qui est toujours restée attachée à sa personne. Si ce monarque a fait éprouver à son frère quelques mortifications un peu dures, personne au fond ne lui rendait plus de justice. Il le plaça toujours, à la guerre, dans les postes les plus importants, et il l'employa dans les circonstances les plus difficiles. Voici comment il en parle, dans son Histoire de la guerre de sept ans, après avoir raconté la victoire de Freyberg : « Il serait superflu de faire ici » le panégyrique de S. A. R. Le plus » bel éloge qu'on puisse en faire, est » de rapporter ses actions. Les con- » naisseurs y remarqueront aisément » ce mélange heureux de prudence et de

» hardiesse si rare, qui réunit le plus
 » de perfections que la nature puisse ac-
 » corder pour former un grand hom-
 » me de guerre. » Ces témoignages
 d'estime ne sont pas les seuls que Frédéric ait donnés à son frère : il eut toujours pour ce prince, en public, beaucoup d'égards et de prévenances. Il entretenait avec lui, pendant tout son règne, une correspondance suivie, et lui demanda, dans toutes les occasions importantes, des avis qu'il eut quelquefois le tort de ne pas suivre. Chaque année, on le vit sortir de sa retraite, pour célébrer, avec beaucoup d'appareil, le jour de la naissance du prince Henri. Cette solennité était la plus grande de sa cour ; et c'était le seul jour où le roi se montrât dans le cérémonial de la royauté. Il faisait à son frère un cadeau de 60,000 francs ; et l'on voyait au banquet un service d'or massif, qui ne sortait du trésor royal que cette seule fois dans l'année. Du reste, les deux princes se voyaient rarement : tandis que Frédéric était retiré dans son palais de Sans-Souci, Henri vivait, à Reinsberg, à peu près de la même manière. La princesse son épouse n'habita que peu de temps ce séjour. Des torts vrais ou supposés, et qui furent exagérés par de perfides courtisans, amenèrent une séparation, qui fut irrévocable. La culture des lettres et des arts remplissait tous les moments du prince. Les leçons de Voltaire et de quelques autres avaient fortifié son goût pour la langue et la littérature française ; et les répétitions qu'il avait faites, dans sa jeunesse, avec ce grand poète, de ses chefs-d'œuvre dramatiques, lui avaient inspiré une véritable passion pour le théâtre français. Il fit construire à Reinsberg une salle de spectacle ; et toute sa maison fut employée à y jouer des espèces d'opéras, dont il composait quelque-

fois lui-même les paroles. C'est pendant qu'il vécut ainsi, loin de tout projet d'ambition, que les Polonais pensèrent à l'élever sur le trône, et qu'ils en firent deux fois la demande à son frère : mais celui-ci ne reçut qu'avec indifférence une telle proposition ; et les intrigues de la Russie obligèrent bientôt les Polonais à reconnaître un autre souverain. Les affaires de ce royaume furent alors très-près d'occasionner une guerre sanglante entre l'Autriche, la Prusse et la Russie ; et Frédéric, qui, dans ce moment, voulait, par-dessus tout, épargner à ses peuples une telle calamité, envoya son frère à Pétersbourg, afin de la prévenir. Le succès de sa mission fut encore plus complet que Frédéric ne l'avait espéré : non seulement le prince Henri éloigna de Catherine II toute idée de guerre ; il détermina encore, avec cette princesse, les bases du premier partage de la Pologne ; et Frédéric, qui n'avait pu croire à un tel résultat, lui dit à son retour : « Ah ! mon frère, » vous aviez raison ; un dieu vous ins- » pirait. » Les sentiments d'estime et de confiance que le prince Henri avait fait naître dans l'esprit de la Czarine pendant son séjour auprès d'elle, établirent entre eux des relations, qu'ils entretenirent constamment depuis ; et elles ont beaucoup contribué à l'union qui n'a pas cessé d'exister entre les deux puissances. Cette union fut alors habilement cimentée par le mariage du fils de Catherine avec une princesse de Wurtemberg, nièce du prince Henri. Le jeune grand-duc vint avec lui à Berlin ; et ce fut dans cette capitale que se firent les fiançailles, d'une manière très solennelle. Le repos dont le prince Henri jouit, après ce succès de négociations, fut interrompu par la guerre de la succession de Bavière, où il se vit opposé au maréchal de Laudhon. Le

général prussien, réuni aux Saxons, pénétra en Bohême, et, trompant son adversaire par des manœuvres habiles, parvint à faire vivre son armée, pendant toute cette guerre, aux dépens de l'ennemi. A peine avait-il repris ses loisirs pacifiques à Reinsberg, que les justes alarmes causées à la cour de Berlin par l'ambition de Joseph II, obligèrent le prince Henri à se rendre à Versailles, où son frère l'envoya pour déjouer les projets de l'Autriche. Ce voyage eut un grand éclat : la gloire du prince Henri, et le souvenir des égards qu'il avait eus pour les militaires français, lui avaient valu l'accueil le plus flatteur ; et l'on se rappelle encore, dans ce pays, les fêtes qui lui furent données, autant que la politesse et l'affabilité qu'il montra dans toutes les occasions. Louis XVI, qui sentait tous les avantages que devait trouver la France dans une alliance de la Prusse, lui témoigna beaucoup d'intérêt ; et les ministres Calonne et Vergennes, qui semblaient pénétrés des mêmes sentiments, assurèrent le prince prussien que le roi allait, lui-même, écrire à Joseph II, pour se plaindre de ses prétentions sur la Hollande ; et que, si ces représentations n'étaient pas écoutées, il prendrait un parti décisif. La lettre fut même communiquée au prince Henri : mais on différa de l'envoyer ; et l'influence de la reine fit, dit-on, bientôt renoncer à des projets évidemment utiles aux deux puissances, et qui, en fixant à propos l'attention des Français, leur eussent, peut-être, épargné les horribles malheurs qui les ont accablés depuis. Le prince prussien quitta la France, comblé de nombreux témoignages d'estime et d'admiration, mais sans autres résultats que des promesses sur lesquelles l'indécision trop connue de Louis XVI ne

permettait guère de compter. Peu de temps après son retour en Prusse, il vit expirer son frère ; et il ne put cacher son impatience d'obtenir, dans le gouvernement, plus de part que Frédéric ne lui en avait donné : mais cet espoir fut bientôt déçu. Le nouveau roi prit de l'ombrage pour les hommes les plus faits pour le diriger ; et la faveur dont il entourait le comte de Hertzberg, ennemi particulier du prince Henri, dut bientôt faire voir à celui-ci, qu'il devait renoncer à l'espèce de tutelle sur laquelle il avait compté si long-temps. Son neveu lui fit même éprouver d'autres chagrins, en soumettant au conseil-d'état une question de succession qui pouvait lui ôter une grande partie de son revenu, mais qui fut jugée en sa faveur : il le priva, dans le même temps, par une ordonnance, des droits que Frédéric II lui avait assurés sur le margraviat de Schwedt ; enfin, pour mettre le comble à ses offenses, le nouveau roi rappela à la cour, et traita avec une distinction particulière, le comte de Kalkreuth, que Frédéric II avait tenu éloigné à cause de ses torts envers le prince Henri. Ce dernier n'eut bientôt plus d'autre parti à prendre que de se retirer à Reinsberg ; et ce fut de cette retraite, qu'observant la tournure des affaires, il dut s'applaudir, de plus en plus, de n'y avoir aucune part. Craignant bientôt de se voir en butte à des mortifications encore plus graves, il songea à quitter entièrement la Prusse : conduit par le souvenir de l'accueil qu'il avait reçu en France, il conçut l'idée de se fixer dans ce royaume, et se rendit une deuxième fois à Paris vers la fin de 1788. Il y fut témoin de l'ouverture des états-généraux, et des premiers symptômes de la révolution. Venu dans cette contrée pour y chercher le repos, il se vit, ainsi,

bien cruellement trompé dans son attente; mais il y éprouva un chagrin encore plus cuisant : ce fut la publication d'un libelle qui parut alors, sous le titre d'*Histoire secrète de la cour de Berlin*. Cet ouvrage, dans lequel le portrait du prince Henri est présenté sous des traits fort exagérés, eut beaucoup de succès; et, ce qui dut encore plus affliger le prince, c'est que le comte de Mirabeau, qu'il avait comblé de ses bontés, en était l'auteur. Toutes ces circonstances le déterminèrent à retourner en Prusse; et il y était à peine revenu, que la révolution française éclata avec toutes ses fureurs. Comme on devait s'y attendre, la politique que suivit dans de telles circonstances la cour de Berlin, ne fut pas approuvée par ce prince : il s'en expliqua hautement dans toutes les occasions; et des opinions, que l'on devait attribuer à sa situation personnelle, furent taxées de *démocratisme*. Une lettre qu'il écrivit en France, en 1793, au comte de Grimoard, et qui fut interceptée et publiée par les chefs du parti républicain, ne permit plus de douter de sa façon de penser à cet égard : on l'exagéra beaucoup, et l'on donna des motifs coupables à un fait qui eût paru tout naturel, si l'on eût mieux connu le caractère et la position du prince Henri. Cependant les armées françaises avaient obtenu des succès importants. Déjà elles menaçaient la Prusse, et la situation de cette puissance devenait de jour en jour plus critique. Aussi abattu dans la mauvaise fortune qu'il avait été présomptueux lorsqu'il s'était cru assuré de triompher, le roi pensa alors que son oncle pouvait le tirer d'embarras; et connaissant, à l'égard de celui-ci, les bonnes dispositions des chefs de la révolution française, il surmonta son éloignement pour sa

personne, le traita avec respect et amitié, et le chargea de diriger une négociation, dont la paix de Bâle fut le résultat. Frédéric - Guillaume II ne vécut que deux ans après cet événement. Le prince Henri ne pouvait regretter son neveu; mais il était trop avancé en âge, et trop accoutumé aux douces habitudes de la retraite, pour vouloir jouer, sous le nouveau règne, le rôle qu'il avait tant ambitionné au commencement de l'autre. Cette fois il fut assez sage pour se contenter du respect et de la déférence que Frédéric-Guillaume III lui témoigna. Il passa ainsi, au milieu de la considération publique et des respects du souverain, les cinq dernières années de sa vie, et mourut, le 3 août 1802, à Reinsberg, âgé de soixante-seize ans. Il fut inhumé au-dessous de la pyramide que, quelques années auparavant, il avait élevée à la gloire des armées prussiennes. Ce prince était d'une petite taille, et très mal proportionné; sa figure était repoussante; de grands yeux bleus, très animés, mais durs et de travers, lui donnaient un air effrayant au premier aspect : mais, dès qu'on l'avait entendu, l'esprit et la grâce de sa conversation faisaient oublier les défauts extérieurs de sa personne. Il était d'une complexion délicate; mais son extrême sobriété l'avait fortifié et mis en état de résister à toutes les fatigues. La Vie de ce prince a été écrite par plusieurs auteurs allemands, et il en a paru une en français, sous le titre de *Vie privée, politique et militaire, du prince Henri de Prusse*, etc., Paris, 1809, in-8°. On attribue cet écrit à M. de Bouillé. (Voy. ce nom dans la *Biographie des hommes vivants*.) Le colonel Schmettau, géographe prussien, a publié une carte, en quatre feuilles, des campagnes du prince Henri en Bohême : Hem-

mert les a données en vingt feuilles, avec un très grand détail, son échelle étant double de celle de la carte de France de Cassini. M. Guyton, frère du chimiste, a publié la *Vie privée d'un homme célèbre*, ou *Détails des loisirs du prince Henri de Prusse dans sa retraite de Reinsberg*, à Véropolis, 1784, in-8°. et in-18. On a attribué cet ouvrage à Mirabeau. Le comte de la Roche-Aimon, adjudant du prince Henri, a publié : *Introduction à l'étude de l'art de la guerre*, Weimar, 1802, quatre vol. in-8°. Le *Magasin encyclopédique*, VIII^e. année, tome 1^{er}., page 211, dit que cet ouvrage est presque entièrement de la plume du prince Henri; mais, dans le vol. III, p. 201, on rectifie cette erreur.

M—D. J.

HENRI DE LIVONIE, premier historien de ce pays, vivait au commencement du treizième siècle, et accompagna Philippe, évêque de Ratzebourg, dans son voyage en Italie. On croit qu'il était prêtre, ou religieux. On a de lui des *Annales*, de 1184 à 1225, dont l'original doit exister dans les archives de Suède. Jean-Daniel Gruber, en ayant eu une copie, les fit imprimer sous ce titre : *Origines Livoniæ sacræ et civiles*, Francf. 1740, in-fol.; et Jean-Godefr. Arndt en publia une traduction allemande, Halle, 1747, in-fol.

C—AU.

HENRI. *Voy.* ALKMAR, BUCHE, GAND, HUNTINGDON, KALKAR, SETTIMELLO, SUSON et SUZE.

HENRIET (ISRAËL), dessinateur, graveur et marchand d'estampes, naquit à Nanci en 1608. Claude Henriet, son père, né à Châlons, était peintre sur verre. Ce fut lui qui peignit les vitraux de la cathédrale de cette ville, qu'on estimait assez, autant pour le dessin que pour le coloris. Le jeune Henriet, ayant reçu de

son père, établi alors à Nanci, les premiers éléments du dessin et de la peinture, et desirant voir l'Italie, partit pour Rome, où il se mit sous la direction d'Antoine Tempeste, peintre alors en réputation. Ayant quitté cette contrée pour venir à Paris, et ayant essayé de graver, la facilité qu'il se reconnut pour cet art le détermina à s'y consacrer entièrement. Lié, depuis long-temps, d'amitié avec Callot, il se chargea du débit de ses estampes. Henriet fut choisi pour enseigner le dessin au roi Louis XIV, alors jeune; ce choix décida beaucoup de seigneurs de la cour à suivre l'exemple du prince, et contribua ainsi à propager en France le goût des arts. Henriet a gravé plusieurs sujets d'après ses dessins, dans lesquels on voit qu'il a cherché à imiter le genre de Callot; il en a même copié différents ouvrages, de manière qu'on ne peut distinguer la copie de l'original. On doit citer, entre autres, les sujets de l'histoire de l'Enfant prodigue, que plusieurs personnes attribuent à Callot. Henriet mourut à Paris, en 1661; il eut pour héritier Israël Sylvestre, son neveu, auquel il laissa ses dessins et ses planches gravées, ainsi que ce qu'il possédait des ouvrages de Callot et de Labelle : les enfants d'Israël Sylvestre furent successivement maîtres à dessiner des enfants de France.

P—E.

HENRIETTE MARIE DE FRANCE, reine d'Angleterre, fille de Henri IV et de Marie de Médicis, naquit à Paris en 1609. L'enchaînement des catastrophes qui signalèrent la durée presque entière de son existence, justifie le nom qu'elle s'était donné elle-même de reine malheureuse. En 1625, elle épousa Charles Stuart, alors prince de Galles, si connu par les attentats, inouïs jusqu'alors en Europe, qui lui firent perdre

la couronne et la vie. Louis XIII, frère aîné de la princesse, n'avait consenti à ce mariage qu'à condition que le pape accorderait une dispense pour la différence de religion. La jeune reine n'avait pas encore seize ans; douée de beaucoup de grâces extérieures, cette fille de Henri-le-Grand avait un cœur qui surpassait sa naissance (dit Bossuet): « Douce, familière, agréable au » tant que ferme et vigoureuse... jamais » on n'a douté de sa parole, ni désespéré de sa clémence. » Elle était surtout remplie d'amour pour la religion de ses ancêtres. Aux termes des conventions matrimoniales, Henriette devait jouir d'une liberté complète, relativement à l'exercice du culte catholique. Elle avait emmené avec elle le Père Bérulle nommé son confesseur, et douze prêtres de la congrégation de l'Oratoire, dont il était le fondateur: mais bientôt les favoris du roi, ennemis de la religion que cette princesse professait, et craignant l'ascendant qu'elle pouvait prendre sur l'esprit de son époux, persuadèrent au monarque d'éloigner les ecclésiastiques français et tous les officiers catholiques de la reine. Elle-même éprouva plus d'un autre genre de contradictions et de peines (*Voyez* BUCKINGHAM), quoiqu'elle possédât, autant qu'elle le méritait, l'affection de son époux. La peste qui affligea Londres en ce temps-là, donna occasion à Henriette d'exercer de grandes charités, qu'elle répandit indistinctement sur les protestants comme sur les catholiques: mais ce fléau ne fit que suspendre les effets de l'animosité à laquelle elle était en butte. On emprisonna un grand nombre de catholiques sous ses yeux, malgré ses ordres et malgré les instances que Louis XIII fit faire à ce sujet par son ambassadeur. La reine dans le même temps fut soumise à

une épreuve non moins pénible, puisqu'elle vit l'Angleterre armée contre sa patrie et sa religion, à la sollicitation des protestants de France, rebelles envers leur souverain, qui appelèrent à leur aide les Anglais: mais ceux-ci furent défaits dans une descente qu'ils tentèrent à l'île de Rhé. Bientôt elle eut la satisfaction de pouvoir contribuer à terminer cette guerre, Louis XIII ayant envoyé à sa sœur les prisonniers et l'artillerie dont son armée s'était rendue maîtresse. La paix, avec la France, fut conclue à Suze par l'entremise des Vénitiens. Enfin, après dix-huit mois de souffrances, supportées avec patience et courage, Henriette trouva le moyen de désabuser le roi son époux des préventions qu'on lui avait inspirées contre elle, et de le rendre sensible aux mauvais traitements qu'avaient reçus les officiers de sa maison qu'elle conservait encore. Elle profita de quelques années de tranquillité, et de la confiance de Charles I^{er}, pour protéger et étendre la foi catholique. Elle fut bien secondée dans ce dessein par des religieux de Saint-François qu'elle avait fait venir de France à la place des prêtres de l'Oratoire. Elle ordonna pour eux la construction d'un hospice auprès de son palais de Somerset; et la chapelle de cet hospice, monument de sa munificence royale, fut desservie avec autant de solennité qu'elle aurait pu l'être dans un état catholique. Mais bientôt le feu des discordes civiles et religieuses se ralluma avec fureur; on se révolta en Ecosse et dans la Grande-Bretagne; et le roi eut à combattre ses propres sujets. On rejetait sur la reine tout ce qui se passait: on l'accusait d'avoir abusé de la tendresse et de l'estime de son époux, pour le faire changer de croyance et détruire celle de l'état. Elle

ne répondit aux outrages que par des bienfaits, fit constamment preuve de bonté, en même temps que de sagesse et de fermeté. Dans tout le cours de cette guerre malheureuse, il y eut quelques intervalles de calme et de soumission; mais les esprits s'aigrirent de plus en plus contre le roi et la reine. Enfin les rebelles, augmentant chaque jour d'audace et de puissance, Charles I^{er}. fut obligé de quitter Londres, et de se séparer de sa femme. Il fut convenu que, sous prétexte de conduire en Hollande la princesse royale sa fille aînée, mariée depuis peu à Guillaume prince d'Orange, Henriette irait chercher des secours d'armes et d'argent. Une furieuse tempête l'assailit à son retour, et la mit dans un péril extrême, pendant la durée duquel elle montra la plus grande intrépidité, se tenant sur le tillac de son vaisseau, pour encourager l'équipage, et disant avec un air de sérénité, que les reines ne se noyaient pas. Après avoir perdu deux vaisseaux et une partie de ce qu'elle apportait, elle se trouva rejetée sur les côtes de Hollande, d'où, au bout de quinze jours, elle se commit encore aux hasards de la mer et à la rigueur de l'hiver. Elle arriva enfin en Angleterre; mais ses ennemis ayant été avertis de son débarquement, elle fut canonnée dans la maison où elle était retirée: échappée, comme par miracle, à la mort, elle défendit de poursuivre l'auteur de cet attentat. Dans cette occasion, comme dans toutes celles qui suivirent pendant une année presque entière, elle montra un courage supérieur à son sexe et à sa fortune, un zèle ardent pour la cause du roi son époux, enfin une générosité et une clémence qui plusieurs fois enlevèrent des partisans à la cause des rebelles. Devenue grosse depuis son retour de Hollande, elle sentit, en voyant

son terme approcher, qu'il y avait nécessité absolue pour elle de quitter le roi, qu'elle accompagnait partout, et qu'elle secondait de tous ses moyens. Ils se dirent un tendre adieu, qu'ils ne croyaient ni l'un ni l'autre devoir être le dernier. Henriette chercha un refuge à Exeter, et s'y trouva réduite à une telle extrémité, que, pour faire ses couches, elle eut besoin qu'Anne d'Autriche lui envoyât sa sage-femme, et jusqu'aux moindres choses qui lui étaient indispensables. Elle en reçut vingt mille pistoles; mais elle fit aussitôt passer cette somme au roi son époux. Cependant la reine accoucha, le 16 juin 1644, de sa fille Henriette, depuis duchesse d'Orléans. Se voyant l'objet particulier de la haine des parlementaires, et menacée par l'approche de l'armée révoltée que commandait le comte d'Essex, elle eut à peine le temps de se rétablir; et, au bout de dix-sept jours, elle entreprit de passer secrètement en France, laissant la jeune princesse entre les mains de la comtesse de Morton sa gouvernante. Elle ne faisait que changer de péril; car s'étant dérobée, non sans peine, aux recherches des soldats qui en voulaient à sa vie, il lui fallut, pour regagner sa terre natale, se confier de nouveau à une mer orageuse; qui même ne la mit pas à l'abri de la fureur de ses ennemis. Poursuivie à coups de canon jusque sur les côtes de France, après avoir perdu un vaisseau pendant la tempête qui cette fois encore l'avait surprise, elle aborda enfin dans sa patrie; et là d'autres calamités l'attendaient. Elle y fut accueillie avec les honneurs dus à une grande reine du sang de France; et de plus elle éprouva d'abord l'affection qu'on ne pouvait refuser à la fille de Henri IV: mais elle n'était occupée que du déplorable état du roi son

époux, de ses enfants, et du royaume d'Angleterre. Elle ne songeait qu'à les secourir, et elle y intéressa tous les princes de l'Europe : son zèle et ses efforts, les envois de vaisseaux, d'hommes et d'argent, rien ne devait avoir le succès qu'elle avait espéré. Entièrement épuisée par des sacrifices si multipliés, elle n'éprouva que des chagrins et des privations au milieu de Paris. Les frondeurs, révoltés contre l'autorité royale, y étaient assiégés par l'armée du roi : elle fut souvent insultée par eux jusque dans le Louvre, où elle demeurait ; et elle s'y trouva tellement dépourvue, qu'il lui arriva plusieurs fois de manquer du nécessaire, au point que cette malheureuse reine se vit réduite à demander, comme elle le disait elle-même, *une aumône* au parlement, afin de pouvoir subsister. Elle était dans cette triste position, lorsqu'elle reçut la nouvelle de l'assassinat de Charles I^{er}. (1649), de ce roi « clément, jusqu'à être obligé de s'en repentir », a dit Bossuet. Madame de Motteville vint la visiter, et rend très bon compte dans ses Mémoires de l'impression produite sur la reine par un coup si terrible, ainsi que des paroles remarquables qu'elle fut chargée par Henriette de transmettre à Anne d'Autriche, au sujet de la sanglante catastrophe du 9 février 1649. Dès-lors la veuve de Charles I^{er}. dut s'assurer une retraite pour cacher ses douleurs et son infortune. Elle se retira six mois après dans une maison de Chaillot, où, en vertu de lettres-patentes, un couvent de la Visitation fut fondé sous son nom, et où elle donna l'exemple de toutes les vertus. Un de ses principaux soins fut de faire instruire ses enfants, et principalement le roi son fils, dans la foi catholique : mais les troubles civils et la guerre de la

fronde n'étaient pas encore finis. Le roi de France et toute la famille royale, retirés à Saint-Germain, ressentaient eux-mêmes les effets de la détresse générale. La reine d'Angleterre était donc, dans sa pénible retraite, encore en butte à la fureur du peuple, mutiné contre Louis XIV et sa mère, auxquels elle se montrait toujours fidèle : souvent aussi elle était exposée à toutes les extrémités de l'indigence. La nécessité de se soustraire avec ses religieuses aux émeutes populaires, lui fit prendre le parti de retourner au Louvre ; et ce fut alors qu'elle eut plus que jamais, elle et son fils (Charles II), à supporter tous les genres d'outrages de la part des séditieux. La disette que la guerre civile entraînait avec elle, jointe à l'absence du roi et de sa mère, eut une telle influence sur la position d'Henriette, que le cardinal de Retz, étant allé la voir cinq ou six jours avant le départ du roi, la trouva dans la chambre de sa fille, depuis duchesse d'Orléans ; et elle lui dit : « Vous voyez, je viens » tenir compagnie à Henriette ; la pauvre enfant n'a pu se lever aujourd'hui faute de feu. » La postérité aura peine à croire (observe le cardinal) que la petite-fille de Henri IV ait manqué d'un fagot pour se lever, au mois de janvier, dans le Louvre ! Enfin la guerre étant terminée, la reine d'Angleterre revint de Saint-Germain, où elle s'était décidée à suivre la cour, et se réunit à ses religieuses, qui avaient beaucoup souffert de son absence. Ses affaires se rétablirent successivement par le calme dont jouissait alors le royaume de France ; et elle donna de grands exemples de charité, s'imposant elle-même des mortifications secrètes, quoique sa santé fût très affaiblie par des souffrances presque habituelles. Elle sem-

blait destinée à passer par toutes sortes de peines; car Dieu permit encore, en 1657, qu'elle éprouvât, de la part de Cromwell, une humiliation bien pénible. La France avait été contrainte de conclure un traité avec cet usurpateur, devenu maître de l'Angleterre, sous le titre de *protecteur*. La reine, pour tirer parti de ses propres malheurs, et décharger, autant qu'elle le pouvait, la France, des secours pécuniaires qu'elle en recevait, pria le cardinal Mazarin qui négligeait de lui faire payer sa pension (lui à qui quatre millions suffisaient à peine pour sa dépense personnelle), d'écrire, au nom de son maître, à celui qui gouvernait alors le royaume de Charles I^{er}., afin d'en obtenir, du moins, le paiement de son douaire: mais cet odieux tyran répondit sans ménagement, qu'il n'accorderait pas ce qu'Henriette demandait, parce qu'elle n'avait jamais été reconnue comme reine d'Angleterre. Ainsi elle resta dans sa pauvreté, et avec la honte d'avoir été, toute fille de France qu'elle était, traitée de concubine par l'assassin de son mari. Lorsqu'enfin, tout étant rentré dans l'ordre à Paris, la famille royale y fut de retour, l'Angleterre se vit délivrée de la tyrannie de Cromwell, par sa mort, arrivée en 1658. « Dieu, qui avait rendu inu- » tiles tant d'entreprises et tant d'ef- » forts, parce qu'il attendait l'heure » qu'il avait marquée, alla, quand elle » fut arrivée, prendre, comme par » la main, le roi, fils de Henriette, » pour le conduire à son trône.... A » la fin, Charles II est reconnu, et » l'injure des rois est vengée. » Nous n'avons cru pouvoir mieux faire que de citer ici Bossuet. La reine parvint donc, après tant de revers, à jouir de quelques jours sereins. Le désir de voir son fils tranquille possesseur de

sa couronne, la détermina, en 1660, à entreprendre le voyage d'Angleterre, où elle reçut à son passage tous les témoignages de la joie et de l'affection d'un peuple qui, douze ans auparavant, demandait la tête de sa souveraine: mais les honneurs qu'on lui rendait à Londres ne lui faisaient pas oublier la mort tragique du roi son époux. Ses souvenirs, de nouveaux chagrins, et surtout celui de trouver ses enfants moins disposés que jamais à embrasser la religion catholique, la décidèrent à retourner en France. A l'époque du mariage de Charles II avec l'infante de Portugal, elle revit encore une fois les états de son fils; mais des raisons de santé et de piété tout-à-la-fois lui firent desirer de finir ses jours dans cette même retraite de Chaillot, qu'elle chérissait tant: elle y vécut paisiblement pendant quatre années, et allait seulement passer les beaux jours de l'automne dans une maison de campagne à Colombe, près Paris. Ce fut là qu'elle mourut presque subitement le 10 septembre 1669, à l'âge de près de soixante ans. Elle avait demandé à être enterrée dans l'église du couvent de la Visitation de Chaillot; mais Louis XIV voulut que son corps fût transporté à Saint-Denis: son cœur seul resta au monastère dont elle était regardée comme la fondatrice. Quarante jours après cette translation, Bossuet prononça, en présence de Monsieur et de Madame, l'oraison funèbre qu'on trouve en tête de la collection qui honore à-la-fois notre littérature et notre religion. Indépendamment de *l'Histoire de Henriette-Marie de France, reine d'Angleterre, avec un journal de sa vie*, par le sieur C. C., Paris, Querout, 1690, et Brunet, 1693, in-8°, il existe une oraison funèbre de cette princesse par

François Faure, évêque d'Amiens, Paris, 1670, in-4°. Celle de Bossuet (alors évêque de Condom), Paris, 1670, in-4°, a été souvent réimprimée avec des notices sur Henriette de France, dans le Recueil des oraisons funèbres de ce grand orateur. Enfin il s'en trouve une par Jean-François Senault, de l'Oratoire, Paris, 1670, in-4°.

L—P—E.

HENRIETTE - ANNE d'Angleterre, duchesse d'Orléans, fille de Charles I^{er}., naquit au milieu des troubles et des guerres civiles, le 16 juin 1644, à Exeter, où Henriette de France sa mère s'était réfugiée. Elle avait à peine dix-sept jours, quand la reine fut obligée de chercher un asile en France. La jeune princesse resta entre les mains de la comtesse de Morton, sa gouvernante, qui parvint, deux ans après, à la soustraire aux factieux, et la ramena auprès de sa mère. Cette reine infortunée se renferma dans le monastère de la Visitation de Chaillot, aussitôt qu'elle connut la mort tragique du roi son époux ; et là, dépouillée de toutes les grandeurs de la terre, elle ne s'occupa plus que de l'éducation de sa fille. Celle-ci, instruite par le malheur, conservait au fond de son âme les nobles sentiments de sa naissance, tandis qu'elle puisait dans une éducation plus rapprochée des rangs ordinaires, une douceur et une aménité qui l'ont rendue l'une des princesses les plus aimables dont la cour de France conserve le souvenir. Sa mère exigeait même qu'elle apprît à pratiquer l'humilité chrétienne, en servant à table, aux jours de fêtes solennelles, les dames de la Visitation. Anne d'Autriche et la reine d'Angleterre parurent désirer, pendant quelque temps, que Louis XIV choisît Henriette pour épouse ; mais

le roi la trouvait trop jeune, et il rejeta cette idée. Peu de mois après le traité des Pyrénées, la reine-mère fit la demande d'Henriette pour Philippe de France, son second fils. La reine d'Angleterre y consentit ; mais avant de former cette union, elle voulut passer la mer avec sa fille, et se rendre auprès de Charles II, pour le féliciter de son rétablissement sur le trône de ses pères. Au bout de quelques semaines, pressée par les instances réitérées de Monsieur, la reine s'embarqua pour revenir en France : un gros temps l'obligea de rentrer dans le port. La jeune Henriette, déjà souffrante, avait à peine remis le pied sur le vaisseau, que la rougeole se déclara. On mit à la voile aussitôt que son état le permit ; et les princesses vinrent aborder au Havre, d'où elles se rendirent à Paris. Monsieur alla au-devant de sa future épouse avec empressement, et continua, jusqu'à son mariage, à lui rendre des devoirs « auxquels, dit M^{me}. de la Fayette, » il ne manquait que de l'amour ; » mais, continue-t-elle, le miracle d'enflammer le cœur de ce prince n'était réservé à aucune femme du monde. » Les époux furent unis, le 31 mars 1661, dans la chapelle du Palais-royal, sans aucun appareil, parce qu'on était en carême. Henriette, qui était toujours restée auprès de la reine sa mère, et s'était peu livrée à la société, étonna tout le monde par l'agrément d'un esprit cultivé et le charme inexprimable de sa conversation. Une extrême affabilité, les grâces de la première jeunesse, animées par l'enjouement, en faisaient le plus bel ornement de la jeune cour de Louis XIV, et y rappelaient le souvenir de l'intéressante Marie Stuart, bis-aïeule d'Henriette. Mais si ces qualités brillantes lui gagnèrent les cœurs,

elle éprouva aussi tout le danger qui les accompagne , quand elles ne sont pas dirigées par le jugement et l'expérience. Alors régna dans la haute société cette mode d'une froide galanterie , dont tous les romans et les poésies médiocres de ce temps sont empreints , et qui était devenue tellement usuelle , qu'elle avait pris la place de la simple politesse. C'est principalement à cette cause qu'il faut attribuer la liaison de Madame avec le comte de Guiche. Ce jeune seigneur , l'un des mieux faits et des plus recherchés de la cour , dont le style comme le langage étaient calqués sur ceux des héros de la Calprenède et de Scudéri , était alors dans les bonnes grâces de Monsieur. Le prince le présentait à sa nouvelle épouse , en la priant de lui accorder sa bienveillance , et de l'admettre dans sa société particulière. Le comte ne put voir froidement tant d'agréments réunis : de l'admiration , de ce profond dévouement qu'inspire la vue d'une princesse que l'on sert encore plus par affection que par devoir , il passa bientôt à un sentiment plus tendre , mais moins respectueux. M^{lle}. de Montalais , l'une des filles d'honneur de Madame , ne tarda pas à pénétrer ce qui se passait dans l'âme de M. de Guiche : loin de le désabuser , elle prit intérêt à sa passion ; elle alla même jusqu'à se charger de mettre sous les yeux de la duchesse les lettres qu'il lui confiait. Madame refusa d'abord de les lire ; mais , vaincue par les supplications de Montalais , elle lui permit d'y répondre , écrivit bientôt elle-même , et , entraînée par un désir immodéré de plaire , elle eut l'imprudence d'accorder au comte plusieurs entrevues. Monsieur , en ayant des soupçons , pria le roi d'éloigner M. de Guiche : celui-ci reçut aussitôt l'ordre de se

rendre en Pologne , et M^{lle}. de Montalais fut renvoyée. Voilà tout ce que l'historien peut recueillir de certain sur cette intrigue ; et tout porte à croire que Madame n'eut à se reprocher que beaucoup de légèreté et d'inconséquence. Peu de temps après leur mariage , Monsieur et Madame allèrent à Fontainebleau rejoindre la cour. Ce fut là que le mérite singulier d'Henriette fut apprécié par le roi , et que , peut-être , il se repentit de ne l'avoir pas élevée à la première place de son royaume. S'il parut épris de la société de sa belle-sœur , celle-ci ne fut pas insensible à un retour qui flattait son amour-propre. Bientôt ce changement fut remarqué , et diversement interprété. Anne d'Autriche craignit que la reine n'en prît de l'ombrage , et fit des représentations à son fils : le duc d'Orléans , naturellement jaloux , se plaignit avec amertume. Quelques personnes ont pensé qu'il fut alors convenu entre la duchesse et le roi , que celui-ci feindrait de s'attacher à M^{lle}. de la Vallière , l'une des filles d'honneur de Madame. Mais , soit que cette passion ne fût en effet que simulée dans ses commencements , soit qu'elle fût la suite d'une véritable inclination , elle eut bientôt remplacé toutes les autres dans le cœur de Louis XIV. On a répété , d'après le témoignage de Voltaire , que l'intelligence secrète qui régnait entre le roi et Madame , avait donné lieu à un commerce de galanterie , dont le marquis de Dangeau était l'ame et le confident , sans qu'aucune des deux parties intéressées s'en doutât. Ce fait manque d'exactitude. Dangeau était absent de France pendant le peu de temps que dura cette liaison : il passa au service d'Espagne , aussitôt après le traité des Pyrénées (*Voy. DANGEAU*). L'abbé de Choisi , dans une partie encore inédite

de ses Mémoires, dit positivement que c'est entre le roi et M^{lle}. de la Vallière, que cette singulière correspondance a eu lieu. Plus tendre que spirituelle, la Vallière ne savait pas toujours exprimer tout ce qu'elle sentait; elle priait Dangeau de venir à son secours, et était loin de soupçonner qu'il fût l'auteur de la lettre à laquelle elle était si embarrassée de répondre. Une commune ambition, et l'entraînement des mêmes goûts, avaient établi de grands rapports entre Madame et la comtesse de Soissons. Elles s'étaient flattées toutes les deux d'obtenir, par M^{lle}. de la Vallière, beaucoup d'influence sur le roi; mais cette jeune personne, toute entière à son amour, était restée étrangère aux calculs de l'intrigue: aussi sa perte fut-elle résolue, et tous les efforts se réunirent pour lui faire préférer M^{lle}. de la Mothe-Houdancour, fille du maréchal de ce nom, en qui l'on espérait trouver plus de soumission, quand on l'aurait élevée au rang de favorite. Le comte de Guiche portait Madame à cette démarche, et Vardes y excitait la comtesse de Soissons. Tous deux supposèrent une lettre espagnole, écrite à la reine de France par le roi son père, pour l'informer de la liaison de Louis XIV avec mademoiselle de la Vallière. Cette lettre fut remise au roi; et comme il s'en était ouvert à quelques uns de ceux qui l'approchaient de plus près, Vardes, consulté à son tour, dirigea les soupçons de son maître sur la duchesse de Navailles, insinuation que la vertu austère de cette dame rendait vraisemblable; et elle ne put se soustraire à sa disgrâce. La véridique M^{me}. de Motteville pensa même s'y trouver enveloppée. Ce ne fut qu'en 1664, qu'une nouvelle intrigue fit connaître au roi les vrais

auteurs de la lettre. Le comte de Guiche, obligé de s'expatrier, avait chargé Vardes d'entretenir Madame dans les sentiments favorables qu'elle lui portait. Celui-ci, honoré des bontés de la princesse, admis même dans sa confidence, conçut le projet de perdre son ami dans l'esprit d'Henriette, et de la tenir dans sa dépendance, en se constituant le dépositaire obligé des lettres du comte. Cette dangereuse correspondance avait été confiée à M^{lle}. de Montalais. Vardes représenta à Madame l'importance dont il était pour elle de retirer un tel dépôt, et de l'ancêtre; puis, quand il s'en vit possesseur, il refusa de s'en dessaisir. Les entretiens particuliers qu'entraînaient ces négociations, excitèrent la jalousie de la comtesse de Soissons: elle crut que Madame cherchait à lui enlever son amant, et elle ne mit plus de bornes à son ressentiment. Les choses en étaient là, quand Vardes rencontra le chevalier de Lorraine, et eut avec lui une conversation que ses suites ont rendue importante. Après qu'ils se furent loués réciproquement, et, entre autres, sur le bon goût de leurs ajustements, Vardes fit les honneurs de sa personne; il reconnut qu'il ne lui appartenait plus de prétendre aux succès de la première jeunesse: « Mais » pour vous, dit-il au chevalier, » vous êtes d'âge et d'état à tout entreprendre; jetez le mouchoir, et » il n'y a point de dame à la cour » qui ne le relève. » Le chevalier de Lorraine répéta cette conversation au marquis de Villeroy, l'ennemi de Vardes, qui courut aussitôt chez Madame, et lui rapporta que Vardes avait dit au chevalier, « qu'il avait » tort de s'amuser aux soubrettes, et » que, fait comme il était, il devait » s'adresser à la maîtresse; que même

» il y aurait plus de facilités. » Henriette, indignée, en instruisit aussitôt le roi, et Vardes fut mis à la Bastille. Outrée de la disgrâce de son amant, la comtesse de Soissons se répandit en discours injurieux contre Madame ; et elle poussa l'animosité jusqu'à faire connaître à Louis XIV le secret de la correspondance de la duchesse d'Orléans avec le comte de Guiche. Réduite à cette extrémité, Henriette avoua franchement ses torts à son beau-frère ; mais elle lui révéla, en même temps, le dangereux mystère de la lettre espagnole. Le roi, indigné d'avoir été joué par un homme qu'il admettait dans sa familiarité, fit conduire Vardes à la citadelle de Montpellier ; et le comte de Soissons fut renvoyé, ainsi que sa femme, dans son gouvernement de Champagne. Si Madame était sans cesse agitée au-dehors par ces intrigues de cour, elle ne trouvait pas plus de calme dans l'intérieur de sa maison. Cette princesse, douée de toutes les qualités qui peuvent le plus attacher un mari, n'avait pu réussir à se faire aimer de Monsieur. Le chevalier de Lorraine, successeur du comte de Guiche dans la faveur du prince, le gouvernait despotiquement. Madame se plaignait souvent : lasse enfin de l'inutilité constante de ses plaintes, elle eut recours au roi, et le chevalier reçut l'ordre de se rendre en exil. Monsieur en conçut un chagrin mortel ; il se jeta aux pieds du roi, et voyant qu'il ne pouvait rien obtenir, il se résigna en apparence : mais ce fut pour s'en venger sur Madame, en l'abreuvant d'amertumes. Daniel de Cosnac, évêque de Valence, premier aumônier de Monsieur, s'était montré attaché aux intérêts de la princesse ; il avait même eu le courage de faire des représentations, qui avaient déplu. Monsieur

lui fit éprouver des désagréments si réitérés, que le prélat fut obligé de se retirer de la cour. Il continua néanmoins d'entretenir une correspondance avec Madame : la conduite qu'il tint envers cette princesse, fut noble et généreuse ; son dévouement alla jusqu'à s'exposer pour elle à une disgrâce assurée. (*V. COSNAC.*) L'aveu que Madame avait fait au roi lui-même, de la part qu'elle avait prise à la lettre espagnole, avait singulièrement refroidi celui-ci pour elle ; et cette disgrâce durait encore, lorsqu'un grand intérêt politique rapprocha Louis XIV de sa belle-sœur. Il méditait, en 1670, la ruine de la Hollande, et ne pouvait y parvenir qu'en détachant Charles II de la triple alliance qui unissait à cette puissance l'Angleterre et la Suède. Le marquis de Croissy avait été envoyé à Londres ; on l'y avait bien accueilli ; mais rien ne se terminait. Le roi, connaissant l'intimité qui existait entre Madame et son frère, crut que, par son entremise, il obtiendrait plus facilement ce qu'il désirait. Il rendit donc ses bonnes grâces à la princesse, et lui communiqua son dessein. Flatée de l'importance de la mission, Madame consentit à s'en charger ; mais elle refusa positivement d'avoir aucun rapport avec Louvois, dont les manières dures l'avaient révoltée. Il fut convenu que ce ministre serait suppléé par le maréchal de Turenne : mais l'exclusion de Louvois n'était qu'apparente ; consulté en secret, il dirigeait tout sans être vu. Le roi avait exigé que le secret de la négociation fût caché à son frère : Madamen'avait pas eu de peine à le promettre, et cependant Monsieur connut une partie du secret. (*Voy. TURENNE.*) Tout étant préparé, le voyage de Flandre fut annoncé : son motif apparent était de faire voir à la reine les villes pro-

venant de l'héritage de cette princesse, que Louis XIV venait de réunir à la France. Quand la cour fut à Calais, Madame passa à Douvres ; sous le prétexte de rendre visite à son frère, qui s'y était transporté de son côté. Voltaire place cette entrevue à Cantorbéry ; c'est une erreur démentie par tous les autres historiens. On avait pris le soin de faire accompagner Madame par M^{lle}. de Kéroual, jolie Bretonne, qui plut à Charles, devint par la suite duchesse de Portsmouth, et contribua, dit-on, à la conclusion du traité. Au bout de dix jours, Madame revint en France, comblée d'honneurs, apportant un traité sur lequel reposait le sort de plusieurs états. « La confiance de deux si grands » rois, disait Bossuet, l'élevait au » comble de la grandeur et de la » gloire », lorsque, le dimanche 29 juin 1670, retentit tout-à-coup dans Saint-Cloud ce cri : *Madame se meurt, Madame est morte* ; cri que nos neveux répéteront tant que nos chefs-d'œuvre seront admirés. La princesse se plaignait d'un mal de côté et d'une douleur dans l'estomac. A sept heures du soir, elle demanda un verre d'eau de chicorée, qu'elle prenait depuis quelques jours. A peine l'eut-elle bu, qu'elle ressentit dans le côté une douleur violente qui lui arracha des cris perçants. Le mal, loin de se calmer par les remèdes, devenait d'instant en instant plus alarmant. Madame ne cessait de s'écrier qu'elle était plus malade que l'on ne pensait ; qu'elle allait mourir, et qu'il fallait lui aller chercher son confesseur. Elle embrassa Monsieur, qui était devant son lit, et lui dit avec douceur : « Hélas ! Mon- » sieur, vous ne m'aimez plus, il y » a long-temps ; mais cela est injuste, » je ne vous ai jamais manqué. » Elle ordonna de faire l'examen de l'eau

de chicorée, assurant qu'elle était empoisonnée ; et elle rétracta cet ordre quelques instants après. Des contre-poisons lui furent administrés. Bientôt le curé de St.-Cloud survint : Madame se confessa, sans permettre à l'une de ses femmes-de-chambre, qui soutenait ses oreillers, de se retirer. Le roi, averti, arriva de Versailles à onze heures du soir ; il conféra avec les médecins, dit adieu à sa belle-sœur en pleurant, et se retira consterné. M^{me}. de la Fayette fit appeler M. Feuillet, chanoine de St.-Cloud, qui exhorta la princesse à la mort avec une énergie austère qui, pour les lecteurs attendris, semble de la dureté. Bossuet accourt de Paris, et parle de Dieu et de l'éternité, avec ce profond sentiment qui anime tous ses discours. Le zèle de ces deux hommes apostoliques ne fut pas perdu. Madame vit la mort en chrétienne ; elle accepta ses souffrances avec résignation, et expira à trois heures du matin : elle avait à peine vingt-six ans. On lui vit conserver, jusque dans les bras de la mort, son caractère de grâce et d'amabilité : aussi n'oublia-t-elle pas M. de Condom dans ce dernier moment ; et elle donna l'ordre de lui remettre, quand elle ne serait plus, une bague d'éméraude. Bossuet fait allusion à ce dernier souvenir de Madame, dans son oraison funèbre, l'un des plus beaux modèles de l'éloquence de la chaire. Cette mort produisit une surprise que l'on n'essaiera pas de peindre ; et, encore aujourd'hui, l'on se demande quelle a pu en être la cause. Il y aurait de la témérité à prétendre résoudre ce problème historique : on se contentera d'exposer ici des doutes. Les médecins qui firent l'ouverture du corps, en présence de l'ambassadeur d'Angleterre, déclarèrent que la mort avait été naturelle. Vallot,

premier médecin du roi, donna, par écrit, un avis qui a été conservé : il dit que, depuis long-temps, il avait une très-mauvaise opinion de la santé de Madame ; qu'à l'ouverture de son corps, il avait reconnu que le foie et le poulmon étaient entièrement corrompus, tandis que le cœur et l'estomac avaient conservé toute leur intégrité. Les historiens français et anglais ont, pour la plupart, adopté l'opinion de ce médecin. D'un autre côté, la France avait un grand intérêt à établir qu'il n'y avait pas eu de poison : on redoutait, à Versailles, une rupture avec Charles II ; et il serait possible que de grandes vues politiques eussent eu de l'influence sur les rapports des médecins. On voit dans la correspondance de M. de Montaignu, ambassadeur d'Angleterre, avec sa cour, qu'il demanda à Madame, au lit de la mort, si elle se croyait empoisonnée, et que M. Feuillet prévint la réponse de la princesse, en lui disant de n'accuser personne, et d'offrir à Dieu sa mort en sacrifice. M^{me}. de la Fayette, témoin de cette horrible scène, penche pour le poison. La princesse palatine de Bavière, seconde femme de Monsieur, qui avait recueilli tout ce que l'on savait à la cour sur cette mort, fortifie singulièrement ces doutes : elle affirme qu'il n'est que trop vrai que Madame Henriette a été empoisonnée ; elle assure même que cette princesse avait trois trous dans l'estomac. Son récit s'accorde presque en tout avec celui du duc de Saint-Simon. Mais, si ce crime paraît trop certain, qui doit-on en accuser ? On éprouve un soulagement, en voyant Saint-Simon et tous les contemporains écarter et démentir les bruits qui avaient circulé dans le peuple, à l'égard d'une personne auguste ; et l'on s'accorde généralement à n'ac-

cuser de ce forfait. que le chevalier de Lorraine. Retiré à Rome, ce favori supportait impatiemment sa disgrâce. Deux officiers de la maison de Monsieur, ses amis ou plutôt ses compagnons de débauche, souhaitaient ardemment son retour, auquel Madame était le seul obstacle. Il paraît que le chevalier leur envoya un poison subtil, par le nommé Morelli, et que l'un de ces hommes jeta le poison dans l'eau de chicorée, ou bien en frotta le gobelet qui devait servir à la princesse. Madame de Bavière assure, dans ses lettres, que, pour récompenser Morelli, on le plaça dans la maison en qualité de premier maître d'hôtel, et que, peu de temps après, on lui fit vendre sa charge. « Il avait, » dit cette princesse, de l'esprit comme un démon : mais il était sans foi ni loi ; et il mourut comme un athée. » Le marquis d'Argenson raconte cette anecdote un peu différemment, mais il ne rapporte qu'un oui-dire ; et la princesse palatine, seconde femme de Monsieur, dit ce qu'elle a vu. Une lettre de M. de Montaignu, écrite à sa cour, dans le temps du rappel du chevalier de Lorraine, accuse encore ce chevalier. « Si Madame a été empoisonnée, dit-il, toute la France le regarde comme son empoisonneur. » (V. *OEuvres de la Fayette*, Paris, 1805, tome III, page 202.) Voltaire traite de fable populaire le bruit qui s'était répandu que le chevalier de Lorraine était l'auteur du crime ; mais il ne faut pas oublier que les Mémoires de Saint-Simon et ceux de la princesse de Bavière n'ont été imprimés que long-temps après leur mort. M. Craufurd, dans ses *Essais sur la littérature française*, a donné quelques considérations sur les causes de la mort d'Henriette. Il pense aussi que cette princesse a été empoison-

née ; mais il disculpe le chevalier de Lorraine. Voici l'analyse de son système. On voit dans Saint - Simon , que le roi , la nuit qui suivit la mort de Madame , fit amener devant lui Surnon , premier maître-d'hôtel de la princesse , et lui promit le pardon , en lui ordonnant , sous peine de mort , de lui dire la vérité. Cet homme avoua l'empoisonnement , ajoutant que c'était le chevalier de Lorraine qui avait envoyé le poison à Beuvron et à d'Effiat. Louis XIV , redoublant les promesses et les menaces , demanda si Monsieur en avait été instruit ? Sur l'assurance négative que cet homme lui en donna , le roi parut soulagé d'un grand poids , et le fit mettre en liberté. Or , dit-on , si Louis XIV a connu le crime du chevalier de Lorraine , comment lui aurait-il permis , au mois de février 1672 , de revenir à la cour , en le faisant maréchal-de-camp , ainsi qu'on le voit dans une lettre de M^{me}. de Sévigné , du 12 février 1672 ? Cette objection n'est pas sans réponse. Ceux qui projetaient le crime n'auront dit à Surnon que ce qu'il était nécessaire qu'il sût , pour aider à son exécution : il n'a dû en connaître que les auteurs immédiats. Saint-Simon dit d'ailleurs que c'est cet homme lui-même qui , long - temps après , a raconté cette anecdote à M. Joly de Fleury , procureur-général au parlement de Paris. N'est-il pas possible qu'en la révélant , Surnon ait confondu , et ce qu'il savait dès l'origine , et ce que des conversations particulières lui avaient appris depuis ? Et en supposant que Louis XIV ait su que le chevalier de Lorraine fût le coupable , nous dirons avec Laplace , que le roi ne devait point laisser pénétrer qu'il en eût aucune connaissance , et qu'il était indispensable qu'il traitât extérieurement le chevalier de Lorraine , d'Effiat et de

Beuvron , comme s'il avait ignoré cet affreux secret. Autrement , il aurait semblé participer au crime en ne le punissant pas. Le roi avait besoin du chevalier de Lorraine pour contenir et gouverner Monsieur ; et c'est à cette seule cause que le retour du chevalier doit être attribué. M^{me}. de la Fayette nous a laissé une histoire d'Henriette d'Angleterre ; il ne faut y chercher l'exactitude de l'historien , que dans les détails de la dernière maladie : elle ne quitta pas Madame , un seul instant ; et elle rend compte de tout ce qui se passa. Bossuet prononça , à St.-Denis , l'oraison funèbre de Madame , le 21 août 1670. M. Feuillet , chanoine de St.-Cloud , qui assista la princesse , a aussi composé pour elle une oraison funèbre : il l'a fait précéder de la relation de sa mort. Ce discours a été imprimé à Paris en 1686. M—É.

HENRION (NICOLAS), né à Troyes le 6 décembre 1663 , entra d'abord dans la congrégation de la Doctrine chrétienne par déférence pour le P. Gauthereau , son oncle , qui en était général : il professa quelque temps ; et ayant perdu , par la mort de son oncle , le peu de vocation qu'il pouvait avoir pour l'état religieux , il se fit relever de ses engagements , et s'empressa de se marier , afin de s'attacher irrévocablement pour cette fois au monde , qu'on avait voulu lui faire quitter. Il embrassa quelque temps la profession d'avocat , et l'abandonna pour se livrer au goût ou plutôt à la passion qu'il avait conçue pour les médailles et les pierres gravées. L'ex-avocat comme l'ex-doctrinaire ne fut guère plus fidèle à ses médailles qu'il ne l'avait été à sa chaire et à ses causes : il acquérait avec ardeur ces pièces curieuses , et s'en défaisait avec empressement. Cependant , tout ense-

séparant de ses médailles, il ne s'attacha que plus fortement à la numismatique : c'était le moyen de prévenir le dégoût de la possession, auquel il paraissait disposé. Sa réputation d'homme savant dans cette partie si importante pour l'histoire, lui ouvrit les portes de l'académie des inscriptions, en 1701. Il y fit lecture d'une foule de dissertations, dont on trouve seulement des extraits dans la collection de cette savante société, tels que l'ébauche d'un *Nouveau système sur les médailles samaritaines*, qui présente des vues neuves, etc. L'auteur de son Éloge, dans l'histoire de l'académie des inscriptions, s'exprime ainsi dans un passage que se sont approprié, sans en indiquer la source, M. Chaudon, dans son *Nouveau Dictionnaire historique*, et Desessarts, dans ses *Siècles littéraires* : « M. Hen-
 » rion avait entrepris un immense
 » travail sur les poids et les mesures
 » des anciens,..... Pour en donner à
 » l'académie un avant-goût précieux,
 » il y apporta, en 1718, une espè-
 » ce de table ou d'échelle chrono-
 » gique de la différence des tailles hu-
 » maines, depuis la création du mon-
 » de jusqu'à Jésus-Christ; il y assigne
 » à Adam cent vingt-trois pieds neuf
 » pouces de haut, et à Eve, cent dix-
 » huit pieds neuf pouces trois quarts :
 » d'où il établit une règle de propor-
 » tion entre les tailles masculines et
 » les tailles féminines, en raison de
 » vingt-cinq à vingt-quatre : mais il
 » ravit bientôt à la nature cette ma-
 » jestueuse grandeur. Selon lui, Noé
 » avait déjà vingt pieds de moins qu'A-
 » dam ; Abraham n'en avait plus que
 » vingt-sept à vingt-huit; Moïse fut ré-
 » duit à treize; Hercule à dix; Alexan-
 » dre n'en avait guère que six; Jules-
 » César n'en avait pas cinq; et quoi-
 » qu'il y ait long-temps que les hom-

» mes ne se mesurent plus à la taille,
 » si la Providence n'avait daigné sus-
 » pendre les suites d'un si prodigieux
 » abaissement, à peine oserions-nous
 » aujourd'hui nous compter, au moins
 » à cet égard, entre les plus considé-
 » rables insectes de la terre. La géo-
 » graphie tient essentiellement à la
 » taille des hommes; leurs pas ont
 » toujours été, comme ils sont et se-
 » ront toujours, la première mesure
 » des espaces de longueur qui se trou-
 » vent sous leurs pieds. Ainsi M. Hen-
 » rion joignit une nouvelle table des
 » dimensions géographiques des pre-
 » miers arpenteurs de l'univers à celle
 » des tailles humaines dont nous ve-
 » nons de parler; et ces deux tables,
 » qui ont un merveilleux rapport en-
 » tre elles, sont probablement tout
 » ce qu'on verra jamais des trois ou
 » quatre volumes in-folio dont il nous
 » flattait. » Henrion connaissait les
 » langues orientales; il fut nommé, en
 » 1705, professeur de syriaque au col-
 » lège de France. Il paraît qu'il n'avait
 » pas tout-à-fait perdu de vue ce qu'il
 » avait acquis en jurisprudence; car il
 » fut, en 1710, agrégé à la faculté de
 » droit. Il eut une dispute très vive
 » avec Genebrier, au sujet de l'empereur
 » à qui l'on pouvait donner pour épouse
 » la *Magna Urbica*, dont le hasard lui
 » avait procuré une médaille qui entra-
 » it dans la suite du bas-empire. (*Voy.* GENE-
 » BRIER.) Les pièces de ce procès ont été
 » recueillies par Bernard, dans ses *Nouvelles
 » de la république des lettres*, 1705, jan-
 » vier et août. Les rêveries d'Henrion
 » sur les poids et les mesures des an-
 » ciens, paraissent lui avoir coûté la
 » vie : il se livrait à ce travail avec une
 » telle ardeur, qu'il y épuisa ses forces,
 » et mourut à l'âge de 57 ans, le 24
 » juin 1720.

D—B—S.

HENRIOT (FRANÇOIS), né, en

1761, à Nanterre près Paris, de parents inconnus, fut un de ces hommes qui, sortis de la fange par une sorte de prodige monstrueux, devinrent tout-à-coup, et sans s'en apercevoir eux mêmes, les dominateurs de la nation la plus puissante et la plus civilisée de l'Europe. Henriot, domestique au sortir de son village, eut pour dernier maître un procureur au parlement de Paris, qui le chassa bientôt pour ses méfaits. Échappé à la corde qu'il avait méritée, il devint commis aux barrières de la capitale. Lorsque, dans la nuit du 12 au 13 juillet 1789, les révolutionnaires mirent le feu à ces barrières, Henriot imagina qu'il était plus prudent, et surtout qu'il serait plus utile pour lui, de se joindre aux brûleurs que de les combattre, et il se mit à dévaster avec eux le poste qu'il était chargé de défendre; ce que firent aussi plusieurs de ses camarades. On sait que cette première opération révolutionnaire, qu'on peut considérer comme le prélude de toutes celles qui devaient suivre, s'exécuta sans résistance. Ce fut ainsi que ce brigand, car c'est le nom qui doit rester à sa mémoire, commença sa carrière politique. Jusqu'au 10 août 1792, il fut confondu dans la foule anarchique employée aux émeutes et aux insurrections, et vécut des bénéfices que lui procuraient ses exploits en ce genre; mais lorsqu'après l'entière destruction du trône, les chefs en sous-ordre de la populace se trouvèrent portés au premier rang par l'affreux mouvement qui venait de s'opérer, Henriot se mit à la tête des hordes féroces qui, dans les journées des 2 et 3 septembre, épouvantèrent l'humanité par leurs horribles assassinats. Les écrits du temps l'ont accusé d'avoir particulièrement dirigé ceux qui

eurent lieu dans la maison des Carmes, que les révolutionnaires venaient de transformer en prison. Ce qu'il y a de certain, c'est que dans la section du Jardin du Roi, nommée depuis section du Jardin des Plantes, et bientôt des Sans-culottes, il fit délivrer, sur la caisse de la commune, plusieurs mandats aux boursicards qui avaient éorgé les prêtres qu'on avait réunis au séminaire de Saint-Firmin. Il se servit, en cette occasion, d'une formule qui mérite d'être remarquée: « Je demande, dit-il, qu'il » soit délivré des mandats pour les » sommes de..... aux citoyens NN., » qui, dans la journée du 2 septem- » bre, ont travaillé au décès des prêtres de Saint-Firmin. » Après de tels exploits, la terreur plaça naturellement Henriot à la tête des rassemblements tumultueux des pétitionnaires dont on avait besoin pour compléter la révolution, et *travailler la marchandise*, suivant le langage horriblement dérisoire de ce temps-là. Ce fut Henriot qui parvint à faire accorder les honneurs funèbres au Polonais Lazowski, l'un des héros du 10 août, et l'un des chefs assassins des prisonniers d'Orléans massacrés à Versailles. Henriot était tellement sanguinaire, que le fameux Carrier, dont les habitants des rives de la Loire ne prononceront jamais le nom qu'avec effroi, fut traité par lui comme un modéré. Le procureur auvergnat (Voy. CARRIER) qui faisait en même temps la guerre aux Vendéens comme révoltés, et aux Girondins, sous la dénomination de fédéralistes, avait envoyé à Paris quatre-vingt-quatorze Nantais censés appartenir à cette faction: mais c'étaient eux qui avaient défendu Nantes avec le plus d'énergie et de succès contre les royalistes; et Carrier n'avait pas osé

les précipiter dans le fleuve avec leurs adversaires : seulement en donnant l'ordre officiel et public de les conduire dans la capitale, il avait chargé secrètement ses collègues, Hentz et Francastel, qui se trouvaient à Angers, d'exécuter l'opération que la politique l'avait empêché de faire à Nantes ; mais ceux-ci refusèrent d'obéir, et les prisonniers partirent. En arrivant à Paris, ils furent jetés dans les cachots de la conciergerie. Henriot, qui était alors chef de la force armée, et l'un des hommes les plus influents de la capitale, trouva que Carrier n'était pas à la hauteur des circonstances. « Ce Carrier est un B...., dit-il ; » je les aurais tous fait fusiller. » Et les siens et lui résolurent de réparer la faute du représentant : ils firent répandre dans le public que les quatre-vingt-quatorze étaient des brigands de la Vendée, qui allaient être fusillés au Champ-de-Mars. Informés, par les gardiens de la prison, de ce qu'on disait d'eux, les prétendus Vendéens, qui avaient combattu les véritables, demandèrent aux prisonniers de Paris, qui partageaient leurs cachots, s'il n'y avait pas moyen d'instruire le public de ce qu'ils étaient et de leur conduite à Nantes. L'un de ces prisonniers leur indiqua l'entrepreneur d'un journal très répandu, avec lequel il avait des relations. Celui-ci publia une notice qu'ils lui adressèrent ; et la faction d'Henriot, ou plutôt celle de Robespierre, dont il n'était que l'écho, n'osa pas faire assassiner, comme des Vendéens, ceux qui s'en étaient montrés les ennemis les plus redoutables. Au lieu d'être fusillés, ils furent retirés de la conciergerie, et envoyés dans une maison de santé. L'histoire de ces quatre-vingt-quatorze Nantes rappelle une des époques les plus remarquables de la révolution. Re-

venons à Henriot : on a beaucoup disserté sur les événements du 31 mai 1793, catastrophe qui précipita cette Convention, déjà si criminelle, dans un chaos d'anarchie dont les annales d'aucun peuple n'ont jamais fourni d'exemples. Eh bien ! c'est surtout à Henriot qu'appartient l'honneur de cette journée : sans les mesures qu'il prit et l'audace qu'il montra, il est à croire que ceux qui avaient projeté ce bouleversement n'auraient pas réussi. La Commune, qui était le centre des opérations, le nomma commandant provisoire de la garde nationale, ou plutôt des rassemblements populaires auxquels on donnait ce nom ; car il n'y avait point de garde nationale, chacun ayant pris publiquement son poste : les conspirateurs de ce temps agissaient sans mystère ; ils disaient à qui voulait l'entendre, quels étaient leurs projets, et ne cachaient même pas le jour, l'heure, qu'ils avaient choisis pour les mettre à exécution. Le 31 mai, au jour naissant, Henriot, accompagné des bandits qui formaient son état-major, se rendit sur le terre-plein du Pont-Neuf, où est aujourd'hui la statue d'Henri IV, et fit tirer, en signe d'alarme, la grosse pièce d'artillerie qu'on y avait placée. A ce formidable appel, les rassemblements en armes s'étant formés sur la place de Grève, Henriot se mit à leur tête, et fit entourer le lieu des séances de la Convention. Forts de cet appui, ceux de ses membres qu'on appelait les montagnards, bien qu'étant en minorité, commencèrent à invectiver, à menacer, à faire injurier, par les habitués des tribunes, les chefs de la Gironde qu'ils voulaient proscrire. Il serait difficile d'imaginer un tumulte plus épouvantable que celui qui eut lieu dans cette circonstance.

L'assemblée, ignorant ou feignant d'ignorer la véritable cause du rassemblement qui l'assiégeait, sortit de la salle, précédée de son président, espérant que sa présence inspirerait quelque respect à ce peuple dont elle avait caressé les passions et semblé prendre les intérêts avec tant de chaleur. Il n'en fut rien. A peine le président put-il faire entendre quelques phrases : Henriot, par ses regards, par ses gestes, sut maintenir les insurgés dans une immobilité parfaite. « Le peuple n'est pas levé, dit-il, » pour entendre des phrases ; ce sont » des victimes qu'il lui faut.... Allons, » canonniers, ajouta-t-il ; à vos piè- » ces !..... » Les canonniers obéirent ; et la Convention épouvantée se vit forcée de rentrer et de proscrire vingt-deux de ses membres. Ce ne fut cependant que le troisième jour de l'insurrection, que la lutte se termina. (*Voy. GUADET.*) Dans cette circonstance, Henriot était l'agent le plus zélé de Robespierre, dont il servit la faction jusqu'à ses derniers moments ; il l'aïda à proscrire Danton, Hébert et les autres révolutionnaires qu'il envoyait au supplice. Après le 31 mai, Henriot fut définitivement nommé commandant de la garde nationale, par voie d'élection, dans les différentes sections, mais au milieu du tumulte et d'une opposition assez violente de la part du petit nombre d'honnêtes gens qui fréquentaient encore ces dangereuses assemblées : il avait pour concurrent un homme estimable, nommé Raffet, que la terreur empêcha de nommer. Jusqu'au 9 thermidor (27 juillet 1794), Henriot fut le soutien de tous les assassinats soi-disant juridiques, commis par le tribunal révolutionnaire de Paris. Le 9 thermidor, lorsqu'une révolution nouvelle qui s'opérait, allait enfin y

mettre un terme, Henriot faisait conduire à l'échafaud quarante à cinquante infortunés, la plupart habitants de la capitale : malgré les réclamations qui sur le chemin du supplice s'élevaient hautement en leur faveur, il força le passage, et le sacrifice fut consommé. De retour de cette expédition sanglante, il courut au secours de Robespierre, déjà proscrit, mais que ses partisans avaient enlevé et conduit à la commune. L'atroce commandant, furieux et déjà hors de lui-même, criait, *Aux armes ! Vive Robespierre !* et épuisait tous ses efforts pour entraîner les gens armés qu'il rencontrait : il ne put y parvenir. Cinq gendarmes l'arrêtèrent, et le conduisirent garotté aux comités de la Convention. Au milieu du désordre inséparable d'une pareille scène, Coffinhal, l'un des présidents du tribunal révolutionnaire, arriva jusqu'à lui, coupa les cordes qui le liaient, et le fit évader. Henriot, libre, sauta sur le premier cheval qui se trouva sous sa main, et rencontrant une compagnie de canonniers, leur ordonna de pointer leurs pièces contre la Convention, et ils obéirent. Cependant il n'osa point ordonner le commandement de feu : quelque violents que fussent ces canonniers, il crut voir qu'ils n'étaient point disposés à tirer. Un parti plus puissant que le sien se formait rapidement : la terreur le saisit à son tour ; et il s'enfuit, avec ses canonniers, à la maison commune où était Robespierre : mais alors il avait perdu la tête ; il chancelait sur son cheval, et paraissait dans un état d'ivresse : il ne prit aucune des mesures qui pouvaient sauver son parti, dans cette difficile circonstance. Coffinhal, voyant qu'il n'était bon à rien, le saisit au milieu du corps, et le jeta dans l'é-

goût de l'hôtel-de-ville , où il fut ramassé , et on le conduisit le lendemain à l'échafaud avec son patron Robespierre. Ainsi périt , à 33 ans , un des hommes les plus vils et les plus atroces de la révolution. B—u.

HENRIQUES DE ABREU (PIERRE) , curé de St-Pierre de Farinhapodre , dans le diocèse de Coïmbre , naquit à Evora de Alcobaça , l'*Eburotritium* des Romains. Il était très versé dans l'érudition sacrée et profane. On a de lui : *A vida* , etc. , c'est-à-dire , *La vie et le martyre de Ste. Quiterie et de ses huit sœurs , proto-martyres de l'Espagne* , Coïmbre , 1651 , in-4°. Barbosa , dans sa *Bibliothèque* , dit que cet ouvrage est écrit avec critique. Henriques y a joint une Dissertation sur l'ancienne ville de Cinania. Nous savons qu'il a laissé manuscrite une Histoire de Coïmbre , et nous ne croyons pas qu'elle ait encore été publiée. B—ss.

HENRIQUEZ. Le nombre de ceux qui , par-delà les Pyrénées , ont attaché quelque illustration au nom de Henriquez , est très considérable. Comme la renommée de la plupart n'est guère sortie de la péninsule , nous avons cru devoir faire un choix parmi ces homonymes , et ne présenter au lecteur que les personnages suivants. — François HENRIQUEZ , Portugais , a publié un voyage en Chine , rempli de détails intéressants. — Henri HENRIQUEZ , jésuite portugais , l'un des premiers compagnons de S. Ignace , fut envoyé aux Indes pour y travailler à la conversion des infidèles ; il consacra quarante-trois ans à ces pieux travaux. Pendant cette longue mission , il acquit une grande connaissance des langues ou dialectes des différentes contrées où le porta son zèle apostolique ; et il en a publié des grammaires et des vocabu-

lares , qui sont bons à consulter. Ses autres ouvrages sont du genre ascétique ; il a donné des Vies des saints , et particulièrement une Vie de la Ste.-Vierge. On conserve précieusement un exemplaire de ce dernier ouvrage dans la bibliothèque du Vatican. Henriquez a laissé aussi beaucoup de Notices sur ce qu'il avait vu de curieux dans les Indes. Son livre le plus remarquable est celui qu'il composa au milieu de ses courses , sans matériaux , sans secours d'aucune espèce , isolé au milieu de contrées peu fréquentées , peu civilisées ; il est intitulé : *Contra fabulas ethnicorum* (*Contre les fables des païens*). On est étonné de l'érudition que sa seule mémoire lui a donné les moyens d'y déployer. Henri Henriquez mourut en 1600 , à l'âge de quatre-vingts ans. — Un autre Henri HENRIQUEZ , aussi jésuite portugais , et contemporain du précédent , quitta la société de Jésus pour l'ordre de S. Dominique ; il passa ensuite de cet ordre dans celui qu'il avait abandonné , et mourut en Italie en 1608 , âgé de soixantedouze ans. Il se signala parmi les adversaires de Molina , dont il combattit la doctrine dans un grand nombre d'écrits ; il a laissé aussi une *Somme de Théologie morale* en 3 vol. in-fol. , et d'autres Traités de scolastique écrits en latin. — Doña Feliciano HENRIQUEZ DE GUSMAN naquit à Séville en 1600 , et se distingua par son rare savoir. Les poésies de cette dame se composent de Madrigaux , d'Eglogues , d'Élégies , etc. Son ouvrage le plus estimé est une tragi-comédie en vers , intitulée : *Los jardines y campos sabeos* ; elle fut d'abord imprimée in-4°. à Coïmbre en 1621 , chez Jacques Carvalho , et ensuite à Lisbonne en 1627. — Jacques HENRIQUEZ DE SALAS naquit à

Tolède, embrassa l'état ecclésiastique, et fut élevé à la dignité de cardinal. Il a publié un grand nombre d'ouvrages de théologie, parmi lesquels on cite avec éloge une *Instruction pour les prêtres*, et une *Somme de cas de conscience, avec des additions et annotations par André Victorello*. Ces deux ouvrages parurent en 1619. Du temps où florissait Henriquez de Salas, divers écrits anonymes sur les affaires politiques firent beaucoup de bruit en Espagne : on les lui attribue assez généralement. G—D.

HENRIQUEZ (HENRI), né en 1701, dans le territoire d'Otrante, d'une famille napolitaine distinguée, après avoir fait à Lecce des études qui le préparaient à entrer dans la carrière ecclésiastique, fut chargé de plusieurs fonctions importantes dans l'état de l'Eglise, et reçut, entre autres, la mission de pacifier les troubles qui agitaient la république de Saint-Marin. Sa conduite conciliante lui mérita l'approbation des cardinaux, réunis en conclave après la mort de Clément XII. Envoyé en Espagne à la sollicitation de Philippe V, il y exerça la nonciature pendant dix années, et fut élevé ensuite au cardinalat par Benoît XIV. Une légation le fixa dans la Romagne, où il protégea les lettres et les académies. Il établit une chaire d'histoire ancienne, et une autre de philosophie morale, à Ravenne. Les jésuites se mirent sous sa protection ; et l'un d'eux publia un drame à sa louange. Le P. Carrara, théatin, composa l'oraison funèbre de ce cardinal, mort en 1756. Outre une *Élégie* à la mémoire de Clément XII, et un *Discours* pour la restauration de l'académie de Lecce, on a du cardinal Henriquez une *Traduction* italienne estimée, de l'*Imitation de Jésus-Christ*, avec le

latin en regard, des citations en notes, des réflexions sommaires traduites du français, et une Préface qui donne l'indication d'une trentaine de versions en italien, et contient une notice de la Contestation sur l'auteur de ce livre, dans laquelle le sage traducteur ne prend point de parti, Rome, 1754 et 1755, 3 vol. in-8°. sous la même pagination ; réimprimée, sans le texte, à Venise, 1775, 1782, in-12. On a prétendu que cette traduction était d'un jésuite, et que les pères de la société en avaient fait hommage au cardinal Henriquez, en le priant d'y attacher son nom, soit pour mieux la recommander, soit plutôt pour se recommander eux-mêmes : mais c'est-là une assertion sans preuve ; et le ton noble et impartial de la préface ne permet pas de douter que la traduction qu'elle annonce ne soit le fruit des veilles de ce docte et studieux prélat. G—CE.

HENRY-LE-MÉNESTREL, ou l'AVEUGLE HARRY, ancien poète écossais, qu'on suppose né vers 1350, et qui perdit la vue de très bonne heure, a composé un poème intitulé, *Actis et deidis of shyrr William Wallace*, où il célèbre ce héros qui avait été mis à mort en 1305. Comme ouvrage historique, on y trouve beaucoup d'erreurs ; mais la poésie en est riche et brillante d'images. On le regarde néanmoins comme fort inférieur au *Bruce*, de Barbour. Le seul manuscrit connu du Wallace, daté de 1488, et sur lequel il a été imprimé un grand nombre de fois, est conservé à la bibliothèque des avocats à Edinbourg. La première édition est celle d'Edinbourg, 1570 ; la meilleure est celle de Perth, donnée par les Morrison, 1790, trois volumes in-12.

L.

HENRY (FRANÇOIS) naquit à Lyon en 1615 : il plaida pendant plu-

sieurs années au parlement de Paris, avec un succès qui lui acquit la réputation d'un avocat distingué; mais la faiblesse de sa santé l'ayant forcé de renoncer à cette carrière, il se livra entièrement à son goût pour les sciences, et avec tant d'ardeur, qu'il fut bientôt connu, parmi les savants, comme physicien, naturaliste, géomètre, astronome et philologue. Le moment où Henry parut dans le monde savant, fut cette époque si remarquable dans la marche de l'esprit humain où Descartes, s'élevant, par la force et la hardiesse de son génie, au-dessus de la sphère des idées consacrées par un respect universel et l'autorité de tant de siècles, osa combattre la doctrine d'Aristote. Déjà les ouvrages de Descartes commençaient à opérer, dans les sciences et les idées métaphysiques, cette grande révolution qui entraîna la chute du règne du prince des philosophes; et cette lutte mémorable, souvent animée par la chaleur de l'esprit de parti, ayant donné l'essor aux talents, et fait naître un grand nombre d'hommes et d'écrivains d'un mérite supérieur, c'est parmi eux que Henry se montra, comme ami, comme conseil, et surtout comme collaborateur et éditeur d'un grand nombre d'ouvrages: aimant la gloire des sciences sans en rechercher la renommée, il contribua à leur progrès en communiquant ses idées, ses recherches, et en donnant même ses ouvrages à d'autres écrivains. Il entreprit, avec le savant hollandais Boot, une histoire naturelle, qui fut interrompue par la mort prématurée de ce dernier; il travailla beaucoup, avec Montmor, à l'édition des œuvres de Gassendi, en six volumes in-fol., imprimée à Lyon en 1658, dans laquelle il recueillit et classa tous les ouvrages imprimés ou manuscrits de

ce philosophe, et mit en ordre ses lettres, si précieuses pour l'histoire des sciences; il fit le même travail sur les ouvrages chimiques de Paracelse, et c'est par ses soins que l'on en publia une nouvelle édition à Genève en 1658. Il refondit en entier les ouvrages de Jean-Baptiste Morin, sur l'astronomie, et en fit un traité absolument nouveau: le manuscrit de cet ouvrage, connu de plusieurs savants, était estimé; et, suivant le témoignage de Moréri, on doit regretter qu'il ait été perdu pour le public. Henry fournit à l'historien Varillas plusieurs mémoires intéressants. Il était simple et austère dans ses mœurs, et tellement estimé pour sa piété, qu'il fut souvent consulté par des théologiens sur des questions de morale les plus délicates: il mourut à Paris en 1686. F—s.

HENRY (MATHIEU), théologien anglais non-conformiste, né en 1662, joignait la connaissance des langues savantes, et surtout de l'hébreu, à celle de la théologie et de la jurisprudence. Frappé d'apoplexie pendant un voyage, il mourut à Nantwich, en 1714. On a de lui, outre des Sermons : I. *Discours concernant la nature du schisme*, 1689. II. *Vie de M. Philippe Henry* (père de l'auteur, l'un des premiers non-conformistes, en 1696, et appelé par ses admirateurs *le bon, le céleste M. Henry*). Cette vie, publiée d'abord en 1699, a reparu avec des notes dans l'*Ecclesiastical Biography* du docteur Wordsworth. III. *Catéchisme de l'Ecriture*, 1702. IV. *Hymnes de famille*, 1702. V. *Le compagnon du communiant*, 1704. VI. *Quatre discours contre le vice et l'immoralité*, 1705. VII. *Méthode de prière*, 1710. VIII. *Directions pour la communication journalière avec Dieu*, 1712. IX. *Expositions de la Bible*,

cinq volumes in-folio. Sa *Vie* a été écrite par W. Tong, 1716. X—s.

HENRY (ROBERT), historien écossais, fils d'un fermier, né en 1718 dans le comté de Stirling, acheva ses études à l'université d'Édimbourg, devint maître de l'école de grammaire d'Annan, et entra dans l'église presbytérienne d'Écosse, où il fut choisi, en 1774, comme modérateur de l'assemblée générale. Il mourut en novembre 1790, sans laisser d'enfants; et il légua sa bibliothèque aux magistrats de Linlithgow, avec les clauses les plus propres à remplir son but, celui de répandre l'instruction dans les campagnes. On lui doit une *Histoire d'Angleterre*, composée sur un plan entièrement neuf, en six volumes in-4°, publiés successivement en 1771, 1774, 1777, 1781, 1785 et 1793; mais elle ne va que jusqu'à la mort d'Henri VIII. Dès que cet ouvrage parut, il fut attaqué en Écosse, particulièrement par son compatriote Gilbert Stuart (*Voy. STUART*): mais les critiques anglais se montrèrent plus généreux ou plutôt plus justes; car son mérite est aujourd'hui universellement reconnu, et l'auteur eut l'avantage de jouir lui-même de son succès. Voici une idée de son plan: à chaque période, il traite, dans sept chapitres distincts, 1°. l'histoire civile et militaire de la Grande-Bretagne;—2°. l'histoire de la religion;—3°. l'histoire de la constitution, du gouvernement, des lois, et des cours de justice anglaises;—4°. l'histoire des sciences, des savants, et des principaux établissements d'instruction publique;—5°. l'histoire des arts;—6°. l'histoire du commerce, de la marine, des monnaies, etc.;—et 7°. l'histoire des mœurs, des coutumes, etc. Un pareil plan étend la tâche de l'historien, et le force néces-

sairement à plus de régularité et de recherches. L'ouvrage a été continué en 1796, par James Petit Andrews, qui l'a poussé jusqu'au règne de Jacques I^{er}.; et on l'a réimprimé avec cette continuation, en quatorze volumes in-8°, Londres, 1799. Le travail d'Andrews (qui ne comprend que deux volumes de cette édition), est moins estimé que celui du docteur Henry; mais les anecdotes dont il est semé, en rendent la lecture plus amusante. La traduction française, par MM. Boulard et Cantwell, Paris, 1789-96, six volumes in-4°, fig., ne comprend pas la continuation; mais renferme quelques pièces additionnelles, notamment (tome V) un *Mémorial de l'histoire d'Angleterre, jusqu'à George I^{er}.*, par P.-F. Malingre, employé à la bibliothèque nationale: cette petite pièce, de trois cent soixante vers, n'est pas sans mérite. X—s.

HENRY (DAVID), Écossais, né près d'Aberdeen en 1710, vint à Londres à l'âge de quatorze ans, imprima des journaux de province à Reading et à Winchester, et, ayant épousé la fille d'Edw. Cave (l'entrepreneur du *Gentleman's magazine*), eut, pendant plus de cinquante ans, part à la direction de cet ouvrage périodique, très précieux pour l'histoire de la littérature anglaise, et surtout pour la biographie. Outre les articles qu'il y a insérés, on a de lui les ouvrages suivants: I. *Vingt discours abrégés de Tillotson*, imprimés pour la quatrième fois en 1779. II. *Le parfait fermier anglais, ou Système pratique d'agriculture*, 1772. Cet ouvrage n'était pas une pure compilation, l'auteur s'étant occupé de l'agriculture dans une ferme qui lui appartenait. III. *Tableau historique de tous les voyages autour du monde*,

1774, quatre volumes in-4°. Il y ajouta, depuis, deux volumes, comprenant les voyages du capitaine Cook. David Henry mourut à Levis-ham, le 5 juin 1792. X—s.

HENRYS (CLAUDE), juriconsulte, naquit à Montbrison, en 1615 : après avoir montré d'heureuses dispositions, et beaucoup d'ardeur et d'application dans ses études, qu'il fit à Lyon, il développa au barreau un talent qui annonçait d'avance la célébrité à laquelle il s'éleva. Appelé à la place d'avocat du roi au présidial de Montbrison, il l'exerça pendant près de dix années; et s'y étant distingué par les talents et les vertus qui recommandent un magistrat, il reçut un témoignage particulier de considération du roi, qui, en supprimant le présidial, lui conserva néanmoins la même place au bailliage, quoiqu'elle fût occupée : il dut sans doute cette faveur au chancelier Seguier, qui l'honorait de son estime. A cette époque, l'on voyait naître les idées dont le développement produisit dans la suite de si grandes vues, et ouvrit la voie aux sciences et aux lettres, dont les progrès imprimèrent un caractère de grandeur à ce beau siècle de notre histoire. Le chancelier Seguier, frappé des graves inconvénients de la diversité et de la contrariété dans la jurisprudence des parlements, conçut le projet de la rendre uniforme. Il appela auprès de lui les plus célèbres juriconsultes; et Henrys fut un de ceux qui coopérèrent à l'exécution de cette vaste entreprise. La disgrâce du chancelier fit abandonner ce travail, qui occupa successivement deux grands magistrats et plusieurs juriconsultes. Le président de Lamoignon en présenta les bases dans les arrêts qui portent son nom; l'avocat Auzanet, qui les donna au public, développa le projet de cette réforme dans

la préface de son commentaire sur la coutume de Paris. Fourcroy, et ensuite Bretonnier, l'un des commentateurs de Henrys, y travaillèrent par les conseils et sous la direction du chancelier d'Aguesseau. Cet illustre magistrat, dont le but était de perfectionner la législation du royaume, et d'en rendre l'exécution uniforme, eut la gloire d'exécuter une partie de son projet dans les ordonnances sur les donations, les testaments et les substitutions : et c'était sans doute faire beaucoup; car aucun de ceux qui s'occupèrent de ce projet n'eut même la pensée de l'unité d'une législation en France, que leur ont attribuée plusieurs auteurs, sur la foi les uns des autres. Les écrits de ces magistrats, ceux de Henrys et de tous les juriconsultes qui se sont voués à ce travail, prouvent au contraire jusqu'à quel point ils étaient pénétrés de l'idée que la législation, étant un acte de sagesse, de justice et de raison, plutôt que de puissance, sa marche vers la perfection devait être le résultat de l'action lente et mesurée du temps, des lumières et de l'autorité. Henrys était profondément versé dans la connaissance de l'histoire et de la diplomatie; et il fut souvent consulté par les ministres de France et des pays étrangers sur des questions de la plus haute importance. Le droit romain, qui était la loi de la province de Forez, avait été l'objet principal de ses études; et c'est sans doute ce qui lui fit adopter l'opinion erronée que les lois romaines formaient le droit commun de la France; opinion qui fut développée par Bretonnier son commentateur. Henrys fit un recueil d'arrêts, dans lequel on remarque de savantes dissertations sur les questions de droit les plus controversées de son temps. La première édition de ses œuvres, en 2 vol.,

in-fol., publiée en 1658, fut bientôt suivie d'une seconde, qui fut épuisée en fort peu de temps, et d'une troisième après la mort de l'auteur. En 1693, M. Boucherat chargea l'un des petits-neveux de l'auteur d'en donner une quatrième édition; elle ne parut qu'en 1708, avec les observations de Bretonnier, en quatre volumes in-folio. Terrasson, avocat de Lyon, travailla à une nouvelle édition, qui parut en 1738; on en fit une sixième en 1772: ces deux dernières sont peu différentes, et ont fait oublier et tomber les premières. Les ouvrages de Henrys sont remarquables par la profondeur et la solidité du raisonnement, la méthode dans la discussion, et l'application judicieuse des autorités. Henrys composa encore un autre ouvrage, intitulé : *l'Homme Dieu, ou Parallèle des actions divines et humaines de Jésus-Christ*. Il était simple et austère dans ses mœurs, d'une piété édifiante, et d'un si grand désintéressement, que, malgré le nombre prodigieux de ses travaux dans sa profession, il ne laissa qu'un très modique patrimoine à ses enfants. Il mourut en 1662. Le souvenir de ses vertus subsiste encore parmi les habitants de sa province; il a été l'objet de plusieurs oraisons funèbres et épitaphes.

F—3.

HENSCHENIUS (GODEFROI), célèbre hagiographe, naquit à Venrad, dans le duché de Gueldre, le 21 janvier 1600. Après avoir terminé ses études au collège de Bois-le-Duc, il entra chez les jésuites, et professa les humanités à Courtrai, et dans d'autres villes de Flandre, avec beaucoup de succès. Il était très habile dans la langue grecque; et l'on assure qu'il laissait passer peu de jours sans traduire quelques pièces de grec en latin. Le P. Bollandus, son ancien maître, le

choisit, en 1635, pour l'aider dans la rédaction des *Acta sanctorum*; et ils publièrent ensemble les cinq premiers volumes de cette importante collection, comprenant les mois de janvier et de février. Henschenius se rendit ensuite à Rome, sur l'invitation du pape Alexandre VII; et il y passa près de trois années, uniquement occupé de fouiller les bibliothèques, et d'en extraire les pièces utiles à son entreprise. De retour à Anvers, en 1661, il disposa les matériaux qu'il avait rapportés de son voyage; et il venait de mettre sous presse le premier volume du mois de mars, lorsque Bollandus mourut (*Voy. BOLLANDUS*). Alors on lui donna pour collaborateur le P. Papebroch, homme laborieux et érudit, mais que ses querelles avec les carmes et d'autres ordres religieux ont fait plus connaître que ses utiles travaux (*Voy. PAPEBROCH*.) Ils terminèrent les trois volumes de mars et les trois d'avril; mais un incendie ayant détruit l'atelier de J. Blaeu, à Amsterdam, dans la nuit du 23 février 1671, les trois volumes d'avril ne parurent qu'en 1675, à Anvers, chez Michel Knobaert. Les matériaux se multipliant par les recherches des deux infatigables collaborateurs, ils divisèrent le mois de mai en six volumes, dont les trois premiers furent publiés en 1680. Le grand âge d'Henschenius ne ralentissait point son ardeur; et il continuait de se livrer avec tout le zèle dont il était capable à l'examen des pièces qui devaient entrer dans le volume suivant, lorsqu'il mourut, presque subitement, à Anvers, le 22 septembre 1681, dans sa 82^e. année. Le P. Papebroch a fait précéder de l'*Éloge* d'Henschenius le septième volume des *Acta sanctorum* du mois de mai. Outre la part qu'il a eue aux quatorze premiers volumes de ce pré-

cieux Recueil, on a encore d'Henschenius : 1°. *Exegesis historica seu Diatriba de episcopatu Tungrensi et Trajectensi*, Anvers, 1653, in-4°. ; et réimprimé par Papebroch, dans le septième volume des *Acta sanctorum*, du mois de mai ; — 2°. *De tribus Dagobertis Francorum regibus Diatriba*, ibid. 1655, in-4°. ; et dans le même recueil, III°. vol. d'avril ; — 3°. *Différentes Dissertations*, dont on trouvera les titres dans la *Bibl. Belgica* de Foppens, et dans la *Table de la Bibl. historique de France*. Henschenius est de plus l'un des éditeurs du recueil intitulé : *Imago primi Sæculi Soc. Jesu*, Anvers, 1640, in-fol. W—s.

HENSLER (PHILIPPE-GABRIEL), médecin distingué, sur-tout pour ses recherches savantes sur les maladies de la peau, naquit à Oldenswort, dans le duché de Sleswig, le 11 décembre 1733. Après avoir exercé la médecine à Altona et à Pinneberg, il fut nommé premier médecin du roi de Danemark, en 1775 ; et il enseigna, depuis 1789, la médecine à l'université de Kiel, où il mourut le 31 décembre 1805. Hensler contribua beaucoup à propager l'inoculation de la petite vérole, et prouva aux antagonistes de cette nouvelle découverte, que la petite vérole enlevait le dixième, quelquefois même le quart des sujets qu'elle atteignait ; tandis que par l'inoculation il n'en mourait que le quatre-centième. Nous indiquerons de ses ouvrages : I. *Tentaminum et observationum de morbo varioloso saturata*, Goettingue, 1762, in-4°. II. *Lettres sur l'inoculation, dédiées au parlement de Paris*, Altona, 1765-1766, 2 vol. in-8°. Sprengel, dans son *Histoire de la médecine*, fait beaucoup d'éloges de ce livre. III. *Indication des principaux secours dans les cas de mort appa-*

rente, Altona 1770, in-8°. ; ibid. ; 1780, in-8°. IV. *Histoire de l'origine de la maladie vénérienne en Europe, vers la fin du XV°. siècle*. Altona, 1783, in-8°. V. *Avis salutaire sur l'emploi des blés qui n'ont pas atteint leur maturité, ou quine sont pas assez séchés* ; ibid., 1784. VI. *Sur des établissements pour les malades*, Hambourg, 1785, in-4°. VII. *De l'origine de la maladie vénérienne dans les Indes occidentales*, ibid., 1789, in-8°. ; ibid. ; 1794, in-8°. VIII. *De la lèpre qui, dans le moyen âge, régnait dans l'Occident*, ibid., 1790, in-8°. ; ibid., 1794, in-8°. Cet ouvrage est fort estimé. L'auteur y décrit différentes maladies de la peau, qui ont de l'affinité avec celle de la lèpre, comme le *spedals-khed*, qui afflige fréquemment la Norvège ; et l'*elephantiasis*, commune dans les régions du tropique. IX. *Quelques mots sur la Pharmacopea de Londres et d'autres ouvrages sur la pharmacie*, Hambourg, 1790. X. *De herpete seu formicâ veterum labis venereæ non prorsus experte*. Kiel, 1801, in-8°. On attribue encore à ce savant médecin un ouvrage fort curieux : *L'Anaxagore de l'Occident, sur la génération de l'homme*, Smyrne, 1769, in-8°. : mais quelques bibliographes allemands l'attribuent à Justi. La vie de Hensler a été écrite en latin par le professeur Heinrich, et publiée à Kiel ; 1806, in-4°. On voit son portrait, à la tête du tome II de la Bibliothèque allemande universelle. B—H—D.

HENZI ou HENTZY (SAMUEL), de Berne, fut capitaine au régiment des gardes du duc de Modène : de retour dans sa patrie, il s'occupa de mathématiques et de poésie. Conjointement avec d'autres bourgeois de la ville, il demanda, en 1744, au gou-

vernement de Berne, quelques changements dans les élections, sous le rapport du régime représentatif. Les vingt-quatre signataires de cette pétition furent tous bannis pour un temps plus ou moins long. Le bannissement de Henzi fut de cinq ans; il les passa à Nenfelintel, où, fidèle aux muses, il publia trois numéros de la *Messagerie du Pinde*, composa des couplets, des odes, etc. Revenu à Berne, il voulut emporter de vive force ce qu'il n'avait pu obtenir par les remontrances. Une conjuration eut lieu, dans le but de reconquérir d'anciennes libertés, de mettre fin à l'aristocratie du gouvernement, et de changer sa composition. Le complot fut découvert; plusieurs des chefs furent arrêtés et condamnés à la mort. Quelques voix dans le conseil se prononcèrent pour la clémence, et ne furent point écoutées. Henzi se trouva parmi les condamnés. Il fut décapité le 16 juillet 1769. Jusqu'à son dernier moment il montra un grand courage. Lessing en a fait le héros d'une de ses tragédies. Flogel, dans son *Histoire du burlesque*, pages 216 et suiv., regarde Henzi comme le premier des poètes allemands dans ce genre de poésie. — Son fils, Rodolphe HENZI, naquit à Berne en 1731, et mourut à la Haye, en 1803, gouverneur des pages du dernier prince d'Orange. Il avait entrepris, avec son compatriote Wagner, l'édition d'un grand et bel ouvrage, sous le titre de *Vues remarquables des montagnes de la Suisse, dessinées et coloriées d'après nature, avec leur description*, grand in-fol., Amsterd. 1785, qui consiste en quarante feuilles, dessinées par Wolf et quelques autres peintres, gravées à Paris par Janinet et Descourtis, et imprimées en couleur. — La mère de Rodolphe, en quittant la Suisse, après

la mort de son mari, conjura son fils d'en venger la mémoire. Il la vengea, en rendant des services à un grand nombre de ses compatriotes. U—r.

HENZNER (PAUL), jurisconsulte et voyageur allemand, naquit, en 1558, à Crossen, en Silésie, et mourut à Oels, le 1^{er} janvier 1623. Il avait accompagné un jeune comte Rhediger à l'université de Strasbourg. Il lui servit ensuite de Mentor, dans ses voyages en Europe; et, de retour en Silésie, il en publia la relation sous ce titre : *Itinerarium Germaniæ, Galliæ, Italiæ (annis 1596-1600)*, Nuremberg, 1612, in-4°. On voit, par la préface, que l'intention d'Henzner était que son livre pût servir de guide à ceux qui voudraient faire le même voyage que lui. Il est un peu minutieux; on y trouve beaucoup de choses empruntées d'ailleurs; mais il est écrit purement et avec une élégance remarquable; et l'on y rencontre des particularités curieuses : c'est ce qui lui a valu l'avantage d'être souvent réimprimé. L'édition de Nuremberg de 1629 contient, de plus, en latin, trois pièces relatives aux voyages en général, et à la manière de les faire avec fruit. La partie de l'ouvrage d'Henzner la mieux traitée, est celle qui concerne l'Angleterre. Les littérateurs de ce pays en ont été si contents qu'ils l'ont plusieurs fois fait réimprimer séparément, et traduire dans leur langue. On trouve un de ces extraits dans un recueil intitulé : *Fugitive pièces*, 1761, 2 vol. in-12, publié par Dodsley; et le portrait de la reine Elisabeth, tiré de cet ouvrage, a été inséré dans le tome xvii du *Monthly review*, année 1757. Henzner avait vu à Paris l'homme ayant une corne de bélier au front, dont il est fait mention dans les Mémoires du temps. E—s.

HEPBURN (JACQUES-BONAVENTURE), philologue écossais, né en 1573, à Hamstocks, dans le comté de Haddington, fut élevé à l'université de St. André. Ayant embrassé la religion catholique romaine, il visita la France et l'Italie, et voyagea ensuite dans diverses contrées de l'Orient. A son retour en Europe, il entra dans un couvent de minimes près d'Avignon, qu'il quitta pour passer dans le monastère de la Ste-Trinité, du même ordre, à Rome. Le pape Paul V le nomma gardien des livres et manuscrits orientaux du Vatican; emploi qu'il conserva six ans. On croit qu'il mourut à Venise, en 1621. Il savait, à ce qu'on a prétendu, soixante-douze langues différentes; ce qui paraît difficile à croire. On cite de lui : *Dictionnaire hébreu et chaldéen*, et *Grammaire arabe*, Rome, 1591, in-4°, et des traductions inédites de manuscrits hébreux. Z.

HÉPHESTION, que l'amitié d'Alexandre a rendu si célèbre, était fils d'Amintor, de la ville de Pella, et sans doute de l'une des principales familles de la Macédoine; car il fut un des sept officiers attachés à Alexandre sous le nom de gardes-du-corps, et dont les fonctions répondaient à celles d'aides-de-camp. Il était en outre le favori d'Alexandre; ce prince le regardait comme un autre lui-même, ainsi qu'il le dit à la mère de Darius, qui craignait de l'avoir offensé en prenant Héphestion pour le roi. L'amitié n'avait cependant point aveuglé Alexandre sur les talents d'Héphestion; et il ne lui confia aucun commandement important avant que l'empire perse eût été entièrement abattu: mais la victoire d'Arbèle et la mort de Darius l'ayant rendu maître de l'Asie, il envoya Héphestion dans la Sogdiane pour y fonder quel-

ques villes. Bientôt après, il le mit avec Perdicas, à la tête d'un corps de troupes qui devait se rendre vers l'Indus, et faire les préparatifs nécessaires pour le passage de ce fleuve. Après la bataille contre Porus, et la paix conclue avec ce prince, Héphestion resta dans le pays avec une armée, pour soumettre un autre roi, nommé également Porus, et quelques peuples situés entre l'Hydaspe et l'Hydraote. Au retour de l'expédition de l'Inde, Alexandre s'étant embarqué sur l'Hydaspe avec une partie de ses troupes, pour gagner l'Indus et ensuite la mer, Héphestion et Cratère eurent le commandement de la partie de l'armée qui devait suivre l'escadre par terre. Après une marche pénible depuis l'Indus jusqu'à la Carmanie, Alexandre, ayant gagné les devants avec quelques troupes légères, chargea Héphestion de ramener le reste de l'armée en Perse. Lorsque ce prince voulut amalgamer les vaincus avec les vainqueurs, par le mariage des principaux Macédoniens avec des femmes perses, il leur donna l'exemple en épousant lui-même Roxane, fille de Darius; et il fit épouser à Héphestion Drypétis, sœur de cette princesse. Héphestion mourut peu de temps après (l'an 325 avant Jésus-Christ), à la suite des fêtes et des sacrifices qui furent célébrés à Ecbatane, pour rendre grâces aux dieux de la protection qu'ils avaient accordée aux armes macédoniennes. Alexandre, inconsolable de cette mort, demeura huit jours entiers sans vouloir prendre de nourriture, ni parler à personne. Quelques historiens prétendent même que la douleur l'avait porté à des actions indignes de lui: mais Arrien le révoque en doute. Alexandre fit transporter à Babylone le corps de son ami, et ordonna d'employer dix mille talents (en-

viron cinquante-quatre millions) à la construction d'un bûcher : mais quoique Diodore de Sicile donne la description de ce bûcher, et que plusieurs savants aient cherché à l'expliquer, nous croyons qu'il n'a jamais été érigé. Alexandre fut en effet surpris par la mort, avant d'avoir pu célébrer les funérailles d'Héphestion ; car les athlètes et les musiciens qu'il avait fait venir de toutes parts, pour les jeux qu'il voulait célébrer à cette occasion, furent employés pour ses propres funérailles. C—R.

HÉPHESTION, grammairien d'Alexandrie, vivait vers l'an 150 après J.-C. Il fut, à ce que l'on croit, un des précepteurs d'Ælius - Verus, qui fut empereur avec Marc-Aurèle. Il nous reste de lui un traité intitulé, *Enchiridion de metris*, qui est à-peu-près ce que nous avons de plus complet sur cette matière. Ce traité a été imprimé plusieurs fois avec des Scholies grecques, qui pourraient encore être augmentées d'après les manuscrits. L'édition de Turnèbe, Paris, 1553, in-4°, est remarquable par sa beauté. On fait peu de cas de celle qu'a donnée Cornelius de Pauw, Utrecht, 1726, in-4°. La meilleure est celle d'Oxford, 1810, in-8°, avec les remarques de M. Gaisford, qui y a joint les extraits qui nous restent de la *Chrestomathie* de Proclus. C—R.

HÉRACLÉONAS, né en 626, était fils de l'empereur Héraclius et de Martine sa nièce. Son père, en mourant, l'associa à Constantin, qu'il avait eu d'un premier mariage, et les désigna ses successeurs à l'empire. L'ambitieuse Martine, irritée du peu d'égards que lui montrèrent les grands de l'état, empoisonna Constantin, dans l'espoir de gouverner plus facilement sous le nom de son fils. Héracléonas, par ce crime, devint seul empereur d'Orient

en 641, quatre mois après la mort de son père. Trop jeune ou trop faible pour retenir le pouvoir, il en fit l'abandon à sa mère, qui s'en servit pour satisfaire son désir de vengeance. Elle écartera des emplois tous ceux dont elle redoutait les lumières ou la probité, et fit exiler le grand trésorier Philagre, chéri de toute l'armée. A cette nouvelle, les gardes du palais se révoltèrent, et contraignirent Héracléonas à s'associer Constans, fils du malheureux Constantin. Quelques jours après, une nouvelle émeute éclata ; Héracléonas fut arrêté avec sa mère : les soldats furieux se portèrent, envers les deux prisonniers, à toute sorte d'excès : Martine eut la langue arrachée ; on coupa le nez à son fils ; et un décret du sénat les condamna tous deux à un bannissement perpétuel. L'histoire ne nous apprend plus rien d'Héracléonas, dont on plaindra le sort, si l'on réfléchit qu'il n'avait alors que quinze ans ; qu'il était innocent des excès odieux reprochés à sa mère, et qu'il n'avait occupé le trône seul que deux mois. Constans II, son neveu, lui succéda.

W—S.

HÉRACLIDE DE PONT, d'une famille riche d'Héraclée, étant venu en Grèce pour se livrer à l'étude de la philosophie, fut l'un des auditeurs de Speusippe ; suivant Suidas, ce fut de Platon lui-même. Il s'attacha ensuite à Aristote ; et Diogène Laërce le range parmi les philosophes péripatéticiens. A l'exemple de ces derniers, il se piquait d'une grande variété de connaissances ; il écrivit sur toute sorte de matières, et composa même des tragédies qu'il publia sous le nom de Thespis. Il était toujours vêtu avec beaucoup d'élégance ; ce qui fit que les Athéniens changèrent son surnom de Ποντικός, le Pontique, en

celui de Πομπηεύς, le *Pompeux*. Diogène Laërce dit qu'il avait élevé un serpent domestique à l'insu de tout le monde, et que, lorsqu'il se vit près de mourir, il pria ses amis de cacher son corps, et de laisser paraître ce serpent à la place, pour qu'on crût qu'il était devenu immortel; mais la ruse fut découverte. Suivant d'autres, ajoute le même auteur, les Héracléotes, pressés par la famine, envoyèrent consulter l'oracle de Delphes: Héraclide corrompit la Pythie; et elle répondit, d'après ses ordres, que, pour faire cesser la famine, il fallait décerner une couronne d'or à Héraclide, et lui rendre, lorsqu'il serait mort, les honneurs héroïques. On l'invita en conséquence à venir sur le théâtre pour être couronné; mais à peine y eut-il paru, qu'il fut frappé d'apoplexie. La Pythie, qui s'était laissé corrompre, fut mordue par un des serpents qu'on nourrissait dans l'autre où était le trépied, et elle expira sur-le-champ: mais il y a peu de foi à ajouter à ces deux contes qui se contredisent. Il nous reste quelques extraits de son *Traité des constitutions de divers états*, qui était, à ce que croit M. Coray, un abrégé du grand ouvrage d'Aristote sur cette matière. Ces extraits, plusieurs fois imprimés à la suite des *Histoires diverses* d'Élien, et dans d'autres collections, ont été donnés séparément, avec une traduction latine, une traduction allemande et des notes, par M. Koehler, Halle, 1804, in-8°. La meilleure édition est celle qui se trouve à la suite d'Élien, dans le *Pro-drome* ou le premier volume de la *Bibliothèque grecque* de M. Coray, Paris, 1805, in-8°. Nous avons aussi, sous le nom d'Héraclide, un traité des *Allégories d'Homère*. Il n'est point du précédent; c'est un extrait de la

doctrine des Stoïciens sur cette matière. La dernière édition de ce traité est celle de Goettingue, 1782, in-8°, avec une traduction latine et les notes de M. Schow. On en attend une meilleure de M. Hase, savant attaché à la bibliothèque du Roi, qui a trouvé un manuscrit de cet ouvrage plus complet que les imprimés. C—R.

HÉRACLIDES, architecte grec, né à Tarente, vivait sous le règne de Philippe, roi de Macédoine, père de Persée. Lorsque ce prince était en guerre avec les Rhodiens, Héraclides lui promit de détruire leur flotte. Pour y réussir, il feignit d'être mécontent du roi et de se réfugier à Rhodes. Arrivé dans cette ville, il trouva en effet le moyen d'incendier tous les vaisseaux qui étaient dans le port. Plîne cite un autre Héraclides, peintre macédonien, qui vivait sous le règne de Persée, et qui commença par peindre les ornements des vaisseaux. Après la défaite de Persée, il se retira dans Athènes, où il continua d'exercer son art. Peut-être cet Héraclides est-il le même que le premier; mais il y eut un autre Héraclides, né dans la Phocide, qui fut sculpteur, et dont parle Diogène-Laërce. L—S—E.

HÉRACLITE d'Éphèse, florissait dans la soixante-neuvième olympiade: il était fils de Blyson, que d'autres nomment Blosson, Bauson, Beuton, et même Héracion. Le nom de ce philosophe est devenu, depuis longtemps, le prototype de ces esprits chagrins qui, trop vivement émus par le tableau des misères humaines, expriment leur sensibilité par leurs larmes, de même que l'on a peint Démocrite riant sans cesse de nos folies. Cependant rien n'est moins constaté que le caractère qu'on s'est plu à donner à Héraclite. On prétend qu'il n'eut point de maître particulier, et

qu'il ne dut qu'à lui-même ses profondes connaissances. Il paraît certain néanmoins qu'il suivit les leçons d'Hippase et de Xenophane, et qu'il fit une étude particulière des dogmes secrets de Pythagore. Le père d'Héraclite était un des premiers citoyens d'Éphèse. A sa mort, Héraclite se démit de la suprême magistrature en faveur de son frère, pour se livrer exclusivement aux spéculations philosophiques. Il avait une humeur caustique et peu sociable. On le surprit un jour jouant aux osselets avec des enfants. « Éphésiens, dit-il à ceux » qui le regardaient, je préfère ce fri- » vole amusement au soin pénible de » gouverner des ingrats tels que vous. » Il ne pouvait leur pardonner d'avoir exilé son ami Hermodote. Du reste, pour n'être point à la portée du vulgaire, il affecta toujours beaucoup d'obscurité dans ses écrits; ce qui lui fit donner le surnom de *Ténébreux* (Σκοτεινός). Son ouvrage le plus estimé fut un *Traité de la nature*. Euripide ayant envoyé ce livre à Socrate, pour l'examiner, celui-ci répondit que ce qu'il en avait pu comprendre était bon; mais que, le plus souvent, Héraclite était inintelligible. La réputation du philosophe d'Éphèse engagea Darius, fils d'Hystaspe, à l'appeler à sa cour; mais Héraclite rejeta durement cette invitation. Son humeur sauvage le porta même à fuir le commerce des hommes, et à se retirer dans les montagnes, où il ne vivait que d'herbes et de racines cuites à l'eau. Si l'on en croit cependant les lettres publiées sous son nom, une accusation d'impiété l'obligea d'abandonner Éphèse. La mauvaise nourriture altéra bientôt sa constitution: il devint hydropique. Sentant ses maux s'aggraver, il redescendit dans la ville, et consulta énigmatique-

ment les médecins, en leur demandant s'ils pouvaient rendre serein un temps pluvieux. N'ayant reçu d'eux aucune réponse satisfaisante, il prit le parti de s'ensevelir dans du fumier, et périt ainsi dans sa soixantième année. D'autres disent qu'il y fut dévoré par des chiens. Ariston et Hippobote le font guérir de son hydropisie, et croient sa mort postérieure. Héraclite, quoique placé quelquefois parmi les philosophes de l'école d'Élée, fut le créateur de son système, et le fondateur d'une école particulière, qui ne lui survécut pas long-temps, et dont le disciple le plus célèbre fut Hippocrate. Héraclite regardait le feu comme principe et fin de toutes choses; et ce feu, suivant lui, était une matière subtile, éternelle, inaltérable, agitée d'un mouvement continu: car, suivant Héraclite, le repos n'est qu'apparent et relatif dans la nature. Les parties les moins subtiles du feu produisirent l'air, celui-ci l'eau, celle-ci la terre. Le philosophe d'Éphèse admettait également la conversion alternative-ment descendante et ascendante des éléments. La rarefaction occasionne celle-ci; la condensation donne naissance à l'autre (ὁδὸς κάτω). L'âme est une substance ignée, une exhalaison (ἀναθυμίασις). En général, Héraclite était matérialiste, et n'admettait que des corps. Rien ne se produit de rien, disait-il; et rien n'existe réellement que ce qui tombe sous les sens. Le mouvement est essentiel à la matière. C'est du choc des contraires, de l'attraction et de la répulsion, que toutes choses prennent naissance, conformément à l'expression des poètes qui font la Discorde mère de tous les êtres. Ces deux forces, en effet, produisent l'agrégation et la disagrégation ou dissolution. Tous

est changement dans la nature ; la mort n'est qu'une mutation de forme. L'univers présente l'image d'un torrent rapide, dans lequel chaque goutte d'eau coule , se presse , se confond avec les autres , et passe sans que le torrent paraisse changer. Cependant il n'est pas exactement le même pendant deux instants consécutifs. Si le feu est le principe unique , universel , si toutes choses naissent de lui et se résolvent en lui , il s'ensuit qu'il est Dieu. Sa plus pure émanation est la raison divine, intelligente, disséminée partout. Nous la recevons par aspiration. La continuité ou la cessation de son influence produisent la mémoire ou l'oubli. De même que le philosophe de Genève, Héraclite, misantrope comme lui , comme lui fortement affecté des misères humaines, ne devant , ainsi que lui , ses méditations qu'à ses propres efforts , faisait peu de cas du savoir , et surtout de ces connaissances multipliées dont nous sommes si vains. Qu'est-ce que l'homme, s'écriait-il ? Son savoir n'est qu'ignorance ; sa grandeur , que bassesse ; sa force , qu'infirmités ; son plaisir que douleur. L'unique connaissance qui nous soit utile est celle de nous-mêmes. La sagesse est la plus importante des vérités ; le premier des préceptes est la modération. On doit courir au-devant d'une injure comme on court au feu , parce qu'elle allume inopinément un incendie. Le but de l'homme est d'être heureux ; et la science importe peu à son bonheur. Le *Traité* d'Héraclite sur la nature, était divisé en trois parties : physique, politique, théologie. Il fut écrit en prose ionienne, et déposé par son auteur dans le temple de Diane. Ce fut Cratès qui le publia : Antisthène d'Héraclée, Cléanthe du Pont , Héraclide de la même contrée , Sphocrus le

Stoïque, Pausanias d'Héraclée, et Diodore le grammairien, le commentèrent. Il fut mis en vers grecs par Scythinus. Il ne nous reste de cet ouvrage que des fragments, qui ont été publiés par Henri - Étienne avec d'autres pièces, dans le recueil intitulé : *Poësis philosophica*, Paris, 1573, in-8°. On trouve en outre, dans ce recueil, six *Lettres* attribuées à Héraclite, deux à Darius. Eichard Lubin a donné une édition *græco-latina* des fragments et des lettres, Rostock, 1601, in-8°. La version est de lui. Outre les biographes des philosophes, que l'on peut consulter sur Héraclite, tels que Stanley, Brucker, nous avons : I. *De principiorum naturalium ex mente Heracliti physici exercitatio*, Leipzig, 1697. II. *De rerum naturalium genesi ex mente Heracliti physici dissertatio*, Leipzig, 1702.—On compte dans l'antiquité douze autres HÉRACLITES : l'un, natif d'Halicarnasse et poète élégiaque, cité par Strabon ; un autre, philosophe péripatéticien, dont parle Plutarque ; un, poète lyrique ; un autre, père de Théophraste d'Acharnes ; un, natif de Lesbos, qui écrivit l'histoire de la Macédoine ; HÉRACLITE de Tyr, philosophe académicien, favori d'Antiochus et cité par Cicéron ; HÉRACLITE de Sicione, qui composa un *Traité des pierres*, dont parle Plutarque ; un, Citharède ; un autre, conducteur de chars, natif de Périnée, célébré par Suidas ; un, philosophe cynique ; un, natif de Mitylène, dont parle Eustathe ; enfin, un écrivain chrétien de ce nom, cité par Eusèbe.

D. L.

HÉRACLIUS, empereur d'Orient, fils du patrice Héraclius, exarque ou gouverneur d'Afrique, était originaire de la Cappadoce, et naquit vers l'an

575. Quoique d'une valeur éprouvée dans plusieurs combats, il n'avait jamais commandé une armée avant de parvenir au trône. Tout l'empire avait les yeux fixés sur son père, autrefois la terreur des Perses, et attendait en lui un vengeur ; mais dégoûté, par la vieillesse, des grandeurs humaines, il résolut de laisser à son fils, âgé de trente-cinq ans, la gloire d'enlever, les armes à la main, la puissance suprême dont le tyran Phocas faisait un si affreux usage. Les Romains, pleurant la perte de leur liberté, gémissaient des malheurs de la guerre, des horribles débauches et des cruautés d'un monstre aussi lâche que sanguinaire (V. PHOCAS). Depuis deux années, Crispe, gendre du tyran, sollicitait Héraclius de venir délivrer sa patrie d'un joug insupportable. L'an 610, le gouverneur d'Afrique, cédant à ses instances répétées, envoya, sous le commandement de son fils, une flotte dont tous les bâtiments arborèrent pour enseigne l'image de la Sainte-Vierge. Nicétas, cousin-germain d'Héraclius-le-jeune, prit avec des troupes la route de terre. La convention faite, au rapport de certains écrivains peu judicieux, que celui des deux généraux qui le premier arriverait, recevrait la couronne impériale, est donc un conte ridicule ; puisqu'il fallait douze jours au plus de navigation à Héraclius pour se rendre au Bosphore, et qu'il fallait plus de deux mois à Nicétas pour atteindre les bords de ce canal. Le 3 octobre, la flotte parut devant Constantinople ; et à l'instant Crispe se déclara contre Phocas. Après une action des plus sanglantes où périt l'élite des soldats et des gardes du tyran, celui-ci se cacha dans la ville : il fut découvert, saisi, dépouillé de la pourpre, couvert d'une méchante casaque

noire, présenté en spectacle à toute l'armée, chargé d'imprécations, et conduit devant Héraclius qui lui dit : » Malheureux ! est-ce donc ainsi » que tu as gouverné l'empire ? — » Gouverne-le mieux », répondit l'assassin de Maurice. Le vainqueur courroucé s'emporta au point de frapper, de terrasser lui-même l'usurpateur, auquel on coupa les pieds, les mains, et qu'on décapita (le 5 octobre 610), à la vue d'un peuple immense. La multitude, extrême dans ses passions, promena dans les rues, comme autant de trophées, les membres de Phocas, brûla son cadavre, se jeta sur les créatures, sur les parents de l'usurpateur, et les égorga sans miséricorde. Le 7 octobre (ou suivant le plus grand nombre des écrivains le 5), Héraclius se fit couronner empereur, et, le jour même, épousa Eudoxie. Le nouveau monarque récompensa magnifiquement Nicétas, pour lequel il eut toujours de l'estime et de la tendresse, aussi bien que Crispe, auquel il ne conserva pas long-temps des sentiments de reconnaissance : il les investit tous les deux des plus éminentes dignités. Le tyran n'existait plus ; mais la Providence n'était pas apaisée : elle poursuivait ces soldats parjures et rebelles qui avaient trahi l'infortuné Maurice, et qui, au mépris de leurs serments, avaient livré l'empire au brigandage. Ils tombèrent presque tous sous le fer des Perses ; et l'histoire nous fait observer que deux seulement échappèrent à la vengeance céleste. Les événements les plus désastreux composent le lugubre tableau des onze premières années du règne d'Héraclius. La peste, la famine, des tremblements de terre, dépeuplèrent les plus belles provinces de l'Asie. Les Perses en Orient, les Abares, les Bulgares, les Esclavons en Occident,

couvrirent de cendres et de ruines les pays de la domination romaine. A toutes ces calamités se joignirent les ravages d'une *lèpre inconnue jusqu'alors* (1). Ce fléau étendit au loin sa désastreuse influence. Héraclius, enchaîné par la douleur, étourdi de ce spectacle de désolation, resta d'abord immobile, sans porter remède à tant de maux réunis. A son avènement au trône, le gouvernement était dans la désorganisation la plus complète. Il s'agissait de recréer une armée, de la discipliner, de rétablir la morale, de ranimer la confiance des peuples désespérés : ces heureux changements ne pouvaient être l'ouvrage d'une ou de deux années. Les Perses continuant leurs courses meurtrières, inondant l'Asie de leurs troupes, saccagèrent Damas, et désolèrent la Syrie, ainsi que la Palestine : une de leurs armées vint camper sous les murs de Chalcédoine en face de Constantinople. Héraclius, toujours irrésolu, toujours engourdi, ne savait comment conjurer cet épouvantable orage. Les rigueurs de la famine se firent si vivement sentir dans la capitale, que l'empereur se vit contraint d'abolir les distributions gratuites de pain, fondées par le grand Constantin; abolition qui faillit exciter une révolte générale : mais les habitants finirent par se résigner à leur misérable sort.

(1) Nous empruntons les expressions de Lebeau. Elle n'était pourtant pas inconnue. Il s'agit ici de la petite-vérole. Cette espèce de lèpre, née entre les deux tropiques, avait été apportée, deux siècles auparavant, en Arabie par les Abyssins, et de proche en proche s'était répandue jusqu'en Occident. Les Lombards, dans leurs incursions, portèrent cette contagion en Bourgogne, l'année même de la naissance de Mahomet. Des médecins arabes, Aaron d'Alexandrie, contemporain d'Héraclius, et Rhazès, mort l'an 923 (Voy. AARON et RHAZÈS), sont les premiers hommes de l'art qui aient décrit les symptômes et les progrès de cette maladie, et qui y aient cherché des moyens curatifs. Les malades, jusqu'alors, s'étaient soumis aveuglément à une sorte de fatalité; et les médecins n'avaient combattu le mal qu'avec des pratiques de superstition.

Ils chérissaient un souverain presque aussi à plaindre qu'eux-mêmes, et subirent religieusement une destinée, si cruelle pour toutes les nations de l'Orient que les historiens arabes appelèrent ce siècle *le siècle des prodiges et des fléaux*. Héraclius se disposait néanmoins à se retirer en Afrique, lorsque, touché des larmes de ses sujets, il abandonna ce projet funeste. Les Perses, déterminés à renverser l'empire, lui portaient chaque jour des coups mortels. Vainement Héraclius descendit aux supplications les plus honteuses pour obtenir la paix. Le fier Cosroës voulait que les Romains, abjurant Jésus-Christ, adorassent le soleil. L'excès de la honte et du malheur éleva inopinément le prince au-dessus de lui-même : la nouvelle de la prise de Jérusalem, du massacre ou de la dispersion des habitants, et surtout l'enlèvement de la sainte-croix, lui rendirent de l'énergie, et le métamorphosèrent en un autre homme. Tous les corps de l'état firent les plus généreux sacrifices : le clergé permit au souverain de disposer de l'or et de l'argent des églises, puisqu'ils devaient être employés à reconquérir les lieux saints. Afin d'augmenter le nombre des troupes nécessaires à cette expédition, Héraclius enrôla sous ses étendards les Serbes, les Croates, une foule de Kozars et de Huns, habitués aux armes, et qui se faisaient un jeu de la guerre. Il partit de Constantinople le 4 avril 622, s'arrêta quelques mois dans l'Asie mineure, fortifiant le courage du soldat par des simulacres de bataille, par de fréquentes évolutions propres à le tenir en haleine, à maintenir dans les rangs une exacte discipline; et il réussit en ce dessein. Son armée s'ébranla le même mois, à-peu-près, de l'année à jamais mémorable.

par la retraite de Mahomet à Yatreb (un vendredi) 16 juillet : (la ville, depuis cette époque, prit le nom de *Médina Nabi*, c'est-à-dire, ville du prophète.) Durant six campagnes consécutives, l'actif, l'infatigable Héraclius se montra constamment le premier à l'attaque, le dernier dans la retraite, et déconcerta la valeur naturelle des Perses par de hardies et de savantes manœuvres, par la rapidité de ses marches et de ses contre-marches, se multipliant au besoin et bravant les intempéries du climat. Plus d'une fois il perça de sa lance les champions ennemis qui osèrent le défier, et ne se fit pas moins admirer par son humanité envers les vaincus que par son impétueuse valeur : il défit complètement Cosroës en personne, à Ganzac, aujourd'hui Tauris, entra dans cette ville, éteignit le feu *perpétuel*, détruisit le Pyrée où brûlait ce feu sacré, et de là pénétra dans le centre de la Perse, tandis que les Abares, profitant de son absence, assiégeaient Constantinople par terre et par mer. L'héroïsme du prince s'était heureusement communiqué aux sujets, qui repoussèrent les barbares, et les contraignirent de lever le siège. Sarbar, général de Cosroës, pour obliger l'empereur de revenir défendre cette grande cité, traversa l'Asie, campa une seconde fois devant Chalcédoine, bien décidé à faire une diversion capable de ravir à Héraclius tout le fruit de ses victoires. Ce souverain n'en poursuivait pas moins sa marche triomphante : il gagna une nouvelle bataille sur les bords du Zab, où il reçut plusieurs blessures, s'empara des trésors du monarque ennemi, et s'approcha de Ctésiphon, capitale de toute la Perse. Sarbar aurait peut-être réussi dans l'exécution du projet qu'il méditait, si le capricieux, le farouche Cosroës

n'eut pas cruellement offensé ce général, qui se vengea de son maître par une révolution concertée avec les grands du royaume. Le monarque des Perses, ayant été précipité du trône, fut mis à mort par son fils et son horrible successeur Siroës. Aussitôt le parricide conclut la paix avec l'empereur, lui rendit les prisonniers, les provinces conquises sous le règne précédent, et lui remit la croix sainte. Héraclius retourne à Constantinople au mois d'octobre 628 : monté dans un char attelé de quatre éléphants, tenant entre ses mains le signe vénérable de la rédemption des hommes, le successeur de Phocas triomphe avec le même faste que les généraux de l'ancienne Rome. Après avoir satisfait son orgueil, il repasse en Asie, va droit à Jérusalem, y fait une entrée solennelle, et porte lui-même, sur ses épaules, la croix du Sauveur jusqu'au sommet du Calvaire : pieux événement, dont cet empereur voulut transmettre le souvenir, en instituant, le 14 septembre, la fête dite de l'Exaltation de la Sainte-Croix. Ce fut la dernière action remarquable d'Héraclius, qui, dès ce moment, s'évanouit à nos yeux, avec tous les prestiges de sa gloire militaire. Jamais prince ne justifia davantage la vérité de cette pensée de Tite-Live, que la prospérité fatigue l'âme même des sages. Il resta cinq années en Orient, plongé dans la mollesse. Son héroïsme et toutes ses qualités s'éteignirent entièrement, au milieu des subtiles erreurs du *monothélisme*, qui consistait à n'admettre en Jésus-Christ qu'une seule volonté en deux natures ; hérésie que le pape Jean IV condamna, dans un concile tenu à Rome. L'an 632, le victorieux Héraclius, devenu chef de secte, publia le fameux édit, appelé *ecthèse* (ou exposition de foi),

rédigé par Sergius, patriarche de Constantinople ; édit qui favorisait les monothéistes, et qui pourtant déplut aux deux partis , de même que dans la suite des âges, l'*interim* de Charles-Quint ne put concilier entre eux les catholiques et les protestants, ni les réduire au silence, but que s'était proposé cet empereur d'Allemagne. Au lieu d'entasser arguments sur arguments, de tenir des synodes ; au lieu de semer de nouveaux germes de discorde parmi ses sujets, Héraclius aurait dû s'occuper du soin beaucoup plus important d'arrêter un torrent qui menaçait d'engloutir l'univers. Les Musulmans subjuguèrent des provinces entières, pendant qu'il discutait la question abstraite des deux natures. De toutes parts, le croissant était substitué à la croix ; et l'on voyait des généraux eux-mêmes embrasser l'islamisme. Les infidèles, commandés par Caled, surnommé *l'épée de Dieu*, dispersaient devant eux les chrétiens comme un vil troupeau. Aux cris de *frappez, frappez, Paradis, Paradis*, proférés dans les batailles par cet habile et vaillant chef de fanatiques, les troupes romaines, saisies d'épouvante, tombaient, presque sans opposer de résistance ; sous le cimeterre des Arabes, ou cherchaient leur salut dans la fuite. Ce fut ainsi que les Musulmans vainquirent leurs ennemis, aux journées d'Aïnadin, de Damas, de Césarée et d'Yarmouk, qui coûtèrent cent mille hommes à l'armée impériale, tant tués que blessés. Les vainqueurs eurent l'insolence de sommer Héraclius et tout son peuple de reconnaître *Dieu et Mahomet son prophète*. Le faible empereur fuyait de ville en ville, à l'approche des conquérants, et redoutait de se mesurer contre de tels adversaires. Il se contenta d'aller enlever la sainte-croix de

Jérusalem ; et, malgré les représentations, les prières des principaux officiers, il reprit lâchement le chemin de Constantinople. Au rapport de Théophanes et de Suidas, ce vainqueur des Perses ne pouvait, sans trembler, envisager les flots de la mer : il repassa dans la ville impériale, au moyen d'un pont de bateaux, construit à grands frais sur le Bosphore, et que l'on garnit de hautes branches et d'un épais feuillage, afin de lui dérober ce spectacle : pusillanimité inouïe dans les annales des peuples. Quelles inégalités et quelle faiblesse dans le caractère de cet empereur ? La Mésopotamie, la Syrie, la Palestine, tombées au pouvoir des Musulmans ; Bosra, Damas, Palmyre, Antioche, Emèse, etc., enlevées d'assaut, rien ne fut capable d'émouvoir Héraclius. Il sortit néanmoins un moment de sa léthargie : apprenant la perte d'une partie de l'Égypte ; il imagina de gagner Amrou, lieutenant du calife Omar, et chargea Cyrus, patriarche d'Alexandrie, de l'engager à s'éloigner de ce fertile pays. Le général musulman, pour toute réponse, dit au négociateur, en lui montrant une colonne : « Vois-tu cette énorme colonne ? nous sortirons de l'Égypte » quand tu l'auras avalée. » Amrou y resta effectivement ; et, après avoir dévoré cette injurieuse hyperbole, Héraclius retomba dans ses langueurs accoutumées. En Occident, l'empire ne conservait plus qu'une ombre de sa grandeur : les Romains venaient d'être expulsés de leurs possessions en Espagne par Sisébut et par Suintilla, rois des Visigoths. L'Espagne était la première contrée que les Romains avaient conquise au-delà de l'Italie : ce fut aussi la contrée qu'ils retinrent le plus long-temps sous leur domination. Les provinces de l'Italie

elles-mêmes, soumises à l'empire, sous la dénomination d'exarchat de Ravenne, furent le théâtre des scènes les plus tragiques. L'exarque Lémi-gius et son successeur Éléuthère, entreprirent de se rendre indépendants, et furent massacrés. Ariovald, roi lombard, s'agrandit, aux dépens des Romains, et sut tirer parti de tous ces troubles, en bornant à d'étroites limites ce petit état, faible reste de la puissance de leurs ancêtres. Héraclius, succombant enfin sous le poids des revers, des chagrins domestiques, attaqué d'une hydropisie qui le rendit d'une corpulence monstrueuse, expira le 11 février 641, après un règne de trente ans. Jamais homme ne différa plus de lui-même que cet empereur : vaillant capitaine à son avènement au trône ; timide, incertain, durant les onze premières années de son règne ; héros au milieu ; le plus indolent et le plus lâche des souverains, les treize dernières années de sa vie. Les exploits d'Héraclius en Perse, ne furent, à proprement parler, profitables qu'aux Musulmans, en ce qu'il affaiblit ce royaume, dont les forces unies à celles de l'empire romain auraient pu arrêter les progrès du mahométisme. S'il eût paru à la tête des armées romaines, sa présence eût doublé leur énergie. De pauvres montagnards, attachés au christianisme (les Maronites), prouvèrent, en opposant le courage au courage, que les Musulmans n'étaient pas invincibles.

J—D—T.

HÉRACLIUS II (CONSTANTINUS), empereur d'Orient, indiqué mal-à-propos par quelques historiens, sous le nom de Constantin III, était fils d'Héraclius et d'Eudocie, sa première femme, et naquit à Constantinople en 612. Héraclius, en mourant, lui laissa l'empire, ainsi qu'à son frère Hé-

racléonas ; mais l'impératrice Martine, femme ambitieuse, mère de ce dernier, voulut s'emparer de l'autorité, et retenir les deux jeunes princes sous sa tutelle. Le peuple et les sénateurs refusèrent de reconnaître Martine pour leur souveraine, et finirent même par proclamer seul auguste Héraclius-Constantin, dont la valeur s'était signalée contre les Sarrasins, pendant le règne de son père, et dont les belles qualités promettaient à l'empire des jours heureux : mais ce prince, au milieu d'une cour livrée aux erreurs du monothélisme, se montra sans ménagement opposé à cette hérésie, et s'attira la haine des hommes les plus puissants. De ce nombre était le patriarche Pyrrus, lié secrètement avec l'impératrice Martine. Héraclius-Constantin ne régna que depuis trois mois, lorsqu'une maladie lente et inconnue le consuma et le conduisit au tombeau. Il mourut, le 22 juin 641, cent trois jours après être monté sur le trône. On crut que le poison avait hâté sa fin, et les soupçons tombèrent sur Martine et sur le patriarche : la joie que montra l'impératrice et les mouvements qu'elle se donna pour faire couronner Héracléonas, fortifièrent peu à peu ces bruits. Le sénat et le peuple parlèrent de venger Héraclius-Constantin. Valentin, homme rusé et entreprenant, sous prétexte de servir les jeunes enfants de ce prince, souleva une partie de l'armée, et s'empara de Chalcédoine. Pyrrus, effrayé, abandonna la tiare, et se sauva en Afrique. Martine se flatta que le sceptre de son fils la mettrait à l'abri de l'orage ; mais le sénat fit couper le nez à ce prince, et la langue à sa mère, et les exila tous deux. Ils moururent dans l'obscurité : Héracléonas n'avait que seize ans lorsqu'il fut détrôné. Depuis le grand Cons-

tantin, il est rarement fait mention, sur les médailles, de la dignité de consul; et Héraclius Constantinus est le dernier empereur qui prenne ce titre sur les siennes. L—S—E.

HERAULT (RENÉ), d'une ancienne famille de Normandie, naquit à Rouen en 1691. Il fut successivement avocat du roi au Châtelet, procureur-général du grand-conseil, maître des requêtes, intendant de Tours, lieutenant-général de police, enfin intendant de Paris et conseiller d'état. C'était un homme d'un mérite distingué, qui se signala par son esprit de justice et son intégrité dans chacun des emplois qu'il remplit. Il a été surtout connu comme lieutenant de police, montrant dans cette place une utile sévérité pour l'exécution des lois et de tout ce qui tient à l'ordre public. Il fut dans le cas d'user, envers les jansénistes, d'une rigueur quelquefois peut-être excessive; mais il ne faisait qu'obéir à des ordres supérieurs. Il s'était trouvé en opposition avec ce parti dès le temps de son intendance de Tours, et d'autant plus qu'il avait un frère jésuite. En conséquence, il ne fut pas ménagé dans les *Nouvelles ecclésiastiques*, espèce de journal qui paraissait chaque semaine depuis 1728, et qui fut lacéré et brûlé par la main du bourreau, en vertu d'un arrêt du parlement rendu au mois de février 1731 (*Voyez GUENIN*). M. Hérault était souvent, par les devoirs de sa place, obligé de faire lui-même ou d'ordonner des perquisitions dans Paris et les environs, pour découvrir les auteurs, imprimeurs et distributeurs de ces feuilles, protégées sous main, dit-on, par un assez grand nombre de membres du parlement eux-mêmes. Elles sortaient d'une presse portative que l'on employait, tantôt dans une cave, et tam-

tôt dans une autre (1), quelquefois dans la propre maison du lieutenant de police. On introduisait de ces feuilles jusque dans son appartement; et, de temps en temps, lorsqu'il venait de faire une visite pour connaître le lieu du délit et les coupables, il apercevait les *Nouvelles ecclésiastiques* tout fraîchement imprimées, qu'on avait jetées dans son carrosse, sans qu'il pût atteindre les auteurs de cette espièglerie. Il signala encore son administration par les mesures qu'il prit relativement aux folies ou impostures dont les miracles, réels ou prétendus, opérés sur la tombe du diacre Pâris, étaient l'occasion. Marié, en secondes noces, à mademoiselle Moreau de Séchelles, fille du contrôleur-général des finances, il en eut un fils, colonel du régiment de Rouergue, tué à la bataille de Minden, et qui fut père du trop fameux Hérault de Séchelles. René Hérault mourut à l'âge de quarante-neuf ans, le 2 août 1740; et l'esprit de parti ne manqua pas de répandre qu'il avait passé les derniers moments de sa maladie dans des angoisses terribles, parlant sans cesse de la main de Dieu qui le frappait, mais pourtant sans se reprocher ses poursuites contre les jansénistes. L—P—E.

HERAULT DE SEHELLES (MARIE-JEAN), petit-fils du précédent, naquit à Paris en 1760. Il se présenta dans la carrière de la robe avec les avantages réunis de la naissance, de la fortune, d'un extérieur heureux; et de quelques dons de l'esprit. Il débuta, comme il arrivait à ses pareils, par être avocat du Roi au Châtelet, et se créa une réputation, dans une place où l'on ne faisait ordinairement que la pré-

(1) L'invention de ces imprimeries secrètes fut due à une madame Théodon, femme du directeur-général des académies royales de peinture et sculpture à Rome, morte en 1739.

parer. Les gens du monde accoururent, pour la première fois, à ce tribunal, pour entendre le jeune magistrat, défendant un précepteur contre l'ingratitude de son élève, une mère délaissée contre l'abandon d'une fille opulente, etc., etc. On trouvait piquant le contraste des principes austères de la justice, dans la bouche d'un homme de vingt ans, doué d'un organe touchant, et paré de toutes les grâces de son âge. Le bruit s'en répandit jusqu'à la cour; M. de Séchelles était proche parent de la duchesse de Polignac, chez laquelle il eut occasion d'être présenté à la reine: cette princesse, naturellement bienveillante, le prit sous sa protection; il en ressentit promptement les effets, par sa nomination à la première place d'avocat-général au parlement, qui vint à vauquer. Placé sur un théâtre plus élevé, il ne soutint pas l'éclat de son début; et déjà l'on soupçonnait qu'il avait dû à quelques secours étrangers la supériorité de ses plaidoyers au Châtelet: il défendait péniblement sa renommée, lorsqu'elle fut attaquée par une concurrence redoutable. Du parquet de la cour des aides, était monté à celui du parlement un homme de l'âge de Héroult de Séchelles, mais qui semblait avoir reçu en partage le don des anciennes mœurs, austère, pieux, modeste, et portant à ses fonctions d'avocat-général une assiduité sans distraction, et une facilité désespérante. (*Voyez DAMBRAY, dans la Biogr. des Hommes vivants.*) M. Héroult sembla se réveiller à l'arrivée de M. Dambray, pour lutter avec lui: mais la partie n'était pas égale, et il fallut céder au nouveau-venu les admirations du barreau, et, ce qui valait mieux encore, l'estime générale. Ce moment décida de la carrière des deux rivaux. Héroult selon- ga dans celle de la révolution, où il

espérait trouver des succès plus faciles, et qui n'en étaient que plus dangereux. Nommé d'abord commissaire du Roi près le tribunal de cassation, il en remplit les fonctions avec négligence, et seulement comme un moyen d'arriver à l'assemblée législative, où il fut, en effet, nommé par le département de Paris (1). Il s'y présenta avec d'assez bonnes dispositions, mais avec le préjugé qu'il devait être le premier, partout où il avait le bonheur de ne pas rencontrer M. Dambray. Cette vanité, quoique contrariée à chaque pas, ne cessait de l'égarer, et lui fit abandonner, tour-à-tour, dans l'assemblée législative, le parti des Feuillants et celui de la Gironde, pour devenir, sans oser se l'avouer à lui-même ou aux autres, sinon le chef, au moins le plus marquant des jacobins du bas étage. C'est de cette place qu'on l'entendit harceler sans relâche les ministres; poursuivre les prêtres, les émigrés; demander la guerre à grands cris: c'est à lui qu'on doit le premier décret organique de la terreur, la loi qui attribue aux municipalités la police de sûreté, et confie le pouvoir de juger les personnes à des corps qui n'avaient été institués que pour administrer les choses. Il n'était pas resté étranger aux mouvements qui avaient amené le 10 août, si l'on en juge par son rapport sur la nécessité de déclarer à cette époque la patrie en danger, et par sa déclamation contre le juge de paix Larivière, qui avait courageusement poursuivi Chabot et Bazire, premiers auteurs du mouvement. Par une conséquence de la bonne foi de son parti, Héroult ne manqua pas d'attribuer les désastres du 10 août aux

(1) Héroult de Séchelles avait pris les armes le 14 juillet 1789, et il eut dans cette journée deux hommes tués à ses côtés.

royalistes, et de réclamer l'établissement d'un tribunal spécial pour en faire justice. C'est sur son rapport que le tribunal extraordinaire du 17 août, précurseur de tous les autres, fut établi. Vainement il avait jusqu'à là sollicité la présidence de l'assemblée. Il l'obtint enfin le 1^{er} septembre : il occupait le fauteuil dans la nuit du 2 ; et il put entendre le récit des massacres, et presque les cris des victimes sans en être troublé, et sans songer à interrompre, pour y mettre ordre, quelques discussions insignifiantes, dont l'assemblée, glacée de frayeur, avait l'air de s'occuper. Hérault de Séchelles fut réélu à la Convention, et obtint même les suffrages des jacobins les plus ardents pour la place de maire de Paris. Nommé président de cette assemblée le 2 novembre, il céda le fauteuil à M. Grégoire, et partit, le 16, pour une mission dans le Mont-Blanc, dont le prétexte était de travailler à quelque organisation, et le but d'entamer des négociations de paix qu'on croyait possibles avec les puissances étrangères. Sa mission durait encore à l'époque du procès du Roi : il ne vota donc pas dans cet étrange procès ; mais il y prit la part la plus déplorable qu'on pût y prendre de loin : il écrivit, avec Jagot et Simond, ses collègues, une lettre à la Convention, où ils déclaraient que Louis, qu'ils qualifiaient de parjure, devait être condamné. (*Voy. l'article GRÉGOIRE, dans la Biographie des hommes vivants.*) De retour à la Convention, après une mission dont l'issue était facile à prévoir, Hérault de Séchelles se trouva nécessairement au milieu du parti exagéré contre lequel celui de la Gironde ne luttait déjà plus qu'avec son éloquence, pour toujours impuissante. Lorsque les Vergniaud, les Gensonné,

les Condorcet, trop tard convertis, s'épuisaient pour rappeler à l'ordre et aux lois une populace rendue furieuse par l'impunité de ses premiers excès, Hérault répondait froidement : « La » force du peuple et la raison, c'est la » même chose. » Il appuya de tout son pouvoir la catastrophe du 31 mai ; et toujours prêt pour les plus tristes fonctions, il se chargea de présider la Convention, lorsqu'à travers des scènes, moitié ridicules et moitié atroces, elle prononça l'arrestation de ses membres les plus distingués, de ceux qui expièrent bientôt après, sur l'échafaud, le malheur de leurs doctrines et l'abus de leurs rares talents. Les services qu'Hérault de Séchelles avait rendus au 31 mai, lui donnèrent enfin du relief : en même temps que la Convention proscrivait une partie de ses membres qu'elle accusait d'avoir entravé le travail de la constitution, elle annonçait qu'elle allait s'y dévouer de toutes ses forces. Hérault fut adjoint au comité de salut public pour présenter les bases de cette constitution, et fit à ce sujet différents rapports qui contiennent tous les genres de délire dont la matière était susceptible : c'est lui qui rédigea ce code de nivellement et d'anarchie, qu'on appelait la constitution de 1793, et qui cependant ne fit que passer de ses mains dans l'arche ; tant on redoutait alors que le désordre cédât le moins du monde à l'apparence de la règle. Toutefois on réunit des députés de tous les départements pour accepter cette constitution, déjà sous la clef : une fête solennelle fut indiquée pour le 10 août 1793 ; et Hérault de Séchelles fut nommé, pour cette époque, président de la Convention, et par conséquent de la fête. Elle devait commencer au lever de l'aurore : sa première scène consis-

tait dans la réunion du président de la Convention, et du doyen des députés des départements, pour boire dans la même coupe de l'eau qui s'épanchait des mamelles de la Nature, représentée par une figure colossale, élevée sur les débris de la Bastille. Cette réunion offrait le rapprochement d'un ex-avocat général du parlement de Paris, le plus jeune et le plus élégant des magistrats de son temps, et du moine le plus vieux et le plus sale du couvent des Jacobins de la rue Saint-Jacques. Hérault s'écriait, en tenant le moine embrassé, et la coupe en sa main : « O Nature, reçois l'expression » de l'attachement éternel des Français pour tes lois, et que cette eau » féconde qui jaillit de tes mamelles, » que cette boisson pure qui abreuve » les premiers humains, consacre » dans cette coupe de la fraternité et » de l'égalité, les serments que te fait » la France, en ce jour le plus beau » qu'ait éclairé le soleil, depuis qu'il » est suspendu dans l'immensité de » l'espace. » Le président de la fête trouva, à cinq ou six stations différentes, des occasions de placer des morceaux de cette force, qu'il faut relire, pour avoir quelque idée du vertige, tour-à-tour furieux ou bouffon, qui égaraient alors les hommes revêtus de la puissance. Robespierre frémit de ces honneurs oratoires, auxquels il était étranger, et ne pardonna ni au moine, ni au président. Cependant, et pour tenir lieu de la constitution, si solennellement acceptée, on créa le gouvernement qu'on a appelé révolutionnaire, le plus atroce et le plus puissant qui ait jamais effrayé la terre. Hérault de Séchelles y prit une place dans le comité de salut public ; et précurseur d'un autre orateur d'affreuse célébrité, il parut pendant les premiers mois à la tribune, pour y annoncer des vic-

toires ou des défaites, et toujours pour proposer des mesures acerbes. La plus signalée fut le désarmement des suspects ; l'annulation de leurs passeports, la faculté donnée au comité de surveillance de les arrêter, et la défense de les mettre en liberté. Hérault quitta le comité de salut public au mois de septembre 1795, pour une mission dans le Haut-Rhin, où l'on redoutait les progrès des ennemis ; il y organisa la terreur qui seule, selon lui, pouvait consolider la république. Il y créa un tribunal spécial révolutionnaire, pour mettre le pays à la raison. « J'ai semé, » écrivait-il, quelques guillotines sur » ma route ; et je vois que cela produit déjà un excellent effet. » C'était là le terme des succès d'Hérault de Séchelles : depuis, il ne fit que décheoir. Au mois de novembre suivant, il fut dénoncé comme ex-noble, comme entretenant des liaisons suspectes avec ses pareils, comme enfin conservant, dans son costume et ses manières, quelque chose qui contrastait avec la nudité du sans-culotisme. Robespierre permit qu'il fût défendu par Couthon : le moment de le perdre n'était pas encore arrivé. De retour à la Convention, il se présenta à la tribune, défiguré de son mieux ; il se justifia des accusations précédentes, et ajouta : « Si, avoir été jeté par le hasard de la naissance dans une caste » que Lepelletier et moi nous n'avons » cessé de combattre et de mépriser, » est un crime qui me reste à expier, » je prie l'assemblée d'accepter ma » démission de membre du comité de » salut public. » L'assemblée ordonna l'impression de son discours, et refusa sa démission. Mais, tandis qu'il parlait, Robespierre lui avait lancé des regards farouches ; et, depuis lors, l'infortuné, qui se sentait saisi, ne se débattait plus que faiblement sous les

serres du voutour. Robespierre eut la cruauté de se jouer de lui pendant deux mois ; enfin, le 19 mars 1794, il le fit jeter dans la maison d'arrêt du Luxembourg sous quelques misérables prétextes, comme d'avoir caché un émigré, et entretenu des relations avec un nommé Proly, espèce d'aventurier, dont il n'était plus dès long-temps question. Conduit à la prison, et désormais dispensé de cruautés qui n'étaient pas apparemment dans son caractère, il reprit son humeur enjouée et ses manières aimables (1). Il revint à ses goûts littéraires, et prépara l'édition d'un ouvrage intitulé : *Théorie de l'ambition*. Il supportait ainsi sa captivité mieux sans doute qu'il n'avait soutenu ses périlleuses dignités, lorsque Robespierre l'enveloppa, comme par hasard, dans la conjuration de Danton et de Camille Desmoulins, etc. Traduit avec eux devant le tribunal révolutionnaire, Héralut partagea leur jactance et cette basse ironie, déplacée partout, mais qui semble monstrueuse dans ces solennités du malheur. On avait demandé à Camille Desmoulins son âge ; il avait répondu : *trente-trois ans, l'âge du sans-culotte Jésus*. On demandait à Héralut de Séchelles ses noms de baptême ; il répondit, pour ne pas rester en arrière de son compagnon : « Je m'appelle Marie-Jean, » noms peu saillants même parmi les » saints. » Mais l'ironie, la raison, la sagesse ou l'audace, étaient également impuissantes pour les sauver de la mort. Héralut entendit son jugement sans émotion, et montra le même courage que ses compagnons d'infortune. Il conserva son sang-froid jusqu'aux

pieds de l'échafaud ; on le vit, sur la route, parler affectueusement à ses collègues, et s'interrompre pour saluer des personnes qu'il reconnaissait. Descendu de la charrette, et lorsque son tour de monter à l'échafaud fut arrivé, il s'approcha de Danton pour lui donner un dernier adieu. « Montez donc, lui dit cet homme encore » farouche, nos têtes auront le temps » de se baiser dans le panier. » Telle fut la fin de Héralut de Séchelles ; il dut ses fautes et ses malheurs à une célébrité précoce. On lui avait fait une réputation fort au-dessus de son mérite, et même de celui qu'il aurait pu acquérir ; car il avait peu d'étendue dans l'esprit, et manquait entièrement de sensibilité : il n'eut ni la force de soutenir cette réputation, ni le courage d'y renoncer. Placé ainsi entre l'impuissance et la prétention, il descendit de degré en degré pour trouver des admirateurs, et jusqu'aux derniers rangs des jacobins, où l'attendait une fin misérable. Moins favorisé du côté des qualités extérieures, moins prêté dans le grand monde, il n'eût pas connu les tourments de l'envie, ni le ressentiment des prétentions trompées ; il eut pu devenir un homme de bien et un sage magistrat. Peut-être n'eût-il pas échappé davantage à la faux de la révolution ; mais du moins il eût trouvé le martyre sur la place où il a subi le supplice. On connaît de lui les ouvrages suivants : I. *Eloge de Suger, abbé de Saint-Denis*, 1779, in-8°. II. *Visite à Buffon*, 1785, in-8°. Cette production a été réimprimée en l'an ix (1802), sous le titre de *Voyage à Monbar*, avec des notes assez curieuses (Voyez BUFFON, VI, 241). L'éditeur (M. Solvet) y a joint divers écrits du même auteur, dont la plupart avaient été recueillis depuis sa mort, dans des feuilles périodiques,

(1) Au milieu du sang et des pleurs qui inondèrent la France en 1793, Héralut de Séchelles s'occupait encore de galanterie et de vers, auxquels la jeune et belle épouse de Camille-Desmoulins ne fut pas insensible. (*Biograph. mod.*, Leipzig, 1807, 4 vol. in-8°, II, 431.)

notamment dans le premier volume du *Magasin encyclopédique*, 1795. En voici la liste : 1°. *Réflexions sur la déclamation et sur Thomas* (1). — 2°. *Notes sur la conversation, trouvées dans le portefeuille d'un homme du monde, qui a vécu avec plusieurs hommes célèbres du siècle*. — 3°. *Eloge d'Athanase Auger*, lu à la séance publique de la société des Neuf-Sœurs, le 25 mars 1790. — 4°. Enfin, *Pensées et anecdotes*. Ces divers écrits n'offrent rien de remarquable; on y reconnaît l'espèce d'esprit à-la-fois superficiel et maniéré qui était propre à l'auteur. Ici Hérault de Séchelles ne fait que gâter les jugemens qui couraient dans la société sur les personnages contemporains dont il parle. III. *Détails sur la société d'Oltén*, in-8°, 1790. IV. *Théorie de l'ambition*. Cet ouvrage, le plus important de tous ceux qui sont sortis de sa plume, est une espèce de recueil de maximes ou absurdes, ou criminelles, exprimées dans un style obscur et néologique. L'auteur abjure toute idée de morale, pour ne voir dans la société qu'un mouvement de machines qui s'entrechoquent, se déplacent ou se détruisent : on sent aisément que cette production n'est encore qu'une froide jactance; et l'auteur, qui ne s'est pas fait illusion à lui-même, ne peut la faire à personne. La *Théorie de l'ambition* a été publiée pour la première fois, en 1802, in-8°, par M. Jean-Barthélemi Saigues, qui y a joint quelques notes de sa façon (2).

V. Enfin le *Rapport sur la constitution de 1795* a été publié la même année dans un livre in-24, qui a pour titre : *Constitution du peuple français*; précédée du rapport de Hérault de Séchelles, et d'idées préliminaires attribuées à Alexandre Tournon, auteur des Révolutions de Paris, guillotiné le 22 messidor an II. U—o.

HERBELOT (BARTHÉLEMI D'), né à Paris le 14 décembre 1625, eut à peine achevé ses études qu'il s'adonna à la littérature orientale, et acquit successivement la connaissance de l'arabe, de l'hébreu, des dialectes qui s'y rattachent, et du persan. Poussé par le désir de se perfectionner dans les langues orientales, il parcourut l'Italie, vint à Rome, où il mérita l'estime et l'amitié des cardinaux Barberini et Grimaldi, d'Holstenius et d'Allatius; et, à son retour à Paris, il reçut une pension de la munificence du surintendant Fouquet. Après la disgrâce de ce ministre, il obtint la charge de secrétaire-interprète du roi pour les langues orientales. Au bout de quelques années, il fit un second voyage en Italie, et recueillit partout sur son passage les témoignages les plus flatteurs de l'estime que lui portaient les personnages les plus distingués par leur rang ou par leur savoir. Ferdinand II, grand-duc de Toscane, qu'il rencontra à Livourne, lui fit promettre de venir à Florence. Lors de l'arrivée de D'Herbelot dans cette

Notes sur la conversation, l'on reconnaît les idées, le style, le tour d'esprit de l'auteur de la *Balance naturelle* (Antoine Lasalle). Cet écrivain, aussi singulier que peu connu, était lié avec Hérault de Séchelles, alors avocat-général, auquel il lut sa *Balance naturelle*, et qui fit les frais de l'édition. L'auteur la lui dédia, et lui confia, depuis, divers cahiers de ses *Pensées*, restés entre les mains et parmi les papiers de Hérault de Séchelles. Pour juger si ces écrits posthumes peuvent être attribués à ce dernier, il suffit de lire les chapitres de la *Conversation active* et la *Théorie du charlatanisme*, dans la *Mécanique morale* du même Lasalle. G—ca.

(1) Dans ses *Réflexions sur la déclamation*, Hérault de Séchelles rapporte qu'il avait pris des leçons de déclamation de Mlle. Clairon. Il raconte ainsi leur première entrevue : « Avez-vous de la voix, me dit-elle la première fois que je la vis ? » Un peu surpris de la question, et d'ailleurs ne sachant trop que dire, je répondis : J'en ai comme tout le monde, mademoiselle. — Eh bien, il faut vous en faire une. »

(2) Dans quelques-uns des écrits précédents, soit dans la *Théorie de l'ambition*, soit dans les

ville, un secrétaire d'état vint audevant de lui, et le conduisit dans le palais du prince, où un appartement richement décoré, une table servie avec délicatesse, et un carrosse à la livrée du grand-duc lui étaient destinés. Vers ce même temps, on vendit à Florence une bibliothèque où se trouvaient plusieurs manuscrits en langues orientales : Ferdinand chargea D'Herbelot de l'examiner, de mettre à part les meilleurs articles, et d'en indiquer la valeur. Le choix ayant été fait, le grand-duc acheta les livres indiqués, et en fit présent à D'Herbelot, comme à la personne qui pouvait en faire le meilleur usage. Malgré ce généreux traitement, ce savant orientaliste revint en France, où l'appelaient les vives instances de Colbert. Le roi l'entretint plusieurs fois, le gratifia d'une pension, et, à la mort de Pierre d'Auvergne, le nomma pour remplir la chaire de langue syriaque au Collège-royal. D'Herbelot mourut à Paris le 8 décembre 1695, succombant à une courte maladie. On lui doit la *Bibliothèque orientale*, ou *Dictionnaire universel*, contenant généralement tout ce qui regarde la connaissance des peuples de l'Orient, Paris, 1697, in-fol. D'Herbelot consacra une grande partie de sa vie à rassembler les matériaux de ce grand ouvrage, mais n'eut point la satisfaction de le publier. Ce fut Galland qui le mit en ordre, et en soigna l'impression. La *Bibliothèque orientale*, considérée dans ses détails, est, pour le xvii^e. siècle, ce que fut, pour le xviii^e., l'Histoire des Huns, avec cette différence que D'Herbelot fraya la route, et fut souvent copié par de Guignes. L'un et l'autre de ces célèbres orientalistes eurent une érudition prodigieuse; et l'on a peine à se persuader que la vie de l'homme le plus laborieux

ait suffi pour rassembler les richesses contenues dans ce recueil. Que l'on réfléchisse au nombre de chroniques arabes, turques ou persanes dont la *Bibliothèque orientale* offre les extraits; à l'immense étendue de la Biographie de Hidjy Khalfa (Voyez ce nom) dont elle offre la traduction abrégée; aux connaissances accessoires nécessaires dans une semblable entreprise, et l'on se formera une idée de l'érudition, de la persévérance, de l'activité de D'Herbelot. A la vérité, on peut lui reprocher le défaut de critique, et l'absence de l'harmonie ou de la concordance qui devrait régner, dans cet ouvrage, entre les diverses parties dont il se compose. Mais là mort surprit l'auteur avant la fin de son travail; et, d'ailleurs, il avait adopté un plan trop vaste pour le perfectionner dans tous ses détails. Cette tâche eût dû être celle de ses derniers éditeurs (1); mais ils se sont bornés à l'addition ou bien au développement de quelques articles, sans corriger aucune erreur de fait ou de date : ainsi la littérature orientale attend encore qu'un homme habile, examinant avec critique tous les articles de cette Bibliothèque, les mette en accord les uns avec les autres, et fasse disparaître les fautes que le temps y a signalées. D'Herbelot avait composé divers autres ouvrages, dont aucun n'a vu le jour, tels qu'une Antholo-

(1) L'édition de la Haye, 1777-79-82, en 4 vol. in-4^o., est enrichie des corrections et additions de Schultens et de Reiske, et d'un supplément par le P. Visdelou et A. Galland. Les pièces les plus remarquables de ce supplément sont une Histoire de la grande Tartarie, et la traduction du monument de Si-gan-fou, avec une paraphrase, etc. (Voyez КИТАЕВ.) Ce supplément avait été imprimé in-fol. en 1780, pour faire suite à l'édition de Maëstricht, 1776, qui n'est guère qu'une réimpression de l'ancienne. On a aussi tiré, in-folio, un petit nombre d'exemplaires des additions de Schultens. L'édition que Desessarts a donnée en 1782, 6 vol. in-8^o., offre seulement un abrégé à l'usage des gens du monde qui cherchent les anecdotes plutôt que l'érudition.

gie, et un Dictionnaire arabe, persan et turc, en 3 vol. in-fol. Pendant sa résidence à Florence, il avait écrit, en italien, un catalogue des manuscrits orientaux de la Bibliothèque palatine. Ce catalogue, qui ne contient que la quatrième partie des manuscrits de cette Bibliothèque, a été traduit en latin et augmenté par Renaudot, et on le trouve dans le tome III des *Amœnit. Litterariæ* de Schelhorn. J—N.

HERBERAY (NICOLAS DE), seigneur des Essars, gentilhomme picard, vivait au xvi^e. siècle. Il prend les qualités de commissaire ordinaire de l'artillerie du roi, « et lieutenant en icelle, ès pays et gouvernement de Picardie, de M. de Brissac, grand-maître et capitaine-général d'icelle artillerie. » Ce sont toutes les particularités que l'on connait de sa vie. On croit qu'il mourut en 1552. On a de lui : I. *Le premier livre d'Amadis de Gaule*, traduit nouvellement d'espagnol en français, 1540, in-fol. Il traduisit les sept livres suivants : ce fut, en 1548, que le huitième vit le jour. On doit à Boileau de Bullion la traduction du neuvième (*Voy. G. BOILEAU*, V, 2). Les cinq suivants furent traduits par Gohorry (*Voyez* GOHORRY, XVII, 602 et 603, et G. AUBERT de Poitiers, tome III, page 3); Gohorry ne fut qu'éditeur du 15^e., dont la traduction est d'Antoine Tyron. Les livres 16^e. à 21^e. furent traduits par Gabr. Chapuis (*V. G. CHAPUIS*, VIII, 70). C'est là que finit l'ouvrage espagnol. Il existe de ces vingt-un livres une réimpression dans le format in-16. Un anonyme a composé des livres 22, 23 et 24, imprimés in-8^e., et annoncés comme traduits de l'espagnol. Un extrait des vingt-un livres a été fait sous le titre de *Trésor de tous les livres d'Amadis de Gaule*, 1582, 2 vol. in-16; 1605, 2 vol. in-

16. II. *Le premier livre de la Chronique du très vaillant et redouté dom Florès de Grèce*, 1552, in-folio. Il annonce avoir mis cet ouvrage en français, d'après un vieux manuscrit; la mort l'empêcha de publier un second livre qu'il avait promis. III. *Les sept livres de Flavius Joseph*, traduits en français. Nicéron ne cite qu'une édition qu'il date de 1557, in-folio : ce serait donc un ouvrage posthume. IV. *L'Orloge des princes*, traduit de l'espagnol. (*Voy. Ant. de GUEVARA*, tom. XIX, pag. 39.) Nicéron, d'après Lacroix du Maine et Duverdier, parle de trois autres opuscules d'Herberay, qui ne méritent pas d'être mentionnés.

Z.

HERBERSTEIN (SIGISMOND, baron DE), diplomate et historien allemand, naquit, en 1486, à Vippach en Styrie. Il étudia d'abord la jurisprudence, embrassa ensuite l'état militaire, et se distingua dans la guerre contre les Turcs. L'empereur le nomma commandant de toute la cavalerie de la Styrie, le créa chevalier, et lui conféra la dignité de conseiller aulique. Herberstein fut honoré de diverses missions : en 1516, on l'envoya en Danemark pour essayer de détourner Christian II de sa folle passion pour Dyveke; en 1516 et en 1526, il alla comme ambassadeur en Russie, et plus tard à Constantinople; enfin il parcourut la plus grande partie de l'Europe. Ses travaux furent récompensés par la dignité de conseiller privé et celle de président de la chambre des finances d'Autriche. Il renonça à la vie publique en 1553, et mourut en 1566. On a de lui : *Rerum Moscoviticarum commentariis quibus Russiæ ac metropolis ejus Moscoviæ descriptio, chorographica tabulæ, religionis indicatio, modus*

exciendi et tractandi orditores , itineraria in Moscoviam duo et alia quædam continentur, Bâle, 1556, in-fol., avec des figures en bois et des cartes grossièrement dessinées ; ibid., 1571 ; Anvers, 1557, in-8°. Ce livre a été traduit en allemand sous différents titres, Vienne ; 1557 ; ibid., 1618, in-fol. avec figures ; Bâle, 1563, in-fol. avec fig. ; Francfort, 1579, in-fol. avec fig. ; et en italien, Venise, 1558, in-4°. Tous les auteurs qui ont écrit sur la Russie, conviennent que l'ouvrage d'Herberstein est le meilleur sur les temps anciens de cet État. On reconnaît que ce diplomate était un observateur judicieux, et qu'il ne négligeait rien pour s'instruire, de sorte que l'on peut encore le consulter avec fruit. On trouve des extraits de son livre dans le *Poloniæ historiæ corpus* de J. Pistorius, dans le tome III du recueil d'Alexandre Gaguin, intitulé, *Rerum Polonicarum*, et dans le tome III de Ramusio. Il est tout entier dans le *Rerum Moscoviticarum autores varii*, Francfort, 1600, 1 volume in-folio. Camus a commis une singulière méprise dans la table de ses *Mémoires sur les Grands et Petits Voyages* ; en faisant deux personnages de S. Herberstein et de S. Herberstein. Il a été induit en erreur par la manière dont le nom de cet auteur est écrit dans le recueil de Ramusio. Ce savant bibliographe observe d'ailleurs, avec raison, que l'on ne peut pas dire que les extraits qui se trouvent dans la dixième partie des Petits Voyages soient réellement la copie de ce que le baron de Herberstein avait écrit. E—s.

HERBERSTEIN (CHARLES, comte DE), évêque de Laybach en Carniole, naquit en 1722, et fut nommé évêque à la fin de 1772. Le commencement de son épiscopat n'offrit rien de re-

marquable ; et il fut peu question de lui jusqu'à l'avènement de Joseph II au trône. Mais alors il se fit connaître par sa complaisance à seconder les vues de ce prince pour les réformes ecclésiastiques, soit qu'en cela il obéît à d'anciens préjugés, soit qu'il fût excité par le désir de faire sa cour. Ce qui est certain, c'est qu'il se montra des plus ardents à se prêter à toutes les innovations. Il prit sous sa protection les livres et la doctrine des nouveaux canonistes qui s'appliquaient alors avec tant de zèle à changer l'enseignement en Allemagne. Des plaintes ayant été portées contre lui à ce sujet, l'empereur rendit, le 27 novembre 1781, un décret qui le louait au contraire de son zèle, et le proposait aux autres évêques comme un modèle. M. de Herberstein se mit en devoir de mériter de plus en plus ces éloges. Dans une lettre pastorale qu'il adressa, en 1782, au clergé et aux fidèles de son diocèse, il prétendit exposer, d'après la tradition, les droits des princes, ceux des évêques et ceux du pape ; car c'était dans cet ordre qu'il les plaçait. La part du pape, dans cette distribution de pouvoirs, est fort mince ; mais en revanche, celle du prince est très étendue. M. de Herberstein, entre autres, y exalte les décrets de Joseph II sur les matières ecclésiastiques. Non seulement il approuve que ce prince eût supprimé plusieurs ordres religieux ; il fait même le procès à cette profession en général, et il s'étonne qu'on ait prétendu ajouter une nouvelle perfection à celle de l'Évangile, comme si la profession religieuse n'était pas la pratique des conseils évangéliques, et comme si un état qui avait donné à l'Église depuis quinze siècles tant de grands exemples de vertu et de sainteté, eût dû être peint par un évêque

instruisant son peuple , des mêmes couleurs sous lesquelles le représentent les protestants et les incrédules. Aussi le ton de mépris et d'ironie avec lequel le prélat parlait des ordres religieux , parut-il doublement déplacé dans sa bouche. La lettre pastorale mécontenta donc à-la-fois , et ses collègues , et tous ceux qui s'intéressaient à la religion , et surtout Pie VI , qui le fit sentir à l'évêque , dans son voyage à Vienne , en 1782. Ce fut peut-être une raison de plus pour l'empereur de protéger un prélat qui le servait si bien par ses actions et ses écrits. Ayant résolu de joindre à ses autres changements une nouvelle circonscription des évêchés de ses états , il imagina de faire de Laybach une métropole , dans l'intention assez claire de récompenser le dévouement de M. de Herberstein. Le pape ne se refusait point à la mesure en elle-même ; mais il désirait qu'elle fût différée jusqu'à la mort de cet évêque , qui ne méritait pas à ses yeux une telle faveur. Pie VI s'en expliqua ainsi dans un bref du 7 janvier 1786 à Joseph II , et y spécifia quelques-uns des principaux griefs qu'il avait à reprocher à l'évêque de Laybach. Celui-ci répondit par un mémoire apologétique , où il cherchait à se disculper sur trois points. Ce mémoire fut envoyé à Rome avec une lettre de l'empereur , qui renfermait de nouvelles instances. Il s'ensuivit une négociation à laquelle la mort de l'évêque mit fin. Ce prélat était attaqué , depuis quelque temps , d'une hydropisie de poitrine ; il s'y joignit une apoplexie qui l'enleva le 7 octobre 1787. La gazette de la cour fit un grand éloge de ses vertus et de son zèle. Nous n'attribuons pas à ce prélat un Nouveau-Testament en langue vulgaire , qu'il publia en 1786 , et qu'il

se contenta d'adopter pour son diocèse. Cette traduction ne fut pas généralement approuvée ; et l'on reprocha aussi à l'évêque d'avoir répandu dans ces pays les écrits des appelants français. Il fit les pauvres ses légataires , concurremment avec l'école normale de Laybach. P—C—T.

HERBERT , prieur de l'abbaye de Fécamp , né en Normandie aux environs de la petite ville d'Exmes , que l'on appelle quelquefois mais improprement Hièmes , fut un des prélats que la Normandie donna à l'Angleterre , depuis que Guillaume-le-Conquérant eut soumis cette île à la puissance des armes normandes. Ce fut en 1087 , qu'appelé en Angleterre , il fut nommé abbé de Ramsai , puis , en 1091 , évêque de Tethford. On a prétendu que ce fut à prix d'argent qu'il acheta ce siège , dont , par pénitence , il voulut se démettre entre les mains du pape , qui le confirma dans sa place. Herbert transféra , depuis , son siège à Norwich , et y fonda un monastère d'hommes. Il assista , en 1102 , au concile de Londres. L'Histoire littéraire de France lui attribue : I. Un livre *Contre les mauvais prêtres*. II. Dix-huit *Sermons*. III. Un *Traité de la durée des temps*. IV. Un *Traité de la fin du monde*. V. Plusieurs *Lettres* écrites en latin , comme ses autres ouvrages. Herbert mourut vers 1119. D—B—S.

HERBERT (WILLIAM) , comte de Pembroke , né , en 1580 , à Wilton dans le Wiltshire , d'une famille ancienne et illustre , fut également distingué par son caractère aimable et généreux , et par ses talents en plusieurs genres. Il encouragea les lettres et récompensa les savants. Il fut décoré de l'ordre de la Jarretière en 1604 , et fut successivement gouverneur de Portsmouth , chancelier de l'université

d'Oxford, et intendant de la maison du roi. Il mourut subitement le 10 avril 1631. Clarendon a fait de lui un portrait très favorable, et ne lui reproche qu'un goût excessif pour le plaisir. On a de lui des Poésies, imprimées en 1660, in-8°. La Bibliothèque Boldéienne d'Oxford lui a dû le don de deux cent quarante-deux manuscrits grecs, qu'il avait achetés en Italie. C'est de lui que le collège de Pembroke a pris son nom. L.

HERBERT DE CHERBURY (Lord ÉDOUARD), célèbre déiste anglais; naquit, en 1581, au château de Montgommery, dans le pays de Galles. Après avoir fait, à l'université d'Oxford, d'aussi bonnes études qu'elles pouvaient l'être dans ce temps-là, il parcourut plusieurs contrées de l'Europe; et acquit dans ses voyages des connaissances très étendues et très variées. De retour dans sa patrie, il s'y fit remarquer par sa bravoure autant que par ses lumières. Doué de beaucoup d'avantages extérieurs, il était chéri des belles, comme des savants et des braves: il fut présenté à la reine Élisabeth, en 1600, et reçu chevalier du Bain à l'avènement de Jacques I^{er}, qui le combla de faveurs et lui confia divers emplois importants. En 1608, il entreprit un voyage en France, où il apporta les idées de chevalerie dont il s'était pénétré en Angleterre, mais surtout cette excessive délicatesse sur le point d'honneur, qui, dans un siècle où les duels étaient si fort à la mode, devait ouvrir un vaste champ à son courage. Sa réputation sous ce rapport, et ses manières distinguées, lui méritèrent plusieurs amis, parmi lesquels Henri de Montmorenci, connétable de France et père du duc de ce nom, décapité à Toulouse: ce qui valait mieux encore, il fut bien traité par Henri IV, et

fit sa cour à la reine Marguerite, qui peut-être, ainsi qu'il le donne à entendre dans ses Mémoires, lui fut *toute bonne*, comme à bien d'autres. Revenu dans ses foyers au bout d'une année, il les quitta de nouveau, en 1610, pour aller servir dans les troupes chargées du siège de Juliers, sous Maurice, prince d'Orange; et il y montra une valeur, poussée quelquefois jusqu'à la témérité: il vint déposer ses lauriers auprès de la reine Anne, qui lui donna de nouveaux motifs d'émulation guerrière; et, en 1614, il repartit pour faire, sous les ordres du même prince d'Orange, une seconde campagne contre les Espagnols, qui étaient commandés par le marquis de Spinola. Il entreprit ensuite un voyage en Italie. Comme il passait, à son retour, par les états du duc de Savoie, ce prince le chargea d'une mission de confiance. Il s'agissait de conduire en Piémont quatre mille hommes que devaient lui fournir les protestants de Languedoc; mais la reine-mère, Marie de Médicis, avait défendu, par un édit, toute levée de troupes en France. Son ambassadeur à Turin, le marquis de Rambouillet (père de Julie d'Angennes), ayant donné avis des tentatives d'Herbert, celui-ci fut arrêté à Lyon, mais on le mit bientôt après en liberté. Regardant cet emprisonnement comme une insulte personnelle, il appela en duel le gouverneur de la ville; et il fallut que le duc de Montmorenci, gouverneur du Languedoc, s'entremît pour accommoder le différend. Ne pouvant remplir ses engagements avec le duc de Savoie, Herbert alla rejoindre Maurice de Nassau; puis, repassant en Angleterre, il se préparait à de nouveaux exploits, lorsqu'il fut nommé, par le roi Jacques I^{er}, ambassadeur extraordinaire en France.

ce , avec la mission apparente de renouveler l'alliance entre les deux puissances voisines : il fit à Paris l'entrée la plus magnifique , et partit pour la Touraine , où était la cour. On doit regretter que , dans sa vie écrite par lui - même , il parle aussi succinctement de ses travaux diplomatiques ; mais il s'explique d'une manière piquante , et même avec beaucoup de sagacité politique , sur le compte de Louis XIII et de Luynes , son favori. Le tableau qu'il trace de la cour de France et de ses mœurs à cette époque , s'accorde avec tout ce que nous en apprennent l'histoire et les mémoires du temps : il présente d'autant plus d'intérêt , qu'Edouard Herbert avait vécu avec les personnages français les plus marquants , hommes en place , savants ou guerriers. La cérémonie du renouvellement de l'alliance ayant eu lieu , il ne résida plus à Paris que comme ambassadeur ordinaire ; et son occupation principale fut de déjouer les menées de l'Espagne , qui visait à la monarchie continentale. Tant qu'il ne fut question que de maintenir le bon accord entre les deux nations , sa tâche lui parut facile à remplir ; mais lorsqu'il reçut l'ordre d'intervenir comme médiateur entre le roi de France et ses sujets protestants , il éprouva , de la part du duc de Luynes , des difficultés , une hauteur , une rudesse même , qu'il n'était pas dans son caractère , naturellement peu flexible , de supporter. Il se rendit auprès de Louis XIII , qui était occupé en ce moment du siège de St.-Jean-d'Angely ; et il lui déclara que , si l'on refusait les bons offices du roi d'Angleterre , ce souverain était décidé à prendre tous les moyens d'empêcher la ruine et l'extinction totale du parti protestant. Le zèle d'Herbert déplut au connétable de

Luynes , qui parvint à rendre sa mission inutile. Il avait offensé ce favori de manière à ne pouvoir se le faire pardonner : il se rendit à Cognac auprès du roi , dont il reçut un accueil plus favorable. Comme le maréchal de St.-Géran lui représentait que Luynes ne le laisserait pas tranquille dans cette ville : « Je me crois en sûreté , répondit Herbert , partout où j'ai mon » épée à mon côté. » Mais le connétable envoya son propre frère , comme ambassadeur en Angleterre , pour se plaindre de lord Herbert ; et celui-ci fut rappelé. Le roi Jacques le fit repartir pour la France , après la mort de Luynes , en lui donnant des pouvoirs plus étendus , et beaucoup de preuves de la confiance qu'il avait dans ses talents et sa fidélité : cependant , lorsqu'il fut question de terminer les négociations entamées pour le mariage du prince de Galles avec Henriette de France , sœur de Louis XIII , Herbert fut obligé d'en laisser la conduite au comte de Carlisle et à lord Holland , nommés ambassadeurs extraordinaires. Il fut , en 1625 , créé pair d'Irlande , sous le nom de baron de Castle-Island ; et , en 1631 , baron d'Angleterre , avec le titre de lord Herbert de Cherbury. Il paraît qu'après la mort du duc de Buckingham son ami , il quitta la cour. Il est impossible de douter qu'au commencement des guerres civiles , il ne se soit rangé du parti opposé à Charles I^{er} , malgré les faveurs qu'il avait reçues de Jacques I^{er} ; puisque le château de Montgommery ayant été démoli par les troupes du roi , le parlement crut lui devoir une pension pour le dédommager comme propriétaire. Nous ne voyons pourtant pas , dans les Mémoires d'Herbert , qu'il ait pris une part active à ces guerres. Il mourut à Londres le 20 août 1648 : son

épitaphe, qu'on voit dans l'église de St. - Gille - des - Champs, le désigne principalement, ainsi qu'il l'avait demandé, comme auteur du livre *De la vérité*, dont nous allons parler. On a de lui : I. *De veritate, prout distinguitur à revelatione, à verisimili, à falso, cui operi additi sunt duo alii tractatus, primus de causis errorum, alter de religione laici*, imprimé, pour la première fois, à Paris, en 1624; réimprimé à Londres, en 1633 et 1645, et répandu ensuite dans toute l'Europe. Le but de ce livre, auquel il mit la dernière main pendant sa seconde ambassade en France, et qu'il se crut autorisé à publier, ayant pour lui les suffrages de Grotius et de Tilenus (Daniel Tileners), est de prouver la suffisance, l'universalité et la perfection absolue de la religion naturelle, en rejetant toute révélation comme inutile. Herbert semble être un des premiers qui aient réduit le déisme en système; ce qui lui a valu la première place dans l'ouvrage de Leland, intitulé : *Vie des écrivains déistes*. Christian Kortholt l'a mis sur une même ligne avec Hobbes et Spinoza, dans sa dissertation *De tribus impostoribus magnis, Edvardo Herbert, Thomá Hobbes, et Benedicto Spinosá, liber.*, Kiel, 1680. Le système d'Herbert fut réfuté par divers théologiens anglais; mais l'ouvrage le plus complet, en ce genre, est le traité posthume d'Haliburton sur l'*Insuffisance de la religion naturelle*. Locke a également attaqué plusieurs parties de ce même système, dans l'*Essai sur l'entendement humain* et dans le *Christianisme raisonnable*. En France, il trouva un redoutable adversaire dans le célèbre Gassendi. On peut voir encore l'analyse et la réfutation de ce système dans l'*Histoire*

critique du philosophisme anglais, par M. Tabaraud, qui a fourni plusieurs des jugements énoncés dans cet article sur les productions philosophiques d'Herbert. Le déisme qu'il professait est, au fond, moins déraisonnable que celui de beaucoup d'autres venus après lui. Il reconnaît positivement un Être suprême, créateur et conservateur, dont la providence préside au gouvernement moral de ce monde; car, quoique Herbert de Cherbury ait été placé par Kortholt au rang des athées, à côté de Hobbes et de Spinoza, il admet la nécessité de la prière, de l'action de grâces, et de diverses autres pratiques de culte, par lesquelles la créature entretient avec le créateur des relations qui attestent sa dépendance de la Divinité. Il recommande l'accomplissement des préceptes du Décalogue, qui contiennent les grands principes de la morale universelle. Il veut qu'on ait recours à la miséricorde divine, par une douleur sincère des fautes commises. Enfin le dogme important de l'immortalité de l'âme, lié essentiellement avec celui des peines et des récompenses d'un état futur, est établi de la manière la plus formelle dans les ouvrages de lord Herbert. Sous tous ces rapports, son système philosophique a plus d'ensemble, est mieux lié et moins irréligieux que la plupart de ceux de l'école moderne. Quand il eut composé son livre *De Veritate*, il hésita quelque temps; même après avoir consulté Grotius et Tileners, à le mettre au jour; tant les principes lui en paraissaient à lui-même nouveaux et extraordinaires. Dans un récit digne des Légendes, où l'on a rapporté tant de visions miraculeuses, il raconte qu'un jour il invoqua Dieu, pour savoir s'il pouvait faire imprimer son livre, et qu'à la fin de sa prière il entendit un

bruit éclatant, parti du côté même où le ciel était le plus serein : il le prit aussitôt pour le signe de l'approbation divine. Était-ce un phénomène naturel arrivé en cet instant, ou bien une de ces illusions auxquelles se livrent quelquefois les hommes mêmes qui, pour s'être soustraits au joug des vérités les plus incontestables, se vantent d'avoir secoué celui des préjugés ? Les immenses lectures d'Herbert avaient probablement fatigué sa tête, et mis un grand désordre dans ses idées, quand il crut entendre la voix de Dieu qui lui permettait de publier l'ouvrage en question. II. *De religione Gentilium, errorumque apud eas causis*, Amsterdam, 1633, in-4°, et 1700, in-8°, traduit en anglais et publié en 1705. Il y remonte aux causes qui avaient pu et dû égarer les prêtres et les sages du paganisme dans leurs notions sur l'Être suprême. III. *De religione laïci*, dissertation qui se trouve dans l'édition in-4° du livre *de la Vérité*, Londres, 1645, et dont le but est de démontrer que les laïcs sont hors d'état d'acquérir une connaissance satisfaisante de la vraie révélation, au milieu des différentes sectes qui se vantent de la posséder, et dont chacune interprète ce don céleste à sa manière. IV. *De expeditione Buckinghami duois in Rheam insulam*, Londres, 1658. Ce dernier ouvrage fut, comme on voit, publié après la mort d'Herbert, qui eut lieu en 1648. V. *Histoire de la vie et du règne de Henri VIII*, in-folio. Sous le rapport de la composition, elle est regardée comme un des bons morceaux d'histoire écrits en anglais ; on en estime surtout la partie militaire et politique : mais on y remarque une extrême partialité pour ce monarque ; et c'est plutôt une apologie qu'un tableau tracé judicieusement. Le style de cet auteur

est nerveux, et exempt de la recherche et de la pédanterie qui dominaient dans la littérature à l'époque où il a écrit. Une collection de ses poèmes, publiée par son fils en 1665, paraît n'avoir produit que peu de sensation. VI. *Life of lord Herbert, by himself* : ces Mémoires ne vont pas plus loin que son retour définitif de l'ambassade de France. Outre l'avantage dont nous avons parlé d'offrir une peinture fidèle des mœurs du temps, et de bien faire connaître surtout l'intérieur de l'Angleterre sous plusieurs règnes, en fournissant un témoignage souvent très singulier du peu de police qu'il y avait alors dans ce pays, la *Vie d'Herbert écrite par lui même* donne l'idée d'un caractère peu commun : celui de son auteur. Sa franchise, sa droiture, l'exaltation de ses principes d'honneur, sa conduite pendant les missions dont il fut honoré, jettent un intérêt très vif sur ses récits ; on le voit réunir tous les contrastes, selon qu'il se laisse entraîner par son imagination ou par son tempérament, ou bien que la raison reprend l'empire sur lui. Il se montre vain, pointilleux, querelleur, mais généreux, brave et désintéressé : enfin, quoiqu'on puisse le soupçonner de partialité dans le portrait qu'il a tracé de lui-même, on ne peut douter qu'il n'ait joui d'une grande estime parmi ses contemporains. Le manuscrit de ses Mémoires, oublié pendant plus de cent ans, au château de Lymore, dans le comté de Montgomery, devenu le chef-lieu de la famille Herbert, fut découvert vers 1730, et revit le jour par les soins d'Horace Walpole, qui en fut l'éditeur.

L—P—E.

HERBERT (Sir THOMAS), voyageur et écrivain anglais, était né à York vers le commencement du XVII^e siècle. Son parent, William Her-

bert, comte de Pembroke, l'accueillit au sortir de l'université, et, dans le dessein de lui procurer de l'avancement, le plaça auprès de Dormer Cotton, que Charles I^{er}. envoyait comme ambassadeur en Perse. On partit de Douvres le 10 avril 1626, et l'on atterrit à Ormus le 9 janvier 1627. Schah-Abbas se trouvant alors dans le voisinage de la mer Caspienne, il fallut traverser tout le royaume pour l'aller rejoindre. L'ambassade anglaise lui fut présentée le 25 mai à Asharaff. Elle fut d'abord assez bien accueillie; et les arrangements de commerce qu'elle proposa furent écoutés favorablement : mais cette bonne volonté du monarque persan ne tarda pas à s'évanouir; les Anglais furent négligés : ils suivirent la cour d'un lieu à un autre. Cotton, se voyant peu considéré, fit ses dispositions pour son départ. La mort le prévint le 25 juillet; il fut enterré à Casbin. Quelques jours auparavant, Robert Shirley, qui était venu en Angleterre comme ambassadeur persan, et que Cotton avait ramené en Asie, était mort aussi (V. SHIRLEY). Les Anglais quittèrent Casbin en août, retournèrent à Ispahan, gagnèrent Bagdad, descendirent le Tigre, et arrivèrent à Soually, sur la côte de l'Inde, près de Surate. Herbert alla jusqu'aux Moluques; et revint en Angleterre après une absence de quatre ans. La mort de son patron l'ayant frustré des espérances qu'il avait fondées sur sa protection, il quitta l'Angleterre une seconde fois, et visita plusieurs parties de l'Europe. A son retour il se maria, et consacra tout son temps à l'étude. Lorsque la guerre civile éclata, il prit parti pour le parlement. L'influence de Philippe, comte de Pembroke, fit confier à sir Thomas des commissions par le parlement en différentes occasions.

En 1646 il accompagna le comte et d'autres commissaires envoyés au roi pour traiter de la paix et pour amener ce prince à Londres. Charles ayant été obligé de renvoyer ceux qui étaient habituellement avec lui, le choisit, ainsi qu'Harrington (V. tome XIX, pag. 451), pour rester auprès de sa personne; ce qui fut approuvé par les commissaires. Herbert trouva le roi bien différent du portrait que ses ennemis en avaient fait : aussi s'attachait-il sincèrement à lui; il ne quitta ce prince infortuné qu'au dernier moment, et, pendant deux ans, partagea ses souffrances et ses angoisses. Charles, touché de la vive affection d'Herbert, lui accorda sa confiance, et lui en donna des preuves. A l'époque de la restauration, Charles II créa Herbert baronet, « pour le récompenser », disent les lettres-patentes, « des bons » et loyaux services rendus par lui » au roi notre père durant les deux » dernières années de sa vie. » Herbert se retira dans sa patrie, et y mourut le 1^{er}. mars 1681. On a de lui en anglais : 1. *Voyage de plusieurs années en Afrique et dans la grande Asie*, notamment dans les possessions de la monarchie persane, ainsi que dans quelques parties des Indes orientales et dans les îles adjacentes, Londres, 1634, un vol. in-fol., fig.; 2^e. édition, revue et augmentée, ibid., 1638, in-fol.; 3^e. , 1665; 4^e. , 1677. Le titre de chacune de ces éditions offre des changements. Herbert était un homme instruit, comme on le voit par ses conjectures sur les noms que les pays et les lieux qu'il a parcourus portaient chez les écrivains de l'antiquité. Il est au fait de l'histoire de tous ces pays; mais il se livre trop au desir d'étaler son érudition, et il s'étend même aux contrées qu'il n'a pas visitées. Ces dé-

faits étant plus sensibles dans les dernières éditions, il est probable que ces hors-d'œuvres sont l'ouvrage des personnes qui se chargèrent de réimprimer ce livre. Les observations d'Herbert sont en quelque sorte noyées au milieu de ces additions. Il paraît d'ailleurs très véridique : on a toujours regardé sa relation comme une des meilleures; et avant que celle de Charadin parût, elle passait pour la plus exacte sur ce qui concernait la Perse. Elle a été traduite en hollandais, Dordrecht, 1658, in-4^o, fig.; et du flamand en français sous ce titre : *Relation du Voyage de Perse et des Indes orientales, avec les révolutions arrivées au royaume de Siam l'an 1647, traduites du flamand de Jérémie Van Vliet*, Paris, 1663, in-4^o. Wicquefort, auteur de cette version, reproche avec raison au traducteur flamand d'avoir mal compris et souvent mutilé son original : on s'aperçoit que lui-même a commis des erreurs de date. Peut-être ces erreurs sont-elles dans l'original, qui doit être rare ; car c'est toujours la traduction française qui est citée, même par les auteurs étrangers. II. *Threnodia Carolina, contenant une Relation historique des deux dernières années de la vie et du règne de Charles I^{er}*, Londres, in-16. On y trouve dans le plus grand détail tous les faits et discours du roi depuis son premier emprisonnement jusqu'à sa mort. Ce livre a été réimprimé avec beaucoup de soin par Nicoll, à Londres, en 1813. Cet éditeur l'a fait précéder d'une préface, et y a ajouté un morceau intitulé : *Relation particulière des funérailles du roi, contenue dans une lettre de sir T. Herbert à Dugdale*. Herbert donna aussi une Relation séparée des derniers moments de Charles I^{er}. Wood

l'a insérée dans le 2^e. volume de son *Athenæ Oxonienses*. Herbert, pour complaire à son ami J. de Laet, traduisit en anglais plusieurs livres de son histoire des Indes. Il aida Dugdale à recueillir les matériaux du 3^e. volume de son *Monasticon Anglicum*. Peu de temps avant sa mort, il fit don de plusieurs manuscrits à la bibliothèque publique d'Oxford et à celle de la cathédrale d'York. Le Muséum *Ashmoleanum* conserve plusieurs recueils faits par Herbert. E—s.

HERBERT (WILLIAM), Anglais particulièrement instruit sur les antiquités typographiques, naquit, en 1718, à Hitchin, dans le comté de Hertford. Après avoir exercé, sans succès, l'état de marchand bonnetier, et formé quelques entreprises infructueuses, il partit, en qualité de commis-caissier, sur un bâtiment de la compagnie des Indes; mais, arrivé à Tellichery, quelques circonstances de la guerre qui se poursuivait alors avec les Français, le détachèrent du bâtiment, et l'obligèrent à faire à pied un long voyage : ce ne fut qu'au bout d'un an qu'il rejoignit le navire, au fort St.-David. Herbert ayant eu par-là occasion de voir beaucoup de pays, exécuta des plans des divers établissemens; ce qui lui valut une gratification de la compagnie des Indes. Il s'établit ensuite à Londres, comme graveur de cartes géographiques, et marchand d'estampes; et il acquit de l'aisance dans cette nouvelle situation. Son goût dominant le portait vers l'étude des antiquités typographiques; et il commença à rassembler des matériaux pour une nouvelle édition qu'il projetait, des Antiquités typographiques par Ames, dont il avait acheté le manuscrit autographe, enrichi de notes. Retiré à Cheshunt dans sa province natale, il ne s'occupa plus guère

que de cet objet. Le premier volume de la nouvelle édition d'Ames, considérablement augmentée, parut, en 1785, in-4°, et fut suivi de deux autres en 1786 et 1790. L'accueil que ce travail précieux reçut du public, n'empêcha pas l'auteur de reconnaître qu'il pouvait encore être perfectionné; et il en préparait une édition ultérieure, lorsqu'il mourut, le 18 mars 1795. Son caractère était estimable, quoiqu'un peu singulier. Il eut beaucoup de part à un manuel intitulé : *New Directory for the east Indies*, in-4°; et on lui doit une édition de *l'Histoire du comté de Gloucester*, par Atkins, 1769, ouvrage qui était devenu très rare. L.

HERBERT (N. baron DE), diplomate distingué qui, par son mérite seul, fut élevé aux fonctions d'inter-nonce autrichien auprès de la Porte-Ottomane, était fils d'un officier supérieur qui avait servi dans l'armée autrichienne, lors de la guerre de Bosnie, en 1737. Ce dernier eut le malheur d'être fait prisonnier, à la suite de la bataille près Banjaluka, perdue par le prince de Hildburghausen, et d'être retenu dans les faubourgs de Constantinople ainsi que sa femme et beaucoup d'autres officiers autrichiens, pris comme lui avec leurs femmes et leurs enfants. Les prisonniers furent alors assez mal traités par les Turcs. Quelques années après la conclusion de la paix entre l'Autriche et la Porte, le père François, jésuite, homme fort instruit, fut envoyé, par la cour de Vienne, comme chapelain de la légation autrichienne, à Constantinople. Ses talents, et surtout ses connaissances en physique, gagnèrent à ce religieux l'estime des Musulmans : le grand-seigneur lui-même lui témoigna beaucoup de considération. Il sollicita de ce prince, dans un moment

favorable, l'affranchissement de quelques enfants chrétiens : sa demande lui fut accordée; quatre garçons furent mis à sa disposition; l'un d'eux était Herbert. Le père François prit ces quatre enfants chez lui, en eut soin comme un père, les instruisit, et leur enseigna sur-tout les langues orientales : il avait l'intention de les élever pour son ordre. Le noviciat étant terminé, deux de ces enfants prirent effectivement l'habit religieux; mais les deux autres, parmi lesquels se trouva Herbert, témoignèrent plus de goût pour les emplois civils. Le prince de Kaunitz, chancelier d'état, le nomma son lecteur; mais, peu de temps après, le jeune Herbert fut attaché à la légation autrichienne à Constantinople, en qualité de secrétaire-interprète. Il fut élevé, par son souverain, au rang de secrétaire de légation, et, quelques années plus tard, aux fonctions éminentes de ministre et d'inter-nonce auprès de la Porte. Il remplit, pendant un grand nombre d'années, cet emploi à la satisfaction de sa cour, et mourut en 1802. B—H—D.

HERBIN (AUGUSTE - FRANÇOIS-JULIEN), orientaliste, naquit à Paris le 13 mars 1783, et fut un des premiers élèves qui s'attachèrent à l'école des langues orientales. Il y fit des progrès rapides; en sorte qu'à l'âge de seize ans, il entreprit une grammaire arabe, qui parut sous ce titre : *Développements des principes de la langue arabe moderne, suivis d'un Recueil de phrases, de traductions interlinéaires, de proverbes arabes, et d'un essai de calligraphie orientale*; avec onze planches, 1 vol. in-4°, Paris, 1803. Ce volume devait être suivi de fragments des Mille et une Nuits, et d'un Dictionnaire arabe-français et français-arabe. Si la critique peut trouver quelques erreurs à rele-

ver dans cette grammaire, fruit trop précoce d'un jeune élève plein de zèle et de facilité, la justice veut aussi qu'on dise les difficultés qu'Herbin eut à vaincre. Il avait acquis une rare habileté dans la calligraphie orientale; et tout le mérite de cette partie de sa Grammaire doit lui être attribué. « J'ai » été témoin, dit un de ses condisciples, qu'il a dessiné les modèles » des planches; qu'il en a dirigé entièrement le travail; et que, souvent, » il a été obligé de graver des caractères pour prévenir l'irrégularité de » leur exécution. » Outre cet ouvrage, Herbin en avait composé plusieurs autres. A l'aide d'une presse portative, il avait imprimé une *Notice sur Hafiz*, suivie d'une imitation en vers de quelques odes de ce poète célèbre : cette petite brochure (in-12, 39 pages, février 1806) est extrêmement rare, ayant été distribuée seulement par l'auteur à ses amis. Voici l'indication de ses travaux manuscrits, telle qu'elle se lit dans le Journal de Paris : 1°. *Dictionnaire arabe-français et français-arabe*; 2°. *Blanche de Rossi, ou la Fidélité conjugale*, trad. du toscan; 3°. *Bedr-eddin, roman oriental*, pour faire suite aux Mille et une Nuits; 4°. *La Journée villageoise*, poème en trois chants et en vers, trad. de l'italien; 5°. *Essai sur les synonymes arabes*, contenant deux cent dix-huit mots; 6°. *Fragments sur l'Indostan*; 7°. *Dissertation sur la manière de simplifier les caractères chinois*; 8°. *Histoire des Poètes persans*; 9°. *Traité sur la musique des Arabes*. A une grande variété de connaissances, et à un extérieur agréable, cet orientaliste joignait une aménité de caractère qui le rendait cher à tous ceux qui le fréquentaient. Il a été moissonné à la fleur de son âge, le 30 décembre 1806. J—N.

HERBINIUS (JEAN), savant luthérien, naquit en 1633, à Pietschen, dans la province de Brieg en Silésie. La guerre força, peu après, ses parents à se retirer en Hongrie; et il y commença ses études, qu'il acheva à Wittemberg. Il suivit d'abord la carrière de l'enseignement, et fut nommé recteur des écoles de Pietschen, puis de Wolau; mais les luthériens de Pologne l'ayant désigné en 1664, pour aller solliciter des secours de leurs co-religionnaires, il résigna son emploi, parcourut l'Allemagne, la Suisse, les frontières de France et de Hollande, le Danemark, où il s'arrêta quelque temps, et termina enfin sa course par la Suède et les frontières de la Norvège. Les voyages développèrent son goût pour l'histoire naturelle, et lui facilitèrent les moyens de recueillir un grand nombre d'observations intéressantes, particulièrement sur les lacs et les fleuves du nord de l'Europe. Il fut retenu à Stockholm, par André Lilliehoeck, qui le nomma son prédicateur, et lui procura ensuite la place de recteur des écoles allemandes. Il quitta cette ville en 1672, pour aller remplir les fonctions du saint ministère à Wilna, d'où il passa à Graudentz en Prusse. Il y tomba malade au bout de quelques mois, et mourut le 14 février 1676, dans sa quarante-quatrième année. On trouvera la liste des ouvrages d'Herbinus, dans les *Mémoires de Nicéron*, tome xxv; et l'on se contentera de citer les plus importants : I. *Examen controversiarum famosarum de solis vel telluris motu, theologico-philosophicum*, Utrecht, 1655, in-12. II. *Disputationes duae de faminarum illustrium eruditione*, Wittemb., 1657, in-4°. Nicéron n'en a connu qu'une. III. *Tragico-comœdia et ludi innocui de Juliano imperatore, ecclesiarum et scholarum eversore*.

Copenhague, 1668, in-4°. IV. *Dissertationes duæ de admirandis mundi cataractis suprâ et subterraneis, earum que principio, elementorum circulatione, ubi eadem occasione æstils maris reflui vera ac genuina causa asseritur; necnon terræstri ac primigenio paradiso locus situsque verus in Palestinâ restituitur, in tabulâ chorographica ostenditur, et contra Utopios, Indianos, Mesopotamios, aliosque asseritur*, Copenh., 1670; Amsterdam, 1678, in-4°. Ce titre est si détaillé qu'il suffit pour donner une idée de toutes les choses curieuses que renferme cet ouvrage; c'est celui qui fait le plus d'honneur à Herbinus, et qui a le plus contribué à étendre sa réputation hors de son pays. V. *Religiosæ Kijovienses cryptæ, sive Kijovia subterranea*, Jéna, 1675, in-8°. Ce sont des Recherches sur la religion des anciens habitants de la Moscovie; elles sont extraites de la Chronique slavonne de Létopis Nestor ou Nestérova. (Voy. NESTOR.) W—s.

HERBST (JEAN-FRÉDÉRIC-GUILLAUME), naturaliste allemand, et entomologiste distingué, né le 1^{er} novembre 1743, à Pétershagen, dans la principauté de Minden, fut d'abord instituteur à Berlin, et devint, quelques années après, aumônier d'un régiment d'infanterie prussienne. Herbst fut nommé successivement et avec distinction au ministère de la chaire dans différentes églises de Berlin. Il ne se fit pas moins remarquer comme naturaliste. Il fut membre de la direction de la Société des amis de l'histoire naturelle à Berlin, de l'académie royale de Bavière à Burghausen, et de la Société économique à Postdam. Il entretenait une correspondance très suivie dans les différentes parties du monde, et entreprit fréquemment des voyages en Allemagne, en Fran-

ce, dans les Pays - Bas, en Suisse et en Danemark, pour étendre ses connaissances en histoire naturelle. Il avait aussi formé une collection nombreuse d'insectes et de crustacés. Les protestants le placent, comme orateur, au même rang que le prédicateur Spalding. Il mourut le 5 novembre 1807. Nous ne citerons pas ici les différents Recueils de ses sermons qui ont été publiés. Nous nous contenterons d'indiquer ses ouvrages sur l'histoire naturelle, qui jouissent tous d'une réputation méritée : I. *Essai d'une histoire naturelle des écrevisses et des crabes*, à Zurich et ensuite à Berlin, 1782-1804, 3 vol. in-fol. avec gravures coloriées. II. *Introduction succincte à la connaissance des insectes*, Berlin et Stralsund, 1784-1787, 3 vol. in-8°. avec 144 gravures color. Cet ouvrage forme aussi les tomes VI, VII et VIII de l'*Histoire naturelle du règne animal*, par Borowsky. III. *Caractères des zoophytes*, par P. S. Pallas, traduits du latin par C. F. Wilkens, et publiés par Herbst, Nuremberg, 1787, 2 vol. in-4°. IV. *Introduction succincte à la connaissance des vers*, Berlin, 1787-1789, 2 vol. in-8°. avec 81 fig. color. V. *Système naturel des scarabés*, ibid., 1783-1795, 6 vol. in-8°. avec 109 grav. en couleur : le premier volume est de C. G. Jablonsky; Herbst est l'auteur des cinq derniers. VI. *Système naturel des papillons*, ibid., 1783-1795, sept vol. in-8°, avec 180 gravures enluminées. VII. *Système naturel des insectes aptères*, 1797-1800, quatre cahiers in-4°, avec figures en couleur. Tous ces ouvrages ont été réunis sous le titre de *Système naturel de tous les insectes connus, tant indigènes qu'exotiques*. Berlin, 1783-1804, in-8°, avec figures. VIII. *De la harpe, avec une instruction pour*

bien jouer de cet instrument, Berlin, 1792, in-8°. Ce savant naturaliste est aussi le traducteur du XVIII^e. et du XIX^e. volume du *Magasin des Voyages remarquables*, traduit des langues étrangères, Berlin, 1799-1800, in-8°. Les Mémoires de différentes sociétés savantes, dont Herbst était membre, et d'autres ouvrages périodiques, ont été également enrichis par lui de plusieurs dissertations d'un grand intérêt. Nous indiquerons seulement ici celle *Sur quelques espèces de sauterelles très rares*: elle se trouve dans les Mémoires de la société des amis de l'hist. natur. (1803), vol. IV, p. 111-120. On voit le portrait de cet auteur à la tête du 1^{er}. vol. de son *Histoire des scarabés*. B—H—D.

HERCULE. Voyez ESTE.

HERDEGEN (JEAN), littérateur allemand, naquit à Nuremberg en 1692, étudia la théologie aux universités d'Altorf et de Iéna, et fut, depuis 1718, chargé successivement du soin de différentes paroisses dans sa patrie, où il enseigna aussi l'hébreu depuis 1742. Herdegen était déjà, en 1720, sous le nom d'*Amarante*, membre d'une société littéraire qu'on appelait l'*Ordre des bergers et des fleurs*. Cette société le nomma son conseiller et son secrétaire en 1732. Ce littérateur mourut le 15 février 1750. Il a publié quelques dissertations et quelques poèmes de circonstance en allemand et en latin, et une *Notice historique sur l'Ordre des bergers et des fleurs, établi sur la Pegnitz, depuis son origine jusqu'à la centième année de son existence*, par *Amarante*, membre de cette société, Nuremberg, 1744, in-8°, fig. Cet ouvrage a reparu sous ce titre : *Notices authentiques des sociétés savantes pour le perfectionnement des belles-lettres*, etc. B—H—D.

HERDER (JEAN-GODEFROI DE), l'un des hommes les plus distingués à tous égards, que l'Allemagne s'honore d'avoir produits dans la seconde moitié du XVIII^e. siècle, s'est illustré également comme écrivain, comme érudit, comme historien, comme moraliste, et a retrouvé l'éclat de son talent par la direction de ses travaux comme par le mérite de son caractère. Digne émule des Mendelsohn et des Lessing, en tendant au même but, il s'est ouvert une plus vaste carrière. A une époque où la philosophie était accusée d'affaiblir les croyances utiles et les sentiments généreux, où les doctrines de l'intérêt personnel et les arguments du scepticisme n'ont en effet trouvé que trop de sectateurs, où une dialectique subtile, une métaphysique obscure, n'ont que trop souvent obtenu quelque succès dans les écoles, l'Allemagne a vu revivre dans Herder un disciple de Platon, inspiré par l'amour de l'humanité et par l'amour de la vertu; se dévouant à servir cette double cause avec le noble enthousiasme qui en est digne; rallumant le feu sacré dans les cœurs; éloquent dans sa philosophie, poète même dans son érudition; étonnant à-la-fois par l'immense étendue de ses recherches, et par la jeunesse d'âme et d'imagination qu'il conserva toujours; ramenant tous ses travaux à une seule et haute pensée, et cette pensée à un sentiment moral. Herder put tout à lui-même, et son génie triompha des obstacles dont l'avait environné la fortune. Il naquit à Mohrungen, petite ville de la Prusse orientale, le 25 août 1744, d'une famille pauvre et obscure. Son père était un simple maître d'école (d'autres ont dit un boucher ou boulanger): homme pieux, mais ignorant d'ailleurs, celui-ci ne permit à son fils d'autre lecture que celle de la Bible, et du livre de

chant usité à l'église ; mais le jeune homme, attiré déjà vers l'étude, se procurait des livres en secret, grim-pait sur un arbre pour les dévorer sans être aperçu, et se liait aux branches avec une courroie, pour lire avec plus de tranquillité. Un prédicateur, nommé Trescho, se l'attacha comme copiste, parce qu'il lui voyait un beau caractère d'écriture. Réduit à une condition presque servile, et naturellement timide, le jeune Herder n'osait se montrer tel qu'il était ; mais diverses circonstances révélèrent ce secret malgré lui. Trescho reconnut avec surprise, dans son serviteur, un sujet d'une grande espérance, en fit son élève, l'associa à ses propres enfants dans les leçons de latin et de grec qu'il lui donnait, et lui vit faire les plus rapides progrès. Un médecin russe, qui logeait momentanément chez le prédicateur, s'intéressant vivement au jeune homme aussi laborieux qu'infortuné, desira l'emmener à Saint-Petersbourg, pour lui faire apprendre la chirurgie ; mais arrivé à Königsberg, Herder y fut connu et apprécié de quelques hommes qui voulurent le conserver à sa patrie et aux études littéraires : on le retint. Il embrassa l'état ecclésiastique et l'étude de la théologie ; il entra dans le collège de Frédéric, s'y chargea de quelques pensionnaires, et y remplit quelques chaires. Il suivait pendant ce temps les cours de l'université : là, il devint le disciple de Kant, dont il devait un jour être l'adversaire ; il mérita sa confiance, et reçut de lui des leçons particulières. On le vit explorer avec une inconcevable ardeur toutes les branches des connaissances humaines. Il avait à peine dix-neuf ans, lorsque son *Chant à Cyrus*, publié à l'occasion du rappel de quelques illustres exilés de Sibérie, commença à le faire connaître. L'année suivante, il

fut appelé à Riga pour y remplir à-la-fois les fonctions de prédicateur, et celle d'instituteur de l'école attachée à la cathédrale. Dans la chaire évangélique, son éloquence captiva les cœurs : au milieu de son école, il sut communiquer à l'esprit de ses élèves le mouvement dont il était lui-même entraîné. Déjà son talent littéraire s'exerçait dans de nombreux fragments dont il n'était point satisfait, mais dont la publication attirait sur lui l'attention de l'Allemagne. En 1768, on lui offrit, et il refusa la fonction d'inspecteur de l'école de St.-Pierre à St.-Petersbourg. Il brûlait du desir de voyager et de connaître les hommes : une occasion favorable se présenta ; il accompagna en Allemagne et en France le jeune prince de Holstein Eutin : il rencontra Goethe à Strasbourg, et s'unit à lui d'une étroite amitié. En 1770, il fut nommé par le comte Guillaume de Schaumbourg-Lippe, prédicateur de la cour, surintendant et conseiller-consistorial à Buckebourg. C'est alors que ses travaux, se développant sur un plan plus vaste et mieux suivi, le placèrent au premier rang des écrivains de l'Allemagne. En 1775, il se rendit à Goettingue, pour y occuper une chaire à laquelle il venait d'être nommé. Une mortification inattendue l'y surprit à son arrivée ; et il y échappa par un singulier bonheur. Sa nomination n'avait point été confirmée par le roi ; on avait conçu des doutes sur l'orthodoxie de ses sentiments : il devait subir préalablement l'épreuve d'une conférence, ou plutôt d'un examen, dans lequel l'originalité de ses idées et la fierté de son caractère lui préparaient quelques embarras. Le jour même où l'épreuve devait avoir lieu, il reçut à midi une destination nouvelle. Le duc de Saxe-Weimar, ce gé-

véreux ami des lettres, l'avait institué à-la-fois surintendant-général et conseiller-consistorial, en même temps que prédicateur de la cour : là, dans cette moderne Athènes de l'Allemagne, il obtint l'indépendance et les loisirs nécessaires à ses grands travaux ; il se trouva réuni aux premiers littérateurs de son temps. Il s'acquitta envers le prince son protecteur, en contribuant puissamment à fonder, dans le duché de Saxe-Weimar, des établissements utiles. Il y créa un séminaire d'instituteurs ; il y perfectionna les diverses branches de l'éducation publique, introduisit plusieurs réformes dans la liturgie, et rédigea lui-même un nouveau catéchisme. En 1789, il fut nommé vice-président du consistoire, et supérieur ecclésiastique. En 1791, l'électeur de Bavière lui envoya des lettres de noblesse pour lui et sa postérité. Il passa ses dernières années dans le commerce des hommes les plus distingués, vénéré du public, honoré de toute la famille ducale, et mourut le 18 décembre 1803. La physionomie de Herder était noble et imposante, sa voix harmonieuse : il souffrit, pendant les dernières années de sa vie, d'une maladie nerveuse, qui ne ralentit cependant pas son activité. Une piété ardente et pure, mais exempte de superstition ; une bienveillance tendre et inépuisable pour les hommes, un enthousiasme éclairé pour tout ce qui est beau et bon, formaient le fonds de son caractère. Il était doué d'un esprit sec, d'une imagination vive ; la modestie et la simplicité ornaient son caractère. Il n'était cependant pas étranger au desir du succès, soit dans l'opinion, soit même auprès des grands ; mais l'élévation de ses sentiments, la dignité calme de ses manières, de son langage, de son extérieur, en paraissant assurer ce succès, le garantissaient

de toute prétention affectée. Il y a dans sa vie, comme l'un des chefs du culte de son pays, quelque chose qui rappelle Fénelon ; Herder est, à plusieurs égards, le Fénelon de l'Allemagne et du culte réformé. Au moment de sa mort, il traçait une hymne à Dieu (insérée avec la traduction française, dans les Archives littéraires, Paris, 1804, tome II, page 28) : il ne put l'achever, et l'on trouva sa plume à côté du vers où elle était interrompue. Il fut bon époux, bon père, ami dévoué et fidèle ; son cœur fut constamment ouvert aux malheureux. Les divisions que de nouveaux systèmes ont introduites en Allemagne parmi les hommes de lettres et les savants, l'opinion particulière qu'adopta Herder dans ces discussions, les écrits polémiques qu'il publia contre quelques-uns des chefs ou des partisans des sectes nouvelles, l'amertume à laquelle il se laissa quelquefois entraîner, contre ses dispositions naturelles, dans quelques-uns de ses écrits, ont pu faire momentanément méconnaître à des esprits prévenus toute la part de gloire qui lui appartient, toute la reconnaissance qui lui est due. Du moins un monument digne de lui a été élevé à sa mémoire par Heyne, et Jean et George de Müller. Ils ont été les éditeurs de la collection choisie de ses œuvres, publiée après sa mort, mais sur les indications qu'il avait données à ses illustres amis. On a distribué cette collection en trois parties principales, imprimées toutes trois chez Gotta, à Tubingue, en 1805 et années suivantes. La première comprend celles de ses productions, qui sont relatives à la littérature et aux beaux-arts, publiées en partie par Heyne ; ce que nous en avons sous les yeux, se compose de dix volumes in-8°. ; ce sont

des fragments, ou matériaux préparés pour un grand édifice que l'illustre auteur n'a pu conduire à son terme : I. *Sur la langue allemande*, ses caractères et son perfectionnement. II. *Sur les rapports de la poésie allemande avec celle des Orientaux et des Grecs*. III. *Sur l'emploi et l'imitation de la littérature latine*, dans les productions modernes de l'Allemagne. IV. *Sur l'histoire du Cid*, d'après les romances espagnoles; accompagné de diverses légendes. V. *Sur la théorie du beau dans les arts* (sous le titre de *Critische Wælder*). VI. *Des Scènes tragiques* en vers, imitées du grec; des *Essais détachés de poésie ou de prose poétique*, en partie d'après les mêmes modèles. VII. *Sur l'histoire et la critique de la poésie et des arts du dessin*; ces recherches sont précédées d'une *Dissertation sur les causes de la décadence du goût chez les différents peuples* (Mémoire qui remporta le prix proposé, en 1773, par l'académie royale de Berlin), in-8°. VIII. *Sur les anciens chants populaires des différents peuples*; l'auteur a recueilli et fait revivre en vers allemands un grand nombre de chants des nations du Nord et du Midi, de l'Angleterre et de l'Allemagne, et des peuples sauvages. IX. *Sur la littérature orientale*: recherches et imitations diverses, à la suite desquelles on trouve deux dissertations couronnées par l'académie royale de Berlin; l'une *sur l'influence de l'étude des belles-lettres et des beaux-arts, à l'égard du progrès des sciences*; l'autre *sur les effets qu'a produits la poésie, relativement aux mœurs des peuples*. X. Cette partie du recueil se termine par des imitations de fragments de l'Anthologie grecque, etc., accompagnés de dissertations ou de remarques. La deuxième partie du re-

cueil comprend les œuvres de philosophie et d'histoire : nous en avons huit volumes sous les yeux, tous publiés par Jean de Müller. Le premier, intitulé *l'Antiquité*, renferme des recherches et des commentaires, en forme de lettres, sur les monuments de Persépolis; le deuxième, diverses dissertations qui servent de prélude à l'Histoire de l'humanité; celle qu'on trouve en tête *sur l'origine du langage*, remporta, en 1770, le prix proposé par l'académie royale de Berlin. Le chef-d'œuvre de Herder (les *Idées sur l'histoire de l'humanité*), remplit les quatre volumes suivants: le septième en présente une sorte de supplément et de suite dans des fragments la plupart relatifs à l'immortalité de l'ame, sous la forme de maximes ou de dialogues; il se termine par la dissertation *De l'influence du gouvernement sur les sciences*, qui fut couronnée, en 1779, par l'académie de Berlin. Des dialogues sur Dieu et sur l'ame, consacrés en partie à rectifier et à éclaircir divers points du système de Spinoza, sont la matière du huitième volume. La troisième et dernière portion du recueil est formée des écrits sur la religion et la théologie; nous en avons dix volumes in-8°. entre les mains (1): ce sont des *Recherches sur l'esprit de la poésie hébraïque*; des *Sermons et des Homélies*; un ouvrage sur la plus ancienne origine de la race humaine; des commentaires sur le Cantique des cantiques, et sur l'Apocalypse; des éclaircissements sur le nouveau Testament, d'après des sources récemment découvertes dans les traditions

(1) On sait quelles difficultés nous avons longtemps éprouvées en France pour nous procurer les productions de l'Allemagne. L'auteur de cette Notice n'a, de la collection des Œuvres de Herder, que les 28 volumes publiés jusqu'à 1809; il est possible qu'elle se soit accrue encore de plusieurs depuis cette époque.

orientales ; enfin des directions et des conseils pour les élèves en théologie et pour les prédicateurs, les premières en forme de lettres, les secondes sous la forme de feuilles périodiques. Ses sermons ont un caractère particulier qui semble inspiré par les Dialogues de Fénelon sur l'éloquence : Herder a dédaigné la méthode aride et minutieuse des divisions et des sous-divisions ; il s'abandonne aux réflexions et aux sentiments que son texte lui suggère ; il médite avec ses auditeurs : son débit calme, sans gestes et presque sans inflexions, respirait le même esprit ; cette simplicité à laquelle la beauté de son organe et de sa figure, et sa manière large et imposante, donnaient quelque chose d'auguste, avait une autorité vraiment digne de la chaire évangélique. Les ouvrages rassemblés dans cette collection furent publiés, par Herder, de son vivant, et quelques-uns avaient eu plusieurs éditions. La plupart des fragments furent également mis au jour successivement dans divers recueils ou journaux littéraires. Nous avons en outre de lui plusieurs dissertations critiques sur des sujets de littérature, ou relatifs aux beaux-arts. Sa *Therpsicore* (Lubeck, 1795, 1796) est une imitation des poésies lyriques publiées en latin par le jésuite Baldi d'Ensisheim dans le cours du xvii^e. siècle, suivie de quelques recherches sur ce genre de composition. Son écrit, intitulé *Raison et expérience* (deux volumes in-8°, Leipzig, 1799), est une critique de la philosophie de Kant, dont il attaque les conséquences plutôt qu'il n'en discute sérieusement les principes. Sa *Calligone* (Leipzig, 1800, un volume in-8°) est essentiellement aussi une critique du système de Kant sur l'Esthétique. Son *Adrastea*, ouvrage périodi-

que (Leipzig, 1801 à 1803, cinq volumes in-8°), offre une suite de mélanges sur la littérature, la philosophie et la morale. Ses *Lettres sur les progrès de l'humanité*, en dix cahiers (Riga, 1793 à 1797, 1 vol. in-8°), sont comme une effusion noble du sentiment qui remplissait son cœur et animait tous ses travaux ; là, sous une forme variée ; avec une sorte d'abandon, il sème les sujets qu'il traite des plus utiles méditations, parcourt l'histoire, cherchant à marquer ou les progrès que l'humanité a obtenus, ou les mouvements rétrogrades qu'elle a pu subir ; il explore surtout les siècles modernes, s'enquérant avec une tendre sollicitude des destinées de notre nature, et saisissant avec joie tout ce qui en relève les espérances. Cet infatigable écrivain a contribué à plusieurs autres productions périodiques, et à diverses éditions dont il a fourni les préfaces ; on le retrouve partout dans l'histoire littéraire de son temps. Sa correspondance avec Lessing est imprimée dans le 29^e. volume des œuvres de ce dernier. Nous ne saurions hasarder ici des jugements détaillés sur des travaux dont la sphère est aussi étendue, dont les objets ont été si variés. Les théologiens ont pu reprocher à Herder de s'éloigner quelquefois, dans ses interprétations, de la rigueur de la tradition et du dogme ; mais les amis de la religion lui doivent une juste reconnaissance pour avoir relevé le mérite littéraire des ouvrages qu'elle a consacrés. Les érudits ont pu le blâmer d'avoir quelquefois mêlé de brillantes hypothèses à ses recherches sur les monuments de l'antiquité : mais les amis des lettres lui sauront gré d'avoir rajeuni un grand nombre de ces monuments, et les érudits eux-mêmes doivent lui rendre grâces d'avoir orné de fleurs les routes ardues dans

lesquelles ils s'exercent. Les philosophes ont pu trouver peu de profondeur dans ses vues sur la philosophie rationnelle, et les partisans des nouveaux systèmes s'en sont naturellement prévalu contre l'autorité des censures qu'Herder avait faites de ces systèmes : mais les observateurs impartiaux n'ont pu s'empêcher de remarquer que ces censures, si elles n'étaient pas justifiées par une solide réfutation, étaient inspirées cependant par une respectable appréhension des conséquences, et, à ce qu'on assure, par des expériences particulières, recueillies par leur auteur dans les examens dont ses fonctions l'avaient chargé. Il y a d'ailleurs une philosophie pratique, celle qui intéresse le bonheur du commun des hommes, celle qui peut descendre jusqu'à eux : Herder doit siéger à jamais parmi les écrivains qui lui ont rendu les plus éminents services ; il lui a rendu le premier de tous, en la ramenant sans cesse aux inspirations de la vertu. Ceux qui ne cherchent et ne voient dans l'histoire que la date des événements, ne sauraient comprendre le mérite et même l'objet des travaux de ce penseur pour lequel l'érudition était un moyen et non un but : mais ceux qui concevant l'histoire dans toute sa dignité, dans toute l'étendue de ses applications, comme la grande et générale expérience établie sur la plus noble partie de la création, assigneront à Herder un nom immortel. Non seulement il conçut, dans toute sa grandeur, l'idée de considérer l'histoire comme un tableau vivant des desseins de la Providence sur la société humaine, comme un témoignage lumineux de la destinée donnée à notre nature, comme une révélation anticipée de l'avenir ; mais il esquaissa même dans des traits rapides l'exécution de cette haute pensée. Il y versa

une abondance de vues, un résumé de faits, une chaleur de sentiments ; une richesse de philanthropie, s'il est permis de parler ainsi, qui le feront toujours reconnaître comme leur premier guide par les penseurs qui se dévoueront à suivre cette généreuse carrière, presque neuve, il faut en convenir. C'est donc sous le rapport de son influence que cet écrivain ami des hommes, que cet homme de bien littérateur, doit être surtout considéré. Cette influence sera tout ensemble, lumineuse et bienfaisante ; nous désirons qu'elle soit étendue et rapide. (1). — Son fils aîné, Guillaume-Godefroy HERDER, né à Buckebourg en 1774, est mort le 9 mai 1806 à Weimar, où il était médecin de la cour, spécialement voué à l'art des accouchements, sur lequel il avait publié, en 1797, une Dissertation latine, et, en 1803, un ouvrage plus considérable en allemand. D. G.—o.

HEREDIA (PIERRE-MICHEL DE), né à Valiadolid en décembre 1590, fut premier médecin de Philippe IV, et mourut, à la cour de ce prince, en février 1659. Pierre Barca de Astorga, son disciple, et professeur de médecine à Alcalá, publia ses ouvrages qui parurent à Léon, 1665, 4 tom. en 2 vol. in-fol. ; Anvers, 1690, même format. Dans son premier volume, qui contient le *Traité des fièvres*, il suit entièrement la doctrine d'Avicenne. Mais on s'aperçoit dans le second, qu'il était revenu à celle d'Hippocrate ; car il rappelle toutes les histoires que ce père de la médecine a rapportées dans son livre des maladies épidémiques. Heredia était très expéditif dans ses cures, qui furent presque toujours heu-

(1) On trouve deux Notices sur Herder dans les *Archives littéraires*, publiées à Paris en 1803 et 1804, tom. 1 et 11. Danz et Gruber ont publié en allemand le Tableau de son esprit, sous ce titre : *Karakteristik Herders*, Leipzig, 1805, in-8°.

reuses : aussi, avant même d'entrer au service du roi Philippe, était-il déjà le médecin le plus riche de l'Espagne.

B—s.

HÉRÉMON, premier roi connu d'Irlande, de la race Scytho-Milé-sienne, vivait, disent les anciennes chroniques, environ dix siècles avant l'ère vulgaire. Il fut le dernier des enfants de Mileagh Easpain (le *Champion d'Espagne*), plus connu sous le nom de Milesius, duquel sortirent ces Scytho-Milesiens, et qui régnaient particulièrement sur la colonie des Gadesiens, aujourd'hui la Galice. Une sécheresse, très prolongée, ayant occasionné la disette dans ce pays, les principaux habitants se déterminèrent à l'abandonner, pour aller chercher fortune ailleurs. Une prophétie du druide Caicer leur promettait la possession de l'île la plus occidentale de l'Europe. Ithe, fils de Breogan, oncle de Mileagh, fut envoyé à la découverte. Débarqué sur les côtes de l'Irlande, qui s'appelait alors Inis-Fail, il fut d'abord bien accueilli des souverains du pays. Mais leur ayant trop clairement exprimé combien il jugeait leur sort digne d'envie, il leur devint suspect. On lui tendit des embûches : il fut enveloppé, et périt en se défendant. Les Gadesiens résolurent de venger sa mort. Ils armèrent une flotte de soixante voiles, commandée par les huit fils de Mileagh. Leur voyage fut d'abord très heureux. Mais sur les côtes mêmes de l'île, une tempête affreuse dispersa les vaisseaux. Tous périrent, à la réserve de ceux qui portaient Hérémon et ses frères Amergin et Heber-Fionn. (*Voyez AMERGIN.*) Heber, attaqué presque sur-le-champ par la princesse Eiré, la vainquit, et s'avança dans l'intérieur du pays jusqu'à Invear Colpa (la baie de Colpa), où il retrouva son frère Hérémon. Ils marchèrent

ensemble contre les souverains du pays, et les joignirent dans les plaines de Tayltou. Le combat fut sanglant et dura long-temps. L'action devait être décisive. Les trois princes des Tuatha de Danaïus périrent : Hérémon et son frère Heber restèrent maîtres de l'île, et se la partagèrent. Heber eut la partie méridionale, qui fut, depuis, la province de Momonie. Hérémon se réserva la souveraineté de la Lagénie. Les deux rois vécurent en bonne intelligence pendant un an ; mais, au bout de ce temps, l'ambition de la femme d'Heber le perdit. Elle lui persuada que le partage avait été inégal entre les deux frères, et qu'il devait se faire rendre justice par les armes. Heber, prince faible, céda à ces insinuations. Il leva une armée nombreuse, et marcha contre Hérémon. Les deux princes se joignirent dans les plaines de Geisiol. Heber perdit la vie : Hérémon resta ainsi seul souverain de l'Irlande, et régna encore treize ans. Ma-Geoghegan, que l'on peut consulter sur ces faits, fixe sa mort à l'an du monde 2996. Nous n'avons pas besoin d'observer, au surplus, que cette histoire fait partie de ce que l'on nomme les temps fabuleux, et que les détails qu'elle présente sont loin d'être constatés.

D. L.

HERENNIEN. *Voy. ZÉNOBIE.*

HERESBACH (CONRAD), surnommé le *Columelle* de l'Allemagne, naquit, en 1509, à Heresbach dans le duché de Clèves, de parents distingués par leurs richesses, et qui prouvaient, dit-on, leur descendance de Godefroi de Bouillon. Il s'appliqua dans sa jeunesse à l'étude des langues avec tant de succès, qu'à l'âge de quinze ans il revit et publia la *Géographie* de Strabon, traduite en latin par Guarini et Gregorio Tiferinas, avec les passages omis dans les

précédentes éditions. Il se livra ensuite à l'histoire et à la jurisprudence, et y fit de si grands progrès qu'il mérita bientôt d'être placé au rang des hommes les plus savants d'un siècle qui en compte un nombre si considérable. Le duc de Clèves lui confia l'éducation de son fils, et le récompensa de ses soins par une place de conseiller intime. Il remplit cet emploi, pendant plus de quarante ans, d'une manière très distinguée, et fut chargé de plusieurs missions délicates, dont il s'acquitta de manière à se concilier de plus en plus l'affection générale. Heresbach était d'un caractère doux et obligeant; il portait, dans les affaires, autant de droiture que de pénétration, et commandait, par sa candeur, l'estime de ceux-mêmes qui ne partageaient pas ses opinions. Quoique sincèrement attaché à la religion catholique, il fut lié d'amitié avec Erasme, Melanchthon, Sturmius, et les chefs des partis qui divisaient alors l'Allemagne. Après tant d'années employées à servir son pays, il demanda la permission de quitter la cour, partagea son temps entre la rédaction de quelques ouvrages pieux et la pratique des devoirs de la religion, se prépara à sa fin prochaine en chrétien, et mourut à Lorinsaulen, le 14 octobre 1576, à l'âge de soixante-sept ans. On a de lui : I. Des éditions latines d'Hérodote, de Thucydide, de Strabon, et de la grammaire de Théodore de Gaza, corrigées et augmentées des morceaux non encore traduits. II. *De educandis erudiendisque principum liberis reipublicæ gubernandæ destinatis ; deque republicâ christianâ administrandâ*, libri duo, Francfort, 1570, 1592, in-4°. Cet ouvrage, dit un critique, est plein de bon sens, de principes sûrs et de vues étendues ; mais l'auteur ne s'est pas

mis à la portée de toutes les classes de lecteurs. III. *Rei rusticæ libri quatuor, universam agriculturæ disciplinam continentes ; item de venatione, aucupio et piscatione compendium*, Cologne, 1570, 1573 ; Spire, 1595, in-8°. C'est le fruit des loisirs qu'Heresbach goûtait tous les ans à la campagne. Dans le traité d'agriculture, il décrit les différentes pratiques connues des anciens, en fait l'application à l'Allemagne, et y ajoute les résultats de sa propre expérience. Ses observations sur la chasse et la pêche sont intéressantes surtout pour les naturalistes ; il y rapporte beaucoup de faits curieux, et quelques autres aussi qui ne sont pas exacts. IV. *Historia anabaptistica de factione Monasteriensi anni 1534 ad 1536, cum hypomnematis ac notis theologicis, historicis et politicis Theodori Strackii*, Amsterdam, 1637 ; ibid., 1650, in-8°. C'est la relation de la prise de Münster par les anabaptistes, et du supplice de leurs chefs ; elle est contenue dans une lettre à Erasme, qu'Heresbach invite à écrire l'histoire de cette secte : ainsi Nicéron et Lenglet Dufresnoy ont eu tort de citer cet ouvrage comme la meilleure histoire des anabaptistes. Cette lettre renferme des détails très intéressants ; et les notes qu'y a ajoutées Th. Strackius sont utiles à consulter : l'éditeur a joint à la lettre d'Heresbach l'ouvrage de Lambert Hortensius, *De tumultu anabaptistarum*. V. Un Discours de *laudibus græcarum litterarum ; Christianæ jurisprudentiæ epitome* ; une Paraphrase latine des Psaumes de David. On lui attribue encore des *Additions au Dictionnaire grec et latin* de Valentin Curion. On trouvera la liste des autres ouvrages d'Heresbach dans les *Mémoires* de Nicéron, tom. xxxvii. W—s.

HERET (MATHURIN), né, en 1518, au Breil près Conneré, province du Maine, étudia les sciences médicales et le grec à l'université de Paris, y fut reçu docteur, et vint se fixer au Mans, où il exerça la médecine, jusqu'à sa mort arrivée en 1585. Il a traduit, du grec en français : I. *La vraie et brève description de la guerre et ruine de Troie, anciennement décrite par Darès Phrygien ; ensemble une harangue de Menelaüs, pour la répétition d'Hélène ; plus quelques dixains et épitaphes d'Hector et Achille*, Paris, Nivelles, 1553, in-12. C'est la plus ancienne traduction française de cet ouvrage. (Voyez DARÈS.) II. *Les problèmes d'Alexandre Aphrodisée, excellent et ancien philosophe, avec annotations et autres problèmes de même nature*, Paris, 1555, in-8°. III. *Le Banquet de Platon, traitant de l'amour et beauté, avec les plus notables sentences recueillies de ses œuvres*, Paris, 1556, in-8°. L—U.

HERI (THIERRI D'). V. HÉRY.

HERICOURT (LOUIS DE), savant jurisconsulte et le plus célèbre canoniste français, naquit à Soissons en 1687, d'une ancienne famille de Picardie, entra dans la congrégation de l'Oratoire, fut reçu avocat au parlement de Paris en 1712, et mourut dans cette ville le 18 octobre 1752. Il joignait à une grande étendue de connaissances, une modestie sincère, un cœur droit, une âme honnête et un désintéressement dont on a peu d'exemples. Les principaux ouvrages de D'Héricourt sont : I. *Lois ecclésiastiques de France, mises dans leur ordre naturel*, publiées, pour la première fois en 1719, puis en 1721. Ce livre, fort estimé surtout pour les matières bénéficiales, subit, dans les éditions postérieures, des

corrections forcées qui causèrent beaucoup de chagrin à l'auteur. Il reparut avec des changements considérables, dans les éditions de 1729 et 1743, données par l'auteur, et dans celle de 1756, qui est de Jony. Pivault en a publié une nouvelle, en 1771, beaucoup plus commode, à cause de la table des matières qui est faite avec soin, et des citations marginales ; elle est accompagnée des notes de Piales et de Mey. Il marque d'ailleurs les changements apportés aux décisions de D'Héricourt par les nouvelles lois et la nouvelle jurisprudence ; il rappelle certains textes des anciennes éditions, qu'on était fâché de ne pas trouver dans les dernières. Mais il les combat aussi quelquefois, par ses notes, entre autres, sur les droits des prêtres dans les conciles. L'auteur avait présenté, comme des lois, plusieurs prétentions des papes et du clergé, contraires à nos maximes ; et l'éditeur rapporte, sans aucune observation, des pièces dont il serait peut-être dangereux d'adopter aveuglément les conséquences. II. *Traité de la vente des immeubles par décret*, in-4°, 1727. III. *La Coutume de Vermandois*, avec les commentaires de divers auteurs, des observations et une préface, 1728, 2 vol. IV. *Abrégé de la discipline de l'Eglise*, du P. Thomassin, in-4°. V. *Œuvres posthumes*, 1759, 4 vol. in-12. C'est un recueil de consultations savantes. On y trouve certains endroits où l'auteur développe ou modifie diverses maximes de ses Lois ecclésiastiques. L'édition de 1744, des *Lois civiles* de Domat, est augmentée d'un 3°. et d'un 4°. livre du Droit public, par Héricourt. Il avait travaillé au *Journal des Savants*, depuis le 8 février 1714 jusqu'au 21 janvier 1736. — Julien D'HERICOURT, grand-père du savant

canoniste, donna lieu à l'établissement de l'académie de Soissons, par les conférences des gens de lettres qu'il assemblait chez lui. Il était conseiller au présidial de cette ville, et membre de l'académie des *Ricovrati* de Padoue. On a de lui quelques ouvrages, entre autres : *De academia Suessionensi, cum epistolis ad familiares*, Montauban, 1688, in-8°. Il mourut en 1705. T—D.

HERISSANT (FRANÇOIS-DAVID), né à Rouen le 29 septembre 1714, eut de bonne heure du goût pour la médecine. Ses parents le destinaient à la jurisprudence : à leur insu, il suivait des cours d'anatomie, de botanique, de chimie. A la prière de Winslow, il eut enfin la liberté de suivre son penchant, et fut reçu docteur en 1742, et nommé, en 1748, associé de l'académie des sciences, à laquelle il avait précédemment communiqué quelques mémoires. Il mourut le 21 août 1771 (d'après Éloy) ; mais seulement, en 1773, si l'on en croit les *Mémoires biographiques et littéraires* de Ph. J. Et. V. Guibert, 1812¹, 2 volumes in-8°. — Louis-Antoine-Prosper HÉRISANT, né à Paris le 27 juillet 1745, de la même famille que le précédent, était fils de Jean-Thomas Hérissant, libraire qui joignait le goût des lettres à l'exercice de sa profession : il se destina aussi à la médecine, et promettait d'être un sujet distingué ; mais il n'était que bachelier de la faculté, lorsqu'il mourut à vingt-quatre ans, le 10 août 1769, après avoir publié : I. *Éloge de Gonthier d'Andernach*, couronné par la faculté de médecine de Paris (Voy. GONTHER, XVIII, 85). II. *Typographia, carmen*, 1764, in-4°. (V. J. B. G. GILLET, XVII, 380.) Il avait concouru pour l'*Éloge* de Ducange, proposé, en 1763, par

l'académie d'Amiens ; son ouvrage obtint l'accessit ; il a été imprimé à Amiens, en 1764, in-12, sous un nom supposé. L'auteur avait coopéré à la seconde édition de la *Bibliothèque historique de la France*. (Voy. FEVRET et LELONG.) Il s'était chargé de tout ce qui regarde l'*Histoire naturelle*, et se proposait de publier ce travail à part, après l'avoir augmenté. Coquereau en fut l'éditeur, ainsi que d'un autre ouvrage posthume (V. COQUEREAU). — Louis-Théodore HÉRISANT, frère du précédent, né le 7 juin 1743, fit ses études au collège de Beauvais, et se destinait à la profession d'avocat, qu'il abandonna, en 1771, lors du parlement Maupeou. Il alla en Allemagne suivre des cours de droit public, et, en mai 1772, fut, en son absence, nommé secrétaire de légation à la diète de Ratisbonne ; il eut, en 1779, le titre de conseiller de légation, et fut depuis chargé d'affaires. Il revint en France en 1792, et vécut dans la retraite au milieu de Paris. Il y est mort le 20 mars 1811. L. Th. Hérissant possédait le grec, le latin, l'allemand, et avait beaucoup de connaissances en littérature ; mais il a laissé des opuscules plutôt que des ouvrages. Il avait, ainsi que son frère, coopéré à la nouvelle édition de la *Bibliothèque historique de la France* ; c'est lui qui a refondu le chapitre concernant les droits et les bénéfices de l'Église de France, et a présenté, dans un ordre plus méthodique, le catalogue des ouvrages relatifs aux libertés de l'Église gallicane. Il acheva et publia la *Bibliothèque de société* que Chamfort avait abandonnée après en avoir fait deux volumes environ ; on croit qu'il y a un volume et demi de l'éditeur (Voy. CHAMFORT). La *Description historique du bourg de Charanton* et les

Remarques historiques sur la ville de Mantes, qui font partie des *Nouvelles recherches sur la France*, 1766, 2 volumes in-12, sont de L. Th. Hérissant, éditeur de ce recueil. J. B. Gautier avait entrepris une *Galerie française* (Voy. GAUTIER, tom. XVI, pag. 603). Il y renonça, après avoir publié les deux premières livraisons, et céda son privilège à J. Thomas Hérissant, qui a porté l'ouvrage à deux volumes in-4°. ou petit in-folio. L. Th. Hérissant y a fourni les *Éloges* du duc d'Orléans, régent, du comte de Caylus, et de G. Fr. Joly de Fleury. L'*Éloge historique* de Philippe, duc d'Orléans, a été imprimé à part avec beaucoup d'augmentations, 1778, in-8°. On peut, pour les autres travaux de L. Th. Hérissant, consulter le *Dictionnaire des ouvrages anonymes* par M. Barbier, et la *Notice* du même bibliographe sur la *vie et les ouvrages de M. L. Th. Hérissant*, imprimée dans le *Magasin encyclopédique* de novembre 1812, et tirée à part. Le catalogue de sa bibliothèque, vendue en décembre 1813, in-8°. de 115 pages, contient assez d'articles curieux pour mériter d'être conservé par les amateurs de la Bibliographie. (Voy. aussi ANSON, COLUMELLE, GUIBAL.)

A. B.—T.

HERITIER (L'). Voy. L'HÉRITIER.

HERLICIUS (DAVID), poète, historien, médecin, philosophe, et, par-dessus tout, astrologue, naquit à Zeitz en Misnie, le 28 décembre 1557. Peu favorisé de la fortune, il ne dut son éducation qu'aux secours de quelques parents, ressources auxquelles il ajoutait en chantant et faisant des vers pour de l'argent. Il passa quelque temps dans l'université de Wittemberg, se rendit ensuite à Leipzig, puis à Rostoch, où il donna des

leçons. Le duc de Mecklembourg le nomma principal du collège de Gustrów. Il remplit ces fonctions pendant deux ans, exerçant en même temps la médecine, et faisant des horoscopes. Il habita ensuite Prentslaw, avec le titre de physicien, puis Anclam. En 1584, il publia, pour la première fois, des éphémérides, consacrées principalement à la prédiction des mutations de temps : elles eurent le plus grand succès, et furent traduites en latin, en polonais, en danois, en suédois. Durant toute sa vie, c'est-à-dire pendant cinquante-deux ans encore, il continua de débiter ses hasardeuses prédictions. Herlicius devint, en 1585, professeur de mathématiques à l'université de Gripswald. Il se fit recevoir docteur en 1598, professa la physique à Stargard, puis à Lubeck, et revint à Stargard, où il mourut le 15 août 1636, sans avoir eu d'autre infirmité qu'un peu d'affaiblissement dans la vue. Il avait perdu, l'année précédente, tous ses papiers dans un incendie. Herlicius fut un homme pieux ; il était luthérien. Il priaït, jeûnait, faisait des aumônes. Il apportait à toutes ses actions une prudente lenteur. Il disait que le chien goulu fait des petits aveugles. Il eut d'illustres amis, tels que Pierre Crüger, Adrien Métius, Antoine Helvic, Burmeister. Il fut marié deux fois, et ne fut pas heureux dans sa première union. Quoiqu'il ait dressé plus de douze cents thèmes, il eût préféré ne pas faire métier de l'astrologie : mais il craignait de manquer, et dépensait d'ailleurs beaucoup avec les femmes. Ses meilleures pratiques pour les horoscopes, étaient les Hongrois et les Bohémiens. Il ménagait ses yeux, et se faisait aider dans ses travaux. Il craignait de compromettre la certitude de l'astrologie, et refa-

sait de faire , même pour de l'argent , l'horoscope de ceux qui ne pouvaient assigner au juste l'heure de leur naissance. D'après ses principes , la queue du Dragon , dans la première maison , indique les indigents et les bossus ; la conjonction de Vénus et de Jupiter , dans la huitième maison , promet soixante-dix ans d'une vie heureuse ; la grande étoile de l'astérisme du Verseau , dans la même maison , dénote que l'on sera célèbre après sa mort. Herlicius avait prédit la ruine de l'empire des Turcs pour la fin du *xvi^e* siècle : cette prédiction fut plus chrétienne que véritable. Il faisait peu de cas de la chiromancie. Comme médecin , il estimait particulièrement Fernel , Mercurialis , Montan , et prisait beaucoup l'or potable de Marsile Ficin. Sa devise était : *Medicè vivere est modicè bibere*. Laurent Eischstad , son disciple et son collaborateur , a écrit sa vie : elle se trouve dans les *Memoriæ medicorum sui ævi* de Henning Witten , Francfort , 1676 , in-8^o , page 73. On y trouve aussi le catalogue de ses ouvrages , parmi lesquels il nous suffira d'indiquer : I. *De curationibus gravidarum , puerperarum et infantium*, Anclam , 1584 , in-8^o ; 1602 , in-4^o ; et 1618 , in-8^o , en allemand. II. *Discursus historico-physicus de iride lunari*, 1609. III. *Tractatus geographicus de distantiiis locorum arithmeticè supplendis*. IV. *Operis mirabilium tomus primus*, Nuremberg , 1614 , in-4^o. Cet ouvrage n'a pas été continué. V. *Carmina*, Stetin , 1606 , in-8^o. VI. *De raptu Pauli in tertium cælum*. VII. *Exercitationes philosophicæ de lacrymis , risu , salivâ , sudore et sternutatione*, in-4^o. VIII. *Orationes*, Gripswald , in-8^o. IX. *De maculis lunæ ; de dysenteria ; de pluviis cruentis et prodigiis* ;

de fulmine ; Disticha Evangeliorum ; un ouvrage sur les *Rose-croix*, etc. Herlicius avait composé un triple et grand *Calendrier* ecclésiastique , astronomique , et astrologique : il fut détruit dans l'incendie dont nous avons parlé. Adelung a consacré un assez long article à Herlicius , dans son *Histoire des folies humaines*.

D. L.

HERLUISON (PIERRE-GRÉGOIRE), né à Troyes le 4 novembre 1759 , mourut près de cette ville , à St.-Martin-ès-Vignes , le 19 janvier 1811. Cet ecclésiastique avait été professeur à l'école militaire de Brienne ; il fut bibliothécaire de l'école centrale de l'Aube , puis de la ville de Troyes. Il lut à la société littéraire de cette ville , et fit imprimer dans le journal du département , quelques dissertations sur le *Charlatanisme* , la *Routine* , etc. Plusieurs de ces opuscules se trouvent dans les Mémoires de cette société , dont il était président ; ainsi qu'un *Éloge* de Grosley , un *Éloge* du savant Pierre Pithou , tous deux ses compatriotes , et un *Discours sur la bonne et la mauvaise humeur*. Ces divers écrits sont plus remarquables par la sagesse des vues et la correction , que par l'élégance , l'esprit , et l'harmonie du style. On en peut dire autant d'un ouvrage plus volumineux , auquel il n'avait cependant pas mis son nom : c'est *La théologie réconciliée avec le patriotisme*, Troyes , 1790 , un volume in-12 ; nouvelle édition augmentée , Paris , Leclère , 1791 , 2 vol. in-12. L'auteur a pour objet d'établir , d'après les Pères de l'Église , ce paradoxe politique , que les nations ont le droit de se choisir le gouvernement qui leur convient ; doctrine conforme à celle que J. J. Rousseau avait professée dans ce Contrat que Voltaire lui-même appelait

insocial. Herluison revint, dans la suite, à de plus saines idées : choisi pour faire un discours public sur la journée du 9 thermidor, il saisit cette occasion pour rappeler ses concitoyens aux anciens principes de la morale, de la politique et de la religion. Le courage qu'il montra dans cette circonstance, lui attira une honorable persécution. Il publia aussi, sans le signer : *Le fanatisme du libertinage confondu, ou Lettres sur le célibat des ministres de l'Église*, Paris, Leclère, 1792, un volume in-8°. M. Thevenot, dans son *Anthologia poetica* (Paris, 1811, deux volumes in-8°), a donné plusieurs pièces de vers latins, composées par Herluison : elles sont toutes fort médiocres et bien au-dessous de sa prose. Ce laborieux et modeste ecclésiastique était doué des mœurs les plus douces : il pardonna sans effort à ceux qui l'avaient persécuté pendant les crises orageuses de la révolution. Malgré le mauvais état de sa santé, il se chargea du classement de la bibliothèque publique de l'Aube, composée d'environ 70,000 volumes, et formée, en grande partie, de celle des Pithou, que l'on conservait au collège de l'Oratoire, et surtout de la belle collection du président Bouhier, qui fut transférée de l'abbaye de Clairvaux à Troyes. Il a laissé plusieurs ouvrages en manuscrit, tels qu'un *Cours développé de rhétorique*, un *Traité sur la religion* ; ce dernier a été publié (par M. Boulage) sous ce titre : *De la religion révélée, ou de la nécessité des caractères et de l'authenticité de la révélation* (ouvrage posthume), 1813, in-8°. Ce traité roule principalement sur les prophéties et sur les miracles : les preuves en sont solides et les raisonnements clairs et précis. D—B—S.

HERMANFROI. V. HERMENTROI.

HERMANN, surnommé *Contract* à cause de la contraction de ses membres, était fils d'un comte de Wehringen, et naquit l'an 1013. Si la nature l'affligea sous le rapport des qualités physiques, elle le combla des dons de l'intelligence et du génie. Malgré la faiblesse de sa constitution, il s'adonna avec ardeur à l'étude, dès ses plus jeunes années ; il acquit rapidement les connaissances cultivées de son temps, et s'éleva même, par la force de son entendement, au-dessus des plus savants hommes de son siècle. Les sciences mathématiques fixèrent surtout son attention, et il excella dans l'astronomie, la musique, la géométrie. Suivant la coutume du temps, il embrassa la vie monastique pour suivre avec plus de liberté son penchant pour l'étude, entra dans l'ordre de S. Benoît, et habita successivement les monastères de St.-Gall et de Reichenau, dont il devint abbé, et dans lequel il mourut en 1054. On a trop légèrement attribué à Hermann la connaissance du grec et de l'arabe, et quelques traductions d'ouvrages d'Aristote, faites sur des versions arabes. Il est possible qu'il ait su la première de ces langues, dont la connaissance s'était conservée dans plusieurs abbayes d'Allemagne. Quant à la seconde, l'erreur générale des biographes à cet égard vient de ce qu'ils ont confondu Hermann-Contract avec Hermann l'Allemand (Voy. l'article suivant), quoique ces deux personnages aient vécu à deux siècles de distance l'un de l'autre. Notre savant religieux n'avait point voyagé : aucun historien du temps n'a parlé de ses connaissances en arabe, quoique la chose fût digne de remarque. Le seul moyen qui existât à cette époque pour étudier un idiome dont on n'avait ni grammaire, ni diction-

naire, ni manuscrits, était d'aller l'apprendre en Espagne, où les Maures cultivaient les sciences avec succès. Or l'auteur de la longue note sur Hermann-Contract, publiée par Muratori (*Antiq. Italie*, tom. III), eût-il omis un fait si rare dans l'éloge de cet abbé? Trithème donne la nomenclature des écrits composés par Hermann; quelques-uns d'entre eux ont été imprimés : I. *Chronicon de sex ætatibus mundi*. Cette chronique que l'auteur a conduite jusqu'à sa mort, a été continuée par Berthold de Constance; elle a été publiée la première fois à Bâle en 1529, puis en 1536 par J. Sichard. On la trouve reproduite, d'après de nouveaux manuscrits, dans les diverses éditions des collections de Pistorius et d'Urstius. Canisius s'étant procuré un manuscrit plus correct, l'a fait réimprimer dans le tome I des *Lect. Ant.*, d'où les éditeurs de la *Bibliothèque des Pères* l'ont tirée pour l'insérer dans ce grand ouvrage, tome XI de l'édition de Cologne, et tome XVIII de celle de Lyon. On la trouve aussi dans le tome XI de la Collection des historiens des Gaules : mais la meilleure édition est celle qu'Emile Ussermann en a donnée avec de nouvelles notes, St.-Blaise, 1790, 2 vol. in-4°. II. *Opuscula musica*; on les trouve, avec des échantillons de la manière de noter la musique à cette époque, dans le tome II des *Autores musicæ sacræ*, publiés par le savant abbé de St.-Blaise (Voy. GERBERT.) III. *De compositione sive mensurâ astrolabii*. IV. *De ejus utilitate*. Ces deux Traités se lisent dans le tome III du *Thes. Anecd.* de Pez. D'après le nombre infini de mots arabes qu'on y reconnaît, il n'est point douteux que l'auteur n'ait eu sous les yeux de pareils traités traduits de l'arabe; mais

on ne doit pas tirer de cette circonstance une induction en faveur de la connaissance de cette langue; attribuée à Hermann. D'abord, plusieurs arabisants de ces siècles reculés ayant porté le nom d'Hermann, il se pourrait que la propriété n'en appartint point à notre bénédictin. En second lieu, l'auteur ne dit point qu'il a traduit ces traités, mais que, la matière étant obscure, il les a composés d'après les meilleures sources. Rien ne s'opposait à ce qu'on eût alors des versions latines d'ouvrages arabes. Si nous devons en croire quelques historiens, Hermann-Contract serait l'auteur des proses *Salve Regina*; *Alma Redemptoris mater*; etc. L'histoire littéraire du moyen âge est encore trop peu connue pour qu'on puisse prononcer sur ces attributions. On trouve des détails plus amples sur la vie et les ouvrages d'Hermann dans la note publiée par Muratori, et précédemment indiquée. Voyez aussi Ego *De viris illustribus Augiæ divitis*, et Metzler *De viris illustribus Sangalensisibus*. J—N.

HERMANN, dit l'Allemand, traducteur laborieux, quoique entièrement oublié par les biographes, vivait vers le milieu du XIII^e. siècle. On voit, par les prologues, ou les notes finales de ses versions, qu'il se trouvait à Tolède vers 1240; qu'il y acquit la connaissance de l'arabe, et s'y occupa même à traduire divers ouvrages de cette langue en latin : il est l'auteur d'une version de l'*Ethique*, de la *Poétique* et de la *Rhétorique d'Aristote*, faite d'après l'arabe, et imprimée à Venise, en 1483, in-fol., par les soins de Nicoletti; les deux autres traités en 1481, in-fol. La première de ces traductions a été faite en 1240; la seconde en 1256; la troisième de 1240 à 1256. Elles sont loin d'offrir

le sens pur et complet d'Aristote. La version de la *Poétique* et de la *Rhétorique* n'offre qu'un abrégé des deux traités d'Aristote, fait par Avicenne, Alfarabius et Averroës, et accompagné du Commentaire de ces philosophes. La Bibliothèque du Roi possède des manuscrits de ces versions, et d'une Introduction à la *Poétique* et à la *Rhétorique*, dont Hermann est l'auteur, quoiqu'on ne la lui ait jamais attribuée. Hermann peut aussi être regardé comme le traducteur de divers traités d'Aristote, relatifs à la logique, et de leurs commentateurs arabes, que les scolastiques connaissaient et employaient d'après des traductions arabes latines; car il s'occupait surtout de la philosophie rationnelle. Roger Bacon parle avec peu d'estime de ce traducteur, et lui reproche de n'avoir coopéré que faiblement aux versions qui portent son nom, lesquelles furent faites, selon lui, par des Sarrasins d'Espagne attachés à son service. L'auteur de cet article a, le premier, parlé avec détail d'Hermann, dans ses *Recherches sur les anciennes versions latines d'Aristote*. J—N.

HERMANN Dalmate, ou natif de Dalmatie, accompagna Robert de Retines, dans ses voyages en Europe, en Grèce, en Asie, au commencement du XII^e. siècle; ils se fixèrent tous deux en Espagne, où ils perfectionnèrent leurs connaissances parmi les Maures, regardés alors comme les dépositaires des sciences. L'un et l'autre s'adonnaient à l'étude de l'astronomie et de l'astrologie, dans un lieu que les manuscrits ne désignent que sous le nom d'*Hiberum*, lorsque Pierre le Vénérable les connut, et les engagea à traduire l'Alcoran; ce qu'ils firent avec l'aide d'un arabe ou d'un juif converti, nommé Maître Pierre. C'est cette tra-

duction qui a été publiée à Bâle, en 1545 (*Voy. BIBLANDER*), et qu'on a tantôt attribuée à Hermann, et tantôt à Robert: il est vrai que l'épître dédicatoire porte le nom de celui-ci; mais rien n'empêche de croire qu'Hermann y ait contribué. Il paraît aussi être l'auteur du petit traité *De statu Sarracenorum*, qui accompagne ordinairement cette version de l'Alcoran. La Bibliothèque du roi possède, parmi ses manuscrits latins, une version du Planisphère de Ptolémée, faite de l'arabe, dont l'auteur se nomme *Hermannus secundus*. En lisant le prologue avec attention, nous nous sommes convaincus que cet Hermann est le même que le personnage objet de cet article: en effet, il parle de ses travaux et de Robert de Retines qu'il appelle *illustris socius*. Il y parle aussi de son maître Thierry, qu'il appelle: *Theodorice diligentissime præceptor*. Cette traduction fut achevée à Toulouse en 1143. Ces renseignements prouvent l'erreur des bibliographes qui attribuent cette version du Planisphère à un certain Rodolphe de Bruges: elle a été publiée par Walder; mais nous n'avons jamais pu l'examiner. J—N.

HERMANN (PAUL), célèbre botaniste, né en 1646 à Hille en Saxe, étudia la médecine à Leipzig, voyagea ensuite en Italie, et reçut à Padoue, en 1670, le bonnet de docteur. La compagnie hollandaise l'engagea comme médecin pour les Indes orientales; il y résida pendant huit ans, et surtout à Ceylan. Il employa son séjour dans ces régions à recueillir des notions importantes pour l'histoire naturelle, et principalement pour la botanique. En 1679, il revint en Europe, et fut alors nommé professeur de botanique à l'université de Leyde, et en même temps conservateur du jardin botanique. Il doubla le nombre des

plantes qu'on avait cultivées jusqu'alors dans ce jardin, et forma un nouveau système botanique, en suivant, en partie celui de Morison, et en partie celui de Ray. Il divisa en vingt-cinq classes les cinq mille six cents plantes connues de son temps. Sa méthode fut d'abord publiée par Zumbach, dans sa *Floræ Lugduno-Batavæ flores*; Leyde, 1690, in-8°. La seconde partie, intitulée, *Flora altera*, Leyde, in-8°, n'était corrigée que jusqu'à la treizième classe, lorsque Hermann mourut, le 29 janvier 1695. Son système, qui est très compliqué, ne se fonde pas uniquement sur la considération du fruit. Il a eu peu de succès. Rudbek l'a suivi dans sa *Dissertatio de fundamentali plantarum notitiâ*, Utrecht, 1690, in-4°. Mais les méthodes de Rivinus et de Tournefort, qui parurent vers la même époque, le firent promptement abandonner. Linné, dans son *Classes plantarum*, a donné une esquisse du système de Hermann. Les ouvrages de ce botaniste se font remarquer par la beauté et l'exactitude des dessins gravés, et par les descriptions de plusieurs plantes nouvelles découvertes dans les différentes parties du monde. On connaît encore de Paul Hermann : I. *Horti academici Lugd. Batavi catalogus, exhibens plantarum nomina, quibus ab anno 1681 ad 1686, hortus fuit instructus, ut et plurimarum descriptiones et icones*, Leyde, 1687, in-8°. Cet ouvrage fut réimprimé sous ce titre : *Index plantarum quæ in horto Leidensi aluntur*, Leyde, 1720, in-8°; et Boerhaave ajouta à cette édition l'Histoire du jardin botanique de Leyde. (*Voy. BOERHAAVE*, tome IV, p. 663.) II. *Paradisus Batavus, continens plus centum plantas ære incisas et descriptionibus illustratas : acc. Catalogus plantarum quas pro*

tomis nondum editis delineandas curaverat. Opus posthumum, cum præfat. Guil. Sherardi, Leyde, Elzevir, 1698, in-8°. Une seconde édition de ce magnifique ouvrage fut publiée aux frais de la veuve de Hermann, par Sherard, Leyde, 1705, in-4°. III. *Musei Indici Catalogus*, Leyde, 1711, in-8°. Ce catalogue indique les différents animaux, insectes, plantes et minéraux que Hermann avait recueillis dans ses voyages aux Grandes-Indes. IV. *Lapis lydius materiæ medicæ*, Leyde, 1704, in-8°. V. *Cynosura materiæ medicæ, seu brevis et succincta methodus notitiarum simplicium medicamentorum comparandi nova, ab internâ partium constitutione desumpta, in lucem emissa à J. S. Henningero*, Strasbourg, 1710, in-4°. J. Bœcler en a donné une troisième édition (*Voy. BŒCLER*, tom. IV, p. 648-). Dans les catalogues publiés par Osborne, on fait mention de plusieurs manuscrits inédits de Hermann, tels que : *Descriptiones et usus medicinalium plantarum*; *Litteræ medicinales et botanicae*; *Miscellanea botanica*; *Prælectiones de materiâ medicâ*, etc. Ce laborieux naturaliste laissa en mourant beaucoup de manuscrits et un grand nombre de plantes desséchées. J. Burmann devint propriétaire de ces dernières, qui lui servirent pour son *Thesaurus Zeylanicus*, Amsterdam, 1737 (*V. BURMANN*, tom. VII, page 330). Ces mêmes herbiers devinrent, dans la suite, la propriété de Linné, qui, d'après eux, composa sa *Flora Zeylanica* : ils sont aujourd'hui dans la riche bibliothèque de l'illustre Joseph Banks. Hermann avait aussi rédigé un *Catalogue des plantes du Cap de Bonne-Espérance*; mais il n'a pas été publié. Quatre espèces de malvacées, dans les régions équatoriales,

ont reçu le nom de *Hermannia*, d'après ce célèbre botaniste. B—H—D.

HERMANN (JACQUES), savant mathématicien, né à Bâle le 16 juillet 1678, fut destiné par ses parents à l'état ecclésiastique; il sut régler l'emploi de son temps de manière à pouvoir suivre les leçons du célèbre Bernoulli. Promu au saint ministère, en 1701, il n'en continua pas moins de cultiver les mathématiques avec beaucoup d'ardeur. Il se rangea parmi les défenseurs du calcul intégral, dont Leibnitz venait d'établir les bases, et publia, en 1700, contre Nieuwentydt, qui y était opposé, un écrit qui le fit connaître avantageusement, et lui valut la protection de Leibnitz, qui le fit nommer membre honoraire de l'académie de Berlin, l'année même de sa création. Hermann voyagea ensuite en France, en Hollande et en Allemagne. A la recommandation de Leibnitz, il obtint, en 1707, la chaire de mathématiques de l'université de Padoue; et il la remplit pendant six ans avec tant de succès, que malgré la différence de religion, il fut comblé des témoignages d'estime de plusieurs prélats. Il fit agréer le fils de Bernoulli pour le remplacer, et se rendit à Francfort-sur-l'Oder, où Leibnitz, toujours attentif à ses intérêts, lui avait procuré une nouvelle chaire avec de grands avantages. Cédant au désir du czar Pierre-le-Grand, il passa, en 1724, à Pétersbourg, pour y enseigner les mathématiques au grand-duc; il fut récompensé de ses soins par une pension de 200 roubles, et obtint, en 1731, la permission de revenir dans sa patrie. Il prit possession de la chaire de morale, à laquelle les curateurs de l'académie l'avaient nommé pendant son absence: mais l'affaiblissement de sa santé ne lui permit pas de continuer long-temps ce

nouveau cours; il tomba malade, et mourut d'une fièvre ardente, le 11 juillet 1733, âgé de cinquante-cinq ans. Il était membre des académies de Bologne, de Berlin et de Pétersbourg; et, peu de jours avant sa mort, il reçut un diplôme d'associé de l'académie des sciences de Paris. Son principal ouvrage est intitulé : *De phoronomiâ sive de viribus et motibus corporum solidorum et fluidorum*, Amsterd., 1716, in-4°. Son dessein était de le faire suivre d'un *Traité de dynamique*, d'après les principes de Leibnitz; mais l'ouvrage de D'Alembert sur cette matière doit empêcher d'en regretter la perte. Hermann a eu part à l'*Abrégé de mathématiques*, publié par Deïsisle, Pétersbourg, 1728; et on a de lui un grand nombre de *Dissertations* sur cette science, dans le *Giornal. de' litterati d'Italia*, dans le *Journal helvétique*, dans les *Acta eruditorum* de Leipzig, dans les *Mémoires* de l'académie de Berlin, et ceux de St.-Pétersbourg. On en trouvera la liste à la suite de son *Éloge* dans le *Mercur suisse*, oct. 1733, dans le *Dictionn. de Chaufepié*, et enfin dans les *Athenæ Rauricæ*.

W—s.

HERMANN (JEAN), professeur de Strasbourg, savant naturaliste, naquit, en 1738, à Barr, bailliage appartenant à la ville de Strasbourg, où son père, citoyen de cette ville, était ministre du culte luthérien. Il fut envoyé, en 1746, au gymnase protestant de Strasbourg; sa première instruction fut d'assez longue durée, à cause de la faiblesse de sa santé; inscrit, en 1753, parmi les élèves de l'université, il se livra, avec une égale ardeur, à l'étude des sciences et à celle des lettres, et acquit à un degré peu commun l'art d'écrire en latin avec pureté. On a de lui des épi-

grammes latines, remarquables par l'élégance autant que par l'esprit; et il a prononcé, en quelques occasions, dans la même langue, des harangues cloquentes. Il a fait aussi des recherches curieuses sur l'ancien langage allemand; mais, s'étant voué à la médecine, son étude de prédilection devint la botanique, d'où il fut conduit aux autres branches de l'histoire naturelle. Ayant soutenu, en 1762, deux thèses académiques (sur le cardamome et sur la rose), il vint en 1763, dans l'intervalle de la fin de ses cours et de sa réception au doctorat, passer quelques mois à Paris, où il commença à recueillir des matériaux pour son cabinet; et, peu de temps après son retour, il ouvrit, à Strasbourg, des leçons publiques. Son maître, le chimiste Spielman, qui lui montra toujours la plus grande amitié, parvint à le faire nommer, en 1768, par le sénat académique, professeur extraordinaire de médecine à l'université; et, dix ans après, Hermann obtint une chaire ordinaire de philosophie, d'où il passa, en 1782, à la chaire de pathologie, et enfin, en 1784, à celle de botanique, de chimie et de matière médicale, la seule qui fût conforme à ses goûts : mais le manque de fortune l'avait obligé de prendre les premières places qui s'étaient offertes. L'université de Strasbourg était alors très florissante, et fréquentée par un grand nombre de jeunes gens de tous les pays, et principalement d'Allemagne et du Nord. La plupart suivaient les leçons d'Hermann, et beaucoup d'entre eux, devenus depuis des hommes très considérables, conservèrent de l'attachement pour lui. Suivant l'usage des universités d'Allemagne, il publiait, chaque année, des programmes ou des thèses sur quelque sujet relatif aux sciences qu'il enseignait.

Les principaux de ces petits écrits, rédigés par lui, ou par ses élèves, sous sa direction, sont : en 1770, sur les dents des animaux; en 1777, sur les affinités des animaux; en 1782, sur le renard volant d'Aristote, qui est le taguan ou grand écureuil volant de Buffon; sur le phatagen d'Elie, ou le pangolin de Buffon; en 1784, sur le jardin botanique de Strasbourg; sur une défense d'éléphant, suspendue depuis long-temps dans la cathédrale de cette ville, et que le peuple prenait pour une corne de bœuf; en 1787, sur les vertus médicales de certains reptiles; en 1789, sur le scinque. Pendant le même temps, il faisait insérer d'autres écrits dans les mémoires des académies ou dans les journaux scientifiques : tels sont entre autres un Mémoire couronné à Gœttingue, en 1773, sur les insectes qui dévorent les livres et les archives; une Description du phoque à ventre blanc; celle d'un nouveau genre de poisson, *sternoptix diaphana*; celle de plusieurs coquilles, madrepores, insectes, etc., descriptions qui parurent pour la plupart, dans le journal d'histoire naturelle allemand, intitulé *Naturforscher* (le *Naturaliste*). Il fournit aussi de nombreux matériaux aux grands ouvrages d'histoire naturelle de Buffon et de Schréber sur les quadrupèdes, de Schœpf sur les tortues, d'Esper sur les zoophytes, etc.; des extraits fort amples à la Bibliothèque physico-économique de Bekmann : mais son principal travail est le développement de sa thèse sur les rapports des animaux, intitulé *Tabula affinitatum animalium uberiore commentario illustrata*, etc., 1 vol. in-4°, Strasbourg, 1783. Il a pour objet de faire voir que les animaux ne doivent pas être placés sur une seule ligne ou dans une seule série

d'échelons; mais que chaque espèce a, dans quelque partie de son organisation, des rapports marqués avec des espèces nombreuses d'autres genres, d'autres classes souvent éloignées; et l'auteur cherche à représenter une partie de ces rapports sur un grand tableau, où des lignes, croisées en divers sens, joignent ensemble les espèces qui offrent ces sortes de ressemblances. Cette idée est suivie avec beaucoup de sagacité dans le texte, et éclaircie par des observations exactes et des remarques ingénieuses. Depuis la mort d'Hermann, son gendre, M. Hammer, a donné au public, sous le titre d'*Observationes zoologicae posthumæ, pars prima* (un volume in-4°, Strasbourg et Paris, 1804), le recueil des notes que ce savant naturaliste avait laissées sur les animaux qu'il avait eu occasion d'observer. Il s'y trouve beaucoup de descriptions d'espèces, dont plusieurs sont nouvelles, et une infinité de remarques intéressantes sur leurs mœurs, leur organisation ou leur nomenclature. Néanmoins ce recueil doit être lu avec précaution, parce que l'auteur, vivant loin des grands cabinets, n'avait pas tous les moyens de comparaison qui lui auraient été nécessaires, et qu'il était enclin, comme tous les naturalistes dans la même position, à multiplier les espèces. Il avait cependant formé, par ses soins continuels, et avec une assiduité infatigable, une collection assez riche pour un particulier: elle a été, depuis sa mort, acquise et rendue publique par la ville de Strasbourg. On a aussi trouvé dans ses papiers, de nombreuses observations relatives à l'histoire du globe, et même des vues cosmogoniques particulières, qui n'ont pas encore été publiées. Il croyait que la terre avait été choquée par une comète; et cette

idée lui fournissait des explications de plusieurs phénomènes. Il pensait que les anciens n'avaient pas ignoré la composition de la poudre à canon; et il avait préparé, pour développer cette opinion, un mémoire qui est également demeuré manuscrit. Vivant presque entièrement pour la science, Hermann entretenait, avec la plupart de ceux qui la cultivent, une correspondance très étendue. Ses cours, ses lettres, les matériaux qu'il fournissait volontiers à tous ceux qui les lui demandaient, l'occupèrent plus que ses ouvrages. Excepté son séjour à Paris dans sa jeunesse, et quelques courses en Alsace, il ne fit que deux voyages, l'un et l'autre en Suisse, en 1772 et 1791. Sa vie privée ne fut troublée que par la perte d'un fils unique, enlevé en 1793 par la contagion d'un hôpital militaire, où il avait été obligé de servir comme médecin. Ce jeune homme, Jean-Frédéric HERMANN, était né en 1768. Formé sous les yeux de son père, il avait déjà publié, l'année d'avant sa mort, une bonne thèse sur l'ostéologie comparée. Il a laissé, sur les insectes sans ailes, un ouvrage qui fut couronné en 1790 par la société d'histoire naturelle de Paris, et qui a paru en 1804, aussi par les soins de M. Hammer, sous le titre de *Mémoire aptérologique*, un vol. in-fol., avec huit planches enluminées, d'après les dessins de l'auteur. Une *Histoire des araignées d'Alsace*, qui devait faire suite à ce Mémoire, et dont M. Walckenaer a donné une Notice dans le *Magasin encyclopédique*, est restée manuscrite. Ces travaux, excellents pour le temps, prouvent combien la douleur d'Hermann le père, sur la perte d'un tel fils, était fondée: elle fit la désolation de ses dernières années, et le rendit ennemi implacable de la révolution, et de tout ce qui

s'y rapportait. Il n'en avait pas été personnellement maltraité; la Convention le plaça, en 1795, dans la première classe des citoyens qui devaient avoir part aux réminérations nationales. Il fut nommé, la même année, professeur à l'école centrale du Bas-Rhin et à l'école de médecine de Strasbourg; et, l'année suivante, correspondant de l'Institut pour la section de zoologie. Néanmoins il a décoché plusieurs de ses épigrammes contre la France révolutionnaire. Nous ne citerons que celle-ci :

Quis nobis nunc esse neget Saturnia regna?
Nonne vorat gnatos Gallia dura suos?

Excepté sur ce point, Hermann était d'une humeur égale et douce, qui ne s'altéra pas pendant une maladie longue et douloureuse, terminée par la mort, le 4 octobre 1800. M. Lauth, son collègue à la faculté de médecine, a publié sa Vie en latin, in-8°, Strasbourg, 1801; et le présent article est extrait en partie de cet ouvrage : mais nous avons aussi emprunté quelques détails de mémoires manuscrits qui nous ont été remis par son frère, M. Hermann, doyen de la faculté de droit de Strasbourg. C—v—R.

HERMANT (GODEFROI), docteur en théologie, chanoine de Beauvais sa patrie, et recteur de l'université, naquit en 1617, et mourut à Paris en 1690. Voltaire a eu tort de dire qu'il n'avait fait que des ouvrages polémiques. Il est vrai que sa plume s'est beaucoup exercée sur des discussions théologiques, qui n'avaient guère que l'intérêt du moment. On a oublié sa défense du livre *De la fréquente communion* d'Arnauld, et ses *Apologies* pour l'université contre les jésuites qui demandaient à être admis dans ce corps; mais il a laissé beaucoup d'autres écrits, dont Bayle et les auteurs de l'Histoire ecclésiastique don-

nent la liste, tels que les *Vies* de Saint-Athanase, de Saint-Basile, de Saint-Grégoire de Nazianze, de St.-Chrysostome, de Saint-Ambroise, et des *Traductions* de quelques ouvrages des Pères de l'Eglise, dont le défaut principal, suivant le jugement de l'abbé Sabatier de Castres, est l'enflure et la diffusion. Du reste, Hermant était un homme fort instruit dans l'histoire et dans la discipline ecclésiastique, et en général dans l'histoire ancienne et moderne. Il n'était pas moins versé dans les langues grecque et latine; et il avait travaillé avec Le Jay à l'édition de la Bible polyglotte de Vitré, dont le texte grec avait été revu par ses soins. Z.

HERMANT (JEAN), ecclésiastique du diocèse de Baieux, naquit à Caen en 1650, et fut pourvu de la cure de Maltot, même diocèse, en 1689. Il est auteur d'un grand nombre d'ouvrages, les uns de piété, les autres relatifs à l'histoire : I. Des *Sermons sur les évangiles de tous les dimanches de l'année*; d'autres sur les *mystères*, et des panégyriques des saints. II. Un *Pédagogue chrétien*, et quelques autres livres de spiritualité. III. Une *Traduction du bon Pasteur d'Obstraët*, théologien flamand un peu suspect, deux volumes in-12. IV. Une *Histoire des conciles*, peu estimée, quoiqu'elle ait eu plusieurs éditions. V. Une *Histoire de l'établissement des ordres religieux et des congrégations régulières et séculières de l'Eglise*, Rouen, 1647, 2 vol. in-12; réfutée par un religieux, qu'on croit être le père Hélyot. VI. Une *Histoire des religions ou ordres militaires de l'Eglise, et des ordres de chevalerie*, Rouen, 1648, in-12. VII. Enfin l'*Histoire des hérésies et des autres erreurs qui ont troublé l'Eglise*. Il n'y était point fait men-

tion du jansénisme : cette omission, qu'on ne crut pas sans intention, fit suspendre, pendant quelque temps, l'impression de l'ouvrage. Il eut trois éditions ; les deux premières en trois volumes in-12 ; la troisième, augmentée du schisme d'Angleterre, sous le nom de *religion anglicane*, quatre volumes in-12, Rouen, 1717. Hermant avait préparé une *Bibliothèque générale* du diocèse de Baieux, divisée en trois parties. Il ne donna que la première, contenant l'histoire des évêques, doyens et autres personnages ecclésiastiques qui avaient eu quelque célébrité, Caen, 1705, in-4°. Suivant un critique moderne (1), l'histoire des conciles d'Hermant est superficielle, fautive et mal écrite : ses autres histoires sont insipides ; en un mot, il n'est qu'un compilateur ignorant et de mauvais goût. Ce jugement, extrêmement sévère, paraît devoir être un peu adouci. On serait peut-être plus juste, en représentant Hermant comme un écrivain médiocre et incorrect, mais laborieux, et à qui l'on doit savoir quelque gré de ses recherches. Ses sermons, sans être d'un mérite fort distingué, peuvent offrir des secours à ceux que leurs fonctions obligent de monter souvent en chaire. Hermant mourut en octobre 1725. L—Y.

HERMAS (St.), chrétien des premiers siècles, disciple des apôtres, et même de St. Paul, si, comme on a sujet de le croire, et comme le font entendre Origène, Eusèbe et St. Jérôme, c'est le même Hermas que St. Paul fait saluer de sa part (2). Hermas, selon toute apparence, était laïc, quoique les Grecs le donnent comme évêque de Philippes en Macédoine, ou de Philippopolis en Thrace :

d'autres veulent qu'il ait été prêtre. Quoique Grec d'origine, il habitait l'Italie, et vraisemblablement la ville de Rome. Il était marié, et avait des enfants, qui lui causèrent des chagrins par leur mauvaise conduite ; mais il eut la consolation de les ramener à la vertu. Hermas est célèbre par un livre qui est intitulé *Le Pasteur*, parce que c'est un ange qui y parle sous la figure d'un pasteur. Ce livre est en forme de dialogue, et divisé en trois parties, sous les titres de *Visions*, de *Préceptes* et de *Similitudes*. Dans les visions, Hermas nous apprend qu'une femme âgée lui apparut, à diverses reprises, et lui remit un livre mystérieux qu'elle lui commanda de transcrire, et dont le sens lui fut révélé : dans le reste de l'ouvrage, l'ange donne à Hermas différentes instructions, et l'exhorte à la pénitence, au mépris du monde, aux aumônes, et aux bonnes-œuvres. Les anciens Pères ont donné au livre d'Hermas beaucoup d'éloges, et une autorité presque égale à celle des livres canoniques. Ils s'en servent même souvent pour la réfutation des hérésies. Clément d'Alexandrie en regarde les révélations comme divines ; et Origène en parle comme d'un ouvrage inspiré de Dieu. Ce sentiment, néanmoins, n'est pas universel. Saint Prosper semble avoir fait moins d'estime du livre du *Pasteur*, surtout relativement à certaines maximes dont Cassien avait abusé ; et le concile de Rome, tenu sous le pape Gélase, ne paraît pas favorable à ce livre sous le rapport de l'autorité, comme n'ayant point été reçu de l'Eglise latine, à laquelle il était inconnu. On doit avouer, au fond, que tout n'y est pas également exact : mais c'est un des plus précieux et des plus anciens monuments des traditions ecclésiastiques ; et il contient des choses

(1) La *Biblioth. d'un homme de goût*, tom. III, pag. 336.

(2) *Ép. aux Rom.*, ch. XVI, v. 14.

très remarquables sur la foi, sur la discipline des premiers temps, et sur les mœurs primitives des chrétiens. Il fut écrit sous le pontificat de Saint Clément, et avant la persécution de Domitien; c'est-à-dire vers l'an 92 de J.-C. Sur la foi de quelques pontificaux, le livre du *Pasteur* a été attribué à Saint Hermès, frère de Pie I, pape en 142. Une simple observation renverse ce système. Les pontificaux disent que le livre d'Hermès avait rapport à la célébration de la Pâque; et dans celui d'Hermas, il n'est nullement question de cette célébration. Le livre du *Pasteur* était écrit en grec: il ne nous en reste qu'une traduction latine faite dans des temps fort reculés, et que, par la confrontation des passages qu'en ont cités les auteurs anciens, on a lieu de croire fidèle. Godefroy l'a insérée dans son *Recueil des monuments des Pères qui ont vécu dans les temps apostoliques*, Paris, 1672; traduit en français, ibid., 1717. Il y en a une édition d'Oxford, revue, avec des notes, 1685, in-12. Le style du *Pasteur* est simple, sans figures et sans ornements. Le martyrologe romain marque au 9 mai, la fête de St. Hermas, dont il fait l'éloge. Les Grecs la célèbrent le 8 mars et le 5 octobre.

L—Y.

HERMENEGILDE, prince des Visigoths, fils du roi Leuvigilde, fut associé au trône d'Espagne avec son frère Recarède, en 573. Il était Arien; mais ayant épousé Ingonde, fille de Sigebert roi de France, il embrassa, à sa persuasion, la foi catholique. Ce changement occasionna de grands troubles dans l'état. Hermenegilde, à qui son père avait cédé l'Andalousie, pour l'accoutumer à régner par lui-même, enleva son épouse de la cour, et la conduisit dans ses états

pour la mettre à couvert de la violence et de la persécution de la reine Gotsuinthe, qui la traitait avec indignité pour la forcer d'embrasser la secte d'Arius. Leuvigilde rappela son fils à Tolède; mais ce prince, au lieu d'obéir, fit un traité avec les Grecs, et prit deux fois les armes contre son père. Le roi l'ayant vaincu et fait prisonnier, le menaça de toute sa colère s'il ne revenait à la doctrine arienne. Hermenegilde lui répondit: « Je suis » prêt à vous rendre le sceptre que » vous m'avez donné. Je suis disposé » même à perdre la vie plutôt que d'abandonner la vérité. Je conserverai, » jusqu'au dernier soupir, le respect » que je vous dois; mais il n'est pas » juste qu'un père ait plus de pouvoir » sur son fils, que Dieu et sa conscience. » Cette réponse transporta le roi de fureur; il fit mettre son fils dans une rude prison, et lui envoya, le 4 avril 586, un évêque arien et Sisebert, son capitaine des gardes, pour lui proposer cette cruelle alternative, ou de renoncer à la religion catholique, ou de se résoudre à la mort. Hermenegilde ne balança pas un instant: il présenta sa tête à Sisebert, qui ne rougit pas d'exercer l'odieuse fonction de bourreau contre le fils de son roi. La fermeté et la grandeur d'âme qui signalent les derniers moments de la vie d'Hermenegilde ont fait oublier qu'il avait porté les armes contre son père, son roi et sa patrie. L'Eglise l'a mis au nombre des martyrs, et honore sa mémoire le 13 avril.

B—P.

HERMENFROI, fils de Bazin, roi de Thuringe, partagea avec ses deux frères, Bertaire et Balderic, le royaume que leur laissa son père. Par les conseils de sa femme Amalbergue, nièce de Théodoric, roi des Ostrogoths, il assassina Bertaire, et s'em-

para de ses Etats. Il hésitait à dépouiller son autre frère, lorsque, pour le décider entièrement, l'ambitieux Amalbergue recourut à un étrange moyen. Elle ne fit plus servir, sur la table de son époux, que la moitié des plats ordinaires. Mécontent de cette parcimonie, il s'en plaignit; elle lui répondit alors : « Vous n'avez que la » moitié d'un royaume; votre table » ne peut être servie qu'à moitié. » Plus tard, soutenu par Thiéri, roi de Metz, il devint maître de toutes les possessions de Balderic, et refusa ensuite de les partager avec son allié, comme il en était convenu. Celui-ci, irrité de sa perfidie, en tira vengeance. En l'année 528, accompagné de Clotaire, il attaqua Herménfroi, et le défit dans le canton appelé aujourd'hui Eichfeld. En 530, maître absolu de son royaume, il le précipita lui-même ou le fit précipiter du haut des murailles de Tolbiac ou Zulpich, dans un fossé où il expira. Après sa mort Amalbergue se retira avec ses enfants auprès de Théodat son frère. St. P.—R.

HERMENGARDE. *Voy.* ERMENGARDE.

HERMENRIC. *Voy.* ERMERIC.

HERMESIANAX, poète grec, disciple de Philète, vécut sous les règnes de Philippe et d'Alexandre-le-Grand. Les habitants de Colophon, sa ville natale, lui érigèrent une statue. Il écrivit trois livres d'élégies, adressées à sa maîtresse Leontium. Athénée en a extrait près de cent vers du 3^e. livre. M. Weston les a fait imprimer à Londres, 1784, in-8^o. de 130 pages, dans ses *Conjecturæ in Athenæum*; il y a joint une élégante version latine en vers, avec beaucoup de corrections très heureuses. Ce fragment, qui est bien propre à nous faire regretter ce qui s'est perdu, a aussi exercé la

docte critique de Ruhnken dans son *Epist. crit.* II, pag. 597 et suiv., à la suite de *Callim. Hymn. in Cererem*. Vail Santen a traduit ce fragment en vers latins, sous le titre de *Tentamen Hermesianactæum* (*Poematum*, pag. 195-199).—Colophon a eu un athlète célèbre du même nom. T—D.

HERMIAS, personnage célèbre, s'éleva, de la condition la plus basse, jusqu'au trône, et, par les talents et les vertus qu'il y déploya, ne se montra point indigne d'une si haute fortune. Il naquit en Bithynie, et fut d'abord esclave, soit qu'il fût né dans l'esclavage, soit qu'il y fût tombé par accident. Il passa successivement au pouvoir de différentes personnes. Il était de l'intérêt des maîtres de développer les talents de leurs esclaves, par une éducation soignée. Hermias sut mettre à profit celle qu'on lui donna. Le dernier de ses maîtres fut Eubulus, riche banquier qui habitait Assos et Atarne, ville d'un petit canton de Mysie, auquel cette dernière ville donnait son nom. Eubulus, appréciant les dispositions de son esclave, lui permit d'aller prendre les leçons de Platon et d'Aristote. Celui-ci conçut pour Hermias le plus vif attachement et lui prodigua ses soins. Cependant Eubulus, profitant de la puissance que lui assuraient ses richesses, conspira contre le roi des Perses, alors souverain de l'Atarnée, et tenta de secouer le joug de ce prince. Hermias, instruit de son dessein, quitta l'école d'Aristote pour voler auprès de lui, et le seconder dans son entreprise. Cet événement se rapporte à la 116^e. olympiade. Eubulus ayant vu réussir ses projets, et étant resté paisible possesseur de cette contrée, accorda toute sa confiance à Hermias, qui la justifia par sa conduite et par la sagesse de

son administration. Eubulus mourut : Hermias lui succéda , et conserva ses états sans aucun trouble pendant plusieurs années. Ses vertus ne se démentirent point sur le trône : il se distinguait par sa douceur. On rapporte cependant qu'ayant été fait eunuque dans son enfance , il ne pouvait souffrir qu'on parlât devant lui de tout instrument qui aurait pu lui rappeler sa disgrâce. Son amour pour les lettres est attesté par Aristote , qui , après la mort de Platon , vint chercher un asile à sa cour , et qui a célébré la gloire de son disciple , dans une pièce de vers de la plus grande beauté. C'est une hymne en l'honneur de la vertu , que Diogène Laërce , Athenée et Stobée nous ont conservée et qui a été traduite plusieurs fois en français. Il paraît qu'Hermias payait un tribut au roi de Perse , et que , comme il avait voulu se soustraire à cette redevance , le roi donna à Mentor de Rhodes l'ordre de le faire rentrer dans le devoir. Mentor eut recours à l'artifice : il promit à Hermias de fléchir le roi en sa faveur , et de lui procurer sa grâce à des conditions avantageuses. Sous prétexte de régler ces conditions , il l'attira à une entrevue , s'empara de sa personne , et l'envoya au roi , qui le fit mettre à mort , l'an 345 avant J.-C. Hermias laissa une sœur nommée Pythias ; elle restait sans secours : Aristote l'épousa et en eut un fils. (V. ARISTOTE.) Ce philosophe érigea en l'honneur d'Hermias un cénotaphe , qu'on voyait à Atarne : il lui consacra aussi une statue à Delphes ; et l'orna d'une inscription en vers , qui rappelait sa fin tragique. SI D.

HERMIAS , philosophe platonicien , disciple de Syrianus , florissait au v^e. siècle. Il était natif d'Alexandrie , et épousa Edesia , l'une des plus belles

femmes de cette ville , dont il eut Ammonius et Héliodore. Il avait un génie médiocre et une mémoire prodigieuse ; et sa morale était exquise. Les vertus de sa femme égalaient sa beauté. Elle regardait son bien comme le patrimoine des pauvres , et se livra tout entière à l'éducation de ses enfants , qu'elle confia dans la suite aux soins de Proclus , quand elle fut devenue veuve. — HERMIAS , philosophe chrétien , qui vivait au second siècle de l'Eglise , est auteur d'un ouvrage (*Διασυρμὸς τῶν ἔξω φιλοσόφων*) que l'abbé Houteville ne craint pas d'égaliser à ceux de Lucien. Il y traite des principes des choses , de l'ame , de Dieu , et combat vivement les opinions des sages du paganisme. Les éditions de cet ouvrage sont : 1^o. Bâle , 1553 , in-8^o. , grec , avec une version latine de J.-J. Fugger ; 2^o. Zurich , 1560 , in-fol. , *curante Gesnero* ; 3^o. Paris , 1624 , in-fol. , dans l'*Auctarium Ducæanum* de Fronton du Duc , qui l'a enrichi de notes ; 4^o. A la fin de presque toutes les éditions de Saint-Justin ; 5^o. à la suite du *Tatien* de Thomas Gale , avec notes de lui et de Wilh. Worth , Oxford , 1700 , in-8^o. Z.

HERMILLY (VAQUETTE D'), littérateur estimable , naquit à Paris en 1705 , d'une famille originaire d'Amiens , et qui a produit plusieurs hommes de mérite , entre autres le général Gribeauval. Après avoir terminé ses études avec distinction , il se fit recevoir au séminaire pour se conformer aux vus de ses parents ; mais libre enfin de suivre ses goûts , il entra dans la carrière des armes , et servit long-temps en Espagne. Il profita de son séjour à Madrid pour étudier la langue et la littérature espagnoles ; et , de retour en France , il ne négligea rien pour inspirer à ses compatriotes le désir de connaître les

productions les plus remarquables de nos voisins. Peu favorisé des dons de la fortune, il fut, quelque temps, obligé de se faire une ressource de sa plume; mais ses talents lui procurèrent enfin des amis puissants. Il fut nommé inspecteur de l'Ecole militaire et censeur royal; et il commençait à jouir de l'aisance lorsqu'il mourut d'apoplexie à Paris, en 1778, âgé de soixante-treize ans. D'Hermilly était membre de l'académie royale de Madrid. On a de lui des traductions : I. De l'*Histoire générale d'Espagne*, par Ferreras, Paris, 1742 et années suivantes, dix volumes in-4°. avec des notes et dissertations; elle est estimée (Voyez FERRERAS). II. Du *Théâtre critique* du P. Peyjoo, ibid., 1745 et années suivantes, douze volumes in-8°. ; elle n'eut pas le même succès, parce que le sujet n'était pas d'un intérêt aussi général, et que d'ailleurs il existait déjà de bons ouvrages dans le même genre. III. De la *Lusiade* de Camoens, Paris, 1776, 2 vol. in-8°. ; elle a paru sous le nom de Laharpe, qui en a retouché le style. IV. *Dissertation sur les tragédies espagnoles, suivie d'une analyse de Virginie, tragédie de don August. de Autiano y Luyando*, ibid., 1754, deux volumes in-12. D'Hermilly y a joint de courtes notices sur les principaux écrivains espagnols. Il se plaint, dans la préface, de ce qu'en France on ignorait alors presque jusqu'au nom des grands hommes qu'a produits l'Espagne. « Lorsqu'on veut les connaître, dit-il, notre Moreri est ordinairement la source où l'on va puiser: tout le monde sait combien cet ouvrage est farci de fautes de toute espèce. . . . » V. *Jugement impartial sur des lettres de la cour de Rome en forme de bref, tendantes à déroger à certains édits du duc de*

Parme, et à lui disputer, sous ce prétexte, la souveraineté temporelle, traduit de l'espagnol de Campomanès, Paris, 1770, 2 vol. in-12. VI. l'*Histoire du royaume de Majorque et de Minorque*, Maëstricht, 1777, in-4°. ; elle est estimée, et on la reunit ordinairement à l'histoire de Ferreras: D'Hermilly l'a fait précéder du catalogue raisonné des ouvrages dont il s'est servi. Il a eu part, avec Hurtault, à la Bibliographie parisienne (1770, 6 part. in-8°.), et à l'Iconologie historique et généalogique des souverains de l'Europe: enfin il a traduit quelques *Nouvelles* de Quedo, et il a donné une édition espagnole des OEuvres choisies de cet auteur. Il a laissé en manuscrit un poème *De la création de l'homme* en quatre chants, traduit de l'espagnol, un *Abrégé de l'histoire de Pologne*, et les premiers livres d'une *Histoire de Philippe V, roi d'Espagne*. On trouve une lettre contenant quelques particularités sur D'Hermilly, dans l'*Année littéraire*, 1784, tome VII, page 142. W—s.

HERMINIER (NICOLAS L') Voyez LHERMINIER.

HERMITE. Voyez ERMITE et LHERMITE.

HERMODORE ou HERMODUS, architecte et ingénieur, né à Salamine, vivait à Rome, 104 ans avant J.-C. Métellus le chargea de construire les portiques qui régnaient autour du temple de Jupiter-Stator. Il éleva aussi le temple de Mars dans le cirque de Flaminius. Il est probable que c'est le même Hermodore que cite Cicéron comme ayant été très habile dans la construction de tous les ouvrages qui appartiennent aux ports de mer. L—S—E.

HERMOGÈNE, architecte grec, était d'Alabanda, ville de Carie: on

ignore dans quel temps il a vécu ; mais Vitruve le cite comme un des plus célèbres architectes de l'antiquité , et comme ayant contribué , par ses découvertes , ses préceptes et ses ouvrages , aux progrès de son art. Ce fut lui qui inventa l'ordonnance pseudodiptère : c'est celle des temples qui ont huit colonnes à leurs faces , et quinze à leurs côtés sur un seul rang. Il construisit sur ce principe , dans la ville de Magnésie , un temple de Diane d'ordre dorique : il éleva aussi à Tros un temple monoptère dédié à Bacchus ; et il publia , sur ces monuments , un ouvrage qui subsistait encore au siècle d'Auguste. Il soutenait , avec Tarchesius et Pytheus , anciens architectes grecs , que l'ordre dorique ne devait jamais être employé dans les édifices sacrés. — Il y eut aussi un statuaire du même nom , né à Cythère , dont on voyait à Corinthe un Apollon de bronze et une Vénus. L—S—E.

HERMOGÈNE , rhéteur célèbre , né à Tarse en Cilicie , offre un exemple extraordinaire d'un esprit précoce , qui , tel qu'un météore brillant , n'eut qu'une bien courte durée. A l'âge de quinze ans , sa facilité à prononcer des discours improvisés , l'avait déjà rendu assez célèbre pour que l'empereur Marc-Aurèle voulût aller l'entendre. A dix-sept ans , il publia sa rhétorique , et , dans les années suivantes , quatre livres de l'invention oratoire , deux des divers caractères du discours , un traité de la méthode oratoire , et enfin des exercices de rhétorique (*Progymnasmata*) pour les commençants. A vingt-cinq ans , il perdit entièrement la mémoire , et devint absolument stupide. Il vécut néanmoins jusqu'à un âge fort avancé , mais n'étant plus qu'une ombre de lui-même et hors d'état de professer. Ses ouvrages sur la rhétorique sont

fort estimés ; et quelques auteurs lui donnent le premier rang en ce genre après Aristote. Les trois premiers de ces ouvrages ont d'abord été imprimés dans le Recueil des rhéteurs grecs , publié par Alde , Venise , 1508 , in-fol. ; le second volume du même recueil , imprimé en 1509 , et qui est très rare , contient les commentaires grecs de divers auteurs sur les ouvrages d'Hermogène. Les ouvrages de ce rhéteur ont ensuite été imprimés avec Aphthonius et Longin , par les soins de Fr. Portus , Genève , Crispin , 1570 , in-8°. Ces deux éditions sont toutes grecques : il y en a une traduction latine dans l'édition suivante , qui est la plus estimée : *Hermogenis ars oratoria , cum commentariis Gasp. Auberii* , Genève , 1614 , in-8°. Les *Progymnasmata* ont été publiés pour la première fois par M. Heeren , dans le recueil intitulé , *Bibliothek der alten litteratur* , et réimprimés avec les notes de M. George Veessenmeyer , Nuremberg , 1812 , petit in-8°. C—R.

HERMOGÈNES ou HERMOGÉNIEN , célèbre jurisconsulte , florissait dans le quatrième siècle , sous les empereurs Honorius et Théodose le jeune. Les particularités de sa vie sont inconnues ; et la ressemblance des noms l'a fait confondre avec Eugène Hermogénien , qui vivait sous Dioclétien , et avec quelques autres personnages. Il avait formé un recueil des *constitutions* des empereurs , divisé en six livres : cet ouvrage faisait suite au code de Grégorius ou Grégorianus , également perdu. P. Pithou en a , le premier , publié les *fragments* , qui ont été conservés dans son *Recueil* des ouvrages des anciens jurisconsultes , Paris , 1572 ; ils ont été réimprimés plus correctement , et avec des notes , dans la *Jurisprudentia vetus ante-Justi-*

nianea, par Schulting, 1717, in-4°. (Voy. SCHULTING.) Le savant espagnol Finestres y Monsalvo a publié un *Commentaire* très estimé sur le code Hermogénien (Voy. FINESTRES, tom. XVI, page 544). Cujas ne faisait pas un grand cas de ce recueil; mais Ant. Augustin, Jacques Godefroy et Gilles Ménage le citent avec éloge. On a attribué par erreur, à Hermogénien, un *Abrégé du digeste*, et un traité *De fidei-commissis*, qu'on sait être d'Ulpien. W—s.

HERMOLAUS, fils de Sopolis, d'une famille distinguée de Macédoine, était un des jeunes gens attachés au service personnel d'Alexandre; leurs fonctions répondaient à celles de pages. Etant un jour à la chasse avec le roi, il voit approcher un sanglier, lui lance un trait, et le jette à bas. Alexandre, irrité de ce qu'il l'avait prévenu, le fit châtier ignominieusement en présence des autres pages, et lui ôta son cheval. Indigné de cet affront, le jeune homme résolut de s'en venger. Il communiqua son projet à quelques-uns de ses amis; et ils devaient tuer le roi pendant son sommeil. Le jour était même arrêté; mais le hasard voulut qu'Alexandre passât toute la nuit à boire, et ne rentrât que le matin. Le lendemain, leur conspiration fut découverte, comme on peut le voir à l'article CHARICLÈS. Hermolaüs convint de tout, et fut, sur-le-champ, mis à mort avec ses complices, l'an 328 avant J.-C. Le philosophe Callisthènes, dont il était le disciple, fut accusé d'avoir trempé dans cette conjuration (Voyez CALLISTHÈNES). C—r.

HERMOLAUS. Voy. BARBARO, tome III, pages 328 et 330.

HERMON, sculpteur, né à Trézène, doit être rangé parmi les anciens artistes grecs: on voyait de lui, dans cette ville, une statue donnée par

Auliscus, et deux statues de bois, représentant les Dioscures; elles ornaient un temple que Pausanias regarde comme le plus ancien qui existât dans la Grèce. Hermon fit encore pour Elis le trésor des Epidamniens: il fut aidé, dans cet ouvrage, par son frère Lacharès, et par son père Pyrrhus, sculpteur, dont Pline cite quelques ouvrages. Il n'est pas certain que l'Hermon, auquel on attribue l'invention des masques scéniques, soit le même que le sculpteur. L—S—E.

HERMONDAVILLE (HENRI), médecin et chirurgien français, vivait au commencement du xiv^e. siècle. Il avait d'abord enseigné la chirurgie à la faculté de médecine de Montpellier, où il fut le maître de Gui-de-Chauliac. Elève de Théodoric et de Lanfranc, il propagea la doctrine de ces deux grands chirurgiens, vint ensuite à Paris, et s'associa au collège de chirurgie que venait de fonder J. Pitard, premier chirurgien de Saint-Louis. Il jouit, dans la capitale, d'une grande réputation, et fut médecin de Philippe-le-Bel. Il pratiquait donc à la fois la chirurgie et la médecine. Il fallait bien qu'il fût médecin pour avoir enseigné à l'université de Montpellier; mais il est indubitable qu'il exerça la chirurgie à Paris, puisque son nom se trouve dans l'*Index funereus chirurgorum Parisiensium*, ab anno 1315 ad annum 1529. Il composa même, sur cet art, l'ouvrage le plus complet qui eût encore paru: ce livre a servi de modèle à Gui-de-Chauliac, qui le cite fréquemment comme autorisé, et place l'auteur parmi les plus grands chirurgiens. Il ne nous reste plus rien des livres d'Hermondaville, que les fragments qu'en a extraits Gui-de-Chauliac. Eloy assure qu'il en existait, en 1778; un manuscrit in-folio dans la bibliothèque

de la Sorbonne, ainsi que dans celle du Roi : cette assertion n'est pas fondée. F—R.

HERNANDEZ (FRANÇOIS), médecin et naturaliste espagnol, fut envoyé, par Philippe II, dans ses possessions de l'Amérique septentrionale, pour y faire des observations, et en décrire les productions. Le roi lui alloua une somme considérable pour son voyage; et, de son côté, Hernandez n'épargna rien pour se bien acquitter de la commission qui lui était confiée. On ne connaît aucune particularité sur sa vie : on ignore même la date de sa mort; et tout fait présumer qu'il ne vécut pas assez longtemps pour publier en Europe le fruit de ses travaux. Ses papiers furent achetés par François Cési, fondateur et président perpétuel de l'académie Lyncéenne, qui fit paraître l'ouvrage suivant : *Nova plantarum, animalium et mineralium Mexicanorum historia à Francisco Hernandez medico in Indiis præstantissimo primum compilata; dein à Nardo Antonio Reccho in volumen digesta, à Johanne Ferentio, Johanne Fabro, et Fabio Columnâ lyncæis, notis et additionibus longè doctissimis illustrata*, Rome, 1651, un volume in-folio, fig. Hernandez a des droits à notre reconnaissance; pour avoir le premier ouvert aux naturalistes européens les trésors des trois règnes dans le nouveau Monde, trésors qui, jusqu'alors, étaient bien peu connus. Ses descriptions sont trop succinctes pour la botanique; il s'étend davantage sur les vertus des plantes, et donne leurs noms mexicains. Les huit premiers livres sont consacrés aux plantes, les autres à l'histoire des animaux et des minéraux, dont Recchi n'a publié qu'un extrait qu'il a traduit en latin. Les col-

laborateurs de Recchi ont enrichi l'ouvrage de notes pour classer les plantes, et les rapprocher des analogues connus en Europe. Hernandez avait payé 60,000 ducats les dessins originaux de son livre : ils périrent dans un incendie à l'Escorial, avec son manuscrit. Les nombreuses figures en bois, qui accompagnent son ouvrage, ne répondent pas à l'idée que l'on est fondé à s'en faire, d'après l'argent que l'auteur y avait employé; et l'ensemble du livre est loin de ce que l'on devait attendre des frais et des soins extraordinaires consacrés à la réunion des matériaux qui avaient servi à le composer. Quelques-unes des figures du livre d'Hernandez parurent si étranges, que l'on en révoqua l'exactitude en doute; mais les découvertes modernes l'ont pleinement justifié sur ce point. L'ouvrage d'Hernandez avait paru d'abord, en espagnol, sous le nom et par les soins de François Ximénès. Il est intitulé : *Histoire naturelle et vertus des arbres, des plantes et des animaux de la nouvelle Espagne, et notamment de la province du Mexique, telles qu'elles sont reconnues par la médecine*, Mexico, 1615, in-4°. On attribue à Hernandez, mais sans fondement, une histoire de l'église de Mexico. On a donné le nom d'*Hernandia* à un genre de la famille des lauriers. Il comprend des arbres de la zone torride, qui ont de l'affinité avec le muscadier. E—s.

HERNANDEZ (PHILIPPE), d'origine espagnole, mais natif de Paris, mourut, en 1782, âgé de cinquante-huit ans. C'était un homme d'un esprit vif et enjoué : il s'adonna particulièrement à l'étude des langues vivantes. Il en possédait vingt-six, y compris les idiomes. Il fut employé au ministère des affaires étrangères, et eut le titre

d'interprète du roi. Hernandez fit un long séjour en Russie, dont la langue lui devint aussi familière que la sienne propre. Père d'une nombreuse famille, il fit allaiter tous ses enfants par une chèvre. On a de lui : I. *Voyage aux Indes orientales*, traduit de l'anglais de J.-H. Grose, Londres, 1758, in-12. Ce voyage est superficiel, mais curieux ; on y trouve des détails piquants sur les bayadères. II. *Description de la généralité de Paris*, Paris, 1759, in-8°. III. *Aventures de Roderic Randon*, traduites de l'anglais de Tobie Smollett, Londres, 1761, in-12, trois volumes, en société avec de Puisieux : c'est à tort qu'au frontispice de cette traduction on indique Fielding comme auteur du roman. IV. Hernandez a contribué, pour la partie anglaise, au *Journal étranger*, depuis 1755 jusqu'en 1779. D. L.

HERNANDEZ - VELASCO (Le docteur GRÉGOIRE) naquit à Tolède, vers l'année 1550, d'une famille ancienne et illustre. On a peu de détails sur sa vie ; et on ne sait point l'époque de sa mort : il fut prêtre et docteur en théologie. Hernandez de Velasco a traduit en vers : I. La première et la quatrième *Églogues de Virgile*. II. L'*Énéide* entière, imprimée en différentes années à Madrid, Tolède, Alcala, Anvers et Saragosse ; avec le treizième livre de Maffei, appelé *Supplément de l'Énéide*, les vers attribués à l'empereur Auguste, et la lettre de Pythagore. III. Le poème de Sannazar, *De partu Virginis*, imprimé plusieurs fois à Tolède, Madrid et Séville. On regarde la traduction de l'épopée de Virgile, comme le meilleur ouvrage de l'auteur espagnol. Hernandez reçut de grands éloges de ses contemporains. Cependant cette traduction si vantée, et habituellement ampoulée, n'est quelquefois qu'une pâle et languissante imi-

tation du chef-d'œuvre de la poésie latine. On y trouve, néanmoins, des morceaux qui réunissent l'élégance et la facilité à une scrupuleuse exactitude. Au reste, c'est quelque chose d'avoir conservé sa réputation, après avoir achevé une pareille entreprise. Hernandez connaissait à fond les auteurs qu'il essaya de traduire ; et la facilité du langage poétique de sa nation favorisa son travail. Il a, pour ainsi dire, *espagnolisé* beaucoup d'expressions tirées du latin. Son autorité ou son exemple les a consacrées ; et, malgré ces innovations, plus ou moins heureuses, on ne l'a pas accusé d'avoir fait du tort à sa propre langue. C'est un de ces littérateurs estimables qui eurent le goût du beau, plutôt que le génie de la création, et dont la muse timide chercha toujours un appui capable de la soutenir. Il est compté parmi cette foule d'esprits éclairés qui ranimèrent en Espagne l'étude des bons modèles. J. B. E.—D.

HERODE LE GRAND, roi de Judée, l'un des princes les plus cruels qui aient souillé le trône, naquit vers l'an de Rome 680, et soixante-douze ans avant Jésus-Christ. Il était originaire d'Ascalon, et fils d'Antipater, qui était parvenu, à force d'intrigues, à la place de premier ministre du faible Hyrcan. Antipater, ayant rendu d'importants services à César, en fut récompensé par le gouvernement de la Judée, qu'il partagea entre ses deux fils Phasaël et Hérode. Celui-ci eut la Galilée, et il commença par la purger des brigands qui l'infestaient. Accusé cependant d'avoir excédé son pouvoir en condamnant des sujets d'Hyrcan, il fut obligé de comparaître devant le fameux sanhédrin, pour y rendre compte de sa conduite. Il vint à Jérusalem, accompagné de gardes ; et les excuses qu'il donna, n'ayant point

satisfait ses juges, il prévint leur arrêt, en se retirant auprès de Sextus-César, gouverneur de la Syrie, duquel il s'était ménagé la protection. Hérode, indifférent aux grandes querelles qui divisaient alors l'empire romain, ne cherchait, dans le triomphe d'un parti, que les moyens d'arriver à son but. Après la mort de César, il s'était attaché à Cassius; et il servit ensuite Antoine avec un zèle qui lui mérita sa faveur. Cependant Antigone, fils d'Aristobule, continuait à disputer à Hyrcan, son oncle, le vain titre de roi de la Judée. Repoussé de la Galilée par Hérode, il met les Parthes dans ses intérêts, et, avec leur secours, pénètre dans Jérusalem. Il se saisit d'Hyrcan, et de Phasaël, qui se brise la tête contre une muraille pour éviter une mort honteuse : mais Hérode lui échappe, s'enfuit sous un déguisement en Egypte, et de là se rend à Rome pour implorer l'appui d'Antoine, alors tout-puissant. Antoine le fait déclarer par le sénat roi de Judée, et lui fournit des troupes pour chasser les Parthes et Antigone. Tandis qu'Hérode pousse le siège de Jérusalem, il épouse Mariamne, nièce d'Antigone, et petite-fille d'Hyrcan, afin de fortifier par cette alliance ses droits au trône que les Romains venaient de lui donner. Jérusalem fut prise au bout de quarante jours, et saccagée : la fortune présentait à Hérode une occasion de se venger de ses ennemis, et il ne la laissa point échapper. Tous les membres du grand sanhédrin qui l'avait jugé, furent massacrés, excepté un seul dont l'opinion lui avait été favorable. Jamais prince ne fit couler plus de sang pour affermir son autorité. Il avait nommé grand-prêtre Aristobule, son beau-frère, âgé de dix-sept ans; mais informé, peu après, que ce jeune homme conservait des partisans, il le fit noyer dans le

Jourdain. A la demande d'Antoine, il déclara la guerre aux Arabes, et remporta sur eux une victoire signalée que suivirent des revers non moins éclatants. Apprenant que, dans le même temps, Hyrcan avait reçu un présent du roi des Arabes, il le fit mourir, sans respect pour son grand âge ni pour son ancienne dignité. Ce nouveau crime ajouta à l'éloignement que son épouse sentait déjà pour lui. Cependant la victoire d'Actium venait d'assurer à Auguste l'empire du monde; et ce prince pouvait nourrir de justes défiances contre les partisans d'Antoine. Hérode alarmé marche à la rencontre d'Auguste; mais, avant de partir, il donne l'ordre d'étrangler Mariamne, s'il ne revient pas. Arrivé à Rhodes, il se présente à l'audience de l'empereur, sans diadème; et, loin de s'excuser de sa fidélité pour Antoine, il s'en fait un titre à la bienveillance du vainqueur. Auguste fut touché de son discours, et le confirma dans la possession de la Judée, à laquelle il réunit plusieurs villes qui en avaient été démembrées. Le froid accueil qu'il reçut de Mariamne à son retour, le persuada de la vérité des soupçons qu'on lui avait inspirés contre elle; et, peu après, il la fit empoisonner : mais son amour pour cette épouse chérie s'étant rallumé, il tomba dans une noire mélancolie; il erra, plusieurs mois, de ville en ville, poursuivi par des remords qu'il ne connut que cette seule fois. Revenu enfin à Jérusalem, il fit périr Alexandra, mère de Mariamne, sous le prétexte qu'elle avait tenté d'exciter une sédition pendant son absence. Il construisit un théâtre et un cirque, et institua des jeux quinquennaux en l'honneur d'Auguste. Ces fêtes, contraires à la loi des Juifs, donnèrent lieu à des plaintes et à des soulèvements qui furent étouffés par de nouvelles barba-

ries. Cependant Hérode montra les qualités d'un bon roi dans la famine qui désola la Judée, vingt-cinq ans avant Jésus-Christ. Il fit fondre ses bijoux et sa vaisselle, vendit ses meubles les plus précieux, et acheta en Egypte assez de grains pour ramener l'abondance dans ses états. Ce fut alors, sans doute, que la reconnaissance lui décerna le nom de *grand*, que lui a conservé la postérité, moins frappée de ses fureurs que de sa magnificence. Il se rendit à Rome, seize ans avant Jésus-Christ, pour visiter les deux fils de Mariamne, Alexandre et Aristobule, qui y étaient élevés sous les yeux d'Auguste. Il fut accompagné dans ce voyage par Nicolas de Damas, philosophe ingénieux, mais courtisan adroit; et il profita de son crédit sur l'empereur, pour en obtenir de nouveaux avantages. Il avait rappelé près de lui un fils nommé Antipater, qu'il avait eu, avant son mariage, de Doris, femme de basse condition; celui-ci ne put pas voir sans jalousie l'affection qu'Hérode portait aux enfants de Mariamne, et il résolut de les perdre dans son esprit: ils se justifièrent aisément des crimes qu'on leur imputait; mais Hérode, craignant qu'ils ne songeassent à venger la mort de leur mère, saisit le premier prétexte pour renouveler des plaintes qui n'avaient point été trouvées fondées. Auguste l'autorisa à faire examiner leur conduite; et les juges ayant eu la lâcheté de les déclarer coupables, il fit étrangler ses deux fils. Ce fut alors qu'Auguste dit le mot célèbre, « qu'il valait » mieux être le cochon que le fils » d'Hérode. » Ce ne fut donc point parce que ses fils auraient été compris dans le massacre des enfants mis à mort, suivant l'évangéliste, par l'ordre d'Hérode, à l'occasion de la naissance de Jésus-Christ; fait mentionné

par Macrobe en même temps que le mot d'Auguste (*Voy. JÉSUS-CHRIST*). Antipater, voyant ses droits au trône établis par la mort de ses frères, songea à s'en assurer la possession par un nouveau crime. Il fit part de son projet à la femme de Phéroras, son oncle; et elle se chargea d'empoisonner Hérode, tandis qu'il irait à Rome attendre l'issue du complot. Cette femme ayant fait l'essai du poison sur son mari, les soupçons d'Hérode s'éveillèrent, et il intercepta une lettre d'Antipater qui lui apprit le plan odieux qu'il avait formé. Il dissimula jusqu'au retour d'Antipater; et l'ayant fait arrêter, il instruisit Auguste de son crime. Hérode était malade depuis quelques mois: le bruit de sa mort, annoncée par les Pharisiens, s'étant répandu, quelques docteurs de la loi abattirent l'aigle d'or qu'il avait placé au-dessus de la porte du Temple, ce qui était une profanation. A cette nouvelle, Hérode sentit renaître toutes ses fureurs; il fit arrêter les auteurs de cette sédition, et ils furent brûlés vifs. Cependant sa maladie empirait de jour en jour: les médecins lui conseillèrent l'usage des bains, qui, loin de calmer ses douleurs, les augmentèrent encore; il se fit transporter à Jéricho, où il reçut une lettre d'Auguste, qui le laissait libre de faire punir son fils: cette lettre le calma un peu; mais, au bout de quelques instants, les douleurs devinrent tellement insupportables, qu'il voulut se tuer avec un couteau laissé à sa disposition. Mais Achiab, son neveu, qui se trouva présent, lui arrêta le bras. Antipater, apprenant que son père était à l'extrémité, tenta de sortir de sa prison; mais Hérode donna sur-le-champ l'ordre de l'étrangler. Il ne survécut que cinq jours à ce dernier acte de cruauté, et mourut le 28 mars, l'an de Rome 750; quatre ans

avant l'ère vulgaire, et un an après la naissance de Jésus-Christ. (*Voy. JÉSUS-CHRIST.*) Comme il prévoyait que la fin de son règne serait un sujet de joie à tous les Juifs auxquels il était odieux, il avait imaginé de réunir les principaux de la nation dans l'Hippodrome, et de les y faire égorger après sa mort, afin d'obliger ses ennemis eux-mêmes à la pleurer; mais cet ordre sanguinaire ne fut point exécuté. Archelaüs, l'aîné de ses fils, qu'il avait nommé son successeur par son testament, lui fit faire des funérailles magnifiques (*Voy. ARCHELAUS*, tome II, p. 373). « Ce monstre, dit Voltaire, » composé d'artifice et de barbarie, » qui joignait toujours la peau du » nard à celle du lion, était pourtant » voluptueux, et aimait la gloire. Il » voulait plaire à Auguste son maître, » et même aux Juifs qu'il tyrannise » sait ». On ne peut se faire une idée juste de sa magnificence, qu'en lisant Josèphe. Il embellit et fortifia la ville de Samarie, à laquelle il donna le nom de *Sébasté*, mot grec qui a la même signification qu'*Auguste*: il construisit sur l'emplacement de la tour de Straton, une ville qu'il appela *Césarée*, en l'honneur de l'empereur; fit revêtir le bassin du port en marbre blanc; y bâtit un théâtre, un cirque, et un temple dédié à Auguste; il éleva deux palais à Jérusalem, l'un sur la montagne de Sion; l'autre à soixante stades de la ville, qui prit le nom d'*Hérodion*. Il entreprit, pour flatter les Juifs, la reconstruction du temple de Jérusalem; mais le plan qu'il avait adopté, était si vaste et si magnifique, qu'avec quelque diligence qu'on y travaillât, il ne put le voir achever. Ce temple fut détruit par Titus soixante-quatorze ans après sa fondation. Enfin Hérode ne se borna pas à étaler son luxe et ses richesses dans la Judée, il pen-

sionna des poètes à Rome, et fit distribuer des prix aux jeux olympiques. L'histoire de ce prince a exercé la critique d'un grand nombre de savants, qui se sont appliqués surtout à fixer d'une manière précise l'époque de sa mort. Le meilleur morceau qu'on ait sur ce point si important de la chronologie, est un *Mémoire* de Fréret, inséré dans le xxxii^e. vol. du *Recueil de l'académie royale des inscript.* Cellarius a publié une *Histoire d'Hérode* en latin, Leipzig, 1712, in-8^o., dans laquelle il s'est attaché à réfuter les paradoxes du P. Hardouin, et à éclaircir les difficultés qui pouvaient rester sur l'origine de ce prince.

W—s.

HÉRODE - ANTIPAS, après la mort de son père, obtint d'Auguste la Galilée, avec le titre de tétrarque. Il s'occupa d'abord de mettre ses états à l'abri des invasions, ferma de murailles Saphoris, dont il fit sa capitale, et fortifia Beratamphtha, qu'il nomma *Juliade*, en l'honneur de Julie, fille d'Auguste. Il se maintint dans la faveur de Tibère, et donna le nom de Tibériade, en l'honneur de ce prince, à une ville qu'il bâtit sur les bords du lac de Génésareth, et qu'il rendit d'une des plus importantes de la Galilée. Il était marié à la fille d'Aréas, roi d'Arabie; mais il la répudia pour épouser Hérodias, sa nièce, dont la beauté l'avait séduit. Aréas, irrité de l'affront fait à sa fille, déclara la guerre à Hérode, et remporta sur lui plusieurs avantages. Hérode recourut alors à la protection de Tibère; ce prince donna l'ordre à Vitellius, son lieutenant dans la Judée, de marcher contre les Arabes, et de lui envoyer leur chef mort ou vif. Tibère mourut sur ces entrefaites; et Vitellius, qui haïssait Hérode, négligea d'exécuter les ordres

qu'il avait reçus. Cependant Agrippa, fils d'Archélaüs, ayant été nommé roi de Judée, Hérodiàs, jalouse de la préférence accordée à son frère sur son mari, engagea Hérode à solliciter le même titre. Il céda aux instances d'une femme qu'il chérissait tendrement, et se rendit avec elle à la cour de Caligula; mais Agrippa, ayant été informé du motif de son voyage, fit partir aussitôt un affranchi avec une lettre pour l'empereur, dans laquelle il lui annonçait qu'Hérode était prêt à se révolter contre les Romains. Caligula, ému de colère à la lecture de cette lettre, se borna à demander à Hérode s'il était vrai qu'il eût dans ses arsenaux des armes pour soixante-dix mille combattants : sur sa réponse affirmative, il lui ôta la Galilée, qu'il réunit au royaume d'Agrippa, et l'exila à Lyon. Hérodiàs, qui avait causé ses malheurs, demanda elle-même à les partager. Ils obtinrent, au bout de quelques années, la permission de passer en Espagne; et ils y moururent tous les deux dans l'obscurité. C'est Hérode-Antipas qui, à la demande de sa femme, fit périr saint Jean - Baptiste. Ce fut devant lui que Pilate renvoya J.-C. comme étant né son sujet. (*Voy. JEAN-BAPTISTE et JÉSUS-CHRIST.*) On a de ce prince des médailles qui ont souvent exercé la critique des savants. Noris a donné : *Epistola ad Ant. Pagi de numo Herodis-Antipæ*, dans les additions à son ouvrage *De anno et epochis Syro-Macedonis*; et Rigord une *Dissertation historique sur une médaille d'Hérode-Antipas*, Paris, 1689, in-4°. Le Bret a inséré, dans le *Mercur* de juin 1740, des *Remarques sur les différentes Dissertations publiées touchant les médailles d'Hérode-Antipas*. — HÉRODE, roi de Chalcis, petit-fils de

Hérode-le-Grand, dut à l'amitié de son frère Agrippa la protection de l'empereur Claude, qui érigea pour lui la Chalcide en royaume. Ce bon frère lui donna une nouvelle preuve de sa tendresse en lui accordant en mariage sa fille Bérénice, princesse célèbre par sa rare beauté. Après la mort d'Agrippa, Hérode continua de jouir de la faveur de Claude, qui l'établit surveillant du temple de Jérusalem, et lui laissa le droit de nommer à la grande sacrificature, place si importante chez les Juifs. Il mourut l'an 47 de l'ère vulgaire, laissant trois fils, dont aucun ne lui succéda, la Chalcide ayant été réunie aux états d'Agrippa II. W—s.

HÉRODES-ATTICUS. *Voy. ATTICUS*, II, 628.

HÉRODIEN, historien célèbre, appartient à la Grèce par la langue dans laquelle il a écrit; mais on ignore, du reste, sa naissance et sa patrie. Il vécut au troisième siècle de notre ère, et, d'après son propre témoignage, prolongea sa carrière pendant la plus grande partie de ce siècle : il remplit des fonctions honorables, soit au service des empereurs, soit à celui de l'État (*V. livre I, c. 4 de son Histoire*). La modération qui brille partout dans ses écrits, semble indiquer que sa vie fut paisible comme son caractère; et nous pouvons conjecturer, d'après un aveu qu'il fait au commencement de son livre, que ce fut, dans un âge avancé, et au sein d'une agréable retraite, que, recueillant les souvenirs de sa longue vie, et les fruits précieux de son expérience, il écrivit l'histoire des empereurs dont il avait vu le règne et approché la personne. Cette histoire, divisée en huit livres, commence à la mort de Marc-Aurèle, et s'étend jusqu'à l'avènement de Gordien III à l'empire, renfermant ainsi,

depuis l'an 180 jusqu'à l'an 238 de l'ère vulgaire, un espace de cinquante-huit années, sous dix-sept princes, qui régnèrent successivement ou conjointement. On voit, par-là, quelle est l'importance de cette partie de l'histoire romaine, dont il est le plus grave et presque l'unique témoin, puisque les auteurs de l'*Histoire Auguste*, qui ont écrit longtemps après lui, ne font guère que le copier, ou, lorsqu'ils s'écartent de ses récits, méritent en général beaucoup moins de confiance. C'est un témoignage que lui rend Jules-Capitolin lui-même, chap. 12 de sa *Vie d'Albinus*, où il invite ses lecteurs, curieux de détails plus approfondis, à les chercher dans Marius Maximus, ou dans Hérodien, qui, ajoute-t-il, se distinguent également par leur exactitude et leur fidélité (*qui ad fidem pleraque dixerunt*). C'est cependant sur la foi de ce même Capitolin, que la plupart des critiques modernes ont adopté une opinion bien moins avantageuse pour le caractère et la véracité d'Hérodien. Il prétend ailleurs (*Vie des deux Maximins*, ch. 13), qu'Hérodien, en haine d'Alexandre Sévère, s'est montré plus favorable qu'il n'aurait dû envers Maximin, successeur de ce prince. Ce reproche, grave en soi-même, est toutefois modifié par la manière dont il est exprimé; et les mots *quantum videmus*, semblent indiquer la défiance que Jules-Capitolin, ordinairement moins circonspect et moins timide, avait ici de son propre jugement. La partialité d'Hérodien consisterait dans le récit peu honorable pour Alexandre Sévère, qu'il nous a laissé des deux expéditions de ce prince contre les Perses et contre les Germains; et il est certain qu'à ne juger que d'après le récit absolument contraire de Jules-Capitolin, on devra accuser le pre-

mier d'avoir trahi la vérité. Mais, entre deux relations différentes d'un même événement, il serait injuste d'en condamner l'une, uniquement sur la foi de l'autre. L'hommage rendu en général à la véracité d'Hérodien par Jules-Capitolin, devait naturellement affaiblir l'effet du reproche contraire, qu'il lui adresse, sur un point où ils diffèrent essentiellement entre eux; et le caractère de modération qui brille dans tout l'ouvrage d'Hérodien, et particulièrement dans les *Vies d'Alexandre Sévère et de Maximin*, attaquées par Capitolin, était encore un motif de plus pour faire pencher la balance en sa faveur. Tel est le parti qu'a pris, sur cette question, le célèbre critique Isaac Casaubon. Hérodien n'a pas manqué de défenseurs, qui embrassèrent plus vivement encore ses intérêts, et, notamment le docte Boëcler, dans la préface d'une édition qu'il donna de cet auteur, en 1644, et surtout dans les notes dont cette édition est accompagnée. Ce sentiment doit donc prévaloir sur celui de Bodin, qui, dans un livre autrefois très vanté, aujourd'hui fort peu lu, *De methodo historiarum*, c. 4, déclare, avec le ton tranchant qui lui est ordinaire, qu'*Hérodien n'avait aucun soin de rechercher la vérité*. Un autre critique, beaucoup plus instruit, et surtout beaucoup plus réservé dans ses expressions, Gérard Jean Vossius, avait dit aussi qu'*Hérodien, généralement ami de la vérité, manque à cette vertu dans ce qu'il rapporte d'Alexandre Sévère et de Maximin*. Mais les raisons favorables au caractère d'Hérodien ont encore été exposées avec plus d'étendue et de chaleur par le judicieux Lamoignon-le-Vayer (*Jugements des principaux historiens*, œuvres, tome 1, p. 332-334, édit. in-fol., Paris, 1656), et surtout par

l'abbé Mongault, dans la préface qu'il a mise au-devant de sa traduction d'Hérodien. Tout ce qu'on peut alléguer en faveur de la véracité d'Hérodien, semble donc depuis long-temps épuisé : mais on peut néanmoins lui reprocher des défauts graves et réels ; un ton de rhéteur dans les harangues et épîtres dont il a semé son histoire ; et qui ont paru à un judicieux critique, Tillemont (*Histoire des empereurs*, tom. III, not. 2, sur Macrin), l'ouvrage de l'auteur lui-même, plutôt que celui des personnages auxquels il les attribue ; un manque d'ordre et de netteté dans la composition générale de l'ouvrage, défaut qui résulte principalement de l'omission des dates, et de la négligence apportée par l'auteur à distinguer les années par les consulats ; l'absence de beaucoup de détails rigoureusement nécessaires à l'intelligence des faits, et, entre autres, de ceux qui ont rapport à la géographie : les notions de ce genre qu'offre l'ouvrage d'Hérodien, sont tellement erronées ou insuffisantes, que le critique cité précédemment ne balance pas à croire et à déclarer que cette science lui était presque entièrement étrangère. En général, il semble qu'Hérodien ait beaucoup trop songé à l'agrément : l'intention de plaire par les fleurs et les ornements de la rhétorique est tellement marquée, qu'elle en devient fatigante. Photius, qui, dans sa *Bibliothèque*, cod. 99, donne beaucoup d'éloges à sa manière de narrer et d'écrire, vante surtout le soin qu'il met à éviter certaines locutions ambitieusement puisées dans les sources du plus pur atticisme, qui donnaient au style un air de roideur et d'affectation ; et, en même temps, l'application non moins heureuse avec laquelle il avait banni de ses écrits ces expressions communes et familières qui ôtent toute

idée d'art et d'étude. Ces louanges doivent s'entendre avec quelques restrictions : la diction d'Hérodien est quelquefois plus recherchée qu'élégante ; et son grec est généralement plus fleuri qu'il n'est pur. Mais Photius passe toutes les bornes de l'éloge, lorsqu'il ajoute que la narration de cet auteur ne se charge jamais de détails superflus ou inutiles, et qu'en même temps il n'omet aucune circonstance nécessaire. C'est précisément dans des redondances déplacées, et dans des omissions de choses essentielles, que consistent les plus graves défauts de l'histoire d'Hérodien. Malgré ces taches, qu'un goût plus sévère que celui de Photius découvre sans peine dans cet ouvrage, on ne doit pas moins le regarder comme l'une des productions les plus précieuses de la littérature grecque des bas siècles ; et par les défauts, aussi bien que par les qualités du style, cet ouvrage ressemble beaucoup à celui de Quinte-Curce, avec lequel Hérodien a de plus le rapport de l'obscurité commune, qui couvre l'existence de l'un et de l'autre. — On a long-temps, faute de notions suffisantes, confondu notre historien avec un autre Hérodien, grammairien de profession, natif d'Alexandrie (V. l'article suivant). Cette erreur, accréditée, sur la foi de Gessner et de Sigonius, par Sylburge, un des premiers et des plus savants éditeurs d'Hérodien, a été partagée par Lamoignon-le-Vayer, et même par l'abbé Mongault, quoique le docte et exact Fabricius eût démontré (*Bibliothec. græc.*, tom. VII, p. 11,) par le simple calcul des temps, que l'identité des deux personnages était inadmissible ; et que Tillemont (*Histoire des empereurs*, tom II, page 176, Marc-Aurèle, art. 34) eût encore insisté sur cette difficulté chronologique. Il est certain,

en effet, que le grammairien du nom d'Hérodien, qui fut en faveur auprès de Marc-Aurèle, mort l'an 180 de notre ère, ne saurait guère être le même que celui qui termina son histoire, cinquante-huit ans après cette époque, c'est-à-dire en l'an 238 de la même ère. Mais un passage d'Hérodien, auquel les critiques ne semblent pas avoir fait assez d'attention, ajoute encore plus de force à cette objection, en donnant plus d'étendue à la vie d'Hérodien : il dit lui-même (liv. II, chap. 49), qu'il s'est proposé d'écrire l'histoire des *soixante-dix* années dont il a été le témoin, et qu'il commence à la mort de Marc-Aurèle. Son ouvrage devait donc, dans son plan primitif, embrasser tout l'espace qui s'étend de l'an 180 à l'an 250 de notre ère : ainsi ce n'est point seulement par cinquante-huit années, mais bien par soixante-dix, qu'Hérodien, à l'époque où il entreprit d'écrire son livre, était séparé de celle de la mort de Marc-Aurèle ; ce qui rend encore plus impossible, ou du moins plus difficile, le synchronisme prétendu du monarque et de l'historien. Ce passage d'Hérodien nous apprend en outre, que son plan, tel qu'il l'avait d'abord conçu, comprenait douze années de plus qu'il n'en a traité dans son histoire, telle qu'elle nous est parvenue. On peut donc, par une seconde induction aussi probable que la première, conjecturer qu'Hérodien fut interrompu par la mort, dans la composition de son ouvrage, ou du moins qu'il laissa imparfaite l'histoire des douze dernières années qui lui restaient à décrire pour la conduire jusqu'à l'époque qu'il s'était lui-même assignée comme terme de son travail. L'histoire d'Hérodien a été traduite, avant d'avoir été imprimée en original : la traduc-

tion latine d'Ange Politien eut, dans la même année, 1493, deux éditions, à Rome et à Bologne, in-folio ; et la première édition grecque d'Hérodien, est celle qui sortit des presses véniennes des Aldes, en 1503, in-folio. L'édition grecque et latine, donnée par Henri Estienne, Paris, 1581, in-4°, est celle qui a servi de base pour le texte à toutes les éditions subséquentes, dont il est par conséquent inutile de faire ici l'énumération : on en trouvera d'ailleurs la liste dans Fabricius. Cette édition de Henri Estienne est remarquable encore par les nombreuses corrections et additions qu'il a faites à la version latine de Politien, regardée à juste titre comme l'un des chefs-d'œuvre de la latinité moderne, mais non comme un modèle d'exactitude et de fidélité. (*Voy. sa Præfat. in suum examen interpret. Politian.*) Ses notes correctives ou supplémentaires sont imprimées à la marge, en plus petit texte ; et l'exécution typographique de cette édition, est digne, sous tous les rapports, de la haute réputation dont jouissent les presses des Estiennes. Le texte d'Hérodien et les faits contenus dans son histoire, sont devenus, dans ces derniers temps, un des principaux objets de la critique allemande. L'édition de T. G. Irmisch, *cum notis variorum*, donnée à Leipzig, en 5 volumes publiés de 1789 à 1805, est peut-être celle où a été portée au plus haut degré cette surabondance, tant et si justement reprochée à l'érudition germanique, qui étouffe le sens et le texte d'un auteur, sous un amas de notes trop souvent superflues. L'édition de Fr. Feldhan, Leipzig, 1791, in-8°, se recommande par un choix judicieux d'éclaircissements utiles ; mais les notes, en allemand, ont le défaut d'en restreindre trop le mérite et l'intérêt à

la seule nation dans la langue de laquelle elles ont été rédigées. L'édition toute grecque, de M. Wolf, Halle, 1792, in-8°, est celle où le texte original paraît le plus près de sa pureté primitive. Quant aux traductions françaises d'Hérodien, nous n'avons à mentionner que celle de l'abbé Mongault, publiée en 1700, in-8°, et réimprimée en 1745, in-12 : les versions qui l'avaient précédée, plutôt gothiques que françaises, et que le laborieux Fabricius a pris la peine d'indiquer, étaient déjà oubliées avant l'apparition de la sienne, dans laquelle les critiques du temps (*Voy. le Journal des savants*, année 1700, 19 juillet) reconnurent le double mérite d'une élocution élégante, jointe à l'expression fidèle du texte, et qui a conservé jusqu'à nos jours cette honorable réputation. R.—R.

HÉRODIEN, que Priscien appelle *maximus auctor artis grammaticæ*, était fils du célèbre Apollonius Dyscole; et naquit à Alexandrie dans le second siècle de l'ère chrétienne. Tout ce que nous savons aujourd'hui de sa vie, c'est qu'il s'établit à Rome, et dédia à l'empereur Marc-Antoine sa Grammaire générale, dont nous n'avons plus que des abrégés inédits. Outre trois fragments contenus dans le second volume des Grammairiens d'Alde, un autre fragment à la suite du Phrynichus de Pauw, et un petit traité des chiffres, qui se trouve dans le 4^e. volume du Trésor de H. Estienne et ailleurs, il nous reste d'Hérodien un Traité de la propriété et du choix des mots, intitulé *Philetærus*, et que Pierson a donné avec Moëris; un traité du barbarisme et du solécisme publié à la suite d'Ammonius, par Valckenaer, qui ne connaissait pas le nom de l'auteur (Villoison le découvrit plus tard dans un

manuscrit de Venise); deux traités, l'un des figures, et l'autre des différentes espèces de vers, dans les *Anecdota* de Villoison; enfin des fragments sur les fautes de langage et sur l'accentuation, dans l'ouvrage de M. Hermann *De emendanda ratione grammaticæ græcæ*. Ses *Épimérismes*, ou *Partitions*, sont encore manuscrits. Un savant anglais, M. Barker, nous en promet une édition. Au reste, il paraît que les *Épimérismes* sont faussement attribués à Hérodien. Feu M. Bast, qui connaissait si bien cette partie de la littérature grecque, les cite dans sa Lettre critique, sous le nom du Pseudo-Hérodien. Nous finirons en engageant le lecteur à consulter quelques remarques de M. Bast insérées dans le Répertoire de M. Schoell, pag. 67 et 414; et, pour les autres ouvrages d'Hérodien, perdus ou encore inédits, nous le renvoyons à la Bibliothèque de Fabricius. B—ss.

HÉRODOTE, célèbre historien grec, naquit à Halicarnasse en Carie, l'an quatrième de la 73^e. olympiade, 484 avant notre ère. Si, par le titre de *Père de l'histoire*, qu'on est convenu de lui donner, on entend que ce fut lui qui, pour nous servir de la pensée de Cicéron, orna ou perfectionna l'histoire, *Historiam ornavit*, rien n'est plus juste que cette qualification. Mais Hérodote ne fut pas le créateur du genre historique. Avant lui, une foule d'autres auteurs s'étaient exercés, et même avec succès, dans cette carrière difficile. On peut en voir une liste assez nombreuse dans Denys d'Halicarnasse : nous nous contenterons de citer ceux qui ont conservé jusqu'à nos jours un reste de célébrité, tels que Xanthus de Lydie, Hécatee de Milet, Phérécyde, Acusilaüs, Hellanicus de Lesbos, et Charon de Lampsaque. Ces

deux derniers , aussi bien que Denys de Milet , avaient même traité , en grande partie , le sujet que choisit depuis Hérodote ; et Denys d'Halicarnasse observe que cette concurrence , loin d'effrayer et de décourager son inexpérience , ne servit qu'à enflammer son émulation et à développer son talent. Hérodote avait puisé de bonne heure le goût des lettres dans la direction de ses premières études et dans les exemples mêmes de sa famille. Neveu du célèbre poète épique Panyasis , à qui plusieurs critiques de l'antiquité assignent le premier rang après Homère , les rayons de cette gloire poétique éclairèrent le berceau d'Hérodote. Plus tard , les ouvrages des auteurs dont nous avons parlé , éveillèrent son génie naissant. En les lisant , il conçut le desir de visiter les pays dont le tableau s'offrait à son imagination sous des couleurs si agréables ; et l'état de sa fortune lui permit de satisfaire un goût qui distinguait alors les sages de son pays. Il est douteux qu'avant d'entreprendre ses longs voyages , il eût formé le plan ou seulement conçu l'idée de l'ouvrage dans lequel il en déposa les fruits ; et l'on peut , sans craindre de porter atteinte à son mérite , abandonner une question assez indifférente en elle-même. Il est également incertain s'il visita la Grèce et les îles qui l'environnent , avant de s'engager dans les régions plus éloignées et moins connues de l'Orient. Peut-être est-il plus naturel , pour tracer une carte exacte de ses voyages , de supposer qu'une curiosité plus vive l'entraîna d'abord vers les pays qui , moins fréquentés de ses compatriotes , semblaient lui promettre une plus ample moisson d'observations nouvelles. Quoi qu'il en soit , l'Égypte , si renommée dans tous les temps pour

la sagesse de ses institutions , paraît avoir été l'un des premiers et des plus constants objets de son attention et de ses recherches. Ce pays , rendu long - temps inaccessible aux étrangers par la politique ombrageuse de ses souverains , et par les préjugés inhospitaliers de ses habitants , s'était récemment ouvert aux sollicitations des Grecs ; et quoiqu'il offrit à leurs avides regards une terre presque entièrement neuve , et que , depuis , une foule innombrable de voyageurs l'ait parcouru en tout sens et décrit en toute langue , on peut dire qu'il n'est aucun écrivain , soit ancien , soit moderne , qui nous en ait donné une description aussi exacte et aussi curieuse. Il ne se borna pas à cette connaissance des lieux : les productions du sol , les mœurs , les usages et la religion des peuples , l'histoire des derniers princes avant la conquête des Perses , et plusieurs particularités intéressantes sur cette conquête elle-même , furent autant de notions , ou tout-à-fait neuves , ou plus fidèles , qu'il rapporta de son voyage d'Égypte ; et le second livre de son histoire , consacré tout entier à la description de cette contrée fameuse , est encore , après tant de siècles , la source la plus abondante et la plus pure où il soit possible de puiser pour la connaissance de son ancienne histoire et de ses anciennes localités. De l'Égypte , il passa dans la Libye , qui en était voisine , et sur laquelle il recueillit une foule de renseignements également nouveaux pour ses contemporains et curieux pour nous. La description exacte qu'il nous a laissée de cette contrée depuis les frontières de l'Égypte jusqu'au détroit actuel de Gibraltar , est trop conforme aux relations des voyageurs les plus estimés , et en particulier à celle du doc-

teur Shaw, pour qu'il soit permis de penser qu'Hérodote eût composé la sienne d'après des données étrangères. Son séjour à Tyr est attesté par lui-même. Il visita les côtes de la Palestine, et remarqua, sur les colonnes qu'y avait fait élever Sésostris, l'emblème qui caractérisait l'antique lâcheté de ses habitants. De là, il se rendit à Babylone, ville alors si opulente et si magnifique. Plusieurs savants modernes, et, entre autres, Desvignoles, doutent, il est vrai, qu'Hérodote ait jamais voyagé en Assyrie. Mais nous pensons qu'en examinant avec soin les différents passages de sa description de Babylone, on sera convaincu qu'un témoin oculaire a pu seul retracer, avec autant de précision, les singularités de cette grande ville et les mœurs de ses habitants : tel était aussi le sentiment de l'illustre auteur des *Recherches et dissertations sur Hérodote*, M. le président Bouhier. La Colchide fut le dernier pays de l'Asie que parcourut Hérodote. Parvenu au pays voisin des Scythes, de ces peuples si peu connus alors dans la Grèce qu'ils avaient primitivement peuplée, il pénétra dans leurs solitudes immenses, par les voies qu'avaient récemment ouvertes les colonies grecques du Pont-Euxin, et jusqu'aux limites, peu éloignées sans doute, que la civilisation n'avait pu franchir. Il passa de là chez les Gètes, dans la Thrace, en Macédoine; enfin il descendit, par l'Épire, dans la Grèce, qui était à-la-fois le terme et l'objet de ses longs voyages et de ses pénibles recherches. De retour dans sa patrie, Hérodote s'attendait à y jouir de la considération due à ses travaux, et du repos nécessaire pour les communiquer à son pays : il ne fut trompé que dans l'une de ses espérances. Un de ces tyrans qui s'élevaient alors si fréquemment

au sein des républiques grecques, Lygdamis, avait usurpé dans Halicarnasse l'autorité suprême; et le sang des plus nobles citoyens, entre autres, de Panyasis, avait cimenté sa puissance. Hérodote, trop digne d'attirer sa haine, chercha un asile à Samos; et ce fut probablement dans cette douce retraite qu'il mit en ordre tous les matériaux recueillis dans ses voyages, qu'il forma le plan de son histoire, et qu'il en composa les premiers livres. Suidas, à qui nous devons quelques particularités sur la vie d'Hérodote, prétend, avec assez de vraisemblance, que ce fut son séjour à Samos qui lui fit préférer le dialecte ionique, dans lequel il écrivit son histoire (1), au dialecte dorien qu'on parlait dans sa patrie. L'étude n'absorbait pas tellement ses pensées, que les souvenirs de sa patrie opprimée et les desirs d'une vengeance légitime ne vinssent souvent interrompre ses méditations. Tourmenté de ces idées, il conçut le projet de chasser le tyran, communiqua ce dessein aux autres victimes de la tyrannie; et lorsque son complot généreux fut assez bien lié dans toutes ses parties, il reparut en libérateur dans Halicarnasse, qui naguère l'avait vu partir en proscrit. Mais, par une étrange fatalité, la liberté qu'il avait rendue à son pays lui devint encore plus

(1) Il existe, sous le nom d'un Hérodote, un glossaire d'Hippocrate, qui se trouve assez communément réuni aux œuvres de ce père de la médecine. Daniel Leclerc, dans son *Histoire de la médecine*, part. II, liv. IV, sect. 11, col. 2, balance s'il faut attribuer ce glossaire à un médecin du nom d'Hérodote, et originaire de la Lycie, ou bien à quelque grammairien. Le fait est que ce glossaire porte le nom d'Hérodote, parce qu'il s'applique aux œuvres de cet historien, non moins qu'à celles d'Hippocrate. L'un et l'autre ayant écrit dans le dialecte ionique. Originellement, ce vocabulaire avait été rédigé, non point dans l'ordre alphabétique, mais dans celui des ouvrages d'Hérodote; et l'on croit qu'il serait possible d'en rétablir le texte primitif au moyen d'un manuscrit dont parle Montfaucon, *Biblioth. Coislin.*, pag. 484, Voyez Adr. Heringa, *Observ. crit.* (Leenwardo, 1749, in-8°.), pag. 2 et 5. M.-on.

funeste que le despotisme même dont il l'avait délivré. Les nobles qui étaient entrés dans la conspiration d'Hérodote, n'avaient voulu, en renversant le tyran, que se substituer à sa place. Ils établirent une aristocratie plus dure, plus oppressive que le gouvernement arbitraire qu'on venait d'abolir; et le peuple, au lieu d'un seul maître, dont il pouvait du moins attendre la paix en respectant ses volontés, se vit en proie à une foule de petits tyrans, dont il fallait sans cesse assouvir l'avidité et redouter les caprices. Hérodote, devenu bientôt odieux au peuple, qui le regardait comme l'auteur de ses disgrâces, et aux nobles, dont il refusait d'être le complice, dit à sa patrie, aussi ingrate que malheureuse, un éternel adieu, et s'embarqua pour la Grèce. On y célébrait alors la 81^e. olympiade; et l'on sait quel immense concours de citoyens de tout âge et de toute condition cette solennité brillante attirait de toutes les parties de la Grèce dans le gymnase d'Olympie. Hérodote lut, devant cette multitude assemblée, le commencement de son histoire, et les morceaux les plus propres à exalter l'enthousiasme et à flatter l'orgueil de ses compatriotes. Son succès fut complet. Des applaudissements universels et des transports inexprimables éclatèrent à ce tableau si vrai, si animé, si touchant, de la lutte des Grecs contre les Perses, et du triomphe de la liberté sur le despotisme. En un instant, Hérodote devint l'honneur et l'entretien de toute la Grèce. Son nom, jusqu'alors inconnu, fut bientôt dans toutes les bouches; et, depuis ce jour, il ne put faire un pas, sans être partout accompagné et suivi de ce murmure flatteur : *Le voilà*. L'effet de cette première lecture d'Hérodote ne se borna point à ces impressions

profondes répandues chez tout un peuple. Le jeune Thucydide, à peine âgé de quinze ans, assistait à la fête des jeux olympiques; des larmes d'émulation coulèrent de ses yeux, en contemplant l'homme sur lequel étaient fixés tous les regards. Hérodote s'en aperçut : il osa prédire au père de cet enfant la brillante destinée qui l'attendait; et la Grèce dut peut-être à ces paroles d'un grand homme, un grand homme de plus. Encouragé par les applaudissements qu'il avait reçus, Hérodote employa les douze années suivantes à continuer et à perfectionner son ouvrage. Ce fut alors qu'il voyagea dans toutes les contrées de la Grèce, qu'il n'avait fait, jusqu'à ce moment, que parcourir. Il examina avec attention les archives de ses différents peuples, recueillit à leur source même les traditions locales des grands événements, et vérifia sur les monuments originaux les généalogies des plus illustres familles. Il est probable qu'en se transportant ainsi chez les divers peuples de la Grèce, il lut, dans leurs assemblées publiques, les morceaux de son histoire qui concernaient chacun d'eux, moins sans doute dans l'intention de recueillir de frivoles applaudissements, que dans l'espoir d'obtenir des renseignements utiles. Cependant, le rhéteur Dion Chrysostome prétend, dans sa harangue adressée aux Corinthiens, qu'Hérodote récita d'abord devant ce peuple une description de la bataille de Salamine, conçue en des termes très honorables pour la valeur corinthienne, et qu'ayant demandé une récompense qui lui fut refusée, il imagina, depuis, un autre récit injurieux pour le même peuple. Si une pareille accusation était fondée, elle suffirait pour rendre à jamais méprisables le nom et le caractère d'Hérodote. Mais

cette assertion d'un rhéteur assez moderne, tel que Dion Chrysostome, dans les ouvrages duquel on découvre à chaque page tant de faits controuvés et d'opinions systématiques, de quelle autorité pourrait-elle être pour flétrir la réputation d'un écrivain qui ne craignit pas d'appeler la Grèce entière en témoignage de sa véracité, sur des faits presque contemporains, dont les témoins oculaires et même quelques-uns des principaux acteurs avaient pu converser avec l'historien qui les a décrits ? Douze ans après la lecture faite aux jeux olympiques, Hérodote lut, à la fête des Panathénées de l'an 444 avant notre ère, son ouvrage, qui était probablement terminé à cette époque. Les Athéniens ne bornèrent pas leur reconnaissance à des louanges stériles : ils firent présent d'une somme de dix talents (54,000 livres de notre monnaie), à l'écrivain qui avait si bien préconisé les hauts faits de leur nation ; et cet événement eut assez d'éclat pour mériter d'être inséré dans la Chronique d'Eusèbe. Tant d'honneurs et de bienfaits auraient dû fixer Hérodote chez un peuple qui se montrait si sensible à ses talents. Cependant, entraîné bientôt par cette curiosité insatiable qui avait promené sa jeunesse parmi tant de nations diverses, il se joignit à la colonie que les Athéniens envoyèrent quelques années après en Italie, à Thurium, ville bâtie près des ruines de l'antique Sybaris. On suppose une autre cause de son émigration ; et nous indiquerons plus bas ce second motif, qui nous paraît moins vraisemblable que le premier. Quoiqu'il en soit, il fixa irrévocablement sa demeure à Thurium ; où, s'il en sortit, ce ne fut, selon la conjecture de M. Larcher, que pour faire quelques excursions dans les villes voisines. Le long séjour qu'il fit à Thurium, fut

causé que plusieurs auteurs de l'antiquité le crurent originaire de cette ville ; et il suffit pour expliquer le surnom d'*Hérodote de Thurium*, que lui donnaient Strabon, Aristote et une foule d'autres écrivains, au témoignage de Plutarque. Peut-être aussi, mécontent, comme il devait l'être, d'Halicarnasse, sa patrie, qui avait méconnu son mérite et proscrit sa personne, ne fut-il pas fâché de substituer lui-même, au nom de cette ville ingrate, celui de sa patrie adoptive ; ou du moins laissa-t-il accréditer, par son silence, la méprise qui s'établit à cet égard. Le loisir dont il jouit à Thurium pendant le reste de ses jours, lui permit de retoucher son histoire, et d'y faire des additions considérables. C'est-là le seul sens raisonnable dont soient susceptibles ces paroles de Plin : *Historiam condidit Thuriis in Italia* ; paroles qui ont cependant induit plus d'un savant en erreur. Les critiques modernes qui se sont occupés avec le plus de soin et de succès d'éclaircir les ouvrages d'Hérodote, Bouhier, Wesseling et Larcher, ont remarqué les faits qui, postérieurs par leur date à celle du passage de cet écrivain en Italie, doivent nécessairement avoir été ajoutés par lui dans le texte de sa composition primitive. L'un de ces événements, qui appartient très certainement à l'année 408 avant notre ère, nous apprend, en même temps, qu'Hérodote, en écrivant, avait au moins soixante-dix-sept ans ; et c'est le seul indice qui nous autorise à croire qu'il ne termina sa carrière que dans un âge avancé : du reste, on ignore les particularités de sa vieillesse et de sa fin. Il est probable qu'il mourut à Thurium, puisque cette présomption si naturelle est appuyée du témoignage de Suidas. D'autres auteurs, dont, il

est vrai, le même Suidas nous laisse ignorer les noms, et, par conséquent, l'autorité, le faisaient mourir à Pella en Macédoine. On voyait aussi, près d'une des portes d'Athènes, parmi les monuments de la famille de Cimon, un tombeau d'Hérodote; mais ce tombeau, érigé par la reconnaissance des Athéniens à la mémoire d'un homme qui les avait célébrés dans ses écrits, n'était probablement qu'un cenotaphe; et c'est aussi le sentiment du savant Dodwell. Quant aux autres particularités de la vie d'Hérodote, nous les ignorons complètement, à l'exception de celle-ci, qui se lit dans Photius. Un certain Thessalien, nommé Plésirrhoüs, faiseur d'hymnes de sou métier, fut tendrement aimé d'Hérodote, qui, par son testament, l'institua son héritier. C'était ce Plésirrhoüs qui avait écrit le *proème* ou exposition de son histoire. Il eût manqué quelque chose à la gloire d'Hérodote, si l'envie ne l'eût point attaquée. On se doute bien qu'un homme dont les ouvrages avaient excité tant d'admiration et recueilli tant d'éloges, dut être de bonne heure en butte aux traits satiriques et empoisonnés des écrivains médiocres de son temps; et Dion Chrysostome, qui ne craignit pas, au bout de cinq siècles, de se rendre l'écho de l'une de ces calomnies, nous prouve combien elles durent être nombreuses dans le siècle d'Hérodote. Le nom de l'un de ses plus violents détracteurs s'est conservé jusqu'à nous, et méritait de partager la triste célébrité de celui de Zoïle; mais, par un hasard singulier, c'est sur le monument même de l'illustre écrivain dont il n'avait pu obscurcir la renommée, c'est dans l'épitaphe (1) consacrée à la mémoire d'Hé-

rodote, que le nom de son obscur ennemi s'est sauvé du mépris de son siècle, pour recueillir le mépris du nôtre. Il s'appelait Momus; et nous ne savons de lui rien autre chose, sinon que, par ses *morsures* (c'est l'expression originale de l'inscription) il contraignit Hérodote à fuir la patrie qu'il avait illustrée par ses talents. Heureusement, pour l'honneur de l'humanité, on peut douter que les attaques d'un si vil adversaire aient exercé une aussi fâcheuse influence sur la destinée d'un grand homme. D'autres auteurs également inconnus, un Caystrius, un Polion cités par Porphyre, cherchèrent à sortir de leur obscurité en déchirant les ouvrages d'Hérodote: l'un d'eux l'accusa d'avoir emprunté des morceaux entiers de la description de l'Égypte par Hécatée; l'autre avait composé un traité spécial sur les *plagiats d'Hérodote*. Ces reproches ne méritent sans doute aucune réponse de notre part, comme ils n'en obtinrent aucune dans le siècle où ils furent produits. Nous ne savons quel jugement porter d'un traité composé par Harpocracion sur les *mensonges d'Hérodote*, duquel il ne nous reste que le titre dans Suidas. Les mêmes accusations, relativement à l'Égypte, se trouvaient dans le livre de Manéthon, au témoignage de Josèphe; mais ces auteurs, et surtout le dernier, n'étaient eux-mêmes rien moins qu'irréprochables sur cet article; et il est probable que si leurs critiques fussent parvenues jusqu'à nous, elles auraient tourné à leur confusion plutôt qu'à

(1) Cette épitaphe nous a été conservée par Etienne de Byzance et par le scholiaste d'Aristophane, mais avec des altérations qui en rendent

le sens très difficile à saisir. La leçon adoptée par M. Brunck dans ses *Analecetes*, et par M. Jacobs dans son *Anthologie grecque*, signifierait que des *critiques amères*, sans désignation d'auteur, auraient obligé Hérodote à se bannir de sa patrie. Nous avons préféré la leçon qui fait de *Momus* un nom-propre; et c'est celle que M. Larchey a suivie dans sa traduction.

celle d'Hérodote. On éprouve un sentiment plus pénible à la lecture d'un traité de Plutarque, rempli des plaintes les plus amères et des reproches les plus vifs contre le caractère et la véracité d'Hérodote; et ce n'est pas sans une surprise mêlée de chagrin, que l'on trouve, parmi les œuvres morales du bon Plutarque, ce traité intitulé, *De la malignité d'Hérodote*; lequel paraît avoir beaucoup trop imposé à Lamoignon - le - Vayer (Voy. son *Jugement des principaux historiens*). Tous les reproches graves, contenus dans cette longue invective ont été victorieusement réfutés par les critiques modernes, surtout par l'abbé Geinoz, dans trois mémoires qui font partie du Recueil de l'Académie des belles-lettres, et par M. Larcher dans les notes mêmes dont il a accompagné sa traduction du traité de Plutarque. Quant aux faits d'une moindre importance, il est assez indifférent que Plutarque et Hérodote ne soient pas du même avis; et, dans le doute, l'autorité de ce dernier, comme plus voisin des événements et plus à portée des sources, sera toujours supérieure. Mais quels purent être les motifs d'une animosité si indigne d'un philosophe, et si affligeante surtout dans un écrivain tel que Plutarque? Il est heureux, pour la mémoire d'Hérodote, que ce soit Plutarque lui-même qui nous ait mis dans la confidence de ces motifs. Il a voulu, dit-il, au commencement de sa diatribe, venger l'honneur de ses compatriotes, dont la conduite avait été représentée par Hérodote sous des couleurs peu favorables. Ainsi, c'est ici le patriotisme qui a égaré la philosophie, et les intérêts de la vérité ont été sacrifiés à ceux de la vanité nationale. L'Histoire d'Hérodote, le monument le plus précieux peut-être que nous ait transmis

l'antiquité, est assurément un de ceux que le temps a le mieux respectés, du moins dans son ensemble; car il a souffert, dans les détails, les altérations inséparables de la condition même de ces sortes d'ouvrages, que des mains ignorantes défiguraient sans cesse en les reproduisant. Cette histoire est divisée en neuf livres, à chacun desquels furent de bonne heure attachés, par une faveur alors unique, les noms des neuf filles de Mnemosyne. On a pu juger, par les nombreux voyages qu'entreprit Hérodote avant d'écrire son ouvrage, par les laborieuses recherches dans lesquelles il dut s'engager pour en recueillir les matériaux, par le soin qu'il mit à consulter les archives, les inscriptions, les monuments de toute espèce que la Grèce et les contrées étrangères offraient à son infatigable curiosité, on a pu juger, disons-nous, quelle haute idée il s'était faite des devoirs d'un historien, et combien l'obligation d'être sincère et véridique lui paraissait plus rigoureuse encore que celle d'être agréable et disert. C'est ainsi, pour n'en rapporter qu'un seul exemple, qu'il se transporta successivement à Héliopolis et à Thèbes dans la haute Égypte, pour voir si les prêtres de ces deux villes s'accorderaient, dans leurs récits, avec les prêtres de Memphis, bien qu'il n'eût eu aucun juste sujet de se défier de la véracité de ceux-ci. Les particularités utiles, ou même simplement curieuses, concernant les mœurs, les productions, les localités d'un pays, n'échappèrent jamais à son attention; et lorsqu'il recueillit quelque tradition peu croyable, quelque fait dont l'authenticité lui semblait suspecte à lui-même, il eut soin encore de nous les transmettre fidèlement, tout en exprimant ses scrupules et ses doutes. Cepen-

dant on n'a pas craint de le taxer, à ce sujet, d'une excessive crédulité, tandis qu'on ne lui devait que des éloges pour le soin qu'il avait pris de conserver à la mémoire une foule de traditions qui, toutes fausses et merveilleuses qu'elles sont, caractérisent très bien le génie des anciens peuples. La faveur éclatante dont avait joui son ouvrage à sa naissance, rendit peut-être les siècles suivants moins justes à son égard. Les écrits de Ctésias sur l'Inde et la Perse furent préférés aux siens, quoique déjà, du temps d'Aristote, on commençât à revenir de ce ridicule engouement : mais il fut une époque dans l'antiquité où il était du bon ton de se moquer des contes du vieil Hérodote ; où les esprits les mieux faits pour l'apprécier, se laissaient entraîner au torrent de l'opinion populaire. C'est ainsi que Strabon et les plus habiles géographes lui reprochaient la forme isolée qu'il avait donnée à la mer Caspienne, tandis que les observations modernes ont démontré la justesse de l'opinion d'Hérodote, et ont frappé à son tour de ridicule celle qui, pendant plusieurs siècles, avait prévalu sur la sienne et en faisait un golfe de l'Océan septentrional. Il en est arrivé de même de presque toutes les parties de la science et de l'histoire qu'Hérodote avait traitées dans son ouvrage. Le temps a remis à leur véritable place les écrits de ce grand homme et les moqueries de ses critiques. L'aveu de Boerhaave, qui reconnaissait que, dans les sciences naturelles, les opinions d'Hérodote se trouvaient presque toujours conformes aux meilleures observations (*Hodiernæ observationes probant ferè omnia magni viri dicta*), cet aveu si précieux dans la bouche d'un savant tel que Boerhaave, a été répété par tous les critiques et tous les

voyageurs les plus judicieux des derniers siècles ; et il est peu de jours où quelque découverte nouvelle ne fasse reconnaître quelque ancienne vérité dans les écrits d'Hérodote. On sentira mieux encore les obligations immenses que nous avons à ses écrits, quand on verra réunies, dans une courte énumération, toutes les connaissances qui s'y trouvent renfermées. C'est à lui, et à lui seul, que nous devons l'histoire de l'origine et des progrès de la monarchie des Perses, de celle des Mèdes qui avaient précédé ceux-ci dans la domination de la haute Asie, et de celle des Assyriens, plus ancienne encore et non moins illustre que les deux autres. L'origine du royaume de Lydie, sa destruction par Cyrus, et les diverses expéditions de ce conquérant fameux ; la conquête de l'Égypte par Cambyse, et la description la plus détaillée et la plus exacte qu'on ait jamais faite de ce pays singulier, de ses lois, de ses institutions et de ses arts ; les guerres nombreuses des successeurs de Cyrus, et surtout l'expédition de Darius contre les Scythes, laquelle conduit l'historien à une description moins étendue que celle de l'Égypte, mais aussi instructive et aussi fidèle, de tous les pays du nord de l'Asie et de l'Europe connus de son temps ; voilà, pour ne s'attacher qu'aux principaux traits de ce magnifique exorde, tout ce qui sert de préparation à l'histoire de la guerre des Perses contre les Grecs. Cette guerre, elle-même, si féconde en grands événements et en grands caractères, dans le cours de laquelle se déployèrent, avec tant d'énergie et d'éclat, les vices et les talents divers des peuples les plus célèbres de l'ancien monde : voilà tout ce qui entre dans la composition de ce tableau, l'un des plus vastes et des

mieux ordonnés que le génie humain ait pu concevoir. Quant au mérite de cet ouvrage, considéré sous le rapport du style et de l'exécution, il ne nous sera pas plus difficile de l'apprécier, puisque nous n'aurons qu'à répéter le jugement depuis long-temps porté par les plus habiles critiques de l'antiquité : deux d'entre eux sur-tout, Hermogène et Denys d'Halicarnasse, qui avaient fait une étude approfondie des formes de la diction de cet écrivain, ne peuvent trouver des expressions assez fortes pour peindre toute l'admiration qu'ils avaient conçue pour lui. Longin l'appelle le plus homérique des écrivains grecs : c'était, par un seul mot, en faire le plus magnifique éloge. Dans une *Lettre adressée à Pompée*, Denys d'Halicarnasse s'est livré longuement au plaisir de comparer entre eux les deux plus grands historiens de la Grèce, Hérodote et Thucydide. L'avantage, dans ce parallèle, reste évidemment à Hérodote, sous le rapport du sujet, de l'invention et de la conduite; et dans son *Jugement des anciens auteurs*, le même Denys d'Halicarnasse, qui les compare encore l'un à l'autre, sous le rapport des qualités de la narration et du style, semble aussi pencher en faveur d'Hérodote, quoiqu'il paraisse également éclairé sur le talent de son rival. Quant à nous, pour qu'il charme de cette élocution brillante, harmonieuse et facile n'est pas entièrement perdu; nous, qui placés à une si grande distance des temps et des lieux décrits par Hérodote, pouvons du moins entrevoir le mérite d'un style plein à-la-fois de noblesse et de grâces, de simplicité et de force, nous ne pouvons que souscrire à ces éloges. Il s'est cependant rencontré, de loin en loin, quelques hommes, à la vérité plus recommandables par le savoir que par le

goût, tels que Photius, qui ont cru trouver du désordre dans la narration d'Hérodote, qui lui ont reproché des digressions étrangères à son sujet, et qui même ont été jusqu'à lui refuser toute idée de plan et de méthode dans la disposition et l'ordonnance des diverses parties de son ouvrage. M. Larcher a cru devoir répondre à ces reproches, et c'est en exposant le plan de son auteur, que ce savant a cherché à le justifier : il n'y avait pas, en effet, un meilleur moyen de réfutation. Quiconque, en lisant attentivement l'ouvrage d'Hérodote, ne sera pas frappé de la marche à-la-fois simple et majestueuse de cet ouvrage, de la proportion exacte et de la distribution judicieuse de toutes les parties, de l'art avec lequel les repos sont ménagés à l'attention du lecteur, et des formes dramatiques employées partout pour la réveiller; cet homme, disons-nous, est incapable de se former à lui-même l'idée d'une composition vaste et régulière. Outre la grande histoire d'Hérodote, il nous est encore parvenu, sous son nom, une *Vie d'Homère*, que les critiques modernes sont assez généralement convenus de ne point attribuer à cet écrivain, quoiqu'elle paraisse aussi généralement avoir eu cours dans l'antiquité, comme venant de sa main. Les raisons qui ont déterminé les critiques à déclarer cet ouvrage apocryphe, sont quelques termes et quelques locutions des bas-siècles, qui s'y sont glissées sans doute à une époque postérieure à celle où il fut composé. L'opinion de M. Larcher est que ces termes vicieux et ces locutions récentes ont pu passer de la marge dans le texte, par l'ignorance ou l'inattention des copistes; et une foule d'exemples du même genre pourraient, s'il en était besoin, justifier cette conjecture. Du reste, M. Lar-

cher pensé, et nous sommes entièrement de cet avis, que cet ouvrage est d'un auteur ancien, et qu'il respire le bon goût de la saine antiquité. Nous ne voyons pas, d'après cela, pourquoi on refuserait encore de le reconnaître comme étant une production de l'auteur dont il porte le nom. Le président Boubier, qui avait fait une étude approfondie des écrits d'Hérodote, ne fait aucune difficulté de lui attribuer cette *Vie*, qu'il regarde seulement comme un ouvrage de sa jeunesse, et comme une espèce d'essai. Nous ajouterons seulement que cette *Vie d'Homère*, de quelque main qu'elle soit sortie, nous a paru le recueil le plus complet des traditions les plus anciennes, concernant la vie et les ouvrages de ce poète célèbre. La meilleure édition est celle qu'en a donnée M. Reynolds, 1 vol. in-4°, Eton, 1752, accompagnée de notes. M. Larcher l'a traduite pour la première fois en français, et l'a ajoutée à sa traduction d'Hérodote. Il paraît qu'Hérodote avait composé d'autres ouvrages, notamment une *Histoire d'Assyrie*, qu'il cite deux fois lui-même dans le premier livre de son Histoire grecque (c. 106 et 184), et à laquelle il renvoie pour les détails du siège de Ninive. Le sentiment des critiques modernes, tels que Vossius le père et Fabricius, est que cet autre ouvrage n'a jamais paru, et n'a peut-être jamais existé que dans la pensée de l'auteur. Cependant un passage d'Aristote semblerait prouver que ce dernier en avait eu connaissance, puisqu'il en cite un fait qui ne pourrait se trouver que là, et qu'on chercherait vainement ailleurs. On sait aussi qu'Isaac Vossius avait laissé un recueil manuscrit de passages d'Hérodote, cités par divers auteurs, et qui ne se rencontrent nulle part dans l'ouvrage qui nous est resté de lui. Le

président Boubier a recueilli à son tour quelques-uns de ces passages dans des lexicographes ou grammairiens des bas siècles; tels qu'Etienne de Byzance, Cédreus, Suidas, et l'auteur de la Chronique Pascale. Il penche vers l'opinion que cette histoire avait réellement eu cours dans l'antiquité. D'un autre côté, le savant et judicieux Wesseling a fourni de nouvelles raisons à l'appui de l'opinion contraire; et il est, en effet, bien peu vraisemblable qu'un écrit d'un auteur aussi illustre qu'Hérodote, et sur un sujet aussi important que l'ancienne histoire d'Assyrie, n'ait été mentionné que dans un traité attribué, fausement peut-être, à Aristote, et dans les compilations obscures de quelques Grecs du moyen âge. C'est donc là un point de critique sur lequel il est permis de suspendre son jugement. Suidas fait encore mention d'un *Abrégé de l'Histoire d'Hérodote*, par Théopompe de Chios; mais on peut douter, avec Vossius, que ce fût là célèbre historien Théopompe qui eût écrit cet abrégé, absolument inconnu d'ailleurs. Nous ne nous étendrons pas sur les éditions et sur les traductions d'Hérodote. La liste en serait trop longue à donner, puisqu'il n'est peut-être pas d'auteur qui, depuis la renaissance des lettres et le renouvellement des études classiques, ait autant occupé les commentateurs, et fourni d'aussi abondants matériaux à la critique. Tous ceux qui se sont appliqués avec quelque succès à des recherches sur l'antiquité, ont dû nécessairement travailler sur les écrits d'Hérodote, comme sur une base fondamentale; et une pareille nomenclature embrasserait presque celle de tous les critiques et savants modernes, depuis l'an 1474, où parut, à Venise, l'édition *princeps*, par les soins et avec la

traduction latine de Laurent Valla, jusqu'à l'année 1816, époque où nous écrivons, et où le savant M. Schweighæuser, de Strasbourg, vient de publier en 6 vol. in-8°. une édition d'Hérodote, revue et corrigée dans toutes ses parties, et digne, par la pureté du texte, et par l'élégance de son exécution typographique, de faire suite à la belle collection grecque de Deux-Ponts. Nous ne pouvons cependant passer sous silence l'excellente édition donnée par Wesseling, Amsterdam, 1 vol. in-fol., 1763, la meilleure sans contredit, et la seule qui soit demeurée classique de toutes celles qui avaient paru jusqu'alors: peut-être même doit-on la regarder comme le chef-d'œuvre de l'érudition en ce genre, et comme un modèle accompli pour toutes les éditions futures des anciens auteurs. Quant aux critiques qui se sont attachés avec le plus de soin, d'étendue et de succès, à éclaircir et à commenter Hérodote, il ne serait pas non plus permis d'omettre les noms du président Bouhier et du major Rennell. Le premier, dans ses *Recherches et dissertations sur Hérodote*, publiées à Dijon, en 1746, un volume in-4°, a eu principalement en vue de composer un système chronologique d'Hérodote; et il est peu des grandes questions historiques, traitées dans l'auteur original, qu'il n'ait discutées et souvent résolues avec beaucoup de savoir et de sagacité. Le second, que l'Angleterre a surnommé son *D'Anville*, par une qualification aussi honorable pour le pays qui l'a fournie que pour celui qui l'a reçue, s'est principalement occupé d'éclaircir tout ce qui a rapport à la géographie ancienne dans les écrits d'Hérodote; son ouvrage, dans lequel la critique a cependant relevé quelques défauts graves, est intitulé : *Examen et explication*

du système géographique d'Hérodote, comparé avec les systèmes des autres anciens auteurs, et avec la géographie moderne. Un des plus beaux monuments qui aient été élevés à la gloire d'Hérodote, c'est la traduction française qu'en a donnée le savant M. Larcher, quoique cette traduction soit loin d'être toujours irréprochable. Mais elle est accompagnée de *Notes critiques et philologiques*, qui éclaircissent heureusement plusieurs difficultés du texte original; d'une *Table géographique*, où toutes les notions de ce genre, contenues dans Hérodote, sont recueillies et éclaircies, et d'une *Chronologie complète d'Hérodote*, laquelle est réduite en un système général, discuté dans tous ses détails avec une grande érudition. Il a paru deux éditions de la traduction de M. Larcher; la première en 1786, chez Nyon, en sept volumes in-8°.; la seconde en 1802, neuf volumes, chez Debure et Barrois: cette édition nouvelle contient des rectifications importantes relatives à la chronologie d'Hérodote.

R.—R.

HEROLD (JEAN-BASILE), écrivain laborieux et fécond, naquit, en 1511, à Hoechstædt (1), dans la Souabe; et c'est du nom grec de sa patrie, qu'il s'est appelé quelquefois *Acropolitanus*. Après avoir terminé ses études, il se rendit à Bâle en 1539, et, quelque temps après, fut élevé au saint ministère: il fut pourvu d'une cure dans le voisinage de cette ville, et continua de travailler avec tant d'ardeur, qu'il faisait rouler seul les presses de plusieurs imprimeurs. Les magistrats de Bâle le récompensèrent des services qu'il avait rendus aux lettres, en lui accordant le droit de bourgeoisi-

(1) Ville sur le Danube, célèbre par la défaite qu'y essuya le maréchal Tallard en 1704. Ce nom signifie, en allemand, *haute ville*; et les livres français le défigurent souvent en écrivant *Hochstett*.

sie; et c'est depuis ce temps, qu'il joignit à son nom celui de Basile ou Basilus (1). Hérold vivait encore en 1581; mais on ignore la date précise de sa mort. On trouvera la liste de ses ouvrages dans l'*Epitome* de la bibliothèque de Gesner. Les principaux sont : I. *Philopseudes, sive declamatio pro Erasmo contra dialogum famosum anonymi cujusdam medici*, Bâle, 1541, in-4°. : c'est une réponse au livre qu'Ortensio Landi avait publié contre Erasme, sous le nom de *Philalethes* (Voyez LANDI). II. *D. Eugypii abbatis, thesaurus ex sancti Augustini operibus editus*, ibid., 1542, deux tomes in-fol.; rare. Hérold a fait précéder cet ouvrage d'une vie d'Eugypius, et y a joint plusieurs *index* très utiles. III. *Pannoniæ chronologia*, à la suite de l'*Histoire de Hongrie*, par Bonfinius, 1543. IV. *Orthodoxographæ theologiæ sacrosanctæ ac sincerioris fidei doctores, numero LXXVI ecclesiæ columnæ luminæ clarissima*, græc. lat., ibid., 1555, in-folio, très rare. V. *Hæreseologia seu syntagma veterum theologorum tam græcorum quàm latinorum, numero XVIIII, qui grassatas in ecclesiæ hæreses confutarunt*, ibid., 1556, in-folio. Ce recueil n'est pas moins rare, ni moins estimé que le précédent. VI. *Princeps juventutis sive panegyricus Ferdinando archiduci Austriæ dicatus, cum historiâ Turcici belli, anno 1556*: l'histoire de la guerre contre les Turcs a été réimprimée dans le deuxième volume des *Script. rer. German.* de Schardius. VII. *Leges antiquæ Germanorum*, Bâle, 1557, in-folio;

collection très rare et recherchée des savants, parce qu'elle contient des morceaux omis par Lindenbrog, dont le recueil est cependant plus complet et plus estimé. VIII. *De Germaniæ veteris veræ locis antiquissimis; item de Romanorum in Rhetiâ littoralis stationibus, et hinc ortorum ibidem vicorum atque municipiorum hodiè superstitem originibus*, Bâle, 1557, in-8°, très rare. On le retrouve dans le premier volume des *Script.* de Schard. IX. *Belli sacri continuatio, libri sex* (de 1185-1521), à la suite de l'*Histoire* de Guillaume de Tyr; Bâle, 1560, 1569, in-fol. Hérold a encore publié les *Chroniques* de Marianus Scotus, celles de Martin Polonus, etc. On lui doit une bonne édition des *œuvres latines* de Pétrarque, Bâle, 1581, in-fol. (Voyez PÉTRARQUE.) Il a traduit en allemand les *OEconomiques* d'Aristote et de Xénophon, plusieurs *Opuscules* de Plutarque, l'*Andrienne* de Térence, la *Grammaire*, et quelques autres ouvrages d'Erasme, le *Prince* et l'*Art militaire* de Machiavel, etc.; et il avait commencé la traduction de l'*Histoire des quadrupèdes* de Gesner.

W—s.

HÉRON (dit l'*Ancien*), mécanicien, élève de Ctésibius, naquit à Alexandrie vers la 164^{me}. olympiade, environ 120 ans avant J.-C. Il se rendit célèbre par ses grandes connaissances en mécanique et en physique, par l'application qu'il en fit à un grand nombre de machines qu'il exécuta, et par les ouvrages dans lesquels il en donna la description et le calcul. Il avait écrit trois livres sur les différentes puissances mécaniques; qu'il faisait toutes dériver du levier, et dont il indiquait les diverses combinaisons. Pappus et Golius ont rapporté et cité fréquemment un traité de Héron, dans

(1) Kœnig (*Bibl. vetus et nova*), n'ayant pas su cette particularité, a fait deux auteurs de Jean et de Jean-Basile Hérold. Cette faute a été copiée et même augmentée dans la nouvelle édition de la *Bibl. hist. de France*, puisqu'on y distingue non seulement Jean de Jean Basile Hérold, mais encore Jean Hérold de Jean Héroldes.

lequel on retrouvait la fameuse machine d'Archimède, qui servait à enlever des poids énormes: il paraît qu'elle avait beaucoup d'analogie avec le cric; au moins était-elle pareillement composée de roues dentées engrenées dans des pignons. Héron excita surtout l'étonnement de ses contemporains par ses clepsydres à eau, ses automates et ses machines à vent: ce qu'on en sait, prouve que le génie de Héron avait devancé les connaissances qu'on a acquises depuis sur beaucoup de parties de la physique, et que, sans avoir pénétré dans la théorie relative à l'élasticité de l'air, il ne s'était pas mépris en en calculant les résultats. Il excellait aussi dans la géométrie; et il est cité dans cette partie pour beaucoup d'idées ingénieuses. Il nous reste de Héron un traité des machines à vent, intitulé *Spiritualia seu Pneumatica*, un fragment de ses automates, et un traité intitulé *Belopœeca*, imprimé dans les *Mathematici veteres*: Bern. Baldi a donné ce traité en latin avec des commentaires, à la suite d'une vie de Héron, très longuement détaillée, Augsbourg, 1616, in-4°. (Voy. BALDI, III, 270.) L—S—E.

HERON, autre mathématicien, florissait à Alexandrie au commencement du v^e. siècle. Un passage de la Vie de Proclus par Marinus (§. 9) nous apprend qu'il avait eu ce philosophe pour élève; mais le silence que Proclus garde sur son compte, dans ses différents ouvrages, où il ne cite jamais que Héron l'Ancien, prouve que le second Héron n'avait rien produit de remarquable en mathématiques, et que son mérite se bornait, comme le fait entendre Marinus, à en bien enseigner les éléments. On lui attribue un ouvrage élémentaire d'Arithmétique, que cite Eutocius (*in Archimed.*, pag. 160,

Opp. Archim., Oxford, 1792). Il est également auteur d'un traité complet de géodésie, que le même Eutocius cite sous le nom de *métriques*; traité perdu, mais dont il reste des extraits et des fragments qui suffisent pour donner une idée du plan et de la distribution des matières qu'on y avait comprises. C'est parmi ces fragments que se trouvent ceux qui concernent le *Système métrique égyptien*, dont une partie a été publiée par le P. Montfaucon, dans ses *Anecdota græca*, et qu'on a, jusqu'à présent; mais à tort, attribué au troisième Héron, proprement appelé Héron le Jeune. — Celui-ci est auteur de deux petits traités, intitulés, l'un de *Geo-dæsiâ*, et l'autre de *Machinis bellicis*, tous deux publiés en latin par François Baroci (Venise, 1572), d'après un manuscrit de la bibliothèque de S. Salvatore à Bologne: le texte grec est encore inédit. Du reste, le 1^{er}. traité n'a presque aucun rapport avec la géodésie, malgré son titre, et n'offre aucun intérêt, à l'exception du chapitre où Héron parle de la longitude d'Aldebaran, de Régulus et d'Arcturus, d'où il résulte qu'il florissait vers l'an 623 de J.-C.: on lui attribue aussi deux fragments relatifs à l'art militaire, imprimés parmi les *Mathematici veteres*, et un autre, publié par Conrad Dasypodius. L—T—E.

HERON (ROBERT), écrivain écossais du xviii^e. siècle, montra de bonne heure du goût et de l'aptitude pour tous les genres d'instruction: le manque de fortune l'obligea, dès l'âge de onze ans, de se livrer à l'éducation de plusieurs de ses condisciples à l'université d'Edimbourg. Le docteur Blair le distingua et l'encouragea. Destiné d'abord à la carrière ecclésiastique, il préféra ensuite se borner à cultiver la littérature et les sciences,

soit en faisant des cours publics, soit en composant des ouvrages de différents genres. Il donna, en 1792, des contes arabes, traduits du français, quatre volumes in-12, et une traduction des Voyages de Niebuhr en Arabie, deux volumes in-8°. Dans l'automne de la même année, il fit un voyage dans les comtés occidentaux de l'Ecosse, et il en publia la relation, quelques mois après, sous le titre d'*Observations faites pendant un voyage*, etc., 1793, deux volumes in-8°. On y trouve de l'instruction, des vues ingénieuses et philanthropiques sur l'éducation et sur d'autres sujets importants, des peintures vraies de mœurs, et surtout d'excellents principes de morale et d'une religion tolérante; mais on y trouve peu de méthode; et son style, simple et naturel, est souvent négligé, comme dans tous ses ouvrages; tort qu'il rejetait sur l'impatience des libraires, que la rapidité de son travail aurait cependant dû satisfaire. Ces productions eurent du succès, malgré la défaveur qu'avait jetée sur le nom de l'auteur la publication d'un volume de *Lettres sur la littérature*, in-8°, données en 1786, sous le nom de Robert Héron (par M. Pinkerton), qui s'est plu à défendre avec esprit des paradoxes insoutenables contre les auteurs classiques. On a supposé, toutefois que le choix de ce pseudonyme avait été l'effet du hasard. Une seconde édition du Voyage en Ecosse parut en 1799, Perth, deux volumes in-8°, avec une carte et des gravures. Héron donna, en 1794 (Perth, in-8°), le premier volume d'une *Histoire générale d'Ecosse, depuis les temps les plus reculés jusqu'en 1748*, précédée d'une préface étendue, où le mérite de divers historiens anglais est bien apprécié. Le sixième et dernier volume de cette

histoire parut en 1799. Les offres avantageuses d'un libraire déterminèrent Héron à se rendre à Londres en 1799. Il y fut attaché à plusieurs journaux, spécialement pour la partie politique et le rapport des débats parlementaires; genre de travail où il excellait. Il coopéra aussi à divers ouvrages périodiques, littéraires et scientifiques, et continua de donner des écrits originaux et des traductions d'ouvrages importants. La protection d'un des sous-secrétaires d'état lui procura la direction d'un journal publié, en français, à Londres, avec un traitement considérable. Héron y ajouta, en 1805, la rédaction du *British Neptune*: en 1806, il abandonna ces deux journaux pour en entreprendre un nouveau, qui ne réussit point. Une *Lettre à W. Wilberforce*, qu'il publia en 1806, où il se montrait l'apologiste de la traite des nègres, lui attira de sévères critiques. Ces contrariétés, jointes à des embarras pécuniaires, eurent un effet funeste sur sa santé, dès long-temps minée par un travail sédentaire de douze à seize heures par jour. Mis en prison pour dettes, il y composa, par un singulier contraste, un petit ouvrage intitulé *Douceurs de la vie* (*The comforts of life*), dont la première édition fut enlevée en une semaine, et dont une deuxième n'eut guère moins de succès. Tombé dangereusement malade, il adressa, de sa prison, aux directeurs du *fonds littéraire*, un exposé de sa situation, bien fait pour provoquer la pitié et l'intérêt, et que M. d'Israeli a inséré dans ses *Calamities of authors*. Cet exposé est daté du 2 février 1807. Héron mourut, le 13 avril suivant, dans un hospice de fiévreux. Nous citerons encore, parmi ses productions, deux traductions de la chimie de Fourcroy, d'après la deuxième

et la troisième édition; et celle de la *Philosophie chimique*, Londres, 1800, in-8°.; des traductions des *Lettres de Savary sur la Grèce*; des *Lettres de Dumouriez à Pache*, et un Extrait de l'ouvrage de Zimmerman *sur la solitude*. Il a écrit en latin et en français. On lui doit aussi une édition des *Lettres de Junius*, avec des notes et des éclaircissements historiques et critiques, où il attribue ces lettres au célèbre Dunning (depuis lord Ashburton), et soutient assez bien cette opinion. L.

HÉROPHILE, célèbre médecin, et le plus grand anatomiste de l'antiquité, naquit à Calcédoine en Bithynie, selon quelques-uns, et à Carthage, d'après le témoignage de Galien, vers la 109^e. olympiade, ou trois cent quarante-quatre ans avant J.-C. Il était de la famille des Asclépiades, et disciple de Praxagoras de Cos. Le nom d'Hérophile s'était altéré dans l'antiquité, parce que des auteurs de nations diverses, en écrivant selon la prononciation propre à chaque idiome, en avaient défiguré l'orthographe. Ainsi les uns l'appelaient *Ériphile*, les autres *Héropyle*, plusieurs *Eropule*. Les historiens et médecins de l'antiquité s'accordent pour attribuer à Hérophile la gloire d'avoir fondé la science de l'anatomie. Le premier, il bannit les spéculations de l'étude de l'organisation humaine, et la soumit à l'expérience. Tous les témoignages nous apprennent aussi qu'avant Hérophile, nul n'avait disséqué des cadavres humains. Celse et Tertullien ajoutent que Ptolémée Lagus, qui lui avait permis de disséquer des morts, lui livra des criminels vivants, sur lesquels il fit diverses expériences anatomiques. Tertullien évalue à six cents le nombre des victimes sur lesquelles Hérophile eut le

barbare courage de s'exercer. Aussi disait-il que cet anatomiste fameux avait haï l'homme, bien qu'il eût été avide de le connaître. Plusieurs écrivains modernes ont essayé de justifier Hérophile, ainsi que le médecin Erasistrate, qui vint après lui, de l'accusation d'avoir eu la férocité d'expérimenter sur l'homme vivant. Hérophile, ainsi qu'Erasistrate, ne sont pas les seuls auxquels l'on reproche d'avoir donné ces affreux exemples de cruauté. Mondini, le premier des modernes qui ait renouvelé l'art de disséquer des cadavres humains; et, après lui, André Vesale et d'autres anatomistes de la même époque, ont aussi été publiquement accusés, par leurs contemporains d'avoir disséqué des criminels vivants. Quoi qu'il en soit, et quels qu'aient été les moyens employés par Hérophile, il est certain qu'il enrichit l'anatomie de nombreuses découvertes: il décrivit avec une grande exactitude les organes de l'œil; il reconnut par la dissection la plupart des membranes de cet organe, et leur donna des noms qui sont restés: tels sont ceux de *rétiline*, d'*arachnoïde*, etc. Hérophile opéra, le premier, la cataracte par l'extraction du cristallin. C'est à lui que les physiologistes durent la connaissance exacte des nerfs du cerveau. Il démontra que ces nerfs président exclusivement à ceux des mouvements de notre corps qui dépendent de notre volonté. Hérophile regardait le cerveau comme l'origine des nerfs; ce qui prouve qu'il disséquait avec une grande habileté. Cette opinion est admise par les anatomistes modernes, qui, plus qu'Hérophile, savent que la moelle épinière donne naissance à un ordre spécial de nerfs, qui déterminent les mouvements involontaires du corps humain. Parmi les nom-

breuses découvertes d'Hérophile, il convient de faire mention de celle des pulsations artérielles. Ce médecin imagina, sur le pouls, une doctrine fort ingénieuse. Jusque-là, cette partie importante de la physiologie avait été inconnue. On a reproché à Hérophile d'avoir poussé les choses trop loin, dans sa théorie sur le pouls, et d'en avoir rendu l'étude impossible pour quiconque n'est pas à-la-fois musicien et géomètre : car il distingue dans le pouls un rythme en quelque sorte musical, soumis à des calculs au moyen desquels il serait possible de reconnaître une cadence et une mesure relatives à l'âge, au sexe, au tempérament, etc. de chaque individu. Peut-être les anciens, Galien surtout, ont-ils trop légèrement réprouvé la doctrine dont il est question. De nos jours, d'habiles médecins, et particulièrement l'Espagnol Solano, et notre Bordeu, ont été plus loin qu'Hérophile, en prenant toutefois une direction plus médicale. L'expérience, pour qui sait observer, justifie leur théorie fondée sur des lois invariables. Hérophile est le premier qui ait eu l'idée d'ouvrir des cadavres afin d'étudier la nature et le siège de la maladie à laquelle ils avaient succombé : il convient donc de lui attribuer, d'après le témoignage de Pline, l'invention de l'anatomie pathologique, science long-temps négligée, et dont Morgagni est, en quelque sorte, le restaurateur. Hérophile jouissait, dans l'antiquité, d'une haute réputation : Cicéron, Pline, Plutarque, Celse, parlent de lui avec de grands éloges. Galien lui rend justice sous le rapport de ses travaux anatomiques ; mais il ne lui pardonne point d'avoir adressé quelques reproches à Hippocrate au sujet du peu d'attention que ce grand homme avait donné au pouls : aussi Galien laisse-t-il aper-

cevoir sa prévention, par l'amertume avec laquelle il critique certaines opinions d'Hérophile. Ce médecin était de la secte des dogmatiques : le premier d'entre eux, il recommanda l'emploi des médicaments, et en fit un usage peut-être immodéré, qui l'aurait fait taxer d'empirisme, sans l'étendue de son savoir. On lui reproche d'avoir pensé que toutes les affections du corps résultent des *humeurs* : cette opinion était celle de son maître Praxagoras. Hérophile cultiva la botanique, dont il fit d'heureuses applications à l'art de guérir. Quoiqu'il ait conservé la réputation d'excellent médecin et d'habile chirurgien, ce sont ses découvertes anatomiques, ses descriptions exactes de toutes nos parties, auxquelles il imposa des noms précis, qui l'ont immortalisé. Fallope disait encore de lui, dans le *xvi^e* siècle, que contredire Hérophile en anatomie, c'était contredire l'Evangile. Du temps d'Hérophile, Diodore de Cronos, médecin sophiste, avait mis à la mode l'usage de tout expliquer par les subtilités de la dialectique. Il prétendait qu'il n'y avait point de mouvement dans la nature. S'étant disloqué le bras, il eut recours à Hérophile, afin qu'il le lui remît ; celui-ci, voulant prouver à son confrère la fausseté de son système, lui répondit en parodiant sa doctrine sophistique : « Ou l'os de votre bras s'est » remué, dans le lieu où il était, ou il » s'est remué dans le lieu où il n'était » pas : or, suivant vos principes, il » ne peut s'être remué dans l'un ni » dans l'autre lieu ; donc il n'est point » disloqué. » Diodore confus et souffrant pria son confrère de le secourir, non d'après les règles de la logique, mais d'après celles de la médecine expérimentale ; ce qu'il fit avec succès. Hérophile avait beaucoup écrit sur l'a-

natomie et sur diverses parties de l'art de guérir ; ses ouvrages avaient été conservés jusqu'au 2^e siècle de l'ère chrétienne : depuis ils ont disparu , à l'exception de quelques fragments curieux , dont quelques-uns sont rapportés par Sextus-Empiricus. St. Épiphanè attribue à Hérophile un traité sur les plantes considérées comme médicament. Nous savons seulement qu'il avait composé , sur la respiration , une théorie ingénieuse , mais qui se ressentait de l'ignorance où il était de la circulation du sang. Selon lui , la respiration s'opère par quatre mouvements distincts ; savoir : deux de systole , et deux de diastole. Cette théorie est exposée dans le Pseudo-Plutarque , *De physic. philos. decret.*, tom. IV , c. 22. Hérophile eut un grand nombre de disciples , qui propagèrent ses doctrines et les transmirent à leurs élèves : plusieurs d'entre eux se sont rendus célèbres ; tels sont Philinus , Sérapion , Apollonius , Glaucias , Héraclide de Tarente , le dernier des *Herophiliens* connus , et qui vivait environ un siècle avant l'ère vulgaire. Il est cependant certain que la secte hérophilienne subsistait encore du temps de Galien. F—R.

HERRENSCHWAND (JEAN-FRÉDÉRIC), médecin qui eut de la célébrité par ses succès , naquit à Morat , et mourut à Berne , en 1796. Il fit ses études à Strasbourg , à Iéna , à Halle et à Leyde , où il fut reçu docteur en 1737 : il exerça son art à Londres , à Paris et en Allemagne. Le duc de Saxe - Gotha , Frédéric III , le nomma son médecin ; et , en 1764 , il devint médecin ordinaire du roi de Pologne , Stanislas-Auguste , qui lui conféra des lettres de noblesse. Depuis 1779 , il vécut à Berne : sa *Médecine domestique* (vol. in-4^o , à Berne , 1788) est le seul ouvrage qu'il ait publié. Le spé-

cifique contre le *tænia* (ver solitaire) , qu'il reçut d'abord d'un empirique en Suisse , et qu'il modifia lui-même , contribua long-temps à sa réputation. Les principaux ingrédients de ce remède sont la gomme-gutte et la racine de fougère. U—I.

HERRERA (GABRIEL-ALFONSE), agronome du XVI^e siècle , a long-temps été regardé comme le Columelle de l'Espagne moderne. Il nous est resté peu de notions sur sa vie. Nous savons qu'il naquit à Talavera , qu'il fut professeur à l'université de Salamanque , et qu'entraîné par son goût pour l'économie rurale , il se livra de bonne heure à la lecture des auteurs anciens qui ont traité de l'agriculture ; source unique où l'on pût alors puiser des connaissances de ce genre. La réputation qu'il acquit comme agronome parmi ses compatriotes , engagea le cardinal Ximénès à lui donner l'ordre de composer un traité complet d'agriculture , en langue vulgaire , afin que les Espagnols , qui avaient perdu le souvenir des utiles ouvrages des Maures (*Voy. IBN EL AWAM*) , et qui étaient encore très ignorants en économie rurale , eussent un traité qu'ils pussent lire , et afin que l'agriculture ne se détériorât pas de plus en plus. Herrera reçut avec plaisir l'ordre du cardinal. « Étant » naturellement affectonné aux tra- » vaux des champs , dit-il , et regar- » dant comme une obligation d'être » utile , je considère moins les diffi- » cultés de ce travail que l'avantage » qu'il peut procurer à mes compa- » triotes ; et je crois n'avoir pas for- » mé une petite entreprise en écrivant » le premier sur cette matière. » Son ouvrage intitulé , *Agriculture générale où l'on traite des travaux des champs , de l'éducation des animaux , des propriétés des plantes ,*

etc., a eu plusieurs éditions en espagnol, et une traduction italienne (par Mambrino Roseo da Fabriano), imprimée en 1557, in-4°. Les plus anciennes éditions sont celles de Tolède, 1520, 1546, 1551, in-fol., sous le titre de *Libro de agriculturá*, etc. La dernière, imprimée à Madrid, chez Sancha, 1777, in-fol., est intitulée: *Agricultura general, que trata de la Labranza*, etc. L'auteur a composé son travail, en compilant, chez les anciens, et surtout dans Crescenzi, les préceptes et les méthodes d'agriculture qui pouvaient être utiles à ses compatriotes. Il disait qu'en agriculture, comme dans les autres entreprises, il fallait trois choses: *Pouvoir, savoir, et vouloir.*

L—IE.

HERRERA (FERDINAND DE), poète espagnol, naquit à Séville, vers l'an 1516. Très versé dans les langues grecque, latine, italienne et française, il passait encore pour un profond théologien: néanmoins il s'appliqua de préférence à la poésie, et il fut le premier des quatre poètes espagnols qui obtinrent le surnom de *divin*. Quoiqu'il eût embrassé, à 30 ans, l'état ecclésiastique, tous ses vers sont adressés à une dame distinguée de l'Andalousie, qu'il célèbre sous les noms d'*Estelle*, *Éliodore*, *Aglaé*, etc.: mais son amour était aussi pur et aussi platonique que celui de Pétrarque, qu'il tâcha d'imiter dans ses compositions, tout en suivant les traces de Boscan et de Garcilaso. Herrera mourut dans sa patrie vers l'an 1595. Le recueil de ses poésies (*Obras de Herrera*, Séville, 1582, 1619, 1 vol.) contient des sonnets, des chansons, des élégies, etc., remplis de verve, de grâce et d'expression; mais son style manque parfois de correction, défaut qui au-

rait dû empêcher de lui prodiguer, un peu trop libéralement, l'épithète de *divin*. Parmi ses chansons, on remarque celle qui commence *Suave sueño, tú que en tardo buelo*, etc. On a encore de lui: I. *Relación de la guerra de Cypre y batalla de Lepanto*, Séville, 1572, 1 vol. II. *Vida y muerte de Thomas Moro*, ibid., 1592, 1 vol., traduite du latin de Stapleton. III. Une édition des *Poésies* de Garcilaso de la Vega, avec des notes intéressantes, Séville, 1580, in-8°. D'après les notices que nous ont laissées les contemporains d'Herrera, et notamment Antoine Rioja, cet auteur avait publié plusieurs poèmes (qui ne sont pas parvenus jusqu'à nous); tels que la *Bataille des Géants dans les champs Phlégréens*, le *Rapt de Proserpine*, l'*Amadis*, etc. Mais la perte qui est la plus à regretter, est celle de son manuscrit contenant l'*Histoire générale d'Espagne jusqu'à Charles-Quint*, qu'Herrera avait terminée en 1592.

B—S.

HERRERA (ANTOINE), historien espagnol, avait pris ce nom qui était celui de sa mère; son père s'appelait Tordesillas. Il naquit en 1659: il fut d'abord secrétaire de Vespasien de Gonzague, vice-roi de Naples; ensuite Philippe II le nomma premier historiographe des Indes et de Castille, et lui accorda une pension considérable. Herrera fut, peu de temps avant sa mort, élevé au poste de secrétaire-d'état; il mourut à Madrid, le 29 mars 1625. On a de lui, en espagnol: I. *Histoire générale des gestes des Castellans dans les îles et terres fermes de la mer Océane, de l'an 1492 à l'an 1554*, Madrid, 1601-1615, 4 vol. in-folio; ibid., 1729-1730, 5 vol. in-folio, avec figures. Cette édition, donnée par André Gon-

zalez Barcia, a été revue non seulement sur les historiens originaux qui ont traité de la découverte et de la conquête de l'Amérique, mais encore sur les archives de la couronne d'Espagne : Barcia a fait plus; il a donné une continuation à Herrera. L'édition d'Anvers, 1728, 4 vol. in-folio, est très mauvaise. Cet ouvrage, divisé en huit décades, comprend, comme on le voit par le titre, une période de plus de soixante ans. Quoique Herrera ne fût pas sorti d'Europe, les excellents matériaux qu'il eut à sa disposition le mirent à portée d'écrire avec exactitude l'histoire de la découverte de l'Amérique et de tout ce qui suivit cet événement mémorable. Il se rend à lui-même le témoignage d'avoir travaillé avec une ardeur infatigable à découvrir la vérité : la critique ne l'a jamais contredit. « De tous » les auteurs espagnols, dit Robertson, Herrera est celui qui nous a » donné le récit le plus exact et le » plus circonstancié de la conquête » du Mexique et des autres événements d'Amérique. Le soin et l'attention avec lesquels il a consulté non » seulement les livres, mais les papiers » originaux et les actes publics qui pou- » vaient jeter quelque lumière sur l'objet de ses recherches, surtout l'im- » partialité et la candeur qu'il a mises » dans ses jugements, rendent ses » décades fort précieuses. On pourrait même à juste titre le placer » parmi les meilleurs historiens de sa » nation, sans l'ordre chronologique » trop scrupuleux qu'il a voulu observer dans les événements du Nouveau-Monde; ce qui rend son ouvrage si diffus, si obscur, si décousu, que ce n'est qu'au moyen » d'un travail pénible qu'on rassemble les diverses circonstances d'un » fait. Au reste, il indique les sources

» où il a puisé pour composer son » recueil. » On lui reproche aussi de l'affectation à déguiser quelques faits odieux de ses compatriotes, un peu d'amour pour le merveilleux, (c'était le goût du temps) et de l'enflure dans le style. Comme son ouvrage offre une mine de faits inépuisable, les écrivains qui ont traité le même sujet après lui, l'ont pris pour modèle et pour guide. Nicolas de la Coste entreprit de traduire Herrera en français : la mort le saisit, quand il eut achevé la seconde décade. Cette version, qui n'est pas mauvaise, est en 3 vol. in-4°. Paris, 1660-1671. Le troisième volume fut publié, après la mort de la Coste, par sa veuve. Il y en a aussi une traduction anglaise, par Jean Stevens, Londres, 1725-1726, 6 vol. in-8°. II. *Description des Indes occidentales*, Madrid, 1601, in-fol., cartes : elle se trouve à la fin du second volume de la première édition de l'ouvrage précédent. Herrera publia ce livre pour servir d'introduction à son grand ouvrage. G. Van Baerl le traduisit en latin, et l'inséra dans un recueil qu'il fit imprimer sous ce titre : *Novus Orbis, sive Descriptio Indiæ occidentalis; accesserunt et aliorum Indiæ occidentalis descriptiones*, etc., Amsterdam, 1622, in-fol., cartes. La traduction française de ce recueil est intitulée : *Description des Indes occidentales, qu'on appelle aujourd'hui Nouveau Monde*, etc., traduite d'espagnol en français, Amsterdam et Paris, 1622, in-fol., cartes. Cette description, purement géographique, embrasse toute l'Amérique ainsi que les Philippines, les îles de l'Especeirie, etc., la nouvelle Guinée, les îles de Salomon et les îles des Larrons, et se termine par une notice sur le gouvernement des Indes; elle est bien

faite. « De Bry, dit Camus, a tiré de » la collection de Baerl la traduction » de la Description d'Herrera, pour » l'insérer dans la XII^e. partie de ses » Grands Voyages ; il a exactement » copié le texte et les cartes ; le texte » est même réimprimé page pour » page. » III. *Histoire de ce qui s'est passé en Angleterre et en Écosse pendant quarante-quatre ans qu'a vécu Marie Stuart, reine d'Écosse*, Lisbonne, 1590, in-12. IV. *Cinq livres de l'histoire de Portugal et de la conquête des îles Açores dans les années 1581 et 1583*, Madrid, 1591, in-4°. V. *Histoire des affaires de France depuis l'an 1585 jusqu'à la fin de l'an 1594*, Madrid, 1598, in-4°. VI. *Histoire du Monde, sous le règne de Philippe II, depuis l'an 1584 jusqu'à l'an 1598*, Valladolid, 1606, 3 vol. in-fol.; Madrid, 1613, 3 vol. in-fol. VII. *Traité, Relation et Discours historique des mouvements de l'Aragon, arrivés dans les années 1591 et 1592*, Madrid, 1612, in-4°. VIII. *Commentaire sur les gestes des Espagnols, des Français et des Vénitiens, en Italie, et des autres républiques, princes et capitaines italiens fameux, depuis l'an 1285 jusqu'à l'an 1559*, Madrid, 1624, in-fol. Quelques-uns de ces ouvrages sont devenus rares : tous sont écrits purement ; la plupart sont bons, mais aucun n'égale l'Histoire des Indes.

E—s.

HERRERA (François), peintre espagnol, naquit à Séville en 1576. Il étudia sous Louis Fernandez, artiste alors très renommé. Herrera fut le premier qui s'écarta de ce style gêné et timide que conservaient depuis long-temps les peintres andalous ; et, se formant un style à lui, il établit une nouvelle école que tous s'em-

pressèrent d'imiter, et notamment son élève le célèbre Diego Velazquez. Peu de peintres ont travaillé avec autant de rapidité : aussi a-t-on de lui un grand nombre de tableaux. Il n'était pas difficile sur les moyens d'exécution ; il dessinait souvent avec des roseaux, et peignait avec des brosses, sans que cela diminuât le mérite de ses ouvrages. L'âpreté de son caractère éloignait de son atelier les élèves ; et lorsqu'il restait seul, ce qui arrivait fréquemment, c'était, dit-on, sa servante, à laquelle il avait donné quelques notions de peinture, qui esquisait ses tableaux. Herrera était aussi habile graveur en bronze ; et on l'accusa d'avoir cédé à la tentation de fabriquer de la fausse monnaie. S'étant réfugié dans le collège des Jésuites, il y peignit un *S. Hermenegilde*. Le roi Philipp IV, dans un de ses voyages, ayant vu et admiré ce tableau, voulut en connaître l'auteur, et lui accorda sa grâce. De retour dans sa famille, Herrera, qui n'avait jamais pu dompter la dureté de son caractère, se vit bientôt abandonné, non seulement par ses élèves, mais aussi par sa femme et ses enfants. Le cadet, François, lui vola tout son argent, et s'enfuit à Rome (*Voy. l'article suivant*). Herrera, se trouvant seul, vint à Madrid, où il mourut en 1656. Les meilleurs ouvrages de cet artiste sont disséminés en grande partie dans les églises de Séville. Celui qui établit sa réputation, fut son *Jugement universel*, qu'on voit dans l'église de St. Bernard de la même ville. Cet artiste excellait dans les *bodegoneillos*, ou tableaux représentant des viandes, de la volaille et des poissons. Il en peignit un grand nombre de ce genre, qui ont presque tous passé dans l'étranger. Le dernier, à ce qu'on croit, fut acheté en 1800, dans une

des ventes publiques (qui se font chaque année à Madrid), par un Anglais, qui le paya 2000 piastres, quoique le tableau fût d'une petite dimension. Dans le grand genre, le style d'Herrera se rapproche de ceux du Guérchin, de l'Espagnolet, des Carraches. — Son fils, François HERRERA, dit le jeune, né en 1622, fut peintre et architecte. Ayant quitté la maison paternelle, il continua ses études à Rome, où il se distingua par quelques ouvrages, et notamment par son habileté à peindre les poissons; ce qui lui atira le surnom de *Lo Spagnuolo de' pesci*. Quand il eut appris la mort de son père, il revint à Séville, où un tableau qu'il entreprit, représentant S. François, lui mérita sa nomination à la place de second président de l'académie de peinture établie dans cette ville en 1660, sous la direction du célèbre Murillo. Naturellement orgueilleux, et ayant hérité du caractère de son père, il indisposa Murillo contre lui, et transporta son atelier à Madrid. Herrera avait beaucoup de talent pour la peinture à fresque: aussi Philippe IV l'employa dans différents ouvrages, et le prit à son service, en lui donnant de riches émoluments. En 1672, Herrera se rendit à Saragosse, pour lever les plans de l'église de la Vierge dite du Pilier: mais il abandonna bientôt la profession d'architecte, pour laquelle il n'avait pas de grandes dispositions; et, de retour à Madrid, il se consacra entièrement à la peinture. On compte, à Séville, parmi ses ouvrages les plus remarquables, un *S. François*; et à Madrid un *S. Vincent Ferrier* prêchant au peuple; une belle *Cène*, et les fresques peintes dans les églises de St.-Philippe, des Récollets et d'Atocha. Herrera était un bon peintre du se-

cond ordre; et l'on admirait son coloris et la grâce de ses figures: mais son caractère tyrannique lui faisait beaucoup d'ennemis; il s'en vengeait par des satires, genre auquel il exerçait souvent son pinceau. On cite, entre autres, le trait suivant. Un seigneur distingué de la cour l'avait chargé de choisir dans une vente publique les tableaux qui lui sembleraient les meilleurs. Herrera exécuta fidèlement la commission, et en rendit compte au seigneur. Ce dernier cependant, s'étant rendu sur les lieux, n'eut aucun égard au choix de Herrera, et acheta des tableaux fort inférieurs. L'artiste, piqué de ce manque de confiance et d'égards, peignit aussitôt un tableau où il représenta un beau jardin orné des fleurs les plus rares; et il plaça au milieu un grand singe, tenant dans sa main une tête de chardon. Il allait lui-même présenter ce tableau au seigneur dont il avait fait une satire si expressive et si amère; mais, chemin faisant, il rencontra un de ses amis intimes, qui ayant appris le sujet de son voyage, et en prévoyant les conséquences, lui arracha le tableau des mains et le déchira. Herrera n'en put sauver que le singe. On dit que, dans la suite, il le vendit à un quaker, et que le singe se trouve encore aujourd'hui en Angleterre, tenant sa tête de chardon à la main. — Il y eut d'autres artistes renommés du nom d'HERRERA, tels que Jean et Pierre, peintres, Antoine, sculpteur, qui florissaient vers le milieu du xviii^e. siècle: Sébastien, peintre, sculpteur, et surtout architecte distingué, mourut à Madrid en 1671.

B—s.

HERRGOTT (MARQUARD), ou Jean-Jacques, comme il fut appelé avant de prendre l'habit religieux, bénédictin célèbre par ses connais-

sances profondes en diplomatie , naquit à Fribourg en Brisgau , le 9 octobre 1694. Herrgott montra de bonne heure une grande application : à l'âge de quinze ans , il avait déjà terminé ses études , et il accepta une place d'instituteur à Strasbourg. Il conduisit ses élèves à Paris , où il suivit leur éducation pendant deux années. A vingt ans , il prit l'habit de St. Benoît dans le monastère de St. Blaise. Il se fit bientôt chérir par son affabilité , et surtout par le zèle qu'il déploya dans ses recherches , pour mettre au jour les monuments diplomatiques du moyen âge , qu'il trouva dans la riche bibliothèque de son couvent. Herrgott fut nommé grand-sommelier , et dans la suite député des états de la haute Autriche près de la cour impériale à Vienne. Son érudition lui mérita les bonnes grâces de l'empereur Charles VI et de l'impératrice Marie-Thérèse. Herrgott fut nommé conseiller impérial et historiographe en 1736 , et on lui fournit tous les secours nécessaires pour ses savantes recherches sur les monuments historiques de la maison de Habsbourg. Le prince abbé de St. Blaise le nomma son conseiller intime , vicaire et prévôt à Kretzingen. Ce savant religieux mourut à Vienne le 9 octobre 1762 , après avoir acquis une grande réputation par les ouvrages suivans : I. *Vetus disciplina monastica , seu collectio auctorum ordinis S. Benedicti , maximam partem ineditorum , qui de monasticâ disciplinâ tractarunt* , Paris , 1726 , in-4°. II. *Genealogia diplomatica augustæ gentis Habsburgicæ , quâ continentur vera gentis hujus exordia , antiquitates , propagationes , possessiones et prærogativæ , chartis ac diplomatibus , n°. CMLIV , maximam partem hactenus ineditis asserta ;*

adjectis sigillis aliisque monumentis æri incisis , mappa item geographica et indicibus locupletissimis , Vienne , 1757-1758 , 2 volumes in-folio , avec une carte de la Suisse , 25 planches et beaucoup de vignettes. L'histoire de la maison de Habsbourg avait été écrite avec beaucoup de partialité jusqu'à l'époque où Herrgott , après avoir étudié tout ce qu'on avait publié sur l'histoire de l'ancienne Allemagne et de la Bourgogne , entreprit d'écrire une nouvelle histoire de la maison de Habsbourg , et de puiser ses matériaux dans les chartes , inscriptions et monuments. Le comte de Sinzendorf et le baron de Bartenstein , deux gentilhommes de la cour de Charles VI , distingués par leurs lumières , firent part de cette entreprise historique à l'empereur , qui en approuva le plan , et combla dès ce moment , de ses faveurs , l'historiographe de sa maison. Herrgott , retenu à Vienne par ses fonctions de député des états du Brisgau , obtint que deux religieux de l'abbaye de St. Blaise (Stanislas Wülberz et Laur. Gump.) , munis de lettres de l'empereur , fussent chargés de parcourir la Suisse , d'examiner les archives , les chancelleries des princes et des villes , et même des collections de particuliers , de copier les chartes et autres titres importants , et de dessiner les sceaux. Telle fut l'origine de cet ouvrage , qui présente à l'historien le double avantage d'être écrit avec une grande circonspection , et d'être imprimé avec le plus grand soin. Herrgott a divisé le premier volume de son ouvrage en six livres , qui sont précédés de huit dissertations critiques. Le premier livre traite de la géographie du comté de Habsbourg. Les cinq autres donnent la généalogie de la maison de Habsbourg de-

puis Ethico ou Adalric, premier duc de l'Alemannie. Les deux divisions du tome II contiennent les diplômes, chartes et autres monuments de l'antiquité, qui, dès l'an 501 jusqu'à 1471, ont quelque rapport à l'histoire de la maison de Habsbourg.

III. *Monumenta Augustæ domus Austriacæ, tomus primus, sigilla vetera, insignia, etc.; cum auctario diplomatum Austriacorum*, Vienne, 1750, in-folio avec 25 planches. Herrgott avait employé douze ans à recueillir les matériaux de cet ouvrage, dans lequel il examine avec le plus grand détail les armoiries, les sceaux et toutes les marques de dignité des archiducs d'Autriche, depuis Ernest I de la maison de Babenberg jusqu'à Maximilien I, fils de l'empereur Frédéric le pacifique. Les soins de l'auteur, le papier, l'exécution typographique et les gravures, répondent à la magnificence du souverain qui avait ordonné à Herrgott d'entreprendre ce travail. Il le continua sous ce titre : IV. *Numotheca principum Austriæ, ex gazis aulæ Cæsareæ potissimum instructa, et aliunde aucta, quæ à primâ ætate quâ in Austriâ cusa fuit moneta, sub Babenbergicæ stirpis Marchionibus, ad usque Habsburgicæ gentis principes, lineæ Hispano-Austriacæ, hujusque masculum ultimum, Carolum II regem Hispan. numos cujuscunque formæ et metalli; præcipuè tamen inmemoros atque iconicos qui vel horum jussu, vel eorum gratiâ, ab aliis percussi vel fusi fuerunt, typis æneis expressos, deducit. Pars prima et secunda tomi secundi Monument. Aug. dom. Austriacæ*, Fribourg, 1752-1753, in-folio, avec 92 planches. L'auteur y suit l'ordre chronologique. Herrgott publia ensuite, toujours comme continuation de son

grand ouvrage, la description d'un autre genre de monuments, sous ce titre : V. *Pinacotheca principum Austriæ, in quâ marchionum, ducum archiducumque Austriæ utriusque sexûs, simulacra, statuae, anaglypha ceteraque, sculpta, cæolata, pictave monumenta, tabulis æneis incisa referuntur et commentariis illustrantur*, Vienne, 1760, in-fol. avec 13 planches dans la première partie, et 98 dans la deuxième. Après quelques dissertations préliminaires, l'auteur a placé un *Auctarium diplomaticum*, composé de 82 chartes, la plupart inédites, et dont la plus ancienne est de 1280. La seconde partie renferme les portraits des princes de Habsbourg, suivis de ceux des princes autrichiens, dont la série se termine à Ferdinand IV, roi des Romains, et à son frère Charles-Joseph. Un quatrième volume de l'histoire des monuments était déjà en partie achevé par Herrgott et par Heer, quand l'incendie de 1768, qui consuma les édifices du monastère de St.-Blaise, devora aussi ce précieux manuscrit. Le prince abbé, Martin Gerbert, composa de nouveau ce quatrième volume, et le publia sous le titre de *Taphographia principum Austriæ*, etc. (Voy. GERBERT, tom. XVII, pag. 179.) Un cinquième volume devait suivre celui-ci sous ce titre : *Inscriptiones Aug. domus Austriacæ, ex templis, foris, palatiis, sepulcris, cryptis, signis æneis, saxeis, aliisque monumentis, necnon scriptoribus fide dignis, ubivis ferè gentium collectæ*; mais ce travail n'a pas été achevé. Nous ajouterons seulement que la *Description des monuments de la maison de Habsbourg* est le guide le plus sûr pour l'historien qui veut répandre quelques lumières sur l'histoire un

peu obscure des princes de cette maison.

B—H—D.

HERRLIBERGER (DAVID) naquit à Zurich en 1697, et y mourut en 1777. Graveur habile et industriel, après avoir reçu ses premières instructions du peintre et graveur Melchior Fuessli, il se rendit à Augsbourg, et ensuite à Amsterdam, où il se perfectionna sous Bernard Picart, qui le distingua, et pour lequel il a beaucoup travaillé. Il voyagea en France et en Angleterre, et revint en 1729 dans sa patrie. Il publia un grand ouvrage, *Nouvelle description topographique de la Suisse*, qui parut depuis 1754 jusqu'en 1773, en 3 vol., formant 53 cahiers, lesquels renferment 323 planches. Il a eu des coopérateurs, tant pour les planches que pour le texte, dont les différentes parties sont d'un mérite inégal. La traduction française, commencée par M. Mottet, à Neuchâtel, n'a pas été terminée. La *Topographie particulière des Alpes*, commencée par Herrliberger en 1774, est l'édition augmentée d'une section de son grand ouvrage : la suite n'en a point paru. Il a publié quelques cahiers d'un *Panthéon suisse*, renfermant les portraits et les éloges des Suisses célèbres ; les *Cris de Zurich et de Bale* ; un grand nombre d'autres gravures, et une édition de l'ouvrage de Picart sur les *Cérémonies religieuses* : il a imité parfaitement la manière de ce graveur.

U—I.

HERSAN (MARC-ANTOINE), l'un des professeurs les plus distingués de l'université de Paris, naquit à Compiègne en 1652 : il enseigna les humanités et ensuite la rhétorique au collège du Plessis, avec un zèle et un succès extraordinaires. Ses confrères le désignèrent plusieurs fois, malgré sa jeunesse, pour la place de recteur ;

mais il fut impossible de le déterminer à l'accepter. Il fut le maître du célèbre Rollin, qu'il détermina par ses conseils à entrer dans la carrière de l'enseignement, que son disciple devait parcourir d'une manière si brillante. Invité à se charger de l'éducation de l'abbé de Louvois, il se démit de sa chaire, et eut la satisfaction d'être remplacé par Rollin. Il lui conserva toujours l'amitié la plus tendre, et lui résigna, en 1697, sa place de professeur adjoint au Collège royal. Alors il se retira dans sa patrie, et s'y consacra entièrement au service de pauvres enfants. « Il leur fit bâtir une école, dit Rollin, et fonda un maître pour leur instruction. Il leur en tenait lieu lui-même : il assistait souvent à leurs leçons ; il en avait presque toujours quelques-uns à sa table ; il en habillait plusieurs ; il leur distribuait à tous, dans des temps marqués, diverses récompenses pour les animer ; et sa plus douce consolation était de penser qu'après sa mort ces enfants feraient pour lui la même prière que Gerson avait demandée par son testament à ceux dont il avait pris soin. » (*Voy. GERSON*, tome XVII, page 226.) Hersan mourut à Compiègne au mois de septembre 1724, âgé de soixante-douze ans. Il eut, ajoute Rollin, le bonheur de mourir pauvre, en quelque sorte, au milieu des pauvres ; ce qui lui restait de bien ayant à peine suffi à un établissement de sœurs de la charité, destinés à instruire les jeunes filles et à prendre soin des pauvres malades. Cet illustre professeur a laissé peu d'ouvrages ; mais ils sont très remarquables par la pureté du style, la noblesse des sentiments, et surtout par le goût de l'antiquité qui caractérise les bons auteurs du siècle de

Louis XIV. Ce sont : I. *L'Oraison funèbre du chancelier Letellier* (en latin), Paris, 1686, in-4°. Elle a été traduite en français par Bonavit, docteur de Sorbonne (*Voy. le Dictionnaire des anonymes*, n°. 10370), ou par Noël Bosquillon, de l'académie de Soissons, ibid., 1688, in-4°. C'est un chef-d'œuvre d'éloquence et de sentiment : elle a été réimprimée dans les *Selectæ orationes*, publiées par Gaullier, 1728, in-12. II. Des Vers latins, dans les *Selecta carmina*, publiés par le même éditeur : les différentes pièces d'Hersan sont autant de modèles, chacune dans son genre. III. *Pensées édifiantes sur la mort, tirées des propres paroles de l'Écriture-sainte et des saints Pères*, Paris, 1722, in-12. IV. *Le Cantique de Moïse, après le passage de la mer Rouge*, expliqué selon les règles de la rhétorique, Paris, 1700, in-12, et inséré dans le 2^e. volume du *Traité des études*. Hersan avait encore composé une *Rhétorique*, où il avait fait entrer tout ce qu'il y a de plus exquis dans les anciens ; mais, malgré son respect pour son maître, Rollin avoue qu'il la trouve trop longue, et qu'il lui paraît plus utile de recourir aux sources. On terminera cet article par le portrait que Rollin a tracé de son bienfaiteur : « Je puis dire, » sans flatterie, que personne n'a ja » mais eu plus de talent que lui pour » faire sentir les bons endroits des au » teurs, et pour donner de l'émulation » aux jeunes gens ; mais il était en » core plus estimable par les qualités » du cœur. Bonté, simplicité, mo » destie portée presque jusqu'à l'ex » cès, désintéressement, mépris des » richesses, générosité... c'était-là » son caractère. » W—s.

HERSAN (JACQUES-FRANÇOIS), médecin, né à Chambois, près Ar-

gentan, en 1758. Il commença d'excellentes études à Caen, et se livra surtout avec ardeur à celles qui ont pour objet l'art de guérir. Il fit à Paris de rapides progrès dans cette science si importante ; et, de retour à Caen en 1784, il y fut admis dans la faculté de médecine. Sa thèse de docteur-régent fut justement remarquée, à cause des vues importantes qu'elle offrait sur *l'hydropisie de la poitrine*, et de l'emploi de la paracenthèse qu'il conseillait comme pouvant, dans certains cas qu'il déterminait, procurer une guérison complète. Il obtint à Caen, en 1786, la chaire de clinique. La mort prématurée de son épouse, qu'il aimait tendrement, accéléra beaucoup la fin de sa carrière. Il succomba à ses chagrins le 5 décembre 1809, à peine âgé de cinquante ans. Son Éloge, prononcé à la société de médecine de Caen, par le docteur Desbordeaux, médecin fort instruit, a été imprimé (Caen, in-12, de vingt-trois pages).

D—B—s.

HERSENT (CHARLES), chancelier de l'église de Metz, naquit à Paris vers la fin du xvi^e. siècle. Les biographes le qualifient de docteur en théologie, titre qu'il ne prend dans aucun de ses ouvrages, à la tête desquels il ne manque jamais d'étaler tous ceux qui pouvaient lui appartenir. Il entra, en 1615, dans la congrégation de l'Oratoire, nouvellement établie, et se fit une grande réputation comme prédicateur. Ses succès, en ce genre, lui enflèrent le cœur, et lui donnèrent des prétentions, qui, jointes à son caractère naturellement hautain et impétueux, le rendirent d'une société difficile à ses confrères. Il leur causait d'ailleurs beaucoup d'inquiétudes par ses emportements en chaire contre les moines. Furieux d'avoir manqué un prieuré que M. Miron, évêque d'Angers,

avait fait unir au collège de l'Oratoire de cette ville , il sortit de la congrégation, et se déchaîna contre elle dans les deux libelles suivans: *Avis touchant les prêtres de l'Oratoire, par un prêtre qui a demeuré quelque temps avec eux*, 1626, in-12. — *Articles concernant la congrégation de l'Oratoire en France*. Dans l'épître dédicatoire à l'assemblée du clergé, de 1626, il dénonçait le père de Bérulle, comme chef d'une nouvelle secte qu'on devait s'empreser de proscrire. L'auteur y avait déguisé son nom sous ceux de Philippe Morel et de Jacques Lefèvre. Le mauvais effet que ces deux écrits produisirent contre lui, dans le public, le portèrent à en publier un troisième sous ce titre: *Jugement sur la Congrégation de l'Oratoire de Jésus, par un prêtre qui en est sorti depuis peu de temps*, Paris, 1626. C'est une ample rétractation de toutes les calomnies contenues dans les deux précédents, où l'on voit néanmoins qu'il conservait de la rancune, pour la privation du bénéfice dont il avait été frustré. L'oraison funèbre de la duchesse de Lavalette, qu'il prononça l'année suivante à Metz, lui valut la dignité de chancelier de la cathédrale de cette ville, que lui donna l'évêque, frère de la duchesse. Il publia, en 1632, un *Traité de la souveraineté du roi à Metz, pays Messin*, etc., contre les prétentions de l'Empire et du duc de Lorraine, et contre les maximes des habitants de Metz, qui ne voulaient reconnaître d'autre titre au roi que celui de protecteur de leur ville. Comme Hersent s'y intitule lui-même, *très révérend père*, Richard Simon en a conclu qu'il était rentré dans l'Oratoire, d'où il fut exclu de nouveau en 1634, par le P. de Condren, à cause de ses sorties accoutumées contre les moines. D'autres croient que

toutes ses tentatives pour y rentrer, avaient été inutiles. A l'époque des démêlés de la cour de France avec celle de Rome, Hersent composa son fameux ouvrage, *Optati Galli de cavendo schismate, ad ill. et rev. eccl. Gall. primates, archiep., ep. liber paræneticus*. Ce livre est daté de Lyon, du 1^{er}. janvier 1640; il est extrêmement rare. On en donna une contrefaçon, qu'on distingue de l'édition originale à la page 7, lignes 15 et 16, où on lit *superiore* pour *superiorum*; et à l'arrêt du parlement qui a douze pages, et seulement onze, dans la contrefaçon. L'objet de cet ouvrage, dont il envoya un grand nombre d'exemplaires à Rome, était d'alarmer le public, sur le projet attribué au cardinal de Richelieu de se faire déclarer patriarche en France; sur la publication du traité *Des libertés de l'Eglise gallicane*, qui se débitait alors ouvertement malgré la censure qu'en avait faite le clergé, et où l'on proposait de réduire les *Annates*; sur la déclaration de 1659 concernant les mariages, qu'il représentait comme contraire au concile de Trente, etc. Ce livre fut censuré par seize évêques réunis à Paris, ayant à leur tête l'archevêque de la capitale, comme faux, scandaleux, plein de calomnies, et fut condamné, par le parlement, à être brûlé, comme plus propre à exciter qu'à prévenir le schisme. Le cardinal de Richelieu y fit faire quatre réponses, dont la meilleure est celle d'Isaac Habert, sous ce titre: *De consensu hierarchiæ et monarchiæ*. C'était attacher trop d'importance à un ouvrage assez mal écrit, plus mal raisonné encore, rempli de lieux communs, surchargé d'une foule de passages entassés les uns sur les autres, sans aucune liaison entre eux. L'auteur, pour prévenir les effets du

ressentiment du cardinal de Richelieu, s'il venait à être découvert, s'empessa de chanter la palinodie par un écrit dont il est fait mention parmi les manuscrits du chancelier Séguier, sous ce titre : *Optati Galli libellus pœnitentiæ ad ill. ecclesiæ Gall. primates*, etc. Le huitième article de cette rétractation contient une ample justification du cardinal ministre sur ses prétentions au patriarcat de France. Dans un voyage qu'Hersent fit à Rome en 1645, il présenta au pape Innocent X un mémoire apologétique pour Jansénius, contre la bulle d'Urbain VIII. Ce mémoire, qui a été inséré dans le journal de Saint-Amour, est intitulé : *Superbullæ Urbani VIII adversus Jansenium admonitiones quædam Innocentio X.* Cinq ans après, il prêcha, dans l'église de St.-Louis de la même ville, le panégyrique de ce saint roi, où il entreprit encore la défense de la doctrine de Baius et de Jansénius, récemment condamnée; il le fit imprimer à Rome avec l'approbation du maître du sacré palais, et une épître dédicatoire au même pape : mais le tribunal de l'inquisition l'ayant cité à comparaître, il se sauva promptement en France; ce qui n'empêcha pas ce tribunal de condamner son discours, et d'excommunier sa personne. Cet homme turbulent termina sa carrière au château de Largoue, en Bretagne, après 1660. Outre les ouvrages dont nous avons parlé, il est l'auteur des suivants : *I. Caroli Hersentii presbyteri, etc., in D. Dionysii Areopagitæ de mysticâ theologia librum apparatus, interpretatio, notæ, commentarii, periphrasis*, Paris, 1626, in-8°. Ces notes et commentaires sont précédés d'un discours préliminaire, destiné à l'apologie de la Théologie mystique. II. *La pastorale sainte,*

ou *Paraphrase du cantique des cantiques, selon la lettre, et selon le sens allégorique et mystique*, Paris, 1635, in-8°. Dans l'introduction, il réfute ceux qui entendent ce livre du mariage de Salomon avec la fille du roi d'Egypte; il n'y voit que l'union de Jésus-Christ avec son église, même dans le sens que la lettre présente à l'esprit : malgré la diffusion de cette paraphrase, elle contient d'assez bonnes choses. III. *Le sacré monument dédié à la mémoire de Louis-le-juste*, Paris, 1643, in-8° : ce sont trois oraisons funèbres de Louis XIII, prononcées dans trois différentes églises de Paris. On y retrouve tout le mauvais goût des orateurs de cette époque. Hermant lui attribue un *Traité de la frégante communion et du légitime usage de la pénitence*, Paris, 1644, in-4°, dans lequel l'auteur prétend que M. Arnauld et les jésuites sont tombés dans des excès opposés, et où il se flatte d'avoir été suscité de Dieu pour concilier les deux partis. Gabriel Martin, dans le catalogue imprimé de la bibliothèque de M. Dufay, avance, sur le seul fondement de quelques lettres initiales de nom et de prénom, qu'Hersent est auteur d'une traduction française du *Mars gallicus*, de Jansénius, évêque d'Ypres, imprimée en 1637, sous le titre de *Mars français*. Enfin Vigneul Marville dit que les cinq volumes d'instructions chrétiennes de M. de Singlin, ne sont que des abrégés des sermons de Charles Hersent. T—D.

HERT ou HERTIUS (JEAN-NICOLAS), publiciste estimé, du XVII^e. siècle, naquit, en 1652, à Oberklée, près de Giessen. Dès sa première jeunesse, il se distingua par une application extraordinaire : depuis 1667 jusqu'en 1676, il étudia le droit dans différentes universités d'Allemagne, et

l'enseigna ensuite dans sa ville natale. Il fut reçu docteur à Giessen en 1686, et nommé successivement professeur de droit public, doyen de la faculté de jurisprudence, assesseur du tribunal de la révision générale en Hesse, inspecteur du fisc académique, enfin chancelier de l'université de Giessen, et conseiller du landgrave de Hesse. Hert avait un attachement particulier pour sa patrie; il refusa les offres les plus brillantes de Louis XIV, du roi de Suède, et de l'université de Leipzig. Peu de jours avant sa mort, qui arriva le 19 septembre 1710, il avait reçu du roi de Prusse l'offre de la place de chancelier de l'université de Halle, avec le titre de conseiller effectif. Hert écrit en très bon latin; et quand la matière qu'il se propose de traiter, lui paraît trop sèche ou trop abstraite, il la relève par quelques réflexions littéraires qui ne sont pas sans mérite. Ses ouvrages les plus estimés sont : I. *Elementa prudentiæ civilis, ad fundamenta solidioris doctrinæ jacienda*, Giessen, 1689, in-8°. II. *Tractatus jur. publ. de statu imperii R. G. jure reformandi juxta temporum seriem, compositionis scilicet Passavianæ et pacis Westphalicæ*, Giessen, 1710, in-folio; ibid., 1726, in-folio (en allemand et sans nom). J. C. Koch en a publié une nouvelle édition, Giessen, 1771, in-4°. Cet ouvrage, en faveur de la religion protestante, contre l'auteur d'un livre intitulé *Vindiciæ juris reformandi*, qui avait embrassé la religion catholique, acquit à Hert la bienveillance des souverains protestants. III. *De fide diplomatum Germaniæ imperatorum et regum*, ibid., 1699, in-4°. Cette production de Hert fut très bien accueillie: on y trouve des observations sur les chartes des rois et des empereurs d'Alle-

magne. Baring l'a insérée dans la seconde édition de sa *Clavis diplomatica*, pages 325-368; et on l'a réimprimée plusieurs fois. IV. *De consultationibus, legibus atque judiciis in specialibus rom. Germanicis imperii rebus publicis*, Giessen, 1686, in-4°. V. *De notitiâ veteris Germaniæ populorum*, ibid., 1709, in-4°. L'auteur démontre, dans cette dissertation, l'origine du droit public d'Allemagne. VI. *Notitia veteris Francorum regni, usque ad excessum Ludovici Pii*, ibid., 1710, in-4°; ouvrage très érudit. VII. *Paræmiarum juris germanici Epidipnis*, ibid., 1710, in-4°. VIII. *Commentationes atque opuscula de selectis et rarioribus argumentis ex jurisprudentiâ universali, publicâ, feudali et rom.*, Francfort, 1700-1713, deux volumes in-4°; ibid., 1737, deux volumes in-4°. La dernière édition de ce recueil, publiée par J.-J. Hombergk, contient des notes marginales très curieuses, tirées des manuscrits de l'auteur, avec un grand nombre de suppléments. IX. *Responsa et consilia cum deductionibus nonnullis, tam proprio quàm facultatis juridicæ nomine, elaborata*, Francfort, 1729-1730, deux volumes in-fol. Ce recueil, publié après la mort de Hert, par son fils, renferme des consultations sur toutes les branches de la jurisprudence. D'après le jugement du célèbre publiciste Pütter, celles qui traitent des questions du droit public sont d'un grand mérite. Il est remarquable que l'université de Giessen n'a célébré par aucun éloge la mémoire de son savant chancelier. Jugler, dans ses *Biographies des jurisconsultes*, a donné la Vie de Hert au cinquième volume, pages 131-152; et on y trouve aussi une Notice détaillée de ses ouvrages.

HERTZ ou HERTZIUS (MICHEL), bibliographe allemand, né en 1638 à Schmira près d'Erfurt, mort le 15 novembre 1713, s'appliqua successivement au droit et à la théologie, et exerça diverses fonctions dans l'enseignement jusqu'en 1685, où il fut nommé pasteur évangélique de Buckau près de Schneeberg. Il a publié une *Bibliothèque germanique* ou Notice des écrivains, etc. (en latin), Erfurt, 1674, in-fol.; ib., 1679, 1700, in-fol. Cet ouvrage, qui est bon et assez exact, est divisé en quatre parties. La première contient l'indication des auteurs qui ont traité de l'Allemagne, de son climat, de ses productions naturelles, de l'origine de ses habitants, des différents noms qu'ils ont portés, de leurs langues, de leurs mœurs, des lois qui les ont régis, etc. : la seconde offre la liste des histoires générales de l'Allemagne depuis les temps les plus reculés; la troisième, celle des histoires particulières des empereurs depuis Charlemagne; et enfin la quatrième, le catalogue des histoires des cercles ou provinces. L'ouvrage de Hertz a précédé la *Bibliothèque historique de France*, et peut en avoir donné l'idée. On cite encore de lui : I. *Germaniæ gloriosæ seu Bibliothecæ Germanicæ sciagraphia*, Leipzig, 1693, in-4°. C'est un abrégé de son grand ouvrage. II. *De victimis humanis dissertatio*. W—s.

HERTZ (MARC). Voy. HERZ.

HERTZBERG (EWALD-FRÉDÉRIC, comte de), ministre d'état de Frédéric II, roi de Prusse, naquit, en 1725, à Lottin en Poméranie, d'une ancienne famille, noble, mais pauvre. Son père s'était distingué, en qualité de major, au service du roi de Sardaigne. En 1739, on l'envoya au gymnase de Stettin, où, à l'âge de dix — sept ans, il composa, en la-

tin, une assez bonne *Histoire généalogique des premiers empereurs d'Autriche*. Hertzberg continua ses études à l'université de Halle, et s'appliqua surtout au droit public. Avant de quitter cette université, il composa une dissertation, très détaillée, *Sur le droit public des états de Brandebourg* : mais le cabinet de Berlin en défendit l'impression. Il fut obligé de choisir un autre sujet pour sa thèse. C'est peut-être à cette contrariété qu'il faut attribuer l'énergie avec laquelle le comte de Hertzberg, devenu ministre, protégea la liberté de la presse. Après avoir terminé ses études à Halle, il fut employé au ministère des relations extérieures à Berlin, et dans les archives secrètes. Frédéric II distingua son intelligence, et se servit de lui pour prendre des extraits de plusieurs titres dont il avait besoin pour ses *Mémoires de Brandebourg*. Le roi fut si content de ce travail, qu'il chargea Hertzberg d'écrire un *Mémoire sur l'état militaire des électeurs de Brandebourg*; et il l'en récompensa en le nommant, en 1747, conseiller de légation. Dans cette même année, Hertzberg s'occupa d'une *Réfutation de l'Histoire des fautes politiques commises par les puissances européennes à l'égard des familles de Bourbon et de Brandebourg*; et l'année suivante il composa, en français, un *Mémoire contre l'Angleterre, concernant la libre navigation du pavillon prussien*. Des raisons d'état empêchèrent la publication de ces deux écrits. Les archives du royaume avaient été emballées en 1745 : Hertzberg reçut, en 1750, l'ordre de les faire sortir des caisses et de les mettre en ordre : ce fut surtout cette occupation qui lui permit d'étudier à fond l'histoire politique et les secrets de la

diplomatie prussienne. En 1752, l'académie de Berlin couronna son Mémoire *Sur la population primitive de la Marche de Brandebourg*. Il en fut nommé membre dans la même année; et le roi lui conféra le titre de conseiller intime de légation. Depuis 1755, Hertzberg assista aux conférences ordinaires du département des relations extérieures, et fut aussi chargé d'une partie de la correspondance secrète. Alors il composa en français l'*Histoire de l'ancienne puissance maritime de Frédéric-Guillaume-le-Grand, électeur de Brandebourg, et de la compagnie africaine, et de ses établissements sur la côte d'Afrique, vendus aux Hollandais* en 1720. Paula en a inséré une traduction allemande dans son *Histoire politique de la Prusse*, pag. 483-528. Quand Frédéric II, en 1756, ouvrit la campagne par une invasion dans la Saxe, où il parvint à se procurer la correspondance du cabinet de Dresde, depuis 1746 jusqu'en 1756, contenue en quarante volumes, il les transmit à Hertzberg, qui, en huit jours, composa en latin, en français et en allemand, un *Mémoire raisonné sur la conduite des cours de Vienne et de Saxe, et sur leurs desseins dangereux contre le roi de Prusse, avec les pièces originales et justificatives qui en fournissent les preuves*. Ce Mémoire, répandu avec profusion (1), ne demeura pas sans réponse. A l'ouverture de la campagne de 1757, Frédéric II manifesta l'intention d'abandonner la Prusse et la Westphalie, et de concentrer toutes ses forces entre la Vistule et le Weser, pour agir contre l'Autriche. Hertzberg lui donna, dans une lettre anonyme, le

conseil de ne pas découvrir ses provinces, et de fortifier plutôt son armée de 40,000 hommes. Le roi, qui devina aisément l'auteur de cet avis, en exécuta la dernière partie; mais il quitta ses provinces, et il les perdit. La même année, Hertzberg fut nommé premier conseiller intime et secrétaire d'état au ministère des relations extérieures. Dans cette place il fut chargé de toutes les dépêches secrètes, tant en français qu'en allemand, et de celles qui avaient pour objet les affaires de la Silésie: il conserva en même temps la direction des archives secrètes. Hertzberg développa surtout une grande énergie après la funeste bataille de Collin. La forteresse de Stettin, dégarnie de troupes, se trouvant menacée par les armées suédoises, il sut déterminer les états de la Poméranie à lever dix bataillons de milices et quelques escadrons de cavalerie légère, qui résistèrent à l'ennemi. Le traité de paix avec la Russie et la Suède (1762) fut l'ouvrage de ce diplomate, qui négocia, l'année suivante, la paix de Hubertsbourg, le jour même que Frédéric II avait fixé à son ministre pour terme des négociations. Hertzberg succéda, peu de temps après, au comte de Podewils, dans la place de ministre des relations extérieures, en conservant ses premières fonctions. Les cabinets de Pétersbourg et de Vienne avaient décidé, en 1772, le premier démembrement de la Pologne. Le ministre Hertzberg sentit qu'il était urgent, pour la conservation de la monarchie, de faire valoir les prétentions qu'elle pouvait avoir sur les provinces de la Prusse occidentale, qui en avaient été séparées par le traité de 1466. Ses talents et les qualités insinuanes du prince Henri firent complètement réussir ses vues à cet égard (Voy.

(1) On en vendit à Vienne 200,000 exemplaires en un jour (*Oeuvres polit. de Hertzberg*, t. 1, p. 6.)

HENRI de Prusse). En 1779, Hertzberg prit une part très active aux discussions que la Prusse, comme alliée de la Saxe, eut avec l'Autriche, au sujet de la succession de Bavière (*V. FRÉDÉRIC-AUGUSTE dans la Biographie des vivants*, volume III). Le traité de Teschen, qui termina cette guerre, fut encore l'ouvrage de ce diplomate ; et quand l'empereur Joseph II, en 1784, tenta de s'emparer de la Bavière par d'autres moyens, la fameuse *Union des princes du Nord contre l'Autriche* fut concertée et établie par Frédéric II, le prince héréditaire et le ministre Hertzberg : ce dernier publia même, à ce sujet, différents Mémoires qui déplurent beaucoup à la maison d'Autriche. Ce fut aussi lui qui, à la même époque, contribua particulièrement à apaiser les troubles en Belgique. Le rétablissement du stadhouder en Hollande, la limitation de la puissance française sur ces provinces, furent son ouvrage ; et quand le cabinet de Versailles s'opposa au départ de la princesse d'Orange, Hertzberg rédigea, par ordre de Frédéric II, un Mémoire dans lequel ce prince demandait une prompt satisfaction, qu'il obtint. Ce succès fut celui qui flatta le plus le comte de Hertzberg. Frédéric II appela cet ancien serviteur auprès de lui dans ses derniers moments ; et Frédéric-Guillaume II, en montant sur le trône, le combla de marques de faveur et de bienveillance : il lui conféra la décoration de l'Aigle-noir, l'éleva à la dignité de comte, le nomma curateur de l'académie des sciences, et le confirma dans ses fonctions de ministre des relations extérieures. Le comte de Hertzberg rétablit alors, par ses efforts, la tranquillité en Hollande, et influa puissamment sur le maintien de l'équilibre en Europe. Le congrès

de Reichenbach, en 1790, fut le résultat de ses travaux. Ce ministre ne pouvait jamais se consoler de ce qu'à cette époque on n'avait pas exécuté en totalité son projet de traité, qu'il se plaisait à considérer comme le chef-d'œuvre de la diplomatie. Son mécontentement fut encore augmenté par la nomination de deux nouveaux ministres ; et son amour-propre, irrité de voir ainsi borner son activité, l'engagea, en juillet 1791, à demander sa démission, ou du moins la faculté d'être débarrassé entièrement des soins du ministère. Le roi ne lui accorda que la dernière partie de sa demande, et lui refusa également l'abandon que le ministre voulut faire de toute espèce de traitement. Le comte de Hertzberg continua d'assister aux séances du conseil d'état ; mais il ne prit aucune part aux affaires, et s'occupa uniquement des travaux de l'académie, de la culture des vers à soie, qu'il avait introduite en Prusse, et de l'économie rurale, qu'il perfectionna par des essais faits en grand dans sa terre de Beitz. Voulant écrire l'*Histoire du règne de Frédéric II*, il sollicita du roi, son successeur, la permission d'en puiser les matériaux dans les archives secrètes : il l'obtint ; mais on lui suscita tant de difficultés, qu'il fut obligé d'abandonner son projet. Cependant pour témoigner sa reconnaissance aux mânes du grand Frédéric, il proposa à ses compatriotes, en Poméranie, d'élever par souscription, à Stettin, un monument à ce prince ; et lui-même y contribua pour mille thalers. Cette belle statue pédestre, exécutée en marbre par Schadow, fut consacrée solennellement le 10 octobre 1793 ; et le comte de Hertzberg prononça, dans cette occasion, l'éloge de Frédéric-le-Grand avec toute l'effu-

sion d'un cœur reconnaissant. Quoique sa santé eût souvent été altérée par l'excès du travail, sa vie régulière et une grande sobriété prolongèrent sa carrière jusqu'à l'âge de soixante-neuf ans : il mourut, le 27 mai 1795, après avoir servi la Prusse pendant un demi-siècle. La physionomie du comte de Hertzberg annonçait un profond penseur : il ne donnait, au reste, aucune attention à son maintien ni à son extérieur, et n'avait ni les manières, ni le langage, ni le costume d'un homme de cour. Une seule fois, il se présenta devant Frédéric II avec un habit de velours magnifique ; et c'était uniquement pour faire plaisir à ce monarque, parce que ce velours avait été fabriqué en Prusse, de la soie produite sur les terres du comte. Sa société intime se composait en général des gens de lettres et des savants les plus distingués qui se trouvaient à Berlin. A une érudition profonde il réunissait une facilité extraordinaire à traiter les affaires : il avait surtout une grande prédilection pour l'étude de l'histoire ; les nombreux discours qu'il a prononcés à l'académie de Berlin, et qui ont pour objet des recherches historiques, en fournissent la preuve. Le comte de Hertzberg avait la conviction intime qu'une publicité absolue est la meilleure garantie de toute administration politique ; et tout en blâmant ceux qui abusaient de la liberté de la presse, il la protégea de tout son pouvoir. Il exprima cette opinion de la manière la plus énergique dans le discours qu'il prononça devant l'académie, le jour que Frédéric-Guillaume II monta sur le trône. Les qualités brillantes du comte de Hertzberg ne purent faire entièrement oublier son extrême susceptibilité, sa vanité et son entêtement : ces défauts se firent surtout

sentir dans les dernières années de sa vie. Rien ne peint mieux le caractère de ce ministre, que les trois lettres qu'il écrivit au roi Frédéric-Guillaume II, en juillet 1794. Elles ont été publiées dans les *Archives d'état*, par Hæberlin, n^o 1, 1796, au sujet du nouveau partage de la Pologne. « J'avoue, dit-il, que, selon » mes idées, c'est la plus grande faute » politique que les trois puissances » puissent faire, et surtout la Prusse. » Le titre dont les trois puissances se » servent, pour partager la Pologne, » est si odieux et si décrié, qu'il fera » toujours un tort infini à la réputation » des trois souverains, et que leurs » noms en seront flétris à jamais dans » l'histoire ; et j'avoue que je ne com- » prends pas comment le concilier » avec leur religion et leur cons- » cience. » Après avoir développé le danger qui pouvait résulter pour la Prusse de la guerre contre la France, il conseilla au roi d'entamer des négociations de paix avec la république française et de se faire médiateur entre elle et les puissances coalisées. La réponse de Frédéric-Guillaume II, en date du 20 juillet 1794, eut de quoi attérer le comte de Hertzberg. « Il fut un temps, écrivit le roi à son » ministre, où vous remplissiez un » devoir en me soumettant votre opi- » nion sur les affaires que je confiais » à votre zèle. Aujourd'hui que votre » carrière diplomatique est finie, je » vous eusse tenu compte de la dis- » crétion qui m'eût épargné des con- » seils, dont je ne fais cas qu'autant » que je les demande, etc. » Cette lettre fut un coup de foudre pour le ministre prussien ; et sa santé en fut sensiblement altérée. La littérature germanique, et surtout le perfectionnement de la langue allemande, très négligée sous le règne de Frédéric II,

eurent, dans le comte de Hertzberg, un zélé protecteur, malgré sa prédilection pour la nation française et pour sa littérature. L'instruction publique fut aussi perfectionnée par ses soins et par ses générosités : enfin tout ce qui pouvait faire fleurir la monarchie prussienne, était sûr de le trouver disposé au sacrifice de ses moments et de sa fortune. Ses ouvrages les plus importants ont été mentionnés dans le cours de cet article. Nous ne donnerons pas l'énumération de ses nombreux écrits politiques, ni des discours qu'il a prononcés à l'académie des sciences, en français. La majeure partie de ses dissertations a été traduite en allemand par M. de Dohm (*V. DOHM*, *Biographie des vivants*, tome II). Les littératures suédoise, danoise, polonoise et anglaise, ont été également enrichies par de bonnes traductions de quelques uns des discours académiques du comte de Hertzberg. Ceux de ses Mémoires politiques qui n'ont pas été imprimés, ont été déposés dans les archives secrètes à Berlin ; les autres ont été réunis et réimprimés sous ce titre : *Recueil des déductions, manifestes, déclarations, traités et autres actes et écrits publics, qui ont été rédigés et publiés pour la cour de Prusse, par le ministre d'état comte de Hertzberg, depuis le commencement de la guerre de sept ans*, Hambourg, 1789-1795, 3 volumes in-8°. — et sous le titre d'*OEuvres politiques*, publiées par de Mayer, Paris, 1795, 3 volumes in-8°. Huit de ses discours académiques, qui traitent tous d'objets historiques, ont été également réunis sous ce titre : *Huit dissertations que M. le comte de Hertzberg a lues dans les assemblées publiques de l'académie royale des sciences de Berlin, tenues pour l'anniversaire du*

roi Frédéric II, dans les années 1780-1787, Berlin, 1787, in-8°. La Vie de ce ministre a été écrite par Mursinna, Schlichtegroll, Baur, etc. Nous renvoyons surtout à celle dont le savant publiciste E. L. Posselt est l'auteur ; elle a été publiée en allemand sous ce titre : *Ewald Frédéric, comte de Hertzberg, avec des extraits de sa correspondance sur les affaires politiques du temps*, Tübingue, 1798, in-8°. B—H—D.

HERVAGIUS. Voy. HERWAGEN.

HERVÉ (DANIEL), prêtre de l'Oratoire, né à St-Père, dans le duché de Retz, au diocèse de Nantes, entra dans la congrégation en 1642, âgé de vingt-un ans. Il s'y livra à l'étude des sciences profanes et sacrées, professa la philosophie et la théologie dans plusieurs collèges, remplit avec distinction divers autres emplois, et mourut à Rouen le 7 juillet 1694. On a de lui : I. *La Vie chrétienne de la vénérable sœur Marie de l'Incarnation* (M^{me}. Acairie), fondatrice des Carmélites en France, etc., Paris, 1666, in-8°. Cette Vie, composée d'après les mémoires que les Carmélites avaient fournis à l'auteur, est plutôt un panegyrique qu'une histoire ; les faits y sont noyés dans un déluge de réflexions et de moralités qui en rendent la lecture fastidieuse. II. Une *Harangue* prononcée en 1667 en présence des jurats de Bordeaux, avec lesquels le P. Hervé était allé négocier l'acquisition du collège de Guienne, que la ville avait offert dès 1639 à la congrégation de l'Oratoire. III. *Apocalypsis beati Joannis apostoli explanatio historica*, Lyon, 1684, in-4°. C'est le meilleur ouvrage du P. Hervé. Il y fait un heureux emploi de l'histoire ecclésiastique et profane, pour établir son

système, qui consiste à expliquer les vingt premiers chapitres de ce livre mystérieux par les événements arrivés dans l'empire romain et dans celui des Ottomans. IV. *Paraphrase de la messe*, Lyon, 1683, in-12. V. *Sermons sur les Evangiles de tous les dimanches de l'année*, Rouen, 1692, 2 vol. in-8°. Il y a plus de solidité que d'éloquence dans ces discours. La préface contient les avis que le P. de Bérulle donnait à ses disciples sur la manière d'annoncer la parole de Dieu. Le P. Hervé avait fait beaucoup de recherches pour écrire l'histoire du cardinal de Bérulle. L'ouvrage que l'on conservait dans les archives du secrétariat de l'Oratoire, était composé sur d'excellents mémoires; mais cette Vie a les mêmes défauts que celle de M^{me}. Acairie. Il existait de lui, dans la bibliothèque de l'Oratoire de Rouen, une explication française, en manuscrit, des prophéties d'Osée et de Joël. La mort le surprit travaillant à la réfutation du *Traité de la Pâque*, du P. Lami, son confrère et son ami.

T—D.

HERVET (GENTIAN), savant et laborieux théologien, naquit en 1499 à Olivet, près d'Orléans. Il s'appliqua fort jeune à l'étude des belles-lettres; et comme il était assez mal partagé des dons de la fortune, après avoir terminé ses cours, il se chargea de l'éducation de Claude de Laubespain, depuis secrétaire d'état. Pendant son séjour à Paris, il se lia avec un Anglais nommé Thomas Lupset; et ils publièrent ensemble les œuvres de Galien, trad. en latin par Th. Lynacre. Il suivit son ami en Angleterre; et par son crédit il y fut placé comme précepteur du frère cadet du célèbre cardinal Polus: il accompagna son élève à Rome, et il y passa

plusieurs années dans la maison du cardinal, occupé à traduire en latin différents ouvrages des Pères. De retour en France, son mérite le fit choisir pour enseigner les humanités au collège de Bordeaux, le plus fameux alors de tout le royaume. Il ne garda cet emploi que peu de temps, fit un second voyage à Rome, et, avec le consentement du cardinal Polus, accepta la place de secrétaire du cardinal Marcel Cervin. Il suivit ce prélat au concile de Trente, et y prononça plusieurs discours, dont un *Sur la sainteté du mariage*, qui décida, dit-on, l'assemblée à défendre les unions clandestines. Hervet portait l'habit ecclésiastique; mais il ne se détermina qu'à l'âge de cinquante-sept ans à entrer dans les ordres. Son pasteur, l'évêque d'Orléans, le pourvut aussitôt d'une cure, et le nomma ensuite son grand-vicaire. Hervet fut un des théologiens catholiques désignés pour assister, en 1561, au colloque de Poissi: mais il n'y parla point; et Théod. de Bèze, son adversaire, dit qu'il fit prudemment, parce qu'il manquait de dialectique. Il retourna au concile de Trente avec le cardinal de Lorraine; et, à la fin de la session, ce prélat le pourvut d'un canonicat de l'église de Reims. Hervet mourut en cette ville, le 12 septembre 1584, âgé de quatre-vingt-cinq ans, et fut inhumé dans le vestibule de la cathédrale, avec une épitaphe honorable. Nicéron a donné la liste de ses nombreux ouvrages dans ses Mémoires, tom. xvii et xx. Le savant Huet loue ses traductions latines des Pères; et Sirmond a conservé celle de Théodoret dans son édition: mais l'auteur échoua dans la traduction qu'il avait entreprise des Basiliques; et Fabrot la trouva si remplie de contre-sens qu'il déclara qu'elle

n'avait pu lui être d'aucune utilité pour son travail. (*Voy.* FABROT, tom. XIV, pag. 76.) Après la version de Théodoret, on peut encore citer celle des Œuvres de Clément d'Alexandrie, qui n'est cependant pas exempte de fautes, au jugement de Fréd. Sylburge; celles des Questions d'Alexandre Aphrodisée, et du Commentaire de Jean le grammairien sur le traité d'Aristote *De animâ*, et enfin du Traité de Sextus Empiricus, *adversus mathematicos*. Quant aux traductions françaises faites par Hervet, elles sont oubliées: quelques curieux recherchent encore celle qu'il a donnée du Concile de Trente, Rome, 1564, in-8°; *ibid.*, 1583, in-16, ou Paris, 1584, in-8°, parce qu'on trouve dans ces trois éditions une note qui apprend que trois cardinaux s'opposèrent à la confirmation du concile. Toutes les autres productions d'Hervet sont du genre polémique, et la plupart dirigées contre les calvinistes, qui, par ce motif, ont cherché à rabaisser son mérite autant qu'ils l'ont pu. Outre les Mémoires de Nicéron, on peut consulter sur Hervet les *Eloges des savants*, par Teissier, et les *Notes* de Lamounoye dans la nouvelle édition de la *Bibliothèque de Lacroix-du-Maine*. W—s.

HERVEY (JAMES), théologien anglais, né à Hardington dans le comté de Northampton, en 1714, et élevé à Oxford, obtint quelques bénéfices ecclésiastiques de peu de valeur, avec lesquels il trouvait cependant le moyen de faire beaucoup de charités. Il avait chargé une personne d'acheter diverses étoffes pour vêtir les indigents qu'il nourrissait, évitant toujours d'être connu pour leur bienfaiteur. Il mourut, le 25 décembre 1758, âgé de quarante-cinq ans,

dans sa cure de Weston-Favell, ne laissant que fort peu d'argent, qu'il destina encore à habiller quelques pauvres. Hervey était un homme instruit, un prédicateur éloquent, et d'une sensibilité douce, que l'on retrouve dans tout ce qui est sorti de sa plume. Quoiqu'il eût du talent pour la poésie, les ouvrages qui ont fait sa réputation, sont écrits en prose; ce qui les distingue des *Nuits d'Young*, avec lesquels ils ont quelque rapport: la touche en est plus faible; ils sont, d'ailleurs, ornés de tout le charme d'un style harmonieux et élégant. En voici les titres: I. *Méditations et contemplations, contenant des méditations au milieu des tombeaux; des réflexions sur un jardin de fleurs, et un discours sur la Création*, 1746, in-8°. Il donna aux pauvres les sept cents livres sterling que lui valut d'abord cet ouvrage, en disant que, puisque la Providence avait béni ses efforts, il se croyait tenu de soulager ses semblables. II. *Contemplations sur la nuit et les cieux étoilés, suivies d'un morceau sur l'hiver*, 1747, in-8°. Ce livre a été mis en vers blancs anglais par M. Newcombe, à l'imitation des *Nuits d'Young*. III. *Remarques sur les lettres de lord Bolingbroke, sur l'étude et l'utilité de l'histoire, en tant qu'elles ont rapport à l'histoire de l'Ancien-Testament, ou Lettre à une dame de qualité*, 1755, in-8°. IV. *Theron et Aspasie, ou Suite de dialogues et de lettres sur les sujets les plus importants*, 1755, 3 volumes in-8°. Plusieurs écrivains ont vivement attaqué et censuré l'opinion que l'auteur exprime dans ces dialogues, sur la justice attribuée à J.-C. V. *Des Sermons*, imprimés après sa mort, pour la troisième fois, en 1759. VI. Une édition

des *Méditations de Jenks*, avec une préface, 1757. VII. Une préface au *Mémorial religieux* (*Pious memoirs*) de Burnham, 1753, in-8°. VIII. Onze *Lettres à Wesley*. IX. *Lettres à lady Francoise Shirley*, 1782, in-8°. Les *Méditations* ont eu un grand nombre d'éditions ; la 21^e. est de 1781 : elles ont été également réimprimées en 1808, avec plusieurs autres de ses ouvrages, en 3 vol. in-8°, ornés de 17 jolies gravures. Le Tourneur en a donné une traduction française. On a imprimé à Londres, en 1782, *The beauties of Hervey*, 1 vol. in-8°. Le recueil de ses œuvres forme 6 volumes in-8°. Le colonel Burgess a publié, pour la première fois, en 1811, des *Lettres élégantes, intéressantes et évangéliques* (de J. Hervey), etc., Londres, in-8°. M. Baour de Lormian a mis avec succès, en vers français, plusieurs morceaux des *Méditations* d'Hervey. On voit, dans le *Voyage aux Hébrides* par Boswell, que le docteur Johnson faisait très peu de cas des *Méditations* d'Hervey, et s'amusait à les tourner en ridicule. Il affectait d'en réciter des passages d'une manière naïve ; pour divertir ses amis, et en faisait des parodies très plaisantes. Boswell a conservé, entre autres, une *Méditation faite sur un boudin*. On trouve aussi dans le *Massachusetts's Magazine* ; journal américain (octobre 1796), un article sur le même sujet, intitulé *Sensibilité burlesque*, écrit dans le même esprit de dénigrement. L.

HERVILLY (LOUIS-CHARLES, comte d'), né à Paris, en 1755, servit d'abord dans le régiment du roi infanterie. Il passa, dans l'année 1779, en Amérique, comme sous-lieutenant au régiment de la marine, se distingua dans cette campagne, et ob-

tint, à son retour, un brevet de colonel. Peu de temps après, on lui confia le régiment de Rohan-Soubise. Il le commandait à Rennes, en 1788 ; et, par son excellent caractère, il se concilia l'estime de toute la noblesse de Bretagne. Il se signala, en 1789, par la courageuse résistance qu'il opposa aux efforts que firent les révolutionnaires, pour s'emparer du drapeau de son régiment. Il fut, en 1791, choisi pour colonel de la cavalerie lorsqu'on forma la garde constitutionnelle du roi, et fut nommé maréchal-de-camp l'année suivante. Il déploya pendant tout ce temps un zèle et une activité infatigables ; et dans la journée du 20 juin 1792, il partagea avec le maréchal de Mouchy l'honneur de veiller à la sûreté de Louis XVI, qu'il ne quitta pas non plus le 10 août. Ayant suivi la famille royale à l'assemblée, il fut chargé par le roi de porter aux Suisses l'ordre de cesser leur feu ; et ayant été assez heureux pour échapper au massacre, il revint à son poste dans la loge du logographe. Louis ayant été conduit au Temple, le comte d'Hervilly passa en Angleterre, où il obtint l'autorisation de lever un régiment français. Commandant, en 1795, la première division du corps d'émigrés destinés à opérer une descente en Bretagne, il débarqua, le 27 juin, avec douze ou quinze cents hommes, à portée de Carnac, marcha sur ce village et y établit son quartier général. Il s'empara, deux jours après, du fort Penhièvre, dont il détermina la garnison à servir le roi : il en forma une compagnie de chasseurs, jugeant que si, une fois mis en avant de l'armée républicaine, ces soldats ne désertaient pas, il pouvait compter sur leur fidélité. Les nouveaux enrôlés montrèrent de la bravoure, et on n'eut aucun reproche à leur faire ; aus-

si, ayant été pris, furent-ils fusillés par ordre de ceux qui commandaient les troupes de la Convention, tandis que les autres soldats prisonniers trouvèrent grâce devant ces mêmes commandants. On a répété souvent que la garde du fort Penhièvre fut confiée, le 29 juin, aux soldats pris par M. d'Hervilly; mais, en réalité, ce fut la deuxième compagnie de grenadiers qui resta dans ce fort. Les différents chefs de corps qui faisaient partie de l'expédition, et notamment le comte de Puisaye, qui prétendait être commandant en chef de l'armée catholique et royale de Bretagne, étaient tous d'avis de marcher en avant : mais M. d'Hervilly, qui avait l'entière disposition de tout ce qui se trouvait à la solde du gouvernement anglais, objecta qu'il attendait des renforts, que son artillerie était peu nombreuse, que les chevaux manquaient pour la traîner, qu'enfin il ne croyait pas devoir s'éloigner de la protection de l'escadre, en voyant surtout que les paysans bretons, animés d'ailleurs d'un fort bon esprit, n'avaient aucune expérience militaire. S'il eût moins écouté les conseils de la prudence, et profité de ce que les forces du général Hoche n'étaient encore que de sept à huit mille hommes, le général d'Hervilly aurait pu se réunir à un corps considérable de chouans, déjà formé dans la province; il aurait trouvé en Bretagne; par des secours d'hommes et de vivres, les moyens d'assurer sa position; enfin il est probable qu'il serait resté maître des événements de cette campagne. Il se détermina, le 5 juillet, à abandonner Carnac, et à rentrer dans la presqu'île de Quiberon. Il ordonna aussitôt une reconnaissance générale pour s'assurer de la position des républicains. Dans la nuit du 6, il fit

sortir sa troupe du fort Penhièvre. Au point du jour, il répondit avec ses deux pièces à un feu de mousqueterie et de canon; mais l'avantage resta à l'ennemi. Déjà le général Hoche, dont la troupe se grossissait de jour en jour, et qui s'était retranché, occupait les hauteurs de Sainte-Barbe : par ce moyen, il tenait la petite armée royale bloquée dans la presqu'île, où s'étaient réfugiés une multitude de royalistes. Le 11, on fit une sortie : un petit camp de républicains, placé en avant de ce poste de Sainte-Barbe, fut surpris. Ceux qui le défendaient furent tués ou faits prisonniers. Les royalistes s'avançaient en bon ordre et ne s'attendaient pas à être attaqués, lorsqu'on entendit tout-à-coup battre la retraite par ordre de M. d'Hervilly. La prise du petit camp avait donné du cœur à sa troupe, composée d'émigrés, et de chouans; mais quelques obus lancés par les républicains avaient mis parmi elle un peu de confusion. Le 14, on fut informé de l'arrivée d'un convoi composé de mille hommes, qui étaient commandés par M. de Sombreuil. On a beaucoup reproché à M. d'Hervilly d'avoir empêché le débarquement de cette deuxième division; et on a prétendu qu'il n'avait cédé qu'au désir d'avoir seul tout l'honneur de la bataille qu'il était résolu de livrer, le 16, aux républicains retranchés sur les hauteurs de Sainte-Barbe : mais, avant de mourir à Londres, il a dit plusieurs fois qu'il ne s'était décidé à brusquer l'attaque, et à se priver du renfort venu d'Angleterre, que dans l'espoir de surprendre les troupes de Hoche. Le poste de Sainte-Barbe étant séparé du fort de Quiberon par une langue de terre très étroite, on ne pouvait y marcher autrement que M. d'Hervilly en donna

l'ordre. Il y avait à ce poste, très fort et très difficile à aborder, à travers deux lieues de falaises, seize à dix-huit mille hommes, une artillerie formidable, enfin tout ce qui devait rendre douteux le succès : on le tenta. Les troupes furent dirigées en trois colonnes. On avait fait embarquer, dans un des ports de la presqu'île, des chouans commandés par le comte de Vauban, qui, après un grand détour sur mer, étaient descendus à terre, et devaient venir prendre l'ennemi par derrière, tandis que les troupes de ligne l'attaqueraient en avant. Hoche se serait ainsi trouvé entre deux feux. Il avait été convenu que des fusées, tirées par le corps que conduisait M. de Vauban, donneraient des signaux, le premier pour annoncer le débarquement; le deuxième pour faire connaître le moment où il serait arrivé derrière les républicains. Ces deux signaux furent donnés; mais non pas un troisième qui devait avoir lieu dans le cas où cette troupe de M. de Vauban serait obligée de se rembarquer. Les chouans qui étaient sous les ordres de ce chef, lâchèrent pied aussitôt qu'ils eurent reçu le feu de l'ennemi, et ils regagnèrent la mer. Cette défection attira sur M. d'Hervilly toutes les forces des républicains, tandis qu'il les croyaient attaquées sur leurs derrières. Les colonnes de droite, composées des régiments de la Marine et de Durenay, se dirigeant mal, le général envoie un aide-de-camp, pour les empêcher de s'exposer au feu d'une batterie masquée; mais cet aide-de-camp est tué en portant l'ordre : les deux colonnes, celle du régiment de la marine, sont écrasées par le feu de la batterie; les deux régiments se trouvent dans un extrême désordre. Ils traversent, en se sauvant, la colonne de gauche, et se jettent dans la mer. On a dit que le feu

terrible de l'ennemi avait fait perdre la tête à M. d'Hervilly, et qu'il ordonna la retraite avant que son régiment de Royal-Louis eût éprouvé la moindre perte. A la vérité, il avait beaucoup moins souffert que les autres; mais déjà plusieurs des officiers et soldats étaient tués, blessés ou faits prisonniers, lorsque cette retraite fut commandée. La colonne de gauche, que formait ce régiment, se retira dans le plus grand ordre, et sauva le reste de l'armée. Les royalistes, accablés par le nombre, perdirent beaucoup de monde, et laissèrent sur le champ de bataille, trois cents morts, et quinze pièces de canon. M. d'Hervilly, blessé mortellement, en cherchant à rallier les deux colonnes des droite, se fit conduire au camp, ne cessant de donner des ordres tout le long de la ligne, et ne quitta le parapet pour aller se faire panser qu'après avoir vu son régiment effectuer sa retraite en bon ordre. Le 21, informé de la surprise du fort de Quiberon, et n'espérant plus rien, il retrouva la force nécessaire pour monter à cheval, et se rendre à la mer, où une frégate le reçut et le conduisit en Angleterre. On a cherché à rejeter, sur ce commandant, le tort de la très grande mésintelligence qui éclata entre lui et M. de Puisaye, dès le premier jour du débarquement. Le fait est que toute cette petite armée était persuadée que le comte d'Hervilly avait seul le commandement, et que M. de Puisaye ne donna pas le moindre ordre dans la journée où l'on marcha à l'ennemi. Du reste, on a prétendu que le comte d'Hervilly ne connaissait pas le genre de guerre qu'il fallait faire dans le pays où il était débarqué. La crainte de voir partager l'autorité, l'empêcha, dit-on encore, de seconder ou secourir les généraux royalistes de l'intérieur; et

Il fut cause nommément de la reprise d'Auray et de Landevant, dont le chevalier de Tinteniac et le comte Du-bois Berthelot, arrivés en Bretagne un peu avant lui, s'étaient emparés, à l'aide des paysans qu'ils avaient armés. M. d'Hervilly n'avait fait, pour ainsi dire, que leur montrer un détachement du régiment de la marine, et leur avait retiré deux pièces de canon qu'il venait à peine de leur envoyer: à la vérité, il était difficile que ce commandant se dégarnît de la plus faible portion du peu d'artillerie qu'il avait. Ce fut un malheur pour lui de n'avoir pas la confiance des bretons; et il ne pouvait l'avoir, puisqu'il n'en était pas connu. Quand ils virent qu'il ne les faisait pas soutenir par les troupes débarquées, leur mécontentement se changea bientôt en haine. On l'accusa de vouloir établir une distinction injuste de solde et de vivres entre ses troupes et les royalistes que l'abandon du poste de Ste-Barbe avait obligés, le 7 juillet, de refluer dans la presqu'île de Quiberon. Lorsqu'on fut certain qu'il ne survivrait pas à ses blessures, on chercha à faire porter sur lui tous les torts de cette malheureuse campagne. Peut-être ses talents militaires n'étaient-ils pas proportionnés à sa bravoure; peut-être manquait-il du sang-froid qu'exige un commandement général. Il est certain qu'à Quiberon, il avait le désavantage de faire la guerre pour la première fois, et qu'il commit plus d'une faute; mais on ne peut assez louer sa loyauté, son dévouement absolu à la cause pour laquelle il mourut à Londres, le 14 novembre 1795, estimé et regretté de tous ceux qui l'avaient bien connu L.—P.—E.

HERWAGEN (JEAN), en latin, *Hervagius*, typographe renommé de Bâle, avait épousé la veuve de

l'imprimeur Froben; il fut lié avec le célèbre Erasme, et mourut de la peste en 1564. Parmi les ouvrages qu'il a donnés, on distingue la collection précieuse et rare des *Scriptores rerum Germanicarum*, imprimée en 1532. — Son fils Gaspard, mort en 1577, fut professeur de jurisprudence à Bâle. U—I.

HÉRY (THIERRY DE), le même que plusieurs écrivains du temps désignent sous le nom de THÉODORIC (de son prénom *Theodoricus*), fut un de nos plus grands chirurgiens: il naquit à Paris, au commencement du XVI^e siècle, et y mourut le 12 mai 1599 (1). Né avec les plus heureuses dispositions pour les sciences, Héry s'adonna d'abord à l'étude de la chirurgie au collège de St.-Côme et St-Damien de Paris, fondé par St. Louis. Devenu habile chirurgien, il se mit à étudier la médecine sous le professeur Houlier, qui brillait dans l'université de Paris. Dès que Héry voulut se livrer à la pratique, il y obtint des succès, qui le placèrent au rang des plus grands maîtres. Le traitement de la maladie syphilitique lui parut mériter tous ses soins: cette maladie ravageait la France depuis plusieurs années; et l'ignorance de ceux qui prétendaient la guérir, ne faisait que l'aggraver. « Les misérables qui en étaient affectés, dit Quesnay, étaient abandonnés à la pourriture; ils ne trouvaient qu'un surcroît de maux dans les mains qui les traitaient. » François I^{er}, qui sut apprécier le mérite et les talents de Héry, l'envoya en Italie à la suite de ses troupes. Ce fut la première fois

(1) Ambroise Paré dit, dans la préface du dix-huitième livre de ses Oeuvres, que Héry mourut avant 1583. Cette assertion, qui n'est appuyée sur aucun fait, ne peut être mise en balance avec le témoignage du savant Devaux, consigné dans l'*Index funereus chirurgorum Parisiensium*, etc.

qu'on vit un chirurgien attaché au service des armées. Auparavant, ceux des médecins ou des chirurgiens qui s'y trouvaient, s'y rendaient à la suite de quelques grands personnages. François I^{er}. est le véritable fondateur des *Officiers de santé militaires*. Arrivé en Italie, Héry trouva l'armée infectée de syphilis : il s'appliqua, avec un zèle infatigable, au traitement de cette cruelle maladie. Il fit, sur les lieux, la recherche des documents laissés par les premiers médecins qui avaient traité cette affection, lors de son invasion en Europe, encore récente à cette époque. La bataille de Pavie ayant mis un terme à cette guerre, Héry voyait cesser sa mission ; mais toujours attaché au projet qu'il avait d'acquérir les connaissances propres à combattre avec succès la syphilis, il se réfugia dans la ville de Rome, et là, parvint à s'introduire dans l'hôpital de Saint-Jacques-le-Majeur, où l'on traitait un très grand nombre d'individus affectés de cette maladie. Il y étudia avec autant de zèle que de sagacité, la méthode inventée par Bérenger de Carpi : c'était l'usage du mercure en frictions. Renfermé dans cet asile de la douleur, Héry put observer à loisir, la marche, les phénomènes et les déguisements de la syphilis : il reconnut que le mercure en'est le seul antidote, et que tous les autres remèdes sont impuissants pour la guérir. Carpi administrait son remède sans méthode et sans distinction ; l'art était à son origine, sous ce rapport : Héry lui fit faire d'immenses progrès ; et lorsqu'il quitta l'hôpital de St.-Jacques, où il était venu pour s'instruire, il y laissa d'utiles préceptes, et le disciple y fut honoré comme un maître. De retour à Paris, où la renommée l'avait fait connaître d'avance comme possédant

une méthode rare pour guérir une maladie désastreuse, Héry fut accueilli avec enthousiasme comme le sauveur futur de ses concitoyens. On accourut, pour le consulter, de toutes les parties du royaume. Les accidents les plus graves, les plus rebelles, cédaient aux soins de cet habile praticien. Il fut récompensé de ses efforts par les dons de la fortune : la sienne s'élevait à cinquante mille écus ; ce qui équivaldrait à plus d'un million de nos jours. On dit qu'étant allé à l'église de Saint-Denis pour y visiter la sépulture de nos rois, il voulut voir d'abord le tombeau de Charles VIII. Il s'arrêta silencieusement devant ce monument ; puis il s'agenouilla comme s'il eût été devant un objet de vénération. Le religieux qui l'accompagnait, le prenant pour un homme d'un esprit borné, crut qu'il rendait aux restes de Charles VIII le culte que l'on rend aux saints, et voulut le désabuser. « Non, répondit Héry, je n'invoque pas le prince, » je ne lui demande rien : mais il a » apporté en France une maladie » qui m'a comblé de richesses ; et, » pour un si grand bienfait, je lui » rends des prières que j'adresse à » Dieu, pour le salut de son ame. » Héry ne voulut point dérober à ses successeurs les procédés qui lui avaient si bien réussi dans le traitement de la syphilis ; c'est dans cet esprit qu'il composa l'excellent traité qui nous reste de lui, et qui est intitulé : *La Méthode curative de la maladie vénérienne, vulgairement appelée grosse-vérole, et de la diversité de ses symptômes, composée par Thierry de Héry, lieutenant du premier barbier-chirurgien du roi, Paris, 1552, 1569, 1654, in-8°*. On remarque que cet ouvrage vraiment original est le premier qui ait été écrit

en français sur la syphilis. L'auteur ne se borne point à indiquer les méthodes curatives appropriées aux divers cas : il décrit tous les accidents de la syphilis, toutes les formes que prend cette affreuse maladie, et trace la méthode à suivre dans chaque circonstance. Ce traité, qui est écrit avec précision et netteté, est encore lu, même de nos jours, avec un grand intérêt, par ceux qui veulent étudier convenablement l'histoire de la syphilis ; et la doctrine qui est enseignée dans le livre de Héry, est celle que nous suivons encore, à quelques perfectionnements près, qui sont dus aux progrès que l'art fait chaque jour.

F—R.

HERZ (MARC), Israélite, professeur royal de philosophie à Berlin, a cultivé et enseigné, d'une manière remarquable, la physique expérimentale et la philosophie. Né, le 17 janvier 1747, d'un père qui n'était qu'un simple maître d'école, il eut à lutter contre la pauvreté, et contre les préventions attachées au culte qu'il professait. Il triompha de tous les obstacles par une ardeur infatigable pour le travail, qu'alimentait l'amour de l'humanité, et que fécondaient un talent facile, une pénétration vive, une grande habitude de méditation. Il sut s'attirer, soit comme médecin, soit comme savant, une considération personnelle, qui rejaillit sur ses co-réligionnaires. Il fut le disciple de Kant et l'ami de Mendelssohn. En 1777, lorsque Kant, bien éloigné d'avoir obtenu la renommée dont il devait jouir par la suite, commençait à poser les bases de son édifice philosophique, Herz, dans des cours publics qu'il ouvrit à Berlin, et où étaient admises des personnes de toutes conditions, développa, avec une clarté qui n'a pas toujours été l'attribut de ce système,

et avec un singulier succès, les vues principales du métaphysicien de Königsberg, quoique sans adopter secrètement toutes les doctrines de son ancien professeur. Par la suite Herz s'affligea de voir succéder à la philosophie kantienne proprement dite, des doctrines qui lui paraissaient oiseuses ou funestes. Son principal ouvrage est une *Recherche sur le vertige*, imprimée en 1786, dont la première partie considère ce phénomène sous le rapport psychologique, et la deuxième sous le rapport médical. Ses *Recherches sur les causes de la différence des goûts*, et ses *Lettres aux médecins*, ont eu deux éditions. Il a publié, en 1787, son *Cours de physique expérimentale*. En 1787 et 1788, il combattit, dans le journal hébraïque le *Collecteur*, l'abus des inhumations précipitées, que la superstition maintenait parmi les israélites. Il est mort le 19 janvier 1803, conseiller et médecin privé du prince de Waldeck. La médecine était la seule profession libérale que les lois de sa patrie permissent aux Israélites. Il s'y rendit célèbre par la pratique en même temps que par ses travaux théoriques : il ne s'y distingua pas moins par la noblesse, la moralité de son caractère, et par son désintéressement.

D. G—o.

HESER (GEORGE), jésuite allemand, né, en 1609, au diocèse de Passau, exerça dans sa société, avec quelque distinction, le ministère de la chaire, joint à l'enseignement de l'éloquence et de la philosophie : mais c'est surtout comme bibliographe et comme critique qu'il s'est fait connaître, lors de la fameuse contestation élevée sur l'auteur de l'*Imitation de J.-C.* au xvii^e siècle. Néanmoins Dupin, dans sa *Bibliothèque ecclésiastique*, ne fait aucune mention de cet écrivain,

quoiqu'il nomme, avec éloges, Thomas Carré, bénédictin anglais, auteur du *Kempis à se ipso restitutus*, où se trouvent beaucoup de citations et de documents rapportés sur l'autorité même d'Héser. Les jésuites flamands Rosweyde et Bollandus avaient réuni, en faveur du pieux chanoine régulier Kempis, plusieurs indices tirés de manuscrits et d'auteurs anciens, de la même classe et du même pays. Héser poussa plus loin ses vues : il produisit, dans sa *Dioptra Kempensis*, Ingolstadt, 1650, in-12, une longue suite de témoignages, plus ou moins spécieux, d'écrivains de tous les ordres et de toutes les contrées. Le savant Naudé, qui correspondait avec lui, et qui, bien que partie intéressée dans la cause (*Voyez* FRONTEAU), n'en était pas moins bon juge en bibliographie, atteste les soins presque incroyables avec lesquels Héser, outre les manuscrits et les éditions nombreuses, fruits de ses recherches, avait recueilli les décisions et les suffrages d'une centaine d'auteurs graves, que l'éditeur appelait le jugement des *Centumvirs*. Cependant, à cette nuée de témoins, qui ne faisait qu'ajouter aux anciens titres des noms nouveaux, le docteur Launoy opposa une autre centurie de témoignages, qu'un abbé de bénédictins allemand se proposait de mettre au jour, et qui devaient être tirés uniquement des manuscrits et des éditions anciennes de l'*Imitation*, sous le nom de Gersen (ou plutôt Gerson). Le Père Héser alors, dans un second ouvrage, sous le titre d'*Hecatompilos*, s'efforça aussi de porter de son côté, jusqu'à cent, le nombre, soit de manuscrits, soit d'éditions anciennes et même modernes, qui s'appuyaient d'un nom différent. Mais l'ouvrage du bénédictin n'ayant point paru, celui du jésuite est égale-

ment resté inédit. Le zèle ardent et dévotieux d'Héser ne se ralentit pas : il publia plusieurs ouvrages apologétiques pour Kempis; la plupart sous des titres extraordinaires, quoiqu'ils fussent écrits d'un style aisé et même trivial. Naudé, qu'il seconda vivement, en réimprima quelques-uns, ou y mit des préfaces. On en peut voir la liste dans le *Catalogue des ouvrages sur la Contestation*, à la suite de la *Dissertation* de M. Barbier *sur les traductions françaises de l'Imitation*. Nous ajouterons à cette liste, pour la compléter, l'*Obeliscus Kempensis auctori librorum de Imitatione Christi positus, curante G. Hesero*, Munich, 1669. Cette production de l'enthousiasme du jésuite donne à la fois, dans le titre, un nouveau lieu d'impression ou de séjour, et une époque ultérieure de la vie d'Héser. De même, ses *Mantissæ Gerseniænæ, seu ampla Responsio ad ea quæ coram archiepiscopo Parisiensi in favorem causæ Gersenis acta sunt*, annoncent que l'auteur vivait encore en 1674, date de la publication de ces *Acta*, en tête de la *Dissertation* de D. Delfau. Le témoignage positif de Sotwel prouve qu'il a même survécu à cette époque. Cette réponse volumineuse d'Héser, demeurée manuscrite chez les chanoines réguliers de Diessen en Bavière, n'a point été perdue : elle est devenue, ainsi que l'*Hecatompilos*, l'arsenal d'où Eusèbe Amort, en s'annonçant sous le titre d'*Heserus redivivus*, a tiré une grande partie des armes dont il s'est servi avec succès contre les nouveaux gersénistes allemands, français et italiens, au XVIII^e. siècle; ce qui prouve, par le fait, qu'Héser était meilleur dialecticien dans l'attaque, qu'il n'a été bon argumentateur dans la défense. A cet égard, il se montre plutôt panégy-

riste qu'avocat. Outre l'*Obeliscus Kempensis*, ses *Septuaginta palmæ* composent un volume d'éloges, consacrés autant à la gloire de l'ouvrage qu'à celle de Kempis; car il a eu la bonne foi de laisser subsister le nom de Gerson dans les passages qu'il a cités de Saint-Ignace de Loyola, de Gonzalès et de Bellarmín. Ce même goût de piété lui a fait extraire du livre de l'Imitation, une *Theologicæ mysticæ Summa*, publiée à Augsbourg en 1726 : c'est encore un extrait à ajouter à ceux du même genre. Mais ces sortes de compilations, dont une table assez ample pourrait tenir lieu, ont peu de mérite, et deviennent superflues, quand on a le livre même, qui est fort court. Les titres littéraires les plus réels du P. Hésér sont : I. Le *Lexicon Germanico - Thomæum*, où ce critique montre, avec esprit, que les idiotismes de l'*Imitation* traités d'italicismes par Cajetan et Valgrave, sont de véritables germanismes (*germanissimi germanismi*); quoiqu'en doive reconnaître que plusieurs locutions semblables sont des expressions bibliques, et que beaucoup d'autres manières de parler, comme l'a dit Corneille, forment des gallicismes. II. La partie bibliographique de la *Dioptra Kempensis*, où l'auteur est le premier qui ait donné la connaissance détaillée et généralement exacte d'une multitude d'éditions de l'*Imitation* des *xvi^e* et *xvii^e* siècles, et d'un grand nombre de traductions du même livre, publiées dans les différentes langues du monde. G—CE.

HÉSIODE, ancien poète grec, sur la vie duquel on n'a que fort peu de détails. Il nous apprend seulement que son père, pressé par la pauvreté, et surchargé de famille, quitta la ville de Cumes, pour venir s'établir à Ascra, petit bourg, aux envi-

rons de l'Hélicon. L'opinion jusqu'ici la plus généralement adoptée, est qu'Homère et Hésiode furent contemporains; mais, quoique cette opinion ait en sa faveur l'autorité de noms très importants en matière de critique littéraire, les preuves dont on l'appuie ne sont pas toujours satisfaisantes. On a parlé d'un prix remporté par Hésiode dans sa lutte prétendue avec Homère. Hésiode, ajoute-t-on, fait mention lui-même de la lutte dans laquelle il disputa et obtint le prix de la poésie aux funérailles d'Amphidamas, roi ou premier magistrat de Chalcis : il consacra aux Muses le trépied qui lui fut adjugé, comme vainqueur de ses rivaux; et Dion Chrysostome rapporte l'inscription dans laquelle Hésiode désigne expressément Homère pour l'antagoniste vaincu par lui dans cette circonstance. Dion a parlé sur l'autorité de Varron, qui trouvait, dans cette même épigramme, une preuve sans réplique de la co-existence d'Hésiode et d'Homère. Mais, comme l'observe judicieusement Scaliger, n'est-il pas plus vraisemblable que cette inscription fut l'ouvrage de quelques admirateurs passionnés du vieillard d'Ascra, qui voulurent constater ainsi la supériorité qu'ils lui accordaient sur le chantre d'Achille? Le passage indiqué, et qui se trouve dans le poème *Des Travaux et des Jours* (livre I, vers 652), parle, il est vrai, d'une victoire remportée dans un combat poétique; mais il ne fait point connaître l'adversaire opposé au vainqueur : et qui peut douter que la gloire de triompher d'un rival tel qu'Homère, n'eût inspiré à Hésiode l'orgueil bien légitime de rehausser l'éclat de sa victoire, en nommant son concurrent (1)? Qui nous garantit

(1) Diogène Laërce et Thomas Magister nomment *Cercops* le concurrent d'Hésiode.

d'ailleurs l'authenticité de ces vers , que Brunck a rejetés comme suspects, ainsi qu'un grand nombre d'autres ? Qui nous répondra même que ce poème , tel qu'il nous est parvenu , soit bien , dans sa totalité , celui qu'Hésiode avait écrit sur l'agriculture pratique et la morale ? Quant au récit du *combat d'Hésiode et d'Homère* , reproduit par Barnès à la tête de son *Homère* , et par Robinson à la suite de son *Hésiode* , dans la supposition même où l'on ignorerait que cet ouvrage est postérieur au règne d'Adrien , serait-il donc si difficile d'y reconnaître un de ces sujets que les sophistes et les rhéteurs donnaient à traiter à leurs disciples , comme nos maîtres de rhétorique leur donnent aujourd'hui des matières de composition ? Il est donc possible , mais rien ne démontre qu'Hésiode ait vécu du temps d'Homère : Aulu-Gelle , Sénèque et Pausanias , nous apprennent que cette question avait longtemps occupé les savants et les grammairiens. Les uns allèguent en leur faveur l'extrême simplicité des poèmes d'Hésiode , qui semblent appartenir , selon eux , à une époque plus reculée que celle d'Homère ; ils citent un passage (*Op. et D.* , vers 72) , qui indiquerait , d'une manière positive , qu'Hésiode vivait environ cent ans après la prise de Troie. On trouve d'ailleurs dans Homère , disent-ils encore , un assez grand nombre de vers , imités , pour ne pas dire littéralement copiés d'Hésiode ; comme si les vers en question ne pouvaient pas s'être également introduits des poèmes d'Homère dans ceux d'Hésiode ? comme si les rhapsodes qui allaient récitant de ville en ville les ouvrages de ces deux grands poètes , ne pouvaient pas , ne devaient pas même les avoir souvent confondus , dans ces es-

pèces d'improvisations où leur mémoire pouvait souvent les tromper , et bien plus facilement encore , ceux qui recueillaient , d'après eux , ces morceaux détachés ? Les partisans de l'opinion contraire remarquent qu'Hésiode nomme le *Nil* (1) , tandis qu'Homère n'appelle jamais ce même fleuve qu'*Egyptus* , comme l'observe Eusèbe. Les athlètes sont nus dans Hésiode ; et Homère leur donne une ceinture : or on sait que cette ancienne coutume cessa d'avoir lieu , depuis qu'un certain Orsippe fut vaincu , pour s'être embarrassé dans sa ceinture , qui se délia pendant le combat. La prosodie de certains mots , changée depuis Homère , et employée par Hésiode , telle qu'elle l'a constamment été depuis , est encore un motif de plus en faveur de ceux qui le supposent bien postérieur au père de toute poésie. La question reste donc indécise entre les philologues. Ce serait une grande autorité , sans doute , que celle des marbres d'Oxford : mais combien perd de son poids la preuve que l'on en tire , lorsqu'il faut , pour parvenir à un résultat , supposer des signes anéantis , et leur en substituer qui peut-être n'ont jamais existé ! Des nombreux ouvrages attribués à Hésiode , trois seulement sont parvenus jusqu'à nous , ce sont : *Les travaux et les jours* ; — *Le bouclier d'Hercule* ; — et *La Théogonie*. Le premier de ces poèmes en est aussi le plus célèbre (2). L'honneur d'avoir fourni à

(1) *Théog.* 338.

(2) Hésiode composa ce poème pour l'instruction de son frère Persès qu'il voulait détourner de l'oisiveté. Dans l'édition de 1603 , l'ouvrage est divisé en trois parties , savoir : *Les Travaux* , en deux livres , et *Les Jours* , en un livre séparé. La première partie , composée de 360 vers , a été qu'un recueil de sentences et maximes morales. La deuxième , à des peintures vives , joint quelques préceptes superficiels sur l'agriculture , les travaux de chaque saison , quelques idées sur la navigation , sur la construction des vaisseaux , etc. Dans la troisième , qui n'a que 60 vers , on ne

Virgile l'idée première de ses admirables *Géorgiques*; la description des cinq âges, et surtout la fable de Pandore, ont mis cet ouvrage au rang des plus beaux présents que nous ait faits l'antiquité. Les Béotiens en conservaient religieusement un exemplaire, qu'ils montrèrent à Pausanias : il était tracé sur des feuilles de plomb, et commençait au onzième vers de nos éditions vulgaires (leçon que Brunck a suivie dans son édition). Aristote, Platon, Xénophon, Cicéron, parlent fréquemment, et toujours avec éloge, de ce poème d'Hésiode; la morale, en effet, en est le plus souvent très pure, et le style n'est jamais au-dessus ni au-dessous du sujet; il est constamment doux, facile, harmonieux. « Hésiode, dit Quintilien, ne s'élève » que rarement; et son principal mérite, comme écrivain, consiste » dans cette médiocrité soutenue. » Ce jugement, qui porté sur l'écrivain en général, sans s'appliquer exclusivement au poème des *Travaux et des Jours*, ne semblerait-il pas prouver que ce poème seul était reconnu alors? Un aussi grand maître, un aussi bon juge que Quintilien, aurait-il pu dire qu'Hésiode ne s'élève point, lorsqu'il chante, par exemple, dans sa *Théogonie*, la guerre des dieux contre les géants; lorsqu'il décrit le *Bouclier d'Hercule*, et son combat avec Cycnus; morceaux qui ont placé leur auteur à côté d'Homère lui-même, pour l'élevation du style et la magnificence de l'expression : et Quintilien eût-il négligé d'en faire la remarque? C'est qu'en effet ces deux derniers ouvrages, et le *Bouclier* surtout, ont fréquemment été disputés à Hésiode : Apollodore le bibliothécaire, Athénée, l'a-

thénien Mégaclys, Apollonius de Rhode et Stésichore, le lui accordent sans balancer : mais Joseph Scaliger, Heinsius et Vossius repoussent jusqu'à l'idée qu'il en puisse être l'auteur. Le savant, mais trop présomptueux d'Orville, n'y voit qu'une espèce de centon, où, sur 480 vers, Homère a le droit d'en revendiquer plus de cent; il y relève, de plus, une quarantaine de termes ou de locutions servilement empruntés des hymnes attribués à Homère. Quant à la *Théogonie*, Pausanias est le seul qui, sur la foi des Béotiens, ait élevé quelques doutes à cet égard : doutes savamment discutés par Harles, qui ne fait d'ailleurs que se ranger de l'avis de Pythagore, d'Hérodote, d'Aristote, et de tous les mythologues anciens et modernes. Si le germe des *Géorgiques*, si habilement développé par le génie de Virgile, se trouvait dans le poème des *Jours*, on peut dire également que la *Théogonie* renfermait celui des *Métamorphoses*. Ainsi Rome se trouve redevable à Hésiode de deux des ouvrages qui ont le plus contribué à la gloire des lettres latines. On attribue encore à Hésiode : I. Quatre et même cinq livres des *Héroïdes*, qui avaient pour objet l'éloge des héros nés du commerce des dieux avec de simples mortelles. Le *Bouclier* faisait, suivant les uns, partie de cette espèce de catalogue, et en était le quatrième livre : mais Suidas et Tzetzes sont d'un avis différent. II. La *Mélampodie*, ou *Sur le devin Mélampe* : Athénée parle avec éloge du 3^e livre de ce poème. III. La *grande année astronomique*. IV. *Éloge funèbre de Batrachus*, jeune homme aimé d'Hésiode. V. L'*Épithalame de Thétis et de Pélée*. Tzetzes en cite les deux premiers vers dans son commentaire de Lycophron. VI. Le *Tour de la terre* :

trouve guère qu'un recueil d'observations fausses ou puériles, et de pratiques superstitieuses fondées sur les fables du paganisme. D-M-T.

Strabon en parle , livre VII. VII. La *Descente de Thésée aux enfers*. VIII. La *divination*. IX. Les *grands travaux*. X. Enfin les *Noces de Cérès*, dont Athénée et Plutarque font mention. Il ne reste de ces différents poèmes què les titres et quelques citations éparses dans les auteurs que nous avons indiqués : mais l'impression a fréquemment reproduit , réunis ou détachés, les trois grands ouvrages qui ont fondé la réputation d'Hésiode. Les *Travaux et les Jours* furent publiés pour la première fois à Milan , 1493 , in-fol. , par les soins de Démétrius Chalcondyle , avec Isocrate et Théocrite : mais comme le poème d'Hésiode ne se trouvait pas dans tous les exemplaires , on regarda longtemps comme édition princeps , celle d'Alde Manuce , Venise , 1495 , in-fol. , qui renferme , avec plusieurs autres petits poèmes gnomiques , la *Théogonie* d'Hésiode et le *Bouclier d'Hercule*. Le seizième siècle vit paraître un assez grand nombre d'éditions d'Hésiode , parmi lesquelles il faut distinguer celle de Victor Trincavelli , imprimée à Venise chez Zanetti , in-4° , 1537. C'est la première qui présente les trois poèmes d'Hésiode réunis , et accompagnés des scholies grecques de Proclus , de Jean Tzetzés et de Moschopule : elle est d'ailleurs très correcte , et d'une belle exécution typographique. Celle de Bâle , 1542 , in-8° , est avec la version latine de Valla , et les scholies de Tzetzés. Celle de Henri Estienne , Paris , 1566 , in-fol. , est la première où la critique du texte ait appelé l'attention de l'éditeur : elle est devenue la base de la plupart des suivantes. Oporinus donna à Bâle , en 1574 , in-8° , les *OEuvres d'Hésiode* , avec une version latine des scholies de Tzetzés. Celle de Spondanus , grecque et latine , la Rochelle ,

1592 , petit in-8° , est une édition rare et excellente. Le XVII^e. siècle nous offre l'*Hésiode* de Daniel Heinsius , Plantin , 1603 , in-4° . Cette édition , que tant de titres recommandent aux savants , est devenue excessivement rare : mais ce qu'elle renferme de plus précieux se retrouve dans celle d'Amsterdam , 1701 , in-8° , qui contient de plus les *Lectiones Hesiodæ* de Grævius et l'*Index* de Pasor. Jusqu'ici , l'érudition , les recherches savantes , et la collation des manuscrits , avaient fait beaucoup pour Hésiode ; mais il ne devait rien encore au luxe typographique , lorsque Thom. Robinson publia sa belle édition à Oxford , 1734 , grand in-4° . De nouveaux manuscrits furent consultés pour la *Théogonie* , et les *Travaux et les Jours*. L'éditeur ajouta ses propres observations aux notes d'Heinsius , de Guyet et de Lesclerc ; une Dissertation préliminaire sur la vie , les ouvrages et le siècle d'Hésiode ; et le *Combat d'Homère et d'Hésiode* , avec une nouvelle traduction latine et les notes de Barnès. Cette édition , en un mot , ne laissait à désirer que les scholies grecques : aussi gagna-t-elle beaucoup entre les mains de Lœsner , qui la publia de nouveau , avec d'importantes additions , Leipzig , 1778 , in-8° . Nous avons parlé déjà de celle de Brunck , page 150 de son Recueil des poètes gnomiques , Strasbourg , 1784. Le savant et ingénieux éditeur s'est servi pour établir son texte , d'un manuscrit d'Hésiode de la bibliothèque du Roi , et d'un autre de Stobée , qui n'avait point encore été consulté. Il eût été à désirer que son travail embrassât les trois poèmes attribués à Hésiode , au lieu de se borner à celui des *Travaux* , qu'il a heureusement corrigé dans plusieurs endroits , et purgé de plus de cinquante vers , jus-

tement réputés suspects. L'année suivante (1785), Bodoni fit paraître à Parme, les ouvrages d'Hésiode, avec la traduction en vers latins de Bernard Zamagna, de Raguse : traduction assez élégante, mais en général peu fidèle, et qui ne méritait pas un tel honneur typographique. Nous ne devons pas oublier l'édition publiée à Lemgow, 1792, in 8°, avec la traduction allemande de Hartmann, et les remarques de Wachler, ni celle de Lanzi, accompagnée d'une traduction italienne, *In terza rima*, Florence, 1808, grand in-4° : elle ne contient que le poème des *Travaux et des Jours*, avec un discours préliminaire et de longues notes, qui n'offrent rien qu'on ne retrouve ailleurs. Nous souhaitons, que M. Heinrich ne s'arrête pas au *Specimen* qu'il nous a donné dans son édition du *Bouclier d'Hercule*, et que M. Thiersch réalise le projet de son édition d'Hésiode. Sans parler des nombreuses traductions qui existent en vers latins des ouvrages de ce poète, il a été traduit en français, par Ant. Baif, Paris, 1574, in-4° ; — par le Gras, ibid., 1586 ou 1659 ; — par Bergier, dans son *Origine des dieux du paganisme*, Paris, 2 volumes in-12 ; — par Gin, Paris, 1785, in-12 ; et par Coupé, 1796, deux volumes in-18 : — chez les Anglais, par Chapman, Londres, 1618, in-4° ; par Thomas Cooke, avec des notes critiques et philologiques, ibid., 1728, 2 volumes in-4°, et par C.-A. Elton, ibid., 1813 : — en vers italiens, par le comte Carli, Venise, 1744 ; la *Théogonie* seulement, et les *Travaux*, par Paolo Brazzuolo, Padoue, 1764, in-4°. A—D—A.

HESIUS. Voy. ESUS.

HESNAULT (JEAN), poète fran-

çais du xviii^e siècle, était fils d'un boulanger de Paris. La date de sa naissance est ignorée ; et les biographes écrivent son nom de différentes manières. Ami de Chapelle, il reçut avec lui les leçons du philosophe Gassendi. On croit que, par la protection de Fouquet, il obtint d'abord dans le Forez une recette des tailles, qu'il ne garda pas long-temps. Voici ce qu'Hesnault nous apprend lui-même dans une églogue de six cents vers que nous a conservée le *Furetiriana*, 1696, in-12. Étant sans place, il alla tenter la fortune dans les Pays-Bas, en Hollande, en Angleterre, etc. ; il espérait se fixer à Messine, lorsque des changements survenus dans le gouvernement de la Sicile le contraignirent de la quitter ; de retour en France, il fut pourvu (dans le Bourbonnais, dit-on), d'un nouvel emploi qu'il perdit encore ; il ne lui restait plus que l'appui du surintendant, dont la disgrâce éclata bientôt après. Tout le monde sait qu'Hesnault fit alors contre Colbert, ennemi de Fouquet, un sonnet plein d'énergie. Il voulut inutilement le supprimer, en apprenant la réponse si noble du ministre qu'il avait outragé. (Voy. COLBERT). L'opinion de Goujet nous semble peu fondée lorsqu'il dit que ce sonnet, sans contredit l'un des plus remarquables que nous ayons en notre langue, pourrait être d'un nommé *Mathurin Hénaut*, rimeur très obscur, condamné, en 1661, pour des vers satiriques, à neuf années de bannissement. En 1670, Jean Hesnault publia un volume in-12 de 264 pages, intitulé : *OEuvres diverses, contenant la Consolation à Olimpe sur la mort d'Alcimedon ; l'imitation de quelques chœurs de Sénèque le tragique ; Lettres en vers et en prose ; le Bail d'un cœur ; divers Sonnets*

et autres pièces, par le sieur D. H***, Paris, Claude Barbin. La *Consolation à Olimpe* est en prose: cette dissertation d'un véritable élève d'Épicure, contient plus d'un tiers du volume; et c'est mal-à-propos qu'on l'a comprise dans les Oeuvres de St-Evremond. Les morceaux imités de Sénèque sont les chœurs des second et quatrième actes de la *Troade*; et du second acte de *Thyeste*: le plus souvent deux vers latins sont paraphrasés en huit ou dix vers français. Les trois lettres galantes à *Iris*, celles à *Lucrèce* et à *Sapho* présentent les développements d'une morale peu sévère; le *Bail du cœur de Cloris* est d'une grande licence. Parmi les sonnets on trouve, même en latin; celui de l'*Avorton* (1), que l'on cite toujours, quoiqu'il soit irrégulier et surchargé d'antithèses. On voudrait y rencontrer également le sonnet sur les *Douceurs de la vie privée* (2): il n'offre pas des idées ingénieuses comme le premier; mais il serait le plus intéressant du recueil. Bayle, à l'article *Hesnault*, s'exprime ainsi: « C'était » un homme d'esprit et d'érudition, » aimant le plaisir avec raffinement...; » mais... il se piquait d'athéisme...; » il avait composé trois différents systèmes de la mortalité de l'âme, et » avait fait le voyage de la Hollande » exprès pour voir Spinoza... » A la mort...., il se convertit.... » Son confesseur fut obligé de l'em-

(1) La plupart des Dictionnaires prétendent, d'après l'auteur du *Siècle de Louis XIV* (chap. 16), que ce sonnet a été fait à l'occasion d'une fille d'honneur de la reine. C'est une inadvertance de Voltaire, puisqu'il rapporte à l'année 1673 l'aventure trop connue de Mlle. de Guérchi, qu'il ne nomme pas. (On peut voir dans le *Nouveau siècle de Louis XIV*, les suites affreuses de cette aventure pour laquelle, aux douze filles d'honneur on substitua douze dames du palais: ce sonnet se trouvait déjà imprimé en 1670.

(2) Il est inséré dans la *Biblioth. franç.* de Gonjet, tom. XVIII, et dans les *Annales poétiques*, tom. XXIV.

» pêcher de recevoir le viatique au » milieu de sa chambre, la corde » au col... Il a montré à M^{me}. Des- » houlières tout ce qu'il savait et » croyait savoir: on prétend qu'il y » paraît dans les ouvrages de cette » dame ». Nous sommes loin de regarder comme incontestables les faits avancés par Bayle; mais nous sommes étonnés que l'abbé Gonjet les rejette sans y opposer aucune preuve qui les détruise. Il est certain qu'Hesnault professe ouvertement le matérialisme dans ses propres ouvrages; et qu'en imitant ou traduisant les anciens il semble choisir de prédilection les endroits analogues à cette doctrine. Il n'est pas moins évident que sa vie, livrée au désordre des passions, nuisit à ses projets de fortune. Quant à M^{me}. Deshoulières, il serait injuste de lui supposer les opinions du poète dont elle fut l'écolière. (V. DESHOULIÈRES.) Elle termine à la vérité l'*Idylle* du ruisseau par les trois vers suivants:

Nous irons reporter la vie infortunée,
Que le hasard nous a donnée,
Dans le sein du néant d'où nous sommes sortis.

Mais ces vers doivent-ils être pris dans un sens rigoureux et dogmatique, lorsque les principes de cette femme respectable sont partout ailleurs les plus sages et les moins équivoques? Suivant Titon-du-Tillet, l'époque de la mort d'Hesnault n'est pas plus connue que celle de sa naissance (*Parnasse français*). D'après un nécrologe manuscrit de La Monnoye, il mourut à Paris en 1682. Ce dernier éditeur se trompe en affirmant que la « traduction qu'il publie » en vers français du commencement » de *Lucrèce*, par Hesnault, n'avait » jamais été vue qu'en manuscrit. » (*Recueil de pièces choisies*, 2 vol., 1714.) Cette *Invocation à Vénus*

l'une de nos meilleures traductions en vers du xvii^e. siècle, avait été mise au jour en 1694 dans un autre *Recueil de pièces curieuses et nouvelles*. Elle fut conservée par les amis du traducteur, qui s'était long-temps exercé sur le poème de Lucrèce, et qui, par un scrupule de conscience, sacrifia tout son travail, sur l'étendue duquel on n'est pas d'accord. Si l'on en croit La Monnoye, Boileau regardait notre auteur comme l'un des hommes qui tournaient le mieux un vers. Pour s'excuser d'en avoir parlé avec mépris dans sa 9^e. *Satire*, ainsi que dans le 3^e. chant du *Lutrin*, il disait qu'il y avait placé d'abord Boursault, ensuite Perrault; que s'étant réconcilié avec eux, il avait successivement effacé leurs noms, et substitué (1701) celui d'Hesnault, hors d'état de se plaindre, puisqu'il n'existait plus. Outre l'Eglogue dont nous avons fait mention au commencement de cet article, le *Furetiriana* donne, sous le nom d'Hesnault, une Elégie de 400 vers. On a cité plusieurs fois, avec de justes éloges, divers fragments de ces deux pièces. Les vers et même la prose de cet auteur ont du nombre, de la grâce et de la précision. Il avait un talent flexible, mais trop de subtilité. D'ailleurs une facilité négligée déceit souvent en lui l'écrivain peu laborieux, qui pouvait beaucoup mieux faire.

S. S.—N.

HESS (JEAN-RODOLPHE), magistrat à Zurich, né en 1646, y mourut en 1695. Il a continué la chronique de son canton, commencée par Bullinger et Haller, jusqu'en 1693, en trois volumes in-folio; et il a laissé d'autres manuscrits relatifs à l'histoire de la Suisse. Il a bien mérité de sa ville natale, par un legs de six mille florins pour l'établissement d'une chaire d'histoire de la suisse: malheureuse-

ment il s'est mépris dans sa fondation, en stipulant que les membres de sa famille auraient la préférence entre les candidats. Cette clause fâcheuse a fait que cette chaire, après avoir été illustrée par les Bodmer et les Fuesli, est devenue, depuis nombre d'années l'héritage stérile de la famille. — Félix HESS, né à Zurich en 1742, mort dans la même ville en 1768, avait fait d'excellentes études, et se distingua autant par les qualités aimables de son caractère, que par ses talents et ses connaissances. Il fut fort lié avec le célèbre Lavater. Mort très jeune, il n'a publié que quelques traités de théologie et de philosophie, en allemand. U—1.

HESS (Louis), né à Zurich en 1760, y mourut en 1800. Fils d'un boucher, il exerça l'état de son père: ses talents en peinture s'annoncèrent de très bonne heure; et le genre du paysage fut celui auquel il s'appliqua, et dans lequel il a excellé. C'est dans la société de Salomon Gessner, que son goût se forma, et qu'il acquit les principes de l'art pour lequel d'ailleurs il n'eut point de maître. Son métier l'obligeait à de fréquentes excursions dans les montagnes de la Suisse, pour chercher et acheter son bétail; et ce fut ainsi, par l'habitude d'observer les sites pittoresques, qu'il devint le peintre le plus vrai des paysages suisses. En 1794, il fit, à pied, le voyage de Rome: son séjour en Italie, quoique assez court, contribua néanmoins à perfectionner son talent, et à rendre son coloris plus pur et plus suave. Ses tableaux sont nombreux; et ils surpassent tout ce que l'on connaît dans leur genre, pour la vérité du dessin, pour le choix et le goût qui règnent dans la composition, pour l'harmonie et la variété des sites qui caractérisent parfaite-

ment les différentes régions des montagnes et des Alpes, pour la vérité du coloris et surtout pour la transparence et le ton des eaux, qui sont délicieux dans tous ces ouvrages. On les recherchait beaucoup; et ils sont répandus en France, en Angleterre, en Allemagne, en Danemark et en Russie. Il en est resté un nombre considérable dans la patrie du peintre; et ce qu'il y en a de plus parfait se conserve chez sa veuve à Zurich. Dans ses dernières années, Hess a gravé, avec succès, plusieurs de ses dessins. (*Louis Hess, Peintre de paysages*, par L.-H. Meyer à Zurich, en 1800, in-8°.) U—r.

HESSE (PHILIPPE, landgrave de), dit le *Magnanime*, fils de Guillaume II, naquit en 1504; il n'avait que cinq ans lorsqu'il eut le malheur de perdre son père. Il lui succéda sous la tutelle d'Anne de Mecklenbourg, sa mère, princesse d'un rare mérite, mais qui, malgré ses efforts, ne put garantir ses états des incursions de François de Sickingen, gentilhomme du Palatinat. Elle recourut à la voie de la négociation, consentant à payer à son ennemi une somme de 35,000 écus pour les frais, et à lui accorder en outre l'indemnité qui faisait le prétexte de la guerre. Sickingen n'en continua pas moins d'inquiéter la Hesse; mais le jeune landgrave, ayant atteint sa majorité en 1518, sut le forcer à respecter ses frontières. Instruit, en 1522, que Sickingen faisait le siège de la ville de Trèves, il se mit à sa poursuite, et, aidé de l'électeur palatin, le força de renoncer pour toujours à ses brigandages. Il reprit les armes en 1525, pour repousser les anabaptistes; qui désolaient ses états, et, les ayant enfermés dans Fulde, il les contraignit à se rendre à discrétion. Il se réunit aux autres électeurs, pour achever d'exterminer ces sectaires dange-

reux, et contribua à la prise de leur chef (*Voy. Thomas MUNCER*). Il se déclara, en 1526, pour les principes du luthéranisme, et se joignit à l'électeur de Saxe, pour demander à la diète la liberté de conscience. Piqué de l'opposition qu'il avait éprouvée de la part des princes catholiques, il refusa de fournir des troupes contre les Turcs, donnant pour motif que comme le christianisme est une religion qui doit tout souffrir, c'est aller contre son esprit que d'employer la force pour réduire ses ennemis. Il signa, en 1530, la profession de foi connue sous le nom de confession d'Augsbourg, et se ligua avec les princes protestants par le traité de Smalkalde. Il prit la défense du duc de Wurtemberg, mis au ban de l'empire; et, soutenu par François I^{er}, il le rétablit dans les états dont on l'avait dépouillé. Philippe avait épousé, en 1523, Christine, fille du duc de Saxe: mais comme il était en mauvaise intelligence avec sa femme, il s'adressa aux théologiens de sa communion, qui l'autorisèrent à former une nouvelle union sans rompre la première; et, d'après cette décision, il se maria, en 1540, à Marguerite de Saal, fille d'un pauvre gentilhomme, avec laquelle il vivait, depuis plusieurs mois, en concubinage. Il se distingua dans la guerre des protestants d'Allemagne contre Charles-Quint, et, de concert avec l'électeur de Saxe, s'empara de Dillingen et de Donawert en 1546; mais, déclaré rebelle, et battu ensuite à Muhlberg, il fut obligé de se soumettre aux conditions que lui imposa le vainqueur. L'empereur s'était engagé à respecter sa liberté: mais la substitution d'un mot (1), dans le

(1) L'acte portait qu'il n'éprouverait aucune détention; mais au mot *aucune* (en allemand *einige*), Granvelle avait substitué *ewige* (*perpétuelle*).

traité, changea cette clause ; et il fut retenu prisonnier pendant quatre ans (Voyez GRANVELLE, XVIII, 316). La victoire de Muhlberg avait anéanti la ligue de Smalkalde ; et Philippe ne put rien entreprendre en faveur des protestants d'Allemagne : mais il favorisa, tant qu'il put, ceux de France ; et il aida Dandelot à lever des troupes pour le prince de Condé. Philippe joignait, au courage d'un grand capitaine, une ame élevée et un esprit pénétrant. Il protégea les lettres, et fonda l'université de Marbourg. Il mourut le 31 mars 1567, et eut pour successeur son fils Guillaume IV.

W—s.

HESSE (GUILLAUME IV, landgrave DE), dit le Sage, fils du précédent, reçut de l'empereur l'investiture de la plus grande partie des états qu'avait possédés son père, et obtint le privilège d'y instituer des tribunaux, dont les jugemens, en matière civile, ne pourraient pas être soumis à la révision de la chambre impériale. Il gouverna ses sujets avec prudence et douceur, sut les maintenir dans la paix, et favorisa leur goût pour les sciences et les arts. Guillaume cultiva lui-même l'astronomie avec zèle. Il éleva, en 1561, un observatoire à Cassel ; et il y fit des observations non interrompues, sans aucun aide, pendant dix-sept ans. Il associa ensuite à ses travaux Christ. Rothman, savant mathématicien, et Juste Byrge, habile constructeur d'instruments astronomiques. Grégoire XIII l'engagea, par une bulle, en 1582, à adopter le nouveau calendrier ; mais irrité du ton tranchant qu'avait pris le pape en lui écrivant, le landgrave déclina la diète à rejeter, sans examen, ce calendrier. Guillaume mourut, le

25 août 1592, âgé de 60 ans. Le résultat de ses travaux astronomiques a été publié, par Willebr. Snellius, sous ce titre : *Cœli et siderum in eo errantium observationes Hassiacæ*, Leyde, 1628, in-4°. ; et ce Recueil, que Lande juge très important, a été inséré dans l'*Historia cœlestis* d'Alb. Curtius ou Lucius Barretus. On y distingue un catalogue des étoiles fixes, dressé par le landgrave d'après la méthode la plus généralement employée aujourd'hui. Ce prince était en correspondance avec Tycho-Brahé ; et l'on a publié quelques-unes de ses *Lettres* dans la première *Centurie* de celles de ce célèbre astronome, dont il fut le protecteur constant, et sur lequel il appela l'attention de son souverain, Frédéric, roi de Danemark. Guillaume eut pour successeur son fils Maurice, prince très instruit, mais dont la vie fut troublée par des querelles religieuses, et qui éprouva presque autant de disgrâces pour avoir renoncé au luthéranisme en passant au calvinisme, que son aïeul pour l'avoir embrassé. En mars 1627, il abdiqua sa couronne en faveur de son fils Guillaume V, dit le Constant ; et il mourut le 16 mars 1632.

W—s.

HESSE CASSEL (CHARLES, landgrave DE), second fils de Guillaume VI, né le 3 août 1654, succéda en 1670 à son frère Guillaume, mort sans avoir été marié. Peu sensible à la gloire militaire, il se borna à faire respecter ses Etats par ses voisins, et employa toutes les sommes dont il pouvait disposer, à encourager la culture des arts utiles. Il attira dans ses Etats des hommes à talent, les y retint par ses bienfaits, et procura à la ville de Cassel de nombreux établissemens d'instruction ou d'utilité publique. Ce prince fut enlevé à ses sujets, qui le pleurèrent comme un

dans le double remis au landgrave, qui l'avait signé sans remarquer cette différence.

père, le 23 mars 1730. Il avait eu plusieurs enfants de son mariage avec Marie-Amélie, princesse de Courlande. Son fils aîné, Frédéric 1^{er}, roi de Suède, lui succéda. (V. FRÉDÉRIC 1^{er}.) W—s.

HESSE - DARMSTADT (Louis, premier landgrave DE), petit-fils de Philippe-le-Magnanime, naquit le 24 septembre 1577. Son attachement à la maison d'Autriche lui mérita le surnom de *Fidèle*. Les alliés de l'électeur Palatin n'ayant pu l'engager à entrer dans la ligue contre l'empereur, ravagèrent ses Etats en 1622, et, l'ayant arrêté avec son fils, les livrèrent à l'électeur, qui les retint prisonniers dans l'espoir d'obtenir une paix plus avantageuse. Les circonstances ayant obligé ce prince à se confier lui-même à la générosité de l'empereur, il rendit la liberté au landgrave. Louis fut indemnisé des pertes que lui avait occasionnées la guerre, par le don des Etats confisqués sur son oncle Maurice. Il prit possession de Marbourg en 1624; remplaça les professeurs calvinistes de l'université par d'autres de la confession d'Augsbourg, et signala son zèle pour la croyance luthérienne. Il mourut le 27 juillet 1626, laissant plusieurs enfants de son mariage avec Catherine, fille de l'électeur de Brandebourg. W—s.

HESSE - RHINFELS (ERNEST, landgrave DE), petit-fils de Guillaume-le-Sage, et le plus jeune des fils de Maurice, naquit le 8 décembre 1625, et parvint à être rétabli dans la possession d'une partie des Etats de son père. Il épousa en 1647 Marie-Eléonore, fille de Philippe-Reinhardt, comte de Solms. Le ressentiment qu'il conservait de la sévérité dont l'empereur avait usé envers son père, l'engagea à se réunir

aux mécontents : mais il n'éprouva que des revers, et fut fait prisonnier à la bataille de Geiseke par le général Lamboy. Pendant sa détention il eut des doutes sur les principes religieux dans lesquels on l'avait élevé; et, s'étant fait instruire des dogmes de la religion catholique, il se bâta, aussitôt qu'il fut libre, de rentrer dans le sein de l'Eglise romaine. Devenu veuf en 1689, il épousa la fille d'un bas-officier dont la société lui était agréable. Sa ville capitale fut assiégée par les Français en 1692; mais elle ne put être prise. Ernest mourut au mois d'août de l'année suivante, à soixante-dix ans. — ERNEST-LÉOPOLD, son petit-fils, mort le 25 septembre 1751 à quarante-sept ans, laissa deux fils qui lui succédèrent, et trois filles, dont l'une fut mariée au prince de Piémont, depuis roi de Sardaigne, Charles-Emanuel III, et une autre à Louis-Henri, prince de Condé. W—s.

HESSE (ERNEST CHRÉTIEN), un des plus célèbres virtuoses sur la *viola di gamba*, naquit à Grosgottern en Thuringe le 14 avril 1676. Il fit ses études musicales à Langensalza, puis à Eisenach, et s'attacha au landgrave de Darmstadt, qui le nomma son conseiller de guerre. Ce prince ayant fixé sa cour à Giessen, Hesse suivit, dans l'université de cette ville, l'école de jurisprudence, genre d'étude que l'on a vu rarement pratiqué par les disciples du dieu de l'harmonie. En 1698, Hesse obtint la permission de faire un voyage à Paris, pour s'y perfectionner dans la pratique de son instrument favori. Il reçut en même temps des leçons de Marais et de Forquérail; mais, comme ces deux maîtres étaient ennemis jurés, il fut obligé de prendre, auprès de l'un des deux, un nom emprunté. Hesse ré-

pôndit également bien à leurs soins ; chacun s'enorgueillissait de son élève : enfin , à l'occasion d'un concert public , ils se portèrent un défi ; et l'on peut juger de leur surprise lorsqu'il se trouva que les deux élèves que l'on voulait mettre aux prises n'étaient qu'un seul et même homme. Hesse enleva tous les suffrages , et dans son exécution fit connaître tour-à-tour la manière de chacun de ses maîtres. Il quitta Paris ensuite , puis visita l'Angleterre , la Hollande et l'Italie , où il se perfectionna dans la composition. A son retour il passa par Vienne , où l'empereur lui fit présent d'une chaîne d'or , et le nomma bientôt après son maître de chapelle. En 1719 Hesse parut à Dresde aux fêtes données pour le mariage du prince électoral. Il se retira depuis à Darmstadt , où il mourut le 16 mai 1767 , âgé de quatre-vingt-neuf ans. On a de lui beaucoup de *Motets*, d'*Oratorio*, et autres compositions sacrées , qu'il écrivit pendant qu'il était maître de chapelle , ainsi qu'un grand nombre de *Sonates* pour la *viola di gamba*. — HESSE (Jeanne-Elisabeth Doebricht), femme du précédent , fut une des plus célèbres cantatrices de son temps. Après avoir brillé d'abord au théâtre de Leipzig , avec ses deux sœurs , Simonetti et Ludwig , elle épousa Hesse , en 1713 , à la cour de Darmstadt , et , par ses soins , acquit un tel degré de perfection , qu'elle était désirée dans toutes les cours de l'Allemagne. Elle en fit long-temps les délices , et mourut à Darmstadt. D. L.

HESSELINK (GÉRARD), théologien anabaptiste hollandais , né à Groningue en 1755 , mort à Amsterdam en 1811 , après avoir fait de bonnes études dans sa ville natale , à Lingén et à Amsterdam , publia , en prenant ses degrés en philosophie à

Lingén , en 1778 , une dissertation intéressante *De Montibus ignivomis ac terræ motibus , eorumque cognitione*. Nommé professeur de théologie au séminaire des anabaptistes , à Amsterdam , en 1786 , il prit possession de sa chaire par un Discours latin , où il recherchait la cause qui fit rejeter la doctrine évangélique , tant par les juifs que par les gentils , à l'époque de la première prédication de l'Evangile. Il fut appelé à la chaire de philosophie , dans le même séminaire , en 1800. On a de lui , outre les discours dont nous venons de parler , trois Mémoires théologiques , couronnés par la société Teylérienne de Harlem , et insérés dans ses recueils. Ces mémoires sont en hollandais , ainsi que la plupart des autres productions de Hesselink , dont nous allons parler encore : I. Un Mémoire couronné par la société théologique de la Haye , et inséré dans ses recueils , *Sur le sacerdoce de J.-C. , tel qu'il nous est représenté dans l'Épître aux Hébreux*. II. Plusieurs Mémoires de physique , ou d'histoire naturelle , imprimés , soit séparément , soit dans divers recueils. III. Un *Dictionnaire herméneutique du Nouveau-Testament* , en 2 vol. in-8°. IV. Un *Mémoire* sur le rythme et la prosodie de la langue hollandaise , comparés avec le rythme et la prosodie des anciens. Plus de sagesse que d'originalité caractérise en général les productions de Hesselink , empreintes , au surplus , de cet esprit de tolérance qui distingue aujourd'hui la communion à laquelle il appartenait. M—ON.

HESSELIUS (FRANÇOIS), philologue hollandais , né à Rotterdam , en 1680 , y fut nommé , en 1702 , professeur d'éloquence et d'histoire. Il obtint , en 1708 , un des canonicats sécularisés du chapitre de Notre-

Dame, à Utrecht, où il mourut en 1746. Il a donné : 1°. une édition d'*Ennius* (Voy. *ENNIUS*), Amsterdam, 1707, in-4°. ; — 2°. une de *Vibius Sequester, de fluminibus*, etc., Rotterdam, 1711, in-8°. ; — 3°. une des *Inscriptions* recueillies par Gudius, Leeuwarde, 1731, in-folio. Saxius juge qu'on aurait pu mettre plus de soin et d'exactitude à ce dernier travail. M—ON.

HESSELIUS (ANDRÉ), pasteur de la colonie suédoise établie en Amérique ; était né en 1677, dans la paroisse de Skedvi. L'évêque de Skara, Jesper Swedberg, père du fameux Swedenborg, l'engagea, en 1711, à se rendre en Amérique, pour être à la tête de l'église suédoise. Cette église était composée des Suédois qui avaient passé en Amérique, sous le règne de Christine, pour s'établir le long du fleuve Delaware, en Pensylvanie. Hesselius s'embarqua en Angleterre, et arriva au lieu de sa destination, dans le mois de mai 1717. Il commença aussitôt ses fonctions ; et tel fut le zèle avec lequel il les remplissait, qu'il trouva le temps d'instruire les Indiens, et de recueillir un grand nombre d'objets d'histoire naturelle, dont il envoya les plus intéressants en Suède. Pendant ses excursions, il rencontra une communauté de disciples de Labadie, nommés Labadistes, qui avaient formé des établissements en Amérique : il s'entretint avec eux, et entreprit de les faire rentrer dans le sein de l'église protestante. La plupart renoncèrent aux opinions fanatiques de leur fondateur, et se réunirent aux anglicans, dont ils étaient voisins. Hesselius fut rappelé en Suède en 1723 : il s'embarqua sur un vaisseau anglais, et arriva à Londres ; mais une tempête violente, survenue pendant le trajet, lui

fit perdre ses livres, ses collections et tous ses effets. On lui procura cependant à Londres les moyens de passer en Suède, où il obtint une place de pasteur en Dalécarlie. Avant d'aller prendre possession de cette place, il eut une audience du roi et de la reine de Suède, en présence du sénat ; et il remit, sur l'état de la colonie suédoise en Amérique, une relation qui fut imprimée. André Hesselius mourut en 1733, laissant, en manuscrit, le *Journal des observations* qu'il avait recueillies en Amérique. — Il avait un frère, Jean HESSELIUS, docteur en médecine, membre de l'académie des sciences de Stockholm, mort en 1752, et qui s'était appliqué avec succès à l'histoire naturelle. On a de lui des recherches très intéressantes sur les productions du règne végétal en Suède, et sur la manière de les rendre utiles. Il découvrit, près du lac Hiemar, une carrière de marbre blanc, avec des veines rouges, un des plus beaux qu'on trouve dans le Nord. Sa collection de serpents et de beaucoup d'autres reptiles, que son frère lui avait envoyés d'Amérique, est dans le cabinet d'histoire naturelle de l'université d'Upsal. C—AU.

HESSELS (JEAN), que le cardinal Pallavicini, dans son *Histoire du concile de Trente*, a mal-à-propos confondu avec Jean Hassels, à cause de l'identité des prénoms, et de la ressemblance des noms, et parce que l'un et l'autre appartenaient à la savante université de théologie de Louvain, fut député au concile de Trente par Philippe II, avec le fameux Baius (Michel du Bai), Jansénius, etc. Il naquit à Louvain en 1522 ; et il paraît qu'il y mourut d'apoplexie en 1563, ou plus vraisemblablement en 1566. Hessels eut beaucoup de réputation, et composa un grand nombre d'ou-

vrages de polémique et de théologie, tels, entre autres, que des *Commentaires* latins sur l'évangile de St.-Mathieu, sur la 1^{re}. épître à Timothée, la 2^e. de St.-Pierre; et les épîtres canoniques de St.-Jean, 1 vol. in-8°. Son meilleur ouvrage est un *Catechisme*, également en latin, Louvain, 1595, in-4°. Ce catechisme, beaucoup plus étendu que le titre ne semble l'annoncer, est un traité complet de théologie dogmatique et morale, tiré en grande partie des ouvrages de St.-Augustin. Le style de Hesses est clair, mais diffus: il approfondit au surplus, avec assez de jugement, les matières qu'il traite, occupé du fond plus que de la forme, et de la pensée plus que des tours de phrases qui servent à la rendre. D—B—B.

HESSUS. Voy. EOBANUS.

HÉSYCHIUS, lexicographe grec, dont l'époque est inconnue, nous a laissé un dictionnaire compilé d'après les glossaires qui avaient été faits pour l'intelligence des anciens orateurs grecs. On y trouve donc les expressions les moins usitées qui se rencontraient dans les poètes, les orateurs, les philosophes, les médecins et les historiens; celles qui étaient particulières à quelques peuples, comme les Crétois, les Lacons, etc.; les termes usités dans les sacrifices, les divinations, la gymnastique, etc.; enfin, tous ceux qui sortent de l'usage ordinaire de la langue. Il n'a fait que les ranger par ordre alphabétique; et il avait si peu de critique, qu'il s'est souvent laissé tromper par des fautes de copistes, et a forgé des expressions barbares, qui n'avaient jamais existé. On en peut voir des exemples dans la préface de Ruhnkenius sur le second volume de l'édition que nous indiquons bientôt. Il paraît que nous n'avons point cet ouvrage dans son état

primitif, et que les copistes y ont ajouté, d'après d'autres lexiques, les expressions les moins usitées des *Sep tante* et du *Nouveau-Testament*. Il n'en parle point dans sa préface, qui paraît bien de lui, malgré l'opinion de Valckenaer: d'ailleurs elles sortent, pour la plupart, de l'ordre alphabétique qu'il avait suivi. Il a aussi été fréquemment altéré par les copistes, et même par le premier éditeur. Malgré tous ces défauts, ce lexique est très important, non seulement pour l'explication des auteurs qui nous restent, mais encore pour la découverte de beaucoup d'usages de l'antiquité. La première édition d'Hésychius est celle d'Alde, 1514, in-folio, par les soins de Marc Musurus. Depuis ce temps, il a été l'objet des travaux d'un grand nombre de savants. Leurs observations ont toutes été recueillies dans l'édition commencée par Jean Alberti, et terminée par David Ruhnkenius, en deux volumes in-fol., dont le premier a paru à Leyde en 1746, et le second en 1766. Le seul manuscrit que l'on connaisse de cet auteur, est celui qui se conserve dans la bibliothèque de Saint-Marc, à Venise, et d'après lequel Musurus l'a fait imprimer pour la première fois. Souvent l'éditeur n'a pas su lire les abréviations: il lui est aussi arrivé quelquefois de corriger ce qu'il n'entendait pas. Ce manuscrit avait donc besoin d'être collationné de nouveau. C'est ce qu'a fait M. Schow, savant danois, dont le travail a paru sous le titre suivant: *Hesychii Lexicon ex codice mss. bibliothecæ D. Marci restitutum*, Leipzig, 1792, in-8°. Le savant Bast trouvait que cette collation laissait encore beaucoup à désirer; et il croyait que certaines abréviations avaient été mal lues par M. Schow.—

HÉSYCHIUS, surnommé *Illustrius*, né à Milet, vivait dans le sixième siècle de notre ère. Il nous reste de lui quelques extraits de sa Chronique, et un Abrégé des vies des philosophes, par ordre alphabétique, qui est tiré en grande partie de *Diogène-Laërce*. Ces deux ouvrages ont été réunis par Meursius, qui y a ajouté des notes et une traduction latine, Leyde, 1613, in-8°. Les *Extraits sur les origines de Constantinople* ont été réimprimés dans la Byzantine. — HÉSYCHIUS, de Milet, autre écrivain grec, n'est connu que par l'ouvrage suivant, qui parut en grec avec une traduction latine : *Hesychii Milesii de his qui eruditionis famâ claruere liber, interprete Hadriano Junio*, Anvers, 1572, 1 vol. in-8°. Cet ouvrage est fort médiocre, et de peu d'intérêt. On ignore à quelle époque vivait l'auteur. C—R.

HEUMANN (CHRISTOPHE-AUGUSTE), né à Alstadt, dans le duché de Saxe-Weimar, le 3 août 1681, annonça, dès sa première jeunesse, une égale disposition pour les lettres et pour les sciences. Il eut pour professeurs Schneider, Gleitsmann, Treuner et Struvius. Ses connaissances en philologie, en philosophie et en théologie, lui acquirent une immense réputation. En 1713, il fut nommé inspecteur du séminaire de Iéna, et obtint, depuis, la place de professeur de théologie en l'université de Göttingue. Il donna, en 1758, sa démission de cette place, ne voulant pas enseigner, sur la Ste. Cène, un dogme qu'il regardait comme une erreur : mais il conserva cependant son rang, ses titres et le traitement. Il mourut le 1^{er} mai 1764. On a de lui beaucoup d'ouvrages ; il suffira de citer : *I. De Libris anonymis ac pseudonymis Schediasma complectens observationes generales et spicilegium ad*

Vincenti Placcii Theatrum anonymorum et pseudonymorum, Iéna, 1711, in-8°. Leclerc parle avec éloge de ce livre dans le tome xxv de sa *Bibliothèque choisie*, tout en réclamant contre quelques erreurs qui le concernent. Mylius a publié quelques *Notes* sur l'ouvrage d'Heumann dans sa *Bibliotheca anonymorum et pseudonymorum*. Reimmann a aussi donné quelques corrections, pour le *Schediasma*, dans son *Catalogus bibl. theologicæ* (1). II. *Dissertatio logica de Pilatismo litterario*, Göttingue, 1721, in-4°. III. *Pœcile sive epistolæ miscellanæ ad litteratissimos ævi nostri viros*, Halle, 1722-32, trois volumes in-8°. IV. *Sylloge dissertationum*, 1743-50, in-8°. V. *Nova Sylloge dissertationum*, 1752-54, in-8°. Dans cet ouvrage et dans les deux précédents, Heumann éclaircit beaucoup de passages d'auteurs anciens grecs ou latins. VI. *Dissertatio exhibens historiæ literariæ fragmenta aliquot*, 1738, in-4°. VII. Des éditions de Lactance, des Eloges de Sainte-Mathe, et des *Antiquitates academicæ* de Conring, etc., etc. (Voy. CONRING. IX, 449; LACTANCE et SAINTE-MARTHE.) VIII. *Conspectus reipublicæ literariæ, sive via ad historiam litterariam*, 1718, 1726, 1732, 1735, 1746, 1753, 1763, in-8°. Dans la préface de la seconde édition, il donne la liste de ses nombreux ouvrages ou opuscules, liste qu'il a continuée dans les préfaces de trois éditions suivantes. Les cinq

(1) Quelques bibliographes ont avancé que Mylius avait donné, en 1740, une nouvelle édition du *Schediasma* d'Heumann. Mylius a publié, en 1740, un vol. in-fol. intitulé : *Bibliotheca anonymorum et pseudonymorum detectorum*, ultra 4000 scriptores... complectens, ad supplendum et continuandum V. Placcii theatrum anonymorum... et Ch. Aug. Heumannii Schediasma de anonymis. La suppression, dans quelques catalogues, des mots *ad supplendum et continuandum* aura induit en erreur ceux qui n'auront pas vu le livre. A. B—T.

préfaces ont été reproduites dans la huitième édition donnée par Jérémie-Nicolas Eyring, Hanovre, 1791-97, deux volumes petit in-8°. C'était déjà un ouvrage très estimé, dès la seconde édition. Stolle disait, dès-lors, qu'il ne connaissait pas de livre d'histoire littéraire qu'il lui préférât. Les soins de l'auteur et ceux de J. N. Eyring en ont fait un livre très commode et très utile encore aujourd'hui : c'est une excellente introduction à l'histoire littéraire; et l'on ne saurait trop en recommander la lecture. Heumann et Eyring montrent qu'ils possédaient le talent de renfermer beaucoup de choses dans un petit espace. Malheureusement l'édition d'Eyring n'a pas été achevée. Comme on n'a publié ni la deuxième partie du second volume ni la table de tout l'ouvrage, il faut toujours avoir l'édition de 1763. La vie d'Heumann a été écrite en allemand par George-André Cassius, 1768, in-8°. de 464 pag. On y trouve la liste complète des ouvrages de cet érudit; on peut aussi consulter la *Memoria Heumanni* de Heyne, Göttingue, 1764, in-fol., qui a été réimprimée à Halle, dans la *Biographia selecta* de Sam. Mursinna, tom. 1, p. 131-168. (Voy. DENYS le jeune, XI, 107, note; GLEICHMANN, XVII, 507; N. J. GUNDLING, XIX, 208, et G. STOLLE.) — HEUMANN (Jean), professeur de jurisprudence à Altorf, né en 1711, mort en 1760, a publié des Dissertations sur le droit et la diplomatique, et entre autres: I. *Commentatio de re diplomaticâ imperatorum ac regum germanorum, inde à Caroli magni temporibus*, 1745, in-4°. II. *Opuscula quibus varia juris germanici itemque historica et philologica argumenta explicantur*, 1747, in-4°. III. *Exercitationes juris universi præcipuè germanici*

ex genuinis fontibus restituti, 1749, in-4°. IV. *De re diplomaticâ imperatricum augustarum ac reginarum Italiæ*, 1749, in-4°. V. *Commentatio de re diplomaticâ imperatorum ac regum germanorum inde à Ludovici germanici temporibus*, 1753, in-4°. VI. *Commentatio de fontibus et œconomiâ legum civilium*, 1754, in-4°, etc. etc. A. B.—T.

HEURNIUS (JEAN), en hollandais *Van Heurn*, naquit à Utrecht en 1543; d'une ancienne et illustre famille; mais M. Portal (Hist. de l'anat. et de la chir.) le dit fils d'un marchand de vin. Après avoir montré peu d'aptitude pour les sciences jusqu'à l'âge de quinze ans, quoiqu'il étudiât avec beaucoup de zèle, il déploya des dispositions et des talents extraordinaires pour la médecine, dès qu'il s'y adonna. Il s'y appliqua, dans sa patrie et à Paris, sous le savant Duret, et ensuite sous les professeurs les plus célèbres de l'Italie: l'un d'eux voulut lui céder sa chaire, et lui donner sa fille en mariage. La jalousie des rivaux de Heurnius l'obligea de quitter précipitamment ce pays. A son retour à Utrecht, on lui proposa plusieurs charges, qui l'eussent éloigné de la profession de la médecine, et il y fut quelque temps échevin; mais son penchant l'emporta, et il devint médecin du comte d'Egmond et de Noircarmes, gouverneur de la province d'Utrecht pour les Espagnols. Cela le fit échapper aux dangers universels, durant les troubles. Ayant guéri ce seigneur d'une jaunisse dont personne n'avait pu démêler la cause, il acquit une réputation qui le fit nommer professeur à Leyde, en 1581, et médecin de Maurice de Nassau: elle augmenta, lorsqu'il eut guéri la sœur de ce stadhouder, la princesse Emilie, qui voulait se laisser mourir de faim par amour pour le prince Emanuel de

Portugal. Heurnius fut aussi médecin de la plupart des grands seigneurs de Hollande. Ses talents attirèrent à Leyde un grand nombre d'étudiants : il fut le premier qui y anatomisa. Une rétention d'urine, dont il souffrit beaucoup pendant plus de deux ans, l'enleva en 1601. Voici ses principaux ouvrages : I. *Institutiones medicinæ*. II. *Modus-ratioque stud. medic.* ; Leyde, 1592, in-8°. Cet ouvrage contient d'ailleurs quelques observations anatomiques. III. *Praxis novæ medic.*, lib. III, 1587 et 1690, in-8°. IV. *De morbis humani capitis*, 1594, in-4° ; Leyde, 1602. V. *De morbis novis et mirandis, Epistola*. — *De morbis mulierum*. — *De humanâ felicitate*, 1607, in-4°. — *De morbis ventriculi*. On y a joint : *Responsum nullum esse aquæ innatationem lamiarum indicium* ; item *Oratio de medicinæ origine, Æsculapidium et Hippocratis stirpe ac scriptis*, in-4°, 1609. VI. *In Hippocratis de hominis naturâ libros II Commentar.*, in-4°, 1609. C'est un des meilleurs commentaires d'Hippocrate. Item, *In libros IV de victûs ratione in morbis acutis*, in-4°, 1609. Tous les ouvrages de J. Heurnius ont été publiés par son fils Othon, Leyde, 11 v. in-4°, 1609 ; ou les y a réimprimés en 1658. — Othon HEURNIUS, fils de Jean, naquit à Utrecht en 1577. Il fut nommé professeur de philosophie à Leyde en 1600 ; il y prit le bonnet de docteur en médecine, en 1601. Son père étant mort peu de mois après, il lui succéda dans sa chaire la même année. Il vivait encore en 1648. On a de lui : *Antiquitatum philosophiæ barbaricæ libri II*. Le 1^{er} livre regarde les Chaldéens ; le 2^e, les Indiens ; Leyde, 1600, in-12. *Babylonica, ægyptiaca, indica, etc., philosophiæ primordia*, ibid., 1619, in-12. L—P—R.

HEURTAULT DE-LAMERVILLE (JEAN-MARIE), né à Rouen en 1740, fut d'abord officier d'infanterie, passa ensuite dans la marine, et quitta le service pour se livrer à l'agriculture ; il était grand partisan des opinions des économistes, et est mort le 18 décembre 1810, à Perisse, département du Cher. On a de lui : I. *L'impôt territorial combiné avec les principes de l'administration de Sully et de Colbert, adaptés à la situation actuelle de la France*, 1788, in-4°. II. *Opinion de Heurtault-Lamerville sur le partage des biens communaux*, an VII, in-8°. III. *Observations sur les bêtes à laine dans la province du Berri*, 1786, in-8° ; réimprimées, avec des augmentations, sous le titre de : *Observations pratiques sur les bêtes à laine dans le département du Cher*, Paris, an VIII, in-8°. Il a été l'un des collaborateurs du *Cours complet d'agriculture pratique*, etc., Paris, Buisson, 1809, 6 vol. in-8°. On trouve son Éloge dans les *Mémoires de la Société d'agriculture du département de la Seine*, tome XIV, p. 110. A. B—T.

HEURTELOUP (NICOLAS), célèbre chirurgien militaire, naquit à Tours le 26 novembre 1750. Ses parents, peu favorisés des dons de la fortune, lui firent faire quelques études partielles ; mais l'enfant suppléa, par ses propres moyens, à l'éducation incomplète qu'il avait reçue. Doué d'une très belle figure, d'un caractère doux, d'un esprit pénétrant, il se concilia l'amitié générale ; et plusieurs Mécènes s'empressèrent de seconder ses heureuses dispositions. Une religieuse de la Charité, nommée Agathe Boissy, remarquable par son instruction variée, enseigna au jeune Heurte loup les éléments de la chirurgie, lui apprit à saigner, à extraire les dents,

et à connaître les plantes usuelles. Il partit, en 1770, pour la Corse, en qualité de chirurgien-élève. Son nouveau séjour lui offrit l'occasion de continuer ses travaux scientifiques, d'examiner des productions naturelles curieuses, d'étudier la langue, la littérature et la musique italiennes. Heurteloup profita de tous ces avantages; et son zèle, aussi éclairé qu'infatigable, fut récompensé, en 1782, par l'honorable emploi de chirurgien-major des hôpitaux de la Corse. En 1786, il fut appelé, avec le même grade, à l'hôpital militaire de Toulon: en 1792, il devint chirurgien consultant des armées du Midi et des Côtes; et, l'année suivante, il prit place parmi les membres du conseil de santé, où il a constamment siégé depuis. C'est dans l'exercice de ces nobles fonctions qu'il déploya ce rare talent administratif, cette probité scrupuleuse, cette justice sévère et cette active philanthropie dont son ame généreuse était pénétrée. On vit cet homme, que des chagrins particuliers avaient rendu un peu hypocondriaque, et par suite fier, susceptible et morose, prendre un air affable et presque suppliant, pour gagner à la médecine militaire des sujets distingués par leur mérite et leurs vertus. Au mois de septembre 1800, il reçut le brevet honorable de premier chirurgien des armées françaises: en 1808, il se rendit à la grande armée pour remplacer un collègue qui jouissait, à juste titre, de la plus brillante réputation, M. Percy. Le plus bel éloge qu'on puisse faire d'Heurteloup, c'est de dire qu'il marcha sur la même ligne que son prédécesseur. « Quoique sexagénaire, il » montra une ardeur et un dévouement sans bornes sur le champ de bataille; anima, par son exemple, tous ses collaborateurs; se confondit avec eux pour agir du conseil et

» de la main dans les occasions les plus importantes et les plus périlleuses; les étonna autant par son sang-froid et sa dextérité, que par la justesse et la rapidité de son coup d'œil; établit un ordre admirable dans les hôpitaux ambulants et temporaires, en y portant les lumières de l'art. » Ce tableau de la conduite d'Heurteloup, tracé par M. Sédillot, ressemble beaucoup à un éloge: il n'est cependant que le fidèle exposé de faits dont nous avons été témoins. Le souverain d'alors, malgré son despotisme et son indifférence pour les actions philanthropiques, loua le zèle du premier chirurgien, lui donna des témoignages authentiques de sa bienveillance, le créa officier de la Légion d'honneur, et baron. Pénétrés de reconnaissance et d'admiration, les chirurgiens militaires de tout grade se réunirent, par députation, à Vienne en Autriche, pour faire frapper une médaille qui conservât à la postérité le souvenir des talents et des vertus de leur chef. De retour à Paris après une campagne infiniment glorieuse, Heurteloup ne tarda pas à ressentir les atteintes d'une affection paralytique générale, qui, frappant les organes du sentiment et du mouvement, priva la chirurgie d'un de ses plus fermes soutiens, le 27 mars 1812. Les travaux administratifs n'avaient pas empêché cet homme laborieux de se livrer à ceux du cabinet: plusieurs Mémoires intéressans lui méritèrent des médailles de l'académie royale de chirurgie. Diverses sociétés savantes l'admirèrent dans leur sein: il était membre des sociétés de médecine de Paris, de Tours, de Bordeaux, de Bruxelles; des sociétés d'agriculture, sciences et arts des départemens d'Indre-et-Loire et du Nord; de la société royale d'encouragement pour les sciences natu-

relles et l'économie rurale, de Naples; de l'académie impériale Joséphine de Vienne. Parmi les écrits qu'il a publiés, les uns lui appartiennent exclusivement; il a été le traducteur ou l'éditeur des autres : I. *Précis sur le tétanos des adultes*, Paris, 1792, in-8°. Cet opuscule renferme des vues très judicieuses sur les caractères du tétanos, et sur le traitement, presque toujours infructueux, de cette terrible névrose.

II. *Rapport de la Commission medico-chirurgicale instituée à Milan, ou Résultats des observations et expériences sur l'inoculation de la vaccine*; traduit de l'italien avec des notes, Paris, 1802, in-8°. Cette traduction, enrichie de justes et savantes réflexions, est dédiée à la respectable sœur Agathe Boissy par son élève reconnaissant. III. *De la nature des fièvres et de la meilleure méthode de les traiter*; ouvrage du docteur Giannini, traduit de l'italien avec des notes et des additions, Paris, 1808, 2 vol. in-8°. Les observations du traducteur rehaussent singulièrement le mérite de l'original; elles se distinguent par une érudition choisie et par la pureté du style: on y trouve des renseignements précieux sur l'emploi thérapeutique de l'eau froide, sur la contagion, sur l'exercice de la médecine militaire. IV. *Notice sur Manne* (chirurgien de la marine), Berlin, 1808, in-8°. de 27 pages. V. *Instruction sur la culture et la récolte de la betterave, sur la manière d'en extraire économiquement le sucre et le syrop*, par C. F. Achard; traduite de l'allemand par Copin, Paris, 1811, 1812, in-8°, fig. Editeur de cette traduction, Heurteloup y a joint une préface et des notes utiles. Divers recueils périodiques, et sur-tout le *Journal de la société de médecine de Paris*, contiennent des Mémoires inté-

ressants de cet illustre chirurgien. Il était collaborateur du Dictionnaire des sciences médicales, auquel il a fourni les articles *Abcès*, *Acrochordon*. Il avait traduit le bel ouvrage de Scarpa sur l'anévrisme, et se proposait de le publier avec toute la magnificence de l'original. Enfin, il laisse manuscrits de nombreux matériaux, et notamment un *Traité complet des tumeurs*, auquel il s'occupait à mettre la dernière main. Le docteur Sédillot a prononcé, sur la tombe de N. Heurteloup, un discours (biographique) qu'il a inséré dans son journal, et dont plusieurs exemplaires ont été tirés séparément. C.

HEUSINGER (JEAN-MICHEL), né à Sundhausen, près de Gotha, le 24 août 1690, s'est fait un nom estimable parmi les philologues. Après avoir été recteur de l'école de Laubach; et professeur à Gotha, il passa, en 1730, à Eisenach; avec le titre de directeur du gymnase, et il conserva cette place jusqu'à sa mort, arrivée le 24 février 1751. Ses principaux ouvrages sont : I. Une édition très utile des *Césars* de Julien (Gotha, 1736), qui avait été commencée par Liebe, et qu'il termina. II. Une édition d'*Esope* (Eisenach, 1741). Les notes de Heusinger ont été réimprimées, plus d'une fois, et récemment dans l'édition d'*Esope* donnée, en 1810, par M. Schæfer. Le docteur Coray en a parlé avec éloge dans son excellent recueil de Fables grecques. III. Une édition de *Cornélius Népos* (Eisenach, 1747). Il avait déjà, quelques années auparavant, publié des *Remarques* sur cet auteur, à l'occasion de l'édition trop estimée de Van Staveren; et il avait critiqué assez vivement les notes du savant hollandais, qui lui répondit avec aigreur dans le sixième volume des *Novæ observationes miscellaneæ* de D'Orville. Heusinger fit une répli-

que, que l'on trouve dans le second volume des *Selecta scholastica* de Bidermann; et enfin il donna cette édition de Cornélius Népos, où il y a quelques observations excellentes, mais dont le succès pourtant n'a pas été fort grand. Pour l'histoire de cette controverse, on peut consulter l'article de Cornélius Népos dans l'*Onomasticon* de Saxius. IV. Deux livres d'*Emendationes*, dans lesquels sont corrigés ou expliqués beaucoup de passages des écrivains grecs et latins. Ils parurent en 1751, après la mort de l'auteur. Ce fut son fils qui en fut l'éditeur: il se nommait Frédéric. Ce jeune homme avait, en 1744, publié une dissertation sur une médaille des Gortyniens, et il promettait de soutenir dignement le nom de son père; mais il mourut fort jeune, et sans avoir pu remplir les espérances qu'il avait fait concevoir. Il avait le titre de conseiller et secrétaire du duc de Saxe-Gotha, et avait, pendant quelque temps, dirigé le gymnase d'Eisenach. Michel Heusinger, outre les ouvrages dont nous venons de parler, a, de plus, composé une foule de dissertations, dont un grand nombre ont été recueillies par Töpfer. Il serait trop long d'en donner les titres; il nous suffira d'indiquer celles qui traitent de la lumière du vif-argent; des salutations du matin dans l'ancienne Rome; de la rareté et du prix des livres avant l'imprimerie; de l'union des études militaires et littéraires; de l'histoire du gymnase d'Eisenach. On doit encore à Heusinger des éditions de l'Histoire de Cicéron, par G. Fabricius, et de l'*Hellenolexia* de Vechner. Il a joint à ce dernier ouvrage (Gotha, 1733, in-8°.) des additions; des remarques importantes et la Vie de l'auteur. Deux ans avant sa mort, il avait publié un *Speci-*

men d'une nouvelle édition des *Offices* de Cicéron. Ses papiers passèrent à son neveu, de qui nous parlerons dans l'article suivant. C'est à ce neveu qu'appartient l'édition du traité de Plutarque sur la manière d'élever les enfants, que l'exact Saxius attribue mal à propos à Michel Heusinger.

B—ss.

HEUSINGER (JACQUES - FRÉDÉRIC), neveu du précédent, naquit, le 11 avril 1718, à Useborn, dans la Wettérvie. Il reçut sa première éducation littéraire à Gotha, dans la maison et sous les yeux de son oncle, qui l'aimait avec toute la tendresse d'un père. De Gotha, il se rendit à l'université de Iéna, où il se distingua beaucoup. Son dessein était même de s'y fixer; mais il fut séduit par l'offre d'une place de co-recteur dans le gymnase de Wolfenbuttel, et surtout par l'espérance de pouvoir vivre au milieu de la riche bibliothèque de cette ville. De co-recteur, il devint recteur en chef, lorsqu'en 1759 Dommerich résigna cette place pour celle de professeur à Helmstadt. Le premier ouvrage d'Heusinger parut à Iéna, en 1745. C'est une dissertation dans laquelle il décrit un manuscrit grec de la bibliothèque de l'université de Iéna. Ce manuscrit, très moderne, contient l'*Ajax* et l'*Electre* de Sophocle, avec des scholies, alors inédites. Heusinger en discute les principales variantes, et publie quelques-unes de ces scholies. Depuis, ce manuscrit a été examiné de nouveau par M. Purgold, qui, en 1802, en a donné toutes les variantes et toutes les scholies, et, chose assez singulière! sans se douter le moins du monde qu'il eût été précédé par Heusinger. Un critique anonyme avait proposé, dans une gazette d'Altona, sur quatre passages de l'Evangile, des conjectures aussi har-

dies qu'inutiles : Heusinger le réfuta dans une petite dissertation, publiée en 1746. Trois ans après, il fit paraître une édition fort recommandable du *Traité De l'éducation des enfants*, que l'on attribue vulgairement à Plutarque. Il faisait espérer, à la fin de sa préface, qu'il travaillerait sur d'autres ouvrages de Plutarque; mais un programme de peu d'étendue sur le *traité De la différence entre l'ami et le flatteur*, est tout ce qu'il a publié sur cet auteur. Les manuscrits de Wolfenbützel lui offrirent un *Traité inédit de Metris*, par Mallius Theodorus : il le fit imprimer en 1755; et, en 1766, il en donna une seconde édition considérablement améliorée. Il y joignit des fragments du commentaire de Pompéius sur Donat, et quelques opuscules métriques d'un assez faible intérêt. Le volume est terminé par deux courts fragments de Cornélius Népos, qu'il avait trouvés dans un manuscrit de Wolfenbützel, et publiés déjà en 1759: il les reproduisait accompagnés d'éclaircissements nouveaux, et d'une réfutation très satisfaisante, à ce qu'il nous a paru, des arguments de Klotz, qui en avait attaqué la latinité. L'Essai de corrections sur Callimaque, que Heusinger publia en 1766, est peu connu et apparemment fort rare; car M. Blomfield, le dernier éditeur de Callimaque, n'a pu se le procurer. Au reste, il nous semble qu'à défaut de l'édition originale, il aurait dû, d'après l'indication de la Bibliothèque grecque, recourir à l'année 1768 des *Novæ Acta eruditorum*, où cet Essai a été réimprimé. Ce journal ne doit pas être fort difficile à rencontrer. Le meilleur titre d'Heusinger à la réputation de critique et de philologue, est son édition des *Offices* de Cicéron. Il la commença vers 1754, dans

l'intention de compléter le travail que son oncle avait commencé. La bibliothèque de Wolfenbützel lui fournit de nombreux secours; il y joignit l'examen attentif des premières éditions, et des grammairiens qui ont cité les paroles de Cicéron : enfin, il ne voulut négliger aucun des moyens que présentaient la critique et l'érudition, pour établir de la manière la plus probable et la mieux latine le texte des *Offices*, que la multiplicité des variantes rend quelquefois problématique. Ces recherches se multiplièrent, s'étendirent tellement, qu'il était à peine, en 1778, parvenu à mettre son édition en état de voir le jour; mais il mourut cette année même. Son fils Conrad, encore fort jeune, se chargea de la publier; et il fit paraître à Brunswick, en 1783, le travail si long-temps attendu de son père et de son grand oncle. Pour la critique, cette édition est un chef-d'œuvre. Il est difficile de porter plus loin que les deux Heusinger, la connaissance intime de la langue et de ses plus délicats idiotismes, et impossible de mettre dans les recherches plus de probité, si l'on peut s'exprimer ainsi, plus de soin et de diligence. La préface du jeune Conrad est tout-à-fait digne, par le goût pur de la latinité, et la justesse des observations, de servir d'introduction à cet excellent travail. Un éditeur qui établirait le texte de tous les ouvrages de Cicéron avec cette merveilleuse exactitude, se ferait un honneur infini, et ajouterait, s'il est possible, à la gloire de ce grand écrivain : mais une pareille entreprise semble au-dessus des forces d'un seul homme. B—ss.

HEUSSEN (HUGUES-FRANÇOIS VAN), pro-vicaire d'Utrecht, naquit, à la Haye, d'une famille catholique, le 26 janvier 1654. Après avoir passé

plusieurs années dans la congrégation de l'Oratoire, il revint en Hollande, et se fixa à Leyde, où on le fit pasteur; il y bâtit une église et un presbytère. C'est chez lui que M. de Neercassel, évêque de Castor, et vicaire apostolique en Hollande, demeura caché depuis la retraite des Français jusque peu avant sa mort: en récompense, l'évêque le désigna, en mourant, pour son successeur, et le chapitre d'Utrecht l'élut en effet; mais Rome n'approuva point ce choix. On savait Van Heussen fort lié avec Arnauld et les jansénistes de France; et on exigea que les chanoines d'Utrecht présentassent d'autres sujets. Ils en présentèrent trois, entre lesquels Pierre Codde fut choisi et sacré archevêque de Sébaste. Celui-ci ayant été mandé à Rome, en 1700, pour rendre compte de sa conduite, laissa, en partant, des pouvoirs de pro-vicaire à Van Heussen, qui prenait aussi les titres de grand-vicaire et de doyen du chapitre d'Utrecht. Quand Codde eut été suspendu du vicariat, puis déposé par un décret du pape, Van Heussen consulta, dit-on, le Père Quesnel, pour savoir s'il devait obéir; et la réponse fut qu'on ne devait pas prendre garde à l'interdit, et que la connaissance de cette affaire appartenait aux états-généraux. En conséquence, Van Heussen continua de se regarder comme pro-vicaire, et refusa de reconnaître ceux à qui Clément XI accorda successivement ce titre. Il profita de quelques intelligences qu'il avait dans les Etats, pour faire chasser de Hollande quiconque tenta d'y exercer la juridiction; et, fort de l'appui du souverain protestant, il brava les défenses du chef de l'Eglise. Ce fut sous lui que le jansénisme se fortifia le plus en Hollande: Quesnel, Fouillon, Petitpied, et autres appelants, y rési-

daient, et y propagerent l'esprit de parti. Van Heussen mourut le 14 février 1729, laissant les ouvrages suivants: I. *Batavia sacra*, Bruxelles et Utrecht, 1714, in-folio. II. *Historia episcoporum federati Belgii*, Leyde, 1729, deux volumes in-fol., traduits tous les deux en hollandais par Van Rhyn. Il écrivit aussi un traité de controverse contre Michel Lœffius; ce traité, écrit en hollandais, est intitulé: *Hand-en-Huisboek der Katholyken*; et il a été réimprimé plusieurs fois sous différents noms. P—C—T.

HEVELIUS (JEAN), célèbre astronome, naquit à Dantzic le 28 janvier 1611, et mourut le 28 janvier 1687, âgé de soixante-seize ans et quatre heures (1). Son premier maître fut P. Kruger, qui l'engagea à se donner tout entier à l'astronomie. Hévélius avait reçu le jour de parents honnêtes et riches; il était d'une forte complexion et doué d'une vue perçante. Pendant cinquante ans il se livra au travail des observations, bien plus pénible en ce temps qu'il ne peut l'être aujourd'hui qu'on a des instruments beaucoup moins grands, plus faciles à manier, et placés pour la plupart dans le plan du méridien. Il reçut des encouragements des rois de France, d'Angleterre et de Pologne: Colbert l'avait mis sur la liste des étrangers célèbres à qui Louis XIV faisait des pensions. Son observatoire fut visité par des

(1) Les Français qui étaient en correspondance avec lui l'appelaient *Hevel*. C'est encore le nom que lui donnent aujourd'hui les auteurs allemands. Dans tous ses livres, et dans la plupart de ses lettres autographes, il a pris le nom d'*Hevelius*; il a quelquefois signé *Hoffelius*. Les lettres qui lui ont été adressées, portent pour suscription: *Howelcken*, *Howelchen*, *Howelcke*, *Howelgué* ou *Hevelché*. Il est probable que son nom véritable était *Howel*. Dans son épitaphe on fait remarquer une grande ressemblance entre le nom et le nom grec du soleil: la syllabe *chen*, *gué*, *ché*, paraît être une addition qu'on fait quelquefois aux substantifs allemands, et qui varie suivant les pays.

rois, des princes et des savants de tous les pays. Il avait fait une étude particulière du dessin, de la gravure et de plusieurs arts mécaniques. Lui-même il construisit la plupart de ses instruments et plusieurs de ses lunettes. Il avait dans sa maison une imprimerie, en sorte qu'il put faire paraître plusieurs de ses ouvrages sans emprunter aucun secours étranger. Il entretenait habituellement un artiste et un imprimeur, par lesquels il se faisait aider dans ses observations. Plusieurs moururent dans la force de l'âge, et quand il venait de terminer leur éducation astronomique. Sa femme les remplaça souvent; et, pendant dix années entières, elle le seconda dans toutes ses observations avec un zèle, une patience et une dextérité qu'il n'avait trouvés dans aucun de ses collaborateurs. Elle est représentée observant avec lui, à son grand sextant, dans deux planches de sa *Machine céleste*. Devenue veuve, elle fit paraître les deux derniers ouvrages de son mari, le *Prodrômus astronomicus*, et le *Firmamentum Sobescianum*, qu'elle dédia au roi de Pologne, Jean III (Sobieski). L'épître dédicatoire est signée, *Elisabetha Hevelii vidua* (1). Tant de travaux astronomiques n'empêchèrent pas Hevelius de remplir avec assiduité et distinction les emplois civils auxquels il était appelé par son état, sa fortune et la considération dont il jouissait parmi ses concitoyens. Il fut dix fois consul et orateur applaudi, six fois préteur, sans qu'aucun de ses jugements ait été réformé. C'est ce que nous lisons dans son épitaphe composée par son ami Schmieden. En

septembre 1679, un affreux incendie consuma, en son absence, les trois maisons contiguës sur lesquelles il avait établi son observatoire, et dévora, en peu d'heures, ses effets les plus précieux, son imprimerie, ses instruments, la plupart de ses manuscrits, et l'édition presque entière de la seconde partie de sa *Machine céleste*, volume de 1286 pages, dans lequel il avait consigné toutes ses observations astronomiques. On n'en sauva que deux exemplaires; il en avait donné cinq au relieur: heureusement il avait envoyé déjà ceux dont il avait voulu faire hommage aux savants les plus distingués, et aux personnalités de marque dont il avait reçu quelque témoignage d'estime. On voit ce qui a rendu si rare l'édition de la *Machine céleste*. L'ouvrage complet, avec la *Sélénographie*, trois volumes reliés en maroquin, avec des planches enluminées en or et en couleur, de la main d'Hévélius, ont été vendus, le 7 janvier 1793, quinze cents florins de Dantzic, ou cent vingt-cinq ducats. Les amateurs ont payé jusqu'à cent ducats le second volume tout seul. Les *Éphémérides* de M. de Zach, desquelles nous tirons ces faits (tom. 1, pag. 239), nous donnent une note de quelques exemplaires encore subsistants. Lalande en a mis une liste plus détaillée dans l'exemplaire qu'il a légué à l'Institut. Il en compte trente-quatre, dont huit sont à Paris, dans les bibliothèques du Roi, de Ste.-Geneviève, de l'Institut et de l'Observatoire, enfin dans celles de divers particuliers: le reste est disséminé en Angleterre, en Suisse, en Hollande et en Allemagne. On porte à trente mille thalers la perte qu'Hévélius éprouva dans cet incendie. M. de Zach ajoute que les libéralités de Louis XIV réparèrent le dommage.

(1) Elle se nommait Elisabeth Koopmann, et n'avait que seize ans lorsqu'Hevelius l'épousa, le 4 février 1663, un an après avoir perdu sa première femme, Catherine Rebaschke, qu'il avait épousée en 1635.

et qu'il possède un duplicata de la lettre que Colbert écrivait à Hévélius, de St.-Germain, le 28 décembre 1679, c'est-à-dire trois mois après l'incendie. On en conserve une copie à la bibliothèque du Roi. A la première nouvelle arrivée en France, le célèbre Boulliau s'exprimait en ces termes dans une lettre au résident Pels : « Si les grands princes étaient touchés de quelque compassion de la ruine de ce bel ornement de l'Europe, et de l'infortune arrivée à M. Hévélius, ils contribueraient de quelque chose qui le consolerait. Il aurait besoin de quelques patrons dans les cours, qui représentassent qu'il serait avantageux aux princes, pour leur réputation et pour leur gloire, de subvenir au malheur de ce célèbre personnage ; mais des particuliers comme je suis, qui n'ont aucun accès dans les cours, écriraient pour néant et sans fruit, etc. » Schmieden nous dit qu'Hévélius supporta ce malheur avec beaucoup de fermeté. Ce que cet astronome regrettait le plus, c'étaient les Notes qu'il comptait joindre à son Catalogue d'étoiles. Huit ans après, il écrivait qu'il n'y pouvait encore songer sans verser des larmes. Il ne se laissa pourtant pas abattre ; et dans sa vieillesse, il recommença ce travail, malgré les chagrins et les embarras *que des méchants*, dit-il, *lui ont suscités*. Il ne s'explique pas plus clairement ; et l'on peut soupçonner qu'au nombre de ces méchants, il rangeait quelques auteurs qui avaient écrit que, depuis l'application des lunettes aux instruments astronomiques, avec l'espoir d'obtenir une précision soixante fois plus grande, on ne devait plus tenir aucun compte de ce qu'on avait pu faire avec de simples pinnules. Cette prétention nouvelle, quoiqu'un

peu exagérée, devait inquiéter Hévélius, qui n'avait pas connu d'autres moyens ; et l'on conçoit la peine qu'il se donne en plusieurs endroits de ses ouvrages, pour écarter une assertion si embarrassante et si spécieuse. C'était pourtant supposer que les observations d'Hévélius n'étaient sûres qu'à une minute près, et qu'avec les lunettes on allait infailliblement observer à la seconde. On déprimait trop Hévélius, et l'on exaltait trop les premiers instruments à lunettes. Il s'en fallait encore de beaucoup qu'ils assurassent la précision que l'on s'en promettait. Hévélius avait perfectionné les sextants, les quarts-de-cercles et les pinnules. Il avait adopté l'invention récente du vernier ; ses grands instruments étaient plus aisés à manier et mieux entendus que ceux de Tycho. Les distances d'étoiles qu'il nous a laissées, soutiennent assez bien la comparaison avec celles de Flamsteed, qui se servait de lunettes : elles s'accordent entre elles communément à 5" ou 10" près ; et si l'on y trouve des erreurs d'une minute, quand on les compare avec celles qui se déduisent des catalogues modernes, ces erreurs viennent de la réfraction qu'il supposait trop faible ou même nulle ; elles viennent aussi en partie de l'aberration et de la nutation, ignorées de Flamsteed, aussi bien que d'Hévélius ; on pourrait corriger ces erreurs : alors ses distances seraient certainement moins inexactes ; et peut-être, en quelques occasions, donneraient-elles quelque lumière sur les mouvements propres de certaines étoiles. Venu après Tycho, il avait surpassé ce grand astronome, dans l'art d'observer. Il était calculateur plus infatigable et moins confiant. Il ne se reposait en aucune occasion sur ses élèves, et n'adoptait aucun de leurs calculs

sans l'avoir soigneusement vérifié. On ne fait plus guère usage de ses observations, ni de son catalogue, quoique fort supérieur à celui de Tycho. Mais il n'en est pas moins certain qu'il fut un astronome du premier ordre, non pas si l'on veut par le génie qui ouvre des routes nouvelles, mais par l'habileté, le soin, la patience, la dextérité, les talents et les connaissances. Il mérita la considération dont il jouit long-temps sans contradiction : il aurait mérité que les jouissances qu'il y trouvait n'eussent pas été un peu troublées dans ses derniers jours. Ses ouvrages imprimés sont : I. *Selenographia*, Dantzic, 1647, in-folio de près de 600 pages. C'est une description de la lune, avec des planches nombreuses, qui en représentent toutes les phases, les vallées et les montagnes, auxquelles il a donné des noms tirés de l'ancienne géographie. Riccioli a changé ces noms, très peu connus pour la plupart, et les a remplacés par ceux des astronomes et des savants les plus célèbres. II. *Lettres à Eichstadt, sur une éclipse de lune*, 1647; — *à Gassendi et à Bouilliau, sur une éclipse de soleil*, 1649; — *à Riccioli, sur la libration de la lune*. Il avait déjà traité ce sujet dans sa *Selenographie*; mais il n'avait alors qu'une idée très imparfaite de ces phénomènes, qu'il n'avait pu observer assez long-temps. Il avait, depuis, fait deux pas importants dans cette théorie encore assez nouvelle. Il avait reconnu que la libration en longitude doit être égale à la somme des inégalités; il disait qu'il en devait être de même de la libration en latitude; mais il n'avait aucune idée de l'équateur lunaire, ni de son inclinaison, ni par conséquent de ses nœuds et de leur coïncidence constante avec

les nœuds de l'orbite. III. *Lettre à P. Nucerius, sur les éclipses*, 1654. IV. *De nativâ Saturni facie*, 1656. N'ayant encore observé cette planète qu'avec des lunettes de douze à quinze pieds, il n'avait pu reconnaître l'anneau. Il croyait Saturne accompagné de deux autres globes disparaissant de temps à autre, quand ils sont l'un devant, l'autre derrière la planète, qui paraît alors toute ronde. Il avait fort bien vu que ces phénomènes doivent se reproduire tous les quinze ans, c'est-à-dire quand Saturne est dans ses nœuds. C'est tout ce qu'on pouvait faire avec les instruments qu'il possédait alors; et sa théorie est beaucoup moins incomplète que celle de tous ses prédécesseurs. V. *Mercurius in sole visus*, 1662. Depuis Gassendi, qui le premier avait observé Mercure sur le soleil, aucun astronome n'avait eu cet avantage. Mais comme les Ephémérides de l'année différaient de quatre à cinq jours sur le temps du phénomène, Hévélius eut la patience de passer quatre jours entiers à sa lunette, pour ne pas manquer l'observation, qui eut lieu enfin, au jour indiqué par Képler. A sa dissertation il joignit celle d'Horrox sur le passage de Vénus, observé pour la première fois en 1639. Il y ajouta quelques notes. VI. *Historia miræ stellæ in collo ceti*, 1662. C'est l'histoire des apparitions et disparitions périodiques de cette étoile changeante, qui a conservé le nom de *Mira*. VII. *Prodromus cometicus, Descriptio cometæ, Mantissa Prodromi cometicæ*, 1665 et 1666, in-folio. VIII. *Cometographia*, 1668, in-folio de 800 pages : dédié à Louis XIV. On y trouve l'histoire et les observations de toutes les comètes, un grand nombre de calculs, et une théorie en partie nouvelle. Il suppo-

sait l'orbite à - peu - près rectiligne dans la partie qu'on observe ; mais il la croyait plus véritablement parabolique ou même hyperbolique. Il ne donne aucune règle pour calculer ces courbes : il ne dit pas que le soleil soit au foyer ; il se contente de nous assurer que la concavité regarde le soleil. IX. *Machina cœlestis , pars prior* , 1673. C'est la description de ses observatoires , de ses instruments et de la manière dont il travaillait ses verres. Quelques-unes de ses lunettes étaient énormes : la plus longue était de cent quarante pieds. Il enseigne les moyens de les suspendre, de les mouvoir, de les diriger et d'en prévenir la flexion. X. *Epistola de cometâ anni 1672* ; — *Id. anni 1677*. Cette dernière , in-4°. de 4 pages , est extrêmement rare ; et Lalande n'en connaissait que deux exemplaires, le sien, et celui de Scheibel à Breslau. XI. *Machina cœlestis , pars posterior* , 1679. Nous avons donné, plus haut, l'histoire de ce volume. XII. *Annus climactericus sive observationum quadragesimus nonus* , 1685. C'est un supplément à sa Machine céleste et à l'Histoire de l'étoile *Mira*. — Ouvrages posthumes : XIII. *Prodromus astronomiæ* , 1690. Ce volume contient son grand catalogue d'étoiles , avec une introduction dans laquelle il expose la manière dont il l'a composé et calculé. XIV. *Uranographia seu firmamentum Sobescianum* , 1690. Ce sont les cartes célestes sur lesquelles il a placé toutes les étoiles par longitudes, latitudes, ascensions droites et déclinaisons. Il se proposait de publier aussi de *Nouveaux globes célestes corrigés* ; — la *Cinquantième année de ses observations* ; — une *Astronomie avec des tables nouvelles de toutes les planètes* ; — quelques autres Opuscules ; — les *Lettres*

qu'il avait reçues des savants les plus distingués de son temps, et douze volumes de celles qu'il leur avait écrites lui-même. Ce qui restait de ses manuscrits, et toutes ses lettres, ont été achetés par Delisle, lorsqu'il passait à Dantzic pour aller en Russie. On les conserve à l'Observatoire royal de Paris. On a publié un extrait de sa correspondance, sous ce titre : *Excerpta ex litteris illustrium et clariss. viroꝝ ad Jo. Hevelium perscriptis , judicia de rebus astronomicis ejusdemque scriptis exhibentia , studio Joh. Eriici Olhoffii secretarii*, Dantzic, 1683, in-4°. Hévelius a inventé le polémoscope, lunette coudée, pour voir à la guerre, sans être vu, et par dessus une muraille. Montucla, dans ses *Récréations mathématiques*, a décrit cette invention, dont on n'a pas fait grand usage, mais dont on a depuis su tirer un parti fort avantageux en astronomie, pour faciliter les observations au zénith, et pour les vérifications de divers instruments. On peut consulter, sur ce laborieux astronome, la Dissertation allemande d'Ephraïm-Philippe Blech, professeur de médecine et d'histoire naturelle, Dantzic, 1787, in-4°, et surtout l'Opuscule publié dans la même langue par Charles-Benj. Lengnisch, intitulé : *Hevelius, ou Anecdotes et Notices sur l'histoire de ce grand homme*, ibid., 1780, in-8°. D—L—E.

HEVIN (PIERRE), avocat au parlement de Bretagne, naquit à Rennes en 1621. Son père, nommé aussi Pierre, était docteur en droit ; il avait été reçu de l'académie des *humoristes* de Rome, où il s'était lié avec Jean Barclay, l'auteur de l'*Argénis*. Ce fils fut reçu avocat à l'âge de dix-neuf ans. Il ne parut pas d'abord annoncer tout ce qu'il devait être un jour :

les travaux approfondis de ses premières études lui avaient donné une sorte de pesanteur, qui nuisit, pendant quelque temps, au développement de ses talents ; mais bientôt l'exercice du barreau le montra tel qu'il était, et on le vit allier l'éloquence à la profondeur. Il venait quelquefois à Paris, et y était recherché par tout ce que le barreau avait de plus distingué. C'est dans un de ces voyages, qu'il découvrit une ancienne traduction de l'*Assise* du comte Geoffroi, découverte qu'il mit à profit par la suite, et qui, jointe aux autres connaissances qu'il puisa dans l'étude des écrivains et des monuments du moyen âge, lui servit de guide dans l'étude approfondie des anciennes coutumes, et des chartes de la Bretagne. Ses immenses travaux ne l'empêchaient pas d'entretenir une correspondance suivie avec les magistrats les plus éclairés et les plus célèbres avocats du royaume. M. de Pontchartrain l'honorait d'une estime toute particulière. Après plus de quarante ans de travaux, Hévin mourut le 15 octobre 1692. Il a laissé plusieurs ouvrages, dont voici le détail : I. *Arrêts du parlement de Bretagne*, de Frain, troisième édition, augmentée d'annotations, plaidoyers et arrêts, Rennes, 1684, deux volumes in-4°. Cette édition est enrichie de recherches importantes ; on y trouve un trait curieux de la vie d'Henri IV, relatif au sieur de la Sicaudais, Breton. L'auteur y relève une méprise de Mezerai, relativement à Saint-Malo : il y entre aussi dans l'examen de la décrétale d'Honorius III, qui défend d'enseigner le droit civil à Paris. II. *Consultations et observations sur la coutume de Bretagne*, Rennes, 1736 et 1743, in-4°. Ce sont des œuvres posthumes de l'auteur, publiées par son petit-fils,

conseiller au parlement de Rennes. Quelques consultations du fils de l'auteur, avocat au même parlement, sont jointes à ce volume. III. *Questions et observations concernant les matières féodales, par rapport à la coutume de Bretagne*, Rennes, 1737, in-4°. Ce volume contient la suite des Consultations de l'auteur, et des ouvrages qui lui sont étrangers. IV. *Coutumes générales de Bretagne et usages locaux de la même province, avec les procès-verbaux des deux réformations, et des notes*, Rennes, in-4°, 1744. Il avait paru, en 1693, à Rennes, une édition in-16, donnée par Hévin, du texte de ces coutumes avec les usages particuliers. On a en outre inséré, dans l'histoire de François I^{er}. par Varillas, édition de 1686, in-8°, une lettre de Hévin, dans laquelle il réfute l'Histoire romanesque, rapportée par Varillas, de la mort de la comtesse de Châteaubriant. Hévin y fait preuve d'un jugement sûr et d'une critique saine ; il va seulement trop loin, quand il veut prouver que la comtesse de Châteaubriant n'a pas été maîtresse de François I^{er}. On trouve, dans le *Journal des savants*, de 1681, une dissertation de Hévin sur un poulet monstrueux, et une autre sur la découverte, faite à Vannes, de cinquante mille médailles : ce trésor paraît avoir été caché vers l'an 260 de J.-C., puisqu'il ne s'y est trouvé aucune médaille d'une date postérieure ; les plus anciennes sont du temps de Caracalla.

M—É.

HÉVIN (PRUDENT) naquit à Paris en 1715 : fils d'un chirurgien, il suivit la même carrière, pour laquelle il avait la vocation la plus décidée. Après avoir fait d'excellentes études, il fut admis à l'hôpital de la charité, où il remplit successivement la place de

gagnant-maîtrise et celle de chirurgien-major. En 1737, il fut reçu maître en chirurgie au collège de Saint-Côme. A l'époque de l'établissement de l'académie royale de chirurgie, il se distingua dans la place de secrétaire pour les correspondances. Peu de temps après, il fut nommé professeur royal de thérapeutique aux écoles de chirurgie. Dans la rédaction de ses leçons, qui étaient le résumé de la doctrine de Quesnay son beau-père, et le résultat de près de soixante années de travaux, on voyait constamment briller l'ordre, la précision et la clarté. Peu de personnes ont réuni, à un plus haut degré, les talents nécessaires pour enseigner. Sa réputation l'ayant fait connaître à la cour, Louis XV le choisit pour soigner la santé de Mesdames les dauphines. Quelques années après, Monseigneur le dauphin le nomma son premier chirurgien. En 1770, il obtint le même titre auprès de Madame. Pendant quarante-cinq ans, il exerça, avec la plus grande distinction et avec une modestie rare, ces différents emplois. En 1780, Hévin publia un *Cours de pathologie et de thérapeutique chirurgicales*, qu'il rédigea sur les manuscrits de Simon, son confrère et son ami. L'édition ayant été promptement épuisée, il y fit des additions considérables; et, quatre ans après, il en donna une seconde sous son nom, en deux volumes in-8°, réimprimés en 1793. Cet ouvrage est le fruit de la pratique, de l'observation, et surtout de la lecture bien méditée des vrais maîtres de l'art. Hévin a donné, à l'académie royale de chirurgie, plusieurs Mémoires, dont une partie est insérée dans la collection de cette société. Il y en a trois principaux, à la tête desquels est un *Précis d'observations sur les corps étrangers, arrêtés dans l'œsophage ou*

la trachée-artère. Ces mémoires sont rédigés avec beaucoup de netteté et dans l'ordre le plus méthodique. Les académies de Lyon et de Stockholm avaient admis Hévin parmi leurs membres. Ayant fixé, en 1788, son séjour à Paris, il fut nommé, la même année, vice-directeur de l'académie royale de chirurgie. Il commençait à remplir les fonctions de cette place, lorsque sa mauvaise santé le força de les suspendre. Son état empira de jour en jour; et, le 3 décembre 1789, cet habile praticien termina sa laborieuse carrière. D—v—i.

HEWSON (WILLIAM), anatomiste anglais, né en 1739 à Hexham en Northumberland, reçut de son père, chirurgien et apothicaire en vogue, les premières notions de l'art de guérir. Etant venu à Londres en 1759, il y suivit les cours des deux frères John et William Hunter, qui distinguèrent bientôt son mérite, et lui confièrent la direction de leur salle de dissection, et quelquefois la répétition des leçons d'anatomie. Il fit, sur les propriétés du sang, des observations et des expériences particulières, dont il publia les résultats en 1771. Ses découvertes sur le système lymphatique des oiseaux et des poissons, dont il communiqua l'exposé à la société royale, lui méritèrent la médaille fondée par Copley. Cette compagnie l'admit depuis dans son sein. Il donna, en 1772, une deuxième édition de son précédent écrit, sous le titre de *Recherches expérimentales*, in-8°.: il en publia, en 1774, la deuxième partie qui traite du *Système lymphatique*. Les cours d'anatomie qu'il faisait pour son propre compte, depuis 1770, étaient fort fréquentés; et ses succès comme praticien, augmentaient chaque jour, lorsqu'une fièvre, qui était la suite d'une blessure reçue

en disséquant le cadavre d'un sujet mort de maladie, l'enleva le 1^{er} mai 1774, à l'âge de trente-cinq ans. Le chirurgien et professeur Magnus Faiconar, qui, pendant une longue intimité avec Hewson, avait acquis, par la conversation, et en répétant ses expériences, une connaissance parfaite des idées que son ami n'avait pas eu le temps de publier, composa, pour ainsi dire de ses réminiscences, un ouvrage qu'il fit paraître, en 1777, Londres, in-8°, sous le titre de *Recherches expérimentales*, 3^e partie, etc., formant la dernière des *Observations* de feu M. W. Hewson, avec quatre planches. Cet ouvrage est divisé en cinq chapitres, dont le premier seulement avait déjà paru dans les *Transactions philosophiques* (vol. LXXII^e, deuxième partie). Hewson a découvert principalement que les particules du sang se composent de deux parties distinctes, une vésicule rouge ronde, mais plate et solide, de la forme d'une pièce de monnaie; laquelle contient, dans son centre, une particule petite et solide. Il pense que le système lymphatique et ses appendices, où il comprend le thymus et la rate, sont le laboratoire, ou les organes dont se sert la nature pour fabriquer les particules du sang, etc. Plusieurs de ses écrits, épars dans les 23^e, 24^e, 25^e, et 28^e volumes des *Transactions philosophiques*, années 1763-1773, ont été ensuite réunis. Z.

HEYNE (CHRÉTIEN-GOTTLÖB) naquit, le 25 septembre 1720, dans un faubourg de la petite ville de Chemnitz, en Saxe, où s'étaient réfugiés ses parents, en abandonnant la Silésie, leur terre natale, d'où quelques persécutions religieuses les avaient éloignés. Le métier de tisserand, que le père exerçait, ne procurait que de faibles moyens de subsistance à sa fa-

mille; et, comme on le pense bien, la mesure qu'elle s'accroissait, la misère y augmentait. Heyne vit souvent, dans son enfance, couler les pleurs de sa mère, qui ne pouvait lui donner du pain. Souvent il essuya de cruels refus de la part des marchands auxquels il portait les produits de l'industrie paternelle. Ces épreuves révoltèrent son cœur, mais ne l'endurcirent jamais. Peut-être dut-il à leur rigueur cette force et cette longanimité qui ont depuis signalé son caractère. Quoique destiné, en naissant, à exercer la profession de son père, le jeune Heyne avait annoncé, dès ses premières années, un penchant décidé et des dispositions extraordinaires pour l'étude. Elles furent remarquées par quelques citoyens plus aisés du voisinage, qui lui fournirent les moyens de les cultiver. Envoyé, de bonne heure, à une petite école du faubourg de Chemnitz, il fit de si rapides progrès, qu'à peine âgé de dix ans, il était employé, comme sous-maître, à enseigner aux autres enfants; ce qui allégeait les frais de l'école. Il avait donc dès-lors besoin, pour lui-même, d'une instruction plus étendue; mais le chef de l'école demandait trois sous par semaine, pour l'admettre à ses leçons de latin. Cette contribution excédait les facultés de son père; et le plus illustre interprète de Virgile n'eût jamais connu la langue du poète latin, si la bienfaisance d'un parrain du jeune Heyne ne se fût chargée d'acquitter la somme demandée. Il faut voir, dans l'écrit original de Heyne, comment il exprime la joie que lui fit éprouver ce nouveau bienfait; elle fut extrême: mais le même embarras revint au bout de deux ans. Le maître d'école n'avait plus rien à apprendre à son élève. Le moment était arrivé, pour celui-ci, de choisir un état. Il n'avait d'autre désir

que de continuer ses études : le père aurait voulu qu'il prit un métier. La mère était plus favorable aux desirs de son fils. Mais, pour passer de l'école au collège, il fallait payer un florin tous les trois mois, se procurer un manteau bleu, et des livres. Où prendrait-elle de quoi suffire à cette dépense ? Heureusement pour Heyne, il avait, selon l'usage d'Allemagne, plusieurs parrains. Le second des siens était un ecclésiastique assez bien doté. Sur le rapport avantageux du maître d'école, il se chargea de faire entrer son filleul au collège. Heyne se crut alors au comble du bonheur : toutefois ce bonheur ne fut pas sans mélange. Le nouveau patron de notre écolier joignait un peu d'avarice à sa bienfaisance : la plus grande épargne fut apportée dans les dépenses que devaient exiger la suite et le cours des études scolastiques. Heyne fut réduit souvent à emprunter les livres de ses camarades pour les copier. D'un autre côté, le protecteur avait une haute idée de ses propres talents ; il se croyait poète, et il n'était que versificateur. Naturellement il dirigeait l'esprit et le goût de son filleul, d'après les conseils d'une vanité ridicule. Il le contraignait à faire, comme lui, des vers latins sur tous les sujets, et dans toutes les sortes de mètres, lui proposant pour modèles, non les poètes classiques de l'ancienne Rome, mais les versificateurs modernes qui ont plus ou moins torturé la latinité. Heyne eut encore le bonheur d'échapper aux dangers de cette tutelle. Il avoue que, malgré son courage et en dépit des dispositions qu'il pouvait avoir, il aurait fini par devenir stupide en ramant dans cette galère. Un hasard vint l'en tirer, et lui inspirer cette confiance en lui-même, qui devait le faire sortir de l'espèce de ser-

vage où son esprit se serait abâtardi. La Saxe était en guerre avec l'Autriche. Un pédant, qui visitait alors le collège, proposa aux écoliers de tirer l'anagramme du mot *Austria* : Heyne seul, au grand étonnement des maîtres et des élèves, la trouva dans *Vastari*. Ce petit triomphe lui fit une réputation, et releva ses espérances. Quelque temps après, il fut choisi pour donner des leçons à un fils de famille. L'accès que cet emploi lui procura dans une maison de gens du monde, commença à polir ses mœurs. L'amour qu'il conçut pour la sœur de son élève, et qu'il contint dans de justes bornes, fut pour lui le meilleur maître de politesse. Cet amour le rendit poète, et, il faut le dire, mauvais poète. A cette époque, il composa un sixième acte pour une tragédie de collège ; et il fit, pour être placée dans la boule d'un clocher, une inscription latine, qui commençait par *Sta viator*. Mais bientôt il abandonna, pour n'y plus revenir, la fausse route où une direction vicieuse l'avait fait entrer. Quand il se fut muni de toute l'instruction qu'il pouvait puiser à l'école de Chemnitz, son émulation croissant avec ses facultés, il résolut d'aller continuer ses études à Leipzig, pour y profiter des leçons de quelques professeurs habiles qui illustraient l'université de cette ville. Il s'y rendit en 1743, ayant pour toute ressource deux florins, et les promesses du parrain qui devait lui continuer ses bienfaits ; mais les secours de ce bienfaiteur, toujours insuffisants, se faisaient long-temps attendre, et arrivaient accompagnés de reproches et de remontrances. Heyne manquait de livres et d'argent ; il aurait même manqué de pain sans la générosité d'une servante de la maison où il demeurait. « Ce qui soutenait son courage, dit-il,

n'était ni l'ambition, ni la présomption, ni l'espérance de prendre un jour sa place parmi les savants. » Ce qui l'aiguillonnait sans cesse, c'était le sentiment de l'humiliation de sa position; c'était la honte de cette gaucherie que lui donnait dans le monde le manque d'une bonne éducation; c'était surtout la ferme résolution de lutter contre la fortune. Il voulait voir si, jeté par elle dans la poussière, il ne parviendrait pas à se relever. Aussi, son ardeur pour l'étude croissait à mesure que diminuaient les secours de son avare bienfaiteur. Pendant six mois, il ne donnait par semaine que deux nuits au sommeil; et toutefois le parrain lui adressait ses lettres, à *M. Heyne, étudiant négligent à Leipzig*. La détresse de Heyne était au comble, lorsque le professeur Christius lui proposa une place de précepteur, chez un gentilhomme du pays de Magdebourg. Peu de gens auraient hésité: Heyne réfléchit. D'un côté, il vit un commencement d'aisance, mais aussi l'interruption des études qu'il voulait finir; de l'autre, l'espoir de terminer ses études, mais la misère: ce fut la misère qu'il choisit. Un pareil choix méritait sans doute une récompense. Au bout de quelques semaines, Heyne reçut le prix de sa noble résolution. Le professeur Christius lui procura, à Leipzig même, et dans une maison française, une place semblable à celle qu'il avait refusée. La dernière année qu'il passa à l'université, devint ainsi pour lui plus supportable que les précédentes; il sut mettre à profit les ressources de sa nouvelle position. Les leçons d'Ernesti lui firent entrevoir ce que pouvait devenir l'interprétation des auteurs classiques, et lui révélèrent les secrets de cette haute critique des anciens, et surtout des poètes latins,

pour lesquels, depuis le commencement de ses études, il avait toujours eu un attrait particulier. Il acquit, dans les cours de Bach, une connaissance du droit romain plus que suffisante pour un homme qui ne se proposait point de faire sa principale étude de la jurisprudence, et dans ceux de Christius, mais plus encore dans des entretiens particuliers avec ce savant, qui l'admettait dans sa familiarité, les premières notions de l'art antique, science dont il devait un jour reculer les limites. Il avait conçu un attachement solide pour ces trois professeurs: jamais depuis il ne prononçait leur nom qu'avec l'accent d'une vive reconnaissance. Cependant, au milieu de la savante université de Leipzig, comme dans le modeste collège de Chemnitz, il dut encore ses progrès moins à ses maîtres qu'à lui-même. Son application à l'étude lui fut plus profitable que leurs doctes leçons; mais cette application pensa lui devenir funeste. Des veilles trop longues et trop fréquentes lui causèrent une maladie grave, qui le mit dans le plus grand danger. Il n'y échappa qu'après avoir entièrement épuisé ses faibles ressources; et ce fut pour tomber dans un dénuement plus grand que celui qu'il éprouva, lorsque, quatre ans auparavant, il était arrivé à Leipzig, sans autre perspective que celle de la profession d'avocat ou d'instituteur particulier. Il balançait dans le choix; et ses amis partageaient son incertitude, lorsqu'un nouveau hasard décida de sa vocation. Le ministre de l'église française réformée, vint à mourir. Heyne, qui l'aimait, déplora sa mort avec beaucoup de sensibilité dans une élogie latine. L'église française fit imprimer cette élogie avec le plus grand luxe typographique. Le luxe de l'édition, plus

peut-être que le mérite du poème, attira l'attention du fameux comte de Brühl, qui gouvernait alors la Saxe et son souverain. Tout le monde sait combien le ministre saxon aimait la magnificence. Il témoigna le désir de voir un auteur dont on imprimait si pompeusement les ouvrages. Tous les amis de Heyne crurent sa fortune faite, et le pressèrent d'aller à Dresde. Il s'endetta pour subvenir aux frais du voyage. Il vit le ministre, en fut accueilli, et en reçut de ces promesses vagues, dont on connaît la valeur à la cour. On parla de le placer auprès du comte, en qualité de secrétaire, avec un traitement de 500, de 400, de 300 écus, et l'on n'en fit rien. Une place d'instituteur le fit vivre pendant quelque temps; puis il la perdit. Réduit à vendre ses livres, il allait succomber sous le poids de l'infortune, lorsqu'enfin, à force de sollicitations, on parvint à le placer, en qualité de copiste, dans la bibliothèque du comte de Brühl, avec cent écus d'honoraires. Un traitement aussi modique suffisait à peine pour l'empêcher de mourir de faim. Quoiqu'on puisse, dans l'histoire de sa vie, regarder ce faible secours comme la première faveur qu'il ait obtenue de la fortune (c'était vers la fin de 1753), il avait encore dix ans à lutter contre elle. Accoutumé, dès sa naissance, à toutes les privations, il n'avait pas même l'idée de l'aisance : vivre et étudier étaient son seul besoin, sa seule ambition. Quand il n'aurait eu que du pain, pourvu qu'il fût au milieu des livres, il se serait encore trouvé dans l'abondance. Toutefois il sut augmenter ses ressources par quelques travaux : il eut d'abord recours aux traductions ; un mauvais roman français, le *Soldat parvenu*, lui valut 20 écus (environ 80 francs) : la traduction libre du roman grec de *Chariton* l'oc-

cupa d'une manière plus conforme à ses goûts. Il eut de sa première édition de Tibulle, en différents paiements, une centaine d'écus qui acquittèrent ses dettes à Leipzig. Il donna son *Epicète* en 1756 ; et la philosophie de ce stoïcien, dont il eut, dans ce travail, l'avantage de s'appliquer les leçons, lui fut plus utile encore que ses honoraires : elle fortifia son ame contre les malheurs dont il devait être bientôt assailli. Cependant les livres ne furent pas toujours, pendant le séjour de Heyne à Dresde, l'unique objet de ses études : les nombreux monuments de l'art antique, que la capitale de la Saxe offrait à son admiration, ne pouvaient manquer de réveiller en lui le premier sentiment du beau, que lui avaient inspiré les leçons de *Christius* ; ce sentiment, fortifié par la vue des monuments mêmes et par la méditation, ne tarda pas à se développer avec encore plus de vivacité, par les liaisons qu'un égal amour de l'étude, et des goûts à-peu-près semblables, firent naître entre Heyne et un émule de son âge, avec lequel il avait fait connaissance à la bibliothèque de Dresde. Parmi les personnes que le désir de s'instruire conduisait chaque jour à cette Bibliothèque, un jeune homme avait fixé particulièrement son attention : studieux, pauvre, inconnu comme lui, combien de titres pour exciter son intérêt ! Ce jeune homme était Winckelmann : pour lui la bibliothèque s'ouvrait toujours trop tard et se fermait trop tôt. Son assiduité, les demandes multipliées de livres de différents genres, son insatiable curiosité, fatiguaient les gardes, et, par un effet contraire, lui concilièrent l'estime de Heyne. La conformité de penchants, de fortune, d'espérances, eut bientôt fait naître la confiance, et formé entre eux une sorte d'intimité : ils se communiquaient leurs

travaux, leurs pensées, leurs projets, et les lumières qu'ils acquéraient chacun par leurs études particulières. Ainsi le sort s'était plu à rapprocher, dans leur jeunesse, deux hommes destinés à occuper, un jour, un des premiers rangs dans la république des lettres. La fortune sembla sourire un instant à Heyne : l'éducation du prince Maurice de Brühl lui fut confiée. On doubla son traitement de copiste dans l'été de 1756 : mais ses fonctions d'instituteur furent à-peu-près gratuites; et l'invasion de la Saxe par les Prussiens, non seulement l'empêcha de jouir de l'amélioration de sa place, mais détruisit à-la-fois et la place et la bibliothèque dont elle dépendait. La guerre de sept ans fut l'époque la plus orageuse de la vie de Heyne : obligé de quitter Dresde, presque aussi pauvre que lorsqu'il y était entré, il erra longtemps à l'aventure. Arrivé enfin à Wittenberg, il y fut accueilli dans une famille respectable, où il fit connaissance avec Thérèse Weiss, jeune personne intéressante et d'un mérite distingué. Il se sentit entraîné vers elle par un charme irrésistible, et un charme pareil avait agi sur elle; mais leur tendresse mutuelle ne servait qu'à les rendre malheureux : ils professaient une religion différente, et leurs ames pieuses ne pouvaient se résoudre à renoncer à la foi de leurs pères. Dans cette situation pénible, la guerre obligea Heyne de fuir une seconde fois, et le chassa de Wittenberg : il ne revint à Dresde que pour en voir commencer le bombardement. L'incendie de cette ville lui fit perdre le peu de fruits de sa constante économie : son mobilier fut détruit; et, ce qui ne l'affecta pas d'une manière moins sensible, il vit envelopper dans le même désastre tous les effets que Thérèse lui avait confiés, lorsqu'il partit de Wittenberg. Ce coup, qui

devait les abattre, semb'a au contraire les relever. Le courage de l'amour l'emporta, dans le cœur de Thérèse, sur les scrupules de la religion : elle embrassa la religion de Heyne; et ils ne craignirent plus de s'unir au milieu des ravages de la guerre, tous deux sans biens, sans ressources, si ce n'en est pas cependant une bien précieuse que cette foi dans la Providence, qui soutient les cœurs vertueux. Cette foi ne fut pas trompée : des amis qui s'intéressaient à leur sort, procurèrent à Heyne une retraite dans la Lusace chez M. de Leoben, où il passa quelques années avec son épouse, plus occupé de l'administration des biens de son protecteur que de ses travaux littéraires. Ils furent encore poursuivis, dans cet asile, par la guerre : l'armée prussienne s'y était portée; et des Prussiens, déguisés en cosaques, avaient investi la terre et le château qui lui servaient de retraite. Tous les effets précieux furent cachés et confiés à la garde de Heyne et de sa femme, dans la chambre qu'ils habitaient. La fermeté et la présence d'esprit de Thérèse, qui se présenta aux soldats avec son fils à la mamelle, rendirent la recherche infructueuse; ainsi Heyne eut la satisfaction d'acquitter envers son bienfaiteur la dette de la reconnaissance : enfin, la paix survint. C'est ici que se terminent les malheurs de Heyne; ici commence, en quelque sorte, pour lui une nouvelle vie. Il lui fut permis de revenir à Dresde; où Lippert le chargea de rédiger le texte latin du troisième volume de sa *Dactylithèque*; et au commencement de l'année 1763, il fut appelé à l'université de Gœttingue. Cet événement, le plus important de sa vie, mérite qu'on en raconte les circonstances. C'est une chose remarquable que cette émulation qui régnait alors, et qui existe encore aujourd'hui

parmi les souverains de l'Allemagne, dans le choix de ceux qui doivent remplir les chaires de leurs universités : c'est à qui s'attachera les savants les plus recommandables et les plus célèbres. Les ministres, dans ces occasions importantes, ne sont point avares des libéralités de leurs souverains : à l'époque dont nous parlons, le baron de Munckhausen, premier ministre de Hanovre, et curateur de l'université de Göttingue, malgré son penchant à l'économie, cherchait à conserver et à augmenter le lustre de l'établissement confié à ses soins. Parmi les hommes qui l'honoraient le plus alors, on comptait le célèbre Jean-Mathias Gesner, professeur d'éloquence, et qui joignait aux fonctions de sa chaire celles de bibliothécaire, de président du séminaire philologique, et de membre de la société royale. (*V. J. M. GESNER*, XVII, 247.) Il mourut en 1761. Le ministre confia provisoirement ses diverses fonctions à d'autres professeurs, afin de se réserver le temps de lui trouver un successeur digne de lui. Il s'adressa d'abord au célèbre Ernesti : celui-ci ne put lui désigner aucun sujet en Allemagne, et lui proposa Ruhnkenius qui enseignait à Leyde, ou bien Saxius établi à Utrecht. Munckhausen fit écrire au premier, qui, refusa de quitter la Hollande, mais qui mieux instruit qu'Ernesti du mérite de Heyne, osa proposer celui-ci au ministre, quoique son nom fût à peine connu du monde savant. Mais Ruhnkenius était du petit nombre de ceux qui avaient déjà su apprécier l'éditeur de Tibulle et d'Épictète. Le ministre eut le bon esprit d'en croire le professeur de Leyde, et son choix fut bientôt fixé. Ce ne fut pas sans quelque peine qu'on parvint à découvrir la modeste retraite de l'homme plus modeste encore, dont la réputation nais-

santé s'était, si l'on peut dire, éteinte dans un silence de sept années, qu'il avait employées presque uniquement en travaux étrangers à la gloire littéraire. On vint à bout, cependant, de lui faire connaître le choix du ministre. Un premier retard fut occasionné par le désir que l'on eut de constater son orthodoxie : Heyne lui-même pensa faire manquer toute l'affaire, par l'admirable candeur avec laquelle il prétendit qu'il lui fallait un délai de quelque temps pour se remettre au courant de ses études. Heureusement, le ministre ne s'arrêta point à une objection que d'autres auraient pu regarder comme un aveu de l'impuissance. Si, comme administrateur économe, il essaya d'épargner une faible somme sur le traitement que Heyne lui demandait, si même il lui causa, par cette manière de le marchander, une mortification assez sensible, l'homme d'état prit bientôt le dessus sur l'homme de finances, et Heyne fut enfin établi dans la chaire que venait d'illustrer Gesner. A la vérité, il ne lui succéda pas tout de suite, ni sans difficulté, dans toutes ses places : un traitement, d'abord assez modique, ne procura point, dans les premières années, au nouveau professeur, toute l'aisance à laquelle il avait droit : mais, du moins, il se trouva dès-lors à l'abri des caprices de la fortune ; et, dès ce moment, son bien-être et sa considération ne firent qu'augmenter. Cette époque de la vie de Heyne (nous parlons des premières années qui suivirent son arrivée à Göttingue) fut très-heureuse sans doute, en comparaison de celles dont nous avons fait connaître les vicissitudes : elle ne fut cependant exempte ni de contradictions ni de chagrins. Il ne laissa pas d'essayer quelques désagréments pour s'établir dans son poste ; et il fut loin d'obtenir d'abord la pleine

confiance du ministre dont il dépendait : mais ces contrariétés, en exerçant sa patience et son courage, ne firent que mieux briller la force et la beauté de son caractère. Appelé, en 1767, à Cassel, pour y prendre l'inspection du Musée, il refusa cette place avantageuse, et n'obtint du gouvernement de Hanovre qu'un faible dédommagement. On ne voulait même le lui accorder qu'en lui faisant signer un engagement qui répugnait à sa délicatesse. Ce fut enfin par un mélange heureux de désintéressement et de courage qu'il sut concilier ce qu'il devait à la dignité d'homme de lettres, et à sa reconnaissance envers son bienfaiteur. Trois ans après (en 1770), on lui offrit, de Berlin, une place honorable avec des appointements doubles des siens, et l'assurance d'une pension de 500 écus pour sa veuve. Il refusa de nouveau. Le gouvernement hanovrien borna à 200 écus la pension qu'il assurait à sa femme après lui : Heyne n'en resta pas moins dévoué à l'université de Göttingue. En 1775, il perdit l'épouse qui avait partagé toutes ses peines, et qui eût bien mérité de jouir plus longtemps de ses succès. Les consolations de la religion lui firent d'abord supporter cette perte : le temps en adoucit peu à peu l'amertume ; enfin, il trouva dans un second mariage, fruit d'un sentiment moins passionné, ce bonheur tranquille qui l'accompagna pendant le reste de sa vie. C'est de ce moment qu'il peut être permis de considérer à loisir le simple particulier cultivant les lettres dans son cabinet, et ensuite l'homme public que ses talents, plus encore que ses places, avaient mis à la tête d'une des premières universités de l'Allemagne et de la plupart des établissemens qui en dépendaient. L'examen raisonné des ouvrages de Heyne serait, à lui seul, un

ouvrage dont un extrait même ne saurait trouver place ici : il faudra donc se contenter de réunir dans cet article les traits principaux qui caractérisent son mérite, et, après avoir indiqué la direction qu'il sut donner à ses études, en exposer succinctement les résultats les plus importants. Ce qui distingue Heyne de ses prédécesseurs, comme critique et comme professeur, c'est la méthode, on peut dire nouvelle, qu'il a introduite dans l'interprétation des auteurs classiques et des grands écrivains de l'antiquité. Avant lui, en Allemagne comme en Hollande et en Angleterre, l'interprétation littérale, la critique des mots, et tout ce qu'on peut appeler minuties philologiques, avaient principalement occupé les commentateurs. Le petit nombre de ceux qui s'étaient écartés de cette routine, s'étaient bornés à l'éclaircissement de quelques points d'antiquité. En général tous leurs travaux étaient couverts d'un vernis de pédanterie ; ils ne sortaient point de la poussière de l'école, et n'étaient connus que des philologues de profession. Heyne, au contraire, ayant commencé l'étude de l'antiquité par les poètes, saisit toujours, de préférence, le côté poétique de l'antiquité : il avait étudié les auteurs plutôt encore sous le rapport du génie et du goût, que sous celui de la langue et de la grammaire, et il s'attacha plus à trouver des beautés dans leurs écrits et à les signaler, qu'à y chercher des difficultés à résoudre ; il mit plus de prix à découvrir le sens et l'esprit d'un passage, qu'à en redresser conjecturalement la leçon. Il fut loin, cependant, de négliger l'érudition dans ses commentaires ; mais cette érudition avait, en quelque sorte, sa partie poétique. L'étude de la mythologie est inséparable de celle des poètes ; Heyne y introduisit un nouveau système : il reconnut

dans les différents *mythes*, les traditions des différentes peuplades; et une science, qui n'était pour la plupart des érudits qu'une froide et stérile nomenclature, devint par ses recherches une sorte de supplément à l'histoire des peuples, de leurs institutions, de leurs lois et de leurs arts. Il sépara, d'avec les fables proprement dites qui ont été enfantées par l'imagination des poètes, les idées symboliques qui lui parurent être l'enveloppe des faits ou des vérités historiques : il s'attacha particulièrement à distinguer, dans chacune de ces idées, les différentes altérations qu'elles avaient subies, à démêler le récit primitif et original, au milieu des additions et des changements que les croyances avaient éprouvés en passant par tant de pays divers, et en traversant les siècles; à rechercher, jusque dans les créations successives et mensoyères de l'esprit de fiction, la généalogie, si l'on peut dire, des déviations et des erreurs de l'esprit humain. En examinant ainsi les sources de la mythologie, il y rencontra fréquemment des traces, méconnues jusqu'alors, de révolutions et de faits antérieurs aux temps appelés historiques; il y découvrit des événements réels, cachés sous le voile de l'allégorie. Il résulta de ce genre de recherches une série de faits, qui, dégagés des nuages qui les enveloppaient, prirent les caractères les plus frappants de la vérité et même de l'évidence. Ainsi se dissipèrent, au flambeau d'une érudition philosophique, les prestiges de cette mythologie systématique, que chaque écrivain arrangeait et expliquait à sa fantaisie, et qui trop long-temps séduisit les esprits frivoles, par l'appât de charme attaché à tout ce qui est fiction. C'est surtout dans les commentaires de ses deux éditions d'Apollodore, que Heyne a établi les

principes et développé les preuves de sa nouvelle doctrine. Il en avait déjà jeté les fondements long-temps auparavant, dans un mémoire où il examinait, avec beaucoup de sagacité, les causes de la corruption de l'histoire poétique. Il compléta, par la suite, ce travail dans plusieurs autres mémoires aussi doctes que lumineux, où il traite son sujet de manière à satisfaire tous les bons esprits. Peut-être, dans ses notes sur Apollodore, n'a-t-il pas assez distingué ou séparé la critique des mots, de la critique des choses; ce qui fait que ces notes n'offrent pas l'ordre, la clarté et l'ensemble qu'on admire dans celles dont il a enrichi presque toutes les autres éditions d'auteurs anciens. Tout était lié dans les études de Heyne. Ses recherches mythologiques auraient été incomplètes, s'il n'avait su y joindre celles qui ont l'archéologie pour objet, et celles qui se rapportent à l'histoire comme à la critique de l'art. On se souvient qu'il avait pris, à Dresde, le goût de cette dernière sorte d'étude, et que ses entretiens avec Winckelmann avaient dès-lors fortifié en lui l'amour de ce genre de connaissances. Tous deux, ayant suivi des routes différentes, se retrouvèrent placés, vers la fin de leur carrière, à la tête des plus célèbres antiquaires. Heyne, doué d'une imagination moins active, mais d'un esprit plus sérieux et plus réfléchi, et que les probabilités ou les conjectures les plus séduisantes ne pouvaient satisfaire, considéra les monuments de l'art sous un autre point de vue que Winckelmann. Il appliqua constamment à leur explication la connaissance des textes et des écrivains anciens. Il suppléa souvent, par les secours de l'érudition et par la sagacité de sa critique, à la vue des monuments eux-mêmes.

En appréciant les ouvrages de l'art , Winckelmann s'était plus d'une fois laissé tromper par des données infidèles : Heyne établit presque tous ses jugemens sur des notions positives. Il est constamment exact et vrai , quand Winckelmann n'est quelquefois qu'ingénieux et brillant. Tous les deux ont exercé sur leur siècle une influence également puissante. Mais lorsque l'autorité de l'un est déjà contestée, celle de l'autre ne peut qu'es'accroître. Un des plus importants services de Heyne est d'avoir combattu et rectifié les opinions de Winckelmann *Sur les époques de l'art* , et d'avoir montré que les causes données par lui aux progrès et aux succès du génie des Grecs étaient imaginaires. Quoique ses travaux sur les antiquités étrusques aient été bien surpassés depuis par ceux du docte abbé Lanzi, on ne peut lui contester l'honneur d'avoir été le premier qui ait répandu quelques lumières sur les idées religieuses et sur le système mythologique des anciens habitants de l'Etrurie. L'explication des monumens dont l'Anthologie grecque nous a conservé des notices ou même de simples mentions , et dont la plupart des antiquaires avaient méconnu l'existence ou négligé l'étude , les nouvelles descriptions qu'il a données des Images de Philostrate , et des Statues de Callistrate , sont encore une partie ou nouvelle ou singulièrement perfectionnée, dont il a enrichi l'histoire de l'art. Mais l'érudition et la critique de Heyne ne se sont montrées nulle part avec plus d'avantage et d'utilité, que dans la nombreuse suite de mémoires où il s'est proposé d'examiner les vicissitudes des arts et de leurs monumens dans Byzance. Cette partie presque entièrement omise par Winckelmann , dont l'aspect des arts

dégénérés éteignait l'imagination , a fourni à Heyne une abondante moisson de documents intéressants pour l'histoire de l'art , surtout à l'époque de sa décadence. Les résultats des grands travaux de cet homme célèbre , sur ce qu'on appelle l'antiquité classique , sont trop connus pour qu'il soit nécessaire de faire autre chose que les citer. Dans son édition de Tibulle , et surtout dans celle de Virgile , qu'on regarde comme son chef-d'œuvre , son mérite fut moins d'avoir proposé des leçons nouvelles , que d'avoir employé les meilleures ; car il est plus difficile de faire , entre plusieurs variantes , un choix approuvé par l'esprit et le goût , que de les trouver dans les manuscrits ou dans les éditions anciennes. Dans son édition de Pindare et dans celle d'Homère , il s'est déterminé , on ne sait par quelle raison , à suivre un autre système. Aussi , quoique estimables à beaucoup d'égards , ces éditions ont-elles eu un succès fort différent. Mais si , dans l'épuration du texte , il est resté un peu inférieur à Valckenaer , à Brunck , et à quelques autres critiques célèbres , pour la profondeur des vues , pour la sagacité des corrections ; il a du moins se préserver du défaut dont leurs plus doctes travaux ne sont pas toujours exempts , et particulièrement de cette témérité qui leur fait trop souvent substituer leurs propres idées à celles des anciens. Son édition d'Homère trouva des contradicteurs , et lui valut des attaques dont on voudrait étouffer le souvenir. Les fameuses lettres mythologiques de Voss portèrent à Heyne un coup assez sensible. On crut voir dans cette attaque , dirigée principalement par le parti de Wolf , le projet de lui ravir cette souveraineté littéraire dont il jouissait depuis longtemps et sans contradiction. Mais

quelques erreurs de détail , relevées avec plus de sévérité, que de justice, n'ôtèrent rien à sa réputation, et ne troublèrent qu'un instant son repos. L'histoire eut aussi une grande part dans les études de Heyne. On lui doit une traduction, ou plutôt une refonte complète de l'histoire universelle de Guthrie et. Gray. Il serait trop long de faire connaître les améliorations dont cet ouvrage lui est redevable. Ce qui est plus intéressant à observer, c'est que Heyne étudia l'histoire ancienne, principalement dans son rapport avec la politique, qu'il s'en servit comme d'un flambeau propre à éclairer les événements de l'histoire moderne, et qu'au milieu des révolutions dont l'Europe a été le théâtre pendant les vingt dernières années de sa vie, il saisit plus d'une occasion d'instruire le présent, et de deviner l'avenir, par les leçons et les exemples du passé. C'est particulièrement dans ses dissertations académiques, qu'il a consigné ses opinions et ses vues en ce genre. Sa position et son caractère d'homme de lettres ne lui permettaient pas d'influer autrement sur ses contemporains. Il a fait entendre à la jeunesse studieuse qui l'entourait, la voix calme de la sagesse; et son zèle n'a point été sans fruit. Un autre bien que lui a dû l'université de Göttingue, c'est de n'avoir point été troublée par cet esprit de secte philosophique, qui a produit tant d'agitations dans l'Allemagne. Heyne n'avait jamais pris goût aux subtilités de la métaphysique. Le système de Wolf ne l'avait pas séduit dans sa jeunesse. Il résista dans sa vieillesse à l'entraînement de celui de Kant et de ses successeurs. Il employa son influence à éloigner de Göttingue tout ce qui pouvait y mettre en vogue ces disputes qui servent sans doute à aiguï-

ser l'esprit et peuvent sans inconvénient exercer des têtes mûres, mais dont l'effet peut être aussi d'engendrer le désordre et même le délire dans les têtes des jeunes gens. Ceci nous conduit naturellement à parler des travaux et de l'influence de Heyne, considéré dans l'espèce de rôle public qu'il eut à soutenir. Si nous l'envisageons comme professeur, nous remarquerons l'efficacité que ses principes littéraires durent nécessairement tirer d'un enseignement oral prolongé pendant un demi-siècle. A la vérité, ses cours n'eurent d'abord qu'un petit nombre d'auditeurs, parce qu'alors les études philologiques étaient négligées; mais le nombre s'en accrût bientôt. Il monta jusqu'à quatre-vingt et cent personnes, qui toutes quittèrent l'université pour répandre au dehors les avantages de sa méthode. Outre sa place de professeur, Heyne occupait celle de directeur du séminaire philologique; espèce d'école normale destinée à former des instituteurs. Il avait une affection particulière pour cet établissement, qui contribua beaucoup à la propagation de sa doctrine. La société royale de Göttingue, dont il était membre et secrétaire perpétuel, n'eut pas moins à se louer de son zèle. Il remplit exactement son devoir d'académicien, en fournissant chaque année un Mémoire au Recueil de cette société; et, comme secrétaire, il lui rendit le service de reprendre l'impression arriérée de ce même Recueil, que des difficultés commerciales avaient interrompue. Ce fut encore en cette qualité, que Heyne entretenait la correspondance de sa société avec les principales académies de l'Europe, et surtout avec celles de Paris, dont il appréciait mieux que personne le mérite et l'utilité. Il s'occupait, en même temps, de donner aux travaux

de la société de Gœttingue une direction ferme et invariable ; et jamais il ne cessa d'entretenir la liaison établie par les fondateurs entre les travaux de cette académie, la rédaction des annonces littéraires de Gœttingue, et l'administration de la bibliothèque. Ce dernier établissement était en quelque sorte la base des autres. Une bibliothèque est le premier meuble d'une société savante. Les annonces littéraires avaient en pour principal objet de juger et de faire connaître les ouvrages qui entraient dans la bibliothèque. Jusqu'à son dernier jour, Heyne fut un des plus assidus collaborateurs de ce journal, auquel il sut donner et conserver ce ton de décence et cette impartialité, qui devraient régner dans tous les journaux : jamais il n'y admit la satire sous quelque déguisement que ce fût, ni les éloges que trop souvent les auteurs se donnent à eux-mêmes. Nous serions entraînés trop loin si nous voulions rendre un compte détaillé des travaux de Heyne comme bibliothécaire : il faut lire, dans sa Vie composée par M. de Heeren, son gendre (1), la manière dont il y établit l'ordre par la tenue de plusieurs catalogues qui se contrôlaient mutuellement. Il suffira de dire ici que lorsque l'administration de la bibliothèque lui fut confiée, on y comptait de 50 à 60 mille volumes, et qu'à sa mort, sans avoir égard aux accroissements extraordinaires qu'elle avait reçus par la réunion de quelques autres bibliothèques, le nombre des volumes se montait à 200,000 au moins. Ajoutons que Heyne avait contribué personnellement à cette augmentation : il donnait à la bibliothèque tous les livres qu'il recevait en présent ; et M. de Heeren ne croit pas exagérer, en les

portant à 50,000 volumes. Heyne avait réussi à conquérir la confiance de tous les ministres, qui se succédèrent, pendant cinquante ans, dans le maniement des affaires de l'université. Cette confiance s'étendit même à tout ce qui tenait à l'instruction publique : on peut dire qu'il en fut l'âme. Il était, presque sans restriction, le distributeur des places et des grâces, même subalternes : il fut le réformateur de la plupart des établissements. La ville de Gœttingue lui témoigna la même confiance que les ministres du Hanovre ; elle le chargea de réformer ses petites écoles. Heyne ne dédaigna point cette modeste mission ; et il obtint de son zèle une récompense flatteuse : les magistrats de Gœttingue exemptèrent sa maison de tout impôt. Si l'on pouvait récapituler ici tous les travaux qui remplissaient la vie de cet homme illustre, ses cours publics et particuliers, la composition de ses nombreux ouvrages, ses fonctions d'administrateur, une correspondance que son biographe évalue à mille lettres par an ; on aurait peine à concevoir comment il faisait pour y suffire. La connaissance de son caractère et de son esprit peut seule l'expliquer. L'ordre, la persévérance, un emploi utile des moindres parties de son temps, avaient en quelque sorte doublé pour lui la durée de sa vie. Si ce n'était une chose connue de toute l'Europe, on se plairait à rappeler ici comment Heyne, dans ses dernières années, recueillit le fruit le plus doux de son dévouement et de ses travaux, par la protection spéciale dont il eut le bonheur de faire jouir l'université de Gœttingue, d'abord quand les troupes françaises envahirent le Hanovre, et ensuite lorsque la province où Gœttingue est située fut réunie au royaume de Westphalie. Au milieu du tumulte des

(1) C.-G. Heyne *biographisch dargestellt*, Gœttingue, 1812, in-8°.

armes, ce séjour des Muses jouit d'une paix profonde. Après que les traités eurent rétabli la paix, des bienfaits nouveaux vinrent accroître sa prospérité. Dans la vérité, cette institution en fut redevable à la solidité des principes que Heyne y avait établis, à l'éclat de sa réputation, au mérite distingué d'un grand nombre de membres qui pouvaient être considérés comme étant son ouvrage. Un nouveau champ serait ouvert à l'historien de Heyne, s'il pouvait, d'après les renseignements donnés par son gendre, le suivre dans les détails de sa vie privée, l'observer au milieu de ses amis et de sa famille, jusqu'à la fin de sa carrière. Un petit nombre de traits, empruntés à M. de Heeren, termineront ici son portrait : « Heyne, dit-il, appartenait à ce petit nombre d'hommes qui gagnent à être connus. Ses défauts frappaient vivement au premier abord ; mais ils disparaissaient à mesure qu'on faisait avec lui plus intimement connaissance. Le fonds de son tempérament comme de son caractère était une extrême vivacité ; ses impressions étaient fortes et promptes : lorsqu'il prenait intérêt à quelque chose, c'était toujours avec chaleur. Sans doute une aussi grande vivacité ne pouvait pas toujours être exempte d'inconvénients. Il s'emportait quelquefois ; et peut-être alors ne pesait-il pas scrupuleusement toutes ses paroles : mais la bonté de son caractère n'était pas moins grande que sa vivacité, et sa colère n'était pas de longue durée... Ce qui le distinguait particulièrement, c'était un mélange singulier de force et de délicatesse. Son caractère s'était formé par les contrariétés et les souffrances. Si l'adversité n'eût pas été l'école de sa

jeunesse, on peut croire qu'il ne serait jamais devenu ce qu'il a été. Il conserva toujours un souvenir très vif de ce qu'il avait souffert : aussi quiconque souffrait, pouvait être sûr de l'intéresser. Ses sentiments se peignaient alors sur son visage, et ils ne restaient jamais stériles. Je ne puis parler que d'une manière générale de tout ce qu'il a fait pour des malheureux, qui souvent même lui étaient inconnus. Souvent il allait au-delà de ses moyens ; et toujours il recommandait le silence.... Jamais le malheureux ne le quittait sans quelque consolation ; mais il ne se bornait pas à des conseils : il agissait lui-même lorsqu'il pouvait être utile ; et rarement son activité demeurait sans effet. Cette vivacité d'esprit dont on a parlé, se montrait encore en lui dans la conversation. Dès qu'il croyait pouvoir profiter d'un entretien, il causait également avec le savant, et avec celui qui ne l'était pas, avec les hommes de toute sorte de profession. Jamais il ne lui venait à l'esprit de leur apprendre quelque chose ; car il était exempt de cette manie de se croire instruit sur tout, manie qui n'est guère celle que des esprits bornés. Il écoutait volontiers ; mais, pour obtenir son attention, il fallait un entretien solide. Il ne possédait point l'art de parler sur rien. Les conversations frivoles lui causaient un mortel ennui ; et il n'était pas en son pouvoir de le dissimuler... » La réputation de Heyne, toujours croissante depuis le milieu de sa carrière, l'avait successivement fait adopter par la plupart des sociétés savantes de l'Europe. Comblé de toutes les distinctions, de tous les honneurs qu'on peut obtenir par les lettres, il parvint à une extrême vieillesse, en-

yronné de la considération publique, et du respect dû à ses talents ainsi qu'à son âge, sans avoir éprouvé les infirmités et la caducité qui sont le partage de la vieillesse. Le jour où il eut ses quatre-vingts ans révolus (le 25 septembre 1809), devint une fête pour la ville de Göttingue, et fut célébré avec une solennité touchante. Non seulement l'université en corps, professeurs et étudiants, mais toutes les autorités et les citoyens de tous les ordres, allèrent en pompe offrir leurs félicitations et leurs hommages au célèbre octogénaire, dont ils avaient presque tous été les élèves. Rien n'annonçait alors, que le terme fatal où devaient aboutir tant de travaux et tant d'honneurs fût prochain. On n'aperçut encore dans Heyne, pendant les trois années suivantes, aucun symptôme d'affaiblissement. Son esprit était aussi présent, aussi vif, son travail aussi assidu, sa conversation aussi animée, sa correspondance aussi active, que dans les meilleures années de sa vie. Il enseignait, il écrivait, il composait avec la même facilité et le même succès. On aimait à se persuader que la mort l'oublierait encore long-temps, lorsqu'une attaque d'apoplexie vint l'enlever, pendant son sommeil, le 14 juillet 1812, à ses amis, à sa famille et aux lettres (1).

Quando ullum invenient parem?

Q. Q.

(1) Nous ne donnerons pas ici le détail des nombreuses productions de Heyne; on en trouvera la liste dans Meusel et autres bibliographes allemands. Son premier ouvrage est sa thèse *De jure pradiatorio*, qu'il soutint sous Bach, à Leipzig, en 1752. Ses travaux à la société royale de Göttingue, se trouvent dans la collection de cette académie. Ses programmes et ses dissertations, comme professeur, depuis 1763 jusqu'à 1801, ont été recueillis sous le titre d'*Opuscula academica*, Göttingue, 1785-1802, 5 vol. in-8°, renfermant 116 pièces rangées chronologiquement et augmentées de quelques notes. Son *Diodoro de Sicile*, Deux-Ponts, 11 vol. in-8°, a l'avantage d'offrir tous les fragments de cet auteur mis à leur place. On lui doit un grand nombre d'Eloges, et de No-

HEYNS (PIERRE), poète et géographe flamand du xvi^e siècle, eut de la réputation en son temps par son *Miroir du monde*, soi-disant poème en langue flamande, tiré d'Ortelius. — Son fils Zacharie HEYNS, né en 1570, imprimeur et poète, lui fut de beaucoup supérieur. Il a laissé un recueil d'*Emblèmes* en flamand, où l'on trouve de l'imagination, et dont le style est recommandable pour le temps. M—ON.

HEYWOOD (JOHN), un des plus anciens poètes dramatiques anglais, naquit à Londres suivant les uns, et selon d'autres à North-Mims, près de St-Alban, au comté de Hertford. Il étudia à Oxford; mais son caractère vif et enjoué ne pouvant s'accommoder à la discipline sévère de cette université, il en sortit de bonne heure, et vint résider dans son pays natal. Il se lia avec plusieurs hommes d'esprit, notamment avec sir Thomas More, et fut successivement en faveur auprès de Henri VIII, et de la reine Marie, qui étant sur son lit de mort, s'amusait encore, dit-on, de ses saillies; mais sa bonne fortune finit avec la vie de cette princesse. Etant connu pour un zélé catholique, il jugea prudent de s'expatrier sous le règne d'Elisabeth. Il mourut à Malines en 1565. Heywood avait peu d'instruction solide, et il était plutôt versificateur que poète; mais il avait du talent pour la musique vocale et instrumentale, et possédait un talent plus important encore dans le siècle où il vivait, celui de discur de bons mots (*jester*). On a de lui des Pièces de théâtre, un *Dialogue en vers*, contenant tous les proverbes

tices biographiques, parmi lesquelles nous indiquerons seulement celles d'Heuomann, de Haller, de Michaelis et de Winckelmann. Cette dernière a été traduite en français par C. Brak, Göttingue, 1783, in-8°.

anglais; 500 *Epigrammes*; et un volume intitulé *l'Araignée et le Moucheron, parabole*, 1556, in-4°. Sur la première page de ce dernier ouvrage, qui n'a aujourd'hui d'autre mérite que d'être très rare, on trouve le portrait en pied de l'auteur, portant un poignard suspendu à sa ceinture. A la tête de chacun des 77 chapitres du livre, on voit également un portrait qui le représente, tantôt debout, tantôt assis devant un livre ouvert sur une table, près d'une fenêtre tapissée de toiles d'araignée. — John Heywood eut deux fils, Ellis et Jasper, tous deux jésuites et hommes d'esprit. Le premier voyagea en France et en Italie, résida quelque temps à Florence sous la protection du cardinal Pole, et mourut à Louvain vers 1572. On a de lui un ouvrage italien intitulé *Il Moro*, in-8°, Florence, 1556. Jasper Heywood, né à Londres en 1535, prit l'habit de jésuite à Rome. Le pape Grégoire XIII l'envoya vers 1581 en Angleterre, où il fut nommé provincial de son ordre. Il mourut à Naples le 9 janvier 1598. Il a laissé la traduction de trois *Tragédies* de Sénèque, et des *Poésies et Devises diverses*; quelques-unes ont été insérées dans le *Paradis des Devises choisies*, 1573, in-4°. L.

HEYWOOD (THOMAS), auteur et acteur anglais, vécut sous les règnes d'Elisabeth, de Jacques et de Charles I^{er}, et composa un très grand nombre d'ouvrages, dont une partie s'est perdue, mais sans beaucoup de dommage pour la littérature, à en juger par ceux qui se sont conservés. Il avait cependant de l'instruction, et savait plusieurs langues anciennes et modernes. On cite, parmi ses ouvrages, vingt-quatre pièces de théâtre (il en avait composé deux cent vingt); la *Défense du comédien*; une *Histoire gé-*

nérale des femmes; des traductions de Lucien, d'Erasmus, et d'autres auteurs latins et italiens. L.

HEYWOOD (ELISA), fille d'un petit marchand de Londres, née dans cette ville vers 1693, et morte le 25 février 1756, a composé un plus grand nombre de romans peut-être, qu'aucun autre auteur de sa nation. Sa plume était sa seule ressource pour subsister avec sa famille. Les premiers romans qu'elle donna au public, furent calqués sur l'*Atlantis* de mistriss Manley. Sa *Cour d'Arimanie*, et sa *Nouvelle Utopie* surtout, se font remarquer par une extrême licence, qui fournit à Pope, qu'elle avait sans doute autrement offensé, un prétexte pour présenter dans la *Dunciade* cet ouvrage comme un des prix à remporter dans les jeux ouverts en l'honneur de la sottise; ce qui était un peu dur et même injuste: car, si les premiers romans d'Elisa Heywood méritent des reproches, ce n'est point pour le défaut d'esprit. Quoi qu'il en soit, le trait satirique de Pope eut un meilleur effet qu'il n'arrive ordinairement: car, dès ce moment, elle consacra sa plume à des productions plus estimables. On distingue, parmi ses derniers ouvrages: I. *Le spectateur féminin*, quatre volumes. II. *Epître pour les dames*, deux volumes. III. *L'heureux enfant trouvé*, un volume. IV. *Aventures de la nature*, un volume. V. *Histoire de Betsey Thoughtless*, quatre volumes. VI. *Jenny et Jemmy Jessamy*, trois volumes. VII. *L'espion invisible*, deux volumes. VIII. *Le mari et la femme*, et un pamphlet intitulé: *Présent à une servante* (tous in-12). L.

HIÆRNE (URBAIN), médecin et physicien, né en Suède, dans l'année 1641, étudia la médecine à Upsal, sous le savant Rudbek, et acquit, peu

après, l'amitié du comte de Tott, qui lui fournit les moyens d'étendre ses connaissances par des voyages. Il alla d'abord à Londres, où il devint membre de la société royale, et ensuite à Paris, où il s'appliqua, pendant deux années, avec un grand zèle, à l'anatomie, à la physique et à la chimie. Lorsqu'il retourna en Suède, ses vastes connaissances furent appréciées dans ce pays, et il y devint l'oracle des savants. Deux autres voyages, qu'il fit en Allemagne, eurent pour but la connaissance des mines. Hiærne, ayant étudié avec soin les découvertes et les procédés des Allemands, fut en état de donner des avis utiles sur l'exploitation des mines de Suède, et fut nommé vice-président du conseil dirigeant cette partie. Il était en même temps à la tête du conseil de médecine, et premier médecin du roi. Il avait proposé l'établissement d'un laboratoire de chimie; il en obtint la direction, et fit connaître en Suède les découvertes des plus habiles chimistes de l'étranger. Il mourut dans un âge très avancé, en 1724. Parmi ses ouvrages, il faut distinguer *Acta laboratorii chymici*, Stockholm, 1706; *Oryctographia Suecana*, ibid., 1716, et le *Traité* qu'il publia, l'année 1679, en suédois, sur les eaux minérales de Medevi, dont il avait fait la découverte. C—AU.

HICKES (GEORGE), savant philosophe, et habile antiquaire anglais, naquit, en 1642, à Newsham, dans la partie septentrionale de l'Yorkshire. Il fit de brillantes études à l'université d'Oxford, y reçut le degré de maître ès-arts, et fut agrégé, en cette qualité, à l'université de Cambridge, jalouse de compter parmi ses membres un jeune homme d'un si rare mérite. Il entra ensuite dans les ordres sacrés, et remplit, pendant sept ans, les fonctions de

maître du de lecteur au collège de Lincoln, avec autant de zèle que de succès. L'excès du travail ayant affaibli sa santé, on lui conseilla de voyager pour la rétablir. Il passa en France, en 1673, avec le chevalier Wheeler, son élève; et, après l'avoir accompagné dans les provinces méridionales du royaume, Hickes revint seul à Paris, où il demeura, près d'un an, dans la société des hommes les plus instruits. Ce fut à cette époque qu'il se lia d'une étroite amitié avec Henri Justel, qui lui prédit la révocation de l'édit de Nantes, et l'expulsion des Stuarts du trône d'Angleterre. De retour à Oxford, en 1675, il y prit ses grades en théologie, et fut pourvu aussitôt de la place de recteur de l'église Saint-Ebbe. Il accepta ensuite le titre de chapelain du duc de Lauderdale, et suivit ce seigneur en Ecosse. Les circonstances lui fournirent bientôt l'occasion de prouver son zèle pour la famille régnante. Il fut envoyé à Londres en 1678, pour chercher à éclairer les ministres sur les plans des factieux; il s'acquitta de cette commission avec beaucoup de prudence, et fut récompensé de son zèle par divers bénéfices. La révolution de 1688, prédite par Justel, ayant précipité du trône le faible et malheureux Jacques II, Hickes refusa de prêter le serment de fidélité à son successeur, et perdit, par-là, toutes ses prébendes. Il afficha, sur la porte de l'église de Worcester, une protestation véhémement contre l'acte qui le dépouillait, et se rendit à Londres, où il demeura caché pendant quelques années. Il fut député vers Jacques II, par les prélats dissidents, pour régler, de concert avec ce prince, les affaires de l'église, passa en France malgré tous les obstacles, et parvint enfin à terminer, d'une manière satisfaisante, la mis-

sion dont il était chargé. De retour en Angleterre, il fut sacré, dans une assemblée de prélats, évêque suffragant de Thetford: il se dévoua dès ce moment, avec un courage héroïque, aux pénibles fonctions qu'il avait acceptées, et combattit sans relâche, par ses discours et par ses écrits, les adversaires de la cause royale. Hickes était d'une fermeté de caractère extraordinaire, incapable de se relâcher des principes qu'il avait adoptés; et il aurait couru les plus grands dangers, si le grand-chancelier lord Sommers, par égard pour ses talents, n'avait défendu qu'on l'inquiât en aucune manière. Il mourut le 25 décembre 1715, à l'âge de soixante-quatorze ans, et fut inhumé dans le cimetière de Westminster. Hickes a publié un très grand nombre d'écrits sur des matières théologiques; mais, comme ils offrent peu d'intérêt aujourd'hui, on renvoie les curieux au dictionnaire de Chaufepié, où ils en trouveront la liste détaillée. Les ouvrages suivants ont contribué, plus que tous les autres, à répandre le nom de Hickes hors de l'Angleterre, et à lui assurer la place distinguée qu'il occupe parmi les hommes les plus érudits de son temps: I. *Institutiones grammaticæ anglo-saxonice et mæso-gothicæ; accessere grammaticæ islandicæ rudimenta Runolphi Jonæ cum dictionario islandico*, etc., Oxford, 1689, in-4°. C'est le premier ouvrage dans lequel les règles de la langue anglo-saxonne aient été établies et présentées d'une manière méthodique. Il établit, dans sa préface, que l'anglais, le saxon, etc., dérivent du mæso-gothique; et l'islandais, le suédois, le danois, etc., du svéo-gothique. Il donne aussi le tableau des rapports de ces langues avec le grec, le latin et le franco-théotisque. L'ouvrage est terminé par l'*Ety-*

mologicon britannicum, d'Edouard Bernard, morceau curieux où l'on trouve, par ordre alphabétique, environ 900 mots anglais avec leurs étymologies correspondantes dans le persan, l'arménien et les langues slaves. II. *Antiquæ litteraturæ septentrionalis libri duo, quorum primus Hickesii linguarum veterum septentrionalium thesaurum grammatico-criticum et archæologicum; ejusdem de antiquæ litteraturæ septentrionalis utilitate dissertationem epistolarem et Andr. Fountaine numismata saxonica et dano-saxonica complectitur* (Voyez Andr. FOUNTAINE, tome XV, page 351); *alter continet Humphredi Wanleii librorum veterum septentrionalium qui in Angliæ biblioth. extant catalogum historico-criticum*, etc., Oxford, 1703, 1705, deux volumes, grand in-fol., fig. Ce magnifique ouvrage est le plus complet qu'on ait encore sur les anciennes langues du Nord. On en trouvera une bonne analyse dans les *Acta eruditor. Lips.*, mars 1706. Il a été abrégé par Guill. Wotton, Londres, 1708, in-8°; et cet abrégé a été traduit en anglais par Maur. Shelton, Londres, 1735, in-4°. On en a extrait: *Grammatica anglo-saxonica*, Oxford, 1711, in-8°. M. Pougens a publié un précis du Trésor de Hickes, sous ce titre: *Essai sur les antiquités du Nord, et les anciennes langues septentrionales*, juillet, 1797, in-8°. de 47 pag.; id., 2^e. édition, augmentée d'une *Notice d'ouvrages choisis sur les religions, l'histoire et les divers idiomes des anciens peuples du Nord*, Paris, 1799, in-8°. C'est un fragment d'une histoire philosophique des langues anciennes et modernes, que M. Pougens se proposait de publier à la tête d'un grand *Dictionnaire étymologique et raisonné de la langue*

française dont il s'occupait depuis vingt ans. W—s.

HYDER-ALY. Voy. **HYDER-ALY.**

HIELMSTIERNE (**HENRI DE**), savant danois, né dans la bourgeoisie, s'éleva par son mérite aux plus hautes dignités ; il fut grand justicier du tribunal suprême, président de l'académie des sciences, etc., etc. Il consacra tous les loisirs de sa vie à l'étude de l'histoire du Nord : il n'a presque rien écrit ; mais ses conseils et ses secours ont été d'une grande utilité à tous les historiens danois. Il s'est immortalisé par la fondation d'un magnifique muséum public, qui est un des ornements de la ville de Copenhague, et qui est composé d'une bibliothèque, d'une collection de médailles, de tableaux, de cartes, etc. Il a paru un *Catalogue de la bibliothèque de Hielmstierne*, plein de recherches érudites, par M. Suhm, 3 vol. in-4°. 1782. Hielmstierne, né en 1715, mourut le 19 juillet 1780. M. B.—N.

HIÉROCLÈS. Les personnages qui ont porté ce nom dans l'antiquité, sont très-nombreux. Fabricius en compte jusqu'à quinze ; et il ne se flatte pas de n'en avoir omis aucun (Voy. *Bibl. gr.*, tome 1^{er}, page 466, note). On se bornera ici à citer les plus connus. Hiéroclès, né à Alabande, en Carie, et son frère Ménécès, passaient pour les deux premiers orateurs de l'Asie : leur style, au jugement de Cicéron, était fort éloigné de la perfection et de la noble régularité de celui des Grecs ; mais il était abondant et fleuri (Voy. Cicéron, *De oratore*, lib. II, cap. 25, et *Brutus*, cap. 69). — **HIÉROCLÈS**, écrivain postérieur à Strabon, et dont Etienne de Byzance cite un ouvrage intitulé : *Philistorici* ou les *Amateurs de l'histoire*. Les fragments, qui en restent, suffisent pour faire juger que

c'était un recueil de fables. — **HIÉROCLÈS**, philosophe stoïcien, né à Hylarion, ville de Carie. Il avait exercé la profession d'athlète avant de s'appliquer à l'étude : c'était, dit Dacier, un homme grave et saint. Aulugelle rapporte quelques-unes de ses maximes, qu'il avait recueillies de la bouche de Taurus, son disciple. (Voyez Aulugelle, lib. IX, cap. V.) — **HIÉROCLÈS**, jurisconsulte, adressa à Cassianus Bassus, philosophe de Corinthe, un Traité de médecine vétérinaire en grec, qui a été traduit en latin par Jean Ruel ou Ruellius, et en français par Jean Massé, Champenois, sous ce titre : *L'Art vétérinaire ou grande maréchallerie d'Hiéroclès, contenu en trois livres*, Paris, 1563, in-4°. — **HIÉROCLÈS**, grammairien du VII^e. siècle ; on a de lui, sous le titre de *Synecdemus* ou le *Compagnon de voyage*, une Notice sur l'empire de Constantinople. Holstenius découvrit cet ouvrage dans une bibliothèque à Rome ; il a été publié par Banduri dans son *Imperium orientale*, et par P. Wesseling, dans son édition des *Vetera Romanorum itineraria*. — Un **HIÉROCLÈS**, confondu quelquefois avec le philosophe de ce nom, dont on parlera plus bas, mais que Dacier a prouvé lui être postérieur, a laissé un recueil de contes, ou de naïvetés dans le genre de celles que Tabourot-des-Accords a publiées sous le nom de Gaulart (Voyez **TABOUROT**). Le recueil d'Hiéroclès a été traduit en latin par un anonyme, et publié sous ce titre : *Facetiæ de priscorum studiosorum dictis et factis ridiculis nunc primum editæ, græc. et lat.*, Lyon, 1605, in-8°. très rare. La Monnoye a traduit un de ces contes en vers français (Voyez le *Ménagiana*, tome 1^{er}, page 129). Dacier en a traduit quelques-uns dans la *Vie*

d'Hiéroclès le philosophe ; et l'on trouve d'autres dans la Réponse aux Remarques sur le Poggiana (*Bibl. german.*, ann. 1722, tome IV).

W—s.

HIÉROCLÈS DE BITHYNIE fut le principal auteur de la violente persécution que souffrirent les chrétiens au commencement du IV^e. siècle, sous l'empire de Dioclétien. Il avait d'abord exercé les fonctions de juge à Nicomédie, et obtint ensuite, pour prix de son zèle barbare, la charge importante de gouverneur d'Alexandrie. Il ne se contenta pas de verser le sang des disciples de Jésus-Christ : il leur adressa deux livres intitulés, *Philalètès* ou *L'ami de la vérité*, dans lesquels il s'efforçait de démontrer que les Ecritures sont pleines de contradictions, et que les miracles du Sauveur ont été égalés par ceux d'Apollonius de Tyane. Cet ouvrage a été réfuté victorieusement par Eusèbe ; et c'est en partie pour y répondre, que Lactance a composé son beau traité des *Institutions divines*. M. de Châteaubriand a fait d'Hiéroclès un des personnages de son poème des *Martyrs* ; et il a mis dans sa bouche un discours qu'on doit regarder comme l'analyse fidèle des objections des sophistes de tous les temps contre la sainteté du christianisme. (Voyez les *Martyrs*, liv. XVI^e.) Nous n'avons point laissé à cet Hiéroclès le titre de philosophe, qui ne lui est donné par aucun auteur ancien ; et l'on verra que c'est par erreur que quelques critiques ont confondu le farouche ennemi des chrétiens avec le philosophe Hiéroclès, qui lui est postérieur d'un siècle. W—s.

HIÉROCLÈS, célèbre philosophe platonicien, avait une école florissante à Alexandrie au commencement du V^e. siècle. Damascius dit qu'il parlait avec tant de facilité et d'élégance,

que ses auditeurs ravis croyaient voir revivre en lui ce Platon dont il était un si éloquent interprète. Aux qualités les plus brillantes de l'esprit, il joignait une grandeur d'âme et une fermeté peu communes. Dans un voyage qu'il fit à Byzance, il encourut, par quelques mots indiscrets, la disgrâce des gouverneurs de la ville. Il fut amené devant leur tribunal, et condamné à être déchiré de coups de fouet. La douleur ne lui arracha pas une plainte : l'exécution finie, il recueillit du sang qui coulait de ses plaies, et le jeta au visage du juge, en prononçant un vers d'Homère, dont voici le sens : « Achève ton horrible repas, et bois » ce vin, puisque tu t'es rassasié de » chair humaine. » Le plus illustre de ses disciples fut Théosebe, dont Damascius vante la pénétration et l'art pour deviner les plus secrètes pensées du cœur. Hiéroclès cherchait à prouver qu'Aristote et Platon avaient la même doctrine sur les points les plus importants. Dans un de ses ouvrages, il s'applique à concilier le dogme de la Providence avec la liberté de l'homme : mais les raisons qu'il emploie, tirées de la préexistence des âmes, ne sont rien moins que satisfaisantes. Dacier regarde Hiéroclès comme l'auteur des ouvrages suivants : 1. *De providentiâ et fato, deque liberi arbitrii cum divinâ gubernatione convenientiâ commentarius*. Ce Traité était divisé en sept livres ; mais il n'en reste que les fragments conservés dans la Bibliothèque de Photius. Ces fragments ont été traduits en latin par Lilio Giraldi, Londres, 1673, et par Fréd. Morel, Paris, 1597, in-8°. L'exemplaire de cette traduction que possède la bibliothèque du Roi est enrichi de notes manuscrites de Mercier. Si, comme on l'a dit, ses raisonnements en faveur du libre ar-

bitre sont assez faibles, il y réfute solidement les philosophes qui soutenaient l'éternité de la matière, et prouve contre eux que l'univers a été créé de rien; idée qu'il n'avait point puisée dans Platon, comme il l'assure, mais dans les livres des Pères de l'Eglise. II. Des *Economiques*, à l'imitation de celles de Xénophon, et un *Traité des Maximes des philosophes*. Stobée a conservé des fragments de ces deux ouvrages. III. Des *Commentaires sur les vers dorés de Pythagore*. C'est le seul des écrits d'Hiéroclès qui nous soit parvenu entier. Il a d'abord été publié en latin par J. Aurispa, Sicilien, Padoue, 1474; Rome, 1475, in-4°: ces deux éditions sont également rares et recherchées des curieux; — en grec, avec une nouvelle traduction latine de Jean Courtier, Paris, 1583, in-12; Londres, 1673, in-8°. Cette édition comprend tous les ouvrages d'Hiéroclès. L'éditeur a conservé la traduction de Courtier et celle de Lilio Giraldi; il y a joint les notes de Théodore Marcile sur les vers dorés, et celles de Méric Casaubon sur le Commentaire d'Hiéroclès: les prolegomènes sont du savant Péarson; — Cambridge, 1709, in-8°; cette édition, due à Needham, fait partie de la collection des *Variarum*; — Londres, 1742, in-8°: celle-ci ne comprend que le Commentaire d'Hiéroclès; elle a été revue par R. W. (Rob. Waren, ou Alsten, suivant M. Barbier, Dictionnaire des anonymes), et quelques personnes l'ajoutent à la collection *Variarum*. L'ouvrage d'Hiéroclès a été traduit en français sur la version d'Aurispa, par Guill. Rhéginus ou Regnaud, sous ce titre: *Institution divine contre les athéistes*, Lyon, 1560, in-8°, très rare; et par Dacier, Paris, 1706, 2 vol. in-

12, bonne édition, et dans la *Bibliothèque des anciens philosophes*; — en italien, par Dardi Bembo, Venise, 1604, in-4°; — en anglais par un anonyme, Glasgow, Foulis, 1756, in-12. On nous pardonnera la longueur de ces détails en faveur de l'importance de l'ouvrage, qu'on peut regarder comme un Recueil complet de la doctrine pythagoricienne. La beauté des pensées s'y trouve réunie à l'élégance du style. Ceux, dit le savant Leclerc, qui peuvent lire ce Commentaire en grec, y trouvent des agréments inimitables et des expressions si énergiques qu'on ne les peut traduire en aucune langue. Hiéroclès avait encore composé des *Commentaires sur le Gorgias* de Platon, et un *Traité de la justice*, dont Dacier regrette particulièrement la perte. Voyez la *Vie* d'Hiéroclès en tête de sa traduction des *Commentaires*.

W—s.

HIÉRON I^{er}. était frère et successeur de Gélon, qui, après lui avoir cédé le gouvernement de Géla, sa patrie, lorsqu'il parvint au trône de Syracuse, lui laissa, en mourant (l'an 478 avant J.-C.), un sceptre qu'il avait, pour ainsi dire, rendu légitime par ses vertus. (Voyez GÉLON.) Le règne d'Hiéron, moins glorieux peut-être que le précédent, a cependant brillé d'un éclat tout particulier, par l'encouragement libéral que les lettres ont reçu pendant sa durée. Si quelques historiens ont trop exalté les vertus de ce prince, d'autres aussi ont trop exagéré ses vices. Le souvenir de son prédécesseur, qui avait laissé une mémoire vénérée, a sans doute fait ressortir davantage les défauts d'Hiéron, qui, dans les premiers jours de son règne, fut regardé, suivant quelques historiens, plutôt comme un tyran que comme un roi légitime. Le respect,

disent-ils, que l'on portait à son frère, retint seul le mécontentement de ses sujets. Il faut avouer qu'Hiéron a bien pu mériter, à cette époque, une partie des reproches qu'on lui adresse : ébloui par la grandeur, corrompu par la flatterie, et surtout soupçonneux à l'excès, il ne s'entoura d'abord que d'étrangers et de mercenaires, craignant toujours de rencontrer un rival dans un homme plus vertueux ou plus adroit que lui. Son frère Polizèle lui portait particulièrement ombrage : c'était un prince chéri du peuple, qui se plaisait à le comparer à Gélon. Hiéron, inquiet, se croyant mal affermi sur le trône, ne voyait dans son frère qu'un ennemi de sa puissance, dont il désirait se débarrasser. La guerre qui s'éleva entre les Crotoniates et les Sybarites, lui fournit un prétexte pour mettre son projet à exécution. En confiant à ce frère le commandement des troupes envoyées au secours de Sybaris, il espérait que le sort des armes l'en délivrerait bientôt; mais Polizèle, qui pénétra ses vues, refusa cette mission, et chercha un refuge à la cour de Théron, roi d'Agrigente, son beau-père. L'asile qu'il reçut, excita le mécontentement d'Hiéron : une guerre éclata entre les deux souverains; et ce fut cependant Hiéron qui la termina, en rendant à son ennemi un service dont celui-ci fut reconnaissant. Les habitants d'Himéra étaient gouvernés par Trasydée, fils de Théron : fatigués des vexations qu'ils éprouvaient sous ce prince, ils proposèrent à Hiéron de lui livrer leur ville. Le roi de Syracuse, loin de profiter de cet avantage, en instruisit Théron, qui ne voulut pas se montrer moins généreux, et qui lui offrit de mettre fin, par une paix durable, aux différends qui existaient entre eux. Hiéron reçut des mains du roi d'Agrigente

sa sœur en mariage; et Polizèle rentra dans les bonnes grâces de son frère. Hiéron eut peu d'occasions de faire paraître ses talents militaires : cependant il termina heureusement toutes les guerres qu'il fut forcé d'entreprendre. Il chassa les habitants de Naxos et de Catane, peupla ces deux villes d'une nouvelle colonie, donna à cette dernière le nom d'Etna, et prit lui-même celui d'*Etneus*, comme fondateur, prétendant par-là aux honneurs héroïques qu'on accordait à ceux qui fondaient une ville dont la population s'élevait à dix mille habitants. Peu de temps après la mort d'Hiéron, les Cataneus se rendirent maîtres de leur ancienne patrie, et en chassèrent les habitants qu'on y avait transportés : ceux-ci allèrent fonder près de là une autre ville du nom d'Etna, et Catane reprit le sien. Trasydée, fils de Théron, ne conserva point, à la mort de son père, les rapports d'amitié qu'il avait avec Syracuse : il faisait peser, sur les Agrigentins, le même joug dont il avait accablé Himéra. Au lieu de profiter des excellents conseils que lui donnait Hiéron, il s'en offensa, et leva une armée pour marcher contre Syracuse ; mais Hiéron le gagna de vitesse. Trasydée fut entièrement défait, et Agrigente recouvra ainsi sa liberté. Si quelques taches ont obscurci les premières années du règne d'Hiéron, il faut l'attribuer à l'incertitude inquiète, inséparable alors du rang où il se trouvait placé : ce prince a bien racheté ses premières fautes par les belles actions qui ont illustré sa vie. Nous remarquons qu'il se plut à secourir ses alliés dans leurs guerres, et surtout à protéger les plus faibles. Il donna aux habitants de Cumès des secours contre les Tyrrhéniens ; mais ce qui le place au rang des grands

princes, c'est la protection spéciale qu'il accorda aux sciences, et l'accueil qu'il fit à ceux qui les cultivaient. Une longue maladie qu'essuya Hiéron, fut la cause du changement qui s'opéra en lui. Ne pouvant s'occuper des soins de la royauté, et ayant besoin de chercher des délassements, il les trouva dans la société de gens instruits, qu'il rassembla autour de lui pendant sa convalescence. Hiéron apprit alors à connaître le charme des lettres; il ne cessa de les honorer le reste de sa vie, et réforma, par leur culture, les défauts qu'il avait apportés sur le trône. Sa cour était le rendez-vous des hommes les plus célèbres de son temps : il dut à leur fréquentation des manières plus nobles et une conduite plus sage. Nommer Simonide et Pindare comme ses courtisans les plus assidus, c'est montrer quel discernement il savait mettre dans le choix de ses amis. Eschyle, quittant la Grèce, jaloux des premiers succès de Sophocle, vint finir ses jours auprès d'Hiéron. Bacchylides et Epicharme étaient admis dans sa familiarité. Le poète Simonide surtout avait un grand empire sur l'esprit de ce prince, et ne s'en servit jamais que pour lui inspirer des sentiments dignes d'un souverain. Xénophon, dans son Dialogue sur la condition des rois, n'aurait pas mis, dans la bouche du prince, et de son interlocuteur Simonide, des paroles qui auraient été contraires à leurs actions; et le titre d'Hiéron, qu'il donne à son livre, est le plus bel éloge qu'on puisse faire de ce monarque. Si nous en croyons Elien et Pindare, peu de rois pourraient lui être comparés. Suivant le premier, il vécut avec ses trois frères dans un accord parfait; ce qui semble en contradiction avec sa conduite à l'égard de Polizèle; mais tout s'explique, si l'on entend que cela fut

ainsi, depuis leur réconciliation. Plus prompt à donner que ceux qui demandaient n'étaient empressés à recevoir, il ne mettait point de bornes à sa munificence; et c'était sa réputation de générosité qui avait attiré Simonide à sa cour, si l'on en croit la malignité, qui accusait ce poète d'aimer passionnément l'argent. Hiéron fut plusieurs fois vainqueur aux jeux de la Grèce. Pindare a célébré ses victoires; et plusieurs odes nous ont transmis les louanges dont il l'a comblé. Il est difficile que l'exagération n'accompagne pas les éloges qu'on donne à un roi, et surtout à un roi vainqueur; mais on peut croire que Pindare ne fut pas uniquement poète dans cette occasion, puisque d'autres aussi ont rendu hommage aux belles qualités de ce prince. Thémistocle, plus sévère envers Hiéron, voulut qu'on lui interdît l'entrée aux jeux olympiques parce qu'il avait, comme son frère Gélon, refusé des secours aux Grecs attaqués par les Perses. (*Voy. GÉLON.*) « Il n'était pas juste, disait-il, que celui qui n'avait rien fait pour la Grèce, participât à ses jeux. » Hiéron mourut à Catane, où il reçut les honneurs héroïques (l'an 467 avant J.-C.), laissant la couronne, qu'il avait portée onze ans, à Trasibule son frère, qui ne sut pas la conserver; car il fut chassé de la ville avant d'avoir achevé la première année de son règne. Parmi les médailles qui nous ont transmis les traits d'Hiéron, on distingue éminemment un beau médaillon d'argent, qui de la collection du cardinal Durini, a passé dans le cabinet de M. Hennin à Paris. Haet (publié par M. Avellino, savant napolitain, qui l'a fait graver dans son journal numismatique du mois de mai 1808 (page 36). Comme nous avons des médailles de deux princes du même nom (Hiéron I^{er}. et Hié-

ron II), qui ont régné à des époques différentes, et tous les deux sur le trône de Syracuse, on s'est long-temps mépris sur les monuments de ce genre qui appartiennent à chacun d'eux. Eckhel, qui a traité cette question, l'a éclaircie avec sa sagacité ordinaire ; et M. Visconti, dans son *Iconographie grecque*, en adoptant l'opinion de ce savant antiquaire, lui a donné de nouveaux développements qui la fortifient. L'un et l'autre semblent avoir prouvé, d'une manière positive, que les médailles d'Hiéron I^{er}. loin d'être de son temps, ne sont qu'une restitution d'Hiéron II, qui prétendait descendre de la famille de Gélon, et qui, en décernant des médailles à ses ancêtres, faisait rejaillir sur lui une portion de l'honneur qu'il rendait à leur mémoire. Le revers des médailles de Hiéron I^{er}. fait sans doute allusion à ses victoires aux jeux de la Grèce ; et c'est plutôt comme héros que comme prince, que sa tête s'y trouve représentée (*Voyez GÉLON*). M. Visconti conjecture encore que les beaux médaillons d'argent de la reine Philistis, qui ne nous est presque connue que par ses médailles, ont été frappés à la même époque, et qu'ils sont également une restitution d'Hiéron II. Il est porté à croire que Philistis était fille de Gélon, et que c'est de cette princesse qu'Hiéron prétendait descendre ; car Gélon n'a point laissé d'enfant mâle. Le revers des médaillons de Philistis a vraisemblablement aussi rapport aux jeux olympiques, où ses parents furent si souvent vainqueurs. T—N.

HIÉRON II fut, ainsi que le précédent, roi de Syracuse, et il en mourut environ deux siècles après lui. Hiérocès, son père prétendait descendre de la famille de Gélon ; et comme il avait eu ce fils d'une femme qui n'était pas d'une condition libre, il le

fit exposer lors de sa naissance, craignant que cet enfant ne déshonorât sa noblesse : mais, suivant Justin, des abeilles en prirent soin, et le nourrirent pendant plusieurs jours. Les aruspices consultés déclarèrent que c'était un présage de sa grandeur future. Hiérocès alors le reprit chez lui, soigna son éducation, et le traita depuis comme son fils. Hiéron profita des soins qui lui furent donnés, et montra de grandes dispositions et beaucoup d'adresse dans les exercices militaires. Il se fit distinguer par Pyrrhus roi d'Épire, qui était alors maître de la Sicile, et qui, en abandonnant cette île, n'y laissa que désordre et anarchie. Les Syracusains, qui avaient reconnu d'éminentes qualités dans Hiéron, lui décernèrent le commandement ; et il ne lui fut pas difficile ensuite de parvenir à la royauté. Pour se faire des partisans, il avait cru devoir s'allier à l'une des familles de Syracuse les plus considérables, en épousant la fille de Leptine. C'est sous le règne d'Hiéron que commença la première guerre punique : d'abord allié des Carthaginois, et battu dans un premier combat par le consul Appius Claudius, qui était venu au secours des Mamertins, il ne tarda pas à s'apercevoir qu'il était plus avantageux pour lui de se ranger du côté des Romains. Il reconnut bien que les succès des Carthaginois, victorieux en Sicile, ne lui seraient d'aucun avantage ; et il ne vit, dans ce peuple, qu'un voisin dangereux. Pour éloigner la guerre de ses états, il laissa les Romains aux prises avec Carthage, et envoya aux consuls Otacilius et Valerius, des ambassadeurs pour leur proposer un traité de paix et d'alliance. Depuis cette époque, il ne fut que le témoin des querelles des deux peuples rivaux. Quoiqu'il se montrât plus favorable

aux Romains , en leur envoyant des provisions de toute espèce pendant la première guerre punique , Hiéron ne refusa point aux Carthaginois les secours qu'ils réclamèrent dans la guerre des esclaves , et sut adroitement se concilier , suivant la politique qui le dirigeait , l'amitié des uns et des autres. Pendant l'intervalle de paix assez long qui sépara la deuxième guerre punique de la première , il s'occupa du soin de son gouvernement. Il établit des lois sages , dont Cicéron vante l'équité , et ne travailla qu'au bonheur de son peuple. Les encouragements qu'il sut donner à l'agriculture , l'enrichirent , et doublèrent les revenus de l'Etat. Il conserva la foi promise à ses alliés ; et lorsque les Romains , battus par Annibal , furent entièrement défaits près du lac de Trasimène , Hiéron montra qu'il ne s'attachait pas seulement à eux quand ils étaient victorieux. Il envoya des ambassadeurs leur offrir des vivres , des hommes et des armes , et leur fit présent d'une Victoire d'or de trois cent vingt livres pesant , qu'ils reçurent comme un présage de succès. Cette attention délicate (1) cimentait l'alliance entre Syracuse et Rome , dont Hiéron fut toujours l'ami le plus sûr ; et la perte de la bataille de Canes , qui fut suivie de la défection de tous les alliés de Rome , n'ébranla point sa fidélité. Hiéron ne s'occupait pas seulement de faire élever des temples et des palais ; il fit encore fabriquer des machines de guerre de toute espèce : il les dut au génie du grand géomètre qui illustra son règne , et qu'il se plaisait à encourager (Voy. ARCHIMÈDE). Dans l'intention de surpasser la magnificence des autres

rois , il voulut faire bâtir un navire qui n'eût jamais eu d'égal. Athénée nous a conservé la description d'une galère merveilleuse , qui fut construite par les soins d'Archimède. Elle avait vingt rangs de rames ; et l'intérieur était disposé de manière , à offrir toutes les commodités de la vie et tous les agréments du luxe le plus recherché. Les appartements étaient ornés avec le plus grand soin ; l'ivoire et les pierres précieuses en embellissaient les parois. Les pavés , composés de pierres rapportées de différentes couleurs , représentaient l'Iliade d'Homère. Gymnase , bibliothèque , bains , arsenaux , viviers , magasins vastes et commodes , tours , bâtiments propres à la défense de cette immense galère , rien n'était oublié : on y trouvait même des galeries ornées de plantes de toute espèce , formant des jardins ombragés par des berceaux de lierre et de vigne. C'était une ville flottante que la mer s'étonnait de porter. Lorsque cette énorme machine fut achevée , on ne trouva , dans toute la Sicile , aucun port qui pût la contenir : Hiéron résolut alors d'en faire présent au roi Ptolémée ; et comme l'Égypte manquait de blé , il prit cette occasion d'en charger ce navire , et l'expédia pour Alexandrie , accompagné de plusieurs autres bâtiments , en changeant le nom de Syracusain qu'il lui avait donné , en celui d'Alexandrin. Les Rhodiens reçurent de ce prince cent talents , après le tremblement de terre qui renversa leur ville. Hiéron eut un fils nommé Gélon , qui épousa Néréide fille de Pyrrhus : il eut la douleur de voir que ce prince , méprisant sa vieillesse , ne partageait pas les sentiments d'amitié qu'il portait aux Romains , et qu'il s'était déclaré en faveur de Carthage. La mort prématurée qui enleva Gélon , a laissé , chez quelques

(1) Les Romains , suivant la remarque de Valère Maxime , étaient trop fiers pour recevoir de l'or monnoyé.

historiens, l'opinion que son père pouvait l'avoir avancée. Hiéron mourut lui-même, peu de temps après son fils, âgé de quatre-vingt-dix ans, l'an 214 avant J.-C., laissant à son petit-fils Hiéronyme la couronne qu'il avait conquise, et qu'il avait portée cinquante-quatre ans. On lui compte néanmoins soixante-dix ans de règne, en y comprenant le temps où il fut premier magistrat de Syracuse. T—N.

HIÉRONYME, petit fils et successeur du précédent, n'avait que quinze ans lorsqu'il perdit son aïeul. Hiéron craignait bien en mourant que ce roi enfant n'eût pas la force de soutenir la monarchie au point de gloire où il l'avait élevée; et il eut un moment la pensée de rendre la liberté à Syracuse: mais il en fut détourné par ses deux filles, Damarate et Héraclée, tantes du jeune prince, qui se flattaient de régner sous son nom. Elles obtinrent donc que la couronne resterait à leur neveu; mais Hiéron lui créa un conseil de quinze tuteurs, et les engagea, en mourant, à ne pas abandonner l'alliance des Romains. Les précautions d'Hiéron furent inutiles: les tuteurs furent écartés par les intrigues d'Andranodore l'un d'eux, oncle du jeune prince, et Hiéronyme fut jugé capable de régner. Il prit les rênes du gouvernement, rompit les traités conclus avec Rome pour s'allier à Carthage, et tint une conduite toute opposée à celle de ses ancêtres. Il s'aliéna ainsi le cœur de ses sujets, qui conspirèrent contre lui et le mirent à mort. Le peuple se porta ensuite à toute sorte d'excès. On extermina entièrement toute la famille royale; les filles d'Hiéron et celles de Gélon, son fils, furent impitoyablement massacrées: ce fut sous de tels auspices que Syracuse recouvra la liberté. Les médailles d'Hiéronyme sont

les premières qui nous offrent le portrait d'un roi sur la monnaie; la tête de ce prince y est ornée du diadème, chose que n'avaient jamais tentée ses prédécesseurs. Mais ce ne fut pas seulement en cela qu'il dédaigna de les imiter; Tite-Live lui reproche son luxe, son orgueil, sa cruauté et même ses débauches. Il faut convenir alors qu'il avait le cœur corrompu quand il commença de régner; car il ne resta sur le trône qu'environ quinze mois. T—N.

HIÉRONYME est un théologien grec, dont l'époque est incertaine, mais que l'on peut placer entre le IV^e. et le VIII^e. siècle. Il nous reste de lui deux dialogues: l'un, *Sur la grâce divine dans le baptême*; l'autre, *Sur la Trinité*. Ces deux opuscules ont été plusieurs fois réimprimés: Frédéric Morel en a été le premier éditeur; ensuite est venu Daum, puis Fabricius, qui les a insérés dans le huitième volume de sa Bibliothèque grecque; enfin Carpzov, qui en a donné lui seul trois éditions (*Voy. CARPZOV*, VII, 189, 2). On ne comprend pas du tout la cause d'un tel succès; mais, on l'a dit depuis long-temps: Il y a une destinée pour les livres. B—ss.

HIGDEN (RALPH), ancien historien anglais, moine-bénédictin de St.-Werberg, au comté de Chester, mourut en 1363, presque centenaire. On a de lui, un ouvrage intitulé: *Radulphi Higdeni polychronici libri VII, ex anglico in latinum conversi*, à Johanne Trevisa, et editi curâ Gulielmi Caxtoni, 1482, in-fol. Le D. Gale en publia, dans ses *Quindecim scriptores*, etc., la partie relative aux Bretons et aux Saxons. Tout l'ouvrage, excepté le VII^e. livre, n'est qu'une compilation, mais faite avec assez de goût: il s'étend depuis Adam jusqu'en 1357. Caxton y a ajouté un huitième

livre. On appelle vulgairement l'ouvrage de Higden, le *Polychronicon* : il est souvent consulté, et cité comme une autorité par les historiens anglais. L.

HIGGONS (SIR THOMAS), auteur anglais, né, dans le Shropshire vers 1624, fut élu membre du parlement pour Malmesbury en 1658, et pour New - Windsor en 1661. Au retour d'un voyage sur le continent, ayant informé le roi d'Angleterre de l'activité extraordinaire avec laquelle on travaillait alors dans les ports de France à équiper une marine, il fut sévèrement réprimandé pour s'être mêlé de choses qui ne le regardaient point. Cependant les événements justifèrent la sagesse de ses avis : il obtint une pension de 500 liv. st. par an, et environ 4000 liv. de présents. Il fut ensuite créé chevalier, et chargé de diverses commissions en Saxe et à Vienne. Il mourut subitement, frappé d'une attaque d'apoplexie, le 24 novembre 1691, au tribunal du banc du roi, où il avait été appelé comme témoin. On a de lui : I. *Panégryrique du roi*, 1660, in-fol. II. *L'Oraison funèbre* de sa première femme, veuve de Robert, comte d'Essex, 1656 ; on lit ces mots dans l'épithaphe de cette dame : *Oratione funebri à marito ipso, more prisco, laudata fuit*. III. *Histoire du pacha Isouf*, 1684. IV. La traduction anglaise de l'ouvrage intitulé le *Triomphe de Venise*. L.

HIGGONS (BEVIL), fils cadet du précédent, historien et poète anglais, se signala surtout, à-la-fois, par un grand amour de la vérité, et par un invariable attachement à la dynastie des Stuarts. Il était né à Kezo, en 1670. Affligé de l'inutilité des efforts de Jacques II pour se maintenir sur le trône de ses pères, Higgons l'accompagna en France, en 1688 : son dé-

vouement et sa conversation instructive et enjouée l'y firent admettre dans l'intimité de ce prince. Il ne contribua pas médiocrement à le consoler dans ses infortunes, et resta près de lui jusqu'à sa mort, arrivée en 1701. Alors il retourna en Angleterre, résigné à se soumettre au gouvernement de la nouvelle dynastie, mais sans éteindre au fond de son cœur les sentiments qu'il avait voués à la précédente. Il commença par y donner une tragédie intitulée le *Généreux Conquérant*, dans laquelle il avait pour but de se concilier l'indulgence de Guillaume. Elle fut représentée sur le théâtre de Drury-lane, et imprimée à Londres en 1702. Les talents et les connaissances d'Higgons le firent placer en qualité de professeur à l'université d'Oxford, d'où il passa, en la même qualité, à celle de Cambridge. Au milieu de ses occupations d'enseignement, il composa et publia divers petits poèmes. Le fameux Gilbert Burnet, si passionnément dévoué à Guillaume, ayant publié son histoire des dernières révolutions d'Angleterre, dans laquelle il traitait indignement Charles II, qui avait été son bienfaiteur, Higgons lui répliqua par un volume de *Remarques historiques et critiques*, dont il se fit deux éditions : la seconde in-8°, est de 1727. Il donna, la même année, en anglais, un *Abrégé de l'histoire d'Angleterre, accompagnée de réflexions politiques et historiques*, etc. Cet ouvrage était d'autant plus intéressant, surtout en ce qui concerne la chute des Stuarts, que l'auteur avait travaillé sur des Mémoires manuscrits jusqu'alors ignorés du public, et dont la découverte n'avait été faite que trente-six ans après la révolution. Cette histoire est nécessaire pour bien connaître les fautes qui occasionnè-

rent la chute de la précédente dynastie. Il en fut fait et publié à la Haye, en 1729, une traduction qui a pour titre : *Abrégé de l'histoire d'Angleterre, avec des réflexions politiques et historiques sur les règnes des rois, leurs caractères, leurs mœurs, leurs successions au trône, et tous les autres événements remarquables, jusques à la révolution de 1688 inclusivement, tiré des Mémoires et des Manuscrits les plus authentiques, traduit de l'anglais, par M. L. B. D. G.*, chez T. Johnston, in-8°. de 444 pages. L'épigraphe de ce précieux ouvrage invite elle seule à lire plus particulièrement les règnes de Charles I, de Charles II et de Jacques II; elle consiste dans ces trois mots de Virgile : *Discite justitiam moniti*. Liant les causes de la chute de Jacques au règne de son prédécesseur, l'auteur dit, pages 358 et suivantes : « Charles » oubliait ses amis et obligeait ses » ennemis. En voulant, par là, ra- » mener une espèce d'hommes, que » nuls bienfaits ne pouvaient ren- » dre reconnaissants, il négligea ceux » qu'aucune injure n'aurait pu con- » traindre à en avoir du ressentiment... » Tout le reste de ce passage est extrêmement remarquable. Par un exposé suivi des faits il fait voir que ce fut le système adopté par Charles II, de combler de bienfaits ses ennemis et de négliger ses amis, qui avait entraîné la ruine de sa dynastie. G—N.

HIG T. (ERNEST-GUILLAUME), poète latin, et bon philologue, était Frison de naissance, et, après avoir fait d'excellentes études sous Hemsterhuis, Wesseling et Valckenaer, fut appelé au réctorat de l'école latine d'Alkmaer. Dans la poésie latine, il maniait, avec un talent tout particulier, le vers trochaïque. C'est dans ce mètre qu'il a traduit la Complainte

de Bion *Sur la mort d'Adonis*, et celle de Moschus *Sur la mort de Bion*, que Valckenaer a imprimées dans les *Theocriti, Bionis et Moschi carmina bucolica*, Campen, 1779, in-8°. Ces mêmes traductions se trouvent, avec quelques corrections essentielles, dans les *Deliciæ poeticae* de Van-Santen, pages 260-271. Ce recueil offre six autres pièces de Higt, dont l'une est une traduction en vers trochaïques de la belle ode hollandaise de Guillaume de Haren, *Sur les vicissitudes de la vie humaine* (Voyez HAREN, tom. XIX, pag. 417). Un semblable recueil, publié par Van-Kooten, présente, dans le cinquième fascicule, deux pièces de Higt, pages 125-132, et encore une dans le huitième fascicule, pages 232-235. Higt avait publié en 1758 : *Carmen trochaicum in reditum veris*, Alkmaer, in-4°; et il est étonnant que ce charmant poème n'ait été placé ni dans l'un ni dans l'autre des recueils dont nous venons de parler. P. Burman le second, dans sa *Mantissa observationum*, à la fin du 2°. volume de son *Anthologie latine*, produit un assez grand nombre d'ingénieuses conjectures de Higt. Nous connaissons aussi de lui quelques poésies en langue frisonne. Il mourut dans la force de l'âge; mais nous avons inutilement recherché l'époque précise de sa mort, aussi bien que celle de sa naissance. Valckenaer dit de lui, dans la préface de l'ouvrage que nous avons cité : *Poëta, græcè et latinè perdoctus, mediæ ætate, nobis omnibus flebilis occidit.* M—ON.

HIGUERA (JÉRÔME ROMAIN), jésuite, est l'auteur (1) de toutes les

(1) Les Chroniques de Fl. Dexter, de Julian Pierre ou Pérez de Toledo, de Maxime, de S. Beaulieu, d'Helecan et de Luitprand.

fausses chroniques publiées en Espagne dans le ^{xvii}^e. siècle ; et à ce titre il mérite d'être plus connu. Né à Tolède en 1538, il embrassa l'état ecclésiastique, et ne tarda pas à être pourvu de la chaire de philosophie du collège de cette ville. Ses succès inspirèrent de la jalousie aux jésuites ; et ils ne négligèrent rien pour s'acquérir un sujet dont les talents pouvaient répandre un nouvel éclat sur l'ordre entier. Higuera résista long-temps à leurs sollicitations ; et ce ne fut qu'en 1690, à l'âge de plus de cinquante ans, qu'il se détermina à entrer dans la société. Il était très habile dans les langues, et dans la connaissance de l'antiquité. Le silence des historiens sur l'établissement de la religion chrétienne en Espagne, lui causa des regrets ; et il résolut d'y suppléer, en composant des chroniques, à l'aide des traditions populaires et des monuments échappés aux ravages des barbares. Afin de donner plus de poids à ses récits, il attribua la principale de ses chroniques à Flavius Dexter, cité par S. Jérôme comme auteur d'une chronique ; dont on pouvait supposer la découverte récente. Un seul point l'embarrassait encore ; c'était la production du manuscrit original, dans le cas où elle serait demandée. Il mit donc dans sa confidence Torialba, l'un de ses confrères ; et celui-ci, étant parti pour l'Allemagne quelque temps après, ne manqua pas d'annoncer qu'il venait de trouver l'ouvrage de Dexter qu'on croyait perdu, et d'en envoyer des copies en Espagne. Higuera en reçut une des premiers ; mais, pour détourner les soupçons de connivence, il se contenta d'éclaircir différents passages du texte par des notes, et adressa son travail à Fr. Bivar, le laissant le maître de le publier s'il le jugeait convenable. Hi-

guera mourut à Tolède le 13 septembre 1611, et fut par conséquent étranger aux disputes qu'occasionna la publication de son ouvrage. (Voy. FL. DEXTER, tom. XI, p. 271.) Plusieurs critiques désintéressés en soutinrent l'authenticité ; et c'est la preuve qu'il avait eu l'art de prendre les formes de style et de garder les convenances propres à tromper les hommes les plus exercés. On trouva parmi les manuscrits d'Higuera plusieurs ouvrages, entre autres des *notes* sur les fausses *chroniques* de Jul. Pierre ou Perez de Tolède, et de Luitprand de Pavie ; et des recherches sur quatre des principales familles de Tolède. Ses notes sur Luitprand ont été publiées à la suite de la chronique, et on y a réuni un autre ouvrage d'Higuera, intitulé : *Dypticon Toletanum seu tabulæ Toletanæ episcoporum ejusd. sedis*, Anvers, 1640, in-fol. W—s.

HILAIRE, ou HILARIUS, fut élu pape le 12 novembre 461. Il était originaire de Sardaigne, et son père se nommait Crispin. Il succédait à S. Léon, qui l'avait fait son archidiacre et son légat au second concile d'Ephèse. Il y soutint avec fermeté, contre les Eutychéens, les intérêts de la religion et de l'église et ceux de Flavien, évêque de Constantinople, qu'il ne put néanmoins sauver des violences de Dioscore. Flavien fut arrêté, et la liberté d'Hilaire fut également menacée : celui-ci fut obligé de s'enfuir d'Ephèse. Son zèle fut approuvé par S. Léon, et lui mérita l'honneur de lui succéder au St.-Siège. Le pontificat d'Hilaire n'est remarquable par aucun événement important. La France, où régnait Childéric, n'était pas encore chrétienne : l'empire d'Occident touchait à sa fin. Hilaire remplit dignement tous ses devoirs, partout où son autorité était nécessaire. Il poursuivit

les hérétiques avec courage, en sollicitant contre eux la puissance séculière. Il enrichit des églises et des monastères que les Vandales avaient dépouillés. Il entretint partout la sévérité des règles et la discipline. S. Mamers, évêque de Vienne, avait institué l'évêque de Die, qui n'était point de sa juridiction. Cette affaire fut examinée dans un concile. L'ordination fut réformée, et S. Mamers reçut une simple admonition. On ignore pourquoi Alletz, dans sa *Vie des papes*, accuse Hilaire de prévention à ce sujet. L'avis contraire de Fleury paraît bien mieux motivé. Hilaire mourut très regretté, le 17 novembre 467, après cinq ans et dix mois de pontificat : il eut pour successeur Simplicius. D—s.

HILAIRE (SAINT), évêque de Poitiers, docteur de l'Eglise, naquit dans cette ville vers le commencement du iv^e. siècle, de parents distingués par leur naissance, mais engagés dans les ténèbres du paganisme. Il fit de grands progrès dans l'étude des belles-lettres, alors très florissantes dans les Gaules. Porté, par la lecture des livres sacrés, à connaître les chrétiens, il lia commerce avec eux, se fit instruire de la foi, et ne tarda pas à se convertir. Il était marié; et sa conversion entraîna celle de sa femme et de sa fille. Sa piété, son érudition, une conduite régulière, un mérite universellement reconnu, fixèrent sur lui les vœux de tout le peuple, qui l'élevèrent à l'épiscopat, environ l'an 350 ou 55, quoiqu'il fût encore engagé dans les liens du mariage. Il se montra digne de cette haute dignité par son zèle et par sa vigilance. Dès l'an 355, il adressa une requête à l'empereur Constance, pour mettre un terme à la persécution que souffraient les catholiques de la part des Ariens. Ces hérétiques triom-

phèrent, l'année suivante, au concile de Béziers, malgré ses efforts; et, comme il avait dénoncé les fauteurs qu'ils avaient parmi les évêques courtoisants, on le fit reléguer en Phrygie, avec Rodane, évêque de Toulouse. Du fond de son exil, il ne cessa de soutenir ceux des évêques des Gaules qui tenaient pour la foi catholique, par ses lettres et par divers traités qu'il leur adressa, où il défendait les points attaqués, et expliquait les diverses professions de foi qui couraient partout; usant cependant de condescendance envers ceux des Orientaux qui, sans être parfaitement d'accord avec les orthodoxes, se rapprochaient d'eux pour le fonds, et ne se trompaient que sur la manière de s'exprimer. Appelé au concile de Séleucie, en 359, il défendit seul, avec quelques évêques d'Egypte, la consubstantialité du Verbe contre les demi-ariens et les anoméens, qui composaient plus des deux tiers de l'assemblée. De là, il se rendit à la cour de l'empereur, qui était le centre de l'arianisme : il y opposa, aux blasphèmes des hérétiques, une confession publique de la divinité du Verbe. Ce fut dans cette occasion qu'il présenta une seconde requête pour obtenir une conférence réglée avec Saturnin d'Arles, auteur de son exil, afin de le confondre, et pour disputer publiquement avec les partisans des conciles de Rimini et de Séleucie. Ses adversaires, redoutant son éloquence, le firent renvoyer dans les Gaules comme perturbateur du repos public; mais, avant de partir, il composa son *Invective* contre Constance, ouvrage écrit d'un style vif, véhément, excusé cependant par les circonstances, où les édits de ce prince jetaient la terreur dans les cœurs de tous les catholiques : il contient des vérités dures, sans laisser néanmoins

échapper rien qui pût porter atteinte à la soumission qu'il devait à l'empereur comme sujet. De retour , après quatre ans d'exil, dans sa ville épiscopale, où il fut reçu , suivant l'expression de S. Jérôme, comme un vainqueur qui revient triomphant du combat, il assembla plusieurs conciles , et fit rétracter la plupart des évêques des Gaules qui avaient souscrit au formulaire de Rimini. Il passa ensuite en Italie, où il démasqua et confondit l'insidieux Auxence, tout-puissant auprès de l'empereur Valentinien, et , pour prix de sa fermeté, reçut ordre de se retirer dans son diocèse. Cet invincible défenseur de la foi de Nicée , titre que lui donnent Socrate et Sozomène, mourut, suivant Saint Jérôme, en 368. Saint Hilaire joignait à un naturel doux, paisible, insinuant, toute la vigueur nécessaire dans les circonstances pour s'opposer aux hérésies, et toute la prudence qu'exigeaient les conjonctures délicates où il se trouvait. Il est aussi modéré dans son *Livre des synodes*, qu'il est véhément et impétueux dans son *Invective* contre Constance. Aussi a-t-il mérité les plus grands éloges des Jérôme, des Augustin, et de tous les illustres défenseurs de la foi qui sont venus après lui. Ses ouvrages sont : I. Un *Commentaire sur Saint Mathieu*, le plus ancien de tous ceux qui nous restent des Pères latins sur cet évangéliste. La préface en est perdue. II. Ses deux *Requêtes* à l'empereur Constance, et son *Invective* contre ce prince. La première requête ne nous est pas parvenue dans son entier ; la seconde a été célèbre dans l'antiquité. III. Le *Traité des Synodes*. IV. Les *Douze livres de la Trinité*. V. Des *Fragments* d'un ouvrage contre Ursace et Valens , et d'un autre grand traité sur l'arianisme en Occident. VI. Un *Commen-*

taire sur les psaumes , dont nous n'avons qu'une partie. Il y suit la méthode d'Origène, chez lequel il a beaucoup puisé, sans le citer, sans doute à cause des préjugés qu'on avait alors contre lui. On doit plutôt y chercher à s'instruire des vérités de la religion, qu'à y découvrir le sens littéral des livres saints. Plusieurs de ses ouvrages sont perdus ; on lui en a attribué d'autres qui ne sont pas de lui. Son style est serré, précis, nerveux ; ses expressions sont nobles et énergiques : il y a beaucoup d'ordre dans ses écrits, de force dans ses raisonnements , de justesse dans ses pensées, d'esprit dans le tour qu'il leur donne. Sa critique est sévère, mais juste, ses descriptions sont vives et pathétiques, ses figures, fréquentes et placées à-propos. L'impétuosité de son éloquence l'a fait appeler, par S. Jérôme, le Rhône de l'éloquence latine. On trouve cependant chez lui de l'enflure, de l'obscurité, des périodes trop longues, des expressions qui ne sont point latines, et des tours peu conformes aux règles de la grammaire. Pour bien l'entendre, il faut avoir un grand usage des termes théologiques des Grecs, qu'il transporta le premier dans la langue latine. Il avait quelque teinture de l'hébreu, savait le grec, et connaissait parfaitement les auteurs profanes. Il est le premier des Latins qui ait pris la défense de la consubstantialité du Verbe. L'édition de ses ouvrages, publiée in-fol. à Paris, en 1544, chez la veuve Charlotte Guillard, par Louis le Mire, la plus correcte et la plus exacte de toutes celles qui eussent paru jusqu'alors, est extrêmement rare. La meilleure est celle de dom Constant, Paris, 1693, in-fol., précédée d'une longue préface, et accompagnée de savantes notes, où l'on traite de tout ce qui peut avoir rapport à la personne,

aux écrits et à la doctrine de saint Hilaire. Le marquis de Maffei l'a publiée de nouveau à Vérone, en 1730, avec quelques nouveaux fragments et beaucoup de variantes. L'édition de Wurtzbourg, 1781 - 1788, 4 volumes in-8°, due à Fr. Oberthier, fait partie de la collection des Pères latins, imprimée dans cette ville. Dom Martène et dom Durand ont publié, dans le dixième tome de l'*Amplissima collectio*, l'explication de trois psaumes, découverte depuis les éditions antérieures. T—D.

HILAIRE (SAINT), évêque d'Arles, naquit au commencement du v^e. siècle, d'une famille illustre de l'ancienne Belgique, sur les confins de la Lorraine et de la Champagne. Son éducation répondit à l'état de ses parents; il fit des progrès rapides et brillants dans l'étude des belles-lettres, de l'éloquence et de la philosophie. Sa naissance et ses talents ouvraient devant lui la carrière des honneurs; et il se disposait à la suivre, lorsque saint Honorat, son parent, premier abbé de Lérins, accourut du fond de sa solitude pour l'arracher aux séductions du siècle, et l'emmener avec lui dans ce célèbre monastère. Sous un si habile maître, Hilaire se forma, en peu de temps, dans la pratique des vertus religieuses, et dans la connaissance des lettres sacrées. Le saint abbé ayant été élevé, en 427, sur le siège épiscopal d'Arles, son disciple le suivit dans cette ville; mais le goût de celui-ci pour la solitude, le rappela bientôt après dans son désert, d'où il ne revint, au bout de deux ans, que pour recevoir les derniers soupirs de son illustre maître. Instruit qu'on le désignait pour remplir le siège vacant, il s'enfuit promptement dans sa retraite. Il fallut que le préfet Cassius, qui connaissait son mérite, l'en fit arracher par force,

pour l'obliger de se rendre aux vœux unanimes du clergé et du peuple de la ville d'Arles. Quoiqu'à peine âgé de vingt-neuf ans, son début dans l'épiscopat n'eut rien qui se ressentît de sa jeunesse. Son premier soin fut de s'entourer d'une congrégation de prêtres et de religieux pour le seconder dans l'exercice des fonctions pastorales. Elle fut la pépinière d'où sortirent un grand nombre d'évêques, qui, formés par ses exemples, et instruits par ses leçons, rendirent son nom célèbre dans les Gaules. Son éloquence douce et persuasive attirait une foule d'auditeurs aux fréquentes instructions qu'il faisait au peuple de son diocèse. Sa charité ne le cédait point à son zèle : le travail des mains lui fournissait de quoi pourvoir aux besoins des pauvres. Il vendit, dans certaines circonstances, l'argenterie des églises, et même jusqu'aux vases sacrés, pour racheter les captifs dont les conquêtes des Romains avaient prodigieusement multiplié le nombre, et pour soulager ceux qu'il ne pouvait rendre à la liberté. Les démêlés qu'il eut avec St. Léon, forment une époque mémorable dans l'histoire de l'église gallicane. Célidoine, évêque d'une ville qu'on croit être Besançon, convaincu d'avoir épousé une veuve avant son ordination, et d'avoir, étant magistrat, prononcé des arrêts de mort, deux défauts qui excluaient de l'épiscopat, fut déposé dans un concile, présidé par St. Hilaire, auquel assistèrent St. Eucher de Lyon, St. Germain d'Auxerre, et d'autres évêques également recommandables par leur mérite. Au lieu de descendre de son siège, il courut à Rome pour réclamer l'autorité du pape S. Léon, contre le jugement qui le condamnait. Hilaire l'y suivit : il fut fort étonné d'y voir admis à la célébration des saints mystères un évêque déposé par tant

de respectables prélats, selon toutes les formes canoniques. Saint Léon, surpris par les artifices de Céldoine, plus offensé encore de ce que saint Hilaire refusait de reconnaître le droit d'appel à Rome, qui n'était pas encore reçu dans les églises en-deçà des Alpes, accueillit très mal les humbles représentations du saint évêque, et ne voulut point écouter ses raisons. Céldoine fut rétabli sur son siège; et saint Hilaire, pour mettre sa personne en sûreté, n'eut d'autre moyen que de se soustraire à la vigilance des gardes qu'on lui avait donnés, et de regagner promptement son diocèse en traversant les Alpes à pied, au milieu de la saison la plus rigoureuse de l'année. A peine fut-il arrivé dans sa ville épiscopale, qu'il s'occupa des moyens de calmer l'esprit de saint Léon, et de dissiper ses préventions. Il lui députa les prêtres Ravennius, Nectaire et Constance, les membres les plus distingués de son clergé. Il s'adressa à Auxilaire, son ami, ancien préfet des Gaules, et qui l'était alors d'Italie. Mais le pontife ayant exigé que saint Hilaire renonçât à la discipline des églises des Gaules sur les appels à Rome, et qu'il souscrivît au rétablissement de Céldoine, la négociation fut sans effet. Le mauvais accueil que S. Hilaire avait reçu à Rome, enhardit les ennemis que son zèle lui avait faits: parmi eux était le préfet des Gaules, qui ne pouvait lui pardonner de l'avoir repoussé de l'église, à cause de ses injustices. On accusa saint Hilaire de parcourir les provinces avec un appareil militaire, pour se rendre maître des élections, et placer sur les sièges vacants des hommes inconnus, en rejetant ceux que les vœux du peuple y appelaient. C'est ainsi qu'on représentait les escortes que le patrice Aëtius, dont il était singulièrement ré-

véré, lui donnait pour le protéger dans ses courses apostoliques, à travers des pays habités par des barbares ou troublés par la guerre. Peut-être aussi qu'obligé par sa dignité, de présider aux élections, il ne s'arrêta pas toujours à ceux que portaient des vœux indiscrets, et qu'il usa de toute l'autorité de son ministère pour leur substituer des sujets dont la capacité et la vertu lui étaient parfaitement connues, et que leur humilité ou la cabale en éloignait. Saint Léon accueillit toutes ces accusations ainsi que celle d'avoir ordonné un évêque de Lodève à la place de Projecte, encore vivant; fait dont ne parle point l'auteur contemporain de la Vie de saint Hilaire, et qui ne nous est connu que par la dénonciation de ses ennemis. C'est à cette occasion que le pontife écrivit aux évêques de la province viennoise, cette lettre fulminante qui prouve, dit Baronius, jusqu'à quel point on avait calomnié S. Hilaire auprès du pape, et le peu de soin que S. Léon avait pris pour se précautionner contre la surprise des calomnieurs. Le pontife, sans avoir entendu l'accusé, ni personne de sa part, le dépouilla de toutes les prérogatives de son siège, de ses droits de métropolitain, qu'il transféra à Léonce de Fréjus, et le déclara séparé de sa communion. Mais saint Léon, prévoyant que sa décrétole éprouverait de grandes contradictions dans les Gaules, où l'on ne reconnaissait point dans le pape le droit de juger un métropolitain en première instance, où d'ailleurs Hilaire était généralement aimé et respecté, obtint, pour rendre son jugement exécutoire, ce fameux rescrit de l'empereur Valentinien III, qu'on regarde assez généralement comme le fondement de la puissance des pontifes romains sur les églises en-deçà des Alpes. Saint

Hilaire, voyant ainsi les deux puissances réunies contre lui, jugea devoir se contenir dans un silence respectueux, et n'en conserva pas moins la vénération de ses collègues, et toute l'étendue de la juridiction dont il était revêtu. Mais enfin ses abstinences continuelles, ses longues veilles, les travaux pénibles auxquels il se livrait, ses fréquents voyages qu'il faisait toujours à pied, épuisèrent ses forces : il mourut saintement comme il avait toujours vécu, le 5 mai 449, jour auquel l'Eglise célèbre sa mémoire. On avait une telle opinion de ses vertus, que sa perte fut sensible aux ennemis mêmes de sa foi et de sa personne. Les juifs assistèrent à ses funérailles, et mêlèrent leurs chants lugubres à ceux des chrétiens. Son corps fut transporté à Lérins, où l'on voit encore aujourd'hui la belle épitaphe que saint Honorat de Marseille avait composée pour être gravée sur sa tombe. Quelques auteurs ont cru que saint Léon, touché des vertus éminentes de saint Hilaire était enfin revenu de ses préventions contre lui, parce que, dans sa lettre aux évêques de Provence sur la promotion de Ravennius, qui lui succéda, il l'appelle un évêque *de sainte mémoire* : mais on voit, par une lettre postérieure, adressée à ceux de la province viennoise, qu'il conservait encore quelque ressentiment; car il y persiste à l'accuser d'une *excessive présomption*. Saint Honorat de Marseille, qui écrivait la vie du saint évêque d'Arles immédiatement après la mort des deux illustres adversaires, n'ose pas prononcer un jugement sur leurs contestations; mais son opinion, en faveur de S. Hilaire, n'est pas difficile à deviner quand on voit son biographe le représenter en butte à des ennemis nombreux et puissants, le louer de ne s'être

pas laissé ébranler par leurs menaces, d'avoir persisté constamment à instruire de la vérité ceux qui désiraient la connaître, d'avoir toujours triomphé de ceux qui tentèrent d'entrer en controverse avec lui, d'avoir résisté constamment aux puissances plutôt que d'admettre à sa communion ce fameux Céldoine, qui avait été déposé par les plus grands et les plus saints évêques des Gaules, etc. Des savants distingués parmi les modernes, tels que Tillemont et l'éditeur des œuvres de saint Léon, nous en ont donné d'amples apologies. Baronius, dont le témoignage doit être ici d'un grand poids, se déclare ouvertement pour son innocence. Papebrock, qui incline davantage pour S. Léon, réduit toute la faute de S. Hilaire à n'avoir pas voulu admettre l'appel des conciles des Gaules au pontife romain. Mais il ne paraît pas persuadé des excès imputés à ce dernier, et sur lesquels le premier s'en était laissé trop facilement imposer par ses ennemis dans la chaleur de la dispute. On trouve, dans le second tome des Bollandistes, sa défense contre ceux qui l'accusent de semi-pélagianisme. On a attribué à saint Hilaire divers ouvrages qui ne sont point de lui. Les seuls qui lui appartiennent véritablement, ont été recueillis par le Père Quesnel, dans l'appendix de son édition des œuvres de saint Léon. Ce sont quelques opuscles dont le plus curieux est l'Eloge funèbre de S. Honorat d'Arles, son prédécesseur, que l'on regarde comme un des plus beaux monuments de l'antiquité ecclésiastique en ce genre, pour l'élégance du style, les grâces de l'éloquence et la douceur des sentiments; il a été traduit en français par M. Dufossé. T—D.

HILARION (St.), célèbre instituteur de la vie monastique en Palestine, naquit, vers l'an 292, à Tabathoe

près de Gaza. Ses parents, qui étaient païens, l'envoyèrent très jeune faire ses études à Alexandrie. Il s'y convertit; et attiré par la grande réputation de S. Antoine, il alla le trouver dans le désert. Après deux mois de séjour auprès de ce patriarche, il retourna en Palestine, accompagné de quelques moines, partagea son bien entre ses frères et les pauvres, et s'enfonça dans un désert affreux, qui n'était fréquenté que par des brigands. Il y fonda un grand nombre de monastères, et s'y rendit célèbre par ses austérités, par ses vertus, par ses miracles, et par les conversions nombreuses des personnes qui, venant chercher dans sa retraite la guérison de leurs maladies corporelles, y trouvaient encore celle de leurs âmes. Tout son temps était partagé entre les exercices de la vie contemplative, et le travail des mains, qui lui fournissait de quoi se nourrir. Sa réponse à tous ceux qui lui offraient des présents, était : *Ce que vous avez reçu gratuitement, donnez-le gratuitement.* Un officier de l'empereur Constance, guéri par ses prières, voulut lui faire accepter une somme d'or; le saint refusa, et lui présenta un pain d'orge, en lui disant : *Ceux qui se nourrissent ainsi, comptent l'or pour de la boue.* Afin de fuir le grand concours de peuple que sa célébrité et ses miracles attiraient sur ses pas, il se vit contraint de quitter sa cellule, et parcourut successivement les déserts de l'Egypte; il passa en Sicile, en Dalmatie, sans pouvoir jamais se dérober à l'empressement de ceux qui avaient recours à ses prières; enfin il se retira dans un lieu écarté de l'île de Chypre, où il termina sa carrière vers l'an 372. T—D.

HILDANUS (FABRICIUS). Voyez FABRICE, XIV, p. 41.

HILDEBERT naquit en 1057, à

Lavardin, dans le Vendômois. Ses progrès rapides dans les belles-lettres et dans les sciences, où il eut pour maître le fameux Bérenger, le placèrent à la tête de l'école du Mans, qu'il dirigea pendant treize ans avec un grand succès. Il devint archidiacre, puis évêque de cette ville en 1097. Les commencements de son épiscopat furent pénibles. Geoffroi, doyen du chapitre, calomnia ses mœurs, dans l'espoir d'obtenir sa place; Yves de Chartres se laissa même d'abord prévenir par les ennemis d'Hildebert: mais enfin son innocence triompha (Voyez l'*Histoire littér. de la France*, tome XI). Ayant éprouvé quelques persécutions de la part de Guillaume le Roux, roi d'Angleterre, qui s'était emparé de la ville du Mans, il fit un voyage à Rome, dans le dessein d'abdiquer son siège: mais Pascal II ne voulut point y consentir. A son retour, il trouva son diocèse en proie au schisme qu'y causaient les prédications fanatiques d'Henri, disciple de Pierre De Bruys. Il confondit le sectaire, le chassa de son diocèse, et rétablit le calme, en ramenant par ses instructions ceux qui s'étaient laissés séduire. Hildebert gouverna son église avec beaucoup de sagesse et de zèle, soutenant ses droits avec vigueur contre les entreprises des seigneurs laïcs, édifiant son peuple par ses vertus, jusqu'en 1125, qu'il fut élevé, malgré sa résistance, sur le siège de Tours. Il y porta les mêmes talents et les mêmes vertus qu'il avait fait briller au Mans; il visita sa province, et présida un concile à Nantes, où l'on fit de très bons statuts, pour corriger les abus et les désordres qui étaient alors généralement répandus en Bretagne. Il tomba dans la disgrâce de Louis le Gros, pour lui avoir disputé la nomination de deux dignités de son église; mais il se réconcilia

avec ce prince avant sa mort, arrivée le 18 décembre 1134. Quelques écrivains lui donnent le titre de *saint* ; d'autres , celui de *vénérable*. Il n'a jamais eu de place dans les martyrologes ; mais on ne doit pas moins le regarder comme un des plus illustres prélats de son siècle, de même qu'il en était un des meilleurs écrivains. Il avait des mœurs douces et affables , un caractère obligeant, une tendre charité pour les malheureux , un zèle ardent et éclairé pour le maintien de la discipline , pour l'instruction de son clergé et de son peuple , et un grand désintéressement. Quoiqu'il d'un caractère naturellement timide, il montra une force et une vigueur vraiment épiscopales, au milieu des contrariétés qui traversèrent sa vie , sans jamais se laisser ébranler par les promesses ni par les menaces. Les ouvrages d'Hildebert consistent : I. Dans des *Lettres* dont les unes sont sur divers sujets de piété et de morale ; les autres sur des matières de dogme et de discipline , et une troisième classe qui contient des lettres d'amitié et de politesse : elles sont toutes écrites en latin , d'un style noble , élégant , clair et laconique ; on y reconnaît la vaste érudition de l'auteur. La prétendue lettre sur les désordres de la cour de Rome , que les protestants lui ont attribuée , n'est point de lui (Voyez *Hist. litt.* , tom. XI). II. Des *Sermons* solides , instructifs , écrits d'un style clair et familier , mais trop surchargés de passages de l'Écriture , qu'il tourne toujours au sens allégorique suivant le goût de son siècle. Il prêchait quelquefois en langue vulgaire ; mais il réussissait mieux à parler latin. III. Des *Opuscules* , dont le principal est un bon *Traité théologique* , composé avec beaucoup de méthode et de précision , et où l'on voit les premiers

traits de la forme scolastique. IV. Des *Poésies* sur toutes sortes de sujets , parmi lesquelles on distingue son poème *De ornatu mundi* , commençant par ces mots , *Erige, Clio stilum* , et la fameuse épigramme sur un hermaphrodite , qui a été traduite en vers grecs par Politien , et en vers français par Ménage. Cette partie des ouvrages d'Hildebert , quoique toutes les pièces n'en soient pas également belles , prouve qu'il était infiniment au-dessus des autres poètes de son siècle. La plupart sont rimées suivant le goût du temps. On lui a attribué plusieurs ouvrages qui ne lui appartiennent pas ; et tous ceux qui sont de lui , n'ont pas encore été tirés de la poussière des bibliothèques. L'édition la plus complète de ses œuvres est celle de D. Beaugendre , Paris , 1708 , in-fol. , à laquelle il faut ajouter quelques autres pièces publiées par Baluze et par Muratori. Ce savant prélat était très versé dans la lecture des Pères : il s'explique de la manière la plus claire et la plus précise sur les dogmes , spécialement sur la grâce , sur la distinction des deux alliances , sur la présence réelle , etc. T—D.

HILDEBRAND , roi des Lombards en Italie , régna de 736 à 744. Neveu du roi Luitprand , il fut associé par les Lombards , en 736 , à ce prince atteint d'une grave maladie , et qui paraissait sur le point de mourir. Luitprand guérit cependant ; mais il accepta son neveu pour collègue. Pendant neuf ans encore , les deux princes régnèrent ensemble ; du reste autant Luitprand se faisait chérir du peuple par sa grandeur d'ame et sa sagesse , autant Hildebrand se rendait odieux par ses vices et son orgueil : aussi son oncle étant mort au commencement de l'année 744 , les Lombards se lassèrent bientôt de lui obéir ; ils le

dépôsèrent vers le mois de septembre de la même année, et lui substituèrent Rachis, duc de Frioul. S. S—i.

HILDEBRAND. Voy. GRÉGOIRE VII.

HILDEBRAND, le jeune, écrivain du douzième siècle, est l'auteur du *Libellus de contemplatione*, qu'Edmond Martène a publié dans le tome neuvième de ses *Monumenta vetera*. C'est lui aussi qui a composé un *Commentaire sur S. Mathieu*, manuscrit faisant partie de la bibliothèque de Lambeth, et que l'on a quelquefois attribué à Grégoire VII, qui, avant sa papauté, s'appelait Hildebrand. Mais l'auteur ne croit pas qu'on doive condamner à mort les hérétiques : il pense que S. Pierre ne reçut pas une plus grande part de puissance qui, au contraire, fut partagée également entre tous les apôtres ; il dit que l'Eglise n'est pas bâtie sur S. Pierre, mais sur Jésus-Christ : il compare les ordres des moines aux pharisiens, et les censure en plusieurs points ; il demande aussi que les prières se fassent en langue vulgaire. Ce ne sont pas là, comme on sait, les sentiments de Grégoire VII : mais un argument sans réplique qui prouve que ce pape n'est pas l'auteur de ces commentaires, c'est qu'on y cite S. Bernard, abbé de Clairvaux, qui ne vit le jour qu'en 1091 ; et Grégoire VII était mort en 1085. On ignore l'époque de la mort d'Hildebrand le jeune. A. B—r.

HILDEBRAND (JOACHIM), savant théologien luthérien, naquit à Walkenried, le 10 novembre 1623. Son père, recteur du gymnase de Wolfenbutel, prit soin de son éducation ; et le jeune Hildebrand fit, sous cet habile maître, des progrès si rapides, qu'à quatorze ans il composait des vers grecs et latins, sur toute sorte de sujets, avec une égale

facilité. Il apprit ensuite l'hébreu et le syriaque, et suivit les cours de l'université de Iéna avec beaucoup de distinction. Il présenta, à l'âge de dix-neuf ans, à Christophe Preibisius, le chef des poètes lauréats, un poème en cinq langues, dont le sujet était la vie de l'homme et les quatre fins dernières. Cet ouvrage, supérieur pour le style et par le fond des idées à ce qu'il était possible d'attendre d'un jeune homme, réunit les suffrages de tous les juges, et lui mérita la couronne poétique. Il se rendit ensuite à Helms-tadt, où il donna des leçons de belles-lettres avec succès. En 1648, il fut nommé professeur de théologie à l'université de cette ville, et se chargea spécialement d'enseigner les antiquités ecclésiastiques. Il passa avec le même titre à Wolfenbuttel, fut fait enfin surintendant des églises, du duché de Lunebourg, et mourut à Zell, le 25 octobre 1691. Il a laissé plusieurs ouvrages pleins de recherches et d'érudition. On se contentera de citer les suivants : I. *Oratio de fundatione academice Julice*, Helmstadt, 1658, in-4° ; ce discours a été inséré dans le III^e vol. des *Script. rer. German.* par Henr. Meibomius, et dans les *Histor. scholarum inter christianos*, par G. God. Kenffell, Helms-tadt, 1743, in-8°. II. *De nuptiis veter. christianorum libellus*, ibid., 1661, in-4°. On trouve un extrait fort étendu de cette dissertation dans la *Bibl. germ.*, 1720, tom. 1^{er}. III. *De veterum concionibus dissertatio*, ibid. 1661, in-4°. IV. *De veterum oblationibus, missis, precibus*, ibid., 1667, in-4°. V. *Augusta Cæsaris Octavianæ Augusti et Augusti Duc. Brunswic., totius Europæ principum seminis collecta*, ib., 1662, in-4°. C'est un parallèle entre Auguste et le duc de Brunswick : Hildebrand loue les

deux princes de leur goût pour les lettres, et du soin qu'ils ont pris d'établir des bibliothèques publiques. Jo. Klefeker a placé Hildebrand dans sa *Bibl. erudit. puerorum*. On peut consulter pour plus de détails G. Henr. Goëtze, *Elog. quorund. theolog. germanor.*; Henr. Gripping, *Memor. theolog. clarissimor.*, et enfin Jean-Just. Von Einem, *Commentar. de vitâ et scriptis J. Hildebrandi*, 1743. — Frédéric HILDEBRAND, professeur et poète lauréat, né à Walckenried, mort le 21 décembre 1688, à l'âge de soixante-un ans, consacra sa vie entière aux pénibles fonctions de l'enseignement, dans diverses villes de Misnie. Nous n'indiquerons de ses ouvrages que son *Synopsis historiæ universalis ad annum usque 1683, cum Mantissâ seu versibus mnemonicis*, Leipzig, 1685, in-12; — ses *Epistolarum quinque centuriæ*, ibid., 1673, in-12°, réimprimées en 1715; — et ses *Antiquitates romanæ ex Rosino*, Iena, 1653, in-8°, souvent réimprimées. W—s.

HILDEGARDE (STE.), née dans le diocèse de Maïence sur la fin du xi^e. siècle, mena d'abord pendant plusieurs années la vie de récluse, puis fonda, près de Bingen sur le Rhin, le monastère du mont St.-Rupert, dont elle fut la première abbesse. On n'y recevait que des personnes d'un certain rang, et d'une condition libre, afin d'éviter les jalousies qui ne se forment que trop souvent dans les monastères les plus saints entre celles qui sont d'une naissance trop disproportionnée. Elle eut des visions qui la mirent en très grande considération, mais qui trouvèrent aussi des gens peu crédules. Ce fut pour dissiper tous les doutes, que le concile de Trèves, en 1147, fit examiner ses visions, et que le pape

Eugène III en autorisa la publication (*V. EUGÈNE III*, XII, 477): elles sont écrites d'un style vif et figuré. La dernière édition est de Cologne, 1628. Cette sainte était en relation de lettres avec les plus grands personnages de son temps: ce commerce épistolaire est imprimé dans la *Bibliothèque des Pères*, édit. de 1677, et dans la grande collection de D. Martène. Ces lettres roulent sur toute sorte de sujets de mysticité, de morale et de théologie. On a encore d'Hildegarde un commentaire sur la règle de S. Benoît, où elle soutient que ce saint patriarche n'a point défendu la viande légère à ses religieux, mais seulement celle qui est trop substantielle. Toutes ses œuvres ont paru à Cologne, 1566, in-4°. Elle est un des premiers auteurs qui aient expliqué l'Écriture dans des sens mystiques. On a réimprimé plusieurs fois son recueil de remèdes pour diverses maladies. Elle mourut en 1178. T—D.

HILDEGONDE (STE.), de l'ordre de Cîteaux, naquit au xii^e. siècle à Nuitz, dans le diocèse de Cologne, de parents riches et nobles, mais moins distingués par les avantages de la naissance et de la fortune que par leur piété. N'ayant point d'enfants héritiers de leurs grands biens, ils en demandaient au ciel avec de vives instances. La mère de Ste. Hildegonde mit au monde deux filles jumelles qui furent placées dans un couvent pour y être élevées dans la pratique des vertus chrétiennes. Agnès, la plus jeune, prit le voile, et se consacra au Seigneur; et Hildegonde sortit du cloître pour donner des soins à son père, devenu veuf. Celui-ci voulant accomplir le vœu qu'il avait fait de visiter les lieux saints, emmena avec lui sa fille, à laquelle il fit prendre des habits d'homme et le nom de

Joseph, afin qu'elle fût moins exposée dans un pays étranger : il tomba malade dans la traversée, et, sentant sa fin prochaine ; il recommanda sa fille aux soins d'un de ses compatriotes, passager sur le même vaisseau. Cet homme conduisit Hildegonde à Jérusalem, suivant la promesse qu'il avait faite à son père : mais de retour à Ptolémaïde, la veille du jour fixé pour leur départ, il profita de son sommeil pour la dépouiller, et la laissa dans un dénuement absolu. Hildegonde fut accueillie par un pieux solitaire, qui lui facilita les moyens de retourner à Jérusalem, où elle vécut d'aumônes pendant quelque temps. Un de ses parents qui la cherchait, la découvrit sous les haillons de la misère ; et elle repartit aussitôt avec lui pour l'Allemagne, se proposant d'y achever sa vie dans un monastère. Son guide mourut dans le voyage, lui léguant son équipage et son argent. Arrivée seule à Cologne, elle ne voulut pas se faire connaître, et accepta l'hospitalité d'un chanoine qui, touché de ses vertus, la retint à son service. Elle accompagna son maître à Rome, où l'appelaient les intérêts de sa sœur, élue abbesse de son couvent contre le vœu de plusieurs religieuses. Elle courut de grands dangers sur la route ; mais son innocence et sa piété la firent triompher de tous les obstacles. De retour en Allemagne, elle quitta son maître à Spire, et se chargea de diriger une école tenue par une sainte veuve. Ce fut par les conseils d'un chevalier nommé Berthold, qu'elle se rendit à l'abbaye de Schonauge, où elle prit l'habit religieux sous le nom de frère Joseph, qu'elle avait toujours conservé. Elle y passa deux ans dans l'exercice des plus grandes austérités, et y mourut en 1188. Les

religieux, en lavant son corps, reconnurent son sexe, qu'elle n'avait jamais laissé soupçonner. Les martyrologes de l'ordre de Cîteaux et de S. Benoît fixent la fête de Ste. Hildegonde au 20 avril ; mais elle n'a point été canonisée, et son culte n'est point autorisé par l'Eglise. Sa Vie a été écrite par Cæsarius, moine d'Heisterbach, et par un anonyme, son confrère à l'abbaye de Schonauge. La dernière, la moins remplie de fables, a été publiée par Raderus, dans son *Viridarium*, d'après un manuscrit de la bibliothèque de Welser, et par les Bollandistes au tome II des *Acta sanctorum* du mois d'avril. Baillet en a donné un extrait dans ses *Vies des saints*. W—s.

HILDEN (FABRICE DE). *Voy.* FABRICE, XIV, 41.

HILDIBALD, roi des Ostrogoths en Italie en 540 et 541. Au moment où Bélisaire avait achevé la conquête de l'Italie, et où le roi Vitigès était déjà entre ses mains, il fut rappelé par Justinien pour faire la guerre aux Perses. Les Ostrogoths en profitèrent pour secouer un joug qui leur était odieux ; ils s'assemblèrent à Pavie, et ils proclamèrent roi Hildibald, un des seigneurs de leur nation, qui possédait de grandes terres près de Véronne. Hildibald accepta la couronne, quoique ses fils, arrêtés par Bélisaire, eussent été conduits en otage à Constantinople. Son autorité fut reconnue par toutes les provinces situées sur les rives du Pô ; et il l'affermir l'année suivante par une grande victoire sur Vitalien, qui commandait à Trévise pour l'empereur. Mais la nation des Ostrogoths avait été désorganisée par ses précédentes défaites ; la jalousie féroce des chefs et l'insubordination des soldats menaçaient l'état d'une prompte dissolution. Hildibald,

excité par sa femme, qui avait une offense privée à venger, fit massacrer Wraia, neveu du dernier roi, et se rendit ainsi odieux aux Goths. Peu de temps après, un Gépide de sa garde, auquel il avait enlevé sa maîtresse pour la marier à un autre, étant placé derrière son siège, comme Hildibald donnait un festin aux grands de sa cour, abattit sa tête d'un coup de sabre. Tous les convives furent tellement effrayés de voir rouler cette tête sur la table ensanglantée, qu'aucun d'eux n'essaya de venger son roi, ou d'arrêter le meurtrier. Le peuple lui donna pour successeur Evoric, chef des Rugiens. S. S—r.

HILDUIN naquit, vers la fin du VIII^e. siècle, d'une famille distinguée. Il posséda les abbayes de St.-Denys, de St.-Médard de Soissons, de St.-Germain-des-Prés, dans lesquelles il rétablit la discipline régulière. Son grand crédit à la cour de Louis le Débonnaire, lui fit donner la place d'archichapelain du palais ; ce qui le mettait à la tête de tout le clergé du royaume. Les bienfaits de son prince ne l'empêchèrent pas d'entrer dans la révolte de Lothaire et de Pepin contre leur père : il fut exilé à la nouvelle Corbie. On le dépouilla de ses dignités, qu'il recouvra presque toutes dans la suite par la faveur d'Hincmar, son ancien disciple. Après la mort de Louis, il rentra dans le parti de Lothaire, en violant le serment qu'il avait prêté au roi Charles, et mourut peu après, vers l'an 842. Hilduin avait des talents, des mœurs, de la régularité, et du savoir. Il s'est rendu fameux dans l'histoire littéraire par ses *Aréopagiques*, imprimés dans Surius. Un zèle peu éclairé pour le patron de son abbaye, lui ayant fait adopter l'opinion qui commençait à se répandre, que St.-Denys de Paris est le

même que celui d'Athènes, il a confondu ces deux Saints, en attribuant au premier les ouvrages du dernier. Il bâtit là dessus une histoire fabuleuse, qui a formé le sentiment commun, jusqu'au temps où les Sirmond, les Launoï, et d'autres savants du XVII^e. siècle, ont dissipé cette erreur. T—D.

HILL (AARON), poète anglais, naquit à Londres en 1685. Retiré à quatorze ans, de l'école de Westminster, par suite du renversement de la fortune de son père, il forma le projet, si jeune encore, de s'embarquer seul pour Constantinople, où le lord Paget, son parent, qu'il n'avait jamais vu, résidait comme ambassadeur d'Angleterre. Le lord le vit avec autant de plaisir que de surprise, lui fit donner une éducation libérale, et le fit voyager sous la surveillance d'un savant ecclésiastique. Après avoir parcouru l'Égypte, la Palestine, et d'autres parties de l'Orient, Hill revint dans sa patrie avec son noble protecteur, vers 1703. Quelques années après, il accompagna sir William Wentworth dans son tour d'Europe. C'est en 1709 qu'il commença à se faire connaître comme écrivain, en publiant une *Histoire de l'empire ottoman*, qui eut plus de succès qu'elle n'en méritait, au jugement de l'auteur lui-même. Il fit paraître, presque en même temps, un poème intitulé *Camille*, composé en l'honneur du général comte de Peterborough. Nommé, la même année, directeur du théâtre de Drury-lane, il composa, dans l'espace de huit jours, la Tragedie d'*Elfride*, ou *La belle inconsistante*. La direction de l'opéra, dans Hay-Market, lui ayant été confiée, il écrivit *Rinaldo*, qui est le premier opéra que Haendel mit en musique, après son arrivée en Angleterre, et qui, joué en 1710, fut bien accueilli

du public. Une mésintelligence s'étant élevée entre le lord chambellan et lui, il quitta la direction des deux théâtres, continua de composer des tragédies et des poèmes qui ne réussirent que médiocrement, et fit des projets d'économie publique qui n'eurent point de succès. On trouve entre autres, parmi les manuscrits de la bibliothèque Harléienne, une lettre qu'il écrivait, le 12 avril 1714, au lord trésorier, *Sur un projet par lequel la nation devait gagner un million par an*; le ministre jugea sans doute que l'auteur avait perdu son temps. Hill entreprit, en 1715, de faire, avec des faines, une huile aussi douce que l'huile d'olives, et obtint même une patente pour cet objet, qui l'occupa pendant trois ans, sans résultat positif. Il mourut, le 8 février 1750, au moment même du tremblement de terre qui eut lieu cette année; et il fut enterré dans le grand cloître de l'abbaye de Westminster. Ses ouvrages en prose et en vers sont assez nombreux : on y trouve du génie, mais encore plus d'affectation dans la pensée et dans l'expression; aussi sont-ils assez peu goûtés du public. Nous citerons cependant encore : I. Sa tragédie de *La fatale vision*, ou *La chute de Siam*, 1716. II. *L'Étoile du Nord, sur les exploits de Pierre-le-Grand*, 1718; poème pour lequel il reçut, plusieurs années après, une médaille d'or de l'impératrice Catherine. III. *Le Progrès de l'esprit*, ou *Avertissement d'un auteur célèbre*, poème dirigé contre Pope, qui l'avait attaqué dans la *Dunciade*. IV. *Mérope*, tragédie imitée de Voltaire : ce fut le dernier ouvrage d'Aaron Hill, qui semble y prophétiser sa fin prochaine. Plusieurs de ses productions furent publiées, après sa mort, en 4 volumes in-8°. Ses œuvres dra-

matiques, y compris quelques pièces de Shakespeare, mises au goût moderne, et des traductions de Voltaire, forment deux volumes in-8°. Sa traduction de *Zaïre*, sous le titre de *Zara*, est écrite d'un style plus simple que ne sont la plupart des tragédies anglaises. « J'ai lu la *Zaïre* » anglaise, dit Voltaire : elle m'a en- » chanté plus qu'elle n'a flatté mon » amour-propre. Comment ! des » Anglais tendres, naturels ! Quel » est donc ce M. Hill ? » Cependant le traducteur, pour se conformer au goût national, s'est quelquefois écarté de son modèle, mais d'une manière peu judicieuse : par exemple, Orosmane annonce à *Zaïre* qu'il doit l'oublier : celle-ci se roule par terre; ce qui n'émeut point son amant, qui néanmoins, l'instant d'après, est touché de ses larmes, et lui dit, comme dans la tragédie française : *Zaïre, vous pleurez !* Voltaire observe qu'il devait dire auparavant : *Zaïre, vous vous roulez par terre !* On a publié quelques lettres qu'Hill avait adressées à Richard Savage, et qui donnent, dit-on, une idée plus juste et plus frappante encore du caractère de ce poète malheureux, que sa vie écrite par le docteur Johnson. La publication de quelques autres lettres de Aaron Hill, dans la correspondance de Richardson, a un peu rabaisé l'opinion favorable qu'on avait eue de son goût et de son caractère. L.

HILL (Sir JOHN), écrivain anglais, né vers 1716, exerça d'abord la profession d'apothicaire à Westminster; il fut ensuite chargé de la direction des jardins des plantes du duc de Richmond et du lord Petre, quitta ses occupations pour se faire siffler comme acteur sur les théâtres de Hay-Market et de Covent-Garden,

Londres ; et fut obligé de reprendre sa première profession. Ses recherches de botanique lui procurèrent la connaissance de Martin Folkes et de Henri Baker , membres distingués de la société royale , qui eurent pitié de sa détresse et lui témoignèrent beaucoup d'intérêt. L'accueil que reçut du public , en 1746, la traduction qu'il donna par souscription , du petit traité de Théophraste *Sur les pierres précieuses*, l'encouragea à se vouer à la carrière des lettres : il publia un grand nombre d'ouvrages qui eurent du succès. Mais ce succès eut une influence fâcheuse sur son caractère , qui , de timide et modeste qu'il était , devint insensiblement présomptueux et querelleur. Hill prit un équipage , affecta les airs à la mode , et s'insinua dans les cercles du meilleur ton. Il publiait alors deux ouvrages périodiques : le *British magazine* et l'*Inspector* , auxquels il sut donner une grande vogue en y insérant une foule de récits scandaleux et d'aventures particulières , qu'il recueillait dans les sociétés et les lieux d'amusement ; ce qui , joint à la morgue de son caractère , lui attira plusieurs affaires désagréables , et lui valut , un jour , entre autres gratifications , une volée de coups de cannes que lui donna dans les jardins publics de Renelagh , un gentilhomme irlandais , qui crut se voir tourné en ridicule dans un des N^{os}. de l'*Inspecteur*. Parmi les guerres de plume où il se trouva engagé , on peut citer la contestation qu'il eut avec la société royale , à laquelle il s'était inutilement présenté comme candidat. Il publia , à ce sujet , une *Dissertation sur les sociétés royales* , qui fut suivie d'une *Revue des ouvrages de la société royale* , en un volume in-4^o , particulièrement dirigée contre ses premiers bienfaiteurs Martin Folkes et Baker ,

et précédée d'une dédicace injurieuse pour le premier. Cette conduite le discrédita dans l'esprit du public ; et le succès de ses ouvrages en souffrit tellement , qu'il fut obligé de chercher d'autres ressources pour soutenir le train qu'il avait pris dans le monde. Il se mit à composer des remèdes , tels que des teintures de valériane et de bardane , et un baume pectoral de miel , qui obtinrent de la vogue et lui valurent beaucoup d'argent. On ne l'appela plus alors que *Bardana Hill*. Il publia , quelque temps après , sous la protection du comte de Bute , un magnifique ouvrage intitulé : *Système de botanique* , en 26 volumes in-folio. Le roi de Suède , à qui il avait envoyé une jolie collection de quelques-uns de ses ouvrages , le créa chevalier de son ordre de *Vasa* ; et c'est alors qu'il prit le titre de sir John Hill. Il mourut de la goutte , le 22 novembre 1775. Ce que nous avons dit de sa vie , peint assez son caractère. Quant à ses ouvrages , on y reconnaît un homme d'esprit , de savoir et de talent , abusant de sa facilité et écrivant avec trop de précipitation. Il a traité une grande diversité de sujets , mais il est tombé dans beaucoup d'inexactitudes. Nous ne citerons que quelques-uns de ses ouvrages : I. Un *Traité sur Dieu et la nature* , contre Bolingbroke , in-4^o. II. *Histoire naturelle générale* , en 3 volumes in-folio. III. *Supplément au Dictionnaire de Chambers* (avec Lewis Scott). IV. *Herbier anglais* (*British herbal*). V. *Histoire de M. Lovell* (roman qu'il a donné comme sa propre histoire). VI. *Les Aventures d'une créole*. VII. *La Vie de lady Frail*. VIII. *Histoire navale d'Angleterre* , in-folio. Parmi les ouvrages auxquels il n'a pas mis son nom , nous ne pouvons omettre

un opusculé de la classe de ce qu'on appelle *Livres singuliers* ; il a été traduit en français (par Moët), sous ce titre : *Lucina sine concubitu*, ou *Lucine affranchie des lois du concours* ; lettre adressée à la société royale de Londres, dans laquelle on prouve, par une évidence incontestable, tirée de la raison et de la pratique, qu'une femme peut concevoir et accoucher sans avoir de commerce avec aucun homme : traduite sur la 4^e. édition anglaise d'Ab. Johnson, Londres, 1750, in - 8^o. de 72 pages. Richard Roe en publia une espèce de parodie, traduite en français par Decombes, et intitulée : *Concubitus sine Lucina*, ou *Le plaisir sans peine* ; réponse à la lettre précédente, 1750. On trouve un extrait de ces deux plaisanteries dans la *Bibliothèque raisonnée des ouvrages des savants de l'Europe*, tome xxxxvi, page 153. Son *Inspecteur*, en 2 volumes in-12, Londres, 1753, et ses autres essais, sont ce qu'il a fait de mieux ; mais on y trouve peu d'idées originales ; et ses ouvrages en général ne sont pas de ceux qu'on aime à relire. Sa vanité allait jusqu'à l'ingénuité. « Mes » ennemis, disait-il dans un de ses » ouvrages, ne peuvent me pardonner d'accaparer, à moi tout seul, le » sourire et la bienveillance de tout » ce qu'il y a d'agréable, de spirituel et d'élégant dans le beau monde. » Voici un trait qui peint en même temps la malice de sir John Hill, et la simplicité de quelques savants. Lors que les papiers publics anglais étaient remplis de relations des cures merveilleuses dues à l'usage de l'eau de goudron (*Voy. BERKELEY*), le secrétaire de la société royale de Londres reçut une lettre d'un soi-disant médecin de province, lequel mandait qu'un matelot, qui avait eu la jambe

cassée, avait été confié à ses soins ; ayant d'abord rapproché les deux parties, en les assujétissant au moyen d'une corde, il avait arrosé le tout d'eau de goudron ; l'effet, disait-il, en avait été tel, que peu de jours après ce matelot se servait de sa jambe comme avant l'accident. Cette lettre, lue dans une séance de la société, donna lieu à une discussion très sérieuse, et occupait encore les esprits de quelques savants, lorsque, par une seconde lettre, le médecin informa la société de l'oubli d'une circonstance de la cure : c'est que *la jambe du matelot était une jambe de bois*. La plaisanterie fit beaucoup rire aux dépens de la Société ; et c'est ainsi que Hill se vengeait du dépit de n'avoir pu y être admis. L.

HILLEL, célèbre docteur juif, qui vivait environ cent ans avant J. - C., est regardé comme le père des traditionnaires. Il eut sur cet article de grandes disputes avec Schammaï ; elles finirent par un grand éclat : chaque chef de parti érigea une école pour faire prévaloir sa doctrine. Ce schisme s'est perpétué dans la nation. Les rabbins donnent beaucoup d'éloges au savoir et aux vertus d'Hillel, et ils attribuent des miracles à ses nombreux disciples. — HILLEL, que les Juifs comparent à Moïse et à Esdras, parce qu'il vécut, selon eux, cent vingt ans, comme le premier, et qu'il vint de Babylone comme le dernier, fut fait président du sanhédrin à Jérusalem, environ trente ans avant J.-C. ; dignité qui se conserva long-temps dans sa famille. Les Juifs l'appellent *le saint* : ils disent qu'il se fit un très grand nombre de disciples ; et ils estimaient beaucoup un ancien exemplaire de la Bible, qu'ils prétendaient venir de lui, et dont il ne nous reste que des copies faites dans le

xii^e. siècle.—HILLEL, arrière-petit-fils de Judas le saint, s'est rendu célèbre par un cycle de dix-neuf ans, qui, au moyen de sept intercalations, conciliait le cours du soleil avec celui de la lune. Ce cycle a été en usage jusqu'à la réforme qui se fit sous Alphonse, roi de Castille. Hillel introduisit encore dans sa nation l'usage de compter les années depuis la création du monde; les Juifs ne les dataient auparavant que de certains événements mémorables, tels que la sortie d'Égypte, la publication de la loi, etc. Il était prince de la captivité d'Occident. Origène le consultait souvent, et le regardait comme très habile. Nous apprenons de S. Epiphane qu'il se convertit, et qu'il fut baptisé au lit de la mort par l'évêque de Tibérias, au commencement du iv^e. siècle. T—D.

HILLER (MATHIEU), savant orientaliste, surnommé le *Bochart* de l'Allemagne, naquit à Stuttgart le 15 février 1646, et était fils du secrétaire du conseil de régence de Wurtemberg. Après avoir terminé ses études, il obtint le grade de maîtres-ès-arts à l'université de Tubingue, et y fut retenu professeur suppléant, place dont il se démit pour aller exercer les fonctions de diacre à Herrenberg. Il fut ensuite chargé de l'enseignement à Bebenhausen, et revint en 1687 à Tubingue remplir la chaire de logique: il y réunit bientôt celles de métaphysique et d'hébreu, et fut enfin créé professeur ordinaire des langues orientales, et professeur extraordinaire de théologie. Ses talents contribuèrent à répandre un nouvel éclat sur l'université; aussi furent-ils récompensés de la manière la plus honorable. Nommé principal du collège ducal, et inspecteur d'une partie des écoles du Wurtemberg, il fut ensuite désigné abbé de Herre-

nalb; puis de Koenigsbrunn, place importante et lucrative. Il mourut dans cette abbaye le 5 février 1725, âgé de soixante-dix-neuf ans. On a de lui: I. *Institutiones linguæ sanctæ*; cette grammaire a été souvent réimprimée: l'édition la plus récente est celle de Tubingue, 1760, in-8°. II. *Lexicon latino-hebraicum*, 1685. III. *Onomasticum sacrum*, Tubingue, 1706, in-4°. Cet ouvrage a été traduit en allemand par l'auteur: il a été réimprimé à la suite des *Bibles* en cinq colonnes de Wanderbeck. IV. *Syntagmata hermeneutica quibus loca S. Scripturæ plurima ex hebraico textu novè explicantur*, ibid., 1711, in-4°. Ce volume renferme quatorze Dissertations, dont plusieurs avaient paru séparément; elles sont intéressantes, et fort estimées des protestants. V. *De arcano keri et kettrib*, ibid., 1692, in-8°. L'auteur y examine les différentes opinions des orientalistes sur l'accentuation et la ponctuation des Hébreux, et prouve l'authenticité des deux leçons (textuelle et marginale) des saintes Ecritures. VI. *Hierophyticon sive Commentarius in loca sacræ Scripturæ quæ plantarum faciunt mentionem*, Utrecht, 1725, in-4°. Cet ouvrage, qu'on doit regarder comme le pendant de l'*Hierozoicon* de Bochart, est rare et recherché: il ne parut qu'après la mort de Hiller, par les soins de Salomon Fister, son gendre, qui y ajouta une préface, dans laquelle il a donné des détails sur la vie de l'auteur. Hiller a laissé en manuscrit plusieurs ouvrages, entre autres le *Thesaurus linguæ sanctæ hermeneuticus*: il a réuni sous ce titre l'explication de toutes les difficultés de la langue hébraïque; et les savants en ont long-temps désiré la publication. — Louis-Henri Hil-

LER a publié à Ulm (1682, in-8°.) *Mysterium artis steganographiæ novissimum, in gratiam collegii naturæ curiosorum, modum omnes epistolas et alia scripta incognita in omnibus linguis solvendi complectens*, Ulm, 1682, in-8°. de 478 pag. sans la préface et l'errata de 6 pag. qui termine le volume. Cette multitude de fautes aura vraisemblablement contribué au peu de succès de ce Traité, qui est beaucoup plus ample et aussi exact que l'*Ars deciffratoria*, mais moins méthodique. (V. BREITHAUPF.) Il ne s'adapte spécialement qu'au latin, à l'allemand, au français et à l'italien, et seulement aux chiffres à clef simple, ou dont l'alphabet n'est pas variable. L'auteur eut pour collaborateur dans ce travail Christian Schorer, habile calculateur; et il en avait donné un premier aperçu dans son *Opusculum steganographicum*, publié à Tubingue en 1675.

W—s.

HILTON (WALTER ou GAUTIER), célèbre ascétique anglais, vivait sous le roi Henri VI, vers 1440. Suivant Pits (*De illustr. Angliæ scriptor.*), il habitait la chartreuse fondée par Henri V, aux bords de la Tamise, près Schen, sous le nom de monastère de Bethléem. Plusieurs de ses ouvrages, à la tête desquels il est qualifié du titre de docteur, et qui se recommandent par la piété autant que par la doctrine, l'ont fait regarder en Angleterre comme l'un des meilleurs maîtres de la vie spirituelle. Des écrivains critiques ont même cru pouvoir revendiquer en sa faveur l'*Imitation de Jésus-Christ*, attribuée dans plusieurs manuscrits anciens à un chartreux. Parmi ses nombreuses productions, dont on trouve la liste dans le *Theatrum chronologicum* de Morozzi, son *Guide de la perfection*, publié

par M. A. Woodhead (Londres, 1659), est le plus connu. Le catalogue d'Edw. Bernard donne plus spécialement l'indication locale des ouvrages de l'auteur restés manuscrits dans les bibliothèques. Nous désignerons seulement ici ceux qui peuvent être le sujet de quelques remarques, ou d'une discussion particulière : I. *Liber doctrinæ contra tribulationes et carnis tentationes*. On le trouve joint avec diverses instructions adressées à Charles duc d'Orléans, frère de Jean comte d'Angoulême : l'une de ces pièces est du confesseur de Charles; et l'autre, d'un docteur de Londres, orateur de ce prince : elles font partie d'un recueil manuscrit, in-fol., conservé à la bibliothèque du roi de France, et provenant de l'ancienne bibliothèque de Blois. II. *De musicâ ecclesiasticâ, liber unus*, commençant, dit Pits, ainsi que l'*Imitation*, par les mots, *Qui sequitur me, non ambulat in tenebris*, et demeuré inédit dans différentes bibliothèques d'Angleterre. Henri Wharton (*Histoire des controverses*, Londres, 1690), avait fait, du livre de son compatriote, un titre pour lui attribuer avec autant de droit qu'au chanoine régulier Kempis l'*Imitation de Jésus-Christ*, quoiqu'à l'article du religieux flamand, dans l'*Appendix* à l'Histoire littéraire de Guillaume Cave (Genève, 1705), Wharton ne fasse aucune mention de l'auteur chartreux. C'est en s'appuyant néanmoins sur cette opinion, reproduite en 1710 par le docteur Lee en tête de sa version anglaise des œuvres de Kempis, qu'un bibliographe allemand, Woldebrand Vogt, dans ses *Conjectures* sur l'auteur de l'*Imitation* (*Apparat. littér.*, 1718), sans dire un seul mot des droits du chartreux du Rhin Henri Kalkar (V. ce nom), soutient que le *Liber de*

musicâ ecclesiasticâ d'Hilton est le livre même de l'*Imitation*, transcrit en 1441 par Kempis, qui, selon Vogt, l'a réuni aux opuscules ascétiques de divers auteurs; et a décoré le tout du titre *De Imitatione Christi*. Le fait est que, bien avant cette époque, on trouve déjà des recueils semblables; que celui de Kempis ne porte aucun titre, et que le plus ancien offre celui de *Consolationes internæ*. Il est vrai qu'un manuscrit de l'*Imitation*, venant des Chartreux de Bruges, et que nous avons eu sous les yeux, porte précisément l'inscription singulière de *Musicâ ecclesiasticâ*. Mais ce manuscrit anonyme est en trois livres, tandis que l'ouvrage d'Hilton n'a qu'un seul livre. C'est sans doute la similitude du titre, née probablement de celle des premiers mots du texte, qui aura fait confondre deux écrivains différents, et attribuer l'*Imitation* à l'auteur anglais.

G—CE.

HIMÉRIUS naquit, dans le iv^e. siècle de notre ère, à Prusias en Bithynie, où Aminias, son père, professait la rhétorique. Il quitta sa patrie de bonne heure, et vint écouter les leçons des meilleurs sophistes d'Athènes, et apprendre d'eux à pouvoir un jour leur disputer le prix de la parole. Quand il eut avoir assez puisé aux sources de l'éloquence, il voyagea, afin, dit-il, en son style poétique, de porter aux autres contrées les semences de l'atticisme. Il parcourut successivement Corinthe, Lacédémone, Nicomédie, prononçant, devant un auditoire nombreux, des panégyriques et des déclamations. L'éloquence n'était plus qu'un art frivole. On ne cherchait à plaire qu'aux oreilles; et les sophistes allaient, de ville en ville, donner des représentations, tout comme aujourd'hui nos acteurs et nos musiciens.

Après ses voyages, Himérius se fixa dans Athènes, y acheta une propriété, et se fit naturaliser. L'on regardait Athènes comme la capitale littéraire de l'Orient; et c'était pour un sophiste un grand honneur et un grand titre à la considération, que de pouvoir se dire Athénien. Himérius ouvrit d'abord une école particulière; et, sa réputation s'étant accrue, il obtint la place de professeur public, place fort ambitionnée, et que la munificence impériale avait rendue très lucrative. Ses leçons eurent la vogue. Des Galates, des Cappadociens, des Ioniens, des Mysiens, des Bithyniens, des Egyptiens, quittaient leur pays pour venir s'asseoir sur les bancs de son théâtre (c'était le terme consacré, et il était très bien choisi); et lui-même il compare son école à l'oracle de Delphes, rendez-vous célèbre de toutes les nations. Il eut l'honneur de compter, parmi ses disciples, Basile et Grégoire de Nazianze. Julien, grand protecteur des sophistes, et sophiste lui-même, le fit venir à sa cour. Himérius obéit: il se rendit à Antioche, où était l'empereur; et ayant déclamé devant lui, son succès fut tel, que Julien se l'attacha, et l'emmena dans son expédition de Perse. Quoique païen et ami de Julien, il montre, dans ses écrits, beaucoup de modération envers les chrétiens. Photius dit qu'il aboie contre eux à la manière des chiens qui se cachent; mais, ou Photius exagère, ce qui est fort possible, ou ces passages insolents dont les chrétiens pourraient se plaindre, sont aujourd'hui perdus. Nous avons de lui un discours prononcé à Constantinople après l'avènement de Julien. C'était une circonstance bien favorable pour déclamer contre le christianisme, pour insulter ceux qui le professaient, pour user et même abuser du triomphe. « Je veux,

» dit-il, parler de cet empereur divin,
 » qui, chaque jour, accorde mille
 » bienfaits à sa ville natale, et chaque
 » jour la pare de mille couronnes. Il
 » ne se borne pas à l'embellir par des
 » constructions immenses et super-
 » bes: c'est lui dont la vertu a dissipé
 » les ténèbres qui nous empêchaient
 » de lever nos mains vers le soleil;
 » qui nous a délivrés du Tartare de
 » cette vie sans clarté, où nous étions
 » plongés; qui a relevé les temples des
 » dieux, et institué des mystères que
 » la ville ne connaissait pas encore. Il
 » n'a point, comme les médecins faible-
 » ment aidés par les moyens humains,
 » guéri lentement les maux de l'état;
 » il a répandu tout-à-coup des trésors
 » de santé. En effet, ne fallait-il pas
 » que celui dont l'origine touche au
 » soleil, brillant lui-même d'un vif
 » éclat, fît reluire, aux yeux du mon-
 » de, l'aurore d'une meilleure vie? »
 Assurément rien de plus modeste, de
 plus doux, de plus enveloppé qu'un
 pareil langage. Quand, dans la lutte
 des deux religions, la victoire passa
 aux chrétiens, ce fut d'un autre ton
 qu'ils parlèrent de leurs adversaires
 abattus; et le plus illustre des disci-
 ples d'Himérius n'imita pas la modé-
 ration de son maître. Himérius mou-
 rut, fort vieux, de la maladie que les
 anciens appelaient, par euphémisme,
 le *mal sacré*; c'est l'épilepsie. Il avait
 écrit plus de cinquante discours, dont
 Photius nous a conservé trente-six
 morceaux choisis. Ces extraits, et
 trente-quatre discours, dont vingt-
 quatre sont entiers, ont été réunis,
 traduits en latin, et savamment com-
 mentés par Wernsdorf, qui ne put,
 pendant sa vie, réussir à en publier
 l'édition. Elle a paru à Göttingue en
 1790, long-temps après sa mort.
 Cette édition, qui a coûté à Werns-
 dorf un travail et des recherches con-

sidérables, est fort bonne, et fait
 beaucoup d'honneur à son érudition.
 Avant lui, on ne connaissait, outre
 les extraits de Photius, que trois dis-
 cours d'Himérius. Tous les autres, on
 les doit absolument à ses soins, à sa
 patience, à son zèle que les obstacles et
 les difficultés ne purent ralentir. Quel-
 ques lecteurs, d'un goût trop sévère
 peut-être, et trop dédaigneux, ne lui
 sauraient pas beaucoup de gré des peines
 qu'il s'est données pour nous faire lire,
 aussi complètes que possible, les œu-
 vres d'un sophiste, d'un déclamateur
 du Bas-Empire. Mais les bons esprits
 savent que rien n'est, à dédaigner;
 qu'il faut soigneusement recueillir et
 conserver jusqu'aux moindres débris
 de l'antiquité; que les monuments
 s'éclairent mutuellement, et que ceux
 mêmes que l'on se croirait quelquefois
 en droit de négliger, deviennent pré-
 cieux par le jour qu'ils peuvent jeter
 sur les plus beaux chefs-d'œuvre. Hi-
 mérius d'ailleurs n'est pas absolument
 méprisable; et ses discours offrent
 plusieurs particularités historiques,
 dont on peut tirer quelque utilité. Il est
 vrai qu'il a, dans le style, les défauts
 de son siècle, et du genre dans lequel
 il s'est exercé; qu'il affecte les locu-
 tions poétiques, les mots inusités, les
 formes audacieuses; qu'il donne à l'é-
 loquence de la prose le ton de l'ode,
 même du dithyrambe. Néanmoins le
 goût peut souvent profiter en obser-
 vant ces fautes; et les vices bril-
 lants et fatigants de cette éloquen-
 ce asiatique, bien loin d'être conta-
 gieux, ne font que mieux sentir tout le
 prix de l'éloquence sage et pure,
 grande sans excès et forte sans vio-
 lence, dont Démosthène et Eschine
 sont, chez les Grecs, les plus grands
 maîtres et les plus parfaits modèles.

B—ss.

HIMILCON, célèbre navigateur

carthaginois. Entre tous les personnages du même nom, qui fleurirent à presque toutes les époques de la république de Carthage, ce qui distingue celui-ci c'est le voyage qu'il entreprit dans l'Océan septentrional, avant qu'aucun navigateur connu en eût indiqué la route, ou seulement révélé l'existence aux nations civilisées de l'ancien monde. Cependant nous n'avons que peu de lumières sur un voyage qui dut être si remarquable dans son temps, et dont les résultats devaient être si importants pour l'avenir. Pline se borne à dire que l'expédition d'Himilcon fut contemporaine de celle d'Hannon, et produite par les mêmes motifs, quoique conduite dans une direction différente (Plin. *Histor. natur.*, lib. 11, c. 67).

Les seules notions, un peu précises, mais encore bien defectueuses, que l'antiquité nous ait transmises à ce sujet, sont entièrement dûes à Rufus Festus Avienus, qui, dans son *Ora maritima* (*apud Geograph. Græc. minor.*, tom. iv, edit. Hudson), poème latin très incomplet lui-même, a recueilli quelques fragments du Périphe original d'Himilcon. Ces fragments sont tellement obscurs et incohérents, que la plupart des géographes, ou n'y ont fait que peu d'attention, ou même ont absolument négligé d'en parler. Voici, en substance, ce qu'on trouve dans la relation abrégée du poète latin; et c'est à cela seulement que doivent se réduire les découvertes du navigateur carthaginois: « Au-delà des colonnes d'Hercule, s'élève un promontoire qu'on appelait jadis *OEstrymnis*. Toute la masse de ce grand promontoire se prolonge vers le midi. A ses pieds, s'ouvre un golfe que les habitants nomment *OEstrymnicus*. Dans ce golfe, on voit les îles *OEstrymnides*,

» qui s'étendent au loin, et qui » abondent en étain et en plomb. » Les peuples de ces îles sont courageux, altiers, industrieux et fort adonnés aux soins du commerce: » ils franchissent, dans des barques, » les abîmes de l'Océan et le détroit » qui les sépare des autres terres. Ils » ne construisent pas leurs bateaux » avec le pin, l'érable ou le sapin, » mais avec des peaux qu'ils cousent » ensemble. Au moyen de ces barques, » ils parcourent souvent de grands » espaces de mer; et se rendent en » deux jours dans l'île Sacrée: c'est » le nom que donnaient les anciens » à l'île habitée par la grande nation » des *Hiberni*. Cette île est voisine » de celle des *Albioni*. Les Tarté- » siens avaient coutume de venir négocier sur les côtes du pays des » *OEstrymnii*; les Carthaginois y venaient aussi, en passant les colonnes » d'Hercule. Himilcon rapporte qu'il » a employé près de quatre mois pour arriver à ces îles, parce que, dans » ces parages, les vents n'ont point » de force, et que la mer y est presque » immobile. Il ajoute que, dans beaucoup d'endroits, elle est peu profonde, et remplie d'herbes dans lesquelles la poupe du vaisseau s'engage et s'arrête. » Voilà la première notion que nous ayons sur les îles de notre Océan septentrional; et l'on s'aperçoit aisément, d'après l'embarras et l'obscurité qui règnent dans cette description, qu'Avienus n'avait pu se faire une idée nette et précise de la forme, de l'étendue, de l'éloignement des îles et du rivage dont il parlait: c'est que, suivant la judicieuse observation du savant géographe dont j'ai emprunté plus haut la traduction, M. Gosselin (*Recherches sur la géographie des anciens*, tom. iv, pag. 162-163); les

Carthaginois n'avaient probablement pas permis qu'Himilcon traçât la route des îles OEstrymnides, avec assez de clarté pour qu'elle pût être retrouvée et suivie par les autres nations. Aussi, les connaissances qu'Himilcon avait acquises, réservées pour les seuls Carthaginois, demeurèrent-elles étrangères aux Grecs, qui, appliquant seulement à ces îles un nom propre à désigner, dans leur langue, l'étain, qui en était la principale production, en ignorèrent toujours la situation et la route; on le voit par l'aveu que fait Hérodote (lib. III, C. 115) de l'inutilité des recherches qu'il avait faites à cet égard. Plus tard, les Romains eux-mêmes partagèrent cette ignorance, long-temps encore après que la destruction de Carthage les eut mis en possession des titres et des archives de cette cité rivale. Ce ne fut que vers le temps de l'expédition de Jules-César dans la Gaule, que les Romains, parvenus jusqu'aux rivages septentrionaux de cette contrée, apprirent enfin l'emplacement des OEstrymnides ou Cassitérides; et cette découverte, quoique connue de Strabon, était si peu répandue à Rome, dans le siècle de Pline, que cet auteur reléguait encore les Cassitérides au rang des îles fabuleuses de l'océan Atlantique: tant avaient été ingénieuses les précautions des Carthaginois pour se réserver le commerce de ces îles! Quoi qu'il en soit, on convient généralement aujourd'hui, et M. Gossellin (ouvrage cité plus haut) a démontré jusqu'à l'évidence l'opinion déjà soutenue par Camden, que les OEstrymnides d'Himilcon, les Cassitérides des Grecs et des Romains, sont les Sorlingues ou *Scilly* des Anglais modernes. Ce ne peut être que par méprise que des écrivains fort savants,

tels que Huet (*Histoire du commerce*, pag. 201), et le président de Brosses (*Œuvres de Salluste*, tom. 1, pag. 360, n. 2), ont appliqué le nom de *Cassitérides* au groupe entier des îles Britanniques. Les anciens, et même Himilcon, le premier de tous, ont su constamment distinguer les Cassitérides, de l'île d'Albion et de l'île d'Hibernie, l'Angleterre et l'Irlande de nos jours. Il y a encore d'autres erreurs que nous nous permettrons de relever ici, dans l'endroit où le président de Brosses parle du voyage d'Himilcon. Il l'appelle *Ham-Melech*, en langue punique; et l'on peut ne voir, dans ce nom ainsi restitué, qu'une supposition assez hasardée. Mais en voici une autre d'un genre plus grave. Ce savant ne fait nulle difficulté d'avancer qu'Himilcon est probablement le même qu'un navigateur nommé mal-à-propos par Pline, *Médiocrite* ou *Médacrit*, au lieu de *Mélech-Carth*, chef ou roi de Carthage. Si cette identité était aussi réelle que l'assure le président de Brosses, il serait étrange qu'elle eût échappé à Plin, qui, dans le seul passage où il parle d'Himilcon, n'indique rien qui y ait rapport. Mais, en admettant cette identité, qui ne nous paraît nullement prouvée, il resterait encore à démontrer l'existence de ce *Médiocrite*, personnage absolument inconnu d'ailleurs, et dont nous avons vainement cherché le nom dans l'ouvrage entier de Pline. Il est donc probable que le président de Brosses a fait ici quelque confusion, ou que, dans la citation de Pline, il aura été mal servi par sa mémoire. Quant à la date de l'expédition d'Himilcon, elle résulte nécessairement du témoignage de cet historien latin, qui la fait, ainsi que nous l'avons dit, contemporaine de celle d'Haannon; et, comme nous n'avons

rien à ajouter aux documents que nous avons présentés sur cette double question à l'article d'HANNON, nous renvoyons nos lecteurs à cet article.

R.—R.

HIMILCON, général et sénateur carthaginois ; de la faction Barcine, insulta Hannon, chef du parti opposé, en plein sénat, à l'occasion de la victoire de Cannes, et insista fortement pour qu'on accordât les secours que demandait Annibal (*Voy. HANNON*, XIX, 380). Envoyé lui-même en Sicile avec une armée, pour secourir Syracuse, que bloquait Marcellus, il débarqua au port d'Héraclée, reprit, sur les Romains, Agrigente et plusieurs autres villes; mais il arriva trop tard devant Syracuse, et trouva Marcellus maître de deux quartiers de cette ville. Himilcon attaqua, avec beaucoup de vigueur, les retranchements des Romains, mais sans aucun succès. La peste étant venue ravager son camp, il perdit la plupart de ses soldats, fut atteint lui-même de la contagion, et en mourut devant Syracuse l'an 213 avant l'ère chrétienne. — **HIMILCON**, surnommé *Phamæus*, général de la cavalerie, défendit d'abord avec beaucoup de valeur les approches de Carthage, assiégée par les Romains; mais à la suite d'une entrevue secrète avec Scipion, il passa du côté de l'ennemi, avec un corps de deux mille chevaux, et contribua, par sa trahison et son habileté, à la destruction de Carthage, l'an 147 avant J.-C. Himilcon accompagna ensuite Scipion Emilien à Rome, pour y recevoir les récompenses que méritait de la république le service important qu'il venait de rendre aux Romains, en leur sacrifiant son honneur et sa patrie.

B.—P.

HINCKELMANN (ABRAHAM), savant orientaliste et théologien protes-

tant, naquit en 1652, à Döbeln, en Misnie. Son père, riche apothicaire de cette ville, lui fit commencer ses études, qu'il continua à Freiberg et à Wittemberg. A peine sorti de dessus les bancs, on le nomma recteur de l'école de Gardeleben; et trois ans après, il passa avec le même titre au gymnase de Lubeck, où il demeura onze années. Il accepta ensuite le pastorat de l'église St.-Nicolas de Hambourg; mais il n'occupa ce poste que peu de temps. Le landgrave de Hesse-Darmstadt, charmé de son mérite, l'appela à sa cour, le fit son prédicateur, surintendant-général de ses églises, et professeur honoraire de l'académie de Giessen. Il revint à Hambourg en 1688, pour prendre la direction de l'église Ste.-Catherine. La publication d'un ouvrage mystique de Poiret divisa tous ses confrères. Les partisans d'Horbius qui en était l'éditeur, défendirent les principes établis dans cet ouvrage, avec autant de chaleur que ses adversaires en mettaient à les attaquer. Hinckelmann, d'un caractère doux et pacifique, ne voulut prendre aucune part à cette querelle; mais, loin de lui savoir gré de sa modération, tous se réunirent pour l'accabler d'injures et de dégoûts. Il dévora en silence les chagrins qu'il ressentait; mais enfin un dernier pamphlet, dont on accusa un partisan d'Horbius d'être l'auteur, lui porta un coup mortel. Il fut frappé d'apoplexie en le lisant, et mourut quelques jours après, le 11 février 1695, âgé de quarante-trois ans. Sa bibliothèque, nombreuse et riche en manuscrits orientaux, fut vendue publiquement. Hinckelmann est principalement connu par son édition du *Koran*, la première qui ait été publiée en arabe (1);

(1) On croit que c'est la première édition de ce livre qui ait paru dans sa langue originale. Ce

elle parut à Hambourg en 1694, in-4°. de 560 pages : elle est assez rare, et a été bien surpassée par celle qui parut quatre ans après à Padoue (*Voy. MARRACCI*). C'est à tort qu'on dit, dans le *Dictionnaire de Moreri*, qu'elle est accompagnée d'une version latine; et que l'on confond le *Koran* avec le *Testament de Mahomet*, publié par Hinckelmann (Hambourg, 1690, in-4°. de 34 pag.), accompagné d'une traduction latine (1). On a encore de lui une traduction allemande de l'*Apologétique* et du *Livre de la patience*, par Tertullien; des *Considérations chrétiennes sur la purification par le sang du Christ*; des *Sermons*; plusieurs écrits contre Jacques Böhm, etc.; des *Dissertations théologiques* en latin et en allemand. Les principaux ouvrages d'Hinckelmann ont été traduits en suédois. Il laissa en manuscrit un Catalogue des écrivains botanistes arabes, et un *Lexicon Coranicum*, sur le plan de celui que Pasor a donné du *Nouveau-Testament*; mais sa mort précipitée l'empêcha de l'exécuter. On peut consulter, pour plus de détails, Walchius, *Biblioth. theologica*; les *Memoriæ theolog. clarissimor.* de Henri Pipping; les *Éléments* (Grundlage) d'une *histoire des écrivains et littérateurs hessois*, par Srieder (Cassel), 1786; et enfin le *Dict.* de Chauffepié, où cet écrivain a un article très-étendu. W—s.

pendant il paraît certain, malgré tout ce qu'a écrit Langius contre l'édition de ce même livre donnée vers 1510 (ou plutôt avant 1509) à Venise, par Paganini de Brescia, que cette édition a réellement existé, et qu'il en est échappé quelques exemplaires aux recherches de ceux qui furent chargés par le pape de les faire tous brûler. *Voyez* la lettre du cardinal Quirini à Savins, rapportée par Argelati, à la fin du tome II de la *Bibliot. mediolan.* Voyez aussi la *Bibliot. arab.* de M. Schnurzer, n°. 367, pag. 403 de l'édition in-8°.

(1) Le Catalogue de la foire de Leipzig annonça en effet, en octobre 1692, une nouvelle édition de ce texte de l'Alcoran, avec une version latine des principaux chapitres, par Erpenius, Golios, Hinckelmann, etc.; mais cette édition n'a jamais paru. (*Voy. BRZANER.*)

HINCMAR, trente-deuxième archevêque de Reims, savant pour son temps, et alors l'un des ornements de l'église de France, né au commencement du ix^e. siècle, était issu d'une illustre famille, et parent de Bernard II, comte de Toulouse. Mis dans son enfance à l'abbaye de St-Denis, pour y être élevé dans les lettres et formé à la piété, il eut pour maître Hilduin, abbé de ce monastère, et y prit l'habit de chanoine. Appelé, au sortir de ses études, à la cour de Louis-le-Débonnaire, il s'y distingua par la culture de son esprit, par ses talents; et eut le bonheur d'obtenir les bonnes grâces du monarque. Le premier usage qu'il en fit, fut de demander à Louis la réforme du monastère de St-Denis, tombé dans le relâchement; et dès que la règle y fut rétablie, il alla y prendre l'habit monastique, et s'y soumit à toutes les austérités de la nouvelle discipline. L'empereur l'ayant rappelé à sa cour, il y demeura jusqu'à la mort de ce prince, et y fut de nouveau employé sous Charles-le-Chauve. En 845, un concile des deux métropoles de Reims et de Sens s'étant assemblé à Beauvais, on y jugea qu'il était nécessaire de pourvoir au siège de Reims, vacant depuis dix ans par la déposition de son dernier archevêque (*Voy. EBBON*). Hincmar fut élu par le clergé et le peuple de Reims d'un commun suffrage, agréé par le roi Charles, et ordonné le 3 mai de la même année par Rhotade, évêque de Soissons, et premier suffragant de la province. Benoît III et Nicolas I approuvèrent cette élection : elle fut encore confirmée par le concile de Meaux en 847. C'est l'année suivante que commença le différend entre Hincmar et Gotescale, bénédictin de l'abbaye d'Orbais, diocèse de Soissons, au sujet des *deux*

prédestinations. Ce religieux avait déjà été condamné au concile de Maïence, et renvoyé à Hincmar, son métropolitain. Dans un concile de treize évêques, assemblés au château de Quierci en Picardie, le malheureux Gotescalc fut examiné sur sa doctrine en présence de Charles-le-Chauve, condamné une seconde fois, et mis dans un cachot, où il resta jusqu'à la fin de ses jours (*Voy. GOTESCALC*). Ce jugement ne reçut point la sanction d'une approbation générale. De doctes et saints personnages, Loup, abbé de Ferrières, S. Prudence le jeune, évêque de Troyes, le savant Ratramne, et même l'église de Lyon, en blâmèrent la sévérité. Ce ne fut pas le seul jugement rendu par Hincmar qui fut improuvé; il eut la mortification de voir le pape Nicolas maintenir l'ordination de Vulfade et d'autres clercs qu'il avait déposés, parce qu'ils avaient été ordonnés par Ebbon, son prédécesseur. Hincmar ne fut pas plus heureux dans le jugement qu'il porta contre Rothade, évêque de Soissons, et son propre ordinateur. Pour satisfaire un mécontentement particulier, il l'avait fait déposer et reléguer dans un monastère, parce que cet évêque avait puni suivant les canons un de ses prêtres, convaincu d'un crime capital: ce jugement fut cassé par le même Nicolas, à qui Rothade en avait appelé. Enfin la conduite qu'il tint à l'égard d'Hincmar son neveu, malgré les torts très réels de celui-ci, n'est pas exempte du reproche de dureté et même de cruauté. Il servit dans cette occasion, peut-être un peu trop en courtisan, le ressentiment du roi, qu'il eût pu, et qu'en sa qualité d'oncle et d'évêque il eût dû adoucir; et on le voit avec peine juge dans une pareille cause. Malgré cela, Hincmar n'était point dépourvu des vertus

épiscopales. On n'a rien à reprocher à sa sollicitude pastorale. Il sut maintenir la discipline dans son diocèse, soutenir l'honneur des écoles de Reims, et le goût des études ecclésiastiques parmi son clergé: il enrichit considérablement la bibliothèque de son église. Ebbon avait commencé à rebâtir la cathédrale; Hincmar l'acheva et l'orna magnifiquement: il étendit ses soins bienfaisants et sa munificence sur le monastère de St.-Remi, dont il était abbé. Il avait assisté à presque tous les conciles de son temps. Devenu archevêque, il continua de vivre en religieux; et fidèle à la règle de S. Benoît, il garda toute sa vie l'abstinence qu'elle prescrit. Les Normands ayant fait une irruption en Champagne, Hincmar fut obligé de quitter Reims, ville sans défense. Il se retira dans Epernay, emportant avec lui le corps de S. Remi, auquel il avait une grande dévotion: il y mourut dans de vifs sentiments de piété, en 882, après trente-sept années d'épiscopat. Il est auteur de nombreux ouvrages, parmi lesquels on cite: I. Un *Traité sur la prédestination contre Gotescalc*. II. Un *Écrit sur le divorce du roi Lothaire et de la reine Thielberge*. III. Un *Recueil de capitulaires*. Le reste consiste dans une grande quantité d'opuscules, dont on trouvera le détail avec une analyse assez étendue de chacun, dans le v^e. tome de l'*Histoire littéraire de France*. Les OEuvres d'Hincmar ont eu plusieurs éditions: la meilleure est celle du père Sirmond, jésuite, Paris, 1645, 2 vol. in-fol.; le père Cellot en ajouta un troisième en 1688. Divers écrits d'Hincmar, découverts depuis, ont été insérés dans la collection du père Labbe, et dans les actes du concile de Douzy. — HINCMAR, neveu du précédent par sa mère, et vingt-deuxième évêque de

Laon, fut élevé dans l'église de Reims, sous les yeux et par les soins de son oncle. Dès ses jeunes ans il laissa apercevoir dans son caractère une obstination qui, dans la suite, fut pour lui la source de bien des malheurs. Cela n'empêcha point son oncle de le produire et de le faire élire évêque de Laon, quoiqu'en n'ayant pas encore l'âge prescrit par les canons. On n'a pas la date précise de son ordination; mais elle eut lieu avant le mois de mars 858, puisqu'à cette époque il assista en qualité d'évêque à l'assemblée de Quierci. Le crédit de son oncle lui valut la faveur de Charles-le-Chauve, et quelques missions honorables. A l'assemblée de Metz en 859, il fut un des députés envoyés à Louis-le-Germanique au sujet de ses démêlés avec son frère. On le voit encore, en 868, assister à une autre assemblée tenue dans la même ville pour l'accord entre ces deux princes. Il figura aussi dans différents conciles pendant l'intervalle qui sépare ces deux époques : il obtint même une abbaye et l'administration d'une maison royale. C'est peu de temps après la dernière assemblée de Metz, que son caractère peu flexible lui suscita de fâcheuses affaires. Soit inquiétude d'esprit, soit qu'il s'y crût obligé par devoir, il entreprit de faire rentrer son église dans quelques domaines dont jouissaient des serviteurs du roi, et ne sut point user des ménagements qu'il devait à son prince. Charles ayant envoyé un religieux de St-Denis à St-Vincent de Laon pour y être supérieur, non-seulement Hincmar le refusa, mais il lança contre lui des censures qu'il ne voulut point révoquer, quoique son oncle l'en pria. Il usa de la même violence envers d'autres courtisans. Il excommunia à tout propos : il excommunia son clergé tout entier, et, si l'on en

croit Velly, le roi lui-même (1). Tant et des étranges déportements le firent citer devant un concile tenu à Verberie, composé de vingt-neuf prélats, et présidé par Hincmar son oncle. Il y fut accusé et condamné. Il en appela au pape, et demanda la permission d'aller à Rome suivre son appel : mais il ne l'obtint pas. Il parvint néanmoins à rentrer en grâce; et tout eût été oublié si, l'année suivante, sollicité jusqu'à six fois de souscrire la condamnation des fauteurs de la rébellion de Carloman, il ne s'y fût constamment refusé. Cité de nouveau au concile de Douzy en 871, il y fut déposé, mis en prison, et l'on nomma un autre évêque à sa place. A ce traitement, qu'il avait incontestablement mérité, on en joignit un qui n'admet point d'excuse. On eut la barbarie de lui crever les yeux. Il n'est pas certain cependant que son oncle ait eu part à cette cruauté. Jean VIII confirma le jugement qui déposait Hincmar. Ce pape néanmoins étant venu à Troyes, Hincmar se présenta devant lui, et, dans une harangue touchante, lui dépeignit ses malheurs. Jean en eut pitié, et maintenant sur le siège de Laon Henuilphe qui avait été nommé à cet évêché, il réhabilita Hincmar, lui attribua pour son entretien une partie des revenus épiscopaux, et lui permit de reprendre ses fonctions pontificales. Ses amis le revêtirent aussitôt des marques de sa dignité; et, après l'avoir mené au pape, ils le conduisirent à l'église, où il bénit le peuple. On ignore l'époque de sa mort : mais on sait qu'elle précéda celle de son oncle. Hincmar de Laon est auteur de plusieurs ouvrages, dont peu sont parvenus jusqu'à nous. Le père Celloi a écrit son histoire, et l'a insérée au tome vin de

(1) *Hist. de France*, tom. II, pag. 107.

l'édition des *Conciles* du père Labbe. L'oncle y est exalté aux dépens du neveu.

L—y.

HINOIOSA (**PEDRO DE**), gentil-homme de la chambre, et favori de Gonzale Pizarre, frère du conquérant du Pérou, l'excita à la révolte, fut nommé son amiral en 1545, parut devant Panama avec onze vaisseaux et des troupes de débarquement, s'ouvrit les portes de la ville par une négociation adroite, s'empara de Nombre de Dios, de l'autre côté de l'isthme, et rendit Gonzale maître de la mer du Sud. Mais gagné l'année suivante par le licencié P. de la Gasca, envoyé par Charles - Quint, il abandonna Gonzale, livra la flotte, et fut récompensé de sa défection par l'emploi de général de terre et de mer. Après la défaite de Gonzale, en 1548, Hinoiosa eut en partage le département d'Indiens qui avait appartenu à ce chef, et qui rapportait plus de cent mille ducats de rente. Nommé, en 1552, capitaine - général de la province de la Plata, il y fut massacré, l'année suivante, par ses propres soldats, auxquels son humeur altière, sa vanité insupportable et son avarice sordide l'avaient rendu odieux. B—p.

HIPPARCHIA, native de Maronée, ville de Thrace, florissait sous le règne d'Alexandre-le-Grand. Issue d'une famille honnête, et douée de quelques charmes, elle se vit rechercher par plus d'un parti distingué. Mais ayant entendu plusieurs fois les discours du philosophe Cratès (*Voy. CRATÈS*), elle se prit, pour ce cynique, d'une passion que rien ne put détruire. Ses parents firent de vains efforts pour la détourner d'une union aussi ridicule. Ils recoururent à Cratès lui-même. Le philosophe, pour plaire à la famille, déploya devant Hipparchia toute son éloquence. Il lui

montra sa bosse ; car il était difforme : il lui peignit sa misère ; et, mettant à terre son manteau, sa besace et son bâton : « Voilà, dit-il, tout mon avoir, et les seuls biens que vous aurez en partage. — Que m'importe, reprit la jeune fille ! je méprise l'opulence ; c'est Cratès que je veux. Je ne trouverai jamais d'époux plus beau, ni plus riche que lui. » Cela dit, elle prend le costume des Cyniques, et s'unit à Cratès. Celui-ci la conduisit sous le portique (on veut que ce soit le Pœcile) ; et, dans ce lieu, le mariage fut consommé, *coram luce clarissimâ*, dit Apulée. Un ami de Cratès les couvrit de son manteau, pour dérober leurs amours aux regards des curieux. On aurait peine à croire un tel excès d'impudence, si l'on ne connaissait l'opinion des Cyniques sur ce qu'ils appellent les préjugés sociaux. Ces derniers furent tellement édifiés du dévouement d'Hipparchia, qu'ils instituèrent, en mémoire de son mariage, une fête que l'on nomma Cynogamie, et que l'on célébrait au Pœcile. Pierre Petit a fait un poème latin sur ce sujet (1). Hipparchia, conformément aux usages des Cyniques, accompagnait Cratès en tous lieux, et le suivait dans les festins. Se trouvant un jour, chez Lysimaque, avec Théodore l'athée : « Ce que tu fais sans blesser les lois, dit-elle à ce dernier, est une action irrépréhensible ; je puis donc également le faire. Or, il t'est permis de te battre toi-même ; donc je puis te battre aussi. » Théodore, pour toute réponse, se jeta sur elle, et lui arracha son manteau. Hipparchia composa

(1) *Cynogamia, sive de Cratetis et Hipparchia amoribus*, Paris, 1677, in-8°, et dans le recueil des Poésies de Petit. Nous avons aussi un roman assez libre, intitulé *Aihcrappih* (anagramme d'*Hipparchia*), *Histoire grecque*, Paris, 1748, in-12.

plusieurs ouvrages qui ne nous sont point parvenus. Suidas lui attribue des *Questions* à Théodore, des *Hypothèses* philosophiques, et *Epichremata quædam*. Ménage, corrigeant un passage de Diogène Laërce, dit qu'elle publia des *Lettres* adressées à son mari, dont le style ressemblait à celui de Platon, et qu'elle composa des tragédies. Hipparchia avait un frère nommé Métoclès, qui fut disciple de Cratès : elle eut de ce dernier un fils appelé Pasiciès. D. L.

HIPPARQUE, le plus grand astronome de l'antiquité, sans aucun doute et sans aucune comparaison, était de Nicée en Bithynie (1). On ignore la date précise de sa naissance et celle de sa mort. Ptolémée nous dit expressément qu'il observait à Rhodes, dans les années 619 et 620 de Nabonassar, c'est-à-dire l'an 128 et l'an 127 avant notre ère. Théon, dans son commentaire sur la *Syntaxe mathématique*, ajoute que Ptolémée calcule tous ses exemples pour le parallèle de Rhodes, parce qu'Hipparque a fait, dans cette ville, une longue suite d'observations. Aucun auteur ancien n'a dit qu'il ait été à Alexandrie, ni qu'il y ait fait le moindre séjour. L'anonyme Alexandrin, qui, dans une note sur le livre des *levers* et des *couchers* de Ptolémée, explique en quels lieux ont été faites les observations diverses rapportées dans cette espèce d'almanach, nous apprend que celles qui sont d'Hipparque ont été faites en Bithynie; et l'on voit qu'elles doivent être de sa jeunesse. Flamsteed a écrit, et tous les astronomes ont répété sans examen, qu'Hipparque observait à Alexandrie. Cette

erreur, assez indifférente, a été causée par un passage de l'Astronomie de Ptolémée, dans lequel on voit une liste d'équinoxes exactement observés par Hipparque, et dont il s'était servi pour trouver la longueur de l'année. A l'un de ces équinoxes qu'il déclare si exacts, et qui s'accordent si bien entre eux, il ajoute cette note : qu'en cette année, le cercle qui est à Alexandrie, avait paru tout entier dans l'ombre, deux fois dans la même journée, ce qui laisse une incertitude de cinq heures sur l'instant précis de l'équinoxe. Cette observation d'Alexandrie ne peut donc être classée parmi celles dont on peut faire usage. Ce n'est pas celle qu'Hipparque a calculée comme incontestable, lui qui rejette les observations des solstices, parce qu'on peut s'y tromper de six heures. D'ailleurs Hipparque, en parlant du cercle d'Alexandrie, s'exprime en homme qui ne l'a jamais vu, et qui ne le juge que d'après des observations qui lui ont été communiquées. Au reste, cette question n'est d'aucun intérêt véritable pour l'astronomie. Rhodes et Alexandrie étaient supposées sous le même méridien : les heures y devaient être les mêmes; et si, dans deux occasions, Ptolémée nous avertit expressément qu'Hipparque observait à Rhodes, c'est que le calcul de ces deux observations employait la hauteur du pôle, qui était de 56° à Rhodes, et qui n'était que de 31° environ à Alexandrie. Le Commentaire sur Aratus ne fait mention que de Rhodes; c'est pour cette ville ou pour Athènes qu'Hipparque fait tous ses calculs. Dans tout ce qui nous reste de lui, on ne voit rien qui exige la connaissance du lieu qu'il habitait. Ses observations des déclinaisons des étoiles, qui seules auraient pu décider la question, sont malheureusement perdues; et ce n'est

(1) Suidas lui donne le surnom de *Nicéen*; lui-même, dans son Commentaire sur Aratus, prend celui de *Bithynien*. Plinè l'appelle *Rhodien*, parce qu'il fixa son séjour à Rhodes, et qu'il y composa la plupart de ses ouvrages.

pas pour cette raison que nous devons les regretter. Elles nous auraient donné des lumières plus certaines sur la quantité de la précession dans ces temps éloignés. Hipparque est le premier auteur de cette remarque fondamentale. Le premier, il s'aperçut que toutes les étoiles paraissaient avoir un mouvement parallèle à l'écliptique : il s'en fit même une idée plus exacte que ses successeurs ; car ce n'était pas aux étoiles qu'il attribuait ce mouvement, mais à l'équinoxe d'où se comptent toutes les longitudes. Il avait établi cette doctrine dans un ouvrage qui est perdu, et qu'il avait intitulé *De la rétrogradation des points équinoxiaux*. Pour déterminer la quantité de ce mouvement, il n'avait que les observations de Timocharis et d'Aristille qu'il pût comparer à celles qu'il avait faites lui-même. Toutes ces observations étaient encore trop peu précises, et l'intervalle qui les séparait trop peu considérable, pour qu'il pût s'en promettre une certaine exactitude. Ami du travail et de la vérité (c'est le témoignage que rend de lui Ptolémée), il n'osa pas déterminer la quantité précise de la précession ; il se contenta d'assurer qu'elle n'était pas au-dessous de 36" par an. Dans le fait, ce qui nous a été conservé des déclinaisons de Timocharis et de celles d'Hipparque, nous donnerait de 48 à 50" pour ce mouvement, qui, réellement, est de 50 : on ne voit pas bien d'après quelles raisons Ptolémée a pu se croire autorisé à le réduire à 36. Toutes celles qu'il nous a transmises, sont peu concluantes, ou prouveraient contre lui. Une découverte aussi importante aurait suffi pour immortaliser son auteur ; mais il a bien d'autres titres à notre admiration. Il fut le véritable fondateur de l'astronomie ma-

thématique. Avant lui, l'art d'observer était tout-à-fait dans l'enfance ; l'art du calcul n'était pas né. Euclide, Archimède et Apollonius, ignoraient les principes les plus élémentaires de la trigonométrie. Hipparque fit un ouvrage en douze livres, où il exposa la manière de construire la table des cordes sans lesquelles tout calcul trigonométrique est impossible. Nous avons la preuve qu'Hipparque a exécuté des opérations très longues et très compliquées, qui supposent la trigonométrie rectiligne toute entière. Il nous donne lui-même, dans son commentaire, la solution d'un problème d'astronomie, qui exige une trigonométrie sphérique bien complet. Il ajoute qu'il en a démontré géométriquement les principes dans son ouvrage des *Levers et couchers des étoiles*. Toutes ses règles nous ont été conservées par Ptolémée, qui refait tous ces mêmes calculs d'après les méthodes d'Hipparque. Il est l'inventeur de la projection que les modernes ont appelée stéréographique, c'est-à-dire de l'art qui enseigne à représenter par des cercles, et sur un plan, tous les cercles de la sphère, et qui nous sert encore aujourd'hui à tracer nos mappemondes et nos grandes cartes géographiques. Cette représentation de la sphère lui servait à déterminer l'heure de la nuit par l'observation de quelque belle étoile, et généralement à résoudre sans calcul tous les problèmes de l'astronomie sphérique. Quoiqu'il eût d'ailleurs des règles bien géométriques pour tous les calculs de ce genre, les opérations à faire étaient d'une excessive longueur, et n'ont pu être abrégées que par l'invention moderne des logarithmes. Hipparque fut encore le premier qui reconnut et donna les moyens de déterminer l'inégalité des

mouvements du soleil, ou ce qu'on appelle l'excentricité apparente de l'orbite solaire et le lieu de son apogée. S'il fit cette excentricité un peu trop forte, on ne peut s'en prendre qu'au peu de précision des observations qu'il était forcé d'employer. Il a remarqué lui-même que l'une de ces observations, celle du solstice, peut être en erreur d'un quart de jour; et il n'en faut guère davantage pour expliquer l'erreur qu'il a commise, et qui n'a été rectifiée que mille ans plus tard par les arabes. On lui doit les premières tables des mouvements du soleil et de ceux de la lune. Par trois éclipses, choisies dans des circonstances favorables, il sut déterminer l'excentricité de l'orbite lunaire, avec une précision à laquelle on n'a presque rien ajouté. Il a donné les règles du calcul des éclipses tant de la lune que du soleil. Il a déterminé, avec une précision remarquable pour le temps, la distance de la lune à la terre, ou, ce qui revient au même, sa parallaxe. Celle du soleil est trop petite pour qu'on pût la déterminer avec les instruments qu'on avait alors: il reconnut qu'on pouvait la faire aussi petite qu'on voudrait, ou tout-à-fait insensible. Mais pour ne pas s'écarter sans raison suffisante de quelques idées reçues, il se contenta de la faire dix-neuf fois plus petite que la parallaxe lunaire, parce qu'Aristarque croyait avoir démontré que la distance du soleil à la terre était dix-neuf fois environ aussi grande que celle de la lune. Cette erreur subsistait encore au temps de Copernic, de Tycho, et même de Kepler. Ce dernier est le seul qui manifeste quelque doute à cet égard; et il s'exprime à-peu-près dans les mêmes termes qu'Hipparque. Ce père de l'astronomie avait aussi remarqué que

par les éclipses, devenait insuffisante surtout dans les quadratures ou dans les quartiers, lorsque la lune est dichotome, c'est-à-dire moitié obscure et moitié éclairée. Il avait entrepris une longue suite d'observations dans les diverses positions de la lune, pour tâcher de découvrir les inégalités de son cours; mais ces inégalités étaient trop nombreuses: il n'en put reconnaître la loi. Ptolémée, plus hardi ou moins scrupuleux, établit sa théorie sur trois observations d'Hipparque, et détermina, avec un rare bonheur, la principale de ces inégalités, ou le double de ce qu'on appelle aujourd'hui l'évection. Hipparque avait encore déterminé les révolutions et les moyens mouvements des planètes; mais ne trouvant pas dans les observations de ses prédécesseurs ce qui eût été nécessaire pour établir une théorie complète de tous les mouvements, ni pour en construire des tables, il s'attacha du moins à les observer dans les circonstances les plus propres à faciliter cette recherche aux astronomes qui viendraient après lui. C'est Ptolémée qui lui rend ce nouveau témoignage, et qui nous dit « qu'après tant d'heux travaux, Hipparque sentit lui-même qu'il lui convenait peu de hasarder des hypothèses incertaines, » et de ne pas faire beaucoup mieux » que tant d'astronomes auxquels il » s'était montré si supérieur. » Il indiqua du moins les moyens qui pouvaient seuls conduire à la solution du problème. Ptolémée recueillit encore cet héritage; il suivit le plan d'Hipparque, et calcula les premières tables des cinq planètes. On est seulement étonné qu'il n'y emploie aucune de ces observations nombreuses qu'il nous dit lui-même qu'Hipparque avait faites et rangées dans un ordre méthodique: il ne se sert que de ses pro-

près observations, et ne nous en transmet que le nombre strictement nécessaire pour fonder ses théories. Pline ne parle qu'avec enthousiasme des travaux de notre grand astronome : « Il a prédit, pour six cents ans, le » cours des deux astres (le soleil et la » lune); il a marqué les mois, les » jours, les heures et la position des » lieux où l'on pourrait observer les » phénomènes; il a pris les siècles à » témoin; il a parlé en confident et » en interprète de la nature. » Le sens le plus naturel qu'on puisse donner à ce passage, c'est qu'Hipparque, après avoir fait les tables du soleil et de la lune, et trouvé sa méthode des éclipses, avait aussi composé des éphémérides de ces mouvements et de ces éclipses pour six cents ans; et nous voyons en effet, par un passage inédit de Théon, que les astronomes faisaient des almanachs où l'on annonçait, pour chaque jour, les positions du soleil, des planètes, et de la lune, les phases, les éclipses, les aspects, les configurations, et tout ce que ces aspects pouvaient présager de fâcheux ou de favorable. Ces éphémérides grecques ne ressemblaient pas mal à celles qu'on faisait en Europe dans les ^{xiv}^e, ^{xv}^e. et ^{xvi}^e. siècles. Mais nous n'avons aucun indice qu'Hipparque ait accordé la moindre confiance aux rêveries astrologiques des Chaldéens ou des Egyptiens. Nous ne pouvons pas en dire autant de Ptolémée. Pour en revenir à Pline, nous remarquerons que son style poétique a fait tomber son traducteur dans une bévue assez plaisante. En parlant des éclipses annoncées par Hipparque, Pline se sert du mot *præcinit* (il a chanté d'avance, c'est-à-dire il a prédit). Le traducteur a pris son auteur au mot, et il s'est imaginé qu'Hipparque avait écrit en vers. « Hip-

» parque, jamais assez loué (c'est tou- » jours Pline qui nous parle), aperçut » une étoile qui s'était formée de soir » temps; et soupçonnant qu'il pouvait » s'en former souvent de semblables; » il osa entreprendre un ouvrage qui » n'eût pas été sans difficulté; même » pour un dieu (*rem Deo improbam*); » c'est-à-dire la description des étoi- » les. Il imagina des instruments pour » en déterminer les positions et les » grandeurs, afin que l'on pût cons- » tater si les étoiles naissent ou meu- » rent, si elles croissent ou diminuent, » laissant ainsi le ciel en héritage à » celui qui saurait l'imiter. » Pline ne dit pas si cette étoile, née du temps d'Hipparque, était restée au ciel, ou si elle s'était éteinte peu de temps après. La chose est possible; et nous en avons deux exemples célèbres dans les étoiles de Cassiopée et du Serpente, qui ont été décrites par Tycho et Képler, et qui ont eu une existence si brillante et si passagère. Ptolémée n'en fait aucune mention, pas même dans le chapitre où il nous transmet les alignements observés par Hipparque, dans la vue de prouver que les positions des étoiles entre elles sont invariables : c'était le lieu de nous dire que, si elles occupaient constamment les mêmes places dans le ciel, le nombre n'en était pas absolument déterminé, et qu'il en paraissait quelquefois de nouvelles qui ne brillaient qu'un temps assez court. Nous ignorons absolument où Pline a pu puiser cette anecdote : en la supposant vraie, nous en concluons que l'étoile d'Hipparque a disparu comme celles de Tycho et de Képler; car elle devait être très brillante, pour attirer l'attention dans un temps où l'on n'avait aucune description du ciel. Or, dans le catalogue de Ptolémée, qui n'est autre que celui d'Hipparque, nous ne voyons

aucune étoile brillante qui ne fût connue anciennement, puisqu'on ne la donne pas comme nouvelle. En parlant de quelques changements faits par Hipparque aux constellations anciennes, Ptolémée n'eût pas manqué de nous désigner l'étoile à l'occasion de laquelle avait été entrepris un ouvrage si important et si nouveau. Ce travail était surtout devenu nécessaire depuis la découverte de la rétrogradation des points équinoxiaux. Par ce mouvement, les étoiles s'approchaient ou s'éloignaient des pôles du mouvement diurne; les phénomènes des levers et des couchers, des apparitions et disparitions des étoiles, changeaient continuellement; un globe céleste, dessiné pour une époque, cessait d'être exact en moins de cent ans. On n'avait aucune règle directe ou assez sûre pour calculer ces changements: mais les étoiles conservaient toujours la même position par rapport à l'écliptique. Il en résultait la nécessité d'un changement de système. Au lieu d'observer des ascensions droites et des déclinaisons, comme on avait fait jusqu'alors, et pour s'épargner des calculs immenses, Hipparque voulut observer directement les longitudes et les latitudes: c'était le seul moyen de faire un ouvrage durable et commode. Il fallait des instruments nouveaux: Hipparque imagina l'astrolabe pour rapporter les positions des étoiles à l'écliptique. Nous avons encore quelques-unes des observations qu'Hipparque a faites avec cet instrument, dont on ne trouve aucune mention avant lui, et que ses successeurs ont imité. Plin nous dit, en effet, qu'il inventa des instruments pour déterminer les positions et les grandeurs. L'astrolabe donne les positions. Quant aux grandeurs, les étoiles ont un si petit diamètre, qu'aujourd'hui même nous n'avons aucun

moyen assez délicat pour les mesurer. Hipparque inventa la dioptré, dont Théon nous a laissé la description; mais elle ne servait qu'à mesurer ou plutôt à comparer les diamètres de la lune et du soleil. De tous les ouvrages d'Hipparque, il ne nous reste que son Commentaire sur le poème d'Aratus; c'est le moins important de tous: c'est une production de sa jeunesse, ou au moins d'un temps où il n'avait pas encore changé sa manière d'observer, parce qu'il ignorait le mouvement de l'équateur et des points équinoxiaux. Aratus avait déjà, plus d'une fois, été commenté, mais par des auteurs qui, pour la plupart, n'étaient ni géomètres, ni astronomes. Hipparque, voyant que ses observations ne s'accordaient ni avec les vers du poète, ni avec les notes des scholiastes, crut qu'il serait utile de relever les erreurs des uns et des autres. Quelques juges, fort incompetents en ces matières, en ont pris occasion de l'accuser d'être un censeur amer et jaloux: il proteste, en commençant, qu'il n'a pas la petitesse de chercher à convaincre les autres des fautes qu'ils ont pu commettre, et qu'il n'a eu en vue que l'intérêt de la science et celui de la vérité. Il nous apprend qu'Aratus n'avait fait que mettre en vers deux ouvrages d'Eudoxe, et qu'on ne peut le rendre responsable des erreurs de son guide. Souvent il défend Aratus et Eudoxe contre leurs critiques: quand ils ont raison, il met à démontrer leur exactitude, le même soin qu'il apporte à prouver leurs erreurs quand ils se sont trompés. En aucun endroit on ne voit cette aigreur qu'a cru remarquer Bailly, qui ne le lisait pas dans sa langue; on ne voit qu'une critique devenue nécessaire, toujours douce et toujours modérée. Il est loin de profiter de

tous ses avantages ; et plus tard il eût eu bien d'autres reproches à faire au poëme ou plutôt à l'auteur original. Après avoir créé l'astronomie véritable, Hipparque donna la première idée d'un système exact et complet de géographie. Il montra qu'on ne pouvait déterminer les positions respectives des villes, des provinces, des royaumes et de leurs limites, qu'en partageant le globe de la terre en cercles semblables et correspondant à ceux de la sphère céleste, que par les distances au pôle ou à l'équateur, et par les différences des méridiens. On avait déjà quelques idées confuses de ces divisions. Pythéas avait employé le gnomon à déterminer la hauteur du pôle dans les divers lieux qu'il avait visités ; mais le gnomon donnait toutes les latitudes trop faibles d'un quart de degré : pour les avoir plus exactes, il fallait employer les cercles qui servent en astronomie à mesurer les déclinaisons des étoiles. On avait bien remarqué grossièrement que les éclipses de lune n'arrivaient pas exactement aux mêmes heures à Babylone, en Grèce ou en Égypte ; mais on n'avait aucun moyen pour mesurer ces différences. La trigonométrie d'Hipparque donna des méthodes plus sûres pour déterminer l'heure dans les lieux divers où la même éclipse serait observée. Ses tables de la lune et du soleil pouvaient suppléer à l'observation qui n'aurait pu être faite dans un lieu connu. Le voyageur qui aurait rapporté une éclipse de lune et une hauteur méridienne du soleil avec une hauteur d'un astre à l'instant de la plus grande éclipse, pouvait remettre ces éléments à un astronome, qui en aurait conclu la position véritable du lieu de l'observation : et c'est ainsi qu'avec le temps, la géographie de-

vait acquérir quelque certitude. A la vérité, ces moyens étaient loin encore de la précision qu'ils ont acquise par l'invention des lunettes et des horloges : mais ils étaient les plus exacts ou plutôt les seuls qu'on eût alors. Si l'on pouvait se tromper d'un quart de degré sur la latitude, il était comme impossible, à moins d'un heureux hasard, de ne pas se tromper de plusieurs degrés sur les longitudes. On ne pouvait donc avoir aucune géographie réelle : tout au plus pouvait-on se procurer quelques cartes topographiques un peu passables. On pouvait mesurer assez exactement le chemin qu'on avait fait pour se rendre d'un lieu dans un autre ; on pouvait estimer à peu près la direction du chemin par rapport à la méridienne ; on pouvait combiner entre elles ces distances et ces directions ; les rectifier un peu les unes par les autres : mais la grande géographie était une science purement conjecturale. Telle avait été nécessairement la géographie d'Ératosthène ; telles devaient être aussi les remarques qu'Hipparque s'était permises sur cette géographie. Ni l'un, ni l'autre, n'avaient pu visiter les lieux qu'ils décrivaient d'après les mémoires des voyageurs : et parmi ces voyageurs, combien pouvait-on compter d'astronomes ? Combien de positions pouvait-on supposer déterminées par des observations astronomiques ? Strabon, venu après Ératosthène et après Hipparque, a voulu se constituer juge entre ces deux astronomes ; et l'on voit qu'il n'avait lui-même aucune idée de mathématiques. Il montre une grande partialité pour Ératosthène ; et cependant il est obligé de lui donner tort en beaucoup d'occasions, et de se ranger à l'avis d'Hipparque, auquel il reproche plus d'une fois de parler trop sou-

vent en géomètre ; aujourd'hui , ce reproche serait plus que singulier , ou plutôt son auteur n'oserait le hasarder : mais en se reportant même à l'époque où vivait Strabon , en jugeant les objections qu'il fait à Hipparque d'après les connaissances d'alors , on ne pourra s'empêcher de plaindre le critique , et de regretter qu'il n'ait pas employé à étudier Hipparque , une partie du temps qu'il a perdu à le combattre. Le commentaire d'Hipparque sur Aratus parut en grec , avec la traduction d'Hildéric , in-folio , à Florence , chez les Juntas , en 1567 ; il fut réimprimé par Pétau dans son *Uranologion* , en 1630 et 1705. Les titres de ses ouvrages perdus sont : *Description du ciel étoilé ; Des grandeurs et des distances du soleil et de la lune ; Des ascensions des douze signes ; Du mouvement de la lune en latitude ; Du mois lunaire ; De la longueur de l'année ; De la rétrogradation des points équinoxiaux et solstitiaux ; Critique de la géographie d'Ératosthène* (Plin en parle avec beaucoup d'estime) ; *Représentation de la sphère sur un plan* (on peut soupçonner que le planisphère de Ptolémée n'en est qu'une copie ou qu'une nouvelle édition) ; *Tables des cordes du cercle* , en douze livres ; *Traité des levers et des couchers des étoiles*. C'est dans ce dernier ouvrage qu'Hipparque avait démontré ses principes de trigonométrie sphérique , science alors entièrement nouvelle et sans laquelle il n'y a point d'astronomie.

D—L—E.

HIPPIAS et HIPPARQUE , fils de Pisistrate , succédèrent à la souveraineté d'Athènes , l'an 528 avant J.-C. Sages dans leur gouvernement , et faciles dans leurs mœurs , ils avaient ces vertus obscures que l'envie pardonne , et ces vices aimables qui

échappent à la haine. Peut-être eurent-ils transmis le sceptre à leur postérité sans un événement qui déterminait un autre ordre des choses. Hipparque , insulté par Harmodius , Athénien plein de courage , voulut s'en venger par un affront public qu'il fit à la sœur de ce dernier. Harmodius , la rage dans le cœur , résolut avec Aristogiton , son ami , d'arracher le jour au tyran de sa patrie. Le jour de l'exécution étant fixé à la fête des Panathénées , les conjurés se rendirent au lieu désigné. Hipparque tomba sous leurs coups (514 avant J.-C.) : mais son frère leur échappa. Heureux cependant s'il eût partagé la même destinée ! Aristogiton , présenté à la torture , accusa fausement les plus chers amis d'Hippias , qui les livra sur-le-champ aux bourreaux. L'amitié offrit ce sacrifice terrible aux mânes d'Harmodius masqué par les gardes du tyran. Depuis ce moment , Hippias , désabusé du pouvoir des bienfaits sur les hommes , ne voulut plus devoir sa sûreté qu'à sa barbarie. Athènes se remplit de proscriptions ; les tourments les plus cruels furent mis en usage , et les femmes s'y distinguèrent par leur constance héroïque. Les citoyens poursuivis par la tyrannie se hâtèrent de quitter en foule une patrie dévouée à la mort. Bientôt ils sollicitèrent au dehors les puissances voisines pour être rétablis dans leurs propriétés ; ils firent parler l'intérêt de la religion , et celui d'un peuple opprimé. Les Lacédémoniens prirent enfin les armes en leur faveur. D'abord repoussés par les Athéniens , un hasard leur donna ensuite la victoire. Les enfants d'Hippias étant tombés entre leurs mains , celui-ci , père avant que d'être roi , consentit , pour les racheter , à abdiquer sa puissance et à quitter en cinq

jours l'Attique (510 avant J.-C.) Il est digne de remarque de voir un tyran finir par un trait dont bien peu d'honnêtes gens seraient capables. Les Lacédémoniens, qui en s'armant pour les émigrés n'avaient eu d'autre vue que de s'emparer de l'Attique, voyant leurs espérances déçues, voulurent rétablir sur le trône celui qu'ils en avaient chassé. La réinstallation du tyran d'Athènes, proposée par les Spartiates au conseil amphictyonique, en fut rejetée avec indignation; et le malheureux Hippias se retira alors à la cour du satrape Artapherne, où bientôt, en attirant les armes du grand roi contre sa patrie, il ne fit que consolider la république qu'il prétendait renverser. C'est un des premiers princes qui, descendu du rang des monarques à l'humble condition de particulier, traîna ses malheurs de contrée en contrée. Il mourut aux champs de Marathon, en cherchant à recouvrer sa couronne avec l'appui et le secours des Perses. B—P.

HIPPOCRATE, surnommé avec raison le prince des médecins, le fondateur de l'art de guérir, le père de la médecine, naquit à Cos, île de la mer Égée, consacrée à Esculape, qui y avait un temple fameux. Les renseignements qui nous sont parvenus sur la vie d'Hippocrate, se réduisent à peu de chose. Ses contemporains l'ont beaucoup loué pour son profond savoir et son expérience consommée, mais ne nous ont presque rien laissé sur les circonstances de sa vie. Hippocrate lui-même, dans ceux de ses écrits dont personne ne conteste l'authenticité, nous donne fort peu de détail sur les actions dont sa longue et honorable carrière dut être semée. L'auteur grec et incertain qui, sous le nom de Soranus, nous a transmis quelques fragments biographiques

sur Hippocrate, nous apprend que le père de ce médecin se nommait Héraclide, et tirait, par une longue suite de descendants, son origine d'Esculape. Du côté de sa mère, qui s'appelait Praxithé, Hippocrate descendait d'Hercule. Il était donc de cette famille des Asclépiades, qui, de temps immémorial, s'était vouée exclusivement au culte du dieu de la médecine (*Voy. ESCULAPE*, t. XIII, p. 305). On voit par la table de Meibomius (*Comment. in Hipp. jusjur.*), qu'il était le dix-septième des descendants d'Esculape, dont son aïeul, appelé Hippocrate I, était le quinzième. La naissance d'Hippocrate II, ou le *Grand*, est fixée par Soranus à la première année de la quatre-vingtième olympiade, époque qui coïncide avec l'an 460 avant Jésus-Christ : conséquemment il fut contemporain de Socrate et de Platon, un peu plus jeune que le premier, un peu plus âgé que le second, qui le cite souvent avec éloge; et son nom commença à devenir illustre pendant la guerre du Péloponnèse, qui, comme on sait, dura depuis l'an 431 jusqu'à 404 avant J.-C. Après avoir reçu à Cos sa première instruction de son père Héraclide, qui probablement lui enseigna l'art de traiter les maladies dans les temples, à la manière des Asclépiades, Hippocrate alla étudier à Athènes sous Hérodicus de Selymbre. Il eut aussi pour maître le sophiste Gorgias. Quelques auteurs prétendent qu'il fut, en outre, disciple de Démocrite : on ajoute même qu'il avait conçu pour ce philosophe une si haute estime, que, pour la lui témoigner, il écrivit ses ouvrages en dialecte ionique, quoiqu'il fût né Dorien. Mais s'il apprit quelque chose de Démocrite, ce fut sans doute par les entretiens qu'il eut avec lui dans une circonstance dont nous parlerons

plus bas. Ces entretiens, d'ailleurs, ne déterminèrent nullement Hippocrate en faveur de la doctrine du philosophe d'Abdère, puisqu'il lui préféra celle d'Héraclite, comme on le voit par la lecture de ses ouvrages. Au reste, Hippocrate n'était pas moins instruit en philosophie qu'en médecine. L'étendue de ces deux sciences, ou plutôt l'abus qu'on faisait déjà de la première, le porta, non pas à l'abandonner entièrement, mais à n'en réserver que ce qu'il crut nécessaire à la justesse du raisonnement dans la science médicale. Après la mort de son père, il voyagea beaucoup, suivant l'usage des médecins et des philosophes de son temps; et il finit par se fixer en Thessalie, ce qui l'a fait que quelquefois appeler *Thessalien*. Soranus rapporte qu'Hippocrate vécut à la cour de Perdicas, roi de Macédoine, et qu'il le guérit d'une consommation causée par l'amour malheureux de ce prince pour sa belle-mère Phila. Ce fait n'est point en contradiction avec la chronologie; mais ce qui le rend un peu suspect, c'est que l'histoire en rapporte un autre absolument semblable, arrivé à la cour de Séleucus Nicator (V. ERASISTRATE). Il se pourrait néanmoins qu'Hippocrate eût passé quelque temps auprès de Perdicas; car il assure avoir observé plusieurs maladies dans les villes de Pella, d'Olynthe et d'Acanthe, situées en Macédoine. Il paraît aussi avoir séjourné long-temps dans la Thrace; car il cite fréquemment, dans ses relations de maladies épidémiques, les villes thraciennes d'Abdère, de Datus, de Dorisque, d'Oënus, de Cardie, et l'île de Thasos. Il est également vraisemblable qu'il voyagea dans la Scythie et dans les pays limitrophes du royaume de Pont et des Palus-Méotides, parce que la description qu'il donne des

mœurs et du genre de vie des Scythes, est extrêmement exacte et fidèle. D'après Soranus, les villes d'Athènes, d'Abdère et l'Illyrie, durent à Hippocrate le bienfait d'être délivrées d'une peste qui y causait de grands ravages. Il est douteux qu'il soit ici question de l'affreuse épidémie qui désola la ville d'Athènes pendant la guerre du Péloponnèse, et qui a été si bien décrite par Thucydide; car cet historien, qui en fut témoin oculaire, ne fait aucune mention d'Hippocrate. Quoiqu'il en soit, les Athéniens, reconnaissants des services que leur avait rendus cet illustre médecin, soit en les délivrant du fléau pestilentiel, soit en publiant de bons ouvrages sur l'art de conserver les hommes, soit en se refusant aux sollicitations des ennemis de la Grèce, décrétèrent qu'il serait publiquement initié aux mystères de Cérès, que sa tête serait ornée d'une couronne d'or, qu'il jouirait du droit de citoyen, qu'il serait entretenu toute sa vie aux frais du gouvernement dans le Prytanée, enfin que tous les enfants nés dans la patrie d'Hippocrate, pourraient venir passer leur jeunesse à Athènes, où ils seraient traités comme ceux des habitants mêmes de la ville. Suivant Galien, ce fut en faisant allumer de grands feux et brûler partout des substances aromatiques, qu'Hippocrate parvint à arrêter la peste d'Athènes. Cependant la réputation du médecin de Cos s'étendait au loin: l'éminence de ses talents, l'éclat de ses succès, sa rare sagacité, son entier et continuél dévouement pour ses semblables, inspiraient la confiance générale, même parmi les peuples étrangers à la Grèce. On assure qu'appelé à la cour d'Artaxerce Longue-main, pour s'opposer aux ravages d'une épidémie qui moissonnait les ar-

mées de ce prince, Hippocrate repoussa les offres magnifiques par lesquelles on voulait le séduire, et fit cette réponse au satrape Hystane, gouverneur de l'Hellespont, chargé de la mission d'Artaxerce : « Dites à votre » maître que j'ai de quoi vivre, me » vêtir et me loger ; que l'honneur » me défend d'accepter les présents » des Perses, et de secourir des bar- » bares qui sont les ennemis des » Grecs. » (1) Artaxerce, irrité, ordonna aux habitants de Cos de lui livrer Hippocrate, et les menaça, s'ils s'y refusaient, de mettre leur ville à feu et à sang ; mais les citoyens de Cos, bravant les menaces de ce roi des rois, lui répondirent que, pleins de confiance dans la justice des Dieux, ils se plaçaient sous leur protection, et qu'ils préféraient la mort la plus cruelle au déshonneur de sacrifier leur illustre compatriote à la colère d'un homme tout aussi mortel que les autres hommes. Quoique la correspondance établie à ce sujet entre Hippocrate et le satrape Hystane, ne soit nullement authentique, il paraît cependant qu'on ajoutait foi à cette anecdote, dont Galien et Plutarque font mention. Stobée la rapporte aussi, mais en commettant un anachronisme ou une faute d'écriture ; car, au lieu du nom d'Artaxerce, il cite celui de Xercès, et Hippocrate ne vint au monde qu'après la mort de ce dernier. Parmi les cures les plus éclatantes du médecin de Cos, on célèbre surtout celle de Démocrite, qu'il entreprit à la prière des habitants

d'Abdère, aux yeux desquels ce philosophe paraissait avoir perdu la raison. Pénétrés de reconnaissance, les Abdéritains offrirent à Hippocrate dix talents, qu'il refusa, en les remerciant de lui avoir procuré l'occasion de connaître, au lieu d'un fou, le plus sage des hommes. La correspondance attribuée à Hippocrate, contient plusieurs lettres, évidemment supposées, dans lesquelles cette entrevue des deux philosophes est rapportée avec des épisodes qui, à cause de leur invraisemblance, doivent être relégués au rang des fables, sans infirmer néanmoins la vérité du fait principal. Certains auteurs arabes assurent que, dans le cours de ses voyages, Hippocrate séjourna quelque temps à Damas : ces auteurs n'ont pu admettre cette assertion que par conjecture ; car elle est dénuée de toute probabilité. Un certain Andréas, ou Andron, qui vivait sous Ptolémée Philopator, et qui fut disciple d'Hérophile, s'avisa, près de trois siècles après la mort d'Hippocrate, de supposer aux voyages de ce grand homme le prétexte le plus ignominieux, et de publier, dans son livre *De Artis medicæ origine*, qu'Hippocrate avait été obligé de prendre la fuite, pour avoir mis le feu à la bibliothèque de Cnide, après avoir eu soin de copier les meilleurs fragments de médecine qu'elle contenait. Tzetzes, d'accord sur l'accusation, dit que ce fut la bibliothèque de Cos qui devint la proie des flammes ; et Pline, sans charger Hippocrate de ce fait odieux, et sans parler de bibliothèque, réduit la perte à des tablettes votives qui furent incendiées avec le temple. Ainsi, la seule discordance de ceux qui rapportent le fait, décele la fausseté de l'accusation. L'histoire du temps n'aurait-elle pas conservé le souvenir d'un crime qui aurait eu

(1) Cette anecdote a fourni à l'un de nos premiers peintres, M. Girodet, le sujet d'un beau tableau, qu'il composa à Rome en 1794, et qu'il a offert en 1816 à la faculté de médecine de Paris, pour remplir les dernières intentions de M. Trioson, son père adoptif. Ce tableau, qui représente *Hippocrate refusant les dons d'Artaxerce*, a été gravé avec un talent très distingué, par R. U. Massard, qui a dédié son ouvrage à la même faculté de Paris.

un tel éclat ? Platon, contemporain d'Hippocrate, lui aurait-il témoigné tant d'estime, si le médecin de Cos se fût déshonoré par une action aussi infame ? Comment d'ailleurs concevoir qu'Athènes, Argos, la Thessalie, la Grèce entière si superstitieuse, eussent, comme à l'envi l'une de l'autre, accordé un asile et rendu des honneurs extraordinaires à un sacrilège ? Sied-il bien enfin à cet Andréas de faire d'Hippocrate un plagiaire, lorsque lui-même est accusé par Eratosthène de s'être approprié les écrits des autres ? Le nom d'Hippocrate est encore aujourd'hui en vénération dans l'île de Cos (actuellement nommée par corruption *Stan - Co*), où l'on montre même, comme un monument précieux, une petite maison qu'il a, dit-on, habitée. Tout soupçon injurieux doit donc céder aux témoignages éclatants que l'antiquité lui a rendus. Si d'ailleurs l'homme se peint dans ses écrits, ceux d'Hippocrate ne laissent pas percevoir que le meilleur citoyen, le philosophe social et sans faste, le médecin plein d'humanité, passionné pour l'étude et l'exercice de son art consolateur, enfin l'homme religieux sans superstition. Toutes ses réflexions respirent la candeur, l'honnêteté, la justice, le désintéressement et l'amour de l'ordre. Voici les principales qualités qu'il exige du vrai médecin : « On le connaît, dit Hippocrate, à son extérieur simple, décent et modeste. Il doit avoir de la gravité dans le maintien, de la réserve avec les femmes, de l'affabilité et de la douceur pour tout le monde. La patience, la sobriété, l'intégrité, la prudence, l'habileté dans son art, sont ses attributs essentiels. » (*Lib. De decenti habitu.*) Ne croit-on pas voir Hippocrate lui-même dans ce portrait ? Les conseils qu'il donne ailleurs

aux médecins, devraient être sans cesse présents à leur mémoire. « Ne cherchez, leur dit-il, ni les richesses, ni les superfluités de la vie ; guérissez quelquefois gratuitement, par le seul espoir de la reconnaissance et de l'estime des autres. Secourez, si l'occasion s'en présente, l'indigent et l'étranger ; car, si vous aimez les hommes, vous aimerez votre art. Lorsque vous êtes invité à disserter sur une maladie, par les assistants, n'usez point de grands mots, ni de discours étudiés et pompeux. Rien ne décele plus l'incapacité ; c'est imiter le vain bourdonnement du frelon. Dans une maladie qui laisse à choisir plusieurs moyens curatifs, le plus simple et le plus commode est celui que doit prendre un homme éclairé, qui ne veut point en imposer. » Tous les écrits d'Hippocrate sont pleins de pareilles maximes. La supériorité de ses lumières ne lui fit jamais dédaigner les consultations, qui déjà étaient établies de son temps. Il applaudit même à cet usage, en ce que l'homme le plus habile peut commettre quelque erreur. Mais, dans le choix des opinions, il recommande d'éviter ces scènes ridicules, indécentes et scandaleuses, qui tournent toujours au désavantage des malades et au déshonneur des médecins. Hippocrate passa les dernières années de sa vie en Thessalie, à Larisse surtout, ainsi qu'à Cranon, à Phères, à Tricca et à Meliboea, comme le prouvent plusieurs observations qu'il fit sur des malades de ces différentes villes. Soranus assure même qu'il parvint à armer les Thessaliens en faveur de ses compatriotes, lorsque les Athéniens déclarèrent la guerre aux habitants de Cos et les attaquèrent. On ne sait pas précisément en quelle année, ni à quel âge mourut Hippocrate. Au rap-

port de Soranus, c'est à Larisse qu'il termina sa longue et brillante carrière, dans sa quatre-vingt-cinquième ou quatre-vingt-dixième année, suivant les uns; à cent quatre ans, suivant les autres: enfin, quelques-uns prétendent qu'il eut une longévité de cent neuf ans. On lui éleva, entre Gyrtion et Larisse, un tombeau, que l'on montrait encore du temps de l'historien de sa vie (1). Le vulgaire, qui ne veut voir naître ni mourir les grands hommes d'une manière commune, trouve merveilleux qu'un essaim d'abeilles fût venu déposer son miel sur le tombeau d'Hippocrate, et que les nourrices eussent rencontré, dans l'application de ce miel, un remède pour les aphtes des enfants. Cette sorte d'enthousiasme n'a rien d'étonnant chez un peuple qui faisait des dieux de ses bienfaiteurs. Et quel homme avait plus de droit à ce titre, que celui qui consacra si noblement sa vie entière à l'utilité de ses concitoyens? Hippocrate eut un grand nombre de disciples, qu'il initia libéralement aux principes de son art. Il exigeait d'eux un serment, qui est un monument trop remarquable pour n'en pas rappeler les principales dispositions: « Je jure, leur faisait-il dire, » par Apollon, par Esculape, par » Hygie, et les autres dieux et déesses » de la médecine, de tenir religieuse- » ment la promesse solennelle à la- » quelle je m'engage. Je regarderai » comme mon propre père celui qui » m'aura instruit dans l'art de guérir. » Je lui témoignerai ma reconnaissance » en subvenant à tous ses besoins. Je » considérerai ses enfants comme les » miens, et leur enseignerai gratuite- » ment la médecine, s'ils ont le des- » sein d'embrasser cette profession.

» J'agirai de même envers ceux qui » se seront engagés par le serment » que je prête. Jamais je ne me lais- » serai séduire pour administrer, à qui » que ce soit, un médicament mortel, » ni pour exciter l'avortement. . . . » Mon unique but sera de soulager » et de guérir les malades, de répon- » dre à leur confiance, et d'éviter » jusqu'au soupçon d'en avoir abusé, » spécialement à l'égard des femmes. » Dans quelque position que je me » trouve, je garderai le silence sur les » choses que j'aurai jugé devoir rester » secrètes. Puissé-je, religieux obser- » vateur de mon serment, recueillir » le fruit de mes travaux, et mener » une vie heureuse, sans cesse em- » bellie par l'estime générale! Que le » contraire m'arrive, si je deviens » parjure! » Ce morceau suffirait pour faire aimer Hippocrate, et lui mériter l'honorable surnom de *Divin vieillard*, que les anciens lui ont décerné d'une voix unanime. Reconnaisant la nécessité d'une religion, il rendait à la Divinité le culte qu'avait établi la sagesse des législateurs de la Grèce, en blâmant toutefois et repoussant avec force certaines opinions superstitieuses qui régnaient de son temps. Il paraît avoir pensé, comme la plupart des philosophes de l'antiquité, que Dieu est dans l'univers ce que l'âme est dans l'homme. Faussement accusé d'athéisme chez les modernes par un de ses commentateurs (Gundling), Hippocrate a été facilement défendu par Gœlicke et Triller de cette odieuse imputation. Sa passion pour la vérité lui faisait dédaigner la gloire et les honneurs; et il n'estimait les biens de la fortune qu'autant qu'ils peuvent servir à exercer la bienfaisance. Les écrits du vieillard de Cos, dont le nombre s'élève à plus de soixante, contiennent

(1) Le savant Eckhel parle (vol. II, pag. 599) d'une médaille frappée en l'honneur d'Hippocrate, mais qui paraît être fautive.

tant de faits intéressants et portent l'empreinte d'un génie si élevé, que beaucoup de médecins, après les avoir approfondis, doutent encore aujourd'hui que, pour l'époque où ils ont été composés, un seul homme ait pu en être l'auteur. On compte en effet, dans la famille d'Hippocrate, sept médecins de ce nom, savoir : HIPPOCRATE I, qui fut contemporain de Thémistocle et de Miltiade, et auquel on attribue le traité des articulations, celui des fractures et une partie des prénotions coaques. — HIPPOCRATE II, surnommé le *Grand*, parce que c'est lui qui, par la supériorité de son génie, est considéré avec raison comme le créateur de l'art de guérir. — HIPPOCRATE III, petit-fils du précédent, composa plusieurs ouvrages, parmi lesquels les uns rangent les livres des maladies, et les autres la seconde partie du livre de la nature humaine. — HIPPOCRATE IV, médecin de la cour de Macédoine, se rendit célèbre par la guérison de Roxane, veuve d'Alexandre-le-Grand : il passe pour être l'auteur du v^e. livre des épidémies. On ne cite rien de particulier des trois autres HIPPOCRATES, qui cependant ont été des hommes distingués, et qui probablement ont aussi composé des ouvrages sur la médecine. Cette famille compte, en outre, parmi ses membres, Thessalus et Dracon, tous deux fils du grand Hippocrate, Polybe, son gendre, et neuf ou dix autres personnages non moins recommandables. De cette longue filiation de médecins célèbres de la même famille, résultent, d'un côté, l'opinion bien fondée que plusieurs d'entre eux ne sont point étrangers aux ouvrages attribués à un seul, et, de l'autre, la difficulté de distinguer exactement quels sont les livres qui appartiennent à chacun d'eux en par-

ticulier. Quelques amateurs du paradoxes, choqués ou embarrassés de cette sorte de confusion, ont pris le parti de nier l'existence même d'Hippocrate. M. J. B. J. Boulet, entre autres, a soutenu, en 1804, à la faculté de médecine de Paris, une thèse latine, dans laquelle il cherche à établir que le temps où a vécu le médecin de Cos est incertain, qu'on ignore également le lieu de sa naissance et sa généalogie, que sa vie est un tissu de fables : il pousse le pyrrhonisme jusqu'à croire que le mot *Hippocrate* n'est point un nom d'homme, mais probablement celui d'une collection de livres choisis ; il pense, en outre, que quelques-uns de ces livres sont d'une antiquité beaucoup plus reculée que l'auteur auquel on les attribue ; enfin il conclut que tout ce qu'on a écrit sur ce fameux personnage est purement conjectural, et doit rentrer dans le domaine de ces inventions mythologiques qui avaient tant d'attrait pour les Grecs. Mais les preuves sur lesquelles s'appuie M. Boulet, sont plus spécieuses que solides ; il a soin de glisser légèrement sur les points les plus contestables de son opinion, qui, malgré tout le talent dont elle est étayée, n'a ébranlé celle de personne, et qui d'ailleurs a été complètement réfutée par Le Gallois. Tout ce qu'on peut conclure, soit de ces objections, soit de la lecture attentive des écrits d'Hippocrate, c'est que, d'une part, ces écrits n'ont pas tous été composés par le seul fils d'Héraclide, et que, d'autre part, ils ne nous sont parvenus qu'après avoir subi de nombreuses altérations, auxquelles on peut assigner plusieurs causes. D'abord on doit s'étonner de voir un génie tel qu'Hippocrate se trouver fréquemment en contradiction avec lui-même : première preuve de la mu-

tilation de ses écrits. En second lieu, le papier, ou *papyrus* d'Égypte, étant fort rare de son temps, Hippocrate écrivit ses observations en style très concis sur des tablettes enduites de cire, ou sur des peaux d'animaux. Plusieurs de ces recueils, qu'il ne destinait point au public, furent falsifiés par ses fils et son gendre, lesquels, selon Galien, y firent des interpolations dans la vue d'expliquer des passages obscurs. Cette mutilation des œuvres d'Hippocrate fut portée à son comble, lorsque les Ptolémées, voulant former une bibliothèque plus riche que celles des rois de Pergame, prirent sans examen tous les livres que leur offraient une foule de gens avides. C'est ainsi qu'un certain Mnémon, de Pamphylie, porta plusieurs écrits d'Hippocrate à Alexandrie, et les vendit à la bibliothèque avec les corrections et les additions qu'il y avait faites. Comme, dès ce temps même, on doutait de l'authenticité des livres attribués au médecin de Cos, les savants d'Alexandrie s'appliquèrent à les vérifier; ils distinguèrent avec beaucoup de soin ceux qui parurent les plus authentiques, et les placèrent sur une tablette particulière, en sorte que les véritables ouvrages d'Hippocrate portaient à Alexandrie le nom d'*Écrits de la petite tablette*. Il paraît qu'Erotien tira un grand parti des travaux des Alexandrins, lorsqu'il s'occupa de la vérification des écrits d'Hippocrate. Un certain Artémidore Capito, et son parent Dioscoride, qui vivaient sous le règne d'Adrien, furent ceux qui mutilèrent le plus les ouvrages du philosophe de Cos. Non contents de rejeter les expressions tombées en désuétude et de leur en substituer de plus modernes, ils firent des interpolations dans le texte, et supprimèrent arbi-

trairement tout ce qui ne leur convint pas. Heureusement Galien, de qui nous tenons ces divers renseignements, pouvait encore, de son temps, distinguer les écrits authentiques d'Hippocrate d'avec les douteux, quelquefois même les fautes des copistes d'avec les changements introduits à dessein: car il avait sous les yeux plusieurs versions; et toujours, dans ses Commentaires sur Hippocrate, il accorde la préférence à la plus ancienne. Nous devons donc nous en rapporter en grande partie à son jugement, sans néanmoins l'adopter aveuglément dans tous les points, parce que le médecin de Pergame s'exprime souvent d'une manière très différente et parfois même contradictoire. Tous les ouvrages d'Hippocrate sont écrits en dialecte ionien, avec un grand nombre d'expressions attiques. Ils se distinguent par un laconisme quelquefois voisin de l'obscurité. Hippocrate évite, en effet, toute discussion superflue, toute répétition déplacée, et ne dit que ce qui lui paraît absolument indispensable. C'est cette extrême concision qui sert le plus à caractériser ses véritables écrits, et qui les distingue d'avec les œuvres apocryphes, dont le style est ordinairement plein d'expressions pompeuses et recherchées. Cependant, comme on a tenté d'imiter cette concision hippocratique, il faut s'attacher à une autre épreuve, pour découvrir quels sont les ouvrages dont Hippocrate est véritablement l'auteur. Cette épreuve consiste à examiner les découvertes et les opinions qui étaient connues avant lui, ou qui ne le furent qu'après sa mort. Ainsi, d'abord, les principes du platonisme, du péripatétisme, du stoïcisme et de l'épicurisme ne doivent se trouver que dans les écrits qui lui sont faussement attribués, de même

que les découvertes anatomiques faites à Alexandrie ne doivent pas se rencontrer dans les ouvrages qui sont réellement de sa composition. Un dernier moyen d'arriver à la vérité; c'est de s'assurer si tel ou tel écrit qui porte le nom d'Hippocrate, se fait remarquer par un vrai talent d'observation. Mais on ne peut prononcer un jugement aussi délicat, sans être soi-même un observateur très distingué. Pour se faire une idée des services qu'Hippocrate a rendus à la science, il faut se rappeler que, lorsque ce grand homme parut, l'art médical était à peine dégagé des jongleries mystiques et des pratiques superstitieuses dont les prêtres se servaient habilement pour satisfaire leur cupidité et conserver leur empire sur le peuple, et que cet art commençait seulement à se rapprocher de sa véritable destination, en secouant le joug des hypothèses, des théories spéculatives des diverses sectes philosophiques, et en s'appuyant sur les bases solides de l'expérience et de l'observation des faits. L'initiative de cette heureuse réforme était due aux ancêtres d'Hippocrate, à ces Asclépiades, qui, voulant assurer à jamais les progrès de l'art de guérir, s'attachèrent à découvrir les vérités les plus utiles, et divulgèrent leurs connaissances avec une noble candeur. Comme toutes les révolutions qui envahissent le domaine des sciences, celle-ci s'opéra graduellement. Elle fut d'abord favorisée par ces nombreuses inscriptions votives, qui retraçaient le tableau fidèle des maladies observées dans les temples depuis une longue suite d'années. De plus, les tentatives faites par les philosophes, dans la vue de perfectionner la théorie de la médecine, et les relations qu'ils entretenaient avec les As-

clépiades sous les portiques des temples d'Esculape, forcèrent enfin les prêtres du dieu à déchirer le voile sacré qui couvrait leurs mystères, et à redoubler de zèle et d'étude pour n'être point inférieurs à leurs rivaux. Les temples de Cos et de Cnide furent les premiers où la médecine se dépouilla des pratiques absurdes qui en avaient jusqu'alors profané l'exercice. Hippocrate eut la gloire d'achever la révolution commencée par ses prédécesseurs. Les progrès immenses, dont l'art de guérir lui est redevable, lui ont fait partager l'immortalité avec ces génies qui donnèrent tant d'éclat à l'heureux siècle pendant lequel les sciences et les arts arrivèrent en Grèce à leur plus haut point de splendeur. « Tandis que la médecine, pratiquée » d'après la meilleure de toutes les » méthodes, s'enrichissait d'une multitude de vérités utiles et nouvelles, » l'aimable philosophie de Socrate » démontrait que le bonheur est inséparable de la sagesse; Euripide et » Aristophane composaient ces pièces » que la postérité devait considérer » comme le chef-d'œuvre de l'art dramatique; Thucydide retraçait les » événements de la guerre du Péloponèse dans un ouvrage dicté par » le génie de l'histoire; Phidias animait le marbre; Zeuxis et Polyclète réussissaient à peindre la » beauté; et les Grâces elles-mêmes » semblaient conduire le pinceau de » Parrhasius. » Telle est l'idée que Curt Sprengel (*Hist. de la méd.* tom. 1) nous donne du beau siècle où a vécu Hippocrate. L'histoire doit surtout s'attacher à rechercher quelles sont les découvertes que l'art doit au médecin de Cos, et quelle est la doctrine qui en a été le résultat. Disciple des premiers philosophes de son siècle, doué du jugement le plus sain,

d'une pénétration rare et d'un savoir profond, Hippocrate dut bientôt entrevoir que, dans toutes les sciences, la méthode expérimentale est la plus sûre pour hâter leurs progrès, et que tous les raisonnements qui ne reposent point sur elle sont faux et arbitraires. Pénétré de cette vérité, il disait « qu'il » faut s'en rapporter au témoignage de » ses sens, et non aux opinions des » autres; que, pour faire de nouvelles » découvertes, on doit suivre la route » de l'expérience, et que, si l'on veut » chercher la vérité par une autre méthode, on marchera d'erreurs en » erreurs. » Sa philosophie se distinguait donc d'avec celle des autres Grecs de son temps, en ce qu'il ne hasardait aucune conclusion qu'après avoir recueilli une quantité suffisante de faits bien observés. De ce qu'il prit le premier l'expérience pour guide, les empiriques conclurent qu'il était un de leurs sectateurs, mais à tort; car Hippocrate ne s'attachait à l'exacte observation des faits, que pour en tirer des résultats généraux, que pour lier leur vaste ensemble par des rapprochements simples qui pussent donner des bases solides à la science. D'un autre côté, comme il fit beaucoup de recherches sur les affections des organes et sur la cause prochaine des maladies, les dogmatiques prétendirent qu'il appartenait à leur école: mais leurs prétentions n'étaient pas mieux fondées, puisqu'Hippocrate ne part jamais de principes admis d'avance, et qu'il suit toujours la méthode expérimentale. C'est lui qui, après avoir fait la part de la philosophie et de la médecine, reconnut la nécessité d'introduire l'une dans l'autre, afin qu'elles se prêtent toutes deux un mutuel secours; car, dit-il, un médecin philosophe est réellement un homme divin : ἱερός γάρ

φιλόσοφος ἰσθός. Hippocrate mérite le titre de philosophe, bien plus à cause de la méthode qu'il suivait dans ses observations, que par ses dogmes scolastiques, dont on trouve en effet fort peu de traces dans ses écrits. Le livre *De la nature de l'homme* est celui qui renferme le plus de ces dogmes; mais il ne paraît pas être tout entier de la composition d'Hippocrate. L'auteur y réfute l'opinion de Xénophane sur l'unité de la matière primitive de tous les corps. Ceux-ci, dit-il, ne sont pas produits seulement par le feu, par l'air ou par l'eau; mais ils résultent de la combinaison des quatre éléments. L'homme, en particulier, n'est pas un, c'est-à-dire composé d'un seul élément; car, alors, il n'éprouverait point la douleur, et ne serait sujet à aucune affection. Hippocrate admet donc dans la nature quatre éléments, et dans le corps animal quatre humeurs, le sang, le phlegme, la bile et l'atrabile. Les maladies dérivent, selon lui, du défaut de proportion de ces humeurs; et le rétablissement de l'équilibre qui doit régner entre elles, ramène la santé. Mais, comme si Hippocrate craignait de tomber dans de vains sophismes, il abandonne le champ des hypothèses à ceux qui s'occupent de raisonner plutôt d'après leur imagination que d'après les faits. L'auteur du livre *De la nature de l'homme* fut incontestablement le premier qui introduisit dans la physiologie la théorie des éléments; et c'est ainsi qu'il posa les fondements du système des humoristes. Relativement à la structure du corps humain, Hippocrate ne paraît pas en avoir acquis la connaissance par des dissections régulières. La chose d'ailleurs était comme impossible à une époque où régnait encore l'usage d'enterrer les morts avec la plus grande

celérité. Il paraît donc très probable qu'à l'exemple de Démocrite, il se contenta de disséquer des animaux. Ses écrits les plus authentiques démontrent, en effet, qu'à l'exception d'une ostéologie assez exacte, il ignorait presque tout le reste de l'anatomie, ou n'avait au moins qu'une connaissance très vague de l'organisation humaine. Son livre *Des fractures* prouve qu'il avait des notions assez étendues sur la forme des os et des articulations, et sur les différences que présentent dans leur direction les sutures du crâne. Il donne le sage conseil de ne point confondre ces dernières avec des fêlures de la boîte crânienne dans les cas de blessures à la tête, et il avoue être tombé lui-même une fois dans cette erreur; aveu qui a été regardé avec raison comme une preuve évidente de sa franchise et de sa loyauté. Quant à la myologie, il ne s'en était pas formé une idée bien nette; car, lorsqu'il veut parler des muscles, il se sert toujours du mot *chair*. Hippocrate a eu quelques notions, mais inexactes, du système vasculaire: il n'établit point de différence entre les artères et les veines; il désigne les unes et les autres par un nom collectif, et ne se doutait point de leur origine. C'est donc à tort que, dans plusieurs passages de ses écrits, on a cru retrouver l'indice de la circulation du sang. Hippocrate a connu, à la vérité, le mouvement de ce fluide; mais il se le représentait comme un flux et un reflux qui se fait dans les mêmes vaisseaux. Ses idées sur le système nerveux sont fort obscures; il confond presque toujours les nerfs avec les tendons, les ligaments, et même avec les veines: il a donc méconnu la fonction qui est essentiellement propre aux nerfs, celle de sentir. Au milieu de

beaucoup d'erreurs sur la splanchnologie ou la description des viscères et des organes des sensations, Hippocrate a rencontré quelques vérités: entre autres, il n'a rien décrit avec autant d'exactitude que le cœur, si le traité *Decorde* est réellement de lui; car on a de fortes raisons pour croire que ce livre lui est postérieur, et qu'il a été composé par Erasistrate ou par Hérophile. Du reste, Hippocrate a pu saisir la connaissance des viscères intérieurs, non seulement d'après l'inspection de ceux des animaux, mais encore dans les occasions fugitives où de larges blessures mettaient en évidence quelques-uns des organes renfermés dans les grandes cavités du corps humain. Relativement à la théorie de la génération, elle est entièrement conforme à l'esprit du siècle où vivait Hippocrate. La preuve la plus certaine qu'il ne disséqua jamais de cadavres humains, c'est qu'il admet l'existence des cotylédons dans la matrice. Il croyait que les garçons prennent naissance dans le côté droit, et les filles dans le côté gauche de cet organe; erreur qu'un accoucheur moderne a tenté inutilement de propager. Si nous passons à la pathologie, nous voyons qu'Hippocrate s'est livré à très peu d'écarts pour expliquer l'essence des maladies. Il consacre toute son attention aux causes morbifiques générales, principalement à l'influence de l'air, des vents, des eaux, des localités. C'est lui qui le premier a déterminé ce qu'on appelle constitution annuelle; il recommande d'observer avec soin les maladies qui participent au caractère de cette constitution. Il regarde les différentes variations atmosphériques comme la raison suffisante d'une foule d'affections particulières à chaque époque de l'année. Si les principes qu'il déduit de ses

recherches générales ne trouvent plus leur application chez nous , il faut se rappeler que le climat de la Thessalie et de la Thrace , où il vivait , diffère beaucoup de celui des contrées plus septentrionales. Hippocrate est surtout admirable lorsqu'il traite des signes des maladies. Il a le premier assigné à ces dernières trois périodes généraux : la crudité , la coction et la crise ; il a démontré que celle-ci ne peut se décider qu'après un certain laps de temps et une élaboration produite par les mouvements salutaires de la nature. C'est lui qui est le véritable inventeur de l'art de pronostiquer l'issue des maladies , art qui ne peut être porté à sa perfection dans une infinité de cas difficiles , que par les plus grands efforts de l'esprit humain. Il avait encore observé que la nature est soumise à certains périodes dans les affections simples , et que la plupart des fièvres , en particulier , présentaient des jours où se faisait la solution de la maladie. Ces jours , qu'il nommait critiques , étaient principalement le quatrième , le septième , le onzième , le quatorzième et le vingtième. S'il les a remarqués plus souvent que nous ne les voyons aujourd'hui , cela tient au soin extrême qu'il apportait dans ses observations , à la douceur du climat de la Grèce , à la frugalité des habitants , à la rareté des complications , et à la simplicité des méthodes curatives. Mais on ne doit pas conclure de sa doctrine à ce sujet , qu'il ait admis les propriétés des nombres , inventées par les nouveaux pythagoriciens , dont le système n'avait pas encore été imaginé. Observateur très attentif des mouvements de la nature , il comptait beaucoup sur ses forces médicatrices ; ce qui lui fit souvent adopter la méthode expectante dans le traitement des maladies. Il observait

leurs crises d'une infinité de manières différentes , faisait beaucoup d'attention à toutes les espèces d'excrétions , et déterminait très soigneusement les indices d'une terminaison favorable ou funeste. Il appréciait avec une grande exactitude les signes que pouvaient lui fournir l'état de la respiration , celui des facultés intellectuelles , l'habitude extérieure du corps , sa couleur , sa température , l'augmentation ou la diminution de son volume , en un mot , toutes les fonctions de l'économie humaine. Cependant il ne tirait point parti du pouls ; il parle seulement des pulsations plus ou moins violentes qu'il remarquait , soit aux vaisseaux du cou , soit à la région des tempes , soit à celle des hypocondres , etc. ; et le mot *σφυγμός* n'a pas d'autre signification. Tous ces signes sont exposés avec une précision étonnante , quoiqu'ils ne soient pas toujours susceptibles d'une application générale , et qu'ils exigent souvent une détermination plus exacte. La diététique , cette branche de la médecine , qui contribue si efficacement au maintien de la santé et à la guérison des maladies , était fort négligée des anciens , d'après le témoignage de Platon et d'Hippocrate lui-même. C'est encore le médecin de Cos qui en est l'inventeur ; car , avant lui , on n'avait écrit sur le régime rien qui mérite d'être rapporté. Ses préceptes , à ce sujet , décèlent un profond observateur et un médecin consommé. Il recommande , entre autres choses , de respecter les anciennes habitudes , lorsqu'elles ne sont pas absolument nuisibles , ou au moins de n'y renoncer que peu à peu. Il conseille aux personnes bien portantes de s'abstenir de tout médicament : ennemi des excès , il regarde néanmoins un régime trop sévère com-

me plus nuisible qu'un genre de vie moins régulier, parce que, dans le premier cas, le moindre oubli des lois qu'on s'est imposées peut entraîner des suites fâcheuses. Ses règles diététiques, applicables aux maladies aiguës, méritent encore aujourd'hui le suffrage des vrais médecins. Si nous abordons la thérapeutique, nous trouvons de nouveau Hippocrate inventeur ; nous voyons son génie tracer les indications curatives d'après lesquelles on détermine les changements salutaires qui peuvent être opérés dans les maladies. Il fondait ces indications ou règles, non sur la considération des causes prochaines ou hypothétiques, mais sur les symptômes essentiels et sur les causes les plus manifestes. L'occupation du praticien doit être, suivant lui, d'observer avec soin et d'imiter la marche de la nature. Une telle doctrine est certes bien suffisante pour empêcher de confondre son auteur avec les empiriques. On a prétendu aussi qu'il n'avait pas joint l'exemple au précepte, et qu'il n'avait pas su appliquer ses excellentes règles thérapeutiques, parce qu'un grand nombre de maladies décrites dans les *Livres des épidémies* ont eu une issue mortelle. Mais ceux qui lui ont fait ce reproche, n'ont pas réfléchi que d'abord Hippocrate avait à combattre des maladies excessivement graves, et qu'ensuite un homme de génie ne se dégrade jamais en avouant avec candeur le non-succès des moyens qu'il a tentés. Certes il ne tenait qu'à Hippocrate d'ensevelir dans un éternel oubli les résultats fâcheux de sa pratique : mais il voulait dire la vérité toute entière ; il voulait, par l'ingénuité de ses aveux, faire sentir à ses successeurs le besoin d'acquérir de nouvelles connaissances ; il voulait

enfin que ses erreurs même devinssent d'utiles leçons. Dans toutes les maladies, il observait avec un très grand soin l'état des forces vitales, pour les stimuler ou les modérer suivant le besoin : jamais il ne troublait les efforts salutaires de la nature ; il cherchait au contraire à les préparer, à les favoriser, à les compléter de tout son pouvoir. Il pratiquait généralement la saignée dans les maladies aiguës très intenses, à leur début, et lorsque le sujet était jeune et robuste : il recommande de la faire le plus près possible de la partie affectée, et règle sur la violence des accidents la quantité de sang à tirer ; quelquefois même il conseille des saignées assez copieuses pour faire tomber le malade en syncope. C'est avec le même discernement qu'il établit la mesure des autres espèces d'évacuations. Excepté un petit nombre de préparations minérales, il n'employait le plus souvent que des médicaments végétaux ; car, à cette époque, la pharmacie était encore dans l'enfance, et la chimie ne devait naître que six ou sept siècles plus tard. Dans toutes ses méthodes curatives, il prenait en considération particulière le climat, la saison, la constitution atmosphérique, l'âge du sujet, etc. La chirurgie doit aussi beaucoup à Hippocrate, qui l'a enrichie d'un grand nombre de faits importants et de plusieurs opérations utiles. Il faisait une fréquente application du feu dans les maladies internes chroniques. « Ce qu'on ne guérit point par » les médicaments, dit-il dans un » de ses aphorismes, le fer le guérit ; » ce qui résiste au fer, cède à l'action » du feu, ou le mal est incurable. » Il avait une grande répugnance pour la lithotomie ; il faisait même jurer à ses disciples de renoncer à cette opé-

raison, parce que probablement ses tentatives n'avaient pas été heureuses. Hippocrate est encore le premier qui ait posé les règles de l'art d'appliquer les bandages dans les cas de blessures graves; de déviation des membres, de luxations et de fractures. Enfin il a lié étroitement la médecine et la chirurgie, dont l'enseignement n'aurait jamais dû cesser d'être commun. On peut dire que nul médecin ne peut entrer en parallèle avec Hippocrate, considéré comme inventeur. Homère a un second dans Virgile, Démosthènes dans Cicéron : Hippocrate n'a point de second; car Galien, qui lui est supérieur comme anatomiste, n'a été que son commentateur dans les autres parties de la science; et Sydenham, qu'on a pompeusement décoré du surnom d'*Hippocrate anglais*, ne mérite sous aucun rapport l'insigne honneur d'être comparé au vieillard de Cos. Sydenham, en effet, a négligé l'anatomie, l'érudition, et conséquemment la lecture des bons observateurs; sa pratique est insuffisante et défectueuse dans une foule de cas; enfin il n'a rien inventé, et tout son mérite se borne à avoir mieux décrit que ses contemporains, certains genres de maladies, comme la petite vérole et la goutte. Sydenham d'ailleurs devrait passer bien après Baillou, médecin français du xvi^e. siècle, dont la doctrine et la sagacité d'observation se rapprochent beaucoup plus du génie hippocratique, et qui, comme dit Barthéz, « paraît être le plus grand des médecins modernes. » Si nous voulions donner une bibliographie complète de toutes les éditions soit générales, soit partielles, des œuvres d'Hippocrate, une centaine de pages suffirait à peine: car, indépendamment d'éditions grecques et latines très multipliées, presque

tous les idiomes modernes se sont enrichis de la traduction des divers traités particuliers du médecin grec. Le nombre des éditions spéciales de ses principaux écrits est prodigieux. Ainsi, par exemple, on en compte plus de trente pour le *Serment*, autant pour le livre *De la Nature de l'homme*, ainsi que pour celui *Des airs, des eaux et des lieux*: cinquante au moins sont consacrées aux *Livres des épidémies*, et plus de soixante - dix aux *Pronostics*; enfin les *Aphorismes*, ce chef-d'œuvre de l'esprit humain, ont eu au-delà de trois cents éditions et presque autant de commentaires dans toutes les langues. Ce dernier ouvrage a subi, en outre, une vingtaine de métamorphoses sous la plume d'autant de médecins - poètes de diverses nations. Nous ne citerons point non plus les nombreux recueils qui ne renferment qu'une partie des œuvres d'Hippocrate, et qui ont été publiés par Gorris, Morel, deux des Zwinger, Opsopæus, Düret, Heurnius, Maniældus, S. Champier, F. Calvo, Rabelais, J. Cornarius, Guido Guidi, Rasario, Aubry, Lefebvre de Villebrune, Bosquillon, Coray, Pariset, etc. Nous sommes également forcés de passer sous silence les détails qui seraient nécessaires pour fixer l'authenticité ou la supposition de tel ou tel livre. Nous nous bornerons donc à indiquer les collections complètes des œuvres d'Hippocrate. En composant ces collections, les divers éditeurs et commentateurs n'ont point adopté le même ordre: les uns, tels que Mercuriali et Haller, ont commencé ce recueil par les livres reconnus pour authentiques, et le terminent par ceux qu'ils regardent comme imparfaits, apocryphes ou supposés; les autres, repoussant cette distinction, rendue en effet fort difficile par la mutilation

qu'ont subie plusieurs écrits, ont établi leur distribution en réunissant ceux qui traitent de sujets analogues. Cette dernière classification, fondée d'abord par Erotien, le plus ancien glossateur d'Hippocrate, adoptée et perfectionnée par Foès, est sans contredit, la meilleure. I. *Éditions grecques*, Venise, 1526, in-fol., par Alde et André Asulanus, 1^{re} édit.; Bâle, Froben, 1538, in-fol., par les soins de Jan. Cornarius, édition plus complète et plus exacte que la précédente. II. *Éditions grecques-latines*, Venise, chez les Juntas, 1588, in-fol., par les soins de J. Mercuriali, qui a ajouté de savantes notes à chaque livre, mais dont la version ne répond pas toujours au texte; Francfort, chez les héritiers de Wechel, 1595; ibid., 1621, 1624, 1645, in-fol.; Genève, 1657, 2 vol. in-fol. Cette édition qui passe pour la meilleure de toutes, est devenue vraiment classique (*Voy.* Foès, t. XV, p. 122); Leyde, 1665, 2 vol. in-8°.; c'est la jolie édition de Van der Linden, qui, par la commodité de son format, entre dans la collection des *Variorum*, mais qui peut-être ne méritait pas cet honneur, parce que, d'une part, Van der Linden s'est permis trop de licence dans la correction du texte, et qu'ensuite il a fait choix d'une version peu exacte, celle de Cornarius, que Triller et Gruner regardent comme la plus mauvaise de toutes; cette même édition a paru à Venise, 1757, 2 vol. in-4°, et à Naples, 1754, 2 vol. in-4°.: avec les œuvres de Galien, Paris, 1639-1679, 13 vol. in-fol., collection unique et précieuse, d'autant plus honorable pour Chartier, son auteur, qu'il y dépensa toute sa fortune (*Voy.* CHARTIER, tome VIII, page 254). Nous devons encore citer l'édition grecque-latine, commencée par Etienne Mack,

Vienne, 1743-1749, 2 vol. in-folio. On regrette que l'éditeur n'ait pas publié les autres volumes; néanmoins Triller prétend que la valeur intrinsèque de ce livre, ne répond point à sa beauté extérieure. III. *Éditions latines*: la première est celle de Marc. Fab. Ca. vo, qui l'entreprit à la demande du pape Clément VII, auquel il la dédia, Rome, 1525, in-folio, ibid., 1549, 1610, 1619, in-folio; Bâle, 1526, in-folio; la version de J. Cornarius, Venise, 1545, in-fol., malgré ses imperfections, a eu de nombreuses réimpressions; la même version augmentée, 1° par J. Culmann, Bâle, 1558, in-fol.; 2° par J. Marinelli, Venise, 1575, in-fol., édition classique, mais excessivement rare; 3° par J. B. Paitoni, Venise, 1737-1739, 3 vol. in-fol.; 4° par Haller, Lausanne, 1769, 4 vol. in-8°, qui font partie des *Artis medicæ principes*. La version latine de Foès, publiée à Francfort en 1596, in-8°, est la même que celle qui accompagne l'édition grecque: enfin c'est sur cette dernière version, si bien accueillie des médecins et si favorablement jugée par le savant Hoet, qu'a été faite récemment la belle édition d'Altenbourg, 1806, 5 vol. in-8°, par les soins de J. Fréd. Pierer, qui l'a enrichie d'abord d'une dissertation très érudite sur l'état de la médecine avant Hippocrate, et ensuite d'une Vie de ce grand homme, et d'une bibliographie complète de ses écrits; qui, de plus, a placé un sommaire à la tête de chaque livre, et a joint, au troisième volume, un *index* contenant l'explication des termes difficiles et peu connus qui se rencontrent dans la version de Foès. IV. *Édition grecque-française*; Paris, 1811-1815, 4 vol. in-12, ouvrage non terminé, et que continue son auteur, M. de Mercy,

sans être arrêté par plusieurs critiques assez bien fondées. V. *Editions françaises* : Paris, 1667, 2 vol. in-4°, par Cl. Tardy, qui a rendu Hippocrate méconnaissable; Paris, 1697, 2 vol. in-12, par A. Dacier, qui y a joint des remarques, et une vie d'Hippocrate où l'on désirerait une critique plus sévère; la version en est châtiée, mais il y manque plusieurs traités : Toulouse, 1801, 4 vol. in-8°. (*Voy. GARDEIL*); l'édition de J. F. C. Grimm en allemand, et celle d'A. Picquer en espagnol, sont incomplètes. Pour mieux expliquer les termes dont s'est servi Hippocrate, plusieurs hellénistes anciens et modernes ont composé des lexiques fort utiles. Ainsi nous avons les dictionnaires d'Erotien, de Galien, d'Hérodote Lycien (*Voy. HÉRODOTE*, pag. 279, not.), d'Henri Etienne, de Gorris, de Foës, de Pinus, de Baillon, de Dieterich. Nous possédons encore un grand nombre de Biographies d'Hippocrate, parmi lesquelles on peut distinguer celles de Soranus, de Suidas, de Garbicius, de Castellanus, de Chartier, de Dacier, de Le Clerc, de Wohlfart, de Gruner, de Grimm, de Sprengel, d'Ackermann, de Pierer, etc. On regrette que la mort ait empêché le savant Goulin de publier celle qu'il a laissée manuscrite. Enfin les éloges, les apologies, les introductions, les défenses, les comparaisons, les abrégés, les controverses, les commentaires relatifs à Hippocrate et à sa doctrine, sont tellement multipliés, et d'ailleurs si peu nécessaires aujourd'hui à la gloire de l'homme admirable qui en est l'objet, que nous renonçons à en indiquer les auteurs et les titres.

R—D—N.

HIPPOCRATE, de Chio, célèbre géomètre, florissait dans le v^e. siècle avant J.-C. Aristote en parle comme d'un homme très borné, excepté pour

les mathématiques. Dans sa jeunesse il s'était appliqué au commerce : mais dupe d'une ruse des receveurs des droits de Byzance, il vit toutes ses marchandises confisquées; et il se rendit à Athènes pour y chercher des ressources. Le hasard le fit entrer un jour dans l'école d'un mathématicien; et l'ayant entendu expliquer à ses élèves quelques problèmes de géométrie, il renonça aux affaires pour se livrer entièrement à cette science. Ses progrès furent rapides; et après avoir suivi quelque temps les leçons des maîtres les plus célèbres, il ouvrit une école qui fut très fréquentée. Simplicius rapporte qu'Hippocrate fut exclu d'une assemblée de pythagoriciens, par la raison qu'il recevait une rétribution de ses élèves : mais le motif de cet affront ne paraît guère probable, puisqu'on sait que les philosophes trouvaient, dans l'enseignement, des moyens de vivre honorables. Ce géomètre est particulièrement connu par la découverte de la quadrature de la lunule qui porte son nom. Ce premier pas lui fit espérer de trouver la quadrature du cercle même; et il en montrait la possibilité par des raisonnements très spécieux. Il fut aussi le premier à faire voir que le problème de la duplication du cube tenait à l'invention de deux moyennes proportionnelles entre deux lignes données. Montucla a analysé les découvertes de ce géomètre avec beaucoup d'exactitude dans son *Histoire des mathemat.* (tom. 1^{er}, pages 152 et suiv.) J.-Phil. Heine, académicien de Berlin (mort en 1775), a soutenu, d'après un passage de Proclus, que la découverte de la quadrature de la lunule devait être attribuée à OEnopide de Chio, si *OEnopide* (mot qui signifie marchand de vin) n'était pas un surnom d'Hip-

pocrate ; mais Castilhon a réfuté ce sentiment, en prouvant qu'OEnopide était antérieur à Hippocrate, et qu'il y avait une altération dans le passage où Proclus attribue la même invention à ces deux géomètres. (Voy. les *Mémoires de l'académie de Berlin*, années 1748 et 1749, et *Mon-tucla*, tom. 1^{er}., pag. 154.) W—s.

HIPPOLYTE (St.), évêque et martyr, vivait dans le III^e. siècle : le lieu de sa naissance est inconnu. Les auteurs de l'*Hist. littér. de France* le font naître dans les Gaules ; et ils appuient cette conjecture sur ce qu'il a été disciple de S. Irénée. Il fut fait évêque d'une ville dont S. Jérôme avoue qu'il n'a pu découvrir le nom. Des critiques modernes plus hardis pensent que c'est Aden en Arabie ; que son commerce rendait alors florissante ; mais d'autres soutiennent que cette ville n'a jamais été le siège d'un évêque. Il souffrit le martyre vers l'an 240, peut-être à Porto (*Portus Augusti*) dans la campagne de Rome ; ce qui expliquerait le surnom de *Portuensis*, qu'on lui donne quelquefois, à moins qu'il ne désigne un autre martyr. L'Eglise célèbre sa fête le 22 août. Ce Père avait composé plus de trente ouvrages : la plupart sont perdus ; mais ceux qu'on a conservés suffisent pour prouver qu'il joignit à une vaste érudition une dialectique forte et convaincante. On convient que son style est grave, vif, concis et d'une aimable simplicité : mais Photius le trouve incorrect ; et il lui reproche aussi de s'être laissé entraîner à des écarts singuliers dans ses explications des Saintes-Ecritures. Il nous reste de S. Hippolyte : I. *Canon Paschalis* ; c'est une table qui servait à déterminer le jour de la fête de Pâques. C'est, sinon la première qui ait été faite, du moins la plus ancienne que nous ayons, puisqu'elle précède celle

d'Eusèbe. Elle comprend un espace de cent douze ans, divisés en sept cycles ou périodes de seize années, depuis l'avènement de l'empereur Alexandre-Sévère en 222 jusqu'à 333. On découvrit en 1551, dans des fouilles près de Tivoli, la statue en marbre d'un évêque assis, qu'on jugea être celle de S. Hippolyte, parce que son Canon paschal était gravé aux deux côtés de la chaise. Ce monument précieux est conservé dans une des salles du Vatican. Il a été gravé en deux pl. pour l'*Hist. littér. de France*. Jos. Scaliger publia le premier le *Canon* de S. Hippolyte, dans son *Traité De Emendatione temporum*, Paris, 1583, in-fol. ; et avec un Commentaire, Leyde, 1595, in-4^o. Le P. Gilles Boucher en inséra une trad. latine avec des notes dans sa *Collection des cycles de Pâques*, 1634 : le P. Pétau, Cassini, Etienne Lemoine, Bianchini, Vignoli, gardes de la bibliothèque du Vatican, en ont fait le sujet de savantes dissertations. II. *De Antichristoliber*, publié en grec par Marq. Gudius, Paris, 1661, in-8^o. ; trad. en latin par le P. Combefis, et inséré avec des notes dans le XXVII^e. vol. de la *Biblioth. Patrum*. III. *De Susanna et Daniele*, trad. en latin par le P. Combefis, à la suite du précédent, et publié avec le texte grec par Fabricius. L'Histoire de Susanne y est expliquée d'une manière mystique. Suivant ce Père, Susanne est la figure de l'Eglise, et les deux vieillards représentent les juifs et les gentils. IV. *Demonstratio adversus judæos*, publ. en latin par Fr. Turrian, et insér. par Possevin, dans son *Apparatus sacer*, 1606. Cet ouvrage n'est pas entier. V. *De Deo trino et uno, et de mysteriis incarnationis contra hæresim Noëti*, publié par Ger. Vossius, en grec et en latin avec des notes, Maïence, 1606,

in-4°. C'est une homélie qui faisait partie d'un recueil plus étendu. VI. Des *Fragments d'un commentaire sur la Genèse* et de quelques autres ouvrages conservés par S. Jérôme, Pallade, Theodoret, Photius et Nicéphore. Fabricius a recueilli et publié les ouvrages de S. Hippolyte, Hambourg, 1716-18, 2 vol. in-fol. Cette édition est très estimée. Le savant éditeur y a réuni aux ouvrages authentiques ceux qui sont reconnus pour apocryphes : il a publié pour la première fois le texte de plusieurs morceaux, a traduit ceux qui ne l'avaient pas encore été, a corrigé les anciennes traductions, et enfin a éclairci par des notes les passages obscurs. Jean Mill avait formé, avant Fabricius, le projet de publier les œuvres de S. Hippolyte ; mais il mourut avant d'avoir pu l'exécuter. Son travail fut remis à Jean-Guillaume Jan, professeur de l'académie de Wittemberg (mort en 1725), qui n'a point tenu l'engagement qu'il avait pris d'en faire jouir le public. L'Eglise célèbre la fête de trois autres saints du nom d'Hippolyte, le 3 février, le 13 août et le 2 décembre. W—s.

HIPPONAX, poète célèbre, florissait vers la 60^e olympiade, l'an 540 avant J.-C. Chassé d'Éphèse, sa patrie, par les tyrans qui la gouvernaient alors, il alla s'établir à Clazomènes, où il passa le reste de ses jours. Il était petit et difforme : les deux sculpteurs Anthermus et Bupalus l'ayant représenté pour l'exposer à la risée publique, il se vengea d'eux par des vers satiriques (V. ANTHERMUS). Il exerça principalement son talent en ce genre ; et il y employait le vers choliambe dont on lui attribue l'invention. Théocrite dit cependant qu'il n'exerçait sa verve que contre les méchants. Il ne nous reste de lui qu'un petit nombre de fragments. C—R.

HIPPONICUS. Il y a eu plusieurs personnages de ce nom, qui ont eu quelque célébrité dans l'histoire d'Athènes. Le plus ancien était ami de Solon. Instruit du projet qu'avait ce législateur d'abolir les dettes, il se hâta d'emprunter des sommes considérables, et d'acheter des biens-fonds. Il y a quelque apparence qu'il maria sa fille à Callias ; et de ce mariage naquit HIPPONICUS surnommé *Ammon*, qui augmenta la fortune que ses ancêtres lui avaient laissée. — Callias II, son fils, fut père d'un troisième HIPPONICUS surnommé *Laccoploutos*, ce qui peut se traduire, *puits d'or*. Il avait six cents esclaves occupés aux mines de Laurium ; ce qui lui rapportait une mine (90 francs) par jour de bénéfice net. Il amassa plus de 200 talents (environ 1,100,000 francs), et passait pour le particulier, de toute la Grèce, le plus riche en argent comptant. Il donna une de ses filles en mariage à Alcibiade. Il fut tué l'an 424 avant J.-C., à la bataille de Délium, où il était l'un des généraux des Athéniens. — Un quatrième HIPPONICUS, petit-fils de celui-ci, et fils de Callias le *Riche*, épousa la fille d'Alcibiade, son oncle maternel. Ayant découvert qu'elle avait un commerce incestueux avec Alcibiade le jeune, son propre frère, il la répudia. Il est le dernier de cette famille qui nous soit connu. On trouvera un Mémoire sur cette famille, dans le 3^e. volume des nouveaux Mémoires de la 3^e. classe de l'Institut de France. C—R.

HIRE (PHILIPPE DE LA) Voy. LA HIRE.

HIRSCHING (FRÉDÉRIC-CHARLES - GOTTLÖB), savant et laborieux professeur allemand, naquit à Uffenheim, le 21 décembre 1762, et mourut à Erlang, le 11 mars 1800, n'ayant pas encore trente-

huit ans accomplis. Il avait été nommé professeur surnuméraire de philosophie dans cette ville ; mais il n'y exerça point de fonctions. Il possédait des connaissances distinguées en botanique et en économie rurale. Il est, au reste, plus connu par ses travaux historiques et géographiques. Compilateur exact et soigneux, il manque souvent de goût et de critique ; c'est ce que l'on peut remarquer dans les ouvrages suivants : I. *Description des principales bibliothèques de l'Allemagne*, 4 vol. in-8°, Erlang, 1786, ouvrage curieux et assez recherché. II. *Notice des tableaux et recueils d'estampes les plus curieux*, ibid., 6 vol. in-8°. III. *Dictionnaire des personnages célèbres et mémorables du XVIII^e siècle*, continué par J. H. M. Ernesti, etc., à Cobourg. Ce continuateur et ses collègues ont travaillé sur un plan plus étendu que celui d'Hirsching. Dans les cinq premiers tomes que l'auteur a donnés, il avait déjà traité plus de la moitié de l'alphabet ; et l'ouvrage entier se compose maintenant de 16 volumes, chacun d'environ huit cents pages ; le tome xv, publié en 1812, se termine par l'article Wasse, et ce qui restait de l'alphabet devait bien fournir encore la matière d'un volume, vu que la lettre W commence un si grand nombre de noms allemands, anglais ou hollandais, et que c'est surtout dans ces trois nations que se trouve la plus grande partie des articles nouveaux ou peu connus dont se compose cet ouvrage. L'édition qui a paru à Leipzig, en 1794 et années suivantes, laisse à désirer sous le rapport de la netteté typographique. Les noms indicatifs des articles n'étant pas imprimés en majuscules, il en résulte une confusion qui nuit beaucoup à la facilité des recherches. Ce

défaut est d'autant plus à regretter, que l'ouvrage est utile à consulter, non seulement parce que l'on y trouve la biographie de personnages que l'on chercherait vainement dans d'autres dictionnaires de ce genre, mais encore parce que l'auteur indique avec soin les sources auxquelles on peut recourir. — Guillaume-Simon-Chrétien HIRSCHING, père du précédent, était né, le 6 février 1726, à Windsheim. Il pratiqua la médecine à Anspach, et y cultiva avec succès la chimie et l'histoire naturelle. Il mourut à Uffenheim, le 18 mai 1770. Il a déposé d'utiles observations dans l'ouvrage suivant : *Essai physico-chimique sur la transmutation des métaux, considérée comme panacée universelle*, etc., 1 vol. in-8°. de près de 680 pages, Leipzig, 1754.

S—v—s.

HIRT (JEAN-FRÉDÉRIC), docteur et professeur en théologie à Wittenberg, naquit, en 1719, à Apolda en Thuringe. Après avoir obtenu, en 1748, la place de co-recteur du collège de Weimar, il devint, en 1758, professeur extraordinaire en philosophie à Iéna, puis professeur en théologie, et surintendant en 1761. En 1775, il retourna à Wittenberg, où il avait été appelé aux mêmes fonctions, et y mourut le 29 juillet 1783. Ce savant a publié un grand nombre d'ouvrages, dont les bibliographes allemands donnent la nomenclature, et qui prouvent son goût pour le travail, et la variété de ses connaissances en critique sacrée et dans les langues de l'Orient. Nous indiquerons les principaux : I. *Comment. de coronis apud Ebraeos nuptialibus*, Iéna, 1748, in-4°. II. *Comment. de chaldaismo biblico*, ibid., 1751, in-4°. III. *Biblia hebræa analytica*, ibid., 1753 et 1769. IV. *Tractatus phi-*

*lol. in quo doctrina de formis mixtis verborum completè traditur, veritas illarum contra cel. Schultensium defenditur, et earum usus hermeneuticus in emphasisibus eruendis ostenditur, ibid., 1756. V. Bibl. anat. pars Chaldaica, ibid., 1754. VI. De imperatorum ante Constantinum Magnum erga christianos favore, 1758, in-4°. VII. Institutiones arabicæ linguae; adjecta est chrestomathia arabica, ibid., 1770, in-8°. Hirt suit ici la méthode de Danz. Sa Chrestomathie ne contient rien qui n'eût été publié précédemment, à l'exception néanmoins d'un morceau que lui avait communiqué le célèbre Reiske, intitulé: *Specimen commentarii Ibn Nobatah ad Epistolium Ibn. Walidi, cum versione et notis Reiskii*. VIII. *Syntagma observationum philologico-criticarum ad ling. sacram N. T. pertinentium*, 1771, in-8°. IX. *Orientalische und exegetische Bibliothek*, 8 cahiers, 1772. X. *Anthologia arabica complexum variorum textuum arabicorum selectorum partim ineditorum sistens*, 1774, in-8°. Hirt avait publié cette Anthologie pour faciliter aux commençants l'étude de la langue arabe; mais la manière fautive dont il donne les textes déjà publiés et les traduit en voulant les corriger, prouve qu'il avait entrepris une tâche au-dessus de ses forces. Le premier *specimen* de la 1^{re}. partie offre la vie abrégée de Mahomet, tirée d'Aboul-Faradj, et peut offrir une idée des connaissances de Hirt en grammaire arabe. C'est encore à l'amitié de Reiske, que l'auteur devait tout ce qui est inédit dans cette chrestomathie. XI. *Wittenbergische orientalische und exegetische Bibliothek*, ibid., 1776. XII. *Varia sacra in primitiis academicis Wittenbergensibus**

maximam partem exhibita, Wittenberg et Léna, 1776. J—N.

HIRTIUS (AULUS), d'une illustre famille romaine, s'appliqua dans sa jeunesse à l'étude de la rhétorique, et porta la parole avec succès dans plusieurs occasions. Il suivit César dans la guerre contre les Gaulois, et mérita l'estime de ce grand capitaine. A son retour de cette expédition, il rechercha avec beaucoup d'empressement l'amitié de Cicéron et l'accompagna dans sa retraite de Tusculum. Il s'y exerçait à la déclamation, sous les yeux de cet illustre orateur, qui parle avec éloge de ses talents dans plusieurs de ses lettres. (*Voy. surtout la xxxii^e. du viii^e. livre, adressée à Volumnius.*) Cicéron envoya Hirtius au-devant de César, revenant vainqueur de l'Afrique, et le chargea de faire sa paix avec le dictateur, qu'avait offensé la liberté de ses discours. Hirtius, soit affection, soit reconnaissance, fut toujours attaché au parti de César; mais, après la mort de ce dictateur, il se déclara contre Antoine. Désigné consul avec C. Vibius Pansa; il tomba malade, aussitôt après son élection; et Cicéron nous apprend (*Philipp. 1^{re}. paragr. xxxvii*) que le peuple lui donna les marques du plus vif intérêt. Hirtius était à peine rétabli, qu'il partit avec son collègue pour attaquer Antoine, qui assiégeait Brutus dans Modène. Ils remportèrent sur lui une victoire, près de cette ville, l'an 711 de Rome, 43 avant J.-C.; mais Hirtius périt dans le combat, et Pansa mourut quelques jours après de ses blessures. Le bruit courut qu'Octave avait fait assassiner les deux consuls, afin de jouir seul de la gloire de cette journée (*V. Suétone, Vie d'Auguste*). On ne peut pas affirmer qu'Aulus Hirtius soit l'auteur

de la continuation des *Commentaires* de César. Du temps de Suétone, il y avait déjà, à cet égard, beaucoup d'incertitude; les uns, dit-il, l'attribuent à Oppius et d'autres à Hirtius: le dernier sentiment a prévalu. Cette continuation forme le viii^e. livre de la *Guerre des Gaules*. L'auteur l'adresse à Balbus (1) par une lettre dans laquelle il s'excuse d'avoir osé entreprendre de terminer un ouvrage tellement parfait que César semble y avoir eu pour but, moins de rassembler des matériaux, que de laisser un modèle aux historiens. On apprend par la même lettre, que le livre de la *Guerre d'Alexandrie* et celui de la *Guerre d'Afrique* sont sortis de la même plume; et ces trois ouvrages, écrits d'un style simple et élégant, ne paraissent point indignes de l'ami de César et de Cicéron. Mais on a encore, sous le nom d'Hirtius, un livre de la *Guerre d'Espagne*; si inférieur aux premiers, que des critiques judicieux le regardent comme le journal d'un soldat, témoin oculaire des événements qu'il raconte. (*Voy. la Bibl. chois.* de Leclerc, tome xxvi, page 145 et suiv.) Dodwell pense que Jul. Celsus Constantinus a intercalé plusieurs passages dans les différents livres qu'on trouve réunis aux *Commentaires* de César. (*Voy. pour les édit., l'art. CÉSAR à la fin.*) W—s.

HIRZEL (JEAN-GASPARD), ancien sénateur, premier médecin de la ville de Zurich et président de la société physique, naquit dans cette ville en 1725. C'est à son zèle et à son activité que sa patrie est redevable de plusieurs établissements de police médicale et d'éducation publique. Il s'y chargea long-temps et gratuitement de l'instruction des sages-

femmes, donna plusieurs cours de médecine théorique et pratique, et fut l'un des principaux fondateurs de la société helvétique, créée en 1762, et qui, pendant une trentaine d'années, a réuni presque tout ce qu'il y avait en Suisse d'hommes zélés pour le bien public. Contemporain de Haller et de Gesner, Hirzel, après avoir traduit les ouvrages de Tissot, publia un *Traité d'économie rurale*. Son goût pour l'agriculture lui faisait rechercher l'occasion d'acquérir, dans cet art, des connaissances positives. M. Vœgueli le conduisit chez un cultivateur nommé Jacques Gujer (on prononce Gouyer), natif de Wermetschweil dans la paroisse d'Uster, canton de Zurich. C'était un philosophe praticien, uniquement livré aux travaux de l'économie rurale et domestique, et s'en occupant en observateur qui se propose de contribuer aux progrès de la science agronomique. On ne l'appelait dans le pays que *Klyiogg* (Petit Jacques). Le spectacle qu'offrit sa famille au médecin Hirzel, lui inspira l'idée de recueillir et de publier une série de faits et d'expériences sur les diverses branches de l'agriculture. La conduite de Jacques Gouyer, ses principes, ses essais, ses procédés, tels sont les objets décrits dans l'ouvrage auquel l'auteur donna le titre de *Socrate rustique*, trouvant quelque conformité entre la philosophie du sage d'Athènes et celle du paysan suisse. Ce livre a été traduit dans presque toutes les langues de l'Europe: en anglais, par Arthur Young; en français, par Frey Deslandres, officier dans un régiment suisse au service de France, sous ce titre: *Le Socrate rustique, ou Description de la conduite économique et morale d'un paysan philosophe, dédié à l'Ami des hommes*, 1763, in-12.

(1) Sans doute Lucius Cornelius Balbus, l'un des amis les plus intimes de César.

Dans les dernières éditions, on trouve une Correspondance entre le traducteur et M. le marquis de Mirabeau. Hirzel mourut subitement, le 19 février 1803, d'une attaque d'apoplexie, au milieu de quelques amis qui étaient venus passer la soirée chez lui, et dans le moment où il leur lisait les lettres de son ami, le docteur Zellweguer, mort depuis long-temps. Malgré les nombreux chagrins que la révolution lui causa sur la fin de sa carrière, il conserva, jusqu'à près de quatre-vingts ans, toute l'activité de son imagination. Outre le *Socrate rustique*, le plus connu de ses ouvrages, Hirzel a publié quelques Éloges historiques, et des Entretiens *Sur la religion et la tolérance*, adressés au célèbre Meister. D—M—T.

HOADLY (BENJAMIN), célèbre évêque anglais, né en 1676 à Westerham, dans le comté de Kent, commença de se faire connaître, en 1706 et 1708, par quelques écrits contre le docteur Atterbury. Une discussion animée s'éleva entre eux en 1709, sur la doctrine de la non-résistance, à l'occasion d'un ouvrage d'Hoadly, intitulé *Mesure de l'obéissance*. Le caractère et le talent qu'il montra dans cette controverse, lui méritèrent la reconnaissance de la chambre des communes qui, dans une adresse à la reine, représenta les services qu'il avait rendus à la cause de la liberté civile et religieuse; mais ces mêmes qualités déchaînèrent contre lui la violence des partis, tellement qu'élevé en 1715 à l'évêché de Bangor, il n'osa jamais en prendre possession, et continua de prêcher à Londres en faveur de ses opinions. Ce fut vers ce temps qu'il prononça un sermon sur ces paroles de Jésus-Christ, *Mon royaume n'est pas de ce monde*; sermon qui produisit la fameuse

controverse appelée *bangorienne*, qui occupa la presse pendant plusieurs années. Le sens qu'il donnait au texte, était que le clergé ne pouvait avoir aucune juridiction temporelle. Le docteur Snape y répondit avec beaucoup de véhémence; et, dans le cours du débat, l'argument passa insensiblement des droits du clergé à celui des rois dans le gouvernement de l'église. Hoadly soutint avec vigueur les prétentions des rois, mais trouva un victorieux antagoniste dans le docteur William Law. Il eut une autre discussion avec le docteur Hare sur la nature de la prière. Sherlok et Potter écrivirent aussi contre lui. Hoadly publia en 1735 son *Exposé du sacrement de la Cène*, où il acheva de dépouiller ce sacrement du peu qu'y avait laissé Calvin: il n'y voyait qu'une cérémonie extérieure et une formule. Partisan de la plus grande liberté civile et religieuse, il peut être regardé, avec son ami Clarke, comme le chef d'une école dont le système religieux est très voisin du déisme. L'évêque de Bangor fut transféré à l'évêché de Hereford en 1721, à celui de Salisbury en 1723, et enfin en 1734 à l'évêché de Winchester, qu'il occupa plus de vingt-six ans. Il mourut en 1761, âgé de quatre-vingt-cinq ans. Comme écrivain, son style est clair et énergique; mais il donne à ses périodes une longueur désagréable. « Swift, » dit Pope, « écrit d'un style serré; » Hoadly fait des phrases d'un mille. » Akenside lui a adressé une ode fort admirée par les anglais. Sa vie a été écrite par son fils cadet, qui donna, en 1773, une édition complète de ses ouvrages théologiques en 3 vol. in-fol.

L.

HOADLY (BENJAMIN), médecin anglais, fils aîné du précédent, naquit à Londres en 1706. Elevé à l'u-

niversité de Cambridge, il fut le plus distingué des élèves du professeur aveugle Saunderson. La société royale de Londres le reçut fort jeune dans son sein (1726); et le docteur Clarke le fit plus généralement connaître dans le monde savant, en lui adressant une lettre imprimée à l'occasion de la controverse qui s'était élevée parmi les mathématiciens, concernant la proportion de vitesse et de force dans les corps en mouvement. Il fut greffier de Hérford, pendant l'épiscopat de son père, fut nommé médecin de la maison du roi en 1742, et de la maison du prince de Galles en 1745. Ce prince lui donna en cette occasion des marques d'une bienveillance particulière. Hoadly exerça ces deux emplois pendant plusieurs années, dans un temps où les deux branches de la famille royale vivaient en assez mauvaise intelligence; ce qui est un témoignage bien honorable en sa faveur. Il mourut à Chelsea, le 10 août 1757. Ses ouvrages sont : I. *Trois lettres sur les organes de la respiration*, lues au collège des médecins de Londres, en 1737, avec un appendix, 1740, in-4°. II. *Oratio anniversaria in theatro coll. medicorum Londinensium, ex Hæveii instituto habita die 18 octob. A. D.*, 1742. III. *Le mari soupçonneux*, 1747, l'une des plus agréables comédies du théâtre anglais, et qui continue d'y être jouée avec beaucoup de succès. Il est rare d'allier ainsi des talents aussi divers. IV. *Observations sur une suite d'expériences électriques*, par Hoadly et Wilson, 1756, in-4°. Il eut aussi part à l'*Analyse de la beauté*, de la composition du peintre Hogarth (Voy. HOGARTH). L.

HOADLY (JOHN), frère du précédent, naquit à Londres en 1711, fut nommé chancelier de Winchester en 1735, et, étant entré dans les ordres,

devint chapelain de la maison du prince de Galles, et ensuite de celle de la princesse douairière. Après avoir occupé divers bénéfices, il mourut le 16 mars 1776, âgé de soixante-quatre ans. On ne parle point de ses sermons; mais on cite de lui plusieurs pièces de théâtre médiocres: il avait même de l'inclination pour l'état de comédien. On rappelle, dans une notice sur sa vie, l'anecdote suivante. Jouant un jour, avec Hogarth et Garrick, une parodie de la scène du *Jules-César* de Shakespéare, où l'ombre apparaît à Brutus, Hogarth était chargé de représenter le spectre; mais, sa mémoire était si ingrate, que bien que ce qu'il avait à dire se réduisit à quelques lignes, il ne put venir à bout de les apprendre par cœur. On lui suggéra, pour se tirer d'affaire, d'écrire son rôle, en gros caractères, sur le papier illuminé d'une lanterne qu'il devait avoir à la main, en entrant en scène. On a conservé ce morceau d'écriture d'Hogarth, qu'il avait travaillé avec soin, les Anglais mettant un grand prix à tout ce qui est sorti du crayon de cet artiste célèbre. Les pièces de théâtre de John Hoadly sont : 1°. *Le contraste*, comédie représentée en 1751, mais non imprimée. — 2°. *La vengeance de l'amour*, pastorale, 1737. — 3°. *Phœbé*, autre pastorale, 1748. — 4°. *Jephté*, oratorio, 1737. — 5°. *La force de la vérité*, oratorio, 1764; et quelques autres productions du même genre. Il a publié le recueil des ouvrages théologiques de son père, en trois volumes in-folio; et quelques-unes de ses poésies se retrouvent dans le recueil de Dodsley. L.

HOANG-TI, dont le nom propre était *Hiouan-youan*, et le surnom *Yéou-hioung*, empereur de la Chine, est du nombre de ces princes dont

l'existence est attestée par la tradition, mais dont l'histoire appartient aux temps incertains qui se sont écoulés entre Fou-hi et le déluge de Yao. Il monta sur le trône l'an 2698 avant l'ère chrétienne. Parmi tous les événements qu'on rapporte à son règne, il en est beaucoup qui doivent être relégués parmi les fables; d'autres qui semblent offrir un souvenir confus de faits réels, enveloppés de circonstances fabuleuses. Comme les autres princes de la même époque, Hoang-ti passe pour avoir été l'inventeur de tous les arts et de toutes les sciences; et c'est déjà une circonstance capable d'éveiller le scepticisme que de lui voir attribuer une foule de découvertes qui n'ont certainement pas pu avoir lieu dans le même temps, ni être le résultat des méditations d'un seul homme. Quoi qu'il en soit, sans entrer ici dans ces questions obscures, nous suivrons, en l'abrégeant, le récit que nous ont transmis les Pères Prémare, Gaubil, Amiot et Mailla. Si l'on s'en rapporte à ces savants missionnaires, Hoang-ti était fils de Fou-pao, princesse d'une des familles qui se partageaient alors le gouvernement de la Chine: il n'avait que onze ans lorsque les grands de l'Etat le choisirent pour leur chef. Il fixa sa résidence à Tcho-tcheou, dans la province de Peking. Il y fit construire un temple, dédié au Chang-ti, c'est-à-dire au seigneur suprême; mais il continua cependant à sacrifier dans les campagnes suivant l'usage établi. Il eut bientôt à se défendre contre *Tchi-yeou*, prince de la race de *Chin-nong*; il marcha contre ce rebelle, et, après l'avoir vaincu dans trois combats, l'obligea de se soumettre. Suivant une tradition qui mérite d'être examinée, ce fut dans cette circonstance que Hoang-ti inventa la boussole. Il s'oc-

cupa ensuite de policer les peuples de son vaste empire; il en divisa les habitants en différentes classes ou tribus qu'il distingua par les couleurs, réservant le jaune pour la famille royale, parce que c'est la couleur de l'élément terrestre, sous l'influence duquel il régnait. De-là, vint le nom de Hoang-ti, qui signifie *Empereur jaune*. Il partagea ses états en dix provinces, dont chacune se composait de dix *tou* ou cantons. Chaque canton renfermait dix villes, et chaque ville était formée de cinq *li* ou rues. Ces divisions et subdivisions sont restées le modèle de tous les systèmes postérieurs; mais on peut bien croire qu'une si grande régularité n'a jamais été suivie à la rigueur. Ce fut sous le règne de Hoang-ti que l'astronome Ta-nao imagina le cycle ou période de soixante ans, par lequel on compte encore à la Chine. Ce qui est plus important à remarquer, c'est que la série de ces périodes dont la 75^e. est actuellement courante, est fixée par les meilleurs chronologistes à la 61^e. année du règne de Hoang-ti, c'est-à-dire suivant le calcul le plus accrédité, à l'an 2637 avant J. C. (1). Si l'on s'en rapportait aux Chinois, Hoang-ti lui-même aurait été très-habile astronome; il chargea ceux de ses officiers qui avaient le plus de connaissances en ce genre; d'observer, les uns, le cours du soleil, d'autres celui de la lune; et leurs observations comparées servirent à démontrer que douze révolutions de la lune n'égalent pas une révolution du soleil, découverte faite 2300 ans après par Méton, et qui a suffi pour l'immortaliser (*Voy. MÉTON*). Mais les titres qu'on attribue à tous ces

(1) De Guignes s'est trompé de soixante ans, en faisant remonter le premier cycle chinois à l'an 2697, *Hist. des Huns*, tom. 1, part. 1, p. XLIX.

officiers, leur nombre et leurs fonctions sont dans des rapports trop marqués avec les différentes parties du système astronomique des Chinois pour qu'on ne soit pas tenté de révoquer en doute leur existence humaine: d'autres savants sur le compte desquels il est permis d'avoir les mêmes soupçons, créèrent, si l'on en croit les Chinois, le système des poids et des mesures qui est encore en usage. On inventa aussi des armes plus commodes que celles dont on s'était servi jusqu'alors. C'est encore au règne d'Hoang-ti que les Chinois font remonter l'invention de l'arc, des filets, des chars, de la navigation, de la monnaie, et des caractères de l'écriture: mais il ne faut pas oublier que la plupart de ces inventions sont attribuées par les mêmes écrivains à d'autres princes antérieurs ou postérieurs à Hoang-ti; ce qui peut faire conclure, avec quelque apparence de raison, que ces inventions sont très-anciennes à la Chine, mais que l'origine en est inconnue. Les historiens disent encore qu'il fit fondre douze cloches de cuivre, correspondant aux douze lunes, et qui servirent à indiquer les saisons, les mois et les heures: on le regarde aussi comme l'inventeur de la musique et de plusieurs instruments, dont ailleurs on attribue l'honneur à Fou-hi (*Voyez* FOU-HI, tom. XV, pag. 338). Hoangti imagina un instrument composé de douze chalumeaux de différentes grandeurs, et cette idée le conduisit à la découverte de l'octave. (*Voyez* Montucla, *Histoire des mathématiques*, tome 1^{er}, page 476.) Dans sa vieillesse, il créa un conseil de six ministres, pour l'aider à supporter les fatigues du gouvernement. Il apaisa avec leur secours plusieurs révoltes, et continua à faire jouir ses sujets des

bienfaits de son administration. Ce prince, toujours occupé du bonheur des hommes, ayant observé que la plupart mouraient jeunes, s'appliqua à rechercher les causes des maladies dominantes; il composa un traité sur leurs signes (1), et ordonna à ses médecins de déterminer les remèdes les plus propres à chacune. Hoang-ti parvint à un âge très-avancé puisqu'il mourut, dit-on, à 111 ans, (l'an 2577, avant J.-C.), au midi de la montagne King-chan, dans le Ho-nan, où il fut inhumé. Il laissa de quatre femmes vingt-cinq fils, dont les fondateurs des trois premières dynasties se disaient descendus. On a depuis attribué la même origine à la famille de Confucius, et à plusieurs familles de princes qui ont voulu justifier leurs usurpations par ces généalogies imaginaires. Chao-hao ou Hionan-hiao, son successeur, était fils de sa principale épouse Louï-tseu, princesse dont le nom est encore en vénération à la Chine. Ce fut elle qui enseigna l'art d'élever les vers à soie, et d'employer la matière des cocons à fabriquer des étoffes. Cette invention, qu'on doit peut-être mettre à côté de celles qu'on attribue au prince son époux, a valu à Louï-tseu d'être placée au rang des divinités, sous le nom d'*Esprit des mûriers et des vers à soie*. W—s.

HOBBEA (MINARD), peintre paysagiste hollandais, du XVII^e. siècle, originaire de la Frise, a excellé dans son genre; et les chefs-d'œuvre de son pinceau sont recherchés et payés à l'égal de ceux de Ruysdaal, dont il paraît avoir été

(1) Nous avons encore le traité dont il est ici question, ou du moins un ouvrage qui porte le même titre. Il est même à la bibliothèque du Roi. Mais je doute qu'aucun Chinois instruit veuille en faire remonter la composition au temps de Hoang-ti.

l'élève ou l'émule. Il est à regretter que, parini les biographes des peintres, aucun ne nous ait rien laissé sur la vie de ce grand artiste. Sa couleur (dit Lebrun dans sa *Galerie des peintres flamands et hollandais*) est vraie et harmonieuse : il s'est plu à représenter des forêts, des moulins à eau, etc. On a substitué assez souvent en France le nom plus connu de Ruisdaal à celui d'Hobbema. M—ON.

HOBBES (THOMAS), célèbre philosophe anglais, naquit à Malmesbury, en 1588. Son père était ministre. Sa mère, effrayée par la nouvelle de l'expédition si infructueusement tentée par l'Espagne à l'aide de la *flotte invincible*, le mit au monde avant terme ; circonstance qui n'a pas empêché Hobbes de pousser sa carrière jusqu'à sa 92^e. année, et d'y déployer une grande énergie de facultés intellectuelles. La vie de ce philosophe explique en partie ses opinions. Jeune encore, il annonça de si heureuses dispositions, qu'avant de quitter l'école de Malmesbury, il traduisit, en vers latins, la *Médée* d'Euripide. Envoyé à l'université d'Oxford, il y étudia pendant cinq ans la philosophie d'Aristote. William Cavendish, baron d'Hardwicke, ensuite comte de Devonshire, l'appela auprès de lui, pour l'éducation de son fils ; et Hobbes resta toute sa vie attaché à cette famille. Il accompagna son élève en France et en Italie, et mit ce voyage à profit, pour se lier avec les savants les plus distingués, observer les hommes, et étendre le cercle de ses connaissances. De retour en Angleterre, il conçut un dégoût marqué pour la littérature moderne, qu'il trouvait trop peu utile pour la pratique de la vie : il se livra à l'étude des anciens, et de préférence à celle des historiens et des philosophes. Il fut présenté à Bacon, et admis dans

son commerce, alors que cet illustre philosophe s'entourait de gens de lettres et s'aidait de leur secours dans ses travaux. En 1628, Hobbes publia à Londres, une traduction latine de Thucydide, précédée d'une dissertation sur la vie et les écrits de l'historien grec ; il l'accompagna de tables et de cartes géographiques. On accusa ce traducteur d'avoir souvent interprété trop librement le texte : Hobbes, dans cette publication, avait eu la pensée d'opposer l'autorité des exemples de l'histoire aux mouvements politiques qui commençaient à agiter l'Angleterre ; et cette intention n'échappa point au public. Cependant il avait perdu et son élève, et son protecteur dans le père de son élève. Il fit, en accompagnant le fils de Gervais Clifton, seigneur anglais, un deuxième voyage en France et en Italie, et commença dès-lors à suivre avec ardeur l'étude des mathématiques. En 1631, la veuve du comte de Devonshire le rappela pour lui confier un autre de ses fils, que Hobbes accompagna de même en France. Ce fut à ce troisième voyage qu'il se lia d'une étroite amitié avec le P. Mersenne et Gassendi ; et, bientôt après, il connut, admira et fréquenta Galilée, à Pise. Vers 1637, revenant à Londres, il trouva sa patrie livrée aux agitations qui préparèrent la chute momentanée du trône ; son dévouement à la famille Devonshire, autant que son penchant naturel, lui firent embrasser la cause de la couronne : la chaleur avec laquelle il la soutint, se convertit en une indignation violente contre les opinions démocratiques, et même en une aversion profonde pour toutes les doctrines libérales. Aussi, bientôt, il ne se crut plus en sûreté en Angleterre ; et, en 1640, il vint chercher en France un asile qui lui

offrait l'avantage de continuer ses travaux en paix, de les publier en liberté, et où il devait rencontrer une réunion de savants distingués dans tous les genres. Le P. Mersenne le mit en rapport avec Descartes, qui le consulta d'abord sur ses méditations, mais qui bientôt repoussa plutôt qu'il ne discutait ses nombreuses objections, et évita de lui en fournir des occasions nouvelles. Le prince de Galles était alors à Paris; Hobbes fut appelé à lui donner des leçons de philosophie et de mathématiques. En 1642, il fit imprimer son *Traité De Cive*, qu'il méditait depuis long-temps, et n'en fit tirer qu'un petit nombre d'exemplaires pour ses amis. Cinq ans après, lorsqu'il eut mis la dernière main à cet ouvrage, Sorbière, se rendant en Hollande, et partageant la haute estime que professaient pour ce *Traité* le P. Mersenne et Gassendi, l'y fit imprimer, et l'année suivante, 1648, en publia une traduction française, à Amsterdam. Des discussions fort animées qu'eut Hobbes, en 1646, avec l'évêque Bramhall, donnèrent lieu aux écrits polémiques qu'il réunit sous le titre de *Quæstiones de libertate, necessitate et casu, contra Bramhallum episcopum Derriensem*, et qui furent publiés à Londres en 1656. En 1659, une maladie grave le mit aux portes du tombeau; le P. Mersenne fit, auprès de lui, sans succès, une tentative pour le gagner à la religion catholique : Hobbes voulut être administré suivant les rites de l'église anglicane. L'année suivante, il publia, en anglais, son *Traité sur la nature humaine et le corps politique*, en tête duquel Wend, depuis évêque de Salisbury, mit une préface : Hobbes y jetait les fondemens du système qu'il développa bientôt dans son fameux *Leviathan*; nom sous lequel il désignait, comme

on sait, le pouvoir populaire. Cet ouvrage arma contre lui tous les théologiens, même ceux de sa propre communion; il le rendit suspect aux royalistes, et le roi lui-même lui fit sentir sa défaveur. Plusieurs circonstances autorisent à croire que Hobbes, alarmé des préventions qu'il commençait à rencontrer dans son propre parti, avait cherché, par quelques maximes, sinon à s'attirer les bonnes grâces du parti qui triomphait en Angleterre, du moins à en apaiser les inimitiés, et à se ménager la possibilité d'un retour en Angleterre, qu'il exécuta en effet vers 1653: il se retira de nouveau dans la famille de Devonshire; et, continuant ses travaux, il donna, en 1656, le premier livre de ses éléments de philosophie, sous le titre *De Corpore*, et ses *Sextlectiones ad professores mathematicæ Savilianos*. Il compléta successivement le premier de ces deux ouvrages par un second livre *De Homine*, et par un troisième *De Civitate*; essayant ainsi d'embrasser le corps entier des principes des doctrines humaines. Ses leçons mathématiques, contredisant toutes les maximes et toutes les méthodes reçues, lui attirèrent un nouveau genre de contestations, aussi vives qu'opiniâtres, dans lesquelles il parut avec peu d'avantage; ces querelles, qui commencèrent par une discussion avec le docteur Wallis d'Oxford, ne se terminèrent qu'avec sa vie. L'année 1660 vit rétablir le trône, et Charles II rentrer en Angleterre. Hobbes, se trouvant à Londres sur le passage du roi, fut appelé par lui, accueilli avec bonté, et reçut une pension de 100 liv. st.; mais, quoiqu'il eût abordé plusieurs fois le prince dans une sorte de familiarité secrète, il continua de vivre retiré, et livré à l'étude : n'ayant pu obtenir de faire im-

primer en Angleterre la collection entière de ses œuvres, il en fit faire une édition à Amsterdam, en 1668, en 2 volumes in-4°. Il composa sur le droit *municipal* ou les lois *anglaises*, un commentaire, qui, au dire de son biographe, obtint le suffrage des jurisconsultes les plus distingués, et fut conservé par eux en manuscrit. Cependant chaque jour réveillait les préventions qui s'étaient formées contre lui. Un étudiant de l'université de Cambridge, ayant entrepris dans une thèse publique de soutenir les principes de Hobbes sur le droit naturel dans toute leur exagération et leur nudité, fut non seulement chassé par un décret du corps académique, mais très sévèrement puni. Antoine Wood ayant voulu insérer un éloge du philosophe en vers latins, dans les *Antiquités d'Oxford*, le clergé exigea que la plupart des louanges qui lui étaient données fussent ou supprimées ou restreintes. Fatigué de ces contrariétés, il quitta Londres en 1674, et se retira à la campagne. Là, sa vieillesse, quoique avancée, ne fut point oisive; il traduisit Homère entier, en vers anglais : cette traduction, qui parut en 1675, n'a pas été jugée sans mérite, quoique dépourvue de chaleur; il la fit précéder d'une dissertation *sur les conditions du poème héroïque*. En 1676, Hobbes publia sa doctrine sur la liberté, et les controverses qu'il avait eues à ce sujet avec Laney, évêque d'Ely. En 1678, il donna son *Décameron philosophique*, en anglais, accompagné de sa dissertation sur la rhétorique. Enfin, il écrivit une *Histoire des guerres civiles d'Angleterre* : il l'offrit au roi, sollicita de lui la permission de la faire imprimer, et ne put l'obtenir. Un de ses amis la publia à son insu; Hobbes tremblait d'a-

voir, par l'effet de cette indiscretion, encouru le mécontentement du roi, lorsque la mort le frappa le 4 octobre 1679, habitant encore sous le toit des comtes de Devonshire. Peu de philosophes ont eu une vie aussi agitée; et nul homme cependant n'aspira plus constamment à la tranquillité. Si les circonstances troublèrent souvent sa destinée, lui-même appela sur lui des haines violentes par son caractère et par la direction de ses doctrines. Comme homme privé, il avait des qualités estimables; il était bon ami, bon parent, officieux, désintéressé, charitable même, attaché à sa patrie, fidèle à son prince. Quoiqu'il eût aimé dans sa jeunesse le vin et les femmes, il vécut dans la modération; il resta célibataire pour conserver une liberté plus entière dans ses études. Dans la carrière philosophique et littéraire, il montra un orgueil intolérable: se jetant dans les opinions extrêmes, il affirmait d'un ton impérieux, repoussait la contradiction avec aigreur, dédaignait tout ce qui l'avait précédé, versait le sarcasme et le mépris sur les doctrines, sur les traditions, sur les institutions mêmes; et le clergé anglican n'eut pas moins à se plaindre de ses attaques, que le clergé catholique. Il portait en quelque sorte, dans le domaine de l'opinion, le même despotisme et le même esprit de personnalité, qu'il conseillait à la puissance civile qu'il voulait légitimer, dans le domaine politique et religieux. Il faisait peu de cas de la lecture, se confiant exclusivement aux forces de la méditation; et relativement au cercle immense de ses travaux, il avait peu lu: il avait surtout mal lu. Il n'admettait pas qu'on trouve rien d'utile dans les écrivains antérieurs, anciens ou modernes; il étendait même cette proscription aux ou-

vrages des géomètres; mais on reconnaît facilement qu'il avait souvent peu compris et les uns et les autres. Ce qu'il nous a donné sur l'histoire de la philosophie, n'est presque qu'une suite d'erreurs, sous la forme de sentences. Les mathématiques qu'il n'avait commencé d'étudier qu'à quarante ans, et qu'il avait prétendu créer le premier et fonder sur leurs seules bases véritables, ne l'ont point reconnu comme leur législateur : dans cette science, où l'épreuve des innovations est facile et sûre, il obtint peu de partisans pour ses systèmes. Hobbes parut à une époque où tous les hommes vraiment distingués et qui avaient la conscience de leur génie, sentaient le vice des doctrines de l'école, éprouvaient le besoin de réformer la marche de l'esprit humain, aspiraient à l'indépendance, et cherchaient à se frayer des routes nouvelles. L'esprit audacieux de Hobbes, en s'associant à ce mouvement, y porta une impétuosité passionnée et une aveugle exagération. Ses liaisons avec Bacon et avec Galilée auraient dû le mettre sur la bonne route; mais il ne sut point profiter de ces grands exemples : il voulut être lui-même, et s'égara. Il substitua des hypothèses nouvelles aux hypothèses anciennes, des principes absolus de sa création à ceux que la tradition avait consacrés. Repoussant le flambeau de l'expérience, même dans les sciences physiques, il s'attacha à la synthèse, si favorable aux esprits systématiques. Par un faux emploi des méthodes mathématiques, il s'empara de principes abstraits, en suivit les conséquences avec une extrême rigueur, du moins dans les formes; et comme les maximes absolues, surtout lorsqu'elles sont hasardées, sont ordinairement l'expression de

vues incomplètes, on ne doit pas s'étonner qu'il fut si souvent entraîné à des résultats absurdes, et que rencontrant les mêmes idées sous une autre face, dans une autre série de méditations, il tombât souvent en contradiction avec lui-même. Il se complaisait dans ce langage sententieux qu'affectionnent les esprits affirmatifs, dont abusent si facilement les esprits faux, qui impose presque toujours aux lecteurs superficiels et à la foule. Souvent il atteint à des expressions hardies, quelquefois à des expressions heureuses; mais une raison sévère ne découvre qu'une logique incertaine sous cet appareil si dogmatique et si sévère. Les systèmes de Hobbes sont trop connus pour qu'il soit nécessaire d'en donner aujourd'hui une exposition détaillée. Ils se rapportent à une idée principale : c'est la doctrine de la force. Toute la philosophie de Hobbes est employée à légitimer la force, à la diviser même, à justifier tout par la force seule. Ce ressort terrible régit seul le monde moral, dans les diverses sphères qu'il composent. Lui seul est le principe de la morale, l'âme de la conscience. La justice n'est que la puissance; la loi n'est que la volonté du plus fort; le devoir, que l'obéissance du faible. La divinité elle-même peut justement punir l'innocent; une nécessité de fer gouverne ses ouvrages, et même les déterminations des créatures raisonnables. La société commence par le droit de chacun sur toutes choses, et par conséquent par la guerre, qui est le choc de ces droits; le pouvoir naît de la nécessité de la paix, qui ne peut s'obtenir qu'en soumettant ces droits à un seul arbitre. Cependant Hobbes, en certaines occasions, contredit plutôt qu'il ne modifie ces doctrines, et se trouve forcé d'admettre des pactes

et des lois naturelles. Comment n'aurait-il pas matérialisé l'intelligence humaine, puisqu'il matérialise la suprême intelligence ? Aussi n'a-t-il pas échappé aux reproches d'athéisme. Toutefois il ne faut pas entendre son matérialisme dans le sens vulgaire. Sa matière est une dénomination générale de la réalité, qui accompagne une fausse définition de cette réalité. Hobbes a été le vrai précurseur de Spinoza. Ce dernier lui a évidemment emprunté le germe de son système, quoique, averti par l'exemple des censures qui avaient pesé sur son prédécesseur, il ait cherché à mieux s'environner de précautions, ou à s'envelopper de nuages. Il ne faut, certes, pas s'étonner si les systèmes de Hobbes ont soulevé d'indignation, non seulement le clergé, les hommes religieux, les partisans des anciennes maximes, les amis de la liberté, mais les défenseurs éclairés des institutions monarchiques, et les vrais philosophes, dont les sentiments sont toujours en accord avec ceux des gens de bien : car, en les imaginant à plaisir, il serait impossible de concevoir des doctrines plus sombres, plus lugubres, plus désespérantes, disons le mot, plus épouvantables. Machiavel avait servi le despotisme en lui fournissant des instruments avec une odieuse habileté : Hobbes est bien autrement coupable ; car il sert le despotisme en consacrant ses droits. L'un met à l'aise la conscience de l'oppressé ; l'autre lui asservit la conscience des peuples. On aurait plutôt sujet de s'étonner que Hobbes ait pu obtenir le suffrage et presque l'admiration d'hommes aussi estimables qu'éclairés (1) : mais, à

cette époque, où l'attention et l'émulation des esprits distingués se dirigeaient essentiellement vers la réforme des études existantes, vers les tentatives nouvelles, où les systèmes jouissaient d'une faveur presque assurée, par cela seul qu'ils étaient une création ; plusieurs s'occupaient moins de prévoir les conséquences, que d'applaudir à la hardiesse des efforts : une témérité condamnable pouvait ne se présenter que comme une preuve d'énergie ; et ceux-là surtout étaient disposés à cette indulgence qu'un commerce habituel avec l'auteur avait mis à portée de reconnaître des intentions peut-être louables sous des hypothèses funestes. Par un heureux concours de circonstances, les opinions de Hobbes n'eurent point, de son temps, l'influence fatale qu'on en eût pu redouter. La forme sous laquelle elles étaient produites, ne leur permettait pas d'entrer dans une région populaire : elles ne purent agir que sur le monde philosophique. Là, elles causèrent une commotion prodigieuse, mais plutôt favorable aux maximes salutaires qu'elles tendaient à combattre : elles mirent dans la nécessité de défendre ces vérités avec des armes nouvelles, d'en mieux examiner les fondements ; elles ne furent que des objections inattendues et pressantes, des problèmes profonds et étonnants : elles donnèrent ainsi l'occasion et le besoin de fonder sur de bons principes la théorie du droit naturel et des sciences sociales. Il est des vues neuves et profondes sans être justes. Hobbes en a rencontré un grand nombre dans ses recherches audacieuses : elles ont paru comme de brillants et singuliers météores ;

(1) Indépendamment des juriconsultes et des philosophes qui applaudirent à la théorie de Hobbes, nous voyons aussi qu'il reçut des témoi-

gnages éclatants d'estime du grand-duc de Toscane, Cosme de Médicis, fils de Ferdinand II, et de Charles-Louis, électeur palatin.

elles ont éveillé l'attention et exercé la méditation de tous les hommes supérieurs de son siècle. Nous souscrivons donc au jugement du grand Leibnitz ; nous dirons que les erreurs de Hobbes ont servi aux progrès de la science : peu d'hommes ont autant remué , en les étonnant , les esprits de leurs contemporains. On a , du reste , excusé Hobbes , en remarquant avec vérité que l'horreur des discordes civiles et des désordres enfantés par l'anarchie , que le zèle pour les intérêts de la monarchie auxquels le salut de l'État lui paraissait uni , lui ont fait chercher dans ses systèmes plutôt la défense d'une cause que l'investigation de la vérité , lui ont fait illusion sur la tendance de ses opinions ; qu'en avocat passionné , il a appelé l'exagération à son secours ; qu'il a calomnié la nature humaine , parce qu'il avait vu les hommes sur un théâtre peu favorable , et parce qu'il en avait beaucoup souffert. Nous ne refuserons point d'admettre ces excuses : mais nous dirons qu'il est fâcheux pour un philosophe de penser et d'écrire sous l'empire des circonstances , et de convertir en théories absolues des impressions locales et momentanées. En accordant à la mémoire de l'homme une impartialité indulgente , nous croyons qu'il est du devoir de la saine philosophie de flétrir à jamais des systèmes qui dégradent la nature humaine , et tendent à anéantir à-la-fois et la morale publique et la morale privée , c'est-à-dire le premier ressort des bons gouvernements , comme le plus précieux trésor de tous les hommes. On peut voir , dans Chauffepié et dans Chalmers , la liste de tous les ouvrages de Hobbes , au nombre de 42. Celle qu'avait donnée Niccron est très incomplète. Outre ceux dont on a par-

lé dans le cours de cet article , nous citerons seulement son traité *De duplicatione cubi*, Londres , 1661 , in-4°. ; et sa propre vie (*Vita Thomæ Hobbes*) , en vers latins , Londres , décembre 1679 , in-4°. , traduite en vers anglais par un autre auteur , 1680 , in-fol. Le latin a été réimprimé à la suite du *Vitæ Hobbianæ auctarium* , qui est précédé de *Vita Thomæ Hobbes* , écrite par lui-même en prose , Carapolis (Londres) , 1681 , in-8°. , 1682 , in-4°. La plupart des ouvrages de Hobbes , à l'exception du traité *De cive* , ont été réunis sous le titre de *Moral and political Works*, Londres , 1750 , in-fol. Ceux qui ont été traduits en français sont : I. *Eléments philosophiques du citoyen* (par S. Sorbière) , 1649 , in-8°. II. *Le corps politique , ou les éléments de la loi morale et civile* , 1652 , in-12 ; 1653 , in-12. III. *De la nature humaine* (par le baron d'Holbach) , 1772 , in-12. Ce sont ces trois ouvrages qui forment les deux volumes publiés sous le titre de *OEuvres philosophiques et politiques de Th. Hobbes* , Neuchâtel (Paris) , 1787 , 2 vol. in-8°. D. G—o.

HOCÉIN , fils d'Aly et de Fatiméh fille de Mahomet , est regardé par la secte musulmane des Chytes (*Voy. l'art. ALI* , tome I , p. 571) comme le troisième imam ou chef légitime de la religion , ayant succédé à Haçan son frère. Ce personnage s'était retiré à Médine , et y vivait dans le repos. Mais Yézyd , fils et successeur de Moawyah , l'ayant pressé de le reconnaître pour khalyfe , Hocéin et sa famille se retirèrent à la Mekke. Dans le même temps , le peuple de Koufah , qui avait toujours été affectionné pour Ali , fit un mouvement en faveur de son fils , et l'invita à se rendre dans la ville , promettant de le saluer khalife , et de

prendre les armes pour sa défense. Ces heureuses dispositions changèrent bientôt par l'habileté d'Obéid-allah, gouverneur de Koufah pour Yézyd. Quoiqu'Hocéin dût peu compter sur un peuple inconstant et sans aucune résolution déterminée, il n'en quitta pas moins la Mekke, et se mit en route pour Koufah. Les troupes d'Obéid-allah le rencontrèrent dans la plaine de Kerbelâ : il n'avait pour toute suite qu'une centaine de personnes. Le lieutenant de Yézyd, bien disposé pour Hocéin, le ménagea ainsi que les siens, et l'aurait volontiers laissé libre de retourner à la Mekke s'il eût voulu reconnaître Yézyd. Mais le fils d'Aly, préférant la mort à cette honteuse soumission, résolut de vendre chèrement ses jours ; et, après avoir longtemps résisté aux troupes d'Obéid-allah, il succomba, ainsi que tous les siens. Sa tête ayant été portée à Yézyd, celui-ci la chargea d'injures, et permit avec peine qu'on l'enterrât à Damas, d'où elle fut ensuite transportée en Egypte, sous les khalifes fatimites, qui la déposèrent au Caire dans une mosquée appelée *Mecched Hocéin* (*Sépulture d'Hocéin*). Son corps fut inhumé dans la plaine même de Kerbelâ, où Adhad - eddoulah, sultan Bouïde, lui fit élever un somptueux monument, que les Chytes visitent encore avec une grande dévotion. Hocéin périt le 10 de moharrem 61 de l'hég. (10 octobre 680, de J.-C.) ; et cette époque est parmi les Chytes un jour de deuil et de larmes. On trouve dans Chardin et d'autres voyageurs les détails de cette célèbre commémoration, dont la pratique fidèlement observée contribue à entretenir la haine religieuse qui règne entre les Turcs et les Persans.

J—N.

HOCÉIN, surnommé *Alwaëz*, le prédicateur, *Alkachéfy*, parce

qu'il est l'auteur d'un commentaire persan sur l'Alcoran, n'avait point d'égal, selon Khondemir ; dans l'art d'écrire et dans l'astrologie. Il peut, en effet, être regardé comme l'un des écrivains les plus élégants et les plus purs qu'ait produits la Perse. Hocéin Waëz était à-la-fois éloquent, doué d'un bel organe, et habile à interpréter le Coran ; aussi jouit-il d'une grande renommée, comme prédicateur, dans la ville de Hérat, où il habitait. Cet écrivain y mourut en 910 de l'hégire. On lui doit : I. Un célèbre commentaire sur l'Alcoran, intitulé : les *Pierres précieuses de l'explication*, et composé pour l'Émir Aly-Chyr. Il est précédé de prolegomènes, dans lesquels l'auteur traite de la science du *Tefsyr* (interprétation). II. *Roudheh el chouadâ* (*Jardins des martyrs*), ouvrage religieux. III. *Anvar Sohahili* (*Les lumières de Canop*). Hocéin publia sous ce titre une nouvelle rédaction persane du livre célèbre de Calilah et de Dimnah. Son but principal était de rajouter la version persane, précédemment publiée par Nasr-allah. « Mais » il ne s'est pas contenté, dit M. Sil- » vestre de Sacy, de supprimer ou » de changer tout ce qui pouvait ar- » rêter un grand nombre de lecteurs ; » il a encore ajouté au mérite primitif » de l'ouvrage, en y insérant un grand » nombre de vers empruntés des di- » vers poètes, et en employant ce » style mesuré et cadencé, ce paral- » lélisme des expressions, qui, joint » à la rime, constitue la prose poé- » tique des Orientaux, et qui, ajou- » tant un charme inexprimable aux » pensées justes et solides, diminue » beaucoup ce que les idées plus ingé- » nieuses que vraies, les métaphores » outrées, les hyperboles extrava- » gantes, trop fréquentes dans les

» écrits des Persans , ont de rebu-
 » tant et de ridicule pour le goût
 » severe et délicat des Européens.
 » Quoique le style de Hocéin ne soit
 » pas exempt de ce défaut, on lit et
 » on relit avec un plaisir toujours
 » nouveau son ouvrage, comme le
 » Gulistan de Sady. » Hocéin a fait
 subir plusieurs changements au livre
 de Calilah et de Dimnah : il lui donna
 un nouveau titre par lequel il faisait
 allusion au nom d'Amed Sohaili, visir
 d'Aboul Hocéin Béhadur - Kan. Cet
 excellent ouvrage a été imprimé à
 Calcutta, en 1805, in-fol. IV. *Akh-
 lac Mohséni* (*Mœurs de Mohsen*) ;
 traité de morale ainsi intitulé, parce
 qu'il est dédié à Mirza Mohsen, ben
 Hosseïn, ben Bécara. M. Lumsden
 en a donné des fragments dans ses
Per-sian selections. J—N.

HOCHE (LAZARE), général fran-
 çais, ne dut qu'à lui-même son éléva-
 tion, et, sous ce rapport, fut un des
 hommes les plus étonnants de la ré-
 volution française. Il naquit, le 24
 février 1768, à Montreuil, près Ver-
 sailles, d'un garde du chenil de Louis
 XV, et entra, à quatorze ans, comme
 palfrenier surnuméraire aux écuries
 du roi. Resté presque aussitôt sans res-
 sources par la perte de ses parents, il
 ne trouva quelques secours qu'après
 d'une tante, fruitière à Versailles, qui,
 de temps en temps, lui donnait de l'ar-
 gent pour acheter des livres : le jeune
 homme les dévorait. Porté par son in-
 clination à l'art militaire, il s'engagea,
 à seize ans, dans le régiment des gar-
 des françaises. On le vit dès-lors mon-
 ter des gardes, et se livrer à toute es-
 pèce de travaux pendant le jour, afin
 de pouvoir se former, du fruit de ses
 peines, une petite bibliothèque, au
 milieu de laquelle il passait une par-
 tie des nuits, sans négliger toutefois
 l'exercice des armes, auquel le ren-

daient très propre sa belle stature et
 sa vigueur naturelle. S'étant battu en
 duel, en décembre 1788, dans les
 carrières de Montmartre, avec un ca-
 poral, il reçut au visage un coup de
 sabre, dont la cicatrice, qu'il conser-
 va toute sa vie, faisait ressortir davan-
 tage son air martial. L'année suivante,
 il fut entraîné par son ardeur dans la
 défection des gardes françaises, qui,
 se mêlant au peuple de Paris, don-
 nèrent à la révolution l'appui de la
 force armée. Hoche passa ensuite dans
 la garde soldée de la capitale, dont on
 forma quatre régiments : il fit partie
 du quatrième ; et s'étant fait remar-
 quer par sa bonne tenue et par son
 instruction, il parvint rapidement au
 grade d'adjudant - sous - officier. En
 1792, il obtint, du ministre Servan, le
 brevet de lieutenant dans le régiment
 de Rouergue. Il étudia dès-lors, avec
 beaucoup de soin la tactique militaire,
 se distingua au siège de Thionville, et
 passa ensuite dans la division de Le-
 veneur, qui le prit pour son aide-de-
 camp. Hoche était avec ce général à la
 bataille de Nerwinde, et il le suivit à
 Paris après la défection de Dumou-
 riez. Là, il se présenta au comité de
 salut public, où l'assurance de son
 maintien et la précision de ses plans
 de campagne qu'il savait très bien ex-
 poser, frappèrent les membres du co-
 mité. Ils lui donnèrent le grade d'adju-
 dant-général, et lui confièrent la dé-
 fense de Dunkerque, menacé par le
 duc d'York. Hoche, par ses discours
 et par son exemple, enflamma tous
 les esprits, mit, par un camp retran-
 ché, la ville à l'abri de toute insulte,
 et repoussa toutes les attaques. Battus
 à Hondscote, les Anglais furent con-
 traints de lever le siège. La défense
 de Dunkerque appela Hoche aux pre-
 miers grades militaires. Nommé bien-
 tôt général de brigade et général de

division, il s'empara de Furnes, et fut moins heureux devant Nieuport. Il désirait dès-lors vivement un commandement en chef; il obtint celui de l'armée de la Moselle. Hoche n'avait alors que vingt-quatre ans. La fortune, l'éducation; la naissance; n'avaient rien fait pour lui. En deux campagnes, il venait de passer par tous les grades; et chacun avait été le prix d'une action d'éclat. L'armée dont il devenait le chef, avait languï jusqu'alors. Hoche lui inspira son ardeur guerrière, et lui imprima un mouvement rapide et décisif. Son but était de faire lever le blocus de Landau, et de rejeter les Prussiens hors de l'Alsace. Mais il avait à combattre les troupes les plus manœuvrières de l'Europe, commandées par le duc de Brunswick. Hoche l'attaqua dans la position de Kaiserlautern: après avoir fait pendant trois jours bien des efforts inutiles, et perdu beaucoup de monde, il fut repoussé jusque sur la Sarre. Dès cette époque, la perte des hommes comptait pour peu de chose: de nouvelles troupes vinrent remplacer celles qui avaient péri. Hoche proposa un autre plan; et, en moins de quinze jours, il reprit l'offensive. Laissant une division sur la Sarre pour observer les Prussiens et masquer son mouvement, il se porta à travers les Vosges, par un temps et des chemins affreux, sur l'extrême droite de l'armée autrichienne du général Wurmser, qui avait envahi le Bas Rhin, tandis que Pichegru, manœuvrant de concert, agissait contre la gauche et le centre de l'ennemi. Cette opération, en isolant les Prussiens, réunit la masse des deux armées françaises contre la seule armée autrichienne. Hoche commença son mouvement le 13; et, le 23 décembre, Wurmser, pris en flanc par l'armée de la Moselle, fut contraint de

reculer. Le 26, Hoche, ayant pris le commandement en chef des deux armées réunies, attaque et bat Wurmser; près de Weissenbourg; et, deux jours après, il débloque Landau, s'empare de Gerneshelm, Spire, Worms, et vient à bout de chasser les Autrichiens de toute l'Alsace. Fier d'un tel succès, Hoche prit, dans sa correspondance avec les comités, le ton le plus tranchant; et il chercha à déprimer Pichegru, son rival de gloire, que Saint-Just protégeait. Sa brusque franchise, et son mépris pour le métier de courtisan, déplurent à Saint-Just, le plus despoté des députés en mission. Ce proconsul lui fit ôter le commandement de l'armée, et le relégna à Nice. A peine Hoche fut-il en route, qu'on l'arrêta par ordre des décemvirs. Il fut d'abord conduit à Paris, dans la prison des Carmes, puis transféré à la conciergerie, d'où il eût monté à l'échafaud sans la révolution du 9 thermidor (27 juillet 1794). Hoche recouvra sa liberté aussitôt après la chute de ses persécuteurs. Il avait employé le temps de sa captivité à s'instruire, travaillant avec une nouvelle ardeur, et faisant, durant ce court espace, de grands progrès dans l'étude des lettres et dans l'art de la guerre. Il parvint aussi à maîtriser son caractère impétueux; il devint réservé, taciturne, et choisit lui-même cette devise : *Des choses et non des mots*. La Convention l'ayant appelé au commandement de l'armée des côtes de Brest, il s'y prépara à combattre les royalistes de l'Ouest, dont les forces étaient encore redoutables. Ce fut dans cette guerre qu'il déploya les talents du guerrier et de l'homme d'état. Successeur de tant de généraux par lesquels cette guerre civile n'avait fait que s'aggraver et s'étendre, il jugea que c'était à l'adresse plutôt qu'à la force qu'il ap-

partenait de la terminer. Ses proclamations aux royalistes furent modérées. Alliant la fermeté à la douceur, il employa contre eux des moyens conciliatoires, avant même que la Convention eût songé à pacifier ces contrées ; mais son commandement était encore trop borné pour qu'il pût y exercer une influence décisive. Deux autres armées étaient employées contre les royalistes ; et Hoche, subordonné aux délégués de la Convention, commandait la plus faible. Toutefois il se hâta de réprimer les désordres, et de rétablir la discipline. Il substitua au système des cantonnements celui des camps retranchés. Ces innovations et la justesse de ses vues décidèrent le comité de salut public à le porter au commandement des deux armées réunies des côtes de Brest et de Cherbourg, qui occupaient le pays depuis la Somme jusqu'à la Loire. Hoche, après avoir conféré avec divers chefs royalistes, et préparé la première pacification, ne trouva dans les délégués conventionnels que des maîtres absolus, dont les opérations contradictoires le jetaient dans une continuelle indécision. Il s'éleva contre les conditions de la paix, qu'il considérait comme impolitiques ; et pénétrant les projets des royalistes, il demanda contre eux des mesures vigoureuses : mais les délégués ne virent en lui qu'un ambitieux qui cherchait à dominer par la guerre ; il fut au moment d'être rappelé. Cependant le comité de salut public sentit qu'il avait encore besoin de Hoche. La guerre s'étant rallumée comme celui-ci l'avait prévu, il mit ses troupes en mouvement, et, par des dispositions énergiques, déconcerta les plans des royalistes de Bretagne. Au moment de la descente d'un corps d'émigrés à Quiberon (juin 1795), il conserva seul, au milieu du trouble général, le sang-

froid qui maîtrise les événements. Il réunit, avec une grande rapidité, ses cantonnements épars ; et, voyant les royalistes stationnaires ; il emporta la position d'Auray, et les enferma dans la presqu'île. Le 16 juillet, il repoussa l'attaque du comte d'Hervilly (*Voy. HERVILLY*). Des transfuges étant venus, dans la nuit du 21, lui proposer de s'emparer du fort Penthièvre par surprise, il assemble un conseil de guerre, et dit aux officiers qui regardaient l'assaut comme téméraire : « Que sont les règles de l'art dans » cette circonstance ? Il nous faut de » l'audace ; l'armée manque de tout ; » l'insurrection s'étend : si on hésite, » je ne réponds plus de mes trou- » pes. » Le fort Penthièvre est enlevé l'épée à la main ; et les royalistes, acculés à la mer, sont forcés de parlementer. Hoche, dans les pourparlers, avait refusé à M. de Sombreuil de permettre le débarquement des royalistes ; mais d'autres généraux avaient promis qu'on épargnerait tout ce qui mettrait bas les armes. Prenant d'abord la défense des chouans prisonniers, Hoche écrivit au comité de salut public qu'il serait cruel et impolitique de songer à détruire six à sept mille familles entraînées à Quiberon. Quant aux émigrés, il fut d'avis de ne sacrifier que les chefs : c'était aussi le vœu de son armée. Sans y avoir égard, la Convention ordonna le massacre général. Hoche, indigné, remit le commandement du Morbihan au général Lemoine, et se porta, avec le reste de ses troupes, vers Saint-Malo. Il encourut le juste reproche de n'avoir pas protesté publiquement contre cette violation de la foi jurée. Le gouvernement directorial ayant été établi peu de temps après, Hoche fut chargé de réduire Charette et toute la Vendée. Le vainqueur de Quiberon venait d'y

passer avec quatorze mille hommes. Vers la fin de décembre, le directoire lui conféra le commandement des trois armées de l'Ouest, réunies sous le nom d'armée de l'Océan. Hoche, investi de pouvoirs illimités, assujettit tous les départements de l'Ouest à l'état de siège, et à la police militaire. Aucun général, depuis la révolution, n'avait eu autant de puissance dans l'intérieur. Hoche s'empara de tous les points militaires de la Vendée; il rassura les habitants des campagnes par le maintien de la discipline; il ménagea et flatta les prêtres, affaiblit et désunit les royalistes, employant contre eux, avec beaucoup d'art, les colonnes mobiles qui, ne traînant à leur suite ni bagages, ni canons, achevèrent de soumettre les insurgés, en empruntant, pour les vaincre, leur propre tactique: mais il eut à lutter contre l'envie et contre son propre parti. Une puissante et sourde intrigue fut à la veille de lui arracher le commandement. « Je puis braver les boulets, » écrivit-il au directoire, mais non » l'intrigue; je demande à me retirer, » et vous prie de me nommer promptement un successeur. » Le directoire maintint son général, qui n'espérait dompter la Vendée que lorsqu'il aurait Charette en son pouvoir. Il mit tout en œuvre pour s'emparer de cet intrépide chef; il l'isola d'abord de Stofflet: ce dernier ayant voulu reprendre les armes, fut pris et fusillé. Charette eut bientôt le même sort; et, dès-lors, la Vendée fut éteinte. Hoche s'empressa d'affranchir ce pays du joug militaire; et, voulant mériter le titre de pacificateur, il y établit le régime constitutionnel. Tournant ensuite ses regards vers l'Anjou et la Bretagne, il passe la Loire avec quinze mille hommes d'élite; et, employant les mêmes moyens qui avaient assuré ses succès

sur la rive gauche, il séduisit les uns, désarma les autres, expulsa les éni-grés, et pacifia en même temps l'Anjou, le Maine, la Bretagne et la Normandie. Le 15 juillet 1796, un décret déclara que lui et son armée avaient bien mérité de la patrie. Hoche avait conçu le grand dessein de porter au sein de l'Angleterre la guerre civile, que son gouvernement alimentait en France, et de lui arracher l'Irlande. Ce fut au milieu de ces nouveaux projets que, déjà menacé du poison, il se vit sur le point de périr assassiné. Le 17 octobre, le nommé Guillaumot tira sur lui, à la sortie du spectacle de Rennes, un pistolet chargé de plusieurs balles: le coup, mal assuré, trompa l'espoir de l'assassin. Au milieu du trouble occasionné par cette tentative, Hoche conserva seul sa sérénité, et vint au secours de l'indigente et malheureuse famille de Guillaumot: mais ni le fer, ni le poison, ne pouvaient intimider son âme altière. A Brest, il presse l'expédition d'Irlande, surmonte une multitude d'obstacles, apaise l'insubordination des troupes de terre et de mer, et, le 15 décembre, met à la voile avec une armée expéditionnaire. Il trompe d'abord la vigilance de la flotte anglaise; mais, séparé de son escadre par la tempête, il arrive seul sur les côtes d'Irlande, et n'y trouve plus ni sa flotte, ni ses soldats. Sans lui les chefs de l'escadre n'avaient rien osé entreprendre. Hoche, le désespoir dans l'âme, se vit contraint de regagner les ports de France: il n'y aborda qu'après avoir échappé comme par miracle aux croiseurs anglais et aux plus affreuses tempêtes. Inconsolable du mauvais succès de son expédition, il en rejeta le blâme sur les principaux chefs de l'escadre. L'expédition avait été préparée et exécutée dans le plus grand se-

cret. Le gouvernement anglais avoua n'en avoir eu aucune connaissance; et Pitt en caractérisa l'audacieuse témérité, en disant, pour se justifier, que le général qui l'avait conçue, *s'était mis sous la protection des tempêtes*. Les efforts que firent les Irlandais pour se soustraire à la domination anglaise, attestent que, dans cette circonstance, ce fut plutôt le gouvernement anglais qui fut protégé par les tempêtes. Hoche, à son retour à Paris, reçut, du directoire exécutif, le commandement en chef de l'armée de Sambre-et-Meuse, la plus belle qu'ait jamais eue la république française; elle était de quatre-vingt mille hommes, et abondamment pourvue. Il ouvrit la campagne de 1797, par le hardi passage du Rhin, en présence de l'ennemi, et gagna successivement, sur le général Werneck, les batailles de Neuwied, d'Ukerath, d'Altenkirchen et de Diedorff, poussant encore l'ennemi à Kleinnister, et s'emparant de Wetzlar au moment où Werneck le croyait encore très éloigné. L'armée autrichienne, forcée dans toutes ses positions, avait perdu huit mille prisonniers et trente pièces de canon. Hoche la poursuivait avec une incroyable activité. En quatre jours, il avait fait faire trente-cinq lieues à son armée, et il avait été victorieux dans trois batailles et dans cinq combats. Rien ne pouvait plus s'opposer à sa marche triomphante au sein des états héréditaires. Il ne fut arrêté à Gies-sen, sur les bords de la Nidda, que par la nouvelle inopinée de l'armistice conclu entre l'archiduc Charles et Buonaparte. Hoche posa aussitôt les armes, s'arrêtant lui-même au milieu de ses triomphes. La fin de la guerre étrangère sembla donner une nouvelle activité aux dissensions intérieures. Une lutte s'était engagée entre

le directoire et les conseils, c'est-à-dire entre les révolutionnaires et les partisans secrets de la monarchie. Hoche, qui n'avait point abjuré les principes de la révolution, avait souvent témoigné néanmoins son éloignement pour ses excès, et son horreur pour l'anarchie. Il jugeait, depuis long-temps, que la France avait besoin d'un gouvernement capable de comprimer les factions, et de trouver sa sécurité future dans la stabilité; mais, soit qu'il craignît une contre-révolution complète, soit qu'il lui parût plus facile de ramener l'ordre par ceux qui avaient l'autorité en main qu'avec l'aide du corps législatif, il pencha pour le pouvoir exécutif dans sa lutte contre les conseils, qui étaient dirigés d'ailleurs par Pichegru, son ancien émule de gloire, et son ennemi personnel. Le directoire, se croyant en péril, forma le projet de donner un grand pouvoir à Hoche, en le chargeant de soumettre un parti redoutable. Lorsque les directeurs eurent réclamé son appui, on l'entendit dire : « Je vaincrai les ennemis de la » république; et quand j'aurai sauvé » ma patrie, je briserai mon épée. » Ayant accepté la direction du mouvement que méditait le directoire, il fit filer, vers Paris, quelques corps de son armée; ce qui lui attira des dénonciations violentes de la part des conseils. Le général Willot demanda formellement la mise en accusation de Hoche; mais déjà le directoire, à qui on avait inspiré des alarmes sur la docilité de ce général et sur l'usage qu'il ferait du pouvoir qu'on allait lui confier, faisait rétrograder les troupes, et prétendait qu'elles étaient destinées à une expédition maritime. Indigné de la faiblesse ou de la versatilité du directoire, Hoche publia plusieurs lettres pour établir qu'il n'avait agi que

sur les ordres du gouvernement : il provoqua lui-même l'examen de sa conduite, et sa mise en jugement. On sait aujourd'hui qu'il fut écarté par les intrigues de Buonaparte, qui, ne voyant en lui qu'un rival redoutable prêt à se rendre maître du gouvernement et à le gagner de vitesse, fit déférer à Augereau la commission de renverser le parti des conseils. Hoche, abreuvé de dégoûts, se retira à Wetzlar, où il reprit le commandement de son armée : tout-à-coup il fut atteint de douleurs violentes, cracha le sang, perdit la voix ; et consumé d'un feu que rien ne pouvait éteindre, il dit à ses amis : « Suis-je donc vêtu de la robe empoisonnée de Nessus ? » Le 15 septembre 1797, il cessa de vivre : sa mort fut généralement attribuée au poison. L'ouverture du cadavre fit en effet découvrir des traces d'une mort violente ; et les soupçons se portèrent sur le directoire même, à qui Hoche portait ombrage depuis longtemps. On l'honora de deux pompes funèbres, l'une vers le Rhin, l'autre à Paris. Un monument à sa gloire fut élevé à Weissenturn. Ses restes furent d'abord transportés de Wetzlar à Coblenz ; partout les commandants autrichiens rendirent à son convoi les plus grands honneurs : ses cendres furent mêlées ensuite à celles de Marceau à Pétersberg. Mais ce fut à Paris, au Champ-de-Mars, que, par l'ordre du directoire, on décerna à ce général les obèques les plus magnifiques. De toutes les cérémonies renouvelées des anciens, ce fut celle où l'on imita le plus heureusement les pompes grecques et romaines. Le parti républicain parut donner à la mémoire de Hoche de véritables regrets. Né soldat, général en chef à vingt-quatre ans, Hoche, en cinq années, parcourut une carrière pleine de gloire : c'é-

tait un de ces hommes dont parle Montesquieu, qui, dans les temps de révolution, *se font jour* à travers la foule, et sont portés au premier rang par leur supériorité naturelle. Fier et ambitieux comme César, il fut souvent comme lui grand et généreux. Sa mort soudaine, en facilitant l'usurpation de Buonaparte, changea les destinées de la France. Sa vie a été écrite en deux vol. in-8°, d'une manière ampoulée et diffuse, par Rousselin ; les réimpressions, en un vol. in-12, ne contiennent pas la correspondance de Hoche. B—P.

HOCHMUTH. *Voy.* GILLES.

HODGSON (BERNARD), théologien anglais, principal du collège de Hertford à l'université d'Oxford, mort le 28 mai 1805, a publié les traductions suivantes de Salomon : I. *Le Cantique des cantiques*, 1785. II. *L'Ecclésiaste*, 1788. III. *Les Proverbes*, 1791, le tout in-4°. L.

HODIERNA ou *Adierna* (JEAN-BAPTISTE), célèbre astronome, naquit en 1597 à Raguse en Sicile. Après avoir terminé ses études avec une rare distinction, il embrassa l'état ecclésiastique, et fut pourvu de l'archiprêtrise de Palma. Il consacra dès-lors ses loisirs aux sciences, et y fit des progrès si rapides que son nom fut bientôt répandu dans toute l'Italie. Convaincu que les connaissances humaines ne peuvent avoir d'autre base que l'observation, il employa ses talents pour la mécanique à fabriquer des instruments plus parfaits que ceux qu'il avait pu se procurer. Il vérifia ensuite la position des étoiles fixes, et détermina celle de plusieurs qui n'avaient point encore été signalées. A la demande du grand-duc de Toscane, il entreprit la rédaction d'éphémérides astronomiques d'après un nouveau plan, et y consigna le résul-

tat de sa découverte de la marche des satellites de Jupiter. La noblesse de son caractère lui mérita des amis; et la protection du duc de Palma, qui le nomma son mathématicien. La vie de ce savant fut tranquille et heureuse. Il mourut à Palma, le 6 avril 1660, universellement regretté. On doit à Hodierna une foule d'observations intéressantes et curieuses. Ce fut lui qui analysa le premier l'œil de la mouche; ce qui le conduisit à reconnaître la forme singulière de cet organe dans les insectes : il décrit aussi la dent rétractile de la vipère, laquelle lui sert, comme on sait, à introduire une liqueur corrosive dans ses morsures. Il reconnut que la reine des abeilles pond seule tous les œufs : enfin s'il n'a point précédé Newton dans l'analyse de la lumière, ainsi que les Siciliens le prétendent, il est certain du moins qu'il a connu l'usage du prisme. Les ouvrages d'Hodierna sont très nombreux; on se contentera de citer les plus importants : I. *Universæ facultatis directorium physico - theoricum opus astronomicum, in quo de promissorum ad significatores progressionibus physice agitur*, Palerme, 1629, in-4°. II. *Thaumantiæ miraculum, seu de causis quibus obiecta singula per trigoni vitrei transpicuam substantiam visa, elegantissimâ colorum varietate ornata cernuntur*, ibid., 1652, in-4°. C'est un Traité d'optique; et le premier où soient décrits le prisme et une partie de ses propriétés. III. *Medicæorum ephemerides nunquam apud mortales editæ*, ibid., 1656, 4 part. in-4°. Ce sont des tables des satellites de Jupiter, appelés alors, comme on sait, Astres de Médecis. IV. *De systemate orbis cœmetici deque admirandis cœli characteribus*, ibid., 1656, in-4°. V.

Protei cœlestis vertigines seu Saturni systema, ibid., 1657, in-4°. VI. *Dentis in viperâ virulenti anatomia*, ibid., 1646, in-4°. VII. *L'occhio della mosca, discorso fisico*, ibid., 1644, in-4°. réimprimé la même année dans un Recueil d'opuscules d'Hodierna, et inséré dans le *Museo* de Boccone. VIII. *Archimede redivivo con la statera del momento dove s'insegna il modo di scoprire le fraudi nella fabbricazione dell' oro e dell' argento*, ibid., 1644, in-4°. Il a laissé en manuscrit plusieurs ouvrages qui étaient conservés dans sa famille, et dont on trouvera la liste dans la *Biblioth. sicula* de Mongitore.—La ressemblance des noms l'a fait confondre avec Jean-Baptiste HODIerna, jurisconsulte de Naples, son contemporain, dont on a : *Controversiæ forenses de secundis nuptiis*, Naples, 1653; Genève, 1677, in-fol., et des additions au Recueil publié par Surdus ou Sordi, des *Décisions* du conseil de Mantoue.

W—s.

HODIZ, comte allemand, remarquable par ses goûts singuliers, né vers 1710, mourut en 1778 à Potsdam, où le roi de Prusse, son ami, lui avait donné un asile. Hodiz avait, dans sa jeunesse voyagé et même séjourné quelque temps en Italie : il y avait perfectionné son goût naturel pour les arts, surtout pour la poésie et la musique. Il connaissait la plupart des langues de l'Europe, composait de jolis vers, et s'était plu, dans sa retraite de Roswalde en Moravie, à ressusciter les jeux et les plaisirs de la vallée de Tempé. Cette nouvelle Arcadie, qu'il avait créée vers 1740, et qu'il n'avait cessé d'embellir, réunissait des sites charmants et variés, des bergeries, des fermes, des cascades, des bois, des vallons, des théâtres,

des orchestres, des bergers, des musiciens et des acteurs. Jouissant d'environ 60,000 liv. de rente, le seigneur de Roswalde s'était plu à faire de sa demeure une sorte de féerie, et à s'entourer des délices de la ville et des champs : il est inconcevable qu'avec une fortune assez bornée, il eût opéré tant de merveilles. Sa féconde imagination créait sans cesse, et sans cesse avait besoin d'occupation et de jouissances. Il employait tout ce qui était sous sa dépendance à seconder ses vœux. Ses vassaux, ses domestiques étaient ses architectes, ses décorateurs, ses acteurs, ses danseurs, ses musiciens, ses arcadiens, ses druides, ses ermites. A table, assis sur un lit antique, couronné de roses, servi par des nymphes charmantes, il rappelait, autant par son costume et ses goûts que par le noble profil de sa tête grecque, Anacréon chantant, la lyre à la main, le vin, les belles et la volupté. On faisait à Roswalde une chère exquise ; on y assistait à la représentation des meilleures pièces des théâtres allemand, italien et français, dans leur langue originale ; on parcourait délicieusement les belles eaux d'un canal de plusieurs milles sur une flotille de gondoles, dont quelques unes portaient des musiciens et des chanteurs ; on s'égarait avec enchantement dans les bosquets, les fermes, les vallons, habités par de jolies bergères et des bergers aimables ; on visitait des collections curieuses de livres, de tableaux, d'estampes, de statues, d'armures antiques, d'objets d'histoire naturelle ; on conversait dans des jardins et des *villati* très variés et très pittoresques ; une grande partie des nuits était même agréablement occupée par les ballets, les danses et la musique. La plus belle fête qui ait eu lieu à Roswalde fut celle que le comte Hodiz

donna au grand Frédéric, qui la trouva merveilleuse. En effet, rien n'avait été négligé pour recevoir dignement le héros de la Prusse, qui fut surtout enchanté d'une promenade nocturne sur le canal : des Sirènes et des Tritons, dans toute la sévérité du costume, poussaient les gondoles, en faisant retentir les airs de leurs chants en l'honneur du monarque ; la musique était au loin répétée par les échos ; l'éclat des lampions se multipliait à l'infini dans les ondes constamment agitées par les gondoles et les nageurs. Une petite ville que, bien entendu, on appelait Lilliput, défendue par plus de cent petits enfants, soutenait un siège contre des géants, qui prirent la fuite à l'aspect de Frédéric. Ces jeux et beaucoup d'autres l'amuserent, et même lui inspirèrent de l'attachement pour un vieillard aimable, qui avait tiré un si grand parti d'une fortune médiocre, en comparaison de ce qu'il avait fait, et qui charmait avec tant de grâce les douleurs de la goutte et de la pierre. Le roi-poète adressa à Hodiz une épître qui commence par ces vers :

O singulier Hodiz, vous qui, né pour la cour,
Avez fui, jeune encor, ce dangereux séjour,
Libre des préjugés qui trompent le vulgaire, etc.

On trouve dans cette épître des détails bien rendus sur les créations et les amusements de l'Arcadie de Roswalde. Hodiz avait perdu depuis longtemps une margrave de Barcith qu'il avait épousée, et qui ne lui donna point d'enfants. Peu de temps avant sa mort, sa fortune éprouva un échec fâcheux. Frédéric vint à son secours : il lui procura un asile honorable à Potsdam, où, toujours fidèle à ses goûts, et ne pouvant d'ailleurs supporter d'autre manière de voyager, le moderne Anacréon arriva, avec quelques uns de ses compagnons, sur un de ces bateaux

élégants qui avaient sillonné tant de fois les ondes de Roswalde. Le roi le reçut comme un ancien et fidèle ami, lui monta une maison digne de tous deux, et lui fournit les moyens d'achever sa carrière sans rien changer à ses goûts. Ce fut là que le comte mourut comme il avait vécu, au milieu des souffrances de la pierre et de la goutte, adoucies par les jeux, les chants, les ris, la musique, tous les arts et tous les plaisirs qui font illusion et trompent la douleur. Ces détails sont tirés en partie d'une lettre de Sulzer, de quelques notes d'un Anglais, et d'un article inséré en 1780 dans un journal français. D—B—S.

HODY (HUMPHRED), en latin *Hodius*, naquit le 1^{er} janvier 1659, à Oldcomb, où son père était recteur de l'église paroissiale. En 1676, il entra dans l'université d'Oxford; et, ayant été, en 1684, nommé associé du collège de Wadham, il donna au public, comme essai et preuve de ses études, une dissertation latine où sont réfutées victorieusement les fables ridicules d'Aristote sur la version des Septante. Ce travail fut loué par les savants les plus distingués. Mais Isaac Vossius, qui voyait avec quelque chagrin un si jeune homme attaquer et détruire ses opinions favorites, répondit, et, au lieu de bonnes raisons qui lui manquaient, employa l'épigramme et presque les injures. Dans la préface de cette dissertation, Hody promettait deux ouvrages, l'un sur les textes hébraïque et grec de l'ancien Testament, l'autre sur l'Histoire et la Chronologie des Ptolémées d'Égypte. Le premier a paru avec une seconde édition de la dissertation sur Aristote, sous ce titre : *De biblicorum textibus originalibus*, Oxford, 1705, in-fol. : l'autre, qu'il se proposait d'étendre jusqu'à en faire un *Trésor* des

antiquités civiles et ecclésiastiques d'Alexandrie, n'a jamais vu le jour. Chilméad était mort en 1643, sans avoir mis la dernière main à une édition de Malela qu'il avait préparée. Les curateurs de l'imprimerie d'Oxford prièrent Hody d'y ajouter les prolégomènes qui manquaient : il voulut bien se charger de ce soin ; et l'édition parut en 1691, ornée d'une savante préface de Hody, et d'une lettre encore plus savante et tout autrement intéressante de Bentley au docteur Mill. Hody, dans ces Prolégomènes, annonce comme achevées deux dissertations latines ; l'une sur divers auteurs grecs tant profanes qu'ecclésiastiques ; l'autre sur les écrivains des choses de l'Égypte : mais elles sont restées inédites. Dans cette même année 1691, il mit au jour un traité grec anonyme qu'il crut pouvoir attribuer à Nicéphore Calliste ; il y joignit une traduction latine, et il en publia séparément une autre en anglais. Ce traité, qui roule sur une question de droit ecclésiastique, a pour objet de prouver qu'un évêque dépossédé, même injustement, ne doit pas se séparer de la communion de son successeur, si ce successeur n'est pas hérétique. C'était toucher une question importante, et qui alors divisait l'Angleterre. Hody fut vivement attaqué ; le célèbre Dodwell (Voy. DODWELL) se signala dans cette controverse : nous n'indiquerons pas les ouvrages qui furent publiés de part et d'autre ; ces débats sont aujourd'hui d'un très faible intérêt, et l'on nous saurait peu de gré de nous y arrêter davantage. L'archevêque de Cantorbéry, Tillotson, qui avait succédé à Sancroft, dépossédé comme *non juror*, se montra reconnaissant du zèle que Hody avait mis à soutenir la cause des seconds évêques, et il le nomma son chape-

lain. C'était en 1694 : cette année vit paraître une dissertation anglaise de Hody *Sur la résurrection du même corps*. Il y soutenait, contre le sentiment de Tertullien, que le corps ne ressusciterait point, et que l'âme seule serait jugée et punie. Cette doctrine fut attaquée avec autant d'érudition que de politesse, par Nicolas Bear, dans un ouvrage publié en 1699. Trois ans auparavant, Tenison, successeur de Tillotson au siège de Cantorbery, avait jeté Hody dans une autre querelle. Perkins et Friend, condamnés en 1695 pour avoir conspiré contre le roi Guillaume, avaient été *absous* au moment du supplice, quoiqu'ils ne se fussent pas repentis de leurs crimes, par trois ecclésiastiques *non jurors*. Une déclaration des prélats réunis à Londres, condamna cette absolution comme irrégulière; Collier, l'un de ces trois ecclésiastiques, écrivit pour la défendre; Hody, par l'ordre de Tenison, réfuta Collier, et fut à son tour vivement réfuté. En 1698, Hody fut nommé professeur royal de grec dans l'université d'Oxford; et pour encourager l'étude du grec et de l'hébreu, il y fonda, au collège Wadham, cinq bourses pour chacune de ces deux langues. Il composa pour ses leçons le traité *De græcis illustribus linguæ græcæ litterarumque humaniorum instauratoribus*, qui est assurément son meilleur ouvrage, quoiqu'on lui ait reproché une exactitude parfois trop minutieuse : ce traité ne fut publié qu'en 1742, long-temps après la mort de l'auteur, arrivée le 20 janvier 1706. Le docteur Jebb, qui en a donné l'édition, y a joint une notice fort étendue sur la vie et les écrits de Hody. B—s.

HOEGSTROEM (PIERRE), écrivain suédois, fut d'abord, vers 1740, pasteur de Gellivara, dans le Luleo-

Lappmark, par-delà le soixante-septième degré de latitude boréale, par conséquent au-delà du cercle polaire. Il profita de sa position pour parcourir la Laponie, et observer les mœurs de ses habitants. Transféré ensuite à la cure de Skelesteo, située deux degrés plus au Sud, sur les bords du golfe de Botnie, la température de ce lieu lui sembla propre à donner des productions qu'on n'en avait pas exigées jusqu'alors. Il planta deux jardins d'arbres fruitiers, sema des pepins, et, suivant le témoignage de quelques auteurs suédois, parvint à obtenir des fruits. Mais ce phénomène, trop en opposition avec les lois de la nature, ne dut être qu'éphémère. M. de Buch, qui a parcouru les mêmes lieux en 1807, nous apprend dans sa relation, qu'à cette époque il n'existait plus la moindre trace du jardin d'Hoegstroem, et que le souvenir en était tellement effacé que l'on révoquait le fait en doute. Hoegstroem fut admis à l'académie des sciences de Suède en 1747, et mourut le 14 juillet 1784. On a de lui en suédois : I. *Description de la Laponie suédoise*, Stockholm, 1747, un vol. in-8°, carte. Cet ouvrage fait connaître la singulière nation qui en est l'objet, beaucoup mieux que tous ceux qui l'avaient précédé. Hoegstroem voit bien les choses, et ne les embellit pas. Il compâtit aux maux qu'un climat rigoureux accumule sur les Lapons, et propose les moyens d'améliorer leur sort. Ce livre a été traduit en allemand, Stockholm, Copenhagen, Leipzig, 1748, 1 vol. in-12, carte. Il y en a un extrait en français dans le tome XIX de l'*Histoire générale des voyages*. II. Plusieurs Mémoires, dans le *Recueil de l'académie des sciences de Suède*; ils traitent de l'histoire naturelle ou de l'économie rurale. E—s.

HOEL I^{er}, fils de Budic, duc de Bretagne, se retira en Angleterre, en 509, après le massacre de son père, ordonné par Clovis. Il revint, en 513, revendiquer les états de Budic, avec des troupes que lui avait fournies Arthur roi de la Grande-Bretagne, et parvint à chasser les Frisons, qui étaient maîtres du pays. Clotaire, apprenant ses succès, l'invite à venir à Paris. Hoel s'y rend, mais n'y est traité qu'en qualité de comte. De retour dans ses états en 541, il fonda, dans la ville d'Aleth, un évêché dont le premier évêque fut St.-Malo, qui, depuis, a donné son nom à la ville. Il mourut en 545, et eut pour successeur son fils aîné. — HOEL II, fils et successeur de Hoel I^{er}, était déjà assez âgé lors des conquêtes de son père pour y avoir eu beaucoup de part; mais il fut inhumain et sans religion. Il persécuta St.-Malo en 546, et fut tué en 547 dans une partie de chasse, par Canor son frère. — HOEL III, d'abord comte de Cornouailles, succéda en 594 ou environ, à Judicaël, son père, et prit même par la suite le titre de roi; il mourut en 612, à cinquante-deux ans. — HOEL IV, comte de Nantes, était fils naturel d'Alain IV, au fils duquel il succéda en 953. Il fut tué en 980 dans une partie de chasse. — HOEL V, duc de Bretagne, eut ce titre dès 1066, et mourut le 13 avril 1084. — HOEL VI, reconnu duc de Bretagne en 1148, par les habitants de Nantes et de Quimper, fut, en 1154, battu par Eudes, comte de Porhoet, son concurrent, et en 1156 chassé par les Nantais. C'est la dernière fois qu'il paraît dans l'histoire. Z.

HOEPKEN (ANDRÉ-JEAN, comte DE), sénateur de Suède, mort en 1789, entra dans le sénat en 1746, n'étant âgé que d'environ trente-cinq

ans, et y resta jusqu'en 1761. Pendant cet espace de temps, il eut part à toutes les affaires publiques, et se distingua surtout par la fermeté de sa conduite, par la sagesse de ses conseils, et par son zèle pour le progrès de toutes les institutions utiles. Ayant donné sa démission en 1761, il vécut dans la retraite jusqu'en 1773: le 4 décembre de cette année, il reentra au sénat à la sollicitation de Gustave III, qui voulait profiter de ses lumières et de son expérience. Le sénateur Hoepken fut consulté par le prince sur la réforme des lois, sur les améliorations que demandaient l'agriculture et le commerce, sur les mesures à prendre pour donner une plus grande extension aux connaissances utiles. Après avoir consacré encore sept années à des travaux importants, il quitta de nouveau le sénat, et se livra uniquement à l'étude. Les sciences, les lettres et les arts, avaient toujours fait le charme principal de ses loisirs. Il connaissait à fond l'histoire, la littérature ancienne et la philosophie. Ce fut lui qui, avec Linné et quelques autres savants, fonda l'académie des sciences de Stockholm; et il se chargea même pendant plusieurs années des fonctions de secrétaire. Le comte de Hoepken fut un des premiers qui forma la langue de son pays sur les modèles de la Grèce, de Rome, de la France, de l'Angleterre, et qui lui donna de la pureté, de la précision, de l'élégance et de la force. Toutes ces qualités se trouvent réunies dans son *Eloge historique du comte de Tessin*, dans celui du comte d'Ekeblad, et dans plusieurs discours qu'il prononça aux assemblées publiques de l'académie des sciences. Toutes les autres sociétés savantes et littéraires de Suède, et plusieurs académies étrangères, le comptaient parmi leurs membres. Il

réunissait souvent à sa table les savants, les hommes de lettres, les artistes de Stockholm; et il était lié de l'amitié la plus intime avec le savant astronome Wargentín. C—AU.

HOESCHEL (DAVID), savant helléniste, naquit à Augsbourg en 1556, de parents pauvres; mais ses heureuses dispositions intéressèrent en sa faveur Marc Velser, protecteur éclairé des lettres, qui se chargea des frais de son éducation. Il justifia par ses progrès rapides les espérances de son bienfaiteur; et, après avoir terminé ses études, il fut pourvu d'une chaire au collège de Lavíngen. Il en prit possession par un discours en langue grecque, dont le sujet était la *Chute du premier homme*, et qui réunit les suffrages de son auditoire. Il céda aux instances de ses amis en livrant à l'impression cet ouvrage, qu'il dédia à Velser, par une épître dans laquelle il nomme quelques autres personnes dont il avait reçu des secours. Il revint en 1581, à Augsbourg, occuper la chaire d'humanités que lui avait procurée Jérôme Wolff son ancien maître; il la remplit jusqu'en 1593, qu'il succéda à Simon Fabricius, dans l'enseignement de la langue grecque. Il fut ensuite nommé conservateur de la bibliothèque publique, et quelque temps après recteur du collège de Ste. Anne. Ce double emploi partagea tous ses instants; il enrichit la bibliothèque confiée à ses soins d'un grand nombre de manuscrits précieux: il mourut, justement regretté, le 29 octobre 1617. Jacques Bruker a publié une lettre: *De meritis in rem litterariam præcipuè græcam viri celeberrimi D. Hoeschelii*, dans le tome. iv du *Tempe helvetica*. Nicéron lui a consacré un article dans le tome xxviii de ses *Mémoires*. Il faut consulter les deux recueils pour avoir

la liste complète de ses ouvrages. On lui doit: I. *Catalogus codicum græcorum qui sunt in biblioth. reipubl. Augst. Vindelicorum*, Augsbourg, 1595, in-4°. Il rédigea ce catalogue à la sollicitation de Velser, qui avait fait don de sa bibliothèque à la ville d'Augsbourg. Colómiéz dit que, de son temps, il n'existait pas de catalogue de manuscrits plus docte ni mieux digéré (V. HENICHES). II. Les premières éditions de la *Bibliothèque* de Photius; de plusieurs *Opuscules* de Philon; de quelques *Homélies* de S. Basile, de S. Grégoire de Nysse, de S. Grégoire de Nazianze, de S. Jean Chrysostome et de S. Jean Damascène; de l'*Illyrique* d'Appien; des *Petits géographes*; des livres d'Origène contre Celse; des *Histoires* de Procope et d'Anne Comnène. III. Quelques *Trad. latines*, entre autres de la *Vie de S. Antoine, ermite*, par S. Athanasie. Huet lui reproche de substituer quelquefois sa pensée à celle de l'auteur: sans ce défaut, ajoute cet illustre critique, Hoeschel aurait effacé tous les autres traducteurs par son talent à reproduire les beautés et jusqu'aux finesses de style de ses originaux. IV. Des *Additions* au dict. grec et latin de Ruland. W—s.

HOEST (GEORGE), voyageur danois, né en 1734 à Aarhuus en Jutland, entra de bonne heure dans la compagnie d'Afrique, et fut, en 1760, nommé consul à Mogador dans le royaume de Maroc. En 1768, il alla remplir d'autres emplois à Ste.-Croix dans les Antilles, et revint en 1776 à Copenhague, où il devint conseiller-d'état, et fut revêtu de l'emploi de secrétaire des affaires étrangères. On a de lui en danois: I. *Relations de Maroc et de Fez recueillies dans le pays*, de 1760 à 1768, Copenhague, 1779, un volume in-4°. avec

une carte et des figures. Ce livre , un des meilleurs que l'on ait écrits sur l'empire de Maroc , traite dans le plus grand détail de tout ce qui le concerne. On y trouve beaucoup de choses nouvelles. A une connaissance profonde de la langue arabe , l'auteur joignait un esprit observateur qui l'avait mis à même de bien décrire les mœurs et les usages des habitants , et de donner des notions exactes sur le gouvernement ainsi que sur la géographie et l'histoire naturelle du pays. On doit regretter que ce livre n'ait pas été traduit en français. Il l'a été en allemand par Sussmilch, Copenhague, 1781, in-4°, avec fig. Cette version contient de nombreuses inexactitudes, surtout dans l'orthographe des noms arabes. On trouve un abrégé de la relation de Hoest, dans le tome XXIII de la collection de voyages imprimée en allemand à Berlin. II. *Hist. de Mahomet-Ben Abdallah, empereur de Maroc*, Copenhague, 1791, in-8°. Cet ouvrage a été composé sur la correspondance des consuls danois. Il renferme des particularités curieuses : Hoest avait d'ailleurs connu cet empereur, qu'il représente comme moins cruel que ses prédécesseurs : celui-ci était né vers 1718, et mourut le 11 avril 1790, dans une expédition guerrière. III. *Mémoires sur l'île de St. Thomas et ses gouverneurs, composés dans l'île depuis 1769 jusqu'en 1776*, Copenhague, 1791, in-8°. Ce livre, fait avec soin, offre des détails précieux sur cette île, l'une des Petites-Antilles. E—s.

HOFER (JEAN), naquit à Mulhausen en Alsace, l'an 1697, et y mourut en 1781. Après avoir étudié la médecine, il exerça pendant quelque temps son art à Bâle, et depuis dans sa ville natale, dont il devint bourguemestre. On trouve de ses mémoires

anatomiques et botaniques, dans les *Actes de la Société helvétique* à Bâle. En 1779, il fit paraître un *Manuale pharmaceuticum*. — Josué HOFER, de la même famille que le précédent, jurisconsulte et syndic de la ville et république de Mulhausen, y naquit en 1721. Il fit ses études à l'académie de Leipzig, et fut élu syndic en 1748. Envoyé fort souvent en qualité d'ambassadeur à la diète helvétique, il y jouissait d'une grande réputation comme politique. Pendant la révolution française, il fut député deux fois à Paris, pour obtenir des arrangements et un traité de commerce pour la ville de Mulhausen, enclavée dans le territoire de la France. Cette ville ayant été contrainte, en 1798, de voter sa réunion, cet événement parut accélérer la mort de Hofer, qui termina sa carrière en 1799. Z.

HÖFER (ANDRÉ), chef des insurgés tyroliens, était né à Passeyer en 1765. Il tenait une auberge dans cette petite ville (située à 3 lieues au nord de Méran) ; et il faisait en même temps un commerce assez considérable en blé, vin et bétail. La paix de Presbourg avait donné le Tyrol au roi de Bavière ; mais la guerre s'étant rallumée en 1809, les habitants de ce pays se levèrent en masse pour chasser les Bavaois, et retourner sous la domination de l'Autriche. La richesse d'André Hofer, ses relations habituelles avec les principaux montagnards, sa haute stature, ses formes athlétiques et sa longue barbe, tout concourut à fixer l'attention sur lui, lorsque les insurgés s'élurent un chef. Hofer possédait une connaissance parfaite du pays : elle lui procura plusieurs avantages importants sur les Bavaois qui, d'ailleurs, étaient en trop petit nombre pour résister. Après la paix de Vienne, qui assurait de nouveau le Tyrol à

la Bavière, Hofer mit bas les armes. Il s'était distingué, dans toutes les circonstances, par sa modération et son humanité; et il crut avoir d'autant moins à craindre pour sa personne, que Buonaparte avait solennellement promis qu'il ne serait exercé aucune poursuite contre les insurgés tyroliens. Mais apprenant bientôt que des ordres étaient donnés pour l'arrêter, l'aubergiste de Passeyer se réfugia dans les montagnes. Buonaparte mit sa tête à prix, et le malheureux Hofer lui fut livré : on le trouva au milieu des neiges sur un pic presque inaccessible. Conduit à Mantoue, il parut pour la forme devant un conseil de guerre, qui avait reçu l'injonction de le faire fusiller. Il mourut avec la plus grande fermeté. On a voulu comparer Hofer aux plus illustres héros de la Vendée : il est loin de mériter cet honneur. Jamais il n'alla au feu ; et, bien plus, jamais il ne livra un combat en personne. Son esprit était sans culture, comme son cœur sans ambition ; et la politique lui était aussi étrangère que la science des armes. Il n'eut de commun avec les chefs vendéens, qu'un zèle ardent pour la religion. Ses compatriotes le regardaient comme un saint ; et, depuis sa mort tragique, ils le révérent comme un martyr. On travaille au mausolée que les Tyroliens élèvent à Hofer. Outre ce monument, une pyramide sera placée au sommet de la montagne sur laquelle était située la caverne où il s'était réfugié avec son secrétaire, Joseph Solbioso, étudiant bohémien, et où tous deux furent surpris par les émissaires de Buonaparte. Cette pyramide sera décorée d'une inscription latine. Un hôpital, bâti sur la montagne, et à la place même qu'occupait la caverne, servira de refuge à seize pauvres.

S—v—s.

HOFFMANN (GASPAR), médecin allemand, naquit à Gotha en 1572. La modicité de sa fortune l'aurait empêché de continuer les études qu'il avait commencées à Strasbourg, si Mathias Schiller, notaire de Nuremberg, n'eût pourvu pendant sept années aux frais de son instruction. Il consacra tout ce temps à l'étude de la médecine dans l'université d'Altorf, où il fit de si grands progrès, qu'il obtint la pension que la faculté accordait aux étudiants distingués par leur mérite. A Padoue, il étudia sous Fabrice d'Aquapendente. Il se rendit ensuite à Bâle, y reçut le bonnet de docteur, en 1605, et, l'année suivante, se fit agréger au collège de médecine à Nuremberg. En 1607, il devint professeur de médecine théorique à l'université d'Altorf, et remplit ces fonctions jusqu'à sa mort, arrivée le 3 novembre 1648. Hoffmann fut un savant helléniste ; mais il se montra trop attaché aux opinions des anciens, et surtout à celles d'Aristote. Quoiqu'il aimât les ouvrages de Galien, il se déchaîna souvent avec aigreur contre ce médecin, et se fit toujours un malin plaisir de relever ses fautes les plus légères. Le nombre de ses écrits prouve sa grande facilité. Les volumes se succédaient rapidement, et toutes les matières étaient de son ressort. Parmi les vingt-six ouvrages d'Hoffmann dont les bibliographes nous ont laissé la notice, on cite celui qui a pour titre : *Apologia apologiæ pro Germanis contra Galenum*, Amberg, 1626, in-4°. L'auteur y discute, entre autres points, dans quelles maladies on doit préférer la saignée à la purgation. Dans son commentaire *De Thorace ejusque partibus*, Francfort, 1627, in-fol., son principal objet est de concilier les sentiments d'Aristote avec ceux de Galien ; mais

sa partialité l'emporte toujours. On remarque, en général, que les ouvrages de ce médecin lui donnent un air d'érudition qu'il ne doit qu'aux fruits de ses lectures : car, de même qu'il a parlé d'anatomies sans avoir manié le scalpel, il a beaucoup écrit sur la pratique, quoiqu'il n'ait guère vu de malades. Tel est du moins le jugement qu'en porte le célèbre Haller. D—V—L.

HOFFMANN (MAURICE), médecin allemand, naquit en 1622, à Furstentwald en Brandebourg. Aucune étude n'occupa ses premières années ; mais, en 1638, ayant perdu son père et sa mère, il entra chez son oncle Noësi-ler, qui professait la médecine dans la ville d'Altorf. Il y fit rapidement ses humanités, et se rendit ensuite à Padoue : il y cultiva principalement l'anatomie et la botanique. Thomas Bartholin lui attribue la découverte du canal pancréatique. Hoffmann, s'amusant à disséquer un coq-d'inde, trouva le conduit du pancréas, qu'on ne connaissait point encore. Il le fit voir à Wissungus, anatomiste de Padoue, chez lequel il demeurait : celui-ci chercha ce conduit chez l'homme, et l'ayant découvert, il en donna la démonstration publique ; et c'est de là que cette partie a reçu le nom de *canal de Wissungus*. En 1645, Hoffmann prit le bonnet de docteur dans l'académie d'Altorf ; et, en 1648, il obtint la chaire d'anatomie et de chirurgie. C'est à ses soins que l'université d'Altorf doit la création d'un jardin botanique, d'un laboratoire chimique, et d'un amphithéâtre anatomique. En 1665, Hoffmann fit ses premières démonstrations d'anatomie en public. Malgré ses divers emplois, il eut une pratique fort étendue ; et plusieurs princes d'Allemagne le choisirent pour médecin. Il mourut d'apoplexie le 20 avril 1698. On connaît treize

ouvrages de cet auteur, trois sur l'anatomie, trois sur la médecine et sept sur la botanique. Le plus intéressant a pour titre : *Floræ Altdorffinæ Deliciæ sylvestres*, Altorf, 1662, in-4°. — Son fils, Jean-Maurice HOFFMANN, né en 1653, dans la petite ville d'Altorf, s'y fit recevoir docteur-médecin en 1675. En 1684, l'académie des curieux de la nature se l'agrégea sous le nom d'*Héliodore I*, et il y monta, en 1721, au rang de directeur. La réputation d'Hoffmann comme praticien s'étendit si loin qu'il se vit recherché par les personnes du premier rang. Il fixa son séjour à Anspach, où il mourut le 31 octobre 1727. Ce médecin a laissé sept ouvrages : il a continué les *Deliciæ hortenses Altdorffinæ* de son père, Altorf, 1703, in-8°. On trouva parmi ses papiers un manuscrit, qui parut, à J. H. Schulze, un assez bon abrégé de médecine pour qu'il prit soin de le faire imprimer, en 1742, in-8°. D—V—L.

HOFFMANN (JEAN-JACQUES), philologue, naquit à Bâle en 1635. Son père, professeur en droit à l'académie de cette ville, lui inspira de bonne heure le goût du travail, et le dirigea dans ses premières études. Le jeune Hoffmann fit ses cours de philosophie et de théologie avec beaucoup de distinction, et fut promu au saint ministère. La faiblesse de sa santé ne lui permettant pas de suivre cette carrière, il se consacra à l'enseignement ; et après avoir donné pendant plusieurs années des leçons particulières, il fut pourvu, en 1667, de la chaire de grec à l'académie : il obtint celle d'histoire en 1683, la remplit avec un zèle infatigable, et mourut de marasme le 10 mai 1706, sans avoir jamais quitté sa patrie. Le plus connu de tous ses ou-

ouvrages est le *Lexicon universale, historico-geographico-chronologico-poetico-philologicum*, Bâle, 1677, 2 vol. in-fol.; supplément, 1683, deux vol. Ce livre eut peu de succès dans le principe. Hoffmann ne pouvant déterminer son libraire à en donner une seconde édition avant que la première fût écoulée, traita avec Hackius, qui en publia une nouvelle (Leyde, 1698, 4 vol. in-fol.), dans laquelle les suppléments furent refondus et augmentés. Le libraire de Bâle, éprouvant par-là une perte considérable, poursuivit Hoffmann, qui lui promit, pour le dédommager, de lui abandonner le profit d'une troisième édition qu'il projetait; mais elle n'a point paru. Ce dictionnaire est rédigé sur un plan très étendu; mais presque toutes les parties laissent beaucoup à désirer. Les articles de géographie ancienne passent pour les meilleurs. Le titre du livre annonce les diverses synonymies des noms géographiques tirés de vingt langues différentes. Les articles d'histoire sont superficiels et inexact. L'auteur ne laisse échapper aucune occasion de déclamer contre la religion catholique et contre la France. On a encore d'Hoffmann : I. Des *Thèses* en très grand nombre, mais sur des matières peu intéressantes. II. Un Recueil de vers (*Poëmata*), Bâle, 1684, in-12. III. *Epitome metrica historiae universalis civilis et sacrae ab orbe condito*, ibid., 1686, in-12. Les vers sont médiocres. Chaque pièce est suivie d'une explication en prose. IV. *Historia paparum*, 1687, 2 vol. in-12 : elle est écrite avec peu de modération. V. Deux *Mémoires* dans les *Miscellanea Berolinensia*.

W—s.

HOFFMANN (CHRÉTIEN - GODÉFROI), savant jurisconsulte, naquit

en 1692 à Lauban, ville de Lusace, où son père remplissait les fonctions de recteur du gymnase. Le moyen le plus sûr de l'apaiser dans son enfance, était de lui mettre un livre entre les mains; et ses parents en tirèrent un heureux augure pour la suite. A l'âge de cinq ans, il fut placé sous la direction de Christ.-Jacob Gunther, habile maître, qui lui fit faire de rapides progrès dans les langues anciennes. Il suivit son père, nommé recteur à Zittau, et continua ses études en cette ville avec un grand succès. Quoique fort jeune encore, on le chargea de mettre en ordre la bibliothèque publique, négligée depuis longtemps; et il s'acquitta de cette commission de manière à mériter les éloges du conseil. Il se rendit en 1711 à Leipzig, pour faire son cours de droit; et à la fin de l'année scolaire, il y prononça un discours très savant : *De senio eruditorum*. Il avait le projet de visiter les écoles les plus célèbres de l'Europe; mais la mort de son père l'obligea de changer de dessein. Il se chargea d'accompagner en Hollande les princes de Galitzin; et il profita de cette circonstance pour entendre les leçons des plus habiles jurisconsultes. Il prit ses degrés à Halle en 1716, et revint à Leipzig, où il professa le droit naturel avec beaucoup de réputation. Il succéda en 1719 à Henri de Cocceii, professeur à l'université de Francfort-sur-l'Oder, se montra digne de marcher sur les traces de son illustre devancier, et mourut, à quarante-trois ans, le 1^{er} septembre 1735. Son frère Jean-Guill. Hoffmann prononça son éloge public. Il a laissé un grand nombre d'ouvrages en latin et en allemand. On se contentera de citer les principaux : I. *De utilitate ex lectione epistolarum virorum doctorum hauriendâ*,

Bâle, 1716, in-8°. Cette Dissertation précède le Recueil des lettres choisies de Christ. Weiss. II. *Scriptores rerum Lusaticarum antiqui et recentiores*, Leipzig, 1719, 2 vol. in-fol. Cette collection renferme des pièces assez curieuses, et devenues rares; elle est estimée. III. *Historia juris Romano-Justinianeum chronologica*, ibid., 1720; tom. II, 1724, in-4°. On a réimprimé le 1^{er}. volume en 1734, avec des additions considérables. IV. *Commentatio juris canonici de cœmeteriis ex urbibus tollendis*, ibid., 1729, in-8°; nouvelle édition, publiée par Jean-Louis Uhl, Francfort, 1775, in-8°. V. *Nova scriptorum ac monumentorum partim rarissimorum, partim ineditorum collectio*, ibid., 1731-33, 2 vol. in-4°. VI. *Bibliotheca juris publici Germanici, secundum materiarum argumenta*, Francfort, 1734, in-8°. Il y a des exemplaires de format in-4°. Ce n'est point ici, dit Struvius, un catalogue dressé d'après d'autres ouvrages du même genre. Hoffmann ne parle que de livres qu'il avait lus et examinés: il détaille les pièces qu'on trouve dans les grandes collections, indique les auteurs anonymes qu'il est parvenu à découvrir, et ajoute à chaque article des notes littéraires et bibliographiques qui en augmentent l'intérêt. On doit regretter qu'il n'ait pu terminer cet utile travail. Le premier volume ne contient que l'indication des ouvrages qui traitent du droit public de l'Allemagne, des lois fondamentales de l'empire, et de l'élection des empereurs. On doit encore à Hoffmann une excellente édition des *Traité de Pancirole* et d'autres auteurs; *De claris legum interpretibus*, Leipzig, 1721, in-4°. (Voy. FICHARD), et de nombreuses *Dissertations* sur dif-

férentes questions de droit. On peut consulter pour plus de détails son *Eloge* dans les *Acta eruditorum*, anno 1736, pag. 235 et suiv., et dans la *Bibliothèque Germanique*, tom. XXXIV, pag. 216. W—s.

HOFFMANN (TYCHO), biographe, né en Danemark, dans le XVIII^e. siècle, parvint au poste important de secrétaire garde-des-sceaux. Il était membre de la société royale de Londres. On a de lui : *Portraits historiques des hommes illustres de Danemark, remarquables par leur mérite, leurs charges et leur noblesse, avec leurs tables généalogiques*, 1746, six parties en 2 vol. in-4°. Ce recueil rare et recherché est enrichi de gravures des plus célèbres artistes de Paris, de Londres, de Hollande et de Leipzig. Le papier dont on s'est servi pour les différentes parties, n'est ni de la même grandeur, ni de la même qualité; ce qui fait conjecturer qu'elles n'ont pas été imprimées dans la même ville, ni à la même époque. On doit trouver, à la fin du second volume, un cahier séparé, intitulé: *Mémoires du ci-devant grand-chancelier de Danemark, comte de Griffenfeld, de l'amiral Adeler et du vice-amiral Tordenskiold*, trois hommes qui, de l'état le plus humble, s'élevèrent par leurs services aux premiers emplois dans leur patrie. L'ouvrage d'Hoffman a été traduit en danois, Copenhague, 1777-79, 3 vol. in-4°. Cette édition, écrite dans une langue peu répandue, a, sur la première, l'avantage de quelques additions; mais elle lui est inférieure sous le rapport des gravures, dont les épreuves ne peuvent qu'être très faibles. W—s.

HOFFMANN (FRÉDÉRIC), célèbre médecin de l'université de Halle, en Saxe, naquit dans cette ville en 1660 :

ses parents lui firent apprendre les mathématiques ; et c'est à cette science qu'il a toujours attribué ses progrès heureux et rapides en médecine. En 1680, il s'établit à Erfurt pour y étudier la chimie sous Gasp. Cramer ; et l'année suivante il fut reçu médecin. Dégagé des études académiques, il se consacra tout entier au travail du cabinet. Son coup d'essai fut le traité *De cinnabari antimonii*, qu'il mit au jour en 1682. Cet ouvrage, réimprimé à Leyde, 1685, in-12, fonda sa réputation d'habile chimiste, qu'il accrut ensuite en professant la chimie dans les écoles de l'éna. C'est à lui que l'on doit la préparation si connue sous le nom de *Liqueur anodine d'Hoffmann*, remède placé au nombre des meilleurs calmants. Frédéric III, électeur de Brandebourg, ayant fondé l'université de Halle en 1693, Hoffmann fut nommé professeur primaire, et rédigea seul les statuts de la faculté de médecine. Sa renommée se répandit bientôt dans toute l'Allemagne, et de là chez l'étranger. L'académie des curieux de la nature, celles de Pétersbourg et de Berlin, et la société royale de Londres, l'agrégèrent à leurs corps. Pendant sa résidence à Halle, il partagea tout son temps entre l'enseignement, la clinique et le cabinet ; mais il interrompit plus d'une fois ses travaux par les voyages qu'il fit dans plusieurs cours d'Allemagne, où ses succès lui procurèrent des honneurs, des titres et de grandes récompenses. Sollicité par le roi de Prusse de se fixer à Berlin, il préféra sa patrie, où il mourut le 12 novembre 1742. Hoffmann entreprit, à soixante ans, son grand ouvrage intitulé : *Medicina rationalis systematica*, Halle, 1730, 9 volumes in-4°. dont Bruhier d'Ablaincourt a

donné la traduction sous le titre de *Médecine raisonnée d'Hoffmann*, 1739, 9 vol. in-12. Le même médecin a traduit, du latin d'Hoffmann, un *Traité des fièvres*, Paris, 1746, 3 vol. in-12 ; — la *Politique du médecin*, ibid., 1751, in-12 ; — et des *Observations sur la cure de la goutte et du rhumatisme*. L'édition complète de ses Oeuvres a été publiée, avec une Vie de l'auteur, sous ce titre : *Hoffmanni Opera omnia medico-physics cum supplementis*, Genève, Detournes, 1740 à 1753, onze parties in-folio. On trouve des observations intéressantes dans cette énorme compilation, où l'on a recueilli fort inconsidérément des thèses académiques et jusqu'à des consultations. Hoffmann était d'un caractère doux et modéré. Ses disputes littéraires avec Stahl, autrefois son ami, et depuis son émule, ne le firent jamais sortir des bornes de la politesse. Il soutint hautement la doctrine du *mécanisme*, que n'approuvait pas son adversaire ; mais il la soutint avec cette aménité qui devrait toujours régner parmi les gens de lettres. On lui reproche d'avoir un style lâche et diffus, d'exposer fort longuement des choses triviales, et d'être sujet à se répéter, même dans les traités dont il a dirigé l'impression. Malgré ces défauts, Hoffmann mérite, jusqu'à certain point, la réputation qu'il a obtenue. Il connaissait à fond la médecine ; et de plus, il était grand praticien. On doit lui savoir beaucoup de gré de ses aveux en faveur des remèdes simples et domestiques. « J'affirme avec serment, dit-il, que » dans ma jeunesse je courais avec » ardeur après les remèdes chimiques ; mais, avec l'âge, j'ai été » convaincu que fort peu de remèdes » bien choisis, tirés même des subs-

» tances les plus viles en apparence ,
 » soulagent plus promptement et plus
 » efficacement les malades, que toutes
 » les préparations chimiques les plus
 » rares et les plus recherchées. »
 Lorsqu'il était consulté par ces personnes inquiètes qui se médicamentent pour éviter des maladies , il leur disait : *Vouslez-vous conserver votre santé ? Fuyez les médecins et les remèdes.* D—v—L.

HOFFMANN (CHRISTOPHE-LOUIS) , né , en 1721 , à Rhéda , en Westphalie , d'abord médecin de l'évêque de Munster et de l'électeur de Cologne , passa , en 1787 , dans la même qualité , auprès de l'électeur de Maïence. Ce prince lui confia la direction du collège de médecine. Lorsque l'électorat eut cessé d'exister , Hoffmann se retira dans la petite ville d'Eltviel sur le Rhin , où il mourut le 28 juillet 1807. Il a laissé plusieurs écrits qui jouissent , en Allemagne , de l'estime des savants. Le système qu'il cherche à y établir est d'autant plus remarquable , qu'il s'écarte presque entièrement de ceux de Boerhaave , de Stahl et de Frédéric Hoffmann. Une de ses idées favorites était de former non tout de la réunion de la pathologie humorale et de la pathologie nerveale. Il prit pour base de son système la sensibilité et l'irritabilité des parties solides , et la corruption des humeurs comme principe d'irritation. Il voyait dans la fermentation ou la putridité des humeurs , la source de la plupart des affections morbifiques. La putridité , principalement , est , selon ce médecin , la cause première de toutes les fièvres malignes et même inflammatoires ; c'est elle qui attaque les entrailles dans l'hypocondrie , les os dans le scorbut , et les articulations dans la goutte. Les gens de l'art trouveront d'amples développements du

système d'Hoffmann dans ses ouvrages , écrits presque tous en allemand : I. *De la sensibilité et de l'irritation des parties malades.* II. *Du scorbut et de la maladie vénérienne.* III. *Des vertus médicales du mercure.* IV. *Traité de la petite vérole* , 2 vol. in-8°. V. *Le magnétiseur* (*Der magnetist*) , Francfort , 1787 , in-4°. On trouve encore diverses dissertations de Christophe Hoffmann dans les Mémoires du collège de médecine de Munster (en latin). S—v—s.

HOGARTH (WILLIAM) , célèbre peintre et graveur anglais du XVIII^e. siècle , naquit à Londres en 1697. Il eut pour père un prote d'imprimerie , qui s'occupa peu de lui donner une éducation lettrée , mais qui , remarquant son goût pour le dessin , le mit en apprentissage chez un graveur sur métaux. Un jour que le jeune Hogarth se promenait avec son compagnon de travail , il vit , dans une rixe , deux buveurs dont l'un porta , sur la tête de l'autre , un coup violent d'un pot-à-bière : l'horrible grimace que faisait le visage sanglant du blessé , donna lieu à Hogarth de représenter , dans un croquis ressemblant , le portrait hideusement risible qu'il avait sous les yeux. Ce fut le premier indice du talent de peindre les passions , auquel la nature l'avait destiné. Aussi , en étudiant le modèle à l'académie de Martin's-lane , fit-il peu de progrès dans l'art d'imiter les traits de la nature morte ou sans mouvement. Les profits qu'il ne laissa pas de retirer de son apprentissage , furent plus utiles à sa famille qu'à lui-même. Devenu son maître , il lutta d'abord contre le besoin. Tourmenté pour 20 shellings par la femme chez laquelle il logeait , il fit d'elle une caricature piquante , qui ne le tira pas de l'obscurité. Il se mit à peindre des enseignes pour les marchands de Lon-

tres, qui faisaient alors décorer leurs boutiques, comme aujourd'hui ceux de Paris, par des mains habiles. Depuis, il a reproduit plusieurs de ces enseignes dans les parties locales ou accessoires de ses tableaux. Il grava aussi, pour les marchands, des cartes d'adresses, des armes parlantes; et, pour les libraires, des frontispices de comédies, et des fleurons dans le goût des grotesques de Callot, tous objets qui décelaient l'imagination gaie et plaisante d'Hogarth; mais qui se trouvaient perdus dans la foule des sujets insignifiants du même genre. Les figures qu'il peignit et grava en 1726 pour l'édition d'*Hudibras*, avec le portrait de Butler, furent le premier ouvrage qui fit remarquer le génie de l'artiste, non moins original que celui du poète : elles furent copiées dans l'édition donnée par Grey en 1744, et dans la traduction française de ce poème, publiée en 1757. Leur succès le détermina à peindre des sujets comiques. Porté par goût à représenter des scènes de caractères et de mœurs, et s'attachant à réunir tout ce qui pouvait en faire ressortir l'expression, il fit des portraits peu flattés, mais ressemblants par le jeu de la physionomie. Dans sa peinture d'une scène de l'*Opéra des gueux*, dont la pièce eut tant de vogue, on remarquait, parmi les assistants, des ducs, des majors, des miss, que chacun nommait; et l'on voyait figurer, derrière le directeur Rich, satisfait de son spectacle, le poète Gay, enflé du succès de sa pièce, qui, suivant le calembourg qui courut alors, avait fait Gay riche et Rich gai. Mais le génie malin d'Hogarth ne tarda pas à déguiser ses traits sous le voile ingénieux et parfois obscur de l'allégorie, qui consistait plus, il est vrai, dans les accessoires que dans les figures principales,

toujours reconnaissables malgré leur charge. Il n'avait point encore atteint ce comique vrai et moral, qui n'est ni la critique grossière, ni la satire mordante. Hogarth venait d'épouser, en 1730, la fille de James Thornhill, peintre du roi, auquel l'architecte Kent fut préféré pour peindre une maison royale, par lord Burlington, dont Pope avait loué le goût aux dépens du duc de Chandos. Ce fut le sujet d'une gravure burlesque et satirique, où Hogarth représentait Pope en maçon, occupé, avec le lord qui lui sert de maœuvre, à plâtrer l'architecture de Kent, en élaboussant le carosse du duc. Peu de temps après son mariage, Hogarth s'étant lié avec le directeur du Waux-hall de Spring-garden, y peignit les *Quatre parties du jour*, dont Cowper a décrit le matin dans son poème. Cédant moins à une impression particulière dans l'image caractéristique des occupations et des plaisirs vains et rapides de la journée, il y remplit le but de cette devise qu'on lit entre le cadran d'une horloge et la vapeur qui s'élève d'une cheminée : *Sic transit gloria mundi*. Mais ce qui manifeste surtout le véritable talent d'Hogarth, et dans lequel il n'a eu ni maîtres ni rivaux, c'est la représentation morale des actions successives d'un même personnage dans une suite de tableaux. Les gravures qu'il donna en 1733 et 1734 de ses peintures (au nombre de six) de la *Vie d'une fille publique*, conduite, par toutes les vicissitudes des événements, du coche d'Yorkshire dans une auberge de Londres, d'un hôtel superbe dans un galetas, d'un lieu de débauche dans une maison de force, et enfin de l'hôpital au cercueil, eurent un succès extraordinaire et un débit prodigieux. La ressemblance parfaite d'un magistrat en fonctions, y fit sous-

crire tous les lords de la trésorerie. Cibber en mit les diverses scènes en pantomimes : la mode les figura sur les éventails ; et Nichols assure qu'on les peignit à la Chine sur des vases de porcelaine. La *Vie du libér-tin*, en huit planches, le pendant de l'ouvrage précédent, offrait une nouveauté moins piquante, malgré des traits nombreux de satire ; mais l'allégorie qui les couvrait, et les accessoires multipliés dont les allusions avaient dès-lors besoin d'être expliqués, en rendirent le succès moins général. La *Conversation moderne à minuit*, ou les *Buveurs de punch*, représentant avec la vérité de la nature, sans bassesse ni exagération, les scènes variées de l'ivresse dans une orgie où figurent de doctes personnages des *quatre facultés*, parmi lesquels on croyait voir des portraits frappants, entre autres celui de l'orateur Henley, eurent un succès tel, que les copies s'en répandirent de toutes parts : on en orna gaîment des frontispices de poèmes ; on en fit des scènes de comédie ; on en modela des figures en cire, qui, promenées de bourg en bourg, attirèrent la curiosité publique. Le nombre de ces copies contrefaites fut l'occasion d'un privilège accordé, par un acte de la huitième année de George II, aux artistes ; pour les productions du dessin et de la gravure, à la sollicitation d'Hogarth, et continué en particulier après la mort de l'auteur à sa veuve, pendant vingt ans. A l'époque de sa plus grande gaîté comique, celle où il peignit ses *Comédiennes ambulantes*, il dessina d'après nature et grava une suite nombreuse de *caractères*, aussi vrais que variés, et qu'on doit bien distinguer des *caricatures*. Lavater semble les avoir confondus, malgré l'explication que donne Fielding, de

leur différence. Cependant ce sont autant d'études pour la physiognomonie ; et le philosophe de Zurich n'a pas laissé d'en faire beaucoup usage. Cette planche servit de billet de souscription pour la suite de gravures qu'Hogarth donna, en six pièces, du *Mariage à la mode*, en 1745. On lui avait reproché de ne représenter le plus souvent que des scènes comiques tirées de la vie commune : il traita cette fois un sujet plus grave, pris dans les rangs élevés de la société. Le but moral est la peinture vive et forte des scènes de désordre et de terreur de la vie de deux époux, l'un noble, l'autre riche, dont l'union mal assortie et la conduite irrégulière les entraînent tous deux à une fin tragique. Le *Mariage à la mode* a fourni le sujet d'un roman et d'une comédie. Hogarth avait le projet de donner, pour pendant, le *Mariage heureux* : mais il ne fit que l'ébaucher ; et de premières esquisses coloriées firent tout ce qu'il produisit. Peut-être ce sujet convenait-il peu au peintre des mœurs d'une grande ville ; et quoique, dans un autre genre, son *Moïse conduit devant la fille de Pharaon*, sujet bien fait pour l'hospice des enfants-trouvés dont Hogarth fut l'un des fondateurs, ne manque point d'une certaine grâce, un pinceau facétieux eût-il pu, même dans une scène champêtre, rendre avec l'expression aimable de Greuze le tableau naïf de l'*Accordée de village* ? Le vif et sensible Hogarth était plus propre à peindre les horreurs du vice que les charmes de la vertu. Ses *Scènes de cruauté* où il s'est montré avec tant d'intérêt l'avocat des animaux, ont été célébrées par Delille dans le poème de la *Pitié*. On rapporte qu'un passant, dans une rue de Londres, voyant un charretier frapper rudement un de ses chevaux, s'écria : *Malheureux !*

n'en a donc pas vu le tableau d'Hogarth? Dans ses compositions morales où l'artiste introduit la vertu en opposition avec le vice qu'il fronde, comme dans la suite des 12 planches allégoriques représentant l'Industrie et la Paresse, figurées par la vie opposée de deux artisans dont l'un devient lord-maire de Londres, et l'autre est pendu à Tyburn, il a moins de cette gaieté piquante (*humour*), de ce *vis comica* qui le caractérise, et qui en eût fait, à beaucoup d'égards, le Molière de la peinture, s'il n'en eût été quelquefois l'Aristophane. Après la paix d'Aix-la-Chapelle, Hogarth s'étant rendu en France; y dessina la porte de Calais : on l'arrêta comme espion, et il fut reconduit en mer à trois lieues de la côte. Il eut du ressentiment de cette aventure, dont il fit une peinture ontrée; et on le vit, dans deux caricatures satiriques (*La France et l'Angleterre*), opposer ridiculement l'urbanité, la gaieté, et la bonne mine du peuple anglais à la grossièreté triste et maigre de la nation française. Cependant il n'a pas épargné John Bull dans ses quatre scènes d'une *Élection parlementaire*, et dans son *Combat de coqs*, qui en est l'image. Il n'attaque pas moins librement les sectes anglaises dans sa gravure satirique, la *Créduité*, le *Fanatisme*, et la *Superstition*. Il n'épargne point non plus l'anglomanie des arts, dans ses *Cinq ordres de perruques* ou la critique grotesque des *Antiquités d'Athènes* mesurées par Stuart, qu'il affuble d'une énorme coiffure composite surmontée d'un compas. Quoi qu'en ait dit Walpole, Hogarth est tombé quelquefois dans le comique burlesque : le peintre des ridicules, en voulant trop analyser, va jusqu'à perdre le sentiment des convenances. Hogarth, devenu jaloux

du gravé Josuah Reynolds, voulut aussi être auteur. Il composa, aidé d'une main amie (le docteur B. Hoadly), son *Analyse de la beauté*, qu'il publia en 1755. Dans cet ouvrage, l'écrivain ne pouvait décrire avec la plume ce que l'artiste n'avait pu peindre avec son burin. Il fait, de la ligne *ondoyante* figurée par un S, la ligne de la beauté; et néanmoins il semble s'arrêter à la ligne *serpentine*, qu'il désigne par un trait moins simple, et dont il forme la ligne de la grâce; ce qui rappelle ce vers de la Psyché de Lafontaine :

Et la grâce, plus belle encor que la beauté.

Il en résulte que ni l'une ni l'autre ligne ne saurait exprimer par une détermination précise cette variété toujours une, ou cette unité toujours variée, qui fait le beau et le gracieux. La beauté que veut analyser Hogarth lui échappe : il montre moins de qu'elle est, que ce qui n'est pas elle; dans la figure qu'il donne de la contredanse grotesque de personnages de sexe et d'âges différents, qui termine l'ouvrage. Aussi son livre, comme les tableaux d'histoire qu'il fit étant devenu peintre du roi par la démission de son beau-frère (1) en 1757, lui attirèrent une nuée de critiques et de pamphlets, quoiqu'il eût un but moral et des vues bienfaisantes et utiles. Le généreux, mais trop sensible Hogarth, y répondit par des gravures ou même par des vers satiriques. Fielding et Garrick, excellant dans des genres comiques par des moyens différents du sien, restèrent ses amis (2); mais il se brouilla avec Wilkes

(1) Jansen se trompe en attribuant cette démission au beau-père, qui était mort en 1732.

(2) On a dit qu'il avait peint le premier sur la pantomime du second (Voy. GARRICK, XVI, 498) : mais peut-on se persuader qu'un peintre comme Hogarth eût eu besoin de recourir à la figure de Garrick pour se représenter les traits de son ami?

et Churchill, dont il attaqua par son burin hardi les opinions politiques. Ils repliquèrent par des diatribes. Ces traits, les plus sensibles de tous pour un caractère aussi irritable, quoique repoussés avec gaiété, mais non sans humeur, aigrirent son naturel et altérèrent sa santé. Le dernier ouvrage qu'il peignit en 1764, fut ce qu'il nomma la *Fin de toutes choses*, où la figure du Temps couché et assoupi sur des débris de colonnes, semble avoir inspiré ce vers d'une ode de Gilbert :

Sur les mondes détruits le Temps dort immobile.

Quand Hogarth eut achevé ce tableau, on rapporte qu'il brisa sa palette, et s'écria : *J'ai fini*. En effet, il cessa de travailler, et mourut peu de temps après d'un anévrisme, le 26 octobre 1764, à l'âge de soixante-sept ans. On lui éleva une pyramide à Christwick sur l'une des faces est sculpté un masque comique, avec une inscription en vers, composée par Garrick. Hogarth s'est représenté lui-même peignant la *Muse de la Comédie*, avec une palette où est figurée la ligne serpentine. L'œuvre de cet artiste se compose d'environ deux cent cinquante pièces, dont il a peint et gravé une grande partie. L'édition la plus ample qui en ait été publiée, est celle de Londres, 1808, 2 vol. in-4°, avec 160 pl., gravées par Cook, et les explications par J. Nichols et G. Steevens. Hogarth a eu plusieurs biographies ; et ses ouvrages, chargés d'accessoires et d'allégories relatifs à l'histoire, aux usages et aux mœurs du temps, ont eu beaucoup d'interprètes. Ses biographies principales sont celles d'Horace Walpole (1771), et de Nichols (1782), en anglais. Les notices explicatives les meilleures, ou les plus pittoresques, sont, celle de John Ireland, en anglais, Londres

1791, 3 vol. de texte in-8° et 2 vol. de planches, et celle du professeur Lichtenberg en allemand, Göttingue, 1776, 6 vol. in-12, et 44 planches in-fol. *L'Analyse de la beauté*, d'Hogarth, dont il existe une traduction allemande par Mylius, et une version italienne, Livourne 1761, a aussi été traduite en français, par Jansen, avec une vie d'Hogarth, et une notice chronologique, historique et critique de ses ouvrages de peinture et de gravure, Paris, 2 vol. in-8°, au XIII^e (1805). G—GE.

HOGUETTE, (PIERRE FORTIN DE LA), né en 1582, était fils d'un président de l'élection de Falaise, anobli par Henri IV, pour le dévouement qu'il avait montré à la cause royale, pendant les troubles de la Ligue. Son père lui inspira des sentiments de piété, dont il ne s'écarta jamais dans le cours d'une vie longue et traversée de mille accidents. Il embrassa la profession des armes, et servit comme volontaire en Hollande, et ensuite dans les guerres de Guienne, où il se fit remarquer, moins par sa valeur que par son humanité, son désintéressement et sa fidélité à ses devoirs. Il commandait la place de Blaye en 1656. Gaston de France jugeant utile à ses projets de se rendre maître d'un point aussi important, dépêcha vers La Hogue le comte de Gramont, qui était chargé de lui promettre de l'avancement s'il voulait entrer dans le parti des princes : mais le commandant rejeta cette proposition ; et s'il n'eût été touché de la jeunesse du comte de Gramont, il l'aurait fait arrêter et punir suivant la rigueur des lois. La Hogue n'avait de ressource que son traitement ; il refusa cependant la gratification que les agents des fermes avaient accordée à ses prédécesseurs, « étant

« chose honteuse, dit-il, qu'un officier du roi reçût une autre paye que la sienne. » On lui offrit, quelque temps après, le grade de lieutenant-colonel dans le régiment de Saint-Luc : mais l'affaiblissement de sa santé l'empêcha de l'accepter, et il quitta le service avec la modique pension de capitaine. Le cardinal de Richelieu y ajouta une gratification annuelle sur les revenus des sels de Brouage ; et il se trouva bientôt, par ses économies, en état d'acheter une terre, où il alla fixer son domicile. Il avait près de soixante ans lorsqu'il épousa (1640) la sœur de Hardouin de Pérefixe, depuis, archevêque de Paris, dont la famille se composait de trois fils et de deux filles. Il fit entrer de bonne heure l'aîné dans un régiment des gardes, et confia l'éducation des deux autres à son précepteur, qui ne remplit pas son attente. Il se chargea alors lui-même de les instruire : « Et ainsi, dit-il, je devins, en l'âge de soixante-neuf ans, le pédant abécédaire de deux enfants, dont le plus âgé n'avait que dix ans et demi. » Sa tendresse pour ses fils l'engagea à composer pour eux un recueil des préceptes les plus propres à les diriger dans les différentes circonstances de la vie. Cet ouvrage, intitulé, *Testament, ou Conseils d'un père à ses enfants*, parut en 1655, in-12, et reçut un accueil très favorable. Les éditions s'en multiplièrent, tant en France qu'en Hollande, avec une rapidité extraordinaire. Ce recueil est divisé en trois parties, dans lesquelles l'auteur examine tour-à-tour, les devoirs de l'homme envers Dieu, envers soi-même et envers ses semblables. C'est un excellent cours de morale pratique ; et la lecture en est même très agréable pour quiconque fait plus de cas du fonds

des choses que de la manière dont elles sont présentées. — Hardouin **FORTIN DE LA HOGUETTE**, son second fils, né en 1643, embrassa, par ses conseils, l'état ecclésiastique, fut pourvu successivement des évêchés de St.-Brieuc et de Poitiers, et désigné pour l'archevêché de Sens en 1685. Il ne reçut ses bulles de confirmation qu'en 1692, et tint, la même année, un synode, dans lequel il publia les statuts de Henri de Gondrin, son prédécesseur, avec un supplément. Louis XIV voulut honorer ce prélat de l'ordre du St.-Esprit ; mais l'évêque s'en excusa sur son défaut de naissance : il céda cependant aux instances du roi, en acceptant la place que Bossuet laissait vacante, fut fait conseiller d'état, et mourut, en 1715, âgé de soixante-douze ans, emportant les regrets de son clergé et des pauvres, dont il avait été le père. Il donna de nouvelles éditions, supérieures aux précédentes, des livres à l'usage des églises de son diocèse de Sens. Wess.

HOHLFELD, ingénieur mécanicien de Berlin. Nous avons dit, à l'article **ENGRAMELLE**, qu'en 1757, ce moine inventa une mécanique, au moyen de laquelle les pièces de musique exécutées sur un clavecin ou un forté-piano se trouvaient lisiblement notées sur du papier, lorsque l'exécution était finie. Nous avons aussi parlé d'une semblable invention du conseiller Unger et de M. Gattey ; mais nous pensions que la priorité appartenait au P. Engramelle : nous étions dans l'erreur. Creed imagina le premier une semblable machine à Londres, en 1747. L'invention de Unger, publiée à Elmbeck, remonte à l'an 1751. Enfin, en 1752, Hohlfeld présenta à l'académie de Berlin une mécanique pareille ; et il paraît qu'il fut le premier qui sut passer de l'invention à l'exécution.

C'était Euler qui lui en avait fourni l'idée. La description de cette machine prouve que celle du P. Engramelle était presque entièrement semblable. L'académie de Berlin fit délivrer vingt-cinq écus à Hohlfeld à titre de récompense; mais elle regarda le procédé comme trop pénible, et l'on n'en fit aucun usage. Depuis, la machine fut brûlée, en 1757, dans un incendie. On voit encore à Hohlfeld l'invention d'un forté-piano à archet, qu'il présenta au roi de Prusse en 1754. Les cordes en étaient de boyau, et l'archet mu par une roue. Le mécanicien Smith, établi maintenant à Paris, rue du Pont de Lodi, a construit un instrument semblable, qu'il a porté à sa plus grande perfection; et dont sa femme sait tirer les accords les plus enchanteurs.

D. L.

HOKANSON (OLOF), orateur de l'ordre des paysans en Suède, et paysan lui-même de la province de Blekingie, naquit en 1695 dans le village de By, et reçut une éducation analogue à son état : il apprit seulement à lire et à écrire. Mais ses dispositions naturelles suppléèrent au défaut d'instruction; et dès l'âge de vingt ans il était consulté par les habitants de son canton dans toutes les circonstances importantes. Ce fut en 1726, qu'il parut pour la première fois à la diète comme député de son ordre : il montra tant de sagesse et de patriotisme, qu'il gagna la confiance générale, et qu'il fut député à toutes les diètes qui s'assemblèrent depuis 1731 jusqu'en 1769. Son talent pour la parole, et la dignité de sa conduite, le firent nommer huit fois orateur; et il eut part à toutes les délibérations publiques pendant un demi-siècle. Son influence se manifesta surtout en 1745 : l'ordre des paysans avait témoigné du mécontentement lorsqu'on

eut nommé Adolphe-Frédéric pour succéder au trône, et il s'était formé contre ce prince un parti qui comptait sur l'appui des paysans. Hokanson, qui avait mieux saisi les intérêts de son pays, et qui voulait maintenir l'union pour assurer la prospérité générale, parla en faveur d'Adolphe-Frédéric avec tant d'énergie et de fermeté, qu'il entraîna les suffrages, et prévint un schisme dans les ordres représentant la nation. Son grand âge ne l'empêcha point de se rendre à la diète importante de 1769, qui commença ses délibérations à Norkoepping, et qui les continua à Stockholm. Hokanson y fut encore nommé orateur; mais il touchait au terme de sa carrière, et une mort subite l'enleva à Stockholm, le 18 novembre 1769. La plupart des députés des quatre ordres accompagnèrent son convoi funèbre, et son corps fut déposé dans le tombeau des comtes de Fersen. Ce respectable citoyen conserva toujours la simplicité de mœurs qu'il avait héritée de ses pères; et après avoir discuté dans les assemblées nationales les objets les plus importants, après avoir paru dans les cercles de la cour et des grands du royaume, il retournait dans son village pour reprendre les travaux rustiques, et partager les plaisirs simples et modestes d'une famille estimable. Le roi Frédéric, faisant un voyage dans les provinces méridionales du royaume, se rendit chez Hokanson, dîna sous le toit de ce laboureur, et s'entretint plusieurs heures avec lui.

C—AU.

HOLAGOU. V. HOULAGOU.

HOLBACH (PAUL THYRY, baron d'), membre des académies de Pétersbourg, de Manheim et de Berlin, naquit à Heidelberg dans le Palatinat, vers le commencement de 1723. Elevé presque dès son enfance à Pa-

ris, il y passa la plus grande partie de sa vie; et il y mourut le 21 janvier 1789, âgé de soixante-six ans. Fort jeune encore lorsqu'il perdit sa première femme, la cour de Rome lui permit d'en épouser la sœur, qui lui a survécu (1). Il a laissé deux fils (l'aîné, conseiller au parlement, le plus jeune, capitaine de dragons); et deux filles, dont l'une a épousé le marquis de Châtenay, l'autre, le comte de Nolivos. Peu de jours après la mort du baron d'Holbach, Naigeon, qui avait vécu vingt-quatre ans dans l'intimité la plus étroite avec lui, fit insérer (le 9 fév.) dans le *Journal de Paris*, une lettre sur l'ami qu'il venait de perdre. Suivant ce véritable panégyrique, l'homme qui en est l'objet, offrait « la pratique constante de toutes » les vertus qui font le plus d'honneur à la nature humaine... Il avait » cultivé toutes les sciences, et reculé les bornes de plusieurs, telles » que la philosophie, la politique, la morale, etc... Il a contribué, par ses » traductions, aux progrès rapides » de l'histoire naturelle et de la chimie..... A une extrême justesse » d'esprit, il joignait une simplicité de » mœurs tout-à-fait antique et patriarcale. » Naigeon prétend que c'était du baron d'Holbach que madame Geoffrin disait, avec ce bon sens original qui lui était propre : « Je n'ai » jamais vu d'homme plus simplement » simple. » Mais Grimm assure que c'était à M. de Malesherbes qu'elle appliquait ces expressions. Avant de consacrer un panégyrique à la mémoire de celui qu'il aimait, respectait et pleurait comme son père, Naigeon lui avait déjà payé, en 1778, un tribut d'admiration, dans l'avertissement des œuvres de Sénèque, tra-

duites par Lagrange, précepteur des jeunes d'Holbach. C'est dans ces éloges fastueux, dictés par l'enthousiasme et plus encore peut-être par l'esprit de secte, que les dictionnaires ont copié les traits de bienfaisance et les bons mots qu'ils rapportent d'Holbach: Grimm lui-même s'est contenté de transcrire plusieurs passages de ces éloges (*Correspondance*, 3^e partie, tome 5^e); mais on entrevoit qu'il ne les adopte pas dans toute leur exagération. En effet, d'Holbach aimait beaucoup les femmes et la table; il accueillait les nouvelles de gazettes et de cafés avec une crédulité puérile. Les mots que l'on cite de lui, ne sont pas tous également heureux; on peut en juger par quelques-uns des plus saillants: « Une » grande aisance, disait-il, n'est qu'un » instrument de plus pour rendre le » bien durable, pour l'embaumer. » Voici comment il s'exprimait à l'égard des ingrats: « Je me contente du rôle » sec de bienfaiteur, quand on m'y » réduit: je ne cours pas après mon » argent; mais un peu de reconnaissance » sance me fait plaisir, quand ce ne » serait que pour trouver les autres » tels que je les desire. » Un homme célèbre (Turgot sans doute) n'ayant pu se plier à l'empire des circonstances dans un poste éminent, il lui parlait ainsi de son inflexible droiture: « Vous meniez très bien votre » charrette; mais vous aviez oublié » la petite boîte de sain-doux pour » graisser les essieux. » La comtesse de Houdetot avait placé dans son jardin le buste de l'auteur de *Télémaque*, et se proposait de mettre au bas l'inscription suivante: *Fuis, méchant, Fénelon te voit.* « Madame, » lui dit très judicieusement le baron » d'Holbach, Fénelon ne devait pas » faire fuir le méchant; il devait le » ramener. » Quoique l'imagination

(1) Charlotte-Susanne d'Aine, morte le 16 juin 14, âgée de 81 ans.

de J. J. Rousseau l'aît plusieurs fois égaré dans ses jugemens, l'impartialité nous défend d'omettre son témoignage, surtout lorsqu'il articule des faits. Loin d'accorder à d'Holbach cette *habituelle sérénité de l'ame*, vantée par ses partisans, il se plaint d'en avoir essuyé, sans aucun motif de sa part, les grossièretés les plus brutales. Il ajoute que Diderot, pour excuser les outrages dont le baron s'était rendu coupable en sa présence, se bornait à dire : « Il faut lui pardonner un ton » qu'il prend avec tout le monde, et » dont ses amis ont plus à souffrir » que personne. » Si l'on peut former des doutes sur la douceur du caractère d'Holbach, sur les agréments de son commerce, on ne saurait contester ni l'étendue de sa mémoire, ni la variété de son érudition, puisque J. J. lui-même continue en ces termes : « C'était un fils de par- » venu, qui jouissait d'une assez grande » fortune dont il usait noblement, » recevant chez lui des gens de lettres, » et, par son savoir et ses connais- » sances, tenant bien sa place au » milieu d'eux » (*Confessions*, liv. VIII). La société du baron d'Holbach se composait en général des têtes que madame Geoffrin trouvait trop hardies pour être admises à ses dîners et pour vivre sous sa discipline : le circonspect d'Alembert s'en tint éloigné ; Buffon s'en retira par une noble réserve ; l'ardent et sensible J. J. Rousseau rompit ouvertement. Marmontel atteste toutefois que jamais, au moins devant lui, *Dieu, la vertu, les saintes lois de la morale*, n'y furent soumis au débat des opinions. (*Mémoires*, liv. VII.) Ce qui paraît certain, c'est que les convives y firent une excellente chère, tous les dimanches, pendant l'espace d'environ quarante ans. Le joyeux abbé Ga-

liani écrivant de Naples (7 avril 1770) au Mécène de la société, lui adresse cette question : « La philosophie, dont » vous êtes le premier maître-d'hôtel, » mange-t-elle toujours d'un aussi » bon appétit ? » Une note de la *Correspondance* de Grimm nous apprend que le premier maître-d'hôtel perdit un peu de sa faveur, lorsque l'établissement de ses enfans l'eut forcé de restreindre la dépense de son cuisinier. D'Holbach n'ayant pas avoué publiquement la plupart de ses productions, nous avons cru devoir en chercher la liste dans le *Dictionnaire des ouvrages anonymes et pseudonymes*. La voici, d'après l'ordre chronologique : I. *Arrêt rendu à l'amphithéâtre, contre la musique française*, 1752, in 8°. II. *Lettre à une dame d'un certain âge, sur l'état présent de l'opéra*, 1752, in-12. III. *Chimie métallurgique, dans laquelle on trouvera la théorie et la pratique de cet art*, traduite de l'allemand de Gellert, Paris, 1758, 2 vol. in-12. IV. *Minéralogie, ou Description générale des substances du règne minéral*, traduite de l'allemand de Wallerius, Paris, 1759, 2 vol. in-12. V. *L'Antiquité dévoilée*, refaite sur le manuscrit original, 1766, in-4°. et 3 vol. in-12. (V. BOULANGER.) *Le Christianisme dévoilé, ou Examen des principes et des effets de la religion chrétienne*, Londres (Nanci, le Clerc), 1767, in-12. Cet ouvrage, mis au jour sous le nom emprunté de Boulanger, est attribué à d'Holbach, par M. Barbier ; mais Laharpe dit positivement qu'il fut rédigé par Damilaville, soit d'après les conversations, soit sous la dictée de Diderot. (*Cours de littérature*, tom. 16 ; Voyez aussi les articles BOULANGER et DAMILAVILLE.) VI. *La Contagion sacrée, ou Histoire naturelle*

de la superstition, Londres, 1767, in-12. D'Holbach, auteur de cet ouvrage, annonce, dans l'avertissement, l'avoir traduit de l'anglais de Jean Trenchard et de Thomas Gordon. Dans ce livre, condamné le 8 août 1770, par arrêt du parlement, il s'attache à montrer la révélation comme un instrument fatal, dont l'ambition s'est servi pour opprimer la terre. *La Contagion sacrée* a été réimprimée en l'an V (1797), in-8°, et forme le premier volume d'une *Bibliothèque philosophique*, dont le deuxième volume est encore à paraître. VII. *Esprit du clergé, ou Le christianisme primitif vengé des entreprises et des excès de nos prêtres modernes*, traduit de l'anglais de J. Trenchard et de Thomas Gordon (refait en partie par d'Holbach), Londres, 1767, 2 volumes in-12. VIII. *De l'imposture sacerdotale, ou Recueil de pièces sur le clergé*, traduit de l'anglais, Londres, 1767, in-12. IX. *David, ou L'histoire de l'homme selon le cœur de Dieu*, traduit de l'anglais, 1768, in-12. X. *Dernier chapitre du militaire philosophe, ou Difficultés sur la religion, proposées au P. Malebranche*, 1768, in-12. XI. *Examen critique des prophéties qui servent de fondement à la religion chrétienne*, traduit de l'anglais de Collins, Londres, 1768, in-12. XII. *Histoire ancienne de la Russie*, par Lomonossow, traduite en français par Eidous, sur la version allemande d'Holbach, 1768, in-8°; livre précieux par le jour qu'il répand sur des périodes très obscures. XIII. *Lettres à Eugénie, ou Préservatif contre les préjugés*, 1768, 2 vol. in-12. Ces lettres faussement attribuées à Fréret, sont d'une impiété mise à la portée de la plupart des lecteurs. M. Barbier

dit que Naigeon en a fait l'avertissement et les notes. XIV. *Lettres philosophiques sur l'origine des préjugés, du dogme de l'immortalité de l'âme, de l'idolâtrie*, traduites de l'anglais (de Toland), avec des notes de Naigeon, Londres, 1768, in-12. XV. *Les plaisirs de l'imagination*, poème en trois chants, par Akenasile, traduit de l'anglais, Amsterdam et Paris, 1759, in-12. Ce poème, trop vanté, est sans liaison dans ses parties; la traduction et les notes qui l'accompagnent sont d'une égale médiocrité. XVI. *Les prêtres démasqués, ou Les intrigues du clergé chrétien*, traduit de l'anglais, et refait en grande partie, 1768, in-12. XVII. *Théologie portative, ou Dictionnaire abrégé de la religion chrétienne*, publié sous le nom de l'abbé Bernier, 1768, in-12. XVIII. *De la cruauté religieuse*, traduit de l'anglais, Londres, 1769, in-8°. XIX. *L'enfer détruit, ou Examen raisonné du dogme de l'éternité des peines*, traduit de l'anglais, Londres, 1769, in-12. XX. *L'intolérance convaincue de crime et de folie*, traduit de l'anglais, Londres, 1769. (Voyez CRELLIUS.) XXI. *L'esprit du judaïsme, ou Examen raisonné de la loi de Moïse, et de son influence sur la religion chrétienne*, traduit de l'anglais de Collins, 1770, in-12. XXII. *Essai sur les préjugés, ou De l'influence des opinions sur les mœurs et sur le bonheur des hommes*, par M. Du M***; Londres, 1770, in-8°. Cet Essai, dont M. Barbier attribue les notes à Naigeon, fut compris en 1797, avec d'autres opuscules irréligieux, dans les œuvres de Dumarsais, publiées par MM. D***. et M***. (Duchosal et Millon), qui reprochèrent à Laharpe d'avoir affirmé le 13 mai, dans le journal in-

intitulé, la *Quotidienne*, que ce célèbre grammairien n'avait pas vomé de pareils blasphèmes. (Voyez l'article DUMARSAIS.) XXIII. *Examen critique de la vie et des ouvrages de Saint Paul*, Londres, 1770, in-12. (Voyez BOULANGER.) XXIV. *Histoire critique de Jésus-Christ, ou Analyse raisonnée des évangiles*, sans date (vers 1770), petit in-8°. avec l'épigraphie *Ecce homo*. XXV. *Recueil philosophique, ou Mélange de pièces sur la religion et la morale*, par différents auteurs (publié par Naigeon), Londres, 1770, 2 vol. in-12. D'Holbach a fourni, dans le 1^{er}. volume, des *Réflexions sur les craintes de la mort*; et, dans le second, les quatre articles suivants : 1°. *Problème important : La religion est-elle nécessaire à la morale et utile à la politique ?* par Mirabaud ; — 2°. *Dissertation sur l'immortalité de l'âme*, traduite de l'anglais (de Hume); — 3°. *Dissertation sur le suicide*, traduite du même; — 4°. Extrait d'un livre anglais de Tindal, intitulé : *Le christianisme aussi ancien que le monde*. XXVI. *Système de la nature, ou Des lois du monde physique et moral*, par M. Mirabaud, secrétaire perpétuel et l'un des quarante de l'académie française, 1770, Londres, 2 vol. in-8°. L'*Avis de l'éditeur* est de Naigeon; quelques exemplaires ont un *Discours préliminaire* de l'auteur, imprimé réellement à Londres, par les soins du même Naigeon, six mois après la publication de l'ouvrage. « Puisque les philosophes eux-mêmes » n'ont pas cru devoir rendre authentiquement cet infâme livre à son auteur, je me crois, dit Laharpe, » obligé à la même retenue, par respect pour sa famille que j'honore... » (*Cours de littérature*, tome XVI).

Grimm s'en explique, au contraire, sans détour, de la manière suivante (*Correspondance*, août 1789) : « Il n'y a plus d'indiscrétion à dire » que M. d'Holbach est l'auteur du » livre qui fit tant de bruit en Europe, » du fameux *Système de la nature*. » Tout l'éclat dont jouit cet ouvrage, » ne put séduire un instant son » amour-propre; et s'il eut longtemps le bonheur d'être à l'abri » même du soupçon, sa modestie le » servit encore mieux à cet égard » que toute la prudence de ses amis... » Il s'était fait l'apôtre de ce système » avec une pureté d'intention, avec » une abnégation de soi-même qui eût » honoré, aux yeux de la foi, les » apôtres de la plus sainte de toutes » les religions.... Il règne en général » dans ce livre, dit encore Grimm, » un ton d'enthousiasme, de philosophie et d'éloquence assez imposant : il y a des pages entières, et il » y en a un grand nombre, où l'on » reconnaît aisément la plume d'un » écrivain supérieur; et cela est fort » simple, car ces pages sont de Diderot. » Cependant Voltaire crut devoir s'élever hautement contre le *Système de la nature*. Il y combattit non seulement des *maximes execrables en morale*, d'autres, *absurdes en physique* (édition in-8°. de Beaumarchais, *Dict. philos.*, art. *Dieu*); mais il fit la critique de la diction, et trouva » dans ce livre confus, quatre fois trop de paroles » (*Dict. philos.*, art. *Style*). A la vérité, il s'excuse auprès de Grimm d'avoir osé prendre tant de liberté. « Il a fallu faire ce » que j'ai fait, lui écrit-il (1^{er}. novembre 1770); et si l'on pesait bien » mes expressions, on verrait qu'elles » ne doivent déplaire à personne. » A cela Grimm objecte, sans pudeur, que « le patriarche ne veut pas se

» départir de son *récompensateur-ven-*
 » *geur*... ; qu'il raisonne là - dessus
 » comme un enfant, mais comme un
 » joli enfant qu'il est. » Frédéric, au
 milieu de ses trophées, ne vit pas
 sans alarmes le danger qui menaçait
 les sociétés. Il voulut les défendre
 contre l'invasion de principes auda-
 cieux, dont il avait jusque-là favorisé
 le développement avec une complai-
 sance peu digne de son génie. Il ré-
 futa le *Système de la nature* ; et de-
 puis lors, les écarts de la nouvelle
 philosophie n'excitèrent que ses dé-
 dains, comme le prouvent ses OEu-
 vres posthumes (V. l'art. HELVÉTIUS,
 p. 34). On ne lira pas sans intérêt,
 quels sinistres pressentiments de nos
 calamités semblèrent, en 1770, dic-
 ter à l'avocat-général Séguier son ré-
 quisitoire contre ce Code des athées.
 « L'impiété, disait-il, ne borne pas
 » ses projets d'innovation à dominer
 » sur les esprits, et à arracher de
 » nos cœurs tout sentiment de la Di-
 » vinité. Son génie inquiet, entrepre-
 » nant et ennemi de toute dépendance,
 » aspire à bouleverser toutes les cons-
 » titutions politiques. Ses vœux ne se-
 » ront remplis, que lorsqu'elle aura
 » détruit cette inégalité nécessaire de
 » rang et de condition ; lorsqu'elle
 » aura avili la majesté des rois, ren-
 » du leur autorité précaire et subor-
 » donnée aux caprices d'une foule
 » aveugle, et lorsqu'enfin, à la fa-
 » veur de ces étranges changements,
 » elle aura précipité le monde entier
 » dans l'anarchie, et dans tous les
 » maux qui en seront inséparables.
 » Peut-être même, dans le trouble et
 » la confusion où ils auront jeté les
 » nations, ces prétendus philosophes
 » se proposent-ils de s'élever au-des-
 » sus du vulgaire, et de dire aux
 » peuples que ceux qui ont su l'éclai-
 » rer sont seuls en état de le gouver-

» ner. » Jamais personne n'a pro-
 fessé l'athéisme avec autant d'appareil
 et d'inconscience, que l'auteur du
Système de la nature. Il invoque l'ex-
 périence, et il la contredit sans cesse ;
 il consulte la raison, et il ferme l'o-
 reille à sa voix : avec plus de fiel que
 de talent, plus d'arrogance que de
 profondeur, il dément les principes
 solennels de la plus saine philosophie ;
 il érige en faits les suppositions les
 plus hasardées, en axiomes les asser-
 tions les plus monstrueuses. L'er-
 reur et la vérité, le vice et la vertu
 se heurtent sous sa plume ; il n'offre,
 dans une diction inégale, mais le plus
 souvent pesante et diffuse, que des
 contradictions et des déclamations re-
 pêtées jusqu'au dégoût. On sent bien
 que, suivant lui, tout est *matière*,
 tout est l'effet d'une aveugle *nécessité*.
 A la place de *Dieu*, qu'il affirme avoir
 été inventé par les *théologiens*, il met
 la *nature* qu'il regarde comme l'*as-*
semblage de tous les êtres et de leurs
différents mouvements. Cet ouvrage
 a été réfuté victorieusement et avec
 le plus grand détail, par Bergier,
 dans son *Examen du matérialisme*,
 1771, deux volumes in-12. Il l'a aussi
 été par Duvoisin, Holland, Roche-
 fort, etc. (1) XXVII. *Tableau des*
Saints, ou *Examen de l'esprit et des*
personnages que le christianisme
propose pour modèles, Londres,
 1770, 2 vol. in-12. XXVIII. *De*
la nature humaine, ou *Exposition*
des facultés, des actions et des pas-
sions de l'ame, et de leurs causes,
 traduite de l'anglais, de Hobbes,

(1) Ce fut en partie pour combattre le *Système de la nature*, que le fameux spiritualiste Saint-Martin écrivit son premier ouvrage, le livre des *Erreurs et de la Vérité*, 1775, un vol. in-8°. : l'on ne doit pas confondre avec ce livre la *Suite des Erreurs et de la Vérité*, qui, loin d'être du même auteur, ou de son école, est sortie au contraire de l'école d'Holbach, de cet atelier du matérialisme, dont le *Philosophe inconnu* avait osé attaquer l'œuvre impie. G—c.

1772, in-12. XXIX. *Le bon sens*, ou *Idées naturelles opposées aux idées surnaturelles*, Londres, 1772, in-12. C'est un abrégé du *Système de la nature*, dépouillé d'idées abstraites, et dont le style clair, facile et précis, est proportionné à l'intelligence de l'esprit le moins cultivé. XXX. *La politique naturelle*, ou *Discours sur les vrais principes du gouvernement*, par un ancien magistrat, 1773, 2 vol. in-8°. XXXI. *Système social*, ou *Principes naturels de la morale et de la politique, avec un examen de l'influence du gouvernement sur les mœurs*, Londres, 1773, 2 vol. in-8°, et 3 vol. in-12. XXXII. *L'agriculture réduite à ses vrais principes*, par J.-G. Wallerius, traduit en français sur la version latine; on y a joint un grand nombre de notes tirées de la version allemande, Paris, 1774, in-12, au II, in-8°. XXXIII. *L'Éthocratie*, ou *Le gouvernement fondé sur la morale*, Amsterdam, 1776, in-8°. XXXIV. *La morale universelle*, ou *Les devoirs de l'homme fondés sur la nature*, Amsterdam, 1776, in-4°, ou 3 vol. in-8°. Dans cet ouvrage, qui a plusieurs fois obtenu les honneurs de la réimpression, dans l'*Essai sur les préjugés*, dans la *Politique naturelle*, le *Système social*, l'*Éthocratie*, etc., l'auteur veut procurer aux empires, par le moyen des lois et des lumières, toute la durée et tout le bonheur dont ils sont susceptibles, sans recourir à l'appui d'aucun culte : chimère déplorable qui prouve mieux son ignorance du cœur humain, que son amour de l'humanité. Ce sont toujours les mêmes emportements, les mêmes lieux-communs, presque les mêmes phrases, contre toutes les institutions existantes. Hobbes et Spinoza, plus clairvoyants, ou, si l'on veut, plus sincères que nos sophistes, reconnaissent

sent que la morale de l'athéisme n'a pas d'autres règles que la force et la cupidité. Outre les nombreuses productions dont nous venons de parler, D'Holbach a publié : XXXV. *L'Art de la verrerie de Néri*, Merret et Kunckel, 1752, in-4°. XXXVI. *Introduction à la minéralogie*, 1756, 2 vol. in-12. XXXVII. *Essai d'une histoire naturelle des couches de la terre*, traduit de Lehmann, 1759, in-12. XXXVIII. *L'Art des mines*, traduit du même, 1759, in-12. XXXIX. *Traité de physique*, traduits du même, 1759, 3 vol. in-12. (On y trouve les deux ouvrages précédents). XL. *OEuvres métallurgiques*, traduites d'Orschall, 1760, in-12. XLI. *OEuvres de Henckel*, traduites de l'allemand (en société avec Charas, et revues par Roux), 1760, 2 vol. in-4°. (*Voy.* HENCKEL.) XLII. *Recueil des mémoires de chimie et d'histoire naturelle des académies d'Upsal et de Stockholm*, traduit de l'allemand, etc. (avec Roux), 1764, 2 vol. in-12. M. Ersch lui attribue encore les quatre ouvrages suivants : XLIII. *Traité du soufre*, traduit de l'allemand de Stahl, 1766, in-12. XLIV. *Observations sur le Traité des délits et des peines*, Amsterdam, 1767, in-8°. XLV. *Principes de la législation universelle*, Amsterdam, 1776, 2 vol. in-8°. XLVI. *Eléments de la politique*, Londres, 1773, 6 vol. in-8°. Il serait possible que ces deux derniers ouvrages fussent quelques-uns de ceux que l'on a mentionnés ci-dessus, reproduits sous des titres différents. XLVII. Un grand nombre d'*Articles d'histoire naturelle, de politique et de philosophie*, dans la première *Encyclopédie*. L'article *Prononciation des langues*, qu'il a fourni au *Dictionnaire de grammaire et littérature* de l'*Encyclopé-*

die méthodique, est le morceau le plus exact et le plus complet qu'on eût encore donné en français sur cette matière. On trouve dans les *Variétés littéraires*, sous le nom du baron d'Holbach, la traduction en prose d'un Hymne au soleil et d'une Ode sur la vie humaine. Dans ces deux pièces, dont la première passe pour être de sa composition, des idées communes, des images usées ne sont point relevées et rajeunies par les charmes de l'expression. En 1790, parurent les *Éléments de la morale universelle*, par feu M. le baron d'Holbach, etc., Paris, G. de Bure; in-18. Dans ce petit *Catéchisme de la nature*, imprimé, suivant l'avertissement du libraire, sur le manuscrit de l'auteur et composé en 1765, il règne une méthode, une netteté, une concision, qui contrastent avec l'ennuyeuse prolixité de la plupart des livres dont nous avons fait l'énumération. C'est un sommaire des mêmes principes; mais du moins on ne s'y livre pas aux invectives: la religion et ses ministres n'y sont même pas nommés. Quand on ignorerait que d'Holbach avait des auxiliaires pour la composition de ses ouvrages, la multitude de volumes qu'il a mis au jour, et quelquefois la différence des styles, ne laisseraient guère de doute à cet égard. Peu d'initiés étaient admis à sa confidence. « J'ai » souvent entendu dire à M. Naigeon, » affirme M. Barbier, que les per- » sonnes mêmes qui fréquentaient la » maison du baron d'Holbach igno- » raient qu'il fût l'auteur des ouvra- » ges philosophiques sortis des pres- » ses de Hollande. Il confiait ses ma- » nuscris à M. Naigeon, qui les fai- » sait passer par une voie sûre à » Marc-Michel Rey: celui-ci envoyait » ensuite en France les ouvrages » imprimés; et souvent M. D'Hol-

bach en entendait parler à sa table, » avant d'avoir pu s'en procurer un » seul exemplaire. » (*Supplément à la correspondance littéraire de messieurs Grimm et Diderot* (1). Comment un homme qui, par un meilleur usage de sa fortune et de son instruction, pouvait aspirer à une considération durable, s'est-il condamné à vivre au milieu des inquiétudes, uniquement pour répandre les doctrines les plus pernicieuses? Comment s'est-il permis de les propager, sous de faux noms, sans respect pour la cendre de ceux auxquels il les attribuait après leur mort? C'est que ce précepteur de la tolérance, cet ennemi du fanatisme religieux, était lui-même un fanatique dans un genre opposé. Ebloui par les brillantes conversations de Diderot, il embrassa ses opinions avec la confiance de la jeunesse. Il s'indignait contre les abus inévitables du pouvoir, et ne prévoyait pas les horreurs de la licence. Grimm ne dissimula pas que D'Holbach, en parlant des prêtres, « s'ir- » ritaient malgré lui, et qu'alors sa bon- » homie devenait amère et provoquante. » Quoiqu'il détestât les jésuites, on assure pourtant que lorsqu'ils furent expulsés de France, il ne vit plus en eux que des infortunés, et qu'il leur donna les secours qui étaient en son pouvoir. ST. S.—N.

HOLBEIN (JEAN), célèbre peintre, l'un des fondateurs de l'école allemande, naquit à Bâle vers 1495. Quoiqu'il n'eût jamais reçu d'autres leçons dans son art que celles de son père, artiste médiocre, originaire

(1) L'abbé Barruel parle d'un comité qui se réunissait à l'hôtel d'Holbach; il en désigne les membres, et publie des révélations faites à ce sujet, en 1789, par celui qu'il assure en avoir été le secrétaire. Comme il ne nomme pas ses autorités, nous nous contenterons de renvoyer à ses *Mémoires pour servir à l'histoire du jacobinisme*, tome 1, pag. 36a.

d'Augsbourg, ses heureuses dispositions y suppléèrent; et déjà, fort jeune encore, il avait acquis, non seulement du talent, mais même de la réputation. Le fameux Erasme, avec lequel il s'était lié d'amitié, l'ayant sollicité de passer en Angleterre, Holbein s'y détermina d'autant plus facilement, que l'humeur acariâtre de sa femme lui rendait le séjour de Bâle désagréable. Arrivé à Londres avec des lettres de recommandation pour le chancelier Thomas More, et avec le portrait d'Erasme leur ami commun, il fut reçu dans la maison de ce ministre avec beaucoup de distinction. Henri VIII, fort amateur de peinture, étant venu à une fête chez son chancelier, et ayant eu occasion d'admirer les tableaux de notre artiste, il l'attacha à son service. Holbein exécuta pour le roi plusieurs beaux tableaux, dont ce prince fut tellement satisfait, qu'il le prit dans la plus grande affection, et lui en donna souvent des marques. Un jour qu'Holbein s'était enfermé seul dans son atelier, pour exécuter un tableau auquel il mettait le plus grand soin, l'un des premiers seigneurs de la cour voulut forcer sa porte pour le voir travailler: Holbein après avoir épuisé tous les moyens que la politesse lui prescrivait, ayant été obligé d'employer la force pour se délivrer de ses importunités, ce seigneur fut renversé au bas des degrés, et se blessa. L'artiste, pour se soustraire à ses poursuites et à celles des gens de sa maison, fut obligé de se mettre sous la protection du roi. Ce prince, voyant que rien ne pouvait calmer l'animosité du gentilhomme, lui dit: « Monsieur, je vous défends, sur » votre vie, d'attenter à celle de mon » peintre; la différence qu'il ya entre » vous deux est si grande, que de » sept paysans je puis faire sept

« comtes comme vous, mais de sept » comtes, je ne pourrais jamais faire » un Holbein. » Ayant de plus en plus obtenu la faveur de la cour, Holbein fut chargé, non seulement de faire le portrait du roi, ainsi que celui des princes et des princesses, mais aussi celui de tous les grands du royaume. Son talent ne se bornait pas au genre du portrait; on a de lui beaucoup de tableaux d'histoire: nous citerons entr'autres une *Danse de village*, pour la poissonnerie de Bâle, une *Danse des morts* (1), ainsi que plusieurs tableaux pour la maison commune; on distingue encore deux tableaux représentant, l'un la *Richesse*, et l'autre la *Pauvreté*, qu'il a faits pour la maison d'Orient, à Londres, ainsi qu'un autre, destiné pour le corps des chirurgiens, où l'on voit Henri VIII assis sur son trône, accordant aux chefs de ce corps des privilèges qu'ils reçoivent à genoux. Plusieurs personnes pensent que ce tableau, d'une grande dimension, n'étant pas entièrement fini lors de la mort de cet artiste, a été terminé par une autre main. Holbein mourut de la peste, à Londres, en 1554: il était naturellement fort prodigue, et n'a pas laissé de fortune, quoiqu'il eût gagné beaucoup d'argent. On trouve sa Vie (par Gui Patin), ainsi que la liste de ses ouvrages, dans l'édition de l'*Encomium moriæ* d'Erasme, avec les commentaires de Listrius.

(1) La *Danse des morts*, peinte en 1543 sur les murs d'un cimetière de Bâle, n'est pas d'Holbein. Ses dessins sous le même titre, qui ont été gravés plusieurs fois, sont à St.-Petersbourg. La dernière édition fait partie de l'œuvre de J. Holbein, publiée par Chr. de Mechel, Bâle, 1780 et suiv., 4 vol. in-fol. Ce sujet bizarre avait été mis en vers latins, vers 1460, par P. Desrey, de Troyes, d'après les vers allemands d'un poète inconnu, que Fabricius (*Bibl. lat. med. avi*) nomme Macaber; et ces peintures sont souvent citées dans le seizième siècle sous le nom de *Danse macabre*. (Voyez la Dissert. de M. G. M. Raymond sur ce sujet, dans le *Magaz. encyclop.*, 1814, t. v, p. 5.)

Holbein n'avait aucun des défauts de l'école allemande : ses portraits sont d'une grande vérité (1), sans sécheresse ; son coloris est assez vigoureux ; ses compositions sont grandes , et d'une belle exécution ; ses figures ont beaucoup de relief. Il peignait de la main gauche comme de la droite , traitait , avec un égal succès , l'huile , la miniature , la gouache , et dessinait aussi bien au crayon qu'à la plume. Ses draperies en général ne sont pas heureuses. Mariette attribuait à cet artiste les dessins du chapelet en bois , de Henri VIII , qui représente les mystères de la vie de Jésus-Christ : ce chapelet , remarquable par la délicatesse avec laquelle il est sculpté , avait été donné par un archevêque d'Aix au père La Chaise ; il passa , lors de la destruction des Jésuites , dans les mains de l'abbé Brotier , connu surtout par sa belle édition de Tacite.

P—E.

HOLBERG (LOUIS, baron DE), naquit , en 1684 , à Bergen en Norvège. Les Danois voient en lui le fondateur de leur théâtre , et , à quelques égards , le père de leur littérature moderne. Sa vie , d'abord assez orageuse , a été décrite par lui-même dans plusieurs lettres , modèle de franchise et de gaîté philosophique : nous ne pouvons en donner ici qu'un extrait succinct. Son père s'était élevé par une valeur chevaleresque du grade de soldat à celui de colonel. Sa mère était d'une famille distinguée. Destiné à l'état militaire , et inscrit à l'âge de dix ans comme caporal dans un régiment , le jeune Holberg montra un penchant si décidé pour l'étude , que ses parents se résignèrent à le

laisser suivre la carrière ordinaire des ecclésiastiques luthériens : il prit ses degrés à l'université de Copenhague , et passa ensuite quelques années en Norvège dans les humbles fonctions de vicaire-prédicateur et de précepteur d'enfants. La mort prématurée des auteurs de ses jours , et la perte de leur fortune , ne lui laissaient d'autre perspective que de végéter comme ministre dans quelque village : mais la vivacité de son esprit l'entraîna dans un projet romanesque , qui fit changer sa destinée. Charmé par la lecture d'un journal de voyage , il entreprit de visiter les pays étrangers , sans autre ressource qu'une connaissance superficielle du français et de quelques autres langues modernes qu'il prétendait enseigner. L'accueil glacial que les banquiers et les armateurs d'Amsterdam firent à notre jeune savant , ne le découragea point ; mais parvenu jusques à Aix-la-Chapelle , la misère l'obligea de retourner en Norvège , où cette course aventureuse lui valut une réputation. Devenu le maître de langue le plus en vogue dans la ville de Christiansand , il se livra avec ardeur à l'étude des littératures française , anglaise et italienne , alors inconnues dans le Nord , où régnaient exclusivement la théologie , la jurisprudence et l'érudition classique. Ayant ramassé une petite somme , Holberg entreprit un nouveau voyage ; l'Angleterre , et particulièrement Oxford , en fut le but : il passa quinze mois dans cette ville à donner des leçons de musique , et à étudier les meilleurs historiens modernes. Ce fut là qu'il forma sa philosophie sur le modèle de celle des Anglais , et qu'il prit cette manière de penser libre mais honnête , élevée mais prudente , qui respire dans tous ses écrits. De retour à Copenhague , il fit , en qualité de gouverneur d'un jeune

(1) La collection de ces portraits , au nombre de quatre-vingt-quatre , tous gravés par Bartolozzi (à l'exception de quatre) , a été publiée à Londres , 1792-1800 , 2 vol. gr. in-fol. , avec des notes biographiques par John Chamberlain.

seigneur, un voyage en Allemagne, où la pédanterie des professeurs et la ridicule emphase des comédiens exercèrent sa verve satirique. Une Introduction à l'histoire générale et un Essai sur l'histoire des rois Christian IV et Frédéric III lui valurent la protection du gouvernement danois : il fut nommé professeur extraordinaire à l'université de Copenhague en 1714; mais les émoluments de cette place étant à peu près nuls, il obtint une légère pension avec la commission de visiter les universités protestantes. Au lieu de suivre cette destination, peu conforme à ses goûts littéraires, il se rendit à Paris, où il passa les années 1714 et 1715. Également assidu le matin aux bibliothèques, et le soir aux théâtres, il assistait assez régulièrement aux causes célèbres, et allait disputer avec les théologiens à St.-Sulpice, et avec les beaux-esprits au café Marion : il fit des progrès dans la langue française, et parvint à l'écrire d'une manière passable; il se pénétra de l'esprit de notre littérature comique et satirique. Montaigne, Scarron, Boileau et Molière, étaient ses auteurs favoris; mais il avoue qu'il ne put jamais goûter le Télémaque. Malgré la modicité de ses ressources, il entreprit le voyage de Rome par Marseille, et faillit être pris par des corsaires algériens. Après avoir pendant six mois bien fouillé dans les bibliothèques et les ruines de Rome, il revint à Paris, en faisant presque toute la route à pied. De retour à Copenhague en 1716, il lui fallut attendre deux ans avant d'obtenir par ordre d'ancienneté une place de professeur ordinaire. C'est là que finissent ses infortunes et ses aventures. Pendant tout le reste de sa vie, il n'eut, dit-il, à lutter que contre le mauvais goût, les pédants et les tartuffes. Cette triple opposition n'empêcha pas Holberg,

sous les auspices de Frédéric IV, de se livrer à la composition d'ouvrages d'esprit, dont avant lui on n'avait pas d'idée parmi les Danois modernes. Il assure lui-même que ce ne fut qu'à l'âge de plus de trente ans qu'il éprouva tout-à-coup le désir d'écrire en vers. Les satires, première production connue de sa verve, furent suivies de *Pierre Pors*, poème épi-comique, reçu avec enthousiasme par les uns, et dénigré par les autres comme indigne d'un grave professeur. Les érudits, les métaphysiciens, les dévots, lui suscitèrent des querelles dont il sortit vainqueur. Encouragé par quelques courtisans éclairés, aidé par les comédiens français Montaigne et Pilloy, il parvint à fonder un théâtre national à Copenhague, et à l'enrichir, dans l'espace de trois ans (1722-1725) d'une vingtaine de pièces, parmi lesquelles on distingue plus d'un ouvrage du premier ordre. Épuisé par tant de travaux, Holberg partit en 1725 pour Aix-la-Chapelle, et se rendit à Paris; il passa l'hiver de 1726 dans cette capitale, où il s'indigna de trouver les comédies de Molière passées de mode, et le théâtre livré aux parodies et aux niaiseries. Il eut entre autres des liaisons avec Riccoboni, directeur de la troupe des Italiens, que des considérations particulières empêchèrent seules de faire représenter le *Potier d'étain homme d'état*, traduit par l'auteur : on craignit que plusieurs grands seigneurs parvenus ne fussent tentés de s'y reconnaître. De retour de ce cinquième voyage, Holberg perdit bientôt en Frédéric IV le protecteur de sa muse comique. Christian VI était ennemi des plaisirs. « Les temps, dit Holberg, sont devenus sérieux. » Il sut prendre le caractère du temps, et chercher un asile dans les études

graves. Une suite de grands ouvrages, savoir, l'*Histoire de Danemark*, l'*État politique et géographique de la monarchie danoise*, l'*Histoire ecclésiastique*, l'*Histoire des Juifs* et la *Traduction d'Hérodiën*, placèrent bientôt le joyeux élève de Molière au rang des savants les plus considérés. L'université n'eut plus honte d'un auteur de tant de doctes in-quarto; elle l'eut pour recteur en 1735, et pour trésorier depuis 1737. Cependant la muse comique entretenait toujours un commerce clandestin avec son ancien favori, qui, au milieu de ses graves fonctions, et surveillé par une censure assez rigide, trouva encore du loisir pour écrire le *Voyage imaginaire de Klim*, et une dizaine de comédies, en général peu inférieures à ses premières pièces. La mort de Christian VI, en 1746, rendit plus de liberté aux esprits; et Holberg aurait pu, au théâtre renaissant par ses soins, jouir de nouveau d'un triomphe complet, si le mauvais goût de Destouches et de La Chaussée, répandu de Paris à Copenhague, n'avait, à cette époque, divisé le public. Holberg était alors devenu une espèce de grand seigneur. Le débit de ses écrits, très considérable pour un pays aussi peu étendu que le Danemark, l'ordre avec lequel il administrait les revenus de sa chaire, et son extrême frugalité, lui avaient permis d'amasser une grande fortune, dont il fit l'emploi le plus noble. Il légua sa bibliothèque, et une terre de la valeur de 35,000 francs, à l'académie noble de Soroe; il consacra les rentes annuelles d'un capital de 80,000 francs à la dotation de demoiselles honnêtes et pauvres. Il avait été créé baron le 6 mars 1747; et il mourut le 27 janvier 1754. Holberg était d'une complexion maigre et

d'une santé délicate; il ne dut sa longue carrière qu'à une extrême sobriété, qu'il poussa quelquefois jusqu'à peser exactement tous ses aliments et à se contenter d'eau pour toute boisson. Il assure lui-même qu'une infirmité héréditaire, en changeant de siège, faisait totalement changer ses goûts et ses talents; de sorte que souvent, pendant des années entières, il parut un autre homme. A une époque, il ne pouvait supporter d'autre lecture que celle de l'histoire; dans un autre temps, il n'avait plus de mémoire, et ne rêvait que poésie; mais, à tous les moments de sa vie, il fut ennemi de la pédanterie, de la théologie polémique et de la métaphysique scolastique. Devenu à tour de rôle professeur de métaphysique, il publia un pompeux éloge de cette science; mais cet éloge n'était au fond qu'une ironie amère. Parmi les singularités de sa conduite privée, on remarque l'habitude qu'il conserva toujours de passer une grande partie de son temps dans la société des femmes, quoiqu'à aucune époque de sa vie il n'ait eu de penchant pour le sexe. Il trouvait la conversation des femmes plus piquante et plus naturelle que celle des hommes. « Parmi les hommes, disait-il, je serais obligé d'écouter de la » politique et de boire du vin; parmi » les femmes je n'ai à redouter que » des caquets et du thé. » Anglais par son caractère, Holberg était Français par son esprit et ses manières; il conserva toujours un costume recherché, une politesse aisée et une humeur joviale; il avoue franchement qu'il eut des doutes sur la vérité de la religion chrétienne; mais il ajoute que la lecture des ouvrages apologetiques d'Abadie suffit pour le ramener à la croyance commune. Les nombreux écrits de ce génie fécond peuvent se

ranger en quatre classes; commençons par son théâtre, dont nous indiquons les pièces par ordre chronologique : I. *Le Potier d'étain, homme d'état*, comédie en cinq actes et en prose; c'est une satire de la manie des petits bourgeois de perdre leur temps à discuter la politique de l'Europe, et de se croire capables de gouverner le monde, parce qu'ils ont lu quelques pamphlets. La conception et la conduite de cette pièce sont admirables : quelques détails de mœurs ont vieilli; mais elle est toujours vue avec plaisir au théâtre de Copenhague, et elle est encore souvent jouée en Allemagne, où elle eut autrefois un succès si prodigieux, que les mots *potier d'étain* sont restés dans la langue comme synonymes d'*homme d'état imaginaire*. On a même créé la locution, *faire des pots d'étain*, pour dire, *radoter sur la politique*. En 1806, le parti de la guerre à Berlin avait fait d'une réplique un peu détournée du Potier un signal d'applaudissements frénétiques, sans réfléchir au ridicule qu'un semblable patron donnait même à la meilleure cause. Outre un grand nombre de traductions, il en existe plusieurs imitations, par exemple : *Le Charron politique*, en allemand, Vienne, 1769; — *Le Chaudronnier homme d'état imaginaire*, par M. Etienne, 1801; — *Le Luthier de Lubeck*, 1816. Mais à l'exception de M. Etienne, ces imitateurs ont plus ou moins gâté la pièce, en voulant, par un contresens évident, ennoblir l'artisan politique, et introduire une intrigue régulière à la place de la petite mystification qui sert à Holberg pour développer parfaitement le caractère principal (1). II. *La Capricieuse*,

d'abord en cinq actes, mais réduite par l'auteur à trois, et qui même, après la réduction, a toujours paru ennuyeuse et invraisemblable au théâtre. Holberg assure qu'en l'écrivant il ne connaissait pas l'*Irrésolu* de Destouches, quoique cette pièce fût antérieure à la sienne. En effet, ce qu'il y a de bon et de comique dans la pièce danoise, n'est pas emprunté à la comédie française. III. *Jean de France*, en cinq actes; satire des jeunes gens du Nord qui, de retour d'un voyage à Paris, où ils ont à peine appris à écorcher le français, affichent un insolent mépris pour la langue et les mœurs de leur patrie. Le caractère principal tombe dans la caricature; et malgré quelques scènes pleines de verve, la pièce n'a jamais obtenu un succès éclatant à Copenhague. IV. *Jeppé du Mont* ou *Le paysan métamorphosé en seigneur*, comédie en cinq actes. C'est l'histoire populaire du seigneur qui fait transporter dans son château un paysan ivre, et lui fait accroire qu'il a changé de condition; ce qui n'empêche pas le paysan de montrer toute la bassesse, l'insolence et la brutalité de son caractère. Le jésuite Masenius avait traité ce sujet dans une pièce intitulée, *Rusticus imperans*, qui se trouve dans son ouvrage intitulé *Palæstra eloquentiæ dramaticæ*, Cologne, 1657. Parmi d'autres écrivains anglais, Shakespeare avait esquissé ce sujet dans son Chaudronnier métamorphosé, qui forme le prologue du drame *The Mermaid*. Holberg a principalement profité d'un conte inséré dans l'*Utopia* de Bidermann; mais il s'est rendu le sujet propre par un dialogue plein de sel et de verve, par d'heureuses combinaisons de scènes, et par une peinture des mœurs du paysan danois, qui est un chef-d'œuvre de bas-comique. M. de Kotzebue a gâté

(1) C'est à tort que plusieurs littérateurs ont indiqué la pièce de St.-Evremond, *Sir Politick Would be*, comme la source du *Potier d'étain*; il n'y a guère de rapport qu'entre les titres.

cette excellente comédie dans une imitation allemande où l'original est mutilé et dénaturé. V. *Le Babillard* ou *Maître Gérard, le barbier*, comédie en cinq actes, refondue en un acte par l'auteur. VI. *Le Onze juin*, comédie en 5 actes; le sujet a beaucoup de rapport avec Pourceaugnac. M. de Kotzebue a fait, de cette pièce très intéressante, une imitation plus froide, plus décolorée encore que celle du Paysan métamorphosé. VII. *L'Accouchée*, comédie en cinq actes. VIII. *La Poudre d'Arabie*, comédie en un acte; satire des alchimistes et des chercheurs de la pierre philosophale. Le sujet est pris dans l'*Utopia* de Bidermann. IX. *Les Jeux innocents* ou *la Veillée de Noël*, farce en un acte. Cette pièce, extrêmement amusante, reproduit, dans un cadre original, les caractères de George Dandin; mais, depuis une vingtaine d'années, des scrupules de morale en ont fait défendre la représentation. X. *La Mascarade*, comédie en trois actes, sujet galant; imbroglio dans le genre espagnol. Cette pièce, assez légère, a été traduite dans presque toutes les langues. XI. *Le Rodomont* ou *Jacques de Thye*, comédie en cinq actes; imitation localisée du *Miles gloriosus* de Plaute, mais surtout de Thrason dans l'Eunuque de Térence: cette pièce, long-temps méconnue, est aujourd'hui jouée avec succès. XII. *Ulysse, prince d'Ithaque*, parodie des drames héroïques allemands où le costume, les mœurs, et les trois unités étaient violés. Ces monstrueuses productions avaient été introduites à Copenhague par un certain M. Quotter, entrepreneur d'un théâtre allemand, en même temps que Holberg aidé par des artistes français s'efforçait de créer le théâtre danois, où l'on jouait alternativement les pièces de Molière et les siennes. XIII. *Le*

Voyage au Parc, comédie en trois actes, imitée d'une pièce du théâtre italien de Gherardi, les *Bains de la Porte Saint-Bernard*, ainsi que de l'*Amour médecin*, etc., etc. XIV. *Melampe*, tragi-comédie en cinq actes. C'est une parodie du style tragique des pièces allemandes: le héros est un petit chien, objet de contestation entre deux sœurs, qui sont sur le point de faire battre en duel leurs deux amants lorsque leur frère vient à propos ôter la vie à l'intéressant animal. XV. *Sans tête ni queue*, ou *Les Frères antipodes*, comédie en quatre actes, avec un prologue. L'un des frères est superstitieux; l'autre est incrédule: un philosophe modéré veut les guérir de leurs folies; ils changent, il est vrai, mais c'est toujours pour passer d'un extrême à l'autre opposé. « Cette » pièce, dit l'auteur lui-même, est plus » faite pour être lue que pour être représentée. » XVI. *Le Fanfaron* ou *Diderik la-Terreur*, comédie en un acte. Le faux brave se croit en bonne fortune, et finit par faire la conquête de sa propre femme, qui le châtie et le ramène chez lui: l'intrigue offre un mélange du *Pseudolus* et du *Curculio* de Plaute; l'action est pleine et rapide. XVII. *Henri et Pétronille*, comédie en trois actes. C'est le sujet du conte de Cervantes, le *Mariage trompeur*; d'un épisode dans la pièce, *How to rule a wife*, de Beaumont et Fletcher, enfin de la *Double épreuve* de Legrand: mais le dialogue et le détail des mœurs offrent beaucoup d'originalité. Un auteur français, vivant, en a donné, à un des petits théâtres, une imitation heureuse. XVIII. *Le jeune Paysan mis en gage*, ou *Le faux Prince*, comédie en trois actes: sujet romanesque, pris dans l'*Utopia* de Bidermann, liv. v., chap. 45-51. XIX. *L'Oisif affairé*

où *L'Homme qui n'a jamais le temps*, comédie en trois actes. C'est, selon les critiques danois, le chef-d'œuvre de Holberg. Le caractère principal est bien plus fortement conçu que celui de la pièce anglaise *The Busy Body* par mistress Centlivre, où Holberg paraît avoir puisé la première idée de sa comédie, et d'où M. Picard a également tiré son *Musard*. L'affaire de Holberg est un *musard* systématique; il y voit son honneur, son devoir. L'auteur le place, à chaque scène, dans une nouvelle situation; et toutes ces situations, extrêmement comiques, aident le caractère à se développer avec une nouvelle force, jusqu'au dernier moment où, ayant marié sa fille sans y penser, cet homme sort encore en ne rêvant qu'à ses prétendues occupations. XX. *Petronille*, ou *La soubrette prise pour la maîtresse*, comédie en trois actes. L'intrigue, qui est conduite avec une singulière adresse, rappelle un peu le *Faux instinct* de Dufresny. XXI. *Erasmus montanus*, ou *Le jeune Savant*, comédie en cinq actes. Un jeune étudiant, fier de quelques connaissances superficielles, dédaigne le bon sens de ses parents, dispute contre tout le monde, finit par être la dupe d'un recruteur, qui, après l'avoir enrôlé, le rend à sa famille. La conception est très forte; mais le comique roule trop dans la sphère des colères. XXII. *Les invisibles*, comédie en trois actes, tirée, quant au fond, du *Roman comique* de Scarron, tome 1^{er}, chapitre 9. XXIII. *L'honnête ambition*, comédie en trois actes: c'est une des meilleures pièces modernes; et, si le caractère principal n'était pas imité du *Bourgeois gentilhomme*, une intrigue mieux conduite, l'absence de la cérémonie burlesque, et plusieurs traits de satire originaux, pourraient ici faire rester la

balance en suspens entre Molière et Holberg. Il n'y a point chez ce dernier de marquis qui se dégrade; c'est un vieux et fidèle serviteur qui entreprend de guérir la manie de son maître pour les titres et les charges. Cette pièce valut à l'auteur beaucoup de railleries personnelles, après qu'il eut lui-même obtenu le titre de baron. On cite entre autres l'épigramme suivante, composée en français par le baron de Bar :

Philosophe moqueur, comique atrabilaire,
Il mord et divertit tour-à-tour son prochain;
Des Danois cependant il serait le Molière,
S'il n'en était pas le Jourdain.

Mais en obtenant un titre très convenable à un grand propriétaire foncier, Holberg avait bien moins consulté sa vanité que l'honneur et l'intérêt des gens de lettres. XXIV. *L'Heureux naufrage*, comédie en cinq actes. C'est encore une excellente comédie de caractère : l'auteur y fait contraster deux hommes de lettres; l'un est sincère, franc, généreux, mais il a écrit des satires, il a composé des comédies ! L'autre, fourbe, intrigant et haineux, se fait aimer par ses panégyriques, ses épithalames et ses humbles dédicaces. Le dénouement ressemble à celui des *Femmes savantes*; mais il est amené par un coup de théâtre plus naturel et plus amusant. XXV. *Les Sorciers* ou *La Fausse alarme*, comédie en cinq actes. Des comédiens voyageurs sont pris pour des sorciers, et traduits en justice. Il y a des scènes excellentes, où l'utilité de la comédie est défendue, et où l'auteur passe en revue les principaux caractères de son théâtre. XXVI. *Don Ranudo de Colibrados*, comédie en cinq actes. Cette pièce où Holberg tourne en ridicule l'orgueil d'un gentilhomme très pauvre, qui ne veut marier sa fille qu'à un prince, passe pour avoir été écrite au moins une douzaine d'an-

nées avant qu'elle fût imprimée en 1745; mais elle paraît avoir été tenue en quelque sorte secrète par l'auteur, qui craignait d'offenser la noblesse. M. de Kotzebue l'a imitée; et des trois pièces qu'il a empruntées à Holberg, c'est la seule qu'il n'ait pas gâtée. XXVII. *Plutus, ou Le Procès entre la richesse et la pauvreté*, allégorie morale en 5 actes. L'idée en est prise d'Aristophane; mais les détails sont pour la plupart de l'invention de l'auteur: quelques scènes sont imitées de Lucien. C'est un ouvrage philosophique d'un grand mérite. XXVIII. *Voyage de Sganarelle au pays des philosophes*, en un acte. Les froides plaisanteries, semées dans cette bluette, sentent la vieillesse de l'auteur. XXIX. *Abracadabra, ou Le Revenant*, comédie en trois actes. C'est le sujet de la *Mostellaria* et du *Retour imprévu*. La pièce est fort gaie, mieux ordonnée que celle de Regnard, et en tout digne du meilleur temps de Holberg. XXX. *Le philosophe imaginaire*, comédie en cinq actes: pièce généralement faible et froide. XXXI. *La République*, allégorie en trois actes. Cette satire des faiseurs de projets, offre peu de détails piquants; l'idée en est prise dans la *Hollande malade*, de Poisson. XXXII. *Le Marié métamorphosé*, farce en un acte, insignifiante, pour ne rien dire de pis. Holberg est peut-être, après Molière, le plus grand génie comique moderne: mais diverses circonstances l'ont empêché de donner le poli à ses ouvrages. Une conception vigoureuse de caractères, une ordonnance sage et souvent ingénieuse, surtout dans les dénouements, une grande entente de la scène, un dialogue plein de naturel, de verve et de gaieté; des mœurs locales d'une vérité étonnante; une imagination riche et originale dans les plaisanteries, une

philosophie hardie et profonde dans les réflexions: voilà ses bonnes qualités. Des exagérations burlesques, quelques fables sans intérêt ou sans vraisemblance, plusieurs négligences dans l'arrangement des petits détails; une extrême licence dans les expressions qui va quelquefois jusqu'à l'obscénité, un langage impur et incorrect, comme on le parlait de son temps, voilà les défauts que les bons critiques danois lui reprochent. Du reste, il fut le Plaute de son pays. Le théâtre de Holberg a eu beaucoup d'éditions. Lui-même en a donné une en trois volumes, et une autre en cinq, qui, toutes les deux, ont été réimprimées plusieurs fois. Il en a paru une traduction française à Copenhague, par M. Fursmann, 1745, comprenant environ vingt-cinq pièces: elle est pitoyable. Celle que M. Laub a donnée en allemand (Augsbourg; 1744), est meilleure; mais elle ne comprend que dix-huit pièces. Il y en a une traduction allemande complète, publiée à Copenhague en cinq volumes; mais elle affaiblit le sel de l'original. Les Hollandais et les Suédois ont également traduit tout, ou du moins presque tout ce théâtre. Jusque vers l'an 1770, Holberg dominait sur la scène allemande; et lorsqu'il en fut banni par le goût moderne, ce fut de compagnie avec Molière et Regnard. Passons aux ouvrages poétiques de Holberg; nous n'indiquerons que les principaux: I. *Pierre Pors*, poème épi-comique, en quatorze chants et en vers alexandrins. Le naufrage et les courses aventureuses d'un épicier de la petite ville de Callundborg, qui traverse le Belt, pour voir sa future à Aarhus dans le Jutland, tel est le sujet de cette épopée; mais l'auteur a su y rattacher une suite de tableaux de mœurs et de réflexions satiriques, où,

sous des masques choisis dans le bas peuple, il châtie les vices, les ridicules et les travers de ses contemporains : c'est une galerie d'Ostade et de Teniers. L'admiration, dont ce poème n'a cessé d'être l'objet, non seulement parmi les Danois, mais encore en Suède, où l'on est si peu ami du Danemark, prouve qu'il possède un mérite réel : cependant les trop longues réflexions, les éternelles parodies de l'Énéide et les équivoques licencieuses nous paraissent difficiles à excuser ; la versification et la diction sont remplies de négligences, qu'aujourd'hui on ne pardonne plus à Copenhague, même à ces prétendus grands hommes qui, depuis quelques années, ont essayé de ramener la langue danoise à la barbarie, d'où les bons écrivains du règne de Christian VII l'avaient tirée. Ce poème parut d'abord par fragments imprimés comme les chansons des rues, avec la date : *imprimé cette année* ; mais il est prouvé que la première partie a dû être publiée en 1719. Avant la fin de 1720, il en parut trois éditions complètes ; ce qui jusque-là n'était jamais arrivé à un livre danois. On en a donné, en 1790 ou 1791, une belle édition in-4°, avec gravures. *Pierre Pors* a été traduit en allemand par Scheibe, 1750 ; et il l'a aussi été en suédois. II. *Satires en vers* ; la première paraît avoir été composée en 1718. L'auteur imite plutôt Horace et Boileau que Juvenal. III. *Les métamorphoses*, poème satirique, 1726. L'auteur y fait changer les animaux et les plantes en hommes de diverses professions. IV. *Voyage souterrain de Nicolas Klim*, roman satirique en prose. La première édition, publiée en 1741, est en latin. L'auteur n'osa pas, sous le règne bigot de Christian VI, publier ce roman en langue danoise. Ce ne fut qu'en 1789

qu'il en parut une bonne traduction danoise, par M. Baggesen, Copenhague, in-4°, avec figures. Ce roman, dans le genre de Lucien et de Quévedo, rempli des traits d'une philosophie très indépendante, a été traduit successivement en allemand, en français, en hollandais, en anglais, en suédois, en hongrois, et probablement dans toutes les langues européennes. Il nous paraît cependant que ce n'est pas celui des ouvrages de Holberg où sa verve et son imagination se montrent dans leur plus grande force. La crainte de la censure l'a forcé à couvrir ses pensées d'un voile allégorique, qui n'est pas toujours assez diaphane. Plusieurs inventions sont plutôt bizarres qu'ingénieuses. Mais le style est plein de grâce et de chaleur. Ce roman a eu le sort singulier d'être pris pour une histoire véritable par un grave naturaliste allemand, qui l'a cité très sérieusement, à l'appui de ses systèmes géologiques (1). Parmi les ouvrages philosophiques de Holberg, ses *Réflexions morales*, 1744, traduites en français par Parthenay, 1752, 1754, deux volumes in-12, et ses *Épîtres*, 1749, méritent d'être distinguées : on y trouve plus d'un morceau comparable aux meilleurs Numéros du *Spectateur*. Outre des portraits de mœurs et des raisonnements philosophiques, on y remarque des essais de critique historique d'un grand mérite : le cardinal de Fleury, Louis XIV, et Grégoire VII y sont défendus contre les préjugés des historiens allemands ; le caractère de Cromwell y est parfaitement approfondi ; et les grandes qualités de Charles XII n'ont, peut-être, nulle part été aussi bien appréciées. On doit en-

(1) Ab lodagine, *Traité philosophiques et physiques sur divers objets*, Nuremberg, 1 vol. in-8°, 1781, pag. 228, 229.

core ranger dans cette classe les trois *Lettres à un grand seigneur*, publiées successivement en 1727, 1737 et 1743, dans lesquelles Holberg a décrit sa Vie et ses voyages. Ce sont en quelque sorte ses confessions. On y rencontre entre autres un parallèle des Anglais et des Français, qui a été traduit à Londres, il y a huit à dix ans, et qui ne déplairait pas à Paris. Les *Fables morales* de Holberg n'ont mérité ni obtenu aucun succès. Son *Droit de la nature et des gens*, dont il y a eu trois éditions en 1714, 1734 et 1741, n'est remarquable que comme une preuve de la flexibilité de son talent. Nous n'indiquerons pas même plusieurs autres ouvrages élémentaires, ni diverses dissertations par lesquelles Holberg a voulu payer son tribut comme professeur. Il a écrit des *Mémoires polémiques* pour la compagnie danoise des Indes, qui ne l'en récompensa que par des actions de grâces solennelles. Nous arrivons à ses ouvrages historiques; nous n'en citerons que les plus importants: I. *Histoire du royaume de Danemark*, depuis les temps les plus anciens jusques et compris le règne de Frédéric III, ou jusqu'à l'an 1670, trois tomes in-4°, Copenhague; 1732-1735; souvent réimprimée. Les siècles du paganisme et du moyen âge y sont traités fort légèrement; l'auteur n'estimait guère les antiquités: il ignorait la langue islandaise ou scandinave; et d'ailleurs, les grandes recherches de Shæning, de Suhm, d'Ihre, n'avaient pas encore éclairci les origines de la Scandinavie: mais dans l'histoire des temps modernes, surtout dans celle des derniers règnes, Holberg, appuyé sur des documents nombreux et authentiques, mérite la plus grande confiance. Son style, clair et naturel, comme celui de Vol-

taire, ne conserve pas toujours la gravité historique. II. *État politique, ecclésiastique, géographique, de la monarchie danoise*. Ce tableau statistique, mêlé de beaucoup de détails historiques, parut d'abord en abrégé, sous le titre de *Description*, en 1729, et ensuite dans une forme plus complète, en 1749. III. *Histoire ecclésiastique universelle*, depuis Jésus-Christ jusqu'à Luther, 2 volumes in-4°. IV. *Histoire générale des Juifs*, 2 volumes in-4°. Ces deux ouvrages, quoiqu'ils ne soient pas, dans toutes leurs parties, appuyés sur des recherches d'érudition bien profondes, méritent beaucoup d'éloge sous le rapport de la composition et du style: il y règne un esprit de tolérance et de critique, remarquable pour un protestant, surtout à l'époque où ils furent publiés. V. *Vies parallèles de quelques hommes illustres*, 2 vol., 1739. VI. *Vies parallèles de quelques femmes illustres*, 2 volumes, 1745. C'est, de tous les ouvrages historiques de l'auteur, le mieux écrit: les agréments d'une diction animée, élégante et naturelle, y sont relevés par de grands aperçus philosophiques; mais ces aperçus, moins graves que ceux de Plutarque, ont plus souvent pour objet la faiblesse que la grandeur de la nature humaine: le génie comique prédominait chez Holberg, même lorsqu'il consacrait sa plume aux matières graves. VII. *Description historique et topographique de la ville de Bergen*. Nous regrettons d'avoir à dire que Holberg, affaibli par l'âge, eut le tort de vouloir combattre à armes inégales l'illustre Montesquieu; il expira, pour ainsi dire, en écrivant ses *Conjectures sur les vraies causes de la grandeur des Romains*, Leipzig, 1753. Ce petit écrit fut composé

en langue française. Les Danois ont beaucoup écrit sur Holberg. On estime surtout sa *Vie* par M. Wandall, et *Holberg considéré comme poète comique*, par M. le chevalier Rahbeck, professeur à Copenhague. Ce savant littérateur a donné une bonne édition critique des *Œuvres choisies de Holberg*, en 21 volumes in-8°. Copenhague, 1806 1814. Le théâtre s'y trouve complet, ainsi que les poèmes, l'histoire de Danemark et la plupart des Vies parallèles. Le célèbre historiographe et mécène des lettres danoises, M. de Suhm, a noblement expié quelques jugements sévères que, dans sa jeunesse, il avait hasardés contre Holberg, en retraçant, dans un éloge ingénieux, le caractère de ce fécond et spirituel écrivain. M. B—N.

HOLCROFT (THOMAS), auteur dramatique anglais, romancier et traducteur, naquit à Londres, le 22 décembre 1744. Son père était cordonnier, et ne prit aucun soin de son éducation. Le jeune Holcroft commença par exercer la profession paternelle. Il fut ensuite palefrenier chez un M. Vernon. Le soin des chevaux de course lui fut confié; et il devint assez habile en hippiatrice: mais son goût pour l'étude, et ses heureuses dispositions, triomphèrent des obstacles que la fortune lui opposait. Il apprit avec facilité les langues française, allemande et italienne. A l'âge de vingt-cinq ans, s'étant passionné pour le théâtre, il joua d'abord en Irlande, et ensuite sur un des théâtres de Londres, mais toujours avec peu de succès. Il renonça à la profession d'acteur en 1781, après la réussite de sa première comédie, intitulée *Duplicité*. Depuis ce temps il a composé plus de trente pièces, jouées sur différents théâtres de Londres, ou imprimées sans avoir

été jouées. Presque aucune n'a pu s'établir au théâtre. Holcroft a publié aussi les romans suivans, où l'on trouve plus d'imagination que de goût: *Alwyns*, 1780; *Anna-St.-Yves*, 1792; *Hugh-Trevor*, 6 vol., 1794; *Brian-Perdue*, 1807; traduit en français par Bertin, sous ce titre, *Le fils perverti par son père*, 1810, 4 vol. in-12. Il a traduit la *Vie privée de Voltaire*, in-12; les *Mémoires du baron de Trenck*, 3 vol. in-12; l'*Histoire secrète de la cour de Berlin*, par Mirabeau, 2 vol. in-8°; les *Veillées du château*, de M^{me}. de Genlis, 5 vol. in-12; les *Ouvrages posthumes de Frédéric II*, roi de Prusse, 13 vol. in-8°; un *Abrégé de Lavater sur la Physiognomie*, 3 vol. in-8°. Holcroft avait adopté les principes de la révolution française; et en 1794 il fut sur le point d'être mis en accusation comme coupable de haute trahison. Sa dernière production fut ses *Voyages en Allemagne et en France*, 2 vol. in-4°. Cet ouvrage, dit un biographe anglais, comme quelques autres de ses spéculations, lui profita plus qu'à son libraire. En 1782 il avait publié un poème intitulé le *Sceptique*, ou *Bonheur de l'homme*, moins remarquable par le talent poétique, que par les sentimens irreligieux qu'y manifeste l'auteur. Holcroft persista dans son incrédulité durant tout le cours de sa vie; mais il se rétracta à sa mort, qui eut lieu le 23 mars 1809. On a publié récemment, à Londres, ses *Mémoires*, écrits en partie par lui-même, 3 vol. in-12, avec son portrait. W—R.

HOLDER (WILLIAM), ecclésiastique anglais du xvii^e. siècle, né dans le comté de Nottingham, fut nommé, en 1642, recteur de Blechingdon, dans le comté d'Oxford. Ce fut là

qu'en 1659 il acquit une grande célébrité, en enseignant à parler à un jeune homme de distinction sourd et muet de naissance. C'était la première tentative heureuse de ce genre; mais ce jeune homme, nommé *Alexandre Popham*, et fils d'un amiral, ayant perdu ensuite, loin de son maître, ce qu'il avait appris, fut mis entre les mains du docteur Wallis, qui lui rendit l'usage de la parole. Ce fut le sujet d'une dispute littéraire entre ces deux savants, tous deux s'attribuant le succès de l'entreprise. Holder mourut à Londres, le 24 janvier 1697. Il était non seulement très instruit, mais ce qu'on appelle un grand virtuose, aussi habile dans la pratique que versé dans la théorie de la musique. Ses ouvrages sont : I. *Eléments du discours, ou Essai de recherches sur la production naturelle des lettres, avec un Appendix concernant les sourds et muets*, 1669, in-8°. Cet ouvrage est spécialement recommandé, par le docteur Burney, aux poètes lyriques et aux compositeurs de musique vocale, auxquels l'auteur indique des combinaisons de lettres et de syllabes, si dures et si discordantes que, par la difficulté de les prononcer, elles arrêtent ou altèrent la voix dans son passage. C'est dans l'Appendix, qu'il expose la méthode qu'il suivit pour apprendre à parler à Popham. II. *Supplément aux Transactions philosophiques de juillet 1670, avec des Réflexions sur une lettre du docteur Wallis qui y est insérée*, 1678, in-4°. III. *Traité des fondemens naturels et des principes de l'harmonie*, 1694, in-8°; ouvrage qu'on dit écrit avec beaucoup de clarté. IV. *Discours sur le temps, avec l'application du jour naturel, du mois lunaire et de l'année solaire*, etc. 1694, in-8°.

L'auteur y signalait l'imperfection du calendrier Julien dont on faisait encore usage en Angleterre (*Voy. GREGOIRE XIII*). Holder eut beaucoup de part à la première éducation du célèbre architecte sir Christophe Wren, dont il avait épousé la sœur. L.

HOLLAR (WENCESLAS), dessinateur et graveur, naquit à Prague en 1607, d'une famille noble, qui avait perdu toutes ses possessions lors des troubles de la Bohême, et pendant la guerre de trente ans. Il quitta sa patrie pour aller s'établir à Francfort-sur-le-Mein, où il perfectionna son talent sous la direction de Mérian. Destiné à mener une vie errante, et à lutter sans cesse contre la fortune, Hollar suivit en Angleterre le célèbre comte d'Arundel, qui le recommanda au roi Charles I^{er}. Il s'occupait alors de graver plusieurs pièces du cabinet de son protecteur, lorsqu'ayant été arrêté comme royaliste à l'époque des troubles arrivés en Angleterre, et s'étant échappé avec peine, il alla rejoindre le comte d'Arundel à Anvers: mais ce seigneur ayant quitté les Pays-Bas pour voyager en Italie, Hollar se trouva dans un grand dénûment, et fut forcé, pour subsister, de travailler pour les libraires et les marchands d'estampes, qui, profitant de sa détresse, lui payaient ses ouvrages le moins cher possible. Cependant, après la mort d'Ol. Cromwell et l'abdication de Richard, Charles II ayant été rappelé, Hollar retourna en Angleterre, où il espérait qu'on lui tiendrait compte de son dévouement à la cause royale: mais son attente fut trompée. Livré de nouveau à la cupidité des libraires et des marchands d'estampes de Londres, il gagnait à peine de quoi vivre. Pierre Strut n'eut pas de honte de lui donner trente shillings

pour le dessin et la gravure de la Vue de Greenwich, en deux grandes planches. Hollar termina sa carrière à Londres en 1677. Il eut le sort de beaucoup d'autres grands artistes : il vécut et mourut dans la misère ; et, après sa mort, ses estampes se vendirent souvent plus cher que ses planches, n'avaient été payées. Cet artiste est peut-être le graveur qui est parvenu avec la pointe seule à donner le plus de fini et d'effet à ses ouvrages. Il excella dans le talent d'exprimer la finesse du poil des animaux, les insectes, les fourrures, les coquilles, même le paysage. Il a gravé un grand nombre de portraits, en général fort estimés, entre autres celui d'Albert Durer. Ses morceaux d'histoire, en grand, le sont beaucoup moins ; on y remarque des incorrections, et surtout de la rondeur dans les extrémités. Ses vues et ses paysages sont traités avec beaucoup de goût et de finesse. L'œuvre de ce maître est considérable ; on le fait monter à 2400 pièces. P—E.

HOLLEBEEK (EWALD), théologien hollandais, qui, de l'académie de Groningue, fut appelé à l'université de Leyde en 1762, a fait époque en Hollande, par la part qu'il a eue au changement de la méthode de prêcher que l'on y a suivie depuis la réformation. C'était une méthode exégétique, dogmatique, polémique, que réprouvaient également les progrès de la raison et ceux du goût : mais on craignait de toucher à l'arche sainte ; et quand le respectable Hollebeek osa le premier faire soutenir des thèses en faveur d'une méthode, meilleure sans doute que la méthode anglaise, sans être encore la bonne, ce fut un scandale universel ; l'on voyait déjà les portes de l'enfer prévaloir contre l'Eglise. Hollebeek soutint le choc avec calme et courage,

L'ancienne méthode de prêcher est aujourd'hui généralement abandonnée ; et l'on est allé, à coup sûr, au-delà du perfectionnement ambitionné par le digne professeur auquel nous consacrons cet article. Sans le vouloir, (car on n'unissait pas plus de modestie à plus de mérite), il s'était peint lui-même dans sa harangue inaugurale, *De theologo non verè orthodoxo nisi verè pio* (cela encore était paradoxal pour beaucoup de gens), Leyde, 1763, in-4°. Nommé recteur de l'université en 1764 et en 1780, il prononça, la première fois, un discours, *De divinæ revelationis in Belgio contemptu, atque causis ejus præcipuis* ; — la 2^e. , *De utilitate ex incredulorum contra sacras litteras conaminibus in religionem christianam redundante*. Hollebeek mourut à Leyde, le 24 octobre 1796.

M—ON.

HOLLIS (THOMAS), né à Londres en 1720, voyagea dans une partie de l'Europe. Sa passion pour la liberté était extrême. Il avait sept portraits de Milton, et quelques uns de ses meubles qu'il gardait comme des reliques. Ce n'était pas au poète qu'il adressait ces hommages, c'était à l'ennemi de l'infortuné Charles 1^{er}. Il dépensa beaucoup pour l'intérêt de la cause des Anglo-Américains. Quoique né avec une fortune médiocre, son économie lui donna le moyen de faire de grandes libéralités. Il mourut en 1784, âgé de soixante-quatre ans. On a de lui, des *Mémoires* de sa vie, imprimés à Londres, 1780, 2 vol. in-4°, avec de belles gravures de Bartolozzi. On y trouve les portraits de plusieurs hommes obscurs, mais zélés défenseurs de la liberté. Au-dessous, on voit toujours le bonnet de la liberté ; et le plus souvent ce bonnet est entre deux poignards. Z.

HOLMSKIOLD (THÉODORE DE), médecin et naturaliste danois, fut d'abord simple chirurgien et ensuite professeur de médecine à l'académie de Soroe. La faveur de la reine douairière, Juliane-Marie, lui ouvrit la carrière des honneurs; il fut anobli, et devint conseiller des conférences, chevalier de Danebrog, grand-maître de la cour de la reine douairière, etc. Son nom doit passer à la postérité, grâce à un magnifique ouvrage sur les *Champignons*, pour lequel il a recueilli des matériaux pendant toute sa vie. Cet ouvrage, qui n'a été tiré qu'à un très petit nombre d'exemplaires, est intitulé : *Beata ruris otia fungis Danicis impensa à Th. Holmskiold*, 2 vol. petit in-folio. Le premier volume, publié par l'auteur en 1790, comprend les *clavariæ* et les *ramariæ*, que Holmskiold voulait réunir dans l'espèce unique de *coryphæi*. Le deuxième volume, publié après la mort de l'auteur, en 1799, par M. Viborg, savant naturaliste, renferme les espèces, *nidularia*, *peziza*, *heloella*, *merulinus*, *boletus*, *lycoperdon* et *agaricus*. Les planches, au nombre de 32 dans le premier volume et de 42 dans le deuxième, sont d'une exécution qui place cet ouvrage bien au-dessus de tout autre du même genre. Les champignons y sont figurés dans toutes les phases de leur existence, depuis le plus petit bouton jusqu'à l'état de mort. Le texte latin et danois est plein de recherches et d'aperçus intéressants : on y trouve, page 110, à l'article *Clavaria militaris*, l'explication du prétendu insecte végétal, sur lequel Torrubia, Hill, Buchner, Edwards et autres, ont écrit, et qui a fait faire à M. Pinkerton une assertion si singulière. C'est tout bonnement un champignon qui croît dans le corps de quelques mouches,

et qui se trouve même en Sélande. Holmskiold, dont le nom patronymique était Holm, mourut en 1793.

M. B—N.

HOLMSTROEM (ISRAËL), poète suédois, secrétaire de Charles XII et conseiller de guerre, accompagna ce héros en Pologne, et l'amusa par ses saillies. Charles lui dit un jour, qu'il ne valait rien pour être officier : « Je pourrais cependant, répondit » Holmstroem, trembler dans une » paire de grosses bottes, aussi bien » qu'un certain général de notre con- » naissance. » Ce général était un favori; mais le roi pardonna la plaisanterie du poète, et passa à un autre sujet. Holmstroem mourut en 1708, en Lithuanie. Parmi ses vers, qui la plupart sont pleins d'esprit et de grâce, on distingue l'épithaphe du chien favori de Charles XII, nommé Pompe ou Pompée. Cette épithaphe a été traduite en latin, de la manière suivante :

Regalis lecti catulus qui parte receptus
Pompus, Augusti cura fidelis erat.
Ecce tamen senio fractus, lassusque viarum,
Effertur regis mortuus ante pedes.
Optarent multe sic vivere posse puellæ;
Heros multi sic potuisse mori.

C—AU.

HOLOBOLUS (MANUEL), vivait dans le treizième siècle, sous Michel Paléologue et Andronic son fils. Il fut grand protosyncelle, et orateur ou rhéteur de l'église de Ste-Sophie. La fonction de l'orateur, comme nous l'avons déjà dit à l'article EUSTATHE, était d'expliquer l'Écriture sainte. Il paraît qu'Holobolus se délassait de ses graves devoirs dans le commerce des Muses. On a de lui des vers adressés à l'empereur Michel et à son fils (ils sont encore inédits); et des scholies sur le second *Autel* de Dosidas. Valckenaer les a publiées le premier dans le douzième chapitre de sa *Diatriba*; et depuis, M. Jacobs les a réimprimées dans son commentaire

sur les *Analectes* de Brunck. Ces scholies sont fort utiles pour l'intelligence de ce poème obscur ; et , comme il est presque impossible qu'un ecclésiastique grec du treizième siècle , ait eu assez d'érudition pour les composer , on peut , sans trop craindre de se tromper , admettre l'idée de Valckenaer , qui suppose qu'Holobolus a copié quelque ancien manuscrit. Is. Vossius a prétendu que Saumaise , dont il existe un commentaire sur Dosiadas , avait dérobé à Holobolus tout ce qu'il y a de passable dans ses remarques. Il ne faut pas se presser de croire Vossius , homme téméraire et passionné ; mais il est juste pourtant d'observer que Fabricius l'a fort mal réfuté. « Il est très vrai , » dit-il dans sa Bibliothèque grecque » (tom. III , page 812) , que Saumaise n'a point nommé Holobolus ; » mais il parle sans-cesse des scholies grecques : il avoue qu'elles lui » ont été utiles ; et même assez fréquemment il en cite le texte. » Le fait est que Saumaise , dans ses notes sur le second *Autel* , ne fait aucune espèce de mention , ni directe ni indirecte , des scholies grecques. On doit conclure de ce silence , non pas qu'il ait voulu se les approprier , mais qu'il ne les connaissait pas. Un savant tel que Saumaise n'avait pas besoin de voler quelques explications à un chétif grammairien , et pouvait bien de lui-même trouver ce qu'un Holobolus avait su découvrir. B—ss.

HOLOPHERNE. Voy. JUDITH.

HOLOPHIRA , épouse d'Orchan , est célèbre dans l'histoire des Ottomans , par l'événement qui la fit entrer dans la famille du fondateur de leur empire , à-peu-près comme les Sabines devinrent mères du peuple romain. Un gouverneur grec de Bilejiki , en Natolie , était père d'Holophi-

ra , et se préparait à célébrer ses noces avec un jeune homme de sa nation. Othman , la tige des Sultans , souverain encore faible , mais brave , entreprenant , objet de jalousie et de crainte pour les gouverneurs grecs , dont les territoires étaient mêlés avec ses possessions , concédées ou usurpées , Othman fut invité à la fête solennelle qui devait signaler ce mariage. Un commandant grec , dont il avait acquis la bienveillance , l'avertit qu'en l'invitant , ses voisins n'avaient cherché qu'à le surprendre , et à le faire tomber dans un piège où il devait laisser la vie. Othman opposa la ruse à la ruse , et pria le commandant grec de recevoir en dépôt dans le château de Bilejiki , ses femmes et ses trésors , affectant de craindre une invasion hostile , pendant qu'il serait absent de ses propres domaines. Les fêtes nuptiales devaient se passer en pleine campagne : Othman envoya à Bilejiki ses chariots couverts , qui étaient censés contenir ses effets les plus précieux , mais qui ne renfermaient que des armes et des flambeaux : sur les chariots se trouvaient quarante personnes cachées sous de longs voiles ; ces prétendues femmes étaient des soldats déguisés. Tout ce convoi ne fut pas plutôt introduit dans le château de Bilejiki , qu'Othman parut accompagné de peu de gens ; mais , près du lieu de la fête , il avait disposé en embuscade cent hommes déterminés , prêts à paraître au premier signal. Les soldats déguisés jetèrent leurs voiles , et saisissant leurs flambeaux et leurs armes , ils incendièrent le château et égorgèrent la garnison sans défense : à la vue de l'embrassement , l'embuscade se montra ; Othman , à la tête de ses soldats , fondit sur tous les convives , dont il ne punissait que la perfidie : le gouverneur

de Bilejiki fut tué; la belle Holophira, sa fille, tomba au pouvoir d'Othman, qui la donna sur-le-champ pour épouse à son fils Orchan. Holophira devint mère du prince Soliman, qui passa le premier en Europe, et d'Orchan qui succéda à Othman premier. Cet événement eut lieu vers l'an de l'hégire 698, ou 1299 de J.-C. S—r.

HOLSTEIN, l'une des plus illustres maisons de l'Allemagne, a donné des souverains au Danemark, à la Suède, et à la Russie (Voy. l'*Art de vérifier les dates*, tom. III, p. 473 et suiv.)— Charles-Frédéric, duc de HOLSTEIN-GOTTORP, neveu de Charles XII, roi de Suède, né à Stockholm le 9 avril 1700, succéda à son père Frédéric IV, tué d'un coup de canon à la bataille de Clinoŵ, en 1702. Le Holstein était depuis long-temps gouverné en commun par ses ducs et par les rois de Danemark : Christian III l'avait ainsi réglé, lors de son élection au trône de Danemark; mais ce traité, qu'avait dicté l'amour fraternel, devint la source de guerres dont les ducs de Holstein furent presque constamment les victimes. Charles XII mit beaucoup de chaleur à défendre les états échus à son neveu; mais accablé lui-même par la fortune, il ne put les garantir d'un envahissement général. Le traité signé à Stockholm, en 1720, détacha du Holstein le Sleswig, pour le réunir au Danemark. Le jeune duc vit avec peine cet arrangement; et appuyé de l'empereur de Russie, qui lui destinait la main de sa fille, il réclama contre son exécution: mais la mort de Pierre-le-Grand ne lui permit pas de faire valoir ses droits par les armées. L'impératrice-mère prit à son tour la défense du duc de Holstein; et le roi de Danemark s'obligea, en 1732, à lui payer un million de rixdales pour l'indemniser du duché de Sleswig. Char-

les-Frédéric refusa d'accepter cette condition, espérant que des circonstances plus favorables le mettraient à même de recouvrer ses états; mais il mourut dans l'intervalle, le 18 juin 1739. Il laissa de son mariage avec Anne, fille de Pierre-le-Grand, un fils nommé Charles-Pierre Ulric, qui succéda à sa tante Elisabeth sur le trône de Russie, sous le nom de Pierre III. (Voy. PIERRE III.) W—s.

HOLSTEIN (JEAN-LOUIS DE), comte de Lethrabourg, ministre d'état en Danemark, naquit, en 1694, d'une famille très-ancienne, originaire du Mecklembourg. Après avoir fait de bonnes études, d'abord à Hambourg, sous le savant J. Alb. Fabricius, puis à l'université de Kiel, il acheva de développer dans ses voyages le goût naturel qu'il avait pour les sciences et pour les lettres. De retour dans son pays, il y occupa successivement les postes les plus importants et les plus honorables, mérita la confiance des rois Frédéric IV, Christian VI, Frédéric V, jouit de l'estime de ses concitoyens, et se montra, dans tous ses emplois, le protecteur éclairé autant que zélé des sciences, de l'instruction publique, de la religion. Il eut, avec le célèbre Gram (Voy. ce nom), une grande part à la fondation de la société royale des sciences de Copenhague, en 1742; et il en fut le premier président. Il établit, à Copenhague pour le Groënland, et à Drontheim pour la Laponie, des écoles de missionnaires destinés à porter dans ces pays sauvages les bienfaits du christianisme. On publia, sous ses auspices, des dictionnaires et des grammaires de ces deux langues. Il possédait, à quelques lieues de Copenhague, la belle terre de Lethrabourg, lieu fameux dans l'histoire du pays: ce lieu fut, au temps du paganisme, la résidence des rois, sous

le nom de *Leire* ; et il conserve encore quelques vestiges de cette ancienne époque. C'est là que le comte de Holstein avait rassemblé une bibliothèque considérable, des collections de cartes géographiques, de médailles, etc. etc. ; et, dans ses jardins, des statues, des inscriptions, des monuments, disposés avec intelligence, qui retraçaient successivement à la mémoire les principaux événements de l'histoire du Nord. Il a laissé, en manuscrit, une traduction de Tacite, et des Mémoires français sur la vie de son père Jean-George de Holstein, et sur la sienne propre, jusqu'à l'année 1727. Il mourut d'une maladie aiguë, le 29 janvier 1763.

M—N—D.

HOLSTENIUS (LUC), dont le nom allemand était *Holste*, et non *Holstein*, naquit en 1596. Quand il eut achevé ses études dans le gymnase de Hambourg, sa patrie, il se rendit à Leyde. Vossius, Meursius, Heinsius, Scrivérius, faisaient alors l'ornement de l'université de cette ville. Il suivit exactement leurs leçons ; et, après avoir été leur disciple, il devint leur ami. Vers le même temps, il se lia avec le célèbre Cluvier, qui le prit pour son compagnon de voyage, lorsque, vers 1618, il parcourut à pied l'Italie et la Sicile. Ce voyage fini, Holsténius revint à Leyde, où il reprit le cours de ses études ; et, pour suppléer à son peu de fortune, il se chargea d'une éducation particulière. Une plus belle carrière sembla, peu de temps après, s'offrir à ses talents. Une place vacuait dans le gymnase de Hambourg ; il la demanda : son mérite était incontestablement plus grand que celui de ses concurrents ; d'ailleurs ils étaient étrangers, et l'on ne doutait pas que le sénat ne s'empressât, pour l'honneur et l'avantage de l'école, de favoriser Holsténius, ou

plutôt de lui rendre justice. Mais il en fut autrement. On le rejeta pour lui préférer un homme inconnu. Profondément sensible à ce déplaisir, Holsténius renonça dès-lors pour jamais à sa patrie, et résolut de consacrer aux étrangers des talents qu'elle dédaignait. Ses liaisons avec Cluvier lui avaient inspiré le goût de la géographie savante ; et il avait formé le projet de donner un recueil complet de tous les *petits* géographes grecs et latins. En 1622, il passa en Angleterre, avec l'intention d'y recueillir, dans les bibliothèques publiques et particulières, des matériaux et des secours pour l'exécution de ce grand travail. Après deux ans de séjour à Londres et à Oxford, il se rendit à Paris, où il fut bientôt admis dans la société des frères Dupuy, et de tous les hommes distingués par l'érudition. Le président de Mesmes, touché de son mérite, lui confia la garde de sa bibliothèque : emploi doux et commode, qui le mettait au milieu des livres qu'il aimait. C'est vers cette époque qu'il faut placer sa conversion à la religion catholique. Quelques biographes ont attribué son changement de communion au ressentiment qu'il avait conservé de l'injuste préférence donnée à ses concurrents, par le sénat de Hambourg. Mais cet événement était déjà trop ancien pour que Holsténius pût en garder alors un souvenir bien vif. M. Bredow a prétendu qu'il ne s'était fait catholique que pour avoir un libre accès dans les bibliothèques d'Italie, qu'il avait le projet de visiter. Ce motif n'est ni plus chrétien, ni plus vraisemblable que l'autre. Les bibliothèques d'Italie n'étaient pas plus alors qu'à présent fermées aux protestants ; et il ne fallait pour y entrer, ni soutane, ni billet de confession. Il vaut mieux en croire

Holsténius lui-même, sur les motifs de sa conversion. « Depuis le moment, » écrit-il à Peiresc, où je commençai, » fort jeune encore, à goûter la philosophie platonicienne, dans les » ouvrages de Maxime de Tyr, de » Chalcidius et d'Hiéroclès, je sentis naître en mon ame un vif » désir, d'abord d'approfondir, puis » d'éclaircir et de propager, autant » qu'il serait en moi, cette divine méthode de philosophie. L'utilité infinie que je retirai bientôt de ces » recherches, me confirma singulièrement dans cette pensée. En effet, » voyant que Bessarion, Steuchus, et d'autres philosophes, confirmaient, » par les écrits des Pères, la doctrine de Platon, je m'enfonçai tout entier dans la lecture des ouvrages » où ils ont traité, soit en grec, soit » en latin, de cette théologie contemplative et mystique, par laquelle l'ame s'élève vers Dieu. Cette lecture me conduisit à admirer de toute mon ame la manière solide et divine dont les Pères philosophent; » et je me vis placé, à mon insu, presque dans le sein de l'église catholique. St. Augustin, dans ses confessions, fait de lui-même un semblable récit. Ces contemplations divines élevèrent tellement mon ame à la connaissance de la vérité, » l'affermirent tellement, que désormais elle ne se traîna plus autour de ces petites questions, et de ces minutieuses difficultés, dont les novateurs ont coutume d'embarrasser l'affaire de la foi. » On a dit que les Jésuites, et particulièrement le P. Sirmond, avaient eu une grande part à la conversion de Holsténius, et que la Société fit beaucoup d'efforts pour se l'attacher. Cela est avancé sur des indices qui ne sont pas des preuves. Nous avons quelques lettres de Hols-

ténius au P. Sirmond; mais elles sont très postérieures à l'époque dont il s'agit, et il n'y est parlé que de littérature. « J'ai toujours évité avec le plus grand soin, » écrit-il à Peiresc, d'offenser en rien quelqu'un de cette Société, qui change en causes publiques les causes particulières; mais je la cultive avec toute sorte d'honnêtetés et de bons offices, et je reconnais que je ne lui ai pas de médiocres obligations. » Cette lettre est de 1634, huit ans environ après la conversion de Holsténius; et les obligations dont il y est question, peuvent s'entendre des démarches que le général de la Société faisait alors auprès du cardinal Barberini, pour faire obtenir à Holsténius quelque place stable et lucrative. Au reste, si nous avons remarqué qu'il n'est pas bien prouvé que les Jésuites aient opéré le changement de religion de Holsténius; ni qu'ils aient voulu lui faire prendre leur habit, c'est uniquement par esprit d'exactitude: car il serait fort vraisemblable et fort naturel qu'ils eussent tâché de gagner à la communion catholique et à leur Société un homme de ce mérite. Les frères Dupuy avaient inspiré au célèbre Peiresc une grande estime pour le jeune Holsténius. Peiresc, qui fut toujours plein d'un zèle ardent pour les lettres et les littérateurs, le recommanda fortement au cardinal François Barberini, qui, à cette époque, était en France, avec le titre de nonce du pape Urbain VIII, son oncle. En 1627, Holsténius partit pour Rome, et il vécut dans le palais du cardinal, qu'il appelle justement son Mécène, son patron, son bienfaiteur. Il fut bientôt lié avec les hommes les plus distingués par leur rang dans les lettres et dans le monde: on le recherchait, on allait au-devant de lui. Enfin,

il ne réussit pas moins en Italie, qu'il ne l'avait fait en Angleterre et en France. La bibliothèque du Vatican lui offrit beaucoup de secours pour son projet favori d'une édition des *petits géographes*. Il se plaignit souvent des obstacles que lui opposait le peu de complaisance du gardien, qu'il compare au dragon des Hespérides. C'était alors Contiloro qui exerçait cette fonction. A Contiloro succéda Horace Giustiniani, dont il n'eut pas à se louer davantage ; et dont il se plaint aussi, quoiqu'avec moins d'amertume. L'étude des Platoniciens, qu'il avait toujours aimés, le détournait un peu de ses géographes. Peiresc lui avait fait présent de plusieurs ouvrages inédits de Iamblique, de Proclus, d'Olympiodore, d'Hermias, de Damaseus, de Théon, de Psellus ; et, dans son zèle, Holsténius rêvait qu'il pourrait donner au monde savant le recueil de tous ces philosophes traduits et commentés. A ces deux grands desscins, il joignait celui d'une collection considérable d'homélies inédites de Pères grecs, recueillies par ses soins dans les différentes bibliothèques des pays qu'il avait successivement habités. Il avait même déjà, en 1627, contribué utilement à l'édition de St. Athanase, publiée par les libraires de Paris. Il était en même temps fort occupé de géographie positive. Il avait fait, pour son cardinal, une carte de tout le territoire de Rome, qui avait eu beaucoup de succès, et qui devint pour lui l'occasion et la cause de travaux très considérables sur les voies romaines, et sur les provinces appelées Suburbicaires. Il méditait un ouvrage, où il aurait consigné ses recherches, redressé les nombreuses erreurs de Cluvier, et où il aurait, d'après les passages des auteurs étudiés soigneusement sur le terrain et

la mesure à la main, établi les véritables positions des lieux. Cet ouvrage n'a point paru ; mais il reste quelques-unes de ses observations dans des notes sur Cluvier, que nous indiquons plus bas, et dans les cartes de la galerie géographique du Vatican, qui fut, en 1632, restaurée sous sa direction. A cette époque, l'existence d'Holsténius n'était pas encore fort brillante. Il est vrai que son cardinal lui avait obtenu la prévôté de l'église de Hambourg ; deux canonicats, l'un dans l'église de Brème, l'autre dans celle de Eutin ; une prébende et deux bénéfices simples dans celle de Lubeck. Mais la guerre de trente ans, qui désolait alors l'Allemagne, ne lui permettait pas d'en prendre possession ; et plus tard, la paix, en confirmant les droits des Luthériens, lui ôta, de ce côté, tout espoir de fortune. Il semble au reste, qu'il était, vers le même temps, chanoine de Cambrai et de Cologne ; et ces deux bénéfices n'étaient pas, comme les autres, au pouvoir des protestants. Il fut, en 1629, chargé d'une mission qui lui fut très avantageuse. Le pape l'envoya porter à Varsovie le chapeau de cardinal au nonce Santa-Croce, qui lui fit un présent considérable, et dont il s'acquitt l'estime et la bienveillance. Il revint à Rome, ayant encore augmenté ses collections littéraires ; car il avait, dans toutes les villes, visité les bibliothèques, et recueilli partout des matériaux et des secours pour les grands travaux qui l'occupaient, et qu'il ne terminait pas, parce qu'il attendait toujours quelque pièce importante qui lui manquait (Denys de Byzance, par exemple, dont P. Gilles avait eu un manuscrit que l'on ne pouvait retrouver) ; ou parce qu'il ne pouvait jamais réussir à se contenter ; peut-être aussi parce qu'il craignait les jugements du

public; et surtout parce qu'il était, à ce qu'il semble, de ces esprits laborieusement paresseux, qui aiment à changer d'occupation, à passer d'une étude à une autre, et qui, commençant dix ouvrages immenses, finissent par ne laisser que des recueils et des notes. A ses projets, déjà si vastes, il en joignit bientôt un autre, celui d'un recueil de tous les monuments, de tous les actes qui concernent l'histoire des papes. Une lecture critique d'Anastase le bibliothécaire, écrivain très utile et trop négligé, l'avait jeté dans cette nouvelle étude. Il s'aperçut bientôt qu'Alph. Chacon, Panvinio, Platina, et les autres biographes des souverains pontifes, laissaient beaucoup à désirer; et, s'étant mis à chercher dans les bibliothèques de Rome, il trouva un nombre immense de documents inédits de la plus grande importance : mais il recueillit, et ne publia rien. La critique de la *Bible*, les monuments anciens l'occupèrent aussi. Il collationna des manuscrits de l'*Ancien-Testament*; il fit un recueil considérable d'inscriptions. Mais ces travaux furent, ainsi que tous les autres, perdus pour le public. Balzac, dans une lettre à l'abbé Bouchard, a critiqué agréablement cette manie de Holsténius, d'amasser toujours et de ne rien publier, ou de ne donner que de très courts morceaux. Cet abbé Bouchard vivait à Rome, dans l'intimité de Holsténius. « Je ne » doute point, lui dit Balzac, des » grandes richesses de M. Holsté- » nius; je me plains seulement de son » bon ménage. Que sert l'abondance » sans la libéralité?... Il faudrait qu'il » possédât moins, ou qu'il donnât » davantage. Et quoique je sache qu'il » amasse pour la postérité, et qu'il » enrichira nos neveux, il me semble » qu'il ne devrait pas cependant nous

» déshériter, ni garder la meilleure » partie de sa gloire pour un avenir » qu'il ne verra point. » En 1636, le cardinal s'attacha plus particulièrement Holsténius : il lui confia la garde de sa bibliothèque, que quittait Suarès, promu à l'évêché de Vaison; et l'ayant fortement recommandé au pape Urbain VIII, il obtint, pour son protégé, un canonicat du Vatican. Le successeur d'Urbain, Innocent X, ne témoigna pas moins de bienveillance à Holsténius; il le fit garde de la bibliothèque du Vatican, et avait même l'intention de lui donner le chapeau, en reconnaissance du zèle avec lequel il s'était employé pour accommoder les différends qui existaient entre lui et les Barberini. Holsténius fut aussi dans la faveur d'Alexandre VII, qui porta la tiare après Innocent. Alexandre le fit son commensal; il le chargea de plusieurs grandes affaires. Ce fut Holsténius qui fut envoyé à Insprück, auprès de la reine Christine, pour recevoir son abjuration, et l'admettre dans la communion catholique. Cette distinction tenait très probablement au même motif qui l'avait fait choisir pour le voyage de Pologne, à sa connaissance de la langue allemande, que personne, à la cour de Rome, n'entendait et ne parlait. C'est ainsi qu'il avait été employé à la conversion de Frédéric, landgrave de Darmstadt, qui se fit catholique en 1637. Depuis, il employa son éloquence, avec un égal succès, à la conversion d'un grand seigneur danois, nommé Ranzaw. Quoique catholique très zélé, Holsténius s'opposa, autant qu'il fut en lui, à la censure, souvent trop rigoureuse, que la congrégation de l'*Index* exerçait contre les ouvrages des réformés. Il obtint que le livre de Grotius, *Sur la liberté de la mer*, pût se vendre

publiquement à Rome. Il défendit aussi l'*Aristarque sacré* de Dan. Heinsius, auprès de son cardinal. A cette occasion, nous traduirons un passage d'une de ses lettres : « Un » des cardinaux les plus distingués, » qui se croit et à qui beaucoup de » gens croient un esprit peu com- » mun, se trouvait, il n'y a pas long- » temps, à la congrégation de la cen- » sure des livres, où il était question » d'*expurger* la Bibliothèque de Ges- » ner; et, comme les noms de tant » d'écrivains lui donnaient de l'impa- » tience, il dit tout haut que, s'il en » était le maître, il brûlerait la plus » grande partie des livres, et, parti- » culièrement jusqu'au dernier, ceux » qui traitent de littérature et d'érudi- » tion littéraire; en un mot, qu'il ne » conserverait qu'un petit nombre de » théologiens et de jurisconsultes. » Le savant bibliothécaire avoue qu'il n'osa pas prendre en ce moment la défense des lettres contre un si injuste préjugé; mais il témoigna suffisamment ce qu'il en pensait, en s'abste- nant, dès ce jour, de paraître aux as- semblées de cette congrégation. Ce qu'il faut encore remarquer et louer dans le caractère de Holsténius, c'est un extrême éloignement pour certaines minutieuses difficultés qui embar- rassent la théologie, et ont pro- duit bien des schismes. Dans une congrégation qui eut lieu en 1639, pour le rapprochement des Grecs et des Latins, il ne craignit pas de dire que cette déplorable dissension qui sépare l'Eglise d'Orient de celle d'Oc- cident, doit être principalement at- tribuée à ces hommes qui, par un vain amour de dispute, mettent tout en controverse; qui jugent avec té- mérité de choses qu'ils connaissent mal, et qui, au lieu de citer l'Ecriture, les conciles ou les Pères, n'ont à pré-

senter que de frivoles et faibles ar- guments. Dans l'été de 1659, Hols- tenius fut attaqué d'un mal de reins fort grave; et après diverses alterna- tives de santé et de rechutes, il mou- rut, le 2 février 1661, à l'âge de soixante-cinq ans. Il institua le car- dinal Barberini son légataire univer- sel; et dans la distribution de diffé- rents legs particuliers, il n'oublia pas la ville de Hambourg, à laquelle il fit présent d'un assez grand nombre de manuscrits grecs. Mais son neveu Lambecius fut oublié. Le caractère de Lambecius lui avait beaucoup déplu, et il avait même eu à lui reprocher un tort très grave. Lambecius, qu'il avait pendant deux ans traité à Rome, moins comme un neveu que comme un fils, avait eu le projet de lui dérober plusieurs manuscrits. Son oncle en fut instruit; et ne lui pardonna jamais cette ingratitude et cette bassesse de cœur. Pour ne pas enfler cet article, déjà bien long, de détails peu impor- tants, et que l'on peut voir d'ailleurs dans la *Cimbria litterata* de Moller, nous passerons à l'indication rapide des ouvrages de Holsténius. L'on trouve dans le *Proclus* d'Elmenhorst, publié à Leyde en 1617, une petite pièce de vers iambiques adressés par Holsténius à l'éditeur. C'est, à ce qu'il semble, la première fois que son nom parut en public. Il fit imprimer, dans la même année, une Élogie latine sur la mort d'Eric Sandmann, fils d'un médecin de Hambourg; et en 1627, époque de son arrivée à Rome, il célébra, par un épithalame en vers phalénques, le mariage de Taddéo Barberini et d'Anna Colonna. Malgré la gravité de ses études, Hols- ténius aimait toujours la poésie latine, et la cultiva même avec succès. On trouve dans ses Lettres (pag. 89, 461) quelques vers qui ont du mérite

et de la facilité. Il en avait fait d'autres, qui sont perdus, ou que du moins nous n'avons pu trouver. Nous avons, par exemple, inutilement cherché ceux qu'il composa, à la demande de Peiresc, sur la mort de l'orientaliste Schickard. En 1621, il avait fait réimprimer l'Institution péripatétique de Nunuesius. Il contribua utilement, comme nous l'avons déjà dit, par la traduction latine de sept homélies, à l'édition de saint Athanase donnée à Paris en 1627. Il ne fut pas moins utile à celle d'Eusèbe, que le P. Vigier publia en 1628, en corrigeant, sur un manuscrit de la bibliothèque du Roi, le traité contre Hiéroclès, et en y joignant de bonnes remarques. Elles ont été réimprimées par Olearius, qui a placé ce traité d'Eusèbe à la suite de la Vie d'Apollonius par Philostrate. Un ouvrage plus important, c'est l'édition grecque et latine qu'il donna à Rome, en 1630, de la *Vie de Pythagore* et du traité de l'*Antre des Nymphes* par Porphyre. Il y joignit une Dissertation sur la vie et les écrits de Porphyre, que l'on peut appeler un chef-d'œuvre de critique et d'exactitude. Holsténius, dit Rubenkenius au commencement de sa *Vie* de Longin, « Holsténius, homme » d'une grande et profonde érudition, » a traité de la Vie, des études et des » ouvrages de Porphyre, avec une » telle *diligence*, qu'il a laissé un » modèle de la manière d'écrire la bio- » graphie savante. » Les différents éditeurs de Porphyre ont réimprimé le travail de Holsténius; et Fabricius a inséré la Vie de Porphyre dans le 4^e. volume de sa Bibliothèque grecque. C'est un des morceaux que l'on peut regretter de ne pas trouver dans l'édition de Harles. Holsténius mit au jour, en 1638, les Pensées de Démocrate, de Démonophile et de Secun-

dus, en grec et en latin. Ces courts et minces opuscules n'avaient pas encore été imprimés. Gale les a redonnés depuis dans ses *Opuscula mythologica*; et il a conservé les petites notes du premier éditeur. Dans la même année, Naudé donna le Traité de Sallustius, sur les dieux et le monde, traduit par Leo Allatius, avec des remarques que Holsténius lui avait communiquées. On les trouve aussi dans le recueil de Gale, que nous venons de citer. En 1641, Holsténius envoya à Elzevir quelques notes sur Apollonius de Rhode. Il les avait extraites des marges de son exemplaire. Elzevir les mit à la fin de l'Apollonius de Hölztlin, où elles ne remplissent pas tout-à-fait six pages, et valent peut-être autant que les 360 pages du commentaire de Hölztlin. Cramoisy imprima en 1644, à Paris, le *Traité de la chasse* d'Arrien, avec la traduction latine de Holsténius; Sarrau la trouvait fort mauvaise. « Qu'il pourrait, » écrit-il à Saumaise, soupçonner » qu'il y ait tant de fautes dans une » traduction faite par un si habile » homme? » Blancard, dans sa collection des *Opuscules* d'Arrien, a conservé la version de Holsténius, mais en y faisant quelques corrections. En 1655, Holsténius fut l'éditeur des *Antiquités de Préneste* par Suarès. En 1660, il voulut publier à Rome un recueil d'actes pontificaux, connu sous le titre de *Liber diurnus pontificum Romanorum*. L'ouvrage fut supprimé sur-le-champ par le pape Alexandre VII; mais, vingt ans après, le P. Garnier l'imprima librement à Paris. En 1661, année de la mort de Holsténius, parut à Rome, son édition des Règles données par les anciens Pères aux moines et aux religieuses. Il n'eut pas le temps de mettre la dernière main à ce recueil (*Codex regu-*

larum, etc.), qui reparut à Paris trois ans après. Le cardinal Barberini, héritier de ses manuscrits, fit paraître, à Rome, en 1662, une collection de synodes et autres monuments ecclésiastiques, dont Holsténus avait commencé l'impression. L'année suivante, la Passion de St. Boniface, et celle de sainte Perpétue et de sainte Félicité, et des Remarques importantes sur le martyrologe de Baronius, furent publiées à Rome d'après ses manuscrits. H. de Valois joignit, en 1673, à son édition de l'histoire d'Evagre, trois dissertations sur des matières ecclésiastiques, que Holsténus avait composées autrefois pour l'académie Basilienne. On appelait ainsi une réunion littéraire, fondée par le cardinal Barberini, et dont les assemblées se tenaient dans le couvent de saint Basile. C'est peut-être aussi pour cette académie qu'il composa la description d'un *Nymphæum*, la dissertation *De Pilâ Staffilari*, et une Remarque sur le Milliaire d'or, que Grævius a insérées dans le 4^e. volume de son *Trésor des antiquités romaines*, et que Rickius avait déjà imprimées à la suite des notes de Holsténus sur Étienne de Byzance. Ces notes, l'un des plus importants ouvrages de Holsténus, et celui qui donne la plus haute idée de son érudition géographique, furent mises en ordre, et publiées, en 1679, par Rickius, à qui le cardinal Barberini les avait remises. Il y joignit un éloge de Borée, badinage que Holsténus avait composé pour l'académie des Humoristes, et qu'il eût peut-être mieux valu ne pas tirer de l'oubli. Le cardinal Barberini rendit un meilleur service à la mémoire de Holstenius et à l'érudition, en se chargeant lui-même de publier de nombreuses remarques sur la Géographie sacrée du P. Charles de

St. Paul, sur l'Italie de Clavier et le Trésor d'Ortelius, que Holstenius avait en mourant confiées à ses soins, et qui sont le résultat de travaux considérables et d'une lecture infinie. Ces Remarques furent publiées à Rome, en 1666, à part, et sans le texte des auteurs; ce que nous remarquons, parce que l'on a dit, à l'article de CHARLES DE S.-PAUL, que sa Géographie avait paru à Rome, cette même année, avec les notes de Holsténus, ce qui n'est pas exact. On a tout récemment publié (Paris, 1817, in-8^e.) un recueil assez considérable de lettres de Holsténus, adressées à Peiresc, Doni, Nicolas Heinsius, Lambecius, Sirmond, Dupuy, et autres savants hommes de ce temps. Elles sont au nombre de 114, dont 48 étaient inédites. Presque toutes sont intéressantes, et contiennent, sur la Vie de Holsténus, sur ses travaux, et sur l'histoire littéraire de cette époque, des renseignements que l'on chercherait vainement ailleurs. B—ss.

HOLTY (LOUIS-HENRI-CRISTOPHE), poète allemand, naquit à Mariensee, dans l'électorat d'Hanovre, le 21 décembre 1748. Ses heureuses dispositions furent secondées par son père, auquel il dut sa première instruction: à 17 ans, il se rendit à l'école de Celle pour y achever ses études; et à 20 ans, il se rendit à Göttingue pour y étudier la théologie et acquérir toutes les connaissances nécessaires aux fonctions de pasteur, auxquelles il se destinait. Mais son goût dominant le ramenant vers les belles-lettres, il se livra en même temps avec plus d'ardeur à l'étude des anciens, et acheva d'apprendre les langues modernes. Göttingue vit se former alors une société littéraire, dont les membres principaux étaient Hölty, Voss, Burger, et les deux comtes de Stolberg. Ces

jeunes poètes se réunissaient tous les samedis, pour s'entretenir d'objets de littérature et juger leurs travaux respectifs. Hölty, dont le père ne pouvait subvenir aux frais de son entretien à Göttingue, se mit à donner à des étrangers des leçons de grec et d'anglais, et à traduire des ouvrages de cette dernière langue. Mais sa constitution naturellement faible ne résista point à ses travaux multipliés; et il mourut d'une phthisie pulmonaire, le 1^{er}. septembre 1776, à l'âge de 28 ans. Hölty était d'une douceur inaltérable dans le commerce ordinaire de la vie, d'une grande simplicité, très sérieux, et enclin à la mélancolie. Les scènes riantes de la nature et de la vie champêtre, les sombres forêts et les cimetières, le retour du printemps, l'amour, l'instabilité des choses humaines, la mort, inspirèrent alternativement à sa muse des chants tristes ou gracieux. Une grande sensibilité règne dans ses ouvrages; et l'on y rencontre partout les sentiments d'un homme vertueux. Il a souvent la simplicité d'Anacréon, et quelquefois la philosophie d'Horace, dont il n'atteint que très rarement l'élévation. Son style se distingue en général par la facilité et la pureté, ainsi que par l'abondance des images. Toutefois le volume qui renferme ses œuvres, composées d'idylles, d'odes, de chansons et de ballades, aurait pu être réduit, plusieurs de ses pièces étant peu remarquables pour le fond et même pour le style. Ses ballades sont loin de valoir les modèles de ce genre qui existent dans la littérature allemande. Il réussit mal à peindre les vices des hommes et les ridicules de la société, et il manie sans succès l'arme de la plaisanterie; mais il n'en est pas moins, dans son genre, un poète classique et national. Vingt-neuf de ses pièces ont été recueillies

dans l'*Anthologie lyrique* de Matthisson; et dix-huit ont été mises en musique par Reichhardt: enfin plusieurs sont devenues des chansons populaires. La dernière et la meilleure édition de ses œuvres, est celle qui a été revue par son ami Voss, sous le titre de *Poésies de L. H. C. Hölty*, Hambourg, 1814, in-8°. Hölty a aussi traduit de l'anglais les ouvrages suivants: I. *Le Connaisseur*, feuille hebdomadaire par Towe, Leipzig, 1775, in-8°, dont il a retranché tout ce qui était d'un intérêt purement local et national. II. *Dialogues politiques et moraux*, de Hurd, Leipzig, 1775, in-8°. III. *Œuvres philosophiques du comte de Shaftesbury*, 1^{er}. volume, Leipzig, 1776, in-8°. Les 2^e. et 3^e. vol. furent traduits par Voss, après la mort de Hölty. D—U.

HOLWELL (JEAN - SOPHONIE), écrivain anglais, et membre de la société royale de Londres, naquit à Dublin en 1711; mais il reçut son éducation en Angleterre. Son père, qui le destinait au commerce, l'envoya en Hollande: un travail excessif causa au jeune homme une maladie, dont il ne guérit que par les conseils de Boerhaave, et qui lui inspira un dégoût insurmontable pour les affaires mercantiles. Alors son père le plaça, comme élève, chez un chirurgien de Londres. Holwell, après avoir exercé son art dans les hôpitaux, s'embarqua pour le Bengale en 1732. Des voyages qu'il fit aux golfes Persique et Arabique, lui fournirent l'occasion d'apprendre l'arabe; et, à Calcutta, il étudia l'indoustani et les divers jargons en usage dans les Indes. Après plusieurs courses dans l'intérieur du pays en qualité de chirurgien de régiment, il fut nommé dans la même qualité au comptoir de Dacca. Rendu à une vie sédentaire, il commença ses recher-

ches sur la théologie des Indous. Il passa ensuite à Calcutta comme médecin et chirurgien principal de cette résidence, et parvint au rang de maire. Sa mauvaise santé le força de revenir en Angleterre en 1749. Il obtint l'approbation des directeurs de la compagnie pour divers plans de réforme ; et, à son retour au Bengale, en 1751, il les mit à exécution. Les directeurs furent si satisfaits de sa conduite, qu'ils l'élevèrent à une place supérieure dans le conseil. En 1756, il en était la septième personne. Au mois de juin, Séradjé-éd-Doulah, nabab du Bengale, vint attaquer Calcutta. Le gouverneur et les anciens du conseil avaient abandonné cette ville : les membres restants, les habitants et les troupes, déférèrent unanimement le commandement à Holwell. Il se montra digne de leur confiance ; car il soutint courageusement le siège, jusqu'à la dernière extrémité, avec une garnison faible et une place mal fortifiée, contre un ennemi implacable. Cette résistance irrita tellement le nabab, qu'au mépris de la parole donnée à Holwell, dans la capitulation pour sa sûreté personnelle, il le fit jeter, avec cent quarante-six autres personnes, dans un cachot de dix-huit pieds carrés, qui ne recevait l'air que par deux soupiraux placés à une extrémité. Ces malheureux demeurèrent enfermés une nuit entière dans ce souterrain devenu fameux, sous le nom de *Trou noir* (*Black hole*). Le lendemain il n'en restait que vingt-trois en vie. Holwell a, dans un écrit simple et touchant, raconté l'agonie de ses compagnons d'infortune. Au sortir de ce cachot, il fut envoyé, chargé de fers à Mourchédabad. Le 31 juillet, la Begoum obtint du nabab, qui était son petit fils, la liberté d'Holwell, sur le témoignage favorable

qui fut rendu de la douceur et de l'équité qu'il avait montrées envers les Indous, quand il présidait la cour des Zémindars. Bientôt Holwell rejoignit les débris de la colonie ; et en décembre, les Anglais reprirent Calcutta. La secousse que sa santé venait d'éprouver, le força de revenir une seconde fois en Angleterre. Ses services éminents et ses talents le firent désigner pour succéder à Clive comme gouverneur du Bengale ; mais ce ne fut qu'en 1759 que ce général lui remit le gouvernement. Holwell le remplit d'une manière honorable pour lui, et avantageuse pour la Compagnie. Vers la fin de 1760, il vit arriver son successeur : au mois de février suivant, il se démit de tous ses emplois, et, en mars, s'embarqua pour l'Angleterre où il eut beaucoup de peine à rétablir sa santé. Il passa le reste de ses jours dans la retraite, jouissant tranquillement de la fortune considérable qu'il avait acquise par de longs travaux, et, ce qui est remarquable, sans avoir donné lieu à aucun reproche. Il consacra tout son temps à l'étude, et mourut, le 5 novembre 1798, à Pinner dans le comté de Middlesex. Holwell a été le premier Européen qui ait étudié les antiquités de l'Indoustan. Mais comme il ne savait pas le sanscrit, il a commis des erreurs : il n'en a pas moins le mérite d'avoir indiqué la route à ceux qui l'ont suivi. La prise de Calcutta lui fit perdre beaucoup de manuscrits indous, entre autres, deux copies des *schastras*, et une traduction d'une partie considérable d'un de ces livres, à laquelle il avait consacré dix-huit mois. Il recouvra ensuite quelques uns de ces manuscrits ; ce qui le mit en état de reprendre ses travaux. On a de lui, en anglais : I. *Relation de la mort déplorable*

*des Anglais et autres personnes suffoqués dans le Trou noir du fort William à Calcutta, dans le royaume de Bengale, la nuit du 20 au 21 juin 1756, Londres, 1757, 1 vol. in-8°. La lecture de cet écrit fait frissonner d'horreur. Holwell dut la vie à l'un de ses compagnons qui lui survécut, et qui l'avait laissé approcher d'un soupirail pour respirer. II. Divers Traités sur l'Inde, Londres, 1763, un vol. in-4°. Ils sont relatifs aux affaires de la compagnie. Holwell, à son retour, n'eut pas à se louer des directeurs, qui ne firent pas pour lui ce que ses services semblaient exiger : des pamphlétaires écrivirent contre lui ; il leur répondit. La relation précédente a été réimprimée dans ce recueil. III. Événements historiques intéressants relatifs au Bengale et à l'Indoustan, suivis de la Mythologie des Gentous, et d'une dissertation sur la métempsycose, ibid., 1764-1771, 3 vol. in-8°, fig. Les 2 premiers tomes ont été traduits en français, Paris, 1768, 2 vol. in-8°. Cet ouvrage contient l'histoire de l'Indoustan, depuis la mort d'Aurengzeb, jusqu'en 1750 ; on y trouve plusieurs faits curieux : mais on y désirerait un peu plus d'ordre. L'auteur expose ensuite les dogmes des Gentous qui suivent les *schastras*, donne l'histoire de ces livres, celle de la création de l'univers, etc., mais il se laisse souvent tromper par les pandits, et il accorde trop d'autorité aux *schastras*. IV. Détails sur la manière d'inoculer la petite vérole dans l'Indoustan, ibid., 1767, in-8°. Ces détails sont intéressants. V. Nouveaux essais sur la manière de prévenir les crimes, ibid., 1786, in-8°. Le moyen que propose l'auteur consiste principalement à établir des récompenses pour les bonnes actions. VI. Disser-*

tations sur l'origine, la nature, et les occupations des êtres intellectuels, sur la divine providence, la religion et le culte, ibid., 1787, un vol. in-8°. Ce dernier ouvrage offre des opinions bizarres ; par exemple : les anges créés par Dieu ayant failli, les moins mauvais sont devenus hommes, chiens, chevaux ; les plus méchants ont été changés en lions, tigres et autres bêtes féroces. Il paraît que la doctrine de la métempsycose avait fini par s'emparer de la tête de l'auteur. On a mal-à-propos attribué à Holwell l'édition anglaise du roman chinois *Haò Kiéou tchouén*, traduit de l'anglais en français (par *Eidous*) sous le titre d'*Haukiou chouan*. Ce curieux ouvrage, qui donne une idée plus exacte des mœurs chinoises qu'aucune relation de voyageurs, a été traduit en anglais et publié par le révérend Thomas Percy, évêque de Dromore, d'après une version portugaise faite par un missionnaire. E—s.

HOLZBAUER (IGNACE), habile compositeur de musique, et conseiller de la chambre des finances de l'électeur Palatin, naquit à Vienne en 1718 : il y reçut les premières leçons du célèbre Fuchs. Il se rendit ensuite à Venise, puis revint à Vienne. L'amour de son art le rappela bientôt en Italie ; il séjourna deux ans à Milan. En 1745, il fut nommé directeur du théâtre de la cour de Vienne, et se fit connaître avantageusement par un grand nombre de compositions de différents genres. Il s'attacha depuis au duc de Wurtemberg, qui l'appela à Stuttgart, et le fit son maître de chapelle. Il le fut ensuite à Manheim. En 1756, Holzbauer fit un troisième voyage en Italie, et visita Bologne, Florence et Venise. Il mourut à Manheim, le 7 avril 1783. Ses opéras ont joui d'une

grande réputation en Allemagne et en Italie. Il fit exécuter *Il Figlio delle Selve* à Schwetzingen en 1753; *Niteti*, à Turin en 1757; *Alexandre dans les Indes*, à Milan en 1758 : cette pièce eut trente représentations de suite. Son opéra de *Gunther de Schwarzbourg*, composé sur des paroles allemandes, fut exécuté à Mannheim en 1776, et obtint les honneurs de la gravure. Holzbauer a publié en outre, à Mannheim, depuis 1760 jusqu'à sa mort, un grand nombre de *Messes*, de *Motets*, de *Psaumes*, d'*Oratorio*, dont la *mort de Jésus*, *Judith*, le *jugement de Salomon*, et surtout une *messe* allemande, qui est regardée comme son chef-d'œuvre. En 1770, on a gravé à Paris quatre œuvres de *Symphonies* de cet auteur. Z.

HOLZHAUSER (BARTHÉLEMI), né à Langnau près d'Augsbourg en 1613, quitta, dès ses jeunes ans, la maison et la profession de son père, simple cordonnier, chargé de onze enfants, pour suivre son goût qui le portait à l'étude et à la piété. Il allait, dans cette vue, sollicitant des secours sur sa route, en chantant des hymnes religieuses. Des personnes charitables s'intéressèrent à son sort. Il fut admis, comme enfant de chœur, dans une maison fondée pour les pauvres étudiants à Neubourg, et y suivit ses humanités. Ensuite, il obtint la nourriture au collège des Jésuites à Ingolstadt, où il fit sa philosophie. Là, au lieu de se distraire comme les autres dans les intervalles de ses études, il aimait à se recueillir, et il lisait l'*Imitation*. Un jeune homme riche, son condisciple, s'attacha à lui, et l'aïda à prendre ses degrés en théologie. Holzhauser avait l'esprit tourné à la contemplation ; mais ses dispositions étaient bienfai-

santes et actives : avide d'exercer à son tour cette charité dont on avait usé envers lui, il cherchait à procurer des ressources aux élèves studieux et peu aisés. Ayant reçu le sacerdoce en 1639, il forma le projet de rétablir, pour les prêtres, la vie commune des temps apostoliques. Cette institution différait de celle des Frères clercs, établis à une époque où la transcription des manuscrits était l'objet principal de ces congrégations (*Voy. GÉRARD GROOT*, XVII, 173). Le but de celle-ci était de faire des pasteurs. C'est à Tittmoningen, près de Saltzbourg, que Holzhauser, de concert avec quelques zelés ecclésiastiques, fonda cet utile établissement : en même temps il érigea un séminaire dans cette dernière ville, afin de préparer les jeunes élèves à suivre l'esprit de son institution. Les soins auxquels il se livrait pour la diriger et l'étendre, l'exercice des vertus qu'il recommandait et pratiquait, le firent charger successivement de diverses cures, à Tittmoningen même, à Léogenthal dans le Tyrol, et à Bingen près de Mayence, où il mourut en 1658, à l'âge de quarante-cinq ans. Le bon Holzhauser, dont l'extrême dévotion épuisait l'activité et les forces, passant les nuits en prières et souvent les jours sans prendre de nourriture, se trouvait fréquemment dans un état de méditation voisin de la rêverie. Dès sa première école à Neubourg, et chez les jésuites d'Ingolstadt, il fut sujet à des visions ; à Léogenthal, il eut des révélations ; à Bingen, il fit des prédictions. On rapporte qu'il avait annoncé d'avance les malheurs dont l'Angleterre et son roi devaient être frappés, et que sa réputation lui ayant attiré la visite de Charles II, réfugié alors en Allemagne, il le rassura plei-

nement par ses prédictions. L'auteur anonyme de sa *Biographie* latine, publiée à Maïence en 1737, désigne un assez grand nombre d'ouvrages d'Holzhauser, qui ne sont pas tous des visions. Nous indiquerons seulement, de l'un et de l'autre genre : I. *Constitutiones cum exercitiis clericorum sæcularium in communi viventium*; imprimées d'abord à Cologne en 1662, et ensuite à Saltzbourg, à Rome, à Maïence, etc. Ces constitutions furent confirmées par le pape Innocent XI, en 1680. II. Un *Traité de l'amour de Dieu*, (en allemand), composé lors des études théologiques de l'auteur à Ingolstadt, et un autre de *Humilitate*, du même temps, publié par l'ordre de l'archevêque de Maïence en 1663, et souvent réimprimé depuis. III. *Opusculum Visionum variarum*. La *Biographie* anonyme assure que ce livre de visions, rédigé à Léoggenthal par Holzhauser, obtint l'approbation des théologiens d'Ingolstadt, et qu'il le présenta lui-même à l'empereur Ferdinand III et à l'électeur Maximilien duc de Bavière. Dans ces Visions, publiées plus d'un siècle après par *Appendix* à sa *Biographie*, on a rapporté, sur la foi d'une prétendue révélation faite par lui en 1745, une prophétie supposée, en quatorze vers latins, et relative au père de Joseph II, empereur d'Allemagne, annoncé comme le restaurateur de la croix et des lys. Mais M. l'abbé Viguier, en montrant d'après l'événement, la fausseté du texte moderne de cette prédiction, fait connaître en même temps un texte ancien de l'auteur, qu'il donne, en vingt-deux vers élégiaques, sous le titre de la *Véritable prophétie du vénérable Holzhauser* (Paris, 1815, un volume in-12); et il l'applique singulièrement aux époques de la révo-

lution et de la restauration dont l'Allemagne, la France et l'Italie ont été les témoins. La *Biographie* anonyme, réimprimée en 1799, ne porte point l'*Appendix*; mais elle est suivie d'un commentaire sur l'*Apocalypse*, attribué à Holzhauser, où l'on prédit qu'un monarque puissant doit tout rétablir, et régner en Orient et en Occident. L'époque énoncée par les mots *qui nostro sæculo venturus est*, décèle encore la même imposture dans la prédiction, rapportée, soit à l'empereur d'Allemagne, soit au dominateur trop fameux qui commençait à s'élever à l'époque où a paru la nouvelle édition de la *Biographie* d'Holzhauser. C'est ainsi que la flatterie, qui s'autorisait d'un nom pieusement accrédité pour appuyer ses prétendus oracles, s'est trouvée de nouveau démasquée et confondue. G—ce.

HOMANN (JEAN-BAPTISTE), géographe allemand et graveur de cartes, naquit en 1664, à Kamlach, village de la principauté de Mindelheim en Souabe. Ses parents étaient catholiques. Il voulut d'abord embrasser la vie monastique; mais bientôt il changea de dessein, renouça au catholicisme, et alla s'établir à Nuremberg. Après y avoir appris la gravure, il tira parti de son talent; et son goût particulier le décida à l'appliquer aux cartes géographiques. Il travailla, entre autres, pour Sandrart. La réputation qu'il acquit à Leipzig, où il avait coopéré à diverses entreprises, et les encouragements qu'il reçut de quelques savants, lui firent naître l'idée de publier lui-même ses cartes, et de les vendre pour son compte. Il commença donc en 1702, à Nuremberg, son établissement si connu dans toute l'Europe sous le nom d'*officina Homanniana*. La première carte, qu'il fit paraître cette même

année, fut le *Théâtre de la guerre en Italie* : elle obtint le plus grand succès, et dès-lors Homann ne cessa d'en publier de nouvelles. Comme il avait joint l'étude de l'astronomie à celle de la géographie, elles offraient un degré d'exactitude peu connu jusqu'alors, et que l'on ne trouvait guère que dans les cartes de Delisle. Il s'efforçait sans cesse de se procurer des matériaux nouveaux; mais quoiqu'il ne négligeât rien pour donner la plus grande correction à son travail, ses cartes laissent encore beaucoup à désirer. Il en grava plus de deux cents, dont il forma un recueil universel sous le titre d'*Atlas*, auquel il joignit une introduction de Doppelmayr. Il publia ce recueil en 1716, et continua ensuite jusqu'à sa mort à produire de nouvelles cartes pour le compléter. Il faisait aussi des sphères, des globes, en un mot tout ce qui tenait à la géographie. Il avait formé le projet, de concert avec Doppelmayr, de publier un *Atlas astronomique* : il n'eut pas le temps de l'achever, étant mort le 1^{er} juillet 1724. Ses travaux lui avaient valu, en 1715, son admission à l'académie des sciences de Berlin. L'empereur Charles VII l'honora du titre de son géographe, et lui fit présent d'une chaîne et d'une médaille en or. En 1722, le czar Pierre I^{er}. le nomma son agent, et le gratifia aussi d'une chaîne et de deux médailles en or. Indépendamment de l'*Atlas* cité plus haut, on en doit à Homann un autre, intitulé : *Atlas methodicus explorandis juvenum profectibus in studio geographico ad methodum Hubnerianam accommodatus*, Nuremberg, 1719, in-fol. Cet *Atlas*, composé de dix-neuf cartes, est précédé d'une introduction explicative en quatre feuilles. Les noms ne sont indiqués sur les cartes que par leurs lettres initiales, afin que les élèves s'ha-

bituent à les reconnaître d'après leur position. Ils sont écrits tout au long dans l'introduction. Doppelmayr publia l'*Atlas astronomique* commencé par Homann. (Voy. DOPPELMAYER, tome XI, p. 566.) — Jean-Christophe HOMANN, son fils, né à Nuremberg le 22 août 1703, étudia la médecine, et prit ses degrés à l'université de Halle. Il fut nommé médecin de sa ville natale, et n'en continua pas moins le commerce de son père. Ses nombreuses occupations et ses infirmités l'engagèrent à prendre Franz pour l'aider. Il lui légua son fonds, et mourut le 22 novembre 1730. (V. FRANZ, tome XV, p. 532.) E—s.

HOMBERG (GUILLAUME), célèbre chimiste, né à Batavia le 8 janvier 1652, était fils d'un gentilhomme saxon, employé au service de la compagnie hollandaise des Indes-Orientales : son père le destinait à l'état militaire; mais les circonstances l'ayant déterminé à repasser à Amsterdam avec sa famille, Homberg entreprit de refaire entièrement son éducation, qui avait été fort négligée. Après avoir achevé rapidement ses premières études, il alla étudier le droit aux universités de Iéna et de Leipzig, et se fit recevoir, en 1674, avocat à Magdebourg, ville qui devait aux expériences physiques d'Otto de Guéricke un nouveau genre de célébrité. Quoiqu'il fût alors sérieusement appliqué aux affaires de son cabinet, Homberg ne laissait pas de rassembler des plantes pour en examiner les caractères, et de passer une partie des nuits à observer le cours des astres. Ce fut ainsi, dit Fontenelle, qu'il devint botaniste et astronome, sans y penser, et en quelque manière malgré lui. Le bruit des découvertes d'Otto de Guéricke lui fit rechercher son amitié; et il fut bientôt lié avec cet habile physi-

tiën ; qui lui révéla ses secrets ; ou du moins ne put les dérober à sa pénétration. Son goût pour les sciences naturelles s'accroissait chaque jour , et finit par le détourner de ses occupations. Ses amis voulurent l'y ramener, en le forçant de se marier : il échappa à leurs importunités en partant pour l'Italie. Il étudia à Padoue la médecine ; l'anatomie et la botanique ; à Bologne , il travailla sur la pierre phosphorique qui porte le nom de cette ville ; à Rome, il apprit de Marc Ant. Celio, bon mécanicien , à fabriquer de grands verres de lunettes. Riche de tant de nouvelles connaissances , il vint en France ; mais il ne s'y arrêta que quelques mois, et passa en Angleterre pour entendre l'illustre Boyle. De retour en Hollande, il suivit les leçons de Graaf, savant anatomiste, et se rendit ensuite à Wittenberg, où il se fit recevoir docteur en médecine. Son père lui écrivit alors pour l'engager à se donner entièrement à l'exercice de sa profession ; mais cet arrangement n'entraîna point dans ses vues : plus il savait , plus il se sentait tourmenté du désir d'apprendre. Il reprit bientôt le cours de ses voyages, et visita l'Allemagne, la Hongrie, la Bohême et la Suède, recherchant partout la société des savants, et s'instruisant par ses propres observations. Il traversa ensuite la Hollande, et revint en France, où Colbert, informé de son mérite, le fixa par des offres avantageuses (1682). Homberg perdit peu après son protecteur, et encourut la disgrâce de son père pour être rentré dans le sein de l'église romaine. Ce double malheur lui fut d'autant plus sensible qu'il n'avait jamais songé à s'assurer une existence indépendante. Il était dans cette situation, lorsqu'un alchimiste de ses amis, voulant le convaincre de la possibilité de faire de l'or, lui

fit présent d'un lingot qu'il prétendait avoir fabriqué lui-même ; et Homberg avouait que cette tromperie lui avait été faite assez à propos. Il eut quatre cents francs de ce lingot ; et cette somme lui servit pour retourner à Rome (1685), où il pratiqua la médecine avec beaucoup de succès. L'abbé Bignon le rappela en 1691 à Paris, et le fit agréger à l'académie des sciences, nouvellement organisée. Homberg était alors connu par ses phosphores, par une machine pneumatique plus parfaite que celle de Guéricke, par ses microscopes et par une foule de découvertes en chimie. Sa réputation le fit choisir en 1702, par le duc d'Orléans, pour lui enseigner la physique ; et, deux ans après, ce prince le nomma son premier médecin, avec un traitement considérable. Homberg épousa, en 1708, la fille du médecin Dodart, qu'une conformité singulière de goût et d'humeur lui avait rendu chère ; aussi son mariage ne ralentit point son ardeur pour l'étude. Une dysenterie à laquelle il était sujet depuis quelques années, et qu'il se contentait de guérir sans en détruire la cause, l'emporta au milieu de ses travaux, le 24 septembre 1715. « Jamais, dit Fontenelle, on n'a eu des mœurs plus douces ni plus sociables. Une philosophie saine et paisible le disposait à recevoir sans trouble les différents événements de la vie. A cette tranquillité d'ame tiennent nécessairement la probité et la droiture. » Homberg n'a point publié de corps d'ouvrages ; mais il a inséré dans le *Récueil de l'académie des sciences*, années 1692 et suivantes, quarante-huit mémoires, tous singuliers, curieux et intéressants. On se contentera de citer les principaux : I. *Manière de faire le phosphore brûlant de Kunckel*, année 1692. C'est le phosphore d'urine

aujourd'hui généralement connu. II. *Diverses expériences du phosphore*, ib. III. *Réflexions sur l'expérience des larmes de verre qui se brisent dans le vide*, ib. IV. *Expériences sur la germination des plantes*, ann. 1693. V. *Essais de chimie*, années 1702, 1705, 1709. On en trouva la suite dans ses manuscrits. VI. *Observations faites par le miroir ardent*, 1702. VII. *Analyse du soufre commun*, 1703. VIII. *Découverte d'une liqueur qui dissout le verre*, 1703. IX. *Observations sur les araignées*, 1707. X. *Mémoires touchant les végétations artificielles*, 1710. XI. *Manière de copier sur le verre coloré les pierres gravées*, 1712. C'est à Homberg qu'on doit cette branche d'industrie, et la multiplication d'un grand nombre de morceaux précieux. XII. *Observ. sur une séparation de l'or d'avec l'argent, par la fonte*, 1713. XIII. *Sur différentes végétations métalliques*, 1692. — Sur les *Dissolvants du mercure*, 1700. — Sur la *Génération du fer*, 1705. — Sur la *Vitrification de l'or*, 1707. Homberg s'était beaucoup occupé des métaux, et n'était pas éloigné de croire à la pierre philosophale. On peut consulter, pour plus de détails, *Chauffepié* et le P. *Niceron*. W—s.

HOME (DAVID), ecclésiastique protestant, issu d'une famille distinguée d'Ecosse, fut élevé en France où il passa la plus grande partie de sa vie. Jacques 1^{er}. l'employa à concilier les différends qui s'étaient élevés entre Dumoulin et Tilenus, au sujet de la *justification*, ainsi qu'à amener tous les protestants de l'Europe à une seule forme de doctrine; ce qui fut reconnu impraticable. Outre quelques morceaux insérés dans les *Deliciæ poetarum Scotorum*, et l'*Apologia basilicæ*, seu *Machiavelli ingenium examina-*

tum, 1626, in-4°. qui est son principal ouvrage, on lui attribue les deux ouvrages suivants, écrits en français : I. *Le contr'assassin, ou Réponse à l'Apologie des jésuites*, Genève, 1612, in-8°. II. *L'assassinat du roi, ou Maximes du vieil de la Montagne, pratiquées en la personne de défunt Henri-le-Grand*, 1617, in-8°.

HOME (HENRI), lord Kames, Écossais également distingué comme jurisconsulte et comme écrivain, naquit, en 1696, à Kames dans le comté de Berwick. Le défaut presque absolu de fortune fut un aiguillon qui le poussa à rechercher l'instruction. Reçu avocat en 1724, il publia plusieurs ouvrages estimables sur la jurisprudence. Bientôt il eut une nombreuse clientèle. Il se délassait en se livrant à l'agriculture; et il est le premier qui ait introduit en Ecosse les améliorations de l'agriculture anglaise. Il fut élu, en 1752, un des juges de la cour de session, et parut en 1767, en cette qualité, dans la fameuse cause de Douglas. Il devint, en 1763, un des lords du justicier, tribunal criminel en Écosse. Il mourut, le 27 décembre 1782, à l'âge de quatre-vingt-sept ans, regretté pour ses talents, ses qualités sociales et ses vertus. Sa vie, passée alternativement dans le monde où il brillait par sa conversation, dans son cabinet où il faisait succéder la littérature aux sciences les plus abstraites, et dans les tribunaux, n'offre aucun incident remarquable. Protecteur des lettres, de l'agriculture et des arts utiles, il a écrit un grand nombre d'ouvrages; voici les principaux : I. *Décisions remarquables de la cour de session*, de 1716 à 1728, un vol. in-fol., 1728. II. *Essais sur divers sujets de jurisprudence*, 1732, un vol. in-8°. III. *Décision de la cour*

de session depuis sa première institution jusqu'à l'année 1740, abrégées et rédigées sous des titres convenables, en forme de dictionnaire, 2 vol. in-fol., 1741. IV. *Essais sur divers sujets concernant les antiquités britanniques*, 1747, 1 vol. in-8°. V. *Essais sur les principes de morale et de religion naturelle*, 1751; c'est celui de ses ouvrages dont on a le plus parlé, et qui lui fait peut-être le moins d'honneur. C'est un exposé trop clair de la doctrine appelée depuis, *Nécessité philosophique*; doctrine qui n'avait rien d'étonnant sous la plume de Hobbes, de Collins et de David Hume, mais qui devait exciter un cri d'indignation, étant adoptée par un écrivain jusqu'alors connu par d'excellents principes de morale. On l'attaqua dans divers écrits : dans une subséquente édition de ses *Essais*, il changea les endroits qui avaient donné lieu à la censure, mais n'en conserva pas moins jusqu'à la mort sa façon de penser. D'un autre côté, quelques personnes, même parmi celles qui avaient de l'instruction, confondant la nécessité avec la prédestination, le complimentèrent lord Kames sur sa belle défense de la foi établie; et un professeur, dans un collège de dissenters, alla jusqu'à recommander à ses élèves les *Essais sur la morale et la religion naturelle*, comme contenant une justification complète de la doctrine de Calvin : aussi ce professeur fut-il destitué de ses fonctions, et exclu de la communion de sa secte. VI. *La loi parlementaire (le droit commun) d'Ecosse*, abrégée, avec des notes historiques, un volume in-8°, 1757. VII. *Traité de droit historique*, 1 vol. in-8°, 1759. VIII. *Les principes de l'équité*, 1760. IX. *Introduction à l'art de penser*, 1 vol.

in-12, 1761. C'est un recueil de maximes tirées de la Rochefoucauld et d'autres auteurs, auxquelles lord Kames a ajouté des traits d'histoire, des fables et des anecdotes. X. *Éléments de critique*, 1762, 3 vol. in-8°, où l'on démontre pour la première fois que l'art de la critique est fondé sur les principes de la nature humaine. L'ouvrage, écrit avec un intérêt dont le sujet ne paraissait pas susceptible, fit aussitôt oublier le *Traité des études*, de Rollin, jusqu'alors généralement adopté en Angleterre. Ces *Éléments* n'eurent cependant pas le don de plaire à Voltaire, qui les a traités fort lestement dans l'article de ses *Mélanges littéraires* intitulé : *A un journaliste*, 1766. Il appelle l'auteur le lord Makaims, au lieu de lord Kames. XI. *Décisions remarquables de la cour de session, de 1730 à 1752*, 1766, un volume in-fol. XII. *Le gentilhomme fermier, ou Essais pour perfectionner l'agriculture en la soumettant à l'épreuve des principes rationels*, 1776, un volume in-8°; imprimé pour la 6^e. fois, en 1814, in-8°. XIII. *Esquisses de l'histoire de l'homme*, 2 vol. in-4°, 1773. XIV. *Éclaircissements concernant le droit commun et statut d'Ecosse*, 1 vol. in-8°, 1777. XV. *Décisions choisies de la cour de session, de 1752 à 1768*. XVI. *Quelques idées sur l'éducation, concernant principalement la culture du cœur*, 1 vol. in-8°, 1781. C'est le dernier ouvrage de l'auteur, qui avait alors quatre-vingt-cinq ans. On a de lui, en outre, quelques écrits insérés dans les *Essais physiques et littéraires*, publiés par une société d'Édimbourg. Entre plusieurs opinions singulières, le lord Kames soutenait que la guerre était une bonne chose en ce qu'elle donnait lieu à beaucoup

de traits de valeur et de vertu. Cela faisait sourire le docteur Johnson. « On » pourrait également, dit-il, regarder » un incendie comme une bonne chose ; » on y voit le courage et l'adresse des » pompiers qui sont occupés à l'éteindre : que d'humanité pour sauver la » vie et les propriétés des pauvres victimes ! Après tout, cependant, qui » pourrait dire qu'un incendie est une » bonne chose ? » Lord Woodhouse-Lee a publié, en 1807, 2 vol. in-4°, les *Mémoires de la vie et des écrits de H. Home de Kames*. L.

HOMÉ (FRANCIS), célèbre médecin anglais du XVIII^e siècle, était professeur de médecine et de matière médicale à l'université d'Edimbourg. Il se fit connaître par une excellente dissertation intitulée : *De febre remittente*, Edimbourg, 1750, in-4°. Home publia successivement : I. *On the contents and virtues of danse-spaw*, Edimb., 1751, in-8°. II. *Principia medicinæ*, 1758, in-8°. Ce livre obtint beaucoup de succès ; il a été traduit en français par M. Gastellier, Paris, 1771, in-8°. III. *The principles of agriculture and vegetation*, Edimbourg, 1758, in-8° ; traduit en français, 1761, in-8°. IV. *Medical facts and experiments*, Londres, 1758, in-8°. V. *Inquiry into the nature, cause, and cure of the croup*, 1765, in-fol. Cet ouvrage est l'un des premiers traités, *ex professo*, qui aient été composés sur la nature, les causes et le traitement du croup. Home habitant l'Ecosse, où le croup est commun, a pu observer cette maladie assez fréquemment pour répandre dans ses recherches cet intérêt qui les fait étudier encore de nos jours, quoique nous possédions beaucoup d'ouvrages sur le même sujet. VI. *Clinical experiments, histories and dissections*, Londres, 1781, in-8°. F—R.

HOME (JOHN), écrivain écossais, né en 1724 dans le comté de Roxburgh, mort près d'Edimbourg le 4 septembre 1808, occupa une cure dans l'église d'Ecosse, et s'y fit d'abord généralement estimer ; mais s'étant hasardé à faire représenter à Edimbourg, en 1750, une tragédie qui eut du succès, dans un temps où l'esprit du puritanisme regardait comme un crime dans un ecclésiastique la lecture même d'une pièce de théâtre, il s'attira l'animadversion de ses confrères, et se vit obligé de résigner sa cure. Cette tragédie, intitulée *Douglas*, devint une arme de parti, et fut représentée à Londres sur le théâtre de Covent-Garden en 1757 : c'est le meilleur ouvrage de Home (1). Il en composa plusieurs autres, *Agis*, *le Siège d'Aquilée*, *la Fatale découverte*, etc., et *Alonso* : on y trouve aussi du talent, mais elles n'eurent point de succès au théâtre. On a de lui, en outre, une *Histoire de la rébellion de 1745-1746*, in-4°, publiée seulement en 1802, ornée du portrait du prince Charles-Edouard Stuart ; elle est écrite avec vigueur et remplie de faits curieux. Home, qui passait pour Tory, s'était montré zélé Whig dans cette guerre, et, s'étant réuni à l'armée du général Cope, avait été fait prisonnier à Falkirk ; mais la victoire de Culloden lui rendit la liberté. Lord Butelui procura une pension, et Home occupa quelques emplois. Avec une fortune très bornée, il trouva le moyen d'encourager puissamment les lettres. C'est aux frais de Home, de Robertson et de Blair, que Macpherson parcourut

(1) On raconte qu'un Ecossais se trouvant au parterre de Drury-lane pendant qu'on représentait *Douglas*, s'écria, dans la chaleur de son enthousiasme national : « On est maintenant votre Shakspeare ? » La *Mérope* de Maffei est la véritable mère de *Douglas* : selon l'expression d'un critique anglais ; on y trouve beaucoup de vers et plusieurs situations imités de *l'Alzire* de Voltaire.

les montagnes de l'Écosse, pour y recueillir les poèmes d'Ossian. Macpherson n'oublia pas son premier protecteur : il lui laissa en mourant 2000 livres sterling, comme un témoignage de reconnaissance pour le bien qu'il en avait reçu dans sa jeunesse. L.

HOMÈRE, le plus grand et peut-être le moins connu de tous les poètes. Après tant de siècles tous les détails de sa vie sont encore un objet de doute, et son existence même est un problème. Les uns le font naître en Égypte, et lui donnent pour père Damasgoras, et Echras pour mère : sa nourrice, fille d'Orus, prêtre d'Isis, est une prophétesse. Il joue dans son lit avec neuf tourterelles ; et les premiers accents de sa voix ressemblent au ramage de neuf espèces d'oiseaux. Les autres lui accordent une origine plus illustre encore ; mais tandis que ses partisans lui composent ces brillantes généalogies, et le font descendre d'Apollon même en droite ligne, ses détracteurs ne voient en lui qu'un misérable, qui mendie de ville en ville ; un plagiaire, qui parcourt le monde, pour rechercher les auteurs qui avaient écrit avant lui sur la guerre de Troie ; un esprit médiocre, facilement vaincu dans sa lutte poétique avec Hésiode, etc. La plus célèbre et la moins ridicule de ces histoires prétendues, est celle que l'on a continué d'attribuer à Hérodote, malgré les doutes et les conjectures de plusieurs savants ; mais on a trouvé piquant, sans doute, que le père de l'histoire eût écrit la vie du père de la poésie, et les choses en sont restées là. Quoi qu'il en soit, puisque Strabon n'a pas dédaigné de se faire une autorité de ce roman historique, ni le savant Larcher de le traduire (*Voyez Hérodote p. 285*),

nous croyons devoir en donner ici une analyse rapide. Un certain Ménalippe, Athénien d'origine, établi à Cumes en Ionie, eut une fille nommée Critheïs, qui, après la mort de ses parents, passa sous la tutelle de Cleanax, ami de son père. Ce Cleanax abusa du dépôt qui lui était confié ; et la grossesse de Critheïs s'étant manifestée, il la fit passer à Smyrne, où elle donna le jour à Homère, et fut réduite à filer de la laine pour subsister. Phémios, qui tenait à Smyrne une école très accréditée de belles-lettres et de musique, conçut de l'amour pour elle, l'épousa, et adopta son enfant. Devenu orphelin, le jeune Homère succéda aux biens et à l'école de son père adoptif, et ils'acquit bientôt une grande réputation. Mais un patron de vaisseau, appelé Mentès, lui persuada de le suivre dans ses voyages. Homère, qui déjà méditait l'*Iliade*, et qui voulait acquérir par lui-même la connaissance des hommes et des lieux, ne laissa point échapper une si favorable occasion. Après avoir vu l'Italie et l'Espagne, il descendit à l'île d'Ithaque, où il apprit sur Ulysse beaucoup de particularités. Il voulut ensuite retourner à Smyrne, où il termina son *Iliade*. Mais la faveur publique l'avait abandonné. Il quitta de nouveau cette terre ingrate, et erra dans plusieurs villes de l'Asie-Mineure, en récitant ses vers et en éprouvant tour-à-tour la bonne et la mauvaise fortune. Enfin il s'établit à Chio, où il ouvrit une école, acquit du bien, se maria, devint aveugle et père de deux filles. C'est dans cette retraite qu'il composa l'*Odyssée* ; mais ayant voulu passer en Grèce, pour faire briller sa gloire sur un plus grand théâtre, il mourut dans la traversée, à l'île d'Ios, une des Sporades, dont les habitants lui élevèrent un

tombeau sur le bord de la mer. Si rien de tout cela n'est vrai, comme il est permis de le penser, rien du moins ne choque dans ce récit; et si ce n'est, en effet, qu'un roman, il a du moins un certain degré de vraisemblance. De toutes les villes qui se sont disputé le berceau d'Homère (1), Smyrne et Chio sont celles qui ont appuyé leurs prétentions des preuves les plus plausibles en apparence. Les citoyens de Chio se vantaient de posséder, dans la famille des *Homérides* (2), les descendants de ce poète illustre, et avaient frappé en son honneur une médaille qui représentait Homère et le fleuve Mèlès sur les bords duquel on le disait né: de là, le surnom de *Melésigène*. Ce qu'il y a de plus probable, au milieu de tant d'opinions différentes, c'est qu'Homère avait vu le jour près de Smyrne; que sa vie fut errante, comme celle des poètes de son temps; qu'il visita, dans de fréquents voyages (3), les différentes villes grecques, composant des hymnes pour les fêtes des dieux, et récitant ses poèmes dans les assemblées religieuses et solennelles; qu'il perdit la vue; qu'il vécut pendant quelque temps à Chio, et qu'il mourut assez âgé, dans la petite île d'Ios. Mais s'il fut réduit à l'indigence, et obligé même quelquefois de mendier un asile pendant sa vie, les Smyrnéens, Ptolémée Philopator, et d'au-

tres, lui consacrèrent des temples après sa mort; et les Argiens lui rendirent des honneurs divins. L'époque où naquit ce grand poète, n'est pas moins obscure. Si l'on en croit quelques écrivains grecs, il fut contemporain du siège de Troie, et avait vu par conséquent ce qu'il a chanté. D'autres placent sa naissance à une époque plus rapprochée de nous de quatre-vingts, de cent, et même de plus de trois cents ans. Velleius Paterculus, qui écrivait sur la fin du règne de Tibère, vers l'an 37 de J.-C., dit que neuf cent cinquante ans se sont écoulés depuis Homère jusqu'à lui. Pline et Juvénal, qui fleurirent sous Vespasien et Domitien; en comptent près de mille; et Solin assigne, avec une sorte d'assurance, l'époque de la mort d'Homère, en la fixant à la soixante-douzième année qui suivit la prise de Troie. Dans ce conflit, ou plutôt dans ce chaos d'opinions diverses, le savant Larcher, dont l'avis raisonné est une autorité en matière chronologique, établit un calcul en vertu duquel notre poète doit être né 884 ans avant notre ère; et cette époque paraît en effet plus conciliable avec les détails des arts brillants et somptueux d'un luxe très raffiné, qu'il nous retrace quelquefois, et qui semblent peu compatibles avec la grossièreté d'un siècle plus rapproché du temps de la guerre de Troie. Néanmoins l'embarras ou l'impossibilité reconnue d'avoir rien de positif à cet égard, a jeté quelques écrivains dans l'extrémité contraire; et tandis que les uns donnaient des bases certaines, selon eux, à la chronologie homérique; d'autres révoquaient en doute jusqu'à l'existence d'Homère, et appuyaient, comme de raison, leur sentiment d'autorités *incontestables*, et de raisonnements

(1) Varron en compte sept, dans un distique qu'Aulu-Gelle nous a conservé, lib. 112, c. 2.

(2) Leo Allatius les distingue des *homéristes*, espèce de chanteurs ambulants, qui récitaient les vers d'Homère en public; mais c'est une vaine dispute de mots, et Allatius cède trop évidemment ici à la petite prétention d'assurer à Chio, sa patrie originaire, la prérogative sur les autres villes de la Grèce.

(3) C'est dans ses voyages que le génie observateur d'Homère puisa ses connaissances des mœurs des peuples qu'il peint à grands traits et cette géographie des lieux qu'il décrit avec précision, et dont Strabon s'est attaché à démontrer l'exactitude.

sans réplique. Le plus singulièrement hardi de ces paradoxes, est celui du docteur Bryant, qui ne nie pas l'existence d'Homère, mais qui le fait naître dans la Thèbes d'Égypte. C'était, dit-il, un poète superstitieux, qui, après avoir vieilli sur les bords du Nil, déroba les poèmes de l'ingénieuse *Phantasia*, dans les archives du temple d'Isis. Les événements de l'Iliade et de l'Odysée étaient, dans l'original, des réminiscences des annales égyptiennes: l'adroit plagiaire transporta la scène dans la Troade, et déguisa, sous des noms grecs, les dieux et les héros de la monarchie des Pharaons. Un docte Hollandais (Cræsius) a vu, dans l'*Odysée*, l'histoire des Israélites sous les patriarches; et la prise de Jéricho, dans l'*Iliade*. Un autre est allé plus loin encore, et a cru sérieusement Homère et Hésiode originaires de la Belgique. (Voy. GRAVE, tom. XVIII, p. 341.) Il n'en est pas de même du savant M. Wolf; et le poids d'un pareil nom commande une attention sérieuse. M. Wolf, à qui nous devons sans contredit la meilleure édition d'Homère qui ait encore paru, s'efforce dans ses prolégomènes, de prouver que l'auteur de l'*Iliade* et de l'*Odysée* est un être imaginaire; il ne voit, dans Homère, qu'un *rhapsode* par excellence, qui a jeté les fondements d'une pyramide que ses successeurs ont lentement conduite de siècle en siècle, jusqu'à sa dernière assise. Ce paradoxe n'avait pas le mérite de la nouveauté; mais, jusqu'alors, il n'avait fait qu'une sensation médiocre: les uns avaient crié au blasphème, les autres au scandale; et l'on avait à peine songé à le réfuter sérieusement. Il n'en fut pas de même lorsqu'il emprunta, du talent et de l'érudition de M. Wolf, toute l'auto-

rité nécessaire pour exciter beaucoup de bruit, et appeler la sévérité de l'examen. Si l'on en croit ce savant et justement célèbre helléniste, Homère n'avait point écrit, mais *chanté* ou *récité* ses vers, fidèlement conservés pendant plusieurs siècles dans la mémoire des *rhapsodes*. Cette opinion, que partagèrent également Wood, de Mérian, et en dernier lieu M. Ilgen, est fondée surtout sur ce qu'Homère ne fait aucune mention de l'art d'écrire dans ses ouvrages; d'où ils concluent que cet art n'était pas connu de son temps. On leur a répondu, il est vrai, que si Homère n'a point parlé de l'écriture, c'est qu'observateur scrupuleux, et peintre exact des mœurs qu'il décrit, il n'a point dû faire mention d'un art ignoré dans les temps purement héroïques. Mais M. Wolf va bien plus loin; et frappé également de l'analogie et des disparates qu'il croit remarquer entre les diverses parties dont se composent l'*Iliade* et l'*Odysée*, il n'hésite pas à les regarder comme une suite d'ouvrages de différents auteurs, et ne laisse, comme on voit, à Homère, que la gloire de l'idée principale, et le mérite tout au plus d'une partie des vers. Cette hypothèse, établie et développée avec tout l'art et l'esprit possibles, fut accueillie favorablement de quelques littérateurs, mais trouva aussi de redoutables antagonistes, parmi lesquels se distinguèrent Larcher, Sainte-Croix, Césarotti, et plus récemment encore, M. Payne Knight, dans les prolégomènes de son édition d'Homère. A l'analyse succincte de ces différentes opinions sur la personne d'Homère, succède naturellement l'histoire critique de ses ouvrages: il en avait composé, ou les anciens lui en attribuaient du moins, un assez grand nombre, dont on

peut voir le catalogue dans Fabricius (*Bibl. gr.* tome 1, page 374, édit. de Harles); et dans la Chrestomathie de Proclus (pag. 6, édit. de Schott). Il ne nous reste de la plupart, que leur titre seul, sur lequel même les savants ne sont pas toujours d'accord. Nous aurions peu à regretter, sans doute, dans la perte de la *Batrachomyomachie*, production bizarre, et dans laquelle, à l'exception de quelques détails, et de quelques vers, on a bien de la peine à retrouver le génie et le style d'Homère; dans celle des *hymnes*, qui sont au nombre de xxiv, et parmi lesquels deux ou trois peut-être appartiennent véritablement à Homère. On peut consulter à cet égard les deux lettres critiques de Ruhnken, dans sa seconde édition de l'*Hymne à Cérès* (Leyde, 1782); Mitscherlich, Ilgen, Matthiæ et Hermann, qui ont publié de ces mêmes *hymnes* des éditions justement estimées sous le rapport de la critique du texte, et des conjectures sur leurs dates et leurs auteurs. Les *Epigrammes* et les *petits Poèmes* ne portent aucun caractère d'authenticité, et ne méritent pas que l'on pousse plus loin les recherches à cet égard. C'est donc dans l'*Iliade* seulement et dans l'*Odyssée* qu'il faut chercher, et que nous retrouverons le génie d'Homère, dans toute sa force, dans tout son éclat. Plus on lit, plus on admire ces deux immortelles productions, et moins on conçoit que l'amour du paradoxe et l'ambition de dire des choses nouvelles, au risque de compromettre son esprit, son goût et ses connaissances, aient pu entraîner des savants d'un mérite aussi distingué, jusqu'à avancer, jusqu'à prétendre prouver qu'un seul et même génie n'avait pu concevoir ces grands et beaux ouvrages; tandis que l'art

insuï, qui en lie, qui en coordonne si admirablement les innombrables parties, est peut-être ce qu'il y a de plus remarquable, de plus étonnant dans l'*Iliade* et l'*Odyssée*. On ne réfute pas moins heureusement l'opinion qui, en admettant qu'Homère soit l'auteur de l'*Iliade* et de l'*Odyssée*, veut qu'il n'en ait jamais écrit un seul vers, et que restés, comme nous l'avons dit, en dépôt dans sa mémoire, il les allait récitant de ville en ville, afin d'obtenir de la pitié et de l'admiration publique, les secours que sollicitait sa profonde indigence. Supposer que la tradition orale a seule conservé deux poèmes aussi étendus, pendant le long espace de temps écoulé entre Homère et les premières éditions connues; attribuer aux rhapsodes une portion considérable de ses ouvrages, c'est franchir toutes les bornes d'une critique raisonnable. Comment se flatter, d'ailleurs, d'avoir fait une découverte échappée aux critiques de l'antiquité les plus célèbres, et qui ont apporté un soin si religieux à la révision des poèmes d'Homère, depuis Aristote jusqu'à cet Aristarque, dont le nom est devenu synonyme de critique par excellence? Quelques autres ont examiné la question, assez oiseuse en elle-même, lequel des deux poèmes avait été composé le premier? L'opinion la plus commune, et probablement la plus vraisemblable, est que l'*Iliade* fut l'explosion ardente du premier feu de la jeunesse, et l'*Odyssée* le fruit tranquille de la maturité, et, en quelques endroits, de la vieillesse chagrine et raisonneuse. Il est assez indifférent pour la gloire du poète, de rien établir à cet égard; il suffit qu'il ait heureusement atteint, dans l'un et l'autre ouvrage, le but qu'il se proposait; que l'*Iliade* soit

pleine de chaleur et d'entraînement, vive et bouillante comme son héros ; et que l'*Odyssée* nous retrace , dans toute la naïveté de leurs charmes , la peinture des vieilles mœurs , les affections douces et paisibles du bonheur domestique. Le mérite et les défauts des deux ouvrages ont exercé la sagacité de tant de critiques distingués , et dont les jugemens sont devenus des espèces de lois , qu'il nous semble inutile de rien ajouter à cet égard. Nous pensons seulement que l'on n'a point assez rendu justice à l'*Odyssée* : on dirait que l'admiration , épuisée par cette foule de beautés du premier ordre qui étincellent dans l'*Iliade*, n'est plus même de la justice , lorsqu'elle passe à l'*Odyssée*. Ce n'est point ainsi qu'en jugeait Horace , dans sa belle épître à Lollius , où les vues morales du poète sont si habilement exposées ; où il démontre si bien , que chacun de ces poèmes n'est que le développement d'une grande pensée philosophique , d'une utilité générale dans son application , pour les peuples comme pour les souverains. Si l'on en croit Elien et Plutarque , ce fut Lycurgue , le célèbre législateur des Lacédémoniens , qui , le premier , recueillit , dit-on , en Ionie , quelques fragments épars des poèmes d'Homère , les réunit en un corps d'ouvrage , et les introduisit dans le Péloponnèse : mais la gloire de les disposer dans l'ordre où ils nous sont parvenus , était réservée à Pisistrate , qui les apporta dans Athènes ; et à son fils Hipparque , qui ordonna qu'ils fussent récités tous les ans à la fête des Panathénées. Ce fait , rapporté dans l'*Hipparque* , dialogue trop légèrement peut-être attribué à Platon , se trouve confirmé par l'autorité de Cicéron , qui laisse à Pisistrate , secondé du poète philosophe Solon ,

le mérite d'avoir mis l'ordre dans la confusion où devaient se trouver les vers d'Homère. Après l'édition d'Hipparque , il faut mentionner celle qu'Aristote revit par le conseil d'Alexandre , et que ce prince , ami éclairé des lettres , enferma dans le coffre précieux qu'il avait trouvé dans le trésor du roi des Perses. Cependant , malgré l'autorité de Plutarque , qui eut quelquefois trop de confiance dans des mémoires évidemment suspects , cette fameuse édition de la *Cassette* aurait été , suivant Strabon , revue par Callisthène et Anaxarque , et seulement présentée au prince par son illustre instituteur. Mais ce n'était probablement qu'une seconde révision faite sous les yeux d'Alexandre , et enrichie des propres remarques du philosophe. Avant Aristote , Cynethus de Chio , Stésimbrote , Théagènes , et Antimaque de Colophon , avaient déjà entrepris de commenter le texte d'Homère. Les scholies de Venise , publiées par notre célèbre Villoison , ne laissent aucun doute à cet égard. On n'a pas la même certitude sur les éditions de Cassandre , roi de Macédoine , et du roi d'Egypte , Ptolémée Evergète II , quoi qu'en aient dit Athénée , Casaubon son savant interprète , et Burmann second. Mais c'est de l'école d'Alexandrie que commencèrent à dater les éditions vraiment classiques des œuvres d'Homère : Zénodote d'Ephèse , Aristophane de Byzance , Aristarque et Cratès , s'occupèrent non seulement de la révision , mais de la critique et de l'explication du texte ; ce fut même Aristarque qui partagea le premier , dit-on , l'*Iliade* et l'*Odyssée* , chacune en vingt-quatre chants , division qui parut si naturelle et si judicieuse , qu'elle a été constamment adoptée depuis , telle qu'il l'avait d'abord indiquée. C'est

assez nous occuper des éditeurs grecs d'Homère : passons maintenant à ses interprètes. A leur tête se présente Didyme, grammairien d'Alexandrie, qui florissait sous le règne d'Auguste : il avait enrichi plusieurs poètes de ses commentaires ; mais les scholies imprimées sous son nom sur l'*Iliade* et l'*Odyssée*, ne sont évidemment pas de lui, et ne paraissent ni de la même époque ni de la même main. Il s'y trouve cité lui-même ; et l'on y mentionne des écrivains qui lui sont bien postérieurs. Quant à leur mérite littéraire, les remarques purement grammaticales ne sont que de simples gloses du texte ; celles qui portent sur le fond des choses même ne sont pas sans mérite, et peuvent être consultées avec fruit : c'est une compilation extraite, tant de Didyme que de divers autres commentateurs, qui n'y sont point nommés. C'est ce que l'on désigne vulgairement sous le nom de *petites scholies* : celles sur l'*Iliade* furent publiées pour la première fois à Rome en 1517, in-fol., et celles sur les deux poèmes réunis, en 1528, à Venise, 2. vol. in-8°. Ce fut peu de temps après, de 1542 à 1550, que parut le grand travail d'Eustathe sur Homère, imprimé à Rome en quatre volumes in-fol., y compris la belle table de Devaris. Il offre un répertoire immense d'érudition littéraire et grammaticale : ce n'est, au surplus, qu'un extrait, une simple compilation des scholiastes et des nombreux commentateurs qui avaient précédé le savant archevêque de Thessalonique. Il eût été à désirer qu'une critique plus sévère eût dirigé ce vaste ouvrage, ou qu'une main habile et exercée en eût fait un extrait judicieux, qui mettrait en circulation des richesses presque inconnues, ou accessibles seulement pour le pe-

tit nombre de ceux qui sont très versés dans la langue grecque. On en peut dire à-peu-près autant des précieuses scholies découvertes et publiées à Venise par Villoison. Nous ne donnerons pas ici le détail des nombreuses éditions d'Homère. Ses œuvres complètes (l'*Iliade*, l'*Odyssée*, la *Batrachomyomachie*, et les *Hymnes*) furent publiées pour la première fois par la voie de l'impression, à Florence, en 1488, 2 vol. in-fol., par les soins de Démétrius Chalcondyle, secondé dans ce travail par un autre Démétrius de l'île de Crète. L'imprimeur, Bernardo Nerli, en fit hommage à Pierre, fils de Laurent de Médicis. Cette rare et précieuse édition fut fidèlement reproduite, à quelques corrections près, en 1504, par les presses des Aldes à Venise, en deux vol. in-8°. Mais déjà la seconde Aldine de 1517 offre dans le texte des différences sensibles, que reproduisent les éditions subséquentes, jusqu'à celle de 1528 inclusivement. C'est ce qu'on peut appeler le premier âge des éditions d'Homère. Le second datera de Henri Estienne, qui, à l'aide d'un ancien manuscrit, et des Commentaires d'Eustathe, recueillit un certain nombre de variantes, qu'il jeta en marge, ou développa, avec ses propres conjectures, dans les notes de son bel ouvrage, *Poëtæ græci principes heroïci carminis*, Paris, 1566. Avec Barnès, helléniste, célèbre de son temps, mais dont la réputation devait nécessairement baisser en raison des progrès de la critique philologique, commence une troisième époque, que nous appellerons celle de Clarke, ou, si l'on veut, d'Ernesti, qui a perfectionné le travail de ce dernier, comme Clarke avait déjà sensiblement amélioré celui de son prédécesseur Barnès. Mais il ne se dissimulait pas

tout ce que son édition laissait encore à désirer; et il avouait modestement qu'il n'avait fait que préparer des matériaux aux éditeurs futurs. Cet éditeur se rencontra bientôt dans la personne de M. Wolf, qui publia, en 1784 et 1785, à Halle en Saxe, une édition complète d'Homère, dont la supériorité, sous le rapport de la correction, fut bientôt et généralement reconnue. C'était une révision exacte et sévère du texte, dans laquelle s'annonçait déjà le système développé et suivi depuis par ce savant professeur, lorsque Villoison publia sa fameuse édition de l'*Iliade*, in-folio, Venise, 1788. Cette édition occupe, dans l'histoire de la philologie moderne, une place trop importante, et intéresse trop la gloire d'Homère en particulier, pour qu'on n'entre pas ici dans quelques détails. Villoison s'occupait à Venise de la publication de ses *Anecd. græca*, lorsque le hasard lui fit rencontrer, dans la Bibliothèque de St.-Marc, un manuscrit d'Homère, qu'il jugea du x^e. siècle, et antérieur par conséquent de deux cents ans à Eustathe. Ce manuscrit contenait l'*Iliade* entière, accompagnée d'une immensité de scholies, qui n'étaient qu'un abrégé de celles de Zénodote, d'Aristophane, d'Aristarque, de Cratès-Mallotès, de Ptolémée d'Ascalon, et de plusieurs autres grammairiens célèbres. Mais ce qui le frappa surtout, ce fut de voir les marges chargées d'astérisques, d'obèles et de tous les différents signes adoptés pour distinguer les vers supposés, altérés ou transposés, de ceux dont l'authenticité était universellement reconnue. La publication de l'ouvrage ne tarda pas à justifier les grandes espérances que sa simple annonce avait fait concevoir à l'Europe savante; et le succès de l'édition fut général: mais il confirma plus que jamais M. Wolf

dans l'opinion que c'était aux critiques d'Alexandrie qu'il fallait recourir pour retrouver et reconstituer enfin le vrai texte d'Homère; et fort des preuves nouvelles qu'il croyait avoir sous les yeux de la vérité de son assertion, il sut profiter habilement des secours que lui présentaient ces anciennes scholies, et ne fit aucune difficulté de substituer aux leçons vulgaires du texte les variantes dont l'authenticité lui paraissait démontrée. Ainsi, le beau monument élevé à la gloire d'Homère par l'un des plus fameux hellénistes du siècle, devint la base d'un système qui ne tendait à rien moins qu'à frustrer Homère de la vieille admiration dont il est depuis si long-temps l'objet. Villoison en fut affecté au point qu'il se repentait presque d'avoir publié son *Iliade*. Celle de Wolf reparut, accompagnée de l'*Odyssée* et des *Hymnes*, à Leipzig, 1804, 4 vol. petit in-8°. Cette édition joint à ses autres mérites celui d'une exécution typographique qui fait beaucoup d'honneur aux presses de M. Goschen. L'édition de l'*Iliade*, donnée par Heyne, en huit vol. in-8°, Leipzig, 1802, n'a pas justifié complètement l'espérance que faisait concevoir le nom d'un tel éditeur. Son principal mérite est d'offrir une interprétation claire et exacte du texte; et de rassembler dans les *Excursus* et *Commentaires* qui l'accompagnent, tout ce qu'il est important de connaître pour la parfaite intelligence d'Homère (1). La doctrine de Heyne sur les *esprits* rudes et doux, qui s'aspiraient, selon lui, beaucoup plus fortement du temps d'Homère, et se prononçaient comme le *digamma* éolique, a rencontré plus

(1) Les explications de Heyne, jointes aux *Figures d'Homère*, dessinées d'après l'antique par H. G. Tischbein (Metz, 1801, 4 vol. grand in-fol.), sont utiles à indiquer, sous le rapport de l'art, pour la connaissance d'Homère, ainsi que les *Antiquitates Homericae* d'Eberard Feith (*Voyez ce nom*).

d'adversaires que de partisans, quoiqu'elle explique fort bien comment certaines syllabes, brèves de leur nature, deviennent longues à la fin d'un mot, quand le suivant commence par une voyelle; et qu'elle fasse disparaître les hiatus, si fréquents dans les vers de ce grand poète. Nous trouvons Homère traduit en vers et en prose, dès le commencement ou vers le milieu du *xvi^e* siècle, chez les Italiens, les Anglais, les Français, les Espagnols, etc. Nous ne nous arrêterons qu'à celles de ces traductions qui tiennent en littérature un rang plus ou moins distingué. On estime, chez les premiers, celle de Salvini, qui a traduit tout ce qui nous reste d'Homère; celles de Cerutti, de Cesarotti et de Monti; mais ils n'ont donné que l'*Iliade*. La traduction de Pope, chez les Anglais, a fait oublier Chapmann, Ogylyvic et Hobbes: mais quelques-uns lui préfèrent encore celle de Cowper, comme plus exacte et conservant mieux la couleur simple et naturelle de l'original. Les Français ont en prose, madame Dacier, Bitaubé, MM. Lebrun et Dugas-Montbel, qui se distinguent tous par un genre de mérite particulier. Deux de nos traductions en vers méritent seulement d'être citées: celles de Rochefort et de M. Aignan. Les Allemands font beaucoup de cas des versions de Bodmer, du comte de Stölberg, digne frère du traducteur de Sophocle, et de M. Voss: tous les trois ont traduit Homère en vers hexamètres, système de versification qui a prévalu dans cette école; et dont elle a fait aux anciens une application qu'il ne nous appartient pas de juger. La littérature espagnole ne nous offre que quelques traducteurs obscurs ou ignorés dans leur propre pays. Le plus récent et le plus estimé est D. Savario Malo, employé à la bibliothèque

de Madrid. Nous nous étendrons peu sur le mérite littéraire du *prince des poètes*. Il est trop généralement connu, trop bien senti, pour avoir besoin de nos éloges. Que pourrions-nous ajouter, d'ailleurs, au magnifique *Essai* de Pope sur la vie et les écrits d'Homère; au *Discours préliminaire* de Rochefort; et surtout à l'éloquent éloge d'Homère, placé par l'abbé Barthélemy dans la bouche du Scythe Anacharsis? Les dissertations même de Lamotte sont, dans leur genre, un hommage d'autant plus flatteur, selon nous, pour l'auteur de l'*Iliade* et de l'*Odyssée*, que le nombre et la sévérité des critiques y donnent à la louange un caractère plus solide et moins équivoque. Noble et puissante autorité du génie! Celui d'Homère préside, depuis trente siècles, aux destinées de toutes les littératures du monde. C'est là, c'est dans ce vaste répertoire de toutes les connaissances utiles ou agréables, que les Eschyle, les Sophocle, les Euripide, ont puisé non seulement les sujets de leurs tragédies, mais l'esprit, les sentiments qui les animent, et les charmes variés de ce style dont Homère avait le secret, et leur a laissé le modèle. C'est au génie de ce grand homme, que non-seulement les poètes épiques tels que Virgile et Le Tasse, ont dû leurs beautés les plus sublimes, mais que les plus grands artistes, dans l'antiquité et chez les modernes, ont emprunté leurs plus belles conceptions. Les uns et les autres se sont d'autant plus élevés qu'ils ont approché davantage de leur modèle; et de même qu'Homère a été appelé le *Poète*, l'expression de beautés *homériques*, passée en proverbe, est devenue chez tous les peuples lettrés, le nom par excellence, du grand et du beau poétique.

HOMMEL (CHARLES - FERDINAND), savant jurisconsulte, et ingénieux écrivain, naquit à Leipzig le 6 janvier 1722. Nommé professeur extraordinaire de droit en 1750, il ouvrit son cours par une curieuse dissertation, *De meritis jurisconsultorum in bonas litteras*, qui fit pressentir dès-lors, que son esprit, rempli de goût, ne séparerait jamais des épines de la jurisprudence, les fleurs de la belle littérature. En 1752, il obtint la chaire de droit féodal, et, en 1756, celle d'institutes civiles, d'où il fut appelé à la chaire de droit canonique : il fut aussi honoré de diverses charges de magistrature, et mourut d'une attaque d'apoplexie, le 16 mai 1781. Hommel a eu la plus grande part aux améliorations du code pénal, et à l'abolition de la torture dans l'électorat de Saxe. Voici la liste de ses principaux ouvrages : I. *Oblectamenta juris feudalis, seu grammaticæ observationes jus rei clientelariæ et antiquitates germanicas variè illustrantes*, Leipzig, 1755, in-4°. II. *Skeleton juris civilis, seu jurisprudentia universa paucis tabulis delineata*, 4°. édition, ibid., 1767 ; réimprimé à Turin, 1784, 6 feuilles in-fol. III. *Effigies jurisconsultorum in indicem redactæ*, Leipzig, 1760, in-8°. C'est une table alphabétique de tous les jurisconsultes dont il avait pu recueillir les portraits gravés, avec l'indication du format, du graveur, et de la collection où ils se trouvent, terminée par la description de 67 médailles frappées pour des jurisconsultes. La préface de ce livre contient des observations curieuses. IV. *Litteratura juris*, ibid., 1761, in-8°. ; idem, 2°. édition totalement refondue, ib., 1779, in-8°, avec figures : ouvrage fort piquant et plein de recherches. Il est divisé en deux parties, l'une biblio-

graphique, l'autre purement biographique : la première se compose de notices sur les ouvrages classiques les plus importants, et sur quelques autres peu connus et qui mériteraient de l'être davantage : on peut y remarquer un morceau fort intéressant sur les controverses entre les jurisconsultes. Dans la deuxième partie, Hommel, sans s'astreindre à aucun ordre positif, traite tour-à-tour des jurisconsultes poètes, des homonymes, des femmes qui ont étudié le droit ou l'ont professé, des biographies de droit, etc. : un tableau, dans lequel les jurisconsultes sont classés à la date de leur mort depuis l'an 1408 jusques et compris l'année 1760, termine l'ouvrage. Ce livre, unique dans ce genre, est écrit avec une rare facilité et une élégance tout-à-fait exempte de recherches : Hommel y manie souvent la plaisanterie avec une grâce dont on n'eût jamais cru que de pareilles matières pussent être susceptibles ; ce qui donne en même temps la plus heureuse idée de son esprit. V. *Bibliotheca jurisrabbinica et Saracenorum arabica*, ibid., 1752, in-8°. VI. *Jurisprudentia numismatibus illustrata, necnon sigillis, gemmis, aliisque picturis vetustis variè exornata*, ibid., 1763, in-8°. Le conseiller Klotz y a donné une suite (*Auctarium*), ibid., 1765, in-8°. VII. *Le Flavius allemand, ou Introduction complète à la pratique judiciaire, civile et criminelle*, Bayreuth, 1763, in-8°. (en allemand) ; 4°. édition très augmentée, ibid., 1800, 2 vol, in-8°. : ouvrage devenu classique en Allemagne, et rempli d'une érudition non moins curieuse que variée. Hommel s'y est efforcé de substituer au style barbare des tribunaux, la correction de langage qu'il avait coutume de mettre dans ses leçons et dans ses

livres. VIII. *Rhapsodia quæstionum in foro quotidie obvenientium, neque tamen legibus decisarum*. Le 1^{er}. volume de cette collection parut d'abord à Leipzig, en 1765, in-4°. La 3^e. édition, Bayreuth, 1769-79, 5 vol. in-4°, fut interrompue par la mort de l'auteur. Son gendre, le docteur Roessig, professeur à Leipzig, en donna une 4^e., 1782-87, in-4°, augmentée d'un 6^e. volume de remarques, et d'un 7^e. qui contient des Tables, une Vie d'Hommel par l'éditeur, une autre Vie qu'Hommel avait fournie lui-même à Weidlich pour ses Notices biographiques des jurisconsultes vivants, enfin l'Éloge composé par Aug. Guill. Ernesti, et intitulé *Memoria Hommelii*, et qui se trouve aussi dans les *Opuscula oratorio-philologica* d'Ernesti, Leipzig, 1794, in-8°. (Voy. A.-G. ERNESTI). Ce recueil est précieux par la nature et la diversité des questions qu'Hommel développe et traite successivement, tantôt en jurisconsulte consommé, tantôt en écrivain habile et ingénieux : on y rencontre même des dissertations sur des matières purement littéraires. IX. *Corpus juris civilis cum notis variorum*, Leipzig, 1767, in-8°. Il n'y a point de notes ; ce ne sont que de simples indications faites sur chaque paragraphe et chaque loi du corps de droit, et qui renvoient aux auteurs qui les ont expliqués : ceux-ci sont au nombre de 215. On reproche, avec raison, à Hommel d'avoir apporté quelque négligence à un travail qui, fait avec soin, aurait été très utile, et de s'en être rapporté trop souvent à ces tables qui sont placées à la fin des auteurs de droit, sans avoir pris la peine de vérifier par lui-même l'exactitude de la citation. Ces critiques l'ont sans doute empêché de publier le 2^e. volume qui devait compléter le corps

de droit et renfermer le code, les nouvelles et les livres des fiefs. Quoi qu'il en soit, l'idée d'Hommel était bonne en elle-même ; et elle nous a valu un ouvrage fort précieux, intitulé : *A. Schulting notæ ad Digesta seu Pandectas; edidit atque animadversiones suas adjecit. N. Smalenburg*, Leyde, 1804 et 1807, 2 vol. in-8°. M. Smalenburg a enfin exécuté ce qu'Hommel n'avait fait qu'essayer : au lieu d'une indication sèche et vague, il donne une citation détaillée et positive, renvoyant seulement au texte celles qui exigeraient un trop long développement. Il est fâcheux que son travail n'embrasse que les dix premiers livres du Digeste. M. Smalenburg avait publié, comme essai de son travail, en 1799, ses notes et celles de Schulting sur les titres *De Verborum significatione* et *De regulis juris*, Leyde, in-8°. X. *Palingenesia librorum juris veterum, seu Pandectarum loca integra ad modum indicis Labitti et Wielingi oculis exposita et ab exemplari Taurilli florentino accuratissimè descripta*, ibid., 1767-68, 3 vol. in-8°. Déjà d'autres jurisconsultes, avant Hommel, avaient formé le projet d'extraire du Digeste les fragments épars des jurisconsultes romains, et de les réunir pour les présenter dans l'ordre où ils devaient se trouver dans leurs ouvrages. Cujas avait, en quelque sorte, exécuté ce plan sur quelques traités de Paul et de Papinien ; Brenkman, sur *Alfenus Varus*, etc. (Voy. BRENMANN) : Freymon, Labitte et Ant. Augustin avaient publié des Essais plus ou moins heureux ; mais il était réservé à Ab. Wieling de présenter un travail complet dans sa *Jurisprudencia restituta* (Voy. WIELING), Amsterdam, 1727, 2 vol. in-8°. Cependant comme cet ouvrage ne ren-

ferme que de simples renvois, Hommel conçut le projet de présenter, au lieu de citations, le texte même des jurisconsultes romains, afin d'éviter, par-là, de feuilleter tout le corps de droit. Malheureusement, comme ses occupations ne lui permettaient pas de surveiller lui-même l'exécution de ce travail, il en chargea un certain Kronbiegel, qui, par l'incurie qu'il y apporta, détruisit les espérances que ce projet avait fait concevoir : le texte est plein d'incorrections et d'omissions importantes. Quelques jurisconsultes allemands, entre autres Walch (*in Eck. Hermen. jur.*, p. 391), ont entrepris de défendre ces ouvrages ; mais il a été réfuté, avec succès, par M. M. Gr. Hugo (*in Ind. font. corp. juris.*, Berlin, 1795, p. 215), Seidensticker (*in Not. lit. corp. juris. præmis. ed. Corp. jur. in chrestomatiæ contr. p. 16*), et surtout par D. J. C. Koch (*in Auct. tert. tract. de succ. ab. intestato prim. edit.*) XI. *Epitome sacri juris*, *ibid.*, 1777, in-8°. La première édition, publiée sous le nom de *Curtius Antonius*, avait pour titre : *Epitome juris canonici*, *ibid.*, 1768, in-8°. d'environ 300 pages. XII. *La Théologie des peuples du Nord, éclaircie par l'explication du cor-net d'or* (1), *ibid.*, 1769, in-8°. avec figures (en allemand). XIII. *Sur les récompenses et les peines dans la législation des Turcs*, *ibid.*, 1770-1772, in-8°. XIV. *Promptuarium juris Bertochianum ad modum lexi-ci juris practici... ex recentiorum jurisconsultorum scriptis*, *ibid.*, 1777, 2 vol. in-8°. ; nouvelle édition sous ce titre, *Bertochii promptuarium juris post C. F. Hommelium*

curavit C. A. Günther, Leipzig, 1788, 2 vol. in-8°. J. A. Carpzov avait publié, en 1727 et 1728, à Leipzig et Zittau, la première édition de ce dictionnaire dont l'auteur primitif est inconnu. J. G. Bertoch, magistrat à Zittau, s'en empara, et en fit paraître, en 1740, in-4°, une nouvelle édition fort augmentée, et à laquelle un professeur de Leipzig (Abr. Kaestner, père du célèbre mathématicien), donna, en 1744, un supplément in-8°. Ce fut en cet état qu'il passa entre les mains d'Hommel qui y ajouta de nouveaux extraits tirés principalement de ses ouvrages ; l'édition de M. Günther peut être plus utile pour les Allemands qui font de cet ouvrage l'usage que nous faisons en France du Dictionnaire de Ferrière ; mais elle doit être moins recherchée par nous que celle d'Hommel, attendu que M. Günther a jugé à-propos d'en retrancher tout ce qu'Hommel y avait ajouté sur le droit naturel, l'histoire et les antiquités du droit civil. XV. *Pensées philosophiques sur le droit criminel* (en allemand), Breslau, 1784, in-8°, avec des notes de G. G. Rössig, qui en fut l'éditeur. C'est un développement de la préface qu'Hommel avait mise à la tête de la traduction allemande du *Traité des délits et des peines* (de Beccaria), *ibid.*, 1778, in-8°. XVI. *Opuscula juris universi et imprimis elegantioris selecta*, pars 1^a, *ibid.*, 1785, in-8°. ; publiée de même par Rössig. C'est un choix de quelques dissertations académiques d'Hommel, avec les notes manuscrites dont il avait chargé son exemplaire. XVII. *De jure arlequinizante, seu de legibus ridiculis aut histrionicâ jurisprudentiâ*, Bayreuth, 1761, in-8°. Il prononça ce discours à Leipzig pour la réception d'un doc-

(1) Voyez dans Fabricius (*Bibl. antiq.*, p. 877), la liste des auteurs qui ont écrit sur ce curieux monument d'antiquité scandinave.

teur. XVIII. *Pensées sur une langue universelle* (*Allgemeine Weltsprache*) que chaque peuple pourrait apprendre en peu de jours, (dans le recueil intitulé : *Zuverlässige Nachrichten von den gegenwärt. Zustände der Wissenschaften*); et beaucoup d'autres dissertations et morceaux de critique dans divers ouvrages périodiques. P—N—T.

HOMPESCH (FERDINAND DE), dernier grand-maître de l'ordre de S. Jean de Jérusalem qui ait régné à Malte, naquit à Dusseldorff le 9 novembre 1744. Venu à l'âge de douze ans dans cette île, où il fut d'abord page du grand-maître, il s'éleva successivement jusqu'au rang de grand-croix, et fut pendant vingt-cinq ans ministre de la cour de Vienne auprès de son ordre. Les langues de France avaient perdu beaucoup de leur influence par suite de la révolution de leur pays, lorsque le grand-maître Rohan mourut en août 1797; et elles ne furent pas en mesure de diriger le choix de son successeur : ainsi la langue de Bavière fit nommer Ferdinand de Hompesch, et il fut le premier Allemand qu'on eût vu à la tête de l'ordre de Malte. Dès-lors le propagandisme révolutionnaire avait pénétré jusque dans cette île; et ses partisans ne prenaient même pas la peine de dissimuler. Le nouveau grand-maître était loin de les approuver; mais la faiblesse de son caractère l'empêcha de les éloigner des emplois que la nullité de son prédécesseur leur avait abandonnés; et quoique ce fût un usage invariable à tous les changements de règne, il n'osa pas y porter ceux qui avaient concouru à son élévation. Aussi lorsque Buonaparte se présenta devant l'île (juin 1798), ce boulevart de la chrétienté était dans les mains de chevaliers parjures, gou-

vernant au nom du souverain le plus faible qui eût encore porté le bareton. Dès le mois de janvier, plusieurs émissaires français étaient venus s'établir à la Valette sous de vains prétextes; et ils avaient réuni dans des banquets scandaleux un grand nombre d'habitants séduits et de chevaliers infidèles à leur ordre. Tout avait été concerté dans ces réunions séditeuses; et le commandeur Bosredon, secrétaire du trésor, s'était mis lui-même à la tête du complot. Au moment où les vaisseaux de la république française parurent, il déclara que ses vœux étaient « de combattre » les Turks, et non pas les Chrétiens. Conduit en prison par un premier mouvement d'indignation et d'énergie de la part du grand-maître, il fut bientôt relâché par les effets de la sédition qu'il avait préparée, pendant que les autres chefs du complot disposaient les troupes et les chevaliers fidèles de telle sorte que, dispersés sur les côtes et dans des forts isolés, sans ordres et sans munitions, ils ne purent opposer le moindre obstacle au débarquement. Dès qu'on vit les colonnes françaises se diriger vers la place, le commandeur Bosredon se rendit auprès de leur général; et là, sans mission comme sans pouvoir, il signa pour son ordre une honteuse capitulation. Le grand-maître, qui avait tout laissé faire, n'eut plus qu'à se soumettre. Ainsi vingt-quatre heures s'étaient à peine écoulées depuis l'apparition des Français, et déjà tous les forts, tous les magasins, toutes les munitions, leur étaient livrés (1). Déjà leur chef s'était établi dans l'un

(1) Quelques jours après cette capitulation, Buonaparte se promenant autour des remparts de la Valette, en admirait la construction et la force. « Il faut convenir, lui dit un de ses aides-camp, que nous avons été bien heureux qu'il ne se soit trouvé du monde dans cette ville pour nous en ouvrir les portes. »

des palais de la capitale; et là il attendait la visite du grand-maître. Ce malheureux prince, ne s'étant pas d'abord rendu à ce devoir, par oubli, ou par un reste de sentiment de sa dignité, enconrut toute la disgrâce de son orgueilleux vainqueur; et il lui fournit ainsi une occasion ou un prétexte pour le traiter avec la dernière rigueur. Ce fut en vain que le faible vieillard mit le comble à son ignominie, en écrivant au *citoyen* Buonaparte pour le *remercier de sa prévenance, de sa générosité*: il l'assura même qu'il eût *mis un grand empressément à aller lui offrir l'expression de sa reconnaissance* « si, » par une délicatesse qui n'avait pour » objet que de ne rien faire qui pût » rappeler aux Maltais sa personne » et leur ancien gouvernement, il ne » se fût déterminé à éviter toute occasion de se montrer en public. » Tant d'humilité n'eut point lui faire obtenir grâce. Buonaparte ordonna d'effacer et de détruire partout les armes et les signes de l'ordre; ce qui fut exécuté dans le palais et jusque sous les yeux du grand-maître: on renversa même en sa présence le buste de Lavalette, cet illustre prédécesseur qui devait lui rappeler alors tant de souvenirs humiliants. Le troisième jour, le grand-maître fut embarqué sur une galère désarmée, qui fit voile pour Trieste. On lui donna cent mille écus, pour prix de son argenterie, qui fut mise à bord des vaisseaux français. Une rente de pareille somme lui fut promise; et il en reçut le premier terme en traites qui n'ont jamais été payées. Voilà comment fut acquise une souveraineté jadis si illustre, et l'une des forteresses les plus redoutables qui existent, mais qui devait rester si peu de temps dans les mains de ceux qui venaient de s'en emparer avec

tant de facilité! Arrivé à Trieste, Hompesch déchira les traites qu'il avait reçues; et il fit d'inutiles protestations contre une capitulation qu'il n'avait ni stipulée ni ratifiée, mais à laquelle il n'avait pas eu le courage de s'opposer. Quelques mois plus tard, se voyant pressé par la cour de Vienne, qui cédait elle-même aux instances de la Russie, il signa une abdication en faveur de Paul I^{er}; et il vécut en Allemagne dans l'obscurité et assiégé par les plus urgents besoins. Enfin assailli par de nombreux créanciers, il se rendit à Montpellier, et réclama auprès du gouvernement français les arrérages d'une pension qu'il avait d'abord refusée. Il lui était dû près de deux millions; on lui donna une provision de 15,000 francs! Cette faible somme lui avait à peine été comptée, qu'une mort précipitée termina sa carrière en 1803. M—D J.

HONAIN (ABOU-YEZYD), fils d'Ishac, naquit à Hyrah, ville de la Mésopotamie, et appartenait à la tribu des Obadites, qui professaient le nestorianisme. Il eut pour maître en médecine Jean, fils de Massowieh, et, en grammaire arabe, le célèbre Khayl-ibn-Ahmed. Comme il joignait à la connaissance de cette langue celle du grec, il fut choisi par les premiers khalifes abbassides pour traduire en arabe les ouvrages scientifiques des Grecs; et il fut l'un des traducteurs les plus actifs de cette époque. On dit même qu'il voyagea en Grèce de la part des khalifes, et y fit une ample moisson de livres sur toutes les parties de la philosophie. On lui doit des versions de la plupart des ouvrages d'Hippocrate et de Galien, d'Euclide, de l'Almageste de Ptolémée, etc. Outre ses traductions, il a composé un grand nombre de Traités sur la médecine et la dialectique.

tique. Casiri en donne la nomenclature (*Bibl. ar. hisp.*, tom. I, p. 286). On rapporte que le khalife Motéwekkel ayant conçu quelques doutes sur ses rapports avec les Grecs, et craignant une trahison, le fit venir en sa présence, revêtir d'une robe brillante et combler de présents; ensuite il lui demanda un poison violent et assez secret pour donner la mort sans qu'on pût le découvrir. Honain lui répondit : « Prince des croyants, je n'ai appris à connaître que des médicaments utiles, et je ne pensais pas que vous m'en demandassiez d'autres : toutefois, si vous le permettez, j'en ferai la recherche. » Motéwekkel y consentit; et au bout d'un an il adressa la même demande, et reçut cette réponse : « Prince des croyants, je n'ai pu connaître que des médicaments utiles. » Alors le khalife, touché de sa probité, lui avoua le motif secret de sa demande, et mettant une confiance sans bornes dans son médecin, il le combla de nouveaux bienfaits. Honain mourut en 260 de l'hég. (874 de J.C.) J.—N.

HONDIUS (Josse), chef d'une famille de graveurs distingués, a joui long-temps d'une réputation assez étendue, et qu'il devait à la supériorité de ses cartes géographiques sur celles de ses prédécesseurs. Il naquit, en 1546 (1), à Wackène, bourg de Flandre, et, à l'âge de deux ans, fut amené par ses parents à Gand, circonstance qui a fait conjecturer qu'il était né dans cette ville. Il ne tarda pas à annoncer des dispositions très remarquables pour les arts du dessin; et l'on assure

qu'à huit ans il gravait et peignait sur cuivre ou sur ivoire de petits sujets de son invention. Il n'avait cependant point encore eu de maître : il entra ensuite dans l'atelier d'un peintre, qu'il effaça bientôt par la rapidité de ses progrès; quoiqu'il donnât une partie de son temps à l'étude des langues et de la littérature anciennes. On lit dans le *Dictionn.* de Moréri, que le duc de Parme fit venir Hondius dans son camp devant Anvers, et qu'il lui proposa de le suivre à Rome, où il se chargeait du soin de sa fortune. C'est une erreur : Hondius s'était retiré en Angleterre à l'approche des troubles; et il se fit connaître avantageusement à Londres par son talent pour la construction des instruments de mathématiques et pour la fonte des caractères d'imprimerie. De retour dans sa patrie, il s'établit à Amsterdam, où il publia de nouvelles cartes géographiques qui eurent beaucoup de succès. Il fit paraître, en 1597, un *Traité de la construction des globes* (en hollandais), et donna successivement de nouvelles éditions du *Grand Atlas* de Gérard Mercator, augmenté de plus d'un tiers; — un *Abrégé* sous le titre d'*Atlas minor*, in-4°, oblong, souvent réimprimé; — le traité d'Isaac Pontanus, *Des globes et de leur usage*, enrichi de planches et de curieuses observations, etc. On doit encore à ce géographe, les cartes et les planches de la *Description de la Guiane*, par Walt. Raleigh, Nuremberg, 1599, in-4°; — et des *Voyages autour du monde*, de Drake et de Cavendish. Ses estampes, peu nombreuses, sont marquées du chiffre H. I. Il mourut à Amsterdam, en 1611, âgé de soixante-cinq ans. Il laissa deux fils : — Henri HONDIUS, dit le *Vieux*, né à Gand, en 1573, mort à la Haye en 1610, eut pour maître

(1) Moréri et d'autres biographes placent la naissance de Hondius en 1563; mais il n'aurait eu que dix ans en 1573, époque de la naissance de Henri son fils aîné, et dix-sept à la naissance de son second fils. Cette raison nous a déterminés à suivre l'opinion de l'auteur des *Notices sur les Graveurs* (Besançon, 1807, 2 vol. in-8°), qui fait naître Josse Hondius en 1546.

Jean Vierin, dont il prit la manière au point d'imiter jusqu'à ses défauts. Il était très laborieux; et il a laissé une grande quantité d'estampes, et une suite de 144 portraits d'artistes, la plupart flamands. Cet artiste a gravé d'après Albert Durer, Holbein, Zuccherro, Breughel, etc. — Henri HONDIUS, dit le *Jeune*, né à Londres, en 1580, fut supérieur à son frère. Sa manière est ferme et piquante. Il a gravé plusieurs morceaux de sa composition, et d'autres d'après les meilleurs maîtres flamands. On ignore l'époque précise de sa mort: mais son estampe de l'*Uylenspiegel*, d'après Lucas de Leyde, est datée de 1644; et l'on peut croire qu'il a vécu peu au-delà de cette époque. On a de lui: I. *Præstantissimorum aliquot theologorum protestantium effigies æri incisæ*, la Haye, 1602, in-fol. II. *Theatrum honoris in quo pictorum Belgii insigniorum imagines*, etc., Amsterdam, 1618, in-fol. III. *Pompa funebris Caroli V imp. Bruxellis celebrata*, la Haye, 1619, in-fol. IV. *L'institution en la perspective*, en flamand (traduite en français par A. G. S.), la Haie, 1625, ouvrage dont on faisait cas, mais qui a été surpassé depuis. — Guillaume HONDIIUS, son fils, né à la Haie en 1601, apprit de son père les principes du dessin. Il s'établit à Dantzic, et s'appliqua particulièrement à graver le portrait. On estime surtout ceux qu'il a donnés d'après Van Dyck. Cét artiste, doué de beaucoup d'intelligence, rendait la nature avec une grande vérité.

W—s.

HONERT, ou HONAERT (ROCH VAN DEN), chevalier, né à Dordrecht vers la fin du xvi^e. siècle, remplit, dans sa patrie, les premières charges administratives et diplomatiques, et se fit également considérer par la no-

blesse de son caractère et par l'étendue de ses connaissances. Envoyé, en 1627, comme ambassadeur dans le Nord, pour travailler à le pacifier, il a publié le journal de cette ambassade dans un volume in-4^o. de format oblong, enrichi de gravures d'Abraham Boot, Utrecht, 1632. Hooft, à mesure qu'il avançait dans son travail, lui soumettait les cahiers de son Histoire; et il est difficile de rien imaginer de plus honorable que cette confiance. Honert cultivait aussi avec distinction la poésie latine; et il a laissé deux tragédies dans cette langue, savoir: I. *Thamar*, Leyde, 1611. II. *Moïse brisant les tables de la loi (Moses nomoclastes)*, ibid. Il mourut le 30 janvier 1638, âgé de près de soixante-six ans. — Jean, et Taco-Hijo HONERT, théologiens protestants, de la même famille, et professeurs à l'université de Leyde, morts l'un en 1740, l'autre en 1758, ont laissé de nombreux écrits dans le genre polémique.

M—ON.

HONORAT (St.), treizième évêque d'Arles, issu d'une famille illustre originaire de Rome, et qui avait donné des consuls à l'empire, naquit, peu après la première moitié du iv^e. siècle, probablement vers les confins de la Lorraine et de la Champagne. St. Loup, qui depuis fut son disciple et devint évêque de Troyes, avait épousé sa sœur. Honorat reçut une éducation conforme à sa naissance, et fut instruit dans les lettres humaines. Quoique né d'un père païen, il se sentit de l'attrait pour les vérités de l'Évangile et reçut le baptême. Il résolut même de renoncer au monde; et Venance, son frère aîné, partagea ce pieux dessein. Après avoir vendu leurs biens, et en avoir distribué le prix aux pauvres, tous deux partirent pour Marseille,

où ils s'embarquèrent avec un saint vieillard nommé Caprais qu'ils prirent pour leur directeur. Ayant abordé en Achaïe après une navigation fatigante, Venance mourut à Methone, aujourd'hui Modon, dans la Morée. De retour dans les Gaules, les deux voyageurs s'arrêtèrent quelque temps près de Frejus, et, de l'avis de Léonce, évêque de cette ville, allèrent s'établir à Lérins, île alors déserte et remplie de bêtes venimeuses. Ils y fondèrent un monastère, depuis devenu fameux. On fixe l'époque de cette fondation entre les années 400 et 410. Peu de temps après, Honorat fut ordonné prêtre. Cependant le monastère florissait; et de nombreux disciples, parmi lesquels on compte St. Hilaire d'Arles, y affluaient. Honorat leur donna une règle, en partie tirée de celle de St. Pacôme, et dont les auteurs du temps louent la sagesse. Il y avait trente-cinq ans qu'Honorat gouvernait cet établissement en qualité d'abbé, lorsque le clergé et le peuple d'Arles le demandèrent pour évêque. Ce ne fut qu'avec répugnance qu'il se rendit à leur vœu. Il n'occupa ce siège qu'un peu plus de deux ans, étant mort en 429, le 14 ou le 15 de janvier. Le martyrologe romain marque sa fête le 16 du même mois. En 1391 ses reliques furent transportées à Lérins. Il ne nous reste rien de ses écrits, quoiqu'on ait lieu de présumer qu'ils étaient nombreux. St. Hilaire, qui lui succéda sur le siège d'Arles, et qui a composé sa Vie, parle de ses lettres de manière à en faire regretter la perte. Cassien lui avait adressé sept de ses Conférences. — Saint HONORAT, septième évêque de Marseille, né vers l'an 420 ou 425, était disciple de St. Hilaire d'Arles. Quelques-uns reculent son épiscopat jusqu'en 483. On ne sait de lui que ce qui en est écrit dans

le 10^e. chapitre des *Hommes illustres* de Gennade, si toutefois c'est à Gennade qu'il faut attribuer ce chapitre. Honorat y est peint comme un grand et saint évêque, parlant avec une extrême facilité des choses de Dieu, rompant le pain de la parole, non seulement aux onguettes qui lui étaient confiées, mais encore aux habitants des villes voisines et à de nombreux auditeurs qui venaient de loin pour l'entendre. Sa bouche, suivant l'expression de l'auteur, était comme un vaste magasin de toutes les richesses contenues dans les divines Écritures; *Os suum quasi armarium Scripturarum*. Le pape Gelase I l'avait en grande estime, tant pour la pureté de sa foi que pour son éloquence; ce qu'il lui témoigna en lui adressant un rescrit honorable. Ainsi ce saint évêque vivait encore du temps de Gelase, c'est-à-dire de 492 à 496. De beaucoup d'homélies et de vies de Saints qu'il avait composées, il ne nous reste que la Vie de St. Hilaire son maître. Le P. Quesnel l'a fait imprimer à la fin du 1^{er}. volume des Œuvres de St. Leon. L—Y.

HONORÉ, pape. Voy. HONORIUS.

HONORÉ DE SAINTE - MARIE (BLAISE VANZELLE, plus connu sous le nom de Père), religieux carme déchaussé, naquit à Limoges en 1651. Il embrassa la vie monastique à Toulouse, et fut chargé par ses supérieurs d'enseigner aux novices la théologie et la philosophie. Son zèle pour la propagation de la foi lui faisait désirer vivement d'être employé dans les missions du Levant; et il reçut, avec une joie inexprimable, l'ordre de s'y rendre. Il demeura plusieurs années à l'île de Malte, fut promu, à son retour, à différents emplois, et mourut à Lille, en 1729, âgé de soixante-dix-huit ans. C'était un homme sa-

vant et laborieux. Il a publié un grand nombre d'ouvrages, dont on trouvera la liste détaillée dans la *Bibliothèque des carmes*. On se contentera de citer ici les principaux : I. *Traité des indulgences et du jubilé*, Bordeaux, 1701, in-12 ; troisième édition augmentée, Malines, 1725, in-12. II. *Problème proposé touchant les livres attribués à St. Denys l'aréopagite*, Paris, 1708, in-8°. Le Journal des savants le cite avec éloge. III. *Tradition des pères et des auteurs ecclésiastiques sur la contemplation*, Paris, 1708, 2 vol. in-8° ; traduit en italien et en espagnol. IV. *Des motifs et de la pratique de l'amour de Dieu*, ibid., 1713, in-8°. Ce volume fait suite à l'ouvrage précédent. V. *Réflexions sur les règles et sur l'usage de la critique, touchant l'histoire de l'Eglise, les ouvrages des Pères, les actes des anciens martyrs, les vies des Saints*, etc., Paris, 1712-1720, 3 vol. in-4°. C'est l'ouvrage le plus important du P. Honoré, et celui qui a eu le plus de succès. Il a été traduit en latin, en italien et en espagnol. L'auteur y établit les règles d'une saine critique, également éloignée de la faiblesse qui craint d'examiner, et de l'audace qui ose attaquer les choses les plus respectables : mais on trouve qu'il n'a pas toujours su faire lui-même une sage application des règles qu'il avait tracées. VI. *Dissertations historiques et critiques sur la chevalerie ancienne et moderne, séculière et régulière*, Paris, 1718, in-4°. avec figures. Il y a de l'érudition et des recherches curieuses dans cet ouvrage. VII. *La Vie de St. Jean de la Croix*, Tournay, 1727 ; elle fut écrite à l'occasion de la canonisation de ce Saint, par le pape Benoît XIII. VIII. *Observations sur l'Histoire ecclésiastique de Fleury* (Malines),

1726-27-29, in-12. Les autres écrits du P. Honoré sont relatifs au jansénisme et à la bulle *Unigenitus*, et par conséquent n'offrent presque aucun intérêt aujourd'hui. Il préparait une édition des *Vies des patriarches de l'Orient*, par Flodoard ; et il a laissé en manuscrit quelques autres ouvrages que l'on conservait dans la bibliothèque de son convent à Lille. W—s.

HONORIA (JUSTA-GRATA), fille de l'empereur Constance et de Placidie, naquit à Ravenne en 417. Elle n'avait que trois ans lorsque son père mourut ; et elle demeura sous la tutelle de Placidie, femme vaine et ambitieuse, plus occupée d'intrigues et de plaisirs, que de l'éducation de sa fille. Honoria était dotée d'une rare beauté ; mais son titre d'*Auguste* ôtait aux jeunes gens qui l'entouraient, l'espoir d'obtenir sa main. Elle se crut condamnée au célibat, et céda au penchant qu'elle ressentait pour Eugène, l'un des chambellans de l'empereur. L'imprudence de Placidie instruisit le public de la honte de sa fille. Honoria fut envoyée à Constantinople, où elle passa quatorze ans, sous la garde des sœurs de l'empereur Théodose, uniquement occupée de pratiques religieuses, et tellement surveillée, qu'aucune de ses démarches ne pouvait être secrète. L'ennui qui la consumait, lui fit prendre une résolution bien extraordinaire : instruite des succès d'Attila, et quoique ce barbare ne lui inspirât que de l'horreur, elle osa solliciter sa protection pour sortir de la captivité où elle gémissait. Elle lui fit remettre, par un cunuque, une bague pour gage de sa foi, et l'invita à la réclamer comme son épouse. (Voy. ATILA.) Sa correspondance avec le roi des Huns ayant été découverte, Honoria fut enlevée de Constantinople, mariée à

un particulier obscur, et reléguée au fond de l'Italie, où elle acheva dans un cloître une vie, dit Gibbon, qui aurait peut-être été exempte de crimes et de malheurs, si elle ne fût pas née la fille d'un monarque. On ignore la date précise de sa mort; mais elle ne doit être placée qu'après l'année 453. Il existe une médaille d'or frappée en l'honneur de cette princesse; elle porte au revers le monogramme du Christ, avec cette légende : *Salus rei publicæ*. W—s.

HONORIUS I, élu pape, le 14 mai 626, six mois et dix-huit jours après la mort de Boniface V, auquel il succédait, était originaire de Campanie, et fils du consul Pétronc. L'église était affligée alors par l'hérésie du monothélisme, dont les sectaires ne voulaient attribuer qu'une opération et une volonté à J. C., quoiqu'ils reconnussent en lui deux natures. C'était détruire le mystère de l'Incarnation. Sergius, patriarche de Constantinople, était le chef de cette doctrine. Il l'exposa dans une lettre qu'il écrivit à Honorius, en lui faisant observer que cette opinion avait rallié beaucoup de schismatiques, surtout parmi les Eutychéens, qui s'empressaient de rentrer dans le sein de l'Eglise. L'empereur Héraclius favorisait aussi cette opinion : le pape se laissa séduire, et donna son approbation à Sergius. Le moine Saint-Sophrone, qui fut depuis évêque d'Alexandrie, écrivit avec force pour combattre cette erreur. Sergius revint à la charge, et Honorius persista dans les mêmes sentiments. Le sixième concile de Constantinople, tenu en 680, condamna cette doctrine, et anathématisa la mémoire d'Honorius. Cette sentence fut confirmée, en 767, par le second concile de Nicée. Honorius mourut en 638, la même année que

le roi Dagobert, et à l'époque où la puissance de Mahomet commençait à devenir redoutable. Son pontificat avait duré douze ans et près de cinq mois. Le pape Jean IV et Saint-Maxime entreprirent son apologie. S'il est vrai qu'à parler rigoureusement il fût coupable d'erreur, il paraît qu'il eut aussi des qualités estimables : il fit des largesses considérables aux églises, en bâtit quelques-unes, en répara beaucoup d'autres, et renouvela tous les vases de Saint-Pierre. Il contribua avec zèle à la conversion d'Edowin, roi de Northumberland. On trouve de ses lettres dans la Collection des conciles, dans la Bibliothèque des Pères, et dans Ughelli. Il eut pour successeur Séverin. D—s.

HONORIUS II, élu pape le 21 décembre 1124, succéda à Calixte II : il se nommait Lambert de Fagnan, et était né dans une condition médiocre, au comté de Bologne, dont il avait été archidiacre. On lui avait reconnu de l'instruction; et le pape Pascal lui avait donné l'évêché d'Ostie. Son élection fut assez vivement disputée. Une partie des évêques et des cardinaux avait déjà élu et revêtu de la chape rouge Thibaud, cardinal-prêtre du titre de Sainte-Anastasie, lorsque Robert Frangipane et les gens de sa faction se mirent à crier : *Lambert, évêque d'Ostie, pape!* et le revêtirent des ornements pontificaux. Le tumulte fut d'abord assez considérable; mais Thibaud, qui avait déjà pris le nom de Célestin, se démit volontairement. C'est cet anti-pape d'un jour que Leoglet-Dufresnoy a nommé mal-à-propos Calixte. Honorius eut, à son tour, du scrupule sur la validité de son élection. Il se dépouilla des marques de sa dignité : mais les cardinaux le réhabilitèrent solennellement, et la paix fut réta-

blie entre les partis. Honorius voulut méconnaître les droits de Roger, comte de Sicile et duc de Pouille et de Calabre, sous prétexte qu'il n'avait pas reçu de lui l'investiture. Il lui opposa Robert, prince de Capoue, et fit la guerre à Roger; mais celui-ci, plus habile guerrier que son compétiteur, fut enfin reconnu par le pape. Honorius prit part à la querelle de l'évêque de Paris, contre lequel son clergé s'était révolté, à cause de la réforme qu'il voulait y introduire. Louis VI s'était laissé prévenir contre l'évêque; et celui-ci, inquiet des dangers dont il était menacé, avait mis les terres du roi en interdit. Honorius avait d'abord annulé les actes de l'évêque; mais St.-Bernard prit avec chaleur son parti, et le pape changea d'opinion. L'évêque de Paris triompha. Honorius favorisa la conversion de la Poméranie, entreprise par St.-Othon, évêque de Bamberg, et sollicitée par le duc de Pologne, Boleslas. Il donna aussi, de concert avec le patriarche Étienne, l'habit blanc aux Templiers, dont l'ordre venait d'être nouvellement établi. On trouve plusieurs lettres de ce pape dans la Collection des conciles, et dans le Recueil de D. Martène, d'Achery et d'Ughelli. Honorius mourut au monastère de St.-André, le 14 février 1150, et fut enterré dans l'église de Latran, après un pontificat de cinq ans et deux mois. Il eut pour successeur Innocent II.

D—s.

HONORIUS III fut élu pape à Pérouse, le 18 juillet 1216, deux jours après la mort d'Innocent III, auquel il succédait. Le nouveau pontife s'appelait Cencio Savelli. Il était Romain de naissance: sa capacité dans les affaires l'avait fait distinguer dès le temps de Clément III, qui l'avait nommé camérier de l'église romaine.

Il s'était élevé peu-à-peu jusqu'à la pourpre, et était devenu successivement cardinal-diacre du titre de St.-Luce, et depuis cardinal-prêtre du titre de St.-Jean et de St.-Paul. Son premier soin fut d'écrire au roi de Jérusalem, pour l'assurer de son zèle en faveur des croisés; ensuite aux évêques de France, pour relever le courage des pèlerins; puis à l'empereur de Constantinople, pour lui promettre son appui contre les schismatiques et les Grecs; enfin, au patriarche latin, en l'exhortant à conserver l'union avec l'empereur, sans préjudice des droits de l'Eglise. Honorius s'occupa ensuite de l'élection de Pierre de Courtenay, qu'il couronna empereur d'Orient, et qui fut pris bientôt après par Théodore Comnène, et jeté en prison, où il mourut. Les affaires d'Angleterre exigèrent bientôt toute l'attention du pape. Jean Sans-Terre était mort, et laissait à son successeur, Henri III, le fardeau d'une guerre contre le prince Louis, fils de Philippe Auguste, qui prétendait à la couronne, et soutenait son parti à la tête d'une armée. Ce prince s'était jeté en Angleterre, comptant sur la protection d'Innocent III, qui avait d'abord persécuté le roi Jean, et lui avait depuis rendu son amitié. Honorius, animé des dernières pensées de son prédécesseur, négocia avec le prince français. Il employa tour-à-tour les prières et les menaces, écrivit aux barons et aux évêques anglais, que la mort de Jean leur ôtait tout prétexte de révolte, exhorta dans le même sens l'archevêque de Bordeaux, et les seigneurs de Guienne, à rentrer dans leur devoir de sujets fidèles, et parvint enfin à susciter contre le fils du roi de France, un parti auquel ce prince dut céder. La croisade de Palestine occupait en-

core tous les esprits. Honorius y mettait tout son zèle. Il avait engagé le roi de Hongrie à joindre ses forces à celles des croisés. Mais le Portugal et l'Espagne étaient désolés par les armes des Maures. Des divisions de familles s'étaient élevées pour la succession aux trônes de Castille et de Léon. Le midi de la France était affligé de la guerre contre les Albigeois. Honorius chercha à triompher de toutes ces difficultés, en intervenant dans toutes ces querelles, où il mettait toute l'ardeur de son caractère et le poids de son autorité. Son but principal était de donner un chef suprême à la croisade ; et ce fut dans cette vue qu'Honorius couronna empereur d'Allemagne, Frédéric II, qu'Innocent III avait déjà reconnu comme roi des Romains. Ce prince, qui devait être tourmenté si cruellement par les successeurs d'Honorius, était roi de Sicile, et rendit en cette qualité hommage au pape. Le nouvel empereur promit avec serment de se transporter, sous deux ans au plus tard, en Palestine, et le pape reçut cette promesse avec joie. Cette bonne intelligence fut cependant altérée dans la suite par quelques prétentions d'Honorius, qui blessaient l'autorité du roi, relativement à la nomination des évêques, que le pape voulait instituer comme seigneur suzerain du royaume de Sicile ; et ce fut là le germe de ces fatales divisions, qui éclatèrent sous les pontificats de Grégoire IX et d'Innocent IV. En France, les relations du pape eurent pour objet principal la guerre contre les Albigeois. Honorius, qui protégeait la maison de Montfort contre les comtes de Toulouse, avait plus d'une fois pressé Philippe-Auguste de prendre part dans cette querelle et de soutenir Simon de Mont-

fort. Le pape renouvela les mêmes instances auprès de Louis VIII, successeur de Philippe. Louis était occupé alors à poursuivre en Poitou le recouvrement des provinces confisquées sur le roi Jean, père du roi d'Angleterre Henri III, à cause du meurtre d'Artur. Le pape essaya de le détourner de cette entreprise, en l'exhortant à se croiser contre les Albigeois. Louis soutint la justice de son droit ; mais enfin il céda, laissa respirer Henri, et alla mourir au siège d'Avignon. C'est ainsi que les papes prétendaient se rendre les arbitres des querelles des souverains, changer leurs guerres politiques en guerres religieuses sous le prétexte que la plupart des guerres étant injustes et par conséquent autant de péchés, le chef de l'église avait le droit d'en juger les motifs et d'en interdire l'exécution. Ce système avait été inventé depuis la naissance des croisades. On ne voyait qu'armements de cette espèce. Outre la croisade de la Syrie, il y en avait contre les Vaudois et les Albigeois : on en avait vu une d'enfants sous Innocent III ; et sous Honorius, des croisés tournèrent leurs armes contre les païens de la Prusse et de la Livonie. Tous les peuples étaient croisés, même ceux de l'Asie qui étaient dans la communion de Rome. La reine de Géorgie députa des ambassadeurs à Honorius, pour lui témoigner son impatience d'envoyer ses soldats à la Terre-sainte, dans l'espoir d'obtenir les secours des chrétiens contre les Tartares, qui ravageaient l'Asie sous la conduite du terrible Gengis-Kan. Cependant la puissance des papes commençait à décliner. Malgré les instances et les menaces d'Honorius, le comte de Schwerin s'empara de la personne du roi de Danemark,

Waldemar II, et le retint en prison pendant trois ans. Grégoire VII eût été mieux obéi. Après avoir écrit de nouveau à Frédéric pour lui reprocher sa lenteur à acquitter la promesse qu'il avait faite de porter ses armes dans la Palestine (1), Honorius III mourut, le 18 mars 1227, après un pontificat de dix ans et huit mois : il eut pour successeur Grégoire IX. La plus grande partie des lettres d'Honorius ont été publiées à Toulouse par Innocent Ciron, sous le titre de *Quinta compilatio decretal.*, 1645, in-fol. avec des notes de l'éditeur. On en trouve aussi dans la Collection des conciles, dans les Recueils de Baluze, de Wadding, de D. Martène, de D'Achery, d'Ughelli, etc. Enfin on a publié sous le nom de ce pape une indigeste rapsodie intitulée *Grimoire du pape Honorius* : c'est une de ces misérables compilations, fruits de l'ignorance et du charlatanisme, comme l'Enchiridion du pape Léon, les Secrets du grand Albert, etc. La plus ancienne édition indiquée par Lenglet Dufresnoy (*Recueil sur les apparitions*, 2, 2, 255), est intitulée : *S. D. Honorii Papæ III adversus tenebrarum principem et ejus angelos conjurationes ; extractæ ex originali Romæ servato, anno 1629.*

D—s.

HONORIUS IV, élu pape le 2 avril 1285, succédait à Martin IV. Il s'appelait Jacques Savelli, noble romain, et était cardinal du titre de Sainte-Marie, de la nomination d'Urbain IV. La goutte qui l'incommodait vivement aux pieds et aux mains, lui rendait très difficile la célébration de la messe, en sorte qu'il était obligé de se servir de certains instruments. Sa nomination

eut lieu à Pérouse. Dans la circulaire où il l'annonce, il observe qu'elle s'était faite librement, et sans que les cardinaux fussent enfermés, comme cela se pratiquait depuis la constitution de Grégoire X. Honorius IV confirma les décimes accordées par son prédécesseur au roi de France Philippe-le-Hardi, pour faire la guerre à Pierre d'Aragon, qui retenait en prison Charles II, roi de Sicile, et neveu de S. Louis : le pape, fidèle au système de ses prédécesseurs, favorisait ouvertement la maison de France. C'est dans cette vue qu'il rédigea pour la Sicile, une constitution que Martin IV avait déjà commencée, et sur laquelle Charles II s'en était entièrement rapporté à la volonté du pape, qui ne manqua pas de profiter de cette occasion pour accroître son autorité. Le St.-Siège se réservait, entre autres choses, la disposition des évêchés de Sicile, tant que la guerre durerait. Honorius persista à soutenir le parti français contre Jacques d'Aragon et son frère Alphonse, tous deux héritiers de Pierre. Il fulmina des censures contre les Vénitiens et contre Henri de Castille, qui s'étaient déclarés contre Charles ; mais il en accorda assez facilement les absolutions. Il ne put cependant réussir à procurer la liberté à ce prince. Honorius mourut, le 3 avril 1287, au palais qu'il avait fait bâtir près de Ste.-Sabine : il fut enterré à St.-Pierre. On a dans les *Annales* de Wadding, et dans l'*Italia* d'Ughelli, quelques lettres de ce pape, en qui l'on reconnaissait de la sagesse et de la douceur, mais qui fut peut-être un peu trop libéral envers ses proches. Il eut pour successeur Nicolas IV.

D—s.

HONORIUS (FLAVIUS), empereur d'Occident, fils de Théodose et de Flaccille, naquit à Constantinople, le

(1) Cette lettre est de 1226, et rapportée toute entière dans la *Notice et Extraits des manuscrits de la Bibliothèque du Roi*, tom. II.

9 septembre 384, et reçut à 9 ans le titre d'Auguste en présence de l'armée. Dès l'âge de deux ans, il avait été revêtu du consulat; car, en l'an 386, on le trouve collègue d'Evodius, dans les *Fastes consulaires*, avec le titre de *nobilissimus puer*. Frère puîné d'Arcadius, il était le second héritier de l'empire. Théodose, qui le chérissait, lui déclara, au lit de la mort, qu'il le mettait en possession de l'Occident, laissant Arcadius maître de l'Orient. Le génie de Rome disparut à la mort de Théodose : ses fils ne possédaient aucune de ses vertus; ils ne furent protégés quelque temps que par le souvenir de sa gloire. La faiblesse de ces deux empereurs enfants, la corruption de leur cœur, la dépravation générale, l'ascendant que prirent les barbares, attaquant l'empire de toutes parts, furent les signes de décadence qui éclatèrent en Orient et en Occident. De cette époque date le déclin de la puissance romaine. A son avènement au trône (en 395), Honorius touchait à sa onzième année: il l'emportait sur son frère par les grâces de l'extérieur; mais il fit bientôt voir dans sa conduite la même incapacité et la même indolence. Avec un tel caractère, il devait être asservi à son principal ministre. En effet, Stilicon, chargé de sa tutelle et de la défense de l'empire, se regarda comme souverain; il gouverna au nom d'Honorius, qui, toujours enfant, ne fit que ramper sur le trône. On l'amusait à Rome par des fêtes et par des louanges, tandis que les désordres de l'empire frayaient le chemin aux barbares. Il fallut abandonner le séjour de Rome pour résider à Milan. Là Honorius donna au peuple le spectacle d'un combat de léopards qu'on lui avait envoyés de Libye. Cependant Alaric, à la tête des Goths, pénétrait en Italie, et venait attaquer

le cœur de l'empire. Comme celui-ci approchait, en 403, du palais de Milan, Honorius chercha une retraite, avec sa cour, dans les fortifications d'Asti sur les bords du Tanaro. Le roi des Goths forma immédiatement, et pressa sans relâche le siège d'une place qui contenait une si riche proie. Stilicon, resté à la tête de l'armée, vint au secours d'Honorius, qu'il délivra par la bataille de Pollentia, livrée le 11 avril. Honorius rentra dans Rome en triomphe. Dans les jeux qu'il célébra en cette occasion, le sang des gladiateurs souilla pour la dernière fois l'amphithéâtre de la capitale du monde. Rome ni Milan n'étant plus un séjour assuré pour la cour, le siège du gouvernement fut transporté à Ravenne sur les côtes de la mer Adriatique, où l'on avait moins à craindre les entreprises des barbares. Alaric s'était retiré vers la Norique à la faveur d'une pacification. Mais Radagaise menaçait l'empire à son tour; il fut défait en 405. De nouveaux essaims suivaient toujours les premiers; et l'Occident était inondé de ces peuples qui, semblables aux flots, se renversaient les uns sur les autres. Les Alains, les Vandales, les Suèves et les Goths, furent les premiers qui détruisirent les barrières de l'empire. La Gaule et l'Espagne étaient envahies. Cependant l'attachement d'Honorius pour Stilicon s'était changé en crainte, en soupçons et en haine. Maître de l'esprit de l'empereur, le courtisan Olympius résolut de se débarrasser de ce puissant rival, et détermina Honorius à s'en débarrasser. Le meurtre des partisans de Stilicon est ordonné, et exécuté par une soldatesque soudoyée; lui-même, condamné à mort comme traître au prince et à la patrie, est égorgé par Héraclien en 408. Olympius s'empare de l'administration; et

Alaric recommence la guerre : il vient assiéger Rome et la force de se racheter. Honorius approuva le traité. L'empire d'Occident se détruisait sans retour. La Grande-Bretagne était abandonnée ; la Gaule envahie par un usurpateur (Voy. CONSTANTIN III, tyran, tom. IX, pag. 474) ; l'Espagne presque entièrement perdue. L'Italie même n'était plus au pouvoir d'Honorius. Alaric campait en Toscane. Il revint assiéger Rome, et obligea les habitants à recevoir Attale, préfet de Rome, pour empereur. Renfermé dans Ravenne, et serré de près par Alaric, Honorius se disposait à prendre la fuite à bord de sa flotte, quand il reçut un secours d'Orient. Mais Rome ne put échapper aux barbares : elle fut dévastée et pillée par Alaric, tandis qu'Honorius tremblait à Ravenne. Il ne rentra dans Rome qu'après la mort de ce redoutable adversaire, fit réparer la ville, et retourna ensuite à Ravenne. L'Italie était toute couverte de ruines : on y voyait partout les traces fumantes des Goths. Tranquille à Ravenne, manquant on de courage ou de force, incapable d'agir, de ménager la paix ou de faire la guerre, Honorius languissait dans une oisiveté déplorable, abandonnant tour-à-tour ses ministres, et ne pouvant s'en passer. Il mourut d'hydropisie, à Ravenne, le 15 août 423, âgé de 38 ans, sans laisser de postérité, quoiqu'il eût été marié deux fois, à Marie et à Thermantie, filles de Stilicon. Son caractère et son gouvernement avaient formé un contraste continu. Il était doux, et son règne fut souillé par des cruautés ; il ne respirait que la paix, et l'Occident fut désolé par d'horribles guerres ; il aimait sa famille, et tous ceux de ses parents qui vécurent sous son empire furent ou mis à mort ou

bannis ; ses lois ne tendaient qu'au soulagement de ses sujets, et ses sujets furent accablés. Sa faiblesse produisit tous ces maux : prince timide, il n'osa rien entreprendre, ne sut former aucun dessein et n'en put comprendre ni exécuter aucun. Toujours gouverné, il ne fit que prêter son nom aux affaires ; et son incapacité laissa ébranler les fondements de la puissance romaine. Pendant un règne de 28 ans, il vécut toujours en inimitié avec son frère Arcadius et avec son successeur. De même qu'Arcadius, il publia une multitude d'ordonnances, et renouvela presque toutes les anciennes lois : signe de l'inquiétude de ceux qui gouvernent, et du besoin de soutenir l'édifice de l'état qui s'écroule. Il eut pour successeur Valentinien III. B—P.

HONORIUS (JULIUS). V. ETHI-CUS (XIII, 426).

HONORIUS D'AUTUN, écrivain ecclésiastique, florissait dans le XII^e. siècle. C'est par erreur que quelques critiques modernes ont prétendu qu'il occupa le siège épiscopal de sa patrie. Cette assertion est démentie par le titre de *Solitaire*, qu'il se donna lui-même dans la suscription de quelques-uns de ses ouvrages. Il est plus vraisemblable qu'il avait embrassé la vie religieuse : mais on ne sait à quel ordre il appartenait. Il enseigna la théologie et la métaphysique avec assez de succès pour s'attirer des ennemis ; mais il ne se défend pas toujours de leurs reproches avec la mesure convenable à un homme de son état. Après s'être démis de la charge de *scholastique* d'Autun, il se retira dans les terres du duc d'Autriche ; et c'est ce qui a fait conjecturer à l'abbé Lebeuf, qu'il était né en Allemagne. On ignore la date de sa mort ; mais les savants auteurs de l'*Hist. littér. de France* prouvent très bien

qu'elle doit être placée sous le pontificat d'Innocent II, c'est-à-dire, de 1130 à 1143. Honorius ne fut point supérieur à son siècle ; mais il réunissait des connaissances assez étendues dans toutes les sciences qu'on cultivait alors, les mathématiques, la métaphysique et la théologie. Son style manque de correction, et ses ouvrages de méthode. Il a composé un grand nombre d'écrits, dont on citera les principaux : I. *Elucidarium* ; c'est un abrégé de toute la théologie, divisé en trois livres. On l'a, pendant long-temps, attribué à S. Anselme : d'autres en ont fait honneur à Abailard, à Guibert de Nogent, ou à Guill. de Coventry : il a été traduit en prose française par Geoffroi de Waterford, dominicain, et en vers par un anonyme. Il en existe aussi une version allemande qu'on croit du commencement du XIV^e. siècle, et une italienne, imprimée deux à trois fois dans le XV^e. (Voy. l'*Index libror.* du P. Laire.) Cet ouvrage a été inséré dans les différentes éditions des œuvres de S. Anselme, et imprimé séparément sous le nom de ce saint docteur, Paris, 1560 ; et Liège, 1566, in-8°. II. *Expositio in Cantica canticorum Salomonis* ; dans la *Bibl. des Pères*. III. *Sigillum S. Mariæ*, Cologne, 1540, in-8°, et dans la *Bibl. des Pères*. C'est une suite de l'explication allégorique que l'auteur avait donnée du Cantique des cantiques. D. Martène en a inséré le prologue dans son *Thesaur. anecdotor.*, tome I^{er}. Martin Delrio faisait un si grand cas de ces deux opuscules, qu'il les a copiés presque entièrement dans les notes de son Commentaire sur le même livre. IV. *De prædestinatione et libero arbitrio Dialogus qui inevitabile dicitur*, publié par George Cassander,

Bâle, 1552, in-8°. ; plus correctement par Jean Corren, Prémontré, Anvers, 1620, et dans la *Bibl. des Pères*. V. *Gemma animæ*, Leipzig, 1514, in-4°, et réimprimée dans différents recueils. C'est une somme liturgique ; elle renferme des détails curieux sur les usages et les cérémonies de l'Eglise dans le moyen âge. VI. *Sacramentarium, sive De causis et significatu mystico rituum*, inséré par le P. Pez dans son *Thesaur. anecdot.*, tome II. VII. *Hexameron seu Neocasmus de primis sex diebus*. C'est un commentaire sur le premier chapitre de la Genèse. VIII. *Eucharisticon* ; ce traité, divisé en douze chapitres, contient une exposition fidèle de la croyance de l'Eglise catholique touchant le dogme de l'Eucharistie. Ces deux ouvrages ont été publiés par Pez. IX. *Cognitio vitæ de Deo et æternâ vitâ*. On a inséré ce traité dans l'*Appendix* à l'édition des œuvres de S. Augustin, donnée par les Bénédictins. C'est, dit un critique, de tous les ouvrages d'Honorius le plus châtié, tant pour la justesse des pensées que pour la méthode et l'élocution. X. *Imago mundi de dispositione orbis*. C'est un abrégé de Cosmographie tel qu'on peut l'attendre d'un écrivain de cette époque. Il a été imprimé plusieurs fois dans le XV^e. et le XVI^e. siècles, et inséré dans la *Bibl. des Pères*. On en conserve une traduction italienne parmi les manuscrits de la bibliothèque du Roi. XI. *De luminaribus Ecclesiæ liber*. Ce n'est guère qu'un extrait des catalogues des écrivains ecclésiastiques, par S. Jérôme, Gennade, Isidore et Bède. Imprimé, pour la première fois, avec d'autres ouvrages d'Honorius, Bâle, 1544, il a été inséré dans les collections d'écrits du même genre, publiées par Suffred

Petri, Aubert le Mire et Fabricius, et dans le tome xx de la *Bibl. des Pères*, où l'on trouve aussi les principaux ouvrages d'Honorius. On renvoie, pour plus de détails, au *Recueil de dissertations* de l'abbé Lebeuf, Paris, 1738, tome 1^{er}.; et à l'*Histoire littéraire de France*, tome xii, pag. 165-184. W—s.

HONTAN (N. baron DE LA), voyageur français, né vers 1666 en Gascogne près de Mont-de-Marsan, perdit de bonne heure son père, conseiller honoraire au parlement de Pau, qui s'était ruiné à des travaux pour améliorer le cours des eaux du Béarn. A l'âge de seize ans, la Hontan s'embarqua pour le Canada; il y arriva en novembre 1683, et servit d'abord comme simple soldat. Il fut ensuite avancé, commanda des forts dans l'intérieur du pays, et le parcourut jusqu'au-delà des grands lacs dans l'Ouest. Il entreprit, le premier, une course lointaine de ce côté, revint en France en 1691, et chercha inutilement à rentrer dans les biens de sa famille. Après un second voyage, il fut nommé lieutenant-de-roi, à Terre-Neuve. Il y arriva le 20 juin 1693, et ne tarda pas à se brouiller avec le gouverneur de l'île, qu'il représente comme un concussionnaire. La Hontan, instruit que le gouverneur voulait le faire arrêter, s'échappa furtivement sur un navire marchand, qui le mit à terre, en janvier 1694, près de Viané en Portugal. Il alla s'embarquer à Lisbonne pour Amsterdam, d'où il gagna Copenhague. L'ambassadeur de France lui donna des lettres de recommandation pour différentes personnes de la cour de Versailles : celles-ci employèrent en vain leurs efforts pour obtenir du ministre, que la Hontan justifiât la conduite qu'il avait tenue à Terre-Neuve. Il quitta donc Paris, et

s'en alla dans sa province. Ayant appris que des ordres étaient donnés pour l'arrêter, il passa en Espagne. Après la paix de Ryswick, il essaya de rentrer au service de France, et finit ensuite par se retirer dans le Hanovre où il vivait encore en 1710. On a de lui : I. *Nouveaux Voyages dans l'Amérique septentrionale, qui comprennent plusieurs relations des différents peuples qui l'habitent, la nature de leur gouvernement, leur commerce, leurs coutumes, leur religion, et leur manière de faire la guerre, etc.*, la Haye, 1703, 2 vol. in-12; ibid. 1705, cartes et figures. II. *Suite du Voyage de l'Amérique, ou Dialogue de M. le baron de la Hontan et d'un sauvage de l'Amérique, contenant une description exacte des mœurs et des coutumes de ces peuples sauvages, avec les voyages du même, en Portugal et en Danemark*, Amsterdam, 1704, un vol. in-12. Les deux ouvrages ont été réimprimés ensemble, Amsterdam, 1728, 3 vol. in-12 (V. GUEUDEVILLE); ibid. 1731, 3 vol. in-12; cartes et fig. Outre les objets annoncés dans le titre de ce livre, on y trouve la relation de la course de la Hontan à l'ouest. Il la commença le 24 septembre 1688, avec quelques soldats de sa compagnie et cinq chasseurs outagamis. Il partit de Michillimakinac, gagna le Mississipi par l'Ouisconsin, en suivant la même route que Carver. (Voy. CARVER.) Il entra ensuite, le 7 novembre, dans une rivière qu'il nomma la *rivière Longue*; ce ne peut être, d'après le volume des eaux, que la rivière St.-Pierre. Il la remonta, vit diverses peuplades, telles que les Es-sénapés et les Gnacsitaires, dont les noms ont été entièrement inconnus aux autres voyageurs. Il planta, chez ces derniers, un poteau aux armes de

France : ils lui dessinèrent une carte, sur laquelle étaient marqués le cours de la rivière Longue, et celui d'un fleuve qui prenait sa source dans la même chaîne de montagnes, et qui coulait à l'ouest. Le 26 janvier 1689, la Hontan quitta les Guacsitares, entra, le 2 mars, dans le Mississipi, qu'il descendit jusqu'à l'Onabache ou l'Ohio. Le 9 avril, il arriva à l'embouchure de la rivière des Illinois, et revint, par le lac Michigan, à Michillimakinac. Charlevoix n'hésite pas à décider que ce voyage de la Hontan, à la rivière Longue, n'est qu'une pure fiction : mais, en mettant à part toute prévention, l'on ne trouve pas de motif plausible pour en nier la réalité. Quoiqu'il y ait des erreurs dans les noms des peuplades sauvages, et dans la position des lieux, cependant la fidélité de cette relation est garantie par autant de témoins qu'il y avait de Français à la suite du voyageur ; et jamais celui-ci n'a été accusé d'imposture sur ce point. Si les inexactitudes d'un ancien voyageur devaient le faire accuser de fourberie, combien s'en trouverait-il qui pussent être justifiés ? Le tort de la Hontan est d'avoir attribué aux sauvages des idées raffinées et des sentiments subtils, et d'avoir énoncé des opinions peu d'accord avec l'ordre de choses établi chez les nations civilisées. Il ne voyait que les injustices qu'il avait éprouvées : son esprit ulcéré enveloppa dès-lors dans la même proscription les sociétés et leurs institutions civiles et religieuses. Son livre porte pour frontispice, un sauvage armé d'un arc et d'une flèche, un pied posé sur un Code de lois, l'autre sur une couronne et un sceptre. A l'entour, on lit cette inscription : *Et leges et sceptrum terit* ; elle annonce le fond des raisonnements de l'auteur, quand il fait parler les sauvages. Au

reste, il décrit bien leurs mœurs : il donne de bonnes notions sur le Canada ; et ce qu'il dit de la mauvaise gestion des affaires dans ce pays, contient des vérités. Charlevoix n'a pu oublier le jugement que porte l'auteur sur la conduite politique des Jésuites : cependant jamais la pureté de leurs mœurs n'est attaquée par la Hontan. On peut encore trouver des choses instructives dans le livre de ce voyageur ; car il n'est pas difficile, en le lisant, de démêler le vrai de l'imaginaire : c'est ce qu'ont fait les auteurs qui l'ont mis à contribution. Le Voyage en Portugal et en Danemark est peu de chose. Le style de la Hontan est dur et désagréable ; il a été corrigé dans les dernières éditions. Ses cartes sont pitoyables. Les Voyages de la Hontan ont été traduits en allemand et en hollandais.

III. Réponse à la Lettre d'un particulier opposée au manifeste de S. M. de la Grande Bretagne contre la Suède. Ce pamphlet fut publié en 1716, par Leibnitz. E—s.

HONTHEIM (JEAN NICOLAS DE), évêque (*in partibus*) de Myriophite, suffragant de l'électeur de Trèves, doyen du chapitre de St.-Siméon, conseiller d'état et chancelier de l'université, était né à Trèves, le 27 janvier 1701, et fut fait évêque le 2 décembre 1748. Il est principalement connu par l'ouvrage intitulé : *Justinii Febronii, jurisconsulti, de statu præsentis ecclesiæ et legitima potestate romani pontificis, liber singularis, ad reuniendos dissidentes in religione christianos compositus*, dont la première édition parut à Bouillon, chez Evrard, 1763, en 1 vol. in-4°. La latinité n'en est pas très élégante, comme on en peut juger par ce titre seul. Mais ce qu'il y a de plus remarquable dans l'ouvrage, ce sont les principes que professe l'auteur, et la

manière dont il les soutient. Il s'était proposé, dit-il, de ramener l'union dans l'Eglise; et il semble plutôt y avoir jeté une pomme de discorde. C'était, en effet, un singulier moyen de pacifier l'Eglise, que de déclamer contre son chef, d'inspirer, à des enfants, une défiance inquiète et jalouse pour leur père commun, et de provoquer, d'un ton aigre, des hostilités continuelles contre le Siège, centre de l'unité. Le *Febronius*, disait le judicieux abbé Bergier, ne saurait faire impression sur des hommes instruits. Ce que l'auteur dit de vrai est emprunté des théologiens français, et particulièrement de Bossuet: ce qu'il dit de faux et d'erroné, est tiré des protestants, des jansénistes, ou des canonistes qui cherchaient à chagriner la cour de Rome dans des temps de troubles. Ces divers matériaux, qui n'étaient pas faits pour aller ensemble, ont été compilés assez maladroitement par le prétendu *Febronius*. Il rapproche des matériaux qui s'entredétruisent; il tombe continuellement en contradiction; il nie dans un endroit ce qu'il affirme dans un autre. Il suffirait de comparer seulement les titres des chapitres et des sections de son ouvrage, pour demeurer persuadé qu'il ne s'entend pas, ou qu'il n'est pas d'accord avec lui-même. L'abbé Bergier en donnait quelques exemples: il finissait par remarquer que ce n'était pas connaître les sentiments du clergé de France, que de supposer qu'il approuvait les principes du *Febronius*; et que les libertés de l'église gallicane n'avaient rien de commun avec un système calqué sur les écrits des appelants français, ou même des protestants étrangers. Un appelant lui-même convenait que *Febronius* était allé trop loin, et lui reprochait de

montrer peu de délicatesse sur l'article de la sincérité. Il aurait pu aussi reprocher à cet auteur le ton de mépris avec lequel il parle des moines: ce n'était pas à un évêque qu'il convenait de copier, sur ce sujet, les plaintes ou les plaisanteries des ennemis de l'église romaine. Mais ce qu'il y a de plus curieux dans le *Febronius*, c'est le troisième et dernier chapitre, où l'auteur s'occupe sérieusement de tracer la manière de faire un schisme, et a la bonté d'entrer à ce sujet dans les plus grands détails. On jugera quelle reconnaissance on lui doit pour une si officieuse sollicitude. Quant à la forme du *Febronius*, la première édition est en 656 pages, et comprend une épître dédicatoire aux papes, aux évêques et aux princes, où l'auteur expose son plan et son système; le corps de l'ouvrage, divisé en neuf chapitres, et des extraits de trois dissertations de Barthel, professeur de droit canonique à Wurtzbourg. En 1765, l'auteur en donna une deuxième édition augmentée de trois *Appendix*, où il prétendait répondre aux écrits publiés contre lui: il s'appuyait principalement des suffrages de Barthel, d'Oberhauser, de Zallwein, canonistes contemporains. Il modifia, dans cette édition, une ou deux assertions que ses meilleurs amis avaient blâmées dans la première; mais il laissa subsister le fond de ses principes et la couleur de son livre. Il avait rencontré cependant une opposition qui aurait pu effrayer un homme moins déterminé. Clément XIII, dans un bref du 14 mars 1764, adressé au prince Clément de Saxe, alors évêque de Ratisbonne, se plaignit que *Febronius* eût semblé prendre à tâche de copier les déclamations des protestants et des ennemis déclarés du Saint-Siège. Nous ne parlerons pas des décrets de

l'Index, des 27 février 1764, 3 février 1766 et 3 mars 1773, contre différentes éditions du *Febronius*. L'archevêque de Cologne, les évêques de Constance, d'Augsbourg, de Liège, de Ratisbonne, de Wurtzbourg, publièrent la censure du pape, ou se prononcèrent d'une autre manière contre l'ouvrage. Joseph Kleiner, jésuite, professeur de théologie à Heidelberg, l'attaqua dans une thèse du 13 août 1764, et publia ensuite des observations dans le même sens. L'année suivante, l'université de Cologne porta, sur le livre, un jugement académique conforme à celui du pape; et Kauffmanns, docteur de cette université, appuya ce jugement par des dissertations. Zech, jésuite, professeur de droit canon à Ingolstadt, inséra dans son *Traité des jugements ecclésiastiques*, en 1766, une digression contre *Febronius*. Celui-ci fut encore attaqué dans une lettre imprimée à Sicenne, sous le nom de Ladislas, et dans divers écrits d'un abbé régulier de Suisse, et d'ecclésiastiques ou de religieux allemands. En 1768, l'infatigable Zaccaria publia en italien l'*Antifebronio*, 2 vol. in-4°, et en 1772, il fit paraître l'*Antifebronius vindicatus*, 4 vol. in-8°, où il réfutait à-la-fois l'auteur principal, et un de ses défenseurs qui s'était caché sous le nom de *Theodorus à Palude*. Plus tard, le savant Mamachi fit paraître des lettres à *Febronius*, sous ce titre: *De ratione regendæ christianæ reipublicæ, deque legitimâ romani pontificis auctoritate*, 1776, 2 vol., où il réfutait les principes de l'auteur allemand. D'un autre côté, le *Febronius* obtenait de nombreux suffrages, et plaisait à un parti qui parut, à compter de cette époque, se fortifier et s'étendre davantage. Les mêmes sentiments qui avaient inspiré l'ou-

vrage, commençaient à dominer à Vienne et ailleurs; et les efforts de l'auteur, pour changer l'enseignement et la discipline, concouraient avec ceux de Stoch, d'Oberhauser, et d'autres canonistes allemands, imbus des mêmes idées. C'était le même système qu'un prince entreprenant devait appuyer quelques années après de toute l'ardeur de son caractère et de tout le poids de son autorité. On répandit donc le *Febronius* avec zèle; et il s'en fit successivement plusieurs éditions: les unes avouées par l'auteur, les autres en contrefaçon. L'ouvrage, beaucoup augmenté, fut porté enfin jusqu'à 5 vol. in-4°; il pénétra bientôt hors de l'Allemagne. On en fit paraître à Venise, une traduction italienne; et il y en eut aussi une traduction française qui portait le titre de Venise, chez Remondi, 1767. La même année, on en donna une analyse en français, sous ce titre: *De l'état de l'église, et de la puissance légitime du pontife romain*, 2 vol. in-12. Le livre est dit imprimé à Wurtzbourg et à Amsterdam; mais il y a toute apparence qu'il le fut en France: l'éditeur anonyme était Jean-Remacle Lissoire, Prémontré, qui a figuré depuis dans l'église constitutionnelle. Le *Febronius* fut encore imprimé en Portugal, où l'on était alors brouillé avec la cour de Rome, et où l'on n'était pas fâché de saisir cette occasion de la mortifier. Ce fut peut-être par le même motif que M. de Campomanès en fit l'éloge dans son *Jugement impartial* sur le bref contre le duc de Parme. Au milieu de ce conflit de censures, de critiques et d'éloges, le nom de l'auteur n'était pas resté long-temps inconnu; et quoique M. de Hontheim eût pris d'abord quelque soin de se cacher, le secret n'avait pu en être gardé, et le prélat lui-même n'avait

point paru fâché que l'on sût qu'on lui était redevable de cette compilation. Toutefois, couvert des éloges d'un parti, il était difficile qu'il se crût entièrement sûr de son fait, et qu'il ne fût pas frappé de toutes les conséquences qui découlaient de son système. Le prince Clément de Saxe, devenu électeur de Trèves, cherchait à ramener son suffragant à de meilleurs sentiments. Voyant que l'auteur se prévalait du témoignage et de l'autorité du clergé de France, il écrivit, en 1775, à M. de Beaumont, archevêque de Paris, pour savoir ce qu'on pensait en France du *Febronius*. L'assemblée du clergé se tenait alors; et l'archevêque de Paris lui communiqua la lettre de l'électeur. On en délibéra; et l'assemblée déclara, le 7 décembre, que l'ouvrage, à peine connu en France, loin d'y avoir aucune autorité, y passait pour favoriser les opinions nouvelles, pour être inexact sur des objets de la plus haute importance, et pour s'écarter du langage de l'Église gallicane sur la primauté d'honneur et de juridiction du souverain pontife. L'extrait du procès-verbal fut envoyé à l'électeur de Trèves. La même année, l'abbé Bergier, consulté apparemment sur le même sujet par le duc Louis-Eugène de Wurtemberg, écrivit à ce prince catholique une lettre, où il présentait les principaux défauts de l'ouvrage. C'est cette lettre dont nous avons cité un extrait au commencement de cet article : elle est datée du 12 octobre 1775, et fait assez bien connaître l'esprit du *Febronius*. Peut-être ces autorités commencèrent-elles à faire quelque impression sur un homme qui avait prétendu ne suivre que la doctrine du clergé de France, et qui n'avait que des idées très fausses de nos libertés. D'un autre côté, on s'était

occupé à Rome de son livre : le pape avait nommé pour cette affaire une congrégation présidée par les cardinaux Boschi et Antonelli. L'avis de cette congrégation fut appuyé par les instances de l'électeur de Trèves; et enfin, en 1778, M. de Hontheim parut disposé à revenir sur ses pas. On dit qu'il dressa, au mois de juillet de cette année, une première déclaration, qui ne fut pas jugée suffisante à Rome, et qu'il fut invité à donner un acte plus précis et plus opposé encore à la doctrine de son livre. Il signa donc, le 1^{er} novembre 1778, une rétractation conçue en dix-sept articles. Il y avouait qu'il était tombé dans l'erreur, et il reconnaissait les droits du Saint-Siège, qu'il avait précédemment contestés ou méconnus; il s'exprimait d'une manière assez nette, et ne dissimulait pas ses torts. Pie VI crut devoir donner quelque éclat à cette rétractation : il tint pour cela, le 25 décembre suivant, un consistoire, où elle fut lue; et il félicita l'évêque d'une démarche qu'il regardait comme aussi consolante pour l'église qu'honorable pour le prélat. Les actes de ce consistoire furent imprimés, et envoyés en Allemagne et ailleurs, afin d'effacer par cet acte solennel, l'impression que le *Febronius* avait pu faire. Le 3 février 1779, M. de Hontheim adressa sa rétractation, avec les actes du consistoire, au clergé et aux fidèles du diocèse de Trèves, par une lettre pastorale, où il avoua qu'il s'était laissé entraîner dans des opinions dangereuses, et où il les rétractait de nouveau. Il annonçait même qu'il se proposait de réfuter son livre. Comme on répandit que la rétractation lui avait été arrachée par séduction et par menaces, il déclara, par un acte du 2 avril 1780, qui fut imprimé dans plusieurs journaux, que cette démarche avait été

entièrement volontaire , et qu'il espérait la justifier par un ouvrage déjà commencé. Cet ouvrage vit en effet le jour en 1781, avec ce titre : *Justini Febronii, jurisconsulti, commentarius in suam retractationem Pio VI, pont. max. kal. nov. submissam*, Francfort, in-4°. L'auteur y développe sa rétractation en trente-huit propositions, qu'il confirme de nouveau quant au fond, mais à quelques-unes desquelles il donne des interprétations et des modifications que plusieurs ont jugées contraires à l'acte du 1^{er}. novembre 1778. Il y a en effet, dans ce commentaire, bien des endroits où l'on remarque l'embarras et les détours d'un écrivain qui ne voudrait pas abandonner tout-à-fait ses premières assertions, qui cherche à retenir d'une main ce qu'il accorde de l'autre, et qui énerve, par des restrictions partielles, les aveux qu'il fait et les principes auxquels il semble revenir. On y trouve cependant aussi des propositions qui peuvent recevoir un sens favorable. Il fit insérer, à la fin des actes du consistoire, du 25 décembre 1778, le bref que lui avait adressé le pape, la lettre pastorale qu'il avait publiée lui-même, et un extrait du livre de Zaccaria, où l'on soutenait la sincérité de sa rétractation. On aime à croire en effet que cette démarche était sincère : sans cela, que faudrait-il penser de l'inconstance et des variations d'un vieillard, qui aurait joué ainsi tous les rôles, et qui aurait cherché à tromper tout le monde par des explications sophistiques, et des protestations simulées ? M. de Hontheim mourut le 2 septembre 1790, dans son château de Montquin, au duché de Luxembourg, à l'âge de près de 90 ans. Feller, lui-même, loue son caractère, sa douceur, et son zèle à remplir les

fonctions de sa place. Voici la liste de ses autres ouvrages : I. *Decas legum illustrium*, Trèves, 1736, in-fol. II. *Historia Trevirensis dogmatica et pragmatica, exhibens origines Trevericas Gallo-Belgicas, Romanas, Francicas, etc., jus publicum particulare archiepiscopatus et electoratus Trevirensis, sed et historiam civilem et ecclesiasticam, ab anno 418, ad annum 1745*, Weithem, 1750, 3 vol. in-fol. ; Augsbourg, 1757, 2 vol. in-fol. : ouvrage capital, et le plus complet qui existe sur l'histoire de l'évêché de Trèves. III. *Nova agenda pro archidiœcesi Trevirensi*, Augsbourg. On trouve une notice sur ce prélat dans le *Nécrologe* de Schlichtegroll, 1791, 2^e. part., pag. 369. P—c—t.

HONTHORST (GÉRARD DE), peintre flamand, connu en Italie sous le nom de *Gerhardo della Notte*, parce qu'il excellait surtout dans les sujets de nuit, naquit à Utrecht en 1592. Elève de Blomaert, il travailla d'abord à Rome ; il alla ensuite en Angleterre, où il fit pour le roi plusieurs tableaux d'histoire. Il y peignit aussi les portraits du prince Charles - Louis, électeur palatin, et de Robert, duc de Cumberland, son frère. Sa manière est belle, son dessin correct : à beaucoup d'égards on peut le comparer aux Caravages ; son coloris est même plus chaud que le leur. On voit à Rome plusieurs tableaux de Honthorst, qui sont d'un effet prodigieux. On ne connaît pas l'époque de sa mort ; mais il vivait encore en 1662. — Son frère Guillaume réussit dans le portrait. Il en a beaucoup fait pour la cour de Berlin ; où il était en grande faveur, et où il mourut en 1685. B—G.

HONTIVEROS (BERNARD), cité parmi les théologiens les plus

distingués de l'Espagne, était de l'ordre de S. Benoît, et professa la théologie à l'université d'Oviédo. Ses succès, ses talents, sa conduite, le firent parvenir au poste de général de sa congrégation, et ensuite à la dignité d'évêque de Calahorra. Son *Traité contre les casuistes relâchés* est très estimé; il est écrit en latin, et a pour titre : *Lacrymæ militantis ecclesiæ*. Hontiveros mourut en 1662.

G—D.

HOOD (SAMUEL), amiral anglais, né, en 1735, à Butleigh, paroisse du comté de Somerset, dont son père était ministre, est mort en 1816. La situation de son village, près de la mer, décida sa vocation; et il s'embarqua, dès l'âge le plus tendre, à bord d'un vaisseau de guerre, comme aspirant de marine. Au commencement de la guerre de sept ans, il fut élevé au grade de capitaine, et obtint, bientôt après, le commandement de la *Vestale*, frégate de 32 canons, avec laquelle, après avoir quitté Portsmouth, sous les ordres de l'amiral Holmes, il s'empara de la frégate française la *Bellone*, le 13 février 1759, à la suite d'un combat de 4 heures. Il fut présenté au roi George II, par lord Anson, alors à la tête de l'amirauté, qui lui fit donner, comme une récompense, le commandement de l'*Afrique*, de 64 canons. Au commencement de la guerre d'Amérique, il se trouvait à la tête de la station de Boston : nommé baronet et amiral dès 1780, il combattit avec succès, le comte de Grasse en février 1782; mais il ne put cependant empêcher la prise de St.-Christophe (*Voy. BOUIL-LE*). L'amiral Hood commandait en second, sous sir George Brydges, depuis lord Rodney, au combat mémorable que celui-ci livra, le 14 avril suivant, au comte de Grasse, qui fut

fait prisonnier (*Voy. GRASSE*). Dans son rapport à l'amirauté, sir George Brydges fit connaître tout ce qu'il devait au talent et à la bravoure de sir Samuel Hood, qui avait forcé l'amiral français à se rendre à lui. Sir Samuel Hood, qui, d'après les ordres de lord Rodney, avait été envoyé au passage de Mona, pour intercepter les bâtimens ennemis, s'empara, le 29 avril 1782, de deux vaisseaux de guerre et d'autant de frégates; il alla ensuite croiser devant le Cap-Français, île Saint-Domingue, avec tous les vaisseaux de guerre capables de tenir la mer. La paix de 1783 vint mettre un terme à ses travaux. Il fut alors créé pair d'Irlande, mais ne put se faire nommer, malgré ses desirs, député par la ville de Westminster : il fut plus heureux en 1784. Il ne fut point réélu en 1788, à cause de sa nomination à la place de lord de l'amirauté, et de son attachement au ministère; ce qui ne l'empêcha pas de représenter encore Westminster en 1790, et au parlement suivant. A peine la guerre se renouvela-t-elle avec la France, que les yeux de la nation se fixèrent sur l'amiral Hood. Il fut envoyé dans la Méditerranée, pour coopérer au rétablissement de la monarchie en France, de concert avec les royalistes du midi, avec l'aide desquels il s'empara de Toulon, qu'il occupa pendant quelques mois; mais le gouvernement républicain, ayant fait de grands efforts, envoya les généraux Doppet et Dugommier à la tête de forces imposantes; ce dernier occupa les hauteurs qui avoisinent la ville, et secondé par Ricord, Fréron, Barras et Robespierre le jeune, aidés par Buonaparte, alors simple officier d'artillerie, il eut bientôt rendu la place non tenable. Dans ces circonstances

l'amiral anglais résolut d'abandonner la ville; mais auparavant, il fit embarquer, sur ses vaisseaux, tous les habitants de Toulon qui préférèrent une domination étrangère à celle de leur propre patrie, courbée sous le joug des jacobins : tous les bâtimens en furent encombrés; le *Robuste*, seul, quoiqu'il ne fût que de 74 canons, avait pris à son bord 2300 français. Un coup funeste fut ce jour-là porté à la marine française par la destruction que l'amiral Hood ordonna de tous les vaisseaux qu'on ne pourrait emmener. Sir Sydney Smith, alors simple volontaire, chargé d'exécuter cet ordre, ne s'en acquitta que trop bien. Les Anglais assurent que sur 31 vaisseaux de guerre qui existaient dans le port, 16 furent la proie des flammes, 8 furent sauvés par les Français, 3 emmenés par lord Hood, et 4 envoyés à Brest avec des marins réfractaires. Après cet événement, lord Hood quitta la baie de Toulon, et se rendit avec sa flotte aux îles d'Hières, où il fut assez heureux pour se mettre à l'abri d'une tempête violente. Il bloqua ensuite le port de Gènes, et tint en bride le grand-duc de Toscane, dont les intentions paraissaient favorables aux républicains. Dans le mois de février suivant, il attaqua sans succès l'île de Corse : une deuxième attaque lui réussit mieux; mais l'île fut bientôt reprise par les Français. Cette expédition terminée, lord Hood se retira en Angleterre : il fut nommé, en 1796, vicomte, et gouverneur de l'hôpital de Greenwich. D—z—s.

HOOFFMAN (ELISABETH), née à Harlem en 1664, occupe une place honorable au Parnasse hollandais. Son talent se manifesta dès la plus tendre enfance : elle eut le bon esprit de le former par la lecture des anciens, et en essayant de rendre dans

sa langue maternelle quelques-unes de leurs productions, de celles en particulier d'Anacréon et d'Horace : elle cultiva même avec succès la poésie latine. Son mariage avec Pierre Koolaart, négociant de Harlem, ne contribua pas à la rendre heureuse. Un goût démesuré, que paraît avoir eu son mari, pour la dépense, ruina leur maison. Ils se transportèrent à Cassel, quand le landgrave de Hesse, en créant le port de CarlsHAVE, eut nommé en 1721 Koolaart directeur du commerce. L'électeur étant mort en 1730, et Koolaart deux ans après, Elisabeth elle-même termina ses jours, à Cassel, dans un état voisin de l'indigence, en 1736. Guillaume Kops, de Harlem, a recueilli les meilleures productions hollandaises et latines de son estimable concitoyenne, et les a publiées en 1774. M—on.

HOOFFT (PIERRE, fils de CORNEILLE), historien et poète hollandais, né en 1581, nous offre, avec le talent littéraire le plus distingué, un des caractères personnels les plus recommandables. Son père, bourgeois-mestre d'Amsterdam dans des temps difficiles, alliant la prudence à la fermeté, avait obtenu le surnom de Caton hollandais. Dès l'âge le plus tendre, Hooft donnait les plus belles espérances, et rien ne manqua à son éducation. La langue hollandaise était alors dans l'enfance : il en devint un des créateurs ou plutôt un des restaurateurs les plus signalés. De bonne heure le goût de la poésie nationale se développa en lui; et il s'associa à l'une de ces *chambres de rhétoriciens* (1), dans le sein desquelles le feu sacré s'entre-

(1) Guillaume Kops a donné un excellent *Essai historique sur les rhétoriciens belges et hollandais*, dans le recueil des *Mémoires de la société philologique hollandaise de Leyde*, tom. II (Leyde, 1774, in-4°), pag. 215 351).

tenait avec plus de zèle que de goût. En 1598, il voyagea en France et en Italie; et il dirigea sa route par l'Allemagne, pour revenir à Amsterdam, en 1601. Ce voyage lui fut également utile, sous le rapport de l'instruction et du goût. Il semble avoir appris, à Florence, à faire des vers hollandais. Une lettre, qu'il adressa de cette ville, en 1601, à la chambre des rhétoriciens d'Amsterdam, dont il était membre, si on la compare avec ce qu'il écrivit avant son départ, annonce de grands progrès dans la carrière poétique, et présageait dès-lors la révolution que, secondé de quelques bons esprits, il a faite dans la littérature hollandaise. La douceur et l'harmonie ont succédé à la rudesse, à l'âpreté : il semblait que le poète eût déposé à Florence cette oreille batave, déjà si décriée du temps de Martial; si toutefois elle ne doit pas être entendue, chez ce poète, dans un sens moral plutôt que dans le sens physique, et fonder un éloge plutôt qu'un reproche (1). En 1609, peu après la trêve conclue avec l'Espagne, le stathouder Maurice nomma Hooft *drossard* de Muiden (à deux lieues d'Amsterdam), et bailli du Gooiland. L'ambition de Hooft s'est bornée à cette place; et, quoique appelé, aussi bien que d'autres, par sa naissance, par ses moyens et sa fortune, à prendre une part active au gouvernement de sa patrie, il préféra son loisir et son indépendance à tous les emplois. Le château de Muiden devint sa résidence principale; il y réunissait, en hommes et en femmes, la société la mieux choisie. Les passe-temps favoris de ce paisible

séjour étaient la poésie et la musique: les deux sœurs, Anne et Marie Visscher (1), et Françoise Duarte, que Hooft appelait le *Rossignol français*, en étaient les muses chéries. Là se déridaient les fronts les plus graves; la décence et les bonnes mœurs présidaient aux plaisirs: ce qui prouve la pureté de ces habitudes, c'est que la félicité de Hooft, avec deux épouses, l'une et l'autre dignes de lui, qu'il associa successivement à ses destinées (2), fut accomplie sous le rapport moral. Il supporta les chagrins inséparables de la vie, avec courage et résignation: il répara ceux qui pouvaient l'être avec de l'ordre et de l'économie. Il est à remarquer que Hooft, quoique profondément religieux, ne se rangea sous la bannière d'aucune communion extérieure; ou plutôt qu'il ne se sépara jamais ostensiblement de l'église catholique, dans le sein de laquelle il était né, pour se réunir à l'église protestante. Quel qu'ait pu être le motif de sa conduite à cet égard, le fait est réel; et il ne porta point préjudice à la considération dont il jouissait. Hooft partagea bien vivement les peines de son ami Grotius; il lui demeura fidèle dans tous les temps, et, en 1632, quand l'illustre proscriit se fut hasardé à revenir en Hollande (*Voy. l'art. GROTIUS*), Hooft ne négligea rien pour obtenir qu'il y pût rester, et pour lui assurer un sort convenable. Grotius avait éveillé sa sollicitude pour un autre proscriit non moins célèbre, l'immortel Galilée; et il fut sérieusement question, à cette époque, d'attirer ce philosophe et de le fixer en

(1) Martial, Epigr. vi, 32 :

Tu ne es, tu ne aît, ille Martialis,
Cujus nequitiâs jocosque novit,
Aurem qui modò non habet Batavam?
(*Vid. Scriber. in hoc loco.*)

(1) Anne et Marie Visscher, ainsi que leur père, Romain Visscher, doivent, à leur tour, trouver place dans cette Biographie. M. Scheutema a consacré à leur mémoire un intéressant opuscule, Amsterdam, 1808, in-8°.

(2) Christine Van Erp et Éléonore Hellemons.

Hollande. Depuis sa première production poétique, qui parut en 1602 ou 1603, Hooft ne cessa de marquer sa carrière par de nombreux ouvrages, soit en prose ou en vers, dont nous allons offrir à nos lecteurs l'énumération succincte. Il mourut à la Haye, où il s'était rendu pour les obsèques du stathouder Frédéric-Henri, le 21 mai 1647. Le 27, un immense cortège déposa son corps dans la tombe de ses pères, au chœur de l'église neuve d'Amsterdam, où il avait été transporté : mais l'on regrette qu'aucun monument n'ait été érigé à sa mémoire. Le lendemain des obsèques, le Roscius de la scène hollandaise, Adam Van Sijmesz, prononça, en plein théâtre, une Oraison funèbre de Hooft, composée par Gérard Brandt; après quoi l'on donna une représentation de sa tragédie de *Gérard de Velsen*; hommage d'un nouveau genre, et qui, peut-être, n'a pas été renouvelé depuis. Nous rangerons ses ouvrages, tous hollandais, en deux classes, prose et vers. I. Hooft a écrit en prose : 1°. *La vie de Henri-le-Grand, roi de France et de Navarre*, Amsterdam, 1627, in-fol.; l'auteur l'avait commencée dès 1618. Louis XIII l'en récompensa par des lettres de noblesse, et la décoration de l'ordre de S.-Michel. — 2°. *L'Histoire de Hollande, depuis que la souveraineté en fut dévolue à Charles-Quint, jusqu'à la fin de l'administration du comte de Leicester* (Robert Dudley), Amsterdam, 1677, in-fol. Cette édition, qui est la troisième, mais la première complète, est en 27 livres. L'auteur y travailla pendant dix-neuf ans : il voulait pousser cette histoire jusqu'à la trêve de 1609; mais, prévenu par la mort, il ne put remplir ce projet. En 1641, on mit sous presse les 20 premiers livres, allant

jusqu'à la mort de Guillaume I^{er}, et ils parurent l'année suivante, dédiés au stathouder Frédéric-Henri : les sept autres sont posthumes. L'exactitude et la véracité se réunissent dans cet ouvrage à la pureté de la diction, et au mérite du style dont le caractère est la concision et la rapidité. L'auteur s'était formé sur Tacite, et il a mérité le surnom de *Tacite hollandais*. Il a conservé l'usage des harangues, dans le goût des anciens, et il aime à y donner l'essor à son éloquence. Son langage a dû vieillir jusqu'à un certain point : cependant il est toujours en Hollande, ainsi que celui du poète contemporain Vondel, le type du purisme. — 3°. *Les vicissitudes de l'élévation de la maison de Médicis*; tableau également riche par les réflexions et les faits, et non moins recommandable par la couleur et le style, Amsterdam, 1649, in-fol. — 4°. *Les Œuvres de Tacite, traduites en hollandais*. Pour mieux s'identifier avec son modèle, Hooft l'avait lu jusqu'à cinquante-deux fois. Gérard Brandt publia cette traduction en 1684, in-fol.; avec figures. — 5°. *Lettres*. Dans le deuxième volume de l'édition de ses œuvres, il n'en avait guère paru plus de deux cents. Le savant Gérard Van Papenbroek en recueillit jusqu'à huit cents, que Balthasar Huidecoper a publiées en 1738. Elles offrent un grand intérêt pour l'histoire du temps; et pour les détails de la vie privée de Hooft. M. Scheltema les a bien appréciées, sous ce point de vue, et en a donné la quintessence dans un opuscule qu'il a publié à Amsterdam, en 1807, in-8°. II. Les ouvrages en vers, sortis de la plume de Hooft, sont de plusieurs genres. M. Siegenbeeck, dans une espèce d'Anthologie hollandaise, qu'il a publiée à Leyde, en 1806, in-

3°. sous le titre d'*Echantillons de poésie hollandaise du XVIII^e. siècle* (Préface, page 14), le représente sententieux comme Euripide, majestueux comme Virgile, sublime comme Horace, gracieux comme Anacréon, tendre comme Pétrarque. 1°. Ses pièces de théâtre sont : *Granida* ; il n'a pas osé la qualifier de tragédie, mais lui a laissé le nom générique de drame : c'est une espèce de tragi-comédie, mêlée de scènes pastorales ; le sujet est de l'invention de l'auteur : la pièce est en cinq parties, et elle date de l'an 1602 ou 1603. — *Gérard de Velsen*, tragédie en 5 actes : le sujet est tiré de l'histoire de Hollande. Gérard de Velsen, en 1296, assassina le comte de Hollande, Florent V : la scène se passe au château de Muiden, qu'habitait Hooft. La pièce a quelque rapport avec le mélodrame, ou plutôt avec la tragédie lyrique, par les personnages allégoriques qui y figurent ; tels que la Concorde, accompagnée d'Innocence et de Fidélité ; la Discorde, ayant pour satellites Dol et Violence : elle finit par un long monologue du fleuve le *Vecht*, renfermant une magnifique prédiction de la future grandeur d'Amsterdam. — *Bato*, tragédie en cinq actes ; le héros passe pour être le fondateur de la Batavie : le sujet est de pure fiction ; il y a des scènes de magiciennes, d'esprits infernaux, etc. Hooft l'affectionnait comme son chef-d'œuvre ; il l'avait commencée en 1617 : elle ne parut qu'en 1628. Toutes ces pièces sont beaucoup plus calquées sur le modèle de la tragédie grecque, ou sur celui de Sénèque le tragique, qu'elles ne ressemblent à nos tragédies ; elles sont accompagnées de chœurs qui, ordinairement, ne sont pas la partie la moins brillante de l'ouvrage : on n'a pas encore cessé de jouer ces pièces. Le mérite de l'auteur fait pas-

ser sur la vétusté du langage. Il y a encore une pièce intitulée : *Le jugement de Paris* : ce ne sont que quelques scènes dialoguées sur ce fameux procès. On a imprimé à Leyde, en 1739 : *Anciennes pièces de théâtre de Hooft*. Il paraît qu'il avait commencé à l'essayer sur les sujets d'*Achille et Polixène*, et de *Thésée et Ariane*. Enfin Hooft a fait pour la scène, *Warenar met de Pot* ; c'est l'*Aulularia* de Plaute, nationalisée : elle est restée au théâtre. — 2°. Les autres ouvrages, en vers, de Hooft, recueillis avec ses pièces de théâtre, sous le titre de *Poésies mêlées*, par Jacques Vander Burg, en 1636, in-12, consistent en pièces érotiques ou anacréontiques ; son talent s'y est éminemment distingué, et Poot seul a rivalisé depuis avec lui : en cantates, qui peuvent être assimilées aux beaux chœurs de ses tragédies : en épigrammes ou inscriptions, sonnets, choix de psaumes, etc. Le secret de l'activité de Hooft se trouve dans cette devise, tirée de Lucain, qu'il avait adoptée, et que présente encore aujourd'hui la cheminée du salon de sa résidence de Muiden : *Nocuit differre paratis*. Les manuscrits autographes ou authentiques des œuvres de Hooft, ainsi que sa correspondance, sont religieusement conservés dans la bibliothèque de l'académie, dite l'*Athénée illustre*, d'Amsterdam. L'éloge de Hooft ayant été, en dernier lieu, le sujet d'un concours littéraire en Hollande, le prix a été remporté par M. Jean de Kruyff, de Leyde, dont nous regrettons de ne pas avoir connu l'ouvrage. Hooft a été bien apprécié comme restaurateur de la langue hollandaise, dans l'intéressante Histoire de cette langue, qu'a publiée, à Utrecht, en 1812, M^r. A. Ypey, pag. 445 - 474. — Gérard HOOFT

ou Hooft, d'une famille patricienne d'Amsterdam, se consacra, dès sa plus tendre adolescence, aux muses latines, sous les auspices de Pierre Burman le second. En 1767, il publia, avec trois de ses camarades (Zacharie-Henri Conderc, Laurent van Santen et Lambert Schepper), un recueil de *Juvenilia* : il fut enlevé par une mort prématurée le 18 décembre 1768 ; et, en 1770, Jérôme de Bosch a publié, séparément, ses poésies latines posthumes, accompagnées de sa vie et de son portrait, Amsterdam, in-8°. Sa jeunesse ne l'avait pas empêché d'être déjà nommé secrétaire de sa ville natale. M—ON.

HOOGHE, ou HOOGE (ROMAIN DE), dessinateur et graveur, naquit à la Haye vers le milieu du XVII^e. siècle. On connaît peu les circonstances de sa vie. Le roi de Pologne lui accorda des lettres de noblesse en 1675 ; et le roi d'Angleterre Guillaume III lui donna en 1689 le titre de commissaire-inspecteur des mines et douanes du comté de Lingon. On croit qu'il mourut entre 1720 et 1730. Dans ses gravures, son prénom est ordinairement écrit *Romeyn* ou *Romyn*. Les ouvrages de cet artiste décèlent une imagination riche, une grande facilité dénuée de correction, des idées gigantesques et peu adaptées au sujet. Il s'est exercé surtout dans le genre allégorique. On a de lui beaucoup de compositions satiriques, dans lesquelles il n'a pas toujours gardé les convenances. Parmi le grand nombre d'estampes qu'il a produites, on distingue le *Massacre des deux frères de Witt* ; — l'*Entrée de Louis XIV dans Dunkerque* ; — le *Pillage de Bodegrave* ; — la *Foired' Arnheim* ; — les *Fêtes données en Hollande à Guillaume II, roi d'Angleterre* ; — la *Synagogue des Juifs portugais à*

Amsterdam ; — *Charles II, roi d'Espagne, descendant de son carrosse pour rendre hommage au Saint-Sacrement, et y faire entrer le prêtre qui le porte*, composition connue sous le nom du carrosse de Romain de Hooge ; — la suite, en neuf pièces, des *Réjouissances, Feux d'artifice, et Fêtes publiques* faites à Bruxelles en l'honneur de l'empereur Léopold après la prise de Bude ; — cent estampes pour l'édition des *Cent Nouvelles-Nouvelles* de la reine de Navarre ; — différents sujets et diverses suites de batailles, sièges, sujets historiques, costumes, fables, etc. ; ainsi qu'un grand nombre de vignettes et estampes pour diverses éditions. On peut citer encore l'*Académie de l'art admirable de la lutte*, représentée en 71 figures, avec des instructions claires et familières, in-4°, Leyde, 1712 : l'édition originale, Amsterdam, 1674, a le texte en hollandais. P—E.

HOOGERS (GOSVIN, ou THÉORILLE), professeur de droit, d'éloquence et d'histoire à Deventer, où il fut le successeur de Grævius en 1661, a laissé un petit volume de Poésies et de Harangues latines, qui caractérisent fortement l'opinion politique qu'il professait, en même temps qu'elles portent l'empreinte d'un véritable talent. Deux de ses discours surtout sont des espèces de philippiques contre le système politique de l'Angleterre et les partisans que cette puissance trouvait en Hollande. Un autre discours a pour objet de prouver la tyrannie de Jules-César, et de faire ainsi l'apologie de la conduite de Brutus et de Cassius. Hoogers paraît avoir voyagé dans les principales parties de l'Europe avant de se vouer à l'enseignement académique. Il séjourna pendant plusieurs mois à Caen,

où il fut très lié avec Bochart, Huet, Paulmier de Grentemesnil, etc. La tournure que prirent les affaires en Hollande ayant amené sa destitution, l'estime de ses concitoyens l'appela, des fonctions professorales, à celles de bourguemestre ; mais il mourut dans sa quarantième année, le 14 avril 1676. Aux *Poëmata Juvenilia* de Théophile Hoogers, et aux trois discours dont nous avons parlé, on a réuni dans le même volume les *Posthuma* (*Poëmata*) de Jean Hoogers, son frère, qui était ministre du saint Evangile ; ainsi que le *Funus Claudii Salmasii* et le *Iter Suecicum* de Huet, Amsterdam, Elzevier, 1682, in-12. Après la mort de Rabo-Herman Schele, Théophile Hoogers fut l'éditeur de deux de ses productions, *Libertas publica*, et *De jure imperii* ; cette dernière est dirigée contre les principes de la *Defensio regia* de Saumaise. M—ON.

HOOGÈVEEN (HENRI), habile helléniste, naquit à Leyde à la fin de janvier 1712, de parents extrêmement pauvres. Sa mère voulait qu'il apprît un métier ; mais son père, qui avait des sentiments plus élevés, désira qu'il reçût une éducation littéraire, et le fit entrer au gymnase de Leyde. Pendant trois ans, le jeune Hoogerveen ne répondit aux bontés paternelles que par une application exemplaire et une ardeur de travail si excessive qu'elle pensa lui coûter la vie : mais ses efforts étaient sans succès. Soit que la misère eût arrêté le développement de ses facultés, soit que l'extrême sévérité du maître qui le dirigea dans ses premières classes eût étouffé ses moyens et comme abruti son intelligence, il ne put sortir de la dernière place. Mais arrivé en troisième, et confié à un maître plus humain, tout-à-coup

il montra une facilité qu'on ne lui soupçonnait pas ; et à la fin de l'année il avait surpassé presque tous ses condisciples, et ne le cédait qu'à Burmann second. Ses progrès allèrent toujours croissant ; et son nom fut bientôt si honorablement connu, qu'en 1732 il fut nommé co-recteur de l'école de Gorinchem, et, neuf mois après, appelé à Woerden pour prendre la direction du gymnase qui venait d'y être fondé. C'était, pour un jeune homme de vingt ans, une tâche un peu forte que de conduire un établissement où tout était à créer : mais le succès couronna son zèle et son habileté ; et lorsqu'en 1739, les magistrats de Culembourg lui offrirent à des conditions très avantageuses la place de recteur de leur gymnase, il laissa celui de Woerden dans l'état le plus florissant. En 1745 il quitta Culembourg pour le rectorat de Breda ; puis, au bout de seize ans, celui de Breda pour celui de Dordrecht, d'où il fut en quelque sorte arraché par les magistrats de Delft, qui le mirent à la tête de leur école. Il mourut dans cette dernière ville en 1791, avec la réputation de grammairien consommé que lui avaient justement acquise ses Remarques sur les Idiotismes grecs de Vigier, tant de fois réimprimés, et son grand Traité des particules grecques (Leyde, 1769, deux vol. in-4^o). Ce dernier ouvrage est tellement étendu, tellement chargé de détails, que c'est un service à rendre aux lecteurs que de leur dire qu'il en existe un excellent abrégé par M. Schutz. Hoogerveen, quoique grammairien, avait de la facilité, peut-être même du talent pour la poésie. Il a composé, pour les solennités académiques, beaucoup de vers latins, des odes, des élégies, dont Saxius donne les titres et les dates. B—ss.

HOOGSTRAATEN (**SAMUEL VAN**), né à Dordrecht en 1627, a laissé un bon ouvrage sur la théorie de la peinture, écrit en hollandais. Il célébra, à vingt-trois ans, dans un recueil de poésies érotiques hollandaises, sa passion pour la *belle Rosalie*. L'année suivante, 1651, il voyagea en Italie, et fit quelque séjour à Rome, d'où il passa en Angleterre : il avait été antérieurement à Vienne. Houbraken, son élève, lui a consacré un article assez étendu, dans ses *Vies des peintres flamands et hollandais*, tome II, pages 155-170. Samuel était lui-même élève de son père Didéric ou Thierri, peintre et graveur, né à Anvers, en 1596, mort, en 1640, à Dordrecht, où il s'était retiré à cause des troubles religieux de la Belgique. — Didéric avait un autre fils, peintre, du nom de Jean, frère puîné de Samuel. (V. sur ces trois artistes, DESCAMPS, *Vies des peintres*, tom. I, pag. 411-413 ; tom. II, pag. 385-386 ; *ibid.*, pag. 407 et 408.) M—ON.

HOOGSTRAATEN (**JACQUES VAN**), ainsi nommé de sa commune natale, située dans les environs de Bréda, fut religieux de l'ordre de S. Dominique, et reçu maître-ès-arts, dans l'université de Louvain, en 1485. Créé prieur des dominicains de Cologne, docteur et professeur en théologie, il se montra l'un des premiers antagonistes de la réformation, et engagea avec Reuchlin une querelle, dont il ne retira ni honneur, ni profit, ni satisfaction. Burigny en donne les principaux détails dans sa *Vie d'Érasme*, tom. I, pag. 229-233. Érasme, qui avait conseillé de la prudence à Reuchlin, donna inutilement à Hoogstraaten des leçons de modération. Il n'en fallut pas davantage pour s'en faire un ennemi déclaré, et il le compte

comme tel dans sa lettre à Jean de Lasco (Lettres d'Érasme, xix, 13). Ce fut cette affaire de Reuchlin, qui donna naissance au fameux livre intitulé : *Epistolæ obscurorum virorum* (Voy. HUTTEN). Hoogstraaten n'y est point ménagé : on y lit son épitaphe faite de son vivant ; car il ne mourut que plusieurs années après qu'eut paru cette ingénieuse satire. Il trouva le terme de sa carrière agitée, à Cologne, le 21 janvier 1527. Ses ouvrages sont très profondément oubliés aujourd'hui, et ne méritent pas d'être exhumés. Les curieux pourront en voir la liste dans *Foppens* (*Bibliotheca belgica*, tom. I, pag. 517), et d'une manière plus détaillée dans la *Bibliotheca prædicatorum*, des pères Quetif et Échard. M—ON.

HOOGSTRAATEN (**DAVID VAN**), littérateur hollandais, né à Rotterdam en 1658, fit ses humanités à l'école Érasmiennne de cette ville, et manifesta, dès le premier âge, du goût pour la poésie hollandaise, que, dans le genre moral et religieux, son père, François Van Hoogstraaten, libraire, cultivait avec assez de succès. Il avait le même exemple dans son oncle Samuel Van Hoogstraaten, peintre. L'université de Leyde vit le jeune David au nombre de ses étudiants en médecine. Créé docteur en cette science, il s'établit à Dordrecht, où il paraît que son père avait transporté son domicile. Mais le goût des belles-lettres finit par l'emporter chez David sur celui de l'art médical. Les langues anciennes et sa langue maternelle l'occupaient de prédilection ; et nommé d'abord précepteur de basse classe à l'école latine d'Amsterdam, il ne tarda pas à y arriver au rectorat. Une maladie grave lui occasionna une surdité, qui le rendit incapable de remplir ses fonctions

scolaires. L'estime générale qu'il avait su se concilier, lui valut, en 1722, son éméritat, avec conservation de ses appointements : mais il ne jouit pas long-temps de sa retraite. Le 13 novembre 1724, un brouillard épais fut cause qu'il tomba dans un des canaux de la ville; et il mourut, huit jours après, des suites de ce funeste accident. On a de lui : I. *Dissertatio de hodierno medicinæ statu*, Dordrecht, 1683, in-8°. II. Des éditions estimées de Cornelius-Népos, de Phèdre et de Térence. III. Quelques traductions de classiques latins en langue hollandaise : on distingue celles en vers des *Fables* de Phèdre et de Færne. IV. Un nouveau *Dictionnaire hollandais et latin*, Amsterdam, 1704, in-4°. V. *Grand Dictionnaire historique universel*, sur le modèle de ceux de Moréri, de Bayle et de Buddæus, et en partie traduit d'après eux, Amsterdam, 1755, 7 vol. in-fol. Hoogstraaten en fut le principal entrepreneur, en société avec Jean-Louis Schuer; mais sa mort l'a empêché d'y contribuer plus loin qu'à la seconde lettre de l'alphabet, qui fait partie du 2^e. volume. VI. *Poëmata*, en onze livres, Rotterdam, 1710, in-8°. Les poésies latines de Hoogstraaten ne manquent ni d'élégance ni de pureté. VII. Un volume in-4°. de poésies hollandaises. L'auteur était un grand partisan de sa langue maternelle : il l'avait étudiée dans les bonnes sources, et l'a surtout prouvé par son ouvrage. VIII. *Sur les genres des substantifs hollandais*. Le genre, moins facile à fixer dans cette langue qu'en d'autres, et trop souvent variable dans le langage familier, a été soigneusement recherché et déterminé, d'après les meilleurs auteurs, dans cette liste alphabétique. Il est peu de livres par lesquels on

ait mieux mérité de cet idiome. Adrien Kluit a donné, de cet excellent livre, deux nouvelles éditions, successivement fort enrichies de ses remarques. IX. Une *Rhétorique hollandaise* posthume. X. Quelques bonnes Biographies de poètes hollandais. XI. On lui doit la belle édition des *Jani Brouckhusii poemata*, Amsterdam, 1711, in-4°. — Jean Van Hoogstraaten, poète hollandais, partagea les goûts littéraires de sa famille. Il a laissé en hollandais : I. Un Recueil de poésies, 1726. II. *Triomphe de l'amour divin*, 1727. III. Et quelques pièces de théâtre. M—ON.

HOOGVLIET (ARNOLD), poète hollandais, né à Vlaardingén, près Rotterdam, le 3 juillet 1687, est surtout connu au Parnasse hollandais par son poème intitulé : *Abraham le patriarche*. Ce poème a la prétention d'être épique; et l'on a beaucoup écrit en hollandais pour lui assigner son rang, comme tel, à côté des plus célèbres épopées anciennes et modernes. Si un goût sévère peut éprouver des scrupules à cet égard, on ne peut disconvenir de la beauté de la versification, du mérite du style, de la richesse des descriptions et des images. L'ouvrage est en douze chants, et il parut pour la première fois en 1727, in-4°. (1) Lors de la composition du dixième chant, le poète, épuisé par son travail, tomba dans un état de faiblesse qui l'obligea de l'interrompre; mais le repos et des soins l'ayant rendu à lui-même, il acheva son ouvrage, qui eût un succès sans exemple et constamment soutenu depuis. Il n'est pas dans la littérature hollandaise de livre honoré (pour ainsi

(1) Le format in-4°. était adopté pour les œuvres poétiques hollandaises pendant le dernier siècle. L'in-8°. l'est aujourd'hui.

dire) d'une adoption nationale plus prononcée. La première éducation de Hoogvliet ne fut point littéraire : sa destination purement commerciale l'avait laissé étranger à l'étude des langues savantes. Mais, à l'âge de vingt ans, il avait reconnu ce vide ; et, dès 1719 il donna une preuve de ses progrès peu communs dans la connaissance de la langue de l'ancienne Rome par sa traduction en vers des *Fastes d'Ovide*, in-4°. Il était alors employé au mont-de-piété à Dordrecht. On lui fit espérer une place plus avantageuse à Amsterdam. Il céda à cet appât ; mais l'événement ayant frustré son attente, il retourna dans sa petite ville natale, et s'y fit caissier, emploi de finance commerciale très considéré en Hollande. La deuxième édition des *Fastes* parut en 1730. La vogue prodigieuse de son *Abraham* fut pour Hoogvliet un motif pressant de former une nouvelle entreprise poétique. Il s'occupa d'une *Messiede*. Il avait presque achevé l'impression du 1^{er} volume ; mais continuellement découragé par la difficulté du sujet, par le combat qu'il éprouvait entre les devoirs de l'historien et les droits du poète, il résolut de l'abandonner, et ne conserva de son travail que des morceaux détachés, sous le titre de *Choix de mélanges évangéliques*, inséré dans le 1^{er} volume de ses *Poésies mêlées*. Ce dernier Recueil, composé de deux volumes in-4°, offre un grand nombre de pièces qui sont également honneur à l'homme, au poète, au chrétien. Il y a surtout un poème assez étendu sous le titre de *Zydebalen* ; c'est la description pittoresque d'une maison de campagne de ce nom, située près d'Utrecht (1),

(1) La littérature hollandaise est riche en poèmes descriptifs de ce genre. Les belles mai-

et que possédait un ami de l'auteur, David Van Mollem. Celui-ci récompensa le poète par une médaille d'argent du poids d'une livre et demie, qu'il fit frapper en son honneur. Elle présentait d'un côté le buste du poète, avec ces mots : ARNOLD HOOGVLIET, æt. LII. MDCCXXXIX ; et au revers, des armes allégoriques, avec cette devise : *Candidè et Venustè*, et six vers signés S. F. (Sibrand Feitama.) V. Part. FEITAMA.) L'estimable Hoogvliet termina sa paisible carrière à Vlaardingen, dans sa maison natale, le 17 octobre 1763. Sa mémoire a été célébrée dans un volume de Chants funèbres. Une société littéraire hollandaise ayant demandé, il y a quelques années, une biographie de Hoogvliet, celle qu'avait présentée M. Jean de Kruyff, obtint la préférence au concours ; elle nous a fourni les matériaux de cet article. — Nicolas HOOGVLIET, pasteur et professeur à Leyde, y prit possession d'une chaire de théologie en 1770, par un discours *De oratoris sacri, in refellendis revelationis divinæ contemtoribus, prudentiâ*. On a de lui un autre discours *De latrone legis publicæ, non unico revelatæ religionis documentò*. Il devait prononcer ce discours, en résignant le rectorat de l'université de Leyde en 1777 ; mais la mort le prévint le 29 avril de cette année. Le discours a été imprimé, quoique non prononcé. L'un et l'autre sont in-4°. M—ON.

HOOKE (ROBERT), célèbre méca-

sons de campagne qui couvrent le sol hollandais, ont été célébrées, soit par leurs possesseurs, ou par d'autres poètes, dans des ouvrages en vers plus ou moins étendus : témoin le *Zorgvliet*, de Cats ; le *Hofwyck*, de Constantin Huigens ; l'*Ockenburg*, de Westerbaan ; l'*Engeldyck*, de Van der Pot. Ainsi Pierre Burman a chanté en beaux vers latins son *Batesteinum* ; Pierre Burman le second, son *Santhorstum*, et M. David-Jean Van Lennep, actuellement professeur à Amsterdam, sa *Rusticiâ Maaapidica*.

nicien et mathématicien , naquit le 18 juillet 1635 , à Frishwater dans l'île de Wight. Fils de ministre , et destiné au ministère , il reçut une éducation soignée. Mais la faiblesse de sa constitution , et la fréquence des maux de tête auxquels il était sujet , l'obligèrent de suspendre ses études. Pour charmer ses ennuis , il faisait de petits ouvrages en bois , imitant tout ce qu'il voyait. Il fabriqua seul une horloge en bois , et un petit vaisseau garni de ses mats et cordages. Il avait surtout une vocation particulière pour le dessin. Hooke perdit son père en 1648 , et se placa pendant quelque temps chez le peintre Lely. Il suivit ensuite l'école de Westminster , et s'adonna particulièrement à l'étude des mathématiques et des langues savantes. En 1655 , il entra au collège de Christ-Church à Oxford , où il fut écolier servant de Goodman. Là son génie inventif ne tarda guère à se développer. Il imagina , nous dit-il , trente manières différentes de voler dans les airs , ou de se donner sur terre et dans l'eau un mouvement très rapide. Il en fit l'essai sur lui-même ; mais il ne nous est parvenu aucune trace de son mécanisme. Une autre machine de son invention , pourvue d'ailes qui se mouvaient obliquement au moyen d'une vis , s'élevait et se soutenait dans les airs , comme la colombe d'Architas , par la seule force des ressorts. Convaincu que c'est la faiblesse de nos muscles qui s'oppose à ce que nous puissions voler à l'aide d'ailes , il voulut fabriquer des muscles artificiels ; mais il paraît que cette tentative ne lui réussit pas. Les ailes qu'il avait adoptées étaient de la forme de celles des chauve-souris ; et ce sont en effet les seules qui puissent être employées avec avantage pour soutenir en l'air un corps aussi pesant que celui de

l'homme. Hooke suspendit bientôt ses ingénieuses tentatives , pour s'appliquer sérieusement à l'étude de l'astronomie. L'imperfection des pendules , et l'inégale action des poids qui leur servaient de moteur , le frappèrent vivement. Il crut pouvoir remédier à cette inégalité , par l'application d'un ressort à l'arbre du balancier (Voy. HAUTEFEUILLE et HUYGENS). Hooke fait remonter sa découverte à l'an 1659. Il fut en marché , l'année suivante , pour vendre son secret. En 1664 , il donna des leçons publiques sur ce sujet , au collège de Gresham. Son invention est mentionnée dans les *Transactions philosophiques* de 1666. C'était alors Oldembourg qui tenait la plume pour la société royale. Hooke l'accusa d'avoir communiqué sa découverte à Huygens. Oldembourg se défendit , en 1675 , en disant que Hooke n'avait fait que des essais informes , et que Huygens seul avait perfectionné ; qu'au surplus , Hooke n'ayant publié aucune description de son invention , il était impossible de s'en former une juste idée. Ce fut seulement la même année que la société royale consigna dans ses Mémoires la découverte d'Huygens. Au reste , Ferdinand Berthoud , dans son *Histoire de la mesure du temps par les horloges* , pense que les ressorts imaginés en France par Hautefeuille , et en Angleterre , par Hooke , pour régulariser le mouvement du balancier , furent d'abord des ressorts droits , n'agissant que par une de leurs extrémités ; que l'application du spiral appartient en propre à Huygens , et que cette nouvelle invention ne tarda pas à être universellement répandue. On doit aussi à Hooke l'échappement à ancre et celui à double balancier ; mais l'opinion qui lui attribue l'invention du pendule cycloïde ,

n'est pas fondée. Trop promptement persuadé d'avoir porté les montres et les pendules à un degré de régularité qu'elles étaient loin d'avoir atteint, Hooke ne tarda pas à publier qu'il avait trouvé le secret des longitudes. Il sollicita, pour cette nouvelle découverte, une patente qui lui assurât les bénéfices considérables qui devaient nécessairement en résulter. Boyle, Robert Murray, Brouncker, s'entre-mirent dans cette négociation. Mais des difficultés interminables contraignirent Hooke à renoncer à ses projets. Du reste, jamais il n'a divulgué son secret ; ce qui a fait penser à beaucoup de gens que sa découverte était chimérique. Pendant son séjour à Oxford, Hooke avait beaucoup aidé Boyle et Thomas Willis dans leurs opérations chimiques. En 1658, il fabriqua plusieurs nouveaux instruments astronomiques. Il tenta de déterminer la parallaxe annuelle des fixes, avec plus d'exactitude que ne l'avait fait Galilée, et fut un de ceux qui, avant Newton, s'exprima le plus clairement sur les principes de la gravitation universelle. Il fit des observations sur les planètes de Jupiter et de Saturne, et sur celle de Mars, où il crut reconnaître des taches mobiles. Il pensait qu'on pouvait fabriquer des lunettes de dix mille pieds, avec lesquelles on verrait des animaux dans la lune. Hooke dirigea ensuite ses travaux vers différentes parties de la physique. Il lut successivement, à la société royale, dont il avait été reçu membre en 1662, divers Mémoires sur la forme des molécules de l'eau, sur la pression de ces molécules l'une sur l'autre ; sur les figures formées par la gelée, la neige et la glace ; sur la raréfaction de l'air, son élasticité, sa condensation, sa pesanteur ; sur

la différence de poids de l'eau froide et de l'eau chaude ; sur celle des corps solides à mesure qu'on les élève de terre ; sur le moyen de mesurer la chute des graves ; sur la réfraction de la glace ; sur les divers usages de la machine pneumatique. On a prétendu qu'il avait construit un récipient capable de contenir un homme, et qu'il avait fait sur lui-même quelques expériences pneumatiques. Il s'occupait ensuite de la condensation de l'esprit-de-vin, de l'extraction de l'air contenu dans l'eau, de l'anatomie de la vipère, de l'*hydrocantisterium novum* de Cavalleri, d'un effet singulier du tonnerre. Hooke examina aussi le rapport du nombre de vibrations des cordes avec leurs divers tons, en supposant à la corde *ut* deux cent soixante-douze vibrations par seconde. Il imagina une nouvelle éprouvette, un quart-de-cercle à aire mobile, dont il publia la description en 1674, et un quartier de réflexion, ou octant, pour observer les astres en mer, malgré le roulis du vaisseau, instrument qui fut depuis perfectionné par Newton (*Voy. HADLEY*). Il proposa une mesure universelle tirée de la longueur du pendule, et prouva, par une expérience ingénieuse, que le mouvement circulaire est composé de deux autres, l'effort direct par la tangente, et un autre effort vers le centre, ces deux forces étant égales. Si elles cessent de l'être, le mouvement devient elliptique. En fixant à l'extrémité inférieure du grand pendule un fil plus court, terminé par une boule, et donnant à ce dernier un mouvement circulaire tandis que l'autre tourne, il expliquait le mouvement de la lune autour de la terre. Il s'occupa aussi d'un système de signaux ou espèce de télégraphe. On lui doit encore une lampe conservant toujours l'huile à

la même hauteur, un instrument universel pour tracer toutes sortes de cadrans, un nouveau micromètre, un baromètre de mer, un instrument pour perfectionner le sens de l'ouïe, une manière d'élever l'eau par le moyen du feu, une horloge barométrographe, un instrument pour mesurer la pluie, un autre pour mesurer la vitesse du vent, un compas pour décrire des spirales et autres courbes, une balance de proportion, un nouveau moulin à vent, une sonde sans corde, qui transmet un échantillon du terrain et de l'eau du fond de la mer. Hooke appelait les sondes : *Nuntii inanimati, ad fundum abyssi emissarii*. Toutes ces inventions, au reste, qu'il faisait monter à plus de cent, sont bien loin d'être parfaitement constatées; et l'on peut souvent appliquer à Hooke le reproche que nous avons adressé à l'abbé Hautefeuille. A tous les talents que nous avons fait connaître, Hooke joignait encore celui d'habile architecte. En 1666, la ville de Londres ayant été presque entièrement détruite par un incendie, Hooke proposa, pour la reconstruire, un plan qui fut extrêmement goûté. Le lord maire et les aldermen le préférèrent à celui des intendants de la ville; et c'est en grande partie sur ce plan que fut faite la nouvelle construction. Ce succès valut à Hooke d'être, par acte du parlement, nommé l'un de ces intendants, pour reconnaître les terrains appartenant à chacun des incendiés, place qui lui procura l'occasion d'amasser de grands biens. On lui doit encore, comme architecte, les plans du nouveau Bethléem de Londres, de l'hôpital de Hokton, de l'hôtel Montaigu, du collège des médecins, et du théâtre qui y est contigu. Nous avons dit que Hooke fut admis, en 1662, parmi les membres de la so-

ciété royale. Il ne tarda pas à être spécialement chargé de diriger les expériences ordonnées par cette société; et, après le décès d'Oldembourg, il le remplaça dans l'emploi de secrétaire. Il se fit aussi recevoir maître-ès-arts, docteur en médecine en 1691. En 1665, Jean Cutler, patriote zélé pour le progrès des sciences, avait fondé une chaire de mécanique, et assigné à Hooke une pension viagère, sous la condition de faire des lectures ou leçons publiques sur les diverses parties de la physique; ce dont Hooke s'acquitta de la manière la plus honorable. Il fut aussi professeur de géométrie au collège de Gresham. Le peu de temps qu'il donnait au sommeil, et la vie extrêmement laborieuse qu'il menait, ruinaient insensiblement sa santé: il perdit la vue, fut long-temps valétudinaire, et mourut, le 3 mars 1703, âgé de soixante-sept ans. Hooke était bossu, pâle, maigre, plus que négligé dans sa personne, défiant, jaloux, d'une humeur mélancolique, qu'avaient singulièrement aigrie les tracasseries suscitées par ses rivaux. Mais ces défauts furent plus que compensés par ses grands talents, par ses connaissances presque universelles. Par suite de sa défiance et du mauvais esprit de son siècle, il annonçait toutes ses découvertes par des gryphes indéchiffrables. On a de lui les ouvrages suivants, tous en anglais: I. *Essai pour expliquer les phénomènes d'une expérience de Robert Boyle*, Londres, 1660. II. *Discours sur un instrument inventé pour faire des observations astronomiques plus exactes*, Londres, 1661, in-4°. III. *Observations sur la comète de 1664*. IV. *Méthode pour mesurer la terre*, 1665. V. *Réponse aux considérations d'Auzout, contenue dans une lettre écrite*

à l'auteur des *Transactions philosophiques*, traduite de l'anglais, Paris, 1665, in-4°. VI. *Micrographie*, ou *Description physiologique des plus petits corps*, Londres, 1665-1667, in-fol. avec figures. Les planches de cet ouvrage, au nombre de 38, ont été reproduites par Henri Baker, en 1745, avec une nouvelle explication. VII. *Tentative pour prouver le mouvement de la terre*, 1674; traduit en latin par Guillaume Nicolson, Londres, 1679, in-4°. VIII. *Remarques sur la première partie de la MACHINA COELESTIS*, 1674. IX. *Traité des hélioscopes*, Londres, 1676; il y donne la description d'un télescope par réflexion. X. *Lectiones Cutlerianæ*, etc., 1678-1679, in-4°. Hooke traite de la nature et du mouvement de la lumière, de la mémoire artificielle, du magnétisme, de la gravitation, du mouvement de la terre, de la philosophie, de l'action des ressorts (*potentia restitutiva*), etc. XI. *Lampas*, ou *Description de quelques perfectionnements mécaniques sur les lampes et les poids à peser l'eau*, 1677, in-4°. XII. *Œuvres posthumes*, etc., Londres, 1705, in-fol.; recueil publié par Richard Waller, et précédé de la Vie de Hooke par l'éditeur. Dans ces œuvres se trouve un système bizarre sur la manière dont l'âme perçoit et transmet les idées. Hooke avait prétendu calculer le nombre d'idées dont l'esprit humain est susceptible, et l'avait évalué à 3,155,760,000. On trouve en outre, dans ces œuvres, un tableau de l'état actuel de la physique, des leçons sur la lumière, sur l'astronomie, sur la navigation, des discours sur les tremblements de terre, dont il attribue la cause aux montagnes, etc. XIII. *Expériences et observations philosophiques*; autre re-

cueil qui ne fut publié qu'en 1726; Londres, in-8°. Hooke y rend compte des plus nouvelles observations sur l'anatomie et la chimie. On y trouve aussi un discours sur la Tour de Babel, et une explication des Métamorphoses d'Ovide. D. L.

HOOLE (JEAN), littérateur anglais, né vers 1727, à Tonderden, dans le comté de Kent, s'est fait de la réputation par ses traductions en vers de la *Jérusalem délivrée* du Tasse, 2 vol. in-8°, 1762; du *Roland furieux* de l'Arioste, 5 vol. in-8°, 1773, 1783; et d'une partie du Théâtre de Métastase, 2 vol. in-12, 1767; 3 vol. in-8°, 1800. C'est aussi de ce dernier qu'il tira les sujets de deux tragédies qui eurent du succès : *Cyrus*, 1768, *Timanthe*, 1770. Une autre tragédie qu'il donna au théâtre, *Cléonice, princesse de Babylone*, 1775, ne réussit point, mais ce lui fut une occasion de déployer sa générosité, en renvoyant une grande partie de l'argent qu'il avait reçu du libraire pour le manuscrit; parce qu'il présuait qu'elle n'aurait pas plus de succès à la lecture qu'elle n'en avait eu sur la scène. Ses traductions se distinguent par le goût, la correction et l'élégance; mais on y trouve peu de poésie. On a aussi de lui une *Élégie sur la mort de mistriss Woffington*, et une édition des *Critical essays* de John Scott, avec une notice sur la vie et les écrits de l'auteur, in-8°, 1785. Hoole était auditeur de la compagnie des Indes orientales; mais il se retira, sur la fin de sa vie, avec une pension. Il mourut à Dorking, dans le comté de Surrey, le 2 août 1803, âgé de 76 ans. — Son fils, le révérend Richard HOOLE, est auteur de quelques poésies. L.

HOORN VAN VLOOSWYCK (PIERRE-NICOLAS, baron DE), noble

hollandais, de l'académie de Cortone et de celle des antiquités de Cassel, naquit à Amsterdam le 27 mars 1742. Possesseur d'une fortune immense, il était naturellement appelé aux premières charges de sa république. Il fut même d'abord commis de la banque d'Amsterdam; mais son goût décidé pour les arts, et les désagréments que lui suscita une passion réprouvée par les femmes, l'obligèrent de quitter la Hollande. Il dirigea ses pas vers l'Italie, où Rome et Florence fixèrent particulièrement son attention. Le fameux Pickler vivait alors: Van Hoorn le connut, et prit, dans le commerce de cet artiste, le goût particulier qu'il eut toujours depuis pour la dactyliologie. Il se lia également avec le célèbre Mengs, et avec les cardinaux Borgia et Albani, ces illustres protecteurs des arts; et il fut constamment honoré de la bienveillance du grand-duc Léopold. N'étant borné par aucune considération pécuniaire, Van Hoorn ne s'occupa que de l'acquisition des pierres gravées les plus parfaites. En peu de temps, il en réunit huit cent cinquante, tant grecques qu'égyptiennes, étrusques, persanes, etc., parmi lesquelles se trouvaient le *génie d'Acra-tus*, qu'il tenait du chevalier Vettori, la tête de philosophe connue sous le nom de *tête de Scipion*, ainsi que le grand camée décrit par Caylus, et représentant une scène comique. Hoorn ne jouit pas long-temps d'une aussi précieuse collection: elle lui fut volée au mois d'octobre 1789 par son valet-de-chambre. Cette perte irréparable influa pour toujours sur sa santé. Cependant il apprend que son infidèle domestique se trouve à Amsterdam. Il s'y rend avec une somme immense, rachète du voleur lui-même deux cents de ses pierres (c'était tout ce qu'il en restait), et ne poursuit pas

sa vengeance. Fixé depuis à Paris, Hoorn passa le reste de sa vie à former le cabinet, précieux dans tous les genres, que tous les amateurs ont connu, et dont Lebrun a fait la vente en novembre 1809. Van Hoorn était mort le 5 janvier de la même année. Trois parties composent ce Catalogue: 1°. celui des *objets rares et curieux*, décrits par Lebrun; 2°. celui des *pierres gravées*, par Dubois, et 3°. un Recueil gravé d'*inscriptions camées antiques*, publié aussi par Dubois. Dans la première partie, on distingue plusieurs bustes de rouge antique de grandeur naturelle, des colonnes de porphyre de grand antique, des vases des matières les plus précieuses, des tables de mosaïque antiques ou de Florence, des urnes cinéraires, un Germanicus antique en bronze avec des yeux d'argent, une suite considérable d'idoles chinoises, indiennes, japonaises, thibetaines; plusieurs lingams; un vase égyptien en basalte vert, de dix-neuf pouces; un vase étrusque, monument unique, entièrement recouvert de madrépores pétrifiés, résultat du séjour de ce vase au fond de la mer, d'où il fut retiré près de Gènes il y a soixante ans; un autre vase de cette terre indienne que l'on dit être digestible. Un physicien connu, M. F...; montrant chez de Hoorn ce vase à des dames, se permit d'en rompre un fragment pour le leur offrir à manger. La pièce la plus importante de cette collection était un buste de Sérapis en basalte vert, et d'une exécution si parfaite que Hoorn ne craignait pas d'en faire honneur à Praxitèle. Parmi ses pierres gravées, on distinguait une tête d'Isis du vieux style, une pierre étrusque, le seul monument connu qui représente le poète Tyrtée, une Leda, une Méduse

d'un travail admirable, un camée à trois couches, représentant un mime bouffon, qu'il refusa constamment aux instances réitérées de Joséphine, première femme de Buonaparte. Hoorn était sans politesse, et avait peu d'instruction. La rudesse de son caractère avait été fortifiée par cette indépendance que peuvent seules donner la philosophie ou l'extrême richesse. Un jour d'hiver rigoureux, il se mit en fureur contre une très belle chienne qu'il avait, parce qu'elle s'opposait, par ses mouvements et par ses cris, à ce qu'on la revêtît d'un habit qu'il lui avait fait faire, persuadé qu'elle devait avoir froid. Du reste, il était bienfaisant, et protecteur zélé des artistes. Une des clauses de son testament portait que son baguier ne serait vendu qu'à Londres, après la paix générale.

D. L.

HOPITAL (DE L'). Voy. L'HOPITAL.

HOPKINS (DAVID), chirurgien anglais, attaché à la compagnie anglaise du Bengale, résida quelque temps à Bhagulpoore, comme agent de la compagnie, et fut ensuite surintendant-général des forêts de Tek (bois de construction pour la marine), dans l'île de Java, où il mourut à Samarang, en 1814. On a de lui les *Dangers que l'Inde anglaise peut avoir à craindre de l'invasion et des établissements de missions françaises*, in-8°, 1809. Il y annonçait l'intention de publier une *Histoire générale de l'Inde* en 4 vol. in-8°, et un *Vocabulaire persan, arabe et anglais*, abrégé de l'édition du Dictionnaire de Richardson, donnée par le docteur Wilkins.

HOPPERS (JOACHIM), en latin *Hopperus*, homme d'état et jurisconsulte hollandais, également distingué sous ces deux rapports, naquit d'une

très ancienne famille, à Sneek, en Frise, le 11 novembre 1523. Envoyé à 17 ans à l'université de Louvain, il acheva son cours de droit à Orléans et à Paris, d'où il allait passer en Italie, quand un de ses amis le rappela à Louvain, pour y occuper une chaire honoraire de professeur en droit: il ne tarda pas à y être appelé au même enseignement, par les états du Brabant, avec des appointements proportionnés à son mérite. Loin de se traîner dans l'ornière scolastique de la chicane, Hoppers signalait ses leçons par une méthode également littéraire et philosophique. La salle ordinaire de cette classe ne pouvant plus contenir ses nombreux auditeurs, il transporta ses cours dans le vestibule de son hôtel; et il y expliquait entre autres le *Timée* de Platon, philosophe dont il regardait la doctrine comme singulièrement propre à former des hommes d'état. Vers la fin de 1554, la gouvernante des Pays-Bas, Marguerite, infante d'Espagne, transféra Hoppers de Louvain à Malines, et des fonctions de l'enseignement académique à celles de l'administration. En 1561, de membre du grand-conseil de Malines, il devint membre du conseil secret de Bruxelles. Granvelle, Viglius ab Aytta et lui, partageaient alors dans les Pays-Bas toute la confiance du gouvernement espagnol. Des considérations moitié religieuses, moitié politiques, ayant engagé celui-ci à former une université à Douai, Hoppers fut chargé de cette tâche, et il s'en acquitta honorablement. Quand Charles Tisenach, qui administrait les affaires des Pays-Bas auprès de la cour d'Espagne, en demanda et obtint son rappel, en 1566, Hoppers fut nommé à sa place. Il partit pour Madrid, le 2 avril, trois jours seulement avant la fameuse sup-

plique des nobles, qui préluda à l'affranchissement de la Batavie. Philippe le reçut avec beaucoup de distinction, et le combla de titres et de faveurs. Hoppers passa ainsi en Espagne neuf années, jaloux de se rendre, au milieu des circonstances les plus difficiles, également recommandable auprès de son roi et utile à sa patrie. Il mourut à Madrid, des suites d'une maladie de consomption, le 25 décembre 1576, et on lui fit de pompeuses obsèques. Le roi donna les témoignages d'intérêt les plus flatteurs à sa veuve (1) et à ses sept enfants. Si Hoppers, au milieu de tant de déflections, continua à marcher toujours sous la même bannière politique et religieuse, il n'en faut pas conclure qu'il fut partisan de l'oppression et des abus : mais la révolution lui sembla un remède pire que le mal. Il n'avait pas désespéré de voir les esprits ramenés par la douceur : c'est dans ce sens qu'il applaudit au remplacement du sanguinaire duc d'Albe par don Louis de Requesens. Sa modération et sa tolérance en matière de culte sont attestées par une lettre qu'il écrivit, le 12 octobre 1562, à George Cassander sur son livre *De officio pii hominis in hoc religionis dissidio* : il y regrette que le concile de Trente n'eût pas appelé dans son sein un certain nombre d'hommes animés du même esprit que Cassander. « Cela » seul, dit-il, eût pu assurer le salut » de la république chrétienne, » qu'il regarde comme très compromis par l'autre système. Hoppers a écrit : I. *De*

(1) Christine Bertolf, fille d'un président de la cour provinciale de Brabant : elle concourut avec son mari à répandre dans les Pays-Bas le goût de la botanique. Dodonée lui a rendu cette justice dans la préface de son *Histoire des Plantes*. C'est à Hoppers et à sa femme que l'on doit la connaissance de l'*Helianthus annuus*, ou grand soleil, originaire du Pérou, et aujourd'hui si commun dans nos jardins. Voyez *Discours sur l'état ancien et moderne de l'agriculture et de la botanique dans les Pays-Bas*, par M. Van Hulthem, Goud, 1817, in-8°, pag. 16.

juris arte libri tres, Louvain, 1553, in-fol. II. *Ad Justinianum de obligationibus περὶ τῶν libri v*, ibid., 1553, in-fol. III. *Dispositio in libros iv Institutionum*. — *Dispositio in libros Pandectarum*, Cologne, 1557 et 1558, in-8°. IV. *Isagoge in veram jurisprudentiam, libris viii*, ibid. 1580, in-8°. V. *Seduardus, sive de vera jurisprudentia*, en douze livres, dont quatre traitent de la législation, quatre du droit public, et quatre du droit civil. Cet ouvrage est une espèce de drame qui se passe à bord d'un vaisseau, et où figurent comme interlocuteurs les quatre fils de l'auteur (1). Il est dédié à Philippe II, par les fils de l'auteur, Grégoire et Cajus-Antoine : la préface, assez étendue, est de la main du premier. Conring, éditeur de ce livre à Brunswick, 1656, in-4°, l'a réuni à deux autres productions de Hoppers, antérieurement publiées ; savoir sa *Thémis hyperborea, sive De tabulâ regum Frisîæ*, et son *Ferdinandus, sive De institutione principis*. VI. Une paraphrase latine en prose des psaumes de David, accompagnée d'un petit traité *De usu psalmorum*, Anvers, 1590, in-8°. VII. *Recueil et mémorial des troubles des Pays-Bas*. Ce morceau historique, qu'Hoppers écrivit en français, a été publié par Hoyneck van Papendrecht, dans ses *Analecta Belgica*, tome IV, pages 17-118. VIII. Le même a placé dans le tome II du même recueil, *Vigiliæ ab Aytta Zuichemii epistolæ ad Joachimum Hopperum* : elles remplissent tout le volume. La première lettre est du 9 février 1566 ; la dernière du 19 avril 1576. Simon Abbes

(1) L'aîné mourut avant la publication de l'ouvrage ; et le nom même du livre est un monument de la tendresse paternelle. Ce fils s'appelait, en latin *Seduardus*, ce qui répond au latin *Seduardus*.

Gabbema les avait déjà publiées , mais d'une manière incomplète et informe , à Leeuwarde , en 1661. Les lettres écrites par Hoppers en réponse à Viglius , existaient entre les mains de M. de Nelis , évêque d'Anvers : il en promit la publication dans son *Liber prodromus rerum Belgicarum* , imprimé à Parme chez Bodoni , 1795 , in-8° , et elle a eu lieu depuis. Cette correspondance , ainsi complète , est d'un grand intérêt pour les affaires du temps. IX. On trouve cinq lettres de Hoppers dans les *Illustrium virorum epistolæ selectiores , vel à Belgis , vel ad Belgas scriptæ* , Leyde , 1617 , in-4°. Les *Commentaria de antiquâ Frisiorum republicâ* , qu'avait promis Hoppers , n'ont jamais paru. C'est par erreur que Morhoff , dans son *Polyhistor* , 1 , 4 , 8 , 5 , a fait de notre Hoppers un des collaborateurs du *Lexicon græcum vtri auctorum* , Bâle , 1560 , in-fol. Il a confondu Joachim Hoppers avec Marc Hopper , jurisconsulte et littérateur bâlois , mort à Bâle en 1564 , et de qui l'on a encore , 1°. *Andreae presbyteri concio de salute angelicâ* , traduite du grec , et 2°. une édition des œuvres d'*Eneas Sylvius* (Piccolomini) , pape sous le nom de Pie II. M—ON.

HORACE (QUINTUS HORATIUS-FLACCUS) naquit à Venouse , ville frontière de la Lucanie et de la Pouille , le 8 décembre de l'an de Rome 688 , selon la chronologie de Varron (66 ans avant J.-C.) Son père , simple affranchi , s'était acquis une fortune honnête dans l'emploi d'huissier aux ventes publiques , et s'en servit pour lui donner la meilleure éducation. Au lieu de se borner à lui faire fréquenter les écoles de sa ville natale , il le conduisit à Rome , et lui servit lui-même de gouverneur. Le jeune Horace s'y forma d'abord sous les maîtres les plus habiles ,

et entre autres sous un certain Orbilius , dont Suétone a écrit la vie , et qui , d'après le témoignage de notre poète , ne ménageait point les châtimens à ses écoliers. De là , son père l'envoya terminer dans Athènes une éducation toute semblable à celle que les sénateurs et les chevaliers romains donnaient à leurs fils. Ces détails nous sont fournis par Horace lui-même , qui s'est complu à marquer sa reconnaissance envers l'estimable auteur de ses jours. Il paraît , quoiqu'il ne le dise point , que ce fut pendant ce séjour dans la ville de Minerve , qu'il fit connaissance avec Brutus : il paraît aussi qu'il se développa entre eux une grande conformité d'opinions et de sentimens , puisque , la guerre civile s'étant déclarée , Horace suivit le parti de la république , et fut fait tribun d'une légion dans l'armée qui combattit à Philippes sous Brutus et Cassius. Après leur défaite et leur mort , Horace profita de l'amnistie accordée par les vainqueurs à ceux qui déposeraient les armes , et repassa en Italie ; mais il y revint dépourvu de son patrimoine , qui avait été enveloppé dans la confiscation. Alors il acheta , pour subsister , une charge de secrétaire du trésor (*scriptum quaestorium*) ; et le desir de se faire connaître , plus encore que celui d'échapper à la pauvreté , quoique ce dernier motif soit celui qu'il nous indique , lui inspira ses premiers vers. Il débuta par des satires , et par quelques odes où il cherchait à imiter les mètres employés par les Grecs ; et quoiqu'il ne montrât aucun empressement à se produire , et qu'il ne récitât point ses vers en public , il fut bientôt connu de Varius , de Virgile , et de quelques personnages éminens. L'aimable et sensible Virgile eut le premier l'idée de le recommander à Mécène , et fut secondé par Varius. Horace , présenté

en favori d'Auguste, parla de lui-même avec modestie, avec embarras; et ce ne fut qu'au bout de neuf mois que Mécène le redemanda pour l'admettre au nombre de ses amis et de ses convives. Cet événement remarquable dans la vie de notre poète, doit se rapporter à l'an de Rome 714, trois ans après la bataille de Philippes. Deux ans encore après (en 716), il accompagna Mécène dans un voyage à Brindes qui avait pour but de réconcilier Antoine et Auguste, sur le point de rallumer la guerre civile, et dont il nous a donné la relation. On doit croire que dès-lors Horace avait gagné les bonnes grâces de Mécène; car c'est probablement peu de temps après ce voyage, et certainement avant l'an de Rome 720, que Mécène lui fit présent de cette terre, aux environs de Tibur, qu'il a si souvent célébrée dans ses ouvrages. Le crédit de son patron, et son propre mérite, lui acquirent bientôt l'amitié des personnages les plus illustres et des poètes les plus distingués. Parmi les premiers, nous devons nommer Agrippa et Pollion, parmi les autres, Varius et Tibulle. De ce moment aussi, Horace embrassa sincèrement le parti d'Auguste: celui de la république n'existait plus; car on ne pouvait reconnaître pour tel celui que dirigeait Sextus Pompée. Antoine n'était plus que l'humble adorateur d'une reine étrangère. La cause d'Auguste était devenue celle des Romains: de là les différentes odes où notre poète s'offre à suivre Mécène à l'armée qu'Auguste conduisait contre son compétiteur, où il prédit ou célèbre sa victoire, où il s'indigne contre ses ennemis. La bataille d'Actium, qui rendit la paix au monde romain, assura aussi la tranquillité du poète. A partir de cette époque, sa vie n'offre plus d'événements. Jeune, il avait eu du pa-

triotisme; mais il n'eut jamais d'ambition. Auguste voulut en vain se l'attacher, et le prendre pour son secrétaire intime: Horace refusa; et Auguste, loin de s'en irriter, ne cessa point de lui faire les avances les plus amicales. Horace y répondit, non en se rapprochant davantage de sa personne et de sa cour, mais en célébrant sa gloire à chaque occasion qui se présentait, en secondant, autant qu'il le pouvait, comme poète, son plan de réforme pour les mœurs des Romains. Ce fut par l'ordre d'Auguste qu'il composa le poème séculaire, l'an de Rome 736, et qu'il célébra quelques années plus tard les victoires de Tibère et de Drusus sur les Vindéliens et sur les Rhètes. Au reste, il nous donne lui-même tous les détails que l'on peut désirer sur sa vie habituelle, qui fut celle d'un homme de bonne compagnie bien plus que d'un auteur de profession. Loin d'avoir jamais appartenu à aucune coterie littéraire, il les tournait en ridicule, quoique déjà nombreuses et assez puissantes de son temps. L'amitié de Mécène, l'aisance dont il lui était redevable, son rang même (car quoique fils d'affranchi il siégeait au spectacle auprès de Mécène parmi les chevaliers romains), assuraient son indépendance: il était, comme il le dit lui-même, le dernier parmi les premiers, le premier parmi les derniers. L'étude n'était point la grande affaire de sa vie; mais elle occupait ses loisirs. On peut consulter, sur toutes ces particularités, la sixième satire de son premier livre; on y trouvera la division exacte de sa journée, et jusqu'au menu de son dîner, dont la frugalité est remarquable. Cependant il était souvent invité chez Mécène, et ne pouvait refuser l'invitation. Il paraît même que pendant longtemps il se crut obligé de le suivre

dans ses excursions à la campagne; mais en avançant en âge, il s'affranchit peu à peu de cet assujétissement; il abrégéa même de plus en plus le temps de son séjour à Rome, et finit par vivre le plus souvent dans sa retraite de Tibur. Ce goût pour la retraite et la solitude est assez général parmi les poètes, et il est très vraisemblable qu'Horace y était porté naturellement; mais il n'en est pas moins bon d'observer qu'en cela son penchant naturel s'accordait fort bien avec les convenances de sa situation. Ses opinions politiques avaient été les mêmes que celles des hommes les plus estimables de son temps. Comme Caton et Cicéron, il avait préféré le parti du sénat et le gouvernement légitime de sa patrie à ce parti populaire qui servit alors, comme dans tous les temps, d'instrument et de prétexte aux ambitieux, pour établir la tyrannie sur les ruines de l'ancienne constitution. Non seulement il avait professé ces opinions, mais il avait combattu pour elles. Après la chute de son parti, n'ayant que le choix entre deux maîtres, il se décida pour celui dont la république asservie avait le moins à craindre et le plus à espérer: mais jamais il ne fut infidèle à ses premiers sentiments; jamais il ne les dissimula: il ne craignit, ni de rappeler ses liaisons avec Brutus, ni de louer les derniers appuis de la république expirante. Deux fois il rendit le plus noble hommage à l'inflexibilité et à la mort de Caton; et lorsqu'il eut à célébrer le vengeur de Crassus, ce fut à la gloire de Régulus qu'il consacra son ode presque entière. Sans doute, et nous l'avons déjà observé, il chanta les louanges d'Auguste; il crut pouvoir le servir de son talent en louant et secondant ce que cet empereur faisait de bien: mais il ne le servit pas de

sa personne; il refusa d'être admis dans son intimité, et il ne pouvait guère motiver un pareil refus que par son goût pour la retraite et l'indépendance. Sa conduite étant expliquée et développée de cette manière, il paraîtra sans doute assez étrange que ses commentateurs, ses admirateurs même parmi les modernes, l'aient fait passer pour un adroit courtisan, pour un vil flatteur. Quel autre à sa place aurait pu refuser à Auguste le tribut d'éloges qu'il lui paya? Que pouvait faire de moins le proscriit de Philippes qui ne voulait point prendre part au nouveau gouvernement? Remarquons encore qu'il ne donna presque jamais à Auguste que des louanges méritées; qu'en général l'enthousiasme lyrique peut du moins leur servir d'excuse lorsqu'on y trouve de l'exagération; qu'une fois seulement, dans l'épître I du livre II (*Cum tot sustineas*), l'exagération est trop forte et le ton du poète trop grave pour que cette excuse soit admise: mais l'examen des circonstances auxquelles nous devons cette épître, lui en fournira bientôt une autre qu'il serait bien sévère de repousser. Horace n'avait point encore adressé d'épître à Auguste. Ce despote en fut offensé. «Sachez, écrivit-il à notre poète, » que je suis en colère contre vous de » ce que vous ne vous adressez pas le » plus souvent à moi dans les écrits » de ce genre. Craignez-vous de vous » déshonorer aux yeux de la postérité » en montrant que vous êtes de mes » amis? » Ainsi parlait la conscience alarmée de l'usurpateur. Horace connaissait trop les hommes pour ne pas pourvoir à son repos, en lui adressant l'épître déjà citée. Le reproche de poltronnerie qu'on a fait si souvent à notre poète n'est pas mieux fondé. On a cru pouvoir l'établir sur un aveu qu'il a poétiquement consigné dans son ode à

Pompeius Varus: il abandonna, dit on, son bouclier à Philippe; il avoue lui-même qu'il n'a pas bien fait (*non bene*). Pour le juger équitablement, il faut éiter tout le passage. Horace prit la fuite, lorsque la valeur, la vertu même de ses compagnons, fut abattue, lorsque des guerriers naguère menaçants eurent mordu la poussière. Quand la bataille est perdue, c'est ce qui arrive assez souvent; et cependant Horace s'en accuse: un poltron n'en eût rien dit, ou l'aurait nié⁽¹⁾. Au reste, la poltronnerie s'allie rarement avec cette indépendance de caractère dont Horace a donné tant de preuves: mais ce n'est pas seulement sous ce point de vue qu'on l'a méconnu. Tout atteste, dans ses épîtres, la simplicité de ses goûts et de ses manières; tout y annonce sa modestie: et cependant, en le jugeant d'après quelques odes, on a pu l'accuser d'un amour-propre excessif. On aurait dû songer que là c'est le poète, et le poète lyrique qui parle. On aurait pu remarquer encore que quelque destin brillant qu'il promette à ses poésies dans les épilogues du second et du troisième livre; ces promesses ont été bien surpassées par la réalité. Enfin c'est dans ses épîtres principalement qu'il faut le juger comme homme: c'est là qu'il est tout-à-fait lui-même; et s'il est vrai que dans l'épître 19^e du premier livre, il ait pris soin de constater, d'apprécier son propre mérite avec cette noble confiance qui sied si bien au vrai talent, on voit aussi dans la suivante, adressée à son livre même, que, loin de lui promettre des succès constants, il lui annonce qu'au bout de quelques années il sera exilé dans les provinces ou deviendra la pâture des vers. Deux

autres traits de son caractère lui feront un éternel honneur: sa profonde vénération pour la mémoire de son père (*Voy.* la sixième satire du livre premier); la chaleur et la constance de ses amitiés: jamais ce sentiment ne s'exprima mieux que dans ses odes à Pompeius Varus, à Septimius, à Virgile. Nous ne parlons pas de sa reconnaissance envers Mécène; elle égala au moins le bienfait. Les mœurs d'Horace ont été attaquées aussi vivement que son caractère; et l'apologiste le plus zélé de notre poète doit faire à ce sujet quelques concessions. Sans doute Horace eut des maîtresses; jeune, il aima la table et le bon vin: à supposer même que Lyciscus et Ligurinus ne soient que des personnages imaginaires, on ne peut nier qu'il n'ait traité avec trop de légèreté et d'indifférence (si même il ne le partagea point) un vice alors trop commun parmi les Romains. Il ne faut pourtant pas s'imaginer qu'il n'y eût pas plus d'une Iris en l'air parmi les maîtresses qu'il a célébrées: l'auteur de cet article l'a vengé ailleurs du reproche d'avoir insulté dans le déclin de leurs appas les femmes qu'il avait aimées. Enfin ce n'est point d'après notre morale actuelle, mais d'après celle de son temps, qu'il faut le juger. Dans la satire seconde du premier livre, où d'ailleurs il développe des principes que nous trouvons très-relâchés, il s'attache principalement à décréditer, à ridiculiser l'adultère, qu'il proscriit dans ses odes si sévèrement. On lui a encore fait un crime d'avoir quelquefois parlé un langage obscène. Voltaire lui-même (qui le croirait!) ne le lui pardonne pas. Les pièces qui lui ont attiré ce reproche se bornent à ses deux odes contre des vieilles; mauvaises plaisanteries de sa jeunesse qui ne furent pas publiées de son vivant;

(1) Voyez comment s'explique tout ce passage dans mes notes sur cette ode, tom. I de ma traduction, pag. 365.

à deux satires, dont l'une est encore un de ses premiers ouvrages, tandis que dans l'autre c'est un esclave qu'il fait parler; et à un seul mot d'une troisième. Avouons que c'est bien peu pour un poète dont la langue permettait ce que la nôtre défend. Disons le mot : c'est Horace qui a fourni très innocemment à ses détracteurs leurs plus fortes armes, en introduisant dans une des satires déjà citées (*Jam dudum ausculto*) un de ses esclaves qui lui reproche toutes sortes de vices, d'après le dire d'un autre esclave, portier d'un mauvais déclamateur nommé Crispinus, qu'il avait cent fois ridiculisé. C'était un moyen assez plaisant de censurer indirectement ces vices dans les autres; et notre poète ne prévoyait pas qu'après tant de siècles, il aurait des commentateurs assez innocents pour le prendre au mot. Au reste, si la jeunesse d'Horace fut dissipée, il en répara bien les torts dans l'âge mûr et dans la vieillesse, qu'il voua entièrement à la retraite, à la méditation, à la philosophie. Il ne s'attacha pourtant à aucune secte; et l'on s'est trompé en le rangeant parmi les Épicuriens. Ce fut dans les bosquets de l'Académie qu'il chercha la vérité pendant son séjour à Athènes. Ses liaisons avec Brutus ne permettent pas de le ranger parmi les antagonistes déclarés des stoïciens. Il est vrai que ses premiers ouvrages, écrits dans l'âge des passions, se ressentent de la doctrine des Épicuriens; il est vrai qu'il a tourné plus d'une fois les stoïciens en ridicule dans ses satires: mais on sait que l'Académie ne ménageait point le Portique. Horace parvenu à l'âge mûr, loin de suivre les opinions d'Épicure, reconnut formellement une providence, puisque dans l'épître 18^e. du premier livre, il lui demande les biens de la fortune,

l'abondance et la santé, et ne diffère des moralistes chrétiens, qu'en ce qu'il s'en repose sur lui-même pour les biens de l'âme, la modération et la vertu. N'étant point philosophe de profession et n'ayant adopté les systèmes d'aucun maître,

Nullius addictus jurare in verba magistri,

il put, sans conséquence, passer d'une école à l'autre pour tout ce qui tenait à la spéculation. Sa morale fut plus constante: quoiqu'il ait chanté le plaisir dans sa jeunesse, il enseigna toujours la vertu. Il s'élève dans ses odes à tout ce que le stoïcisme offre de plus sublime: il y chante l'amour de la patrie, la persévérance dans la justice, la patience dans la pauvreté, le mépris de la mort. Dans ses satires, il fait la guerre à tous les vices. Dans ses épîtres, il ne cesse de recommander le désintéressement, l'indépendance du caractère, le détachement des biens de la fortune, l'étude de soi-même et de la vertu. Dès ses premières satires, on le voit pratiquant ce qu'il recommande, travaillant sans cesse à perfectionner son caractère, à se corriger de ses défauts (liv. 1, sat. 4), et faisant, à la manière des Pythagoriciens, une sorte d'examen de conscience. Quand on l'étudie avec soin, on n'est plus étonné que J. Bond, l'un de ses commentateurs les plus connus, se récrie souvent sur la ressemblance de sa morale avec celle du christianisme. On pardonnera sans doute à l'auteur de cet article, à un admirateur d'Horace, à l'un de ses traducteurs, d'avoir donné autant d'étendue à son apologie: elle était nécessaire à un poète dont le caractère a été si longtemps et si généralement méconnu. On a rendu plus de justice à ses ouvrages; et nous en parlerons moins longuement. C'est avec un petit volume

qui ne contient pas dix mille vers, qu'Horace a fait parvenir son nom à la postérité la plus reculée; et c'est dans un espace de plus de trente ans qu'il a composé ce petit volume. Rien de ce qu'il a écrit, n'a été perdu. Ses contemporains, sans doute, ne lui auraient pas prédit un pareil succès. Auguste, Mécène, et quelques autres, reconnurent tout ce qu'il valait; mais il eut plus d'ennemis que d'admirateurs pendant sa vie. On trouve peu d'éloges de sa muse chez les premiers poètes qui vinrent après lui. Ovide ne lui consacre que deux vers; et les louanges que lui donne Quintilien, contenteraient à peine aujourd'hui le poète le plus médiocre. « Horace, dit-il, est presque le seul de nos lyriques qui mérite d'être lu; car il s'élève quelquefois, il est plein d'agrément et de grâce, et son audace est très heureuse dans les figures et dans les mots. » En revanche, l'admiration qu'inspirent ses écrits, ne fit que s'accroître de siècle en siècle. De tous les poètes latins, on ne peut lui opposer que Virgile. Il laisse bien loin tous les autres par le mérite de ses compositions poétiques et par leur variété. Nous avons de lui : I. Quatre livres d'*Odes*. Il y prend tour-à-tour tous les tons, depuis le plus sublime jusqu'au plus enjoué. De là vient qu'on a voulu retrouver en lui Pindare et Anacréon; mais aucun de ces deux poètes ne fut son modèle. Il désespéra d'atteindre Pindare, et ne l'imita jamais : pour Anacréon, à en juger par les poésies qu'on lui attribue, il diffère entièrement d'Horace par la couleur, par la manière, et par le mètre dont il s'est servi. Il paraît que le premier but d'Horace, comme poète lyrique, fut d'adapter à sa langue les différents mètres des lyriques grecs. Ses Odes nous montrent qu'à l'exception de ceux d'Anacréon

et de Pindare, il les a presque tous essayés. Archiloque, Alcée et Sapho furent les modèles qu'il affectionna. L'éloge de ses Odes serait aujourd'hui superflu; le plus grand nombre est gravé dans la mémoire de tous les amateurs de la poésie latine. Nous avons parlé plus haut des sentiments qu'elles respirent : il faut seulement avertir les lecteurs peu familiers avec le goût de l'antiquité, qu'on ne doit point les apprécier d'après les principes du goût moderne. La plupart ne sont point des ouvrages en forme, mais le fruit d'un moment d'inspiration : quelques-unes ne sont que des billets de circonstance. Le désordre lyrique y règne souvent beaucoup plus que notre sévérité ne le permet. On doit surtout se garder de juger ses strophes comme des couplets toujours aiguillés par la pointe. Ce n'est ni pour la fin de chaque strophe, ni pour celle de chaque ode, qu'Horace garde le mouvement le plus poétique ou le trait le plus saillant. C'est de l'ensemble de chacune qu'il en attend l'effet, et non de tel ou tel passage. Dans quelques-unes, le lecteur moderne est surpris de ne point trouver de pensées saillantes, ni ce qu'on nomme des traits d'esprit. Mais que l'on y fasse attention, et l'on sera amplement dédommagé en y reconnaissant quelque tableau brillant des plus vives couleurs de la poésie. II. Un livre d'*Épodes*. On a prouvé ailleurs (1) qu'Horace ne le publia point de son vivant. Ce n'est pas qu'il ne renferme quelques morceaux du premier mérite : mais d'autres sont écrits dans le mètre et l'esprit d'Archiloque, et dictés par des haines personnelles; d'autres rappellent des sentiments de sa jeunesse que l'ami de Mécène et le pro-

(1) Voyez ma traduction des odes d'Horace, tom II, pag. 549.

légé d'Auguste ne devait pas désavouer sans doute, mais auxquels il ne pouvait donner en les recueillant une nouvelle publicité. III. Le *Poème séculaire*. IV. Deux livres de *Satires*. Horace n'avait eu, en ce genre, de prédécesseur que Lucilius. Il le laissa bien loin derrière lui pour la pureté, pour l'élégance du style, pour les grâces, la finesse et l'urbanité. Il n'a point ce ton sententieux qu'affecta Perse, son imitateur, ni le fiel que Juvénal répandit sur les vices de son siècle. Ce fut plutôt par le ridicule, qu'Horace essaya de corriger le sien. Un mérite de ses *Satires*, que l'on n'a point assez remarqué, c'est qu'il y a reproduit les formes et l'esprit de la vieille comédie grecque. La satire troisième du second livre, la cinquième, où Ulysse consulte Tiresias, la septième, où Davus fait la leçon à son maître, sont des modèles de bon comique. V. Deux livres d'*Épîtres*, qui sont peut-être ce qu'il nous a laissé de plus précieux. C'est là surtout, nous le répétons, qu'il faut étudier Horace; c'est là qu'il s'est peint lui-même, et qu'il a déployé la plus profonde connaissance du cœur humain. Pour le style et la manière, elles ont tant de ressemblance avec les satires, qu'au premier aspect on serait tenté de les réunir sous le titre commun de *Sermones*. Voici en quoi elles diffèrent. Horace composa les *Satires* pour se faire connaître; elles sont l'ouvrage de l'auteur: les *Épîtres*, au contraire, sont l'ouvrage de l'homme. Il ne les écrivit point pour écrire; elles sont toutes nées de l'occasion. Les *Satires* ne sont adressées à personne, à l'exception de deux dans lesquelles il parle à Mécène; et de ces deux, la première aurait pu porter également un autre nom. Aucune épître, au contraire, ne pourrait convenir à un

autre personnage que celui auquel il l'adresse. La morale des *Satires* est d'une application générale: dans les *Épîtres* elle convient en particulier à l'ami pour lequel il écrit. Leur mérite est parfaitement apprécié dans ces deux vers de Perse:

Omne vaser vitium ridenti Flaccus amico
Tangit, et admissus circum precordia ludit.

« L'adroit Horace touche légèrement » tous les défauts de l'ami qu'il fait » rire, et s'insinue, en se jouant, » jusque dans son cœur. » Un talent qu'Horace possède au plus haut degré, et qu'il déploie également dans les *Épîtres* et dans les *Satires*, c'est celui de la narration. Il suffit de citer la fable des deux rats dans la sixième satire du II^e livre, et le conte de Vulteius et de Philippe dans l'épître sept du livre I^{er}. Peut-être le style est-il plus soutenu et plus soigné dans les *Épîtres*. Cela paraît vrai, surtout de celles du II^e livre, qui n'en renferme que deux: la première est celle qu'Auguste lui demanda. Horace n'y traite que de littérature; et c'est encore de ce sujet qu'il s'occupe dans la seconde, adressée à Julius Florus. C'est pour cela, sans doute, que quelques éditeurs ont fait entrer dans ce livre l'*Épître aux Pisons* connue assez improprement sous le nom d'*Art poétique*. En effet on y trouve d'excellents préceptes de goût, une histoire abrégée de la poésie, et même quelques règles de versification; mais tout cela est présenté avec si peu d'ordre, et il y manque tant de choses pour former un traité complet, que l'ingénieux Wieland en a conclu qu'au lieu de vouloir donner des leçons de poésie à Pison et à ses fils, Horace, à la prière du père, cherche à détourner ses enfants de la manie de faire des vers. Mais ce n'est pas ici le lieu de développer cette hy-

pothèse, qui a beaucoup de probabilité. Quel qu'ait été le but d'Horace, qu'il ait voulu écrire une simple épître ou un traité, son Art poétique, comme on l'appelle, n'en sera pas moins, pour la poésie, le code éternel de la raison et du goût. Horace était de petite stature et d'une constitution délicate: il fut chassieux dès sa jeunesse; ses cheveux blanchirent avant le temps, et il devint assez replet. Il mourut le 27 novembre de l'an de Rome 745, âgé de cinquante-sept ans. Parlons maintenant des éditions de notre poète. Sa réputation, à la renaissance des lettres, paraît avoir eu le même sort que dans l'antiquité. Les éditions de ses œuvres furent rares dans le xv^e. siècle; elles se sont si prodigieusement multipliées depuis, qu'on en compterait peut-être aujourd'hui plus de huit cents. Les éditeurs se contentèrent d'abord d'imprimer son texte d'après les premiers manuscrits qui leur tombèrent sous la main: ces éditions décorées du nom de *Princeps*, quoique très recherchées, ont par conséquent très peu de mérite. Landinus, et après lui Mancinellus, furent les premiers qui joignirent au texte un commentaire de leur façon; on s'était borné, avant eux, à imprimer ceux des anciens scholiastes. Au commencement du xvi^e. siècle, Alde l'ancien s'occupa de la critique du texte, de la recherche et de la collation des manuscrits. Les Estiennes suivirent son exemple, aussi bien que Muret, George Fabricius, Théodore Pulmann, etc. Cependant à cette époque, où les manuscrits étaient communs, on n'y attachait point encore assez d'importance; on ne les indiquait que vaguement, et Pulmann fut le premier qui les désigna d'une manière précise. Lambin, qui le suivit de près, eut l'hon-

neur de donner la première édition d'Horace qui mérite le nom d'édition critique. Cruquius lui succéda; Torrentius vint après lui, et leurs travaux épurèrent le texte à un tel point, qu'il parut presque inutile d'y revenir, et que, dans le siècle suivant, on s'occupa beaucoup plus de l'interprétation que de la critique. Ce siècle fut celui des deux Heinsius, de Lefèvre, de J. Bond, de Minellius et de tant d'autres, auxquels nous pouvons joindre Dacier, qui parut à son tour avoir épuisé l'interprétation, et qui ne fit rien pour la critique. Au commencement du xviii^e. siècle, la critique reprit faveur. Les Anglais donnèrent l'exemple. Sans parler même de Baxter et de Talbot, Bentley revit et corrigea le texte entier sur de nombreux manuscrits; et Cuninghame bouleversa presque entièrement ses corrections et en imagina de nouvelles. En France, le P. Sauadon se porta en quelque sorte pour médiateur entre les deux Anglais, mais sans profiter des manuscrits qu'il avait à sa portée, plus que n'avait fait Dacier. Depuis, d'autres manuscrits ont encore été consultés en Angleterre; en Italie, en Allemagne, en France. L'auteur de cet article a donné lui-même une nouvelle réimpression des Odes d'après dix-huit manuscrits de la bibliothèque du Roi; Paris, Schoell, 1812 et 13. Enfin il a paru à Rome, en 1811, une dernière édition critique des œuvres complètes, donnée par M. Carlo Fea. L'interprétation a fait aussi de grands progrès dans le dernier siècle, et depuis le commencement de celui-ci. On y porta, non pas peut-être plus d'érudition, mais plus de connaissance de l'esprit de l'antiquité, du caractère de notre poète, et de celui de ses contemporains. Au reste, il serait im-

possible de nombrer tous les commentateurs d'Horace. On en compte déjà quarante dans l'édition donnée à Bâle en 1580. Nous nous contenterons d'indiquer comme excellentes pour l'usage, l'édition de Baxter, revue par Gessner et Zeune, Leipzig, 1802, et celle de M. Wetzel, Lignitz, 1799, qui renferment les œuvres complètes. Les poésies lyriques seules ont été très bien commentées par Jani et M. Mitscherlich, Leipzig, 1800. Enfin le célèbre Wieland a traduit et interprété les Satires et les Épîtres en savant, en homme du monde, en poète; et personne n'a connu Horace mieux que lui. Voici maintenant les éditions que les bibliomanes et les curieux ne nous pardonneraient pas d'avoir oubliées : 1°. Une édition sans date in-4°. (Milan), que l'on croit être la première, et dont la bibliothèque du Roi possède un exemplaire en mauvais état. — 2°. Quatre éditions du xv^e. siècle avec date, Milan, 1474, in-4°; Ferrare, 1474, in-4°; Naples, même date et même format; Venise, 1478, in-fol. — 3°. Les éditions aldines de 1501, 1509, 1519. — 4°. L'édition de Sedan, Jannon, 1627, in-32. — 5°. Les deux éditions données par les Elzevirs, savoir celle de D. Heinsius, 1629, 3 vol. in-16, dont le premier doit avoir trois titres; deux (l'un gravé et l'autre imprimé) à la tête du volume, et le 3^e., après les pièces préliminaires; et l'édition de 1676, in-12, avec les notes de J. Bond. — 6°. Les deux éditions de Desprez, l'une in-4°, Paris, 1691, pour la collection dite *Ad usum*; l'autre, in-8°, pour la collection dite *Variorum*, Amsterdam, 1695. — 7°. La belle édition toute gravée, donnée par J. Pine, Londres, 1733-37. — 8°. Plusieurs éditions anglaises du xviii^e.

siècle, savoir celles de Glasgow, Foulis, 1744, in-12; de Londres, Sandby, 1749, 2 vol. in-8°; de Birmingham, Baskerville, 1762, in-12; de Wakefield, 1794, 2 vol. in-8°; et de Combe, Londres, 1792-93, 2 vol. in-4°. — 9°. Enfin les magnifiques éditions in-fol. données à Parme, par Bodoni, en 1791; et à Paris, par M. Didot l'aîné, en 1799, véritables chefs-d'œuvre de typographie. Les poésies d'Horace ont été traduites dans presque toutes les langues de l'Europe moderne; et ses Odes l'ont même été en grec ancien par un médecin de Saumur. En italien, en anglais, en allemand, les traductions, tant en prose qu'en vers, sont très nombreuses. Elles le sont plus encore peut-être en français; mais ce n'est point à l'auteur de cet article d'en apprécier le mérite littéraire. Qu'on nous permette d'indiquer seulement la traduction de M. Daru, comme la seule en vers qui soit complète, et de rappeler, moins pour la traduction que pour les commentaires, l'édition d'Amsterdam, 1735, 8 vol. in-12, où l'on a réuni le travail de Dacier à celui du P. Sanadon, et qui est très recherchée. La Vie d'Horace a été écrite en latin par Masson, Leyde, 1708, in-8°. Capmartin de Chaupy a publié, en 1767, la *Découverte de la maison de campagne d'Horace*, Rome, 3 vol. in-8°, avec figures.

V.-G.

HORANYI (FRANÇOIS-JOSEPH-ALEXIS), piariste, né à Bude le 15 février 1736, est mort à Pest le 11 septembre 1809. Il consacra sa vie à l'étude de l'histoire, et publia les ouvrages suivants : I. Une Traduction hongroise de l'ouvrage attribué au comte François Nadasdi, et intitulé : *Mausoleum potentiss. ac gloriosiss. regni apostolici regum et ducum*, Bude, 1771, in-

8°. II. *Memoria Hungarorum et provincialium scriptis editis notorum*, Vienne, 1775-1777, trois vol. in-8°. Paul Wallaszky donne à l'ouvrage d'Horanyi, la date de 1770, et dit qu'il a été imprimé à Presbourg. L'édition de Vienne, que nous avons vue, pourrait alors ne différer de celle de 1770 que par le frontispice : les auteurs y sont rangés par ordre alphabétique de leurs noms. Le travail de Horanyi est estimable ; Wallaszky en fait un grand éloge, et loue, comme digne de remarque dans un homme de son état, la tolérance de l'auteur. III. *Johannis Bethlehemii Historia Transilvanica*, Vienne, 1782, 2 vol. in-12. IV. *M. Simonis de Keza chronicon hungaricum*, Vienne, 1782, in-8°. réimprimé à Bude, in-8°. : Simon de Keza vivait au xii^e. siècle. En publiant sa *Chronique*, qui paraissait pour la première fois, Horanyi y ajouta quelques notes. V. *F. Forgács episcopi Varadinensis et cancellarii Ferdinandi primi rerum Hungariæ sui temporis commentarii, libris duodecim*, Presbourg, 1788, in-8°. Ces mémoires vont de 1540 à 1585 : l'éditeur a ajouté une dissertation sur la vie de l'auteur. VI. *Nova Memoria Hungarorum et provincialium*, Pest, 1792, in-8°. : c'est un supplément au *Memoria* mentionné ci-dessus. Cette première partie (la seule qui ait paru) comprend les trois premières lettres de l'alphabet. VII. *Scriptores piarum scholarum liberaliumque artium magistri*, Bude, 1808, deux parties, in-8°. ; Schédius, professeur à Pest, y a joint une préface, avec une notice sur la vie de l'auteur. Nous citons cet ouvrage, d'après le Dictionnaire historique (allemand) de Samuel Baur.

A. B.—T.

HORATIUS. Voyez COCLÈS.

HORMISDAS, élu pape le 28 novembre 514, succédait à Symmaque : il était né à Frosinone, dans la campagne de Rome, et fort instruit dans l'étude des lettres. Ses vertus répondirent à ses talents, et lui méritèrent les honneurs de l'élection. Anastase était alors sur le trône d'Orient, et protégeait les sectateurs d'Eutychès. Son compétiteur à l'empire, Vitalien, après avoir obtenu des succès militaires contre Anastase, appuyait au contraire le parti catholique, et voulait qu'on assemblât un concile pour faire juger le différend. Anastase, ayant été obligé d'y consentir, reçut des légats d'Hormisdas, qui désirait aussi la réunion, mais à condition qu'on accepterait en Orient le concile de Chalcédoine, et surtout qu'on prononcerait la condamnation de la mémoire d'Acace, ce patriarche de Constantinople, qui avait été l'un des premiers à protéger l'hétérodoxie. Anastase se refusa à ce dernier point ; et le pape n'aurait pas insisté si le sénat de Rome n'eût écrit que, sans cette condition, il n'y avait point de réunion à espérer entre les deux Eglises. Ainsi les légats du pape revinrent sans avoir rien obtenu. Hormisdas ne se rebuta point, et renvoya de nouveaux ambassadeurs à Constantinople. Le refus d'Anastase et de ses évêques étant toujours le même, la persécution exercée par les moines eutychiens de Syrie contre les moines catholiques du pape devint plus violente. Anastase était résolu de se porter aux dernières extrémités ; mais S. Sabas et S. Théodose vinrent à Constantinople, à la tête de près de dix mille moines, présenter une requête, dans laquelle ils renouvelaient les demandes de la cour de Rome, et déclaraient qu'ils étaient attachés aux quatre conciles comme aux quatre Evangiles. Dès ce mo-

ment l'empereur resta en repos ; et les choses demeurèrent indecises jusqu'à sa mort, arrivée en 518. Justin, son successeur, et le patriarche Jean, se montrèrent plus favorables aux demandes d'Hormisdas, et déclarèrent y consentir pour le bien de la paix et la réunion des Eglises. Ainsi le nom d'Acace fut rayé des dyptiques, et par conséquent de la communion des fidèles. Jusque-là on loue le zèle, la prudence et la fermeté du pape ; mais beaucoup de gens ont blâmé sa sévérité lorsqu'il exigea pareillement la radiation des noms d'Euphème et de Macédonius, successeurs d'Acace, dont toute la vie avait été exemplaire, et qui n'avaient eu d'autre tort que d'obéir à la nécessité de ne point troubler la tranquillité de l'Orient, en se soumettant à l'opinion publique. Hormisdas déploya le même zèle pour entretenir la foi et la discipline dans les Eglises d'Occident. C'est ce qui résulte de ses instructions adressées à St.-Avit dans la Gaule narbonnaise, à Jean de Tarragone et à Saluste de Séville dans les Espagnes. Sa conduite intérieure ne fut pas moins louable. Il donna des exemples édifiants de modestie, de pénitence, de charité, prit un très grand soin du culte extérieur de la religion, instruisit le clergé dans la psalmodie, et fit orner plusieurs églises dans la ville. Il mourut le 6 août 523, après neuf ans, et dix mois de pontificat. On a quatre-vingts *Lettres* environ de ce pape dans la collection des conciles. Il eut pour successeur S. Jean I^{er}. D—s.

HORMISDAS I (en ancien persan *Aouhrmazdai*, en persan moderne *Aourmezd* et *Hormouz*, en arménien *Ormizt*), troisième roi de Perse de la dynastie des Sassanides, était fils de Schahpour I et petit-fils

d'Ardeschir I, fondateur de la nouvelle monarchie persane (Voy. ARDESCHIR et CHAPOUR I). Il monta sur le trône en l'an 271, et mourut en 272, après un règne de quatorze mois : son fils Bahram I lui succéda. On raconte de ce prince que, du temps de son père, il avait été gouverneur du Khoragan : ses ennemis répandirent le bruit qu'il levait une armée pour détrôner Schahpour. Quand Hormisdas en fut informé, il se fit couper la main, et l'envoya enfermée dans une boîte, pour lui prouver qu'il n'avait aucune intention de lui ravir l'empire ; car chez les Persans il était d'usage qu'un prince mutilé ne pouvait monter sur le trône. Cet acte d'héroïsme augmenta l'amitié que son père avait pour lui, et décida ce monarque à en faire son successeur. L'histoire ne nous a pas conservé le souvenir des événements qui arrivèrent pendant la courte durée de son règne. Nous savons seulement qu'il permit à l'hérésiarque Manès, qui avait été banni par son père dans la Transoxiane, de rester dans la Perse, et d'y prêcher sa doctrine, dont il favorisa la propagation, en lui donnant pour résidence le château royal de Daskereh dans le Sedjestan. — **HORMISDAS II**, fils et successeur de Narsès, huitième roi de la dynastie des Sassanides, monta sur le trône en l'an 303, et mourut en l'an 311, après un règne de sept ans et cinq mois. Il laissa en mourant la reine Mah-Afrid, sa femme, enceinte ; et elle accoucha, quelques jours après, d'un fils qu'on appela Schahpour et qui fut aussitôt proclamé roi (Voy. CHAPOUR II). Hormisdas avait d'autres enfants, qui furent sans doute exclus de la succession parce qu'ils étaient nés de quelques concubines ; nous en connaissons trois : Hormisdas, qui se retira chez les Ro-

maines et qui accompagna Julien-l'Apostat dans son expédition contre les Perses ; Narsès, que son frère Schah-pour tenta plusieurs fois de faire roi d'Arménie ; et Ardeschir, qui lui succéda sur le trône de Perse. — **HORMISDAS III**, seizième roi de Perse, de la race des Sassanides, fils d'Izedjedjer II, lui succéda au préjudice de son frère aîné Firouz, qui fut obligé de se contenter du Sedjestan pour apauvage. Hormisdas commença de régner en l'an 457 : son frère, qui ne pouvait pas oublier l'injustice qu'on avait commise à son égard, fit alors alliance avec les Huns Ephthalites, ou Hayahtelites, qui lui fournirent une grande armée, et l'aiderent à se rendre maître de la Perse, à condition qu'il leur céderait la ville de Termes et la plus grande partie du Khoragan. Hormisdas fut vaincu et pris, en l'an 460 ; et Firouz le fit massacrer avec trois autres de ses frères, pour qu'il ne restât plus aucun prétendant à l'empire. S. M.—N.

HORMISDAS IV, 22^e. roi de Perse, de la dynastie des Sassanides, fils du grand Chosroës I, ou *Khosrou Anouschrewan*, selon les Persans, fut aussi nommé *Turk Zad* (né d'une Turque), parce que sa mère était fille du Khakan des Turks. Sous le règne de son père, l'empire de Perse était parvenu au plus haut degré de splendeur ; les Romains, après de longues guerres, avaient été forcés d'abandonner la plus belle partie de la Mésopotamie : la grande Arménie, l'Ibérie, l'Albanie et presque tous les pays renfermés dans le mont Caucase, faisaient partie de l'empire. L'Yemen et la plus grande partie de l'Arabie étaient régis par des gouverneurs persans ; les tribus arabes, les peuples du Dilem étaient soumis : les rois de Hira, des Khazares et des

Alains fournissaient des troupes auxiliaires, et reconnaissaient la suprématie du grand roi, qui possédait encore une partie de l'Inde et de la Transoxiane ; enfin on voyait en même temps à Madaïn ou Ctésiphon, sa résidence royale, des ambassadeurs turks, hunns, khazares, tibétains, indiens, arabes, éthiopiens et romains. Les armées du roi de Perse, presque toujours victorieuses sous des généraux habiles, avaient répandu la terreur de son nom dans toute la partie de l'Asie ; et un ministre célèbre dans l'Orient par ses grands talents et sa profonde sagesse, Bouzourdj-Mihir, avait mis l'intérieur du royaume dans l'état le plus florissant. Hormisdas, en montant sur le trône, possédait l'empire le plus puissant, le plus riche et le mieux administré de l'Asie ; et il eût pu, en marchant sur les traces de son père, en être long-temps le paisible possesseur. Son origine doublement royale qui l'avait fait préférer à plusieurs de ses frères plus âgés que lui, et les preuves de courage qu'il avait données dans la dernière guerre que son père avait eue à soutenir contre les Turks, faisaient croire qu'il saurait égalier dans les combats la gloire de ses aïeux, et qu'il ne serait pas moins habile qu'eux dans l'art de gouverner ; car il était disciple du grand Bouzourdj-Mihir, qui conservait encore l'administration des affaires. Mais malgré le courage et les talents qu'on ne pouvait lui contester, Hormisdas avait, dans son caractère, un fond d'orgueil et de cruauté qui fit bientôt disparaître toutes ses bonnes qualités, le rendit l'objet de la haine universelle, et le précipita dans un abîme de malheurs ; dont la Perse ressentit long-temps les effets. Il monta sur le trône en l'an 579 : les Persans soutenaient alors depuis huit ans,

avec des succès divers , la guerre contre les Romains ; les deux peuples épuisés désiraient la paix ; des négociations étaient déjà entamées quand Chosroès mourut : ce prince avait consenti à rendre aux Romains l'importante forteresse de Dara en Mésopotamie , qu'ils réclamaient depuis longtemps ; et l'empereur Tibère lui cédait la grande Arménie , l'Ibérie , l'Albanie et l'Arzanène , en demandant seulement que les chrétiens qui habitaient ces régions eussent la liberté de religion. Les choses en étaient là quand Hormisdas fut couronné roi. Malgré un usage établi depuis longtemps entre les deux peuples , il ne daigna pas faire notifier son avènement à la cour de Constantinople. Tibère ne fit pas d'attention à ce manque de procédé ; il voulut continuer les négociations , et il envoya à Ctésiphon ses ambassadeurs Zacharie et Théodore , pour conclure la paix sur les bases déjà arrêtées. Après beaucoup de délais , Hormisdas lui répondit enfin , avec hauteur , que Chosroès avait bien pu céder Dara , qui était sa conquête ; mais que , quant à lui , il n'abandonnerait aucune partie de l'héritage de son père : il exigeait en outre le paiement d'une somme égale à cinquante années d'un subside annuel que par le dernier traité les Romains s'étaient engagés à payer aux Persans , et qu'ils n'avaient fourni que pendant sept années. L'empereur rappela ses ambassadeurs , et envoya en Mésopotamie une puissante armée , sous le commandement de Maurice , qui fut son successeur à l'empire , et d'un Arménien nommé Narsès , qui s'était distingué en Italie , et qui était issu d'une branche de la famille royale des Arsacides de Perse , établie en Arménie sous le nom de Gamsaragane. Ces généraux ayant passé le Tigre , ravagè-

rent l'Assyrie et la Médie ; mais , trop faibles pour se maintenir pendant l'hiver au-delà de l'Euphrate , ils revinrent camper dans la Cappadoce. Au printemps de l'année suivante , 580 , ils descendirent par la Syrie , dans le dessein de passer l'Euphrate à Circesium ou Karkisiah , et , en longeant ce fleuve , de pénétrer par le désert d'Arabie , jusqu'à la capitale de l'empire. Mondak , prince des Arabes , qui était auxiliaire des Romains , les trahit , et donna secrètement avis de leur marche et de leur plan au roi de Perse , qui envoya le général Adarman , pour passer l'Euphrate derrière eux , leur couper la retraite , et ravager la Syrie sans défense. Adarman s'était déjà emparé d'Edesse , et était arrivé à Callinicus , se préparant à passer le fleuve , quand Maurice informé de sa marche abandonna son projet contre Ctésiphon , brûla les barques qui l'accompagnaient , et revint sur ses pas attaquer Adarman , qui ne s'attendait pas à son approche. La plus grande partie des barbares qui servaient dans l'armée romaine , effrayés par la manière de combattre des Arabes alliés des Persans , prirent la fuite ; et Maurice se trouva réduit à la cruelle nécessité de combattre et de vaincre avec une très petite partie de ses soldats. Adarman vaincu fut contraint de chercher un asile au-delà du Tigre , et d'abandonner la Mésopotamie ; une autre armée persane , qui , du côté du nord , était entrée dans l'Arménie romaine , y avait aussi été détruite par Kours , qui y commandait. Tibère , quoique vainqueur , n'en voulait pas moins conclure la paix avec Hormisdas ; il lui renvoya Zacharie pour entrer en pourparler : mais le roi de Perse , qui , au fond , ne voulait pas d'accommodement , profita du repos

que lui donnaient ces négociations ; pour lever de nouvelles troupes , dont il confia le commandement à Tenkhosrou , ou Tamchosroès , l'un des plus illustres généraux de son père : celui-ci rentra dans la Mésopotamie , et vint camper sous les murs de Nisibe , d'où peu après il vint attaquer Maurice devant Constantine. Les Perses , naguère tant de fois vainqueurs des Romains , brûlaient de réparer leur honneur et de venger l'affront qu'ils avaient essuyé sous les ordres d'Adarman ; ils attaquèrent Maurice avec la dernière fureur : mais tous leurs efforts furent vains ; les Romains les mirent en déroute , et le vieux général persan désespéré de ce revers , ne voulant pas survivre à sa défaite , se précipita dans les rangs ennemis , où il trouva une mort glorieuse. Maurice , après cette éclatante victoire , alla recevoir à Constantinople , la récompense de ses services ; il obtint en mariage , en 582 la fille de son souverain , dont il devint le successeur dans la même année. Pendant que les armées d'Hormisdas étaient vaincues dans la Mésopotamie , et que les plus habiles généraux de son père voyaient ternir la gloire de leurs armes , ce prince devenait , par sa conduite tyrannique , l'horreur de ses sujets. Il n'avait plus pour le guider le sage Bouzourdimibir , qui était mort dix-huit mois après son avènement au trône , chargé d'ans et de gloire. La présence de ce respectable ministre , qui avait élevé son enfance , l'avait contenu pendant quelque temps ; mais , après sa mort , il ne connut plus aucun frein : jouet de ses courtisans , infatué de son savoir , il suspendit tous les tribunaux , et voulut seul rendre la justice. Pour imprimer plus de respect à ses peuples , il dictait lui-même ses

arrêts dans des assemblées solennelles des grands de l'Etat , où il paraissait revêtu de tous les ornements royaux et la couronne sur la tête , ce qui lui fit donner par dérision le surnom de *Tadj-Dar* (porte-couronne.) Tourmenté par le souvenir d'une prédiction qu'on lui avait faite dans sa jeunesse , et qui le menaçait de perdre la couronne par la révolte de ses sujets ; il les craignait et se défiait de chacun d'eux : il n'osait ni sortir de sa capitale , ni se montrer à la tête de ses armées , qui sous le règne de son père étaient accoutumées à voir leur souverain les guider lui-même au milieu des combats , et partager leurs fatigues et leurs dangers. Enfermé dans son palais , en proie à de perpétuelles craintes , Hormisdas changeait continuellement ses généraux ; et il prodiguait avec la plus froide indifférence le sang de ses soldats , dans des expéditions insensées. Les nobles , qui étaient ceux de ses sujets qu'il devait le plus redouter , en cas de rébellion , furent surtout victimes de sa cruauté : leur sang coula par torrents ; les eaux du Tigre furent couvertes de leurs cadavres ; et le château de l'Oubli , dans la Susiane , dont ce nom seul indique la sinistre destination , regorgea de prisonniers. Les gens de lettres et les hommes d'état , dont il croyait surpasser le savoir et les connaissances , furent , par suite d'une basse jalousie , aussi exposés que ses généraux : Mehboud Fermayad , Simarah Berzin , Iezd-Goschasp , Bahram Ader-Mehran et tout ce qui restait des conseillers de son père , furent payés de leurs longs services par d'affreux supplices ; le chef des prêtres , ou *Moubedan-Mobed* , que ses fonctions devaient mettre plus qu'un autre à l'abri , fut aussi victime de ses fureurs. La Perse , si flo-

issante trois ans avant cette époque, devint un théâtre horrible de descriptions; et ce fils d'un roi encore après douze siècles l'objet de la vénération des Orientaux, qui le décorèrent du surnom de *Juste*, mérita, par sa tyrannie, l'exécration de ses peuples. Les habitants de l'Hyrcanie et du Dilem, ainsi que leurs voisins les Cadusiens, se revoltèrent, et soutinrent contre ses généraux des guerres longues et sanglantes qui lui attirèrent plus de haine, que leur châtiement n'inspira d'horreur pour la rébellion. Au milieu de ces calamités, les Persans conservèrent un certain sentiment d'honneur; et le souvenir de leurs anciens exploits les portait toujours à combattre avec le même courage les étrangers qui, de toutes parts, menaçaient d'envahir l'empire. Peu après le départ de Maurice, Hormisdas avait envoyé dans la Mésopotamie une nouvelle armée, qui s'en était emparée presque sans coup férir: Maurice, devenu empereur, donna ordre à Mouschegh Mamigonean, prince de Daron et duc d'Arménie, de réunir ses troupes à celles de Cours et du lombard Ariulphe, pour chasser les Persans de cette province. Leurs armées réunies vinrent attaquer ces derniers, vers les lieux où le fleuve Nymphius se joint au Tigre; au nord d'Amid. Cours, jaloux de la préférence que l'empereur avait donnée à un prince arménien, ne seconda pas comme il le devait, son général; l'armée romaine fut vaincue, et obligée de laisser la Mésopotamie entre les mains des Persans, qui n'osèrent cependant pas profiter de leurs avantages, ni passer le Nymphius, où les deux peuples restèrent sur la défensive pendant environ une année. Enfin, l'empereur Maurice voulut pousser la guerre avec

vigueur, et donna, en l'an 584, le commandement de l'armée d'Arménie à son beau-frère Philippique. Ce général arriva bientôt sur les bords du Tigre, d'où il vint forcer les passages du mont Izala entre Amid et Nisibe, et il entra en Mésopotamie: mais voyant qu'il était trop faible pour tenir dans les vastes plaines de ce pays, contre la nombreuse et excellente cavalerie des Persans, il prit le parti de se replier sur l'Euphrate, après une campagne qui ne répondit pas à l'idée qu'on s'était formée de ses talents. Mais trompé par ses guides, au lieu d'aller vers le fleuve, il se dirigea vers Théodosiopole en Arménie, où il passa l'hiver. L'année suivante, il entra en campagne: mais tous ses exploits se bornèrent à ravager l'Arzanène; car il fut long-temps retenu par une maladie dangereuse dans les murs de Martyropolis: au commencement de l'hiver, il ramena ses troupes, et gagna Constantinople. En l'an 586, Philippique vint à Amid prendre le commandement de son armée, et il allait commencer les hostilités avec une nouvelle vigueur, lorsqu'il reçut, de la part d'Hormisdas, une ambassade dont le chef était un certain M. hbound, ou Mebodès, qui avait été déjà chargé de beaucoup de négociations sous le règne de Chosroès: mais les propositions d'Hormisdas étaient si déraisonnables, et elles excitèrent une telle indignation parmi les Romains, que Philippique renvoya les ambassadeurs avec mépris, et commença la guerre. Hormisdas avait été déterminé à cette démarche, si opposée à son caractère d'orgueil et d'obstination, par l'invasion des Khazars, qui avaient franchi les gorges du Caucase, étaient entrés dans l'Arménie, et poussaient leurs ravages jusque dans la Médie; tandis que, du

côté de l'Orient, Saweh, khakan des Turcs, avait passé l'Oxus ou Djyhoun, avec quatre cent mille combattants, et s'avancait dans l'intérieur de la Perse, où il était maître déjà du Khorasan et des villes de Badghiz et d'Hérat. Hormisdas ne fut point effrayé par ce contre-temps. Après avoir vu détruire une de ses armées par les Turks, il en envoya une autre, dont il donna le commandement à Bahram Tchoubin ou Tchoubineh, gouverneur de l'Arménie, qui, sous le règne de Chosroès, s'était acquis une haute réputation militaire, et qui était fils d'un illustre général nommé Goschasp, de la famille Mihranéane, issue de la race royale des Arsacides. Bahram vint à Ctésiphon prendre les ordres d'Hormisdas et le commandement de l'armée : le roi lui remit en partant, comme un gage assuré de la victoire, un étendard qui passait pour avoir appartenu à l'ancien héros Roustem. Ce guerrier se mit en marche vers le Khorasan, pour aller à la rencontre des Turks; mais avant d'en venir aux mains, il envoya Khourad-Berzin pour les engager à faire la paix et à se retirer. Cette démarche fut inutile; il fallut combattre. Bahram forma un corps de douze mille hommes d'élite, et vint attaquer les Turks dans les environs de Merou. Dans une seconde bataille, il tua de sa main leur chef Saweh, dont il envoya la tête à Hormisdas. Poursuivant le cours de ses exploits, il passa le Djyhoun, et pénétra dans la Transoxiane, où il vainquit plusieurs fois Bezmondeh, fils du roi des Turks, qui avait rassemblé les débris de l'armée de son père, et qui fut enfin obligé de se renfermer dans la ville d'Awizeh, où le général persan vint l'assiéger, et le forcer, après un long siège, de se rendre prisonnier. Bahram le fit con-

duire à Ctésiphon, et se rendit maître du reste de ses états. Le roi de Perse traita son captif avec les plus grands honneurs, plutôt par ostentation, et pour lui montrer sa puissance, que pour adoucir son malheur. Au bout d'un mois, les deux princes firent la paix; ils réglèrent que le Djyhoun formerait la limite des deux états; et que le prince turk ferait hommage de son royaume au monarque persan. Après cet accommodement, Bezmondeh revint dans la Transoxiane; les troupes persanes repassèrent le Djyhoun; et Bahram, élevé à la dignité de généralissime des armées, fut chargé du gouvernement du Khorasan. Hormisdas, délivré ainsi, par l'habileté de son général, d'un ennemi formidable, et croyant n'avoir plus rien à redouter, devint plus cruel et plus orgueilleux qu'auparavant; mais les Romains et Philippique leur général, après avoir renvoyé les ambassadeurs d'Hormisdas, attaquaient son armée avec vigueur du côté de l'Occident. Ils eurent bientôt passé le fleuve Arzamon, et traversé les défilés du mont Izala, où ils rencontrèrent les Persans qui voulaient défendre l'entrée de la Mésopotamie; et qui, après une résistance opiniâtre, furent défaits avec un horrible carnage dans un lieu nommé Solacon. Les vainqueurs les poursuivirent jusque sous les murs de Dara, passèrent ensuite le Tigre, et ravagèrent l'Arzanène, dont ils se rendirent maîtres; mais Philippique ne put s'y maintenir: les Persans revenus avec de nouvelles forces, le contraignirent de repasser le fleuve Nymphius, et de se fortifier sur le mont Izala. Un seul corps d'armée, commandé par le général Héraclius, dont le fils, du même nom, parvint à l'empire, soutint l'honneur des armes romaines, passa le Tigre, ra-

vagea plusieurs provinces de Perse, et revint à Theodosiopolis en traversant l'Arménie, chargé d'un immense butin. La guerre, pendant l'année suivante (587), traîna en longueur : Philippique malade avait confié le commandement à Héraclius, dont les opérations se bornèrent à repousser les attaques des Persans et à se tenir sur la défensive. Philippique quitta ensuite le commandement de l'armée, qu'il laissa sous les ordres d'Héraclius, et revint à Constantinople. L'armée ne voulut point reconnaître Priscus qui vint le remplacer : elle se choisit elle-même un nouveau chef, et fut agitée par de grands troubles jusqu'à ce que Philippique, en 589, eût été réintégré dans le commandement. Les Persans profitèrent de ces dissensions pour s'emparer de l'importante ville de Martyropolis. Philippique s'avança pour la reprendre ; il rencontra l'armée ennemie commandée par Mébodès, qui fut vaincu et tué : mais le général romain ne put pas pousser plus loin ses avantages, ni reprendre Martyropolis ; et l'empereur, fatigué de sa lenteur, envoya, en 591, Coméntiole pour le remplacer. Ce nouveau chef se bâta de marcher contre les Persans, qu'il vainquit par la valeur d'Héraclius, sous les murs du fort de Sisarbane, dans le voisinage de Nisibe : leur général Aphrahates fut tué, et Coméntiole alla aussitôt mettre le siège devant Martyropolis. Pendant que tous ces événements se passaient dans la Mésopotamie et l'Arménie méridionale, Hormisdas envoya vers le mont Caucase le général Bahram Nikhordjès, fils de Siawesch, que les écrivains byzantins ont confondu avec Bahram Tchoubin. Il était chargé de repousser les invasions des Khazars et des Alains, de soumettre les princes du nord de l'Arménie, de la Siou-

nie, de la Gougarie, de l'Albanie et de l'Ibérie, qui avaient secoué le joug persan ; et de pénétrer par la Souanie jusqu'à la Colchide et au Pont-Euxin. Bahram, sortit de l'Atropatène ; et passa l'Araxes avec une nombreuse armée. Maurice fit alors partir Romain, gouverneur de la Colchide, qui s'avança jusque dans l'Albanie à la rencontre de Bahram : celui-ci, pour attirer son ennemi dans l'intérieur de la Perse, repassa l'Araxes, et se retira vers Gandsak ou Tauriz dans l'Atropatène ; mais n'ayant pu l'attirer sur ses traces, il revint vers le fleuve, et trouva l'armée romaine campée sur la rive opposée. Après être demeuré quelques jours en observation, Bahram envoya offrir la bataille au général ennemi, lui proposant de lui laisser passer le fleuve, ou, s'il l'aimait mieux, de le traverser lui-même pour décider d'un seul coup le sort de la campagne. Romain, qui était de moitié moins fort que les Persans, préféra les attendre dans son camp : alors Bahram passa l'Araxes, et fut complètement défait quoiqu'il déployât beaucoup de courage et de talents. Hormisdas fut transporté de fureur en apprenant ce revers : il dépouilla Bahram Nikhordjès du commandement, et accompagna sa déposition, d'une lettre outrageante qui lui donnait lieu d'appréhender avec raison le ressentiment du roi. Bahram, ne voyant de salut que dans une rébellion ouverte, supposa des lettres qui menaçaient de la mort les principaux chefs de l'armée, et qui annonçaient qu'on allait retrancher aux soldats une partie de leur paye pour les punir de leur défaite : il les fit connaître à l'armée, qui fut toute entière saisie d'indignation ; et quand Saram arriva chargé des ordres du roi, on se jeta sur lui, et on le fit écraser

sous les pieds d'un éléphant; puis, à l'exemple de Bahram Tchoubin, qui s'était aussi révolté dans l'Orient, le général disposa son armée pour venir attaquer Hormisdas dans sa capitale. Il descendit donc à travers les montagnes des Curdes, dans l'Assyrie, où il vint camper sur les bords du Zab ou Lycus, qui se jette dans le Tigre au-dessous de Ninive : il y fut joint par l'armée qui avait été vaincue devant Nisibe, et qui, redoutant la vengeance du roi, s'était aussi révoltée. Bahram envoya du lieu où il était campé, à Hormisdas, une caisse remplie de sabres, pour lui faire connaître ses sinistres projets : le roi, irrité de cette audace, fit briser ces armes, le menaçant de lui faire éprouver bientôt un sort semblable. Pendant que les armées d'Arménie et de Mésopotamie se révoltaient contre le cruel Hormisdas, son injustice et son ingratitude avaient forcé, comme on l'a dit, Bahram Tchoubin de se soulever aussi dans l'Orient. Cette rébellion, qui entraîna la perte du roi, fut causée par la perfidie et les calomnies du vizyr Yezdan-Bakhsch et des généraux Khourad - Berzin et Ayin - Goschasp, ennemis de l'illustre Bahram. Ils l'accusèrent de s'être approprié la plus grande partie des trésors enlevés chez les Turks; et ces derniers, qui l'avaient accompagné dans son expédition, affirmèrent que, par sa lâcheté et sa perfidie, il avait compromis les intérêts de son souverain. Hormisdas, trompé par ces calomnies, envoya dans le premier mouvement de sa colère, à Bahram, des vêtements de femme et un fuseau. Piqué d'une telle insulte, Bahram fit assembler ses soldats, et parut devant eux revêtu de cet ignominieux accoutrement. Toute l'armée, qui adorait son général, fut pénétrée

d'indignation, en voyant l'outrage dont on la couvrait dans la personne de son chef, et jura devant lui, par les plus terribles serments, de laver cet affront dans le sang de l'injuste monarque. Bahram, sûr du dévouement de l'armée, leva l'étendard de la révolte, et écrivit à Hormisdas une lettre, où il le qualifiait de fille de Chosroès. En vain sa sœur Gourdielh, aussi célèbre dans l'histoire de Perse par sa beauté que par ses exploits guerriers, voulut le dissuader de prendre un parti extrême : Bahram connaissait trop bien le caractère implacable d'Hormisdas, pour reculer après avoir manifesté si hautement le dessein de se venger. Soutenu par les avis de deux de ses plus chers compagnons d'armes, Yelan - Sineh et Sayar, il envoya des ambassadeurs dans la Transoxiane, pour contracter alliance avec le khakan Bezmoudeh, et partit bientôt de Balkh avec toute son armée, pour venir attaquer Hormisdas dans sa capitale. La haine des peuples contre le roi grossit considérablement ses forces, et favorisa tellement sa marche, qu'il eut bientôt atteint l'extrémité de la Médie, où il arriva devant Ecbatane ou Hamadan. Pour rendre ses succès plus faciles et augmenter le trouble qui était déjà dans l'empire, Bahram fit frapper des monnaies au nom de Chosroès, fils d'Hormisdas; et il feignit de ne s'être révolté que pour chasser le tyran, et placer sur le trône le légitime héritier, qui n'avait eu aucune part à ses cruautés. Il n'avait d'autre but, en agissant ainsi, que d'armer le père contre le fils, et il réussit complètement. Le tyran, trop assuré de la haine que ses sujets lui portaient, et croyant que son fils trempait dans les complots des rebelles, voulut s'assurer de sa personne : mais celui-ci, averti à temps, se

sauva en toute hâte à Ardebil dans l'Atropatène. Le roi, irrité de son évasion, fit alors charger de fers Bestam-Kestehen et Bindouich, oncles maternels du jeune prince, ainsi que toutes les personnes qui pouvaient lui être attachées. Apprenant alors que Bahram Tchoubin, joint aux rebelles d'Arménie et de Mésopotamie, s'avancait du côté d'Ecbatane, il rassembla des troupes dont il donna le commandement à Ayin-Goschasp, ennemi particulier de Bahram, qui se mit aussitôt en marche, et fut poignardé dans sa tente au bout de quelques jours, par des officiers qui entraînèrent, aussitôt après, sous les drapeaux de Bahram, une partie de l'armée royale. Hormisdas n'apprit qu'après cinq jours ce nouveau malheur : il rassembla ce qui lui restait de soldats fidèles de l'armée d'Ayin-Goschasp, et revint en fugitif chercher un asile dans Ctésiphon, décidé à s'y défendre jusqu'à la dernière extrémité. Cette armée était sa dernière espérance. Quand le peuple qui le redoutait, vit qu'il était hors d'état de se venger, il se souleva ouvertement : le peu de soldats qui restait dans la capitale, imita leur exemple ; on alla briser les portes des prisons, et on délivra les oncles de Chosroès, qui se mirent à la tête des insurgés, et se portèrent au palais pour se rendre maîtres de la personne du roi. Apprenant ce tumulte, Hormisdas voulut signaler le dernier jour de sa puissance par une conduite vraiment royale : il se revêtit de toutes les marques de sa dignité, se plaça sur son trône, entouré de ses gardes et de ses courtisans, et, dans cet appareil, attendit les révoltés. Dès qu'il aperçut Bindouich, le plus furieux de tous, « Par quel ordre es-tu sorti de la prison, » lui dit-il, pourquoi cette audace ? » que signifie cette troupe avec la-

» quelle tu oses paraître à mes yeux ? » Bindouich ne lui répond que par des outrages : Hormisdas indigné se tourne vers ses gardes, qui restent muets à ses côtés ; mais se voyant tout-à-fait abandonné : « Quoi donc, s'écria-t-il, n'y a-t-il ici que des complices de ce traître ? » Bindouich profitant de la terreur qu'il avait inspirée aux courtisans d'Hormisdas, s'élance vers son trône, l'en précipite, l'accable d'outrages et de coups, lui arrache sa couronne et le fait charger de fers. Il s'empare ensuite de l'autorité, et fait proclamer roi le jeune Chosroès. Le lendemain de ce jour désastreux, Hormisdas fit prier les grands de l'état d'examiner sa conduite. Ils s'assemblèrent dans le palais du roi, et firent venir en leur présence leur souverain enchaîné et couvert d'opprobres : « Témoins et auteurs de mes maux, leur dit-il, votre prisonnier est votre roi. » Je ne vois que l'insulte, dans ces regards où je voyais naguère le respect et la crainte. Adoré jusqu'à ce jour, revêtu de la pourpre la plus éclatante, maître du plus puissant empire qu'éclaire le soleil, le dieu suprême de la Perse, me voilà chargé de fers, réduit à la plus affreuse misère ! Je vous suis odieux, et votre haine vous persuade que je mérite ces horribles traitements. Mais qu'ont mérité mes ancêtres, ces monarques victorieux, fondateurs de cet empire pire, qui ont transmis à leur postérité les droits qu'ils ont acquis à vos respects par leurs actions immortelles ? Les outrages dont vous m'accablez retombent sur eux ; oui, tous les Sassanides gémissent avec moi dans un cachot ténébreux. » Enfin il les supplia d'apaiser le feu de la rébellion, leur faisant craindre de devenir eux-mêmes les victimes des troubles qu'ils avaient provoqués, et

de périr par la fureur du peuple : il les exhorta même à se hâter d'écraser Bahram avant qu'il eût pu augmenter ses forces, les avertissant que s'il était vainqueur ils devaient redouter son caractère dur et violent ; il leur conseilla enfin, puisqu'ils étaient las de son gouvernement, de choisir un nouveau roi, pourvu que ce ne fût pas son fils aîné Chosroès, dont ils apprendraient trop tard à connaître l'orgueil et la cruauté. Il termina son discours par leur proposer pour souverain le dernier de ses fils. Bindouieh, qui était présent à cette assemblée, et qui non seulement par intérêt, mais encore par les liens du sang, tenait à Chosroès, prit la parole pour détruire l'impression que les paroles du malheureux Hormisdas avaient faite sur quelques-uns des assistants. Il l'accabla de nouveaux reproches et de nouvelles injures, fit un tableau de tous ses crimes, et porta au dernier degré d'exaltation la fureur des grands et du peuple. Hormisdas est bientôt exposé à d'autres outrages : on court chercher celui de ses fils pour lequel il avait demandé la couronne ; on l'amène au milieu des factieux avec sa mère, que l'on traîne par les cheveux ; on égorge son fils en sa présence, et dans le même lieu on fait scier la mère par le milieu du corps ; et après avoir forcé Hormisdas d'être témoin de cet horrible spectacle, on lui crève les yeux avec une aiguille brûlante, et on le fait reconduire en prison. On envoya aussitôt des messagers à Ardebil, auprès de Chosroès, pour le prier de venir prendre les rênes du gouvernement. Ce prince, en arrivant à Ctésiphon, désavoua hautement la conduite de ses oncles et des grands de l'état ; s'empressa d'aller visiter son père dans sa prison, le fit rentrer dans le palais, et lui donna un ap-

partement auprès du sien. Hormisdas, en se réconciliant avec son fils, ne lui demanda que de venir chaque jour passer quelques instants avec lui, de lui procurer un homme instruit pour lecteur, et de disgracier ses deux oncles Bindouieh et Bestam, auteurs de tous ses maux. Chosroès ne put accorder à son infortuné père cette dernière grâce ; car il redoutait beaucoup l'audace de ces deux hommes, qui disposaient à leur gré du peuple et des soldats. Quelques jours après, il envoya de riches présents à Bahram Tchoubin, et lui écrivit pour l'engager à se soumettre, lui promettant la première dignité du royaume après lui. Bahram, qui était déjà maître de presque tout l'empire, et qui n'était qu'à une petite distance de la capitale, répondit avec insolence qu'après la manière dont Chosroès s'était emparé de la couronne, il ne pouvait être considéré comme roi ; que s'il résistait, il éprouverait le sort d'Hormisdas, mais que s'il voulait se soumettre à son empire, il pourrait bien recevoir de lui le gouvernement d'une province. Chosroès, n'ayant plus d'espoir d'accommodement, rassembla ce qui lui restait de troupes fidèles, et alla, avec des forces bien inférieures, à la rencontre de Bahram, qui était campé à Ncharwan, sur une rivière du même nom qui se jette dans le Tigre au nord de Ctésiphon. Le cours de la rivière séparait les deux armées. Chosroès fit proposer à son rival une entrevue, qui eut lieu en présence de leurs principaux capitaines, mais qui, après des bravades réciproques, se termina sans résultat. Le prince Sassanide résolut alors d'en venir aux mains ; il donna le commandement de son aile droite à Saran, le centre à Zamendès, et la gauche à Bindouieh, et il vint présenter la bataille

à Bahram, qui, vaillamment secondé par Seyyar, Yelan-Sinch et sa sœur Gourdihyeh, mit l'armée royale dans une déroute complète, et en fit pendant dix heures un horrible massacre. Chosroès n'eut que le temps de s'enfuir à Ctésiphon, où il assembla son conseil pour savoir ce qu'il devait faire dans un moment aussi difficile : les uns voulaient qu'il se retirât chez les Turks, les autres qu'il cherchât un asile dans le Caucase ; mais d'après l'avis de son père Hormisdas, il résolut de se retirer chez les Romains, pour y solliciter les moyens de remonter sur son trône. Suivi d'un petit nombre des siens, et de ses deux oncles, il abandonna secrètement la capitale, traversa le désert de Mésopotamie, gagna le fleuve Khabour, d'où il se rendit à Circesium, première ville romaine, déclarant qu'il était le roi de Perse, fugitif, qui venait se mettre sous la protection de l'empereur Maurice. Pendant que Chosroès fuyait vers les Romains, ses oncles qui redoutaient toujours Hormisdas vivant, le quittèrent sous un vain prétexte, revinrent secrètement à Ctésiphon et y massacrèrent le malheureux roi ; puis ils sortirent par une autre route, et se retirèrent en Arménie, auprès de Mouschegh - Mamigonéan, prince de Daron. C'est ainsi qu'Hormisdas trouva enfin le terme de ses malheurs et de ses souffrances, en 592, dix mois après avoir été privé de la vue et dépouillé de la couronne. Il avait occupé le trône pendant environ douze ans. S. M.—N.

HORN, ou **HORNES** (**PHILIPPE II DE MONTMORENCI - NIVELLE**, comte de —), l'une des plus illustres victimes que la politique de Philippe II, roi d'Espagne, crut devoir sacrifier à son zèle pour le maintien de la foi catholique dans les Pays-Bas, était arrière-

petit-fils de ce Jean de Nivelle qui, ayant quitté le parti de Louis XI pour s'attacher au duc de Bourgogne, fut deshérité par son père (Jean II), et vit passer la baronnie et les fiefs paternels à son troisième frère Guillaume père du fameux connétable Anne de Montmorenci, mort en 1567. Anne d'Égmond, mère de Philippe, sujet de cet article, était cousine au troisième degré du célèbre Lamoral d'Égmond, par leur bisaïeul commun, Guillaume I d'Égmond, mort en 1483. Ayant perdu, en 1530, son mari, Joseph de Nivelle, elle épousa Jean, comte de Horn, qui, n'en ayant point eu de postérité, laissa toute sa fortune aux enfants de sa femme, à la charge de porter son nom. Philippe de Horn, né en 1522, se trouva ainsi le plus riche seigneur des Pays-Bas. Souverain des comtés de Horn, d'Altena, de Mœurs et de Veert, il faisait battre des monnaies d'or et d'argent dans cette dernière ville. Il était chevalier de la Toison-d'or, chambellan et capitaine de la garde flamande du roi d'Espagne, chef des finances et du conseil-d'état des Pays-Bas, amiral des mers de Flandre, et gouverneur des pays de Gueldre et de Zutphen. Il s'était distingué à la bataille de S. Quentin, et avait eu la plus grande part au gain de celle de Gravelines. Les liens du sang qui l'attachaient au comte d'Égmond, lui avaient fait partager l'opinion de ce seigneur sur le système de tolérance qu'ils croyaient le plus propre à maintenir la paix dans leur patrie : mais leur liaison avec le prince d'Orange les perdit l'un et l'autre. Ils étaient loin cependant d'approuver sa résistance à l'autorité royale ; et ce fut en vain que dans la conférence de Villebrouck (1567), le prince déploya toute son éloquence pour les gagner au parti des

confédérés, en leur représentant qu'avec le caractère connu du roi d'Espagne il n'y avait aucun ménagement à espérer, et qu'à moins de se résoudre à sacrifier ses meilleurs amis et à fléchir sous les moindres volontés d'un ministre impitoyable, il n'y avait pour eux de salut que sous l'étendard de la liberté. Ils furent inébranlables dans leur fidélité à leur souverain : mais ils ne purent réussir à ramener le prince d'Orange, quoiqu'ils lui représentaient que ses biens seraient infailliblement confisqués : *Adieu, prince sans terre*, lui dirent-ils, en prenant congé de lui : *Adieu, comtes sans tête*, leur répondit-il ; et sa prédiction ne fut que trop vraie. Le duc d'Albe, résolu de faire un exemple sur ces deux seigneurs qui, par leur crédit, cherchaient sans cesse à modérer les mesures de rigueur qu'il avait ordre de déployer, les fit arrêter par surprise à Bruxelles, le 10 septembre 1567, leur fit faire leur procès, et ils furent décapités le 4 juin 1568 (*Voy. EGMOND*, tom. XII, pag. 577). Le corps du comte de Horn fut enterré à Campen dans le Brabant. Ce seigneur était âgé de quarante-six ans, et ne laissa point d'enfants de sa femme, Walburge de Nieuenaer (1), qui mourut en 1600. — Son frère, Floris de Montmorenci, qui avait, de même, servi avec distinction dans les Pays-Bas, fut aussi décapité à Simancas en 1570 ; et en lui finit la branche de Montmorenci-Nivelle. C. M. P.

(1) Elle était probablement de la même famille que le comte Hermann de Nieuenaer (ou latin *Nuenarius* ou à *novâ aquilâ*), prévôt de l'église de Cologne, mort à la diète d'Augsbourg en 1530, soupçonné d'avoir eu part aux *Epistolæ obscurorum virorum* (*Voy. HOTTEN*), mais plus connu pour avoir le premier mis au jour la Vie de Charlemagne, par Eginard (Cologne, 1521, in-4°.), et comme auteur du traité *De origine et sedibus prisorum Francorum*, Bâle, 1532, in-4°, dans lequel il osa combattre le système généralement reçu de son temps, suivant lequel les Francs descendent de Francus, fils ou petit-fils de Priam.

HORN (GEORGE), en latin *Hornius*, historien allemand, naquit en 1620 à Greussen, dans le Haut-Palatinaat. La guerre de Bohême força ses parents à se retirer en Franconie, où il fit ses études ; il les acheva en Hollande, alla en Angleterre avec un jeune anglais dont il était précepteur, et embrassa le presbytérianisme. Comme il s'était déjà fait connaître par quelques écrits, l'université d'Harderwyk en Gueldre l'appela pour remplir les chaires d'histoire, de géographie et de droit public ; il passa ensuite à l'université de Leyde, et mourut en 1670. On a de lui un grand nombre d'ouvrages, tous écrits en latin ; voici les principaux : I. *Rerum Britannicarum libri VII, quibus res in Angliâ, Scotiâ et Hiberniâ, annis 1645, 46 et 47 bello gestæ exponuntur*, Leyde, 1648, vol. in-8°. II. *De originibus Americanis libri IV*, la Haye, 1652, vol. in-12. Ce livre fut écrit à la demande de Jean de Laët, qui avait déjà réfuté l'opinion de Grotius sur ce sujet : Horn combat aussi les autres écrivains qui l'avaient traité ; mais il établit son propre système sur des conjectures peu solides. Il sait d'abord peupler l'Amérique par les Phéniciens, les anciens Cantabres, et d'autres peuples de l'Occident, et plus tard par les Chinois, les Huns, et d'autres nations de l'Orient. Il y a beaucoup d'érudition dans ce livre ; mais elle y est mal digérée, et l'auteur fait souvent des excursions étrangères à son sujet. III. *Historiæ philosophicæ libri VII, quibus de origine, sectis et vitâ philosophorum ab orbe condito ad nostram aetatem agitur*, Leyde, 1655, vol. in-4°. IV. *Dissertationes historicæ et politicæ*, ibid. 1655, vol. in-12. Ce sont des sujets d'exercices académiques proposés aux élèves de l'université d'Harderwyk. La plupart

sont relatifs à l'histoire de la Gueldre et de l'Over-Yssel; d'autres à l'histoire de divers pays; d'autres enfin à la politique générale. L'on y trouve des principes très-sages, et parfois des choses curieuses et singulières. V. *De verâ ætate mundi*, ibid. 1659, vol. in-4°. Horn soutient contre Vossius la supputation du texte hébreu; celui-ci lui répondit: Horn répliqua la même année par son *Auctarium defensionis pro verâ ætate mundi*, ibid. vol. in-4°. VI. *Historia ecclesiastica et politica*, ibid., 1665, vol. in-12; réimprimée à Leyde en 1687, et à Francfort en 1704, avec des continuations jusqu'à ces années-là. On a ajouté à ces éditions des renvois aux auteurs principaux qui s'y trouvent cités. Cette histoire commence avec le monde. Horn a, depuis l'époque de la réformation, suivi la manière de voir des protestants. Il expose les faits avec clarté, et donne des détails instructifs. Il y en a une traduction française, Rotterdam, 1700, 2 vol. in-12. VII. *Arca Noë sive historia imperiorum et regnorum à condito orbe ad nostra tempora*, Leyde, 1666, vol. in-12; assez bon précis d'histoire universelle. On y trouve du savoir et des recherches sur l'origine des monarchies, et passablement de détails sur l'histoire des pays situés hors de l'Europe; mais il y règne un peu de confusion. VIII. *Accuratissima orbis delineatio, sive Geographia vetus sacra et prophana, exhibens quidquid imperiorum, regnorum, principatuum, rerumpublicarum ab initio rerum ad præsentem usque mundi statum*, ibid. 1667, vol. in-fol. C'est une espèce d'atlas historique composé de cartes de différents auteurs, et de celle de Peutinger. Horn, à la prière du libraire Jansson, y ajouta une introduction pour éclaircir

les migrations et les origines des différents peuples. IX. *Orbis politicus imperiorum, regnorum, principatuum, rerumpublicarum, cum memorabilium historiis et geographiâ veteri ac recenti*, ibid. 1668, ibid., 1669, vol. in-12. Ce livre fait suite à l'*Arca Noë*; il donne un tableau des divers pays, oïte les traits mémorables de leur histoire, et enfin tout ce qui concerne leur géographie. X. *Orbis imperans*, ibid. 1668, vol. in-12. C'est l'histoire des treize principaux états de l'ancien continent, à l'époque de la publication du livre. XI. *Arca Mosis, sive Historia mundi quæ complexitur primordia rerum naturalium, omnium artium et scientiarum*, ibid. 1668, vol. in-12. Horn pense que dans le premier chapitre de la Genèse, l'on trouve les principes de toutes les connaissances humaines. Son livre est un espèce de traité de physique, de chimie, d'anatomie et de matière médicale suivant les idées du temps. XII. *Ulysses, sive studiosus peregrinus omnia lustrans littora*, ibid. 1671, vol. in-12. Cet ouvrage posthume contient une géographie politique et historique, des extraits d'itinéraires et de l'histoire des découvertes géographiques, enfin une traduction du voyage de Benjamin de Tudele et de celui de Josaphat Barbaro. XIII. Divers traités politiques insérés dans différents recueils; des Observations sur les Institutions politiques de Boxborn; une édition de Sulpice Sévère, publiée en 1648. XIV. Une Traduction latine de l'Ambassade des Hollandais à la Chine, Amsterdam, 1668, vol. in-fol. fig. Horn jouissait de la réputation d'homme éloquent, instruit et studieux; mais il lui arriva souvent d'écrire de mémoire en fumant sa pipe, et de ne pas consulter les sources, de sorte qu'il a commis des erreurs. Sur la fin de sa

vie, il fut sujet à des absences d'esprit; on attribua cet accident au chagrin d'avoir été la dupe d'un alchimiste qui lui avait escroqué 5000 florins. Enfin sa tête se déranger au point qu'il courut une fois tout nu dans les rues de Leyde, en s'écriant : *An tu unquam vidisti hominem paradisiacum ? Ego sum Adam*. Ses accès de folie, comme on le voit, ne lui faisaient pas oublier son latin. — E—s.

HORN (GUSTAVE comte de.), sénateur et connétable de Suède, fut l'un des héros suédois qui eurent le plus de part aux exploits de Gustave-Adolphe, et qui, après la mort de ce prince, soutinrent la gloire des armes de leur pays. Il naquit en 1592, et fut envoyé à l'âge de seize ans en Allemagne pour y faire ses études. Après avoir assisté, depuis son retour, à une campagne contre les Russes, il entreprit un voyage en Hollande, en France, et en Italie, pour connaître ces pays sous les rapports politiques et militaires. En 1619, il fut chargé de négocier, à Berlin, le mariage de Gustave-Adolphe avec Marie-Éléonor, fille de l'électeur Jean Sigismond. Peu après, il eut occasion de déployer ses talents militaires en Pologne, en Livonie et sur les frontières du Danemark. Gustave-Adolphe fut si satisfait de sa conduite, qu'il le créa chevalier en présence des états du royaume, et le fit en même temps entrer dans le sénat. La guerre d'Allemagne ayant commencé, Horn combattit à côté de Gustave : à la bataille de Leipzig, il commanda l'aile gauche de l'armée suédoise, et son courage contribua beaucoup à la victoire. Après cette bataille, il suivit le roi en Franconie, et s'empara d'un grand nombre de villes et de places-fortes. Gustave-Adolphe ayant été tué à Lutzen, Horn marcha en Souabe avec une portion de l'armée, et

se joignit aux troupes commandées par le duc de Weimar. Il avait remporté plusieurs avantages, lorsque les Autrichiens se présentèrent avec une armée considérable près de Norlingen en 1634. La situation des Suédois devint plus critique qu'elle n'avait encore été dans aucune autre circonstance. Horn fut d'avis de ne point livrer bataille, avant qu'on eût pris toutes les mesures qu'exigeait la prudence dans ce moment difficile; mais Weimar, soit qu'il fût entraîné par l'impétuosité de son caractère, soit qu'un orgueil jaloux pût irriter contre le général suédois, fut d'un avis différent, et proposa de combattre aussitôt. Horn céda; la bataille fut donnée, et l'armée suédoise éprouva une défaite, qui eut les suites les plus malheureuses. Horn, fait prisonnier lui-même, resta enfermé à Ingolstadt et Burghausen, pendant huit années. On l'échangea enfin, en 1642, contre trois généraux; et il retourna en Suède par la Suisse, la France et la Hollande, recevant partout des témoignages flatteurs d'estime et de considération. Christine, rendant justice à son mérite, lui confia le commandement en chef des troupes suédoises qui furent envoyées contre le Danemark. Ce général conduisit cette guerre avec tant de bravoure et d'intelligence, que les Danois furent obligés peu après de signer un traité qui procurait aux Suédois les avantages les plus importants. Retourné en Suède, Horn fut élevé par la reine à la dignité de connétable, avec le titre de comte. Après avoir eu le gouvernement général de Livonie et de Scanie pendant quelques années, il mourut en 1657. On lui attribue un ouvrage latin intitulé, *Ducis perfecti munus*, qu'il doit avoir composé pendant sa captivité en Bavière.

HORN (ARVID BERNARD COMTE DE), sénateur de Suède, de la même famille que le précédent, naquit en 1664, et entra très jeune dans la carrière des armes, où il se distingua, tant en Allemagne et en Hongrie, qu'en Suède. Mais il se rendit surtout remarquable, par l'influence qu'il eut sur les destinées politiques de la Suède, après la mort de Charles XII. Ce fut lui qui dirigea principalement la révolution de 1719, et qui, en 1720, étant à la tête de la diète, engagea les états à élever sur le trône Frédéric de Hesse-Cassel. Deux partis s'étant formés, le comte de Horn devint le chef de celui qui reçut le nom de parti des *bonnets*, qui favorisait l'Angleterre et la Russie, et qui domina jusqu'en 1738 : mais pendant la diète assemblée cette année il succomba sous celui des *chapeaux*, qui entra dans les vues de la France, et qui avait des plans d'administration entièrement différents. Ne pouvant plus jouer le premier rôle, le comte de Horn se retira du sénat et des affaires, et mourut, en 1742, dans son château d'Ekebyholm. C—AU.

HORN (JEAN-VAN), docteur en médecine, et premier médecin du roi de Suède, né à Stockholm, en 1662, de parents hollandais, fit ses études à Leyde, et séjourna ensuite à Paris, pour y étudier l'art des accouchements. Etant retourné en Suède, il devint membre du conseil de médecine de Stockholm, fit des cours publics d'anatomie, et fut chargé par le gouvernement de régler tout ce qui concernait l'établissement des sages-femmes. En 1720, il fut nommé premier médecin du roi Frédéric. Il mourut en 1724, laissant plusieurs ouvrages, parmi lesquels on remarque son *Traité élémentaire*, en suédois, à l'usage des sages-femmes, et la partie de son cours d'anatomie, en latin, publiée après sa

mort, sous le titre d'*Anatomes publicæ, anno 1705, Stockholmæ habita lectio tertia*. Ces deux productions firent époque en Suède, et contribuèrent beaucoup à perfectionner la médecine dans ce pays. C—AU.

HORNE-TOOKE (JOHN), écrivain politique et philologue anglais, né à Londres en juin 1736, était fils d'un marchand de volaille, qui, ayant quelque aisance, fit soigner son éducation. Etant encore à l'école de Westminster, ce jeune homme, qui fut ensuite si plein d'activité, portait la paresse jusqu'à faire composer ses devoirs de collège par d'autres écoliers. Il exerça d'abord les fonctions d'instituteur subalterne. Pour obéir au vœu de ses parents, il entra dans la carrière ecclésiastique, où il pouvait espérer un avancement rapide, que la connaissance de ses opinions politiques vint arrêter. Pendant ses voyages avec un jeune homme dont l'éducation lui était confiée, il connut à Paris le patriote Wilkes, se lia intimement avec lui, et lui rendit par la suite de grands services, surtout quand celui-ci fut élu lord-maire; ce qui n'empêcha pas qu'ils ne se broulassent lorsqu'en 1770 Horne s'aperçut que la société pour le maintien du bill des droits, de laquelle il a été regardé comme le fondateur, s'occupait trop exclusivement du paiement des dettes de son ami. En 1771 il repoussa une attaque de l'auteur anonyme des Lettres de Junius par une réponse d'un style moins brillant sans doute que celui de son adversaire, mais qui ne lui cédait ni en énergie ni en vigueur de sarcasme. L'intrepide censeur du gouvernement en fut, dit-on, déconcerté; et l'opinion donna gain de cause à J. Horne. La guerre de l'Angleterre avec l'Amérique lui ouvrit un nouveau champ pour dé-

ployer son zèle et ses talents. On a dit qu'il faut bien croire aux passions dont on meurt ; on doit croire aussi à la sincérité des opinions qu'on soutient au péril de sa liberté et même de sa vie. Horne regardait l'insurrection des Colonies comme une résistance légale et constitutionnelle à l'oppression : aussi, à la nouvelle de l'affaire meurtrière de Lexington, il proposa, et publia dans les journaux, une souscription pour le soulagement de « ces Anglais qui, dit-il, préférant la mort à l'esclavage, ont été, par cette seule raison, inhumainement massacrés » par les troupes du roi à Lexington. » En conséquence de cette démarche, plus que hardie, il fut jugé à Guildhall, plaïda lui-même sa cause avec chaleur et talent, mais fut déclaré coupable, et emprisonné pour un an : toutefois sa conscience resta si tranquille, qu'il consacra les jours de sa détention à des travaux littéraires. Ce fut à l'occasion de quelques conjonctions et prépositions employées dans son acte d'accusation (*indictment*) qu'il rédigea les réflexions savantes et ingénieuses qu'il avait faites sur la force et le sens de ces parties du discours : il les publia en 1778 dans une Lettre à M. Dunning *sur les particules anglaises*. Cet écrit a été loué par le docteur Johnson, quoique lui-même n'y fût pas très bien traité. Horne quitta, vers ce temps, la carrière ecclésiastique, et entra dans la société d'Inner-Temple pour y étudier la jurisprudence ; mais lorsqu'il se présenta pour être admis au barreau, il en fut repoussé sous le prétexte qu'il était encore ecclésiastique. Il retourna à la politique, publia en 1780 un pamphlet contre l'administration de lord North, se livra à l'agriculture, mais sans succès, revint à

Londres, écrivit pour la réforme parlementaire en se prononçant contre le droit de suffrage universel. Ayant rendu un service éminent à un riche propriétaire, M. Tooke, celui-ci l'insitua son héritier conjointement avec son neveu, en lui prescrivant d'ajouter le nom de Tooke au sien. Ce fut à Purley, maison de campagne de M. Tooke, que Horne composa un ouvrage dont le premier volume parut en 1786, in-8°, sous le titre : *ENEA HTEPOENTA, or the Diersions of Purley*. Ce volume fut réimprimé en 1798, in-4° ; le deuxième parut en 1805. L'ouvrage, rédigé en forme de dialogue, est un des plus importants que l'on ait publiés de nos jours sur la grammaire générale ou philosophique ; et il mérite une analyse un peu détaillée, que nous donnerons à la fin de cet article. Au renouvellement de la chambre des communs en 1790, Horne-Tooke se présenta comme candidat pour la cité de Westminster, mais ne fut point élu. Ses principes connus, et ses liaisons avec les démagogues anglais qui peu de temps après semblèrent donner la main aux révolutionnaires de France, éveillèrent l'attention du gouvernement, qui le fit arrêter en 1794, et juger à Old-Bailey par une commission, comme accusé du crime de haute-trahison. Sa santé était fort affaiblie ; mais son courage et son enjouement même ne le quittèrent jamais. Telle était sa gaieté, qu'après avoir été acquitté aux acclamations du peuple, il dit à une personne de sa connaissance que si la chanson qu'il avait été produite au procès de M. Hardy (jugé avant lui) l'avait été contre lui-même, il eût été prêt à la chanter ; car, ajoutait-il, comme il n'y avait point de trahison dans les paroles, il aurait pu par-là le jury en état de déclarer son en

avait dans la musique. Le rapport de ce procès a été publié en 2 volumes in-8°. par le sténographe Gurney. Horne Toke fut sur le point d'être élu au parlement en 1796 pour Westminster. Malgré son aversion pour ce qu'on appelle en Angleterre les *Bourgs pourris* (1), il consentit, en 1801, à représenter l'un des plus notés de ces bourgs, Mid-Sarum, ou le vieux Salisbury; mais alors sa qualité d'ancien ecclésiastique lui fut objectée avec force comme un motif d'exclusion. Tout ce que son éloquence put gagner, est qu'il conserverait son siège pendant cette seule session. Un nouveau bl. exclut alors pour l'avenir des élections tout individu admis dans les ordes sacrés. Conservant, malgré sa infirmités, toute la vivacité d'esprit et le talent du sarcasme qui le distinguaient, il mourut à Wimbleton en mars 1812. On remarqua que dans ses dernières années il fréquentait moins les têtes les plus exaltées de son parti: on doit peut-être attribuer cette circonspection à ce qu'il était alors dans l'opulence; car c'est surtout la propriété qui attache les hommes à la stabilité de l'Etat. Horne Toke fut appelé dans son parti *le dernier des Romains*. On a beaucoup écrit sur son sujet. M. Alex. Stephens a publié ses *Mémoires* en 1813, 2 vol. in-8°. W. Hamilton avait donné d'autres *Mémoires sur sa vie publique*, Londres, 1812, in-8°. de 192 pages. Le trait caractéristique de ses *ENIGMATA*, c'est qu'au lieu de vouloir tout expliquer par des abstractions systématiques, qui jamais n'ont pu servir de première base à un langage naissant, il épia la nature de la parole

dans la marche progressive des besoins de l'homme. Voilà pourquoi il n'admet au fond que deux espèces de mots: l'une qui, dans tous les idiomes, tous les âges de l'état social, est indispensable à la plus simple communication de nos pensées, ne comprend que le *nom* et le *verbe*. L'autre espèce, quelque nécessaire qu'elle paraisse actuellement, ne l'est pourtant devenue que plus tard, par le seul désir d'une grande rapidité dans nos communications. Comme il ne s'agissait alors que d'abrégier, et non pas d'exprimer de nouvelles idées, en créant d'autres signes radicaux, on a seulement dû chercher quelques termes qui fussent propres à remplacer d'une manière moins compliquée, ou moins pénible, certaines combinaisons de mots primitifs: c'est par conséquent dans ceux-ci même qu'on a successivement choisi le substitut le plus commode, en raccourcissant l'une ou l'autre de leurs parties constituantes. Les grammairiens n'ont pas su rechercher jusque dans leurs premières sources, la plupart de ces formations tardives, bornées à la simplification des moyens transmis depuis long-temps: trop souvent ils ne leur ont attribué d'autre origine que notre tendance philosophique à généraliser les idées, et l'apparente impossibilité d'y parvenir, sans des signes exclusivement consacrés à un pareil usage. Cette erreur trouve son excuse, d'abord dans la contraction progressive et la corruption finale des mots primitifs, ainsi que de leur assemblage; ensuite dans les transpositions qu'ils ont subies en passant d'une phrase à l'autre. Aussi l'auteur a-t-il choisi pour frontispice de son livre, le dieu de l'éloquence, qui s'attache des ailes; emblème par lequel il indique ces heureuses syncopes de mots, qui, long-temps après, ne pré-

(1) On appelle ainsi d'anciens bourgs tombés en ruine, dont le droit d'être quelques membres pour la chambre des communes se trouve réuni sur la tête d'un petit nombre, et souvent d'un seul particulier.

sentant plus que des relations abstraites, sous les dénominations vagues de particules, ou de mots indéclinables, ont été taxées d'obscurité dans leur sens absolu; à quoi fait allusion l'épigramme: *Dum brevis esse laboro, obscurus fio*. D'après lui, quiconque y mettrait assez de persévérance, pourrait exprimer toutes ses idées en mots de la première classe, quoique souvent avec de fort longs détours, et toujours avec beaucoup de peine, puisque les anciennes routes lui sont devenues étrangères, à proportion qu'il a fréquenté des sentiers plus directs; tandis que les enfants et les étrangers non lettrés suivent naturellement cette marche lente des premiers temps. Dans ce même système, il ne restera plus de mot dépourvu d'un sens complet, ou ne fournissant qu'une signification purement relative; plus de mot enfin, dont la nature serait versatile, au point d'appartenir avec un sens différent, tantôt à l'une et tantôt à l'autre de ces parties d'oraison, auxquelles les grammairiens se plaisent à fixer des limites, sans en trouver toujours d'invariables. Par exemple, que le monosyllabe anglais *that*, d'après sa position dans la phrase, passe pour article, pronom ou conjonction, jamais il n'aura que le même et seul sens primitif que les Anglo-Saxons y avaient attaché, et qui se retrouve encore dans l'allemand *das*. Il n'en est pas autrement de tout mot que dans une langue quelconque on nommera alternativement adverbe, préposition ou conjonction. C'est ainsi que, sans perdre sa première signification, le latin *quā* est devenu le français *quar*, *car*; que le latin *magis* est devenu l'italien *ma*, le portugais et l'espagnol *mas*, le français *mais*; que le latin et l'italien *casa* est devenu le français *chesa*,

chesal, *cheseau*, *chezé*, *chez* (encore aujourd'hui substantif incontestable dans la phrase, un *chez* soi); enfin, que le latin *foris*, *foris*, est devenue le français *fors*, *hors*, *hormis*. Aussi les mots empruntés à la classe primitive, insensiblement plus ou moins tronqués et peut-être accouplés, pour en former des termes abrégés, ne sauraient être précisément les mêmes chez tous les peuples, soit pour l'origine, soit pour le nombre. De là cette fluctuation dans la manière de les compter, de les classer et de les expliquer. Mais, demandera-t-on, où ce réformateur a-t-il puisé ses preuves? D'abord il n'en peut exister que d'un genre historique; ensuite ce n'est point à une étymologie aventureuse, mais à la sagacité d'un œil philosophique, qu'il appartient de les rassembler; aussi celles de l'auteur ne doivent se juger que dans leur filiation et leur ensemble. Peu importe même que celui-ci ait été également heureux dans chacune de ses dérivations, pourvu que nous ne puissions plus nous tromper sur la véritable route à suivre. Il semblerait en effet, que celle du langage a été parcourue dans les deux sens contraires: car, si dans le cercle étroit de sons élémentaires, que l'instinct physique a fournis à l'homme, son instinct rationnel sut construire un nombre suffisant de monosyllabes radicaux, et s'il parvint à modifier ceux-ci, à les combiner en polysyllabes, en propositions simples et complexes, il ne s'en est pas moins vu contraint, depuis, à mutiler, à décomposer successivement une partie de son propre ouvrage, pour en faire servir encore les ruines à une jouissance mieux entendue de la masse entière. Au reste, notre ingénieux guide a tellement abusé de la forme du dialogue, il y a mêlé tant de

politique nationale et de satire personnelle, que son ouvrage se prête bien moins à la traduction qu'à un résumé analytique. En attendant qu'un esprit impartial veuille se charger de ce travail, on pourra du moins examiner, dans le cours de langue française de M. Lemare, si la méthode historique n'est pas plus simple et plus franche que l'ancienne méthode des raisonnements abstraits, qui, à force de vouloir, dans toutes les relations possibles, substituer quelque idée générale à chaque mot indéclinable, finit par se perdre dans des sous-divisions trop multipliées et trop délicates. L.

HORNEMANN (FRÉDÉRIC-CONRAD), voyageur allemand, naquit à Hildesheim en 1772. Il étudia la théologie à Göttingue, et exerça le ministère à Hanovre. En 1795, il pria M. Blumenbach, professeur d'histoire naturelle à l'université de Göttingue, de le recommander à la société d'Afrique à Londres, pour être employé à faire des découvertes. Le professeur, après avoir pris des informations, écrivit à sir Joseph Banks, et Hornemann fut accepté. Il rédigea aussitôt un plan de voyage, qui fut envoyé à Londres pour être examiné par la société, et il se livra avec ardeur à l'étude de l'histoire naturelle, de l'arabe et des autres langues orientales. En février 1797 il était à Londres; la société lui donna ses instructions: il vint à Paris, où il reçut l'accueil le plus obligeant, et alla s'embarquer à Marseille pour Cypré, d'où il gagna Alexandrie. Depuis quelques mois il résidait au Caire, apprenant le langage des Maugrebins ou Arabes occidentaux, lorsqu'à la nouvelle du débarquement des Français en Egypte, il fut, ainsi que tous les Européens, enfermé dans le château pour être mis à l'abri de la première

rage du peuple. A l'arrivée des Français ils furent relâchés. Le général en chef, instruit des projets d'Hornemann, lui donna des passeports, et lui offrit tout ce qui pouvait lui être nécessaire pour son voyage. Le 5 septembre 1799, Hornemann partit du Caire avec la caravane de Fezzan; le 8, il entra dans le désert de Libye; le 16, il atteignit Siouah, une des Oases de l'antiquité, que Browne avait déjà vue, et qui paraît être celle où était le temple de Jupiter Ammon. Enfin, après soixante-quatorze jours d'une route pénible, il atteignit Mourzouk, capitale du Fezzan. Il y resta quelque temps, et fit une excursion à Tripoli, d'où il repartit le 29 janvier 1800. Le 6 avril suivant, il écrivit qu'il allait partir avec la grande caravane de Bournou. Depuis cette époque, on n'a pas eu de nouvelles directes de cet intrépide voyageur. Quelques rapports vagues, parvenus en Europe, n'ont rien appris de positif sur son compte. Le comité de la société d'Afrique, après avoir avoué le 27 mai 1809 qu'ils ne laissent pas beaucoup d'espoir que l'entreprise d'Hornemann ait eu une issue heureuse, finit néanmoins par dire qu'ils ne sont pas tellement décourageants qu'on ne puisse encore se flatter de revoir ce voyageur. Il semble qu'aujourd'hui un laps de temps de dix-sept années ne permet plus de compter sur son retour. Il avait envoyé son journal écrit en allemand à la société d'Afrique: elle le fit traduire en anglais sous ses yeux par un Allemand; il parut sous ce titre: *Journal du voyage de Frédéric Hornemann depuis le Caire jusqu'à Mourzouk en 1797 et 1798, etc.*, Londres, 1802, in-4°, cartes. L'édition allemande, publiée par Ch. König, parut la même année à Weimar, in-8°.

Cette relation contient beaucoup de détails nouveaux sur le pays qui s'étend du Caire au Fezzan, sur ce royaume, et sur d'autres parties de l'Afrique. Elle présenta un si grand intérêt à la société, que le major Ren- nel y ajouta des éclaircissements géographiques sur la route de Horne- mann; W. Young, des remarques sur la description du pays et des anti- quités de Syouah, et W. Marsden des observations sur la langue de Syouah. Il en parut une mauvaise traduction française en 1802 : l'édi- teur avait même supprimé les cartes. Griffet la Baume en publia l'année sui- vante une autre traduction : elle fut revue sur le texte allemand par M. Lan- glès, à qui cette collation procura des corrections importantes. Ce savant y ajouta aussi quelques notes pour expliquer les passages qui présentaient quelque obscurité, et un aperçu de la route de Tripoli de Barbarie à Fezzan, communiqué à Venture, in- terprète oriental, par un vieux Tri- politain qui avait fait le voyage du Fezzan. Toutes ces augmentations rendent cette édition très précieuse.

E—s.

HORNIIUS. *Voy.* HORN.

HORNSBY (THOMAS), professeur d'astronomie au collège de Saville, dans l'université d'Oxford, membre de la société royale de Londres, et con- servateur de la bibliothèque Radcliffe, s'est fait un nom par d'excellentes le- çons de philosophie naturelle et expé- rimentale prononcées à Oxford, et plus encore par l'achèvement du bel observatoire d'Oxford, dont la partie supérieure est presque la répétition de la Tour des vents à Athènes. Cet édi- fice, l'un des principaux ornements de l'université, est admirablement adapté aux usages scientifiques. Hornsby est mort en 1810, âgé de 76 ans. L.

HOROLOGIUS. *Voy.* DONDIS.

HORREBOW (PIERRE), célèbre astronome danois, né en 1679, an- nonça, dès son enfance, d'heureuses dispositions pour les sciences. Après avoir terminé ses cours d'une manière brillante, il étudia la médecine avec succès, et reçut le bonnet doctoral de la main de Gaspard Bartholin. Il sui- vit ensuite les leçons d'Olaus Roemer, habile mathématicien, et s'appliqua entièrement à l'astronomie. Il succéda, en 1710, à Roemer, dans la place de professeur à l'université de Copenha- gue, et la remplit trente ans avec beau- coup de distinction : il se démit de cet emploi en faveur de son fils Christian, professa ensuite la physique, et mou- rut à Copenhague, le 15 avril 1764, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans. On a de lui : I. *Determinatio apparentis diametri solaris*, dans les *Acta eru- dit. Lips.* février 1717. — *ATEXNIO Kεpleriana εντεννοζ ib.* supplém. tom. vi. II. *Clavis astronomiæ, seu as- tronomiæ pars physica*, Copenhague, 1725, vol. in-4°. Il y détermine la pa- rallaxe du soleil d'une manière plus exacte qu'on ne l'avait encore fait. III. *Copernicus triumphans, sive de pa- rallaxi orbis annui tractatus episto- laris*, ibid. 1727, vol. in-4°. C'est une nouvelle démonstration du mouvement de la terre par la parallaxe annuelle des étoiles fixes; mais elle n'a point été approuvée des astronomes. (*Voyez* Montucla, *Hist. des mathém.*) IV. *Atrium astronomiæ sive tractatus de inveniendis refractionibus, obli- quitate eclipticæ atque elevatione poli. Schediasma de arte interpo- landi*, ibid. 1732, vol. in-4°. V. *Bas- sis astronomiæ sive astronomiæ pars mechanica*, ibid. 1735, vol. in-4°. C'est une suite de l'ouvrage précédent; elle contient la description d'un ob- servatoire que Roemer fit élever en

pleine campagne, et des observations qu'il y fit pendant trois jours; suivie de la vie de cet Astronome. (*Voy. ROEMER.*) L'incendie de Copenhague retarda la publication de cet ouvrage.

VI. *Consilium de novâ methodo paschali ad perfectum statum perducendâ, ac deinceps omnibus christianis commendandâ*, ibid. 1738, vol. in-4°. VII. *Elementa philosophiæ naturalis*, ibid. 1748, vol. in-4°. Les ouvrages de Pierre Horrebow ont été réunis et publiés à Copenhague, 1740-41, 3 vol. in-4°. Cette collection est estimée. — Christian HORREBOW, son fils, mort le 19 septembre 1776, âgé de 58 ans, a publié un traité de trigonométrie sphérique en latin et plusieurs dissertations académiques; nous indiquerons seulement : 1°. *Repetitâ parallaxeos orbis annui demonstratio ex observationibus ann.* 1742 et 1743 deducta, Copenhague, 1744, vol. in-4°. 2°. *De parallaxi fixarum annuâ et rectascensionibus quam post Roemerum et Parentem demonstrat auctor*, ibid. 1747, in-4°. La vie de Horrebow a été insérée dans le 111°. cahier des *Nouvelles littéraires de divers pays* (par Bernoulli), Berlin 1777, in-8°. W—s.

HORREBOW (NICOLAS), magistrat et voyageur danois, était né à Copenhague en 1712. Il devint assesseur de la cour de justice de cette capitale, et ensuite du tribunal suprême. En 1750 le gouvernement danois l'envoya en Islande, pour prendre connaissance de l'état de cette île. A son retour, en 1751, Horrebow offrit à son souverain le résultat de ses travaux et de ses observations; il mourut en 1760. On a de lui, en danois, *Relation authentiques de l'Islande*, Copenhague, 1750, vol. in-8°, avec carte. Cette description, scrupuleusement exacte, fait bien connaître

l'Islande. L'auteur a eu, en quelque sorte, pour but principal, de réfuter les erreurs qu'Anderson avait accumulées dans son livre (*Voy. J. ANDERSON*). Il le blâme beaucoup, ainsi que Blefken, et en revanche donne des éloges à Arngrim Jonas, et à Thorlacius. On reproche à Horrebow un style lâche et diffus, et un ton de plaisanterie peu convenable dans un livre historique, mais qu'il a cru peut-être nécessaire pour amuser son lecteur. La carte a été copiée et dressée sur un dessin original fait par les ingénieurs du roi. Horrebow a déterminé la véritable position de l'Islande, d'après les observations qu'il avait faites à Besssted; et il a reconnu que cette île était située quatre degrés plus à l'est qu'on ne le croyait. L'ouvrage d'Horrebow a été traduit en allemand, Leipzig, 1753, vol. in-8°; en anglais 1758, vol. in-folio. C'est sur la première version, qu'il l'a été en français sous ce titre : *Nouvelle description physique, historique, civile et politique de l'Islande*, Paris, 1764, 2 vol. in-12. On ne sait pas pourquoi le traducteur a fait d'Horrebow un ministre du saint Evangile. E—s.

HORROX (JÉRÉMIE), astronome anglais, naquit vers 1619 à Toxteth, dans le comté de Lancastre, de parents peu aisés, mais qui surent s'imposer des sacrifices pour lui faire faire ses études. Il apprit le latin d'un maître d'école de campagne, et fut ensuite envoyé au collège d'Emanuel, à Cambridge, où il s'appliqua particulièrement à la physique et aux mathématiques. De retour dans sa famille, à l'âge de quatorze ans, Horrox étudia l'astronomie sans maître, et presque sans autre livre que les *Progymnasmata* de Phil. Lausberg, que le hasard avait fait tomber entre ses mains. Malgré sa pénétra-

tion naturelle, il lui était impossible de reconnaître les erreurs de ce guide trompeur; et il aurait fini par s'égarer sur ses traces, s'il n'avait eu le bonheur de se lier d'amitié avec Guillaume Crabtrée, jeune homme de son âge, et qui partageait son goût pour l'astronomie. Crabtrée, qui habitait Broughton, près de Manchester, lui prêta les ouvrages de Tycho - Brahé et de Képler, dont la lecture agrandit ses idées et les rectifia. Les deux amis entretenaient une correspondance suivie, dans la quelle ils se rendaient un compte mutuel de leurs travaux, et s'encourageaient à les poursuivre. Horrox parvint enfin à se procurer quelques instruments; et il en fit d'abord usage pour rectifier la théorie de la lune, proposée par Képler: mais de toutes ses observations la plus importante fut celle du passage de Vénus sur le disque du soleil, annoncé par les astronomes pour le 4 décembre 1639. Il en rendit compte dans un excellent Traité (*Venus sub sole visa*), auquel il venait de mettre la dernière main, lorsqu'il mourut à Toxteth en 1641, le 3 janvier, suivant Wallis, et le 15, suivant Montucla: il n'avait que vingt-deux ans, ce qui doit encore augmenter le regret de sa perte. Hévélius ayant reçu d'Huygens une copie de l'ouvrage d'Horrox, le fit imprimer à la suite de son *Mercurius in sole visus* (Dantzic, 1662, in-fol. Voy. HÉVÉLIUS). Le docteur Wallis, devenu possesseur de ses autres écrits, les publia en 1672, in-4°, à Londres. Cette édition fut reproduite avec de nouveaux frontispices en 1673 et 1678 (1). Ce Recueil con-

tient la défense de Képler contre les attaques de Lansberg; la correspondance d'Horrox avec Crabtrée, et leurs observations; la théorie de la lune rectifiée, et le calcul des mouvements lunaires d'après Horrox par Flamsteed. Les autres manuscrits d'Horrox ont été détruits, soit en Irlande, où son frère les avait transportés, soit dans l'incendie de Londres de 1666. Jérémie Shakerby en avait eu en communication quelques-uns, dont il s'est servi pour dresser ses *Brittish - Tables*, publiées en 1653. Crabtrée survécut peu de temps à son ami. On croit qu'il périt victime des troubles civils qui désolèrent l'Angleterre vers le milieu du xvii^e siècle. W—s.

HORST (GRÉGOIRE), médecin saxon, neveu de Jacques Horst, célèbre par ses talents dans l'exercice de la même profession (1), naquit à Torgau en 1578. Après avoir terminé ses cours à l'université de Wittemberg, il prit ses degrés en philosophie, et alla étudier la médecine à Bâle, où il reçut le bonnet de docteur en 1606. Il fut appelé la même année à Wittemberg pour y enseigner cette science; mais il donna sa démission quelques mois après, et vint se retirer à Saltzwedel dans le Brandebourg, où il se livra entièrement à la pratique et avec beaucoup de succès. Le landgrave de Hesse lui offrit, en 1608, une chaire à l'académie de Giessen, et le nomma, l'année suivante, son premier médecin. Il s'acquitta de ce double emploi, pendant quatorze ans, d'une manière très distinguée. Il céda, en 1622, aux ins-

(1) Dans les exemplaires datés de 1678, la *Théorie de la lune* a été remplacée par quelques pièces de Wallis. Voyez la *Bibliographie astronomique* de Lalande, pag. 278.

(1) Jacques Horst a publié un traité qui appartient à l'histoire du somnambulisme: *De naturâ et causis noctambulatorum, seu eorum qui dormientes ambulant*, Leipzig, 1595, in-8°, et un autre traité sur la fameuse dent d'or, *De aureâ dente maxillari pueri Silecii*, ibid., 1595, in-8°.

tances des magistrats d'Ulm, qui cherchaient depuis long-temps à l'attirer dans cette ville. Il continua de s'y livrer à la pratique de son art, et y mourut, le 9 août 1636. L'estime dont il jouissait était si grande, que ses confrères lui avaient donné le glorieux surnom d'*Esculape de l'Allemagne*. Suivant son panégyriste, il possédait dans un degré supérieur les trois qualités d'un bon médecin, la probité, la doctrine et le bonheur. Ses ouvrages ont été recueillis, Nuremberg, 1660, trois volumes in-fol. Son second fils en donna une édition plus complète, Gouda, 1661, 3 volumes in-4°. On verra, par les titres de quelques uns de ses écrits, qu'il aimait à diriger ses recherches sur des objets singuliers et curieux : I. *Dissertatio de naturâ amoris; additis resolutionibus de curâ furoris amatorii, de philtris atque de pulsu amantium*, Giessen, 1611, in-4°. II. *De tuendâ sanitate studiosorum et litteratorum*, ibid., 1615, in-4°. III. *De causis similitudinis et dissimilitudinis in foetu, respectu parentum; resolutio quæstionis de diverso partûs tempore, imprimisque quid de septimestri et octimestri partu sentiendum*, ibid., 1629, in-4°. On peut consulter, pour la liste de ses autres ouvrages, Vander Linden et les autres bibliographies médicales. Jean Dan. Dieteric prononça son oraison funèbre, que Witte a insérée dans ses *Memoriæ medicorum*. — Jean Daniel Horst, son fils aîné, né à Giessen en 1627, professa la médecine à Marbourg, et ensuite dans sa patrie, fut honoré du titre de médecin du landgrave de Hesse-Darmstadt, et se retira à Francfort-sur-le-Mein, où il mourut le 27 janvier 1685. Il avait été admis à l'Académie des curieux de la nature,

sous le nom de *Phoenix*. Il a laissé plusieurs ouvrages, entre autres : I. *Pharmacopea galeno-chemica catholica*, Francfort, 1651, in-fol.; elle est beaucoup trop prolixie. II. *Decas observationum et epistolarum anatomicarum*, ibid., 1656, in-4°. III. *Physica hippocratica*, ibid., 1682, in-8°. On lui doit, en outre, des éditions très estimées des *Quæstiones medico-legales* de Paul Zacchias, et des Oeuvres de Lazare Rivière. — Grégoire Horst, son frère, né à Ulm en 1626, fut reçu docteur en médecine à l'université de Padoue, professa l'anatomie à Giessen, et fut rappelé à Ulm pour y enseigner la physique. Il mourut en cette ville, le 31 mai 1661, âgé de quarante-cinq ans. On lui est redevable de l'édition la plus complète des Oeuvres de son père; il a publié une dissertation *De Maniâ*, et une autre, *De historiâ Zibethi*; et, après sa mort, un de ses amis mit au jour ses leçons d'anatomie sous le titre suivant : *Specimen anatomiae practicæ in academia Giessensâ aliquot philiatris exhibitum; adjecta sunt quædam de morâ*, Francfort, 1678, in-4°.

W - s.

HORSTIUS (JACQUES MERLO, dit), né vers la fin du xvi^e. siècle à Horst, bourg du pays de Gueldre, fut un docte curé de Cologne. Il partageait son temps entre les études pieuses et ses fonctions pastorales, et il mourut, en 1644, à quarante-sept ans. Il a laissé plusieurs traités ascétiques écrits avec onction et dans un latin élégant; le principal a pour titre : *Paradisus animæ christianæ*, Cologne, 1644, in-12; réimprimé à Louvain, à Bruxelles, etc. Nicolas Fontaine en a donné une traduction française, ou plutôt une paraphrase, sous le nom d'*Heures chrétiennes*,

Paris, 1685 et 1715, 2 vol. in-12. Ces *Heures*, que la Bibliothèque Janséniste accuse d'être calquées sur celles de Port-Royal, furent interdites dans quelques diocèses de France. La même traduction a été retouchée depuis (Voy. S. J. A. J. JAUFFRET dans la *Biographie des hommes vivants*). Horstius a aussi publié, entre autres ouvrages : I. Une édition, avec notes, des *Œuvres de S. Bernard*, Cologne, 1641, deux volumes in-fol.; Paris, de l'imprimerie royale, 1642; et Lyon, 1679, deux volumes in-fol. L'édition donnée par Horstius, la meilleure et la plus ample qui eût paru jusqu'alors, a servi de base à celle de Mabillon, qui l'a revue, enrichie de notes et rendue plus complète, Paris, 1667, et (*secundis curis*) 1690. Les notes d'Horstius sur les *Lettres de S. Bernard* ont été jointes avec les remarques de Mabillon, dans la traduction française de ces Lettres par de Villefore, Paris, 1715, 2 vol. in-8°. II. Une édition des quatre livres *De Imitatione Christi*, suivis de divers opuscules de Thomas à Kempis, avec des notes sommaires, le tout en deux parties, sous le titre de *Viator christianus*, Cologne, 1643, 2 vol. in-12; réimprimé, ibid., 1670, in-24; nouvelle édition, Paris, 1804, in-16, où la partie des opuscules est distribuée, comme un seul traité, par livres et chapitres, d'après M. Jauffret, et intitulée, *De verâ sapientiâ*. C'est Horstius qui, pour mieux fixer l'attention du lecteur sur chacune des maximes de l'ouvrage, et notamment sur celles de l'*Imitation*, a introduit dans le texte, divisé seulement en paragraphes par le jésuite Sommalus, la sous-division des mêmes paragraphes en versets; mais sans numéroter ceux-ci à l'instar des premiers, comme l'a fait le béné-

dictin allemand Ehrhard à cause des renvois d'une volumineuse table de concordances. L'objet d'Horstius a été, en particulier, de faciliter, par la distinction mécanique des versets, la correspondance des notes qu'il a mises à la marge, et qui forment le précis et comme la substance des maximes du texte. Il s'était proposé de suivre le même mode pour les œuvres ascétiques de S. Augustin et de S. Bernard; ce qu'il n'a pas exécuté. Le même esprit d'ordre et de piété lui a fait placer comme une introduction utile aux livres de l'*Imitation*, la *Methodus practica librorum de Imitatione Christi*, ouvrage anonyme du jésuite espagnol Martin de Funez (V. FUNEZ). Le bénédictin italien Cajétan avait déjà mis cette Méthode à la suite de son édition de l'*Imitation*, mais sans aucune indication d'auteur. Horstius désigne au moins vaguement un auteur anonyme par l'expression de *nonnemo*, que l'abbé de Bellegarde, traducteur ou plutôt abrégiateur des notes d'Horstius, a rendue par *on*, en attribuant néanmoins au dernier cette introduction qu'il a mise en tête de sa version française de l'*Imitation*. Le fait est qu'Horstius a joint à la *Methodus practica* (ainsi que l'avait fait Cajétan pour Gersen) un préambule de sa façon, à la louange de Kempis, qui, dit-il, paraît avoir suivi un ordre méthodique dans les livres qu'il a laissés sous le titre *De Imitatione Christi*. Cette opinion erronée appartient véritablement à Horstius; car, d'après les *Vindiciæ* même de Rosweyde, que Martin de Funez du moins n'avait pu connaître, Kempis a transcrit ces livres comme autant de traités séparés; et ils ne sont pas disposés suivant l'ordre vulgaire dans le recueil de sa main, qui ne porte aucun titre. G—ce.

HORTEMELS (FRÉDÉRIC) ; graveur , né à Paris vers 1688 , a gravé , d'une manière libre et moelleuse , plusieurs sujets d'histoire , entre autres , une *Adoration des rois* , et le *Mariage de Ste. Catherine* , d'après Paul Véronèse ; la *Naissance de St. Jean-Baptiste* , d'après le Tintoret ; la *Vierge en méditation* , d'après le Feti ; un *Portement de croix* , d'après le Georgion ; une *Samariitaine* , d'après Garofalo , pour le recueil de Crozat ; ainsi que plusieurs autres grands sujets. On lui reproche avec raison d'avoir mis de trop gros points dans ses chairs , ce qui les fait paraître un peu galeuses. P—E.

HORTEMELS (MARIE-MADELENE) , cousine du précédent , née à Utrecht , en 1687 , suivant Bazan , et à Paris , en 1690 , suivant Huber , épousa C. N. Cochin père , et fut mère de C. N. Cochin fils (*Voy. COCHIN*). Elle peut être mise au nombre des bons graveurs. On a de sa main , entre autres estampes , le *Triomphe de Flore* , d'après le Poussin ; la *Franche-Comté conquise* , d'après le Brun ; *Mercuré annonçant la paix aux Muses* ; *Pénélope occupée au milieu de ses femmes* ; *Aspasie disputant avec les philosophes grecs* , d'après les peintures de Michel Corneille , qui sont dans le salon de la reine à Versailles ; le *Portrait du cardinal de Bissy* , et celui *du cardinal de Rohan* , tous deux d'après Rigaud. Cette artiste est morte à Paris , à l'âge de quatre-vingt-sept ans. P—E.

HORTENSIA , fille de l'orateur Q. Hortensius , se montra , dans une circonstance importante , la digne héritière des talents de son père. Les triumvirs Marc-Antoine , Octave et Lépide , voulaient obliger les dames romaines à faire la déclaration de

leurs biens , afin de les taxer pour les frais de la guerre. Les plus distinguées d'entr'elles se réunirent dans le dessein de prévenir l'exécution de cette mesure tyrannique : après plusieurs démarches inutiles , elles se décidèrent enfin à se présenter à l'audience des triumvirs , et chargèrent Hortensia de faire valoir la justice de leurs réclamations. Le discours qu'elle prononça , fut jugé très beau , et Quintilien le cite avec éloge ; mais il ne produisit pas l'effet qu'on en attendait. Irrités de la hardiesse des dames , les triumvirs donnèrent l'ordre de les faire sortir ; et les murmures du public empêchèrent seuls qu'on n'usât de violence à leur égard. Cependant ils se relâchèrent de leurs prétentions ; et , au lieu de quatorze cents dames , il n'y en eut que quatre cents de soumises à la déclaration et à la taxe. Les auteurs anciens qui rapportent ce fait ne sont point d'accord sur les circonstances ; mais Bayle , au milieu de leurs contradictions , paraît avoir su démêler la vérité avec une sagacité rare (*Voyez dans son Dictionnaire l'article Hortensia*). W—s.

HORTENSIUS (QUINTUS) , orateur célèbre , noble rival du prince de l'éloquence romaine , était fils de L. Hortensius , qui , dans les places importantes de préteur à Rome , et de proconsul en Sicile , se distingua par son amour pour la justice , et par son attachement aux lois et aux institutions anciennes. Sa mère , Sempronia , était petite-fille de Tuditanus. Il naquit l'an 640 de Rome , huit ans avant Cicéron , d'une illustre et antique famille plébéienne , qui avait donné à la république un tribun du peuple en 531 , et un dictateur en 467. Dès sa dix-neuvième année , il parut au barreau avec le plus grand éclat , et , « semblable à une

» statue sortie des mains de Phidias ,
 » dit Cicéron , son génie n'eut qu'à
 » se montrer pour enlever tous les
 » suffrages. » Il défendit d'abord la
 province d'Afrique contre quelques-
 uns de ses magistrats , et ensuite Ni-
 comède , roi de Bithynie ; mais bien-
 tôt la guerre sociale vint fermer les
 tribunaux. Suivant l'usage ordinaire
 à la jeunesse romaine , Hortensius
 prit les armes , et servit , comme sim-
 ple soldat , pendant la première cam-
 pagne. L'année suivante , il fut élevé
 au grade de tribun militaire. Cette
 guerre fut terminée en 666 , après
 avoir duré trois ans. Alors il passa en
 Asie , et devint lieutenant de Sylla ,
 qui combattait contre Mithridate. A
 son retour à Rome , il trouva la tri-
 bune veuve de ses plus illustres ora-
 teurs. Une maladie avait enlevé Cras-
 sus quelques années auparavant ; Q.
 Catulus s'était donné la mort pour se
 dérober aux fureurs de Marius ; Q.
 Julius , Marc-Antoine , avaient péri
 dans les proscriptions. Ses talents n'en
 furent que plus remarquables. Il entre-
 prit , avec L. Philippus , orateur
 très renommé , la défense de Pom-
 pée , accusé d'avoir profité des exac-
 tions de son père : dans cette lutte ,
 il éclipsa son adjoint , « et le plus
 » jeune , dit Cicéron , obtint le pre-
 » mier rang. » Ce fut en 672 qu'il
 se rencontra pour la première fois
 dans l'arène avec Cicéron , qui plai-
 dait pour Quinctius. Ils eurent dans
 la suite de plus grands intérêts à dis-
 cuter. Nous ne rappellerons pas l'ac-
 cusation intentée par Cicéron contre
 Verrès. Hortensius , alors consul dé-
 signé , défendit celui-ci ; mais malgré
 cette dignité , malgré tous les efforts
 de son éloquence , il ne put sauver ce
 client déshonoré pour ses concussions
 et ses crimes. Il fut consul l'année
 suivante ; il avait été édile , six ans au-

paravant , en 678 , et s'était distin-
 gué par la magnificence qu'il déploya
 dans les jeux publics , et par une dis-
 tribution de blé faite au peuple. Il
 avait ensuite obtenu la préture. Pen-
 dant son consulat , Rome jonit d'une
 paix profonde. Elle triomphait en
 Asie par les armes de Lucullus. En
 quittant la pourpre , Hortensius était
 appelé à commander les troupes en-
 voyées en Crète pour arrêter quelques
 mouvements qui avaient éclaté dans
 cette île. Séduit par le repos glorieux
 qu'il trouvait à Rome , il céda cette
 commission à son collègue Q. Céci-
 lius Créticus , pour se livrer à un
 noble loisir , à son goût pour une vie
 délicate que son opulence lui rendait
 facile , sans renoncer cependant à
 prendre part , comme sénateur , à
 l'administration de la république. Il
 fut constamment attaché au parti des
 grands ; et la faction populaire le plaça
 au nombre de ces hommes illustres
 qu'elle appela à cette époque les *sept*
tyrans. Il combattit avec force une
 loi somptuaire proposée par Pompée
 et Crassus , et résista aux tribuns Ga-
 binius et Manilius , qui voulurent suc-
 cessivement investir Pompée de pou-
 voirs si extraordinaires qu'ils sem-
 blaient menacer l'indépendance de
 Rome. Mais en s'éloignant de la tri-
 bune , Hortensius se relâcha de son
 assiduité au travail ; son éloquence en
 souffrit , ainsi que sa renommée. La
 gloire dont Cicéron se couvrit pen-
 dant son consulat , sembla le réveiller.
 Malgré leur rivalité , ils avaient été
 constamment amis. Quand Clodius se
 déchaîna contre Cicéron , et le me-
 naça de l'exil , Hortensius parut dans
 l'assemblée du peuple en habits de
 deuil , et fut attaqué par les satellites
 du tribun factieux , qui le laissèrent
 pour mort. C'est lui qui introduisit
 son rival , revenu d'exil , dans le col-

lège des augures ; et si , en quittant Rome, Cicéron a exhalé quelques plaintes contre lui , elles doivent être attribuées au chagrin qui l'aigrissait alors , même contre ses amis les plus chers. Mais les efforts que fit Hortensius pour reprendre le premier rang au barreau , furent impuissans. Son éloquence fleurie semblait ne plus convenir à son âge. On applaudit cependant à ses plaidoyers pour Messala , son neveu , accusé de brigue , et pour Appius-Claudius. Ce fut là son dernier triomphe. La vivacité qu'il mit dans l'action , lui causa la rupture de quelque vaisseau ; il mourut de cet accident l'an de Rome 704 (cinquante ans avant J.-C.) Aucun de ses ouvrages n'est parvenu jusqu'à nous ; et nous ne pouvons nous former une idée de son éloquence que par ce que nous en ont transmis les anciens ; elle était ornée , fleurie , tenant de l'abondance asiatique , semée de traits sentencieux , brillants , recherchés , souvent plus agréables que nécessaires. Son style était animé , plein de saillies ; sa composition extrêmement travaillée. Il excellait surtout dans l'art de diviser sa matière , et de résumer les objections de ses adversaires. Tant de belles qualités étaient encore aidées par une mémoire qui tenait du prodige , par la voix la plus sonore et la plus douce , par un geste auquel on ne pouvait reprocher que trop de recherche. Exclusivement voué à l'art oratoire et à la politique , il faisait peu de cas des études philosophiques ; mais il cultiva la poésie avec succès. Il avait composé , sur la manière d'élever les animaux , un petit Poème grec , dont il prit le fonds dans la fable d'Orphée attirant les bêtes fauves par les sons de sa lyre , et qu'il intitula *Θηριότρογον*. Hortensius se maria de très bonne heure

avec Lutatia , fille du célèbre Q. Lutatius Catulus. Il en eut un fils dont la conduite excita son mécontentement , et qui , pendant la guerre du second triumvirat , fut gouverneur de Macédoine , où il reçut Brutus , dont il embrassa le parti. Etant tombé après la bataille de Philippes entre les mains d'Antoine , celui-ci l'immola sur le tombeau de son frère , qu'Hortensius avait fait périr , par ordre de Brutus , pour venger la mort de Cicéron et celle d'un de ses parents ; suite funeste de l'horrible loi des représailles. Notre orateur eut aussi une fille qui se distingua par son esprit ; elle fut mariée avec Valérius Messala. (*Voy. HORTENSIA.*) Hortensius avait contracté un second mariage avec Marcia , fille de Philippus , et épouse de Caton. Il faut lire dans Plutarque (*Vie de Caton*) les détails très singuliers qu'il nous a transmis à ce sujet. Ami de Caton , Hortensius feignit d'abord de lui demander sa fille en mariage ; mais bientôt , dépouillant tout déguisement , il lui témoigna combien il désirait de s'unir à Marcia , alors enceinte , et déjà mère de deux enfans. (*Voy. CATON*, VII, 409.) Persuadé qu'en se communiquant ainsi des femmes bien nées , les hommes de bien rendraient la vertu plus commune , Caton se rendit à ses desirs , et n'exigea que le consentement de Philippus. Tels étaient les principes qu'au sein de la ville la plus polie de l'univers professaient et mettaient en pratique les hommes les plus renommés par leurs lumières : exemple mémorable des égaremens de la sagesse humaine abandonnée à elle-même , et que pouvait seul ramener et fixer le christianisme. Un buste antique , qu'on voit à la *Villa Albani* , nous a conservé les traits d'Hortensius. On en trouve une gravure dans la nouvelle édition

des Vies de Plutarque, publiée par le savant M. Coray, tom. v, pag. 56 (Paris, 1815, in-8°). Si—D.

HORTO (GARCÍAS AB), ou de la Huerta (qui signifie *Dujardin*), célèbre botaniste portugais, né dans le xvi^e siècle, professait la philosophie à Lisbonne, en 1534 : il accompagna ensuite, en qualité de premier médecin, le comte de Redondo, nommé vice-roi des Indes, et profita de son séjour à Goa, pour former une collection des plantes qui croissent spontanément dans les environs de cette ville. Il établit aussi un jardin dans l'île de Bombay, où il rassembla les arbres les plus rares des Indes, afin de pouvoir en étudier les caractères et les propriétés. Garcías consigna le résultat de ses observations dans un ouvrage rédigé en forme de dialogues, et qui a pour titre : *Coloquios dos simples o drogas da India*, Goa, 1563, in-4°. Ces dialogues ont été traduits en latin par Charles Lécluse (*Clusius*) ; Anvers, 1569, in-8° ; plusieurs fois réimprimés ; en italien, par Annib. Briganti, Venise, 1576, in-4°. et plusieurs fois in-8° ; en anglais, Londres, 1577, in-4° ; et en français, par Antoine Colin, apothicaire de Lyon, 1619, in-8°. Jacques Bontius a laissé sur l'ouvrage de Garcías de la Huerta, des notes qui ont été publiées par Pison en 1658 (*Voy. BONTIUS*, tom. V, pag. 147). On croit que Garcías passa le reste de sa vie à Goa, où il mourut dans un âge avancé. W—s.

HOSIUS (STANISLAS), l'un des plus illustres cardinaux du xvi^e siècle, naquit, en 1504, à Cracovie, de parents qui, par une sage économie, avaient acquis des richesses considérables dans l'administration des domaines du roi. Il montra, dès son enfance, un grand éloignement pour

les maximes du monde, et se fit remarquer entre les jeunes gens de son âge, par une piété sincère et l'attachement à ses devoirs. Après avoir terminé ses premières études, il fut envoyé à Padoue, où il s'unit d'une tendre amitié avec le célèbre Renaud Polus, qui devait être un jour, ainsi que lui, décoré de la pourpre romaine. Il se rendit ensuite à Bologne, y prit ses degrés en droit, et revint à Cracovie occuper une place dans la chancellerie royale. Il donna, dans plusieurs occasions, des preuves de zèle et d'habileté, et parvint ainsi à mériter la confiance entière de son souverain. Hosius, ayant embrassé l'état ecclésiastique, ne tarda pas à être pourvu de l'évêché de Culm, d'où il passa, peu après, sur le siège de Warmie, l'un des plus riches de Pologne. Il mit tous ses soins à remplir les devoirs que lui imposait sa nouvelle dignité, fit une visite générale de son diocèse, prêchant, instruisant les peuples, et laissant partout des marques de sa bienfaisance. Il attaqua courageusement les principes de Luther, qui commençaient à se répandre en Pologne, et publia divers écrits, lesquels reçurent l'approbation universelle. Le pape Paul IV voulut le récompenser des services qu'il avait rendus à l'Église, en le créant cardinal ; mais Hosius refusa cet honneur, dont il se croyait indigne, et ne se rendit point aux instances que lui fit le souverain pontife pour le déterminer à l'accepter. Il fut député par Pie IV vers l'empereur Ferdinand I^{er}. pour lui annoncer la continuation du concile de Trente, interrompu par les troubles de l'Allemagne. En 1561, il reçut à Vienne le chapeau de cardinal, que le pape lui adressait par deux de ses cameriers ; il fut en même temps invité à se trouver au concile

en qualité de légat du St. Siège. Etant tombé malade peu de temps après l'ouverture de cette assemblée, il ne cessa point de prendre part aux délibérations, et donna son avis par écrit sur les différentes matières qui y furent discutées. La session terminée, il se retira dans son diocèse, où il s'occupait à revoir ses différents ouvrages, lorsqu'il fut renvoyé à Rome pour y régler quelques affaires relatives à l'Eglise de Pologne. Le pape Grégoire XIII l'y retint, et le nomma son grand pénitencier. Il mourut à Caprarola, le 5 août 1579, âgé de soixante-seize ans. On a plusieurs éditions des ouvrages d'Hosius; la plus complète est celle de Cologne, 1584, 2 vol. in-fol. Ses écrits de controverse en forment la partie la plus considérable et la plus estimée. Bayle dit qu'ils ne le cèdent guère aux meilleurs qui furent faits dans ce siècle-là; on distingue dans le nombre : I. *Confessio catholicæ fidei christianæ, sive explicatio confessionis à patribus factæ in Synodo provincialis habitæ Petrikovæ anno 1551*, Maïence, 1557, in-fol.; Rome, Paul Manuce, 1565, in-4°. Cet ouvrage a été imprimé jusqu'à trente fois pendant la vie de l'auteur, et traduit en français, en italien, en allemand, en flamand, en polonais, en anglais, en écossais et même en arménien. II. *De expresso Dei verbo*, Rome, 1559, in-8°. III. *Dialogus, nùm cælicem laicis et uxores sacerdotibus permitti, ac divina officia vulgari lingua peragi fas sit*, Dillingen, 1559, in-8°; ouvrage curieux et rare de cette édition. IV. *Judicium et censura de judicio ministrorum Tigurinorum et Heidelbergensium de dogmate contra adorandam Trinitatem in Polonia nuper sparso*, 1564. Il y parle avec beaucoup d'aigreur contre les

Suisses; Bullinger lui a répondu dans la préface du traité de Josias-Simler, *De æterno Dei filio*. On a encore de lui, des *Lettres* imprimées dans le second volume de la collection de ses œuvres: elles sont très curieuses. Stanislas Rezeius a écrit la *Vie* d'Hosius; Petramellacius et Victorel ont écrit son *Éloge*. W—s.

HOSPITAL (MICHEL DE L'). Voy.

L'HÔPITAL.

HOSSCHIUS (SIDRONIUS), ou de Hosche, célèbre poète latin, naquit, en 1596, à Merckhem dans le diocèse d'Ypres; d'un père si pauvre qu'il gardait les troupeaux. Sidronius fit cependant ses études, et fut admis chez les jésuites, où il professa quelque temps les humanités. Il fut ensuite chargé de la direction des novices, emploi qu'il remplit pendant treize ans, avec beaucoup de zèle. Il était doué d'un talent très remarquable pour la poésie; mais il ne la cultivait que par délassement, et il n'attachait aucun prix à ses productions. Cependant il céda aux instances de ses confrères, en publiant, en 1635, quatre *Élégies* adressées à F. de Moncada. Le succès en fut complet, et lui mérita la bienveillance de l'archiduc Léopold-Guillaume, gouverneur des Pays-Bas, qui le nomma précepteur de ses pages. Au bout de deux ans, ayant renoncé à ces fonctions, il exerça pendant quelque temps le ministère de la prédication. Il se retira enfin dans l'établissement que les jésuites avaient à Tongres, et il en mourut supérieur le 4 septembre 1653, regretté comme un bon religieux et un excellent littérateur. Le pape Alexandre VII chargea les poètes de sa pléiade (Voyez FÜRSTENBERG) de composer des vers sur sa mort: ils ont été réunis aux *Poésies* d'Hosschius, publiées par Jacques Wallius, son

confrère, Anvers, Balh. Morelus, 1656, in-12. Ce recueil est divisé en deux parties; la première contient trois livres d'*Élégies* et un de *Sylves*, et la seconde, trois autres livres d'*Élégies*; le volume est terminé par un petit poème du P. Othon Zylus, intitulé: *Cameracum obsidione liberatum*. Baillet a donné de très grandes louanges à Hosschius: Olaus Borrich dit que son *Élégie* adressée à Sarbiewski est une pièce divine; et quelques critiques l'ont comparé à Tibulle, d'autres à Ovide, avec lequel il a effectivement plus d'un trait de ressemblance. On lui trouve de l'élévation dans les idées: son style est pur et facile; mais il a le défaut de se trainer sur les mêmes pensées, de les reproduire sous toutes les formes, et de ne les quitter qu'après les avoir épuisées. Ses *Poésies* ont eu un grand nombre d'éditions: les amateurs préfèrent celle de Paris, Barbou, 1723, 2 vol. in-12, dans laquelle on a réuni les *Poésies* de Guillaume Bécans et de Jacques Wallius (*Voyez BECAN*). Lancelot Deslandes, avocat au parlement de Paris, a traduit en vers français les *Élégies* d'Hosschius sur la passion de J.-C.; 1756, in-12. (*Voy. DESLANDES*, tom. XI, pag. 195.) W—s.

HOSTAL (PIERRE DE L'), sieur de Roquebonne, Sendos et Maucor, est un personnage singulier sur lequel on n'a pu recueillir que des renseignements très incomplets. On sait qu'il était né dans le Béarn au xv^e. siècle, et qu'il remplissait la charge de vicaire-chancelier de Navarre. Il avait embrassé la réforme de Calvin, dont il ne cessa jamais de se montrer l'un des plus zélés partisans. C'était d'ailleurs, au jugement de Scaliger, un bravache et un étourdi; le cardinal Duperron le traite d'homme le plus

impertinent qu'il fût possible de trouver; enfin Bayle le nomme un fou. Il est connu par quelques ouvrages que les amateurs recherchent avec empressement pour leur singularité; ce sont: I. *Discours philosophiques, desquels est traité de l'essence de l'ame et de la vertu morale*, Paris, 1579, in-8°. II. *Le soldat français*, 1604, 1606, in-8°. Le but de cet écrit est d'engager Henri IV à faire la guerre à l'Espagne, pour l'obliger à rendre la Navarre. On y trouve d'assez bonnes choses, mais mal exprimées et sans ordre: l'auteur étale d'ailleurs une érudition fastueuse et appuie tous ses raisonnements de citations latines. Cet ouvrage fut vivement critiqué par un ligueur caché sous le nom de M^e. Guillaume (*Voy. GUILLAUME*, tom. XIX, pag. 155) (1). On peut conjecturer que ce fut

(1) Les curieux nous sauront peut-être quelque gré de chercher à compléter ici la liste des ouvrages publiés sous le nom de ce personnage. I. *Ap. poinctement de Maquerelle fait par Mathurine entre le soldat français et maître Guillaume*, sans date, in-12. II. *Le Passe-Temps de M. Guillaume*, 1611, in-12. III. *Rencontre de M. Guillaume en l'autre monde*, 1607, in-8°. C'est un dialogue entre Guillaume et Turquant, où l'on trouve des choses intéressantes sur les monnaies. IV. *Le Réveil de M. Guillaume aux bruits de ce temps*, 1614, in-8°. V. *Discours de M. Guillaume et de Jacques Bonhomme, paysan, sur la défaite de trente cinq poules et le coq, faite en un souper par trois soldats*, 1614, in-8°. VI. *La nouvelle lune de M. Guillaume sur le retour de MM. les princes*, 1614, in-8°. VII. *Satire en vers de M. Guillaume contre ceux qui déclament contre le gouvernement*, 1614, in-8°. Cette pièce a été réimprimée dans le Recueil A. B. C. D., au tom. II. VIII. *L'Almanach des abusés de ce temps, composé et diligemment calculé par le scientifique M. Guillaume, avec la pronostication de M. Gonin* (1615), in-8°. IX. *Avis de gros Guillaume sur les affaires de ce temps, avec une remontrance à ceux qui se mêlent de tout*, Paris, 1619, in-8°. X. *La Rencontre de M. Guillaume et M. Ménager de fortune, parlant des affaires de ce temps*, 1620, in-8°. XI. *Songe de M. Guillaume, avec un récit général de tout ce qui s'est passé dans Montauban*, 1622, in-8°. XII. *La Métempsychose, ou deuxième Vie de M. Guillaume au monde, avec l'Intride, ou première partie de ses visions*, 1626, in-8°. XIII. *Conversations de M. Guillaume avec la princesse de Conti, aux Champs-Élysées*, Paris, 1631, in-4° et in-8°. C'est une satire contre le cardinal de Richelieu. XIV. *Rencontre de M. Guillaume avec le maréchal d'Effiat*, 1632, in-8°.

l'Hostal lui-même qui répondit par : *La victoire du soldat français contre M^e. Guillaume* (1606, in-12), et *L'Anti-Thersite, ou Réponse à M^e. Guillaume s'adressant au roi*, 1606, in-12. III. *L'avant-victorieux*, Orthez, 1609; Bordeaux, 1610, in-8°. très rare. C'est l'éloge de Henri IV, mais écrit du style le plus extravagant. L'auteur le dédie à la France par un défi à tous les écrivains de son temps : « Fasse mieux qui pourra, » me voici à l'après d'abattre l'image » d'un grand roi, pour, en l'image » de ses faits, faire voir au monde » tous ses ennemis combattus.... et si » j'ai le vent aussi bon que le cœur, » peu de plumes auront le cœur de se » mettre au vent. Qu'on juge du lion » par l'ongle, et fasse mieux qui pourra. » Le passage suivant, dans lequel il s'excite à redoubler de zèle pour célébrer dignement les vertus de Henri, suffira pour donner une idée de son style et de sa manière : « En l'air, ma plume, en l'air! deux » et trois, trois et quatre, quatre ti- » rades et plus s'il le faut; tirades à » centaines, quintes sur quintes, » élaus sur élaus; à l'honneur de ce » grand roi! » Et les mots, *en l'air, ma plume! en l'air*, reviennent jusqu'à huit fois dans le morceau le plus court de l'ouvrage. IV. *La Navarre en deuil*, Orthez, 1610, in-12. C'est une plainte sur la mort de Henri IV. Cet ouvrage est rare et recherché.

W—s.

HOSTE (PAUL L'), mathématicien, né, en 1652, à Pont-de-Vesle dans la Bresse, fut admis à l'âge de dix-sept ans chez les jésuites, et, après avoir régenté quelque temps les basses classes, suivant l'usage de l'institut, s'appliqua particulièrement à l'étude des mathématiques. Ses talents le firent connaître d'une manière avan-

tageuse, et lui méritèrent la protection des maréchaux d'Estrées et de Tourville, qu'il accompagna dans plusieurs expéditions navales. Ses réflexions s'étant naturellement tournées sur la construction des vaisseaux, il composa sur ce sujet un traité, et le soumit au jugement de Tourville, qui lui fit différentes objections auxquelles il ne trouva pas de réponses satisfaisantes. Ils convinrent alors de faire construire chacun un vaisseau d'après leurs idées, et de s'en rapporter à la décision des hommes de l'art : le vaisseau exécuté sur les plans de Tourville fut jugé le meilleur, et le P. l'Hoste s'avoua franchement vaincu (1). Ce savant jésuite remplissait alors la place de professeur royal de mathématiques à l'école de Toulon; il mourut en cette ville, le 25 février 1700, à quarante-neuf ans. On a de lui : I. *Recueil des traités de mathématiques les plus nécessaires à un officier*, Paris, 1692, 3 vol. in-12. II. *L'art des armées navales avec le traité de la construction des vaisseaux*, Lyon, 1697, in-fol.; nouvelle édition augmentée, ibid., 1727, 2 tom. in-fol. avec fig. Cet ouvrage est estimé. Louis XIV en accepta la dédicace, et récompensa l'auteur par un présent; auquel il joignit le brevet d'une pension. Les faits y servent toujours de base aux raisonnements; et indépendamment du mérite de cet ouvrage, sous le rapport théorique, on peut le regarder comme une bonne histoire de la marine française dans le XVII^e. siècle, époque de sa plus grande prospérité. W—s.

HOSTILIEN. (CAIUS - VALENS MESSIUS QUINTUS HOSTILIANUS),

(1) Une lettre de Deslandes, commissaire de la marine, insérée dans les *Mémoires de Trévoux*, mars 1748, contient des détails intéressants sur la dispute du P. l'Hoste et de Tourville.

second fils de l'empereur Dèce, survécut à la défaite de son père, et fut reconnu auguste avec Caius Vibius Trebonianus Gallus, qui s'empara facilement de toute l'autorité. Après un règne de quelques mois, pendant lequel il n'attacha son nom à aucun événement important, le jeune Hostilien fut enlevé par une maladie pestilentielle, en 252. Sa mort devint le signal de nouveaux troubles : on accusa Gallus de l'avoir fait périr ; et ce reproche injuste hâta la catastrophe qui termina son règne (*V. GALLUS*). Quelques critiques pensent qu'Hostilien n'était point le fils, mais le gendre de Dèce. Banduri a discuté cette opinion dans la préface de ses *Nu-mismaticæ imperator. romanor.* (1) W—s.

HOTMAN (FRANÇOIS), célèbre jurisconsulte français, naquit à Paris, en 1524, d'une famille originaire de Silésie. Il était l'aîné de onze enfants : son père, qui lui destinait sa charge de conseiller au parlement, l'envoya à quinze ans suivre les cours de Baudouin à l'université d'Orléans : il fréquenta ensuite le barreau ; mais bientôt, dégoûté de toutes les subtilités de la chicane, il se renferma dans l'étude de la littérature et du droit romain, dont il fut en état de donner des leçons publiques à vingt-deux ans. La constance qu'Anne Dubourg montra dans les supplices, toucha, dit-on, le jeune Hotman, et suffit pour le déterminer à embrasser la réforme : il se retira donc à Lyon en 1547 ; mais son père,

irrité de son changement de religion, lui refusa toute espèce de secours, et il se vit obligé, pour subsister, d'aller enseigner les humanités au collège de Lausanne. Il épousa dans cette ville une demoiselle d'Orléans réfugiée ; et le desir de rendre heureuse celle qui n'avait pas craint de partager son sort, accrut son ardeur pour le travail : il eut le bonheur d'être nommé en 1550 professeur en droit à Strasbourg ; et le talent qu'il déploya sur ce nouveau théâtre, étendit sa réputation jusqu'en Angleterre. Décidé à vivre tranquille au milieu de sa famille, il refusa longtemps toutes les places qui lui furent offertes ; mais il ne put résister aux pressantes instances du roi de Navarre qui l'appelait à sa cour. Chargé par ce prince de missions délicates, il s'en acquitta avec succès, et fut récompensé de son zèle par le titre de maître des requêtes. Ce fut vers le même temps qu'Hotman entreprit deux voyages en Allemagne par ordre de Catherine de Médicis, qui faisait également servir à ses vues protestants et catholiques. En 1561, il accepta, à la sollicitation de Jean de Moulher, la chaire de droit de Valence ; et il parvint à rendre à cette université l'ancien éclat qu'elle avait perdu. Trois ans après, il alla remplir la même place à Bourges ; et malgré les grands avantages qu'on lui offrait pour l'y retenir, il préféra rejoindre à Orléans les chefs du parti protestant. Ayant peu de confiance aux dispositions de la cour, il prit le parti de se retirer à Sancerre, pour y attendre la fin des troubles ; et ce fut dans cet asile qu'il composa son excellent traité *De Consolatione à sacris litteris*, dont il envoya des copies à ses amis, mais qu'il ne crut pas devoir rendre public. Il se détermina cependant à reprendre ses fonctions à Bourges ; et il les con-

(1) Il paraît constant qu'Hostilien était fils plutôt que gendre de Trajan Dèce. Ses médailles prouvent qu'il était César sous son règne ; il y est quelquefois appelé, comme Hérennius, autre fils de Dèce, *princeps juventutis*. Quelques-unes nous présentent même la tête de Décius d'un côté avec celles d'Herenia Etruscilla et de ses deux fils : car que pourrait être la quatrième tête qu'offre cette médaille, sinon celle de son fils ? Ses médailles en bronze et en argent sont assez communes ; mais celles d'or sont fort rares. T—s.

tinua jusqu'à la S. Barthélemi, 1572. Informé, quelques jours auparavant, que l'amiral de Coligny avait été blessé en sortant du Louvre, il ne douta pas qu'un tel attentat ne couvrît des projets sinistres : il se tint caché ; et après l'horrible massacre des protestants, il se hâta de fuir la France, résolu de n'y jamais rentrer. Dans le premier moment de son indignation, il publia sa *Franco-Gallia*, ouvrage rempli de maximes séditeuses, et qui fut désavoué par les protestants eux-mêmes : il veut y prouver que la France n'est point un royaume héréditaire, et que les états-généraux, représentant la nation, ont le droit d'appeler à régner celui qu'ils en jugent le plus digne. Vingt-ans après, les ligueurs s'appuyèrent des principes d'Hotman pour exclure du trône le roi de Navarre ; mais l'auteur en avait reconnu lui-même la fausseté, et il combattit son propre ouvrage, en le réfutant avec un zèle qui doit lui faire pardonner ses erreurs. La cour voulut acheter le silence d'Hotman, en lui offrant une place de conseiller à la chambre mi-partie de Montpellier ; mais il ne crut pas les esprits assez calmes pour pouvoir l'accepter sans crainte. En quittant la France, il avait passé à Genève, d'où il se rendit à Bâle ; et il fut si satisfait de l'accueil qu'il y reçut, qu'il résolut de s'y fixer entièrement. La peste l'obligea cependant d'aller demeurer à Montbelliard ; mais ayant eu le malheur d'y perdre sa femme, ce séjour lui devint insupportable, et il revint à Genève, d'où la guerre le chassa encore. Il retourna enfin à Bâle, et y mourut d'hydropisie, le 15 février 1590, âgé de soixante-six ans. Hotman fut toujours pauvre : il dépensa, à la recherche de la pierre philosophale, des sommes considérables ; et plus d'une fois il fut obligé de recourir

à la générosité de ses amis. Son inconduite l'engagea aussi quelquefois à faire trafic de compliments et d'épîtres dédicatoires. Il se brouilla avec Baudouin, son premier maître, et ce fut un tort, sans doute ; mais on ne doit pas ajouter foi aux reproches que lui fait celui-ci dans plusieurs lettres. Hotman était bon mari ; il fut heureux dans son intérieur, malgré les privations qu'il y éprouvait : il avait de la fermeté ; et son attachement aux principes de la réforme fut si constant, qu'il paraît avoir été le résultat d'une entière conviction. A de profondes connaissances en droit, il en joignait de très-grandes en littérature et en antiquités. Il avait achevé la révision de ses ouvrages ; et il en préparait une nouvelle édition, qui parut enfin par les soins de Jacques Lect, Genève, 1599, 3 vol. in-fol. ; elle est précédée de l'*Eloge* de François Hotman, par Nevehl, neveu de Pithou. On renvoie pour le détail des pièces qui composent ce recueil, aux *Mémoires de Nicéron*, tom. xi ; et on se contentera de citer les plus intéressantes : I. *Commentarius in 17 institutionum juris civilis libros*, imprimé plusieurs fois à Bâle, à Venise et à Lyon, in-4°. et in-8°. II. *Commentarius in epistolam Ciceronis ad Quintum fratrem de provinciâ rectè administrandâ*, Lyon, 1564, vol. in-4°. ; Bâle, 1591, in-8°. C'est un excellent ouvrage, plein d'érudition et de remarques intéressantes. Hotman a laissé aussi un *Commentaire* estimé sur vingt-cinq des principaux discours de Cicéron. III. *Franco-gallia, sive Tractatus de regimine regum Gallie et de jure successionis*, Genève, 1573, vol. in-fol. réimprimé avec des changements sous ce titre : *Libellus statum veteris republice Gallicæ, deindè à Francis occupatæ describens*, Cologne, 1574.

vol. in-8^o., augmenté d'un dix-huitième chapitre et de six pages à la fin de l'ouvrage; ibid., 1576, vol. in-8^o., augmenté de six nouveaux chapitres, Francfort, 1586, in-8^o.; traduit en français par Simon Goulard, Cologne, 1574, vol. in-8^o. Cette traduction a été insérée dans le deuxième volume des *Mémoires du règne de Charles IX*, Middelbourg, 1578, in-8^o. Lorsqu'Hotman composa cet ouvrage, la France entière accusait Catherine de Médicis du massacre des protestants : il se proposa d'y démontrer que les femmes étant exclues de la couronne par la loi salique, on n'avait pas dû confier à une princesse étrangère la régence du royaume; mais il appuya cette opinion de principes subversifs des lois fondamentales de l'état, lois dont il connaissait la sagesse, et qu'il défendit avec vigueur dans l'ouvrage suivant : IV. *Disputatio de controversiâ successionis regie inter patrum et nepotem, atque in universum de jure successionis regie in regno Gallicæ*, Francfort, 1585, in-8^o. Il y établit d'une manière incontestable les droits de Henri IV à la couronne, contre les prétentions du cardinal de Bourbon, son oncle, que les ligueurs voulaient placer sur le trône. Les ouvrages suivans d'Hotman ne font point partie de la collection de ses œuvres. V. *L'anti tribonian*, ou *Discours sur l'étude des lois*, 1567, in-8^o.; traduit en latin, Hambourg, 1647, in-8^o. Il l'entreprit à la demande du chancelier de l'Hôpital, pour détourner les jeunes gens de la lecture de Tribonien, et les ramener à celle du Code. VI. *De furoribus gallicis et cæde admirali Castillonii atque illustrium virorum, ab Ernesto Varamundo Frisio*, Edimbourg, 1573, in-4^o., rare; Londres, 1573, in-8^o.; Leyde, 1619, in-8^o., et enfin

Amsterdam, 1641, in-8^o., avec l'*Origo et historia Belgicorum tumultuum*. La traduction française, Bâle, 1573, petit in-12, est plus rare que l'original. On a long-temps attribué cette satire violente à Théodore de Bèze ou à Hubert Languet. VII. *Papæ Sixti P. fulmen trutum in Henricum regem Navarræ et Henricum Borbonium principem Condæum vibratum, cujus multiplex nullitas ex protestatione patet*, 1585, 1586, 1602, 1603, in-8^o.; traduit en français, 1585, in-8^o. Hotman y démontre l'injustice et la nullité de la bulle d'excommunication lancée par Sixte V contre Henri IV. Cette pièce est très satirique; il en fut récompensé par un brevet de conseiller d'état. VIII. Des *Lettres latines*, publiées par Jean-Guill. Milius, Amsterdam, 1700, in-4^o. Ce recueil en renferme plusieurs de Jean Hotman, son fils.

W—s.

HOTMAN (ANTOINE), frère du précédent, fut un catholique zélé, et joua un rôle assez remarquable dans les troubles de la ligue. Il écrivit en 1585 un libelle pour appuyer les prétentions du cardinal de Bourbon au trône; question dans laquelle il eut son frère pour adversaire. Il fut nommé, en 1591, avocat-général au parlement de Paris, après la mort de Jean le Maire : il revint enfin de ses égarements, soutint avec courage les droits de Henri IV, eut la consolation de voir la capitale ouvrir ses portes à son souverain légitime, et mourut presque subitement en 1596. On a de lui : I. *Traité de la dissolution du mariage pour cause d'impuissance et froideur de l'homme et de la femme*, 1581, in-8^o.; deuxième édition, Paris, Patisson, 1595, in-8^o. avec des additions; ibid., 1610, in-8^o. Hotman composa cet ouvrage à la prière

d'Etienne de Bray, son parent, accusé d'impuissance; et il s'y élève avec force contre l'usage du congrès et des enquêtes ordonnées alors en pareil cas par les tribunaux. Etienne Pasquier, avocat de la femme de De Bray, réfuta l'ouvrage d'Hotman par un *Mémoire* dans lequel il prouve que les lois civiles et ecclésiastiques autorisent les femmes à se pourvoir en séparation, dans le cas d'incapacité de leurs maris, et que par conséquent elles doivent être admises à en fournir la preuve. Un certain Vincent Tagnau, Angevin, s'approprie l'ouvrage d'Hotman, et le publia avec quelques additions sous ce titre : *Discours sur l'impuissance de l'homme et de la femme*, Paris, 1611 et 1612, in-8°. L'illustre président Bouhier, et Boucher d'Argis, ont publié aussi des écrits sur la même matière. (Voyez BOUHIER, BOUCHER-D'ARGIS, et PASQUIER.) II. *Les droits de l'oncle contre le neveu, en faveur du cardinal de Bourbon*, 1585, in-8°. III. *Traité de la loi Salique*, Paris, 1593, in-4°. Ce dernier ouvrage est la réfutation du précédent. IV. *De veteri ritu nuptiarum*, inséré dans le tome premier des *Oeuvres* de François Hotman, et dans le recueil de Brisson : *De ritu nuptiarum et jure connubiōrum*. (V. BARN. BRISSON.) V. *Dialogus de Barbā et Comā*, Anvers, 1586, in-8°; et dans le tome premier des *Oeuvres* de François Hotman. VI. *Traité des Droits ecclésiastiques, franchises et libertés de l'Eglise gallicane*, dans le recueil des *Opuscules françaises* de Hotman.— Jean HOTMAN-DE-VILLIERS, fils de François, et non pas d'Antoine, comme on l'a dit dans le *Dictionnaire universel*, fut employé à différentes négociations en Allemagne, pendant les années 1610 et 1611, et s'acquit

la réputation d'un homme d'état prudent et habile; on n'a pu découvrir la date de sa mort. On a de lui : I. *Anti-Chopinus inòpotiūs epistola congratulatoria Mag. Nicodemi Turlupini ad magn. Renatum Chopinum de Chopinis, s. unionis advocatum incomparabilissimum in supremā curiā parlamenti*, Anvers, 1592, 1593, in-8°. C'est une critique en style burlesque du *Discours* dans lequel Chopin avait cru justifier la conduite de la cour de Rome à l'égard de Henri IV. II. *Traité des devoirs de l'ambassadeur*, Paris, 1602 et 1604, in-8°. III. *L'anti-Colazon*, in-8°. Il s'y justifie, contre le reproche que lui avait fait un gentilhomme de Bretagne nommé Colazon, d'avoir pris dans le *Legatus* de Ch. Paschal, toutes les idées développées dans son *Traité de l'ambassadeur*. IV. *Présent royal de Jacques I^{er}, au prince Henri son fils*, traduit du latin, Paris, 1603, in-8°. V. La *Préface de l'histoire* du président de Thou, traduite en français, Paris, 1604, in-8°. On conserve à la bibliothèque du roi un volume de ses *Lettres et négociations*. Les *Opuscules françaises* de François, Antoine et Jean Hotman, ont été recueillies à Paris, 1616, in-8°.

W—s,

HOTTINGER (JEAN-HENRI), célèbre orientaliste et théologien protestant, naquit à Zurich en 1620 : le succès avec lequel il commença ses études fit juger de ce que les lettres devaient en attendre. Volklin, professeur de cinquième, sous lequel il étudiait, s'exprimait ainsi à son égard dans une composition de sa classe : *Licet verò staturā sit exiguā, animi tamen magnitudine et virtute cedit nemini*. Lorsqu'Hottinger eut achevé ses études, les curateurs du gymnase de Zurich résolurent de lui faire parcourir

les universités les plus renommées, pour qu'il y continuât ses cours académiques. Il quitta Zurich en 1638, vint à Genève, où il entendit Fréd. Spanheim, et accompagna le jurisconsulte Steiberg, en France et en Hollande. Groningue fut le lieu qu'il choisit pour sa résidence. Cette ville comptait parmi ses professeurs Hen. Alting, qui, à beaucoup d'autres connaissances, joignait celle des langues orientales: rien ne devait être plus agréable au jeune Hottinger, dont le goût était dirigé vers ce genre d'études. Il profita aussi des leçons de Math. Pasor, professeur d'arabe. Le fils d'Alting lui proposa, vers le même temps, de se rendre auprès du célèbre Golius, qui cherchait un jeune homme propre à le seconder dans ses travaux. Golius était regardé comme le plus habile orientaliste de son temps. Une pareille proposition était une fortune pour Hottinger: aussi accepta-t-il sans hésiter, et il se rendit à Leyde en 1639. Il trouva un maître habile, une riche bibliothèque, et put en outre profiter des leçons d'un Mahométan, pour l'arabe et le turk: c'est sans doute Ahmed Ibn Ali, dont il parle dans ses ouvrages, et qui était de Maroc. Aucun de ces avantages ne fut négligé; et pendant quatorze mois de séjour à Leyde, il copia un assez grand nombre de manuscrits pour son usage. En 1641, Guill. Boswell ayant été nommé ambassadeur des états-généraux à Constantinople, quelques personnes, et Golius entre autres, lui firent accepter Hottinger pour chapelain. Golius, ravi des heureuses dispositions de son élève, de son savoir précoce et de son activité, attendait de grands résultats de son séjour parmi les Turks, soit pour l'histoire et l'état de l'église grecque, soit pour l'acquisition de manuscrits grecs et orientaux. Mais ces pro-

jets s'évanouirent par l'opposition qu'y mit le sénat de Zurich; et Hottinger revint dans sa patrie, après avoir visité l'Angleterre et la France, où il fréquenta le célèbre J. Usher, J. Selden, Pockoke, Wheloc, Hug. Grotius, etc. etc. L'année suivante, en 1642, il fut nommé professeur d'histoire ecclésiastique, puis de théologie et de langues orientales, en 1648. Ses services et son mérite lui valurent de nouvelles faveurs du sénat de Zurich; et, en 1653, on lui conféra les chaires de professeur ordinaire de rhétorique et de logique, et de professeur extraordinaire de théologie de l'Ancien-Testament et de controverse. Il était à peine en possession de ces emplois, depuis deux années, lorsque l'électeur palatin, voulant donner quelque lustre à l'académie de Heidelberg, obtint, après bien des démarches, que Hottinger vint y passer trois ans. Avant de s'y rendre, notre savant se fit recevoir docteur en théologie, à Bâle. Il professa les langues orientales et la théologie de l'Ancien-Testament, à Heidelberg, et eut la direction du collège de la Sapience que l'électeur venait de rétablir. Son séjour dans le Palatinat se prolongea jusqu'en 1661, époque à laquelle il revint à Zurich, comblé des faveurs du prince, et honoré du titre de son conseiller ecclésiastique. A son retour, il reçut du sénat de nouvelles marques d'estime; et ayant été élu recteur de l'université, on lui conserva ce titre pendant le reste de sa vie, quoiqu'il ne se donnât que pour deux ans. En 1664, il fit un nouveau voyage en Hollande et en Allemagne. Sa réputation était telle que les plus célèbres académies cherchaient à se l'attacher. En 1667, les états de Hollande lui firent des propositions si avantageuses, qu'il consentit à aller professer à Leyde. Avant son dé-

part, il entreprit un petit voyage pour visiter un bien qu'il possédait à deux lieues de Zurich; sur les bords de la Limath. Il s'embarqua le 5 juin 1667, avec sa femme, trois de ses enfants, deux amis, et sa servante. A peine le bateau qui les portait avait il avancé de quelques pas, qu'il alla donner contre un pieu, et chavira. Tous les passagers furent submergés. Hottinger parvint à se sauver ainsi que ses deux amis; mais apercevant sa femme et ses enfants entraînés par les flots et près d'être engloutis, il vole à leur secours avec ses deux amis, et périt victime de son amour: sa fille aînée et la plus jeune, un de ses fils, et un des amis, eurent le même sort. L'autre échappa avec sa femme et sa servante. Malgré la multiplicité de ses emplois et sa mort prématurée, Hottinger a publié un grand nombre d'écrits. Nous n'indiquerons ici que ses principaux ouvrages; dont la liste complète, composée de trente-trois articles, se lit dans les *Mémoires* du père Nicéron, tome VIII. I. *Exercitationes anti-Morinianæ de Pentateucho Samaritano ejusque uidentia* AYOENTIA, Zurich, 1644, in-4°. L'auteur combat vivement l'opinion du père Morin, qui défendait l'authenticité du Pentateuque samaritain, et le préférait au texte hébreu. Golius lui avait procuré le manuscrit même de ce pentateuque dont se servait Louis de Dieu pour réfuter le père Morin. Hottinger profita aussi des notes critiques de Louis de Dieu. II. *Erotematum linguæ Sanctæ libri duo, cum appendice aphorismorum ad lectionem Bibl. hebr.*, ibid., 1647. III. *Thesaurus philologicus seu Clavis Script. quæ quidquid ferè Orientalium, Hebræorum maximè et Arabum habent monumenta de religione ejusque variis speciebus*,

judaïsimo, samaritanismo, muhammedismo, gentilismo; de theologiâ et theologis, verbo Dei, etc., breviter et aphoristicè ita reseratur et aperitur, ut multiplex inde ad philologiam et theologiam studiosos fructus redundare possit, ibid., 1649; réimprimé avec des caractères samaritains, hébreux et syriaques, en 1659, par les soins de J. Hulric; 3^e. édition, 1696. IV. *Historia ecclesiastica N. T.* Cet ouvrage est divisé en neuf parties qui ont paru successivement, 1^{re}. et 2^e. 1651; 3^e. 1653; 4^e. 1654; 5^e. 1655; 6^e. 1664; 7^e. 1665; 8^e. 1666; 9^e. 1667. Elle commence à Jésus-Christ et s'étend jusqu'à la fin du 16^e. siècle. Hottinger donne un texte très bref, où il traite aussi de l'histoire des mahométans et des juifs, et le développe dans de très longues notes, dont le mérite principal consiste dans la multiplicité des citations. Il devait conduire cet ouvrage jusqu'à son temps, et tracer une histoire complète de la réformation, d'après de nombreux matériaux inconnus jusqu'alors; la mort l'empêcha d'achever ce travail. V. *Historia orientalis ex variis monumentis collecta*, ibid., 1651, in-4°.; 2^e. édition, 1660. Cette histoire se compose de six morceaux ou mémoires; 1^o. du mahométisme, des causes qui l'ont établi, et de celles qui le conservent; 2^o. du saracénisme ou de la religion des anciens arabes; 3^o. du chaldæisme; 4^o. de l'état des chrétiens et des juifs lors de l'apparition de Mahomet; 5^o. des diverses sectes mahométanes; 6^o. généalogie de Mahomet, tirée du Tarykh beni Adam. VI. *Grammaticæ chaldæo-syriacæ libri duo*, ibid., 1652. VII. *Analecta historico-theologica, octo dissertationibus proposita*. Ces huit dissertations traitent de la nécessité de la réformation; des bibles

heptaglottes de Paris ; cet opusculé avait déjà paru séparément, à Zurich, en 1644, in-4°.) ; du jubilé judaïque chrétien et papal ; des opinions des hébreux et des arabes, touchant les tremblements de terre ; de l'usage de la langue hébraïque contre les catholiques et les anabaptistes ; de l'usage de la langue arabe en théologie, en médecine, en jurisprudence, en philosophie et en philologie : introduction à la lecture des Pères ; de l'usage des Pères. VIII. *Dissertationum miscellanearum pentas* : 1°. *de abusu Patrum* ; 2°. *Catalogus scriptorum ecclesiasticorum suppositiorum* ; 3°. *Specimen philosophiæ historicæ* ; 4°. *Irenicum helveticum* ; 5°. *Methodus legendi historias Helveticas*, ibid., 1654, in-8°. Des cinq pièces dont se compose ce volume assez rare, les trois premières offrent peu d'intérêt. La seconde est un abrégé, souvent fautif, de Cocus et de Rivet. La dernière, qui occupe la plus grande partie du volume, se termine par un discours d'Hottinger, dans lequel il célèbre la ville de Zurich, sa patrie, et en trace l'histoire succincte. IX. *Diss. de subsidiis analyseos sacræ, ubi prolixè de sensu verborum institutionis cænæ Dominicæ*, ibid., 1654, in-8°. X. *Juris Hebræorum leges* 261, *juxta legis Mosaiçæ ordinem atque seriem depromptæ*, etc. XI. *Smegma orientale sordibus barbarismi contemptui præsertim linguarum oriental. oppositum*, Heidelberg, 1657, in-4°. — *Promptuarium, sive Bibliotheca orientalis*, etc., ibid., 1658. Nous réunissons ces deux ouvrages, parce qu'ils n'en forment réellement qu'un seul divisé en 2 tomes. Le *Smegma* dont le premier titre est, *De usu linguarum orientalium in rebus sacris*, se compose de huit chapitres dans lesquels l'auteur expose le motif de l'ou-

vrage ; il combat l'espèce d'oubli, de mépris où restent les langues orientales, et démontre l'avantage qu'on en peut tirer pour la parfaite intelligence du texte sacré. Ces langues sont l'hébreu, le chaldéen, le syriaque, le persan, le copte et l'éthiopien : il examine chacune de ces langues en particulier, et établit les ressources que chacune d'elles peut offrir à la philologie sacrée. Le huitième chapitre plus étendu que les autres, traite de l'usage des langues orientales pour la théologie historique. Hottinger y donne l'histoire des patriarches et des prophètes jusqu'à Josué, tirée des auteurs orientaux. La *Bibliotheca orientalis* porte, au haut des pages, ce titre : *Smegmat. lib. III, p. 11*, quoique les huit chapitres dont nous venons de parler, ne composent que le 1^{er}. livre du *Smegma*. Peut-être Hottinger devait-il remplir cette lacune du 1^{er}. livre à la deuxième partie du 1^{er}. par quelque ouvrage qui n'aura pas vu le jour ; ou bien aura-t-il changé de dessein, car il travaillait sans avoir de plan bien fixe. La *Bibl. orient.* contient sous divers chapitres un catalogue des ouvrages composés en hébreu, en arabe, en syriaque, en samaritain, en copte et en éthiopien. L'Appendix offre un catalogue incomplet et imprimé très incorrectement des manuscrits arabes de la bibliothèque de l'Escurial, et les catalogues des manuscrits orientaux légués par Scaliger à la bibliothèque de Leyde, possédés par Erpenius, et rapportés d'Egypte par J. B. Raymundi. XII. *Grammatica IV ling. hebr. chald. syr. et arab. harmonica*, ibid., 1657, in-8°. Hottinger rapporte les principes de ces diverses langues à l'hébreu, dont il les fait dériver. XIII. *Cippi hebraici*, etc., ibid., 1659, in-8°. 1661, 1662. C'est un traité écrit en

hébreu par un anonyme, dont Hottinger publie le texte et la traduction avec des notes. Il y a joint deux dissertations : l'une, *De variis Orientalium Hebræorum cumprimis inscriptionibus* ; l'autre, *De nummis orientalium, Judæorum maximè et Muhammedanorum* : l'édition de 1662 contient le catalogue des ouvrages imprimés d'Hottinger. XIV. *Primitiæ Heidelbergenses*, ibid., 1659, in-4°. C'est un recueil de six dissert. prononcées par l'auteur, ou composées pendant son séjour à Heidelberg. La cinquième traite *De sabbatismo judaico, christiano, mariano, muhammedico, gentili*. XV. *Dissert. theol. philolog. fasciculus*, ibid., 1660. Ces dissertations sont au nombre de quatre : la première a pour objet la résurrection des morts ; la seconde, les signes de l'église visible ; la troisième, les traductions de la bible en langues orientales modernes ; la quatrième, les divers noms de Dieu chez les Orientaux. On trouve, jointes à ce volume, huit autres dissertations déjà publiées séparément. XVI. *Etymologicon orientale, sive Lexicon harmonicum heptaglotton ; cum præfatione de gradibus studii philologici et apologetico brevi contra Abr. Ecchellensem*, ibid., 1661, in-4°. Les sept langues qu'on y compare sont l'hébreu, le chaldéen, le syriaque, l'arabe, le samaritain, l'éthiopien et le rabbinique. Dans l'Apologie, Hottinger réfute Abraham Ecchellensis, qui avait accusé Hottinger, Selden, Louis de Dieu et autres, d'avoir mal compris les langues orientales, et de les avoir faussement appliquées à l'interprétation de l'écriture. XVII. *Epitome utriusque juris judaici, aphorismis Maïmonides exhibita*, ibid., 1661. XVIII. *Compendium theologiæ christianæ ecclesiarum orientalium,*

Syrorum cumprimis, Æthiopum, Arabum et Ægyptiorum. XIX. *Compendium Theatri ismaëlitici sive saracenici*, ibid., 1662, in-8°. Hottinger parle souvent dans ses ouvrages d'un *Theatrum mohammedicum*, qui devait être un traité complet sur le mahométisme ; il aurait été divisé en cinq parties, dans lesquelles il aurait traité de la *Théologie des musulmans* ; de leur *régime politique*, tant avant qu'après la venue de Mahomet ; de leurs *études* ; de leurs *forces militaires* ; de leurs *mœurs et coutumes*. Ayant été détourné de ce projet par d'autres travaux, il publia ce volume, qui n'est que l'abrégé du grand ouvrage. A ce *Compendium* se trouve jointe une *Topographia ecclesiastica orientalis*, où sont expliqués les noms, les dogmes, et l'état des diverses églises d'Orient. XX. *Bibliothecarius tripartitus*, Zurich, 1664, in-4°. C'est un Traité des fonctions de bibliothécaire, des bibliothèques anciennes et modernes ; de la manière de disposer une bibliothèque et d'en dresser le catalogue. C'est dans cette compilation défectueuse que se trouvent ses Vies de quelques philosophes célèbres, tirées de Léon l'Africain. Outre les livres que nous venons de citer, Hottinger en avait composé plusieurs autres, dont quelques-uns sont restés manuscrits, et existent dans la bibliothèque des Chanoines, à Zurich, avec toute sa correspondance. Hottinger obtint, de son vivant, une réputation prodigieuse et qui paraissait méritée. En effet, il joignait à la connaissance de l'hébreu et de ses dialectes, de l'arabe et des langues anciennes, une immense érudition, fruit d'une heureuse mémoire et de vastes lectures. Pénétré de l'avantage qu'on pouvait tirer, pour la théologie et l'intelligence du texte sacré, de l'étude des

langues orientales et des monuments historiques de l'Orient, il ne cessa de travailler à propager ce genre d'études : mais son savoir n'était point accompagné d'une saine critique. Dans sa laborieuse activité, il compila plutôt qu'il ne composa et ne discuta : on s'aperçoit de la précipitation avec laquelle il écrivait aux fautes dont fourmillent ses ouvrages. D'ailleurs il embrassa beaucoup de matières : il prit une grande part aux querelles de son église avec celle de Rome ; ce qui ne lui permit pas d'approfondir assez les sujets qu'il traitait. Sa Bibliothèque et son Histoire orientales, recherchées à l'époque où elles furent publiées, ne présentent plus d'intérêt, aujourd'hui que la littérature orientale s'est enrichie d'un grand nombre de traités sur l'histoire politique et littéraire de l'Orient. On doit même s'en servir avec précaution ; car les textes originaux y sont donnés d'une manière très fautive, et il faut convenir qu'Hottinger eût pu mieux faire, quoiqu'il ne possédât pas une connaissance très approfondie de l'arabe. Si ses jours se fussent prolongés, et qu'il eût habité Leyde, peut-être aurait-il mis à profit les ressources qu'offrait la bibliothèque de cette ville. Il est digne de remarque qu'il a pu fournir à D'Herbelot l'idée de sa *Bibliothèque orientale*. Sa grande renommée et sa vaste correspondance le firent consulter dans les affaires religieuses les plus importantes de son temps, et même employer dans les affaires politiques. Il fut chargé de deux missions par le sénat de Zurich, l'une en 1659 auprès du duc de Wurtemberg, et l'autre en 1663, relative à la guerre contre les Turcs ; et il présida le collège chargé d'une nouvelle traduction allemande de la Bible. En 1653, les députés des jansénistes,

lors de leur retour de Rome à Paris, vinrent le trouver : le récit des conversations qu'ils eurent avec ce savant, rédigé par lui-même et trouvé dans ses papiers, a été imprimé à la fin de l'*Historia jansenismi* donnée par Léydecker. On a une vie de ce savant écrite en latin par J. Henr. Heidegger. Hottinger avait traduit aussi en arabe le catéchisme de la communion helvétique, et se proposait de le faire imprimer. J—N.

HOTTINGER (SALOMON) naquit en 1649, et mourut à Zurich en 1713. Troisième fils de Jean-Henri Hottinger, il s'appliqua à la médecine, et devint professeur des mathématiques et de physique à Zurich. Il a publié, outre un grand nombre de dissertations, l'*Analyse* de divers bains de sa patrie, de celui d'*Urdof*, en 1691, et de celui de *Baden* en 1701. — Son neveu, Jean-Henri HOTTINGER, né en 1680, mourut en 1756. Il fut aussi médecin : il a publié une dissertation sur les cristaux, une description des glaciers, et d'autres observations insérées dans les *Miscell. acad. nat. curios.* — Le frère de Jean-Henri, David HOTTINGER, mort en 1736, occupa le premier la chaire d'histoire suisse à Zurich. Il s'occupait de la connaissance des médailles et des monnaies de sa patrie. En 1702, il a publié une dissertation *De numis bracteatis Tigurin.* U—I.

HOTTINGER (JEAN-HENRI), petit-fils du théologien du même nom, né à Zurich en 1681, mourut à Heidegger en 1750. Il avait étudié à Zurich, à Genève et Amsterdam ; et il obtint, en 1702, la chaire de philosophie et d'antiquités à l'université de Marbourg. Savant distingué et versé dans la littérature orientale, il professa des doctrines mystiques, qui parurent dangereuses dans un instituteur de la

jeunesse. Il dut quitter sa place en 1717; et il accepta la cure que lui proposa la paroisse réformée de Frankenthal. En 1721, il obtint une chaire de théologie à l'université de Heidelberg. Nous ne ferons pas l'énumération de la longue série des écrits théologiques qu'il a publiés. U—r.

HOUARD (DAVID), né à Dieppe le 26 février 1725, se fit recevoir avocat à Paris, le 7 mars 1747. Mais ce ne fut pas à la jurisprudence pratique qu'il borna ses études et ses travaux: il voulut connaître l'origine de nos anciennes lois et coutumes; et les connaissances qu'il acquit le firent admettre en 1785 à l'académie des inscriptions et belles-lettres en qualité d'associé. Le délabrement de sa santé le détermina, en 1789, à retourner dans sa ville natale, qu'il quitta depuis pour Abbeville, où il est mort le 15 décembre 1802. On a de lui: I. *Anciennes lois des Français conservées dans les coutumes anglaises, recueillies par Littleton*, 1766, 2 vol. in-4°; id., Rouen, 1779. Houard n'a pas été simple traducteur: au travail de l'auteur anglais, il a joint des observations historiques et critiques. II. *Traité sur les coutumes anglo-normandes, publiées en Angleterre depuis le onzième jusqu'au quatorzième siècle, avec des remarques, etc.*, 1776-81, 4 vol. in-4°. III. *Dictionnaire analytique, historique, étymologique et critique de la coutume de Normandie*, 1780-81, 4 vol. in-4°. Mercier de Saint-Léger en a relevé quelques erreurs dans le *Journal des savants*. IV. *Mémoire sur les antiquités galloises* (dans le tome I des *Mémoires de l'académie des inscriptions et belles-lettres*). Un autre mémoire qui y faisait suite avait été fourni à l'académie; mais le manuscrit a été perdu pendant la révolution. A.B—r.

HOUBIGANT (CHARLES-FRANÇOIS), prêtre de l'Oratoire, né à Paris en 1686, fit ses humanités au collège des Quatre-Nations, sa rhétorique à celui de Louis-le-Grand, son cours de philosophie à Juilly, et entra, en 1704, dans la congrégation de l'Oratoire. Ses supérieurs ne tardèrent pas à reconnaître en lui les plus heureuses dispositions pour les différentes parties de l'enseignement public: ils le destinèrent à en remplir les fonctions dans les plus célèbres établissements de la congrégation. Il professa successivement, avec le plus grand succès, les belles-lettres à Juilly, la rhétorique à Marseille et la philosophie à Soissons. Il était supérieur du collège de Vendôme, lorsque le père de Latour, général de l'Oratoire, qui possédait à un degré éminent le don de reconnaître les talents de ses confrères, et de les employer avec discernement, l'appela en 1722 à Paris, dans le dessein de lui confier les conférences de St.-Magloire, qui jusqu'alors n'avaient été faites que par des hommes d'un rare mérite. Ces conférences étaient publiques; elles avaient pour objet la discussion et l'éclaircissement des points les plus importants de l'antiquité et de la discipline ecclésiastique. Le père Houbigant, pour s'y préparer, se retira près de Paris, à Notre-Dame-des-Vertus, espèce de séminaire où les jeunes gens de l'Oratoire qui avaient achevé leur cours de régence, se disposaient à la prédication et à l'exercice des diverses autres fonctions du saint ministère. L'excès du travail lui causa une maladie dangereuse, dont la suite fut une surdité absolue. Dans ce triste état, qui a duré jusqu'à sa mort, il se consacra entièrement à l'étude du cabinet, et ne vécut plus, en quelque sorte, qu'avec ses livres. Doué d'une mémoire heureuse, d'un jugement so-

lide et d'un goût épuré, il sut allier à l'érudition des siècles savants, les grâces et les fleurs de la littérature moderne. L'étude de l'Écriture sainte dans les textes originaux, fixa principalement son choix. Dans celle de la langue hébraïque, il s'attacha de préférence à la méthode de Masclef, qui consiste à lire l'hébreu sans points. Ce docte chanoine d'Amiens vivait encore : il se glorifia d'avoir un tel disciple, et s'empressa d'entrer en correspondance avec lui. Dès 1752, le père Houbigant publia, en un volume in-8°, les *Racines de la langue hébraïque*, en vers techniques dans le goût des Racines grecques de Port-Royal. Elles sont précédées d'une savante préface dans laquelle il démontre, contre les deux Buxtorf et leurs partisans, la nouveauté, l'inutilité et les inconvénients des points-voyelles. C'est un excellent dictionnaire qui, dans un petit volume, offre plus de saine critique et de lumières que beaucoup de vocabulaires d'une immense étendue. Ce savant homme était alors occupé d'une nouvelle édition de la Bible, revue sur les textes originaux et sur les anciennes versions, corrigée d'après des règles dont Louis Cappel avait donné les premiers éléments. Il en fit paraître les prolégomènes en 1746, en 2 vol. in-4°, dont l'objet principal est de prouver qu'il s'est glissé des fautes dans le texte original : mais il a soin de faire observer qu'aucunes variantes qui se trouvent dans les divers exemplaires n'intéresse en rien la pureté du dogme et de la morale ; il prouve seulement que ces fautes introduites par la négligence des copistes, quelque légères qu'elles soient, défigurent néanmoins les livres sacrés, en changeant le sens, en affaiblissent l'énergie, et y produisent des obscurités qui font le désespoir des inter-

prètes. L'auteur donne des règles pour les découvrir et les corriger. Tous les savants firent le plus grand éloge de ces prolégomènes. Le père Berthier, juste appréciateur du mérite de ces sortes d'ouvrages, s'en exprime en ces termes dans le journal de Trévoux : « On sent, à la lecture de cet ouvrage, » que l'auteur est un homme de beau- » coup d'esprit, un critique capable » de saisir le vrai et de le dire ; un » écrivain qui n'a point sacrifié les » agréments du style à la multitude » des connaissances ; un savant qui » embrasse et développe en maître » toutes les parties de son sujet. » Les mêmes principes que le père Houbigant avait établis en latin, dans ses prolégomènes, il les reproduisit, en français, dans les *Conférences de Metz*. Ces conférences où les principes de l'auteur sont mis dans un nouveau jour, toujours avec la même force, le même art et la même dialectique, forment six dialogues dont les interlocuteurs sont un juif, un protestant et deux docteurs de Sorbonne. L'auteur suppose dans son *Avertissement*, qu'elles avaient été tenues à Metz, vers l'an 1712. Pour présenter le goût du public sur l'application de ses principes, il avait publié lui-même, en 1743, un *Psaltier* hébreu, où ses corrections étaient insérées dans le texte même. C'est dans les mêmes vues, que pour donner une idée de sa traduction latine, il fit imprimer, trois ans après, celle des Psaumes sur une colonne parallèle à la Vulgate. Les cantiques tirés de l'Écriture sainte, qu'on chante à laudes dans les églises, y furent ajoutés dans les éditions postérieures. Dans cette version, il s'est moins éloigné de la Vulgate, et il y a conservé plus d'hébraïsmes que dans celle des autres livres de la Bible, parce que ces cantiques,

étant dans la bouche de tous les fidèles, il a cru ne pas devoir trop dépayser ses lecteurs. Elle a été traduite en français par M. Gracien, confrère de l'auteur, qui l'avait revue, et imprimée à Lyon, en 1767, in-12; elle s'y trouve placée entre l'ancienne et la nouvelle version latine, sur trois colonnes: elle est bien faite, mais l'impression est mal exécutée. Le grand ouvrage du père Houbigant, fruit de vingtans de travail, parut enfin, à Paris, en 1753, en 4 vol. in-fol. L'exécution typographique le rend un chef-d'œuvre en ce genre. Les caractères en ont été gravés exprès par Fournier le jeune, aux frais du régime de l'Oratoire, d'après les plus beaux manuscrits de la bibliothèque de St-Honoré et de celle du Roi. Le tout coûta quarante mille francs à la congrégation de l'Oratoire. L'ouvrage est imprimé sur deux colonnes, l'une en hébreu, sans points-voyelles, conformément à la belle édition d'Athias; revue en 1705 par Van-der-Hooght. Le père Houbigant n'a point inséré ses corrections dans le texte; il s'est contenté de les placer en forme de table à la fin de chaque volume. Dans le Pentateuque, les différences du texte samaritain sont à la marge des pages. La seconde colonne contient la traduction latine faite sur le texte corrigé: elle est imprimée en beaux caractères italiques pour les livres écrits en hébreu, et en caractères romains pour ceux dont il ne nous reste plus que le grec, ou qui n'ont été composés que dans cette langue. Cette traduction est d'une latinité très pure; et quoique simple, elle a de la noblesse. Aucune traduction connue, la Vulgate elle-même que l'auteur préférait à toute autre, n'aurait point convenu à son plan, et n'aurait pu faire connaître les corrections qu'il jugeait nécessaires: À la fin de chaque cha-

pitre, se trouvent des notes critiques destinées à justifier les changements faits dans le texte et dans la version. Outre les prolégomènes, réimprimés au commencement du premier volume, l'auteur a mis des préfaces à la tête de plusieurs livres de l'Écriture, soit pour aplanir les difficultés de la chronologie, concilier entre elles celles du texte hébreu et de la version des Septante, et toutes les deux avec la chronologie profane, soit pour faire sentir l'esprit du livre, soit pour en justifier l'authenticité contre les attaques de ceux qui l'ont contestée. Le père Houbigant termina ses travaux sur la critique sacrée, par un examen du psautier des Pères Capucins, où il représente le système de ces pères et de l'abbé de Villefroy, leur maître, dans l'explication des psaumes, comme arbitraire, dangereux et diamétralement opposé au génie de toutes les langues, et en particulier de la langue hébraïque. Ils y répondirent sous le masque d'un ancien mousquetaire, et sur un ton analogue à ce titre. Le père Houbigant auquel un tel style était étranger, ne crut pas devoir leur répliquer: il garda le même silence à l'égard du père Fabricy, dominicain provençal, établi à Rome, qui, dans une lettre à l'abbé de Villefroy, l'avait attaqué sans ménagement. Dans ses notes sur le livre de la Genèse, il avait semé les germes d'un système sur la préexistence de l'âme de J. C.: il le développa plus au long dans une dissertation, sous le titre d'*Introduction*, etc. Ce système avait pour objet d'expliquer ce que disent les anciens Pères, spécialement les Pères grecs, des fréquentes apparitions du fils de Dieu aux patriarches, avec une nature inférieure à la nature divine. Il pensait avec ces anciens Pères que l'âme de J. C. avait été créée dès le commen-

cement du monde , et que lorsque le Verbe avoulu paraître sous une forme sensible, il s'est revêtu de notre chair, et *Verbum caro factum est*. Il croyait encore qu'on ne pouvait expliquer plusieurs passages célèbres de l'Écriture sainte, et surtout des prophètes, sans admettre un état florissant et un règne temporel des Juifs, qui aurait lieu après leur conversion et avant la fin du monde. Ce sentiment ne lui était point particulier; et on sait que Bossuet lui-même, à la suite d'une longue conférence avec l'abbé Duguet, l'avait inséré dans la seconde édition de son Discours sur l'Histoire universelle, en 1682, et dans la 3^e. en 1700. Le père Houbigant avait présenté ce système avec beaucoup de force, et l'avait revêtu de preuves frappantes, à la fin de sa belle préface sur les prophètes. Mais le père de Lavalette, général de l'Oratoire, encore tout effrayé de la commotion que les affaires du jansénisme avaient donnée à sa congrégation, et craignant que de nouveaux systèmes n'amenassent de nouveaux troubles, le décida à supprimer cette partie de sa préface. Cet endroit s'est conservé dans quelques exemplaires de l'ouvrage, qui étaient déjà imprimés, ce qui les fait rechercher de préférence. La correspondance que le père Houbigant entretenait avec plusieurs Anglais, le porta à apprendre leur langue dans un âge assez avancé: il résulta de ce nouveau travail plusieurs traductions, dont nous parlerons à la fin de cet article. Ce savant homme termina sa carrière dans la maison de la rue Saint-Honoré, le 31 octobre 1783, à l'âge de plus de quatre-vingt dix-sept ans. Quelques années avant sa mort, une chute ayant affaibli les organes de son cerveau, il avait perdu l'usage de ses facultés intellectuelles: on cal'mait ses inquiétudes passage-

res, et l'on semblait le ramener de ses absences, en lui présentant un livre; la seule vue de ces fidèles consolateurs de sa surdité et de sa vieillesse, lui rendait la paix et presque la raison: il semblait y lire; mais ce n'était plus le même homme: il retombait bientôt après dans un état de mélancolie, et n'avait plus cet air riant, poli, affable, qui le faisait chérir de tous ses confrères. Il était persuadé que la surdité que lui avait laissée sa première maladie, venait de la maladresse des médecins; il forma dès-lors la résolution de ne plus leur donner sa confiance, et leur appliquait ce mot de Pline le naturaliste: *Discunt periculis nostris, et experimenta per mortales agunt*. Pour suppléer au défaut de l'ouïe, il avait imaginé un langage artificiel, au moyen de quelques signes de convention, avec lesquels ses confrères se faisaient entendre de lui. Les étrangers trouvaient sur sa table une grande ardoise sur laquelle ils écrivaient avec du blanc d'Espagne. Sa sagacité prévenante abrégait le travail de ses interlocuteurs: il devinait les mots dans les premières lettres, et les phrases dans les premiers mots. Si l'on trouvait quelquefois de l'embarras dans cette manière de converser avec lui, on en était bien dédommagé par l'agrément de son esprit et par la multitude de ses connaissances; il se plaisait à communiquer ses lumières, et il était accessible à tous les instants. Il était en correspondance de lettres avec un grand nombre de savants français, anglais et allemands. En Angleterre le savant Kennikot, l'évêque Lowth et plusieurs autres hébraïsants, rendirent hommage à ses découvertes. En France, le docteur Hooke, l'abbé Guénée, le père Berthier, jésuite, et l'abbé Ladvocat, s'expriment à son égard sur le

même ton d'estime. Ce dernier, quoiqu'obligé par la fondation de sa chaire en Sorbonne, de se conformer à la méthode des Massorètes, le regardait comme son maître, et n'en parlait jamais qu'avec respect. C'est ce dont on peut se convaincre par la lecture de leur correspondance, imprimée, sur l'interprétation du psaume *Exurgat*. Le chancelier d'Aguesseau, à qui la langue hébraïque n'était point étrangère, avait prié le P. Houbigant de lui faire passer les feuilles de son ouvrage, à mesure qu'on les imprimait; et il existe une lettre manuscrite de ce célèbre magistrat, dans laquelle il lui témoigne combien il était satisfait de son travail. Benoît XIV, auquel il avait fait présent de sa grande Bible, lui adressa un bref très honorable, qu'il accompagna de deux médailles d'or du plus grand module. Les vieux professeurs des universités d'Allemagne élevés à l'école des Buxtorf, attaquèrent fortement ses principes et sa méthode, contre lesquels ils firent soutenir des thèses par leurs disciples: mais M. Bahrdt, savant professeur de Leipzig, qui ne partageait pas leurs préventions, recueillit, en 2 vol. in-4°, les prolegomènes, les préfaces, et les notes de sa Bible; il les fit imprimer à l'usage de ses disciples, en les leur recommandant comme un des ouvrages les plus propres à les introduire dans l'intelligence des livres saints. Le clergé de France lui assigna une pension de 1200 livres, sans qu'il eût fait la moindre démarche pour l'obtenir. Cette pension donnée à un homme de quatre-vingt seize ans, qui depuis près de quarante ans passait pour le plus savant hébraïsant de l'Europe, parut un peu tardive. Peut-être même n'y aurait-on jamais pensé, si l'on n'avait cru devoir la faire servir de passe-port à celle qui fut donnée

en même temps au père Berthier, qui d'ailleurs méritait, à tous égards, une pareille distinction. Quoique le père Houbigant fût entièrement sourd, il n'était point triste ni soupçonneux, comme le sont ordinairement ceux qui ont cette infirmité; il avait reçu de la nature un caractère bienveillant, une âme ferme et vigoureuse; il y joignait un fonds de politesse et d'aménité que l'étude la plus sérieuse et ses longs travaux ne purent jamais altérer. Quoiqu'il n'eût qu'une fortune médiocre, il trouva dans son économie un fonds suffisant pour établir, douze ans avant sa mort, au petit village d'Avilly, où il avait une maison de campagne dans le voisinage de Chantilly, une école de jeunes filles, à laquelle il légua une rente annuelle et perpétuelle de 175 livres: il y avait formé une petite imprimerie dont il se servait pendant les vacances pour imprimer quelques-uns de ses ouvrages. Voici la liste de ceux qui ont vu le jour: I. *Racines hébraïques sans points-voyelles*, Paris, 1732, in-8°. II. *Prolegomena in Scripturam sacram*, Paris, 1746, 2 vol. in-4°. III. *Biblia hebraïca cum notis criticis et versione latinâ ad notas criticas factâ*, etc., Paris, 1753, 4 vol. in-fol. IV. *Veteris Testamenti versio nova*, etc., Paris, 1753, 5 vol. in-8°. C'est la traduction latine qui se trouve déjà dans la grande Bible, et avec les mêmes caractères. V. *Psalmorum versio vulgata et versio nova ad hebraïcam veritatem facta*, Paris, 1746 et 1755, vol. in-16. VI. *Psalmi hebraïci mendis quàm plurimis expurgati*, vol. in-16 (Leyde, 1748). VII. *Proverbia, Ecclesiastes*, 1763, petit in-12. Après la traduction latine de ces trois livres, on trouve le texte dont il n'y a eu que vingt-huit pages d'imprimées, c'est-à-dire les dix premiers

chapitres des Proverbes et quatre lignes du chapitre 11. VIII. *Introduction*, in-8°. Cette introduction devait servir de préface à un ouvrage qui n'a point paru. Ces trois derniers écrits furent imprimés par lui-même, à sa campagne d'Avilly. IX. *Examen du Psautier français* des révérends Pères Capucins, Paris, sous la rubrique de la Haye, 1764, petit in-8°. X. *Conférences de Metz*, in-8°, sans date et sans lieu d'impression. XI. *Méthode courte et facile contre les déistes et les juifs*, etc., traduite de l'anglais de Lesley sur la 7^e. édition, in-8°. XII. *Pensées de Forbes sur la religion naturelle et révélée*, etc., Lyon, 1769, in-8°. Ces deux derniers ouvrages sont accompagnés de savantes notes qui en rehaussent le mérite. XIII. *Sermons du docteur Sherlock, évêque de Londres*, Lyon, 1768, in-12. Le traducteur a fait disparaître des longueurs et des répétitions et quelques autres défauts dont le goût français n'aurait pu s'accommoder. Outre ces ouvrages imprimés, l'auteur a laissé un grand nombre de manuscrits, dont nous ne ferons connaître que les plus intéressants : 1°. *Grammatica hebraïca*, qu'il aurait imprimée, dit-il dans ses prolégomènes, *si typographi Parisienses ut pecuniæ ita et laudis cupidus essent*. — 2°. *Manière d'étudier et d'enseigner les humanités*. Cet ouvrage, composé pour diriger les jeunes gens de l'Oratoire, est beaucoup plus étendu que le *Ratio discendi* du père Jouvancy. Les jugements sur les auteurs grecs et latins y sont plus approfondis; il y fait connaître en même temps nos meilleurs classiques français, à l'époque de 1720 où il fut composé. L'auteur n'y parle que de la manière d'étudier : il se proposait d'y ajouter la manière d'enseigner; mais la pu-

blication de l'excellent *Traité des études* de Rollin, l'arrêta dans son projet. La copie la plus exacte et la plus complète de cet écrit existe dans le cabinet de M. Adry. — 3°. *Traduction de l'ouvrage d'Origène contre Celse*. Cet important ouvrage s'égarait entre les mains de l'abbé Chevreuil, censeur royal, soit par négligence, soit pour quelque raison particulière qu'on ne cherchera pas ici à pénétrer. La perte en est d'autant plus fâcheuse que nous n'avons qu'une traduction très médiocre et inexacte de l'original. Celle de Houbigant était fidèle et enrichie de notes savantes qui en augmentaient beaucoup le prix. — 4°. *Vie du cardinal de Berulle, fondateur de la congrégation de l'Oratoire*. M. Lourdet, censeur royal, chargé en 1773, par le vice-chancelier Maupeou, d'examiner l'ouvrage, croyant y apercevoir quelques traits peu favorables aux jésuites, exigea des suppressions et des changements considérables, auxquels l'auteur ne voulut point se soumettre : l'ouvrage ne fut pas imprimé. Le rédacteur de cet article en a beaucoup profité dans l'*Histoire* de ce même cardinal, qu'il vient de publier. — 5°. *Traduction française du texte latin de sa grande Bible*, à laquelle il en avait joint une du *Nouveau-Testament*, le tout accompagné de notes. L'abbé Riballier, syndic de la faculté de théologie de Paris, en avait été nommé censeur : il refusa son approbation par déférence pour M. de Beaumont, archevêque de Paris, sous prétexte qu'il y avait déjà un assez grand nombre de traductions françaises de l'Écriture, et qu'il n'en voulait pas de nouvelles. Le manuscrit de cet ouvrage, appartenant à M. Villiers, ancien procureur-général de la congrégation de l'Oratoire, a dû se trouver dans la bibliothèque de M. Lecoq.

archevêque de Besançon, à la mort de ce prélat. L'abbé Contant de la Molle, qui en avait eu communication, dit, « que cette traduction est faite de main de maître, que le style en est coulant, les termes propres et énergiques, ainsi que ceux de la version latine. » — 6°. *Traité de la venue d'Elie*, composé pour prouver qu'elle n'est pas aussi prochaine que quelques modernes se le sont imaginé. — 7°. *Remarques sur le livre* (de M. Astruc) intitulé : *Conjectures sur la Genèse*. M. Adry, ancien bibliothécaire de la maison de St. Honoré, a publié, dans le *Magasin encyclopédique* du mois de mai 1806, une *Notice sur la vie et les ouvrages*, tant imprimés que manuscrits, du père Houbigant; nous en avons profité pour cet article. T—D.

HOUBRAKEN (ARNOLD), peintre et graveur à l'eau-forte, né à Dordrecht en 1660, fut élève de différents maîtres, entre autres de Hoogstraeten. Amené fort jeune en Angleterre par un homme qui voulait mettre ses talents à profit, et qui s'y ruina, il trouva moyen de se tirer d'affaire par ses ouvrages, entre autres par une collection de portraits qu'il y dessina d'après Van Dyck, et qui furent gravés par Van Gunst. De retour en Hollande il joignit à la peinture la pratique de la gravure à l'eau-forte. Houbraken était instruit; outre son talent pour les arts, il avait beaucoup de goût pour la littérature, et faisait des vers fort estimés à cette époque. On a de lui en hollandais une *Vie des peintres flamands* (dont il a gravé les portraits), Amsterdam, 1718, 3 vol. in-8°. (1) Cet artiste

peignait l'histoire et le portrait. Ses compositions décèlent un homme d'esprit; son dessin est assez correct: quant à sa couleur, elle est trop rouge, et en général peu vraie. Ses fonds sont d'une bonne ordonnance, et ses draperies jetées avec goût. Ses tableaux sont peu connus en France: il y en avait un dans le cabinet du comte de Vence; et l'on a vu au Musée une belle tête de vieillard de la composition de ce peintre. Ses gravures à l'eau-forte sont d'une touche spirituelle. On a beaucoup gravé, d'après lui. Il mourut à Amsterdam en 1719. P—E.

HOUBRAKEN (JACQUES), graveur, fils du précédent, né à Dordrecht en 1698, a gravé peu de morceaux d'histoire; mais on a de lui plus de 600 portraits, tous au burin: s'ils ne sont pas également bons, parce qu'il négligeait souvent les parties accessoires, qu'il abandonnait à ses élèves, cependant il y en a plusieurs qui méritent de fixer l'attention des connaisseurs. De ce nombre sont quelques-uns de ceux qui forment la collection des portraits des hommes illustres de la Grande-Bretagne, publiée par Knapton. Nous citerons ceux de George I^{er}, du prince d'Orange, de Jean Kuyper, de Jacob Van Hoorn, de Séba, de Jean Taylor, de Mieris, de Bruine, etc. Il a gravé aussi une planche capitale d'après Rembrandt pour la galerie de Dresde, représentant le Sacrifice de Manué. Houbraken vint se fixer de bonne heure à Amsterdam, résidence qui lui plaisait tellement qu'il ne voulut pas la quitter malgré toutes les offres avantageuses qui lui furent faites pour aller se fixer à Londres. Cet artiste avait un burin hardi et facile, une grande vigueur de touche, et mettait beaucoup de variété et d'opposition dans ses tra-

(1) Je possède de cet ouvrage une traduction française abrégée, mais qui n'a point été imprimée; une note l'attribue à la venue du célèbre B. Picart: le manuscrit forme deux volumes in-4°.

vaux : en général ses portraits sentent la couleur. Houbraken , dont le caractère était extrêmement doux et agréable , est mort à Amsterdam vers 1790 , dans un âge très avancé. Tanjé était son élève. P—E.

HOUGHARD (Le général JEAN-NICOLAS), né à Forbach , en 1740 , quitta la maison paternelle à l'âge de quinze ans , pour s'engager dans le régiment de Royal - allemand cavalerie , et parvint successivement , par son seul mérite , au grade de capitaine dans le régiment de Bourbon dragons. Il avait déjà fait alors la plus grande partie de la guerre de sept ans en Allemagne ; et dès que la paix fut signée , il suivit son régiment en Corse , où il reçut à la joue un coup de feu , dont il conserva la cicatrice toute sa vie. Houchard était lieutenant-colonel et chevalier de St.-Louis , au moment où la révolution éclata. Il en embrassa la cause avec enthousiasme , ainsi que la plus grande partie de ceux qu'on appelait alors officiers de fortune , et il obtint bientôt le grade de colonel. Employé , en 1792 , sous les ordres de Custine , il se distingua dans plusieurs occasions à la tête d'un régiment de chasseurs à cheval , devint , dans la même année , maréchal-de-camp , lieutenant-général , et remplaça Custine dans le commandement des armées de la Moselle , du Nord et des Ardennes. Il y obtint quelques succès , et rendit surtout de grands services à la nouvelle république , par la victoire qu'il remporta à Hondshoote les 8 et 9 septembre 1793. Cette victoire obligea les Anglais à lever le siège de Dunkerque , et fit échouer les projets des alliés pour l'invasion de la France : mais les soupçonneux démagogues qui gouvernaient alors ne furent pas satisfaits d'aussi grands

avantages ; ils prétendirent que l'armée anglaise toute entière devait tomber dans les mains des Français , et ils accusèrent Houchard de n'avoir pas suivi les instructions qui lui avaient été envoyées par le comité de salut public. Arrêté et conduit à Paris , il fut traduit devant le redoutable tribunal révolutionnaire , qui le condamna à mort le 17 novembre 1793. Quelques historiens ont dit qu'après avoir dénoncé Custine , son bienfaiteur , afin de le remplacer dans le commandement de l'armée , Houchard avait lui-même été victime d'une délation aussi méprisable ; mais cette assertion n'a pas été prouvée. Il a paru à Strasbourg , en 1809 , une *Notice historique et justificative sur la vie militaire du général Houchard , par son fils*, in-8°. M—D J.

HOUDARD. Voy. LAMOTTE.

HOUDETOT (ÉLISABETH-FRANÇOISE-SOPHIE DE LA LIVE DE BELLEGARDE , comtesse d'), née vers 1730 , était fille d'un fermier général et belle-sœur de M^{me}. de la Live d'Épinay (Voy. ce mot , tom. XIII , pag. 210). Elle épousa , en 1748 , un gentilhomme d'une des plus anciennes maisons de Normandie , qui est mort lieutenant-général , dans un âge fort avancé. M^{me}. d'Houdetot , recommandable par son caractère , distinguée par son esprit ; aimant et cultivant les lettres , sans avoir les prétentions de femme-auteur ; douée même d'un talent naturel pour la poésie , qu'elle cachait autant qu'elle le pouvait avec cette modestie qui sied si bien à son sexe ; enfin ayant mérité d'avoir et ayant eu beaucoup d'amis , aurait échappé à la célébrité qu'elle redoutait , sans l'indiscrétion de Rousseau et l'espèce de publicité de sa liaison avec Saint-Lambert. Elle inspira au plus fameux de

tous les écrivains genevois une passion dont il a (dans la deuxième partie de ses *Confessions*) peint les transports en traits de feu , tels qu'il les avait sentis. L'histoire de cet amour si ardent , et qualifié par lui-même si malheureux ; qui fut , dit-il , le premier et l'unique en toute sa vie , est écrite avec un charme particulier. C'est là qu'on retrouve Rousseau tout entier. Il venait de créer sa Julie , avec une ivresse , un délire qui donnaient l'essor en quelque sorte à ce besoin d'aimer qu'il n'avait pu satisfaire encore (ce sont ses expressions) , et dont il se sentait dévoré. Ce fut alors , dans la vallée de Montmorency , embellie elle-même par le printemps , qu'il connut la jeune belle-sœur de M^{me}. d'Epinaï , et qu'il éprouva pour elle une exaltation de sentiment , qu'on doit renoncer à peindre après lui. Dès-lors , voulant penser à sa Julie fantastique , il ne pouvait plus penser qu'à M^{me}. d'Houdetot. Elle n'avait aucun des caractères de la beauté physique ; mais l'imagination de Rousseau prêtait à tout des formes et des couleurs enchanteresses , quand la passion s'en mêlait. Sa composition finie , il lui adressa le manuscrit original de son ouvrage. M^{me}. d'Houdetot avait à Sannois une maison de campagne , ornée sans luxe , et uniquement pour satisfaire ses goûts. Son jardin offrait à chaque pas les bustes des grands hommes qu'elle affectionnait davantage , avec des inscriptions en vers qu'elle avait composées. Marmontel , parlant à-la-fois , dans ses *Mémoires* , de l'amie de Saint-Lambert , et de Saint-Lambert lui-même , qui avait à Eaubonne une maison peu éloignée de celle de M^{me}. d'Houdetot , appuie de son témoignage l'éloge qu'ont fait tant de contemporains , d'une société où l'esprit , le bon goût , l'amour des let-

tres , toutes les qualités du cœur attiraient et attachaient ceux qui avaient le bonheur d'y être admis , c'est-à-dire l'élite des différentes classes parmi les Français et les étrangers. « Jamais , » dit-il , deux esprits et deux âmes » n'ont formé un plus parfait accord » de sentiments et de pensées... ; aimable empressement à bien recevoir » leurs amis... ; politesse libre , aisée , » attentive , d'un goût exquis , venant » du cœur , allant au cœur , et qui n'est » bien connue que des âmes sensibles » (tome III). La douceur de l'existence de M^{me}. d'Houdetot ne fut troublée , s'il faut en croire un autre de ses panégyristes , M. Suard , que dans les dix dernières années de sa vie , et par des contrariétés , des peines passagères : ceux qui l'ont aimée , qui ont été aimés d'elle , doivent jouir de cette pensée. Payant la dette des souvenirs , dans l'âge où il ne reste plus guère autre chose , elle prodigua les soins les plus assidus et les plus généreux au chantre des *Saisons* , qui , tombé dans une sorte d'enfance , ne cessait de se plaindre de cette amie si dévouée et mourut dix ans avant elle. Le temps , qui légitime ou sanctionne tant de choses , fit jusqu'à la fin regarder comme respectable , dans l'opinion du monde , leur attachement mutuel , dont , suivant les mœurs du siècle , on vantait déjà la constance à l'époque où Rousseau écrivait ses *Confessions*. Il fallait un effort pour se persuader que Saint-Lambert n'était pas de la famille de M^{me}. d'Houdetot , et qu'il n'avait dans sa maison que les droits de l'amitié. Elle conserva jusqu'au terme de sa longue carrière , sa bonté , son activité de sentiments et d'imagination , son goût pour les plaisirs de l'esprit , et jusqu'à son talent aimable pour la poésie. On connaît d'elle un

assez grand nombre de petites pièces fugitives , inspirées par les circonstances , et dont plusieurs ont mérité de leur survivre. Dans toutes on trouve de la grâce , du trait , de la facilité. A ses derniers moments , elle fut entourée de ses nombreux enfants , en reçut les soins avec sensibilité , et s'éteignit sans agonie , le 28 janvier 1813 , à l'âge d'environ quatre-vingt-trois ans. — M^{me}. la vicomtesse d'HouDETOT (née Perrinet de Faugnes), belle-fille de la précédente , mourut très jeune d'une affection de poitrine. C'est elle qui , peu de jours avant sa mort , fit cette jolie réponse à quelqu'un qui lui demandait : « A quoi rêvez-vous donc ? » *Je me regrette*. On a d'elle un volume de *Poésies* imprimées à très petit nombre d'exemplaires , chez Didot l'aîné , 1782 , in-18 de 55 pages. On trouve en tête une Notice sur la personne de l'auteur par M. de Brienne , archevêque de Sens. L—P—E.

HOUDRY (VINCENT) ; jésuite , né , en 1631 , à Tours ou aux environs de cette ville , fut destiné d'abord à l'enseignement , et professa les humanités , la rhétorique et la philosophie ; il s'appliqua ensuite à la prédication , et occupa , trente ans , les chaires des principales villes du royaume. Il partagea le reste de sa vie entre la prière et les travaux du cabinet ; parvint à un âge très avancé , sans cesser de jouir de la santé la plus ferme , avantage qu'il paraît avoir moins dû à la force de sa constitution qu'à la régularité de sa conduite , et mourut à Paris , au collège de Louis-le-Grand , le 29 mars 1729 , dans sa 98^e. année , avec le regret , dit-on , de ne pas pousser sa carrière à un siècle. C'était un homme extrêmement laborieux : il passait les jours et une partie des nuits à lire ou à écrire ; et cependant , jamais il ne

se servit de lunettes. Travaillant avec une extrême facilité , il ne retouchait presque jamais ses ouvrages : c'est dire assez qu'ils sont écrits d'un style lâche et diffus. On a de lui : I. *Des Poésies latines* , parmi lesquelles on cite un *Poème sur l'imprimerie* , et un autre de la *Collation* , où l'on remarque , dit-on , des descriptions très agréables de la fraise , du melon , etc. II. *Des Sermons sur tous les sujets de la morale chrétienne* , Paris , 1696 et années suivantes , 20 vol. in-12 ; on doit y joindre : *Traité de la manière d'imiter les bons prédicateurs* , avec les tables pour les différents usages qu'on peut faire des sermons sur tous les sujets , etc. , Paris , 1702 , in-12. Ce recueil n'est point estimé. III. *Bibliothèque des prédicateurs* , Lyon , 1712-33 , 22 vol. in-4^o. avec les suppléments. Le traité du P. Gisbert , *De l'éloquence chrétienne dans l'idée et la pratique* , forme le vingt-deuxième volume (V. GISBERT , tom. XVII , pag. 470). L'édition de Liège , 1716 , 4 vol. in-fol. , ne contient pas les suppléments. Cette vaste compilation a été traduite en allemand , Augsbourg , 1739 , in-fol. M. Brunet en a indiqué la division et l'ordre des volumes dans son excellent *Manuel du libraire*. L'auteur a mis à contribution les sermons anciens et modernes ; mais on lui reproche de n'avoir pas montré assez de discernement dans le choix des morceaux qu'il rapporte. L'ouvrage du P. Houdry , malgré ses défauts , est utile aux ecclésiastiques ; mais le *Dictionnaire apostolique* du P. Hyacinthe Montargon , rédigé sur le même plan , peut leur en tenir lieu. W—s.

HOUEL (J. P. L. L.), peintre et graveur , naquit à Rouen en 1735. Il étudia d'abord l'architecture dans

cette ville , et ensuite la peinture chez Descamps. S'étant décidé pour la gravure , il vint à Paris se mettre sous la direction de le Mire ; mais son penchant naturel le reportant à l'étude de la peinture , il quitta le Mire pour entrer dans l'atelier de Casanove. Curieux de voir l'Italie , il entreprit le voyage de cette contrée , et parcourut le royaume de Naples , la Sicile , et les îles de Malte et de Lipari , autant en observateur qu'en artiste et en naturaliste. Ce fut dans ce voyage qu'il amassa les matériaux de son grand ouvrage. De retour en France , il se fit agréer à l'académie de peinture comme peintre de paysage. Jaloux d'exécuter le projet qu'il avait conçu , de publier ses recherches et ses observations , de graver les vues et les sites pittoresques , ainsi que les monuments qu'il avait dessinés , et sentant que le genre de la taille-douce était trop long et trop difficile pour remplir l'objet qu'il se proposait , il résolut de se borner à celui du lavis. Il se servit en partie des procédés de Leprince , auxquels il ajouta quelque chose de son invention , et vint à bout , à force de travail , d'exécuter à lui seul , en ce genre , les 264 planches de cet ouvrage , et d'écrire le texte des 4 volumes in-folio dont il est composé , dans l'espace de six années , c'est-à-dire de 1782 à 1788. Cet ouvrage , sans être supérieurement écrit , renferme un grand nombre d'observations curieuses et intéressantes , tant sur les mœurs et le costume , que sur l'histoire naturelle : la partie des volcans surtout y est fort étendue. Les principaux monuments , les théâtres , cirques , amphithéâtres , aqueducs , vases , statues , bas-reliefs , monnaies , etc. , y sont représentés dans le plus grand détail. Houel a publié aussi un extrait in - 8° , du

même livre , avec un très petit nombre de planches , intitulé comme le grand : *Voyage pittoresque de Sicile , de Malte et de Lipari*. On a de lui un autre ouvrage grand in-4° , orné de 18 planches dessinées et gravées par lui à l'eau-forte , intitulé : *Histoire naturelle des deux éléments , mâle et femelle , du musée de Paris* , etc. On y trouve des détails assez intéressants et curieux sur ces animaux. Houel a gravé aussi , toujours pittoresquement , différents sujets analogues aux circonstances. Il se délassait de ses travaux pittoresques par la poésie : il a produit une foule de pièces de vers médiocres qu'il lisait dans les sociétés , mais qui heureusement n'ont point été imprimées. Houel était d'un caractère fort gai , d'un commerce très doux et parfaitement honnête. Il est mort à Paris , le 14 novembre 1813 , âgé de soixante-dix-huit ans , regretté de tous ceux qui l'ont connu. P—E.

HOUGHTON (Le major) , voyageur anglais , mérite une place dans cette Biographie comme martyr de son zèle pour les progrès de la géographie. Il avait résidé quelque temps chez le consul anglais dans l'empire de Maroc , et ensuite , en 1779 , à Gorée , sur la côte d'Afrique , comme major du fort de cette île. La connaissance qu'il avait ainsi acquise des mœurs des Maures et des Nègres , l'engagea en 1789 à offrir ses services à la société d'Afrique qui venait de s'établir à Londres. Le comité le chargea de déterminer le cours du Niger , et , s'il était possible , la source et l'embouchure de ce fleuve mystérieux , de visiter les villes de Tombut et de Houssa , dans l'intérieur du continent , et de revenir ensuite par le désert : mais ce projet était subordonné aux circonstances. Houghton

partit le 16 octobre 1790, et arriva le 16 novembre à l'embouchure de la Gambie. Il remonta le fleuve jusqu'à une distance de 900 milles de la mer, et s'avança ensuite par terre vers le nord-est, traversant plusieurs royaumes nègres, tantôt bien, tantôt mal reçu. Le premier septembre 1791, il était à Simbing, village sur la frontière du pays de Bambouc : il fut volé ; son domestique nègre ne voulut pas le suivre dans le territoire des Maures. Cependant Houghton ne perdait pas courage, ainsi que le témoigne une lettre qu'il écrivit de ce lieu, et la dernière que l'on ait reçue de lui. Un peu plus loin, à Jarra, ville frontière du Ludamar, il fit connaissance avec des marchands maures qui allaient acheter du sel à Tischit, à dix journées plus au nord dans le grand désert, et leur offrit un fusil et du tabac pour qu'ils le menassent avec eux. On ignore s'ils le trompèrent sur la route à tenir, ou s'ils avaient dessein de l'égarer dans le désert : mais au bout de deux jours, Houghton, soupçonnant leurs intentions, refusa d'aller plus loin ; ils le volèrent, et l'abandonnèrent. Il revint à pied par le désert. A son arrivée à Jarra, il n'avait pas mangé depuis quelques jours. Plusieurs bruits différents coururent sur sa mort ; mais il paraît aujourd'hui certain qu'il mourut d'une dysenterie. Son corps fut traîné dans les bois ; et l'on montra de loin à Mungo-Park l'endroit où il était resté sans sépulture. On chercha vainement à recouvrer ses papiers. Sa catastrophe a été en partie attribuée à ce qu'il avait avec lui un bagage trop considérable, bien fait pour tenter les nègres, et à ce qu'il avait pris sa route trop au nord. La société d'Afrique recueillit les lettres d'Houghton, et les inséra dans le second Numéro de

ses Mémoires, qui parut en 1792, Londres, un vol. in-4°. Il en existe une traduction française, sous ce titre : *Voyages et Découvertes dans l'intérieur de l'Afrique, par le major Houghton et Mungo-Park*, Paris, an vi, un vol. in-8°, avec trois cartes. Le traducteur, M. Lallemand, a, comme on le voit, réuni le second et le troisième Mémoire de la société d'Afrique. Celui-ci avait été imprimé en 1798. Les détails fournis par Houghton étaient précieux et nouveaux à l'époque où ils furent publiés. E—s.

HOULAGOU, 1^{er}. prince des Mongols de Perse, de la race de Djenghiz-Khân, était le cinquième fils de Touly, quatrième fils du conquérant Mongol. Sa mère, Souiourkouni Beghi, était fille de Djakembou, frère d'Awenk ou Wang-Khan, prince des Keraïts. Quand Mangou-Khân monta sur le trône des Mongols, en l'an 1251, il tint un grand *kouriltai*, (assemblée générale de la nation), où se trouvèrent la plupart des princes du sang, des généraux, ou *nouvians*, et des princes feudataires. On y fit le partage de toutes les provinces du vaste empire soumis à la postérité de Djenghiz-Khân ; on y régla ce que chacun devait posséder, sous l'autorité du grand-Khan, et ce dont on devait encore faire la conquête. Mangou envoya du côté de l'orient et du midi son frère Koublaï, pour achever de soumettre la Chine et le Tibet (*Voy. CHITSOU*) ; son autre frère Houlagou, qui était plus jeune, fut destiné à gouverner toute la partie d'Asie située à l'occident du Djyhoun, jusqu'aux frontières de l'Égypte, ou, comme on le lit dans la patente d'investiture, depuis la rivière appelée par les Mongols, Amou-Moran (le Djyhoun), jusqu'au pays des Francs. Ces régions, d'abord conquises en

grande partie par Djenghiz-Khân en personne, avaient été depuis abandonnées, puis occupées de nouveau sous le règne d'Oktai, par le général Tcharmaghoun, et ensuite par Batchou ou Baïtchou, qui lui avait succédé, et qui campait alors en Arménie, dans la plaine de Moughan, située au midi de l'Araxes. Mangou donna à son frère une armée très considérable, qu'on avait levée en prenant deux hommes sur dix, dans toutes les tribus de la gauche et de la droite; on y joignit mille Chinois habiles à construire des machines de guerre, à lancer le naphte embrasé, et à se servir de la poudre. Houlagou fut suivi dans son expédition par Sabataï-Oghoul, un de ses frères, par Boulgaï, fils de Sibakan, par Kotar-Oghoul et par Kouly, tous de la race de Batou, fils de Djoudjy, fils aîné de Djenghiz-Khân, par Takoudar de la postérité de Djaghataï, et enfin par son beau-frère Bouka-Timour, qui menait à sa suite une grande quantité d'Ouïrats. Le prince mongol laissa à la cour de son frère, la principale de ses femmes, avec l'enfant qu'il en avait eu, ne prenant avec lui que deux de ses fils, Abaga, l'aîné de tous, et Iaschmout. A son départ, selon la coutume des Mongols, Mangou lui donna en mariage une des femmes de leur père, et cette princesse devint en conséquence la première en rang, parmi les femmes d'Houlagou. Elle se nommait Dokouz-Khatoun, et était fille d'Aïkou, fils de Wang-Khân, roi des Keraïts, nation dans laquelle il y avait beaucoup de chrétiens; elle professait elle-même la religion de J.-C., et la soutint de tout son pouvoir: aussi sous le règne d'Houlagou les chrétiens jouirent-ils d'une très grande considération à sa cour;

leurs églises et leurs monastères furent exempts de tributs, et ils eurent même des chapelles et des oratoires jusque dans les campements du prince mongol. Avant qu'Houlagou partît de Karakoroum, on envoya des messagers sur toute la route qu'il devait parcourir, pour qu'il pût la suivre sans difficulté avec toute son armée; et Batchou reçut ordre de passer dans l'Asie-Mineure avec les troupes qu'il commandait. Kitoubougha, de la nation des Naïmans, fut envoyé en avant avec un corps de douze mille hommes, pour annoncer l'arrivée d'Houlagou; ce prince partit au commencement de l'an 1254, traversa les monts Altaï, la partie méridionale de la Sibérie, passa par Almalik, d'où, au milieu de l'année 1255, il vint camper dans les environs de Samarkand. Il y fut reçu par Masoud-Beg, gouverneur de la Transoxiane et du Turkestan. Schems-eddin-Kourt, l'un des plus puissants princes musulmans de la Perse, informé de son arrivée, s'empressa de venir lui rendre hommage. Houlagou se rendit ensuite à Kesch, où Arghoun-Aga, gouverneur du Khorasan pour les Mongols, vint lui remettre les pays qu'il administrait: il était accompagné d'un grand nombre de princes de la Perse, de l'Yrak, du Khorasan; de l'Aderbaïdjan, de l'Aran, du Schirwan et de la Géorgie; dans ce nombre on distinguait les deux sulthans des Seldjoukides de l'Asie-Mineure, Azz-eddin et Rokn-eddin, ainsi que Saad, fils de l'atabek de Perse, Modhafer-eddin. Suivi de ce brillant cortège, le petit-fils de Djenghiz-Khân, traversa le Djyhoun au commencement de l'année 1256, et vint camper dans les plaines de Schebourghan dans le Khorasan. De là Houlagou tourna ses pas du côté du Dilem, pour y sou-

mettre les Ismaéliens, sectaires retranchés dans des châteaux inexpugnables, qui, par les ravages qu'ils commettaient, étaient devenus la terreur des pays environnants (*Voy. HAZAN BEN SABBAN, XIX, 280*). Les Mongols leur avaient déjà fait la guerre sans succès; et Kitoubougha les avait attaqués avant l'arrivée d'Houlagou. Le prince mongol força tous leurs châteaux les uns après les autres, et réduisit enfin leur chef Rokn-eddin-Khourschah, à se remettre à discrétion entre ses mains. Désarmé par sa soumission, Houlagou se contenta de raser toutes ses forteresses, en le traitant d'ailleurs avec beaucoup d'amitié; et, peu de temps après, il lui permit d'aller à Karakorum, afin de solliciter de Mangou-Khân une patente qui le réintégrât dans ses possessions; mais Khourschah eut en route une querelle avec le général mongol chargé de le conduire, ce qui fut cause de sa perte; car ce général l'accusa devant Mangou, qui le fit mourir, et chargea Houlagou de détruire toute la nation des Ismaéliens sans distinction d'âge ni de sexe. Cet ordre barbare fut mis à exécution, en l'an 1257, dans les plaines entre Abher et Kazwin. Houlagou, s'étant rendu ensuite à Hamadan, obligea Baïtchou de quitter les plaines de Moughan, pour se diriger vers l'Asie-Mineure; et lui-même vint fixer sa résidence habituelle dans la ville de Tauriz, qui fut, pour cette raison, appelée par les Arméniens, *Houlavou-Takhd*, c'est-à-dire, *trône d'Houlagou*. Ce fut de cette ville qu'il partit pour venir attaquer Baghdad, et anéantir le khalifat: Batchou et tous les généraux mongols dispersés dans l'Asie-Mineure et dans l'Arménie, furent mandés pour prendre part à cette grande expédition. David Varamoul, roi de

Géorgie, ainsi que tous les petits princes de la Géorgie et de l'Arménie, furent sommés de fournir des troupes auxiliaires. Zacharie, prince d'Ani, Sempad, prince des Orpeliens, Se-vada, prince de Khatchen, et Thaghiaïtin, issu de l'antique race royale des Pakratides, le suivirent en personne. Houlagou descendit avec son armée des montagnes de l'Aderbaïdjan, pour s'approcher de Baghdad, et passa par la route de Hamadan, de Dinewar et de Kirmanschah, afin d'attaquer la ville du côté de l'orient, tandis que Batchou prenait celle de Mousoul, et venait l'attaquer du côté opposé, en suivant les rives occidentales du Tigre. Le premier combat qui se donna devant les murs de Baghdad, fut livré par les troupes de ce corps, le 16 janvier 1258; Batchou y fut repoussé par les Musulmans qui avaient fait une sortie. Fiers de cette victoire, ceux-ci voulurent, malgré l'avis de plusieurs de leurs chefs, camper hors des murs; mais pendant la nuit, les Mongols rompirent un des canaux du Tigre, firent périr un grand nombre de troupes du khalife par une inondation subite, et contraignirent les autres de se réfugier promptement dans la ville. Houlagou arriva bientôt de l'autre côté; et la ville se trouva serrée de si près, que le khalife Mostasem, convaincu qu'il ne pouvait résister, envoya demander la paix au prince mongol, par son vizir, et par le patriarche des chrétiens jacobites; ces envoyés étaient chargés de riches présents, et accompagnés des ambassadeurs mongols, qu'on tira de prison. Houlagou refusa d'entendre ces supplications tardives, fit charger de fers les députés, et pressa le siège avec plus de vigueur qu'auparavant: enfin les Tartares entrèrent dans la ville le 2

de février 1258 ; mais ils en furent chassés le même jour par les habitants. Le triomphe de ceux-ci fut de courte durée ; car, le lendemain même, les Mongols rentrèrent dans Bagdad , et y firent un horrible carnage : les chrétiens seuls furent épargnés par la protection de la reine Dekouz Khattoun. Les Géorgiens se signalèrent entre les vainqueurs, par les cruautés qu'ils commirent. Les deux fils du khalife, et ce pontife lui-même, furent pris. Après l'avoir gardé prisonnier pendant sept jours , Houlagou le fit enfermer dans un sac et fouler aux pieds jusqu'à ce qu'on l'eut étouffé. Telle fut la fin du dernier des successeurs de Mahomet. Le roi des Tartares envoya ensuite ses généraux dans le Khouzistan et le reste de l'Irak, pour achever la conquête des pays qui avaient appartenu au khalife ; puis il nomma gouverneur de Bagdad Aly Behadir, et revint passer l'été à Maraghah dans l'Aderbaïdjan ; où il reçut le fils de Bedreddin-Loulou, sulthan de Mousoul, qui vint, avec une troupe de mille cavaliers, pour lui offrir ses services. Houlagou le traita fort mal, et le renvoya vers son père, en lui disant que si la victoire s'était déclarée pour le khalife, il ne serait sans doute pas venu le trouver : Bedreddin se rendit alors en personne auprès de lui, pour désarmer sa colère, et il parvint à faire sa paix avec lui. Dans le même temps, Malek-Aschraf, prince de la race des Aïoubites, qui régnait à Miasarekin, attaqua plusieurs petits commandants tartares qui étaient dans le voisinage de ses états, et fit même crucifier un prêtre syrien de Bethlis, qui était venu vers lui comme ambassadeur, avec une lettre du grand Khân qui l'invitait à se soumettre à l'empire des Tar-

tares. Il alla ensuite à Damas, demander des secours à son parent Malek-Naser, et tâcha de l'engager à se joindre à lui, pour combattre les infidèles : mais celui-ci se contenta de le renvoyer avec de vaines promesses. Houlagou fit partir, peu après, son fils Iaschimont, avec une forte armée de Tartares, soutenus par un grand nombre de Géorgiens, pour punir Malek-Aschraf. Celui-ci se renferma dans Miasarekin, et s'y défendit avec tant d'opiniâtreté, que la ville ne put être prise qu'après un siège de deux ans. Houlagou envoya ensuite des ambassadeurs à Malek-Elnasa, pour lui ordonner de venir en personne se soumettre à sa puissance : ce prince, d'après l'avis de ses ministres, ne voulut pas se rendre à cette invitation, et se contenta de faire partir son fils Malek-Alaziz avec de riches présents en l'an 1259. Mais Houlagou le renvoya en lui disant que ce n'était pas lui qu'il demandait, mais son père ; que s'il voulait avoir la paix, celui-ci n'avait qu'à se hâter de venir, et que sans cela il irait bientôt le trouver lui-même. Comme ce prince ne se pressa pas d'obéir aux ordres du conquérant mongol, Houlagou prépara tout pour porter la guerre en Syrie. Avant qu'il se mît en route, les sulthans Seldjoukides, Azz-eddin, et Rokn-eddin, qui se disputaient la possession de l'Asie-Mineure, vinrent le trouver à Maraghah : il donna la ville de Sebaste avec son territoire à Rokn-eddin, et à son rival Azze-ddin, celle d'Iconium. Ensuite, dans l'automne de l'an 1260, Houlagou se porta vers la Syrie avec une armée de 400,000 hommes : les habitants de Harran, d'Edesse et de toute la Mésopotamie, se hâtèrent de se soumettre ; tant on redoutait les Tartares. La ville de Saradj, qui n'avait pas envoyé implorer la miséri-

corde du vainqueur , fut mise à feu et à sang. Houlagou arriva ensuite sur les bords de l'Euphrate , fit jeter des ponts devant Malathiah , à Kalaah-Erroum , à Birah et à Karkesiah , et entra dans la Syrie avec toute son armée. Aussitôt qu'il eut traversé le fleuve , le roi d'Arménie, Hayton I , vint le joindre avec ses troupes, pour prendre part à cette expédition. En passant l'Euphrate , Houlagou eut le soin , pour assurer sa retraite en cas de revers , de laisser de fortes garnisons à Birah , à Kalaah-Djabbar , à Kalaah-Nedjin , et à Rakka, situés sur le fleuve; puis il dirigea sa marche vers Halep , qui était gouvernée au nom de Malek-Elnasa , sultan de Damas , par Malek-al-Moastam Touranschah , fils de Saladin. Après un siège assez court , la ville et la forteresse furent prises , et la plupart des habitants passés au fil de l'épée. Les Tartares se répandirent alors dans toute la Syrie , s'emparèrent de Hems , de Hams et de Damas ; de sorte que le sultan Malek-Elnasa , dépouillé de presque tous ses états , songeait à se retirer, avec ce qui lui restait de troupes , en Égypte , pour demander du secours au sultan des Mamlouks : mais il en fut dissuadé par quelques uns de ses conseillers , qui l'engagèrent à se joindre au prince des Mongols , plutôt qu'à ceux qui avaient dépouillé sa famille de l'Égypte et de la plus grande partie de ses possessions. Alors Malek-Elnasa se retira dans le désert , en attendant une occasion favorable de faire la paix avec Houlagou , qui, peu après la prise de Halep et des forteresses du voisinage , repassa l'Euphrate en l'an 1260. Il laissa en partant à Kitoubougha le soin de défendre ses conquêtes de Syrie : en rentrant dans ses états , Houlagou reçut la nouvelle de la prise de Miafarekin , après un siège opi-

niâtre de deux ans. Il retourna ensuite à Tauriz sa capitale. Peu après le départ d'Houlagou , le sultan de Damas vint se remettre , avec un grand nombre de princes de sa famille , entre les mains du général qu'il avait laissé en Syrie. Kitoubougha les envoya tous à la cour d'Houlagou , qui les traita fort bien. Quand les Mamlouks d'Égypte apprirent qu'Houlagou avait quitté la Syrie , et qu'il n'y avait laissé que Kitoubougha , avec un corps de troupes trop faible pour le défendre , ils y entrèrent avec une puissante armée, et en chassèrent sans peine les Tartares , dont le général fut vaincu et tué à Aïn-Djalout dans les environs de Damas. Les débris de l'armée mongole se réfugièrent dans les états de Hayton roi d'Arménie , qui était leur allié , et qui leur fournit des vivres et des chevaux pour aller rejoindre leur souverain. Quand Houlagou apprit la destruction de ses troupes , il fut transporté d'une telle fureur , qu'il fit massacrer tous les princes de la famille de Saladin qui étaient à sa cour ; et il jura que bientôt il se mettrait lui-même à la tête d'une nouvelle armée , pour anéantir l'empire et le nom des Musulmans. Ces menaces n'eurent cependant pas un grand effet ; car il fut trop occupé pendant la durée de son règne , pour pouvoir les mettre à exécution. Il se contenta d'ôter leurs possessions aux fils de Bedr-eddin-Loulou , sultan de Mossoul , qui avaient fait alliance avec les Égyptiens , après la défaite de Kitoubougha. Houlagou eut dans le même temps à soutenir une guerre contre Berka, fils de Djoudjy , prince des Mongols du Kaptchak , qui avait embrassé l'islamisme et fait alliance avec les Mamlouks d'Égypte. En 1262, Berka passa le défilé de Derbent à la tête de son armée , et entra dans le Schir-

wan, où il défit complètement, auprès de Schamakhy, les armées des Mongols, qui étaient commandées par Schiramoun; mais l'année suivante, Houlagou, ayant envoyé de nouvelles forces du côté de Derbent, força Berka de repasser le mont Caucase, et le vainquit sur les bords du Terek. Il dut la plus grande partie de ses succès, dans cette occasion, aux troupes des Arméniens et des Géorgiens, qui étaient comme auxiliaires dans son armée. Depuis cette époque, Berka ne chercha plus à attaquer la Perse, et le prince mongol ne songea pas à pénétrer dans ses états, pour tirer vengeance de ses agressions. Houlagou reçut, vers le même temps, une nouvelle patente d'investiture pour les états qu'il possédait, de la part de son frère Koublaï, qui venait de succéder à Mangou dans la dignité de grand-khan; et en 1264, il fit convoquer à Tauriz un grand kouriltaï, où se trouvèrent, outre les princes et généraux mongols, beaucoup de princes musulmans; les deux David, rois de Géorgie; Hayton, roi d'Arménie; le prince d'Antioche, qui s'était soumis à la domination des Mongols, et un grand nombre de princes géorgiens et arméniens. Peu après, dans le mois de janvier de l'an 1265, Houlagou mourut à l'âge de quarante-huit ans (1). Il eut pour successeur son fils aîné Abaka. La reine Dokouz - Khatoun mourut quatre mois et onze jours après Houlagou, et trois jours avant l'inauguration d'Abaka.

S. M—N.

HOULIÈRES (DES). V. DESHOULIÈRES.

HOULLIER (JACQUES), en latin *Hollerius*, célèbre médecin français du xvi^e. siècle, naquit à Étampes, vint faire d'excellentes études à Paris, où il prit le bonnet de docteur en médecine, et fut élu doyen de la faculté en 1546. Dans un temps où l'autorité de Galien et des Arabes pesait encore sur les écoles, Houllier fut le premier à secouer le joug des subtilités théoriques pour embrasser franchement la doctrine d'Hippocrate; et c'est en donnant aux études cette utile direction, qu'il prépara les succès de Duret, son élève, de Fernel, de Baillou, qui, dans la suite, surpassèrent leur maître. Les soins pénibles d'une pratique étendue ne l'empêchèrent point de cultiver la littérature médicale, de commenter Hippocrate, et de composer plusieurs ouvrages d'après sa propre expérience. Houllier avait aussi acquis de vastes connaissances dans la thérapeutique chirurgicale. De son temps, on se servait du fer chaud pour appliquer le séton : c'est lui qui proscrivit cette méthode, pour lui substituer celle qui est en usage aujourd'hui. De Thou fait un grand éloge de ses talents. Houllier ne publia lui-même aucun de ses ouvrages : les éditions qui parurent de son vivant furent données par ses disciples, d'après des cahiers écrits sous la dictée de leur maître. Ce médecin mourut en 1562. Voici la notice de ses écrits : I. *Ad libros Galeni de compositione medicamentorum secundum locos periochæ octo*, Paris, 1543, in-16; Francfort, 1589, 1603, in-12. II. *De materiâ chirurgicâ libri tres*, Paris, 1544, 1610, in-fol.; Lyon, 1547, in-8°; Francfort, 1589, 1603, in-12. Cet ouvrage se trouve ordinairement joint aux diverses éditions de celui de J. Tagault, intitulé :

(1) Lorsque Houlagou mourut, on lui amenait pour épouse une fille naturelle de l'empereur de Constantinople Michel Paléologue, qui fut informée de sa mort à Césarée en Cappadoce. On l'empêcha de s'en retourner; et Abaka, fils d'Houlagou, en fit sa femme. Elle s'appelait Marie; mais les Mongols l'appellent Tesbiñeh, corruption du mot grec *Δεσποτις*, qui signifie *matrresse*.

Chirurgica institutiones. III. De morborum curatione, de febris, de peste, Paris, 1565, in-8°, par les soins de D. Jacot. IV. *De morbis internis libri duo*, ibid., 1571, in-8°; 1611, in-4°; Venise, 1572, in-8°; Lyon, 1578, in-8°; Francfort, 1589, 1603, in-12. Cette production est, suivant l'expression de Haller, *ad Græcorum saporem*. V. *Magni Hippocratis cæca præagia*, gr. lat., Lyon, 1576, in-fol.; ouvrage important, enrichi de variantes, de corrections de texte, d'interprétations diverses : les commentaires très étendus qui l'accompagnent sont de Jacot, qui en a été l'éditeur. VI. *In aphorismos Hippocratis commentarii septem*, Paris, 1579, 1583, in-8°; Leipzig, 1597, in-8°; Francfort, 1597, in-16; 1604, in-8°; Genève, 1620, 1644, 1675, in-8°. Ces commentaires, publiés par J. Liébault, sont consacrés à justifier la doctrine d'Hippocrate. A l'exception des deux derniers, tous les écrits de Houllier ont paru réunis sous ce titre : *Omnia opera practica*, Paris, 1612, in-4°; Genève, 1635, in-4°; Paris, 1664, in-fol. Ce recueil, outre une préface de son premier éditeur, R. Chartier, renferme les annotations de L. Duret, les remarques d'Ant. Valet, les commentaires de J. Hautin, et la thérapeutique des femmes en couches, par J. le Bon.

R-D-N.

HOUNG-WOU est le nom que les Européens ont coutume de donner au fondateur de la 21^e. dynastie chinoise, parce que c'est celui que reçurent les années de son règne. Il se nommait *Tchou-youan-tchang*; et le titre sous lequel il fut honoré dans la salle des ancêtres et célébré dans l'histoire, est celui de *Tai-tsou* (ou grand aïeul), parce qu'il fut le premier de sa fa-

mille qui fut élevé à la dignité impériale. Il naquit, en 1527, à Ssetcheon, petit bourg de la province de Kiang-nan, du ressort de Foung-yang-fou. Son père était un pauvre laboureur; et comme Tchou-youan-Tchang, son second fils, paraissait dans son enfance être d'un tempérament faible, il le voua au culte d'une divinité bouddhique, dans le temple de laquelle fut élevé ce jeune homme, qui devait un jour se voir possesseur d'un puissant empire. A dix-sept ans, il embrassa la profession religieuse, ou, comme disent nos missionnaires, il se fit bonze, la quinzisième année du règne du dernier empereur des Mongols, auquel il succéda. Ce prince tartare si décrié dans l'histoire, qui est souvent injuste envers les rois malheureux, vit son empire troublé par suite d'une entreprise qui n'avait pour objet que le bien de ses peuples, et qui, si elle eût réussi, lui eût mérité les hommages de ses contemporains et de la postérité: il s'agissait de creuser un nouveau lit au fleuve Jaune (*Hoang-ho*), dont les eaux font souvent payer cher aux provinces qu'elles traversent, la vie qu'elles donnent au commerce et à l'agriculture. Les dépenses énormes et les corvées accablantes qu'exigeait cette entreprise, produisirent un mécontentement général, et causèrent un soulèvement universel. Les Mongols ne purent suffire à étouffer toutes les révoltes qui se manifestèrent à-la-fois sur presque tous les points de l'empire. L'un des rebelles qui firent les progrès les plus rapides, fut Ko-tseu-hing, qui sut se maintenir dans la province de Kiang-nan. Au milieu de ces troubles, le jeune Tchou-youan-tchang se dégoûta de la vie monastique, et s'enrôla comme soldat dans les troupes du rebelle, qui occupait sa province

natale. Il s'y distingua bientôt par ses talents, obtint un petit commandement, et gagna si bien les officiers qui lui étaient subordonnés, qu'en peu de mois il fut en état de se déclarer lui-même chef de parti. Cependant, tout en songeant à se faire un sort indépendant, la reconnaissance qu'il devait à Ko-tseu-hing fit qu'il ne voulut pas l'abandonner sans lui rendre quelque service considérable. Il l'aida à se rendre maître d'une des villes les plus importantes de ces contrées; et se croyant ensuite quitte envers lui, il s'empara de Ho-yang, ville située sur le Kiang, à peu de distance de Nanking, puis de Tai-p'hing, et enfin de la capitale même de cette province, qu'on appelait alors *Kin - ling*. Au lieu d'imiter les autres chefs de révolte en fatiguant continuellement les peuples par des expéditions mal conçues et dépourvues de résultat, il établit dans sa nouvelle capitale une sorte de gouvernement, sur le plan de celui que les lettrés regardent comme le chef-d'œuvre de la politique, et la condition essentielle de toute bonne administration. Ayant su gagner par-là cette classe nombreuse et puissante, il s'inquiéta peu des attaques de ses rivaux; et l'un des plus redoutables, Tchín-yeou-liang, étant venu l'insulter jusque dans le cœur de son petit royaume, il parvint non seulement à le repousser, mais à s'agrandir aux dépens de cet ennemi, en ajoutant à ses propres conquêtes une partie considérable du Kiang-si, et plus de la moitié du Hou-kouang. Ce n'étaient plus dès-lors de simples partisans qui combattaient pour la possession de quelques cantons de peu d'importance, mais des généraux devenus habiles, dont les succès et les revers intéressaient des provinces entières. L'armée que commandait Tchou-

youan-tchang était forte de plus de deux cent mille hommes: il serait aussi long que fatigant de suivre en détail les marches des officiers qui s'étaient attachés à sa fortune, et d'énumérer les villes qu'ils enlevèrent pour lui, soit aux autres rebelles, soit aux Mongols eux-mêmes. Mais il est intéressant de voir ce chef, qui sut mériter sa fortune et faire pardonner ses succès, entrer en vainqueur dans la ville qui lui avait donné naissance. En y arrivant, il s'empressa de témoigner à ses ancêtres son respect et sa reconnaissance, parce que, dans les idées chinoises, c'était à leurs vertus qu'il rapportait la cause de son élévation. Il se prosterna plusieurs fois en frappant la terre du front, devant la *maison de la sépulture*, puis s'y étant assis il dit à ses généraux : « Dans les » premières années de ma vie, n'étant » que le fils d'un pauvre laboureur, » je n'ambitionnais pas d'autre fortune » que celle de mon père. En entrant » au service, je n'avais d'autre desir » que de m'acquitter de mon devoir. » Aurais-je jamais pu espérer d'être » un jour en état de rendre la paix à » l'empire? Après plus de dix ans » d'absence, je reviens avec quelque » gloire dans ma patrie, près des tombeaux de mes ancêtres; j'y retrouve » les vieillards que j'y avais laissés. » Lorsque je quittai la maison de mon » père, pour entrer dans les troupes » en qualité de simple soldat, je vis » les plus braves et les plus estimés » de nos officiers permettre à leurs » soldats d'enlever les femmes et les » enfants du peuple, et de lui ravir » tout ce qu'il possédait. Indigné de ce » brigandage, et pénétré de douleur » à la vue de ces malheureuses victimes, j'osai élever la voix et faire » des reproches à ceux qui l'autorisaient; mais les voyant sourds à mes

« représentations, je pris le parti de
 « me séparer d'eux : j'assemblai les
 « officiers qui m'obéissaient; je leur
 « recommandai de ne jamais souffrir
 « parmi leurs troupes d'aussi grands
 « désordres, d'épargner en tout le
 « peuple, afin de lui faire connaître
 « que nous n'avions pris les armes
 « que pour le tirer de la misère et lui
 « procurer une paix solide. L'auguste
 « Ciel a sans doute approuvé ma con-
 « duite, puisqu'il m'a tiré de l'état ab-
 « ject où j'étais né, et que je suis par-
 « venu à l'honneur d'être votre chef.»
 Un conquérant qui professait et savait
 faire valoir ces sentiments, ne pouvait
 guère manquer de l'emporter à la fin
 sur ses compétiteurs, qui tenaient,
 pour la plupart, une conduite tout
 opposée. Il s'attacha à les détruire les
 uns après les autres; et eux-mêmes,
 par leur mauvaise administration, con-
 tribuèrent à le faire triompher. De-
 puis long-temps ses officiers le pres-
 saient de se déclarer empereur; mais
 craignant l'infamie attachée au nom de
 rebelle, et voulant encore garder des
 ménagements avec les Mongols, il se
 borna, pour préparer les esprits par
 une élévation graduelle, à prendre le
 titre de prince de 'Ou, suivant en
 cela l'exemple de la plupart de ceux
 qui, à la Chine, visent à la souveraine
 puissance, et commençant par renou-
 veler le souvenir d'une de ces anciennes
 principautés qui, sous la 3^e. dynastie,
 constituaient le système féodal de l'em-
 pire. Il s'empara ensuite successive-
 ment, soit par lui-même, soit par ses
 généraux, des provinces de Kouang-
 toung, de Kouang-si, et de Chan-toung.
 Cette dernière était comme le rempart
 de la province de Pe-tchi-li, où les
 Tartares tenaient leur cour. Le prince
 de 'Ou la traversa rapidement, et se
 présenta devant Toug-tcheou, qu'il
 emporta de vive force. Alors l'empereur

mongol, voyant ses affaires dés-
 espérées, et ne voulant pas se laisser
 prendre dans Peking, prit la fuite, et
 passa en Tartarie. Le conquérant fit
 son entrée dans la capitale, et y reçut
 enfin le titre d'empereur. Il donna à
 sa dynastie le nom de *Ming*, qui si-
 gnifie *lumière*, tant au propre qu'au
 figuré, et l'aux années de son règne
 celui de *Houng-wou* (1), qu'on peut
 traduire par *guerre fortunée*, ou plu-
 tôt *fortune immense produite par la*
guerre. La soumission de la capitale
 et des principales provinces ne fut
 pour le nouvel empereur qu'un motif
 de redoubler d'activité afin d'achever
 la conquête de l'empire. Tous ses gé-
 néraux furent envoyés à - la - fois
 pour réduire ce qui pouvait rester du
 parti des Mongols, ou des chefs de re-
 belles, naguère rivaux de Houng-wou.
 Lui-même, tranquille à Peking sans y
 être oisif, s'occupa de consolider, par
 de sages institutions, sa grandeur qui
 ne reposait encore que sur le succès
 de ses armes. Ennemi du luxe, comme
 presque tous ceux qui s'élèvent par
 leur mérite, et qui veulent se montrer
 supérieurs à leur fortune, il mit ses
 soins à réformer toutes les folles dépen-
 ses qui avaient rendu la cour tartare
 odieuse aux peuples. Il fit abattre les
 tours et les palais somptueux que les
 Mongols avaient construits à Peking,
 et remplacer par des ornements de
 cuivre les figures d'or et d'argent qui
 brillaient sur les chars et les meubles;
 et comme un de ses grands lui repré-
 sentait la perte que ce changement
 allait produire, et la nécessité de con-
 server des superfluités qui augmen-
 taient l'éclat extérieur de sa dignité :
 « La gloire d'un prince, répondit
 » Houng-wou, n'est pas d'avoir des

(1) On voit par-là quelle impropriété il y a à désigner par ces sortes de noms les empereurs qui les ont fait porter à leurs règnes.

» meubles somptueux et superflus, » mais d'être le maître d'un peuple » qu'il rende heureux. J'ai tout l'em- » pire pour domaine : en serai-je plus » pauvre quand je perdrai la façon » de quelques meubles inutiles ? Si je » donne l'exemple du luxe, comment » pourrai-je le condamner dans mes » sujets ? » Houng-wou était doué de trop de grandeur d'âme pour oublier le rang obscur d'où il était sorti ; et loin de rougir de sa naissance, il semblait plutôt en tirer vanité. Tous ses discours à ses courtisans, les instructions qu'il adressait au peuple, les exhortations qu'il faisait à ses armées avaient pour objet d'enflammer leur âme en leur montrant l'élévation où l'avaient fait arriver, disait-il, la vertu simple et modeste de ses aïeux et son attention à se conformer aux intentions bienveillantes du ciel pour les hommes. Néanmoins le désir qu'il avait de pacifier l'empire ne l'empêcha pas d'entreprendre des guerres qui pouvaient le conduire à cet objet. Ses généraux, après avoir soumis ou dispersé tout ce qui restait des armées mongoles en-deçà de la grande muraille, sortirent des limites de l'empire par plusieurs points, et allèrent attaquer en Tartarie les princes de la dynastie fugitive, dont le retour sur les frontières aurait pu inquiéter ou troubler l'empire. Le Tibet, le Liao-toung, et même plusieurs divisions de la nation mongole, se soumirent à leur tour aux armes chinoises ; et le prince tartare, qui conservait le titre d'empereur, se vit contraint de se retirer à Karakorum, dans le pays même d'où ses ancêtres étaient partis pour aller à la conquête de l'Asie. Mais dans cet éloignement ils ne cessèrent pas de tourmenter les Chinois, soit en venant à l'improviste fondre sur les frontières, soit en harcelant ceux des Tartares qui

avaient reconnu les Ming, et qui servaient de boulevard à l'empire. Houng-wou ne vit pas la fin de ces guerres, qui lui donnaient toujours de l'inquiétude sur la stabilité de sa dynastie. Ce ne fut que dans les années Young-lo, sous son second successeur, que les Chinois, prenant enfin leur revanche sur les Mongols, pénétrèrent dans la Tartarie, et la réduisirent en province chinoise. Mais Houng-wou eut toujours la gloire d'avoir délivré sa patrie du joug que les étrangers lui avaient imposé depuis cent ans ; d'avoir réuni à ses états des pays immenses qui avaient été subjugués par les Mongols ; d'avoir rendu la paix à un vaste empire, et rétabli l'ordre troublé par les révoltes et les guerres ; d'avoir enfin répandu la terreur et la gloire du nom chinois dans des contrées éloignées, « d'où un grand nombre d'étrangers » vinrent lui payer le tribut, participer à ses bienfaits, et admirer son » gouvernement : » c'est-à-dire, en langage chinois, que sous son règne l'accès de l'intérieur de l'empire fut ouvert aux étrangers, et que l'attrait du commerce attira en Chine les marchands de tous les pays de l'Asie ; car, quant à la soumission des contrées qui sont situées au-delà du Tibet, dans l'Inde, la Perse et la Tartarie, on doit la regarder comme une de ces exagérations dont les Chinois sont assez prodigues, quand il s'agit de rehausser l'éclat et d'augmenter la splendeur du règne de leurs souverains. Houng-wou avait d'abord désigné pour son héritier, un de ses fils qui promettait d'être un jour le digne successeur de son père ; mais ce jeune prince étant mort à la 4^e. lune de l'an 1392, l'empereur choisit pour le remplacer, son petit-fils, l'aîné des fils de ce prince qu'une mort prématurée venait d'enlever. Il ne fut pas long-

temps sans se repentir de cette disposition qui privait de l'empire le prince de Yan, un autre de ses fils, homme habile et entreprenant, dont la conduite, après la mort de son père, justifia les craintes que celui-ci avait conçues. Au commencement de l'an 1398, la 31^e. année *Houng-wou*, l'empereur fut attaqué de la maladie dont il mourut, le 10^e. jour de la 5^e. lune intercalaire, à l'âge de soixante-onze ans. Il laissa la réputation d'un des plus grands princes que la Chine ait eus; il avait de belles qualités et point de défauts essentiels. Persuadé que l'intérêt personnel conduit toujours le peuple, il veillait avec soin à ce que ses sujets ne manquassent jamais du nécessaire; et cette conduite également fondée sur son discernement et sa bonté, lui mérita l'amour des Chinois et des étrangers. Sa clémence était égale à son courage. Maïtilipala, petit-fils du dernier empereur mongol étant tombé entre ses mains, les grands qui craignaient que ce prince ne causât quelque trouble, demandèrent qu'il fût immolé dans la salle des ancêtres de la famille impériale. Ils s'appuyaient pour cet acte d'une barbare politique, de l'exemple d'un des plus illustres empereurs chinois, de Taï-tsong, fondateur de la dynastie des Thang : « Je sais, répondit Houng-wou, que » ce prince fit mourir Wang-chi- » tchoung dans la salle de ses ancêtres. » Mais s'il eût eu entre ses mains » quelqu'un des descendants de la fa- » mille des Souï, à laquelle il faisait » succéder la sienne, je doute qu'il se » fût conduit de même. Qu'on mette » dans les trésors publics les richesses » venues de Tartarie, pour subvenir » aux besoins de l'état. A l'égard du » prince Maïtilipala, ses ancêtres ont » été les maîtres de l'empire pendant » près de cent ans : les miens ont été

» leurs sujets; et quand même ce se- » rait une coutume constante de traiter » ainsi les rejetons d'une dynastie » qu'on éteint, je ne saurais jamais » m'y résoudre. » Il ordonna qu'on fît quitter l'habit tartare au prince captif, et qu'on le vêtît à la chinoise; il le déclara prince du troisième ordre, lui assigna un cortège et des appointements convenables, et lui fit donner un palais pour lui et les princesses ses femmes. Peu de temps après même, il le renvoya en Tartarie près de son père, recommandant à ceux qui étaient chargés de le reconduire, de prendre bien garde qu'il n'arrivât aucun accident à celui qui devait continuer la ligne directe de la dynastie mongole. La suite fit voir que Houng-wou avait su allier dans cette circonstance les principes de l'humanité avec ceux d'une sage politique. Contemporain de Tamerlan, il parvint, par des moyens bien différents, à une puissance et à une célébrité non moins grandes. L'ambition de l'un causa les plus grands malheurs à la partie de l'Asie qui se trouva exposée à ses ravages : l'ambition de Houng-wou tourna toute au bonheur des hommes, et sauva sa patrie des horreurs de l'anarchie et de la guerre civile. Tamerlan voulut, dit-on, porter ses armes en Chine, pour y venger les princes de la famille de Tchinggis-khan (1) dont il était l'allié. Les historiens chinois ont pour la plupart ignoré ce fait, et n'ont vu dans Tamerlan qu'un sujet fidèle de l'empereur des Ming, qui reconnut le premier l'autorité de Houng-wou, et lui envoya, avec le tribut qui marquait sa soumission, la lettre la mieux écrite qui soit jamais venue des pays étrangers. On sait cependant que

(1) Plus généralement connu sous le nom de Gengiskan, mais dont le nom a été altéré de beaucoup d'autres manières. (Voy. D'ENCOUVER-KHAN.)

Houng-wou fut informé des préparatifs que ce prétendu sujet avait dirigés contre lui; car on trouve dans le recueil de ses ordonnances, un décret pour assembler des troupes, fortifier les places et construire des camps sur la route qui conduit de la Perse à la Chine. Si la mort ne fût venue arrêter Tamerlan dans cette expédition, on eût vu si le bonheur qui avait accompagné jusque-là le libérateur de la Chine se serait démenti dans cette occasion, ou si le vainqueur de Bajazet, arrivant à l'extrémité de l'Asie avec des troupes fatiguées, ayant pour auxiliaires ces mêmes Mongols que Houng-wou venait de disperser, eût pu combattre avec avantage toute une nation animée de l'enthousiasme de sa délivrance, et conduite par un chef habile qui ne devait ses succès qu'à ses talents et à sa bravoure personnelle. Sous ce dernier rapport, on peut comparer Houng-wou à Tchinggis, dont il détrôna la postérité. Celui-ci, héritier d'une principauté inconnue en Tartarie, et commandant à quelques cavaliers, ne devait pas plus espérer d'obtenir l'empire de l'Asie que le fils du laboureur de Sse-tcheou ne pouvait prétendre à l'enlever aux descendants de Tchinggis. Tous deux eurent les plus grands obstacles à surmonter, et parvinrent de l'état le plus humble à la puissance la plus vaste. On ne met point ces conquérants orientaux au niveau de César ou d'Alexandre, parce que selon l'opinion commune, nés au milieu de la barbarie, ils n'eurent à combattre et à soumettre que des barbares: mais il faut remarquer que tout est relatif, et que les moyens en pareil cas sont proportionnés à la fin. D'ailleurs l'histoire moderne prouverait, à défaut de l'histoire ancienne, que les nations qui se disent éclairées se soumettent aussi facilement au joug

que celles qu'on traite de barbares. Si Tchinggis trouva dans la barbarie même de sa nation et dans son état peu avancé, un grand obstacle à ses projets, Houng-wou éprouva peut-être plus de difficultés à surmonter dans les lumières de ses concitoyens; car il était plus aisé de rallier des cavaliers tartares, que de subjuguier et de se concilier les esprits hautains des lettrés chinois. Les deux entreprises demandaient des talents différents. Mais si Tchinggis joua un rôle plus éclatant en apparence, Houng-wou mérita mieux le titre de grand homme. Les fureurs de l'un désolèrent deux parties du monde et coûtèrent la vie à des millions d'hommes: les guerres qu'Houng-wou fut obligé de soutenir, eurent pour effet de rétablir l'ordre dans un grand empire, d'y faire régner les lois, la paix et l'abondance, et d'en chasser des dominateurs étrangers. On a sous le nom de Houng wou un recueil de lois et d'instructions, que le premier empereur des Mandchous a fait traduire, et qui sont un beau monument de la sagesse et des sentiments élevés de ce prince. Le père de Mailla s'en est servi avec avantage, dans la rédaction du commencement de l'histoire des Ming (*Hist. gén. de la Chine*, tome x). A. R—T.

HOUPILAI. *Voy.* CHI-TSOU.

HOUSSAYE. *Voy.* AMELOT.

HOUSSEAU. *Voy.* BOUQUET.

HOUTÉVILLE (CLAUDE-FRANÇOIS), abbé de St.-Vincent-du-Bourg, et membre de l'académie française, était né à Paris l'an 1688; il y fit ses études, et entra dans la congrégation de l'Oratoire à seize ans: il y remplit divers emplois, et fit entre autres, à Tours, sur l'histoire ecclésiastique, des conférences qui lui acquièrent quelque réputation. C'est alors qu'il rassembla les matériaux de son

ouvrage sur la vérité de la religion chrétienne. Le *Dictionnaire* de Moréri dit qu'il resta dix-huit ans dans l'Oratoire; mais il y a toute apparence que l'abbé Houteville en sortit plutôt. Il fit connaissance avec le cardinal Dubois, alors tout-puissant à la cour du régent, et qui se l'attacha comme secrétaire. En 1722 il publia la *Vérité de la religion chrétienne prouvée par les faits*, Paris, in-4°; ouvrage qui essuya beaucoup de critiques. On reprocha à l'auteur le défaut d'exactitude théologique sur quelques points de doctrine, et particulièrement sur les miracles. On lui reprocha aussi des omissions importantes et un style peu assorti à la gravité du sujet. Il y eut une espèce d'éclat contre son livre. L'abbé Houteville essaya de calmer l'orage par une lettre imprimée, du 18 mars 1722, où il s'expliquait sur quelques difficultés. Ses explications ne réunirent pas tous les suffrages. Les *Mémoires de Trévoux* publièrent, au mois d'août 1722, une lettre qui contient de solides objections contre l'ouvrage. Le savant Fourmont (Etienne) en attaqua divers endroits dans une lettre sous ce titre: *Lettre de Ismaël Ben Abraham, juif converti, à M. l'abbé Houteville sur son livre*. Le P. Hougnot, jésuite, et l'abbé Desfontaines, firent paraître en 1722 vingt lettres également dirigées contre ce livre. Le fond des dix-huit premières est du jésuite, qui était un des rédacteurs des *Mémoires de Trévoux*: Desfontaines ne fit guère qu'en retoucher le style; et il composa seul les deux dernières, qui roulent sur le style néologique et maniéré de l'abbé Houteville. Ces critiques n'empêchèrent pas l'auteur d'être reçu à l'académie française, où il entra le 25 février 1723. Le 10 août suivant, il per-

dit son protecteur; mais, à la fin de la même année, il fut nommé à l'abbaye de St. - Vincent - du - Bourg-sur-mer, au diocèse de Bordeaux. En 1728, il fit paraître un *Essai philosophique sur la Providence*, qui fut critiqué dans le *Spectateur littéraire* de cette année. Houteville est encore auteur d'un *Eloge historique* de Bossuet, d'un *Eloge* du maréchal de Villars, et de plusieurs autres Discours prononcés à l'académie. En 1740 il donna une seconde édition de son livre, sous ce titre: *La Religion chrétienne prouvée par les faits*, Paris, 3 vol. in-4°. Elle est dédiée au duc d'Orléans, fils du régent, qui demeurait à Ste.-Geneviève, et qui encourageait les gens de lettres dont les travaux avaient la religion pour objet. Dans cette édition, qui est fort augmentée, l'auteur avait profité de plusieurs observations qu'on lui avait faites. L'ouvrage commence par un *Discours historique et critique sur la méthode des principaux auteurs qui ont écrit pour et contre le christianisme depuis son origine*. Entrant ensuite en matière, Houteville établit la vérité de la religion par les faits de l'Evangile, qui réunissent tous les caractères de crédibilité et de certitude. Il a ajouté dans cette édition la discussion de l'authenticité des Evangiles. Dans le 2°. volume, il montre l'accomplissement des prophéties en la personne de J.-C. Dans le 3°. il examine et résout les principales difficultés des incrédules. Il finit par une *Dissertation sur les faux principes et sur les divers systèmes des incrédules*. Cette Dissertation n'existait pas dans la première édition. L'auteur a fortifié plusieurs raisonnements, étendu quelques parties, et rendu l'ouvrage plus méthodique et mieux lié. Son livre était un des plus complets

pour l'époque où il a paru ; et quoiqu'il ait précédé les grands assauts livrés au christianisme, on y trouve repoussés d'avance en grande partie les efforts et les objections qui ont été accumulés par tant d'écrivains contre les faits qui servent de base à la religion. L'abbé Houteville survécut peu à la publication de son ouvrage. Il mourut à Paris le 8 novembre 1742 ; il avait été élu, le 27 février précédent, secrétaire perpétuel de l'académie après la mort de l'abbé Dubos. Il parut en 1749 une autre édition de son livre, en 4 vol. in-12. On trouve, dans le premier volume des *Mémoires de littérature* du P. Desmolets, deux Dissertations de l'abbé Houteville, l'une sur la préférence à donner à Hérodote sur Ctésias ; l'autre sur la religion de Chalcidius, commentateur du *Timée*, et, dans le second volume des mêmes *Mémoires*, une réponse à la réfutation qu'on avait faite de cette Dissertation. P—C—T.

HOUTMAN (CORNEILLE), voyageur hollandais, le fondateur du commerce de sa patrie dans les Indes-Orientales, était né à Gouda. Conduit par ses affaires à Lisbonne sur la fin du xvi^e. siècle, il fit, d'abord par pure curiosité, des questions sur le commerce des Indes, qui enrichissait alors exclusivement le Portugal, et sur les routes qu'il fallait tenir pour aller dans ces régions éloignées : il ne tarda pas à reconnaître quel avantage immense ses compatriotes pouvaient retirer d'une navigation qui leur était interdite, surtout comme ennemis du roi d'Espagne, alors souverain du Portugal. Mais ces enquêtes étaient défendues sévèrement aux étrangers : Houtman emporté par son zèle, y mettait si peu de circonspection, qu'il éveilla les soupçons ; il fut donc emprisonné et condamné à une grosse

amende. Ne pouvant la payer, il manda aux négociants d'Amsterdam que s'ils voulaient le tirer de peine, il leur découvrirait tout ce qui concernait les routes et le commerce de l'Inde : ils lui accordèrent l'objet de sa demande. De retour dans sa patrie, en 1594, il tint sa promesse : les négociants formèrent une association qui prit le nom de compagnie des pays lointains. Elle équipa quatre vaisseaux ; Houtman en fut nommé subrecargue. On partit le 2 avril 1595 ; on atterrit près du cap de Bonne-Espérance et à Madagascar, où l'on fit, à deux reprises, un long séjour : enfin le 1^{er}. juin 1596, les Hollandais eurent connaissance de Sumatra ; le 23, ils mouillèrent devant Bantam, dans l'île de Java. Ils furent d'abord bien accueillis par les habitants ; mais les Portugais, alarmés de l'arrivée des Hollandais, parvinrent à les brouiller avec les Javanais. Houtman fut arrêté par l'ordre du roi de Bantam, qui ne le relâcha que pour une forte rançon. Des hostilités furent commises, et il ne se fit que peu de commerce. Les Hollandais quittèrent enfin la rade de Bantam, le 6 décembre. A Iacatra, ils ne vécurent pas en meilleure intelligence avec les insulaires : ils continuèrent à naviguer à l'est, et abordèrent aux îles de Liboc et de Bali, où ils furent mieux accueillis. Ils avaient déjà été forcés de brûler un de leurs vaisseaux. Houtman voulait poursuivre sa route vers les Moluques : les équipages se mutinèrent. En partant de Hollande, ils étaient fortés de deux cent quarante neuf hommes ; ils se voyaient réduits à quatre-vingt neuf. Ils partirent donc le 26 février 1597, pour retourner en Europe ; et le 14 août, ils entrèrent dans le port d'Amsterdam. Quoique ce premier voyage eût donné peu de profit, son succès

encouragea néanmoins à en entreprendre d'autres. De nouvelles associations se formèrent, tant à Amsterdam que dans différentes autres villes maritimes des Provinces-Unies. La crainte de se nuire réciproquement les porta ensuite à se réunir en une seule, qui, sous le nom de compagnie des Indes-Orientales, enleva le commerce aux Portugais, les chassa de la plupart de leurs possessions, devint maîtresse du commerce de ces mers lointaines, et le garda exclusivement jusque vers la fin du XVIII^e siècle. Houtman fut nommé commandant de deux vaisseaux équipés, en 1598, par des négociants de Middelbourg. Jean Davis (*Voy. DAVIS*) était pilote dans cette expédition; elle partit le 15 mars: la navigation fut heureuse. Après avoir touché à Madagascar, aux Comores, aux Maldives, à Cochin, on mouilla le 21 juin devant Achem dans l'île de Sumatra. Après avoir été bien accueilli d'abord par le roi, Houtman fut arrêté, dans un festin, avec plusieurs de ses compatriotes: d'autres furent tués. Les vaisseaux, qui avaient déjà chargé du poivre, se retirèrent à Malacca, puis allèrent aux îles de Nicobar et à Ceylan, et rentrèrent à Middelbourg le 29 juillet 1600. On avait cru Houtman tué; mais, le 31 décembre de la même année, on le vit venir avec trois matelots, à bord d'un vaisseau hollandais, mouillé dans la rade d'Achem, et commandé par Paul Van-Caerden. Il déclara qu'il ne voulait pas se soustraire à sa prison, de crainte d'attirer de fâcheuses affaires à ses compatriotes; ajoutant qu'il ne désespérait pas d'obtenir sa liberté et celle de ses gens, et qu'il comptait bien faire conclure avec le roi un traité avantageux pour le commerce des Hollandais. Le roi avait en effet montré des dispositions favora-

bles: mais cédant aux suggestions des Portugais, il renvoya dans l'intérieur du pays, Houtman, qui finit ses jours parmi les insulaires. Dix de ses compagnons d'infortune furent relâchés, entre autres son frère, Frédéric Houtman, qui était en 1607 gouverneur d'Amboine, dont il a donné une bonne description, et duquel on a un dictionnaire malai et malgache (*Spraakende woord-boek in de maleische ende madagarsche talen met vele arabische en turksche woorden*, Amsterdam, 1603, in-4^e.), et quelques observations d'étoiles employées par Blaeu dans son globe céleste. La relation du premier voyage des Hollandais aux Indes, fut publiée dans la langue du pays, à Amsterdam et à Middelbourg, 1598, in-fol. fig. La même année, il en parut un supplément, *ibid.*, fig., et une traduction latine sous ce titre: *Diarium nauticum itineris Batavorum in Indiam Orientalem, annis 1595-1597*, Amsterdam, in-fol.; Arnhem, in-4^e., fig. Il y en a une traduction française intitulée: *Premier livre de l'histoire de la navigation aux Indes Orientales par les Hollandais, et des choses à eux advenues*, etc., Amsterdam, 1606, in-fol. fig. et cartes. Un second livre imprimé dans la même ville et sous la même date contient la seconde expédition. Celles-là et celles qui suivirent jusque vers le milieu du XVII^e siècle furent réunies en un corps d'ouvrage, en hollandais, intitulé: *Histoire du commencement et des progrès de la compagnie des Indes des Provinces-Unies des Pays-Bas, contenant les principaux voyages*, Amsterdam, 1646, in-fol., ou 2 volumes in-4^e., avec fig. C'est cet ouvrage qui a donné naissance au suivant: *Recueil des voyages qui ont servi à l'établissement et*

aux progrès de la compagnie des Indes Orientales, formée dans les Provinces-Unies des Pays-Bas, Amsterdam, 1702-1706, 5 vol. in-12, fig.; *ibid.*, 1707, 1710, 5 vol. in-12; nouvelle édition revue et augmentée de plusieurs pièces, *ibid.*, 1725, 7 vol. in-12, fig.; Rouen, 1725, 10 vol. in-12, fig.; nouvelle édition, avec les voyages de Gautier Schouten, *ibid.*, 1725, 12 vol. in-12; 1728, 12 vol. in-12. Les éditions de Hollande sont plus belles que celles de Rouen. Ce recueil, trop dédaigné aujourd'hui, contient les premières bonnes notions que l'on ait eues sur les îles de la Sonde, les Moluques, Formose, le commerce du Japon, etc.; le cap de Bonne-Espérance, Madagascar, etc. On y trouve aussi les navigations au Nord, entreprises par les Hollandais, et leurs voyages autour du monde. Le même motif qui avait excité les Portugais à cacher leurs découvertes, la défiance, finit par agir aussi sur les Hollandais. Après l'an 1646, ils ne publièrent plus rien de leurs navigations. Mais, auparavant même, tout ce qui pouvait servir à faire connaître les pays et les parages à l'est et au sud des Moluques, avait été enseveli dans les archives de la compagnie; ce n'est que par une espèce de hasard que l'on apprit les découvertes de quelques-uns de leurs navigateurs : elles furent consignées sur des cartes géographiques; mais l'on ne connut pas les détails de leurs travaux (Voy. TASMAN). Quelques-unes des expéditions qui composent le recueil des voyages aux Indes, offrent des particularités curieuses. (Voy. BONTEKOE.) E—s.

HOWARD (CHARLES), comte de Nottingham, grand-amiral d'Angleterre, était fils de Guillaume, comte d'Effingham, titre qu'il porta d'abord,

et petit-fils de Thomas second, duc de Norfolk. Il naquit en 1536. Dès 1559, il fut chargé par Elisabeth d'aller complimenter François II, roi de France, sur son avènement au trône. Il fut ensuite membre du parlement pour le comté de Surrey; et plus tard il commanda un corps de cavalerie sous le comté de Warwick, contre les comtes de Northumberland et de Cumberland, qui s'étaient révoltés. Pour récompenser ses services, la reine le nomma chevalier de la Jarretière et grand-amiral. Connaissant sa bravoure et ses talents, elle lui confia en 1588 le commandement de sa flotte contre la fameuse *Armada invincible*. Aidé par Drake, Hawkins, Frobiser et autres marins habiles, Howard dispersa ou détruisit la plupart des vaisseaux de l'expédition espagnole. (Voy. ELISABETH, tome XIII, pag. 51.) Huit ans après, on craignait une nouvelle attaque: il partit avec une flotte de cent soixante-dix vaisseaux. Cadix fut pris; la flotte espagnole fut brûlée dans le port. Le comte d'Essex commandait les troupes de terre dans cette expédition. (Voy. ESSEX, tome XIII, pag. 342.) A son retour, Howard fut créé comte de Nottingham. Cette distinction, et les expressions flatteuses employées dans les lettres-patentes qui l'accordaient, excitèrent la jalousie d'Essex, qui prétendit qu'à lui seul était dû le succès de l'entreprise: il offrit même de soutenir cette prétention en combat singulier. On conçoit que ces bravades durent piquer vivement Nottingham; mais son profond respect pour sa souveraine prévint l'explosion de son ressentiment contre le favori. Toujours empressé à donner des preuves de sa fidélité, Howard concourut à pacifier l'Irlande, soulevée par les manœuvres d'Essex. Lorsque cet imprudent se

fut enfin attiré la colère d'Elisabeth, Nottingham, qui avait si long-temps étouffé sa haine, lui donna l'essor en empêchant sa femme de remettre à la reine l'anneau qui aurait sauvé la vie d'Essex. Quand Elisabeth était mourante, Nottingham fut un des trois membres du conseil députés vers elle pour connaître ses dernières volontés. Jacques I^{er}. le confirma dans tous ses emplois, quoiqu'il eût figuré parmi les juges de sa mère; et, en 1605, il le nomma son ambassadeur en Espagne pour aller ratifier la paix avec Philippe III. La magnificence de la légation et la bonne mine des Anglais frappèrent de surprise les Espagnols, qui, trompés par les rapports des moines, croyaient, disent les historiens, que ces insulaires avaient à peine figure humaine. Nottingham se retira du service en 1618, et mourut en 1624, laissant un grand nom et une mince fortune. Il avait souvent avancé de grosses sommes pour le service de sa patrie. E—s.

HOWARD. *Voy.* NORFOLK, NOTTINGHAMPTON, et SURREY.

HOWARD (CHARLES), comte de Carlisle, homme d'état, naquit en Angleterre vers 1630. Ses premiers pas dans la vie publique furent marqués par son zèle à concourir au rétablissement de Charles II sur le trône de ses ancêtres. Ce monarque le récompensa de sa fidélité en le nommant son ambassadeur en Russie, en 1663. Le motif de cette mission était d'engager le tzar à rendre aux commerçants anglais les immunités qui leur avaient été accordées en 1555, quand Chancellor vint en Russie pour la seconde fois (*Voy.* CHANCELLOR, tom. VIII, pag. 35), mais dont les avait privés Alexis Mikailovitch, en apprenant la mort violente de Charles I^{er}. L'ambassade était magnifique,

et composée de plus de cent vingt personnes. Carlisle essuya plusieurs désagréments durant son voyage, qui ne se fit qu'avec une lenteur extraordinaire; car il avait mis à la voile le 14 juillet 1663, et l'entrée solennelle à Moscou n'eut lieu que le 6 février 1664. Le jour où il obtint son audience publique du tzar, les Anglais, qui ne se faisaient pas une idée de la cour de ce prince, furent surpris de l'éclat et du faste qui frappèrent leurs yeux : mais l'issue des négociations ne répondit pas aux desirs de Carlisle; elles traînaient en longueur, lorsqu'il obtint une audience particulière : malgré l'éloquence de ses discours, elle ne produisit rien. Il quitta donc Moscou le 24 janvier 1665 : arrivés sur la frontière suédoise, les Anglais furent si bien accueillis qu'ils se félicitèrent de se retrouver parmi des chrétiens. Carlisle partit de Riga par mer, le 18 août, sur un vaisseau de guerre suédois. Il visita, conformément à ses instructions, les cours de Stockholm et de Copenhague, où, malgré la bonne réception qu'on lui fit, il ne put effectuer une triple alliance entre l'Angleterre et les royaumes de Suède et de Danemark, parce que ceux-ci étaient brouillés. L'ambassadeur revint incognito par le Holstein, la Basse-Saxe, la Westphalie, la Belgique et Calais. Avant qu'il fût de retour, il était arrivé à Londres un ambassadeur russe, envoyé exprès pour porter des plaintes contre lui. Carlisle se justifia par un mémoire. Charles II donna ensuite le gouvernement de la Jamaïque à Carlisle, qui mourut en 1686. Guy Miège, qui l'avait accompagné à Moscou, rédigea, d'après ses papiers et sous ses yeux, la relation de cette ambassade. Elle parut sous ce titre en anglais : *Relation des trois*

ambassades du comte de Carlisle, etc., Londres, 1669, in.8°. ; on la trouve aussi dans le tom. 1 de la *Collection des voyages*, par Harris.— Miège en publia une traduction intitulée : *la Relation des trois ambassades de la part du roi de la Grande-Bretagne, Charles II, vers Alexis Michaelowitz Tzar, Charles XI, roi de Suède, et Frédéric III, roi de Danemark, en l'an 1665, et finie en 1665*, Amsterdam, 1670, un vol in-12. Mais ce n'est pas une simple version du texte anglais : Miège annonce qu'il a refait le livre presque en entier ; qu'il l'a rendu plus détaillé et plus exact. La Relation anglaise avait été publiée à la hâte pour satisfaire la curiosité du public, et justifier l'ambassadeur du mauvais succès de sa mission. Ainsi, dit-il, cette traduction doit être regardée comme l'ouvrage original. Miège en donna, en 1672, une nouvelle édition, qui diffère encore beaucoup de la précédente, et qui est réellement bien meilleure. Elle fut réimprimée à Rouen la même année, et à Amsterdam en 1700 ; enfin traduite en allemand, Francfort, un vol. in-12, 1701. Quoique ce livre ne contienne pas de grands détails géographiques sur la Russie, on y trouve néanmoins des particularités curieuses sur l'état de ce pays à l'époque de l'ambassade de Carlisle. Il paraît que le ton hautain de ce diplomate et son ignorance des usages choquèrent les Russes. Ceux-ci étaient jaloux des grands avantages que les Anglais tiraient de leur commerce à Archangel ; et leurs commissaires l'exprimèrent assez hautement dans les conférences qu'ils eurent avec Carlisle, ajoutant que les Russes n'y trouvaient aucun profit. Cette Relation, écrite avec esprit et avec un ton de vérité, offre beaucoup de traits satiriques contre les

Moscovites. Rousset a inséré, dans le tom II de son Corps diplomatique, mais en l'abrégeant et en mettant de côté les sarcasmes, tout ce qui concerne la réception de Carlisle à la cour du tzar : cet envoyé avait donné à ce prince le titre d'empereur, imitant en cela l'exemple de son compatriote Guillaume Prideaux, que Cromwell avait expédié, mais sans succès, vers Alexis pour le même objet. Ce fut sur l'exemple du comte de Carlisle que les ministres russes s'appuyèrent, lorsque dans les conférences tenues à Vienne, ils demandèrent que la cour impériale reconnût le titre d'empereur que Pierre I^{er}. avait pris. E—s.

HOWARD (JOHN), célèbre philanthrope anglais, né à Harkney en 1726, était fils d'un tapissier, et fut d'abord mis en apprentissage chez un épicier : mais son père étant mort en lui laissant à partager avec sa sœur une fortune indépendante, Howard renonça à une profession trop pénible pour sa frêle constitution, et fit un voyage en France et en Italie. A son retour, il éprouva de la part d'une femme veuve, chez laquelle il avait pris un logement, tant de prévenance et de soins, qu'il résolut de l'épouser, et l'épousa en effet en 1752, quoiqu'elle eût plus de vingt ans de plus que lui. Il paraît qu'il était déjà connu alors comme un homme instruit, puisqu'en 1755 la société royale de Londres l'admit au nombre de ses membres. Desirant de voir Lisbonne, après le terrible bouleversement que cette ville venait d'essuyer, il s'embarqua, en 1756, sur la frégate l'*Hanovre* ; mais cette frégate ayant été capturée par un bâtiment français, il fut mis en prison, et y demeura quelque temps : ce furent, à ce qu'on croit, les désagréments qu'il souffrit pendant cette détention, qui éveillèrent sa pitié en faveur des

malheureux prisonniers. Il revint en Angleterre par l'Italie, se maria pour la seconde fois en 1758, et s'établit, vers 1765, à Cardington près de Bedford, où il fit beaucoup de bien aux pauvres, en leur procurant du travail, en leur faisant bâtir des cabanes, etc. Sa seconde femme était morte en couches d'un fils unique, dont l'éducation occupait une grande partie de son temps, mais qui ne profita point de ses instructions et dont l'esprit même se déranger par la suite. Cet homme si sensible, si bienveillant pour des étrangers, était, dit-on, pour son fils comme pour lui-même, d'une sévérité excessive, peu faite pour former un jeune cœur. Les fonctions de *sheriff*, qu'il exerça en 1773, donnèrent encore plus d'activité à sa compassion pour les malheureux qui gémissaient dans les prisons. Il s'occupait autant de leurs mœurs que de leur santé corporelle. Il fut examiné, en 1774, devant la chambre des communes, relativement aux plans qu'il avait conçus à ce sujet, et en reçut des remerciements pour ses efforts. Il visita successivement, non seulement les prisons de l'Angleterre, mais celles des pays étrangers; il fit de 1775 à 1787 trois voyages en France, quatre en Allemagne, cinq en Hollande, deux en Italie, un en Espagne et en Portugal, dans les contrées septentrionales et en Turquie. Pendant son séjour à Vienne, l'empereur Joseph II exprima le desir de le voir: Howard se rendit auprès de S. M., mais s'excusa d'une manière polie de ne pas fléchir le genou, conformément à l'étiquette qui existait alors. L'empereur reçut son excuse, et supprima même cette cérémonie par un édit, six semaines après le départ d'Howard. Ils eurent un entretien de plusieurs heures. Le philanthrope avoua au sou-

vérain que les hôpitaux de Vienne lui paraissaient mal administrés, et énonça surtout son opinion contre quelques donjons pratiqués dans les prisons de cette ville. Joseph II lui dit: « Quoi, » monsieur, vous vous plaignez de » mes donjons? Et en Angleterre, » ne pendez-vous pas vos malfaiteurs » par douzaines? » — « Sire, répondit » Howard, j'aimerais mieux être pen- » du en Angleterre que de vivre dans » un de vos donjons. » Lorsqu'il fut sorti, l'empereur dit à un compatriote d'Howard, qui se trouvait près de lui: « En vérité, ce petit Anglais » n'est pas flatteur. » Sa sœur lui laissa en mourant une assez grande fortune qu'il fit servir à étendre ses bienfaits. Il publia en même temps dans plusieurs ouvrages les résultats de ses excursions et de ses recherches. Ses travaux avaient tellement attiré l'attention publique, qu'une souscription considérable fut levée à son insu dans le dessein de lui ériger une statue. Il paraît qu'il était alors éloigné de sa patrie: lorsqu'il eut connaissance du projet, il écrivit aux souscripteurs pour les en détourner. « N'ai-je donc pas un ami en Angle- » terre, disait-il, qui s'oppose à une » pareille entreprise? » Mais cet honneur ne fut qu'ajourné, et lui fut rendu après sa mort, survenue le 20 janvier 1790, et causée par une fièvre maligne qu'il avait prise à Cherson, en visitant un malade. Son monument dans l'église de St-Paul est l'ouvrage du sculpteur Bacon, qui l'a représenté sous l'habit romain, tenant un rouleau de plans de bienfaisance dans une main et une clef dans l'autre, et foulant aux pieds des chaînes. Howard menait la vie la plus sobre et la plus austère. Il ne se nourrissait que de pommes de terre, de pain, de beurre et de thé, fuyait les plai-

sirs du monde, et ne se mêlait jamais dans ce qu'on appelle la société. Il passa, dit-il, trente années sans goûter même de vin, et s'abstint longtemps de manger de la chair d'animaux. Il aimait surtout les fruits, et c'était la seule chose où il mit du choix. Lorsqu'il était en Turquie, ayant été assez heureux pour guérir, de quelque maladie, un homme riche, celui-ci lui offrit une bourse de deux mille séquins. Howard les refusa, et lui demanda seulement la permission d'envoyer de temps en temps chercher dans son jardin quelques grappes de raisin et quelques oranges pour son déjeuner. Le Turc lui envoyait dès ce jour, chaque matin, un grand panier rempli des plus beaux fruits qu'il pouvait recueillir. Dans toutes les villes où il séjournait, il s'était fait une règle de sortir de sa chambre, chaque matin, exprès pour acheter chez différents boulangers de petits pains du même prix, afin de les comparer entre eux. Il les donnait ensuite aux pauvres. Le prince Henri de Prusse lui demanda un jour s'il n'allait jamais dans quelque endroit public le soir, pour se distraire des soins de la journée: « Jamais, répondit-il; je trouve, à faire mon devoir, plus de plaisir que tous les divertissements du monde ne pourraient m'en procurer. » On rapporte qu'il préférait se servir de draps, de linge et de vêtements humides, et qu'avant de se mettre dans son lit, comme en le quittant, il s'enveloppait de toile grossière, trempée dans l'eau la plus froide qu'il pût trouver. Il restait ainsi une demi-heure, et se sentait, dit-il, alors une vigueur extraordinaire. C'était probablement par l'effet de cette méthode d'endurcissement physique qu'il était capable de braver l'air contagieux des prisons qu'il visi-

taut (V. HENDERSON); ce qui ne l'empêcha pas néanmoins d'être victime de son zèle. Son humanité s'étendait aux animaux. Il avait destiné, pour la retraite de ses chevaux invalides, un vaste terrain où ils trouvaient du foin et des abris contre le mauvais temps. Un voyageur, M. Pratt, auteur d'un ouvrage agréable, intitulé : *Gleanings*, etc. (*Gleanures dans le pays de Galles, la Hollande et la Westphalie*), a vu à-la-fois une trentaine de ces quadrupèdes pensionnaires; il dit que l'hôpital de Chelsea n'était pas mieux administré. Il est inutile de s'apesantir ici sur l'utilité des travaux d'Howard, qui ont provoqué une réforme si essentielle dans l'organisation des prisons. L'Angleterre en a la première recueilli les fruits; et les nations étrangères en ont ressenti la douce influence. Voici les titres des ouvrages qu'il a publiés : I. *État des prisons en Angleterre et dans le pays de Galles, avec des observations préliminaires et un tableau de quelques prisons étrangères*, 1777, in-4°; trad. en français, 1788, 2 vol. in-8°. II. *Supplément à l'ouvrage précédent, avec le récit des voyages de l'auteur en Italie*, 1780; réimprimé, en 1784, avec ses voyages en d'autres pays. III. *Histoire des principaux lazarets de l'Europe, avec divers écrits relatifs à la peste, des observations nouvelles sur quelques prisons et hôpitaux étrangers, et des remarques additionnelles sur l'état actuel de celles de la Grande-Bretagne et de l'Irlande*, 1789; traduit en français par T. P. Bertin, 1801, in-8° : le traducteur y a joint le *Traité de Mead sur la peste*. IV. *Tableau de la Bastille*, traduit du français, 1780. V. *Le Nouveau code de lois pénales du duc de Toscane*, avec une traduc-

tion anglaise, 1789. Edm. Burke, dans un discours prononcé à Bristol, en 1780, a fait un éloge de Howard, éloquent et digne de tous deux. Il y appelle ingénieusement les voyages de ce philanthrope des voyages de découvertes. John Aikin a donné un *Tableau du caractère et des services publics de J. Howard*, 1791, in-8°; il en existe une traduction française, sous le titre de *Vie de J. Howard*, par A. M. H. B. (Boulard), Paris, 1796, in-12. Howard était parent de M. Withbread. L.

HOWE (RICHARD, comte), célèbre marin anglais, naquit en 1722, et entra au service dès l'âge de quatorze ans. Le grade de capitaine de vaisseau qu'il obtint en 1746, fut la récompense de plusieurs actions brillantes. Il continua pendant la paix à donner des preuves de son habileté; et lorsque les hostilités eurent recommencé, il contribua sous lord Hawke à la prise de l'île d'Aix, en 1757: il commanda l'expédition qui détruisit le port de Cherbourg, et échoua ensuite à St-Cast. Par son sang-froid il eut en cette occasion le bonheur de sauver la vie à un grand nombre de matelots et de soldats. Son frère aîné, qui servait en Amérique, fut tué en 1758 dans une affaire contre les Français: il lui succéda dans son titre de baron d'Irlande. En 1770, il fut nommé contre-amiral de la Bleue et commandant-en-chef dans la Méditerranée. Il était vice-amiral lorsqu'on l'envoya, en 1776, sur les côtes de l'Amérique septentrionale. Il y agit souvent comme commissaire du roi, et joignit ses efforts à ceux de son frère William, commandant des troupes de terre, et de Clinton son successeur, pour maintenir les Anglais dans la possession de Philadelphie: tout fut inutile. Il alla ensuite mouiller à

Sandy-Hook, en avant de New-York, où l'armée s'était retirée. Ses bonnes dispositions l'empêchèrent d'être attaqué par le comte d'Estaing qui, arrivé trop tard pour le surprendre dans la Delaware, était venu le chercher. Celui-ci se porta sur Rhode-Island: Howe l'y suivit. Ils allaient se livrer bataille, lorsqu'une tempête épouvantable sépara les deux flottes. D'Estaing s'était retiré à Boston pour se réparer: Howe, après s'être aussi refait, entra dans la baie pour le combattre; mais il le trouva posté si avantageusement qu'il se retira. Il alla mettre Rhode-Island en sûreté; et voyant le danger passé sur ce point, il remit le commandement de l'armée navale à Byron, et revint en Angleterre. Il resta en repos jusqu'en 1782. Gibraltar, bloqué par les armées de France et d'Espagne, avait repoussé leurs attaques, mais commençait à souffrir de la famine. Howe partit de Plymouth au mois de septembre, avec une flotte et un convoi, pour aller ravitailler cette place. Long-temps contrarié par les vents, il ne put entrer dans le détroit que le 11 octobre. Il effectua son entreprise avec le plus grand succès; favorisé par le temps, il sortit, le 20, du détroit, offrit le combat, qui ne fut pas accepté, et continua sa route pour l'Angleterre, où l'on sut bien apprécier l'important service qu'il venait de rendre. Durant la paix qui suivit, Howe fut nommé premier lord de l'amirauté: il quitta cette place en 1788, et fut élevé au rang de comte de la Grande-Bretagne. La guerre qui éclata en 1793, le rappela aux combats, dont son âge semblait devoir l'éloigner. Il était alors amiral de la Blanche. On lui confia le commandement de l'escadre de la Manche. Il bloquait la rade de Brest, et guettait en même temps l'arrivée

d'un convoi français venant des Antilles et de l'Amérique du Nord. Comme il s'était éloigné de l'entrée de la rade, l'escadre française, forte de vingt-sept vaisseaux de ligne, en sortit, vers le milieu de mai 1794, pour aller à la rencontre du convoi. Howe la poursuivit, avec vingt-cinq vaisseaux : le 28, il l'aperçut ; le 1^{er} juin, il parvint à engager le combat : sa victoire fut chèrement achetée, mais complète. Il prit six vaisseaux qu'il conduisit à Portsmouth ; un septième, le *Vengeur*, fut englouti dans les flots. La nouvelle de ce combat causa la joie la plus vive en Angleterre ; car on y enviait les victoires des Français sur le continent. Le roi vint en personne à Portsmouth, avec la reine et trois des princesses ses filles, et tint un lever à bord du vaisseau de Howe, qu'il gratifia d'une épée d'or enrichie de diamants, et d'une médaille avec une chaîne aussi en or. Toute la nation s'empessa de suivre l'exemple du souverain, en comblant Howe de marques d'honneur. Ayant été nommé, l'année suivante, général des troupes de la marine, puis chevalier de la Jarretière, il quitta le commandement de la flotte en 1797 ; et bientôt un événement affligeant lui fournit une nouvelle occasion de servir sa patrie. Une révolte sérieuse s'était manifestée à bord des flottes à Portsmouth et à Plymouth, et causait de justes alarmes. Howe était, de tous les amiraux, celui pour lequel les matelots avaient le plus d'attachement ; il courut à Portsmouth : ses discours et les assurances qu'il donna satisfirent les esprits les plus ombrageux ; tout rentra dans le devoir. Un accès de goutte mit fin à sa vie le 5 août 1799. Son courage tranquille et sa fermeté lui avaient acquis l'estime générale. Parmi les marins, son teint très brun

l'avait fait surnommer *Dick-le-Noir* ; il faisait sévèrement observer la discipline ; ce qui ne l'empêchait pas d'être chéri de ses subalternes, bien convaincus de sa stricte équité. Il ressemblait beaucoup à George I^{er}, dont sa mère était fille naturelle. Comme orateur, il ne brillait pas au parlement ; et un écrivain contemporain le représente comme s'énonçant d'une manière si obscure et si ambiguë, qu'il était presque impossible de comprendre ce qu'il voulait dire. Il eut pour héritière de son titre de comte anglais, sa fille aînée. — Son frère, Guillaume Howe, hérita de sa baronnie d'Irlande. Celui-ci, général au service de terre, avait succédé, en 1775, à Gage dans le commandement des troupes anglaises ; il était débarqué à Boston avec Clinton et Burgoyne. Il commandait à l'affaire de Bunkers-hill, et y fut un moment laissé presque seul. Étroitement serré pendant l'hiver, il fut réduit à la disette : une tempête l'empêcha d'attaquer les Américains ; il évacua Boston, laissant après lui de l'artillerie et des munitions, et se retira dans le port d'Halifax. Impatienté d'y attendre vainement des renforts, il en partit en juin 1776, et vint à l'île des États, près de New-York, où son frère le rejoignit. Bientôt celui-ci fit notifier par un parlementaire les pouvoirs dont le gouvernement anglais l'avait investi lui et son frère, pour accorder un pardon illimité à tous les insurgés qui se soumettraient. Le congrès, pour ne pas rester en arrière, fit insérer ses lettres et ses proclamations dans les feuilles publiques, et y ajouta des notes. Son frère lord Howe, ayant ensuite expédié à Washington une lettre sur l'adresse de laquelle il ne le qualifiait pas de général, celui-ci refusa de l'ouvrir : quand Howe lui

eut donné cette qualité, Washington consentit à traiter avec lui pour l'échange des prisonniers. Le 22 août, le général Howe, aidé de Clinton, battit les Américains sur Long-Island, près de New-York : le 15 août, il prit cette ville, obtint ensuite d'autres succès, et finit par rester maître du New-Jersey ; mais il ne mit pas assez de vigueur et d'activité dans sa conduite. Après beaucoup d'actions partielles et de mouvements inutiles pour engager Washington à une affaire générale, Howe, obligé de se replier, fit, au mois de juin 1777, toutes ses dispositions pour embarquer son armée à l'île des États ; il en partit le 23 juillet, et le 25 août arriva au fond de la baie de Chesapeake. Le 23 septembre il marcha sur Philadelphie, et battit à Brandywine les Américains qui s'avançaient au secours de cette place. Cornwallis y entra le 25 septembre. Attaqué à Germantown, Howe repoussa les Américains. Se voyant harassé par Washington, il fit tout ce qui était en son pouvoir pour se maintenir à Philadelphie, où il passa l'hiver : au mois de mai 1778, il fut remplacé par Clinton, qui vint prendre le commandement en chef, et il partit au grand regret des officiers et des soldats, dont il était très aimé. Il ne fut plus employé depuis cette époque, et mourut en 1814. E—s.

HOWELL (JAMES), écrivain anglais, né en 1594, dans le comté de Caermarthen, vint à Londres vers l'année 1613, sans fortune, mais avec quelques talents et beaucoup de goût pour une vie active. Il fut d'abord commis voyageur d'une verrerie ; ce qui lui procura l'avantage de visiter les principales villes de Hollande, de France, d'Espagne et d'Italie. Il revint à Londres en 1621, possédant, outre la connaissance des lan-

gues classiques qu'il avait étudiées à Oxford, une grande facilité pour les langues modernes. « Grâces à Dieu, » dit-il dans ses lettres, j'ai recueilli « un fruit de mes voyages, c'est de « pouvoir le prier chaque jour de la « semaine dans une langue différente, » et en sept langues le dimanche. » Revenu en Angleterre en 1624, il fut successivement secrétaire de lord Scrope, membre du parlement, pour la corporation de Richmond, en 1627 ; secrétaire de Robert, comte de Leicester, ambassadeur en Danemark, en 1632, et clerc du conseil en 1640. Il fut mis dans la prison *the Fleet* en 1643, soit pour dettes, soit pour des raisons politiques. Ce fut alors principalement qu'il composa la plupart des nombreux ouvrages qu'il a laissés, tant originaux que traduits. Il ne recouvra sa liberté que quelque temps après la mort de Charles I^{er}. Les flatteries qu'il adressa au protecteur Cromwell, n'empêchèrent pas Charles II de l'honorer de sa faveur. Ce fut même pour le lui témoigner, que ce prince créa la place d'historiographe royal d'Angleterre. Il mourut en novembre 1666. C'était un homme d'un esprit vif et d'une imagination féconde, dont l'adversité ne put jamais étouffer l'enjouement. Ses ouvrages sont malheureusement déparés par des jeux de mots, quelquefois révoltants. Nous ne donnerons point la liste de tous ses écrits, un nombre de près de cinquante, et dont la plupart sont fort peu lus aujourd'hui. Voici les principaux : I. *Dendrologia*, ou *la Forêt de Dodone*, ou *les Arbres parlants* ; car on l'a réimprimé sous ces différents titres ; et il a été traduit en français par Baudouin. II. *Instructions pour voyager dans l'étranger*, Londres, 1640, in-4° ; traduites en français, Paris,

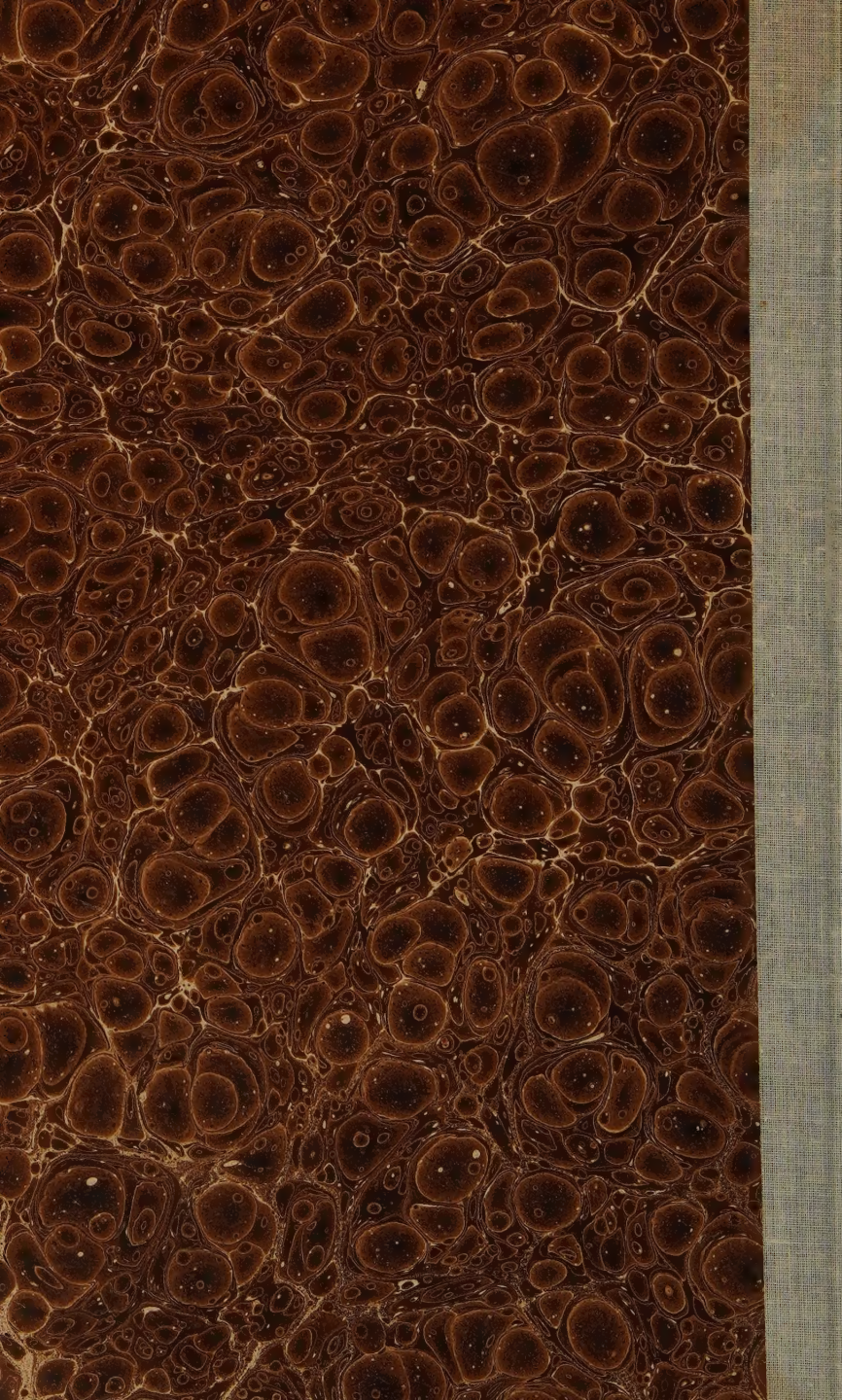
1648-52, in-4°. : c'est un ouvrage allégorique sur l'histoire du commencement du XVII^e. siècle, où l'on démontre par quelle voie et en combien de temps on peut prendre un tableau exact des royaumes et états de la chrétienté, et parvenir à la connaissance pratique des langues ; 1642 et 1650, avec des additions. III. *Epistolæ Hælianæ* (*Lettres familières domestiques et étrangères*) , 1645 ; une 2^e. partie parut en 1647, et toutes deux furent réimprimées avec une 3^e. en 1650. C'est ce que l'auteur a fait de mieux, malgré les jeux de mots qui déshonorent sa plume. On y trouve en grande partie l'histoire du période trop intéressant où il vécut, et des faits instructifs et piquants. Ce recueil a eu beaucoup d'éditions, notamment une onzième en 1754, in-8°. IV. *Lustra Ludovici*, ou la *Vie de Louis XIII*. V. *Bella Scot-Anglica*, *Précis de toutes les batailles entre l'Angleterre et l'Ecosse*, etc., 1648. VI. *Abrégé des guerres de Jérusalem*. VII. *Parthenopeia*, ou *Histoire de Naples*, 1654. VIII. *Lexicon tetraglotton* (*Dictionnaire anglais, français, italien, espagnol, etc.*), Londres, 1660, in-fol. IX. *Grammaire française, et Dialogue contenant tous les gallicismes, avec un Recueil des meilleurs Proverbes*, 2^e. édit., Londres, 1673, in-fol. X. *La Conférence des animaux*, 1660. XI. *Nouvelle Grammaire anglaise pour les étrangers, avec une Grammaire des langues espagnole et castillane, et des Remarques particulières sur le dialecte portugais*, 1662, in-8°. XII. *Des Poésies*, recueillies et publiées par Payne Fisher. James Howell est moins con-

nu aujourd'hui pour ses nombreux ouvrages, que pour avoir été l'objet de la cure la plus étonnante et la mieux constatée que le chevalier Digby ait opérée avec sa poudre de sympathie. Blessé grièvement aux deux mains, et ne recevant aucun secours des chirurgiens, qui étaient sur le point d'en venir à une cruelle amputation pour prévenir la gangrène, il eut recours à Digby, qui, en faisant ses pansements, non sur le malade, mais sur un linge imprégné du sang de la blessure, la guérit radicalement avec une promptitude incroyable. Le roi Jacques, le duc de Buckingham, dont Howel était secrétaire, des médecins et des savants examinèrent toutes les circonstances de cette guérison ; et furent convaincus de sa réalité : Bacon lui-même cite ce fait comme digne de la plus grande attention. Digby donna au roi le secret de la composition de sa poudre, qui n'était que du vitriol calciné ; et il en expliquait les effets par la philosophie corpusculaire. Kircher, Conring et autres savants du XVII^e. siècle, nient ces guérisons, ou les attribuent à l'opération du diable. Les magnétiseurs modernes qui prétendent opérer aussi quelquefois des guérisons à distance, y voient un effet magnétique auquel la volonté forte du guérisseur a une grande part ; ce qui expliquerait pourquoi cette poudre de sympathie est demeurée inefficace entre les mains de ceux qui ne lui attribuaient qu'une propriété purement physique. Voyez à cet égard un curieux article de M. Deleuze dans les *Annales du magnétisme animal*, n^o. 16, ou tome III, pag. 150. L.

HOZIER (D'). *Voy. D'Hozier*.

T

30862





DATE DUE

GAYLORD			PRINTED IN U.S.A.

GAYLORD

PRINTED IN U.S.A.

